This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 679,255

Digitized by Google

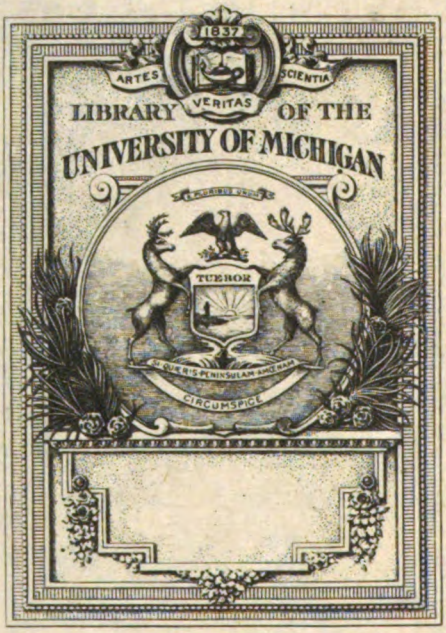

Digitized by Google

BR
3
.R455

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue d'Histoire Ecclésiastique

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

TOME XXI

I. — ARTICLES, COMPTES RENDUS ET CHRONIQUE

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1925

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 1925

Publication trimestrielle

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — T. XXI, F. 1. JANVIER 1925

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

P. Batiffol. Les recours à Rome en Orient avant le concile de Chalcédoine 5
P. G. Théry, O. P. Le texte intégral de la traduction du Pseudo-Denis par Hilduin *(à suivre)* 33
Paul O'Sheridan. Ce qui reste de la plus ancienne Vie de Ruysbroeck *(à suivre)* 51
Notes et Mélanges :
P. Guilloux. Saint Augustin savait-il le grec ? 79
R. Maere. Omnia cadunt ! 84
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 89
Chronique 157
Bibliographie 5*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1925

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

A partir de 1925, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de **60** francs pour les pays à change élevé et de **45** francs pour les pays à change bas, payables **au début de l'année.** — Prix de la **collection complète** des **36** volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1924 inclusivement, **520** francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

COMPTES RENDUS

A. Dufourcq. Les religions païennes et la religion juive comparées. 6e édit. (J. Flamion.) 89
A. C. Headlam. The Life and Teaching of J.-C. (J. Vandervorst.) . . 91
J. Exler. The form of the ancient greek Letter. (J. Forget.) . . . 96
R. Harris et **A. Mingana.** The Odes and Psalms of Salomon. T. I-II. (J. Lebon.) 97
W. Bousset. Apophtegmata. Stud. z. Geschichte d. ält. Mönchtum. (Th. Lefort.) 101
W. H. Mackean. Christian monasticism in Egypt. (Th. Lefort.) . . 104
H. Delehaye. Les saints stylites. (Th. Lefort.). 106
J. B. Bury. History of the later Roman empire (395-565). (G. Chauvin.) . 108
A. Baumstark. Geschichte der syrischen Literatur. (R. Draguet.) . . 110
O. Bardenhewer. Geschichte der altk. Lit. T. IV. (J. Lebon.) . . . 112
C. Colbert. The syntax of the De Civitate Dei of St. Augustine. (J. Forget.) 114
W. Parsons. A Study of the vocabulary and theorie of the letters of St. Augustine. (J. Forget.) 114
H. Eibl. Augustin und die Patristik. (J. Flamion.) 116
The Cambridge Medieval history. T. II. (B. Heurtébize.) 117
E. Wellesz. Aufgabe u. Probleme aus dem Gebiete der byzantinischen u. orientalischen Kirchenmusik. (H. Vander Mueren.) 120
B. Heusinger. Servitium regis in der deutschen Kaiserzeit. (E. Jordan.). 122
B. Leib. Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe s. (M. Viller.) . . . 124
J. Ch. Cox. English Church Fittings, Furniture and Accessories. (R. Maere.) 125
F. Deshoulières. Souvigny et Bourbon l'Archambault. (A. Fliche.). . 127
W. Seton. Nicolas Glassberger and his Works. (E. de Moreau.). . . 129
B. Altaner. Der hl. Dominikus. (R. Martin.) 130

Voir la suite à la troisième page de la couverture.

Digitized by Google

Gen
Terq

Les recours à Rome en Orient

AVANT LE CONCILE DE CHALCÉDOINE

L'article que je publie ici, et qui est un *excursus* à joindre à mon livre *Le Siège apostolique*, 359-451 (1924), reprend pour la période antérieure au concile de Chalcédoine une étude conduite, voici vingt ans, par le P. Bernardakis jusqu'à Photius (1). Je pense avoir poussé mon enquête peut-être plus à fond et apporter quelques observations nouvelles, mais il conviendra de ne pas négliger le travail plus étendu de l'érudit religieux.

SAINT ATHANASE

Rappelons comment Athanase, dès le début de son épiscopat à Alexandrie, a des difficultés avec les « hérétiques », c'est-à-dire avec les Mélétiens et les Ariens, dont il ne favorise pas le retour à la communion de son Église. Ceux-ci se plaignent en haut lieu : il y a trace d'une lettre de l'empereur Constantin écrivant à Athanase pour le mettre en demeure de recevoir dans l'Église sans tant de conditions ceux qui demandent à y revenir, faute de quoi l'empereur menace de déposer l'évêque et de l'exiler (2). Athanase nous apprend qu'il a répondu à Constantin et il se flatte de s'être justifié auprès de lui (3).

Mais, à l'instigation d'Eusèbe de Nicomédie, l'instance contre Athanase se poursuit auprès de l'empereur, qui reçoit de trois évêques mélétiens une plainte contre Athanase, l'accusant d'avoir voulu imposer aux égyptiens un tribut de chemises de lin (στιχαρίων λινῶν). Athanase assure qu'il fut justifié auprès de Constantin par deux de ses prêtres qui se trouvaient pour lors « là » (à Nicomédie). L'empereur cependant écrivit à Athanase de venir en personne. L'évêque se rendit aussitôt à Nicomédie. On lui découvrit qu'il était accusé d'avoir versé un poids d'or à un personnage de la cour alors en disgrâce, mais naguère très écouté, Philouménos. Athanase n'eut pas de peine à convaincre Constantin de son innocence, et il rentra à Alexandrie nanti d'une lettre du prince qui lui rendait témoignage (4).

(1) P. Bernardakis, *Les appels au Pape dans l'Église grecque jusqu'à Photius*, dans les *Échos d'Orient*, 1903, t. VI, p. 30, 118, 249. Je compte étudier l'affaire de Bassianos d'Éphèse, *ibid.*, nº de nov.-déc. 1924.

(2) Athanas., *Apolog. c. Arian.*, 59.

(3) *Ibid.*, 60.

(4) *Ibid.*, 59-62. P. B., *La paix constantinienne* (1914), p. 374-376.

Digitized by Google

Constantin, on le voit, s'estimait l'arbitre de la paix dans l'Église, sans s'arroger le droit d'intervenir dans les questions de foi : il reçoit des accusations contre Athanase, mais des accusations qui n'intéressent que l'ordre public.

Constantin est malheureusement exposé à trop souvent intervenir. En 334, il accueille une nouvelle plainte contre Athanase, accusé par les Mélétiens d'avoir fait assassiner l'évêque mélétien d'Ypsélé, Arsène, disparu depuis cinq ou six ans. Constantin fait ouvrir une instruction par son frère Dalmatius, qui réside à Antioche, et Dalmatius notifie à Athanase qu'il a à se disculper. Athanase écrit à Constantin qu'Arsène est vivant et qu'on l'a retrouvé. L'empereur clot l'instruction par une lettre qui est la confusion des calomniateurs et de la faction d'Eusèbe (1).

L'année suivante, 335, cette même faction, qui est devenue toute puissante, obtient le concile de Tyr, qui libérera Constantin de toute sollicitude en réglant enfin les difficultés qui renaissent sans cesse à Alexandrie depuis qu'Athanase y est évêque. Athanase comparaît devant le concile et n'a pas de peine à se rendre compte qu'il ne peut en attendre aucune justice. Mais le concile est réuni d'ordre de l'empereur, qui y est représenté par le comte Flavius Dionysius. Les évêques égyptiens, qu'Athanase a amenés et que le concile a refusé de recevoir, protestent entre les mains du comte : ils déclarent, devant les dénis de justice du concile, vouloir que leur cause soit réservée à l'empereur, ils en appellent à la religion du prince (2).

Athanase lui-même n'attend pas que le concile l'ait condamné, il quitte Tyr et arrive à Constantinople, pour saisir l'empereur de sa cause. Sans s'inquiéter de son départ, le concile condamne Athanase, le dépose, lui interdit le séjour d'Alexandrie, puis il adresse une relation de ses actes à l'empereur et une synodale à tous les évêques de « partout », les informant de la sentence et leur demandant de rompre toute communion avec le condamné (3). Cependant, Constantin à Constantinople accueille Athanase, et répond à sa requête en ordonnant aux évêques assemblés encore à Tyr de venir aussitôt *ad comitatum* pour y justifier leur sentence devant lui (4).

Les soixante évêques estimèrent suffisant de déléguer à Constan-

(1) Athanas., *ibid.*, 65.

(2) *Ibid.*, 79.

(3) Nous n'avons pas cette lettre adressée τοῖς πανταχῇ ἐπισκόποις, sinon dans l'abrégé qu'en donne Sozomène (II, 25). On peut conjecturer que cette lettre fut envoyée à Rome.

(4) Cette fois nous avons la lettre impériale, produite par Athanase. (*Op. cit.*, 86.)

Digitized by Google

tinople cinq d'entre eux conduits par Eusèbe de Nicomédie. Ils se turent de leurs griefs et se contentèrent d'accuser l'évêque d'Alexandrie d'avoir eu dessein d'arrêter les envois de blé qu'Alexandrie dirigeait sur Constantinople. C'était une accusation d'ordre public dont l'empereur se considérait comme le juge : il prononça incontinent contre Athanase une sentence de relégation, et Athanase fut expédié à Trèves (1).

Mgr Duchesne a écrit : « Athanase, déposé par le concile de Tyr, ne paraît pas avoir eu l'idée qu'un appel à Rome pourrait rétablir ses affaires » (2). Il est certain qu'Athanase à Tyr s'embarque, non pas pour Rome, mais pour Constantinople. Cette détermination s'explique par le fait que, à pareille date, il n'y avait pas d'exemple connu d'un recours porté à Rome par un évêque d'Orient condamné par un concile d'Orient. Dans le cas présent, Athanase a comparu devant le concile de Tyr sur l'ordre de Constantin, ce concile même a été convoqué par Constantin et il est présidé par un commissaire impérial : Athanase doit recourir à Constantin contre la partialité du concile, et c'est ce qu'il fait. De son côté, Constantin ne sanctionne pas la sentence de déposition prononcée contre Athanase par le concile, puisqu'Athanase reste pour Alexandrie seul évêque (3). Constantin se fait l'arbitre du cas : il exile Athanase à Trèves pour que l'ordre règne à Alexandrie, se réservant de rendre l'exilé à son Église quand l'heure favorable sera venue.

On a contesté cette pensée secrète de Constantin. Il semble bien qu'Athanase se soit conduit comme s'il la connaissait, et dans ces conditions il n'avait rien à demander à Rome.

* * *

Après la mort de Constantin, et avec l'agrément tant de Constantin II que de Constance II, Athanase rentra à Alexandrie (23 novembre 337).

Les intrigues des Eusébiens pour l'en évincer reprirent alors. Sur la fin de 337, ou au début de 338, il y eut une réunion à Antioche de l'état major eusébien, où le dessein se forma de faire reconnaître

(1) *Ibid.*, 87.

(2) *Hist. anc.*, t. II, p. 660.

(3) C'est ce qui ressort de la lettre de Constantin II (17 juin 337) rendant aux Alexandrins « leur évêque ». *Paix constantinienne*, p. 405. Constance II, de qui relève l'Orient, n'en juge pas autrement que son frère. *Ibid.* Le pape Jules dira dans sa lettre aux Eusébiens qu'on n'a pas osé donner de successeur à Athanase au temps de sa relégation en Gaule, et que l'exilé à son retour trouva son Église sans évêque et qui l'attendait. *Apol. c. Arian.*, 29.

Digitized by Google

comme évêque d'Alexandrie un certain Pistos, arien de la première heure au temps où il était prêtre d'une des églises d'Alexandrie et où il avait été condamné et déposé en même temps que son collègue Arius par Alexandre et son concile d'Alexandrie. Il avait été depuis réconcilié, et même, du temps qu'Athanase était à Trèves, il avait été ordonné évêque de la Maréote par un autre arien de la première heure, Secundus de Ptolémaïs. Les Eusébiens envoyèrent à Rome une délégation solliciter des lettres de communion pour Pistos (1).

On avait besoin pour cet intrus de la communion de Rome. Le pape Jules, dans la lettre qu'il adressera aux Eusébiens au nom du concile de Rome de 340, nous donne des détails circonstanciés. Les Eusébiens ont envoyé à Rome avec des lettres un prêtre, Macaire, et deux diacres, Martyrios et Hésychios. Mais Athanase aussi a envoyé à Rome des prêtres et des diacres. Le pape Jules mit les deux parties en présence : tout ce qu'articulaient les délégués eusébiens était point par point réfuté par les délégués d'Athanase. Alors les délégués eusébiens demandèrent à l'évêque de Rome un concile et d'écrire tant à Athanase qu'aux Eusébiens, pour qu'ils s'y présentassent et que, en présence de tous, un juste jugement pût être prononcé (2). Tel est le témoignage formel du pape Jules.

Athanase n'est pas moins formel. « Les Eusébiens, dit-il, écrivirent à Jules, et, espérant nous effrayer, demandèrent à Jules de réunir un concile, et d'être lui-même leur juge, s'il voulait » (3).

Ainsi, dans ce conflit d'Antioche et d'Alexandrie, — et à Antioche il y a Eusèbe (de Nicomédie) et tout l'épiscopat antinicéen, comme aussi bien il y a l'empereur Constance II, — les Eusébiens s'adressent à l'évêque de Rome, mettent sous ses yeux les actes et les dossiers du concile de Tyr (4), veulent qu'il excommunie avec eux Athanase et en désespoir de cause lui demandent un concile, lui demandent d'être leur juge. On fait observer que ce sont les trois délégués d'Eusèbe qui proposent le concile, que leur chef, le prêtre Macaire, s'est enfui seul, laissant à leurs responsabilités les deux diacres Martyrios et Hésychios, et que sans doute le politique Eusèbe (de Nicomédie) n'aurait pas commis l'imprudence de demander un concile, voire le pape, pour reviser le concile de Tyr (5). Il reste qu'Eusèbe s'est adressé à l'évêque de Rome.

(1) *Paix constantinienne*, p. 407. G. Bardy, *Saint Athanase* (1914), p. 58-59.
(2) *Apol. c. Arian.*, 22.
(3) *Ibid.*, 20.
(4) *Ibid.*, 27.
(5) Bardy, p. 62-63.

Digitized by Google

Le pape Jules écrivit aussitôt aux Eusébiens et à Athanase qu'il les convoquait à son concile (1).

* * *

Antioche est à cette date la résidence de Constance II et le quartier général d'Eusèbe et de sa faction, les Eusébiens, décus du côté de Rome, vont chercher à se passer de Rome. Qu'a-t-on besoin d'un nouveau concile pour éclairer la situation ? Athanase n'a-t-il pas été déposé par le concile de Tyr ? On n'a qu'à lui donner un successeur, quitte à abandonner le peu défendable Pistos. Constance II est si bien de connivence avec les Eusébiens, que c'est le préfet d'Égypte qui reçoit mission d'installer à Alexandrie le nouvel évêque ordonné à Antioche (2), Grégoire de Cappadoce. Il y procède, en expulsant d'abord Athanase, le 18 mars 339, et quatre jours après l'intrus fait son entrée (3). Athanase proteste par une encyclique véhémente adressée à tous les évêques.

Il y a trace ici d'une démarche tentée à Rome par l'intrus Grégoire. Le pape Jules, dans sa lettre aux Eusébiens, parle des ariens notoires condamnés par le concile de Nicée, rejetés de la communion par tout l'univers dans toute l'Église, et que l'on apprend avec scandale qu'ils ont été réintégrés par les Eusébiens (4). Le pape Jules fait allusion à des faits qui se sont passés notamment à Alexandrie. « Car, dit-il, un certain Karponès, chassé par Alexandre (évêque d'Alexandrie) à cause de l'hérésie d'Arius, avec quelques autres, qui avaient été chassés à cause de la même hérésie, sont venus ici (à Rome) envoyés par un certain Grégoire » (5). Ce Grégoire ne peut être que l'intrus de 339 : il a dû vouloir solliciter la communion de l'évêque de Rome, et lui a adressé une délégation composé d'ecclésiastiques de son bord. Il n'en est parlé que dans ce

(1) L'invitation au concile est antérieure au coup d'éclat par lequel les Eusébiens vont imposer Grégoire de Cappadoce à Alexandrie. Ce point est bien marqué par le pape Jules (*Apolog. c. Arian*, p. 30).

(2) A Antioche. « à trente-six relais » d'Alexandrie, précisera le pape Jules. *Apolog. c. Arian.*, 29. Il insistera, *ibid*, 30.

(3) *Paix constantinienne*, p. 414-418. Bardy, p. 64-67.

(4) *Apolog. c. Arian.*, 23.

(5) *Ibid.*, 24. Epiphan., *Haer.* LXIX, 2, fait de Karponès le prêtre d'une des églises d'Alexandrie, comme Arius (qui était prêtre de l'église de Baukalis). *Ibid*, 7-8, il produit le texte de la lettre d'apologie adressée à Alexandre par les ecclésiastiques qu'il a condamnés, et cette lettre porte leurs signatures, six prêtres (dont Arius et Karponès), dix diacres, trois évêques. Pistos est un de ces trois évêques, mais il n'y a pas apparence qu'il fut évêque déjà du temps où cette lettre s'écrivait.

Digitized by Google

texte de la lettre du pape : on peut présumer que Karponès et sa clique furent éconduits.

* * *

Les violences commises à Alexandrie, en mars 339, ne découragèrent pas le pape Jules. Jules avait écrit à Athanase pour l'inviter à venir à Rome : Athanase ne vint pas « lui-même, mais appelé », assurera le pape (1). Jules avait écrit aux Eusébiens, auxquels il fit porter sa lettre par deux prêtres romains, Elpidius et Philoxène, lettre qu'il qualifiera lui-même de pleine « d'affection et de sincérité » et « exhortant à venir ceux qui avaient écrit » (2).

C'est à un concile que Rome les invite, à un concile qui prononcera un jugement ecclésiastique, Athanase l'entend bien ainsi (3). Mais maintenant les Eusébiens ne peuvent que se dérober. Ils cherchent à gagner du temps, et finalement, en janvier 340 (je me tiens à la chronologie de M. Gwatkin), répondent au pape Jules par un refus. Le résumé que Sozomène donne de leur lettre, nous révèle qu'ils confessaient un grand respect pour l'Église des Romains à titre de domicile des apôtres et « parce qu'elle avait été depuis l'origine la métropole de la religion », encore que les docteurs de la foi lui fussent venus de l'Orient. Les évêques orientaux n'acceptaient pas pour autant de lui être subordonnés (τὰ δευτερεῖα φέρειν), parce que les Églises ne se mesurent pas à la grandeur des cités. Ils ne pardonnaient pas à Jules d'avoir maintenu Athanase dans sa communion, au mépris du concile de Tyr qui l'avait condamné : ils dénonçaient cette attitude comme une violation de la loi ecclésiastique. Ils menaçaient de rompre la communion avec l'évêque de Rome, s'il ne reconnaissait pas la déposition des évêques qu'ils avaient déposés et la légitimité des successeurs qu'ils leur avaient donnés : ainsi en avaient agi les évêques d'autrefois, tant dans le cas de Novatien, que dans le cas de Paul de Samosate (4).

Cette lettre était grave. Elle visait droit l'évêque de Rome : pas de subordination de l'Orient envers Rome, si grande que fut Rome comme cité, si grande comme vieille métropole de la religion et domicile des apôtres. La prétention de l'évêque de Rome était con-

(1) *Apolog. c. Arian.*, 29. Là même, Jules assure qu'Athanase a attendu un an et dix mois la venue des Eusébiens, ses accusateurs. S'il est arrivé à Rome au cours du second trimestre 339, cela recule le concile de Rome à l'automne de 340.

(2) *Ibid.*, 21.

(3) *Hist. Arian.*, 11.

(4) Sozom., *H. E.*, III, 8. *Paix constantinienne*, p. 419-420.

Digitized by Google

traire à la loi ecclésiastique. Les conciles d'Orient dans les causes d'Orient portaient des sentences que l'Occident n'avait qu'à souscrire, loin de pouvoir les reviser : on n'accordait à l'Occident que la réciproque. Je m'étonne que nos gallicans d'autrefois n'aient pas témoigné plus d'estime pour la doctrine de cette lettre, qui est si conforme à leurs maximes les plus chères. Sans doute n'étaient-ils pas tentés de se mettre sous le patronage d'Eusèbe (de Nicomédie).

Le pape Jules passa outre à ces remontrances, et il tint un concile, où se trouvèrent plus de cinquante évêques, dans le *titulus* dont était prêtre Vital, l'un des deux prêtres romains jadis légats du pape Silvestre au concile de Nicée. Ce concile, automne de 340, était un simple concile de Rome. Mais à ce concile prit part Athanase, qui évidemment estimait le concile de Rome compétent dans sa cause, même après la carence des Orientaux. Athanase répudiait donc la doctrine des Eusébiens qui contestaient cette compétence.

Avec Athanase, d'autres évêques d'Orient victimes de la faction eusébienne étaient venus à Rome, des évêques de Thrace, de Coelésyrie, de Phénicie, de Palestine, et Marcel, évêque d'Ancyre, des prêtres aussi (1). Eux aussi avaient foi dans la compétence de Rome.

Le concile de Rome accorda sa communion à tous ces réfugiés : il proclamait par là qu'il rejetait les sentences qui en Orient les avaient frappés. Il remit au pape Jules le soin de répondre à la lettre que les Eusébiens lui avaient écrite et qui avait été lue au concile. Nous avons cette réponse du pape Jules adressée à Dianios (de Césarée de Cappadoce), à Flaccillos (d'Antioche), à Eusèbe (de Constantinople, ci-devant de Nicomédie), à Maris (de Chalcédoine), à Macedonios (de Mopsueste), à Théodore (d'Héraclée), et à ceux qui avec eux « nous ont écrit d'Antioche », tout l'état major eusébien.

Nous retiendrons de cette lettre les traits seulement qui reviennent à notre sujet. Le pape rappelle qu'il a invité au concile les évêques qui lui avaient écrit, afin que tout pût être redressé par une prompte solution (2). Le pape s'était promis de porter une sentence sur une cause jugée ou soi disant telle (3). Pareille revision n'était pas inouïe, le concile de Nicée ayant évoqué une cause jugée déjà (celle d'Arius), et l'ayant confirmée du reste : la mission envoyée à Rome

(1) Nous le savons par la lettre du pape Jules aux Eusébiens. *Apolog. c. Arian.*, 33.

(2) *Apolog. c. Arian.*, 20 : προτρέψασθαι τοὺς γράψαντας ἐλθεῖν, ἵνα πάντα ὀρθῶν λύσιν λαβόντα διορθωθῆναι δυνηθῇ.

(3) *Ibid.*, 22 : ἐφ' οἷς πεποιήκασι καὶ, ὡς αὐτοὶ λέγουσι, κεκρίκασιν, οὐκ ἠγανακτοῦσιν εἰ παρ' ἑτέρων ἐξετάζοιτο ἡ κρίσις.

Digitized by Google

par les Eusébiens, et conduite par le prêtre Macaire, nous avait demandé de convoquer un concile, où nous inviterions l'évêque d'Alexandrie et le parti d'Eusèbe, « afin que tous étant présents un juste jugement pût être prononcé » (1).

« L'autorité de tout concile est intangible, et l'on fait injure au juge si son jugement est revisé par d'autres ». C'est un des arguments des Eusébiens. Le pape Jules leur insinue qu'ils n'ont guère appliqué ce principe aux sentences du concile de Nicée ! On voudrait une réponse plus juridique, une affirmation du droit de recours de tout concile à Rome : le pape Jules n'esquissera cette affirmation que sur la fin de sa lettre. De même, il rappelle aux Eusébiens que dans leur lettre ils ont énoncé que « la dignité des évêques est la même (partout) et ne se mesure pas à la grandeur des cités » (2). C'était une déclaration singulièrement importante. On regrette que le pape se contente d'insinuer aux évêques eusébiens qu'ils seraient d'accord avec eux-mêmes s'ils voulaient bien ne pas échanger un siège pour un autre plus considérable !

Cependant, la lettre du pape Jules est pénétrée d'un sentiment tout romain du droit et aussi du droit de son siège. « Dès là, dit-il, que nous avions écrit qu'un concile devait se tenir, il ne fallait pas que quelques-uns devançassent le jugement du concile » (3). L'indiction d'un concile à tenir à Rome, indiction émanée du seul évêque de Rome et sans aucune intervention d'aucun empereur, suffisait à suspendre toute action à Antioche, à Alexandrie, en Orient.

Le concile de Rome s'est donc tenu, en conformité des canons ; il a admis à sa communion « justement et canoniquement » les évêques comme Athanase, comme Marcel d'Ancyre, et les autres plaignants venus d'Orient à Rome. Car, si l'on avait quelque juste grief contre eux, « il fallait les juger selon le canon ecclésiastique et non comme on a fait (en Orient), il fallait nous écrire à nous tous, et qu'ainsi la justice fut rendu par tous... Ignorez-vous que l'usage était d'abord qu'on nous écrivit et qu'ainsi, d'ici, la justice fut rendue... Ceux qui ne nous ont pas informés, ceux qui ont fait ce qu'ils voulaient, voudraient maintenant que nous approuvions des jugements que nous n'avons pas connus ? Ce ne sont pas les ordonnances que (saint) Paul, les ordonnances que les pères ont laissées... Ce que nous avons reçu du bienheureux apôtre Pierre, cela nous vous le signifions à vous aussi. Et je ne vous aurais pas écrit ces choses,

(1) *Ibid.* : ἵνα ἐπὶ παρουσίᾳ πάντων ἡ δικαία κρίσις ἐξενεχθῆναι δυνηθῇ.
(2) *Ibid.*, 25.
(3) *Ibid.*, 30.

Digitized by Google

assuré qu'elles sont connues de tous, si ce qui s'est passé ne nous avait confondus » (1).

Il est remarquable que le pape Jules ne revendique pas ouvertement le privilège d'une primauté propre à son siège. Sans doute, il se réclame des institutions de l'apôtre Pierre, mais il ne parle pas de la *cathedra Petri*. Les Eusébiens lui ont écrit à lui, évêque de Rome, nominativement, la lettre que la mission de Martyrios et de Hésychios lui a portée à Rome. Ils s'étonnent maintenant que Jules leur réponde seul (2). L'occasion serait bonne de relever l'exceptionnelle autorité de l'évêque qui préside à l'Église de Rome, mais le pape Jules ne saisit pas l'occasion, il met même quelque insistance à représenter que, s'il a écrit seul, la réponse est de son concile : « L'avis n'est pas de moi seul, mais de tous les évêques d'Italie et de ces parties ». Car « les évêques sont venus à la date fixée et leur sentiment a été unanime, que je vous notifie par les présentes, en sorte que, très chers, quoique je sois seul à écrire, sachez que le sentiment que j'exprime est celui de tous » (3). M. Gwatkin a dit que « Jules n'avait pas oublié de pousser aussi loin que possible les revendications du siège romain » (4). En réalité, le pape Jules s'applique à se confondre avec l'Occident, il pose en principe qu'il fallait dans des causes comme celle d'Athanase « nous écrire à nous tous », que tel était l'usage, et qu'ainsi la justice était rendue d'ici, autant dire de Rome, parce que, avant cet assentiment de l'Occident et de Rome, une sentence de l'Orient n'était pas définitive.

En 381, saint Ambroise, en son nom et au nom des évêques de son ressort métropolitain, écrira à l'empereur Théodose pour se plaindre que le siège de Constantinople ait été donné à Nectaire au détriment des droits de Maxime (le Cynique) qu'Ambroise a le tort de croire fondés. Il conviendrait, poursuit Ambroise, que les deux prétendants soumettent leur compétition au jugement de l'Occident, « *sicut et sanctae memoriae Athanasius, et dudum Petrus alexandrinae Ecclesiae episcopi, et orientalium plerique fecerunt, ut ad Ecclesiae romanae, Italiae, et totius occidentis, confugisse iudicium viderentur* », et Ambroise qualifie cette procédure de « *iure et more maiorum* » (5). Ainsi pour Ambroise le précédent posé par Athanase fait loi, une loi qu'il dit acceptée en Orient. Mais pour Ambroise pareil recours s'adresse à l'Occident en même temps qu'à Rome,

(1) *Ibid.*, 36.
(2) *Ibid.*, 26.
(3) *Ibid.*
(4) H. M. Gwatkin, *The arian controversy* (1889), p. 67.
(5) Ambros., *Epistul.*, xiii, 4.

Digitized by Google

l'Occident n'étant pas d'ailleurs dissociable de Rome. Telle est bien déjà la doctrine du pape Jules.

* * *

Les Eusébiens ne s'inclinèrent pas devant le jugement du concile de Rome. Le concile qu'ils tinrent à Antioche, à l'automne de 341, à l'occasion de la dédicace de la grande basilique, *in encaeniis*, fut un concile de plus de cent évêques, dont le premier geste fut de confirmer à Grégoire de Cappadoce la possession du siège d'Alexandrie, et de renouveler la condamnation de Marcel d'Ancyre. En même temps, les Eusébiens s'appliquèrent à justifier leur orthodoxie sans consentir à s'astreindre au *Nicaenum*. La désunion s'aggravait ainsi entre l'Orient et l'Occident. Le pape Jules se tourne vers l'empereur Constant, le sollicitant d'intervenir auprès de Constance II son frère, en vue de rétablir la concorde. On allait obtenir un concile commun aux deux moitiés de l'οἰκουμένη, le concile de Sardique (1).

Ce concile était de la part de Rome une concession, car Rome acceptait que la cause d'Athanase et de Marcel d'Ancyre y fut portée entière, et sans tenir compte du jugement du concile de Rome (2). On sait comment les Orientaux venus à Sardique refusèrent de faire la concession correspondante, et se retirèrent en excommuniant tous ceux qui avaient reçu à leur communion Athanase et Marcel. On voudra bien noter que dans cette excommunication ils donnaient la première place à l'évêque de Rome, « *Iulium urbis Romae ut principem et ducem malorum, qui primus ianuam communionis sceleratis atque damnatis aperuit, ceterisque aditum fecit ad solvenda iura divina* », comme ils dirent dans leur encyclique synodale. Sans doute aussi pensaient-ils au fait de l'évêque de Rome accueillant Athanase, Marcel, et les autres, quand ils déclarent qu'ils prient Dieu « *ut Ecclesiae regula sactaque parentum traditio atque iudicia in perpetuum firma solidaque permaneant, nec novis emergentibus sectis traditionibusque perversis... aliquando turbetur* ». Les Eusébiens étaient fidèles à refuser toute revision de sentences conciliaires par eux portées.

Le concile de Sardique ne pouvait que prendre le contre-pied de cette doctrine, il était assemblé précisément pour reviser la condamnation prononcée en Orient d'Athanase, de Marcel, et des autres. Cette histoire est trop connue pour qu'il faille la détailler. Mais il importe de souligner que le concile de Sardique reconnait à l'évêque

(1) *Paix constantinienne*, p. 432-433.
(2) GWATKIN, p. 71.

Digitized by Google

de Rome le droit d'être saisi du recours d'un évêque condamné par ses comprovinciaux : l'évêque de Rome décide que le jugement appelle revision, il désigne des juges qui reviseront : s'il décide qu'il n'y a pas lieu à revision, c'est entendu. Ainsi tout évêque condamné par ses comprovinciaux peut appeler à Rome, *appellare et confugere ad beatissimum romanae Ecclesiae episcopum*. Le concile de Sardique énonce cette règle de droit comme une règle universelle, règle qui va à légitimer le pourvoi à Rome de l'évêque d'Alexandrie, de l'évêque d'Ancyre, et des autres orientaux, règle qui semble vouloir s'opposer au canon du concile d'Antioche (de 341) portant que la sentence du concile provincial, si elle est unanime, ne peut être revisée par d'autres évêques, et que, si elle n'est pas unanime, le métropolitain convoquera les évêques de la province voisine pour départager le concile et prononcer définitivement (1). Le concile de Sardique, a écrit Mgr Duchesne, estime nécessaire d'organiser les appels de sentences synodales : il ouvre un recours, l'évêque de Rome recevra l'appelant, « il jugera s'il y a lieu à revision, et, le cas échéant, il en chargera un concile provincial voisin du premier ». Et il est très vrai que cette procédure, si sage fut-elle, ne paraît pas avoir été mise en pratique, à peu d'exceptions près ; Rome même ne l'observa point, car, « après comme avant le concile de Sardique, le Saint-Siége se vit déférer des sentences épiscopales et conciliaires », et « on ne voit pas qu'il se soit borné à les approuver ou à les casser, en renvoyant, dans ce dernier cas, le jugement de revision à un tribunal voisin des premiers juges ». On le voit, au contraire, toujours juger l'appel, et cela sans la moindre hésitation sur sa compétence. « Il se borne à suivre la tradition antique, qui ne paraît pas avoir été, à ses yeux, modifiée par cette législation de circonstance » promulguée à Sardique (2).

La procédure de Sardique ne s'impose donc pas, mais le principe qu'elle présupposait universel, à savoir que toute cause jugée par un concile provincial peut être portée à Rome, est un principe auquel Sardique donna une consécration efficace. Quand, autour de 440, des historiens juristes de Constantinople comme Socrates et Sozomène parleront de la loi ecclésiastique qui veut que rien ne soit définitif sans l'assentiment de Rome (3), c'est certainement au

(1) *Paix constantinienne*, p. 443-446. Sur les relations des canons de Sardique (343) et des canons d'Antioche (341), je me suis expliqué dans le *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéol. chrét.*, 1924, p. 204-207.

(2) Duchesne, *Les canons de Sardique*, dans *Bessarione*, 1902, p. 137. *Paix constantinienne*, p. 448.

(3) P. B., *Siège apostolique* (1924), p. 411-416.

Digitized by Google

concile de Sardique qu'ils penseront, ou, aussi bien, au précédent posé par le recours à Rome de saint Athanase, précédent qui devait prendre un relief exceptionnel.

Les évêques du concile de Sardique étaient présidés par Hosius, qui avait auprès de lui deux prêtres de l'Église romaine, Archidamus et Philoxène (le même que le pape Jules avait envoyé naguère à Antioche), puis des évêques d'Italie (Milan, Aquilée, Ravenne, Vérone, Capoue...), de Gaule (Trèves, Lyon...), l'évêque de Carthage, l'évêque de Thessalonique... Le sentiment de l'Occident est exprimé par eux tous. En reconnaissant à l'évêque de Rome cette primauté juridique, ils pensent à la dignité apostolique qui lui est propre : « *Hosius episcopus dixit : ... Si vobis placet, sancti Petri apostoli memoriam honoremus...* », lisons-nous dans le canon qui consacre le principe du recours à Rome. Pour ces évêques, le siège de Pierre est la tête de leur corps épiscopal, non pas de l'épiscopat de l'Occident, mais de l'épiscopat de l'univers (1).

EUSTATHE DE SÉBASTE (366)

Les tractations conduites par saint Basile avec l'Occident sont loin d'être sans signification pour l'histoire de la primauté romaine en Orient. Basile a travaillé à procurer à l'évêque d'Antioche Mélèce la communion du pape Damase, à réintégrer « l'Orient » qui dépend d'Antioche et de Mélèce dans la communion dont le malheureux schisme d'Antioche l'a fait sortir. Basile sollicite le secours de Rome et que Rome envoie quelques-uns d'Occident, « pour rallier les dissidents, pour refaire l'amitié des Églises de Dieu », pour s'enquérir de ceux des Orientaux avec qui Rome et l'Occident doivent être en communion (2). C'est un secours que Basile demande à l'Occident, à l'autre moitié de l'οἰκουμένη, dont il envie la concorde et l'orthodoxie : il le demande à Rome, à Milan aussi bien, il l'attend « de la charité et du bon vouloir de tout l'Occident envers l'Orient » (3).

Le pape Damase ne s'est pas pressé de répondre aux instances de Basile, parce qu'à Rome on est très prévenu contre les clients de Basile. En 377 cependant, Damase fait tenir une profession de foi aux Orientaux et la leur présente comme la condition de la communion qu'on veut rétablir. Basile répond en demandant que les Occidentaux portent une sentence de condamnation contre « les mauvais

(1) *Paix constantinienne*, p. 449.
(2) *Siège apostolique*, p. 94-95.
(3) *Ibid.*, p. 103.

Digitized by Google

bergers » d'Orient, à qui il convient d'enlever leur masque en face de l'Église (1). A un moment où, en Orient, Basile ne peut espérer qu'un concile en règle avec la foi nicéenne ait chance de se réunir et de faire accepter ses sentences, il se tourne vers l'Occident, vers Rome, et demande que soient prononcées là des sentences qui puissent s'imposer aux Orientaux, tout en estimant que mieux eut valu que les Orientaux siégeassent avec les Occidentaux et que ces sentences fussent élaborées dans un examen commun. Rien d'un appel proprement dit.

Basile n'en acceptait pas moins le principe qu'une sentence de Rome pouvait reviser une sentence prononcée par un concile oriental.

Le concile de Sardique, en 343, a légiféré sur cette procédure, et nous avons dit à ce propos que cette procédure ne fut ensuite qu'exceptionnellement observée, mais le principe qu'elle supposait était précisément qu'une sentence conciliaire, fut-ce d'un concile oriental, pouvait être portée à Rome à fin de revision. Les trois évêques orientaux que nous verrons envoyés par leurs collègues en mission à Rome pour renouer la communion avec Rome, souscrivent avant de quitter Rome une déclaration portant que, si quelqu'un élève dans l'avenir contre eux ou leurs collègues quelque accusation, il devra, avec des lettres de l'évêque de Rome, se présenter devant les évêques orthodoxes que celui-ci aura désignés, et en leur présence discuter judiciairement (2). La mesure édictée là par le pape Libère ne suppose pas le cas d'une sentence, mais le cas d'une accusation : si une accusation est soulevée contre un de ces évêques orientaux rentrés dans la communion de Rome, on devra la porter à Rome, qui désignera des juges. Il est vraisemblable que la même procédure joue s'il s'agit, non d'une accusation, mais d'une sentence : nous avons un appel proprement dit et tel que le conçoit le concile de Sardique.

Tel est, semble-t-il bien, le cas d'Eustathe de Sébaste.

Eustathe est devenu vers 356 évêque de Sébaste, métropole de l'Arménie Mineure. Il appartient à la droite arienne, il est avec Basile d'Ancyre un des inspirateurs du parti homéousien. Il est en lutte ouverte avec le parti homéen qui, à pareille date, conquiert avec la faveur de Constance II la toute puissance. On n'est donc pas

(1) *Ibid*, p. 104.

(2) Cette déclaration est rapportée par Socrates, *H. E.* IV, 12. *Siège apostolique*, p. 10. TILLEMONT, t. VI, p. 542, la dénature, en l'assimilant à celle d'Ursace et de Valens, s'engageant entre les mains du pape Jules à ne plus se mêler de la cause d'Athanase « citra conscientiam » de l'évêque de Rome. HARDUIN., *Concil.*, t. I, p. 601.

Digitized by Google

surpris de voir Eustathe déposé de l'épiscopat, en 357 ou 358, par un concile tenu à Mélitène. En 368, au lendemain du concile de Séleucie, Eudoxe, devenu évêque de Constantinople, y tient un concile, fait confirmer la déposition d'Eustathe et le fait exiler en Dardanie.

Eustathe ne fut pas le seul évêque déposé par ce concile homéen de Constantinople. Avec lui furent déposés Basile d'Ancyre, Eleusios de Cyzique, Eortasios de Sardes, Silvain de Tarse, Sophronios de Pompeiopolis, Néon de Séleucie, Elpidios de Satales, Cyrille de Jérusalem (1). L'occasion eut été belle d'appeler de ce concile à Rome : ils n'en firent rien, du moins n'en savons nous rien. « Ils écrivirent à toutes leurs Eglises, dit Tillemont, des lettres contre Eudoxe et contre tous ceux de son parti, les conjurant de fuir leur communion comme la peste des âmes, et protestant que pour eux ils ne pouvaient acquiescer à leur déposition... Mais quelque protestation qu'ils pussent faire, ils demeurèrent accablés par leurs ennemis jusqu'au règne de Julien » (2).

Le règne de Julien ramena tous les exilés. En 364 (ou 365), Eustathe assiste au concile homéousien de Lampsaque, qui députe à Rome trois de ses membres pour renouer la communion avec Rome et l'Occident : les trois délégués sont Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse, Théophile de Castabala. Le pape Libère les accueille avec circonspection, mais, ayant obtenu d'eux une profession de foi nicéenne en bonne et due forme, il les reçoit à sa communion (3).

Saint Basile parle de ce voyage d'Eustathe à Rome, dans une lettre qu'il adresse à Rome au nom des Orientaux ses collègues, en 377. « Ainsi déposé de l'épiscopat (en 360), sous prétexte qu'il avait été déposé dejà à Mélitène, il trouva pour se faire rétablir cette voie, (qui consistait) à vous venir trouver. Qu'est ce qui lui fut proposé par le bienheureux évêque Libère, et à quoi consentit-il ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il apporta une lettre qui le rétablissait, et qu'elle fut montrée au concile de Tyanes (en 367), qui le rétablit sur son siège » (4). Eustathe donc a été déposé (προκαθηρῆσθαι), il cherche à Rome son rétablissement (ἀποκατάστασις), il rapporte une lettre qui le rétablit (ἀποκαθιστῶσαν αὐτόν), et le concile de Tyanes le rétablit en effet (ἀποκατέστη τῷ τόπῳ). Quelques mots de ce texte font difficulté : Basile n'ignore pas, quoi qu'il dise, qu'Eustathe a eu à signer entre la main de Libère une

(1) TILLEMONT, t. VI, p. 492-494.
(2) *Ibid.*
(3) *Siège apostolique*, p. 9-11.
(4) BASIL., *Epistul.*, CCLXIII, 3.

Digitized by Google

profession de foi nicéenne, et que cette profession de foi « apportée de Rome a été présentée au concile de Tyanes » (1). Est-ce donc simplement sur le vu de cette profession de foi que le concile de Tyanes a rétabli Eustathe? Basile dit nettement qu'Eustathe a rapporté de Rome une lettre qui le rétablissait : ἐπιστολὴν ἐκόμισεν ἀποκαθιστῶσαν αὐτόν. Mais ici une autre difficulté se pose : Eustathe avait-il donc encore en 366 à être rétabli? Lui qui avait pris part au concile de Lampsaque, lui qui avait été délégué à Rome par ses collègues, était-il moins rétabli que Silvain de Tarse? On a toujours à prendre garde à la rhétorique de Basile, laquelle s'aggrave ici du procès qu'il fait à Eusthate.

Une leçon cependant se dégage de ce texte. Pour Basile, il n'est pas douteux qu'Eustathe est allé solliciter à Rome son rétablissement et qu'il a rapporté de Rome une lettre qui le rétablissait. D'autres se sont passés d'un semblable recours, assurément; mais Basile ne dénonce pas la démarche d'Eustathe comme irrégulière, ni la décision de Rome comme invalide.

Ainsi conçue, la démarche d'Eusthate n'était pas unique. Basile ne pouvait ignorer, en effet, que, en 375, ordonné évêque par Apollinaire de Laodicée pour la communauté apollinariste d'Antioche, Vital était venu à Rome pour solliciter des lettres de communion de Damase, et que, avant Vital, l'évêque apollinariste de Béryte, Timothée, avait fait de même (2). Il est vrai aussi que, en 377, Basile et ses collègues écrivent à Rome pour faire condamner Apollinaire, Vital et Timothée, et que le concile de Rome les condamne, en effet, condamnation qui théoriquement entraînait leur déposition (3). Basile, on le voit, ne contestait pas la compétence de Rome à condamner trois évêques orientaux.

PIERRE D'ALEXANDRIE (373-378)

Saint Athanase, qui est mort le 2 mai 373, a reçu pour successeur le prêtre Pierre, qu'il avait lui-même désigné. Sur le champ, l'évêque arien d'Antioche Euzoios accourt à Alexandrie, et, avec l'aide des autorités impériales, se saisit des églises, jette l'évêque Pierre en prison, et intronise en sa place l'arien Lucius. Pierre avait dès la

(1) Basil., *Epistul.*, ccxliv, 5.

(2) Cavallera, *Schisme d'Antioche* (1905), p. 158 et 163.

(3) *Siège apostolique*, p. 106-108. Voyez la lettre de Jean d'Antioche à Rufus de Thessalonique, en 431, mentionnant la déposition par Damase d'Appolinaire, de Vital et de Timothée. Harduin., *Concil.*, t. I, p. 1576. Nous savons d'ailleurs que les trois évêques condamnés prétendirent se maintenir sur leurs sièges. — G. Voisin, *L'Apollinarisme* (1901), p. 93-94.

Digitized by Google

première henre annoncé son ordination au pape Damase, qui lui avait répondu par les lettres habituelles de communion : le diacre envoyé par Damase pour les porter fut jeté en prison en même temps que Pierre.

L'évêque emprisonné adresse une encyclique à toutes les Églises, dans laquelle il dénonce les violences commises par Euzoios et par les magistrats à ses ordres. Lucius n'en reste pas moins le maître de l'Église d'Alexandrie, couvert par la toute puissante protection de l'empereur Valens. Pierre peut cependant s'échapper de prison : il s'embarque, et, comme jadis saint Athanase, il se réfugie à Rome (1).

Mais que pouvait le pape Damase contre la faction arienne qui avait Valens pour elle ? Toute communion était rompue entre ces évêques et Rome. On ne pouvait qu'attendre des temps plus favorables. C'est ce que fit l'évêque Pierre, jusqu'en 378. « Il revint alors, écrira Socrates, avec une lettre de Damase évêque de Rome, qui confirmait la foi du consubstantiel et l'élection de Pierre : le peuple (d'Alexandrie) reprit courage, chassa Lucius, et rétablit Pierre, pendant que Lucius gagnait par mer Constantinople (2). »

Le fait que l'évêque Pierre, chassé d'Alexandrie par la faction arienne, s'est réfugié à Rome, ne constitue pas un appel. Ce fait toutefois a son importance, parce que ce n'est pas la première fois qu'un évêque d'Alexandrie cherche un refuge à Rome, et ce ne sera pas la dernière. Rome s'honorera d'avoir été une cité de refuge pour de si grands évêques persécutés.

FLAVIEN D'ANTIOCHE (382-393)

L'ordination de Flavien au siège d'Antioche, en 381, à la suite du concile de Constantinople, est un échec pour Rome qui soutient Paulin persévéramment dans l'interminable schisme d'Antioche. Damase et Ambroise protestent contre l'ordination de Flavien et proposent de soumettre au concile de Rome le différend entre Flavien et Paulin. On se rappelle que, quelques mois auparavant, Ambroise avait parlé d'évoquer devant Rome et l'Occident la compétition de Nectaire et de Maxime (le Cynique), compétition inexistante d'ailleurs. Le concile de Rome, qui voulait se prononcer sur la compétition de Paulin et de Flavien, se tient en effet à l'automne de 382. Les Orientaux ont refusé d'y paraître. Mais Paulin est venu, accom-

(1) *Siège apostolique*, p. 85-86.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

pagné de saint Epiphane qui ne le soutient que trop, et le concile confirme à Paulin l'évêché d'Antioche, à l'exclusion de Flavien (1).

Ce n'est pas proprement un appel, parce que nous ne voyons pas que Paulin ait été convoqué à Rome. Le concile de Rome cependant instruit sa cause, comme il ferait d'un appel, et en définitive il lui donne raison et rejette l'ordination de Flavien. La décision du concile de Rome est tenue pour nulle par les Orientaux qui soutiennent Flavien, et le schisme continue.

Ce schisme d'Antioche n'aura pas cessé d'être une suite d'échecs pour l'action de Rome en Orient. Il ne finira pas cependant sans elle. Il sera liquidé en 393 par le concile qui se tiendra à Césarée de Palestine. Nous apprenons là que le pape Sirice a fait examiner la cause de Flavien au concile qu'il a réuni à Capoue, et que le concile de Césarée, « acceptant avec joie la doctrine exacte de l'évêque Sirice au sujet des canons ecclésiastiques, s'est conformé à sa lettre et a déclaré qu'il fallait ratifier tout cela », c'est-à-dire reconnaître Flavien pour seul et légitime évêque d'Antioche (2).

Le pape Sirice, peut-on conjecturer, a été saisi de la compétition à Antioche de Flavien et de l'évêque donné pour successeur à Paulin, mort en 388, Evagrius. Le pape Sirice n'a pas jugé l'affaire au fond, soit à Rome, soit au concile de Capoue : il l'a remise au concile de Césarée. Si les choses se sont passées ainsi, le pape Sirice aura appliqué au cas de Flavien la procédure recommandée par le concile de Sardique : l'évêque de Rome prononce s'il y a lieu à revision, et renvoie la revision à un concile qu'il désigne. Nous voudrions savoir par qui Rome a été saisie de la compétition de Flavien et d'Evagrius, mais de cela nous ignorons tout.

ISAIE (393)

Le concile de Capoue (391-392), dont il vient d'être parlé, a instruit une autre affaire d'Orient, celle d'un certain Isaïe, dont l'ordination était irrégulière. Le document qui nous l'apprend porte que « Sirice, alors évêque de Rome, après l'examen de la cause à Capoue, jugea utile de confier le soin de faire une enquête plus précise sur le même sujet, aux Orientaux » (3). Nous ignorons ici encore par qui Rome a été saisie.

(1) *Siège apostolique*, p. 278. CAVALLERA, p. 261.

(2) *Siège ap.*, p. 279-280. CAVALLERA, p. 286. Ce concile de Césarée de Palestine a été révélé par une lettre de Sévère, évêque d'Antioche au VIe siècle, publiée par Brooks en 1903.

(3) CAVALLERA, p. 285. Toujours d'après Sévère d'Antioche.

Digitized by Google

BAGADIOS ET AGAPIOS (394)

Le concile qui s'est tenu à Constantinople, le 29 septembre 394, est présidé par l'évêque de Constantinople Nectaire, et compte parmi ses membres l'évêque d'Alexandrie Théophile, l'évêque d'Antioche Flavien, l'évêque de Césarée de Cappadoce Helladios. Il n'y manque que l'évêque d'Ephèse, pour que les cinq diocèses du catholicisme grec y soient représentés au complet. C'est un concile général.

Nous n'avons les procès verbaux de ce concile que pour une seule affaire, celle de deux évêques qui se disputent le siège de Bostra : Bagadios a été déposé par la sentence de deux évêques seulement, qui sont maintenant morts, et il a été déposé alors qu'il était absent. Agapios a été ordonné à sa place. Le procès est sorti de cette situation.

Bostra est métropole de la province d'Arabie. Donc, conformément aux canons du concile de Constantinople de 381, le procès aurait dû être porté devant le concile du diocèse d'Orient, à Antioche. Bagadios et Agapios n'en ont rien fait, ou, s'ils l'ont fait, ne s'y sont pas tenus : ils se sont rendus à Rome et ont saisi de leur procès le pape Sirice. Cette démarche, qui n'est connue que depuis la découverte (en 1885) d'un fragment inédit du concile de Constantinople, est du plus vif intérêt, car elle est la première application caractérisée que l'on puisse signaler du canon de Sardique concernant les appels d'évêques contre une sentence de concile provincial. Le concile provincial est ici le concile d'Arabie (sinon le concile d'Antioche), qui est supposé avoir prononcé ou reconnu la déposition de Bagadios : contre cette sentence Bagadios a recouru à Rome. Le pape Sirice a dû juger que la cause de Bagadios était sujette à revision. Il ne la retient donc pas pour la reviser à Rome, mais il la renvoie à l'évêque d'Alexandrie Théophile.

A s'en tenir à la procédure de Sardique, Théophile aurait dû prononcer : il aura préféré renvoyer l'affaire au concile général de Constantinople. L'important est pour nous le recours à Rome des deux évêques d'Arabie (1).

C'est le premier recours nettement juridique que nous connaissions. Il ne faut d'ailleurs pas s'attendre, comme le remarque justement Mgr Duchesne, que pareils recours soient fréquents en Orient : les juridictions ne manquaient pas, puisque de la sentence du concile provincial on pouvait appeler au concile du diocèse, et que,

(1) Duchesne, *Églises séparées* (1896), p. 203-204, *Siège apostolique*, p. 283-286.

Digitized by Google

au-dessus du concile du diocèse, il pouvait y avoir appel au concile général sinon au σύνοδος ἐνδημοῦσα à Constantinople. « Cependant, continue Mgr Duchesne, même dans cet ordre de faits, il est à croire que les archives du Saint-Siège, si nous en avions autre chose que de très minces débris, nous fourniraient beaucoup de renseignements intéressants. » Et Mgr Duchesne cite en exemple le cas de deux prêtres du patriarcat de Constantinople, Jean de Chalcédoine et Athanase d'Isaura, condamnés pour hérésie par les juges du patriarche, appelant à Rome de cette sentence, et obtenant de Rome leur absolutiou (1). On peut citer, longtemps avant saint Grégoire, des cas aussi nets, et tel est bien celui de Bagadios et d'Agapios.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (404)

L'événement est trop connu pour que nous ayons besoin de le raconter une fois de plus. Retenons que, au lendemain de Pâques 404, l'évêque de Constantinople porte à la connaissance de l'évêque de Rome Innocent, de l'évêque de Milan Venerius, de l'évêque d'Aquilée Chromatius, la violence dont il est la victime. Il leur demande de déclarer que la sentence de déposition prononcée contre lui, et exécutée, est sans valeur, et que ceux qui l'ont prononcée encourent la vindicte de la loi ecclésiastique. Le pape Innocent répond, il ne retire sa communion à personne, et il propose de réunir un concile tant d'Orientaux que d'Occidentaux, concile qui jugera entre Jean et ses adversaires.

Mais bientôt, sur les relations qui lui sont apportées des évêques du parti de Jean, Innocent lui confirme délibérément sa communion. Il n'accepte donc pas la sentence du concile du Chêne qui a déposé Jean, il n'accepte pas davantage le successeur qu'on a ordonné en sa place : un concile est nécessaire, qui sera commun à l'Orient et à l'Occident, et que le pape suggère de réunir à Thessalonique. Mais le pape n'obtient pas le concile qu'il réclame, et Jean mourra exilé sans avoir obtenu justice (2).

On ne peut pas dire que le recours de saint Jean Chrysostome soit strictement un appel à Rome. Il appelle Rome à son secours, il appelle à son secours l'Occident en même temps que Rome, et Rome propose un concile commun à l'Occident et à l'Orient pour reviser la cause de Jean. Mais la démarche est appuyée par les évêques ses amis, qui au nombre de quarante écrivent en même temps que lui. Le pape Innocent voit peu après arriver à Rome successivement des

(1) Duchesne, *ibid.*
(2) *Siège apostolique*, p. 312-324.

Digitized by Google

évêques orientaux du parti de Jean, Cyriaque évêque de Synnada Eulusios évêque d'Apamée, celui-ci porteur d'une lettre de quinze de ses collègues, Palladios évêque d'Helenopolis, d'autres encore (1). Une iniquité a été commise par le concile du Chêne, Jean a été déposé, exilé, et on lui a donné un successeur : le cas de Jean est pareil à celui de saint Athanase, le pape Innocent est pour Jean ce que le pape Jules a été pour Athanase, le concile projeté de Thessalonique aurait été pour Jean et ses amis ce que le concile de Sardique a été pour Athanase et les autres victimes des Eusébiens.

Soit dans le cas d'Athanase, soit dans le cas de Jean, Rome n'attend pas la sentence du concile qu'elle propose : Rome ne considère pas que l'indiction du concile lui interdise de se prononcer, et Rome se prononce délibérément en faveur de Jean.

L'affaire de Jean révèle à Rome une autre décision, qui est de rompre la communion avec les évêques responsables de l'iniquité commise, et, quand Jean sera mort, de ne renouer qu'avec ceux qui rétabliront le nom de Jean dans les diptyques. Ainsi, aux yeux de Rome, il y a chose jugée, jugée sans concile général, jugée à Rome par le Siège apostolique, et Rome met à sa communion cette condition intransigeante que l'Orient s'inclinera devant ce jugement par elle prononcé.

Il n'y a pas eu d'appel proprement dit, mais Rome joue ici le rôle de juge d'appel, et Alexandrie, Antioche, Constantinople, finissent par capituler et par accepter la réhabilitatian de Jean qu'elle exige. Cette affaire eut trop d'éclat, pour n'avoir pas contribué à imposer à l'Orient plus qu'aucune autre le principe de la compétence souveraine du Siège apostolique (2).

On ne peut pas douter que le pape Innocent n'ait été très conscient de cette souveraineté. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire la lettre qu'il écrit à l'évêque de Jérusalem Jean à l'occasion des violences exercées sur saint Jérôme et ses amis de Bethléem par une bande de moines furieux, en 416. Le pape reproche à l'évêque de n'avoir

(1) *Ibid.*, p. 317.

(2) Je ne cite pas à l'appui le concile de Jérusalem de 415, où l'évêque Jean fait s'expliquer Pélage, et où, à en croire Orose, on aurait décidé de remettre la cause à l'évêque de Rome, le pape Innocent. Ce renvoi, en effet, ne serait pas un appel, et il s'expliquerait du fait que Pélage était un latin. Mais ce renvoi n'eut aucune suite et n'est signalé que par Orose, *Lib. apologet.*, 6 (éd. ZANGEMEISTER, p. 611). Voyez mon *Catholicisme de S. Augustin* (1920), p. 376-377. Toutefois le récit d'Orose témoigne du prestige du pape : « (Ioannes confirmat) postulationem intentionemque nostram, ut ad beatum Innocentium, papam romanum, fratres et epistulae mitterentur, universis quod ille decerneret secuturis ».

Digitized by Google

rien empêché de ces dévastations, meurtres, incendies. La monition est sévère. « Je prendrais une décision plus importante (1) si elles (Eustochium et Paula) m'avaient parlé plus clairement. » Ces faits ont été portés à Rome « par la renommée plutôt que par une accusation formelle », il faut qu'ils soient corrigés ou réprimés, sinon le droit ecclésiastique aurait à mettre en cause la responsabilité de celui qui n'a point assuré la défense des opprimés » (2). Une accusation pourrait être portée à Rome et mettre en mouvement le *ius ecclesiasticum*, contre qui ? contre l'évêque de Jérusalem. Il y a donc à Rome une compétence capable de recevoir contre l'évêque de Jérusalem une accusation en règle. Le pape Innocent le dit plus clairement encore dans la lettre que, à la même date, il écrit à saint Jérôme. « Émus par une si grande scène de maux, nous nous sommes empressés d'affirmer l'autorité du Siège apostolique pour réprimer cet attentat. » Il ajoute : « Si tu déposes une accusation claire et formelle à l'égard de quelques personnes, ou j'assignerai des juges compétents, ou si quelque chose de plus urgent et de plus pressant peut être fait, je n'y mettrai point de retard ». Jérôme pourrait donc déposer entre les mains du pape *apertam manifestamque accusationem ;* le pape alors désignerait des juges, *iudices competentes tribuam ;* il pourrait même, le cas échéant, procéder plus vite encore, c'est-à-dire prononcer lui-même une sentence, si j'entends bien (3).

Ce langage du pape Innocent rappelle celui qu'il tient dans ses réponses au concile de Carthage et au concile de Milève, en janvier 417. Le Siège apostolique s'y révèle comme une autorité à laquelle on recourt de toutes les provinces et de laquelle des réponses sont envoyées à toutes les provinces, « *per omnes provincias* », « *per totum mundum* » (4). Ces assertions du pape Innocent trouvent une confirmation dans ce que nous apprend Marius Mercator, quand il rapporte que Pélage, sans doute sur la fin de 417, eut maille à partir avec un concile que présida l'évêque d'Antioche Théodote, et devant lequel ses accusateurs l'avaient poursuivi. Ce concile et ce jugement ont passé inaperçus en Occident. Mais Marius Mercator savait que ce concile avait mis à nu les erreurs de Pélage, et que

(1) Je cite la traduction de F. Cavallera, *Saint Jérôme*, t. I (1922), p. 329. Le texte original est moins explicite, car le pape dit seulement : « Altius censerem... ». *Inter Hieronym. Epistul.* cxxxvii (éd. Hilberg, p. 265).

(2) *Ibid.* « ... quae ad nos opinione magis quam accusatione manifesta delata sunt, vel corrigantur vel retundantur, ne ius ecclesiasticum de labefactatis causas eum qui non defenderit praestare compellat ».

(3) *Inter Hieronym. Epistul.* cxxxvi (p. 264). Ces deux lettres doivent être de février 417 (Jaffe, 325 et 326). *Siège apostolique*, p. 272-273.

(4) *Catholicisme de S. Augustin*, p. 393-399.

Digitized by Google

Théodote en avait écrit à l'évêque de Rome (1). Un concile présidé par l'évêque d'Antioche et condamnant Pélage estimait indispensable de communiquer sa sentence au pape Innocent.

NESTORIUS (430)

Nous avons vu que Rome recevait des accusations et les examinait. C'est sous cette forme qu'elle fut saisie du scandale que causait à Constantinople la prédication de Nestorius. L'accusation est adressée à Rome par l'évêque d'Alexandrie Cyrille, avec dossier à l'appui : Cyrille demande au pape Célestin d'exprimer ce qui lui en semble, et de décider si on doit maintenir la communion avec Nestorius, ajoutant qu'il convient que l'avis de Célestin soit par lettres intimé aux évêques de Macédoine et à tous les évêques d'Orient (2).

Célestin tient concile, au début d'août 430, et prononce que si Nestorius ne renie pas ses erreurs, dans les dix jours qui suivront la mise en demeure, il sera rejeté de la communion. Le concile de Rome ne tient pas compte du fait que Nestorius est un absent : le concile se convainc que la doctrine de Nestorius est sacrilège, et le somme de la répudier sous peine d'excommunication à encourir par son seul refus. Célestin communique aussitôt cette décision à Cyrille d'Alexandrie, à Jean d'Antioche, à Juvénal de Jérusalem, à Rufus de Thessalonique, à Flavien de Philippes métropolitain de Macédoine. Il ne leur demande pas de prononcer une sentence conforme, il leur signifie sa sentence comme une sentence irréformable (3).

L'accusation est venue d'Alexandrie, il est vraisemblable cependant qu'elle a dû venir aussi de Constantinople, du clergé de Constantinople, qui aura dénoncé à Rome les erreurs de Nestorius, ses violences aussi. Par là s'explique que Célestin, écrivant au clergé de Constantinople, lui signifie que quiconque, évêque, clerc, laïque, aura été déposé ou excommunié par Nestorius, est et demeure dans « notre communion » (4).

Nestorius crut sauver sa cause en demandant à l'empereur Théodose II de convoquer un grand concile, où il projetait d'instruire le procès de Cyrille. Nestorius n'appelle pas de la sentence de l'évêque

(1) Mar. Mercator. *Commonit. super nomine Caelestii* (PL, t. XLVIII, p. 100-101) : « Sancti Theodoti ad reverentissimum urbis Romae episcopum et sanctae recordationis Prayli Hierosolymitani episcopi missa scripta testantur, quorum exemplaria ad documentum habemus in manibus ». Cavallera, p. 330.

(2) *Siège apostolique*, p. 349-351.

(3) *Ibid.*, p. 353.

(4) *Ibid.*, p. 356-357.

Digitized by Google

de Rome au futur concile : il feint d'ignorer la sentence de Rome. De son côté, Rome ne s'offense pas de l'indiction du concile par l'empereur, et que cette indiction suspende l'effet de la sentence romaine. Rome n'avait-elle pas demandé jadis qu'un grand concile fut juge du différend de saint Jean (Chrysostome) et de Théophile ? Rome revient à cette politique conciliaire d'antan et en attend plus d'apaisement que de la prépotence de Cyrille (1).

La suite de l'affaire de Nestorius ne revient pas à notre sujet : Nestorius a le concile qu'il a demandé, et ce concile conduit par Cyrille avec la vivacité que l'on sait substitue son action à celle que le pape Célestin avait d'abord amorcée. Celui-ci d'ailleurs fera siennes les conclusions du concile d'Éphèse, à l'exception des excommunications prononcées contre l'évêque Jean d'Antioche et ses collègues orientaux : intéressante réserve, par laquelle le pape Célestin refuse d'être lié par le concile. « *Multa perspicienda sunt in talibus causis, quae apostolica sedes semper aspexit* », dit le pape d'un mot qui révèle la longue expérience que l'on a à Rome de pareilles affaires (2).

EUTHERIOS DE TYANES ET HELLADIOS DE TARSE (433)

En 433, les « Orientaux », qui avec Jean d'Antioche ont été jusque là réfractaires au concile d'Éphèse, se réconcilient avec Cyrille d'Alexandrie. L'accord conclu par de mutuelles concessions des chefs ne rallie pas tous leurs partisans. Des protestations et des résistances éclatent. Deux métropolitains, celui de Tyanes, Eutherios, et celui de Tarse, Helladios, écrivent au pape Xystus, qu'ils s'imaginent bien à tort être dans le même sentiment qu'eux, pour lui demander de les protéger contre le nouveau Pharaon, Cyrille. Ils attendent du pape qu'il ouvre une enquête, « *omnium horum inquisitionem iubeas fieri* », qu'il impose une céleste correction à toutes ces prévarications, « *et his illicitis caelestem superduci correctionem* ». Il faut que les évêques injustement séparés de leurs ouailles soient rappelés, « *revocentur sancti pastores qui iniuste sunt a suis ovibus effugati* » (3).

Les deux métropolitains supposent à l'évêque de Rome une autorité capable d'ordonner une *inquisitio* en Orient, de procurer une *correctio* des iniquités commises, de faire rétablir des évêques que l'on a éloignés de leurs Églises. Nous aurions voulu courir à

(1) *Ibid.*, p. 364-365.
(2) *Siège apostolique*, p. 397.
(3) HARDUIN., t. I, p. 1635-1638. *Siége apost.*, p. 400-402.

Digitized by Google

Rome, disent ils au pape Xystus, et avec nous combien de nos collègues de tant de provinces diverses, de l'Euphratésienne, des deux Cilicies, de la Cappadoce IIe, de la Bithynie, de la Thessalie, de la Mésie, mais, guettés par les loups, nous sommes contraints d'envoyer à notre place des clercs et des moines, qui nous représenteront près de vous.

IDDUA DE SMYRNE (437)

Le 18 décembre 437, le pape Xystus III écrit à Proclus évêque de Constantinople, pour le mettre en garde contre les évêques d'Illyricum qui se présenteraient à Constantinople sans une lettre *(formata)* de l'évêque de Thessalonique. On sait que l'Illyricum relevait de l'obédience du pape, et que l'évêque de Thessalonique était vicaire du pape pour l'Illyricum : Rome veillait à ce que l'évêque de Constantinople n'entreprit par contre ses droits sur l'Illyricum, où certains évêques n'eussent pas demandé mieux que de se soustraire à l'obédience romaine (1).

Cette lettre du pape Xystus n'aurait rien d'imprévu, si elle ne nous révélait pas en trois lignes un fait d'une rare importance.

Un évêque, nommé Iddua, que l'on identifie avec l'évêque de ce nom qui assistait au concile d'Éphèse dix ans auparavant, a été l'objet d'une accusation, et cette accusation a été portée devant l'évêque de Constantinople. Celui-ci a instruit la cause et innocenté l'accusé : il y a eu *cognitio* et *iudicium*. Les accusateurs ont alors porté leur plainte à Rome, demandant apparemment que l'instruction fut reprise et le jugement réformé. Mais à Rome les accusateurs de l'évêque de Smyrne ont été déboutés : Rome décide que le jugement rendu à Constantinople doit être maintenu, « *decrevimus iudicium custodiri* », écrit le pape Xystus à Proclus (2).

Tillemont, toujours hostile aux appels à Rome, voudrait que Xystus ait refusé de prendre connaissance de la cause : du coup, le pape refuserait les appels ! Le texte de Xystus ne suggère pas cela, mais au contraire il y est parlé de « *nuper habitae actionis* », il y est dit « *decrevimus* ». On a fait appel du jugement de Constantinople à Rome, et cela serait déjà une difficulté pour la thèse de Tillemont ; Rome a décidé, non de n'en rien connaitre, mais de confirmer le premier jugement, « *iudicium custodiri* ».

(1) *Siége apostolique*, p. 406-407.
(2) Jaffé, 395. *Siége apost.*, p. 407-408.

Digitized by Google

EUTYCHÈS (448)

Eutychès a pris un premier contact avec saint Léon, en 448, par une lettre (perdue) qui était une *relatio* qu'il adressait au pape, pour lui dénoncer la reviviscence de l'hérésie nestorienne : « *Ad notitiam nostram tuae dilectionis epistula retulisti* », lui dit le pape dans sa réponse (1er juin 448). Quand nous serons informés plus pleinement, ajoute t-il, nous y pourvoierons, car il le faut : « *Nos, cum plenius quorum hoc improbitate fiat potuerimus agnoscere, necesse est auxiliante Domino providere* » (1).

Cette première lettre d'Eutychès au pape est suivie d'une autre écrite par Eutychès aussitôt qu'il a été condamné en concile à Constantinople (22 novembre 448). Il n'est pas douteux que cette seconde lettre, que nous avons en latin dans le *Synodicon Casinense*, a été adressée à saint Léon, car elle est signalée comme telle dans un document anonyme qui doit être de 450, et qui en présente une brève réfutation (2). Mais, dans le texte même de la dite lettre, il n'y a pas un mot qui s'adresse spécialement à l'évêque de Rome. Eutychès proteste contre la sentence dont l'a frappé Flavien, il proteste de la pureté de sa foi. Il dit : « *Invoco vestram sanctitatem in testimonio cordis mei et ratione sensuum meorum atque verborum.* » Il dit qu'il a professé sa foi devant Flavien et son concile, et il ajoute : « *Rogabam ut innotescerent ista sanctitati vestrae, et quod vobis videretur iudicaretis, profitens omnibus modis me secuturum quae probassetis.* » Il dit encore : « *Ad vos religionis defensores et huiusmodi factiones exsecrantes confugio... Obsecro, nullo mihi praeiudicio facto ex his quae per insidias contra me gesta sunt, quae visa fuerit super fidem proferre sententiam* » (3). Cette lettre d'Eutychès est manifestement une lettre d'appel de la sentence de Flavien et de son concile, et elle est adressée à saint Léon, mais pas au seul saint Léon. Nous savons d'ailleurs, en effet, qu'Eutychès adressa son appel à l'évêque d'Alexandrie, Dioscore, sur le secours de qui il devait pouvoir compter. Il écrivit aussi bien à l'évêque de Ravenne, saint Pierre Chrysologue, dont nous avons la réponse (4). Nous avons une information plus précise encore.

En avril 449, Eutychès s'étant plaint que les procès verbaux du concile qui l'avait condamné n'étaient pas exacts, une enquête fut ouverte dont subsistent les actes. Les procès verbaux de 448 ne

(1) S. Leon., *Epistul.*, xx.
(2) PL, t. LIV, p. 1245.
(3) *Inter s. Leon. Epistul.*, xxi.
(4) *Inter s. Leon. Epistul.*, xxv.

Digitized by Google

parlent pas d'un appel quelconque d'Eutychès. Dans l'enquête de 449, le diacre Constantin dépose que, pendant qu'on lisait sa sentence, Eutychès fit appel au concile de l'évêque de Rome, de l'évêque d'Alexandrie, de l'évêque de Jérusalem, de l'évêque de Thessalonique, « *et haec in gestis non sunt inserta* ». Le patrice Florentius, qui a assisté au concile de 448, dépose que, la séance étant levée, au milieu du désordre, Eutychès lui a dit à voix basse qu'il faisait appel au concile de Rome, d'Égypte, de Jérusalem. Le patrice ajoute : J'estimais incorrect que l'évêque Flavien l'ignorât, et en me retirant je le lui rapportai. Basile évêque de Séleucie dit : Au cours de la séance, comme le concile sommait Eutychès de reconnaître les deux natures distinctes après leur union, celui-ci lui répondit : Si l'évêque de Rome et l'évêque d'Alexandrie m'en font un précepte, j'y consens. Mais, ajoute Basile, cette parole n'était pas un appel. Flavien évêque de Constantinople dit : Je n'ai pas entendu Eutychès faire appel, j'en ai été seulement informé après la séance, à l'étage supérieur de l'hospice, par le patrice Florentius. Florentius ajoute : Si des évêques ont entendu Eutychès faire appel, qu'ils le disent. Julien évêque de Kos déclara n'avoir rien entendu de pareil. Autant Seleucus évêque d'Amasée (1).

Eutychès attachait une grande importance juridique à son appel, estimant que Flavien avait commis une lourde faute en refusant d'en prendre acte et en procédant comme si l'appel n'était pas suspensif. Au concile d'Éphèse de 449, le brigandage d'Éphèse, Eutychès insistera sur ce grief. Flavien, dit-il, n'a pas dit un mot de l'appel que je faisais à votre sainteté, « *de appellatione mea ad vestram sanctitatem* » ; Flavien n'a pas voulu attendre le jugement de votre sainteté, « *nihil vestrae sanctitati reservare* » ; Flavien m'a excommunié, déposé de la prêtrise, et après que j'eus fait appel, il a fait afficher la sentence qui me frappait, « *non exspectans vestrae sanctitatis iudicium* » ; il l'a fait souscrire par des moines et par divers évêques, « *cum magis oportuerit ante omnibus pontificibus scribere quos et appellaveram* ». C'est alors que « *per libellos manifesta feci vestrae sanctitati quae subsecuta sunt* » (2).

LES PRÊTRES BASILE ET JEAN (451)

La lettre LXXXVII du pape saint Léon est adressée à l'évêque de Constantinople Anatolios, en date du 19 juin 451.

(1) HARDUIN., t. II, p. 208-209.
(2) *Ibid.*, p. 104-105.

Digitized by Google

Le pape expose que deux prêtres, Basile et Jean, qui « apparemment estoient de l'Eglise de Constantinople », écrit Tillemont (t. XV, p. 624), ont voulu se laver de la tache dont plusieurs ont été atteints par l'impiété soit nestorienne, soit eutychienne. Ces deux prêtres ont eu le louable souci de leur réputation, et, voulant posséder la véritable paix de la foi catholique au milieu des opinions contradictoires de l'erreur, ils n'ont pas reculé devant la longueur du voyage et sont venus s'ouvrir de leur foi auprès du Siège apostolique. Ils ont condamné l'une et l'autre hérésie, déclarant professer sur l'incarnation pas autre doctrine que celle que nous avons apprise et que nous enseignons, avec le secours de l'Esprit saint.

Rien ne dit que les deux prêtres Basile et Jean aient été à Constantinople l'objet d'un jugement, et l'on ne voit pas bien comment ils auraient pu l'être du fait de deux hérésies dont l'une exclut l'autre et inversement. Ils ont voulu se préserver de tout soupçon, « *ad declinandam erroris maculam* » ; ils ont eu « *laudabilem curam... suae aestimationis* » ; ils ont voulu s'assurer la paix de la foi catholique, « *vera catholicae fidei pace gauderent* ». L'étonnant est qu'ils n'aient pas demandé cette assurance à leur évêque, Anatolios, qui avait été ordonné sur la fin de 449, après la mort de Flavien. Nous avons là un indice de l'autorité exceptionnelle qui est attribuée à saint Léon à cette date.

Les deux prêtres sont donc partis pour Rome, « *longinquae peregrinationis labore suscepto* » et ils sont venus à Rome où « *sensum cordis sui in apostolica sede patefecerunt* ». Ils ont apparemment déclaré souscrire de tous points à la doctrine de la lettre de saint Léon à Flavien.

Ils reviennent maintenant à Constantinople porteurs pour Anatolios de la présente lettre. Ils reviennent, dit saint Léon, ils reviennent chez eux, nantis de notre témoignage : « ... *cum testimonio nostro ad propria revertentes* ». Le mot *propria* confirme la supposition de Tillemont que ces deux prêtres sont de Constantinople et qu'Anatolios est leur évêque. Le pape donc garantit à leur évêque la pureté de leur foi, « *testimonio nostro* ».

Ce qui suit présente une difficulté de texte. Les Ballerini lisent : « *Fidenter hortantes ut...* », qui est une leçon appuyée sur une part de la tradition textuelle. Quesnel a lu : « *Fidenter orantes ut...* », leçon moins appuyée par la tradition, mais davantage par le contexte. *Hortantes*, nous exhortons, mais le pape ne dit pas qu'il exhorte. *Orantes*, nous prions, nous demandons avec confiance à Dieu, que ces deux prêtres, dûment en communion avec le Siège apostolique, puissent se réjouir de posséder la faveur de leur évêque : « *Fidenter*

Digitized by Google

orantes ut qui gratia apostolicae communionis ornantur, etiam tuo favore per omnia se gaudeant adiuvari. »

Assurément, nous n'avons pas dans cette lettre de saint Léon une sentence à la suite d'un appel. Nous avons seulement une recommandation, une intercession. L'intérêt du cas consiste en ce que cette démarche du pape à Constantinople a été sollicitée par deux prêtres de Constantinople : le pape s'est enquis de la foi des deux solliciteurs, il s'est fait juge de leur foi, il leur a confirmé la communion apostolique, il leur en donne le témoignage, et il a confiance que l'évêque de Constantinople ne fera aucune difficulté d'accepter ce témoignage.

Paris. P. BATIFFOL.

Digitized by Google

LE TEXTE INTÉGRAL

de la

Traduction du Pseudo-Denis par Hilduin

Parmi les personnalités les plus marquantes de notre Église de France, au IXe siècle, Hilduin, Hincmar de Reims et Scot Erigène brillent d'un vif éclat. Scot Erigène, dont la pleine activité se déploya sous le règne de Charles le Chauve, est surtout célèbre par ses écrits théologiques, en particulier le *De Divisione Naturae* et sa traduction des écrits dionysiens. Hincmar de Reims, ami et bientôt adversaire de Jean Scot, joignit à une activité littéraire, féconde mais moins originale que celle de l'Irlandais, les soucis de charges administratives que ses intrigues ne contribuaient pas à alléger. Mais, à vrai dire, la personnalité la plus vigoureuse, est bien celle d'Hilduin, devenu abbé de Saint-Denis à la fin de 814 ou au début de 815.

Hincmar de Reims n'est qu'un protégé d'Hilduin ; à certaines heures, par exemple à l'époque de l'exil du maître à la Nouvelle-Corvey, en Saxe, il en deviendra le protecteur ; mais c'est toujours dans le sillage d'Hilduin qu'il se meut. A son tour, l'activité de Scot Érigène est souvent en dépendance de l'abbé de Saint-Denis, d'une dépendance de réaction. Dans la question de l'aréopagitisme, Scot combat Hilduin, défendu par Hincmar de Reims. S'il traduit les écrits de l'Aréopagite, c'est pour corriger la version de l'abbé de Saint-Denis. Ce dernier a été vraiment un meneur d'hommes, mêlé à tous les événements politiques de son temps.

Mais ce n'est pas cet aspect d'homme d'action que nous avons voulu envisager, en abordant l'étude de ce personnage. C'est l'écrivain que nous nous sommes proposé de considérer. Dans un premier travail paru dans le *Moyen Age* (1) nous avons cherché à déterminer la part exclusive d'Hilduin dans la formation de l'aréopagitisme. Une seconde étude publiée dans la *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France* (2) nous a conduit à cette conclusion certaine qu'Hilduin était le premier traducteur des écrits du Pseudo-Denis. Mais quel fut le sort de cette traduction ? A-t-elle complètement disparue ? En

(1) P. G. Théry, *Contribution à l'histoire de l'aréopagitisme au IXe siècle*, dans *Moyen Age*, Mai-Août, 1923, p. 111-153.

(2) Idem, *Hilduin et la première traduction des écrits du Pseudo-Denis*, dans RHEF, Janvier-Mars 1923, p. 23-40.

Digitized by Google

connaît-on encore au moins quelques extraits? Comme le P. de Ghellinck l'a montré (1), les *Areopagitica* d'Hilduin contiennent avec les titres des chapitres, un long fragment de la lettre à Démophile, comprenant le récit de la vision de Carpus, et le texte complet de la dixième épître, adressée à Jean l'Évangéliste.

De l'avis unanime des historiens, ce serait là, avec les quelques citations d'Hincmar de Reims, tout ce qui aurait survécu de la traduction d'Hilduin. Le R. P. de Ghellinck, M. Grabmann (2), P. Lehmann (3), les MGH, ne connaissent autre chose.

En réalité, la traduction du *Corpus Dyonisiacum* par l'abbé de Saint-Denis, malgré l'oubli dans lequel la fit tomber très tôt le travail similaire de Scot Érigène, nous est parvenue dans son intégrité, sous une forme anonyme, il est vrai, mais indubitablement authentique. C'est ce que nous voudrions faire connaître par cette présente étude.

Pour mettre en évidence le résultat de nos recherches, nous procéderons par étapes successives.

1. Considérations sur les fragments des écrits de Denis insérés dans les *Areopagitica* d'Hilduin.
2. Identification des citations de Denis, faites par Hincmar de Reims dans son *De Praedestinatione*.
3. Étude du manuscrit 903 [756-757] de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.
4. Étude du manuscrit 15643 de la Bibliothèque Nationale de Paris.
5. Les fragments anonymes des *Areopagitica* dans les manuscrits de traductions dionysiennes.

Ces différentes étapes de notre problème reproduisent le processus analytique qui nous a conduit finalement à découvrir le texte intégral de la première traduction du Pseudo-Denis.

§ 1. — Considérations sur les fragments des écrits de Denis insérés dans les Areopagitica

Pour être fidèle à la pensée de Louis le Pieux et pour donner quelque idée de l'activité intellectuelle du « premier évêque de Paris, du converti de saint Paul », Hilduin consacra les ch. IX-XVII de ses

(1) P. de Ghellinck, *Le mouvement théologique du XIIe siècle*, p. 71-72. Paris, 1914.

(2) M. Grabmann, *Ps.-Dionysius Areopagita in lateinischen Uebersetzungen des Mittelalters*, dans *Beiträge zur Geschichte des christlichen Altertums und der byzantinischen Literatur. Festgabe Ehrhard*, p. 181-182. Bonn, 1922.

(3) P. Lehmann, *Zur Kenntnis der Schriften des Dionysius Areopagita im Mittelalter*, dans *Revue Bénédictine*, 1923, t. III, p. 81-97.

Digitized by Google

Areopagitica aux écrits de Denys l'Aréopagite. S'il passe rapidement sur les quatre grands ouvrages didactiques, la *Hiérarchie céleste*, la *Hiérarchie ecclésiastique*, les *Noms divins*, la *Théologie mystique*, il s'arrête davantage à la correspondance, plus importante pour une biographie. Hilduin résume les quatre épîtres à Caïus, celles à Dorothée, à Polycarpe ; à l'aide de cette dernière épître et peut-être aussi avec quelques renseignements fournis par une tradition orale ou écrite, il compose la lettre à Apollophane ; il nous donne ensuite de larges extraits de l'épître à Démophile et, après un bref aperçu sur la lettre à Tite, le texte intégral du billet adressé par Denys l'Aréopagite à saint Jean l'Évangéliste.

Comme citations explicites des écrits dionysiens dans les *Areopagitica* nous n'avons donc avec les titres de chapitres que les textes de la IXe et de la XIe épîtres. Et encore faut-il bien remarquer que ces extraits ne sont point des citations absolument littérales. Composant un ouvrage personnel, Hilduin ne s'est point cru obligé de rapporter les paroles de Denis aussi rigoureusement qu'il l'a fait, très vraisemblablement, dans sa traduction. Quand il raconte la vision de Carpus, il ajoute au texte de Denis certaines gloses explicatives qui donnent à son récit une allure vivante et un caractère concret, qu'il n'aura point dans la version de Scot Érigène. Au début du récit de cette vision de Carpus (1) par exemple, le texte grec s'exprime ainsi : ἡ λύπη δὲ ἦν, ὅτι (2) qu'il faudrait traduire littéralement : *Tristitia autem erat* (3) ; Hilduin dit avec plus de clarté : *Causa autem erat ipsius tristitiae* (4). Il marquera que c'est au cours de la conversation que Carpus fut amené à raconter sa tristesse (5) ;

(1) Ce récit se trouve dans l'épître à Démophile. Denis rapporte que, se trouvant un jour en Crète, il reçut l'hospitalité chez Carpus, personnage très pieux et très contemplatif. Or, Carpus lui raconta qu'il avait éprouvé dans sa vie un profond chagrin, un infidèle ayant une fois ramené au paganisme un nouveau converti. Le Crétois, au lieu de prier pour les deux pécheurs, s'était indigné et il avait demandé au Seigneur de les foudroyer. Or, tandis que l'infidèle et l'apostat se tenaient, tout tremblants, sur le bord de l'abîme, Carpus aperçut Jésus-Christ, ému de compassion, qui lui dit : « Carpus, lève la main et frappe moi désormais, car je suis prêt à mourir encore une fois pour le salut des hommes ».

(2) PG, t. III, 1097 C ; GUILLAUME MOREL, *Dionysii Areopagitae opera*, p. 462. Paris, 1552.

(3) C'est ainsi que Scot Érigène a traduit ce texte grec. PL, t. CXXII, 1187 A.

(4) PL, t. CVI, 35 C.

(5) PL, *ibid.* « Conferentibus namque nobis quaedam ad indicem. » Le texte grec dit seulement ἔλεγεν οὖν, PG, t. III, 1097 C. Cfr SCOT, PL, t. CXXII, 1187 A.

Digitized by Google

c'est pour le consoler, ajoute-t-il (1), que Denis lui conseilla de prier pour le malheureux néophyte ; et quand Carpus voit sa maison se partager par le milieu et lui-même rester en plein air, Hilduin prend soin de nous avertir que tout cela se passe dans un ravissement (2).

On chercherait vainement ces gloses dans la traduction postérieure de Scot Érigène, précisément parce que ce sont des gloses ; et il est très probable qu'Hilduin, dans sa propre traduction, ne les a point non plus conservées.

Mais dans les *Areopagitica*, Hilduin est plus libre et il ne se fait point scrupule de gloser le texte dionysien. Qu'on lise encore pour s'en rendre compte le texte de l'apparition du Christ qui clôt l'épître à Démophile.

PG, t. III, 1100 C ; G. MOREL, p. 465	HILDUIN, PL, t. CVI, 36 C
Τὸν δὲ Ἰησοῦν, ἐλεήσαντα τὸ γιγνόμενον, ἐξαναστῆναί τοῦ ὑπερουρανίου θρόνου καὶ ἕως αὐτῶν καταβάντα καί χεῖρα ἀγαθὴν ὀρέγειν, καί τοὺς αγγέλους αὐτῷ συνεπιλαμβανομένους, ἄλλον ἄλλοθεν ἀντέχεσθαί τοῖν ανδροῖν καὶ εἰπεῖν τῷ Καρπῷ τὸν Ἰησοῦν.	Sed Jesum benignum intuitus est, miserantem super peccatores qui torquebantur, et exurgentem illum de coelesti throno, ac descendentem usque ad illos et manum benignam in tormentis positis porrexisse ; moxque angelorum multitudines, qui cum eo descenderant, coacceperunt illos de utraque parte in qua stabant dum torquerentur, quando eis manum porrexit benignus Jesus et eruerunt illos. Et conversus ad Carpum Jesus, dixit ei.

Étant donné le petit nombre et le caractère des citations dionysiennes dans les *Areopagitica*, il serait donc téméraire de vouloir porter un jugement de valeur sur la traduction d'Hilduin. Nous nous bornerons par conséquent à quelques remarques lexicographiques, de peu d'importance apparemment, mais qui, en réalité, nous permettront de résoudre d'autres problèmes que nous aurons bientôt à envisager.

Il est curieux par exemple de noter que les trois premiers traducteurs de Denis au moyen âge, Hilduin, Scot Érigène, au IXe siècle, Sarrazin au XIIe ont eu chacun leur manière propre de rendre le terme ἀγαθός. Sarrazin le traduit par *bonus*, Scot Erigène, par *optimus*, et Hilduin le rend de préférence par *benignus*. Qu'on se rapporte au dernier texte que nous avons cité. Nous lisons dans le grec χεῖρα ἀγαθήν. Scot traduit : *manum optimam* (3), et Hilduin,

(1) PL, *ibid.* « Quem consolans suasi ei, etc. » Voir PG, t. III, 1097 C.

(2) PL, *ibid.*, 36, A. « Quod cum hoc dixisset, statim est raptus in spiritu ». Voir PG, t. III, 1100 A.

(3) PL, t. CXXII, 1188 A.

Digitized by Google

manum benignam (1). Dans l'épître à Jean l'Évangéliste, Scot Érigène rend le texte grec τοῦ ἀγαθοῦ θεοῦ (2), par *optimi Dei* (3), et l'abbé de Saint-Denis, par *benigni Dei* (4).

Nous trouvons dans la version de Scot de très nombreux exemples de cette traduction, et d'autres aussi dans les extraits dionysiens insérés dans les *Areopagitica* d'Hilduin. Mais il suffit de remarquer que le terme *benignus* pour rendre ἀγαθός est caractéristique de la version de l'abbé de Saint-Denis. Notons encore que ce dernier traduit les verbes ἐνεχείρει, ἐπιχειροῦντες par *inchoare* (5) ; Scot les traduira par *conare* (6). De plus, si nous en jugeons par le titre des Ve et VIe chapitres de la *Hiérarchie céleste*, Hilduin aurait adopté, comme fera plus tard Sarrazin, le terme *substantia* (7) pour traduire le mot οὐσία. Scot Érigène le rendra toujours par *essentia* (8). Ἔρος, qui est rendu dans la version de l'Irlandais par *amor*, est traduit dans Hilduin par *cupiditas* (9). En comparant les citations de Denis

(1) PL, t. CVI, 36 C.

(2) PG, t. III, 1120 A.

(3) PL, t. CXXII, 1194 A.

(4) PL, t. CVI, 37 D.

(5) PL, *ibid.*, 35 C. « Qui (Carpus) non inchoabat sanctas mysteriorum consecrationes, nisi prius ei ostenderetur de superius propitia visio, oranti ante oblationem sanctissimi sacrificii ». Le texte grec porte ces mots « Καὶ γοῦν οὐδὲ ταῖς ἁγίαις... ἐνεχείρει, μὴ πρότερον αὐτῷ κατὰ τὰς προτελείους εὐχὰς ἐφάνη, καὶ εὐμενοῦς, ὁράσεως ἐπιφαινομένης ». (PG, t III, 1097 B-C ; G. Morel, p. 462). Voir aussi Hilduin, PL, *ibid.*, 35 B et PG, *ibid.*, 1097 A.

(6) PL, t. CXXII, 1186 C, 1187 A.

(7) PL, t. CVI, 29 C. « Quinto, cur omnes coelestes substantiae in commune angeli dicuntur; sexto, quis est primus coelestium substantiarum ornatus ». Dans ces deux textes, le grec porte οὐσίαι (PG, t. III. 196 A ; 200 B).

(8) Le langage est beaucoup plus stéréotypé au IXe siècle qu'au XIIIe, parce que, en général, les glossaires sont moins riches. Le mot choisi au début d'un travail pour rendre un terme grec, est conservé presque invariablement jusqu'au bout de l'ouvrage. D'où la facilité relative d'établir le vocabulaire des écrivains du haut moyen âge, et l'importance qu'il y a à déterminer le lexique de chaque auteur pour résoudre les questions d'attribution et d'authenticité. Ainsi, dans la version de Scot, on ne trouve jamais le mot *substantia* pour traduire οὐσία, pas plus que le mot *benignus* ou *bonus*, pour traduire ἀγαθός. Ces remarques, résultats de multiples comparaisons, peuvent servir de critère quasi-infaillible. Par exemple, à une simple lecture du début du commentaire sur la *Théologie mystique*, attribué à Scot Érigène : *Trinitas supersubstantialis et superdea et superbona* (PL, t. CXXII, 270 A ; cfr PG, t. III, 997 A), nous pouvons conclure que cette œuvre n'est point authentique (voir notre étude sur ce sujet dans la *Vie spirituelle*, *supplément*, mars 1923).

(9) PL, t. CVI, 31 A : De benigno, de luce, de bono, de cupidate ; le texte grec dit : περὶ ἀγαθοῦ, φωτός, καλοῦ, ἔρωτος, PG, t. III, 693 A.

Digitized by Google

faites par Hilduin, à la version de Scot, nous pouvons donc établir que les termes *benignus, cupiditas, substantia, inchoare*, font partie du lexique et de la langue propres à l'abbé de Saint-Denis.

La lecture attentive des *Areopagitica* nous permet aussi de faire quelques remarques sur la façon étrange dont Hilduin traduisit certains textes de Denis. Dans son épître à Démophile, le pseudo-Aréopagite dit entre autres choses que ceux qui n'ont point eu le désir de faire le bien, n'auront jamais la paix avec Dieu et avec eux-mêmes et qu'après leur mort, ils vivront avec les cruels démons : *καὶ μετὰ θάνατον ἅμα τοῖς ἀνημέροις* (1). Et Hilduin nous donne de ce dernier texte la traduction suivante : *et post mortem cum domesticis suis doemonibus erunt* (2). Au lieu de *ἀνήμεροις*, il a lu *ἡμέροις*, sans le préfixe négatif. De plus, dans les *Noms divins*, au ch. IIIe, Denis nous rapporte que les apôtres, parmi lesquels il mentionne Jacques et Pierre, qu'accompagnaient Hierothée et lui-même, se réunirent à Jérusalem pour contempler le corps sacré qu'avait produit la vie et porté Dieu, *ἐπὶ τὴν θέαν τοῦ ζωαρχικοῦ καὶ θεοδόχου σώματος συνεληλύθαμεν* (3).

Nous aurons l'occasion de revenir ailleurs longuement sur l'exégèse de ce texte ; portons seulement ici notre attention sur la version d'Hilduin : « ... *in quo ostendit se apud sanctam civitatem penes sepulchrum Jesu, vitae principis* (4). Un peu plus tard Scot traduira : *In visionem vitam inchoantis et Deum recipientis corporis convenimus* (5). Il y a lieu de remarquer, dans le travail de l'abbé de Saint-Denis, la traduction de *ζωαρχικοῦ* non point par *vitam inchoantis*, mais par *vitae principis* ; mais ce qu'il faut surtout noter c'est qu'Hilduin au lieu de lire *σῶμα*, *corpus*, a lu *σῆμα*, *sepulchrum*. C'est là une particularité, dont nous verrons plus tard l'importance, de la version de l'abbé de Saint-Denis.

Par l'analyse des rares extraits dionysiens donnés dans les *Areopagitica*, on peut donc dégager quelques termes caractéristiques de la version d'Hilduin. Nous avons signalé les mots : *benignus, substantia, cupiditas, inchoare, vitae principis, sepulchrum, domesticis*. C'est peu de chose, sans aucun doute ; mais ces remarques lexicographiques vont cependant nous permettre d'identifier les citations de Denis que nous trouvons dans le *De Praedestinatione*.

(1) PG, t. III, 1097 A.
(2) PL, t. CVI, 37 B.
(3) PG, t. III, 681 C ; G. Morel, p. 281.
(4) PL, t. CVI, 30 D.
(5) PL, t. CXXII, 1127 D.

Digitized by Google

§ 2. — Identification des citations de Denis faites par Hincmar de Reims, dans son « Praedestinatione »

Dans cet ouvrage, Hincmar de Reims cite cinq fois les œuvres de Denis : la *Hiérarchie céleste* (1), la *Hiérarchie ecclésiastique* (2), les *Noms divins* (3) et l'*Epître à Démophile* (4).

Comme ces citations ne sont point absolument littérales et surtout comme l'archevêque de Reims ne nous précise pas la version qu'il a suivie, il y lieu de rechercher d'après quel traducteur Hincmar cite les ouvrages dionysiens. Ce n'est point là une étude oiseuse ; nous allons en saisir immédiatement la répercussion sur la chronologie des écrits de Scot Érigène.

C'est en effet pour fixer cette chronologie que Traube fut amené à traiter dans les MGH le problème particulier des citations d'Hincmar. Il prend comme exemple la citation du ch. XVe de la *Hiérarchie céleste* et met en parallèle le texte grec, le texte latin d'Hincmar et celui de Scot Érigène (5).

Graeci (PG, III, 329)	*Latini secundum Hincmarum* (PL, CXXV, 313)	*Latini secundum Iohannem* (PL, CXXII, 1065)
τὸ γὰρ αἰσθητὸν πῦρ ἔστι μὲν ὡς εἰπεῖν ἐν πᾶσι καὶ διὰ πάντων ἀμιγῶς φοιτᾷ καὶ ἐξήρηται πάντων καὶ	de sensuali enim igne est dicere, in omnes et per omnes immiste venit et praecellit om-	ignis enim sensibilis est quidem, sic dicendum in omnibus et per omnia clare venit et removetur

(1) PL, t. CXXV, 313 B. *De Praedestinatione dissertatio posterior*, ch. XXXIII, cite ch. XV de la *Hiérarchie céleste*.

(2) *Ibid.*, 226 B-C. *De Praed.*, ch. XXIV, cite *H. Eccl.*, ch. II : « Et in libro de Ecclesiastico principatu, cap. secundo : « Hierarchas quidem unus quisque, Dei assimilatione omnes homines volens salvare, et ad agnitionem veritatis venire, praedicat omnibus vera Evangelia. *Quanti*, inquit enim, *acceperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri credentibus in nomine ejus* (Joan. I, 12). Si quis ergo discedit a vero lumine, aut de intellectualibus spontaneo arbitrio malitiae cupiditate concludens naturaliter inspersas sibi adilluminari virtutes per seipsum se destruet. » Cfr *Ibid.*, 287 A, *De Praed.*, ch. XXVIII, cite *H. Eccl.*, ch. III : « Et sanctus Dionysius in libro de ecclesiastico principatu, cap. 3 : « Pro omnibus enim thearchica beatitudo, etsi benignitate divina procedit ad participantium ejus divinorum communionem : sed non foris secundum substantiam immobilis stationis et stabilitatis fit. » Cette dernière citation est répétée au ch. XXXIII. PL, *ibid.*, 313 B.

(3) *Ibid.*, 225 B, *De Praed.*, chap. XXV, cite *De Div. Nom.*, ch. III.

(4) *Ibid.*, cite de larges extraits de l'épître à Démophile, que nous allons étudier.

(5) *Mon. Germ. hist., Poet. lat.*, t. III, p. 52.

Digitized by Google

παυφαὲς ὄν, ἅμα καὶ ὡς κρύφιον · ἄγνωστον αὐτὸ καθ' αὐτὸ μὴ προκειμένης ὕλης εἰς ἣν ἀναφαίνοι τὴν οἰκείαν ἐνέργειαν · ἄσχετόν τε καὶ ἀθεώρητον, αὐτοκρατητικὸν ἁπάντων καὶ τὰ ἐν οἷς ἂν ἐγγένηται πρὸς τὴν οἰκείαν ἄγον ἐνέργειαν · ἀλλοιωτικόν, μεταδοτικὸν ἑαυτοῦ πᾶσι τοῖς ὁπωσοῦν πλησιάζουσιν.	nibus et omnibus lucens cum sit, simul est et sicut occultus ; ignotus ipse a se non in porro iacenti materie ostendens propriam operationem ; innumerabilis et invisibilis neque tenibilis et omnes in quibus fit ad suam operationem mutans ; tradalis (?) sui ipsius omnibus sibi approximantibus.	omnibus et lucidus est simul et quasi occultus ; incognitus ipse per se ipsum non accumbente materia, in quam propriam manifestet actionem ; immensurabilisque et invisibilis per se ipsum, potens simul omnium et quaecunque in eis sunt fiunt ad actionem propriam ; mobilis, tradens se ipsum omnibus quoquo modo proximantibus.

Constatant entre les citations d'Hincmar et le texte correspondant de Scot certaines ressemblances et certaines divergences, Traube en conclut que l'auteur du *De Praedestinatione* cite Denis sans doute d'après la version de Scot — ce qui explique les ressemblances — mais d'après une première rédaction (1), ou plus vraisemblablement avant les corrections d'Anastase — ce qui explique les divergences avec notre texte actuel de la traduction d'Érigène. Or, comme le *De Praedestinatione* fut composé en 859/860, il faut donc en déduire que la traduction de Jean Scot est achevée à cette époque. Tel est le raisonnement de l'érudit allemand.

Comme nous n'avons point pour but d'étudier maintenant la chronologie des écrits de Scot, il nous suffira dans ce travail sur Hilduin de montrer que le moyen terme utilisé par Traube ne saurait être admis et qu'Hincmar de Reims cite Denis non pas d'après la version de Scot à quelque état qu'on la suppose, mais d'après la traduction d'Hilduin.

Ce qui frappe, en effet, à première vue dans ces citations du *De Praedestinatione*, c'est moins les ressemblances avec la version de Scot que les divergences ; on se rend compte immédiatement qu'il s'agit de deux œuvres d'origine différente et qui ne peuvent avoir le même auteur. De plus, on s'aperçoit à une lecture réfléchie que le vocabulaire de ces citations dionysiennes n'a rien de commun avec celui de l'Irlandais, et qu'il possède au contraire toutes les particularités de celui d'Hilduin.

(1) Traube écrit, *ibid.*, p. 520, n. 3, encore au sujet d'Hincmar : « In eodem scripto, saepius laudat Dionysium Areopagitam tum a Iohanne translatum, sed nondum, opinor, divulgatum. » Même si Traube n'avait pris soin de nous le dire, on aurait bien supposé que c'était une opinion et purement gratuite. Nous montrerons en son lieu que le travail de l'éditeur des *Carmina Ioannis Scotti* n'est point exempt de nombreuses et graves erreurs.

Digitized by Google

Comme son maître Hilduin, Hincmar appelle la *Hiérarchie ecclésiastique*, *liber de ecclesiastico principatu;* de même, c'est par le mot *substantia*, qu'est rendu dans ses citations dionysiennes le terme ὡσία (1) : Scot dit toujours *essentia;* nous retrouvons aussi la traduction de ἔρος par *cupiditas* (2); c'est aussi *benignus*, et non point *optimus* ou *bonus* qui traduit ἀγαθός (3); en un mot le vocabulaire de ces citations est sans aucun doute le vocabulaire d'Hilduin ; mais de plus, quand Hincmar raconte la réunion des apôtres à Jérusalem, il ne le fait point d'après Scot, mais bien d'après l'interprétation d Hilduin dont il reproduit la traduction de ζωαρχικοῦ par *vitae principis* et la confusion de σῆμα et de σῶμα, *sepulchrum* et *corpus* (4).

L'erreur d'Hilduin signalée plus haut, à propos de ἀνήμεροις se retrouve aussi dans Hincmar (5). Mais nous avons plus encore. Hincmar cite un large extrait de l'épître à Démophile que nous lisons dans les *Areopagitica*. En tenant compte toutefois de ce fait que les deux auteurs ne reproduisent point le texte dionysien d'une façon absolument littérale, il ne sera pas difficile de reconnaître dans la citation d'Hincmar la traduction de son maître et bienfaiteur, l'abbé de Saint-Denis.

HILDUIN PL, CVI, 34-35	HINCMAR PL, CXXV, 225-226	SCOT PL, CXXII, 1186
Non habemus, inquit, pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris, sed ipse innocens, et misericors, non erumpet, neque clamabit. Mitis enim est et propitiatio pro peccatis nostris. Quapropter non recipiemus, o Demophile, tuos zelantes impetus etiamsi decies millies resumas Phineem et Eliam, cum audierimus illa quae placebant et discipiebant benigno Jesu a discipulis ejus qui fuere in carnis commoratione parti-	Non habemus namque pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris, sed et innocens est et misericors et non erumpet neque clamabit, et ipse mitis et propitiatio est peccatorum nostrorum. Quapropter non recipiemus tuos zelantes impetus, etiamsi decies millies reaccipies Phineem et Eliam, ipsa audientes quae non placebant Je-	Non habemus summum sacerdotem non potentem compati infirmitatibus nostris, sed et sine malitia est et misericors. Non contendet neque clamabit et ipse mansuetus, et ipse propitiatio est de peccatis nostris. Itaque non recipimus tui non zelandos motus, neque si multoties recipias Phinees et Eliam. Haec enim audiente Jesu, non

(1) PL, t. CXXV, 287 A ; Voir PG, t. III, 429 A.
(2) PL, *ibid.*, 226 C ; Voir PG, *ibid.*, 400 A.
(3) PL, *ibid.*
(4) PL, t. CVI, 225 B : « Qui cum beato Petro et Iacobo fratre Domini aliisque quamplurimis sanctissimis Christi discipulis, Hierosolymis apud sepulchrum vitae principis, velut ipse in libro de Divinis Nominibus narrat... »
(5) PL, t. CVI, 226 B : « ... post mortem simul cum domesticis suis erunt doemonibus ».

Digitized by Google

cipes mansueti et benigni ipsius spiritus. Docere enim, non cruciare, oportet ignorantes, sicut et coecos non cruciamus sed manu ducimus. Benignus namque errantem inquirit, et refugientem vocat, atque vix inventum in humeris tollit. Qui et refugientibus cupide jungitur, et non dedignatur dedignari a se rejicientibus et sine causa provocantes se tolerat et ipse excusat. Imo promittit mederi eos et appropinquantibus sibi praeoccurrit et obviat et totus complectens... Quicumque igitur inique agere aut benefacere incipiunt, illos spiritus benignitate aut malitia sociant, quorum voluntatem facere inchoant.	su, a discipulis qui tunc erunt mansueti et benigni spiritus participes Christus in mentibus benignes sit, errantem inquirat et refugientem advocet. et vix inventum in humeris tollat. Non deprecor, non male istud de nobis ipsis consiliemur, neque in nos ipsos impellamus gladium. Quicumque enim inique agere, aut quicumque e contrario bene agere inchoant illos angelos, quorum voluntatem faciunt, sibi aut malitia aut benignitate consociant...	placebant mites tunc et optimi spiritus participes discipuli. Etenim sacratissimus noster mirabilis ordinatur in mansuetudine docet oppositos doctrinae Dei. Doceri enim non puniri oportet ignorantes : sicut et coecos. . . . . Quod quidem injuste facere quosdam, sive e contrario benefacere conantes, illi quidem non semper egerunt quae valuerunt. Sibimet autem malitiam aut bonitatem consociantes...

La brève analyse que nous avons faite précédemment du vocabulaire d'Hilduin n'était point inutile ; elle nous a permis de reconnaître avec certitude, dans le *Liber De Praedestinatione*, des extraits de la première version dionysienne (1). Si cette détermination fait évanouir une des bases sur lesquelles Traube édifiait sa chronologie des œuvres de Scot, elle confirme par contre notre opinion sur la version totale des écrits dionysiens par Hilduin.

(1) Les quelques citations de Denis insérées dans les Actes du concile national de Paris sur les images en 825 (cfr MANSI, t. XIX, col. 452) seraient-elles aussi l'œuvre d'Hilduin ? Ces citations ne sont évidemment pas des extraits de la première traduction de Denis, puisque celle-ci fut faite sur le manuscrit apporté en France par les légats de Michel le Bègue, en 827, deux ans après le concile de Paris. Stiglmayr conjecture que pendant son séjour à Rome en 823, séjour qui nous est attesté par nombre de témoignages contemporains, « Hilduin aurait traité de la traduction des œuvres de l'Aréopagite, avec les mêmes Grecs auxquels il dut ses sources biographiques, sinon avec les traducteurs du concile de Nicée ». (DE GHELLINCK, *Le mouvement théologique du XIIe siècle*, p. 72.) Mais le texte de l'épître à S. Jean cité au concile de Paris est bien éloigné et de la construction et du vocabulaire du passage correspondant que traduira Hilduin quelques années plus tard ; d'autre part ce texte et celui de la *Hiérarchie céleste* : *De Celesti Militia*, sont déjà utilisés exactement dans les mêmes termes dans la lettre du pape Adrien I à Charlemagne, au sujet du concile de Nicée, 787 (cfr MANSI, t. XIII, col. 777, actio 4^a). Les citations ont les mêmes coupures (après praefulgi) et les quelques variantes qu'on peut relever proviennent de divergences de

Digitized by Google

§ 3. — Étude du ms. 903 [756-757] de la Bibliothèque Royale de Bruxelles

Nous pouvons considérer comme établis les résultats précédents, sur la version totale des écrits dionysiens par Hilduin et de l'identification des citations d'Hincmar. Pendant longtemps nous avons même cru que c'étaient les seuls résultats auxquels nous pouvions prétendre. C'est en faisant l'inventaire méthodique des manuscrits dionysiens dont nous publierons le catalogue, que nous avons découvert dans un manuscrit de la Bibl. Royale de Bruxelles le texte de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*, d'après la traduction d'Hilduin.

Ce manuscrit de Bruxelles, 756-757, portant le numéro 903 dans le catalogue Van den Gheyn, est du xve siècle. Son contenu se divise à première vue en deux parties inégales qu'il importe d'étudier séparément : les prologues et le texte en quadruple version de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

La première partie ne comprend que les feuillets 7-11 ; et on y lit un ensemble de pièces accessoires, que nous retrouvons pour la plupart dans un grand nombre de manuscrits. Il y a d'abord les vers adressés par Jean Scot Érigène à Charles le Chauve (1), la lettre *Gloriosissimo* (2), la poésie du même traducteur en l'honneur de saint Denis (3) et enfin le prologue général de Scot aux quatre livres de l'Aréopagite (4). Primitivement ce prologue était adjoint, semble-t-il, à la lettre *Gloriosissimo*, mais il en fut bientôt détaché pour servir de préface particulière à chacun de ces écrits dionysiens.

lecture (p. ex. iniqui, Mansi, t. XIII, 777, au lieu de inquit, *ibid.*, XIV, 452) (cfr aussi le texte du ch. I, de la *H. Eccl.*, Mansi, t. XIV, 419, dont le ive concile de Constantinople se servira de nouveau pour établir la valeur, dans l'Église, du témoignage de la tradition (Mansi, t. XVI, 160 B). D'où nous croirions plus volontiers, avec de Ghellinck (*Op. cit.*, p. 72) que ces citations de l'Aréopagite qui n'ont aucun rapport littéraire avec la version d'Hilduin, sont l'œuvre des premiers traducteurs du concile de Nicée. Plus tard, vers 870, Anastase le Bibliothécaire, pour justifier sa nouvelle version, les qualifiera en ces termes : « non quod ante nos minime fuerit interpretata, sed quod interpres pene per singula relicto utriusque linguae idiomate, adeo fuerit verbum e verbo secutus, ut quid in eadem editione intelligatur aut vix aut numquam possit adverti. . » (PL, t. CXXIX, col. 195 R).

(1) PL, t. CXXII, 1029-1030. « Hanc libam sacro Graecorum... sumitur uva ferax ».

(2) *Ibid.*, 1031 A-1033 B. « Valde quidem admiranda... lector studiosus ingrediatur ».

(3) *Ibid.*, 1037-1038. « Lumine siderio Dionysius... mystica dicta docent ».

(4) *Ibid.*, 1033 B-1036 A. « Primus itaque liber... per excellentiam essentiae recurrere ».

Digitized by Google

Au fol. 8 v°, le scribe, après un très bref intervalle, transcrivit quelques lignes d'un auteur inconnu de lui, ou plus vraisemblablement qu'il a confondu avec Scot Érigène. Ces lignes se présentent comme une seconde préface à la *Hiérarchie céleste* : « *Magnus Ariopagite Dionysius antiquorum pater et doctor venerabilis, postquam a beato paulo apostolo* (1) *ab errore paganorum et cultu ydolorum ad viam veritatis et rectam fidei christianae scientiam conversus est et ab eodem atheniensium civitate ordinatus episcopus scripsit ad beatum Timotheum ephesiarum episcopum, suum atque condiscipulum divino usus stilo fulgurante sermone, se ejusdem panis verbo quo vivunt angeli repletum ostendens, de celesti principatu id est de ordinibus angelorum insigni eloquencia, sicut revera is qui in celo os suum posuerat, cum de celestibus loquebatur, ubi corde et conversacione degebat, hec per sequencia capitula sufficientissima disserens.* » Ce second prologue nous le retrouvons, mais toujours anonyme, dans d'autres manuscrits dionysiens : par exemple à la Bibliothèque Nationale de Paris, ms. 15629, fol. 1 ; 17341, fol. 1 ; 18105, fol. 29 v° ; à la Bibl. Municipale de Troyes, ms. 841, fol. 1 ; à la Bibl. Municip. de Bruges, ms. 160 ; à la Bibliothèque Vaticane, ms. 176, 177.

Dans les collections des commentaires des deux Hiérarchies qui se répandent à la fin du XIIIe siècle et au XIVe (2), ce prologue anonyme occupe ordinairement la première place. Et c'est à bon droit, car c'est en réalité le plus ancien que nous possédions. Nous en lisons le texte (3) au ch. IXe du *Post beatam ac salutiferam*, composé en 825 par Hilduin, sur l'ordre de Louis le Pieux. Cette pièce est donc sans aucun doute l'œuvre de l'abbé de Saint-Denis. Elle servait de préface à sa traduction de la *Hiérarchie céleste ;* et il l'inséra quelque temps après, dans sa Passion de Denis. On n'en connaissait plus l'origine même avant le XIIe siècle et si on la transcrit fréquemment, c'est toujours sous forme anonyme.

Les feuillets 8 v°-9 v° de notre manuscrit 756-757, contiennent la célèbre épître *Inter Caetera* (4). Elle fut adressée à Charles le Chauve

(1) Hincmar de Reims, dans un opuscule dirigé contre Hincmar de Laon, écrit : « *B. Dionysius Areopagites antiquus scilicet et venerabilis pater sicut didicit a Paulo apostolo, qui raptus usque ad tertium coelum...* ». PL, t. CXXVI, 325 D. Voir aussi PL, t. CXXV, 225 A-B.

(2) Voir notre étude sur le commentaire de la *Hiérarchie céleste* par Jean Sarrazin, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 1922, p. 76 en particulier.

(3) PL, t. CVI, 29 A-B, contient le prologue que nous étudions, sauf le début, qui est résumé dans le ch. VIIIe du *Post beatam ac salutiferam*, PL, *ibid.*, 28 C-29 A.

(4) PL, t. CXXII, 1025.

Digitized by Google

par Anastase le Bibliothécaire de l'Église de Rome, sous le pape Nicolas Ier, au sujet de la version de Scot Érigène. Nous étudierons ailleurs le contenu, l'importance et la diffusion de ce document. Considérons seulement pour l'instant la place qu'il occupe dans le manuscrit de Bruxelles. Il vient après la lettre *Gloriosissimo* de Scot et le prologue général de ce dernier. Or cette place n'est point normale. Primitivement, l'épître *Inter Caetera* se trouvait en tête des manuscrits de versions dionysiennes, issus de l'exemplaire d'Anastase. C'est l'ordre suivi, par exemple, dans les manuscrits 1618, 1619, 2612, 15629, 15687, 17341, 18105 de la Bibl. Nat. de Paris. Si donc le manuscrit 756-757 adopte un ordre différent, ce n'est point sans raison. Quelle est cette raison ? Le copiste, nous l'avons vu, ne connaît pas le prologue *Magnus Ariopagite*, comme œuvre personnelle d'Hilduin. Il le rattache à celui de Scot. D'autre part, il veut visiblement donner une préface particulière à chacune des quatre versions qu'il a dessein de transcrire. N'en ayant plus pour la seconde version, puisqu'il l'a jointe à celle de Scot, il ne trouve rien de mieux que de reproduire la lettre d'Anastase.

Et ce choix se comprend. Cette lettre traitait des ouvrages de Denis ; de plus on la trouvait dans un grand nombre de manuscrits dionysiens. Le scribe ne pensait point que la présence de cette lettre poserait plus tard un problème d'attribution littéraire et que d'autre part la place qu'elle occupe dans le manuscrit, contribuerait à le résoudre. Mais comme nous avons identifié le second prologue *Magnus Ariopagite*, et reconnu l'embarras du scribe, nous constatons par là même que la lettre *Inter Caetera* est hors de propos et que c'est par ignorance et pour combler une lacune supposée, qu'il a été transcrit dans ce recueil de versions dionysiennes. Il brise d'ailleurs l'harmonie du manuscrit puisqu'il constitue une cinquième préface, alors qu'il y a seulement quatre versions. Il importe pour notre analyse ultérieure de ne point perdre de vue ce résultat.

Enfin les feuillets 9 v°-10 v°, 10 v°-11, du manuscrit de Bruxelles reproduisent le prologue d'Ambroise Traversari (1) et celui de Jean Sarrazin (2) à la *Hiérarchie céleste* du Pseudo-Denis.

Si nous écartons la lettre *Inter Caetera* d'Anastase le Bibliothécaire, nous avons donc dans la première partie de notre manuscrit quatre prologues de version dionysienne : ceux de Scot Érigène, d'un

(1) Voir *Opera Dionysii Carthusiani*, t. XV, p. 311-313. Tournai, 1902. « *Nobilitatem generis divitiarumque copiam... sinceritas dogmatum istud ostendit* ».

(2) *Ibid.*, p. 285-286. « *Quoniam prudentiae vestrae... transferam poteris impetrare* ».

Digitized by Google

anonyme en qui nous avons reconnu Hilduin, d'Ambroise Traversari, le Camaldule, et de Jean Sarrazin. Comme on le voit, l'ordre chronologique n'est point respecté : Hilduin est placé après Scot, et le Camaldule, du XIVe siècle avant Jean Sarrazin du XIIe.

Abordons maintenant l'étude de la seconde partie du manuscrit qui comprend les feuillets 12 v°-130. Nous y trouvons quatre versions de la *Hiérarchie céleste* (fol. 12 v°-67) et de la *Hiérarchie ecclésiastique* (fol. 69 v°-138) (1). Ces versions sont disposées sur quatre colonnes en regard et correspondent aux prologues de la première partie : dans la première colonne, est transcrite la traduction de Scot Érigène, dans la troisième, celle d'Ambroise Traversari, et dans la dernière, celle de Sarrazin. Dans la marge supérieure, en face de chacun de ces trois textes, le copiste a écrit les noms de *Scoti*, *Ambrosii*, *Iohannis*. Mais en face du texte transcrit dans la seconde colonne, nous ne lisons aucun nom d'auteur. Dans ce manuscrit 756-757, la seconde version est anonyme. Peut-on cependant en déterminer l'auteur avec précision ? Van den Gheyn, dans son catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, se fondant sans doute sur la lettre *Inter Caetera*, attribue cette seconde traduction à Anastase le Bibliothécaire qu'il désigne par le nom de Pseudo-Anastase ; ce qui prouve qu'il n'était point très rassuré sur cette attribution. Et en effet, ce ne peut être l'œuvre du bibliothécaire de Nicolas Ier.

Quoi qu'en pensent certains érudits allemands, Anastase n'a jamais fait aucune traduction nouvelle des écrits dionysiens, et sa correction de la version de Scot Érigène n'affectait que de rares passages. Nous n'insistons pas ici sur ce point, devant y consacrer une étude spéciale. Dans ces conditions, il faut imposer à nos recherches une nouvelle orientation. Nous avons remarqué, d'une part, que la lettre *Inter Caetera* avait été introduite dans le manuscrit 756-757 par un scribe ignorant, et d'autre part, que l'ordre des versions correspondait à celui des prologues : la version anonyme de notre manuscrit correspond au prologue anonyme. Or comme cette préface *Magnus Ariopagite* est l'œuvre d'Hilduin, le texte anonyme de la deuxième colonne ne représenterait-il pas lui aussi l'œuvre de l'abbé de Saint-Denis, sa version intégrale de la *Hiérarchie céleste ?*

Le seul examen externe du manuscrit nous invite à répondre par l'affirmative. L'étude directe du texte, qu'il nous faut maintenant entreprendre, va nous apporter à son tour d'autres éléments de solution.

(1) Les feuillets 67 v°-69 v° sont blancs.

Digitized by Google

Lisons d'abord une page comparée de la version anonyme et de la traduction de Scot, avec le texte grec en regard.

PG, t. III, 120 A-121 A	*Scot Erigène* PL, t. CXXII, 1035 B	*Version anonyme* B. R. Bruxelles, 756-57, fol. 12 v°
Ὅτι πᾶσα θεία ἔλλαμψις, κατὰ ἀγαθότητα ποικίλως εἰς τὰ προνοούμενα προϊοῦσα, μένει ἁπλῆ· καὶ οὐ τοῦτο μόνον, ἀλλὰ καὶ ἑνοποιεῖ τὰ ἐλλαμπόμενα.	Quoniam omnis divina illuminatio secundum bonitatem varie in praevisa proveniens manet simpla, et non hoc solum, sed et unifica-illuminata.	Quia omnis divinus splendor secundum benignitatem varie in providentibus procedens manet simplex. Et non hoc tantum sed coadunat illa que splendorem accipiunt.
	B. R. Bruxelles, 756-57, fol. 12 v°	
Πᾶσα δόσις ἀγαθή, καὶ πᾶν δώρημα τέλειον ἄνωθέν ἐστι, καταβαῖνον ἀπὸ τοῦ Πατρὸς τῶν φώτων· ἀλλὰ καὶ πᾶσα Πατρικινήτου φωτοφανείας πρόοδος, εἰς ἡμᾶς ἀγαθοδότως φοιτῶσα, πάλιν ὡς ἑνοποιὸς δύναμις ἀνατατικῶς ἡμᾶς ἀναπληροῖ, καὶ ἐπιστρέφει πρὸς τὴν τοῦ συναγωγοῦ Πατρὸς ἑνότητα, καὶ θεοποιὸν ἁπλότητα. Καὶ γὰρ ἐξ αὐτοῦ πάντα, καὶ εἰς αὐτόν, ὡς, ὁ ἱερὸς ἔφη λόγος.	Omne datum optimum et omne datum perfectum desursum est descendens a patre luminum. Sed et omnis patre moto manifestacionis luminum processio in nos optime ac large proveniens. Iterum ut unifica virtus restituens nos replet et convertit et ad congregantis patris unitatem et deificam simplicitatem. Etenim ex ipso omnia et in ipsum ut divinum ait verbum.	Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est a patre motus et apparentis luminis processus in nos benigno dato veniens sicut et coadunatrix virtus proposite nos replet et convertit ad congregatoris patris unitatem et deificam simplicitatem. Etenim ex ipso omnia et in ipso sicut sacer inquit sermo.

A la lecture de ce début de la *Hiérarchie céleste*, on s'aperçoit déjà que la version anonyme n'est point en progrès sur celle de Scot Érigène, et qu'elle lui est même inférieure, ce qui ne s'expliquerait point s'il s'agissait d'un travail d'Anastase le Bibliothécaire. De plus le vocabulaire et la syntaxe sont trop différents dans les deux textes pour nous permettre de conjecturer que la version anonyme représente une première rédaction de la version de Scot. Nous trouvons d'ailleurs dans le titre même une indication qui confirme le résultat auquel nous avait amené l'analyse des prologues. C'est le terme *benignitatem*, traduction du grec ἀγαθότητα. Or nous avons remarqué plus haut que dans ses traductions personnelles (1), Hilduin rend

(1) Nous parlons ici des traductions personnelles d'Hilduin ou élaborées sous sa direction. En un cas, cependant, nous rencontrons dans sa version le

Digitized by Google

habituellement le mot ἀγαθός par *benignus*, tandis que Scot préfère le terme *optimus*. Nous avons donc dans ce titre du Ier chapitre de la *Hiérarchie céleste* un terme faisant partie du vocabulaire propre à Hilduin. Si maintenant nous voulons étendre notre enquête lexicographique, nous trouverons dans cette version anonyme, toutes les caractéristiques des extraits dionysiens insérés dans le *Post beatam ac salutiferam* et que nous avons reconnues dans le *De Praedestinatione* d'Hincmar de Reims. Il suffira de signaler quelques exemples. Comme dans les *Areopagitica*, le grec ἱεραρχία est fréquemment traduit par *sacer principatus* (1), οὐσία toujours par *substantia* (2). Nous constatons aussi que dans sa Passion de Denis, Hilduin éprouve quelque embarras à traduire les composés de εἶδος. Parfois il trouve le mot juste : τί τὸ ανθρωποειδὲς, *quid est quod humana specie*; mais c'est le plus souvent par *visus* qu'il rend ce suffixe εἶδες : τί τὸ λεοντο ειδὲς, τί τὸ βοοειδὲς, τί τὸ ἀετοειδὲς, *quis visus leoninus*, *quis visus*

terme *optimum* pour rendre ἀγαθός, mais alors Hilduin ne fait que rapporter un texte scripturaire, d'après le Vulgate (voir page précédente : *omne datum optimum* = πᾶσα δόσις ἀγαθή ; c'est une citation de l'épître de S. Jacques, I, 17). Cette exception donne plus de valeur encore à notre constatation. On rencontre aussi dans Hilduin le terme *bonus*, mais c'est pour traduire quelquefois des composés d'ἀγαθός, ou le préfixe εὐ (*sensibiles bonos odores*), fol. 13 vo = τὰς αισθητὰς ευωδίας, PG, t. III, 121 D) ou le plus souvent κάλος (*bonas contemplationes*, fol. 19 vo = καλὰς θεωρίας, PG, *ibid.*, 141 C ; il rend aussi κάλος par *bene : benefactam*, fol. 22 vo = καλλοπιεῖν ; PG, *ibid.*, 145 C ; *bene a nobis*, fol. 25 vo = καλῶς ἡμῖν, PG, *ibid.*, 177 B). Chez Scot Érigène, on trouve aussi *bonitas*, mais pour rendre le substantif ἀγαθότης, et parce que l'adjectif *optimum*, employé par Scot, n'a pas de substantif équivalent. Nous pouvons donc établir en règle qu'Hilduin, dans ses traductions personnelles, rend l'adjectif ἀγαθός par *benignus* et Scot Érigène par *optimus*.

(1) Ms 756-757, fol. 12 vo. « *Et ab ipsis simbolise nobis et anagogici proditos celestium spirituum sacros principatus* » ; Scot, *ibid.*, « *et ab ipsis symbolice nobis et anagogice manifestatas celestium animorum Ierarchias* » ; PG, *ibid.*, t. III, 121 B ; cfr encore fol. 13 vo, 14 vo, etc.

(2) *Ibid.*, fol. 14 vo. « *Et Ihesu Dei humanati divine eucharistie perceptionem et multas alias celestibus substanciis* » ; Scot, *ibid.*, « *Et Iesu participacionis ipsam divinissime (aliter devotissime) eucharistie assumptionem et quaecumque alia celestibus quidem essentiis* » ; PG, *ibid.*, 124 A, voir aussi fol. 15 vo, etc. Quand Hilduin dit *essentia*, c'est pour traduire ὄντα (voir par exemple, fol. 25 vo, un texte tout à fait caractéristique d'Hilduin : « *Verum primo omnium illud dicere est quod benignitatis omnis supersubstancialis et divinus principatus essencium substancias subsistencie ad esse dux substituens* ; πρῶτον ἁπάντων ἐκεῖνο εἰπεῖν ἀληθὲς, ὡς ἀγαθότητι πάσας ἡ ὑπερούσιος θεαρχίαλτὰς τῶν ὄντων οὐσιάς ὑποστήσασα, πρὸς τὸ εἶναι παρήγαγεν, PG, *ibid.*, 177 C. Voir aussi la phrase suivante. De même, quand Scot Érigène emploie le terme *substantia*, ce n'est jamais pour traduire οὐσία. Des notations lexicographiques de ce genre, nettement établies, nous ont permis plus d'une fois de reconnaître dans l'immense littérature du moyen âge, le véritable auteur de tel ou tel écrit.

Digitized by Google

vitulinus ? (1) Dans la version anonyme du ms. 756-757, si le terme *species* est quelquefois employé, c'est le plus souvent le mot *visus* qui est choisi (2).

De ce seul point de vue philologique, qu'il serait facile d'enrichir d'après nos analyses précédentes et qui nous permet d'établir une concordance parfaite et exclusive entre le vocabulaire des *Areopagitica*, et celui de notre version anonyme, nous pouvons donc reconnaître en ce texte du manuscrit 756-757, la première traduction dionysienne élaborée par Hilduin, abbé de Saint-Denis entre les années 827-835. L'examen de la première partie du manuscrit nous avait acheminé déjà vers cette conclusion.

Mais pour prouver l'authenticité de cette traduction d'Hilduin, nous n'avons pas à notre disposition, que l'argument lexicographique, si décisif soit-il. On peut en fournir des preuves peut-être plus directes encore. Nous avons vu qu'Hilduin, pour donner un aperçu de l'activité intellectuelle du « premier évêque de Paris », inséra dans le *Post beatam ac salutiferam* tous les titres des grands ouvrages de Denis, des deux *Hiérarchies*, des *Noms divins* et de la *Théologie mystique*. Nous avons donc un moyen de contrôle direct et nous pouvons rechercher si la traduction des titres dans la deuxième version du manuscrit 756-757 ressemble à celle que nous lisons dans les *Areopagitica*. De fait, les deux écrits concordent exactement sur ce point. Quelques exemples suffiront à le montrer (3).

Post beatam et salutiferam PL, t. CVI, 29 B	Ms. 756-57, fol. 14 v°	SCOT ERIGÈNE, *ibid.* PL, t. CXXII, 1035
Secundo, quia decenter divina et coelestia, per insimilitudinem symbola, monstrantur.	Quia decenter divina et celestia per insimilitudinum symbola monstrantur. Capitulum secundum.	Quam pulchre divina et celestia eciam per dissimilia symbola manifestantur. Capit. sec.
	fol. 22 v°	*ibid.*
Tertio, quid est Hierarchia, [*idest sacer principatus*] (4), et quis est erga hierarchiam profectus.	Quid est hierarchia et quid est erga hierarchiam profectus.	Quid est ierarchia et que per ierarchiam utilitas.

(1) PL, t. CVI, 30 A ; PG, t. III, 325 D.

(2) Ms. 756-757, fol. 14 v°. « *Opinemur celestes et Dei visos spiritus multipedes esse* ; PG, *ibid.*, 137 A : Οἰώμεθα, τοὺς οὐρανίους καὶ θεοειδεῖς νόας πολύποδας εἶναι » ; fol. 18 v° « *Quidem enim in honorificencioribus sacris plasmis verisimile erranem auri visas putant esse celestes substancias* » ; PG, *ibid.*, 141 A-B : « Εἰς μὲν γὰρ τὰς τιμιωτέρας ἱεροπλαστίας εἰκὸς ἐστι καὶ πλανηθῆναι, χρυσοειδεῖς τινας οἰομένους εἶναι τὰς οὐρανίας οὐσίας » ; etc.

(3) Il n'y a d'ailleurs aucune exception à cette concordance.

(4) Ces mots représentent une glose explicative de l'auteur des *Areopagitica*. Ils ne sont point dans le texte grec, PL, t. III, 164 C.

Digitized by Google

	fol. 25 v°	*ibid.*
Quarto, quid significet angelorum cognominatio.	Quid significat angelorum cognominacio	Quid significet angelorum cognominacio
	fol. 29 v°	*ibid.*
Quinto, cur omnes coelestes substantiae in commune angeli dicuntur.	Cur omnes celestes substancie in commune angeli dicuntur.	Quare omnes coelestes essentiae communiter angeli dicuntur.

A moins de déclarer inauthentiques les *Areopagitica* — hypothèse évidemment invraisemblable — il nous faut regarder cette concordance comme une nouvelle preuve que la version est bien l'œuvre d'Hilduin et l'une des sources principales du *Post beatam ac salutiferam*, la source unique des chapitres IX-XVII.

Enfin, si vraiment Hincmar de Reims a cité Denis d'après la traduction d'Hilduin, comme nous l'avons précédemment établi, nous devons retrouver dans le manuscrit de Bruxelles, ces extraits du travail d'Hilduin insérés dans le *De Praedestinatione*.

Là encore, nous constatons une concordance absolue. Nous lisons en effet, au fol. 58 v° : « *De sensuali enim igni est dicere in omnes et per omnes immixte venit et precellet omnibus et omni lucens cum sit simul est et sicut occultus ignotus. Ipse a se non in porro jacenti materie ostendens propriam operacionem innumerabilis et invisibilis seque tenibilis et omnes quibus fit ad suam operacionem mutans tradalis sui ipsius omnibus sibi adproximantibus...* » ; et au fol. 87 v° : « *Pro omnibus enim thearchica beatitudo et si benignitate divina procedit ad participancium ejus divinorum communionem, sed non foris secundum substanciam immobilis stacionis et stabilitatis fit.* » Ces deux textes se lisent exactement sous cette forme dans le *De Praedestinatione* d'Hincmar.

Nous ne connaissions jusqu'ici de la traduction d'Hilduin — dont le fait nous est garanti par des documents contemporains — que les extraits légèrement glosés et les résumés insérés dans le *Post beatam ac salutiferam*. L'étude du manuscrit 756-57 de la B. R. de Bruxelles nous a permis d'identifier le texte intégral des deux premiers écrits dionysiens : la *Hiérarchie céleste* et la *Hiérarchie ecclésiastique*, d'après la version d'Hilduin. C'est dans un manuscrit de la B. N. de Paris, qui va d'ailleurs nous fournir d'autres preuves d'authenticité, que nous allons maintenant trouver, avec la traduction de ces deux livres, celle des *Noms divins*, de la *Théologie mystique* et des *Lettres*. *(A suivre.)*

Kain (Le Saulchoir). P. G. THÉRY, O. P.

(1) Voir PL, t. CXXV, col. 287 A, 313 A-B.

Digitized by Google

CE QUI RESTE
DE LA PLUS ANCIENNE VIE DE
RUYSBROECK

I

LA PREMIÈRE BIOGRAPHIE DE RUYSBROECK ET SES QUALITÉS

Le plus ancien biographe du bienheureux Jean de Ruysbroeck, premier prieur de Vauvert, est l'un de ses disciples immédiats, sous-prieur du même monastère, le hollandais Jean *Theoderici* (Dierckx, Diercxsens), dit communément Jean de Schoonhoven, du nom de sa ville natale (1). Les bollandistes l'ont établi péremptoirement, en 1885 (2).

Jean de Schoonhoven avait commencé par écrire un panégyrique de son maître Ruysbroeck, quelque temps après la mort de celui-ci († 2 décembre 1381). Impossible d'indiquer la date exacte de la rédaction, antérieure sûrement à la fin du XIVe siècle. Cet éloge n'a pas été transmis tel quel à la postérité, l'auteur ayant jugé expédient, plus tard, de le convertir en biographie, en y apportant les changements nécessaires à cet effet. Il acheva cette transformation entre le 5 janvier 1409 et le 6 décembre 1411.

Voilà comment la première Vie de Ruysbroeck a vu le jour.

Les bollandistes avaient prouvé son existence en se basant sur les déclarations formelles d'un obituaire du couvent de Vauvert, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles (ms. II, 155). La rédaction initiale de ce manuscrit, rédaction qui date des premières années du XVe siècle, porte expressément que Schoonhoven est l'auteur d'une biographie de Ruysbroeck (fol. 118 verso) et renvoie à cet ouvrage en deux autres endroits (fol. 35 et 52), à propos de

(1) Schoonhoven, en Hollande Méridionale.

(2) *De Origine monasterii Viridisvallis una cum Vitis B. Johannis Rusbrochii, primi prioris hujus monasterii et aliquot coætaneorum ejus*, préface et postface. (*Analecta Bollandiana*, t. IV, 1885, pp. 257-259 et 334.)

Digitized by Google

religieux (Renier *de Valle* et Gautier Neve) dont Pomerius, le biographe subséquent, ne dit pas un mot.

Le créateur du registre mortuaire en question est l'archiviste conventuel Sayman de Wyk, quarante-troisième religieux de chœur. Né en 1374 à Zaltbommel, en Gueldre, il prit le 12 mai 1398, à l'âge de vingt-quatre ans, l'habit de chanoine régulier à Vauvert, fut ordonné prêtre, classa et inventoria les titres de propriété de sa communauté, les copia ou les fit copier dans un cartulaire, et mourut le 22 novembre 1438 (1).

Le texte primitif de l'Obituaire a été inscrit d'un jet. L'écriture est d'une seule main (celle de Wyk), l'encre très pâle, le millésime marqué presque toujours en chiffres romains; les numéraux C sont écrits en minuscule et par conséquent non barrés.

La notice nécrologique du chanoine Francon *de Atrio*, de Ruysbroeck († 1er août 1410), est comprise dans cette rédaction première (2). Mais celle qui la suit immédiatement dans l'ordre chronologique, la notice du convers Nicolas Bol († 6 décembre 1411), est d'une encre un peu différente, et l'écriture, bien qu'elle soit encore celle de Wyk, a légèrement changé : le millésime est marqué, comme précédemment, en chiffres romains; mais les C indiquant le nombre des centaines sont en majuscule et chacun d'eux est traversé d'une barre verticale (3).

Le texte initial de l'Obituaire a donc été écrit entre le 1er août 1410 et le 6 décembre 1411 — par conséquent, avant l'entrée de Pomerius à Vauvert (1412).

La Vie de Ruysbroeck, par Schoonhoven, est mentionnée dans ce texte (4). Forcément, elle lui est antérieure ; mais elle a dû être achevée peu auparavant, car il n'y a pas l'ombre d'un doute que la dernière main n'y ait été mise après la mort du deuxième prévôt de Vauvert, Renier *de Valle* (van den Daele), décédé le 5 janvier 1409 (n. st.). Elle contenait, nous dit l'Obituaire, un magnifique éloge de ce prélat (5); ce que Schoonhoven n'eût pu faire décemment du vivant de celui-ci.

(1) Obituaire de Vauvert, fol. 15 et 116. (Bibl. roy. de Bruxelles, ms. II, 155.)

(2) Ibid. fol. 87 verso.

(3) Ibid. fol. 119 verso.

(4) (2 decembris.) « Anno Domini M.CCC.LXXXIo obiit venerabilis pater dominus Johannes de Rusbroeck, primus prior et fundamentum hujus monasterii. Hujus sancti patris vitam gloriosam frater Johannes Theoderici de Scoenhovia veraci atque egregio stilo, utpote qui eumdem novit, vidit subque ac cum ipso hic vixit, fideliter conscripsit. » (Ibid. fol. 118 verso.)

(5) (5 januarii.) « Item anno Domini M.CCCC.VIII (*addition d'un main postérieure* : secundum stilum curie Cameracensis) obiit venerabilis pater domi-

Digitized by Google

C'est donc entre le 5 janvier 1409 et le 6 décembre 1411 que la première biographie de Ruysbroeck a été terminée. Peu de temps auparavant, l'auteur avait défendu brillamment la doctrine du Maître contre les attaques d'un adversaire redoutable entre tous, le chancelier Gerson (1).

— Qu'est-il advenu de cette Vie primitive ?

Dès la fin du xve siècle, ou tout au commencement du xvie, l'archiviste de Vauvert Jean Jonckheere († 1510) la déclarait perdue (2). Mais cette perte doit remonter plus haut encore :

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de Vauvert qui sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles, il y en a un du xve siècle (Fonds Van Hulthem, 15129), où un vauvertin inconnu a colligé et copié les œuvres de Jean de Schoonhoven qu'il a pu se procurer, soit avant, soit après la mort de ce sous-prieur († 22 janvier 1432). La transcription ne doit pas être postérieure de beaucoup à ce décès : le chanoine régulier qui l'a faite s'intitule, dans le prologue qu'il a écrit en tête du volume, « humble disciple, *naguère,* du vénérable Père Jean de Schoonhoven, sous-prieur du monastère de Vauvert, de pieuse mémoire » (3).

Les écrits de Schoonhoven se trouvent à peu près tous dans ce recueil. Sa Réponse à Gerson y figure en bonne place. Mais sa Vie de Ruysbroeck n'y est pas (4). Elle n'existait donc plus à Vauvert, dès cette époque.

nus Reynerus de Valle, secundus prepositus hujus monasterii. *Ad quantam perfectionem iste pervenerit,* qualiterve vixerit, quidque in quibus profecerit, si scire volueris, perlege Vitam domini Johannis de Rusbroeck, primi prioris nostri et predicabis Deum *in sanctis suis* etiam nostris temporibus fore mirabilem. » (Obituaire, fol. 35.)

(1) Cette défense a dû être écrite en 1406 ou en 1407. Il y est dit, à propos de Ruysbroeck : « Nam a tempore mortis suae 25 anni effluxerunt vel circiter. » (Voir AUGER, *Étude sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge,* Bruxelles, 1892, p. 252, note 2.)

(2) *Analecta Bollandiana,* t. IV, p. 258.

(3) Voici tout le passage : « Hunc libellum quidam frater, presbyter professus Viridisvallis, *nuper* humilis discipulus venerabilis patris et supprioris ejusdem monasterii, fratris Johannis de Scoenhovia, piae memoriae, compilavit ex diversis epistolis et aliis scriptis ejusdem venerabilis patris, prout ad manus ejusdem fratris, eodem venerabili patre adhuc vivente ac etiam post ejus obitum, pervenere. Et hoc ad requestam cujusdam devoti sacerdotis, nomine Henrici Ysenbairt, curati ecclesiae Sancti Martini de Zavelthen prope Bruxellam qui, ob ejusdem patris noticiam et famam celeberrimam quam de eo habuit, idipsum sic fieri ab eodem fratre, crebris precibus, humiliter requisivit. »

(4) Ni sa Vie de Jean de Leeuw, dont il sera question ci-après.

Digitized by Google

On n'en avait rien retrouvé jusqu'ici, pas une ligne, pas un mot. Je suis parvenu à en découvrir des fragments assez considérables, dissimulés dans la deuxième Vie de Ruysbroeck, par Pomerius.

J'avoue qu'il m'eût été plus agréable de les dénicher ailleurs. Cette trouvaille ne porte que sur des textes connus et publiés. Elle ne révèle aucun détail nouveau de l'existence de Ruysbroeck. Quel avantage, dès lors, peut-elle bien offrir? — Quel avantage? Celui d'établir que les faits énoncés dans les passages ainsi mis en lumière reposent sur les déclarations autorisées et sincères d'un contemporain de Ruysbroeck, admis dans son intimité et témoin quotidien de ses actes, et non pas sur les allégations fantaisistes d'un hagiographe postérieur.

— Sayman de Wyk, appréciant dans l'Obituaire la Vie de Ruysbroeck écrite par Schoonhoven, en loue le style véridique et excellent. Il insiste sur ce point que l'auteur a connu le premier prieur, l'a vu, a vécu avec lui et sous ses ordres (1).

Jean de Schoonhoven, d'après sa notice nécrologique, inscrite dans ce registre mortuaire (2), est mort le 22 janvier 1432 (n. st.), dans la cinquante-quatrième année de sa profession. Celle-ci a donc eu lieu en 1378, et Schoonhoven doit avoir commencé son noviciat, à Vauvert, en 1377. Il a vécu, par conséquent, auprès de Ruysbroeck, pendant quatre ans.

Mais une histoire peut être racontée par un témoin oculaire et ne mériter, tout de même, aucune créance. Tant vaut l'écrivain, tant vaut l'ouvrage.

Que faut-il penser du premier biographe de Ruysbroeck?

— Jean de Schoonhoven est une des illustrations, ou plutôt — n'exagérons rien — une des notoriétés de la congrégation de Windesheim, à laquelle la maison de Vauvert s'était affiliée en 1412. Jean Busch parle de lui, de façon élogieuse, en plusieurs endroits de sa chronique de Windesheim, rédigée en 1464.

Avant de prendre la robe blanche et la cape noire des vauvertins, Schoonhoven avait obtenu le grade de maître ès arts (3). Dans la suite, il est devenu sous-prieur de Vauvert et semble l'être resté jusqu'à son décès. Il a été également l'un des visitateurs de l'Ordre. On doit l'avoir fort goûté comme prédicateur; car il a été chargé, à diverses reprises, de faire le sermon d'usage, lors des chapitres généraux. Mais c'est surtout comme guide spirituel qu'il a été apprécié, de son vivant et plus d'un siècle encore après sa mort. Ses

(1) Voir, deux pages plus haut, note 4, l'article nécrologique de Ruysbroeck.
(2) Elle est publiée dans les *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 265, note 1.
(3) Voir ibid. p. 262.

Digitized by Google

œuvres ascétiques (sermons, lettres, traités divers), rédigées en latin et presque toutes inédites, sont copiées dans une centaine de manuscrits conservés actuellement dans les bibliothèques de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne.

Exception faite de la Réponse à Gerson, où Schoonhoven s'est vraiment surpassé, ces écrits ne dépassent, ni comme fond, ni comme forme, le niveau d'une honnête médiocrité. Mais ils donnent, au point de vue moral, une excellente idée de leur auteur, qu'ils montrent plein de belles qualités, dont deux particulièrement précieuses chez un hagiographe : la franchise et la pondération.

Que Schoonhoven ait été franc, rien ne le prouve mieux que ses lettres, dont la sincérité ne recule pas, quand il le faut, devant les vérités désagréables. (Lettre à un religieux inconnu. — Lettre au novice Gilles Bocheroul, futur prieur de Bethléem-lez-Louvain.)

Et quant à sa pondération, toutes ses œuvres en témoignent. Elles révèlent, chez ce hollandais de naissance, le tempérament calme, froid, réfléchi, de sa nation. Sous la plume de Schoonhoven, aucune phrase qui ne soit pesée et longuement méditée. Il ne s'échauffe pas ; il ne s'emballe jamais. Voyez sa deuxième lettre à son neveu Simon de Schoonhoven, religieux profès d'Eemstein ; il y réfute avec une modération et une douceur parfaites les reproches virulents et parfaitement injustes de son correspondant.

On peut être assuré par là que sa Vie de Ruysbroeck était sensée, raisonnable et sincère. Que peut-on demander de plus à une Vie de saint ?

Il devait même y être fort peu question de miracles. Sinon, Schoonhoven n'eût pas manqué de faire allusion à ceux-ci, au cours de sa polémique avec Jean Charlier, dit de Gerson, le célèbre chancelier de l'université de Paris.

On sait ce qui a donné lieu à ce débat : Invité par un chartreux d'Hérinnes, avec qui il était lié, à donner son avis sur l'œuvre maîtresse de Ruysbroeck, la *Parure des Noces Spirituelles*, Gerson loue les deux premières parties de ce livre, mais critique sévèrement la troisième, qui traite de l'union de l'âme avec Dieu. Schoonhoven intervient et écrit un mémoire en réponse, non pour défendre l'orthodoxie de son Maître — elle n'était point en cause : jamais Gerson n'a considéré le prieur de Vauvert comme un hérétique —, mais pour justifier le langage mystique dont l'impropriété était signalée.

Schoonhoven n'hésite pas à affirmer, dans ce but, que Ruysbroeck a écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit, et comme preuve, il laisse entendre clairement que le Maître a eu des extases, au cours desquelles son esprit, transporté passagèrement hors du corps, a con-

Digitized by Google

templé Dieu face à face et a été instruit par là de toutes choses.

Mais les extases n'ont jamais prouvé grand'chose par elles-mêmes. Les théologiens du moyen âge ignoraient qu'il y a des crises nerveuses, ne relevant que de la pathologie, et qui reproduisent à peu près tous les phénomènes physiques qui peuvent accompagner le rapt. Mais ils savaient fort bien qu'il y a des visions et des extases imaginaires, et d'autres simulées, d'autres enfin qui ne sont qu'illusions du démon. Aussi ne faut-il point s'étonner que Gerson, dans sa réplique, se contente d'opposer un silence dédaigneux à cet argument de son contradicteur.

C'est qu'il ne suffisait pas de dire que Ruysbroeck avait eu des extases, des visions. Il était nécessaire d'établir leur réalité objective et leur origine céleste. Et pour cela, le témoignage des hommes était sans valeur ; il en fallait un autre, plus sûr, celui de Dieu même : il fallait des miracles. Schoonhoven devait s'en rendre compte aussi bien que personne ; pourtant, il ne fait aucune allusion, dans son plaidoyer, à des événements de ce genre. C'est donc qu'il n'en connaissait pas, rien du moins qui valût la peine d'être signalé.

La première Vie de Ruysbroeck a été achevée peu de temps après le mémoire justificatif. Elle ne devait pas être beaucoup plus riche à ce point de vue, l'auteur n'étant pas homme à la farcir de prodiges apocryphes.

II

DÉFAUTS ET LACUNES DE CETTE VIE PRIMITIVE

Examinons maintenant le revers de la médaille.

Schoonhoven a été témoin oculaire des quatre dernières années de Ruysbroeck, mais de celles-là seulement. Le Maître, parvenu à l'extrême vieillesse, comptait alors de quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-huit ans. Pour toute la période antérieure de cette longue existence, Schoonhoven n'est qu'un témoin auriculaire, plus ou moins bien informé.

Mais ce n'est là que la réduction d'un avantage à sa juste valeur. Passons aux défauts proprement dits. J'en vois deux, dans cette biographie ancienne :

Le premier est commun aux écrits hagiographiques. Aucune de ces œuvres n'est un récit impartial, mettant en lumière, avec le seul souci de la vérité, les vertus et les faiblesses du personnage dont l'histoire est rapportée. Ce sont des apologies, rien de plus. On n'y entend qu'une cloche, celle de la louange. — Admettons que le sous-prieur de Vauvert l'ait sonnée avec discrétion.

Digitized by Google

Le second défaut, beaucoup plus grave en l'occurrence, c'est que Schoonhoven a écrit dans un but intéressé, noblement intéressé, sans doute, mais intéressé tout de même, comme tous les religieux retraçant l'histoire de leur Ordre, la vie de leur fondateur ou celle de leurs confrères illustres (1). Glorifier Ruysbroeck, c'était, pour le sous-prieur, glorifier le monastère de Vauvert auquel lui-même appartenait, et dont le Maître avait été le cofondateur et le premier prieur. Malheureusement, Ruysbroeck l'avait été malgré lui, contraint par les circonstances. — Comment un vauvertin aurait-il pu avouer cela ?

Aucun ne l'a fait, Schoonhoven pas plus que les autres. Et voilà pourquoi l'épisode capital de la vie du mystique brabançon est resté si longtemps obscur et incompris.

J'avais entrepris de le démêler, il y a onze ans, dans une étude intitulée *Une tentative malheureuse de Ruysbroeck : la fondation du second ordre prédit par Joachim de Flore.*

Le commencement seul de ce travail a paru, dans le numéro initial (Janvier-Mars 1914) de la *Revue belge d'histoire*, fondée par moi. Le premier chapitre (pp. 98-123) était consacré à la critique des sources de l'histoire de Ruysbroeck, histoire défigurée jusqu'alors par des légendes (2). Le chapitre deux (pp. 124-147) traitait de la fondation de la prévôté de Vauvert, d'après les récits officiels ; je n'eus aucune peine à établir que ces récits n'étaient pas sincères, et j'ajoute qu'ils ne pouvaient pas l'être.

Le deuxième fascicule de ce périodique était sous presse — il n'y manquait plus que la couverture — lors de l'entrée des Allemands à Louvain, et a péri dans l'incendie de cette ville.

Il y avait mieux à faire, alors, que de s'occuper de recherches historiques. La plume est tombée de mes mains... Puis est venue, quatre ans après, la victoire, avec son cortège de déceptions. Par suite du malheur des temps, la *Revue belge d'histoire* n'a pu, jusqu'à présent, renaître de ses cendres.

(1) Qu'on ne voie en ceci pas l'ombre d'un reproche. Il n'y aurait rien de plus déplaisant, même aux yeux des incrédules, que le fait d'un religieux qui, sous prétexte d'impartialité, dénigrerait dans ses écrits son Ordre ou ses confrères.

(2) L'une de ces fables — et qui est odieuse — décrit la lutte imaginaire de Ruysbroeck contre la doctrine d'une soi-disant hérésiarque bruxelloise, la Blomardine — pieuse béguine joachimite qui a chanté le pur amour, qui a été calomniée, comme d'autres saintes filles de son Ordre, et que Ruysbroeck, fervent joachimite lui-même et grand admirateur des « bonnes béguines », a eue certainement en profonde estime.

Digitized by Google

Voici, en abrégé, ce que devait contenir et ce que contiendra la suite de mon étude :

Pourquoi Ruysbroeck, alors qu'il était chapelain de Sainte-Gudule, à Bruxelles, est-il allé s'ensevelir dans un coin perdu de la forêt de Soignes, avec deux autres prêtres attachés à la même église ?

Évidemment, ce n'était pas pour pouvoir chanter l'office divin en paix, loin du tapage de la collégiale, comme le racontent, peut-être de bonne foi (1), les vauvertins Sayman de Wyk et Pomerius. Un but plus élevé avait conduit les trois ecclésiastiques en cet endroit désert :

Profondément désolée de la décadence lamentable de l'Église, de l'avilissement et de la corruption à peu près générale du clergé, tant séculier que régulier, l'âme pure et pieuse du chapelain brûlait d'y remédier. Mais comment opérer la réforme nécessaire ?

L'égoïsme, l'orgueil et la sensualité avaient couvert de neige et de glace le champ sacré de l'Église. « Le froid hiver, dit Ruysbroeck, a chassé ainsi l'ardent été (2). »

Au milieu de cette désolation, une brise tiède, annonciatrice de temps meilleurs, soufflait faiblement. Elle venait de Calabre...

On sait l'influence prodigieuse que les théories joachimites ont eue au XIIIe siècle et au XIVe. Bien accueillies, au début, dans tous les milieux, elles finirent par rencontrer une opposition très vive, à mesure que le relâchement de la discipline ecclésiastique allait croissant. A partir des dernières années du XIIIe siècle et pendant tout le XIVe, elles provoquèrent des querelles religieuses acharnées. Elles semèrent la zizanie dans l'ordre des Frères Mineurs, en suscitant le mouvement des Spirituels, puis le schisme des Fraticelles. Elles exaltèrent l'ordre des béguines au-dessus de lui-même et, finalement, le menèrent à sa ruine. Elles déchaînèrent des persécutions cruelles ; elles allumèrent la flamme des bûchers. Enfin — mais ici, j'anticipe quelque peu sur ce qui va suivre — elles amenèrent Ruysbroeck et Gérard Groot à fonder ensemble l'ordre des Frères de la Vie Commune.

La base du système de Joachim de Flore († 1202), c'est la division de l'humanité en trois âges, consacrés chacun à l'une des trois Personnes de la Sainte-Trinité. La première période avait duré de la

(1) Je doute beaucoup, néanmoins, de cette bonne foi. Elle eût exigé, dans l'espèce, une forte dose de naïveté, et ni Wyk, ni Pomerius, n'étaient des naïfs.

(2) « Ende aldus heeft de coude wenter den heeten somer verdreven. » (RUYSBROECK, *Dat Boec van den Gheesteleken Tabernacule*, éd. DAVID, t. II, p. 182.)

Digitized by Google

création d'Adam à la naissance du Christ : c'était l'âge du Père, le temps de la crainte, de la Loi. La seconde période avait commencé à la naissance du Christ et devait finir en 1260 : c'était l'âge du Fils, le temps de la grâce, de la Foi. La troisième période devait durer depuis 1260 jusqu'à la fin du monde : c'était l'âge du Saint-Esprit, le temps de la grâce plus abondante, de l'Amour.

Comme conséquence de cette division, Joachim préconisait le culte ardent de la Sainte-Trinité et la doctrine de l'Amour, du pur amour, qui devait marquer l'âge du Saint-Esprit. En même temps, il inspirait à ses partisans le goût de l'apostolat, pour propager cette dévotion et répandre cette doctrine, et contribuer ainsi à réformer l'Église et à lui donner une splendeur nouvelle.

Ces trois signes, 1° le culte de la Trinité, 2° la doctrine du pur amour, 3° le désir de l'apostolat, distinguent les joachimites du XIIIe et du XIVe siècle. Quiconque ne réunit pas ces trois caractères n'est pas un vrai disciple de l'abbé de Flore et celui qui les possède tous les trois en est sûrement un.

Or, ces trois signes, nous les trouvons chez Ruysbroeck :

D'abord, la dévotion à la Sainte-Trinité. « C'est sur la défense du dogme de la Trinité, dit M. Paul Fournier, que Joachim voudrait concentrer toutes les forces de l'Église (1). » Ruysbroeck, comme le mystique calabrais, a la Sainte-Trinité toujours présente sous les yeux et la célèbre dans tous ses écrits. Il aime à distinguer entre les Personnes divines, comme Joachim, mais, plus prudent que celui-ci, ne perd jamais de vue, en séparant les trois Hypostases, que la nature divine est une. Ruysbroeck évite ainsi de tomber dans la doctrine trithéiste reprochée à Joachim (2) et condamnée par l'Église (3).

Puis, la doctrine du pur amour, doctrine qu'on peut résumer comme suit : Faire le bien et fuir le péché pour éviter l'enfer et mériter le ciel, c'est le fait d'un esclave qui craint d'être puni, ou d'un mercenaire qui travaille, non parce qu'il chérit son maître, mais pour obtenir le salaire promis. Ce n'est pas aimer Dieu. L'amour véritable pour l'Être suprême, l'amour pur, est exempt de toute préoccupation d'intérêt personnel. Il consiste à aimer Dieu uniquement pour lui-même, et non par espoir d'une récompense ou par crainte d'un châtiment, en cette vie ou dans l'autre.

Joachim n'a pas inventé cette doctrine. Ainsi que le fait observer

(1) Paul Fournier, *Joachim de Flore.* (*Revue des questions historiques*, t. LXVII, 1900, p. 489.)

(2) Ibid. p. 491.

(3) Decret. Gregor. IX, l. I, t. I, c. 2.

Digitized by Google

van Otterloo (1), elle avait été enseignée déjà par saint Bernard, qui distingue les hommes, au point de vue de leur zèle pour le bien, en esclaves, mercenaires et fils de Dieu (2). Mais l'école joachimite lui a donné un développement extraordinaire et a fait du pur amour le centre de son système.

Et cette doctrine est aussi celle de Ruysbroeck :

« Tous les hommes, dit-il, qui s'aiment eux-mêmes de façon si déréglée qu'ils ne veulent servir Dieu que pour leur avantage personnel et pour leur récompense propre, se séparent de Dieu... Et pour ce motif, ils demeurent toujours seuls avec eux-mêmes, car le pur amour (*gherechte minne*), qui les unirait à Dieu et à tous ses élus, leur fait défaut. Et quoique ces gens semblent observer la loi et les commandements de Dieu et de la Sainte Église, ils n'observent pas la loi de l'Amour; car tout ce qu'ils font, ils le font par nécessité, pour ne pas être damnés, et non par amour... Cette crainte de l'enfer leur vient de l'amour égoïste qu'ils ont pour eux-mêmes. (*Ende hier aen moechdi merken, dat die helsce vrese comt van eyghenre minnen, die si tot hem selven hebben.*) (3) »

Cette théorie alarma plusieurs admirateurs du mystique brabançon, dont son futur collaborateur, Gérard Groot. Je reparlerai de cet incident, au chapitre VI.

Ruysbroeck célèbre, d'ailleurs, l'Amour, l'amour pur (*Minne, puere minne, gherechte minne*), dans tous ses ouvrages, particulièrement dans le *Royaume des Amants*, les *Sept Degrés d'amour* et les *Douze Béguines*. Il s'inspire visiblement, dans ce dernier traité, d'écrits mystiques, en prose et en vers, rédigés, comme les siens, en thiois de Brabant et attribués à une femme mystérieuse, Hadwige ou Helwige, qui aurait vécu au XIIIe siècle ou dans la première moitié du XIVe (4).

Enfin, le troisième signe, le désir de l'apostolat, apparait également chez Ruysbroeck. Si le pieux mystique s'était borné, dans ses ouvrages, à glorifier la Trinité et à prêcher le pur amour, la démonstration serait suffisante. Mais il a fait davantage. Il a voulu épurer l'Église directement, en réformant le clergé. Et pour cela, il fustige impitoyablement, dans ses écrits (5), les abus et les vices des évêques,

(1) VAN OTTERLOO, *Johannes Ruysbroeck*, Amsterdam, 1874, p. 235.

(2) *De dilig. Deo*, c. 12. — *Serm. d. div.*, Serm. III.

(3) RUYSBROECK, *Dat Hantvingherlijn oft vanden Blickenden Steene*, éd. DAVID et SNELLAERT, pp. 207-208.

(4) J'y vois l'œuvre de deux (peut-être de trois) béguines joachimites, qui ont été persécutées, ainsi que ces écrits en témoignent ou le prédisent. L'une d'elles, à mon avis, est la Blomardine.

(5) Surtout dans le *Tabernacle Spirituel*, t. II et les *Douze Béguines*.

Digitized by Google

des prêtres, des moines et des moniales. Mais, à côté de ce mal, dont il fait un tableau saisissant et quelque peu poussé au noir, il indique le remède. Pour les religieux des deux sexes, c'est le retour à la primitive observance, à la règle établie par leurs fondateurs. Pour le clergé séculier, c'est le retour à la règle du Christ, à la façon de vivre des premiers chrétiens (1). Le clergé séculier surtout intéresse Ruysbroeck. Pour le ramener dans la bonne voie — mais ici, j'anticipe encore —, il ne s'est pas contenté, au reste, de donner des conseils.

Ruysbroeck a donc été joachimite, mais un joachimite orthodoxe, un fils soumis de l'Église catholique, une brebis fidèle et disciplinée. Il se distingue ainsi des Fraticelles, brebis rebelles qui ont déserté le troupeau, et des béguines, brebis fidèles, mais indisciplinées (2).

— Comment expliquer alors qu'il ne parle nulle part, dans ses écrits, de Joachim de Flore, ni des trois âges de l'humanité ?

C'est qu'à l'époque de Ruysbroeck, le joachimisme est devenu une doctrine secrète, bien que l'Église n'ait condamné, dans l'œuvre du mystique calabrais, que la définition erronée du dogme de la Trinité (3). L'an 1260, qui devait ouvrir l'âge d'or de l'Église, est passé depuis longtemps et la situation de l'Épouse du Christ est plus triste que jamais. La faillite apparente des prophéties de Joachim est complète. Sans doute, il faut continuer à y croire ; il faut espérer encore, espérer toujours. Mais pourquoi prêter à rire aux incrédules et aux impies, en leur parlant de ces choses augustes, qu'ils ne sont pas en état de comprendre ? *Non margaritas ante porcos.* Il suffit de préparer le temps de la grâce plus abondante, en travaillant de toutes ses forces à propager la doctrine austère du pur amour et la dévotion à la Sainte-Trinité. Quand, avec l'aide de Dieu, le triomphe sera venu, on pourra reparler de Joachim, de l'âge du Saint-Esprit et du règne de l'Amour. Jusque là, silence absolu sur ces points. *Tempus tacendi, tempus loquendi.*

Ce règne de l'Amour devait être amené par deux nouveaux ordres semi-religieux dont Joachim de Flore avait prophétisé la venue, ordres composés, le premier de laïques, le second de clercs. Tous deux devaient vivre régulièrement, comme les premiers chrétiens, mais non pas conformément à l'idéal monastique ; ce qui revient à

(1) *Dat Boec van den Twaelf Beghinen*, éd. David, pp. 151 et suiv.

(2) Ceci ne vise pas, bien entendu, les calmes recluses des béguinages rétablis en vertu de l'extravagante *Ratio recta*. Elles n'ont guère donné de fil à retordre à l'autorité ecclésiastique.

(3) Joachim de Flore est même honoré comme bienheureux.

Digitized by Google

dire qu'ils devaient vivre comme des religieux, mais sans faire de vœux :

> Duo filii qui orti sunt ex eis, duos novissimos ordines designare puto, quorum unus erit laicorum, alius clericorum, qui et ambo regulariter vivent, non quidem secundum formam monachicae perfectionis, sed secundum institutionem fidei christianae, immo secundum regulam illam generalem Actuum Apostolorum de qua et dicitur : Multitudinis credentium erat cor unum et anima una. Quae videlicet credentium regula in tantum conveniebat universitati eorum ut nec etiam conjugatos excluderet (1).

Les joachimites s'accordaient à reconnaître que les béguins ou bégards et les béguines formaient le premier ordre prédit par l'abbé calabrais.

Mais le second ordre, qui devait être composé de clercs, n'avait pas encore paru (2). Et cependant, il était grand temps qu'il vînt au secours du premier, calomnié, persécuté, proscrit et qui, malgré toute sa vaillance, ne pouvait suffire à la tâche de régénérer l'Église par le culte du pur amour.

Ce second ordre joachimite, Ruysbroeck résolut de le fonder. Il devait, dans sa pensée, englober tout le clergé séculier, qui viendrait par là à disparaître. Tous les prêtres, tous les clercs, n'appartenant pas à un ordre religieux, se grouperaient en communautés et vivraient en pauvreté, en chasteté et en obéissance, mais sans faire de vœux, sous la direction de leur curé, s'il s'agissait des membres du clergé paroissial, sous celle de leur évêque, prévôt ou doyen, s'il s'agissait d'un chapitre, sous celle du Pape lui-même, chef suprême de l'Ordre, s'il s'agissait du collège des cardinaux.

Voici, en effet, comment Ruysbroeck s'exprime dans la *Parure des Noces Spirituelles* (c. 47), ouvrage écrit, qu'on le note bien, avant 1350, donc avant l'essai de fondation dont je vais parler, ou au cours de cette tentative (3) :

« Les biens extérieurs de la Sainte Église, que le Christ a acquis par sa mort, devraient être mis en commun. Et ses serviteurs, qui en

(1) Joachim de Flore, *Concordia Novi et Veteris Testamenti*, Venise, 1519, fol. 80. Je reproduis ce passage d'après Paul Fournier, ouv. cité, p. 502. — Joachim revient sur cette question, en d'autres endroits.

(2) Les Spirituels et les Fraticelles avaient bien affirmé l'être. Mais comme ils émettaient les trois vœux monastiques, leur prétention était manifestement mal fondée. Les Fraticelles, si nombreux dans le Sud de l'Europe, ne parvinrent pas, d'ailleurs, à s'implanter dans le Nord, où les Spirituels mêmes eurent peu d'adhérents.

(3) Voir Auger, *Étude sur les mystiques des Pays-Bas au moyen âge*, p. 184.

Digitized by Google

vivent, devraient mener la vie commune. Tous ceux qui vivent d'aumônes (1) et font partie de l'état ecclésiastique, devraient être communs ou, du moins, prier dans ce but, tous les gens d'Église et toutes les personnes qui sont dans les couvents et dans les ermitages. Aux premiers temps de l'Église et de notre foi, les papes, les évêques et les prêtres vivaient ainsi en commun (2). »

La vie commune comporte l'observance des trois conseils évangéliques.

Suivre ces conseils en vertu d'un engagement perpétuel et irrévocable, c'est l'idéal monastique. Les suivre librement, en dehors de toute promesse, c'est l'idéal béguinal; idéal réalisé, dans la mesure du possible par les béguins et béguines de la vie particulière, qui pouvaient posséder en particulier et en commun, et dans son intégrité par les béguins et béguines de la vie commune, qui pouvaient posséder en commun, mais non en particulier, et par ceux et celles de la vie pauvre, qui ne pouvaient rien posséder, ni en particulier, ni en commun.

Les béguines de la vie particulière, qui ont précédé les autres béguines et tous les béguins, avaient émis pourtant, jusque dans la seconde moitié du XIIIe siècle, le vœu simple, mais perpétuel, de chasteté, à l'exemple de leurs sœurs d'antan, les converses du monastère de Sainte-Begge d'Andenne, auxquelles elles avaient succédé et qui leur avaient légué leur nom (3).

Mais le joachimisme, en s'emparant de l'ordre de sainte Begge, inspira depuis lors à toutes les béguines, à tous les béguins, l'horreur des vœux à vie (4).

Le chapelain de Sainte-Gudule était épris, non de l'idéal monastique, mais de l'idéal béguinal. L'Ordre qu'il rêvait de fonder devait être un ordre de béguins-clercs.

Mais de quelle espèce ?

Vie particulière ? — Des béguins-clercs vivant réunis, et pouvant posséder des biens tant en commun qu'en particulier, ne ressem-

(1) Dans la pensée de Ruysbroeck, les biens d'Église sont des aumônes.

(2) *Alle die ghene die van aelmoesenen leven ende in gheesteliken state sijn, si souden ghemeyne sijn, ten minsten in ghebede, alle gheestelike luden ende alle die in cloesteren ende in clusen sijn. In den beghinne der heyligher Kerken ende ons gheloefs, soe waren pause, bisscoppe ende priesteren ghemeine.* (Ruysbroeck, *Die Chierheit der Gheesteleker Brulocht*, éd. David et Snellaert, p. 120.)

(3) Voir ce que j'ai écrit à ce sujet dans la *Revue belge d'histoire*, t. I, pp. 169-172.

(4) Cette répugnance pour les vœux et les serments est propre aux joachimites du Nord. Ceux du Midi ne l'ont pas connue.

Digitized by Google

bleraient pas assez, quel que fût leur zèle pour la pauvreté, aux premiers chrétiens visés par la prophétie, et qui mettaient tous leurs biens en commun.

Vie pauvre ? Ne rien posséder, ni en commun, ni en particulier ? — Il n'y fallait pas songer. L'extravagante *Sancta Romana* avait condamné les béguins-lais de la vie pauvre. Les foudres de l'Église frapperaient immanquablement les clercs assez téméraires pour se modeler sur ces proscrits.

Ruysbroeck décida que le nouvel ordre serait composé de béguins-clercs de la vie commune, ne possédant rien en particulier, mais pouvant posséder en commun, comme les religieux non-mendiants.

Il s'ouvrit de ce projet à deux autres prêtres séculiers, attachés comme lui à la collégiale de Bruxelles, le grand-chanoine Jean Hinckaert et le petit-chanoine Francon de Coudenberg. Tous deux s'unirent à lui pour faire de ce rêve une réalité (1).

Au début, tout marcha à souhait. Le duc de Brabant Jean III concéda, en 1345, l'ermitage de Vauvert aux trois associés. Immédiatement, ils se démirent de leurs bénéfices et s'installèrent dans cette maison pieuse, à laquelle ils avaient donné tout ce qu'ils possédaient (2). Ils y bâtirent, sans tarder, une chapelle, que les vicaires généraux de l'évêque de Cambrai Gui de Ventadour érigèrent, le 13 mars 1345, en église paroissiale « pour cinq hommes dévots et leurs serviteurs ». C'était convertir l'ermitage en un couvent déguisé. Le même jour, les vicaires généraux confirmèrent l'élection de Francon de Coudenberg, choisi comme curé de cette paroisse par ses compagnons. Les trois prêtres et deux béguins-lais, qui leur servaient de convers, avaient vécu jusque là tous ensemble, dans l'ancien ermitage de Vauvert, en pauvreté et en chasteté. Depuis lors, ils y vécurent également en obéissance, sous l'autorité du nouveau curé, absolument comme des religieux, mais sans suivre la règle d'aucun saint et sans faire de vœux.

Ainsi naquit la paroisse-type qui devait servir de modèle à toutes celles de la chrétienté. Le second ordre prophétisé par Joachim, l'ordre des béguins-clercs, était fondé; Ruysbroeck et ses compagnons le croyaient du moins (3).

(1) Voir, au sujet de cet essai de fondation, mon étude susdite. (*Revue belge d'histoire*, t. I, pp. 124-147.)

(2) Le fait nous est révélé, en ce qui concerne Coudenberg, par la charte d'amortissement du 24 juin 1343. (Ibid. pp. 140-141.) Et voilà ce que Wyk et Pomerius ont caché soigneusement.

(3) Du fait 1° que Ruysbroeck était joachimite, 2° que la petite communauté de béguins-clercs qu'il a créée à Vauvert offrait tous les caractères

Digitized by Google

Hélas ! ce ne fut qu'une tentative malheureuse, qui dura cinq ans encore et finit par un échec complet.

Les trois prêtres avaient eu, pourtant, la sagesse de comprendre qu'il fallait débuter très modestement, se faire tout petits, pour ne pas attirer l'attention et ne donner de l'ombrage à personne. Ils s'abstinrent, dans le même but, de donner un nom quelconque au nouvel institut, et continuèrent à s'habiller en clercs séculiers.

Ces précautions furent inutiles. L'idéal béguinal et les théories joachimites avaient des adversaires acharnés et perspicaces : les religieux mendiants, si puissants alors dans l'Église. Ceux de Brabant eurent vite fait de percer les intentions secrètes de Ruysbroeck et de ses compagnons. Les Mendiants n'étaient point parvenus, malgré tous leurs efforts, à extirper ou à réduire à l'impuissance le premier ordre joachimite, qui leur avait fait bien du tort. Ils jurèrent d'écraser le second dans l'œuf (1).

Malheureusement pour la petite paroisse, l'évêque Gui de Ventadour, qui l'avait créée et lui était favorable, ne resta plus longtemps sur le siège de Cambrai. Son successeur, l'évêque Pierre d'André, ne tarda guère à faire droit aux réclamations des Mendiants contre l'institution naissante. Un beau jour, il fit savoir aux reclus de

qui devaient distinguer le second ordre prophétisé par Joachim (ordre de clercs suivant, comme les premiers chrétiens, les trois conseils évangéliques, sans s'y engager par des vœux), 3° qu'aucun autre institut n'avait satisfait jusqu'alors à ces conditions, on peut conclure, à juste titre, que Ruysbroeck et ses compagnons, en allant s'installer dans l'ermitage de Vauvert, se proposaient de fonder le second ordre annoncé par le voyant calabrais. — Du fait 1° que, dans les *Noces spirituelles*, écrites avant ou au cours de cette tentative, Ruysbroeck déclare que tous les ecclésiastiques (*alle gheestelike luden*) devraient être communs, c'est-à-dire mener la vie commune, comme les papes, les évêques et les prêtres de l'Église primitive, 2° que la fondation de Vauvert a eu lieu sous la forme d'une paroisse, chose inouïe et sans exemple dans l'histoire de tous les ordres et instituts religieux ou semi-religieux, on peut conclure, à bon droit aussi, que Ruysbroeck nourrissait l'espoir sublime de voir le nouvel ordre réunir, peu à peu, dans son sein, le clergé séculier tout entier et que, dans l'esprit de l'ancien chapelain, la pauvre petite paroisse de Vauvert était l'humble grain de sénevé, appelé, s'il plaisait à Dieu, à donner naissance à un arbre splendide, qui couvrirait de son ombre la terre entière.

(1) Aucun texte ne le dit. Mais quand je vois avec quel acharnement les religieux mendiants, antijoachimites déclarés depuis l'aventure des Spirituels et celle des Fraticelles, ont poursuivi les béguins et les béguines joachimites et, plus tard, les Frères et les Sœurs de la Vie Commune, je ne crois pas me tromper en les mettant au premier rang des adversaires de l'institution élaborée par Ruysbroeck.

Digitized by Google

Vauvert qu'ils avaient à se disperser ou à adopter la règle d'un ordre approuvé par l'Église; en cas de résistance, ils seraient poursuivis comme transgresseurs de la décrétale *Sancta Romana* et suspects d'hérésie.

Coudenberg, la mort dans l'âme, se rendit alors en toute hâte à Cambrai, pour essayer de détourner la foudre. Pierre d'André le reçut, mais se montra inflexible. Finalement, le curé de Vauvert fléchit : il accepta de se faire chanoine régulier de saint Augustin, après avoir obtenu du prélat que le vœu de chasteté perpétuelle, le plus contraire à l'esprit béguinal, ne fût pas compris dans la formule de sa profession. Il se disait que ses associés et lui ne seraient ainsi religieux que de nom, et continueraient, en dépit de tout, à former le deuxième ordre de Joachim. L'évêque, ravi de son triomphe, s'empressa de transformer l'église paroissiale de Vauvert en prévôté augustine, dont il nomma Coudenberg prévôt. Cela se fit le 11 mars 1350.

Hinckaert refusa net d'entrer dans la nouvelle combinaison. Ruysbroeck se soumit et devint le premier prieur du monastère, sous les ordres du prévôt.

Quand le doigt est pris dans l'engrenage, la main y passe tout entière. L'expédient imaginé par Coudenberg, en désespoir de cause, ne valait absolument rien. Seize ans plus tard, le 11 avril 1366, le prieur de Saint-Victor de Paris, Pierre de Saulx, se chargea de le prouver, en écrivant aux vauvertins une lettre où il leur reprochait l'irrégularité de leur profession. Ces remontrances étaient pleinement justifiées, en droit canon. Il fallut s'incliner, pour éviter une nouvelle dénonciation à l'autorité ecclésiastique. Tous les profès de Vauvert, prévôt et prieur en tête, durent renouveler leurs vœux, en y ajoutant celui de chasteté.

Ce jour-là fut, probablement, le plus douloureux de la vie de Ruysbroeck.

Mais, avec l'abandon complet à la volonté divine qui caractérisait les béguins, l'ancien chapelain de Bruxelles accepta sans murmure cette ruine complète de ses plus chères espérances. Devenu ainsi religieux malgré lui, il se montra néanmoins un religieux exemplaire, digne de servir de modèle à ceux qui le sont par vocation.

Il ne lui manqua qu'une chose, à ce point de vue, l'enthousiasme. Mais l'enthousiasme ne se commande pas. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au cours des trente et une années qui s'écoulèrent entre la vêture de Ruysbroeck et sa mort (1350-1381), il n'entra à Vauvert que vingt-quatre novices de chœur, dont seize seulement persévérèrent jusqu'à la fin.

Digitized by Google

Ruysbroeck se sentait affreusement dépaysé au milieu de ces vauvertins, incapables de le comprendre. Son âme était ailleurs. Inébranlable dans sa foi joachimite, il demeurait convaincu que le second ordre naîtrait tout de même. Là, où lui, pauvre pécheur, avait échoué, un autre homme, élu par Dieu, serait plus heureux.

L'esprit de l'abbé de Flore demeurait vivace parmi les membres pieux du clergé séculier de Bruxelles, où le prestige de Ruysbroeck était resté considérable. Encouragés secrètement par le prieur de Vauvert, quelques prêtres de la cité brabançonne essayèrent, en 1368 (deux ans après la profession renouvelée), de fonder une maison de béguins-clercs à Rouge-Cloître ; d'autres firent de même, en 1380, à Sept-Fontaines (1).

Cette deuxième et cette troisième tentative avortèrent lamentablement, comme la première. Après quelques années de luttes contre les Mendiants, la maison de Rouge-Cloître et, plus tard, celle de Sept-Fontaines durent se métamorphoser en monastères canoniaux de saint Augustin, comme leur sœur aînée de la Vallée Verte.

Mais une quatrième tentative réussit. Elle eut pour auteur le disciple préféré de Ruysbroeck, son véritable fils spirituel, le néerlandais Gérard Groot. Doué de l'obstination froide et de l'énergie indomptable de sa race, guidé par les conseils et les exhortations du Maître, il sut tenir tête victorieusement aux Mendiants, et parvint, au prix d'efforts incroyables, à fonder définitivement, non pas en Brabant, terre décidément inhospitalière aux joachimites, mais plus au Nord, dans les marais de la Basse-Allemagne, le second ordre annoncé par le prophète italien. Cette création eut lieu à Deventer, en 1381 ou en 1382, peu avant ou peu après la mort de Ruysbroeck.

Sans doute, le beau rêve, le trop beau rêve, de celui-ci ne se réalisa qu'en partie. Le second ordre joachimite ne réussit pas plus que le premier à amener le triomphe du pur amour et le règne de l'Esprit divin. Ni le Pape, ni les cardinaux, ni les évêques, ni les chapitres, ni le clergé des paroisses ne s'en firent membres. Le monde demeura aussi pervers et aussi corrompu qu'auparavant. Mais cet institut semi-religieux de béguins-clercs vivant en communauté

(1) Ces deux tentatives nouvelles pour réaliser, *mutatis mutandis*, le projet que Ruysbroeck avait dû abandonner ont reçu, évidemment, l'approbation du Bienheureux. Le fait que toutes deux ont eu pour théâtre la forêt de Soignes, où se trouvait Vauvert, l'indique assez. Mais Ruysbroeck n'a pu les favoriser qu'en secret ; une intervention ouverte, de sa part, n'eût fait que leur nuire. Il ne put être question de donner à ces nouveaux essais la forme paroissiale : l'autorité épiscopale, instruite par l'expérience, ne s'y serait plus prêtée.

Digitized by Google

et pratiquant les conseils évangéliques, sans faire de vœux, a rendu à l'Église et à la civilisation des services immenses. Éteint aujourd'hui, il a laissé dans l'histoire une trace lumineuse : ce fut l'ordre des Frères de la Vie Commune.

Il est né des efforts combinés de Ruysbroeck et de Gérard Groot. Dans cette collaboration sainte, Ruysbroeck a été la pensée directrice, Groot la force agissante : l'Ordre leur doit la vie, à tous deux (1).

— Et voilà, résumée de mon mieux, la partie encore inédite de mon étude commencée. On voit comme tout cela s'écarte de la tradition reçue.

La figure de Ruysbroeck y perd-elle en beauté ?

— Revenons-en à Jean de Schoonhoven. Exposer franchement, loyalement, dans sa Vie du premier prieur, comment la maison de Vauvert avait pris naissance, et comment elle avait été convertie, plus tard, en prévôté augustine, c'était avouer que les véritables fils de Ruysbroeck n'étaient point les vauvertins, mais les Frères de la Vie Commune. — Et quelle humiliation pour Schoonhoven et pour ses confrères !

Et puis, ce récit sincère pouvait être dangereux pour la réputation posthume de Ruysbroeck. Schoonhoven a terminé son opuscule entre le 5 janvier 1409 et le 6 décembre 1411. Quelle était alors la situation des Frères de la Vie Commune ? — Quelques années auparavant, le 30 avril 1401, l'évêque d'Utrecht, Frédéric de Blankenheim, avait confirmé leur institution ; le 19 mai 1402, il approuvait leur règle. Le clergé séculier de son diocèse leur était également favorable. Mais leur idéal béguinal — observer les conseils évangéliques librement, sans vœux — rencontrait encore de nombreux adversaires. Les Mendiants le déclaraient hérétique. Les windesheimites, par contre, défendaient de leur mieux les béguins-clercs — ils n'avaient été fondés, d'ailleurs, que pour cela — ; mais ils étaient sans autorité et sans influence. Les autres religieux partageaient, pour la plupart, l'opinion des Mendiants.

Il était inévitable que cette question controversée, qui soulevait tant de passions et tant de haines, fût soumise, à bref délai, au

(1) Je reviendrai sur cette question, au chapitre VII. Mais, dès à présent, je ferai les trois constatations suivantes : 1° L'ordre des Frères de la Vie Commune — reprise et mise au point de la tentative malheureuse de 1345-1350 — a réuni, comme celle-ci, toutes les conditions requises pour le second ordre prédit par Joachim de Flore. 2° Aucun autre institut n'a satisfait à ces conditions. 3° Ainsi s'explique l'hostilité acharnée, et sans cela inexplicable, des religieux mendiants, tous antijoachimites, contre ce nouvel ordre, qui ne mendiait pas.

Digitized by Google

jugement d'une autorité plus haute que l'autorité diocésaine. Mais quelle serait cette décision ? — Très probablement, l'Église se rangerait à l'avis du plus illustre de ses théologiens en vie, Jean de Gerson — et le terrible chancelier était l'ami intime des chartreux, très prévenus contre le nouvel ordre.

L'affaire fut portée, en effet, devant le concile général de Constance et soumise à l'appréciation de Gerson. Et le 31 mai 1419, sur les conclusions décisives et inespérées du chancelier de Paris, conclusions auxquelles treize des plus grands docteurs de l'époque s'étaient ralliés, le cardinal Antoine Pancerini, patriarche d'Aquilée, juge apostolique en la cause, rendait une sentence qui reconnaissait l'orthodoxie de l'idéal béguinal et condamnait comme hérétiques les propositions adverses du dominicain Mathieu Grabow. Les Frères de la Vie Commune étaient sauvés. Après soixante-neuf ans de silence, Rome faisait entendre sa voix, par l'organe de son délégué, et donnait raison à Ruysbroeck.

Mais qui eût osé garantir, huit ou neuf ans plus tôt, cet heureux dénouement ?

— La création de la communauté de Vauvert constitue, évidemment, l'épisode capital de la vie de Ruysbroeck. Pour en être le narrateur fidèle, il eût fallu à Schoonhoven, dans les conditions difficiles où il tenait la plume, le courage intrépide des saints... et les saints sont rares. Jean Busch et les autres contemporains du sous-prieur qui ont donné leur avis sur celui-ci sont unanimes à le dépeindre comme un très bon religieux. Aucun d'eux pourtant, aucun témoin postérieur, n'en parle comme d'un saint.

Faute d'oser dire la vérité sur la fondation de Vauvert, toute la vérité, Schoonhoven devait opter entre trois partis :

1° Passer toute l'histoire sous silence ;

2° La raconter en termes volontairement obscurs et imprécis, de façon à donner le change au lecteur, comme a fait, peu après, le vauvertin Sayman de Wyk ;

3° Affirmer sciemment le contraire de la vérité, comme a fait, plus tard, le vauvertin Pomerius.

Le sous-prieur de Vauvert n'était ni un menteur, ni un trompeur. Il a choisi le premier parti, peu courageux assurément, mais honnête : ne rien dire.

Et cela, je m'en vais le montrer tout de suite :

Le second biographe de Ruysbroeck, Pomerius, a mis à profit, on le verra ci-après, le travail de son devancier. Mais pour retracer les origines de Vauvert, il n'a eu à sa disposition d'autres sources écrites que les archives du monastère et la courte notice consacrée à la

Digitized by Google

fondation par Sayman de Wyk, en tête de l'Obituaire. Il a emprunté à cet aperçu différentes pensées et même plusieurs expressions; je l'ai montré en 1914 (1). Wyk, lui, n'a rien emprunté à personne : son style et celui de Schoonhoven diffèrent du tout au tout.

— On voit par là combien la première biographie de Ruysbroeck devait être incomplète. Si l'on en retrouvait jamais, par impossible, le texte intégral, la désillusion, je crois, serait grande.

III

LA DEUXIEME BIOGRAPHIE DE RUYSBROECK

Vingt ans environ après que la Vie de Ruysbroeck, par Schoonhoven, eut été achevée, un autre chanoine régulier de Vauvert en composa une nouvelle. J'ai découvert et prouvé, en 1914, que le nom véritable de cet écrivain était Uten Bogaerde, et non Bogaerts ou van den Bogaerde comme on l'avait cru jusqu'alors (2). On l'appelle communément Pomerius, d'après la forme latinisée de son nom *(ex Pomerio, de Pomerio)*.

Cette deuxième Vie de Ruysbroeck a été éditée, en 1885, avec les Origines du monastère de Vauvert et la Vie de Jean de Lecuw, dans les *Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 257 et suivantes. Ainsi que je l'ai dit plus haut, et comme je le montrerai plus loin, elle n'est pas sortie tout entière de la plume de son auteur apparent.

Henri Uten Bogaerde ou Pomerius était né à Bruxelles dans le second semestre de l'année 1382, quelques mois après la mort de Ruysbroeck. Avant d'embrasser la carrière religieuse, il avait obtenu le grade de maître ès arts et rempli les fonctions de recteur des écoles à Bruxelles, puis à Louvain, et finalement celles de secrétaire juré de cette dernière ville. Il prit la robe blanche à Vauvert, en 1412, dans sa trentième année, et devint successivement prieur de Sept-Fontaines (1421-1431), prieur de Vauvert (1431-1432) et confesseur des chanoinesses windesheimites de Val-Sainte-Barbe, à Tirlemont (1432-1446). Il se retira en 1446 au monastère de Sept-Fontaines, où il avait obtenu que sa profession fût transférée, et en fut élu prieur pour la seconde fois en 1454, à l'âge de soixante-douze ans. Mais accablé de vieillesse et d'infirmités, il dut résigner ces fonctions au bout d'un an, en 1455, continua à vivre à Sept-Fontaines comme simple religieux et y mourut le 2 juin 1469, âgé de près de quatre-vingt-sept ans.

(1) Dans mon étude précitée. (*Revue belge d'histoire*, t I, p. 128.)
(2) Ibid. p. 102.

Digitized by Google

J'ai puisé ces détails dans l'obituaire de Vauvert (1) et dans une chronique tripartite du prieuré de Sept-Fontaines, écrite vers 1530 par un chanoine de cette maison, Gilles van der Hecken († 14 août 1538) (2). Le manuscrit original de cet ouvrage est inséré dans un recueil factice provenant du même monastère et conservé actuellement à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous la cote 11974-85.

— De quand date cette nouvelle biographie ?

Le prologue nous montre qu'elle ne peut être antérieure à 1421. Pomerius y dédie son travail à des membres de son ordre, les chanoines réguliers de Notre-Dame de Bethléem, près Louvain (3). Il les prie de le croire, parce que tout ce qu'il écrit lui a été rapporté, dit-il, par deux témoins absolument dignes de foi, le frère Jean de Hoeylaert, « votre vénérable prieur » et le frère Jean de Schoonhoven, tous deux religieux de Vauvert, qui déclarent publiquement, l'un et l'autre, avoir vu ou entendu raconter de source sûre tous les faits en question (4). — Aucune allusion, entre parenthèses, à l'œuvre antérieure de Schoonhoven. Pomerius la considère comme inexistante : il ne parle que de communications verbales.

Ces deux témoins devaient se trouver aux côtés de Pomerius ou, du moins, dans son voisinage immédiat, tandis qu'il écrivait. Ce n'a pu être le cas pour Hoeylaert, pendant son priorat à Bethléem, ce couvent étant à six lieues de celui de Vauvert. Et puis, pourquoi Pomerius annonce-t-il à ces religieux des bords de la Dyle que leur prieur Hoeylaert se porte publiquement garant de tout ce que lui-même relate? — C'est, évidemment, parce que Jean de Hoeylaert ne réside plus à Bethléem et qu'il a cessé d'être prieur de cette maison. Sinon, il eût été parfaitement inutile de vouloir leur apprendre une chose qu'ils devaient savoir mieux que personne.

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 259.

(2) Fol. 179 et 231-232. Cette chronique a été continuée, d'abord par lui-même, puis par d'autres religieux de Sept-Fontaines, jusqu'à l'année 1588, avec des annotations ultérieures allant jusqu'à l'année 1606. (Fol. 260 verso.) Le créateur de cet ouvrage ne s'appelle point van *den* Hecken, mais, comme il l'a écrit de sa main aux folios 165 et 319 verso, van *der* Hecken.

(3) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 264. — Les monastères de Vauvert et de Bethléem avaient été incorporés en 1412 à la congrégation de Windesheim.

(4) « Unde vestras in Domino Jesu peto humiliter fraternitates, ut, quamvis teste patre nostro Augustino non auctore veritas, sed veritate auctoritas fulciatur, hoc tamen amplius vestram moveat credulitatem, quod ea quae scribo relatione didici tam credibilium personarum, fratris Johannis videlicet de Holare, *vestri prioris venerabilis*, et fratris Johannis de Scoenhovia, confratrum nostri monasterii, qui haec eadem se vidisse vel relatione veridica audivisse palam et publice protestantur. » (Ibid. pp. 264-265.)

Digitized by Google

Le livre de Pomerius est donc postérieur au priorat de Hoeylaert à Bethléem, qui a duré de 1414 à 1421. L'expression *vestri prioris venerabilis* doit s'entendre dans le sens de « votre ancien prieur ».

Un autre passage de la deuxième Vie de Ruysbroeck montre que cette œuvre a été écrite après le décès de Gerson († 12 juillet 1429) : *Haec ideo propter nonnullos magnae reputationis viros inserui, quorum praecipue unus* EXTITIT, *magister Johannes Gerson*, GLORIOSUS *doctor sacrae paginae*, OLIM CANCELLARIUS PARISIENSIS (1).

Le parfait *extitit* suffirait à l'établir. Et mieux encore l'adjectif *gloriosus*. Cette épithète, dans le langage médiéval, se donne, de leur vivant, aux empereurs, aux rois et aux autres grands de la terre. Décernée à des personnages moindres, fussent-ils aussi fameux que Gerson, elle indique qu'ils sont morts et est synonyme de l'expression *gloriosae memoriae*, « de glorieuse mémoire ».

Pomerius enfin appelle l'illustre théologien *olim cancellarius Parisiensis*, et l'on sait que Gerson demeura chancelier de l'université de Paris jusqu'à son décès.

On objecterait en vain, dans le but de vieillir de quelques années 'œuvre de Pomerius, que Gerson n'est plus revenu à Paris après le concile de Constance et que, pour échapper à la vengeance des Bourguignons, il s'est réfugié, en 1418, à Vienne, puis, en 1419, à Lyon, où il a vécu en exil jusqu'à sa mort; que Pomerius a pu être mal informé de ce qui le touchait, et le croire trépassé, alors qu'il était encore de ce monde; ou bien que, tout en sachant Gerson en vie, il a pu le considérer comme n'étant plus chancelier, puisqu'il n'en exerçait plus les fonctions. L'expression *olim cancellarius* signifierait, dans ce dernier cas, l'ex-chancelier, le ci-devant chancelier.

— L'une et l'autre hypothèse sont inadmissibles.

Gerson, le plus célèbre théologien de son temps, n'était pas de ces personnages insignifiants qui disparaissent de la scène de ce monde sans qu'on y prenne garde. Et les monastères brabançons avaient des rapports trop fréquents avec l'université de Paris, pour ignorer le destin de son illustre chef.

Quant à traiter Gerson de ci-devant chancelier, d'ex-chancelier, au cours de ses onze années d'exil, nul ne s'y est aventuré. L'Université elle-même, dont tous les bons éléments étaient partis, à la suite de Gerson, et où il ne restait plus que des créatures des ennemis de la France, n'a jamais osé, quelle que fût sa haine pour son chancelier, lui contester son titre, ni les prérogatives y attachées. Elle dut se borner à nommer, à diverses reprises, des suppléants

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 287.

Digitized by Google

chargés de remplacer Gerson en son absence. — « Ex-chancelier de Paris ! » cette injure stupide et brutale, devant laquelle les ennemis les plus féroces du grand Français ont reculé, Pomerius la lui aurait jetée à la tête, et cela précisément dans un passage où il parle de lui avec une déférence extrême, et immédiatement après l'avoir traité de *gloriosus doctor sacrae paginae !*

— Le livre de Pomerius est donc nécessairement postérieur au 12 juillet 1429, date du décès de Gerson (1).

D'autre part, sa rédaction doit avoir été accomplie, ou tout au moins entamée, du vivant des deux religieux dont Pomerius se réclame, et qui moururent à deux mois d'intervalle, Schoonhoven le 22 janvier 1432, et Jean *Pistoris* (Beckers, de Becker), dit de Hoeylaert, le 16 mars suivant (2).

On peut même préciser davantage. Le livre a été écrit alors que Pomerius était prieur de Vauvert (1431-1432) :

L'auteur s'intitule dans le prologue : *Et ego*, MINIMUS FRATER *Viridis Vallis* (3)... — Cette expression d'humilité conventionnelle, employée, en parlant de lui-même, par un moine médiéval, désigne à peu près invariablement le supérieur ou l'un des chefs, l'un des « prélats », de la communauté. Elle équivaut à ceci : « Moi qui suis à la tête de mes frères, de par la dignité dont je suis revêtu, mais en réalité le moindre d'eux tous, de par le mérite. » L'antithèse est nettement exprimée dans le prologue de la Vie de sainte Lutgarde, où Thomas de Cantimpré, alors sous-prieur des Frères-Prêcheurs de Louvain, se qualifie *Frater officio supprior, sed Fratrum Predicatorum* MINIMUS (4).

Les simples religieux, au moyen âge, préfèrent recourir à d'autres clichés : *monachus inutilis*, *monachorum peripsema*, etc.

Les monastères windesheimites avaient deux « prélats » à leur tête, le prieur et le sous-prieur. Uten Bogaerde n'a jamais été sous-prieur de Vauvert. C'est donc bien quand il était prieur de ce

(1) Comment se fait-il alors que le chapitre XIX de la Vie de Ruysbroeck parle, comme d'un personnage vivant, de messire Englebert II de la Marck, mort à Liége le 8 mars 1422 ? — C'est que ce chapitre est extrait littéralement de la Vie primitive, écrite par Schoonhoven. On y retrouve le style du sous-prieur et jusqu'à l'une de ses expressions favorites : *in schola Jesu Christi*. Il est très heureux, d'ailleurs, que cette objection ait été soulevée. Sans elle, le travail actuel n'aurait jamais vu le jour, et personne, peut-être, ne se serait douté que le livre de Pomerius recèle une partie importante de l'œuvre de son prédécesseur.

(2) *Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 265, note 1 et 264, note 3.

(3) Ibid. p. 264.

(4) *Acta Sanctorum Junii*, t. III, p. 234.

Digitized by Google

couvent (1431-1432), qu'il a écrit sa biographie de Ruysbroeck.

Ce priorat d'un peu plus d'un an a été aussi agité qu'il fut bref. Cela explique des choses dont il sera parlé plus loin et qui, autrement, demeureraient incompréhensibles.

— A la suite de quelles circonstances la deuxième Vie de Ruysbroeck a-t-elle vu le jour ?

Pomerius ne s'est pas attelé de lui-même à cette besogne. Il déclare, toujours dans le prologue, qu'elle lui a été imposée par son supérieur : *Tandem* VICTUS OBEDIENTIA, *huic opusculo manum apposui, eo libentius, quo securius idipsum (quippe non motu proprio, sed* SUPERIORIS MEI JUBENTIS ARBITRIO) *sum aggressus* (1).

Ce supérieur est évidemment le prieur de Windesheim, chef de la congrégation de ce nom.

Pourquoi cet ordre ?

Le passage suivant de Busch montre le cas que l'on faisait à Windesheim des écrits mystiques de Ruysbroeck, et plus encore de ceux de Jean de Leeuw, le Bon Cuisinier :

> In hoc primo monasterio Viridis Vallis duo fuerunt magna ecclesiae Dei luminaria spiritu sapientiae et intellectus illustrata, videlicet dominus Johannes Rusbroec prior ibidem... Alter ejus cocus fuit, qui in omni sua occupatione altioris dicebatur contemplationis quam iste prior suus, prout libri teutonicales ab ipso editi legentibus manifestant. *De his duobus devotis viris tractatum composuit frater Johannes de Scoenhovia*, qui sub hoc priore novicius fuerat ibidem investitus (2).

Cette citation nous apprend aussi que Schoonhoven n'avait pas écrit la Vie de Ruysbroeck seulement, mais encore celle de Jean de Leeuw, et qu'il avait réuni ces deux biographies en un même traité.

On possédait, très vraisemblablement, une copie de cet ouvrage, à Windesheim. Il parut insuffisant, en l'an de grâce 1431, au prieur de ce monastère, Guillaume Vornken. Le Bon Cuisinier et Ruysbroeck étaient morts en odeur de sainteté, longtemps auparavant. Vraisemblablement, la piété populaire leur attribuait plusieurs miracles. Or, le livre de Schoonhoven n'en relatait pas, ou si peu que rien. Leurs biographies n'étaient donc pas semblables aux Vies de saints. De plus, elles étaient très incomplètes ; ce n'étaient même pas des Vies, c'étaient deux panégyriques, sans plus. Et puis, Schoonhoven avait esquivé, dans ce traité, la question délicate de la fondation du monastère de Vauvert, ce couvent que la congrégation

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 263-264.

(2) JEAN BUSCH, *Chronicon Windeshemense*, éd. GRUBE, Halle, 1886, p. 353.

Digitized by Google

de Windesheim considérait, plus ou moins, comme son berceau. Le prieur en chef désirait être éclairé à ce sujet, sans se douter que c'était mettre les vauvertins dans l'alternative de trahir la vérité ou de réveiller le souvenir à peu près effacé de faits très mortifiants pour leur amour-propre.

Cette susceptibilité, au reste, lui eût paru enfantine. Lui-même, Guillaume Vornken, a raconté avec une belle franchise, dans son récit des origines du monastère de Windesheim (1), comment et pourquoi cette maison-mère de l'Ordre avait été fondée par les Frères de la Vie Commune.

Jean de Schoonhoven était trop âgé, en 1431, pour reprendre son traité et le compléter. Il devait mourir, d'ailleurs, quelques mois plus tard. Vornken ne crut pouvoir mieux faire que de confier cette tâche au prieur de Vauvert nouvellement élu, Henri Uten Bogaerde, dont on lui avait dit, sans doute, le plus grand bien.

Ce fut un choix déplorable. Il eût fallu un narrateur honnête et consciencieux. Hélas! on ne trouva qu'un très médiocre hagiographe.

Quand Pomerius dut se mettre ainsi à l'œuvre, sur l'ordre de son supérieur général, il y avait cinquante ans que Ruysbroeck était mort, quasi nonagénaire. La légende avait eu tout le temps de se glisser dans son histoire.

Cette légende, Pomerius lui a fait bon accueil. Le titre qu'il a donné à la biographie nouvelle du premier prieur de Vauvert, *De Vita et* MIRACULIS *fratris Johannis Ruusbroec, devoti et primi prioris Viridisvallis* (2), est assez significatif. En bon hagiographe, Pomerius a eu soin, en effet, d'enrichir cet ouvrage, ainsi que ses Origines de Vauvert, de prodiges ignorés ou dédaignés par son devancier, et ce merveilleux est parfois ridicule (3).

J'ai dit plus haut mon sentiment sur la véridicité de Schoonhoven. Que faut-il penser de celle de Pomerius?

J'en ai l'opinion la plus fâcheuse, ayant surpris cet auteur, à deux reprises, en flagrant délit de mensonge, dans son récit de la fondation du monastère. J'ai exposé cela tout au long, en 1914 (4). Je me bornerai à en dire ici quelques mots :

(1) Imprimé dans J. G. R. ACQUOY, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, Utrecht, 1875-1880, t. III, pp. 235-255.

(2) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 283.

(3) Voir mon étude précitée. (*Revue belge d'histoire*, t. I, pp. 113-114.) — Parmi ces histoires, il y en a une pourtant, celle du crapaud diabolique, que Pomerius a extraite littéralement de Schoonhoven. J'en reparlerai plus loin.

(4) Ibid. pp. 138-147.

Digitized by Google

1° Pomerius déclare que Francon de Coudenberg et ses associés se sont faits religieux, le 10 mars 1350, à la suite d'une lettre où le prieur de Saint-Victor de Paris leur reprochait de vivre ensemble, en habits de prêtres séculiers — et cette lettre, dont j'ai déjà parlé, a été écrite le 11 avril 1366 — ils étaient alors chanoines augustins depuis seize ans — pour leur reprocher la formule défectueuse de leur profession !

2° Pomerius prétend aussi que ce qui a surtout déterminé les reclus de Vauvert à prendre le froc, c'est le désir d'obtenir l'amortissement de leurs biens temporels — et ils jouissaient de ce privilège depuis sept ans déjà, dès leur départ pour la forêt de Soignes !

Et qu'on ne vienne pas dire que Pomerius peut avoir péché par ignorance ou par négligence. Tout son récit de la fondation montre, au contraire, qu'il a dépouillé avec le plus grand soin les archives de son monastère, où les faits qu'il allègue étaient nettement démentis. L'excuse est donc pitoyable. Et il n'y a même pas moyen de l'invoquer pour la lettre du prieur de Saint-Victor, dont Pomerius altère la date et travestit complètement le contenu, car cette lettre, il déclare l'avoir lue : *Cujus super hoc eis missam* LEGI PERSONALITER *longam epistolam* (1).

Sur quoi, avec la franchise brutale que je tiens de ma race irlandaise, j'ai exprimé, en deux mots énergiques, mon opinion sur la véracité de Pomerius (2).

On me dira que bien d'autres hagiographes ne sont pas précisément des modèles de franchise ; qu'il en est beaucoup qui, par la multiplicité de leurs altérations volontaires de la vérité, ont péché tout autant que Pomerius, et davantage encore, contre le huitième commandement. Et je n'y contredis pas. Je constate seulement qu'on a eu tort de considérer, pendant si longtemps, comme un chroniqueur sérieux, un écrivain qui n'est, je le répète, qu'un mauvais hagiographe.

Je lui accorde volontiers, du reste, pour cette question des origines, le bénéfice des circonstances atténuantes, très atténuantes même.

L'une des raisons qui expliquent le mutisme de Schoonhoven sur ce point n'existait plus, il est vrai, au moment où Pomerius a entrepris sa rédaction. Depuis le concile de Constance, et de par la condamnation de Mathieu Grabow, l'essai infructueux de 1345-1350

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 278.
(2) *Revue belge d'histoire*, t. I, p. 117.

Digitized by Google

était pleinement réhabilité. Pomerius pouvait le raconter franchement, sans danger aucun pour la réputation de Ruysbroeck.

Mais l'autre raison, la crainte de froisser l'amour-propre des vauvertins, n'avait rien perdu de sa force. Le nouveau prieur de Vauvert n'était pas un saint, lui non plus ; il était même très loin d'en être un. Pouvait-on s'attendre, dès lors, à ce que sa narration de la fondation du couvent fût véridique ?

Je dois, néanmoins, faire une observation à ce sujet :

Pomerius écrit avant tout, il le déclare dans son prologue, pour exalter les mérites de son prédécesseur (1).

Or ce qui, d'après lui, a poussé, plus que tout le reste, Ruysbroeck et ses compagnons à prendre l'habit et la règle des chanoines de saint Augustin, ce ne sont point des considérations d'ordre élevé, le désir de mener une vie plus parfaite (plus parfaite, bien entendu, au point de vue de l'idéal monastique, qui était celui de Pomerius), mais de vulgaires mobiles d'intérêt matériel, l'espoir de voir convertir leurs propriétés en biens de main-morte et de jouir pleinement, ainsi, des immunités ecclésiastiques (2). L'ancien ermitage, en devenant un monastère, serait soustrait au pouvoir civil, et les veneurs ducaux ne pourraient plus s'y installer avec leur meute, comme ils le faisaient à tout bout de champ (3).

Et quelle maladroite invention aussi que cette fausse lettre du prieur de Saint-Victor ! Dans cette prétendue missive, Pierre de Saulx, le prieur en question, gourmandait, et pas peu, dit Pomerius, les reclus de Vauvert, parce qu'ils habitaient en commun depuis plusieurs années, en tenue de prêtres séculiers, menant ainsi un genre de vie insolite et que l'Église n'avait jamais approuvé (4). — Le lecteur ne saisit pas très bien, mais doit se dire que la conduite de Ruysbroeck et de ses compagnons n'était peut-être pas à l'abri de tout reproche, puisque Pomerius ne proteste pas contre cette lettre et déclare, un peu plus loin, que les

(1) « Deinceps ad vitam et mores laudabiles devotissimi in Christo JOHANNIS RUUSBROECS, primi prioris Viridisvallis, *pro cujus amore et reverentia principaliter coepi praesens opusculum,* ad Dei gloriam et ejus memoriam intendo aliquantulum immorari. » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 265.)

(2) « Quibus concorditer visum est quod talis vivendi eorum modus non possit esse stabilis, nisi habitum alicujus probatae religionis assumerent, ut sic, *bonis suis temporalibus sublatis dominio temporali per debitam amortizationem,* ipsi plene statutis et libertatibus Ecclesiae munirentur et stabilirentur. » (Ibid. p. 278.)

(3) Ib. ib.

(4) Ib. pp. 277-278.

Digitized by Google

reclus ont fini par revêtir l'habit des chanoines réguliers, ainsi que le prieur de Saint-Victor les y avait exhortés (1).

Les deux mensonges que j'ai relevés sont donc peu intelligents. Ils sont, de plus, inutiles. Pomerius pouvait parfaitement se dispenser de les écrire sans trahir le secret qu'il désirait garder. Et son récit des origines de Vauvert n'y eût rien perdu.

Ce sont là, sans doute, fautes légères. — Mais quelle confiance peut-on avoir en un auteur qu'on surprend ainsi, par deux fois, à mentir, et à mentir sans nécessité aucune ? *(A suivre.)*

PAUL O'SHERIDAN

(1) « Et juxta exhortationem praefati prioris de Sancto Victore assumpto habitu Canonicorum Regularium... » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 278.)

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES.

I. — SAINT AUGUSTIN SAVAIT-IL LE GREC ?

Au commencement du troisième siècle, en Afrique, comme en Italie et en Gaule, le grec était d'un usage presque aussi courant que le latin, il jouissait même d'une certaine prédilection dans les milieux cultivés. Tertullien hésita quelque temps pour savoir dans laquelle de ces deux langues il composerait ses ouvrages. Il finit par opter pour le latin, ce qui prouve déjà que le grec perdait du terrain, principalement parmi le peuple (1).

Un siècle et demi plus tard, la situation est complètement changée. L'Occident compte encore de bons hellénistes, par exemple, Lactance, mais ils deviennent des exceptions. Le grec s'enseigne encore dans les écoles, mais il est déjà considéré comme une langue étrangère. Au cours du poème où il chante ses anciens professeurs de Bordeaux, Ausone se demande s'il doit mentionner les grammairiens grecs. Ils ont travaillé beaucoup, mais pour n'obtenir qu'un maigre résultat (2).

C'est dans de telles conditions que saint Augustin étudia le grec, quand il était enfant, d'abord chez le *primus magister* de Thagaste, puis auprès du grammairien de Madaure. En somme, il l'apprit fort péniblement et très mal, il le détestait : « *graecam grammaticam oderam* ». Voilà ce qui explique pourquoi lui, si passionné pour l'Énéide de Virgile, n'avait que dégoût pour les poèmes d'Homère : « *videlicet difficultas, difficultas omnino ediscendae linguae peregrinae quasi felle aspergebat omnes suavitates graecas fabulosarum narrationum* ». Le latin, au contraire, il le possédait parfaitement, et de plus, il l'avait appris dans toute la spontanéité de son cœur, au milieu des caresses de sa nourrice ou de sa mère, loin des férules du terrible *magister* (3).

Au livre VII des *Confessions*, saint Augustin nous apprend que, vers l'âge de trente ans, lors de son séjour à Rome, il lut certains livres platoniciens dans une traduction latine. Au livre suivant, nous sommes renseignés sur le nom de l'auteur. C'était le célèbre rhéteur Victorinus : « doctissimus senex et omnium liberalium doctrinarum peritissimus quique philosophorum tam multa legerat et dijudicaverat, doctor

(1) Cfr P. Monceaux, *Les Africains* p. 81-84. L'auteur a repris la question dans son bel ouvrage *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, p. 51-52. Paris, Leroux, 1901. Il conclut : « Les Églises d'Afrique employaient alors simultanément les deux idiomes, avec une certaine préférence des clercs pour le grec, des fidèles pour le latin. »

(2) « Sedulum cunctis studium docendi ;
Fructus exilis, tenuisque sermo... »
Commemoratio Professorum burdigalensium, VIII, 5.

(3) *Confessiones*, I, 23.

Digitized by Google

tot nobilium senatorum, qui etiam ob insigne praeclari magisterii... statuam romano foro meruerat et acceperat » (1). Africain d'origine, Victorinus n'était pas encore chrétien quand il fit ces traductions qui ont été perdues. Converti dans la suite, il renonça, sous le règne de Julien, à sa chaire de professeur d'éloquence plutôt que d'apostasier. Il composa des traités de théologie qui, dit-on, auraient influé sur les doctrines de l'évêque d'Hippone (2). En tout cas, Augustin lui dut de faire connaissance avec les néo-platoniciens qui eurent une si grande part dans son évolution intellectuelle. Car, quoi qu'en ait dit Harnack, il eut été alors bien incapable de les lire dans le texte grec (3). Aux réunions studieuses de Cassiciacum, ni le maître ni les élèves ne semblent s'être préoccupés de l'étude du grec. Augustin reproche un jour à Licentius de chanter des vers grecs qu'il ne comprend pas, sans se mettre en peine de les lui expliquer (4).

Il n'est pas hors de propos de rappeler dans quelles circonstances Augustin entra parmi les clercs d'Hippone. L'évêque de l'endroit, Valérius, grec d'origine et connaissant mal le latin, cherchait à se procurer un prêtre qui pourrait prêcher à sa place. Augustin, de passage à Hippone, parut l'homme de la situation et fut choisi aux acclamations du peuple (5). De 391 à 396, il allait vivre avec Valérius, d'abord comme prêtre prédicateur, puis comme évêque coadjuteur. Malgré son peu de loisirs, il dut profiter de la compagnie du vieil évêque qui l'estimait et qui l'aimait, pour se perfectionner dans la langue grecque.

Au cours de la longue controverse pour savoir où était la véritable Église en Afrique, l'évêque donatiste Petilien avait attiré l'attention sur le sens étymologique de Catholica. Augustin avoue d'abord modestement son incompétence : « *Ego quidem graecae linguae perparum assecutus sum, et prope nihil* ». Gardons-nous cependant de prendre cet aveu au pied de la lettre. Il avait surtout pour effet de préparer et de rendre plus vive la réponse qui suit : « Non tamen impudenter dico, me nosse ὅλον, non esse unum, sed totum ; et καθ' ὅλον, secundum totum... Ecce unde Catholica vocatur ». Un peu plus loin il invite son contradicteur à lire le Psaume 1 en grec, ce qui suppose évidemment que lui-même avait pu le faire (6).

Traitant de l'interprétation des Écritures, Augustin énonce une règle générale que Tertullien avait déjà posée deux siècles auparavant.

(1) *Ibid.*, VII, 13 et VIII, 14.

(2) Dr Gore, dans le *Dictionary of Christian Biography*, art. Victorinus.

(3) « An ihm hat sich Augustin in der entscheidenden Epoche seiner Lebens gebildet, und obgleich er Griechisch genug verstand, um neuplatonische Schriften zu lesen, so ist er doch ganz wesentlich durch Victorinus eingeführt worden. » *Dogmengeschichte*, t. III, p. 30. Fribourg-Brisgau, 1894.

(4) *C. Acad.*, 7.

(5) Possidius, *Vita s. Augustini*, V.

(6) *C. Litt. Petil.*, II, 91 et 108.

Digitized by Google

Lorsque les versions latines ne s'accordent pas, il faut recourir aux Septante pour l'Ancien Testament. Et quant aux livres du Nouveau Testament, il faut les contrôler sur les textes grecs les plus savants et les plus autorisés (1). Et nous le voyons fréquemment pratiquer cette méthode ; en particulier dans ses brèves observations sur les premiers livres de la Bible (2).

Au cours d'un sermon contre les jurements, il a trouvé une amphibologie dans le texte de saint Paul, 1 *Cor.* XV, 31 : « Quotidie morior, per vestram gloriam, fratres, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro ». Il n'a pas craint de recourir au grec devant son peuple, pour montrer que l'expression « per vestram gloriam, » est une manière de jurer. Et il ajoute : « quotidie auditis Graecos, et qui graece nostis, Νή τὸν θεὸν : quando dicit, Νή τὸν θεὸν, juratio est, Per Deum » (3). Donc, il n'était pas rare d'entendre parler grec dans la région d'Hippone.

Vers l'année 394, l'évêque d'Hippone écrit à Jérôme, en son nom propre et au nom de ses collègues d'Afrique, le priant de traduire en latin les ouvrages des Pères grecs, en particulier ceux de l'un d'entre eux, probablement Origène. « Petimus ergo, et nobiscum petit omnis africanarum Ecclesiarum studiosa societas, ut interpretandis eorum libris, qui graece Scripturas nostras quam optime tractaverunt, curam atque operam impendere non graveris » (4). Un contact plus direct avec les écrivains ecclésiastiques de l'Orient lui eût été d'un précieux secours pendant qu'il composait le *De Trinitate*. Au début du troisième livre, il se range au nombre de ceux qui ne peuvent utiliser que fort

(1) *De doctr. christ.*, II, 22. Pour Tertullien, cfr *Adv. Marc.*, II, 19.

(2) *Locutiones in Heptateuchum*. MIGNE, PL, t. XXXIV, col. 488, 501, 526 etc.

(3) *Serm.*, 180, 5 et cfr *Epist.*, 157, 40. Dans le *Serm.* 167, 4, il cite un proverbe punique et dit : « latine vobis dicam quia punice non omnes nostis. » Apulée croyait devoir mépriser cet idiome comme une chose barbare et indigne d'un homme cultivé. Cfr *Apologia*, 63. L'évêque d'Hippone reproche vivement au grammairien de Madaure, Maximus, un semblable mépris. « Quae lingua si improbatur abs te, nega Punicis libris, ut a viris doctissimis proditur, multa sapienter esse mandata memoriae. Paeniteat te certe ibi natum, ubi hujus linguae incunabula recalent. » *Epist.*, 17, 2. Quant à lui, il ne craint pas d'afficher le peu qu'il savait de cette langue, il aime à la rapprocher de l'hébreu. Voy. *Lerm.*, 113, 2, *Locution. in Heptat.* MIGNE, t. XXXIV, col. 488. Et comme les fidèles de certaines parties de la Numidie ne comprennent que le punique, il se préoccupe de leur procurer des prêtres et des évêques capables de les entendre. Cfr *Epist.*, 84, 2 et 219, 3. A ce titre, il mérite la sympathie de nos « régionalistes ». Il semble ressortir du texte suivant qu'il ignorait totalement l'hébreu, qu'il en connaissait quelques mots, uniquement par oui dire : « Sane dicitur, in hebraea locutione omnem aquarum congregationem, sive salsarum sive dulcium, mare appellari. » *De Gen. c. Manich*, I, 18.

(4) *Epist.*, 28, 2.

Digitized by Google

difficilement les ouvrages grecs traitant de la question. « Graece autem linguae non sit nobis tantus habitus, ut talium rerum libris legendis et intelligendis ullo modo reperiamur idonei » (1).

En 403, Augustin félicite et remercie Jérôme d'avoir traduit les Évangiles directement sur le texte grec. Il ajoute d'ailleurs qu'il a pu lui-même contrôler la version et constater son exactitude. « Proinde non parvas Deo gratias agimus de opere tuo, quo Evangelium ex graeco interpretatus es, quia pene in omnibus nulla offensio est, cum Scripturam graecam contulerimus » (2).

Dans la controverse pélagienne, nous voyons Augustin invoquer le témoignage de Jean de Constantinople en faveur du péché originel et du baptême des enfants. Il reproduit le texte grec et le traduit directement en latin (3). Trois passages du *De Civitate Dei* montrent que l'auteur a eu sous les yeux deux ouvrages de Platon, le *Phédon* et le *Timée*, dont il n'existait pas encore de traduction latine (4).

Une lettre de saint Augustin prouve péremptoirement qu'il était incapable de s'exprimer en grec. Elle est rédigée en 416 et adressée à Jean, évêque de Jérusalem pour le mettre en garde contre les fourberies de Pélage, alors sous sa protection. Dans cet écrit, il se montre très embarrassé, il craint d'offenser ce prélat déjà indisposé par le zèle intempestif du prêtre espagnol, Orosius. « Quid pluribus agam apud sanctitatem vestram ? Quandoquidem me onerosum sentio, maxime quia per interpretem audis litteras meas » (3). Si cette lettre n'a pas été écrite en grec, c'est que l'auteur en était totalement incapable.

Cette enquête poursuivie à travers les œuvres de saint Augustin nous permet, semble-t-il, de répondre à la question posée, de dire dans quelle mesure il connaissait le grec. Elle nous permet aussi d'apprécier les principales solutions qui ont été données jusqu'ici au problème.

Comme il fallait s'y attendre, il y a des opinions extrêmes qui ont été soutenues, mais que les documents historiques viennent contredire. Nous avons déjà donné tort à Harnack quand il attribuait au jeune Augustin une connaissance du grec suffisante pour lire dans l'original les ouvrages platoniciens. Hans Becker, dans une thèse passablement inexacte sur d'autres points, exagère également quand il déclare Augustin familier, (*vertraulich*), avec la langue grecque, et cela, avant l'année 400 (5).

D'autres auteurs sont tombés dans l'excès opposé. Langens soutenait en 1879, dans son livre sur saint Jean Damascène, que saint Augustin avait été, en Occident, le premier écrivain ecclésiastique indépendant, à cause précisément de son ignorance du grec. « Die litterarischen Schätze des Morgenlandes waren ihm unzugänglich wegen

(1) *De Trin.*, III, 1.
(2) *Epist.*, 71, 6.
(3) *C. Jul.*, I, 22 et 26.
(4) *De Civ. Dei*, XI, 20, X, 30 et 31.
(5) *Augustin. Studien zu seiner geistigen Entwicklung*. Leipzig, 1908.

Digitized by Google

seines Mangels an Sprachkentnissen » (1). Grandgeorge écrivait dans le même sens en 1896, et encore d'une manière plus absolue. « Saint Augustin ignorait la langue grecque » (2). Nourrisson, lui aussi, exagère un peu, quand il conclut à la suite d'une enquête assez prolongée : « Saint Augustin ne sut jamais assez le grec pour lire les textes originaux de cette langue » (3).

La vérité paraît bien être dans un juste milieu entre les deux extrêmes, et c'est là que nombre d'auteurs s'entendent pour la placer. Les ouvrages grecs n'étaient pas totalement inaccessibles à saint Augustin ; toutefois il y pénétrait difficilement et par suite ne put jamais les connaître à fond. Le P. Portalié a bien raison d'écrire, surtout en songeant aux auteurs profanes : « Augustin lisait peu le grec » (4).

L'évêque d'Hippone, si familier avec l'Écriture sainte, était heureux de travailler sur un texte latin autorisé, mais il recourait souvent aux Septante, il consultait au besoin le grec du Nouveau Testament. « Il me semble, écrivait Mgr Douais, qu'on ne s'éloigne pas de la vérité en disant qu'il était en état de comprendre et de traduire les Septante » (5). W. Montgomery parle de même dans son ouvrage récent sur saint Augustin : « Though he never acquired the power of reading greek authors with ease, he know his way about quite well in the New Testament and Septuagent » (6).

La conclusion que semble comporter l'enquête qui précède se trouve exprimée par Hermann Reuter, dans les belles et fortes études qu'il a consacrées à saint Augustin. « Er war jedenfalls imstande, nicht bloss Wörter, sondern auch ganze Sätzen zu verstehen, wenn auch nicht ohne Anstrengung, nicht ohne in Irrungen zu geraten, nicht ohne Aufwand von Zeit » (7). En somme, le grec demeura toujours pour saint Augustin, comme il le dit lui-même, « *peregrina lingua* », une langue étrangère. Il montre qu'il le connaît un peu, et regrette de ne point le savoir davantage. Un texte grec ne lui était pas complètement fermé ; mais, y pour entrer, il lui fallait du temps et des efforts, et il risquait de commettre des erreurs (8). Peut-être eût-il gagné à mieux connaître sur certains points de doctrine les traditions de l'Église orientale.

P. GUILLOUX.

(1) *Johannes von Damascus*, p. 3. Gotha.

(2) *Saint Augustin et le néo-platonisme*, p. 50.

(3) *La Philosophie de saint Augustin*, II, p. 94. Paris, 1865.

(4) *Dictionnaire de théol. cath.*, art. *Augustin*, t. I, col. 2325.

(5) *Revue biblique*, t. III, p. 354.

(6) *St-Augustine. Aspects of his Life and Thought*, p. 192. Londres, 1914. Cunningham avait soutenu la même position, dans son bel ouvrage : *s. Augustin and his place in the history of christian thought*. Londres, 1886. *Excursus C. Knowledge of greek.*

(7) *Augustinische Studien*, p. 179. Gotha, 1887.

(8) REUTER, *op. cit.*, p. 179, en relève quelques-unes. N'oublions pas que s. Augustin n'avait point à sa disposition nos dictionnaires et nos encyclopedies perfectionnés.

Digitized by Google

II. — oMnIa CaDUnt !

La vogue du chronogramme, qui exprime une date par les lettres numérales d'un mot ou d'une phrase concise, remonte à l'époque de l'humanisme. Ce fut surtout en Allemagne, en Hollande et en Belgique qu'on se complut à ce jeu intellectuel, non encore passé de mode aujourd'hui, quand il s'agit de rappeler la fondation d'un édifice ou le souvenir de quelqu'événement.

Certains chronogrammes sont célèbres à l'égal de mots fameux attribués à de grands personnages. Mais il arrive que la tradition populaire, si prompte à mêler la légende à l'histoire, leur trouve une interprétation fantaisiste ou leur donne comme auteur un personnage en vue qui ne les a pas trouvés.

C'est le cas en Belgique pour le chronogramme fort connu de l'année 1606, qui aurait été composé par le grand humaniste Juste Lipse, en souvenir de l'écroulement des tours de la collégiale Saint-Pierre à Louvain. Une gravure exécutée par J. Harrewijn (1) porte les mots *Omnia cadunt*, inscrits sur une banderole, au-dessus du monument (2). Le graveur a voulu signifier que l'événement auquel il fait allusion se serait passé en 1606, car il donne un relief spécial aux lettres numérales de l'inscription. Lorsque l'historien du diocèse de Malines Van Gestel (3) reprit la gravure, il commenta le chronogramme. Il rappelle, d'après lui, deux événements néfastes survenus en 1606 : la chute des tours de l'église Saint-Pierre à Louvain et la mort de Juste Lipse.

L'interprétation ne manqua pas de faire fortune. Pour autant qu'elle concerne les tours, elle reparaît notamment dans une chronique du XVIIIe siècle (4) : les tours se seraient écroulées, nous apprend celle-ci, en partie en 1570, puis encore en 1578, puis, d'une manière plus radicale, en 1606, conformément à la date fournie par le chronogramme.

Jusqu'à présent il n'est guère question de l'auteur de celui-ci. Ce sont surtout les historiens du XIXe siècle qui l'ont attribué à Juste Lipse. Ainsi Vierset-Godin (5) le cite à propos de la collégiale Notre-Dame à Huy. Le 27 mars 1606 une tempête renversa quatre tourelles du clocher de cette église. C'est, dit l'auteur, à la suite de cet accident que le chronogramme « attribué » à Juste Lipse aurait été composé. Il a cependant soin d'ajouter que la tempête causa également des dégats à Liége et à Louvain.

A son tour l'historien de Louvain E. Van Even attribue le chrono-

(1) Né en 1662.

(2) J. Leroy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. I, p. 99. La Haye, 1734 ; *Les Délices des Pays-Bas*, t. I, p. 170. Bruxelles, 1743.

(3) *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechlinienseis*, t. I, p. 149 et suiv. La Haye, 1725.

(4) Voir *Lovensche S. Lucasgilde*, p. 21. Louvain, 1885.

(5) *Église Notre-Dame à Huy*, p. 4. Liège, 1854.

Digitized by Google

gramme au célèbre humaniste (1). Il nie toutefois qu'il s'applique à Louvain, sachant trop bien que ce n'est guère en 1606 que les tours de Saint-Pierre se sont écroulées.

Van Even, qui a passé dans les Archives de Louvain une longue existence, a raconté l'histoire des trois tours gigantesques qui devaient se dresser à la façade de l'église Saint-Pierre. Josse Metsijs en fournit les dessins sur parchemin qui existent encore, et posa la première pierre en 1507 (2). Les travaux se poursuivirent durant plusieurs années, mais des contestations au sujet du salaire de l'architecte furent cause d'une interruption. Cependant le conseil de la commune intervint et commanda à Metsijs, le 11 août 1524, une maquette en pierre d'Avesnes. Celle-ci fut exécutée avec la collaboration d'un sculpteur Josse Beyaert. Elle existe encore, mais ne représente qu'une partie des tours de façade de l'église. Aucune autre œuvre de l'espèce, remontant à une époque aussi lointaine, n'a été conservée en Belgique. Si l'on excepte l'Italie, les maquettes du XVe et du XVIe siècle sont d'ailleurs rares dans tous les pays. Bientôt les travaux furent repris et se poursuivirent jusqu'après la mort de Josse Metsys (1530). Toutefois on n'exécuta pas tout entier le projet de cet architecte. La construction fut arrêtée à la hauteur, d'ailleurs très respectable, de trois cent vingt-huit pieds, mais au lieu de trois flèches en pierre conçues par le maître de l'œuvre, on la couronna par une seule flèche centrale en charpente.

On avait négligé, semble-t-il, de raffermir les maçonneries par des ancrages suffisants. Dans la suite, lors de certains examens d'experts, il fut aussi question de fondations défectueuses et de terrain trop meuble.

Quoi qu'il en soit, à peine les travaux étaient-ils terminés, que les déboires commencèrent. Des lézardes s'ouvrirent et, en 1569, des hommes du métier, parmi lesquels se trouvait Jean van den Berghe, architecte de Philippe II, constatèrent des désordres dans les maçonneries et proposèrent des remèdes. Ceux-ci étaient-ils insuffisants ? Fut-on trop lent à les appliquer ? Un fait est certain, le mal ne fut pas arrêté : bien au contraire, le 3 décembre 1570, au cours d'une tempête, il y eut un premier effondrement vers dix heures du soir « *me audiente*, dit Juste-Lipse, *et ad strepitum concurrente sub vesperam* » (3). A ce moment l'époque troublée de la Guerre de 80 ans était commencée pour les Pays-Bas ; il n'y avait guère à songer à de coûteux travaux de restauration. De nouveaux effondrements se produisirent le 19 janvier 1579, le 22 décembre 1603, le 10 janvier 1604 (4). Même sous le

(1) Dans la première édition de son ouvrage : *Louvain monumental*, p. 190, note 1. Louvain, 1860.

(2) E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, p. 339 et suiv. Louvain, 1895.

(3) Justi Lipsi *Lovanium*, p. 83. Anvers, 1610.

(4) Juste Lipse, qui terminait son *Lovanium* le 19 octobre 1605, ne signale pas d'effrondement postérieur à 1603.

Digitized by Google

règne réparateur des archiducs Albert et Isabelle, on ne put tout d'abord mettre la main à l'œuvre. Les ressources faisaient défaut et, dit encore Juste-Lipse, le peuple ne se souciait que de ses intérêts privés et ne montrait aucune ardeur pour des travaux de l'espèce : *Quis excitat et reponit ! Calamitas temporum vetat et frigus in talia, cum ad suum modo quaestum privatum, quisque calet et callet !*

D'ailleurs la guerre avec les Provinces-Unies durait toujours. En 1609 seulement une trêve de douze ans fut conclue. Durant celle-ci certaines mesures de conservation allaient être prises : A la suite d'un avis d'experts, émis en 1612, on démolit les parties branlantes de l'édifice. Ces travaux étaient terminés en 1631, car alors on couronna les étages inférieurs demeurés debout, par une tourelle de vigie peu élevée qui existe encore. Il y eut d'autres chutes de pierres en 1676 et durant les années suivantes, mais elles ne paraissent avoir rien de commun avec la série d'effondrements que nous avons signalée.

D'après tout cela oMnIa CaDUnt ne semble pas s'appliquer aux tours de la collégiale louvaniste puisque, précisément en 1606, celles-ci ne paraissent pas avoir subi de dommage important. Mais en cette année il y eut d'autres effondrements, et c'est leur souvenir que le célèbre chronogramme rappelle.

Le 27 mars, lundi de Pâques, « environ le midy, dit l'historien » Van Meteren, s'esleva une si grande tempête avec pluye ès Pays Bas » et ès pays circonvoisins, que jamais on n'en a guerre veu ni ouy de » semblable. Ceux de France, d'Angleterre et d'Oostlande s'en ressen- » tirent aussi en même temps, mais principalement ceux de Brabant, » de Flandre, d'Artois, de Haynau, du pays de Clèves et de Cou- » logne » (1). Quelques jours après le nonce de Bruxelles Frangipani faisait mention dans ses lettres à la secrétairerie d'État de cette tempête qui, dit-il, a duré trois jours et a renversé des arbres, des tours et des maisons. Huit jours plus tard il revenait sur l'événement et signalait les ruptures de digues, les naufrages et les morts d'hommes causées en Hollande (2).

Les historiens locaux n'ont pas manqué de rappeler les méfaits de ce « vent impétueux et horrible ». Il emporta, disent les *Notes chronologiques sur Valenciennes* « diverses tours, clochers et cheminées » et le chroniqueur Lebocq (3) ajoute qu'il « rua jus » deux arcs boutants fort solidement construits, au croisillon nord de l'église Notre-Dame

(1) *Histoire des Pays-Bas*, t. II, fol. 585 v°. La Haye, 1618.

(2) Lettres du 1 et du 8 avril 1606. Archives du Vatican, *Borghese*, II, t. CVIII, fol. 65 et 68. — Van Meteren appelle l'attention sur les mêmes dommages causés dans les Provinces Unies et en particulier « en l'isle de Cadzant ». Il estime que le vent y avait été moins violent que dans les Pays-Bas et à Cologne, où il signale de nombreux dommages. Voir *passage cité*.

(3) Cités par L. Serbat, *L'église Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1903, p. 375 et 1906, p. 10.

Digitized by Google

Un historien luxembourgeois du XVIIe siècle affirme de son côté que le « lendemain de Pâques (1606) la violence de la tempête fut si grande, » que dans la Belgique entière elle renversa des tours et des clochers, » notamment le nôtre (à Saint-Hubert en Ardennes), des construc- » tions religieuses et profanes et déracina des forêts entières » (1).

Et en effet, partout il y eut des accidents à signaler : à Saint-Omer la tourelle de croisée s'abattit sur le chœur de la cathédrale Notre-Dame, et en ébranla les voûtes, qui furent reconstruites au XVIIIe siècle (2).

A Ath la flèche du clocher de l'église Saint-Julien fut emportée (3). A Mons un coup de vent fit des dégats au grand portail de Sainte-Waudru et renversa la flèche du clocheton de la croisée.

Les dommages paraissent avoir été particulièrement importants sur le territoire de la province d'Anvers actuelle. Le magistrat de Malines dut contribuer dans la suite pour sa quote-part aux réparations rendues nécessaires par la tempête aux églises Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint Jean et Sainte-Catherine.

A Anvers l'ouragan fut accompagné de grêle. Les verrières de l'église Notre Dame subirent des dommages que l'historien Van Meteren estime à plus de douze mille florins (4). L'église Saint-Georges fut spécialement éprouvée dans ses fenêtres et ses toitures (5). — A Sainte-Dymphne à Gheel une partie de la toiture du croisillon nord fut emportée et par suite les voûtes subirent de forts dommages (6).

Ce fut pis encore à Sainte-Waudru à Herenthals. Les troubles du XVIe siècle avaient été funestes à cette église. Elle avait été incendiée et son chœur en partie ruiné. Les réparations, entreprises à partir de 1598 étaient demeurées très insuffisantes. L'ouragan du lundi de Pâques abattit la flèche de la tour de croisée et par sa chute celle-ci causa au chœur de nouveaux dégats (7).

D'un bout à l'autre du pays c'était donc un véritable désastre pour les clochers et les églises. L'histoire mentionne d'autres tempêtes dommageables pour les monuments des Pays-Bas, mais peut-être l'ouest n'avait-il jamais porté dans ses flancs un enfant aussi redoutable que la grande tempête de 1606 ? *Omnia cadunt !* Tout croulait ! Vrai-

(1) *Antiquitates ecclesiae Andaginensis*, publié par DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur*, etc., t. VIII, p. 40. Bruxelles, 1840.

(2) DESCHAMP DE PAS, *Saint-Omer, ville*, dans *Dictionnaire historique et archéologique du Pas de Calais, Arrondissement de Saint-Omer*, t. II, p. 340, en note. Arras, 1879.

(3) L. CLOQUET, *Tournai et le Tournaisis*, p. 482. Bruges, 1884.

(4) *Loc. cit.*

(5) FL. PRIMS, *Geschiedenis van S. Joriskerk*, p. 211. Anvers, 1924.

(6) Voir *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc* [illegible], p. 35. Bruges, 1914.

(7) *Idem* [illegible]

Digitized by Google

ment le mot fatidique n'était pas une métaphore ! D'un bout à l'autre de la Belgique avait sévi le souffle dévastateur !

Le pays sortait à peine d'une longue période de troubles et forcément les travaux d'entretien avaient été négligés. Le fait n'était sans doute pas étranger aux proportions que prenait le désastre.

Juste Lipse n'avait pas connu celui-ci. Il était mort le 23 mars 1606, quatre jours avant la terrible tempête. Il n'est pas invraisemblable que par *oMnIa CaDUnt* on ait aussi voulu rappeler la mort du grand humaniste. Mais d'autre part des historiens, comme celui de la cathégiale de Huy, qui appliquent le chronogramme à l'une des églises victimes de l'ouragan, ne paraissent pas se tromper complètement. Ce seront bien les nombreux effondrements du 27 mars qu'il était avant tout destiné à rappeler.

Par contre il n'y a guère de raison, ni de considérer Juste Lipse comme son auteur, ni de l'appliquer aux tours de l'église Saint-Pierre à Louvain.

R. MAERE.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

A. Dufourcq. *L'Histoire ancienne de l'Église.* T. I. *Les religions païennes et la religion juive comparées.* (L'avenir du Christianisme. 1re partie.) 6e éd. corrigée et augmentée. Paris, Plon, 1924. In-12, LII-438 p. F. 12.

La première édition de ce volume date de 1903. L'auteur a dû remettre à plus tard la publication des derniers volumes de son grand ouvrage pour donner à ses lecteurs cette 6e édition, corrigée et augmentée. C'est dire tout le succès que son livre a obtenu. Nous ne rappellerons pas le but poursuivi par le Professeur de Bordeaux, faire connaître le christianisme par son histoire, permettre d'en mesurer la vie et la force par l'exposé de ce qu'il a accompli en ce monde. Il ne croit pas qu'il suffise de redire comment la civilisation romaine par son développement économique a pu préparer sa venue. Il estime que c'est là une vue trop courte de l'histoire et donner un horizon trop borné à la science. Pour lui la préparation est autrement profonde. Le christianisme est préparé tout aussi bien par les idées et les sentiments de l'humanité primitive. S'il descend du ciel, on peut tout aussi bien dire qu'il sort de la terre. Il n'a pas eu à compter seulement avec le développement matériel, mais aussi avec le développement religieux de l'humanité. C'est une vue intéressante que celle-là : elle mérite d'être retenue par les historiens de l'Église qui n'ont pas toujours tenu un compte exact de la valeur de cet élément spirituel dans l'histoire de la préparation du christianisme.

Ce n'est pas que le premier volume de M. Dufourcq s'arrête à l'apparition de Jésus. Le savant professeur a sa façon de diviser l'histoire et il faut le dire, cette manière nouvelle mérite de retenir l'attention. Il distingue l'époque orientale, qui va des origines à la chute des Perses et de Carthage sous les coups des Romains et prépare l'époque syncrétiste qui verra naître le christianisme ; c'est cette époque orientale qui est étudiée dans ce premier volume.

L'édition nouvelle a été entreprise pour permettre à l'auteur de corriger les erreurs qui lui avaient échappé, d'enrichir son texte à la lumière des découvertes récentes qu'il a suivies avec intelligence ; elles lui ont donné le moyen d'écrire la savante introduction où il s'efforce de distinguer et de caractériser les trois grandes périodes du monde oriental ; enfin il a pu rédiger « quelque cent cinquante pages de notes additionnelles », qui mettent le lecteur au courant des études contemporaines sur divers points qui n'ont pu être touchées qu'incidemment dans l'exposé. Il faut lire ces notes additionnelles pour se rendre

Digitized by Google

compte de la somme de travail accomplie par l'auteur, de son érudition compréhensive, de sa pénétration à dégager les résultats acquis. On connaissait déjà le luxe d'érudition de ses notes nombreuses et touffues, imprimées en caractères fins au bas des pages. On peut dire que M. Dufourcq a trouvé le moyen d'ajouter quelque chose, et non de mince valeur, à l'appareil érudit qui caractérisait déjà sa première édition.

L'exposé même nous montre que l'auteur n'a nullement voulu se contenter de faire de l'érudition. Il est bien composé, s'attachant avant tout aux grandes lignes, s'efforçant de définir les différentes religions étudiées, leur évolution et le terme où elles ont abouti à la fin de l'époque orientale. Il n'y faut point chercher de discussion ; le but de l'auteur est précisément d'établir ce qui lui paraît assuré par le long travail de la critique et aussi bien ne s'attache-t-il qu'aux idées générales, à ce qui est au fond de tout le débat. Son exposé cependant n'a nullement l'allure d'un résumé schématique ; il sait le rendre vivant par un contact perpétuel avec les faits. On ne pouvait demander à M. Dufourcq de le faire de lui-même ; il le reconnaît franchement, mais il s'est imposé « la règle de n'utiliser que des travaux de première main... (il) les a contrôlés les uns par les autres, recourant... aux textes le plus souvent possible » (p. xxxv). Des savants compétents en la matière lui ont prêté le concours de leurs lumières. On doit rendre hommage à la sagacité qu'il a déployée pour échafauder de la meilleure manière la synthèse qu'il nous présente. Prétendre qu'elle ralliera tous les suffrages serait vain et l'auteur n'a nullement voulu atteindre pareil succès. Il a fait ce qu'on était en droit d'attendre de son entreprise ; il a essayé de fournir un exposé original, — et celui de M. Dufourcq ne manque pas de vues suggestives et personnelles, — qui tienne compte des faits et des progrès de la science, — et on ne peut que lui reconnaître ce respect de la réalité et du travail critique.

M. Dufourcq conclut son exposé par une comparaison entre les religions païennes, égyptiennes, sémites, indo-européennes qu'il a successivement examinées et la religion juive. Non pas, dit-il, qu'il veuille « esquisser une théorie générale des religions ; ... se tenant sur le terrain des faits (il veut) noter les caractères propres des deux développements religieux qui ont précédé et préparé le christianisme » (p. 417). Il retrouve entre les deux groupes quatre traits communs : la divinité est conçue par l'un et l'autre comme une force très grande ; cette force est reconnue comme produisant les phénomènes naturels ; elle est acceptée comme protectrice du groupe social, enfin elle veut être honorée. Mais deux traits caractérisent la religion juive : transcendance et historicisme. « Elle conçoit Jahvé à la fois très-haut et très-près de l'homme ; selon la foi juive, selon la seule foi juive, l'Absolu agit dans l'Histoire » (p. 419). Il semble « que pour tous les païens, hommes et dieux soient également nés du sein de la nature... à l'illusion autonomiste des païens, les Juifs opposent la conscience de la dépendance humaine. C'est la maîtrise de Dieu sur l'homme, c'est l'usurpation de l'homme sur Dieu

Digitized by Google

qui se lisent, gravées en traits profonds, aux deux faces du dyptique antique » (p. 420). Et après avoir souligné le caractère historique de la religion juive : « aucun dieu païen, dit-il, n'a éveillé dans les âmes une foi aussi profonde, aussi ardente, aussi tenace que la foi suscitée par Jahvé dans l'âme juive » (p. 421). Sans doute, il reconnaît que les religions païennes se rapprochent en certains points particuliers de la religion juive. Mais ces rapprochements, ces emprunts mêmes n'empêchent pas de reconnaître le mélange trouble que chez celles-là les idées les plus hautes forment avec les obscénités et les inepties dont elles ne sont pas parvenues à se débarrasser ; tandis que chez celle-ci le progrès doctrinal est nettement marqué, parce qu'elle possède un double pouvoir, d'éliminer l'inepte et l'obscène et d'organiser le rationnel, le moral et le saint ; lors même qu'elle emprunte, l'âme juive transforme profondément ses emprunts. Nous avons voulu reproduire aussi longuement ces conclusions, pour permettre au lecteur de se rendre compte de la manière de M. Dufourcq et du point de vue auquel il s'est placé pour composer son livre. Pour notre part, nous regrettons que sa conclusion ait été quelque peu écourtée. Il ne nous paraît pas qu'elle épuise le contenu d'un ouvrage aussi substantiel et aussi bien composé qu'est celui du Professeur de Bordeaux. Nous ne pouvons que lui souhaiter de pouvoir achever bientôt l'œuvre magistrale qu'il a entreprise, avec la maîtrise dont il fait preuve dans cette réédition du premier volume.

J. FLAMION.

A. C. HEADLAM. *The Life and Teaching of Jesus the Christ.* Londres, J. Murray, 1923. In-8, XIII-338 p. Prix : 12 s.

M. Headlam veut s'en prendre à l'opinion qui — tout en admettant la réalité de la personne de J. C., le considérant comme le fondateur de la religion chrétienne et admettant en partie ce qui est raconté de Lui — prétend toutefois que la plus grande part du contenu des évangiles nous raconte, non pas ce qu'enseignait Jésus, mais bien ce que pense l'Église chrétienne qui a grandi après sa mort. Cette opinion est partagée par des hommes d'autorité, mais, dit M. H., leur autorité faiblit par là même qu'ils ne s'entendent pas à délimiter le noyau original et historique de l'Évangile qui, d'ailleurs, varie selon leur point de vue personnel.

Dès lors l'auteur se propose de montrer : 1° qu'il y a tout motif de croire que le contenu des synoptiques représente la tradition sur la vie et l'œuvre de Jésus de Nazareth, telle qu'elle était courante dans les toutes premières années de l'Église chrétienne ; 2° que cette tradition s'accorde avec tout ce que nous savons sur les temps où Jésus vécut et sur le milieu dans lequel Il enseigna ; 3° que l'enseignement de Jésus est entièrement conséquent, qu'il s'harmonise complètement,

Digitized by Google

c'est-à-dire qu'il s'accorde quant au langage et quant à la forme aux circonstances et qu'il fournit une unité de pensée dépassant tout ce qui exista antérieurement ; enfin 4° que la vie de Jésus, telle qu'elle est racontée dans les trois synoptiques, forme un tout cohérent. Le résultat de cette enquête sera que nous pouvons nous former, d'après les sources indiquées, une image fidèle de la vie et de l'enseignement du Sauveur.

Le livre de M. H. comporte une introduction et huit chapitres qui ont été présentés partiellement sous forme de conférences à l'université d'Oxford et au Kings College de Londres. Est-ce à cela qu'il faut imputer le manque de suite et d'unité dans l'exposé du sujet ? A plusieurs reprises, M. H. affirme vouloir et devoir continuer sa présente enquête, mais précisément cette attitude crée une incertitude d'opinion et de conclusion sur bien des questions qui ne supportent pas une demi-solution. De plus, l'auteur a certaines réticences qui veulent respecter des doctrines qui ne sont pas les siennes. Mais cette réserve crée de nouveau une obscurité qu'il eût mieux valu dissiper. M. H. témoigne d'assez de bon sens philosophique, d'une compétence historique et critique suffisante et d'une sincérité et civilité telles qu'il aurait pu hardiment s'affirmer dans un sens ou dans l'autre même opposé.

Ceci dit, nous suivrons l'auteur à la page, relevant tel détail sans toujours le faire nôtre, glanant uniquement ce qui nous paraîtra moins banal.

Introduction. The critical attitude. — Pour le titre « Fils de Dieu », M. H. reconnaît bien que le Christ l'emploie dans un sens plus profond que ne pouvait à la rigueur l'employer un autre homme, mais il ne précise pas. Il y a autre chose que les mots ; il y a les actes et les exigences ; c'est sur cela qu'il aurait fallu insister.

L'évangile de Marc est très apprécié. Marc est l'écho fidèle de scènes vécues par Pierre (p. 11) ; cette « prise sur le vif » manque dans les autres synoptiques (p. 12) ; mais il a eu d'autres sources encore — orales ou écrites — que la catéchèse de Pierre (p. 14). Marc ne dépend pas des *logia*, mais il donne des relations indépendantes des mêmes traditions (p. 18). Pour M. H., les *logia* semblent n'avoir contenu que des discours. Quant à l'interdépendance synoptique, il paraît admettre à peu près les opinions du R. P. Lagrange. Une appréciation moins sûre est celle qui suppose de la part de Luc quelques erreurs concernant l'histoire profane (p. 20). L'assertion est assez audacieuse, car les preuves se font constamment que Luc était singulièrement bien renseigné.

Pour tout le reste il est admis de la part de Luc une information digne de foi (p. 25). Rien qu'en racontant dans les Actes le développement et l'expansion de l'Église, Luc a fourni la solution au problème du « royaume de Dieu » (p. 22). M. H. revient à plusieurs reprises sur les différentes narrations faites de la vie et de la prédication de Jésus,

Digitized by Google

dont parle Luc, I, 1, et il suggère qu'elles auraient pu avoir servi tant à Luc qu'à Matthieu. Il conclut que les évangiles synoptiques, encore qu'ils aient été écrits par la seconde génération chrétienne, nous rendent la prédication de l'Évangile telle que l'écrivait la première génération chrétienne ou telle qu'elle circula oralement dès les premiers jours (p. 36). Ce sont donc des documents authentiques et véridiques. Nous sommes loin du traitement infligé aux synoptiques par J. Wellhausen, qui traitait ceux-ci à la façon du pentateuque, ne se rendant pas compte qu'en trente années d'intervalle, on ne superpose pas trois ou quatre couches rédactionnelles.

L'évangile de Jean est l'œuvre d'un juif et nous décrit une situation antérieure à la ruine de Jérusalem ; il connaît les trois synoptiques. Son œuvre est-elle une reconstruction imaginative ou bien reflète-t-elle une source indépendante ? Bien des détails prouvent qu'il s'agit de réalités, ne fut-ce que la fixation du jour de la Passion, la veille de Pâques, alors que Marc la met le jour de Pâques (p. 40-41) et encore les diverses visites de Jésus à Jérusalem, dont nous parle S. Jean. Quant aux idées, à l'enseignement, il le rend tel que le comprenaient son milieu et son temps et tel qu'il croyait que Jésus l'avait Lui-même conçu et signifié.

Toutefois, plus loin (p. 105, note 1) M. H. requiert une modification dans la manière de le présenter. Nous tenons à faire remarquer à ce propos que le quatrième évangile se rapproche certainement plus des idées pauliniennes que de la teneur doctrinale des synoptiques. Or, les écrits de S. Paul sont antérieurs à ceux-ci. Encore une fois il eût fallu insister sur cela.

A Kirsopp Lake, qui reconnaît en Marc une autorité de première main, pour nous renseigner sur la croyance de l'âge apostolique, mais pas au-delà, M. H. répond très justement : « Si c'est l'Église qui a créé les évangiles, qu'est-ce donc qui a créé l'Église » (p. 42) ? Et à bon droit il conclut : le problème de Jésus c'est le problème de la chrétienté (p. 44) ; en d'autres mots : il faudra trouver dans le Christ la raison d'être de l'Église. On aura beau se débattre. Critiquement, il n'y a pas à sortir de là, toutes autres raisons apparaissant manifestement insuffisantes.

Ch. I. *Palestine civil and religious, at the time of the christian era.* — M. H. qui admet l'historicité du massacre des Innocents, glisse sur les récits de la nativité. A la fin du livre, nous saurons pourquoi. Dans les pages 65-77, nous avons une description complète et très exacte des différentes situations politiques contemporaines et des multiples petites principautés qui entouraient la Palestine ou avec lesquelles celle-ci était en relation.

A ceux qui croient encore que le christianisme est redevable du rabbinisme, M. H. fait remarquer que ces écoles de pédanterie ne fournissent, somme toute, que des cavillations (p. 89).

Ch. II. *The education of Jesus.* — Jacques, Joseph, Juda, Simon et

Digitized by Google

leurs sœurs (Mc VI, 3) sont considérés comme des enfants de Joseph (p. 96). Des allusions de Jésus à la nature et à la vie domestique, M. H. dit : « They are the language of a countryman, speaking to countrymen » (p. 103) et il en déduit aussitôt : « pour que tous ces détails aient été ainsi retenus dans les évangiles, il faut bien en conclure que ce sont des échos fidèles ».

La prédication de Jésus trouve son point de départ dans l'A. T., surtout dans Daniel et Isaïe. Il a compris ces écrits comme personne, avant lui, ne les avait compris, mais pourtant Il se mouvait dans un monde d'idées juif et contemporain tel qu'on ne peut attribuer sa doctrine qu'à Lui seul et non pas à l'Église, comme à sa source.

Ch. III. *John the Baptist.* — La théophanie du baptême, qui, selon Marc, a été vue par Jésus seul, est conçue par M. H. ainsi que la tentation, comme une expérience religieuse réelle, mais purement interne. Il s'appuie sur Origène. Soit, mais il y a une inexactitude à dire : « To insist that there was a clear and audible voice heard by all round, and a real and physical dove, is to translate the language of poetry into prose » (p. 149). Si la théophanie tout en étant *εἰς τὴν νόησίν* est réelle, il ne s'agit en aucune façon de poésie.

Le passage p. 162-163 met en heureux parallèle la morale formaliste et les pratiques compliquées des Esséniens avec les exigences saines et simples de la prédication de Jean Baptiste, montrant ainsi l'entière indépendance de celui-ci vis-à-vis de ceux-là. Quant à ses idées sur le Messianisme et la préparation nécessaire à cette ère prochaine, elles s'inspirent de l'A. T. et non pas des élucubrations d'un livre d'Hénoch (p. 164-165). M. H. insiste sur le fait que l'évangile de Jean nous explique mieux que les synoptiques les rapports intimes qui existaient entre le Baptiste et le Sauveur (p. 167-168, note).

Ch. IV. *The Galilaean Ministry.* — En général, M. H. se montre très au courant de l'archéologie, géographie et topographie palestiniennes et il exploite ces connaissances très à propos.

Une assertion à laquelle nous ne pouvons aucunement adhérer est la suivante : « It is more probable that all the first four disciples had been *with Jesus Himself* disciples of the Baptist... » (p. 175-176). Sur quoi M. H. s'appuie-t-il pour avancer pareille affirmation sur Jésus ?

Toujours, d'après M. H., en ce qui concerne les guérisons des possédés, Jésus n'aurait pas corrigé les idées régnantes du temps. Il n'aurait pas fait les distinctions expresses entre possessions réelles ou celles réputées telles ; mais ce qu'il faut retenir, c'est que en toute hypothèse son influence sur ces guérisons-là a été inégalable alors, et ne trouve pas davantage son pendant aujourd'hui (p. 188). Et pour la question des miracles, M. H. conclut p. 194-195 qu'il y a évidence de miracles de la part du Christ et que les nier pour des motifs a priori, est tout particulièrement antiscientifique. (Il reviendra plus loin sur leur nature).

Une remarque intéressante se lit page 200 : « La séparation d'avec

Digitized by Google

la synagogue eut un résultat important ; elle signifie le commencement de l'organisation de l'Église chrétienne. En un sens, l'Église commence au moment où le Sauveur s'attache ses premiers disciples ; à un autre point de vue elle commença le jour de la Pentecôte ». Nous sommes loin de M. Loisy.

Ch. V. *The new teaching.* — A la page 222, nous lisons : « Le terme pour désigner ce qui est bon est καλος, terme qui implique simultanément l'idée de beauté ». Cette assertion est trop absolue. Le mot ἀγαθόν au neutre contient, chez les philosophes également, l'idée du bien abstrait.

D'ordinaire, l'auteur analyse bien la morale évangélique, mais il y a des passages qui dénotent la méconnaissance d'un principe foncier de l'Évangile, notamment le secours divin, ou la grâce.

Ainsi il est écrit p. 226 : « Si certains commandements semblent » impossibles dans la pratique, il n'y a pas de raisons pour ne pas les » admettre comme idéalement vrais. La loi chrétienne du mariage en » est peut-être une qu'il est impossible d'imposer absolument à un état » de la société tel qu'il existe à présent, mais elle constitue la base » idéale d'une société heureuse et pourrait bien être la loi que s'im- » poserait une partie de la communauté elle-même ». M. H. n'aurait-il pas pu trouver une autre solution de cette difficulté dans la parole du Sauveur — puisqu'il table sur son enseignement — « ce qui est impossible à l'homme ne l'est pas à Dieu » (Luc XVIII, 27. Mat. XIX, 26) ?

Ch. VI. *The Kingdom of God.* — Le « royaume de Dieu » c'est la souveraineté ou le règne de Dieu et cela suppose l'accomplissement de sa volonté. Cette conception embrasse et harmonise les différentes conceptions particulières de ce mot : principe de vie — chrétienté — consommation finale (p. 255-256 et 258). Cette conception est celle du Pater, elle est en harmonie avec le sermon sur la montagne, avec toute l'activité de Jésus, elle devient en S. Jean « la vie éternelle » et « la vie » et en S. Paul elle s'appelle « la justice de Dieu » (p. 264). C'est bien, mais à condition de ne pas minimiser ni d'effacer les nuances.

Le « royaume de Dieu venant avec puissance » (Mc X, 1, Mt. XVI, 28) n'implique pas une parousie imminente mais peut s'entendre également de la descente de l'Esprit Saint, de la puissance de cet Esprit dans l'Église ou bien de la marche triomphante du christianisme à travers le monde (p. 260-261).

Les expressions qui concernent le « banquet du royaume » Mc XIV, 25, Luc XXII, 29, 30, sont à prendre ainsi que dans Mc VIII, 11 comme une adaptation condescendante de Jésus aux idées parfois matérielles et réalistes, qui couraient sur l'ère messianique. C'est un au-revoir et un rendez-vous pour la vie éternelle (p. 261).

Ch. VII. *The crisis of the Ministry.* — M. H. reconnaît une profonde et prudente psychologie — la seule raisonnable — dans la manière dont Jésus s'est manifesté comme Messie (p. 286-287).

Digitized by Google

Ch. VIII. *The Messiah.* — Une fois de plus (voir plus haut) M. H. insiste sur ce que pour Jésus l'expression « Fils de Dieu » avait un sens unique qu'elle n'avait pour aucun autre homme (p. 305). Il constate que l'exégèse juive n'interprétait aucunement dans le sens messianique le passage d'Isaïe concernant le serviteur souffrant et rédempteur (p. 303) et pourtant Jésus s'y réfère expressément (p. 307). Lors de l'entrée triomphale à Jérusalem, le peuple acclame Jésus comme « fils de David ». C'était pour eux l'ère de la restauration nationale (p. 309).

Mais, parlant finalement p. 310 des récits de la nativité, M. H. écrit sans broncher : « dans quelques cas il paraît certain que nous sommes dans la région de la poésie ou du mythe ». Pourquoi ici et pas autre part ? Cette assertion pourrait faire douter des principes critiques de M. H. qui, jusqu'ici, paraissaient sérieux si pas toujours fermes.

Sur la nature des miracles, il ne veut pas se prononcer encore qu'il ne les récuse pas ; cela par déférence pour certaines opinions philosophiques ; son investigation a voulu porter surtout sur l'enseignement de Jésus (p. 314).

Mais ici encore il s'agit de dire si ces miracles sont réels ou non. L'historien tient aux faits ; qu'ils soient miraculeux ou non, ils sont constatables. Et, n'en déplaise à M. H., il y a entre la doctrine et la nature des miracles du Christ, comme tels, un lien étroit souligné par le Sauveur Lui-même (Joa X, 38, XIV, 11 et alibi). D'ailleurs, enlever à l'Evangile des miracles réels, c'est le rendre inexplicable.

M. H. dit réserver à un travail subséquent son appréciation sur la personne de Jésus ; en tous cas, conclut-il, les synoptiques nous donnent de sa prédication et de sa doctrine un tout homogène et non pas une collection d'opinions provenant de diverses époques et de divers individus (p. 316).

Souhaitons à M. H. une cohésion parfaite et une logique rigoureuse dans ses principes tant philosophiques que critiques. On ne peut que gagner à la clarté et à l'unité.

J. VANDERVORST.

J. EXLER, O. Praem. *The Form of the Ancient Greek Letter.* A study in greek epistolography. (Diss.) Washington, D. C., Catholic University of America, 1923. In-8, 142 p.

Depuis une cinquantaine ou une soixantaine d'années, les fouilles méthodiquement poursuivies dans les monuments en ruine et les nécropoles de l'Égypte ont amené au jour les originaux de beaucoup de lettres ou missives proprement dites et d'autres documents rédigés en forme épistolaire. Il n'est pas aujourd'hui, dans le monde entier, une grande bibliothèque qui ne tienne à honneur de posséder un fonds

Digitized by Google

de papyrus égyptiens. Ces découvertes ont déjà fourni matière à bien des travaux historiques. A son tour, le R. P. Exler, Prémontré américain, dans une dissertation présentée pour le doctorat en philosophie, a voulu interroger ces vieux témoins du passé, et c'est un point d'histoire littéraire qu'il leur demande d'éclaircir : il étudie l'évolution de la forme caractéristique, des expressions consacrées du style épistolaire en grec. Ses recherches portent sur six siècles environ, elles vont de 300 ans avant J.-C. jusqu'à 300 après. Il avait espéré faire la lumière sur l'origine même des expressions dont il s'agit ; mais il a dû y renoncer, car les textes exhumés jusqu'à présent nous les présentent substantiellement inchangées durant toute la période étudiée. Tout au moins, les changements constatés entre le commencement de l'époque ptoléméenne et la fin de l'époque romaine sont de ceux qu'on peut qualifier de purement accidentels ; ils intéressent la philologie plus que l'histoire. Telle est la conclusion à laquelle l'auteur aboutit en examinant successivement les formules initiales ou en-têtes des lettres, leurs formules finales, les formules de dates, et enfin les phrases conventionnelles en usage dans le corps de la lettre.

Laissant aux philologues le soin de signaler d'autres détails intéressants dans le travail du R. P. Exler, relevons-y seulement un petit point assez curieux. Deux formules de l'épistolographie latine, très connues par les lettres de Cicéron et d'ailleurs quelque peu naïves et prosaïques, à savoir : *Si vales, bene est, ego valeo,* et : *Cura ut valeas,* ne sont que la traduction d'expressions grecques correspondantes ; mais les formules se prêtent en grec à quelques variations ou embellissements accessoires que l'usage latin n'a jamais admis.

J. Forget.

R. Harris et A. Mingana. *The odes and Psalms of Salomon*, re-edited. Vol. I : *The text*, with facsimile reproductions. Vol. II : *The translation*, with introduction and notes. Manchester, University press, 1916 et 1920. In-8, xi-112 pl.-108 p. et vi-464 p.

Ces deux volumes ne sont plus de date absolument récente ; néanmoins, le bibliothécaire de la John Rylands Library ayant eu l'extrême amabilité de nous les adresser, nous ne croyons pas qu'il soit trop tard pour en donner utilement un compte rendu. C'est pour nous une excellente occasion de faire connaître en détail à nos lecteurs cette magnifique publication et de rappeler leur attention sur de savantes controverses qui semblent s'assoupir alors que bien des questions, qui y furent agitées, sont encore loin d'avoir reçu des solutions définitives et universellement acceptées.

Ce fut en 1909 que l'*editio princeps* de M. R. Harris ressuscita, peut-

Digitized by Google

on dire, les Odes de Salomon, en les tirant d'un manuscrit syriaque dont la provenance reste entourée de discrétion, sinon de mystère; une seconde édition suivit, en 1911. Depuis lors, M. Burkitt a fait connaître (1912) un manuscrit du British Museum renfermant la majeure partie des Odes, ainsi que des Psaumes qui leur furent joints dans la tradition littéraire sous la même attribution pseudépigraphique; et déjà le Dr Barnes avait trouvé, dans un manuscrit syriaque de Cambridge, un fragment d'un Psaume de Salomon emprunté, comme le numéro d'ordre l'atteste, à une collection dans laquelle les Psaumes faisaient suite aux Odes. Ce sont ces trois témoins directs qui ont été utilisés, en ordre principal, pour la réédition critique du texte, à laquelle le premier volume est consacré.

Dans quelques pages introductives, les éditeurs font connaître les ressources critiques dont ils ont disposé et justifient l'économie interne de leur publication en déclarant nettement le but qu'ils ont poursuivi. Avec une largeur de vues dont on ne peut trop les louer, et une munificence que l'on souhaiterait possible à tous ceux qui tirent de l'oubli des textes anciens et importants, ils ont voulu mettre tous les spécialistes à même de travailler de première main sur les documents retrouvés, leur fournir les matériaux dans un état qui permette cette étude directe. Cinquante-six feuillets d'une netteté parfaite reproduisent en fac-similé le plus complet des trois manuscrits syriaques connus, le *Cod. syr.* 9 (= H) de la John Rylands Library; pour le deuxième, le *Codex Nitriensis*, ou *Addit.* 14538 du British Museum (= B), une feuille est donnée comme spécimen en tête du volume; quant au troisième, l'*Add.* 2012 de la bibliothèque universitaire de Cambrigde (= C), il n'a pas été jugé nécessaire d'en fournir la reproduction, parce qu'on n'y trouve qu'un court fragment de la 58e pièce de la collection, c'est-à-dire, du 16e psaume. Il est à peine besoin de noter l'importance du service rendu aux travailleurs par ce procédé de publication; employé à la perfection, comme c'est ici le cas, il offre à tous de précieuses ressources et est un puissant stimulant aux recherches personnelles.

Le même volume comprend encore 108 pages d'une autre série, dans laquelle les éditeurs ont transcrit le texte syriaque des Odes et des Psaumes, en le munissant de notes critiques et en y insérant les compléments puisés à d'autres sources. Les éditeurs remarquent, non sans humour, que l'expérience, juge sévère pour les restitutions conjecturales des textes, démontre que nonante-neuf pour cent des changements proposés ne convainquent que les esprits qui les ont conçus; appliquant cette appréciation aux corrections mêmes dont ils doivent s'attribuer la paternité, ils ont cru sage d'éviter d'encombrer l'apparat critique de ce ballast douteux, et d'en renvoyer les éléments les plus acceptables aux notes et commentaires de la traduction anglaise à donner dans le second volume. Il se fait ainsi que l'apparat critique est extrêmement sobre; pour les Odes, on n'y trouve guère que l'indi-

Digitized by Google

cation des phénomènes critiques présentés par les manuscrits, tandis que pour les Psaumes, on y note en outre d'assez nombreuses références au texte grec connu et édité. Il est permis de regretter que ces notes aient été imprimées à la fin de chacune des pièces ; placées dans une marge inférieure courante, elles auraient été consultées plus aisément, sans offrir l'inconvénient de forcer parfois le lecteur à tourner la page.

On sait que cinq d'entre les Odes ont été reprises, en tout ou en partie, dans la *Pistis Sophia*. Sans s'astreindre à donner les fac-similés du manuscrit unique du British Museum qui a conservé ce dernier document, les éditeurs ont soigneusement reproduit, en copte, le texte et les commentaires des pièces en question, en les faisant suivre d'une version latine ; ils ont également essayé de donner une restitution syriaque des cinq odes. Le texte syriaque n'est plus lisible pour la fin du 18e et dernier psaume, dont on a d'ailleurs le grec ; il est perdu également pour les odes 1, 2 et le début de l'ode 3 ; l'ode 1 étant fournie par la source copte, il n'y a plus à faire totalement défaut, de la collection complète des Odes et des Psaumes de Salomon, que l'ode 2 et le commencement de l'ode 3, dont on n'a aucun témoin.

L'*editio princeps* de R. Harris avait donné au texte syriaque des Odes une division numérotée en des espèces de versets. En ce point, un changement a été introduit ; malgré l'inconvénient que ce remaniement présentait pour l'identification des références déjà données, dans les travaux, d'après la division primitive, les éditeurs n'ont pas cru pouvoir l'éviter. Ils se sont laissé décider par le désir de rétablir, autant que possible, le rythme du texte, qui leur a semblé offrir un parallélisme remarquable avec l'ancienne poésie syriaque. Cet essai de reconstitution rythmique n'a pas été étendu aux Psaumes, dont le texte syriaque n'en a point paru digne et a été réimprimé tel que précédemment, étant d'ailleurs loin de présenter le caractère musical et correct de celui des Odes.

Pour présenter le second volume, nous l'ouvrirons par la fin et nous le parcourrons à rebours. Ainsi considéré, il offre tout d'abord une abondante bibliographie (p. 455-464) signalant les travaux et notices traitant *ex professo* des Odes. Cette bibliographie est précédée d'une concordance syriaque, sorte de lexique des termes et expressions des Odes, avec renvois aux divisions du texte (p. 435-454) ; on saisit sans peine l'utilité d'une table de ce genre, comme G. Kittel en avait déjà élaboré une en 1914. Le reste du volume se divise en deux parties considérables. Le seconde (p. 207-434) renferme une traduction anglaise des pièces syriaques transcrites dans le premier volume, suivant les divisions adoptées dans les textes. On s'est à peu près borné à cette traduction pour les Psaumes ; les Odes, au contraire, se sont vu consacrer d'abondantes notes réparties, pour la plupart, en deux séries. La première discute les variantes, corrections, changements au texte et justifie les leçons adoptées dans les cas douteux. Les notes expo-

Digitized by Google

sitives, qui font suite, concernent l'interprétation des Odes et en donnent un véritable commentaire, où sont apportés et mis en œuvre des renseignements d'histoire, de doctrine, d'érudition d'une abondance et d'une richesse étonnantes. C'est là que l'on rencontre les éléments des positions prises, des solutions adoptées dans l'introduction par les éditeurs, dont les connaissances apparaissent aussi vastes que détaillées. Les parallélismes de texte ou de pensée ont été notés dans la marge extérieure de la traduction. Un nouveau fragment syriaque du troisième psaume, découvert par M. Brooks dans un manuscrit des hymnes de Sévère d'Antioche, a été reproduit (p. 433-434).

L'introduction proprement dite est aussi très développée (p. 1-205) ; elle comprend dix-huit chapitres, où les éditeurs, comme nous venons déjà de le dire, prennent position dans les problèmes et les controverses qui ont surgi à l'occasion de la découverte des Odes. Ce n'est pas à dire qu'ils aient rappelé toutes les opinions émises ; leur charité a été indulgente et n'a pas voulu ressusciter des souvenirs plutôt mortifiants ! Ils sont cependant allés au fond des choses et nous nous plaisons à leur rendre cet hommage, sans pouvoir partager toujours leur confiance dans tous les arguments apportés, ni les suivre dans toutes les précisions données aux solutions. Ainsi, l'introduction, dans ses ch. II et III, corrige et complète, en de nombreux points, les renseignements fournis autrefois touchant les citations des Odes chez les anciens écrivains chrétiens. Ce sont là des constatations extrêmement importantes, non seulement pour la chronologie, mais aussi parfois pour l'exégèse de l'œuvre. Les éditeurs nous paraissent trop faciles pour admettre la dépendance littéraire en des cas où il n'y a peut-être que parenté doctrinale ou littéraire par dépendance de sources communes, ou encore par imprégnation commune d'une même atmosphère chargée d'éléments scripturaires. Nous avouons aussi que la citation attribuée à l'hérétique Montan par la *Doctrina Patrum* nous laisse des doutes invincibles touchant son authenticité. On comprend, dès lors, les réserves que nous ferions à l'opinion qui, en se basant sur de tels témoignages, arrive à donner aux Odes Antioche comme lieu, et le premier siècle comme date de composition. Le chapitre VI, sur la christologie des Odes, aurait pu être plus complet ; il n'est pas exhaustif et nous paraît exagérer la note de *un-pauline* attribuée à cette doctrine. Par contre, les chapitres XIII-XIV, qui recherchent la langue originale de composition des Odes, présentent une discussion serrée et minutieuse du problème et donnent une forte impression de solidité ; on comprend que, contrairement à leur premier sentiment, les éditeurs en soient venus à admettre un original syriaque. Nous serons encore avec eux pour maintenir (ch. XII) l'unité de composition du recueil, qui provient d'un seul auteur ou d'un même milieu, ainsi que pour rejeter (ch. XVII) les théories qui feraient des Odes des hymnes primitivement juives ou des psaumes des prosélytes.

Digitized by Google

Il faut féliciter M. Harris et M. Mingana du travail aussi consciencieux qu'étendu et érudit qu'ils ont accompli. Nous n'avons pu en donner encore qu'une idée partielle ; il y aurait encore à noter certaines suggestions ou conséquences indirectes d'un haut intérêt, par exemple touchant l'âge de la Bible sahidique, etc. Mais on leur saura gré au plus haut point d'avoir fourni aux travailleurs, dans une édition et des reproductions splendides, tous les moyens de se former un jugement objectif et de n'approuver ou, au besoin, désapprouver les conclusions des éditeurs qu'à bon escient.

J. LEBON.

W. BOUSSET. *Apophthegmata. Studien zur Geschichte des ältesten Mönchtum.* Aus dem Nachlass hrsg. von Th. Hermann und G. Krueger. Tubingue, Mohr, 1923. In-8, VIII-341 p.

Le couverture du présent volume porte un autre sous-titre qui définit exactement le champ et marque les divisions du travail : *Textüberlieferung und Character der Apophthegmata Patrum. — Zur Ueberlieferung der Vita Pachomii. — Euagrios-Studien.* Bien que cet ouvrage ait vu le jour après la mort de Bousset, il est bien le fruit du travail du maître, car ses papiers ne constituent pas « etwa ungeordnete Bausteine, sondern festgefügte Werkstücke, die nur einer leichten Polierung bedurften » (III) ; et il est facile de deviner que ce polissage a surtout consisté dans l'ajoute de nombreuses et précieuses notes.

La littérature apophthegmatique se révèle dès l'abord comme un inextricable fouilli où il est malaisé de se reconnaître. On ne peut donc savoir trop gré à un érudit aussi puissant que Bousset d'avoir abordé ce difficile problème ; malheureusement il n'est pas facile de donner au lecteur une idée adéquate de la somme de travail qu'il y a dépensée. Voici les matériaux mis en œuvre : Et d'abord le texte de Cotelier (P. G. 65), qui reste le pivot de son système ; les « Vitae Patrum » et les « Verba seniorum » de P. L. 73,75 ; les divers textes apophthegmatiques grecs publiés par Nau ; la description d'un codex par Photius ; le codex Phil. 1624 de Berlin ; les deux recensions arméniennes publiées à Venise en 1855 ; les recensions syriaques d'après Bedjan et Budge ; Paul Evergète d'après l'édition de Venise 1783 ; les indications de Wladimir dans son Catalogue de la bibliothèque synodale de Moscou ; les données du Catalogue des manuscrits coptes de Zoega, et les fragments publiés par Amélineau ; les indications de Duensing dans sa publication des fragments araméens.

Pour classer toutes ces pièces, B. a déployé beaucoup d'érudition et d'ingéniosité ; seuls ceux qui savent, mieux que moi, combien nombreux et importants sont les textes apophthegmatiques grecs et orientaux, encore inédits, pourront juger si B. avait des chances, en dehors des points de détail, d'arriver à des conclusions définitives.

Les sources une fois classées, il s'agit de déterminer à quelle époque,

Digitized by Google

dans quel milieu, de quelle manière est née et s'est développée la littérature apophthegmatique ; tel est le sujet du chap. 2 ; le chapitre final, extrêmement intéressant et personnel, traite du caractère des apophthegmes des points de vue littéraire et religieux. Douze tableaux synoptiques ou analytiques et deux tables des matières permettront au lecteur de s'orienter et lui faciliteront les recherches.

La deuxième partie du volume est consacrée à diverses questions soulevées par les *Vitae* de Pachôme ; la première, celle qui est primordiale, concerne leur classification. L'abondance et la variété des matériaux à examiner sont malheureusement, ici encore, tout autres que B. ne le soupçonnait. Qu'on en juge par la liste suivante :

En copte-sahidique, langue du pays où naquit Pachôme et où il organisa ses communautés, nous possédons actuellement les fragments plus ou moins longs de quatorze manuscrits ; en bohairique, un codex mutilé publié partiellement par Amélineau. Il va sans dire que ces manuscrits renfermaient des recensions variées ; si un groupe important manifeste clairement des liens de parenté avec les recensions grecques, la majorité n'est pas dans ce cas ; et il est intéressant de constater que ce dernier groupe, dans lequel figurent les codices les plus anciens, paraît arrêter la narration à la mort de Pachôme.

En arabe, les divers manuscrits se ramèneront probablement à l'un des trois types suivants : 1) Vatic. arabe 172 = traduction d'un original copte. 2) Paris arabe 261 = traduction d'un original grec. 3) Texte d'Amélineau = compilation de sources diverses.

En grec, nous avons : A. Les recensions qui ne connaissent que la vie de Pachôme seul : 1) la recension pseudo-métaphrastique, connue par la traduction latine d'Hervet, faite sur un des codices du Vatican. On peut dire que cette recension fut la vie de Pachôme la plus connue dans le monde grec, si l'on en juge par le nombre des manuscrits existants ; la collation du texte d'une douzaine d'entre eux démontre que la tradition textuelle en est remarquablement fixe, exception faite peut-être pour le curieux codex de Vatopédi n° 633 ;

2) la traduction latine faite au VI siècle par Denys-le-Petit sur un original grec perdu ;

3) une recension inédite représentée par les codd. Munich gr. 3, Lavra E 182, Vatopédi n° 435 ; le texte en est aussi très fixe.

B. Recensions qui referment la vie de Pachôme et de ses successeurs : 1) le codex de Florence Pl. XI 9, qui est censé reproduit dans le texte des *Acta SS*. Le codex ayant une lacune, probablement de deux feuillets, les éditeurs ont comblé le vide de § 21 à § 23 C au moyen du pseudo-métaphrastique Vatic. 819, et de § 23 C à § 39 lig. 5 au moyen des fragments de Milan (D. 69 sup.). Les anciens Bollandistes ont été indignement mal servis par un copiste qui a défiguré le texte de Florence par des fautes innombrables, des omissions de mots, voire de lignes entières ;

2) le codex de Patmos, Mon. Ioannou n° 9, dont il existe une copie au

Digitized by Google

Russicon, n° 667. Cette recension est parallèle à celle de Florence, sauf vers le milieu où elle s'incline nettement vers la recension pseudo-métaphrastique. Son histoire doit être assez intéressante, car c'est elle qui est le plus excerptée, et c'est elle également que l'on retrouve sous la traduction arabe de Paris 261 ;

3) la recension représentée par le codex incomplet (Chartres 1754 + Paris supp. 480) publié par Nau dans Patr. Or. Un texte complet existe à Dionysiou n° 148, un autre, où il manque quelques feuillets, à Iwiron n° 678, etc. Cette recension ou compilation débute par le texte de A. 3), puis le copiste passe à la recension de Patmos qu'il suit jusqu'au bout. C'est elle qui est à la base des Synaxaires grecs modernes.

C. Une nuée d'abrégés, excerpta, paralipomena, citations, tirés de l'une ou l'autre des recensions ci-dessus.

De tout ce matériel Bousset connaît : en copte-sahidique, les quelques fragments épars publiés par Amélineau ; en bohairique, le texte d'Amélineau. En arabe, le texte d'Amélineau. En grec, la traduction d'Hervet, la traduction de Denys, le texte des *Acta* avec leurs *Paralipomena* ; c.-à-d. exactement le même materiel que mettait en œuvre P. Ladeuze il y a 25 ans ; il n'y ajoute que le texte fragmentaire publié par Nau, auquel il s'arrête assez longuement ; intrigué par le caractère spécial de cette recension, il essaie de deviner ce que renfermait la partie perdue ; et à ce propos il est assez piquant de comparer le résultat de ses déductions avec la réalité représentée par les codices complets. Rien d'étonnant donc qu'il accepte *en gros* les conclusions de l'époque, c.-à-d. qu'il accorde la prépondérance au texte des *Acta*. Ce n'est pas le lieu de discuter cette classification, non plus que les autres questions, qui en sont solidaires ; qu'il suffise de faire remarquer que le texte des *Acta*, ou plus exactement du Florentinus, porte des traces nombreuses de compilation, que l'on semble ne pas vouloir constater, bien que plusieurs crèvent les yeux. Je ne citerai qu'un seul exemple assez suggestif : la Maison-mère de la communauté, Pboou, est appelée jusque § 50 : Proou, à partir de § 52 : Pabau. La découverte de la recension de Patmos m'a confirmé dans la conviction que la recension de Florence, comme celle de Patmos d'ailleurs, sont des compilations dont l'importance repose sur la valeur des sources anciennes utilisées. Le seul qui ait pratiqué une saine méthode pour débrouiller cette épineuse question de la classification des documents est M. Crum dans l'Appendix de ses *Theological Texts* parue en 1913. Comme M. Krüger le remarque dans la préface, B. ignorait le travail de celui qui, à l'heure actuelle, domine le mieux l'ensemble de la littérature relative au monachisme égyptien. S'il avait vu comment M. Crum amorce cette classification, B. aurait de suite compris qu'il n'est pas possible d'aborder cette littérature en restant enfermé dans les murs d'une bibliothèque universitaire même parfaitement organisée.

La troisième partie, la plus courte et la moins poussée, est consacrée à certains problèmes littéraires relatifs à Evagrius, en particulier à

Digitized by Google

l'influence d'Origène ; elle se clôture par une brève étude sur la lettre d'Evagrius transmise sous le nom de S. Basile (P. G. 32,245-268).

Dans ces longues et minutieuses recherches, le beau talent de Bousset s'épanouit largement, et beaucoup de points de détail resteront acquis ; aussi faut-il vivement regretter qu'il ait pris de malheureux points de départ ; car il était tout indiqué pour résoudre ces difficiles problèmes.

L. Th. Lefort.

W. H. Mackean. *Christian monasticism in Egypt to the close of the 4th century.* (Studies in Church history.) Londres, SPCK., 1920. In-8, 160 p. Prix : 8 s.

Ce n'est pas de nos jours seulement que l'on s'est préoccupé de l'origine du monachisme chrétien. La vie de S. Paul ermite débute en racontant que « très souvent des discussions surgirent parmi les saints moines qui habitaient l'Égypte, pour savoir qui le premier avait vécu dans le désert » ; et les réponses à cette question étaient alors déjà fort diverses. M. Mackean reprend à son tour le problème et, sans doute par acquit de conscience, il esquisse rapidement dans un premier chapitre (p. 13-24) les systèmes ascétiques non chrétiens : indien, grec, égyptien, juif, dans l'imitation desquels il serait vain, d'après lui, de vouloir découvrir les origines du monachisme chrétien.

C'est dans le « milieu » et l'atmosphère spéciaux de l'Égypte qu'il faut chercher les causes qui en provoquèrent l'éclosion ; dans ce chapitre II (p. 25-75), écrit avec une clarté et un bon sens remarquables, l'auteur nous expose comment, « des tendances ascétiques et mystiques dominaient vraiment dans l'Église d'Égypte ; les Coptes avec leur vif intérêt pour la vie future étaient désireux de pureté intérieure en ce monde comme préparation au monde futur ; les laïques zélés désiraient marcher fermement sur les traces de Jésus-Christ au milieu d'un siècle mondain ; Alexandrie et le reste de l'Égypte étaient par diverses causes jetés dans une situation fort troublée ; le pays jouissait d'un climat remarquablement uniforme. Toutes choses qui doivent être regardées comme formant le combustible du mouvement monastique (the fuel of the monastic movement), l'étincelle (the match) étant fournie par l'exemple et l'influence du grand S. Antoine qui peut, dès lors, être appelé le fondateur du monachisme chrétien » (p. 69-70).

Malgré le plaisir croissant que l'on éprouve à suivre ces considérations que nous avons résumées avec l'auteur, en arrivant à la conclusion on ne peut se défendre d'une certaine hésitation. En fait, il est incontestable que le monachisme égyptien a débuté par des cas isolés qui peu a peu ont fait tache d'huile ; si nos sources étaient un peu plus abondantes et surtout moins indirectes, nous saurions sans doute avec précision que les quelques premiers ermites furent les débris, abandonnés au désert, de cette foule de chrétiens réfugiés dans les montagnes

Digitized by Google

pour échapper aux persécutions. Et il est en outre à remarquer que ces ermites ainsi que leurs imitateurs furent, au début du moins, en général des illettrés, ou à peu près, sortis des couches paysannes ou populaires. En tout cas, le contact avec la littérature originale donne l'impression très nette que ces hommes étaient très frustes, d'une foi simple et naïve, n'ayant d'intérêt intellectuel que pour la Bible, qu'ils comprenaient et appliquaient à la lettre. Sous l'épreuve des persécutions religieuses qui ensanglantaient le pays, est-il si extraordinaire que quelques individus aient d'autant plus facilement pratiqué à la lettre le conseil de l'évangile (qu'il renonce à tout ce qu'il possède...) qu'en fait la fuite au désert, devant la menace de mort, les forçait à en faire une première et longue application ? Parmi ceux qui ont vécu les faits de la guerre 1914-1918, il en est beaucoup qui comprendront facilement cet état psychologique spécial. Faut-il ajouter que dans une foule pareille, croyante ou non-croyante, réunie en n'importe quel endroit sous la calotte du ciel, il se trouve bien quelque demi douzaine de tempéraments mystiques ? Évitons donc d'exagérer l'influence du « milieu », d'autant plus en l'occurrence que le monachisme, bientôt exporté en Syrie et en Occident, s'y développa aussi rapidement qu'en Égypte, bien que n'ayant pas le « combustible » (the fuel) égyptien.

Sans vouloir contester l'importance du rôle de S. Antoine, il faut pourtant noter qu'il ne constitue guère qu'un type très caractéristique des imitateurs de ces premiers solitaires ; il ne faut pas, en effet, confondre sa grande popularité avec son influence sur le développement du monachisme ; sa part d'originalité en ce domaine est bien mal marquée, et il n'est pas encore démontré que S. Antoine, mort une dizaine d'années après S. Pachôme, n'a pas subi, dans l'organisation assez sommaire des siens, l'influence des institutions pachômiennes qu'il a connues pendant tout le dernier quart de sa vie et qu'il prisait en tout cas fort haut, si nous en croyons les sources coptes.

C'est bien plutôt au génie de Pachôme que nous sommes redevables de cette institution, lui qui, voyant d'un œil sûr la non-viabilité du premier régime probablement occasionnel et assez anarchique, traça de main de maître le plan de l'édifice ; sous son impulsion puissante et persévérante les matériaux informes et souvent quelconques se transformèrent en un édifice, dont les grandes lignes se retrouvent facilement sous les formes adaptées ou perfectionnées du monachisme grec et occidental.

Les chapitres III à V du travail de M. M., conduits avec la même clarté, sont cependant beaucoup moins intéressants, surtout pour les spécialistes ; la raison en est que l'auteur n'a guère eu accès à la littérature orientale en grande partie inédite ; les sources occidentales présentent en effet le grave inconvénient de n'offrir que rarement des renseignements de première main. Le lecteur trouvera : au chap. III (p. 71-120) un exposé des divers systèmes monastiques égyptiens : ermites, colonies d'ermites (Pispir, Shénésit, Nitrie, Cellules, Scété),

Digitized by Google

les communautés cénobitiques où le système pachômien reçoit naturellement la part du lion (p. 91-110); au chap. IV (p. 121-139), quelques aspects du monachisme, en particulier l'examen des rapports entre le monachisme et l'Église; enfin au chap. V un examen rapide de quelques facteurs externes qui ont contribué à la diffusion du monachisme : les pèlerins et S. Athanase.

Malgré les réserves toutes spéciales que nous avons faites, nous estimons en toute franchise que le *Christian monachism in Egypt* de M. Mackean constitue peut-être le meilleur exposé général que nous possédions à l'heure actuelle sur le monachisme égyptien au IVe siècle.

L. Th. Lefort.

H. Delehaye. *Les Saints Stylites*. (Subsidia hagiographica. Fasc. 14.) Bruxelles, Boulevard Saint-Michel, 1923. In-8, cxcv-276 p.

Qu'est-ce qu'un Stylite? Si nous ouvrons le Dictionnaire de l'Académie française nous trouvons la définition suivante : « Surnom donné à quelques solitaires qui avaient placé leurs cellules au dessus de portiques ou de colonnades en ruine ». En fait, la plupart des stylites dont nous connaissons l'histoire, habitaient le sommet d'une colonne « faite de main d'homme »; parfois la colonne est un reste de quelque ancienne construction; presque toujours elle est dressée tout exprès pour le solitaire, et quelques uns des plus célèbres en firent construire successivement deux ou trois. La grande colonne de Syméon l'ancien avait de 16 à 18 mètres. Il va de soi que toutes ces colonnes ne se ressemblaient ni par les dimensions, ni par les matériaux, ni par les détails de la construction. La colonne type complète se compose des parties suivantes : les degrés pour monter à la base; la base elle même; le fût; le chapiteau; la balustrade; la loge ou cellule placée au sommet. On se tromperait en prenant les degrés pour une sorte d'escalier fixe conduisant à la plate-forme et permettant aux visiteurs d'approcher du stylite à toute heure, à celui-ci de descendre s'il lui en prend envie. C'est toujours au moyen d'une échelle que se fait l'ascension de la colonne. Lorsqu'il consent à recevoir un pèlerin ou un disciple, le stylite ordonne d'amener l'échelle; lorsqu'il refuse de la faire appliquer, il faut renoncer à l'aborder. Le fût était d'une ou plusieurs pièces, suivant la hauteur de la colonne. Celle-ci était probablement toujours surmontée d'un chapiteau, ou au moins d'un abaque assez large; la plate-forme était entourée d'une balustrade ou d'un garde-corps; elle était complétée par une sorte de tente faite de peaux, une logette, une chambrette, ou parfois par rien du tout.

Tel était l'habitacle où les stylites s'installaient d'une façon permanente. L'immobilité est un des caractères de leur profession; et ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'ils sont contraints de mettre pied à terre. Les stylites se tenaient ordinairement debout; la *stasis*

Digitized by Google

est pour ainsi dire la partie essentielle de leur rude pénitence. Leur nourriture était des plus simple, on le conçoit : celle de la plupart des solitaires, avec cette différence que leur ravitaillement dépendait davantage des secours extérieurs. Souvent de pieux chrétiens des environs se chargeaient de nourrir les solitaires. Leurs disciples, quand ils en avaient, veillaient sur eux ; souvent un ou deux privilégiés se vouaient spécialement à leur service.

Une des plus rudes pénitences que certains stylites s'imposaient était la privation de sommeil ; le court repos qu'ils prenaient, ils le prenaient sans doute appuyés contre la balustrade. La journée du stylite était généralement partagée entre la contemplation et l'exercice de la charité : entretenir les pèlerins de sujets spirituels, recevoir des suppliques, arranger les différends etc. ; parmi les stylites du XIe siècle nous en connaissons un qui se livra, sur sa colonne, à l'exercice de la calligraphie.

Une des particularités qui nous étonne le plus dans la vie de ces saintes gens, comme du reste dans d'autres classes de solitaires, c'est leur isolement de la communauté chrétienne. On se demande s'ils recevaient les sacrements, comme le commun des fidèles. Ils les recevaient et dans des conditions que nous n'admettrions point sans croire manquer gravement au respect qui leur est dû ; plusieurs d'entre eux d'ailleurs ont reçu l'ordination sacerdotale, parfois sur la colonne même, ou dans des circonstances peu banales. Cela ne veut pas dire cependant que les stylites, comme le monachisme d'ailleurs, furent, à leurs débuts, vus d'un bon œil par le clergé, qui n'aima pas d'abord ces innovations.

Ce genre effrayant d'existence, né d'une cause fortuite et inauguré par Syméon, ne semble pas avoir été capable de terrasser le tempérament résistant de la plupart d'entre eux, puisque presque tous les stylites passent de longues années sur la colonne et atteignent un âge avancé. Syméon l'ancien y demeure trente-sept ans et meurt âgé de plus de soixante-dix ans ; son homonyme vécut soixante-quinze ans, dont soixante-neuf sur la colonne. Daniel parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et mena pendant plus de trente-trois ans la vie de stylite. Alypius atteignit sa quatre-vingt-dix-neuvième année, et fut dépassé par S. Luc, s'il est vrai que ce saint mourut plus que centenaire. Toutefois, vu le nombre considérable de stylites, l'immobilité, les intempéries, la foudre et autres accidents ont dû faire pas mal de victimes. C'est à tort en effet que l'on a écrit que ce genre de vie « avait peu d'attrait et n'eut jamais qu'un nombre fort restreint d'imitateurs » ; il fut au contraire très répandu. Pendant de longs siècles l'héroïque extravagance du grand Syméon exerça une véritable fascination sur l'esprit des ascètes orientaux ; et malgré les difficultés matérielles qu'entraîne le séjour dans un ermitage élevé au dessus de terre, le nombre des stylites qui sont nommés dans l'histoire ecclésiastique est véritablement étonnant. Tout au long du chapitre VII le P. D. fait la

Digitized by Google

revue des sources de l'histoire des stylites à travers les âges, pour donner une idée de l'amplitude du mouvement créé par Syméon, mouvement qui a duré presque jusqu'à nos jours.

Naturellement ce genre d'ascétisme eut des représentants plus illustres les uns que les autres : Syméon l'ancien, Daniel, Syméon le jeune, Alypius, Luc, Lazare le Galisiote. A chacun de ces six héros le P. D. consacre un chapitre, dans lequel il analyse en détail et classe les divers documents relatifs à la vie de ces saints ; et de là il tire une esquisse de la vie et de l'activité de chacun d'eux.

Telle est, résumée à grands traits l'admirable monographie qui sert d'Introduction aux textes grecs que publie le P. Delehaye : I. S. Danielis Stylitae vita antiquior ; II. eiusdem vitae epitome ; III. eiusdem vita tertia ; IV. S. Alypii Stylitae vita prior ; V. eiusdem vita altera ; VI. eiusdem laudatio auctore Neophyto ; VII. Vitae S. Symeonis Stylitae iunioris, capita selecta.

Il est à peine besoin de faire remarquer que ces textes sont édités avec la maîtrise habituelle de l'éminent président des bollandistes.

L. Th. Lefort.

J. B. Bury. *History of the later Roman Empire; from the death of Theodosius I to the death of Justinian (395-565).* Londres, Macmillan et Cie, 1923. 2 vol. in-8, xxv-471 et ix-494 p. Prix : 42 s.

En 1889 déjà, le professeur Bury avait donné au public une *History of the later Roman Empire.* Ce nouveau travail n'est pas simplement une réédition du premier ; il en diffère totalement. Le sujet est beaucoup plus circonscrit et l'étude a gagné en profondeur ce qu'elle perdait en étendue. Le point de départ est la mort de Théodose, date caractéristique et début d'un mouvement qui doit renouveler tout l'état politique de l'Europe. Théodose, en effet, est le dernier des empereurs qui ait su maintenir l'unité de l'Empire dans sa forte main. Après lui, le déclin presque immédiat commence. Les Barbares vont se partager les belles provinces occidentales et les efforts de Justinien pour reconstituer la puissance romaine au cours du vie siècle, aboutiront à un échec. Cette période de l'histoire, l'une des plus mouvementées qui furent jamais, avait attiré déjà l'attention de nombreux érudits. M. Bury, tout en se servant et en bénéficiant de leurs travaux, n'en a pas moins fait une œuvre fort originale et vraiment neuve.

Tout d'abord, il jette un coup d'œil sur l'état de l'Empire à la fin du ive siècle. Il nous décrit son organisation politique et le mécanisme de sa vie ; il nous présente ses terribles voisins, ces peuples barbares qui s'apprêtent à l'envahir. Puis l'auteur s'efforce de mettre quelque clarté dans le dédale des événements tragiques, où s'est consommée l'agonie de l'Empire occidental. La chute de Rome est le grand fait de cette époque, un fait qui a jeté tous les contemporains dans une sorte de

Digitized by Google

stupeur et de terreur ; un fait aussi dont les historiens de tous les temps se sont plu à rechercher les causes. A son tour, M. Bury aborde ce grand problème historique et tout en se gardant de solutions trop systématiques et trop catégoriques, il insiste sur l'incapacité des divers empereurs qui se succèdent sur le trône et sur l'aberration politique qui les pousse à confier le pouvoir et à laisser l'influence à des généraux barbares.

L'Orient, mieux administré, a fait meilleure figure dans le même temps, en face de difficultés aussi considérables et d'ennemis aussi redoutables. Le savant professeur en retrace l'histoire parallèlement à celle de l'Occident, dégageant les faits importants et les traits les plus caractéristiques, entrant même parfois dans de grands détails, qui pourraient sembler hors de propos, s'ils ne jetaient une lumière très vive sur les événements intéressant l'histoire générale de l'Empire.

M. Bury a consacré un long chapitre aux relations de l'Église et de l'État ; il y résume l'histoire ecclésiastique du temps. Ce n'est pas, à beaucoup près, la partie la plus solide de son travail, par ailleurs si remarquable, ni peut-être la plus personnelle. Je doute fort, par exemple, que, laissé à son propre sens critique, M. Bury eût attribué tant de crédit au témoignage de Nestorius lorsqu'il s'agit du concile d'Ephèse. Et s'il est de mode, aujourd'hui, d'opposer la sagesse, la modération de Nestorius au fanatisme brutal et intrigant de s. Cyrille, cela ne prouve pas qu'on ait fréquenté d'une manière bien assidue le grand évêque d'Alexandrie. Et encore serait-il simplement prudent, lorsqu'on veut charger sa mémoire, de tenir compte des vraisemblances. Mettre à son compte toutes sortes d'intrigues ténébreuses, lui attribuer la distribution des pots de vin fantastiques à la cour de Byzance, tout cela ne manque pas de pittoresque. Mais la lettre sur laquelle on s'appuie pour étayer une telle accusation, est-elle d'une authenticité bien établie ? A l'époque où, d'après M. Bury, S. Cyrille aurait essayé de mettre en mouvement tout le parti anti-nestorien, il disposait de moyens assez réduits. Enfermé dans sa maison d'Éphèse, une sentinelle veille à sa porte et, sans doute, contrôle l'activité du Patriarche. La tolérance et la douceur ne me paraissent pas avoir été la caractéristique des amis de Nestorius et il est à croire que leur surveillance ne manquait ni de sérieux ni de rigueur. Quant à l'affirmation plus générale que le Christianisme du ve siècle n'est plus celui de la primitive Église, que l'influence du paganisme lui a fait subir une transformation radicale, que sans cette évolution il eût été impuissant, avec sa foi et son culte de la première heure, à convertir l'Empire, qu'il a dû, en un mot, revenir au polythéisme sous une forme déguisée, en remplaçant le culte des dieux par celui des saints, on connaît cette thèse. L'éminent historien aurait pu la laisser à ses prédécesseurs, d'autant qu'il ne l'a pas rajeunie. Elle n'est, dans son livre, ni plus neuve, ni plus nuancée que dans beaucoup d'autres.

Le premier volume s'achève sur l'établissement de Théodoric en

Digitized by Google

Italie. Nous sommes ici sur un terrain plus ferme et on lira avec grand intérêt les pages consacrées à ce roi barbare qui fut un soldat magnifique, un politique profond, un instant le personnage le plus en relief de tout le monde européen.

Le tome II est consacré presque tout entier à Justinien. Lui aussi, plus encore que Théodoric, domine et de beaucoup tout son siècle. Aussi saura-t-on gré à M. Bury de nous avoir donné de lui avec tant d'art un portrait si fidèle. Son œuvre guerrière est racontée avec une plénitude de détails et de vie, qui font de cette partie du livre l'une des plus captivantes. Naturellement, Procope est à la base de cette étude ; et c'est un plaisir pour l'esprit que de suivre la critique judicieuse et pénétrante avec laquelle le savant professeur utilise cette source capitale. La politique intérieure du grand empereur fournit la matière de plusieurs chapitres clairs et bien documentés où nous apprenons beaucoup, non seulement sur le commerce et l'industrie, l'administration et les finances de l'Empire, mais aussi sur les controverses religieuses de l'époque et, surtout, sur la législation, l'œuvre peut-être la plus glorieuse de Justinien. M. Bury s'arrête volontiers à mettre en relief les principales lois civiles et criminelles de l'Empire ; il le fait généralement avec une clarté et une précision très précieuses pour le profane en pareille matière ; mais à la condition qu'il n'y soupçonne pas une influence ecclésiastique quelconque. On dirait que sur ce terrain, il ne se sent plus tout à-fait à l'aise et que son esprit critique si robuste, manque ici d'assurance et de liberté.

Heureusement l'histoire religieuse occupe relativement peu de place dans ces deux volumes très riches, par ailleurs, d'information et de pensée. Aussi, encore qu'il soit difficile à louer sans réserve cette œuvre si belle, on peut dire qu'elle constitue une histoire complète, bien composée et bien écrite, de l'Empire romain au cours des ve et vi^e^ siècles.

Dom C. G. Chauvin.

Dr A. Baumstark. *Geschichte der syrischen Literatur mit Ausschluss der christlich-palästinensischen Texte.* Bonn, A. Marcus et E. Weber, 1922. viii-378 p. Fr. s. 15 (broché) ; 17,50 (relié).

Sous ce titre, M. B. a disposé par ordre chronologique, en un vaste répertoire, un ensemble de notices sur les écrivains de langue syriaque et les productions d'une littérature dont on peut encore attendre beaucoup pour la connaissance du passé chrétien en Orient. Fruit d'un laborieux dépouillement des catalogues de manuscrits orientaux, des éditions de textes et des travaux modernes, ce livre offre aux historiens de l'ancienne littérature et des anciennes doctrines chrétiennes des renseignements abondants sur les auteurs qui ont écrit en syriaque, sur leur biographie, leur activité littéraire, les manuscrits qui conservent leurs œuvres et, éventuellement, les ouvrages où celles-ci se

Digitized by Google

trouvent déjà publiées. Par la richesse de sa documentation, il laisse loin derrière lui les ouvrages similaires bien connus de Wright et de Duval.

On hésiterait presque à entamer la critique de cet ouvrage, excellent sous tant de rapports, n'était le désir de le voir perfectionner afin qu'il puisse rendre aux travailleurs plus de services encore que ceux qu'il est appelé à leur rendre. Il semble bien, en effet, que le travail ait ses défauts. D'abord, cette *Geschichte der syrischen Literatur* est encore loin d'être une *histoire* de la littérature syriaque, si tant est que l'histoire d'une littérature soit l'étude et l'exposé de la naissance, du développement, de l'évolution et de la disparition des formes sous lesquelles cette littérature a affirmé son existence. On doit se demander, il est vrai, en quelle mesure une histoire ainsi conçue serait déjà possible en ce qui concerne le cas qui nous occupe, mais il est permis de regretter que M. B. ait tenu peu compte du point de vue formel de l'histoire littéraire. On verra, par exemple, que les principaux chefs de division de l'ouvrage sont d'ordre chronologique et doctrinal et non pas d'ordre littéraire : après avoir distingué deux périodes, dont l'invasion arabe forme le point de rencontre, M. B. répartit en diverses classes les auteurs qui appartiennent à chacune d'elles, suivant qu'ils sont nestoriens ou monophysites ; dans chaque paragraphe, c'est encore le principe de division chronologique qui prévaut. Le procédé oblige à des rapprochements singuliers : par exemple, sous la rubrique « § 23 Aelteste monophysitische Prosa » (p. 140-141), se succèdent une notice sur des fragments d'actes conciliaires, traduits du grec, une autre sur un fragment liturgique, une troisième enfin sur un des auteurs syriens les plus importants, Philoxène de Mabbôgh.

Une des qualités maîtresses de cette nouvelle histoire de la littérarature syriaque sera de constituer un répertoire des plus précieux, mais sous ce rapport également, elle nous paraît susceptible de perfectionnement. M. B. n'a-t-il pas, par exemple, trop cédé au désir de raccourcir son texte ? Ainsi, les titres des paragraphes, énoncés en tête du volume, ne seront plus repris dans les cours de l'ouvrage, même en titre courant ; de même, le texte est sans cesse coupé de sigles ou abréviations de tout genre, qui retardent fatalement chez beaucoup, nous le craignons, l'intelligence de la phrase. On désirerait aussi que le « Register » fût plus complet et plus détaillé ; par exemple, p. 377, on trouve sous la rubrique « Uebs. aus dem Griechischen » vingt lignes d'indications numériques que ne vient éclaircir aucune subdivision : comment découvrirait-on aisément le renseignement que l'on cherche ? De même, pourquoi l'ouvrage ne comprendrait-il pas un index des manuscrits cités ? Et puisque la composition de ce vaste répertoire a exigé le dépouillement de la grosse majorité des publications ou travaux modernes qui peuvent intéresser les syriacisants, ne serait-il pas facile d'en dresser une liste bibliographique ? Qu'il nous soit permis d'espérer que, dans une nouvelle édition, M. B. donnera, sur cette

Digitized by Google

question du nombre et de la qualité des index, entière satisfaction aux vœux légitimes des nombreux travailleurs qui sont amenés à utiliser son ouvrage. En rendant service à ceux-ci, M. B. accroîtrait considérablement la valeur de son travail et empêcherait que bien des choses n'en restent inutilisées, parce que pratiquement introuvables.

Élaborées d'après les catalogues de manuscrits, les notices littéraires de M. B. seront fautives lorsque les données des catalogues seront elles-mêmes inexactes. Ainsi, parmi les ouvrages de Sévère d'Antioche, traduits par P. de Callinice (p. 160), M. B. parle du *Philalèthe* (*Vat.* 139) comme d'un écrit composé en réponse à l'*Apologie* de Jean le Grammairien *pour le concile de Chalcédoine* ; nous croyons avoir établi ailleurs (*Julien d'Halicarnasse*, Études et textes, p. 50-73. Louvain, 1924) que le *Philalèthe* réfute, non pas cet ouvrage du Grammairien, mais un florilège diophysite anonyme, notablement plus ancien, qui se trouve repris par Sévère en tête du *Philalèthe*.

Les critiques que nous avons formulées, ne tromperont personne sur la valeur exceptionnelle que nous reconnaissons à l'ouvrage de M. B. Nous le répétons, elles ne sont que l'expression du vif désir que nous avons de voir perfectionner, dans une seconde édition, un travail qui, déjà tel qu'il est, ne peut manquer de valoir à son auteur la profonde reconnaissance de nombreux travailleurs.

R. Draguet.

O. Bardenhewer. *Geschichte der altkirchlichen Literatur*. Vol. IV. Das fünfte Jahrhundert, mit Einschluss der syrischen Literatur des vierten Jahrhunderts. 1e et 2e édit. Fribourg-en-B., Herder, 1924. In-8, x-673 p. Fr. suisses 21,90.

Avec une admirable vaillance, Mgr Bardenhewer poursuit la publication de son grand ouvrage, qui est tout à la fois un précieux secours pour les chercheurs et les travailleurs et un honneur pour la science catholique. Le nouveau volume est digne de ses aînés et recevra comme eux un accueil empressé et reconnaissant. Pour mettre en lumière son mérite et le faire apprécier à sa juste valeur, le moyen le plus loyal et le plus sûr nous paraît être de le présenter tout d'abord dans un aperçu rapide de sa belle ordonnance et de son riche contenu.

Les volumes précédents, on s'en souviendra (voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 327-331) avaient traité la matière jusqu'à la fin du IVe siècle, en réservant cependant certaines œuvres syriaques, que leur date aurait déjà invité à considérer, pour une étude d'ensemble sur la littérature chrétienne en cette langue. Le présent volume renferme cette étude, qu'il pousse jusqu'à la fin du Ve siècle, comme les exposés consacrés aux productions grecques et latines, entre lesquels il l'insère : d'où la division en trois parties. La première comprend trois chapitres ; le principe adopté pour le groupement des auteurs y

Digitized by Google

est d'ordre géographique ; elle fait connaître successivement les écrivains du cercle du patriarcat d'Alexandrie (ch. I), du patriarcat de Constantinople (ch. II) et des patriarcats d'Antioche et de Jérusalem (ch. III). A elle seule, cette partie occupe presque la moitié du volume, ce qui s'explique aisément si l'on remarque que le ve siècle, à ses débuts tout au moins, connaît encore, en terre grecque, de grands mouvements d'idées, d'ardentes controverses, et des écrivains de la fécondité et de l'importance d'un saint Cyrille d'Alexandrie et d'un Théodoret de Cyr. L'étude consacrée à la littérature syriaque n'a pas les mêmes proportions ; elle n'est répartie qu'en paragraphes, dont les plus considérables sont naturellement réservés à Aphraate et à saint Éphrem. Il en va de même de la troisième partie, qui examine et présente les écrivains latins ; comme on le devine aisément, la part du lion y est attribuée à saint Augustin, qui dépasse et domine comme un géant tous les auteurs de cette période.

Nous n'avons pas à dire combien les notices sont soignées ; il en est bon nombre, comme celles que nous avons déjà signalées, qui prennent les proportions de véritables études. Toutes, peut-on dire, même les plus résumées, mettent le lecteur parfaitement au courant des découvertes et des conclusions sérieuses des travaux les plus récents. Les questions d'authenticité et de date sont l'objet d'une attention spéciale, qui enregistre les résultats obtenus ou indique et discute les éléments de solution. Partout la bibliographie est abondante, quoique intelligemment choisie et tenue à jour avec une érudition étonnante. De tous ces points de vue, l'ouvrage de Mgr Bardenhewer apparaît comme un instrument de travail qui ne le cède à aucun autre.

Du point de vue de l'histoire littéraire, on remarque que le savant auteur s'en tient toujours à ses principes et à son ancienne position. Un reste de l'ancienne conception de la patrologie proprement dite se retrouve, semble-t-il, dans les notices consacrées à la doctrine de certains auteurs. Bien qu'elles soient un peu trop systématiques pour appartenir rigoureusement à l'histoire littéraire, nous ne songeons nullement à nous plaindre de leur présence ; elle sont intéressantes et utiles et on peut leur appliquer l'axiome : *quod abundat, non vitiat.* En cette matière surtout, il est presque fatal que des divergences de vues et de jugements se produisent. Pour donner un exemple, nous pensons que la caractéristique du monophysisme (p. 5-6) n'est pas des plus heureuses : ce ne fut pas bien tard, ni surtout sous l'influence de l'édit de Zénon, que le monophysisme rejeta la confusion eutychienne, car déjà Timothée Élure pensait ainsi et il ne nous paraît pas prouvé historiquement que Dioscore fût d'un avis différent.

L'objet direct et immédiat de l'étude reste encore la littérature *ecclésiastique*, c'est-à-dire, orthodoxe. Ici encore, il y a une question de principe, que nous nous garderons bien de soulever à nouveau. D'ailleurs, la chose n'a guère d'importance en pratique, puisque les

Digitized by Google

notices concernant les auteurs hérétiques abondent et ne sont pas écourtées et réduites de parti-pris. Tout au plus se distinguent-elles des autres par les petits caractères employés pour les imprimer. Ce procédé, s'il donne satisfaction à l'auteur, ne fait, au fond, tort à personne, quoiqu'il ne soit pas peut-être très élégant ni absolument conforme aux règles de la bonne typographie d'employer un caractère différent pour toute une division d'un ouvrage (voir le § 74). D'ailleurs, on ne s'y tient pas trop strictement, et des auteurs reconnus comme hérétiques, tels Jacques de Sarug et Philoxène de Mabbug, sont admis au grand texte.

Nous signalons avec plaisir l'attention donnée à l'histoire et à l'évolution des genres littéraires ; les paragraphes introductifs (§ 43 et § 72) donnent bien des renseignements utiles, sur ces questions, pour les œuvres grecques et latines ; ces aperçus généraux sur la littérature du point de vue du contenu et de la forme, comme ils s'intitulent, relèvent rapidement, pour chaque genre, les faits littéraires, dégagent les caractéristiques et tracent la ligne de l'évolution. On regrettera qu'il n'ait pas été fait de même pour la littérature syriaque, où une synthèse de même nature n'aurait été ni impossible, ni inutile.

On s'étonnera quelque peu de ne pas voir la littérature arménienne représentée dans ce volume ; cependant, à la fin du ve siècle, ici considéré, cette littérature avait déjà vécu son âge d'or. Mgr Bardenhewer connaît les anciens auteurs arméniens ; il a parlé d'eux dans sa *Patrologie*. Peut-être, sans l'avoir dit, s'est-il proposé d'en constituer un groupe spécial, de leur réserver une partie distincte, comme il l'a fait pour les écrivains syriaques. Espérons que cette étude nous viendra avec le prochain volume, dont tous ceux qui ont pu utiliser et apprécier les précédents seront unanimes à souhaiter la rapide publication.

J. LEBON.

COLUMKILLE COLBERT. *The Syntax of the De Civitate Dei of St Augustine.* (Patristic Studies. Vol. IV.) (Diss.) Washington, D. C., The Catholic University of America, 1923. In-8, x-108 p.

WILFRID PARSONS. *A Study of the Vocabulary and Rhetoric of the Letters of St Augustine.* (Patristic Studies. Vol. III.) (Diss.) Washington, D. C., The Catholic University of America, 1923. In-8, VIII-282 p.

Deux études sur saint Augustin nous arrivent d'Amérique par le même courrier. Toutes deux ont été présentées à la Faculté des Lettres de l'Université de Washington et agréées par elle en vue du doctorat en philosophie ; toutes deux ont été écrites par des religieuses ; toutes deux font honneur à la fois à leurs auteurs et aux professeurs qui ont dirigé ces essais.

Digitized by Google

Nous sommes heureux de saluer dans ces « dissertations », en même temps qu'un nouveau signe de l'intense vitalité d'un grand foyer littéraire, un témoignage de l'estime dont les auteurs chrétiens jouissent désormais, en Amérique comme ailleurs. Le temps n'est plus, semble-t-il, où l'on ne parlait qu'avec dédain ou compassion de la latinité des Pères de l'Église, qu'on traitait couramment de basse latinité, de latinité de décadence. On a enfin compris que la langue d'un Tertullien, d'un Cyprien, d'un Jérôme ou d'un Augustin, pour s'être incorporé une partie du langage populaire, du *sermo plebeius*, pour s'être adaptée aux exigences du milieu et du temps, pour s'être enrichie de vocables nécessaires à l'expression d'idées nouvelles, n'est ni moins digne d'attention, ni moins belle en son genre que la langue de Cicéron ou de César. Cette idée est à la base des deux livres que nous avons sous les yeux, et, sans qu'on y ait visé, elle en reçoit une sérieuse confirmation.

Dans l'un de ces volumes, la Sœur Mary Columkille Colbert étudie la *Syntaxe du De Civitate Dei*. Elle conduit son examen en parcourant l'une après l'autre les diverses parties du discours, et en accumulant et analysant pour chacune d'elles un grand nombre d'exemples puisés dans les pages de l'ouvrage à examiner. Le lecteur qui aura suivi attentivement ses déductions n'aura point de peine à se rallier à cette constatation finale : « Saint Augustin, au moins dans son *De Civitate Dei*, se rapproche plus des règles classiques qu'aucun autre écrivain de la même période. S'il s'en écarte parfois, principalement pour des raisons psychologiques, il reste en somme très voisin de la latinité classique .» Une conclusion ainsi formulée, restreinte à Augustin et à un seul de ses ouvrages, découle de tout ce qui précède et paraît inattaquable. Il n'en est peut-être pas de même de cette autre : « A qui le scrute attentivement le latin ecclésiastique se révèle comme ne différant pas plus du latin des classiques que n'en diffèrent les œuvres des poètes et des prosateurs de l'époque impériale. »

L'autre dissertation inaugurale est due à la plume de la Sœur W. Parsons. Elle a pour objet *Le Vocabulaire et la Rhétorique des lettres de saint Augustin*. Ainsi libellé, ce titre exclut *la syntaxe*, qui, nous dit l'auteur, est réservée pour un travail spécial, et qui, à son sens, est moins étroitement unie à la lexicographie et à la rhétorique que ces deux dernières ne le sont entre elles. La méthode partout suivie est à la fois celle d'un anatomiste et d'un statisticien, consciencieux l'un et l'autre au suprême degré. Sœur W. Parsons a lu et relu, analysé, disséqué, déchiqueté, les 2005 pages de l'édition de Goldbacher. Cette dissection impitoyable lui a fourni les matériaux des deux parties de son œuvre. Dans la première, les particularités les plus caractéristiques du lexique d'Augustin sont distribuées et méthodiquement rangées sous cinq chefs généraux : mots dérivés, mots composés, emprunts à d'autres langues, singularités flexionnelles, modifications sémantiques. La seconde est consacrée aux procédés ou

Digitized by Google

artifices de style plus ou moins fréquents dans les *Epistolae*. Ces procédés sont répartis en trois catégorie : « tropes, figures de rhétorique, figures du discours » ; et l'auteur épuise la liste de chaque catégorie, en y faisant entrer même des noms à peine connus des philologues de profession. Ensuite, pour chaque nom elle apporte des exemples, en indiquant de plus le total exact de ceux que les *Lettres* contiennent, total qui se chiffre assez souvent par centaines, sinon par mille. Elle en compte, pour la *métaphore* 730, pour l'*exclamatio* 119, pour l'*interrogatio* 472, pour l'*anaphora* 271, pour la *conversio* 177, pour le *polyptoton* 182, pour l'*asyndeton* 108, pour l'*homoioptoton* 584, pour l'*antithesis* 616, pour l'*homoioteleuton* 1124, pour l'*hyperbaton* 3475 !... On reste émerveillé, presque confondu du labeur considérable, de l'application, de la patience d'ange qu'il a fallu à la Sœur W. Parsons pour mener à bien cette délicate et minutieuse statistique. La RHE ne peut que signaler un travail si exceptionnellement méritoire. Il ne lui appartient pas de mesurer, d'apprécier le profit que les lettres chrétiennes pourront en retirer.

J. Forget.

Hans Eibl. *Augustin und die Patristik.* (Geschichte der Philosophie in Einzeldarstellungen. Fasc. 10-11.) Munich, Reinhardt, 1923. In-8, 462 p. M. 5,50.

Il ne faut pas se méprendre sur le contenu de ce volume, et croire, comme le titre semble l'indiquer, qu'il soit consacré spécialement à l'étude de la philosophie de S. Augustin, et accessoirement à l'étude de la philosophie des Pères de l'Église. A vrai dire, l'ouvrage de M. Eibl s'occupe de toute l'époque patristique ; il ne s'arrête qu'au pseudo-Denis et à S. Jean Damascène. Il entend nous exposer les idées principales des Pères et des écrivains ecclésiastiques qui appartiennent à cette période de temps, les faisant défiler devant nous, pour nous présenter successivement leurs idées principales.

Et encore faut-il entendre le mot de philosophie dans un sens très large. Car on ne s'intéresse nullement de façon exclusive à rechercher ce qu'il peut y avoir de philosophique dans leurs œuvres ; c'est à vrai dire tout leur système intellectuel, théologique aussi bien que philosophique que l'on nous présente.

L'exposé est strictement analytique. L'auteur, semble-t-il, a voulu se garder de tout esprit de synthèse. A part quelques traits généraux, qui ne peuvent nous révéler grand'chose, on chercherait en vain chez lui un essai de construction systématique ou même de tentative d'établir quelque lien parmi les auteurs qu'il étudie ou de les grouper de quelque façon. Ils viennent tous dans l'ordre chronologique nous dire plus ou moins loyalement leurs idées, sans qu'on s'attarde à rechercher l'origine de ces idées de façon quelque peu approfondie. De-ci de-là une remarque, un rapprochement, parfois assez superficiel, soit avec des auteurs de l'époque, soit avec des écrivains de notre temps ;

Digitized by Google

çà et là encore une appréciation de ces systèmes et une discussion des thèses présentées qui permettent de se rendre compte des préférences et des sympathies de l'auteur lui-même.

La part faite à chacun n'est pas égale. Quelques-uns sont réduits à la portion congrue. Apparemment on a estimé qu'ils ne méritaient pas plus ample considération. Quelques autres sont mieux partagés. Et certes, Augustin, qui a toutes les sympathies et l'admiration de l'auteur, occupe la première place. On s'est attaché surtout à ses œuvres philosophiques qui datent des premiers temps de sa conversion, mais sans s'y cantonner exclusivement. Car, on essaie de nous donner des aperçus sur sa théologie. Mais on pourra trouver que ces aperçus sont parfois passablement réduits. Étudier sa doctrine de la grâce en quelques pages, peut paraître étrange, mais à vrai dire, on ne veut la connaître qu'à partir de la controverse pélagienne et encore ne connaître de cette dernière lutte de l'évêque d'Hippone que des points choisis et des thèses repérées à l'avance, sans compter que l'on se préoccupe surtout de le trouver en défaut, ce qui peut sembler hardi quand on étudie son système d'une manière aussi réduite.

L'auteur d'*Augustin und die Patristik* a souvent recours aux textes eux-mêmes, dont il fait d'amples citations. Mais il semble bien qu'il s'est choisi pour se guider dans son exposé quelque peu compliqué, des ouvrages généraux qui ont paru sur la matière, dont il nous donne du reste la liste dans une des annexes de son livre. Je dois dire que sa littérature n'est pas très abondante ; elle est réduite de ce chef que M. Eibl s'en tient à la littérature allemande. Il cite parfois un auteur étranger à celle-ci, mais c'est par l'intermédiaire d'une traduction. C'est regrettable, car il eût gagné par exemple à lire Portalié pour mieux connaître S. Augustin. Il est vrai qu'il ne connaît pas plus Rottmanner : *Der Augustinismus* qui n'est peut-être pas bien long à parcourir, mais qui lui aurait appris beaucoup en peu de temps.

En somme, le travail de M. Eibl est intéressant, parce qu'il procède d'une conception très juste de vouloir faire connaître les idées principales qui ont agité les premiers siècles de l'Église. Mais l'amplitude du sujet de l'ouvrage a empêché l'auteur de réaliser dans la perfection désirable ce projet de quelque importance et de quelque envergure.

J. Flamion.

The Cambridge medieval history, planned by J.-B. Bury. Edited by H. M. Gwatkin, M. A., and J. P. Whitney, B. D. T. II : *The rise of the Saracens and the foundation of the Western Empire*. Cambridge, The University press, 1913. In-8, xxiv-889 p., avec portefeuille de 14 cartes. Prix : 30 s.

Le premier volume de cette publication a été annoncé, il y a déjà longtemps, dans cette *Revue* (1913, p. 775), et nous devons renvoyer le

Digitized by Google

lecteur aux remarques générales et aux réserves faites par Dom Simon, sur l'esprit qui y règne dans bien des pages. Des circonstances indépendantes des directeurs de la *Revue*, ont retardé l'annonce des volumes suivants dont la période troublée de la guerre et des années qui suivirent, n'a pas arrêté l'impression.

Le second volume de la *Cambridge medieval history* embrasse une période de trois siècles, allant de l'avènement de Justinien à la fin du règne de Charlemagne. L'histoire de l'Église y tient une large place. Ainsi dans les premiers chapitres, M. Charles Diehl, membre de l'Institut et professeur de l'université de Paris, retraçant l'histoire de Justinien, est amené à traiter des rapports de ce prince avec la papauté, de la querelle des monophysites et du pape Vigile. C'est encore à un professeur de l'université de Paris, M. Christian Pfister, qu'a été confié le soin d'exposer l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens. En quelques pages, il montre ce que fut le règne de Clovis, comment ce prince fut amené à se convertir et ce que devint son royaume sous ses successeurs, jusqu'à l'avènement de Pépin le Bref. Parlant des institutions de notre pays pendant cette période, il montre le rôle de l'Église et des évêques, les relations avec les Souverains Pontifes et l'influence salutaire exercée par les moines qui suivaient les règles de saint Colomban et de saint Benoît. Le Dr Raphaël Altamira, autrefois professeur de jurisprudence à l'université d'Oviedo, résume en quelques pages l'histoire de l'Espagne sous les Visigoths ariens et la conversion de ces derniers au catholicisme. Le Dr L. M. Hartmann, de Vienne, raconte l'histoire des Lombards, leur établissement en Italie, leur conversion, le gouvernement de leurs rois et la fondation des duchés de Frioul et de Spolète. La puissance de ce peuple atteint son apogée sous le règne de Didier, mais ne tarde pas à crouler devant les armées de Charlemagne, qui s'empare de Pavie, leur capitale, au commencement du mois de juin 774. Le même auteur traite ensuite de l'administration impériale en Italie, montrant le développement des pouvoirs locaux en ce pays, et non seulement du pape à Rome, mais encore de Venise et des autres cités. Même avant la chute de Byzance, nous voyons l'Italie devenir une terre de petites républiques, de cités s'administrant elles-mêmes. Un pape eut une grande influence dans ces changements, et le Dr W. H. Hutton, archidiacre de Northampton et chanoine de Peterborough, étudie le rôle de Grégoire le Grand, gouvernant déjà Rome et la mettant en état de défense contre les Lombards, ses relations avec l'empereur de Constantinople, avec le patriarche de cette cité, avec l'Afrique, avec les Visigoths et avec la Gaule.

La mission envoyée en Angleterre par saint Grégoire le Grand, fournira la matière d'un chapitre spécial. Avec M. Norman H. Baynes, nous revenons aux empereurs successeurs de Justinien et aux guerres qu'ils eurent à soutenir, et dans le ch. XIII, M. E. W. Brooks, de Cambridge, continuera cette histoire jusqu'à l'avènement de Léon

Digitized by Google

l'Isaurien, consacrant quelques pages à la controverse monothéliste. Les ch. X, XI et XII sont consacrés aux origines et aux développements de l'Islamisme. Professeur à l'université de Cambridge, M. A., A. Bevan retrace la vie de Mahomet, ses conquêtes, la prise de La Mecque en 630, et sa mort, le 7 juin 632. On y trouve un court résumé des doctrines du Coran. M. C. H. Becker, professeur d'histoire orientale à l'institut colonial de Hambourg, suit le développement des conquêtes des Sarrasins à travers la Syrie, l'Égypte, la Perse, la fondation d'un empire en Arabie, le triomphe de la dynastie des Ommeïades jusqu'à leur chute en 750, suivie de l'avènement des Abbassides. C'est à ce même auteur que nous devons l'histoire de cette puissance dans les pays de l'Ouest. Par l'Égypte et l'Afrique, elle gagne l'Espagne, franchit les Pyrénées, envahit la Gaule, se dirigeant vers la Loire jusqu'au moment où elle fut arrêtée près de Poitiers par les troupes de Charles Martel, en 732. D'un autre côté, les Sarrasins font la conquête de la Sicile, envahissant le sud de l'Italie, où leur puissance, bien que diminuée, se maintiendra jusqu'à l'arrivée des Normands. Avec le Dr P. Peisker, de Graz, nous abordons l'histoire de peuples moins connus. Nous sommes chez les Slaves, et nous apprenons leur origine, leur civilisation, leur religion. L'auteur montre la place que ces nations occupent dans le monde, leurs relations avec les Germains et les peuples de race Ouralo-Altaïque, leur diffusion sur les frontières de la Germanie et dans les Balkans, et la formation avec toutes leurs conséquences d'états slaves indépendants. Avec le ch. XV, nous remontons presque à l'époque de Jules César, et M. Camille Jullian, professeur au Collège de France et membre de l'Académie française, nous entretient du paganisme dans les Gaules. Le même sujet est traité pour les Iles Britanniques par le professeur Sir Edward Anwyl, et pour la Germanie par Miss B. Phillpotts. Nous sommes ainsi amenés au chapitre où le Rev. Fr. E. Warren nous raconte la conversion de la Grande Bretagne, de l'Écosse et de l'Irlande. — Le Rev. J. P. Whitney nous montre l'Église établie chez les Anglo-Saxons par les missionnaires envoyés par saint Grégoire le Grand et ses progrès jusqu'à l'époque de saint Wilfrid et du synode de Whitby en 664. — La conversion de la Germanie fut l'œuvre des moines irlandais et surtout de Winfrid ou Boniface, qui arriva dans la Frise en 716, reçut la consécration épiscopale en 723 et l'année suivante fonda le céleste monastère de Fulda. Après avoir établi plusieurs évêchés, Boniface fixa son siége épiscopal à Mayence. Il fut massacré par les païens des pays qu'il évangélisait le 5 juin 754.

L'Angleterre s'est réservé une place bien restreinte dans ce volume. Dans le chapitre XVII, M. W. J. Corbett, de Cambridge, traite de l'histoire et des institutions des Anglo-Saxons jusqu'à la mort, en 796, d'Offa, le puissant roi de Mercie. Il termine par un court tableau du mouvement intellectuel de ce pays, qui, à cette époque, eut des écoles renommées comme celles de Wearmouth, York et Cantorbery. Et,

Digitized by Google

parmi les promoteurs de cette activité littéraire, on peut mentionner entre autres Benoît Biscop, les archevêques Jean de Beverley et Alcuin.

Les cinq derniers chapitres pourraient se placer sous un titre unique : *Formation et développement de l'empire d'Occident.* M. le professeur G. L. Burr nous retrace l'histoire de Pépin le Bref, fils de Charles Martel et qui, de maire du palais, devint, du consentement du pape Zacharie, roi des Francs. Le nouveau monarque contiendra les Lombards dans leurs attaques contre Rome, et contribuera à établir la puissance temporelle des Souverains Pontifes. — Au docteur Gerhardt Seeliger revient la tâche de nous faire connaître l'avènement de Charlemagne, son intervention en Italie, ses guerres en Espagne, en Bavière, en Saxe, ses rapports avec la papauté et son couronnement comme empereur d'Occident, par le pape Léon III. Il étudiera la législation et l'administration du nouvel empire, tandis que le professeur Paul Vinogradoff, d'Oxford, étudiera les origines de la féodalité. — Le Rev. F. J. Foakes-Jackson, de Cambridge, conclura par une vue d'ensemble sur la papauté de saint Grégoire le Grand à Charlemagne, montrant ses relations avec l'empire d'Orient, avec les Lombards, avec les Francs. Il se trouve ainsi amené à reprendre en quelques pages un sujet que le Dr Gerhard Seeliger et M. G. L. Burr avaient traité dans des chapitres précédents, en étudiant l'histoire des Francs. Il est d'ailleurs inévitable que dans un semblable ouvrage certaines questions soient abordées par différents auteurs qui, se plaçant à des points de vue différents, arrivent à des conclusions un peu dissemblables.

A la fin du volume se trouve une bibliographie abondante se rapportant à chacun des chapitres. Le lecteur français fera bien de la compléter par celle qui se trouve dans l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud pour les mêmes époques. Vient ensuite un table chronologique des principaux événements mentionnés dans ce volume.

D. B. HEURTEBIZE.

EGON WELLESZ. *Aufgabe und Probleme aus dem Gebiete der byzantinischen u. orientalischen Kirchenmusik.* (Liturgiegeschichtliche Forschungen. T. VI.) Munster-en-W., Aschendorff, 1923. In-8, 120 p. Mk. 3,20.

L'auteur donne un aperçu des problèmes actuels concernant les recherches musicologiques dans l'Orient chrétien. Les difficultés ne sont pas minimes, car une documentation insuffisante entrave encore un exposé « systématique » de cette matière spéciale. L'auteur prend les mêmes points de départ que Strzygowsky et Baumstark dans leurs enquêtes sur les origines de l'art chrétien et de la liturgie, c'est-à-dire, il adopte une méthode comparée élargie. Depuis quelque temps on

Digitized by Google

renonce à considérer la musique orientale comme « primitive », et on aperçoit de plus en plus clairement une distinction nette entre le chant populaire et la musique proprement dite artistique. Ensuite on ne se contente plus d'une méthode qui classe les phénomènes musicaux d'après leurs symptômes communs ou analogues dans les limites de l'art musical, mais on tend décidément vers une méthode beaucoup plus large qui tient compte de l'art religieux en général et de ses rapports avec la liturgie et la civilisation.

Jusqu'à présent les spécialistes s'attachaient presqu'uniquement à la musique byzantine, parce que les philologues croyaient retrouver en elle une fleur tardive de la musique grecque disparue. Encore une fois, Wellesz, spécialiste autorisé en cette matière, affirme — ce que d'aucuns avant lui préconisaient déjà — qu'il y a là une erreur fondamentale ; d'après lui la musique byzantine n'a rien de la musique nationale de la Grèce antique. Le cardinal Pitra, Fr. A. Gevaert, Dom E. Morin, A. Dechevrens, Gastoué, P. Wagner, J. Strzygowsky et d'autres encore ont recherché les origines de la musique chrétienne en Orient et en Occident. Certains — tel Gevaert, que dom E. Morin a combattu, — y ont vu, pour l'Occident d'abord, un héritage de l'antiquité gréco romaine, une survivance de la culture romaine impériale. Les travaux les plus récents, au contraire, s'évertuent à montrer, et non sans succès (tel Strzygowsky dans *Ursprung der christl. Kirchenkunst*) que dans les origines de l'art chrétien un rôle éminent fut joué par les Sémites, et surtout par les peuples du nord de la Syrie et de la Mésopotamie. Déjà très tôt ceux-ci transmettaient leur hégémonie artistique aux Iraniens des contrées plus orientales. La diffusion des chants chrétiens a suivi la route des missionnaires ; aussi bien en Orient qu'en Occident, les influences des expéditions militaires, le séjour des prisonniers de guerre, le contact des commerçants syriens et arméniens avec les provinces latines, deviennent tous des éléments précieux pour expliquer cette diffusion. Par la poésie et les arts plastiques nous savons que la culture hellénique imitait l'antiquité. Mais en même temps on croit savoir que cette culture était seulement celle des riches et de la classe dirigeante. Or, notre poésie et notre musique religieuse des origines n'ont rien de commun avec cette antiquité grecque, ce qui s'explique par ce fait que leur diffusion, au lieu de se faire sous l'impulsion de cette classe dirigeante, s'opérait sous celle de la masse populaire, pour laquelle la métrique antique et les théories musicales si compliquées des Grecs devaient être choses inconnues. — Ce problème « byzantin » précisément, l'auteur le scrute consciencieusement et il ose conclure que, de même que dans l'histoire générale de l'art, le problème tantôt fut conçu d'une façon trop étroite, tantôt fut traité avec un apriorisme facile et superficiel. — A tour de rôle, M. Wellesz étudie la musique d'église de l'empire byzantin, des églises arméniennes, éthiopiennes et coptes ; il s'arrête finalement à l'évolution de la musique d'église

Digitized by Google

byzantine, qui se poursuit dans la musique actuelle de l'église orthodoxe en Europe. Il termine par une conclusion finale, importante à notre avis : « de plus en plus la signification de la musique byzantine grandit, non pas pour elle-même, mais parce qu'elle devient la base indispensable pour une connaissance approfondie de la musique occidentale du moyen âge. Seule, une connaissance exacte de la musique orientale et byzantine permettra de résoudre d'une façon satisfaisante les multiples problèmes posés par la musique d'église du moyen âge occidental. »

La remarquable étude de M. Wellesz trace un tableau systématique d'un problème aride que les plus éminents musicologues et orientalistes ont tenté d'éclaircir par leurs hypothèses. Elle est spécialement importante parce qu'elle fait le procès de toutes ces tentatives, bien des fois déconcertantes. Elle détermine les résultats récents, et préconise cette méthode comparée très large, qui certes est, pour l'histoire de la musique chrétienne, un terrain fécond et, espérons-le, le deviendra aussi pour l'histoire de la musique en général.

En effet, en partant de l'histoire de l'art, nous serons à même de nous renseigner plus sûrement aussi sur l'esprit des diverses périodes du moyen âge musical, p. ex., pour les origines du concept et de l'art polyphoniques, pour l'esprit réel des formes musicales du XVe siècle en Occident, pour la Renaissance musicale, etc... Nous croyons depuis longtemps — et l'étude de E. Wellesz nous confirme à nouveau — que précisément ce point de vue finira par modifier les divisions de l'histoire de la musique et permettra l'étude synthétique de la musique et celle des autres arts, suivant une évolution *parallèle*.

Une méthode pareille élucidera bien des points obscurs et renversera maintes thèses erronées, causes que les conclusions de l'histoire de la musique n'ont pas encore définitivement trouvé place dans l'histoire général de l'art, dont, par sa nature, la musique devrait être le couronnement !

FL. VAN DER MUEREN.

B. HEUSINGER. *Servitium regis in der deutschen Kaiserzeit. Untersuchung über die wirtschaftlichen Verhältnisse des deutschen Königtums 900-1250.* Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter et Cie, 1923. In-8, XI-134 p. 4 cartes.

La thèse de doctorat de M. Heusinger est un travail savant et ingénieux, dont l'auteur, non sans recourir plus d'une fois à l'hypothèse, excelle à tirer parti des documents très fragmentaires qu'il avait à sa disposition ; tout au plus pourrait-on lui reprocher d'avoir adopté un plan peu clair qui ne facilite pas la lecture de son livre. Il étudie, pour la période la plus brillante de la royauté allemande, l'institution connue sous le nom de *servitium regis*. Par ce mot, il montre qu'on entendait, au sens étroit, des redevances destinées à subvenir aux besoins de la

Digitized by Google

table royale. Lorsqu'on veut en préciser la nature et l'origine, on s'aperçoit bien vite qu'il faut distinguer. Parmi les *villae* ou *curiae* royales, il en est un certain nombre qui sont dites *pertinentes ad mensam regis*. Elles ont été d'abord exploitées en régie, comme le *capitulare de villis* le montre pour une partie des *villae* royales carolingiennes ; le souverain se faisait livrer ce que bon lui semblait sur le produit net. A un certain moment, l'habitude s'établit d'imposer à chacune d'elles un chiffre déterminé, au moins pour certaines catégories de denrées : animaux de boucherie, produits de basse-cour, bière et vin (il n'est question ni de blé ou de pain, ni de légumes, ni de fourrages). C'était comme une transition entre le système de la régie et celui de l'affermage. Quelques indices permettent de supposer que ce changement eut lieu à l'époque d'Otton III. La diminution de ressources qui résulta pour la mense royale, d'une part de ce fait, d'autre part des nombreuses aliénations de domaine, amena la royauté à s'en procurer d'autres. Elle y parvint aux dépens des propriétés ecclésiastiques, d'autant plus aisément que le système de l'appropriation privée des églises prévalant de plus en plus, les évêchés et la plupart des abbayes étaient considérés comme biens royaux. Henri II paraît avoir, sinon introduit le premier, du moins développé cette méthode d'exploitation du patrimoine ecclésiastique. On savait déjà qu'en dépit de sa réputation de piété, qui lui valut plus tard d'être canonisé, ce prince avait eu vis-à-vis de l'Église la main assez lourde, et fait valoir sans ménagement son droit à la nomination aux évêchés et abbayes. Il ne s'entendait pas moins à les exploiter financièrement. Il a contribué ainsi à préparer la réaction d'où est née la querelle des investitures. On explique ordinairement et avec raison la ténacité que les souverains allemands ont mise à défendre leur droit d'investiture, par l'intérêt qu'ils avaient à conserver les services politiques et militaires des prélats. L'intérêt fiscal n'était pas moindre. On voit que le travail de M. Heusinger n'éclaire pas moins l'histoire politico-religieuse que l'histoire économique. — D'ailleurs les obligations des évêques et des abbés n'étaient pas tout-à-fait les mêmes. Les abbayes étaient astreintes principalement à des fournitures précises, parfois livrables en des lieux, à des dates déterminées, plus souvent exigibles à la volonté du souverain. La charge des évêchés consistait surtout dans le droit de gîte, par sa nature assez indéterminé. D'où vient cette différence ? Peut-être de ce que le régime de l'appropriation s'est appliqué plus vite aux abbayes qu'aux évêchés ; le droit de gîte est moins un droit privé qu'un droit public. Peut-être aussi de ce que les abbayes se prêtaient bien moins que les villes épiscopales à servir de résidence au souverain. — La cour se déplaçait pour vivre et allait où elle savait trouver des ressources. Il en résulte que les itinéraires royaux fournissent de précieux renseignements pour une étude comme celle de M. Heusinger. On y voit sur qui, à chaque époque, portait plus particulièrement en fait la charge des *servitia regalia*. Or une comparaison entre les itinéraires des princes de la maison de Saxe,

Digitized by Google

et ceux des princes franconiens, prouve qu'au xe siècle les souverains s'installent plus fréquemment dans les *villae* de leurs domaines, et au xiie dans les villes épiscopales. — La décadence de l'institution des *servitia* commence au cours même de la période étudiée par M. Heusinger. Vers 1100 environ on voit se généraliser la pratique de donner tous les domaines royaux en fief ou à ferme ; la catégorie spéciale des *curiae ad mensam regis pertinentes* disparaît ainsi. Les *servitia* des abbayes se maintiennent mais en se transformant en redevances que l'abbé perçoit sur ses hommes à son profit. Le droit de gîte sur les évêchés survit à la querelle des investitures, mais perd beaucoup de son importance au xiiie siècle. C'est une conséquence des concessions qu'au cours de la grande crise de 1198-1216 les divers prétendants durent faire à l'aristocratie ecclésiastique. Aux ressources ainsi taries la royauté s'efforça de suppléer par des impôts directement établis sur les bourgeois des villes.

E. Jordan.

B. Leib. *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe siècle.* Rapports religieux des latins et des gréco-russes sous le pontificat d'Urbain II (1088-1099). Paris, Auguste Picard, 1924. In-8, xxxii-352 p.

Rien dans les relations entre Rome et l'Orient des dernières années du xie siècle n'indiquait que le schisme, dont Cérulaire avait été l'auteur, dut être définitif et continuer ses effets durant des siècles. Telle est en raccourci la thèse de ce livre.

Le pontificat d'Urbain II fut une période de rapprochement. Si l'union des Eglises, tant désirée par lui, ne parvint pas à se réaliser, si la collaboration des Grecs et des Latins dans la première croisade, amicale d'intention mais traversée de tant de heurts, raviva des querelles qui commençaient à s'assoupir, la faute n'en fut sans doute ni au pape de Rome, ni à l'empereur de Constantinople. Le *basileus* Alexis doit être innocenté des griefs que portent sur lui la plupart des historiens occidentaux. Bikelas souhaitait, en 1882, que l'étude des croisades fût traitée en Occident d'un point de vue plus impartial et que l'on ne chargeât point unilatéralement les Byzantins. Le présent volume suit la voie qu'avait ouverte Chalandon dans son *Alexis Comnène* : l'auteur pense, avec raison, que l'Alexiade, malgré la partialité évidente de la princesse Anne pour son père, est une source aussi sûre, dans l'ensemble, que les chroniques latines.

L'enquête très vaste, qui est menée avec une érudition immense et bien contrôlée, prouve surabondamment l'existence d'une atmosphère d'union. On peut contester sans doute la portée de tels ou tels faits. Il faut manier avec précaution des arguments aussi ténus que la fréquence des mariages princiers entre latins et russes ou la participation aux mêmes solennités religieuses. La politique a souvent été l'unique

Digitized by Google

cause des premiers et l'interdiction de la *communicatio in sacris* a subi au cours des siècles des variations qui peuvent nous surprendre aujourd'hui. Au XVIIe siècle encore, lors des débuts de la mission française à Constantinople, ne vit-on pas sans étonnement, des jésuites prêcher dans les églises des orthodoxes et entendre sans difficulté les confessions de chrétiens orientaux, matériellement au moins séparés par le schisme de l'Église romaine ? (Les relations de la Compagnie de Jésus à Constantinople et dans le Levant au XVIIe siècle, dans CARAYON : *Documents inédits concernant la compagnie de Jésus*, t. XI, p. 116, 144, 171-172, 177. Poitiers, 1875.)

L'auteur, averti, ne prend pas comme signes d'union ce qui peut n'être que l'effet d'une bienveillance transitoire, mais il excelle à déceler et à grouper les moindres indices de volontés conciliatrices. Il n'est pas jusqu'aux théologiens et aux polémistes qu'il ne veuille montrer favorables à une réunion, malgré des intransigeances, que, pour rester dans la vérité, il est bien forcé de reconnaître.

C'est une pensée d'union qui l'anime. Des orthodoxes ont loué, en même temps que la science, la parfaite courtoisie du ton et le souci d'impartialité. C'est un éloge auquel nous pouvons nous associer. Des livres comme celui-ci ne peuvent que servir la cause de l'unité religieuse.

Quelques détails à corriger : p. 174, la note 1 est en contradiction avec le texte. C'est le texte qui a raison : Hélène n'est pas la fille, mais la belle-fille de Michel VII. Le qualificatif de *basiliens* perpétuellement donné aux moines grecs (p. 107 et sv.) n'est pas exact, encore qu'il soit employé par beaucoup d'auteurs ; p. 255, distribuer des eulogies ne signifie pas donner la communion : ce n'est que très rarement que ce terme d'eulogies a désigné le pain eucharistique.

M. VILLER.

J. CH. COX. *English Church Fittings, Furniture and accessories.* Londres, B. T. Batsford, 1923. In-8, IX-320 p., 274 fig. Prix : 21 s.

En 1914, le Rev. M. Cox, l'un des meilleurs connaisseurs de l'archéologie anglaise, publiait un ouvrage fort apprécié : *The English Parish Church*, étude succincte sur les types principaux de petites églises d'Angleterre depuis le XIe siècle. Ce livre demandait un complément : après avoir décrit l'édifice, il restait à faire connaître « sa garniture, son mobilier et ses accessoires », et M. Cox se remit courageusement à la besogne. Il mourut en 1921, sans avoir pu mettre la dernière main à l'illustration de son nouveau travail. Mais l'éditeur revisa le texte avec soin, enrichit notablement l'illustration et confia à un ami du défunt, M. Aymer Vallance, le soin d'écrire une introduction, qui ajoute de précieux renseignements à ceux que M. Cox a recueillis.

Digitized by Google

Déjà en 1907, celui-ci avait publié dans la collection *The Antiquary's Books* (Londres, Methuen), en collaboration avec M. Harvey, un ouvrage intitulé *English Church Furniture*, dont l'objet correspond en partie à celui de sa publication posthume. L'un et l'autre travail s'attachent de préférence aux églises paroissiales, à l'exclusion des cathédrales et des abbatiales, et restreignent les investigations à l'Angleterre, sans exclure toutefois le pays de Galles. Mais, tandis que l'ouvrage paru d'abord, s'efforce de donner, comté par comté, la liste des anciens meubles d'église : fonts baptismaux, lutrins, clôtures, etc., le livre que nous analysons n'a guère en vue cette énumération complète, et s'occupe de bien des détails dont il n'avait pas été question précédemment.

Si chaque pays a son architecture à lui et ses types d'église préférés, il n'existe pas moins de variétés régionales dans les objets mobiliers et les accessoires de l'architecture. Non seulement ceux-ci manifestent les diverses tendances esthétiques qui se retrouvent dans les édifices, mais on peut dire qu'ils sont influencés davantage par les différences d'usages qui, dans tel pays, multiplieront tel meuble ou lui imprimeront telle forme déterminée, plus dépendants aussi du passé historique qui explique la disparition d'une catégorie d'objets dans telle contrée et sa conservation dans telle autre. C'est pourquoi il est doublement intéressant pour les archéologues étrangers de suivre un savant aussi averti que M. Cox, dans ses visites aux églises paroissiales de l'Angleterre. Ils y apprennent à connaître des usages, des objets mobiliers, etc., inexistants ou rares ailleurs.

Citons le *lyckgate* ou porche de cimetière, sous lequel on déposait la bière un instant, à l'entrée du champ de repos ; les pièces d'armures du chevalier défunt, déposées sur la tombe ; les couronnes de fleurs appendues au-dessus de la place qu'une jeune fille occupait à l'église ; les « cresset stones » ou pierres porte-crassets ; les bibliothèques à livres enchaînés, déjà connues dans les églises avant la Réforme ; puis aussi les sépulcres du Vendredi Saint, dont l'Angleterre conserve quelques magnifiques spécimens. Sur tout cela, M. Cox en sait fort long. Il se révèle aussi expert à citer des extraits de comptes qu'à analyser et à décrire les monuments et les objets.

On sait que l'Angleterre possède un nombre extraordinairement élevé de clôtures de chœur et de jubés anciens (l'auteur les estime à un millier), quoique les croix triomphales qui les surmontaient, ont été sacrifiées presqu'en totalité par la Réforme. L'auteur rappelle combien la forme plus lourde, plus exubérante de richesse, qui se retrouve notamment dans le Devonshire, tranche avec l'élancement et la sobriété qui caractérise les « screens » des comtés de l'est, conformément au caractère de l'architecture des deux régions. Citons aussi d'intéressants *sedilia* pour officiants, avec sièges de hauteur inégale. Il ne surprendra personne que le pays du *confortable* ait connu très tôt les bancs d'église en bois pour les fidèles. Il subsiste des spécimens de ces bancs, remontant au XVe siècle.

Digitized by Google

D'autres objets mobiliers sont rares en Angleterre. Nous avons déjà signalé les croix triomphales. Des décrets ont causé aussi la démolition des autels que la Réforme remplaça par une table mobile. Les anciennes dalles ayant servi de tables d'autel, se retrouvent très fréquemment, remployées comme dalles de pavement.

Nous ne pouvons terminer ce compte rendu sans rendre hommage à l'impartialité avec laquelle MM. Cox et Vallance jugent les événements de l'histoire religieuse de l'Angleterre et font bonne justice de toutes sortes de malentendus qui ne peuvent que retarder l'union de tous les croyants.

R. MAERE.

F. DESHOULIÈRES. *Souvigny et Bourbon l'Archambault.* (Collection des petites monographies des grands édifices de la France.) Paris, H. Laurens, 1924. In-12, 112 p., 42 grav. et 3 plans.

En étudiant dans un même volume l'église du prieuré de Souvigny et le château de Bourbon l'Archambault, M. Deshoulières s'est proposé d'écrire, à propos de ces deux monuments, une page de l'histoire de la maison de Bourbon ou, plus exactement, de faire revivre la nécropole et le berceau de princes qui ont joué un rôle dans l'histoire de France et dont la descendance aurait joué un rôle plus important encore sans une série de circonstances relatées aux pages 87-89. Ce lien, très fortement indiqué, donne sans contredit au travail de M. Deshoulières de l'unité et du relief. Il faut pourtant convenir qu'il est un peu artificiel : l'auteur avoue lui-même qu'il est « malaisé d'affirmer » que Bourbon l'Archambault ait été le berceau de la maison de Bourbon, et les rares textes qu'il cite ne permettent certainement pas de l'établir; d'autre part, l'abbaye de Souvigny n'est devenue le lieu de sépulture de cette famille qu'à partir du XIVe siècle et, si les mausolées de Louis II et d'Anne d'Auvergne, de Charles Ier et d'Agnès de Bourgogne comptent parmi les plus remarquables spécimens de la sculpture funéraire à la fin du moyen âge, ils n'en constituent pas moins l'accessoire et ne sauraient faire oublier que la raison d'être de la basilique de Souvigny, c'est l'affiliation du monastère à Cluny. Souvigny, comme en témoignent les fréquents séjours de saint Mayeul et de saint Odilon qui y moururent et y furent enterrés, est avant tout une grande abbaye clunisienne que l'on a voulu doter au XIIe siècle d'une église qui, par ses dimensions et sa beauté, rappelât celle de Cluny (1).

(1) M. Deshoulières écrit à ce propos (p. 11) : « Pendant un certain nombre d'années les abbés de Cluny n'envoyèrent à Souvigny que des administrateurs — le premier, Reymond, nous est connu — et se réservèrent le gouvernement du prieuré. » Ce n'est pas là un fait particulier : toutes les abbayes clunisiennes ont été gouvernées par de simples prieurs que désignait l'abbé de Cluny, également abbé de tous les monastères affiliés à la congrégation.

Digitized by Google

Cette réserve faite, on ne peut que féliciter l'auteur de sa description très minutieuse du monument dont il examine successivement le plan, les formes architecturales, les sépultures, les divers objets contenus dans le trésor, sans oublier les vitraux du XVe siècle ni les beaux morceaux de sculpture épars dans l'église, tels que le *Calendrier* où se voient les travaux des mois et aussi certains personnages ou animaux fantastiques, reflet des connaissances géographiques de nos pères; il a eu raison de consacrer quelques pages à la fameuse *Bible de Souvigny*, bien qu'elle soit aujourd'hui enlevée à son cadre et qu'elle se trouve au musée de Moulins. Les principaux problèmes archéologiques relatifs à l'église ont été étudiés de très près : M. Deshoulières a bien montré comment l'église actuelle, commencée selon lui au début du XIIe siècle dans le style auvergnat, avait subi par la suite de très importants remaniements au cours desquels se sont accusées des influences bourguignonnes, comment en particulier elle fut dotée alors de doubles collatéraux et aussi d'un double transept, particularité qui ne s'observe qu'à Cluny et à Saint-Benoît-sur-Loire. Il ne paraît pas douteux que l'on a essayé de reproduire à Souvigny le plan de Cluny ; malheureusement les éléments de comparaison font en grande partie défaut, l'église abbatiale de Cluny ayant été presque entièrement détruite et celle de Souvigny ayant subi au XVe siècle des remaniements qui en ont altéré la physionomie primitive.

A la description de l'église du prieuré de Souvigny M. Deshoulières a joint celle du château et des autres monuments de Bourbon l'Archambault. La petite ville d'eaux a conservé une église construite dans la seconde moitié du XIIe siècle dont il ne subsiste que la nef, les collatéraux et le carré du transept, le chœur ayant été reconstruit de 1845 à 1880, mais l'on y remarque surtout la ruine imposante du château commencé sans doute au XIIIe siècle et auquel, au XIVe, Louis Ier de Bourbon donna sa physionomie complète. Malheureusement, en dehors des trois tours du nord, il ne reste qu'assez peu de chose ; on doit être très reconnaissant à M. Deshoulières de ne pas s'être contenté de décrire les ruines actuelles, mais d'en avoir restitué l'aspect ancien, y compris les belles verrières que les dessins à la sanguine de Gaignières lui ont permis de reconstituer.

Puisse ce petit volume décider ceux qui parcourent la France centrale à mettre dans leur itinéraire Souvigny et Bourbon l'Archambault qui, par suite de leur éloignement des grandes lignes ferrées, ne sont pas connus comme ils devraient l'être (1) !

AUGUSTIN FLICHE.

---

(1) Nous signalerons deux lapsus : Page 22 : « A Martin V avait succédé Eugène V » ; il faut lire « Eugène IV ». — Page 82, note 2 : « A cette époque (en 1327) Louis Ier échangea avec le roi Charles VII le comté de Clermont contre celui de la Marche. » C'est évidemment de Charles IV et non de Charles VII qu'il s'agit.

Digitized by Google

W. Seton. *Nicholas Glassberger and his Works. With the text of his Maior Cronica Boemorum moderna. (A. D. 1200-1510).* (British Society of franciscan Studies. Vol. XI.) Manchester, University press, 1923. In-8, LIX-117 p.

Le sujet de cette étude est double : grouper le plus de détails possibles sur la vie de Glassberger ; publier pour la première fois, comme document franciscain, une chronique de Bohême assez peu connue et dans laquelle on n'était pas encore parvenu à découvrir une œuvre de ce personnage.

Les trois chapitres de l'introduction doivent remplir la première partie de ce programme. L'auteur les consacre à la vie et aux amis de Nicolas Glassberger ; à ses œuvres ; aux sources de la *Maior Cronica Boemorum moderna* qu'il a entrepris de publier.

Aucun événement de la vie de Nicolas Glassberger n'était connu avant son entrée chez les Frères Mineurs, le 3 mai 1472. M. W. Seton nous expose des raisons très plausibles pour l'identifier avec un *Nicolaus Glassberg de Friberg* mentionné comme étudiant de Leipzig de 1456 à 1458. Le jeune homme y rencontra très vraisemblablement Hartmann Schedel († 1514), qui devait devenir un des principaux humanistes de l'Allemagne, dans la seconde moitié du XVe siècle. Nicolas Glassberger, franciscain, et Hartmann Schedel, medecin et lettré, furent deux grands amis et vécurent dans la même ville, à Nuremberg, de 1483 à 1508. M. Seton prouve même que Nicolas a utilisé pour sa *Maior Cronica* des manuscrits de la bibliothèque de Schedel, notamment sa source principale : la chronique de Pulkava et l'*Historica boemica* d'Aeneas Silvius Piccolomini (cod. lat. Monacensis 476). Ainsi le Franciscain nous apparaît non comme un écrivain original mais comme un compilateur ; de plus nous le voyons prendre place dans les milieux les plus cultivés de Nuremberg à la fin du moyen âge (Regiomontanus, Dürer, Willibald Pirkheimer, etc.), sans pouvoir déterminer cependant jusqu'à quel point il se montra lui-même un fils de la Renaissance. En tous cas, il resta toute sa vie un enfant docile de l'Eglise. Le couvent de Nuremberg se faisait remarquer par son observance régulière, dans la seconde moitié du XVe siècle. Peut-être Nicolas subit-il l'influence religieuse du grand réformateur, S. Jean de Capistran.

Quatre œuvres peuvent être sûrement attribuées à Glassberger : une recension de la chronique des vingt-quatre généraux ; une dissertation sur saint François, publiée avec le *Tritogium animae* de Louis de Prusse ; une chronique de l'ordre franciscain, composée entre 1506 et 1508, vraie mine de renseignements sur l'Ordre en Germanie, mais de renseignements qui demandent à être toujours vérifiés ; enfin la *Maior Cronica Boemorum moderna*. M. Seton nous montre dans le ms. de la collection

Digitized by Google

Ceroni (n° 292) de Brünn l'œuvre et même l'œuvre autographe de Nicolas Glassberger.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans l'énumération des trente-quatre sources que Nicolas a utilisées. L'édition du texte de la *Cronica maior* nous présente en italique les emprunts qui ont pu être identifiés, avec indication, dans une note, de la référence.

Tout le manuscrit de Brünn n'est pas édité ici, mais seulement à partir de l'année 1200, c'est-à-dire depuis le début de l'histoire franciscaine. Le récit de Nicolas se termine en 1315.

L'édition de la *Cronica* paraît excellente. Mais nous aurions voulu trouver dans l'introduction un chapitre de plus. Car M. Seton omet de nous dire quel est l'intérêt de la source qu'il publie et nous devrions, pour nous en rendre compte, la comparer aux autres sources de l'histoire franciscaine du XIIIe siècle. De plus, les appréciations qu'il nous donne, par exemple à propos de la *Chronique de l'ordre franciscain*, sur la valeur critique de Nicolas, paraissent un peu sommaires.

Une liste bibliographique et un *Index* terminent le volume.

E. DE MOREAU, S. J.

B. ALTANER. *Der heilige Dominikus. Untersuchungen und Texte.* (Breslauer Studien zur historischen Theologie. T. II.) Breslau, Aderholz, 1922. In-8, XVIII-265 p.

Le septième centenaire de la mort de saint Dominique (1221-1921) a rappelé aux historiens la grande et belle figure du Père des Prêcheurs et la vaillante action déployée par lui dans l'Église. Divers travaux ont mis en lumière la personnalité et l'œuvre du saint ; la recherche historique s'est efforcée de mettre au jour des documents nouveaux, de les analyser, d'en reconnaître la valeur, de rectifier ou de préciser certains détails mal connus ou vaguement présentés par les hagiographes. Parmi les publications du genre, le travail de M. Altaner mérite de retenir tout particulièrement l'attention. Il comprend trois parties : I. Examen des sources de la biographie de saint Dominique. II. Examen de certains faits qui se rapportent à sa vie ou à son culte. III. Édition de textes. Dans l'introduction (p. X-XVII) l'auteur insiste d'abord sur une grave lacune que présentent généralement les biographies modernes du saint ; elles ne sont pas basées sur un examen critique des sources. Il distingue ensuite quatre groupes de sources et énumère quelques règles qui en facilitent l'examen critique.

La première partie est une étude de dix-neuf documents qui renferment des éléments de la biographie de S. Dominique. Elle débute par l'œuvre du B. Jourdain de Saxe († 1237) et se termine par la légende composée par Jean Colonna († ca 1340). L'auteur a poussé à fond l'examen de ces écrits ; il en signale les différentes éditions et les mss qui lui sont connus ; il traite la question d'auteur et de date de com-

Digitized by Google

position. Il les analyse en détail, s'efforce d'en fixer la valeur, s'attache, en les comparant minutieusement, élément par élément, à déterminer leur rapport de dépendance, et l'apport personnel de chaque auteur. Il aboutit par cette voie à cette conclusion : que Jourdain de Saxe est la source principale de la biographie de S. Dominique ; tous les autres biographes y ont puisé, soit directement soit indirectement, et la part d'information ultérieure qu'ils fournissent se réduit, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, à peu de chose. Je ne puis me passer de faire remarquer la tendance de l'auteur à minimiser la valeur des sources, même de la source principale, Jourdain de Saxe ; il donne trop peu d'importance aux relations personnelles de Jourdain avec S. Dominique, et cela, à l'encontre du témoignage formel de Jourdain. Il faut mettre en relief quelques conclusions secondaires, mais nouvellement acquises, celles notamment où A. fixe la date de composition de plusieurs notices biographiques et identifie l'auteur de certaines légendes. Nous connaissons désormais l'année précise où Constantin Médicis, Barthélemy de Trente, Jacques de Voragine composèrent leur récit. Johannes Colonna n'est pas l'archevêque de Messine (1255 à 1262) de ce nom, mais un autre dominicain qui vivait au siècle suivant. La notice anonyme renfermée dans le ms. de Wurzbourg, Université, cod. M. P. Th. Q. 57, a vraisemblablement pour auteur Conrad de Trebensee, qui redigea ce résumé de la notice de Humbert de Romans, lors de son passage à Bologne, en 1288. Cette première partie est la plus importante et la plus riche du volume.

Dans la seconde partie, l'auteur examine trois questions spéciales : S. Dominique a-t-il été Maître du Sacré Palais ? A-t-il laissé à ses fils un héritage littéraire ? Quelle est la valeur du récit de la translation et de la canonisation du saint par Jourdain de Saxe ? — La réponse négative à la première question n'était plus guère contestée. Relativement à la seconde, le R. P. Mandonnet écrivait encore récemment : « Nous savons que saint Dominique n'a pas seulement enseigné la Sainte Écriture à ses premiers disciples, mais encore qu'il a écrit des commentaires, ou des gloses à certains livres du Nouveau Testament » (*Saint Dominique*, p. 121, Gand, Veritas, 1921). D'après l'auteur, il est impossible de maintenir ce dernier point. M. A. pense également que le texte des Constitutions de l'Ordre, établi du vivant de S. Dominique, est perdu. Cependant, le R. P. Mandonnet a promis ici-même (cf. RHE, 1914, t. XV, p. 44, n. 5) de prouver que ce texte est bel et bien conservé, et que nous le possédons dans l'édition du P. Denifle, *Archiv für Lit.-, und Kirchengesch. des MA.*, 1885, t. I, p. 193 et sv. — Le troisième chapitre de cette section qui explique les voies et moyens qui ont fait aboutir à la translation et à la canonisation de S. Dominique, révèle une fois de plus la méfiance — pour ne pas dire davantage — de l'auteur à l'égard de Jourdain de Saxe. Nous croyons qu'il faut d'autres preuves pour légitimer l'exposé des intentions que M. A. prête à Jourdain de Saxe et pour conclure que la circulaire qu'il adressa à l'ordre, à l'occa-

Digitized by Google

sion de la translation, décrit une situation qui n'a pas existé, et qu'elle ne s'explique que par les dispositions psychologiques dans lesquelles se trouvait Jourdain de ce temps.

La troisième partie de l'ouvrage est constituée par l'édition de trois textes. Le dernier, la notice sur S. D. attribuée par M. Alt. à Conrad de Trebensee, a été publié deux fois. Le P. Taurisano venait de l'éditer l'année avant, d'après le même ms, dans les *Analecta Ordinis Praedicatorum*, 1921, p. 89-96, en fixant, dans une brève introduction le caractère et la destination de cet écrit, mais sans poser la question d'auteur.

Le principal mérite de M. Alt. est d'avoir remis à l'étude la question : Où en est l'hagiographie scientifique relativement à S. Dominique, et de l'avoir ramenée à ses vraies sources de solution. La partie critique où il établit les liens d'étroite dépendance qui existent entre toutes les *Vies* ou *Légendes* de S. D., gardera sa valeur. Certains points de sa méthode comme certaines de ses conclusions demeurent très discutables. En tous cas, le biographe futur du saint Patriarche ne peut manquer de prendre ce travail comme point de départ de son œuvre. L'historien de l'Ordre trouvera, en plusieurs endroits des notes, sur des questions qui l'intéressent, un renseignement souvent fort utile.

R.-M. MARTIN, O. P.

L. DE CARVALHO E CASTRO, O. M. *S. Bonaventure, le Docteur franciscain.* (Diss.) (Études de théologie historique.) Paris, Beauchesne, 1923. In-8, 242 p.

On aurait tort de voir dans ce travail une étude complète de l'œuvre doctrinale et de la personnalité de S. Bonaventure ; l'auteur a eu soin de nous en prévenir (p. 10) et de l'indiquer par le sous-titre « l'idéal de S. François et l'œuvre de S. Bonaventure à l'égard de la science ». Le parallèle entre ces deux termes fait tout l'objet du livre ; l'indication précise de leurs points de contact et de leurs divergences en fait l'intérêt et la nouveauté.

Le problème des études se posa chez les Franciscains du vivant même de S. François ; mais il ne reçut guère une solution définitive. Sans doute le Poverello ne méprisait pas la science, il l'estimait même sincèrement ; mais pour lui et les siens, il « y voyait de grands dangers pour la vertu, surtout pour les vertus qui constituent le fond de son idéal de sainteté : la pauvreté, l'humilité, la simplicité » (p. 23). Le développement considérable de l'Ordre créait cependant des situations nouvelles auxquelles il fallait s'adapter ; en particulier l'importance des études était un fait indéniable. S. Bonaventure a le mérite d'avoir compris la situation nouvelle et d'avoir pris dans la Règle et les principes mêmes du Fondateur son point de départ pour prouver par une exposition logique que « le progrès réalisé n'était pas abusif, mais

Digitized by Google

nécessaire et légitime » (p. 65). Il reste vrai néanmoins — et l'auteur le concède dans une sage mesure — que les conclusions du S. Docteur dépassent plus d'une fois les intentions et même la volonté du Fondateur. Mais ne fallait-il pas tenir compte de la vitalité de l'Ordre? D'ailleurs, tout en établissant la légitimité et la nécessité des études, S. Bonaventure cherche à conjurer les dangers redoutés par son séraphique Père. Il détermine les qualités que, d'après S. François, la science doit avoir chez le Frère-Mineur : elle doit être « basée sur l'humilité et la simplicité, dépourvue de toute curiosité et des vains artifices de la rhétorique, essentiellement pratique, profitable à l'avancement spirituel du prochain, orientée vers l'amour de Dieu » (p. 87).

Par l'idéal que le Poverello se proposait de la science, il en devait bien restreindre l'objet. De fait il ne voulait pour le Frère Mineur d'autre science que celle de l'Écriture. Avec sa largeur de vue propre S. Bonaventure encore une fois élargit la pensée du Fondateur tout en restant fidèle à son esprit. Comme S. François, il tient la science de l'Écriture pour seule adéquate aux fins que se proposent les Mineurs ; mais il ajoute que « pour la parfaite intelligence de l'Écriture il faut le secours des Pères qui l'ont commentée, l'étude des maîtres qui interprètent les Pères, la connaissance des philosophes pour comprendre les maîtres » (p. 214).

Le modele qu'il traçait à ses confrères, S. Bonavonture fut le premier à le mettre en exécution et par ses doctrines et par les dispositions qu'il apportait à l'étude. Le côté par où la doctrine du Docteur Séraphique se rapproche le plus de l'idéal de S. François est son orientation mystique. Faut-il voir dans ce mysticisme un caractère spécifique atteignant la nature même de la science — comme semblent l'entendre les descriptions de la sagesse (p. 90 ss.), — ou n'est-il que cette orientation affective et pratique que donne à comprendre « l'idéal de S. François » (p. 87 ss.), où la théologie mystique est définie simplement « une science affective dont la formule théorique est la théologie » ? (p. 87) Dans ce dernier sens on l'étendrait facilement à toute l'œuvre de S. Bonaventure et de bien d'autres après lui ; on concilierait même sans trop de peine un programme actuel des études avec l'idéal du Poverello : tout dépendrait des dispositions avec lesquelles on s'y applique. Mais dans ce sens encore on trouverait difficilement un parallèle plus conforme à S. François que le Docteur Séraphique. Nul ne fut plus essentiellement affectif et pratique, nul ne manifesta dans l'étude plus de piété et de modestie. Toutefois on peut se demander si le respect de l'autorité et l'amour de la paix l'asservissaient aux opinions communes au point où l'auteur semble le dire. Le P. Jules d'Albi (*S. Bonaventure et les luttes doctrinales de 1267-1277*. Tamines, 1922) avait déjà précisé ce que sur plusieurs points S. Bonaventure entendait par la doctrine traditionnelle et comment, dans la discussion, sans la moindre animosité envers les personnes, il savait rester ferme dans ses opinions.

Digitized by Google

A la fin de son étude sur l'attitude de S. François à l'égard de la science, l'auteur se déclare en désaccord avec plusieurs écrivains antérieurs, tels Zöckler, K. Müller, Sabatier, P. Hilarin de Lucerne, P. Ubald d'Alençon (p. 36, note 1). On peut regretter qu'il n'ait pas indiqué ces divergences au cours de son travail. Une chose qui ressort très nettement de l'étude du P. Léonard de Castro, c'est l'admirable esprit d'adaptation de S. Bonaventure et sa fidélité à l'esprit du fondateur de son ordre. Les auteurs d'histoire franciscaine sauront gré au R. P. de l'avoir si clairement démontré.

OCT. SAGAERT, O. F. M.

XAVIER DE HORNSTEIN. *Les grands mystiques allemands du XIVe siècle.* Lucerne, Raeber et Cie, 1922, in-8, XVI-293.

Le sous-titre que porte cet ouvrage, « État présent des problèmes », en signale la caractéristique et la portée. L'auteur s'est proposé d'exposer les divers problèmes qui se rattachent aux trois grands maîtres du mysticisme allemand. Ces problèmes sont relatifs soit à la personne de ces auteurs, soit à leur œuvre littéraire, soit à leur doctrine. Dans chaque cas, il trace l'historique du problème et détermine le point où en est arrivée la critique après des débats qui, parfois, se sont prolongés pendant des années. Après avoir traité la matière pour chacun des trois grands mystiques, suivant l'énumération et la division des problèmes indiqués, il rappelle quelques-uns des jugements généraux portés sur ces personnages, afin de montrer l'idée que se font les critiques les plus autorisés sur leur valeur, leur activité et leur influence. L'ouvrage est ainsi divisé en trois parties : I. Maître Eckhart ; II. Jean Tauler ; III. Le bienheureux Henri Suso. Chacune de ces parties est subdivisée en quatre chapitres : 1) Problèmes biographiques ; 2) Problèmes littéraires ; 3) Problèmes doctrinaux ; 4) Jugements généraux.

Dans ces diverses matières, les questions relatives à Maître Eckhart présentaient, sans conteste, le plus d'intérêt et le plus de difficultés. Certaines de ces questions, celles par ex. concernant le lieu d'origine d'Eckhart et ses prétendues relations avec les bégards, sont définitivement tranchées. Les solutions demeurent incertaines ou incomplètes pour d'autres questions, telles que le procès d'Eckhart, qui est le problème capital de sa biographie, et le système doctrinal du célèbre mystique. Un nouveau jour vient d'être projeté sur le procès d'Eckhart par le savant travail du P. Daniels, O. S. B., édité tout récemment par Cl. Baeumker. M. de Hornstein n'a pas pu l'utiliser. (Cfr RHE 1921, p. 269.) — Quant aux problèmes que soulève l'enseignement d'Eckhart, ils ne pourront, à notre avis, être résolus qu'après l'édition des œuvres complètes, latines et allemandes, du Maître. Aussi, nous considérons la conclusion de M. de Hornstein : « Eckhart a été avant

Digitized by Google

tout un mystique », surtout à la prendre dans sa forme absolue, comme prématurée. Une question laissée dans l'ombre par l'auteur est celle de l'influence d'Eckhart sur la mystique dans les Pays-Bas. Elle a été cependant fort discutée ces derniers temps et l'est encore de nos jours. Il faut signaler à ce sujet tout particulièrement les études de G. Van Poppel dans *De Katholiek* (1912) et les travaux du P. Van Mierlo, S. J. dans *Studien* (1922) et *Dietsche Warande en Belfort* (1923).

Parmi les discussions menées autour de la biographie de Jean Tauler, l'une des questions les plus essentielles est de savoir si le Maître-en-Écriture peut ou ne peut pas être identifié avec Tauler. K. Rieder avait, ces derniers temps, contesté la conclusion négative et bien établie du P. Denifle. Un auteur récent — dont M. de Hornstein n'a pu faire mention (A. Chiquot, *Histoire ou Légende... ? Jean Tauler et le « Meistersbuoch »*, cfr RHE, 1923, p. 428) — a maintenu l'opinion du fameux critique dominicain. Il faut considérer cette question comme classée. A propos du lieu de sépulture de Tauler, signalons le savant article du Prof. A. L. Corin : *La tombe de Johannes Tauler (Revue belge de philologie et d'histoire*, 1922, t. I, p. 665-667). Quant à l'œuvre littéraire de Tauler, j'admets à présent — contrairement à ce que j'ai paru dire antérieurement (*Tauleriana, Revue Thomiste*, t. XIX [1911], p. 802) — que l'énumération des écrits de Tauler, dans l'édition critique de ses sermons donnée par Vetter, n'est ni complète ni intangible, et je souligne très fort cette conclusion de M. de Hornstein : « nous voyons que la critique moderne est en train de rendre de nouveau à Tauler la place qui lui revient dans l'histoire de la mystique du moyen âge, qui est celle, comme s'exprime Bossuet, d'un des plus solides et des plus corrects des mystiques ».

Malgré la biographie de Suso attribuée à lui-même, il est resté, des détails et des faits à préciser dans sa vie. L'authenticité même de l'autobiographie de Suso est mise en question, surtout par K. Rieder et H. Lichtenberger. Ce problème reste ouvert, et il n'est pas facile de lui donner une solution critique définitive. Très décidés à reconnaître que le Petit Livre des lettres nous est parvenu dans la rédaction de Suso lui-même, les critiques les plus autorisés hésitent à voir dans le Petit Livre de l'Amour une œuvre authentique de Suso. Un problème doctrinal est posé à propos du Livre de la Vérité, surtout à cause du ch. VII. La solution proposée en 1908 par Pummerer est toute différente de celle du P. Denifle, acceptée par Strauch et Bihlmeyer. Comme jugement général sur Suso, il faut dire qu'il est un mystique original, un mystique pratique par excellence, ayant ajouté à la part que prennent dans la mystique l'intelligence et la volonté, la part du cœur.

Cet ouvrage de M. de Hornstein n'est pas seulement intéressant, il est solidement écrit, d'après des vues objectives et une sage utilisation des sources. Il constitue une belle synthèse. Rappelons, en terminant, le livre de Madame la Comtesse de Villermont, *Un groupe mystique*

Digitized by Google

allemand (Bruxelles, De Wit, 1906), qui présente cependant un autre genre, et qui étudie d'autres auteurs mystiques. Les deux ouvrages permettent aux lecteurs de langue française une bonne vue d'ensemble sur la mystique allemande. L'un et l'autre est dédié au R. P. Mandonnet, des Frères-Prêcheurs.

R. M. MARTIN, O. P.

G. GOLUBOVICH, O. F. M. *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano*. T. IV (dal 1333 al 1345). Quaracchi, Collège St-Bonaventure, 1923. In-4, VI-504 p.

La belle et précieuse collection inaugurée par le P. Golubovich s'était enrichie, en 1922, de deux volumes, qui revêtaient une importance d'actualité du fait qu'ils paraissaient l'année même du 3e centenaire de la fondation de la Propagande. Le présent volume est arrivé lui aussi à son heure : il constitue un dossier sensationnel sur la question, si brûlante aujourd'hui, et plus que jamais en suspens, de la propriété des Lieux Saints. Il parcourt la courte période de 1333 à 1345 ; c'est précisément l'époque où les Frères-Mineurs et avec eux l'Église latine toute entière, prenaient légitimement et définitivement possession des grands sanctuaires de la chrétienté. L'auteur d'ailleurs a conscience de la portée de la question, car, dans une première partie, passionnante d'intérêt, il livre une véritable polémique en faveur des droits de l'Église latine et fait le procès des revendications des orthodoxes grecs.

C'est en 1333 qu'un accord fut conclu entre la cour de Naples et le sultan d'Égypte, Melek-en-Naser-Mohammed ; celui-ci cédait au roi de Naples, Robert d'Anjou, moyennant une forte somme, la propriété du Cénacle. Le but de Robert était d'établir douze Frères-Mineurs dans ce sanctuaire et de les entretenir à ses frais. Deux bulles de Clément VI, le 21 novembre 1342, sanctionnèrent ce contrat. La même année 1333, par l'entremise du même souverain, les Frères-Mineurs obtinrent des droits perpétuels sur le Saint-Sépulcre. Enfin, vers la même époque, certainement avant 1335, ils acquirent des concessions importantes sur la Grotte de la Nativité, avec la basilique de Bethléem, et sur le S. Sépulcre de la Vierge Marie. La légitimité de ces privilèges ne peut être mise en doute. Les Frères-Mineurs en obtinrent, à l'avènement de chaque sultan, la confirmation. L'approbation romaine et de multiples accords conclus entre les sultans et les principales puissances européennes, firent de cette possession un véritable droit de l'Église latine entière, et une question de droit international.

De leur côté, les orthodoxes grecs s'appuient sur de nombreux actes de concession. Mais tous ces actes, sans compter qu'ils émanent de l'autorité musulmane seule, et n'ont donc pas le caractère solennel et international des actes dont se prévalent les latins, sont des faux com-

Digitized by Google

posés au XVIIe siècle. L'auteur, avec un entrain et une érudition remarquables, passe successivement en revue ces prétendues concessions et démontre d'une manière convaincante, par la critique interne et par l'histoire, leur complète nullité. Il parvient même à établir la date et les auteurs des principales falsifications. Malgré cela, les orthodoxes continuent à s'en prévaloir auprès des autorités britanniques. Celles-ci ne se montrent pas fort disposées à en tenir compte et l'auteur souhaite qu'elles ne se laisseront pas duper, comme la déloyale administration turque, par « una cosi brutta commedia ». Le livre du P. Golubovich les aidera, espérons-le, à rendre justice aux Frères-Mineurs et, par eux, aux droits de l'Église latine.

A cette polémique, extrêmement attachante par sa solidité, sa précision et son érudition, fait suite la partie bio-bibliographique proprement dite, où l'auteur, en plus de 200 pages, publie de nombreux textes ayant trait à l'activité franciscaine en Orient. Il les dispose suivant l'ordre chronologique, en mettant en tête la localité ou le pays dont il s'agit. Un index des noms propres et une abondante bibliographie terminent l'ouvrage.

L'utilité de cette collection pour « l'Église catholique, l'ordre franciscain, l'histoire de la civilisation, de l'industrie et du commerce, des sciences et des arts » (préf.) ; sa richesse, sa valeur historique et critique ; son exécution soignée, ne doivent plus être relevées. Plusieurs autres volumes sont déjà annoncés : nous les attendons avec confiance.

F. WILLOCX.

MATTHIEU-MAXIME GORCE. *Saint Vincent Ferrier* (1350-1419). Paris, Plon-Nourrit, 1924. In-8, VI-297 p. Avec une grav. et une carte.

A n'en juger que d'après le nombre très restreint de publications qui lui furent consacrées, on serait tenté de croire que saint Vincent Ferrier ne présente pour l'historien qu'un intérêt plutôt médiocre.

Cette absence de curiosité scientifique à l'égard de l'admirable frère-prêcheur pourrait sans doute s'expliquer si maître Vincent n'avait été que l'étonnant thaumaturge et prophète dont la tradition populaire surchargée de légendes nous a légué le souvenir. Si le merveilleux abonde dans la vie de ce moine mendiant, ce n'est pourtant pas, sous cet aspect, qu'il mérite de fixer notre attention. Philosophe puissant, théologien original, mystique célèbre, Vincent Ferrier fut encore et surtout le grand champion de la chrétienté dans cette Europe troublée par la guerre de Cent ans, atteinte dans son unité religieuse par le Grand Schisme, bouleversée par les tendances particularistes du nationalisme naissant. A l'heure où l'Église gémissait sous le poids de ses malheurs et de ses humiliations, Vincent, monté sur une méchante « bourrique », se mit à parcourir l'Europe occidentale et réussit à y changer « la carte des âmes ». Conseiller des rois et arbitre des peuples,

Digitized by Google

il disposa, en 1412, de la couronne d'Aragon en faveur de Ferdinand d'Antequera, ce qui lui vaut d'être un des principaux artisans de l'unité espagnole. Confesseur et allié de Benoît XIII, il devint, dans la suite, un de ses plus redoutables adversaires ; devant l'obstination du fougueux Pierre de Luna il décida les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre à proclamer la soustraction d'obédience et leva, de la sorte, un des derniers obstacles à la fin du Grand Schisme. Ce grand rôle historique, joint à l'héroïcité de ses vertus, fait de Vincent Ferrier une des figures les plus caractéristiques du moyen âge à son déclin.

Au P. Fages, O. P., revient l'honneur d'avoir compris l'utilité qu'il y aurait à faire connaître l'activité tant littéraire qu'apostolique et politique d'une des gloires de son ordre. En quête d'archives, il visita les centaines de villes françaises, espagnoles et italiennes où le saint avait jadis prêché et fut ainsi en état de publier, outre une *Histoire de Saint Vincent Ferrier* (Paris, 1893), quatre précieux volumes d'éditions de textes.

Analysant dans cette même revue (RHE, t. II, p. 356-361) la monographie du P. Fages, M. Liégeois en signala comme unique défaut de n'être pas rigoureusement critique.

Soucieux d'éviter pareil reproche, M. Gorce reprit la critique des documents dans les « *Bases de l'étude historique de saint Vincent* ». Ce qu'il nous donne dans le présent ouvrage n'est qu'un exposé rapide, vif et coloré des multiples aspects de la vie de son héros. Le livre comprend trois parties ; dans une première, il nous montre comment maître Vincent se forma *son idéal de la chrétienté* ; dans une seconde, comment le prédicateur communiqua son idéal, au cours de son « épopée apostolique », aux foules émerveillées de sa prodigieuse éloquence : *l'enseignement de la chrétienté ;* dans une troisième, comment les seuls intérêts de la chrétienté décidèrent le pacificateur à s'occuper du Grand Schisme, de sa patrie espagnole et de la guerre de Cent ans : *la défense de la chrétienté.*

Dans ce cadre trop artificiel où l'ordre chronologique est partiellement sacrifié à l'ordre logique, M. Gorce évoque, devant les yeux du lecteur, à la façon du peintre qui s'efforce de rendre la vérité et la vie par quelques grands traits et par quelques petites touches, une galerie de tableaux : Vincent Ferrier, disciple, penseur, pérégrinant, prédicateur, civilisateur, catholique, patriote, pacificateur et saint.

Ce défaut, si défaut il y a, est largement compensé par des qualités réelles : on ne saurait pas ne pas admirer dans cette brillante esquisse l'esprit de synthèse qui sait dégager, sans les altérer, les grandes lignes d'une physionomie complexe et variée, la saine critique qui sacrifie impitoyablement la légende à la vérité, la fine analyse psychologique qui se plaît à retrouver l'homme dans le saint, le souci enfin de bien situer l'activité de Vincent Ferrier dans son cadre historique.

A ces éloges nous nous permettrons cependant d'ajouter un double reproche : une monographie, telle que M. Gorce l'a conçue, peut

Digitized by Google

assurément se dispenser de longues notes érudites et critiques, mais elle n'a pas le droit de fournir au lecteur des références bibliographiques soit inexactes, soit trop sommaires et incomplètes (ex. : p. III, FAGES, *Hist. de Saint Vincent*, sans autre indication ; p. 14, n° 1, WULF (sic), *Philo médiévale* p. 20 etc...) ; l'auteur cède parfois à la tentation, très naturelle dans cette sorte d'ouvrages, d'exagérer l'importance du rôle de son héros : ainsi, sans vouloir contester que Vincent Ferrier a contribué, pour une part impossible à mesurer, à la fin du Grand Schisme, nous ne saurions pas approuver M. Gorce dont l'exposé produit l'impression que le saint en a été la cause la plus influente.

V. SEMPELS.

AL. MASSERON. *Les « Exemples » d'un ermite siennois.* Lettre-préface de Johannes Joergensen. Paris, Perrin, 1924. In-8, VII-255 p. Fr. 7.

« On vous sent tellement maître du sujet, et Dieu sait s'il est vaste et riche en complications ! Dans vos chapitres si heureusement tranchés, vous donnez un tableau si complet et si approfondi du milieu spirituel, intellectuel, social, politique dans lequel vivait l'auteur de ce petit livre que, par des parallèles inattendus, par des citations ingénieusement choisies, vous amenez le lecteur à une compréhension parfaite d'une vie très éloignée de l'existence moderne ». Tel est l'éloge mérité qu'au seuil de cet ouvrage M. Joergensen décerne à M. Masseron.

Fra Filippo degli Agazzari, ermite de Saint Augustin à Lecceto, près de Sienne († 1422), composa un recueil d'*Assempri*, d'exemples que, d'après une enquête de l'auteur, des « italianisants », même très illustres, ignoraient. Les traduire constituait une tâche malaisée. « Le style de Fra Filippo est un chef-d'œuvre incomparable d'incorrection. Il serait probablement assez difficile de découvrir dans ce petit livre une seule page dont on pourrait établir jusqu'au bout la vulgaire correction grammaticale. L'Ermite ne s'inquiète pas des futilités de la syntaxe ; il est possible qu'il les ignore ; il est certain qu'il les méprise ». Et cependant ce vieil ermite, à l'âme simple et sans malice, sincère dans son amour de Dieu, sincère dans sa terreur du diable, possède, sans s'en douter, le plus rare talent de conteur. Là ne réside pas cependant le principal mérite de son œuvre. Tandis que la plupart des recueils d'« Exemples » présentent des récits difficiles à identifier dans le temps et l'espace, ceux-ci fournissent à notre lointaine curiosité un document d'une étrange saveur sur les Siennois du *Trecento*. Les *Assempri* reflètent fidèlement l'âme du petit peuple de Sienne, ses sentiments, ses croyances, ses superstitions. M. Masseron les classe surtout en deux chapitres : « L'armée du mal et son chef », « L'armée du bien et sa reine ».

En tête des méchants marchent des dames siennoises, ainsi celle-là

Digitized by Google

qui « fut fardée par le diable, croyant que c'était sa femme de chambre » ; puis les blasphémateurs et les usuriers : « un usurier se faisait parfois, lorsqu'il était à table, placer devant lui quatorze bourses dont chacune contenait un millier de ducats d'or ; et il disait que l'une était Jésus-Christ, et l'autre la Vierge Marie, et les autres les douze apôtres » ; enfin, les joueurs qu'un méchant coup rend meurtriers ; les luxurieux et les sodomites ; les religieux indignes et les prêtres simoniaques ; les incantateurs et les sorcières qui se ruent à l'assaut des richesses et des plaisirs, à la conquête du monde où Satan veut régner par eux.

Un récit délicieux, perle divine des « Assempri », comme l'aventure de la dame fardée en est la perle diabolique, ouvre la série des exemples à imiter. Frère Bandino, prieur de Selva di Lago, pour ne pas rompre le silence, laisse voler l'âne du couvent. D'autres moines — car l'Ermite ne place que des moines dans les galeries des bons — se distinguent par leur incroyable confiance en Dieu, par leur joie, par leur charité. Mais il n'est rien de plus siennois que la dévotion sincère et profonde dans sa naiveté dont les *Assempri* témoignent envers la Mère de Dieu. *Sienna vetus, civitas virginis*, lisait-on sur les monnaies et les sceaux de la République. La Vierge miséricordieuse vient souvent éclairer de son sourire, rayonnant de beauté, les pages un peu trop austères écrites par l'ermite de Lecceto. En effet, cette œuvre ingénue d'un conteur qui s'ignore, est avant tout l'œuvre ardente d'un moralisateur qui s'affirme dans toute la rigidité de sa doctrine : un livre de combat par l'image.

M. Masseron n'éclaire pas seulement les pages de Fra Filippo par la littérature italienne contemporaine, en particulier par la *Divine Comédie*, dont il semble avoir médité les moindres mots. Le portique peint de Lecceto devient, sous sa plume d'artiste, le commentaire vivant des « Exemples ». Aussi sera-ce avec un plaisir infini, pour reprendre encore en terminant une expression de M. Joergensen, qu'on lira ce délicieux petit volume sur Fra Filippo degli Agazzari et ses *Assempri*.

E. DE MOREAU, S. J.

V. REDLICH. *Johann Rode von St-Mathias bei Trier, ein deutscher Reformabt des 15. Jahrhunderts.* (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens, hrsg. v. I. Herwegen. Fasc. 11.) Munster, Aschendorff, 1923. In-8, xv-123 p.

Après les études sur Rode et sur l'origine de la congrégation de Bursfeld, publiées par Dom U. Berlière dans la *Revue bénédictine*, on aurait pu croire qu'il était inutile de revenir sur ce sujet. Il n'en est rien cependant. Grâce à des sources encore inconnues ou du moins encore inutilisées, Redlich a pu nous donner plus qu'une simple biographie de Rode et replacer son action dans son milieu historique.

Digitized by Google

Il commence par esquisser la décadence presque générale de la vie monastique à cette époque et par décrire en particulier la situation des couvents bénédictins en Allemagne. Il révèle sans ambages les graves abus existants ; mais il montre en même temps que, dans la plupart des cas, on doit en chercher l'origine dans les circonstances du temps : guerres, épidémies, mauvaises récoltes, oppression par les séculiers, etc.

La vie et la formation de Rode jusqu'en 1421 sont ensuite racontées d'une façon très vivante. Ce chapitre et le suivant qui fait connaître son œuvre comme abbé et réformateur de St-Mathias comptent, avec le portrait de Rode, parmi les meilleurs parties de l'ouvrage. En qualité d'abbé de St-Mathias, Rode prit part à la réforme de Bursfeld et ainsi il se fit que les statuts de St-Mathias devinrent indirectement le point de départ de la réforme de l'ordre de S. Benoît en Allemagne. Nommé visiteur général par le concile de 1434, Rode eut l'occasion de faire pénétrer ses idées dans les couvents soumis à sa juridiction : partout il suscita un renouveau de vie monastique et liturgique, à Hornbach, à St-Gall, à Reichenau. Grande fut surtout l'influence de la restauration de la discipline dans le couvent des bénédictines de Marienberg près de Boppard ; cette abbaye propagea les pensées réformatrices dans de nombreuses maisons et devint le modèle des bénédictines d'Allemagne.

Rode consacra les deux dernières années de sa vie à la visite des monastères et mourut le 1er décembre 1439, victime de la peste.

Redlich ajoute à son travail deux chapitres qui contiennent un aperçu et une appréciation des écrits de Rode qui nous ont été conservés et termine par le beau portrait de Rode que nous avons déjà signalé.

Nous relevons avec plaisir que son travail réhabilite Trithemius, dont l'œuvre a été si vivement critiquée. Presque toutes les données de ce dernier sur Rode se trouvent confirmées par les sources explorées par l'auteur. On voit ainsi, une fois de plus, combien il est dangereux d'accepter sans contrôle les appréciations portées sur la manière de travailler de certains auteurs, même lorsqu'elles sont couramment reçues dans l'enseignement supérieur. On peut différer d'opinion sur l'œuvre de Trithemius ; mais il reste acquis, qu'on ne peut récuser en bloc son témoignage, comme on le fait parfois.

Nous ferons cependant quelques réserves au sujet de questions de détail. Une des sources utilisée par Rode pour faire ses statuts paraît avoir échappé à l'auteur : c'est l'*ordo qualiter*, qui eut une grande vogue au moyen âge et qui se trouve avec d'autres pièces citées par Redlich dans le ms. 1239/601 de Trèves. De plus, lorsqu'il traite du *Liber ordinarius* de St-Jacques de Liége, il ne tient pas compte que ce couvent possédait en outre des *Constitutiones* : celles-ci se rapportent surtout aux questions de droit, tandis que le *liber* a trait plutôt au cérémoniel. Enfin l'auteur (p. 60 note 2) estime que le ms. 1259/586

Digitized by Google

contient au fol. 14 une formule de profession provenant de St-Mathias, dans laquelle il ne serait question que de l'obéissance : « Promitto oboedienciam secundum regulam beati Benedicti ». A notre avis, il faut y voir, non pas une formule de la profession religieuse, mais une promesse d'obéissance aux statuts réformés par Rode. Car, peut-on admettre que celui-ci ait utilisé cette formule de profession à St-Mathias, alors que, comme Redlich le montre p. 60, il reçoit à St-Maximin la profession du frère Jean d'après la formule tripartite ? De plus, ce texte est à rapprocher du document de la profession de Pierre de Weda à Maria Laach. Or celui-ci donne la formule tripartite ; mais plus tard le profès a écrit au verso : « Ego frater Petrus promitto obedienciam et fidelitatem capitulo annali patrum de observancia bursueldensi submittens me statutis et statuendis ejusdem ».

Ces réserves n'empêchent pas le travail de R. d'être vraiment remarquable et par la richesse d'information et par la largeur de vue avec laquelle le sujet est traité.

P. Volk.

H. Strohl. *L'épanouissement de la pensée religieuse de Luther de 1515 à 1520.* (Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg.) Strasbourg-Paris, Istra, 1924. In-8, 424 p. F. 18.

C'est d'un point de vue strictement luthérien que M. Strohl continue ses études sur le développement religieux de Luther. La tendance à revenir à la vieille tradition, très marquée déjà dans le premier volume (RHE, 1923, t. XIX, p. 242), s'accuse encore davantage dans celui-ci et nous n'avons plus que l'apologie ordinaire et le panégyrique obligé du réformateur. L'auteur a cru bon de se justifier en finissant : pour comprendre un homme comme Luther, il faut l'aimer (p. 417), M. S. a bien fait de nous le dire. Dans les jugements de son livre, c'est l'amour qui décide.

Il ne faut donc pas chercher dans le présent ouvrage toute la vérité sur Luther, mais plutôt la préoccupation constante de le justifier à tout prix. Cela ne va pas toujours sans difficulté. On reconnaît par exemple que « Denifle a reproché à Luther son langage obscène et ordurier » (p. 411). On ne nie pas les faits : ils sont trop clairs ; mais, ajoute-t-on, si Luther « a pu être grossier, vulgaire, on n'a jamais pu lui reprocher d'être immoral ». Tout le monde sait ce que Denifle aurait pensé de pareille distinction.

Le livre de M. S. reste intéressant, comme une bonne analyse des écrits de Luther, depuis le commentaire sur l'Épître aux Romains (1515-1516) jusqu'au manifeste à la noblesse allemande et au *de captivitate*. Avec raison toute la première partie (p. 11-151) est consacrée au commentaire sur les Romains, où déjà s'affirment les idées principales

Digitized by Google

d'où va procéder tout le système luthérien. Je crois même que M. S. ne donne pas au traité toute sa valeur : il a voulu maintenir, malgré les faits, l'objectivité des déclarations de 1545 touchant la découverte de l'Évangile. Encore une fois, je pense, avec Denifle, que le point capital dans l'évolution de Luther n'est pas d'avoir compris le vrai sens de Rom. I, 17, et j'estime, avec Seeberg, que déjà en 1509 Luther dans son commentaire des sentences interprétait la justice de Dieu de la justice par laquelle Dieu nous rend justes (RHE, 1923, t. XIX, p. 245-246). Chaque écrit nouveau marque une étape dans la pensée du bouillant moine saxon. La querelle des indulgences le met directement en révolte contre l'Église et lui donne occasion d'exposer la conception nouvelle qu'il s'est forgée de la pénitence. La dispute de Leipzig le force à produire au jour les principes de son ecclésiologie. Le *de captivitate* achève la théorie sacramentaire ébauchée dans les sermons sur le baptême et sur l'eucharistie. Enfin, à l'apogée « trois écrits résument de la façon la plus heureuse le programme de la réforme de Luther. L'un nous en donne les principes religieux : c'est le traité de la liberté chrétienne. Le second expose le fondement de la morale : c'est le sermon sur les bonnes œuvres. Le troisième enfin est un essai génial d'application des principes nouveaux à la vie tout entière : ce sont les propositions du Manifeste » (p. 371).

On voudrait chez l'auteur une langue plus précise et partout où il se risque à les exposer, une conception plus exacte des doctrines scolastiques. S'il connaît fort bien la littérature luthérienne, M. S. est moins spécialement versé dans la théologie catholique. Il y a tel passage où l'on peut se demander s'il n'identifie pas la grâce avec l'essence de Dieu : c'est parce que la grâce « est un élément qui échappe à tout calcul », que « plus ou moins la scolastique accorde... que la raison ne saurait saisir entièrement l'essence de Dieu » (p. 99). Ailleurs il semble que la *fides informis* et la *fides formata* ne diffèrent entre elles que par une conviction plus ou moins grande (p. 23 note 1). Ce n'est pas non plus chez M. S. qu'il faut aller se documenter sur l'histoire de la pénitence, ou trouver des précisions sur le quiétisme.

Comment s'étonner après cela que l'on saisisse mal dans ce livre les détails d'une évolution dont les étapes sont pourtant si apparentes ? Si l'on perçoit fort bien le point d'arrivée, on ne voit pas très nettement d'où Luther est parti et ce qu'il doit à ses devanciers, augustiniens ou occamistes.

M. VILLER.

Dr A. AMRHEIN. *Reformationsgeschichtliche Mitteilungen aus dem Bistum Würzburg. 1517-1573.* (Reformationsgeschichtliche Studien und Texte. Fasc. 41-42.) Munster, Aschendorff, 1923. In-8, VIII-188 p.

Ce volume est consacré tout entier à des notes intéressant le diocèse de Wurzbourg. L'auteur employait depuis longtemps les loisirs du

Digitized by Google

ministère paroissial, aux environs de Wurzbourg, à faire l'inventaire des vieilles archives du chapitre attaché à la cathédrale et qui commencent en 1504. L'inventaire était déjà poussé jusqu'à l'année 1517, quand on demanda à M. Amrhein une édition de tous les textes qu'il pourrait rencontrer dans les protocoles et de nature à souligner l'attitude prise vis-à-vis de la réforme luthérienne, pendant les cinquante premières années du protestantisme, par le clergé de la cathédrale et des paroisses de cette partie de la Bavière.

Le livre n'est nullement une histoire religieuse du mouvement protestant dans le diocèse ; c'est une édition de textes qui prépare et facilitera grandement l'élaboration de cette monographie. Tel qu'il est publié, le travail comprend deux parties. Dans la première sont classés les textes d'intérêt général, à savoir : 1) La réhabilitation de l'évêque Jean Pettendorfer, considéré à tort dans certains milieux comme apostat. 2) Les prédicateurs de la cathédrale. 3) Le cas des chanoines ralliés à la réforme. 4) Les indulgences prêchées dans le diocèse au cours des années 1515 à 1518. 5) Le concile de Trente et ses rapports avec ce diocèse bavarois. La seconde partie (p. 80-176) comprend tous les textes ayant trait à quarante-et-une paroisses relevant de l'église cathédrale et où se fit jour quelque trouble religieux mentionné dans les documents étudiés ici. Une excellente table alphabétique de noms et de choses rend la consultation de cette édition de sources très aisée.

PIETTE.

B^ti PETRI CANISII, S. J., *Epistulae et acta*, edidit O. Braunsberger. T. VIII (1581-1597). Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1923. In-8, LXXI-989 p. F. 210.

Avec ce huitième volume s'achève, peut-on dire, la magistrale publication des lettres du bienheureux Pierre Canisius, commencée il y a 28 ans par le P. Braunsberger. Un neuvième volume, il est vrai, est annoncé, comprenant toutes les pièces découvertes après la publication des volumes auxquels elles se rattachaient logiquement. L'éditeur eût pu les publier en annexe des différents volumes qui se sont échelonnés au cours de cette longue période de recherches ; il a préféré, avec raison, les réunir dans un volume de *Supplementa*, pour ne pas compliquer le travail des chercheurs et parce que de nouvelles pièces pouvaient constamment venir enrichir la collection.

Quoi qu'il en soit, le P. Braunsberger est parvenu, dès à présent, à conduire son œuvre jusqu'a la mort du bienheureux Canisius. Ce huitième volume embrasse les années 1581 à 1597 de cette existence mouvementée ; il constitue un tout bien distinct. C'est à la fin de 1580 en effet que le P. Canisius, déjà déchargé en 1569 par son supérieur général du gouvernement de la province d'Allemagne, fut envoyé en Suisse, afin d'y fonder le collège de Fribourg, avec le concours du nonce apostolique

Digitized by Google

Bonhomini, qui devait contribuer si activement, cinq ans plus tard, à l'exécution du concile de Trente dans les Pays-Bas. « L'Apôtre de l'Allemagne » quittait pour toujours le pays dont il avait ranimé la foi par 40 années de prédications et de courses apostoliques ; il ne devait plus y faire qu'une courte apparition en 1584 : désormais il allait devenir l'apôtre de Fribourg. Sa santé, fortement ébranlée, ne lui permettait d'ailleurs plus les fatigues de longs et nombreux déplacements. Il s'adonna d'autant plus à la prédication, jusqu'à ce qu'une grave maladie, en 1591, le contraignit au repos. Il vécut encore six années, accablé de pénibles infirmités, et acheva ainsi dans le recueillement, la prière et la souffrance, une existence consacrée tout entière à la sanctification d'autrui.

Comme les précédents, ce huitième volume comprend deux parties. Dans la première, l'éditeur a réuni 201 lettres de et à Canisius, parmi lesquelles 113 sont inédites ; dans la seconde, il a recueilli plus de 350 documents divers ayant trait à son héros. Il faut y ajouter plus de 300 notes éparses dans le corps du volume. L'éloge de cette publication n'est plus à faire ; par son utilité pour la vie de Canisius et pour l'histoire de la Compagnie de Jésus, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Église au XVIe siècle ; par la richesse prodigieuse de sa documentation ; par l'exécution typographique soignée jusqu'à la minutie ; par l'abondance et la multiplicité des tables ; en un mot par son caractère achevé et complet dans tous les domaines, malgré les énormes difficultés de la guerre et de l'après-guerre, on peut dire que la perfection a été atteinte.

F. WILLOCX.

FLORENCE M. GREIR EVANS. *The principal Secretary of State. A survey of the office from 1558 to 1680.* Manchester, University press, 1923. In-8, 392 p. Prix : 30 s.

Ce volume est consacré à une étude aussi complète que remarquable du rôle joué aux XVIe-XVIIe siècles par le premier secrétaire d'État en Angleterre. Sous le régime absolutiste incontesté des Tudors comme sous l'autocratie combattue et vaincue des Stuarts, le secrétaire d'État a occupé des fonctions extrêmement importantes que l'auteur a parfaitement bien mises en lumière.

Tout d'abord, il est malaisé de déterminer d'une façon adéquate l'influence de secrétaires d'État tels que Francis Walsingham ou John Coke ; cette influence grandit ou diminue suivant la *personnalité* même du titulaire et les *prérogatives* dont il jouit. En un mot, c'est l'homme qui fait la fonction. Voilà ce qui explique le rôle prépondérant joué par le secrétaire, sous des souverains aussi tyranniquement absolus que Henri VIII ou Elisabeth. Le secrétariat est un

Digitized by Google

emploi domestique : suivant le caractère ou le talent du valet, le maître agira ou n'agira pas. Le secrétaire est vraiment — surtout au XVIe siècle — le « middleman » dans les affaires diplomatiques, politiques et administratives. Il est aussi l'homme responsable de la correspondance du souverain, l'instrument naturel de la prérogative royale : « the prince's assurance must be his confidence in the secretary and the secretary's life his trust in the prince ».

Si la personnalité du secrétaire entrait pour une large part dans l'influence exercée par un Cecil ou un Walsingham, il est vrai de dire que la personnalité du maître ne jouait pas un moindre rôle. De purement domestique au début, le secrétariat devint une fonction éminemment politique sous les Tudors, qui s'en servirent pour exercer leur influence au conseil, au parlement et dans les cours étrangères.

Le secrétariat n'est certes pas comparable en dignité à la trésorerie ou à la chancellerie ; mais son influence les dépasse souvent, surtout au XVIe siècle, dans tous les domaines. Évidemment, c'est un poste très dangereux : Walsingham, par exemple, a fort à faire et pour réaliser ses vues propres et pour respecter les susceptibilités absolutistes de sa souveraine. Le secrétaire se trouve, sous les Tudors, à très petite distance de la roche tarpéienne et sa situation n'a souvent rien d'enviable. Ses attributions, de plus, sont vagues, peu définies, il est tout et n'est rien : il est à la fois le canal par lequel le souverain et ses sujets sont en communication constante, il a la garde du sceau, il présente les suppliques au roi, son bureau est le quartier-général du service diplomatique et cette dernière attribution n'est certes pas la moins délicate ni la moins périlleuse. Élisabeth appelait Francis Walsingham sa « lune » (her « moon »). On ne peut mieux définir le rôle de satellite, tantôt brillant, tantôt effacé, joué par le premier secrétaire d'État.

Ajoutons encore que le secrétaire était le gardien de la paix et qu'il répondait de la sûreté du roi : il possédait même le droit d'emprisonner, mais cette dernière attribution lui fut très fréquemment et très âprement contestée.

On le voit, les fonctions de secrétaire d'État n'étaient rien moins qu'une sinécure, et surtout en des temps aussi troublés que ceux d'Henri VIII, de Marie, d'Elisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier !

Nous ne pouvons assez féliciter l'historien d'avoir fait un usage aussi intelligent des sources nombreuses et si variées auxquelles il a puisé les précieux renseignements qu'il nous fournit. Ces félicitations, nous ne pouvons les adresser de si bon cœur, lorsque parfois l'auteur se livre à la méditation philosophique des faits. Nous nous rappelons avoir lu autrefois, à Cambridge, un manuel d'histoire ecclésiastique à l'usage du clergé anglican, dans lequel le protestantisme disparaissait totalement pour faire place à une évolution saine et logique, dont l'anglicanisme officiel était le plein épanouissement. Pour Mrs Florence M. Greir Evans, il en est à peu près de même : sous Henri VIII,

Digitized by Google

l'art, la religion, la politique se nationalisent au lieu de s'universaliser comme au moyen âge. Sous l'influence de Machiavel, les temps deviennent plus amoraux que immoraux. Dès lors, tout devient permis au souverain, et partant à son homme-lige, dans l'œuvre de centralisation de toutes les forces vives de la nation. Les secrétaires — et l'on sait quels virtuoses furent des hommes comme Cromwell, Cecil et Walsingham — luttent désormais contre les forces décentralisatrices qui compromettent l'œuvre nationaliste des Tudors. Ces influences décentralisatrices, est-il besoin de le dire, sont les résistances catholiques. Il s'en suit aussi qu'au point de vue où se place l'auteur, l'assassinat de Marie Stuart fut un coup de maître. On parle souvent des tendances ultra-nationalistes de beaucoup d'historiens français, hélas ! le fait que nous signalons, présente une bien autre gravité ! Pareilles conceptions de l'histoire, lorsqu'elles sont répandues dans le public, sont de nature à provoquer bien des haines, à causer bien des désastres !

L'auteur ne se contente pas de suivre pas à pas les vicissitudes du secrétariat, dont l'influence atteint son apogée sous Elisabeth (ce sont les secrétaires que Mrs Evans appelle « the great Elizabethans ») ; il entre aussi dans les détails de la composition du personnel des bureaux. Ce personnel restait d'habitude en fonction après la mort ou la chute du secrétaire. Si nous jetons un coup d'œil sur les collaborateurs d'un Walsingham, nous y rencontrons une figure bien connue des spécialistes de l'époque, celle de Thomas Phelippes. Ce personnage sinistre était le déchiffreur officiel de tous les documents et avait acquis dans cet art et aussi dans celui d'espionner et d'intercepter lettres et documents, une virtuosité sans égale.

A côté du déchiffreur patenté nous trouvons encore un employé chargé de la rédaction et de l'embellissement des lettres envoyées aux monarques étrangers.

Enfin, à côté du déchiffreur et du rédacteur, on rencontre un employé polyglotte chargé de la traduction des documents diplomatiques, rédigés d'habitude en latin, en français, en allemand et en espagnol. Ce fonctionnaire était d'habitude un homme lettré qui avait étudié à l'une ou l'autre université.

Telle était la composition de ce petit ministère qui, pendant si longtemps, joua un si grand rôle dans la politique mondiale.

Évidemment, on souhaiterait que l'étude de Mrs Evans — surtout en ce qui concerne le XVIe siècle — fut plus exhaustive, mais quoi qu'il en soit, le travail d'ensemble est très habilement mené et devra désormais être consulté par tout historien qui, au cours de ses recherches, désirera avoir une idée nette et claire de la nature des fonctions exercées par le premier secrétaire d'État.

L. ANTHEUNIS.

Digitized by Google

Henri Sée. *Les idées politiques en France au XVIIe siècle.* **Paris, Giard, 1923. In-8, 371 p. Fr. 20.**

Délaissant ses études si remarquées sur le régime agraire et les classes rurales au moyen âge et à l'époque moderne, M. Henri Sée s'est attaché à l'exposé des idées politiques en France sous l'ancien régime. Déjà, en 1920, il publiait un travail montrant la formation des théories libérales et démocratiques d'où allait sortir la Révolution (1), et comprenant que, pour faire œuvre complète, il importait de remonter plus haut, il a consacré un nouveau volume aux idées politiques du XVIIe s.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt considérable de ce sujet, car il est impossible d'expliquer les grands événements de l'histoire sans connaître les idées qui ont inspiré et dirigé les hommes et, à ce point de vue aussi, le « grand siècle » revêt une importance capitale. C'est à cette époque que la doctrine absolutiste arrive à son apogée, trouve sa forme définitive et c'est à cette époque également que les malaises causés par la politique du Grand Roi font naître les critiques et le désir de réformes qui iront s'accentuant jusqu'à la fin de l'ancien régime. Aussi, après avoir étudié dans le livre premier l'achèvement de la doctrine absolutiste, élaborée, pas à pas, dans la dernière période du moyen âge, puis, et surtout, au XVIe siècle, M. Sée expose dans le second livre la réaction contre les principes gouvernementaux de Louis XIV. L'union intime existant à cette époque entre l'Église et l'État fait du livre de M. Sée un instrument de travail indispensable pour l'histoire ecclésiastique.

C'est ainsi que, dès le début du XVIIe siècle, aux progrès de la doctrine monarchiste correspondent les progrès de la doctrine gallicane, que l'auteur explique par une réaction contre les œuvres de Bellarmin dans lesquelles « la doctrine ultramontaine s'affirmait avec une force singulière ». Cette doctrine gallicane, en proclamant que le roi tient son autorité *immédiatement* de Dieu, va non seulement tendre à assurer l'indépendance du pouvoir temporel vis à-vis du Saint-Siége, mais encore reléguer au rang des idées surannées la conception de la souveraineté populaire, telle qu'elle avait été élaborée par la philosophie scolastique. Dès lors, absolutisme et gallicanisme seront étroitement unis : une des idées fondamentales de Richelieu est que l'obéissance due au pape ne peut aller jusqu'à toucher aux libertés de l'Église gallicane et le grand cardinal charge le célèbre Dupuy de démontrer les trois maximes essentielles du gallicanisme et de définir les garanties qui peuvent contribuer à les conserver. Plus tard, avec Bossuet, la théorie absolutiste ou, pour mieux dire, la doctrine de l'autorité souveraine de l'État trouve sa formule définitive et il est très intéressant de constater que cette doctrine de Bossuet, tout en s'inspirant du milieu politique et des institutions existantes, dérive, avant tout, de ses idées religieuses et que leur fondement est tout théologique : pour lui l'autorité est sainte et, par conséquent, ne peut être qu'absolue !

(1) *Les idées politiques en France au XVIIIe siècle.* Paris, Hachette, 1920.

Digitized by Google

Cette théorie est inconciliable avec la reconnaissance de la liberté individuelle et, en particulier, de la liberté de conscience. Aussi, à maintes reprises, Bossuet affirme-t-il que les sujets ne peuvent avoir d'autre religion que celle du souverain et, d'après lui, à défaut du sentiment religieux, la politique commanderait au souverain de détruire l'hérésie. Toutefois, reconnaît très impartialement M. Sée, Bossuet déclarait que « ce n'est qu'à toute extrémité qu'il faut recourir aux rigueurs : la douceur est préférable ». Même, au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, il montra dans la pratique une tolérance relative qui lui valut l'estime des polémistes protestants eux-mêmes.

Le fait que l'absolutisme devait aboutir à la révocation de l'Édit de Nantes explique tout naturellement que les premières critiques contre le despotisme de Louis XIV et contre la doctrine sur laquelle ce despotisme se basait émanent d'écrivains protestants. Cependant, jusqu'alors, les protestants avaient été d'ardents partisans du droit divin des rois. La Révocation elle-même ne put immédiatement les décider à changer de front et ce fut le succès de la révolution anglaise de 1688 qui détermina surtout l'évolution de leurs idées. Représentée d'abord par des pamphlets, l'opposition ne va pas tarder à trouver avec Jurieu un théoricien qui proclamera la souveraineté populaire et le contrat social.

Mais bientôt les excès de l'absolutisme vont soulever les protestations d'hommes qui ne sont ni des révolutionnaires, ni des révoltés : Fénelon, Saint-Simon, plus tard Boulainvilliers. Le chapitre consacré par M. Sée à l'archevêque de Cambrai, dont les idées sont aussi originales que hardies, est parmi les plus intéressants du livre. De même, l'exposé des idées de réformistes, comme l'abbé de Saint-Pierre, et d'économistes, comme Vauban et Boisguillebert, mérite spécialement l'attention. Mais c'est surtout l'éveil et le développement de l'esprit critique, singulièrement favorisés par le cartésianisme, qui vont constituer la transition entre les idées du XVIIe et celles du XVIIIe siècle. Pierre Bayle, par sa préoccupation de séparer le temporel et le spirituel, par sa conception de la liberté de conscience et par son esprit critique, fournira aux écrivains du siècle suivant la méthode dont ceux-ci se serviront, non seulement pour étudier les problèmes d'ordre moral et religieux, mais aussi pour rechercher, par l'application de l'*idée de progrès*, le moyen d'ébranler le régime politique.

M. Sée fait preuve au cours de tout son travail d'une parfaite objectivité : il expose les idées d'une façon claire et complète, tout en se gardant de les juger. Il excelle à mettre sous les yeux du lecteur, en quelques lignes nettes et précises, les traits essentiels de systèmes parfois fort abstraits ou confus. Il évite de fatiguer le lecteur par des discussions, des controverses ou des étalages d'érudition. Ses notes montrent cependant combien sa documentation est riche et solide et, en prouvant une fois de plus que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », M. Sée nous a donné un livre de haute valeur scientifique en même temps que de lecture agréable.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

Fr. Rousseau. ***Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur (1575-1648).*** **Lille, Desclée, de Brouwer et Cie ; Paris, P. Lethielleux ; Maredsous Abbaye, 1924. 237 p. F. 6,50.**

S'il est une congrégation qui a rendu d'éminents services à l'Église et à la science, c'est bien celle de Saint-Maur ! Depuis l'élection du premier supérieur général, dom Grégoire Tarrisse (1575-1648) jusqu'à l'hécatombe révolutionnaire, que d'hommes remarquables ! D'Achéry, Mabillon, Montfaucon, Gerberon, Martianay, Sainte-Marthe, de la Rue, Martène furent autant de pionniers infatigables de l'histoire, de la philosophie, de la philologie.

L'élaboration des constitutions, l'orientation des mauristes vers ces travaux qui ont fait la gloire de l'ordre, la création, l'organisation, la mise en œuvre de cette vaste entreprise, tout cela est dû au premier supérieur général, dom Grégoire Tarrisse. C'est ce qu'un érudit, M. François Rousseau, a parfaitement bien montré dans une étude où beaucoup de science est mise en valeur par un style élégant, sobre et clair.

Dom Grégoire Tarrisse chercha longtemps sa voie. Né de parents pauvres en un temps où la France était déchirée par les factions et ruinée par la soldatesque, il lui fallut une ténacité vraiment admirable pour acquérir l'instruction nécessaire à l'obtention du sacerdoce. Ce fut une vie traversée d'épreuves de tout genre : Tarrisse fut tour à tour soldat, homme de loi, étudiant, pour devenir enfin curé de Cessenon, en Languedoc, son pays natal. Il avait alors 40 ans ! La cure de Cessenon semblait devoir être le couronnement d'une vie pénible et laborieuse ; tout au contraire, ce n'était là que le prologue d'une carrière extraordinairement féconde !

Cessenon était un bénéfice régulier. Tarrisse prit donc l'habit de saint Benoît et, en ce temps de relâchement de la vie religieuse, pratiqua dès le début tout ce que prescrit la lettre de la règle bénédictine. Il fut un religieux exemplaire et un curé admirable. Il n'y avait que ruines matérielles et morales dans ce pauvre village du Languedoc. En quelques années, dom Tarrisse les releva toutes. Il venait d'accomplir cette œuvre de résurrection matérielle et religieuse lorsqu'il fut appelé à jouer le tout premier rôle sur une scène beaucoup plus vaste. A 48 ans il était admis dans la congrégation naissante de Saint-Maur.

Nul ne sait commander qui n'a appris à obéir, dit l'Imitation. Tarrisse, à 48 ans, se montra le novice obéissant et zélé d'un maître qui en avait 18 ! Aussi fut-il, dès lors, remarqué par ses supérieurs. En 1627, il est élu prieur de Saint-Junien de Noaillé près de Poitiers ; en 1630, définiteur au chapitre général de Vendôme qui, à l'unanimité, le proclama supérieur général.

A 55 ans, dom Grégoire Tarrisse entreprit la tâche immense de

Digitized by Google

l'organisation de la congrégation de Saint-Maur. Les obstacles furent nombreux et grands ; Tarrisse les surmonta tous et si bien que Richelieu et le Père Joseph devinrent même les protecteurs puissants et dévoués de la congrégation. Quand dom Grégoire Tarrisse mourut en odeur de sainteté à Paris, le 24 septembre 1648, l'œuvre qu'il avait fondée au prix de tant de persévérance et d'abnégation, allait recevoir son plein épanouissement.

L. ANTHEUNIS.

J. LAPORTE. *La doctrine de Port-Royal.* T. I : *Essai sur la formation et le développement de la doctrine. I. Saint-Cyran.* T. II : *Exposition de la doctrine (d'après Arnauld).* I. *Les vérités de la grâce.* Paris, Les presses universitaires de France, 49, Boulevard St-Michel, 1923. In-8, XLVI-132 et LII-456 p. Fr. 12 et 30.

M. J. Laporte, professeur à l'université de Caen, se propose d'étudier dans un vaste ouvrage toute la doctrine de Port-Royal. Notamment, il y examinera la formation et le développement de cette doctrine chez Saint-Cyran d'abord, chez Arnauld et ses amis (Nicole, Pascal, Quesnel) ensuite ; il y exposera, d'après Arnauld, les vérités de la grâce et de la morale ; il y déterminera la place qui revient à la doctrine de Port-Royal dans l'histoire religieuse du XVIIe siècle.

Le premier volume, publié par M. L., a pour objet l'étude de la doctrine de Saint-Cyran. Or, on sait que les historiens ne sont pas d'accord sur la valeur des sources qui permettent de reconstituer la doctrine de cet auteur. Les uns s'appuient de préférence sur les accusations qui ont été portées contre lui, lors de son procès, et n'accordent qu'une attention secondaire à ses œuvres. Les autres, au contraire, estiment que ces accusations n'étaient nullement fondées et sont, par conséquent, parfaitement négligeables ; pour connaître la vraie doctrine du célèbre directeur de Port-Royal, il faut, d'après eux, non pas la considérer au travers des pamphlets de ses adversaires, mais l'étudier dans ses propres œuvres. J'ai dit ailleurs (*Les premières controverses jansénistes en France*, p. 499-501) ce qu'il faut penser de ces deux positions extrêmes. Il suffira de noter ici que si les accusations sont en plusieurs points exagérées, sur d'autres cependant et notamment sur la grâce et la valeur de l'absolution sacramentelle, elles s'accordent dans les grandes lignes avec l'enseignement de Saint-Cyran lui-même dans ses œuvres.

Quoi qu'il en soit de cette question de sources, M. L. nous expose la doctrine spirituelle de Saint-Cyran d'après ses lettres et les nombreux petits traités qu'il a composés à la fin de sa vie. Car M. L. suppose à bon droit que le contact journalier avec les religieuses de Port-Royal et les malheurs successifs qui s'étaient abattus sur Saint-Cyran à partir de 1638, particulièrement son emprisonnement à Vincennes, l'avaient

Digitized by Google

peu à peu transformé et amené à un renoncement plus complet et à une vie intérieure plus parfaite.

Ce qui caractérise la doctrine de Saint-Cyran et ce qui la distingue principalement de celle de Jansénius, c'est son caractère pratique. « Il faut, dit-il, faire passer sa science de la tête dans le cœur ». Cette conception pragmatique de la doctrine chrétienne se rencontre aussi, au moins d'une façon implicite, dans le *Liber proœmialis* de l'*Augustinus* (que M. L. attribue d'ailleurs (p. 130), sur la foi d'un témoignage peu concluant, à Saint-Cyran). Mais, tandis qu'ici elle est simplement indiquée en passant, elle devient, chez Saint-Cyran, le point central de toute la doctrine. Pour Jansénius, la principale préoccupation est la recherche de la vérité ; pour Saint-Cyran, la conversion ou le renouvellement du cœur. Quelles sont les conditions auxquelles on obtient cette conversion et comment peut-elle être rendue durable. A ces questions, Saint-Cyran s'est efforcé de répondre dans plusieurs de ses œuvres, un peu au hasard des circonstances. M. L. a systématisé sa doctrine en quatre paragraphes, dont voici les titres : 1) La règle fondamentale du chrétien « renouvelé » : suivre Dieu ; 2) Première partie de cette règle : la docilité à la vocation intérieure de l'Esprit ; 3) Deuxième partie de cette règle : la docilité à l'Église ; 4) Fruit de l'humilité chrétienne : opérer son salut avec « tremblement » et « tranquillité ».

L'exposé de M. L. constitue une fort bonne synthèse de la doctrine spirituelle de Saint-Cyran, au moins telle qu'on peut la découvrir dans ses œuvres. Sans doute pourrait-on critiquer les explications qu'il donne pour concilier les contradictions apparentes ou réelles de cette doctrine ; mais celle-ci nous est présentée d'une façon objective, même avec ses faiblesses, le plus souvent avec les propres expressions de Saint-Cyran.

Le deuxième volume de M. L. traite des vérités de la grâce, notamment : de la nécessité de la grâce (c. à d. du péché originel et de ses conséquences), de l'économie de la grâce (c. à d. de la prédestination), enfin de la puissance de la grâce (c. à d. de la grâce efficace par elle-même). Ces « vérités » sont exposées d'après Arnauld parce que selon M. L., au XVIIe siècle, l'augustinisme français n'était pas tout-à-fait le même que celui de Louvain et qu'en outre, pour connaître le premier, on doit s'adresser à Arnauld, qui a été le chef incontesté de cette école. De plus, dans l'examen des œuvres d'Arnauld, il ne faut guère, suivant M. L., tenir compte de la chronologie, « la doctrine même étant restée immuable » et les différences qu'on y relève n'atteignant que la forme et le ton.

Personne ne contestera à M. L. la supériorité d'Arnauld, ni la place éminente que celui-ci a occupée parmi les écrivains de Port-Royal. Mais peut-on affirmer, avec tant d'assurance que le fait M. L., et la différence entre l'augustinisme français et celui de Louvain et « l'immutabilité » de la doctrine d'Arnauld ? En quoi l'augustinisme propre-

Digitized by Google

ment dit d'Arnauld, c'est-à-dire sa doctrine sur la grâce et la prédestination, diffère-t-il de celui de Jansénius, au moins pendant les premières années des controverses ? Sans doute, Arnauld s'en référait aux ouvrages de S. Augustin ; mais ne les lisait-il pas au travers de l'exégèse qu'en avait donnée l'*Augustinus* ? D'autre part, les changements de forme qu'il introduisit et que M. L. relève, par ex. dans la définition de la liberté, ne manifestent-ils pas aussi une certaine évolution, voulue ou inconsciente, dans la pensée même de leur auteur ? La réponse à ces questions, que M. L. indique au moins implicitement dans son ouvrage, ne me paraît pas suffisante.

Dans l'exposé même de la doctrine d'Arnauld, M. L. fait preuve d'une érudition remarquable. Il a parcouru non seulement les nombreux ouvrages d'Arnauld lui-même et ceux de ses partisans ; il a examiné aussi les réponses des principaux adversaires de Port-Royal. Pour plusieurs problèmes importants, il énumère les différentes opinions exprimées au cours des controverses ; souvent même, il rapproche ces opinions des théories philosophiques modernes. A part quelques expressions moins exactes, il développe ces doctrines dans un langage clair, emprunté d'ailleurs en grande partie à Arnauld.

Notons enfin qu'en plusieurs endroits de ces deux volumes, M. L. ne cache pas la sympathie qu'il éprouve pour les écrivains de Port-Royal. Quelquefois même il semble reprendre pour son compte les jugements de valeur qu'a exprimés Arnauld sur l'orthodoxie du jansénisme doctrinal. Cette attitude nettement affirmée diminuera, aux yeux de plusieurs, la confiance dans son impartialité.

Nous avons, dans ce compte rendu, indiqué brièvement le contenu des deux premiers volumes de l'ouvrage de M. L. Nous nous sommes arrêtés plus longuement à mettre en lumière la méthode de l'auteur et la position qu'il adopte dans les questions controversées. En résumé, malgré certains reproches plus ou moins fondés qu'on pourra adresser à ces volumes, ils rendront certainement grand service à ceux qui s'intéressent à l'histoire du jansénisme en France.

A. DE MEYER.

J. ANGOT DES ROTOURS. *La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus (1873-1897)*. (Les Saints.) Paris, Lecoffre, 1924. In-12, 174 p.

A ceux qui, dans une vie de saint, ne chercheraient que les actions d'éclat ou tout au moins la trame de péripéties nombreuses et mouvementées cette esquisse biographique ne réserve qu'une déception. Que peut-on attendre d'extraordinaire d'une humble religieuse qui n'a passé sur la terre que 24 ans, dont quinze au foyer chrétien où elle avait vu le jour, et neuf dans un couvent de carmélites, sans jamais remplir ici d'autre charge que celle d'aide de la maîtresse des novices ? Mais si la vie de la petite Thérèse, comme notre Bienheureuse aimait

Digitized by Google

à s'appeler elle-même, ne présente guère d'épisodes ni d'incidents merveilleux ou marquants, on peut y suivre le développement d'une belle âme, d'une âme aimante, d'une âme faite vraiment à l'image d'un Dieu bon ; et, à ce titre, il s'en faut qu'elle manque d'intérêt. On s'en convaincra en lisant le petit volume, finement pensé et élégamment écrit, de M. le Baron Angot des Rotours.

Aimante, aimable et gracieuse, Thérèse Martin le fut constamment, partout, à un degré peu commun, et c'est bien là, semble-t-il, sa caractéristique : elle le fut à Alençon, au sein de sa famille, dont, par ses précoces qualités d'esprit et de cœur, elle faisait le bonheur et la joie ; elle le fut à l'égard de tous ses proches et de tous ceux qui entrèrent en contact avec elle, au point qu'on ne pouvait la voir et lui parler sans tomber sous le charme, sans être conquis par le rayonnement de sa douce gaieté ; elle le fut surtout à l'égard de Dieu, qu'elle prit de bonne heure l'habitude de traiter avec une tendre familiarité, comme le plus auguste, mais aussi le plus condescendant des maîtres, comme le meilleur des pères, et à qui elle voulut se consacrer tout entière dès sa quinzième année ; elle le fut encore, à la façon de saint François, pour toutes les beautés de la création, pour les fleurs, les étoiles, la mer, les hautes montagnes, etc., dont le spectacle l'enthousiasmait, parce qu'elle y voyait un reflet des perfections du Créateur.

Telle elle avait été dans le monde, telle elle resta dans le cloître. Ni les mortifications qu'elle y pratiqua, ni les épreuves intérieures, que la divine Providence ne lui épargna point, ni la longue et très pénible maladie dont elle mourut, ne purent jamais altérer sa bonne humeur ou même arrêter les saillies de son joyeux caractère. Déjà proche de sa fin et en proie à d'atroces douleurs de poitrine et d'entrailles, comme on s'étonnait autour d'elle de la trouver douce et souriante malgré tout, elle laissa échapper cette repartie : « Oui, je suis comme un pinson, un pinson du bon Dieu, sauf quand, à la tombée du jour, la fièvre me reprend. Il est vrai que, vers le soir, les pinsons se taisent et rentrent la tête sous l'aile, pour dormir. » D'ailleurs, dans toute sa conduite, nulle trace de cette sorte d'égoïsme inconscient, de cette concentration excessive sur soi-même, dont on accuse trop facilement les personnes dévotes. La charité, même envers le prochain, était pour elle la reine des vertus. J'en vois une preuve, entre cent autres, dans ces paroles : « Si le bon Dieu exauce mes désirs, mon ciel se passera sur la terre jusqu'à la fin du monde. Oui, je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. Je ne pourrai jouir de mon repos tant qu'il y aura des âmes à sauver. »

Qui, après avoir parcouru ces pages, attrayantes et doucement radieuses comme la courte existence qu'elles retracent, pourra encore s'imaginer que la religion sainement entendue a l'aspect maussade, que la piété, même la piété claustrale, rend triste ou au moins taciturne, qu'elle rétrécit et refroidit le cœur, que, dans les relations sociales, elle en comprime ou en contrarie les généreux élans ?

J. Forget.

Digitized by Google

R. BERTHELOT, *Un romantisme utilitaire. Étude sur le mouvement pragmatiste.* ****Le pragmatisme religieux chez William James et chez les catholiques modernistes.* (Bibliothèque de philosophie contemporaine). Paris, Alcan, 1922. In-8, 428 p. Fr. 20.

Ce troisième volume termine le grand ouvrage que M. Berthelot a consacré au pragmatisme. Il y étudie d'abord William James et son pragmatisme « psychologique », « intégral » et « équivoque » ; puis il examine le modernisme catholique dont Newman avec sa « philosophie romantique de la religion » aurait préparé l'avènement, et dont les principaux représentants sont Loisy et Tyrrell ; les autres sont presque tous passés sous silence, et l'attention se concentre sur ces figures centrales. A juste titre d'ailleurs, car M. B. a raison de voir en Tyrrell le représentant par excellence du pragmatisme moderniste ; Loisy, comme il le fait remarquer, mêle trop d'éléments de critique rationalistes aux autres idées dominantes de son système pour être un pur pragmatiste. Tyrrell n'est pas non plus un simple écho de James. Ce n'est donc pas une histoire complète du mouvement moderniste que nous présente cette partie du volume, mais une étude du pragmatisme dans le modernisme, et encore, à la fois assez incomplète et trop étendue. Lorsque M. B. publiait ses premiers volumes sur le pragmatisme, le sujet était encore peu défini, et un exposé, même un peu diffus, était utile ; depuis, le matière s'est clarifiée ; l'auteur aurait dû tenir compte de ce progrès.

On sait que, pour M. B., le pragmatisme est essentiellement une réaction de l'esprit romantique, mêlé de préoccupations empiristes et utilitaires, contre l'esprit intellectualiste qui se rattache, à travers Descartes et Leibniz, à la grande tradition platonicienne ; l'esprit romantique consiste essentiellement à mettre les forces obscures de l'instinct au-dessus du raisonnement clair, et à donner à l'idée de vie, sans aucune analyse critique, une valeur absolue qu'on ne se met pas en peine de justifier. Le côté empiriste du pragmatisme nous semble encore trop négligé par M. B. ; celui-ci nous paraît perdre de vue que, surtout chez James, le pragmatisme a subi profondément l'influence des sciences expérimentales, qu'il est même surtout une réaction de l'esprit scientifique contre l'idéalisme néo hégélien. Le caractère agnostique de cette philosophie n'est pas non plus négligeable, et manifeste, quoi qu'en dise l'auteur, une dépendance réelle, bien qu'éloignée, par rapport au Kantisme.

Nous ne nous arrêterons pas à la critique que M. B. fait du pragmatisme ; elle n'est d'ailleurs guère autre chose que la transposition, dans un mode rationaliste, de celle des théologiens catholiques. Constatons seulement que l'auteur reconnaît l'incompatibilité du modernisme avec la foi catholique traditionnelle et rend hommage à l'exactitude de la systématisation des idées modernistes dans l'encyclique *Pascendi*.

Digitized by Google

Mais M. B. abuse souvent de son incontestable érudition pour faire des rapprochements hasardeux entre les thèses pragmatistes et les idées émises antérieurement par les auteurs les plus variés. C'est ainsi qu'il fait de Joseph de Maistre un partisan du vitalisme social romantique, parce qu'il a insisté sur le fait et la nécessité de la société. De pareilles doctrines et d'autres, souvent traditionnelles chez les théologiens, ne peuvent être isolées de l'ensemble, et alors elles n'ont plus rien de spécifiquement pragmatiste. Ceci vaut particulièrement pour ce qui est dit de Newman.

Il y aurait lieu de relever une foule d'autres détails où l'information de M. B. est cette fois en défaut. Contentons-nous de quelques exemples. Ainsi on n'apprendra pas sans surprise que, si Léon XIII dans l'encyclique *Aeterni Patris* (!) et le P. Liberatore dans son enseignement et ses écrits, ont prôné saint Thomas à l'encontre de Suarez, c'est que celui-ci était espagnol, et que le premier était italien, comme le pape et son collaborateur (p. 264). Savait-on que l'encyclique *Pascendi* avait été rédigée par des théologiens néo-thomistes de l'école de Mgr Mercier (p. 321)? Pourquoi le nom de Georges Tyrrell est-il orthographié *Tyrrel* dans tout le volume? On ne peut s'empêcher de sourire en lisant la note (p. 268) où M. B. présente au public M. Henri Bremond. L'origine juive du cardinal Newman est beaucoup plus douteuse qu'on ne le dit p. 196. Peu de lecteurs partageront l'avis de M. B. au sujet de l'autobiographie de Tyrrell, qui serait peut-être la plus belle autobiographie religieuse avec les *Confessions* de saint Augustin (p. 242).

En somme, on trouvera dans ce volume bon nombre de renseignements utiles et le fruit d'un labeur considérable ; mais on devra les vérifier avec soin.

R. Kremer, C. SS. R.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Le *Festgabe Karl Müller* (Tubingue, Mohr, 1922. In-8, VII-351 p.) offre une série de vingt-et-un articles, signés pour la plupart de noms bien connus dans l'historiographie religieuse d'Allemagne. Ils se rapportent tous à l'histoire ecclésiastique, particulièrement à l'antiquité chrétienne et à l'époque de la Réforme. Comme nous en avons déjà signalé les titres dans la bibliographie de la RHE, nous nous contenterons d'indiquer ici très sommairement le contenu de ceux qui ont trait à l'histoire des premiers siècles du christianisme. A. v. HARNACK, *Petrus im Urteil der Kirchenfeinde des Altertums* (p. 1-6) : examen de divers témoignages païens des IIe, IIIe et IVe siècles, qui attribuent à saint Pierre un rôle important dans l'établissement du christianisme ; A. JUELICHER, *Die Liste der alexandrinischen Patriarchen im 6. und 7. Jahrhundert* (p. 7-23) : élaboration d'une liste chronologique qui corrige celle de v. Gutschmid ; W. WEBER, *... nec nostri saeculi est. Bemerkungen zum Briefwechsel des Plinius und Trajan über die Christen* (p. 24-45) : étudie l'aspect politique du rescrit de Trajan ; H. LIETZMANN, *Die älteste Gestalt der Passio ss. Carpi, Papylae et Agathonices* (p. 46-57) : P. Franchi de' Cavalieri a exagéré la valeur du texte latin de la *Passio* ; il n'y a pas lieu de s'écarter de la date proposée par Harnack (IIe siècle) ; H. KOCH, *Zur Schrift Adversus aleatores* (p. 58-67) : œuvre d'un évêque catholique, cet écrit trahit les préoccupations de la tendance rigoriste qui a dû précéder la crise donatiste en Afrique ; F. LOOFS, *Das Nicänum* (p. 68-82) : l'ὁμοούσιος nicéen, formule occidentale intentionnellement équivoque, doit s'interpréter dans le sens de la théorie « trinitaire-économique » qui, remontant au-delà des Apologètes, serait constatable en Occident, depuis Tertullien jusqu'au milieu du IVe siècle ; F. KATTENBUSCH, *Die Vorzugstellung des Petrus und der Charakter der Urgemeinde zu Jerusalem* (p. 322-351) : discussion avec K. Holl sur le caractère de la primauté de saint Pierre (l'origine et la signification des textes classiques y sont examinées) et sur l'organisation de l'Église de Jérusalem. R. DRAGUET.

— Nous avons fait connaître en son temps à nos lecteurs le *Handbuch der Kirchengeschichte* publié par G. Krüger avec l'aide de plusieurs collaborateurs (voir RHE, 1914, t. XV, p. 160-162). Voici que ce manuel reparaît en une seconde édition remaniée. La première partie reste consacrée à l'antiquité chrétienne : *Das Altertum* (Tubingue, Mohr, 1923. In-8, XII-292 p.). Les remaniements sont des retouches et mises au point, qui n'ont pas augmenté le volume de l'ouvrage ; ils sont dus aux soins de G. KRUEGER, la mort n'ayant pas permis à E. Preuschen de revoir la partie qu'il avait com-

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

posée pour la première édition. Avec une modestie digne d'éloges, M. Krüger rend hommage au dévouement de quelques spécialistes, qui ont bien voulu lui prêter leur concours dans des domaines particuliers où il se reconnaît moins compétent; cette sincérité ne peut d'ailleurs qu'assurer plus d'autorité et de crédit à son œuvre. Celle-ci n'a changé ni ses cadres généraux, ni sa disposition des matières, ni son esprit; on comprendra donc que, à l'envisager comme histoire de l'Église, nous en pensions encore ce que nous avons écrit touchant l'édition précédente : la conception de l'Église et de son histoire y est essentiellement protestante et la durée assignée à l'antiquité chrétienne nous paraît notablement exagérée. Du point de vue pédagogique, on a, paraît-il, reproché comme un défaut à M. Krüger l'adoption d'un double texte. Il se défend, à bon droit, croyons-nous, de mériter par là un blâme fondé; le texte principal forme bien un tout, qui peut être lu et étudié de façon continue, tandis que les notes en petit texte sont à consulter pour développer et compléter l'information. Mais nous regretterons encore le manque de symétrie dans les sous-titres et la distribution de la matière des chapitres; celle-ci aurait singulièrement facilité la perception du développement des idées et des institutions à travers les diverses périodes de l'époque; des résumés et conclusions d'ensemble seraient également très utiles, soit au début, soit à la fin des sections. Il est impossible d'examiner et de critiquer par le menu l'énorme quantité de faits rappelés, d'idées et d'appréciations émises dans un volume tel que celui-ci; comme M. Krüger le dit spirituellement, l'auteur d'un ouvrage général doit s'attendre à être corrigé en beaucoup de points par les spécialistes. Néanmoins, son manuel, surtout après les retouches qu'il a subies et grâce à l'immense érudition dont il témoigne, sera apprécié comme un excellent instrument de travail et par les étudiants et par les professeurs. Il est heureux qu'on puisse encore, pour le consulter, se servir de la table dressée par A. Dell pour l'édition précédente. J. LEBON.

— Non seulement les patrologues de profession, mais aussi tous ceux que leurs travaux obligent à se renseigner parfois sur les anciens documents chrétiens, ont apprécié l'étude d'ensemble consacrée par le professeur O. STAEHLIN à l'ancienne littérature chrétienne d'expression grecque dans la 5e édition de la *Geschichte der griechischen Litteratur* de W. von Christ (1914; voir RHE, 1914, t. XV, p. 387-388). Ils apprendront avec satisfaction que cet excellent travail a été mis au courant des recherches et découvertes ultérieures et vient d'être publié comme extrait de la sixième édition de l'ouvrage susdit, en un fascicule plus maniable et moins coûteux que le volume entier. Le titre, légèrement modifié et plus exact, est désormais : *Die altchristliche griechische Litteratur* (Munich, Beck, 1924. In-8, v et p. 1105-1500). Le domaine exploré a gardé ses limites et ses divisions principales; des origines chrétiennes au temps de Justinien la vie et la fécondité littéraires au sein du christianisme sont examinées en deux grandes périodes, séparées par le changement que le règne de Constantin le Grand apporta aux conditions d'existence de l'Église et, par voie de conséquence naturelle, au caractère et à l'abondance des écrits chrétiens; la seconde période comprend elle-même deux sections, aboutissant ou s'ouvrant au concile de Chalcédoine. Si le plan général a été, comme on le voit, gardé, et avec raison, la distribution des matières a subi certaines modifications; il en est d'heureuses, croyons-nous, et d'autres qui le sont moins. Mais nous ne voulons pas nous arrêter à critiquer un plan d'exposition dans l'élaboration duquel on s'est

Digitized by Google

efforcé, et non sans résultat, de combiner avec le critère chronologique la considération de l'histoire des formes littéraires et de l'évolution particulière dans les diverses régions et écoles théologiques. A cause de la manière même dont il a été conçu et réalisé, le travail est moins destiné à être étudié qu'à être consulté. Pour ce dernier usage, il prend place parmi les meilleurs. Nul ne comprendra que nous voulions, en parlant ainsi, adopter et recommander tous les jugements émis par M. Stählin; nous aurions à faire des réserves, en particulier touchant sa critique de certains écrits du Nouveau Testament. Mais ce que nous croyons juste d'affirmer, et ce que nous nous plaisons à reconnaître, c'est l'exactitude et l'intérêt des aperçus généraux, la richesse des notices particulières, l'immensité de l'érudition et de l'information et le souci scrupuleux, qui se trahit à chaque page, d'être parfaitement à jour. Tel qu'il nous est livré, ce fascicule est un instrument de travail de tout premier ordre qui rendra les plus grands services à tous, étudiants, professeurs, chercheurs, surtout après qu'on a eu l'heureuse idée d'y joindre une table alphabétique des auteurs, personnages et matières. Un grand et légitime succès lui est, sans aucun doute, assuré. J. Lebon.

— Le *Testament de Salomon* est un des curieux apocryphes, où l'imagination et la crédulité des simples se donnent libre cours. Dans sa forme présente, le document raconte comment le roi très sage entra en possession d'un anneau magique, grâce àuquel il pouvait évoquer les démons, pénétrer leur pouvoir et leurs influences malfaisantes, conjurer leurs maléfices et les contraindre à révéler bien des secrets de la nature et de l'avenir. Il a eu déjà plusieurs éditions et a fourni matière à un certain nombre de travaux. Néanmoins, les raisons ne manquaient pas de tenter à nouveau, d'après des témoins non encore consultés, l'établissement d'un texte critique, et de soumettre à un sérieux examen les origines et les circonstances de composition de l'ouvrage. On saura gré à M. Ch. Charlton Mc Cown d'avoir assumé et réalisé cette tâche et d'avoir publié, comme fasc. 9 des *Untersuchungen zum Neuen Testament* éditées par le professeur H. Windisch, son travail : *The Testament of Solomon* (Leipzig, Hinrichs, 1922. In-8, vii-136-166* p.). Le volume se divise en deux parties, dont la première fournit une introduction très développée et dont la seconde présente les textes et diverses tables. Dès le premier abord, on reconnaît le soin qui a été apporté à l'élaboration de ce travail. L'auteur n'a négligé aucun des moyens qui lui ont été accessibles pour fixer son texte, et ce n'est pas sans éprouver une réelle satisfaction que l'on apprend, par le titre même de la publication, qu'il a utilisé des manuscrits du Mont Athos, de Bologne, de Holkham Hall à Norfolk, de Jérusalem, de Milan, de Paris et de Vienne. Ces témoins sont décrits en des notices complètes et sont classés en quatre familles, qui présentent les états successifs de la légende. Sur une composition primitive de genre historique concernant Salomon, déjà écrite en grec, seraient venus se greffer divers morceaux relatifs à la description des démons, à leurs prophéties, etc., et dont l'accession aurait constitué le *Testament* comme tel. L'œuvre définitive aurait pour auteur un chrétien grec, mais qui aurait repris des éléments juifs et largement puisé dans la littérature astrologique et magique des milieux orientaux. La légende de Salomon guérisseur et magicien et de l'existence d'écrits salomoniens de ce genre est longuement étudiée dans ses vestiges historiques. La chronologie reste assez flottante; autant que M. Mc Cown ose se prononcer,

Digitized by Google

il est d'avis que la narration de base pourrait dater du premier siècle chrétien; la recension A est peu différente; la recension B daterait du IVe-Ve siècle et la recension C, bien que renfermant des matériaux anciens, ne serait pas antérieure au XIIe-XIIIe siècle. Les textes sont édités avec le plus grand soin et avec grande abondance de notes critiques. La documentation fournie aux lecteurs est, peut-on dire, complète, avec le texte original du *Testament*, le texte de la recension C, du manuscrit D, des titres de la pièce dans les manuscrits, du sceau de Salomon (avec reproduction). Les retards dans la publication de l'ouvrage ont permis la consultation de deux manuscrits de la bibliothèque du patriarcat grec de Jérusalem; le volume donne encore une collation soigneuse du premier (N) et le texte de l'autre (E). Des recensions s'échelonnant sur des siècles si nombreux, où la langue grecque fut en pleine et incessante évolution, doivent offrir un grand intérêt aux études philologiques; l'auteur ne se serait pas montré un digne élève d'Adolf Deissmann s'il avait négligé ce côté de son étude. Toutefois, les résultats de ses constatations dans ce domaine n'ont pas été rédigés; ils sont simplement indiqués par des renvois classés dans un index de la grammaire et de la syntaxe et dans un vocabulaire des termes grecs. D'autres tables parfaitement satisfaisantes révèlent l'abondance et la richesse des données fournies dans l'introduction ou notées dans les textes et en permettent l'utilisation facile. Si elle ne résout pas tous les problèmes d'une façon certaine et définitive, cette étude témoigne d'un travail sérieux, considérable et très méritoire. Nous nous permettrons seulement de nous demander si les recherches n'auraient pas utilement porté sur les littératures orientales, où les apocryphes ont été si avidement accueillis et ont laissé tant de traces. Ainsi, dans l'édition des apocryphes arméniens de l'Ancien Testament, publiés à Venise, en 1896, par le P. Sargis Jowsephian, deux courtes notices (p. 232-234) paraissent donner une version différente de la destruction de certains écrits de Salomon, et le catalogue de Zotenberg signale, à la Bibliothèque nationale de Paris, une pièce en carschouni (arabe écrit en caractères syriaques) intitulée : *Testament de Salomon adressé à son fils Roboam*, dont il y aurait peut-être eu lieu de reconnaître la nature et les rapports éventuels avec le *Testament* ici étudié et publié. J. LEBON.

— Signalons, à titre d'information, le nouvel ouvrage de M. A. DREWS, *Der Sternhimmel in der Dichtung und der Religion der alten Völker und des Christentums* (Iéna, Dieterichs, 1923. Mk. 8,50). Déjà avant la guerre M. Drews s'était fait remarquer par ses publications sur les thèmes légendaires et mythologiques, et il s'était acquis une fâcheuse réputation par un essai de négation, aussi malhabile qu'audacieux, du caractère historique de la personne et de la mission de Jésus (*Die Christusmythe*, 1909). Par cette nouvelle publication M. Drews n'a pas l'intention de produire une œuvre originale; il veut simplement présenter une confirmation de son travail antérieur sur l'interprétation astrologique de l'évangile de saint Marc (1921) et vulgariser, l'œuvre de Dupuis se faisant rare, les éléments d'astrologie qui se trouvent d'après lui à la base de toutes les croyances anciennes. Il n'hésite pas à reprendre la thèse de Dupuis, voire même à l'accentuer : il applique au texte intégral des quatre évangiles, à l'ensemble et au détail de toutes les narrations, les principes de ces étranges spéculations.

A notre avis, bien peu de lecteurs se laisseront convaincre par ce travai bizarre, qui prouve sans doute le savoir astrologique de son auteur, mais qu manque totalement de sens critique et historique. On lui concèdera sans peine

Digitized by Google

que des motifs astrologiques aient été utilisés dans la littérature apocalyptique ; on voudra peut-être, dans certains milieux, admettre dans les évangiles quelques emprunts aux thèmes d'astrologie ; mais on se refusera à croire que toute la vie de Jésus n'est qu'une mise en scène de croyances astrologiques. M. Drews a beau se fâcher de l'opposition des théologiens et des critiques : c'est plutôt à son interprétation fantaisiste à s'amender et à faire réparation au sens commun le plus élémentaire et aux règles de critique historique les mieux établies.

Reconnaissons cependant l'intérêt que présente le livre de M. Drews comme source d'information : il sera certainement utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire comparée des diverses croyances religieuses, et il servira, selon les souhaits de son auteur, aussi bien de guide que de résumé aux ouvrages devenus rares de Dupuis. J. COPPENS.

— Les *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften* de Berlin, renferment encore, pour l'année 1924, deux études du plus haut intérêt de M. AD. V. HARNACK. La première : *Der erste deutsche Papst (Bonifatius II., 530-532) und die beiden letzten Dekrete des römischen Senats* (p. 24-42) tend à fixer la physionomie réelle de ce pontife. Boniface, fils de Sigivuldus, de famille franque aisée, n'a pas été, selon M. Harnack, un jouet de la politique des Ostrogoths ; au contraire, entre ses mains, la liberté du Saint-Siège et de la ville de Rome a été pleinement sauvegardée ; Boniface a eu conscience de sa mission et fait respecter les prérogatives du pouvoir pontifical ; il a eu aussi sa part d'influence dans les derniers décrets du sénat romain. — La seconde notice : *Die Reden Pauls von Samosata (Zenobia ?) und seine Christologie* (p. 130-151), bien que fort courte, est une vigoureuse mise au point des récentes idées émises par Fr. Loofs dans son *Paulus von Samosata*, dont nos lecteurs connaissent la substance (RHE, 1924, t. XX, p. 512-516). M. Harnack réfute les vues de M. Loofs touchant les écrits de Paul de Samosate à Sabinus, en montrant la parfaite authenticité de ces textes du IIIe siècle et leur concordance adéquate avec la christologie du Samosatéen. H. NELIS.

— F. GILLMANN, *Spender und äusseres Zeichen der Bischofsweihe nach Huguccio. Mit zwei Beilagen.* Wurzbourg, chez l'auteur, 1922. In 8, 47 p. — Huguccio, dans son commentaire sur le décret de Gratien, requiert pour la validité du sacre épiscopal la présence de trois évêques et compte parmi les éléments essentiels, l'imposition du livre des évangiles, l'imposition des mains, les paroles consécratoires et l'onction. Il note cependant que pour ces deux derniers il règne quelqu'incertitude. L'exposé de M. Gillmann est très court : mais il donne en note les textes inédits sur lesquels il s'appuie et rapproche la doctrine de Huguccio de celle de ses contemporains. Signalons spécialement la longue note consacrée à la nécessité de l'onction dans le sacrement de l'ordre. Dans la première annexe (p. 22-33), on trouvera des rectifications et des additions au travail publié en 1920 par D. LINDNER, *Die gesetzliche Verwandtschaft als Ehehindernis im abendländischen Kirchenrecht des Mittelalters*. La seconde (p. 34-45) est un compte rendu critique du traité *De Sponsalibus et matrimonio* de A. DE SMET (Bruges, Beyaert, 1920). R. K.

— Depuis juillet 1921, la *Weltkriegsbücherei*, établie au château Rosenstein, lez Stuttgart, publie un bulletin mensuel peu connu, intitulé : *Berichte der*

Digitized by Google

Weltkriegsbücherei. Diverses rubriques de ces répertoires intéressent l'histoire religieuse contemporaine : *Kulturgeschichte*, *Weltanschauung*, *Philosophie* et *Religion*. La littérature d'expression française et anglaise est également inventoriée. H. N.

— M. Max Vasmer, professeur à l'université de Leipzig, publie depuis 1924 une nouvelle revue trimestrielle : *Zeitschrift für slavische Philologie* (Markert u. Petters, Verlag, Leipzig. Prix de l'abonnement annuel : GM. 28). Elle comprend des articles, des comptes rendus critiques et une bibliographie. A. D. M.

— La librairie R. Oldenbourg (Munich et Berlin) a entrepris la publication d'un *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit*, qui comprendra trois séries de travaux : la Ire, intitulée *Regesten*, subdivisée elle-même en cinq parties : 1) Kaiserurkunden, 2) Patriarchatsurk., 3) Beamtenurk., 4) Urkunden geistlicher Würdenträger, 5) Privaturk.) ; la IIe, *Urkundenbücher*, comportant les mêmes subdivisions que la première ; la IIIe, consacrée à des études d'ensemble et à des monographies sur l'histoire de la diplomatique byzantine. M. Fr. Dölger vient de faire paraître la première partie (565-1025) des *Regesten der Kaiserurkunden* dont la RHE donnera un compte rendu. A. D. M.

— On annonce la reprise des *Forschungen zum Deutschtum der Ostmarken*, travaux restés en suspens depuis la guerre. Cette vaste entreprise, dont la direction réside à Berlin, groupe de nombreux collaborateurs établis à Schwérin, Stargord, Dantzig, Berlin, Vienne, Munich, Innsbruck, Breslau, Strasbourg et la Basse-Hongrie. Les publications comprendront à la fois une bibliographie critique et des travaux. H. N.

— *Décès*. — Dr Carl Sutter, professeur de l'histoire de l'art à Fribourg-en-Br., à l'âge de 57 ans.

Dr Th. Ilgen, âgé de 70 ans, Geheim Archivrat à Dusseldorf, auteur de monographies sur l'histoire religieuse rhénane et des *Regesten der Erzbischöfe von Köln*.

Dr Max Hufschmied, historien du Palatin, à Baden-Baden, âgé de 72 ans.

Dr Fr. Spitta, professeur d'exégèse du N. T. à Goettingue, à l'âge de 72 ans. Auteur de nombreux ouvrages sur les origines du christianisme.

Dr K. Benrath, professeur d'histoire du dogme, à Koenigsberg, âgé de 79 ans.

Dr K. Geiger, bibliothécaire en chef de l'université de Tubingue, âgé de 69 ans.

Dr Emil Seckel, professeur de droit canon et civil à l'université de Berlin, âgé de 60 ans. Auteur d'études pénétrantes sur l'œuvre de *Benedictus Levita*, publiées dans le *Neues Archiv*, et co-rédacteur de la *Zeitschrift der Savignystiftung für Rechtsgeschichte (Kan. Abt.)*.

Dr Cl. Baeumker, professeur d'histoire de la philosophie médiévale à l'université de Munich, à l'âge de 71 ans. Il jouissait d'une autorité considérable et bien méritée dans le domaine de l'histoire de la philosophie scolastique. Ses nombreuses publications, particulièrement le recueil qui porte son nom, lui assurent une réputation durable.

Dr A. Seraphim, âgé de 60 ans, professeur à l'université et archiviste de la ville de Koenigsberg.

Digitized by Google

Dr G. von Jochner, directeur des Archives de Bavière, à Munich, à l'âge de 62 ans.

W. Braun, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Heidelberg, âgé de 49 ans.

Dr Is. Bernays, décédé à Goettingue, jadis archiviste de la ville de Strasbourg. H. N.

Angleterre, Écosse, Irlande. — L'étude de Dom R. H. Connolly, O. S. B., sur la signification de l'épiclèse, *The meaning of ἐπίκλησις, a reply* (*Journal of Theological Studies*, 1924, t. XXV, p. 337-364) est une réplique adressée à M. J. W. Tyrer, qui, dans le même périodique, et sous le même titre, avait critiqué un article intitulé de la même manière, publié par Dom Connolly, dans la *Downside Review* (1923, t. XLI, p. 28-43), où il avançait que le terme ἐπίκλησις n'implique pas nécessairement une prière de demande.

L. Gougaud.

— Dans *A note on « trina oratorio »* (*Downside Review*, 1924, t. XLII, p. 67-83), Dom Thomas Symons, O. S. B., étudie un vieil usage monastique dont font mention les anciens coutumiers, et qui consistait à réciter trois prières avant les nocturnes, puis avant prime en été ou avant tierce en hiver, et finalement après les complies. Cette coutume est décrite d'une manière particulièrement détaillée dans la *Regularis concordia* anglaise ; il est possible qu'elle remonte à S. Benoît d'Aniane. L. G.

— Pages instructives de Dom John Chapman, O. S. B., avec d'utiles références, sur la technique du livre dans l'antiquité et le haut moyen âge : *Ancient books and publishers* (*Downside Review*, 1924, t. XLII, p. 119-142).

L. G.

— Walter Map et son *De nugis curialium* ont été récemment l'objet de divers travaux, éditions ou traductions. Le plan et la composition de cet ouvrage ont été étudiés par M. James Hinton (Walter Map's *De nugis curialium, its plan and composition*, dans les *Publications of Modern Language Association of America*, 1917, t. XXXII, p. 81-132). Le Dr Montague Rhodes James a donné une nouvelle édition de ce livre (Oxford, 1914), puis une traduction anglaise, accompagnée de notes historiques par le Dr Edward Lloyd (*Cymmrodorion Record Series*, IX, 1923, xvi-283 pages). Et voici que les professeurs américains Frederick Tupper et M. B. Ogle, de l'université de Vermont, publient une nouvelle traduction anglaise faite sur l'édition du Dr James (Londres, Chatto et Windus, 1924. xxv-363 pages). La copieuse annotation placée par les traducteurs à la fin de leur ouvrage (p. 321-348) facilitera l'intelligence du texte, qui est quelquefois assez obscur. L. G.

— M. Ernest Barker, principal de King's College de Londres, a publié en volume avec quelques légères retouches le long article sur les Croisades qu'il a donné à l'*Encyclopaedia britannica* (Londres, Oxford University Press, 1923. 112 p., avec une carte). L. G.

— Le texte de vingt-six invocations sous forme de litanies commençant par le mot *Ave* (*Incipit : Ave Maria gratia plena Dei genitrix quae es super solem et lunam pulcherrima*) a été publié par M. Egerton Beck d'après le Ms. Lansdowne 383 du British Museum, psautier écrit vers le milieu du

Digitized by Google

XIIe siècle pour une moniale de l'abbaye de Shaftesbury (*A twelfth Century Salutation of Our Lady*, dans la *Downside Review*, 1924, t. XLII, p. 185-186).
L. G.

— Aucun des livres d'histoire récemment publiés n'aura provoqué une plus vive discussion que le premier volume de *Five Centuries of Religion* du Dr G. G. Coulton (Voir RHE, 1924, t. XX, p. 600). Dans un éditorial intitulé *Dr Coulton and the Middle Ages*, le Rev. E. G. Selwyn, directeur de la revue *Theology*, discute à son tour la valeur de cet ouvrage (t. IX, 1924, p. 241-245). Tout en lui reconnaissant certains mérites, notamment l'étendue de l'information, il n'a pas de peine à montrer les vices de méthode, les écarts de jugement et les appréciations tendancieuses qui le déparent, ce qu'a de même constaté, de son côté, l'auteur du compte rendu publié ici même (RHE, 1924, t. XX, d. 528-532). L. G.

— Nous sommes redevables au T. R. P. Bede Jarrett, provincial des Dominicains, d'une nouvelle *Life of St Dominic* (Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1924. XI-180 pages. Prix : 6 s.) écrite d'après les sources, bien composée et qui est d'une lecture très agréable. L'auteur ne discute pas la question des origines du rosaire. Il l'effleure à peine (p. 110), et on a l'impression que, s'il eût pu l'esquiver complètement, il l'eût fait volontiers. Ce livre donne une idée très nette de l'œuvre de S. Dominique et de la physionomie morale du saint. L. G.

— L'auteur de cette chronique a voulu montrer dans *The Isle of Saints* (*Studies*, 1924, t. XIII, p. 363-380) que ce n'est que tardivement que le titre d' « Ile des Saints » a été donné à l'Angleterre, tandis que l'Irlande a été ainsi appelée *consensu gentium* dès le haut moyen âge. L. G.

— Le colonel E. J. King raconte l'histoire de l'ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem en Angleterre depuis les origines jusqu'à nos jours : *The Grand Priory of the Order of the Hospital of St-John of Jerusalem in England* (Londres, 1914, XVI-160 p.). Le dernier chapitre rend compte des œuvres de charité accomplies par les chevaliers de S. Jean durant la Grande Guerre. L. G.

— A noter, dans *Notes and Queries* (1924, t. CXLVII, p. 213-214), sous le titre *Before Columbus*, trois communications sur les débuts du christianisme au Groenland et de l'Église groenlandaise du moyen âge, signées John A. Rupert-Jones, James Seton-Anderson et Oswald Hunter-Blair.
L. G.

— Dom Justin Mac Cann, O. S. B., publie deux anciens poèmes sur S. Benoît de Nursie, écrits en anglais moyen, tirés, le premier du Ms. Ashmole 43 de la Bodléienne, datant des environs de l'an 1310, le second du Ms. Vernon (vers 1375) de la même biblothèque : *Early English Verses on St Benedict*, dans la *Downside Review*, 1923, t. XLI, p. 44-56. La source de ces deux textes anglais est le livre II des *Dialogues* de S. Grégoire. L. G.

— En 1922, nous mentionnions ici les pages dans lesquelles le professeur T. F. Tout montrait par divers exemples que, sans recourir aux manuscrits, il reste encore de nombreuses et intéressantes découvertes à faire dans les textes déjà édités des chroniqueurs d'Angleterre (voir RHE, t. XVIII, p. 591). Il y a aussi des découvertes à faire dans d'autres textes qui ne sont

Digitized by Google

plus inédits. Ainsi, ce n'est que tout récemment que les théologiens se sont avisés de discuter le problème théologique que pose la singulière bulle de Boniface IX, du 1er février 1400, par laquelle le droit de conférer la prêtrise fut concédé à l'abbé des Chanoines de Latran de Sainte-Osyth (Essex) (Cfr P. F. Fofi : *Un singolare privilegio riguardante il ministro dell' ordine sacro*, dans la *Scuola cattolica*, 1924, sér. VI, t. III, p. 177-188 ; E. Hocedez, S. J., *Une découverte théologique* dans la *Nouvelle revue théologique*, 1924, t. LI, p. 332-340 et p. 399 ; Ed. Hugon, O. P., *Études récentes sur le sacrement de l'ordre* dans la *Revue thomiste* , sept.-oct. 1924). Or, cette bulle, de même que celle qui la révoqua à la date du 6 février 1403, et qui sert à prouver l'authenticité de la précédente, avaient été publiées dès 1911 par M. Egerton Beck dans l'*English historical Review* : *Two Bulls of Boniface IX for the Abbot of St Osyth* (t. XXVI, p. 124-127) après avoir été répertoriées par M. Twemlow dans le *Calendar of Papal Letters* (t. V, p. 334-534). L. G.

— La vie publique et privée à Bruges dans le passé, tel est le sujet traité par M. Malcolm Letts dans un livre qui dénote une connaissance intime des documents tant imprimés qu'inédits : *Bruges and its past* (Bruges, Charles Beyaert, et Londres, A. G. Berry, 1924, xv-165 p.). Le livre est enrichi de divers plans très nets, de vues cavalières de certaines parties de la ville et de ses principaux monuments. La documentation littéraire est abondante, et la bibliographie très complète (p. 154-160) rendra de grands services. L. G.

— M. Percy Stafford Allen, l'excellent éditeur de la correspondance d'Érasme, et Hellen Mary Allen ont donné un volume de *Selections* des œuvres de l'ami intime du grand humaniste de Rotterdam, Sir Thomas More (Oxford, Clarendon Press, 1924. xiv-191 p. Prix : 3 s. 6 d.), ouvrage qui comprend aussi des extraits des Vies de Sir Thomas More par Érasme et par Roper. Des notes littéraires, bibliographiques et historiques (p. 171-187) ainsi qu'un glossaire (p. 189-191), rendent plus aisée la lecture de ces extraits.

A ce propos, signalons une thèse de doctorat ès lettres présentée à l'université d'Amsterdam et rédigée en anglais sur *Sir Thomas More and his Utopia*, qui est l'œuvre de M. Gerard Dudok (Amsterdam, H. H. Paris [1923]. xi-220 p.). L. G.

— Étude très riche de détails et accompagnée d'une abondante illustration de M. H. H. Brindley, M. A., F. S. A., sur l'iconographie de S. Christophe en Angleterre : *Notes on the mural Printings of St Christopher in English Churches* (*The Antiquaries Journal*, 1924, t. IV, p. 227-241). L. G.

— Le treizième volume de la série *Camden Miscellany*, publiée par la Camden Society (3e série, t. XXXIV, 1924), renferme cinq textes inédits, dont le premier, *Gesta Dunelmensia*, A. D. 1300 (xiv-58 p.), édité par le professeur R. K. Richardson, intéresse particulièrement l'histoire ecclésiastique. Ces *gesta* retracent les péripéties de la querelle très mouvementée qui s'engagea en l'an 1300 entre Antoine Bek, évêque de Durham (1284-1311) et Richard de Hoton, prieur du monastère bénédictin de Durham. Le différend atteignit son paroxysme entre avril et décembre 1300. Il donna lieu à des scènes d'une violence extrême : voies de fait, sièges, captures, emprisonnements, etc. Assiégés par les gens de l'évêque dans les stalles de leur église pendant trois jours, sans boire ni manger, les moines furent

Digitized by Google

réduits à des extrémités inouïes : « Nec fuit aliquis de fratribus qui ad dormitorium audebat accedere pro quacunque necessitate nature facienda, sed unusquisque naturam suam in ecclesia faciebat, quod factum a christianis ante illa tempora fuerat inauditum » (p. 34). Cette chronique des événements de 1300 est éditée d'après le manuscrit autographe de l'auteur, conservé dans le trésor du doyen et du chapitre de Durham. Le volume de mélanges contient en outre : 1° *Supplementary Stonor Letters and papers*, édités par C. L. Kingsford (viii-26 p.) ; 2° *Richard Broughton's Devereux papers* (1575-1601), édités par H. E. Malden (xii-36 p.) ; 3° *The Voyages of Captain William Jackson* (1642-1645), édités par V. T. Harlow (xxvi-39 p.) ; 4° *The English Conquest of Jamaica* (1655-1656), édité par Irene A. Wright (vi-32 p.).

L. G.

— Le fascicule du *Subject Index to periodicals*, 1921. A. *Theology and Philosophy* (Londres, The library Association, 1924. In-4, 79 col. Prix : 6 s.) rendra grand service à ceux qui veulent rapidement s'informer sur la bibliographie courante. La plupart des revues anglaises et quelques revues importantes de France, d'Allemagne, etc., y sont très soigneusement dépouillées.

A. D. M.

— La *British Society of Franciscan Studies* a publié depuis la guerre : 1° *Blessed Giles of Assisi* (t. VIII, 1918), par M. W. Seton, texte et traduction de la Vie d'après le Ms. Canonici Misc. 528 ; 2° *Materials for the History of the Franciscan Province of Ireland*, 1230-1450 (t. IX, 1919), édités par feu le Rév. E. B. Fitzmaurice, O. F. M. et M. A. G. Little ; 3° *Collectanea Franciscana*, II, formant le t. X des publications de la société, 1922 (voir RHE, 1923. XIX, p. 110-111) ; 4° *Nicholas Glassberger and his Works*, par W. Seton, avec le texte de sa *Chronica Boemorum moderna*, 1200-1310 (t. XI, 1923) ; 5° *The Grey Friars of Canterbury*, 1224-1538, par le Dr Charles Cotton (Extra series, II. 1924) (voir RHE, 1924, XX, p. 594-595). La Société publiera en 1925 une nouvelle édition du *Speculum perfectionis*, basée sur tous les principaux manuscrits, avec une introduction et des notes par M. Paul Sabatier, et elle prépare une édition des ouvrages médicaux de Roger Bacon, à laquelle travaillent M. A. G. Little et le Dr Withington. De son côté, M. Robert Steele continuera la publication des *Opera hactenus inedita* de Roger Bacon. Il a donné en 1920 le *Secretum secretorum*, et il met la dernière main à l'édition du *Compotus*, ouvrage sur le calendrier du même Bacon, dont un nouveau manuscrit a récemment été découvert à la Bodléienne.

Lors de la commémoration de l'arrivée des Frères Mineurs en Angleterre, organisée à Cantorbéry le 10 septembre 1924, une conférence a été donnée par M. Paul Sabatier, président honoraire de la *British Society of Franciscan Studies*, sur le sujet suivant : *Le message de S. François a-t-il perdu son opportunité et son efficacité ?* et une autre par M. A. G. Little sur *Some recent researches in Franciscan history*.

L. G.

— Voici le programme des lectures de la *Lingard Society* au cours de la session 1924-1925 : le 20 octobre 1924, *John Lingard*, par le Rev. John Fletcher ; le 10 novembre, *The Pilgrimage of Grace* (R. C. Wilton, M. A) ; le 8 décembre, *The Diplomatic Relations of Portugal and England from 1640 to 1688* (Prof. Edgar Prestage) ; le 12 janvier 1925, *Cardinal Consalvi* (J. J. Dwyer) ; le 9 février, *The Catholic Reaction under Mary* (Dom D. Ponti-

Digitized by Google

PEX, O. S. B.) ; le 9 mars, *St Philip Neri and the Counter-Reformation* (Rev. RALPH KERR, M. A.) ; le 13 avril, *The Cardinal of Lorraine* (H. O. EVENNETT, B. A.). L. G.

— L'*English Place-name Society*, qui a publié, cette année, un premier volume remarquable intitulé *Introduction to the Survey of English Place-names*, œuvre du professeur A. MAWER et de M. F. M. STENTON (Cambridge University Press, 1924), a convoqué, pour la première fois, ses membres, qui sont maintenant au nombre 544, le 24 septembre 1924, à l'université de Liverpool. A cette réunion, présidée par le professeur Tait, le professeur Mawer, secrétaire de la société, a exposé la méthode à suivre dans les enquêtes sur la toponymie de l'Angleterre. L. G.

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de la Bibliothèque John Rylands de Manchester, le Dr HENRY GUPPY, M. A., bibliothécaire, a publié un volume qu'on lira avec un vif intérêt sur l'histoire de la bibliothèque, des bâtiments et des richesses littéraires qu'ils contiennent : *The John Rylands Library Manchester* (Manchester, University Press, 1924. x-144 p. et 62 vues ou fac-similés). Rares sont les bibliothèques qui sont arrivées à se développer aussi magnifiquement dans l'espace d'un quart de siècle ; et l'activité de la John Rylands Library a rayonné au loin : la nouvelle bibliothèque de l'université de Louvain, pour laquelle elle a tant fait (v. RHE, 1924, t. XX, p. 317), lui en garde une inaltérable reconnaissance. L. G.

— Des ventes de manuscrits appartenant à des collections particulières ayant fait sortir dernièrement des Iles Britanniques un certain nombre de documents d'un grand intérêt historique, un groupe d'historiens anglais a signalé ces faits à l'attention des pouvoirs publics et proposé diverses mesures pour empêcher, à l'avenir, le passage de manuscrits de cette nature à l'étranger. Une lettre importante a été publiée sur la question, le 6 octobre 1924, dans les colonnes du *Times (National Records ; Manuscripts sold abroad ; Suggestions for future preservation)*. Elle était signée des noms de onze personnalités compétentes, dont FREDERICK POLLOCK, H. H. E. CRASTER, C. W. C. OMAN, A. F. POLLARD, JAMES TAIT, HAROLD TEMPERLEY, T. F. TOUT. L. G.

— *Nominations.* — Le Rev. HEWLETT JOHNSON, M. A., fondateur de la revue théologique l'*Interpreter*, a été nommé, au début d'octobre 1924, doyen (anglican) de Manchester, en remplacement du Dr Joseph Gough Mac Cormick, M. A., décédé en septembre. L. G.

— *Décès.* — Le 3 septembre 1924, M. SILAS MAC BEE, âgé de 70 ans, fondateur et directeur de la *Constructive Quarterly*, revue dont nous avons annoncé naguère la regrettable suspension par suite de la maladie prolongée du directeur (RHE, 1923, t. XIX, p. 114).

Le 9 septembre, M. H. G. EYELYN WHITE, archéologue, *lecturer* à l'université de Leeds. Il a découvert des fragments d'apocryphes en Égypte.

L. GOUGAUD, O. S. B.

Autriche. — La librairie universitaire Wagner d'Innsbruck annonce la publication, pour 1925, d'un nouveau volume (III[1]) de l'importante collection des *Regesta Habsburgica*, dont l'impression a été interrompue depuis la guerre. A. D. M.

Digitized by Google

Belgique. — Le rapport de M. J. LAENEN, adressé à la commission royale d'histoire, et sous presse depuis plus de dix ans, a paru récemment : *Les Archives de l'État à Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique* (Bruxelles, Kiessling et Cie, 1924. In-8, XVI-683 p.) C'est un vaste et précieux répertoire des fonds historiques existant au *Reichsarchiv* et intéressant notre histoire nationale. Alors que les enquêteurs précédents, Magnette, Delescluse et Huisman ne retenaient à Vienne que les documents du XVIIIe siècle, M. Laenen a inventorié en même temps les *Urkunden* (Chartrier de Brabant), les papiers d'Etat et de l'audience (XVIe et XVIIe siècles) et les fonds hollandais, français et anglais (XIXe siècle). C'est dire que son rapport dépasse de loin tout ce qui a été publié jusqu'ici au point de vue belge sur les archives de Vienne et constitue un inventaire indispensable à tout chercheur. P. 107 (no 368), lire Adrien pour Adam et p. 8 Wunsch au lieu de Wimsch. H. N.

— *Le récit du Pèlerin. Autobiographie de S. Ignace de Loyala.* Traduit et annoté par E. THIBAUT, S. J. 2e édit. (Museum Lessianum. Sect. ascétique et mystique. Fasc. 25. Bruges, Beyaert, 1924. 182 p.). Cette deuxième édition diffère de la première (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 117) en ce qu'elle comporte, outre la traduction française du *Récit du Pèlerin*, des notes historiques qui éclairent les multiples allusions du saint aux faits du dehors. Ces notes sobres mais complètes faciliteront considérablement, à la plupart des lecteurs, l'intelligence du texte. A. D. M.

— M. le chanoine VAN DEN GHEYN a relevé avec grand souci d'exactitude *Les inscriptions sur le retable des van Eyck à la cathédrale S.-Bavon* (*Bulletin de la Société d'archéologie.* Gand, 1924, 15 p.). Il les reproduit, presque toujours sans commentaire ni essai d'identification, d'après un ordre où l'on se retrouve aisément. R. MAERE.

— M. J. DESTRÉE a étudié *Les fonts baptismaux de l'église Notre-Dame à Dinant* (*Bulletin de l'Acad. d'archéologie de Belgique*, 1924, p. 400-407 et 3 fig.). Ils datent de 1472-1473, mais la petite cuve qui s'y trouve accolée, est du XVIe ou du XVIIe siècle.

Les fonts mosans et tournaisiens sont exportés depuis le XIIe ou le XIIIe siècle. Mais à l'époque gothique les fonts exportés sont généralement d'un moindre intérêt et ont moins attiré l'attention. La cuve des fonts mosans est alors ornée de quatre têtes, tandis que les fonts scaldisiens contemporains sont simplement moulurés.

M. Destrée signale notamment les fonts de Ulvesbüll (Schleswig-Holstein) comme apparentés à ceux de Dinant. Il en existe d'autres en grand nombre. Signalons ceux de Hoogwoud (Hollande), reproduits par M. PIJPER (*Handboek der christene Kunst*, pl. 21). Ils paraissent être identiques à ceux de Dinant.

Quant à la cuvette accessoire ou piscine, M. Destrée la rapproche de celle de Chérisé (Sarthe). Rappelons qu'il existe divers spécimens de fonts avec cuvette accessoire en Angleterre. MM. Cox et Harvey signalent cinq exemplaires dans ce pays (*English Church Furniture*, 1908, p. 171). R. M.

— Mme A. Fierens vient de publier des notes et études historiques de feu son mari : Dr ALF. FIERENS, *Voormannen* (Bruxelles, Kath. Werking, 1924. 2 vol. in-8, 118 et 127 p.). Ce sont quelques portraits rapidement esquissés de personnages marquants : Rampolla, Kurth, le P. de Smedt, Jörgensen, etc., et des monographies plus fouillées sur S. Dominique et S. François d'Assise

Digitized by Google

et leur action religieuse. Dans toutes ces pages on reconnaît les deux qualités maîtresses de notre regretté collaborateur : une érudition sûre et surtout un grand enthousiasme pour les nobles causes. H. N.

— Signalons la précieuse *Nomenclature méthodique des publications concernant les missions franciscaines belges* (Anvers, P. Joosten, 1924. In-8, 64 p. et 5 ill.). par le P. Jérôme Goyens, O. F. M. Ce petit livre catalogue plus de 200 publications, se rapportant à l'époque qui va du moyen âge (XIIIe siècle) jusqu'à nos jours ; ce sont ou des récits, ou des biographies, ou des lettres, empruntées souvent aux revues des Franciscains (*Messager, De bode, De stem van S. Antonius*, etc.). Il serait souhaitable de dresser, dans une seconde édition, la liste des missionnaires qui n'ont pas laissé d'écrits. En hors-texte le portrait du bibliographe bien connu, le P. Servais Dirks. H. N.

— A la deuxième réunion de la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques*, tenue à Bruxelles, le 9 novembre 1924. M. P. Bonenfant a traité de la terminologie des actes officiels sous Marie-Thérèse en fixant le sens très déterminé de : ordonnances, édits, lettres patentes, décrets royaux, dépêches et lettres. H. N.

— Depuis 1923 se publie à Anvers (Marché du vendredi 22), sous la direction de M. J. J. Delen, du Musée Plantin, un nouveau périodique : *De gulden passer. Le compas d'or. Bulletin trimestriel de la Société des bibliophiles anversois* (Prix d'abonnement : 20 fr.). La revue a édité jusqu'ici des études bibliographiques de F. Donnet, van Schevensteen, Goris, Sabbe, Delen, Stainier, de Roos, Cools, Tricot, etc. Certaines d'entre elles peuvent nous intéresser, telle la notice de M. L. Stainier : *Un ancêtre anversois des livres diplomatiques* (sous Charles Quint). En annexe il y a un : *Bulletin des prix de vente et anciennes impressions anversoises*, par M. Sabbe, J. Eelen et J. J. Delen. H. N.

— La revue trimestrielle que publiaient les Franciscains de la province belge sous le titre *Franciscana*, a cessé de paraître. Dans le dernier numéro (t. VII, fasc. 4) son dévoué directeur, le P. Hildebrand Raes, expose avec mélancolie les raisons d'ordre financier qui empêchent *Franciscana* de vivre plus longtemps. On sera unanime à regretter la disparition de cette revue qui, par le choix de ses textes et la qualité de ses recensions de livres, a fait œuvre utile et méritoire. H. N.

— Sous le titre de *Analecta Praemonstratensia* paraîtra, à partir de 1925, une revue trimestrielle consacrée à l'histoire de l'ordre de Prémontré. Elle comprendra des travaux, des publications de sources et des recensions bibliographiques. Elle sera éditée à l'abbaye d'Averbode (Prix : 30 fr. pour la Belgique ; 7.50 fr. or pour l'étranger). A. D. M.

— *Décès.* — Le 24 novembre 1924 est décédé à Vieux-Dieu lez Anvers M. A. de Ceuleneer, né à Termonde le 22 février 1849, professeur honoraire de l'université de Gand. Il était spécialement versé dans les antiquités romaines et les antiquités mexicaines. Dans ces dernières années, ses goûts le portaient davantage vers l'art chrétien, qu'il avait professé également. Il s'était occupé de l'inventorisation des objets d'art. Ses études sur Juste de Gand, sur l'iconographie de la Dernière Cène etc., sont fort estimées. R. M.

Digitized by Google

Bulgarie. — Pour répandre la culture religieuse en Bulgarie, le synode de l'église bulgare publie la revue hebdomadaire *Tzrkoven Viestnik* (Messager ecclésiastique), et deux suppléments annuels : *Dukhovna Kultura* (culture ecclésiastique) et *Tzrkoven Arkhiv* (Archives ecclésiastiques). Le fascicule 20-21 de la *Dukhovna Kultura* (Sophia, 1914, 231 p.) renferme aussi des travaux qui intéressent l'histoire de l'Église catholique et de l'Église bulgare. Mentionnons l'article de Ivan Tsérov sur l'école théologique fondée, en 1872, au monastère de Lieskovetz, par le métropolite Hilarion (Makariopolski) ; on y trouve la biographie des recteurs et des professeurs, ainsi que le programme et les réglements de l'école. Dans le même fascicule, A. P. Stoilov publie plusieurs documents relatifs à la biographie du métropolite Hilarion. M. D. Diulghérov traite, du point de vue orthodoxe, la question de la primauté du pape et s'efforce de réfuter les arguments présentés par le P. d'Herbigny dans son ouvrage *Theologica de Ecclesia*. A. Palmieri.

Espagne. — Dans un discours prononcé lors de l'ouverture des cours à l'université de Santiago de Compostella, M. le Dr D. Pascual Galindo Romeo s'est efforcé de reconstituer l'histoire de Tuy au moyen âge (*Tuy en la baja edad media. Siglos XII-XV*. Madrid, Tip. de la Rev. de Arch., Bibl. y Museos, 1923. In-8, 203.). Il y fait connaître notamment l'histoire politique interne de la ville (ch. I), les biographies de ses évêques et des principaux membres de son chapitre, la vie intellectuelle et morale de son clergé séculier et régulier, la cathédrale et le culte du *corpo santo* (s. Pierre Gonzalez, O. P.) (ch. II), enfin les principaux historiens (ch. III). En appendice, il publie 29 documents diplomatiques allant de 1095 à 1548.

M. Romeo affirme à plusieurs reprises la nécessité de revoir l'*España Sagrada* de Florez ; au fait, pour ce qui concerne le passé de la ville de Tuy, il prend plusieurs fois cet auteur en défaut. Cependant, la révision totale de cet ouvrage paraît, pour le moment, impossible. On doit se contenter de la préparer en étudiant l'histoire des principales villes, à l'exemple de M. Romeo. P. Martin, O. M. Cap.

— Le « *Centro de estudios historicos* » de Madrid a commencé en 1924 la publication d'un périodique consacré exclusivement à l'histoire du droit : *Anuario de historia del derecho español*. On y trouvera des articles originaux, des publications de textes et des informations bibliographiques. M. L Diez Canseco, professeur d'histoire du droit à l'université de Madrid, a assumé la direction et le comité de rédaction est composé de MM. R. Carande, J. Ots Capdequi, G. Sanchez, I. Ramos Loscertales et C. Sanchez-Albornoz, professeurs aux universités de Séville, de Barcelone, de Salamanque et de Madrid. R. K.

États-Unis d'Amérique. — Le Calice d'Antioche. — En 1910 des arabes déterraient à Antioche un calice en argent de 19 cent. de hauteur, avec coupe de 16 cent. de diamètre. Le trésor fut acheté par MM. Kouchakji, transporté d'abord à Paris, puis à New-York, en 1914, lorsque la grande guerre éclata. Là le professeur G. A. Eisen put étudier le calice à loisir et lui consacrer un monumental ouvrage (*The great chalice of Antioch*. New-York, Kouchakji frères, 1923. 2 vol. in-fol. Texte XII-194 p., vignettes et figures ; LX planches en photogravure et gravure. Doll. 175.)

Digitized by Google

Nous avons signalé déjà (RHE, 1923, t. XIX, p. 612) la publication vraiment royale sur les tapisseries, éditée par M. Demotte, un autre antiquaire établi à Paris et à New-York. L'ouvrage qu'ont fait paraître les frères Kouchakji est en quelque sorte un pendant à celle-ci.

Le précieux calice comprend une coupe intérieure en argent battu, d'un travail assez grossier, et une autre extérieure, finement travaillée à jour. Elle est décorée de pampres dans lesquels sont représentés, outre des éléments divers (oiseaux, agneau, insectes, deux corbeilles de pains) deux séries de six personnages assis, distribués avec symétrie. Cinq de chaque série acclament un personnage central vu de face, aux bras étendus. Le personnage central de la première série tient un rouleau, celui de la seconde un plat où l'on croit reconnaître des pains et des poissons.

L'authenticité de l'œuvre ne paraît faire aucun doute : l'épaisse patine noire et rugueuse qui la recouvrait, et dont l'a depouillée l'habile spécialiste parisien M. André, ne peut provenir que d'un séjour prolongé sous la terre. Il faut supposer qu'autrefois l'objet appartenait à l'église d'Antioche, qui aura enfoui son trésor, soit sous Julien l'Apostat, soit lors de l'invasion de Chosroès I (544) ou de Chosroès II (614). Son origine chrétienne paraît incontestable, mais ses pampres de style hellénistique, alliés à des éléments d'iconographie basilicale, semblent interdire de le dater d'une époque antérieure au IVe ou tout au plus au IIIe siècle.

L'étude très détaillée de M. Eisen porte celui-ci à lui attribuer une beaucoup plus haute antiquité. Il considère la coupe extérieure comme une sorte de reliquaire enchassant et laissant voir la coupe intérieure, qui serait un objet vénéré, peut-être la coupe même de la Dernière Cène. En effet l'auteur attribue le superbe calice d'Antioche au Ier siècle, et de préférence aux années 60 à 70. Il reconnaît dans les personnages : le Christ jeune, le Christ dans sa maturité, quatre évangélistes, les apôtres saints Pierre, Paul, Jude, André, Jacques le Majeur, Jacques le Mineur. Toutes les figures seraient de vrais portraits, exécutés par un artiste héllénique.

Les arguments qui ont amené M. Eisen à une identification aussi précise sont, cela va de soi, des arguments internes. La forme de la coupe, dit-il, est en usage au siècle d'Auguste seulement ; le décor et les symboles employés se retrouvent aussi dans les œuvres du Ier siècle ; l'exécution fort parfaite révèle un art inspiré de Scopas. M. Eisen découvre dans le chef-d'œuvre une perfection de ligne, un système « de symétrie dynamique », d'étude de la figure par « courbes en spirale », une compréhension de « l'effort d'aspiration et des centres émotionnels du corps humain », qui ne se retrouvent plus après le Ier siècle. — M. Eisen parvient à reconnaître la présence des quatre évangélistes parmi les personnages représentés, par le fait que l'un de ces personnages paraît être un grec, qui doit figurer, non pas un apôtre, mais saint Luc. — Les voies par lesquelles le savant auteur a dirigé ses recherches sont donc des voies neuves à plusieurs égards. Ne nous attendons pas à ce que tous les byzantinistes s'y engagent de si tôt.

L'auteur a tout fait pour rendre son illustration, riche ou même prodigue, digne du précieux objet qu'il étudie. Il donne des reproductions d'ensemble, avant et après la restauration, des reproductions de détails à deux échelles différentes, et une série de belles reproductions en gravure, sans compter les figures destinées à démontrer l'existence des raffinements de technique que M. Eisen découvre chez les artistes classiques. Par contre l'ouvrage ne donne pas de représentations d'objets ou de décors apparentés au calice, non

Digitized by Google

plus que la représentation des autres objets trouvés avec celui-ci. Pourtant la valeur documentaire de sa riche illustration aurait beaucoup gagné à être complétée de la sorte.

La publication de M. Eisen ne pouvait manquer de susciter pour le calice d'Antioche un vif intérêt. Plusieurs spécialistes et revues savantes ont déjà fait connaître leur opinion à son sujet. Passant sur une note incidente de la *Revue archéologique*, citons l'opinion de M. L. Bréhier, qui le croit antérieur au règne de Constantin (*L'art byzantin*, pp. 123 et suiv. Paris, 1924). Par contre M. M. Conway le met en rapport avec l'art syro-alexandrin du VIe siècle et notamment avec la chaire de Ravenne. Il place son origine de préférence vers 550 (*The Antioch Calice* dans *Burlington Magazine*, 1924, t. XLV, pp. 106-110 et 6 fig.). Mais, dans une réponse à ces quelques pages, M. Eisen cite (*ibidem*, pp. 250-251) en faveur de sa thèse sur l'antiquité du calice, l'opinion de M. B. Cook (Cambridge) et de M. J. Strzygowski (*Jahrbuch der asiatischen Kunst*, 1924, pp. 53-61 et 3 pl.). Le savant professeur de Vienne a d'ailleurs publié une préface à l'ouvrage de M. Eisen, mais là il n'a pas voulu trancher la question de l'âge du calice. R. M.

France. — L'*Introduction au Nouveau Testament* de M. Goguel avance rapidement. Après les *Actes des Apôtres* (1922), les *Évangiles synoptiques* (1923), voici l'*Introduction au quatrième Évangile* (Paris, Leroux, 1924. In-16. 564 p.). Le nouveau volume présente les mêmes qualités que les précédents, qualités de méthode, de clarté et de riche documentation. L'auteur a tout lu et tout discuté, ce qui fait de son travail un excellent répertoire. Il présente aussi les mêmes défauts : une réserve exagérée vis-à-vis de la tradition et une complaisance trop grande vis-à-vis de la critique. Au fond, M. Goguel est un timide. Hardi jusqu'à la témérité, quand il s'agit de renverser les anciens témoignages, il ose rarement attaquer de front les positions modernes même les plus branlantes. Lui-même se garde pourtant d'ordinaire des thèses outrancières. Son goût le porte de préférence vers les solutions moyennes, nuancées, complexes. S'il rejette l'origine apostolique du IVe Évangile, sa composition par le presbytre Jean lui apparaît plus vraisemblable. Il est difficile d'arriver à une conclusion précise. Il serait possible que le presbytre, sans être l'auteur de l'évangile, ait joué quelque rôle dans sa rédaction ou dans son édition, soit qu'il y ait directement collaboré, soit que ce travail ait été fait sous son inspiration (p. 530). On pourrait fixer à 90-110 environ l'époque de la composition du quatrième évangile. Il ne nous paraît pas possible d'arriver à une plus grande précision pour la question de date (p. 545). On pourrait concevoir que l'évangile, composé sous sa forme première en Syrie, peut-être à Antioche, a été apporté, remanié et édité en Asie. Cette hypothèse concilierait heureusement les données en apparence contradictoires que nous possédons sur le lieu de composition du quatrième évangile (p. 550).

Au jugement de M. Goguel, le quatrième évangile ne peut être regardé comme un tableau fidèle de l'activité et de l'enseignement de Jésus. Mais on ne peut cependant en rejeter l'historicité en bloc. Il suppose les synoptiques, veut les compléter, parfois les corriger, mais pas les supplanter. A côté des synoptiques, il a disposé de sources diverses et qui, dans une large mesure, sont de valeur excellente. L'abîme tend d'ailleurs à se combler entre S. Jean et les synoptiques. Celui-là monte, tandis que ceux-ci descendent et ainsi le nivellement se produit (p. 215-225 et 551-556).

Digitized by Google

Si M. Goguel ne veut pas livrer le quatrième évangile au travail de dissection littéraire que lui ont fait subir Schwartz, Wellhausen, Loisy et les nombreux critiques modernes qui les ont suivis, il parle cependant lui aussi d'auteur, de rédacteur et d'éditeur et élimine de l'œuvre primitive qui aurait compris en bloc les vingt premiers chapitres, non seulement les gloses textuelles (descente de l'ange dans la piscine, femme adultère) mais encore les additions rédactionnelles (I, 15 ; V, 28-29) et tous les passages qui parlent du disciple bien aimé (XIII, 21-30 ; XIX, 26-27 ; 34-35 ; XXI). Celui-ci dont la personnalité insaisissable et fuyante paraît bien avoir été imaginée pour les besoins de la cause, n'aurait qu'une affinité purement extérieure avec le disciple anonyme, personnage historique concret dont le nom n'est pas donné. M. Goguel reconnaît que le cadre chronologique du quatrième évangile avec ses trois Pâques et son ministère public de Jésus d'environ deux ans et demi n'est pas dû aux préoccupations messianiques issues du symbolisme de Daniel, mais il conclut d'autre part que ce cadre chronologique est artificiel et vide, que la mention des fêtes a quelque chose de mécanique et de stéréotypé et qu'elle vient du rédacteur (p. 268).

Si le symbolisme des miracles de Jean est très réel, il ne s'ensuit pas que l'évangéliste mette en doute la matérialité des faits qu'il raconte (p. 213).

M. Goguel n'est catégorique que lorsqu'il s'agit des conclusions à tirer de l'usage littéraire du quatrième évangile et des témoignages de la tradition sur son auteur et son origine. Le témoignage de la critique externe est compatible avec l'inauthenticité de l'évangile, car la tradition johannique pourrait n'avoir pas été fixée par écrit avant 140 (p. 137). L'attribution de l'évangile à l'apôtre n'est pas possible sur le seul témoignage de la tradition. Celle-ci ne permet de déterminer que d'une manière tout à fait approximative les circonstances dans lesquelles l'évangile est apparu (p. 181). Il y aurait un argument décisif contre la composition de l'évangile par l'apôtre Jean, s'il était prouvé que celui-ci est mort en 43/44, comme l'admet M. Goguel à la suite de Réville, Schwartz, Wellhausen, Boussel, Loisy, Charles et beaucoup d'autres en se basant principalement sur Marc X, 39 et sur un témoignage de Papias (p. 92-102). Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question. Remarquons seulement que les arguments apportés sont susceptibles d'autres interprétations, que l'hypothèse du martyre précoce de Jean se concilie mal avec l'épître aux Gal. II, 9, et rend inexplicable la formation de la tradition éphésienne touchant l'apôtre. Tout récemment encore (*Nieuw theol. Tijdschrift*, 1924, t. XIII, p. 383), Windisch observait, après avoir lu la savante réfutation de Zahn (*Die Offenbarung des Joh.* 1924, t. I, p. 83), qu'on ne pourra désormais user de cette hypothèse qu'avec hésitation.

Nous croyons avoir suffisamment caractérisé la position de M. Goguel. Notons encore qu'il a rassemblé et accueilli d'excellentes remarques sur l'analyse et le plan de l'évangile, sur les caractères des discours et des miracles, sur le style et les procédés de dialectique, sur sa dépendance vis-à-vis des traditions antérieures et ses relations spéciales avec l'évangile de Luc.

Le plan de cette introduction est en réalité très simple. On peut y reconnaître une première partie où l'auteur fait l'histoire externe du quatrième évangile, histoire du problème johannique, histoire de l'utilisation littéraire du IVe évangile, examen de la tradition touchant son origine et son auteur ; et une seconde partie où l'on passe à l'étude interne du IVe évangile, de ses

Digitized by Google

caractères littéraires, linguistiques, historiques et religieux. De l'histoire du problème johannique, nous retenons que pendant tout le XIXe siècle le débat porta sur la question d'auteur, qu'à la fin cependant le problème de l'historicité devint prédominant, et que pendant le premier quart du XXe siècle, les efforts des critiques se sont surtout portés sur l'étude de la composition littéraire, des sources et du milieu religieux du quatrième évangile. Pour ces dernières questions, on pourra compléter l'exposé de M. Goguel par celui du P. Lagrange (*Où en est la dissection littéraire du quatrième évangile*, *Revue biblique*, 1924, t. XXXIII, p. 321-342) et par celui de H. Windisch (*Nieuwe banen in de Nieuwtest. wetenschap*, *Nieuw theol. tijdschr.*, 1924, p. 378-383.)

É. TOBAC.

— La nouvelle collection de commentaires du Nouveau Testament, intitulée *Verbum salutis* s'adresse à tous les chrétiens « qui veulent boire à la source, là où l'eau reste toujours fraîche et pure ». Mais la plupart de ceux qui désirent ainsi alimenter leur vie religieuse aux saintes Écritures, n'ont ni le temps ni le goût de se rendre compte des travaux accomplis dans le but de frayer ou d'entretenir la route qui mène à la source. Voilà pourquoi l'on se propose d'ouvrir immédiatement le livre sous les yeux du lecteur. On ne l'engagera pas non plus dans le dédale des interprétations qui ont été données d'un même texte. Ces opinions, souvent contraires, ont fait dire plus d'une fois à Maldonat : le texte ne serait pas trop difficile s'il avait été moins commenté... Cette méthode est fidèlement suivie dans le volume qui inaugure la série : le commentaire de l'Évangile selon S. Matthieu, par le R. P. DURAND, S. J. (Paris, Beauchesne, 1924. In-12, XIV-500 p. Fr. 14). Le texte et l'explication s'entremêlent dans une même trame, ne se distinguant l'une de l'autre que par une différence de caractères. Une brève introduction donne l'essentiel sur les questions littéraires relatives au premier Évangile. La traduction veut être correcte et claire, tout en s'efforçant de laisser transparaître la physionomie du dialecte hébraïsant dont le Christ et son évangéliste se servaient. Elle prend pour base la Vulgate, tout en signalant un certain nombre de mots ou de membres de phrases au sujet desquels d'anciens manuscrits, tant grecs que latins, diffèrent de ceux suivis par l'édition officielle. Le commentaire a pour but de mettre le texte à la portée du lecteur. Voulant éviter le reproche que S. Jérôme adressait à beaucoup d'exégètes de son temps : « abundant in planis, deficiunt in salebrosis, » on a accordé une attention spéciale aux sentences doctrinales, et certains passages dogmatiques sont copieusement expliqués. Le fait constaté par Maldonat est vrai : l'Évangile a été beaucoup commenté. Mais il n'y a rien à y faire, il faut en prendre son parti, et l'on ne peut pas ne pas en tenir compte. Les problèmes sont posés, il a bien fallu de temps en temps les envisager. On est d'ailleurs très circonspect dans le choix de la solution qu'on leur propose. Du reste, peu de notes, pas de références bibliographiques, pas de controverses. On s'est inspiré surtout des anciens commentateurs et, parmi les modernes, du jésuite Jean Maldonat « qui n'a pas encore été dépassé ». Ce commentaire sera lu avec grand profit par les chrétiens instruits ; il n'a aucunement la prétention de remplacer les grands commentaires scientifiques catholiques.

E. T.

— La librairie Gabalda vient de publier une étude de théologie historique de M. TIXERONT : *L'ordre et les ordinations* (Paris, Gabalda, 1925. 272 p. Fr. 8,00). Le professeur de Lyon aborde son ouvrage en consacrant une bonne

Digitized by Google

cinquantaine de pages à l'analyse de la notion du sacerdoce chrétien et aux preuves historiques de son institution ; il signale à l'occasion les problèmes de critique, les résout brièvement, mais évite d'entrer dans la discussion détaillée des diverses opinions. Seule la question du sacerdoce, en tant qu'il implique un pouvoir d'ordre réservé à une classe déterminée de chrétiens, a été étudiée de plus près, surtout en regard des hypothèses jadis proposées par Erwin Hatch sur l'organisation de l'Église ancienne.

L'étude des divers ordres ecclésiastiques est à la fois plus originale et plus détaillée : elle montre que l'épiscopat primitif n'a pas été une simple fonction d'économat et de finances, que le presbytérat n'est pas un dédoublement ecclésiastique de l'épiscopat, enfin, conformément à l'opinion de saint Irénée, que le diaconat dérive en ligne droite du ministère diaconal des sept, décrit dans les Actes. A propos de l'origine divine du diaconat, proclamée par le concile de Trente, M. Tixeront émet quelques réflexions suggestives et, ce nous semble, parfaitement justes (p. 83). Quant aux ordres mineurs, M. Tixeront est décidé, selon l'opinion commune des historiens, à leur refuser tout caractère sacramentel et à les considérer comme des dédoublements successifs du diaconat. N'aurait-il pas été plus exact d'admettre une exception pour le degré des exorcistes et celui des lecteurs, et de considérer ces deux ministères comme résultant de la substitution d'un ordre ecclésiastique à un ancien privilège charismatique ?

La partie la plus développée du travail de M. Tixeront est consacrée à l'exposé des rites de l'ordination, c'est-à-dire, en ce qui concerne l'Église ancienne, au rite de l'imposition des mains : le professeur de Lyon y soutient l'institution apostolique de la cérémonie et il y fait sienne l'opinion de Jean Morin (p. 105). Signalons en outre que M. Tixeront revendique pour les ordinations le passage V, 22 de la première épître à Timothée mais qu'il interprète comme un simple rite de bénédiction la mission solennelle de Paul et de Barnabé (Act. XIII, 1-3). Enfin nous sommes heureux de constater comment M. Tixeront accorde à la « Tradition apostolique », c'est-à-dire à l'ancienne ordonnance ecclésiastique égyptienne, le traitement de faveur au titre de rituel le plus ancien, et comment, dans l'examen de l'ordination épiscopale, il n'attache guère d'importance à la première imposition des mains, que les rituels postérieurs ont abrogée.

M. Tixeront achève son travail en étudiant la doctrine traditionnelle sur les effets, les ministres et les sujets des ordinations. C'est un aperçu historique relativement complet et qui s'inspire pour une bonne part de l'ouvrage de M. Saltet (1907).

Cette analyse sommaire suffit à montrer les mérites du nouveau travail de M. Tixeront : il sera appelé à donner aux prêtres et aux laïcs cultivés des connaissances aussi exactes que sûres sur l'histoire des ordinations. Nous espérons toutefois que l'auteur, qui a reculé devant la difficulté d'achever ses recherches, pourra les reprendre bientôt et doter la bibliothèque de théologie historique, publiée chez Gabalda, d'une monographie historique en tout point accomplie. J. COPPENS.

— Dom F. MOREAU vient de publier un ouvrage sur *Les liturgies eucharistiques. Notes sur leur origine et leur développement* (Bruxelles, Vromant, 1924. In-8, 247 p.). Il y expose surtout l'état actuel de la liturgie byzantine. La première partie (p. 37-80) fait une étude comparée de diverses liturgies de la messe et établit, par des tableaux synoptiques, la ressemblance de divers

Digitized by Google

types : byzantins, occidentaux, romains, rapprochés encore de la liturgie juive. Sans doute, on pourrait reprocher à l'auteur d'admettre, sans trop la prouver, l'identité originelle des diverses liturgies ; mais on lui reconnaîtra le mérite d'avoir attiré l'attention des spécialistes sur les nombreux éléments identiques ou similaires que ces liturgies renferment. On se demandera si l'on peut admettre que « toutes les liturgies orientales, sauf la liturgie byzantine, ont une origine hérétique » (p. 29), et l'on fera observer que l'élévation après la consécration à la messe ne fut pas introduite à l'occasion des erreurs de Bérenger (p. 72), mais à la suite de controverses postérieures.

R. Van Doren, O. S. B.

— Dom Cuthbert Butler, *Le monachisme bénédictin. Études sur la vie et la Règle bénédictines.* Traduit de l'anglais par Charles Grolleau. Paris, J. de Gigord, 1924. In-8, xii-430 p. Fr. 20. — Le *Benedictine Monachism* du Rme Dom C. Butler a été ici même l'objet d'une longue recension (RHE, 1921, t. XVII, p. 589). Un ouvrage de ce genre, signé d'un tel nom, ne pouvait passer inaperçu. Il a, tout naturellement, soulevé des objections et provoqué des discussions fort instructives. Dom Butler s'en est expliqué dans une seconde édition où 40 pages de notes supplémentaires essaient de justifier le point de vue où il s'est arrêté dans son interprétation du monachisme bénédictin. Que tous ses lecteurs, même à la suite de ces déclarations, se tiennent pour satisfaits, le vénérable Abbé n'y compte vraisemblablement guère.

Mais ce n'est pas de quoi il est question. Ces quelques lignes ont surtout pour but de signaler l'excellente traduction de l'ouvrage de Dom Butler que vient de nous donner M. Charles Grolleau. M. Grolleau est, en France, l'un de nos meilleurs anglicisants et l'on sait que si l'œuvre de G. K. Chesterton est aujourd'hui connue du public de langue française, c'est à lui, en grande partie, que nous le devons. Sa traduction du *Benedictine monachism* a été faite non seulement avec l'agrément de l'auteur, mais sous son contrôle. Il a eu à sa disposition les notes supplémentaires de la seconde édition, il les a fait entrer dans son texte et c'est, par conséquent, un ouvrage tout-à-fait à jour qu'il nous offre. Sa traduction très fidèle, très précise aussi et très élégante, nous donne une idée bien exacte de la pensée de Dom Butler.

M. Grolleau nous dit qu'il a eu de la joie à mener à bien ce travail. Cette oie il la fera éprouver à tous ceux qui s'intéressent à la vie bénédictine et qui voudront lire dans le texte français, admirablement édité par J. de Gigord, l'ouvrage de Dom Butler.

Fr. Ém. Bouvet, O. S. B.

— *Les grands ordres religieux* : sous ce titre, la librairie Letouzey et Ané publie, depuis 1922, une collection de petits volumes, in-12 de 160 p., destinée à faire connaître sommairement l'origine des grands ordres monastiques, leur histoire, leur but, leurs règles, ainsi que leur état actuel. Le grand nombre d'éditions qu'ont atteint déjà plusieurs de ces volumes, montre assez l'accueil favorable que le public a fait à cette entreprise.

Nous avons reçu le volume consacré à *L'Ordre de Cîteaux. La Trappe* (Paris, 1924). Dom Anselme Le Bail, abbé de Forges-Chimay, veut y montrer que l'ordre de Cîteaux, au xiie siècle, et la réforme de la Trappe, au xviie, furent « une reprise de la règle de S. Benoît dans la pureté de la lettre ».

Le premier chapitre retrace rapidement l'origine de l'ordre monastique et

Digitized by Google

son aboutissement dans la Règle de S. Benoît. Le chapitre II nous dépeint successivement Cîteaux naissant de l'idée d'un retour à la lettre de la « règle bénédictine », la part que prit S. Bernard dans la diffusion du nouvel ordre, l'opportunité de la Réforme de La Trappe et la reprise de la vie commune après la Révolution française. Le chapitre III nous fait pénétrer plus avant dans la vie cistercienne proprement dite, dont il met en relief l'empreinte rigoureusement bénédictine et la nécessité sociale ; enfin les chap. IV, V et VI font connaître la manière dont les moines cisterciens de la primitive observance conçoivent la prière, la lecture de l'Écriture et des Pères, l'étude et le travail des mains. Une liste des monastères clôt l'ouvrage. Au cours de l'exposé, l'auteur fait de fréquentes comparaisons entre la Règle de S. Benoît et les us de Cîteaux. Il donne aussi, pour chacun des sujets dont il traite, une bibliographie judicieusement choisie. A. VERSTEYLEN.

— Sous le titre : *La bibliothèque municipale de Sélestat* (Bas-Rhin), M. l'abbé J. WALTER a donné dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, (1924, t. XVIII, p. 27-34) de très intéressants détails sur la jeunesse et l'activité littéraire de l'humaniste Beatus Rhenanus (né en 1465), dont la collection de Sélestat possède la précieuse bibliothèque. H. N.

— L. CRISTIANI, *Le bienheureux Pierre Canisius* (1521-1597). (Les Saints.) Paris, Gabalda, 1924. In-12, 188 p. — Il était aisé, après les immenses recherches du P. Braunsberger, de composer une biographie exacte et documentée du bienheureux Canisius. L'abbé Cristiani a accompli ce travail ; mais une difficulté d'un autre genre se présentait à lui. Lorsqu'on compare l'imposante collection des *Epistulae et Acta* du bienheureux, aux petits volumes de la collection « Les Saints », on devine le labeur qu'il a fallu à l'auteur pour dégager les événements principaux de cette vie si chargée et pour en retracer le récit en un nombre de pages aussi restreint. Y a-t-il parfaitement réussi ? Certes le lecteur ne trouve dans son ouvrage qu'une succession rapide et ininterrompue de courses apostoliques, mais elles n'offrent rien de fastidieux. Tout au plus pourrait-on regretter de ne pas trouver suffisamment dans ce livre l'âme, la vie intérieure de Canisius : on connaît, après avoir refermé l'ouvrage, les péripéties de cette existence mouvementée, mais on connaît à peine l'homme. On aurait tort cependant d'en faire grief à l'auteur : il n'a fait que se plier aux exigences de format et de prix de la collection pour laquelle il travaillait. Destinée au grand public, cette biographie rendra service aussi aux travailleurs qui ont besoin d'un aide-mémoire clair et succinct pour s'orienter dans la vaste collection du P. Braunsberger. F. WILLOCX.

— A. HAMON, S. J. *Histoire de la Dévotion au Sacré-Cœur*. I. *Vie de Sainte Marguerite-Marie*. 5e édition, revue et corrigée (10e mille). Paris, Beauchesne, 1923. In-8, XII-504 p. — Cette *Vie*, publiée en 1907, est aujourd'hui parvenue à sa 5e édition (10e mille). Un volume qui a obtenu une telle diffusion, qui compte déjà tant de lecteurs, n'a plus besoin de recommandation ni de héraut. Son succès même nous dispense, il nous interdit en quelque sorte de lui accorder dans ces pages, la place, d'ailleurs strictement et nécessairement mesurée, qu'on accorde aux nouveaux venus, aux livres encore inconnus et en quête d'un patronage plus ou moins autorisé pour faire leur entrée dans le monde.

Digitized by Google

Disons seulement qu'un chapitre de cette dernière édition a été notablement augmenté; c'est le XIIIe, dont une partie considérable est désormais consacrée à une discussion approfondie du message du Sacré-Cœur à Louis XIV et, par Louis XIV, à la France. D'autre part, l'auteur a supprimé ici l'*Introduction* dans laquelle, en 1907, il étudiait longuement les sources manuscrites et imprimées utilisées par lui. Ce chapitre préliminaire était devenu assez inutile depuis l'exposé plus complet contenu dans l'édition de *Vie et Œuvres de la bienheureuse Marguerite-Marie*, que Mgr Gauthey a fait paraître en 1915.

On aura du reste remarqué que cette biographie est présentée comme la première partie d'une *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*, et l'on pourrait se demander s'il n'y pas là une faute contre la règle qui s'impose en matière historique, de suivre autant que possible l'ordre du temps. Mais il est juste d'observer que, si la dévotion au Cœur de Jésus a été connue de quelques âmes d'élite avant la bienheureuse Marguerite-Marie, ses manifestations antérieures à 1675 n'ont eu presque aucune influence sur notre culte actuel. Dès lors, la vie et les révélations de la religieuse de Paray-le-Monial commandent toutes les avenues du sujet et, seules, peuvent l'expliquer. Il convenait donc de les faire connaître tout d'abord. J. FORGET.

— Dans les *Publications de la Faculté des Lettres de l'université de Strasbourg* (fasc. 17) a paru, avec une préface fort élogieuse de M. Maurice Pradines, un mémoire de M. RAPHAËL LÉVÊQUE sur *Le problème de la vérité dans la philosophie de Spinoza* (Strasbourg, Istra, 1923. In-8, VIII-155 p. Fr. 7,50). Ce travail, présenté pour le diplôme d'études supérieures de philosophie, est une étude très soignée d'un point souvent négligé dans la philosophie de Spinoza. Tout en reconnaissant que l'auteur de l'*Ethique* n'a pas traité systématiquement ce sujet, M Lévêque montre cependant que le problème de la vérité tient à l'essence même de son système, puisque son but est de rendre l'homme heureux par la recherche et la jouissance de la vérité. Il marque aussi dès l'abord, et à plusieurs reprises, le caractère *religieux* de cette philosophie, qui ne vise à rien moins qu'à remplacer la foi traditionnelle par une doctrine purement rationnelle. Il n'est pourtant pas exact d'écrire (cfr p. 1-3) que le moyen âge s'est peu préoccupé de questions morales, qu'il les a abandonnées au seul sentiment religieux, qu'il fallait reprendre à cet égard, vis-à-vis de la théologie, l'œuvre d'émancipation que Descartes avait réalisée en métaphysique. Le moyen âge avait sur les rapports de la raison et de la foi des conceptions très précises, qu'on ne peut négliger; et il ne faut pas confondre rationnel et rationaliste.

M. Lévêque étudie d'abord la notion du vrai, puis la relation entre Dieu et l'homme au point de vue de la connaissance, et enfin la critique de la connaissance qui découle, pour Spinoza, de cette comparaison. Chemin faisant, il fait des rapprochements intéressants avec Descartes et Hegel; on pourrait en trouver d'autres, au moins aussi frappants, avec les néo-hégéliens anglais et italiens, spécialement par rapport à la philpsophie religieuse; mais les bornes imposées par la nature même du mémoire, ont dû empêcher l'auteur de le faire. M. Lévêque fait preuve d'une grande puissance de raisonnement, en même temps que d'une connaissance sérieuse du sujet; sa méthode comporte peu de notes d'érudition; mais on aimerait à voir les quelques références aux travaux modernes données avec plus de précision. La critique la plus fondée qu'on pourrait élever à propos du procédé adopté et du sujet

Digitized by Google

traité lui-même, c'est qu'ils obligent ou bien à une limitation toujours arbitraire, ou bien à reprendre toute la philosophie spinoziste sous une étiquette inaccoutumée. R. KREMER, C. SS. R.

— Le centenaire de Pascal a été l'occasion de nombreuses études de diverses espèces sur ce penseur. Le P. PIERRE LAHORGUE a voulu faire un travail synthétique où les aspects de la pensée pascalienne sont envisagés dans leur unité et avec le caractère vivant et pressant qui est propre à ce philosophe et apologiste si complexe. C'est un ouvrage très consciencieux, qui utilise presque toujours avec bonheur les expressions mêmes de Pascal (*Le réalisme de Pascal. Essai de synthèse philosophique, apologétique et mystique*. Paris, Beauchesne, 1923. In-8, VIII-317 p.). L'auteur restreint beaucoup, et non sans raison, le fidéisme de Pascal et concilie sans trop forcer la note les textes parfois assez divergents sur la foi, la raison, les mystères, les miracles; dans un appendice, il recherche dans les écrits de Pascal la suite de son progrès dans la connaissance de la religion, qui l'aurait amené à abandonner le jansénisme et à se soumettre entièrement au Pape; le récit de Beurrier serait ainsi confirmé par les écrits de Pascal lui-même. L'argumentation est ingénieuse, mais ne tient pas assez compte, semble-t-il, du véritable état d'esprit des jansénistes et de la situation du parti dans l'Église à cette époque. R. KREMER, C. SS. R.

— L'article de M. CH. FILLIATRE, *Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle* (*Revue historique*, 1924, t. CXLVI, p. 1-54) est basé sur une documentation manuscrite fort importante. Il révèle plusieurs détails inconnus touchant la carrière mouvementée et féconde du savant janséniste.

A. D. M.

— M. Ch. V. Langlois a fait publier par ses collaborateurs des Archives Nationales à Paris un répertoire appelé à rendre de grands services à ceux qui s'occupent de l'histoire contemporaine de la France : *État sommaire des versements faits aux Archives Nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent* (*séries F, BB Justice et AD XIX*). T. I (Imp. nat., 1924. In-8, CXII-388 p.). M. LANGLOIS donne dans une introduction l'historique des versements des archives durant le XIXe siècle et ce chapitre est presque une révélation. Quant au répertoire, il faut s'arrêter à la série F (Administration intérieure de la France), si riche en documents officiels (comptabilité, police, affaires militaires). Il est probable que le tome deuxième contiendra l'état des versements de la sous-série F (cultes). Les tableaux émanent de MM. L. LE GRAND, J. CHASSAING, DE BORREDON, CH. SCHMIDT et P. MARÉCHAL. H. N.

— Léon Ollé-Laprune a eu, comme professeur et comme écrivain, une influence considérable sur le mouvement intellectuel, religieux et social d'une partie au moins des catholiques français; M. MAURICE BLONDEL réédite l'importante notice qu'il avait consacrée autrefois à son maître et y joint des développements biographiques nouveaux sur le philosophe et sa famille, ainsi que plusieurs inédits intéressants, entre autres la correspondance échangée avec Carro à propos de la défense de la thèse sur la *Certitude morale* (*Léon Ollé-Laprune. L'achèvement et l'avenir de son œuvre*. Paris, Bloud et Gay, 1923. In-8, 308 p. Fr. 10). Outre une utile bibliographie complète d'Ollé-Laprune, on trouvera dans cette publication des détails sur un important mouvement intellectuel et social. R. KREMER, C. SS. R.

Digitized by Google

— Un groupe de littérateurs, sous la direction de M. A. Lambert et M. J. van Griethuysen, publie, depuis trois ans, une revue intitulée : *Janus. Universae latinitatis recensio et libellus bimestris* (Paris, Soc. Belles Lettres, 95, Boul. Raspail) (Prix d'abonnement : 24 et 26 fr.). Ce périodique, de grand format et édité exclusivement en latin, a pour but de faire goûter par un public, restreint sans doute, les plus beaux morceaux des écrivains depuis l'antiquité classique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Les classiques chrétiens et les auteurs du moyen âge y ont déjà figuré : Prudence, Fortunat, S. Victor, Sedulius, le *Stabat Mater*, S. Jérôme (*Vita Malchi*), Claudien, Abélard, des extraits de vies de saints ainsi que des fameux *carmina burana* du XIIIe siècle *ecloga natalis Christi* de Pierre Francon. Les textes sont publiés sans introduction et sans commentaire. H. N.

— La maison Laurens a commencé, sous le titre *Les patries de l'art*, une collection de manuels qui est appelée à rendre des services. Déjà deux volumes ont paru : *L'art français* par R. Schneider (in-8, 149 fig.) et *L'art byzantin* par L. Bréhier (Paris, 1924. In-8, 204 p., 106 fig.). D'autres sont en préparation : trois se rapporteront à l'art français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, un autre à l'art italien, un autre enfin à l'art grec.

Le volume consacré par M. Bréhier à l'art byzantin présente un intérêt d'autant plus grand, qu'il traite d'une matière renouvelée par les explorations et les études de ces dernières années. Au surplus l'auteur la domine suffisamment pour essayer une synthèse peu aisée par elle-même. En étudiant successivement les divers aspects de l'art byzantin, ses procédés techniques et ses techniques ornementales, il sait accorder aux diverses écoles byzantines et aux diverses périodes de l'art byzantin, depuis l'époque préjustinienne jusqu'à celle qui suit la prise de Constantinople (1453), la part qui leur revient. Une idée fondamentale ramène l'unité dans l'histoire d'un art beaucoup plus vivant et plus varié qu'on ne le pensait autrefois. C'est le concept même de l'art byzantin, issu de deux arts fort dissemblables : l'art hellénistique et l'art oriental, et demeuré à travers toute son histoire un intermédiaire entre l'art occidental et l'art asiatique. A toutes les époques et malgré tous les changements, M. Bréhier fait ressortir la persistance, d'une part de l'art oriental, syrien, d'un caractère plus réaliste, plus populaire, qui accuse davantage son influence dans l'art des écoles provinciales, dans 'art des pays slaves et de l'Occident, et d'autre part d'un art plus imprégné d'hellénisme, plus idéaliste, plus aristocratique, adopté par l'école de Constantinople ; art de cour, dont l'influence se manifeste au dehors beaucoup moins qu'on ne l'a cru.

M. Bréhier termine son livre par quelques tableaux sommaires qui seront très utiles. Il donne successivement les dates principales de l'histoire de l'art byzantin, des notions sur le développement historique de cet art, la liste des principaux artistes connus, et enfin la description sommaire des chefs-d'œuvre de l'art byzantin conservés dans les différents centres. R. M.

— Le volume annuel des *Congrès archéologiques de France* est cette fois consacré tout entier à une région de l'étranger. Il se rapporte à la *LXXXVe session* de la Société d'archéologie française, tenu en *Rhénanie* en 1922 (Paris, A. Picard, 1924. In-8, 576 p., nombreuses planches et figures). C'est le premier volume auquel feu M. Lefèvre-Pontalis n'ait plus pu collaborer. Il comprend une longue série d'études sur les principaux monuments de la

Digitized by Google

province rhénane, depuis Aix-la-Chapelle et Cologne jusqu'à Worms et Spire. M. MARCEL AUBERT les introduit par quelques pages succinctes sur l'art en Rhénanie. Il s'est d'ailleurs chargé de la grosse part du volume, en commentant les monuments du moyen âge et des temps modernes, à l'exception du château de Brühl, décrit par M. L. RÉAU. Celui-ci donne aussi un aperçu sur les primitifs de l'école de Cologne (p. 490-517). M. A. GRENIER décrit les antiquités romaines de Trèves (p. 15-75) et de Mayence (p. 143-164).

On sera heureux de trouver dans l'illustration d'assez nombreux plans terriers indiquant par des hachures les diverses époques de construction des édifices. R. M.

— La libraire Hachette a commencé, sous la direction de M. H. HOURTICQ, qui occupe au Collège de France la chaire où professait Taine, une *Encyclopédie des Beaux-arts*. L'ouvrage comprendra dix fascicules in-4, de 64 p., 1 pl. en couleur et 10 planches monochromes (Prix : 12 fr. le fascicule). Il se compose de trois parties différentes : un dictionnaire explicatif et biographique de 5 000 mots et 16.000 gravures, une histoire générale des beaux-arts et un « musée » des beaux-arts. Le « musée » donnera, en 120 planches, 1.200 reproductions, caractéristiques pour une technique, une école, une époque, un artiste. Par une disposition plutôt étrange, l'histoire est imprimée sur un coin des pages du dictionnaire et son texte se poursuit en même temps que les articles du lexique, classés par ordre alphabétique. R. M.

— On a découvert à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon des fragments du tombeau du cardinal Pierre de Monteruc, neveu d'Innocent VI et vice-chancelier de l'Église Romaine, dit le cardinal de Pampelune.

G. MOLLAT.

— Le libraire Gabalda inaugure une collection intitulée : *Les moralistes chrétiens (Textes et commentaires)*, dans le but de faire connaître la morale chrétienne telle qu'elle est, telle que l'ont comprise et enseignée les grands moralistes chrétiens, et que, dit-on, l'ignorent ou méconnaissent tant ses ennemis que ses amis. Chaque volume de la nouvelle collection comprendra le texte des ouvrages d'un des plus grands moralistes et un commentaire qui en rendra facile la compréhension. Ont déjà paru : *Saint Thomas d'Aquin*, par E. GILSON ; *Saint Jean Chrysostome*, par H. LEGRAND ; *Saint Basile*, par J. RIVIÈRE ; *Pascal, Pensées sur la vérité de la religion chrétienne*, par J. CHEVALIER. G. M.

— Les *Archives du diocèse de Luçon*, dont la publication avait cessé en 1914, vont paraître à nouveau, sous le titre de *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse*. G. M.

— La librairie Letouzey, à Paris, met en vente une nouvelle édition de la carte de la Palestine ancienne et moderne, dressée jadis par Mgr A. LEGENDRE. La carte en quatre couleurs est à l'échelle du 1/400.000. A côté des noms de lieux modernes figurent les noms bibliques d'après la Vulgate et les noms égyptiens, assyriens et classiques. A la carte sont annexés trois cartons contenant un plan de Jérusalem, une carte de ses environs et une carte de la presqu'île du Sinaï. G. M.

— La librairie Letouzey a entrepris la publication en six volumes in-4 d'un *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* (270 fr. par souscription),

Digitized by Google

sous la direction de l'abbé J. Bricout. Le nouveau dictionnaire n'est pas rédigé à l'usage des spécialistes, mais à celui des ecclésiastiques, religieux et religieuses, et des gens du monde qui désirent être vite renseignés sur toutes les connaissances relatives aux sciences religieuses. G. M.

— La direction des Archives Nationales poursuit, grâce à l'heureuse initiative de M. Ch. V. Langlois, l'exécution d'un projet qui rendra, une fois exécuté, d'immenses services à l'érudition. Il s'agit de publier un *Répertoire critique des anciens inventaires d'archives françaises antérieures à l'Ancien Régime.* Toute personne qui connaîtrait l'existence d'un de ces inventaires est priée de la faire connaître à M. H. Jassemin, secrétaire-archiviste, à Paris, 60, rue des Francs-Bourgeois. G. M.

— *Académie des Inscriptions et belles-lettres.* — Le 11 juillet, M. Thureau-Dangin lit une étude du P. Abel consacrée aux fouilles opérées dans une villa gréco-romaine d'Eleuthéropolis. Une mosaïque chrétienne, destinée à la décoration d'une chapelle, fut exécutée sur les instances d'un prêtre chrétien, du nom d'Obodianos.

Le 18 et le 25 juillet, M. Raymond Weill résume les principaux résultats acquis par la mission Edmond de Rothschild durant l'hiver 1923-1924 en Palestine. On a découvert de nouveaux tombeaux dans le cimetière remontant à l'époque davidique, et surtout un grand château situé sur la pointe méridionale de l'acropole ainsi que des tuyaux d'adduction d'eau.

Le 9 août, M. Bénédite signale que le mode de sépulture adoptée à l'époque davidique pour certains riches personnages est d'origine égyptienne. Des sarcophages monolithes étaient descendus dans des puits profonds parfois de 20 mètres. On construisait des chapelles funéraires au-dessus des excavations dès que celles-ci avaient été comblées.

Le 19 août, M. Omont fait part du don fait par M. Lucien Chappée à la bibliothèque nationale de documents originaux qui composent la série H des archives du Cogner. Ces documents ont surtout trait à l'histoire du Maine, de l'Anjou et de la Touraine. Les plus anciens remontent aux XIe, XIIe et XIIIe siècles.

Le 3 octobre, lecture est donnée d'un rapport de M. Hrozny sur les fouilles archéologiques tchécoslovaques effectuées au Haouran. Les objets découverts remontent au premier et au deuxième millénaire avant l'ère chrétienne ; ils attestent l'influence de la civilisation suméro-babylonienne, puis de celle des Hittites de l'Asie Mineure. Ainsi l'on connaîtra mieux le passé d'un peuple qui était apparenté aux Hébreux, aux Phéniciens et aux Mohabites, et qui habitait le littoral de la Syrie et de la Palestine. G. M.

— *Prix et concours.* — L'Académie française a décerné les prix suivants :

Prix Jean-Reynaud : M. P. Villey, *Marot et Rabelais* (10.000 fr.).

Prix M. Trubert : M. Gouhier, *La pensée religieuse de Descartes* (2.000 fr.).

Prix Montyon : Mgr Clément, *Vie du cardinal Richard, archevêque de Paris* (1.000 fr.); P. Lhaude, *Un maître humaniste, le Père Longhaye* (1.000 fr.); A. C. Sabatié, *L'Église et la paroisse de S. Amans de Rodez* (500 fr.); M. Debon, *La Révolution en Lorraine* (500 fr.)

Prix Juteaux-Duvignaux : M. G. Ledos, *Saint Pierre Claver* (1.000 fr.); Mgr Kannengieser, *Un sociologue. L'abbé Henri Coly, curé de Mulhouse* (1.000 fr.); M. F. Klein, *Madeleine Semer, convertie et mystique* (1.000 fr.).

G. M.

Digitized by Google

— *Décès.* — M. SCHRADER, auteur bien connu d'un *Atlas universel* et d'un *Atlas de Géographie historique.*

M RODOLPHE-ERNEST REUSS, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, qui consacra sa vie à raconter le passé de l'Alsace dont il était originaire. Citons *La sorcellerie au XVIe et au XVIIe siècle, particulièrement en Alsace* (Paris, 1871); *L'Alsace au XVIIe siècle* (Paris, 1897-1898); *Histoire d'Alsace* (Paris, 1912); *La question d'Alsace-Lorraine* (Paris, 1918); *La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795* (Strasbourg, 1922-1924. 2 vol.)

M. le chanoine BERTRIN, professeur de littérature à l'institut catholique de Paris, connu surtout pour sa thèse de doctorat-ès-lettres intitulée : *La sincérité religieuse de Chateaubriand* (Paris, 1900).

MGR THÉODORE DELMONT, professeur de littérature française à l'institut catholique de Lyon, auteur de nombreux ouvrages tels que : *Fénelon et Bossuet, d'après les derniers travaux de la critique* (Paris, 1896); *Bossuet et les Saints Pères d'après les documents originaux et inédits* (Paris, 1896); *Bossuet et le Jansénisme* (Arras, 1899); *Autour de Bossuet* (Paris, 1901, 2 vol.).

M. JOSEPH SAHUC, spécialisé dans les recherches ayant trait à la ville épiscopale de Saint-Pons-de-Thomières. Citons de lui les *Sources historiques et bibliographie de l'arrondissement actuel et de l'ancien diocèse de Saint-Pons-de-Thomières* (Montpellier, 1896); *Quelques documents inédits sur l'ancien diocèse de S. P. de Thomières* (Saint-Pons, 1903); *Archives de l'ancien évêché de Saint-Pons, inventaire de 1746* (Montpellier, 1907, 2 vol.); *Ville de Saint-Pons. Inventaire des archives hospitalières antérieures à 1790* (Montpellier, 1910).

M. le comte D'HAUSSONVILLE, membre de l'Académie française et de l'académie des sciences morales et politiques, qui publia de nombreux ouvrages parmi lesquels on peut citer : *Socialisme d'État et socialisme chrétien* (Paris, 1890); *Lacordaire* (Paris, 1895); *Souvenirs de Madame de Maintenon* (Paris, 1902-1905, 3 vol.); *Après la Séparation* (Paris, 1906).

M. ERNEST LANGLOIS, doyen de la faculté des lettres de Lille, qui continua dignement chez nous la tradition de Paul Meyer et de Gaston Paris. C'est lui qui de concert avec ce dernier savant publia la bien connue *Chrestomathie de l'ancien français.* On lui doit d'excellents ouvrages d'érudition : *Le rouleau d'Exultet de la bibliothèque Casanatense* (Rome, 1886); *Les registres de Nicolas IV* (Paris, 1886-1890, 2 vol.), et des éditions de diverses chansons de geste.

M. HENRI BOIS, professeur et doyen de la faculté de théologie protestante de Montpellier, qui écrivit divers ouvrages : *Adversaria critica. De priore Pauli ad Corinthios epistola* (Toulouse, 1887); *De la certitude chrétienne. Essai sur la théologie de Frank* (Paris, 1887); *Essai sur les origines de la philosophie judéo-alexandrine* (Paris, 1890).

M. CHARLES CHABOT, doyen honoraire de la faculté des lettres de Lyon.

G. MOLLAT.

Italie. — Notons l'importante publication parue sous les auspices du collège de la Propagande : RUFFINI, *Chronologia Veteris et Novi Testamenti in aeram nostram collata* (Rome, 1924. In-8, 220 p. avec 20 tables hors texte et quatre fac-similé). La discussion claire, à laquelle on pourrait reprocher d'être trop concise, aborde les problèmes les plus délicats de la chronologie biblique et les confronte avec les découvertes modernes les plus importantes. En ce qui

Digitized by Google

concerne le Nouveau Testament, Ruffini place la mort de Jésus-Christ en l'an 29 de notre ère, attribue trois années et demie environ à la vie publique et fixe la date de la naissance à l'an 8 ou 9 avant notre ère. Après avoir donné un résumé soigné de la vie de Jésus-Christ, l'auteur aborde la chronologie de S. Paul. Il place la conversion à l'an 34; le concile de Jérusalem 17 années après, au printemps de 50; la comparution devant Gallion, à Corinthe, en 52; l'emprisonnement à Césarée, de l'été 58 à l'automne 60; la libération à Rome, en 63. Puisqu'il faut placer après celle-ci un voyage apostolique, saint Paul mourut donc aux environs de 67, conformément au témoignage d'Eusèbe. La lettre aux Galates aurait été écrite d'Éphèse vers 56, un peu avant la Ire aux Cor. Telles sont les conclusions de Ruffini qui a le grand mérite d'avoir résumé, en peu de pages, les conclusions les mieux établies à la suite de nombreuses discussions entre érudits des différentes écoles.

P. Paschini.

— La RHE a signalé les mérites des *Praelectiones biblicae* du R. P. Simon, leur clarté, leur méthode, leur richesse d'informations (1923, t. XIX, p. 300 s.). Le premier volume, consacré aux quatre Évangiles, parut en 1920, et vient déjà d'être réédité (*Novum Testamentum*. Vol. I : *Introductio et Commentarius in quatuor J. C. Evangelia*. Turin, Marietti, 1924. In-8, xxxii-652 p. L. 35). Le texte s'est accru d'une centaine de pages, d'un index des mots grecs et de deux cartes en couleur. L'introduction aux Évangiles est remaniée et développée; le commentaire s'est enrichi et le plan en est modifié. Dans la première édition, la vie publique du Christ était racontée d'après les synoptiques d'abord, d'après S. Jean ensuite. Dans la seconde, on a tenté une harmonie chronologique des quatre Évangiles, sauf pour la grande enclave de Luc sur le voyage du Christ vers Jérusalem (IX, 51-XVIII, 14), et les chapitres VII-X de Jean. Nous ne pensons pas que ce changement soit heureux, et nous continuons à croire qu'il vaut mieux conserver leur individualité propre aux deux types de narration évangélique. Toutefois, ce manuel sera bien accueilli dans les séminaires, où l'on désirait depuis longtemps un ouvrage de ce genre.

E. Tobac.

— P. Cenci, *Documenti inediti su la famiglia e la giovinezza dell' antipapa Cadalo*, dans l'*Archivio storico per le provincie parmensi, Nuova serie*, t. XXIII (1923). L'auteur, qui est un des *scrittori* des Archives Vaticanes, fut chargé d'examiner un fonds inexploré. Il s'agissait de la *Cancelleria della Nunziatura di Venezia* où on avait déposé de nombreux documents de monastères supprimés par la République de Venise au XVIIIe siècle. Parmi ces documents se trouvaient ceux du monastère de S.-Georges de Braida à Vérone. Ils fournissent des renseignements biographiques sur Cadalo, que Cenci a recueillis avec un grand sens critique et qui lui ont permis de corriger et rectifier ce que les anciens et récents biographes apportaient au sujet de cet étrange personnage. Cadalo était de Vérone, originaire d'une famille connue dès le xe siècle, et qui avait de grandes propriétés dans les régions de cette ville et de Vicence; en 1028 il était simple clerc; en 1030 sous-diacre; en 1034 diacre, en 1045 évêque de Parme. Le 23 avril 1046, Cadalo faisait don du terrain proche de Vérone où devait s'édifier le monastère de S.-Georges in Braida et y ajoutait une dotation. Cette fondation fut confirmée par Henri II en 1052. La supposition que Cadalo avait été évêque de Zeits-Naumbourg et chancelier de l'empereur est donc sans fondement. Il faut également le dis-

Digitized by Google

tinguer d'un autre Cadalo qui fut vice-domino de l'église de Vérone. Son élection au siège de Parme ne fut probablement pas correcte, comme le lui reprochait saint Pierre Damien, qui l'accuse également d'être un ignorant. Les pièces publiées jusqu'à présent par Cenci sont au nombre de seize ; une continuation prochaine nous fournira de nouveaux documents. Cet ensemble de renseignements était inespéré et nous donne l'histoire d'une grande famille italienne, à peu près inconnue ; surtout il précise les origines et la carrière d'un personnage qui, sous le nom de Honorius II, devait se présenter comme antipape en opposition à Alexandre II, durant la première phase de la lutte pour la réforme de l'Église. P. P.

— P. Cenci, *Vita di S. Ubaldo, vescovo di Gubbio*. Gubbio, 1924. 250 p. Saint Ubald est bien connu en Italie grâce à une citation qu'en fait Dante dans son paradis. Mais son culte est particulièrement populaire à Gubbio, dans l'Ombrie. Il vécut durant la première moitié du XIIe siècle († le 16 mai 1160). Sa vie a été racontée par deux de ses amis, Giordano de Città di Castello et Théobald, son successeur sur le siège de Gubbio. C'est sur leurs témoignages que se base Cenci pour retracer la vie du saint, sous une forme adaptée au grand public, mais qui n'en est pas moins soucieuse des exigences de la critique historique. Le milieu est évoqué, grâce à l'utilisation de documents qui complètent les données des biographies. Les moines de Fonte Avellana, le monastère préféré de S. Pierre Damien, exercèrent une influence bienfaisante et réformatrice sur toute l'Italie centrale ; S. Ubald est un des fruits de leur activité, bien que, de chanoine de S.-Mariano à Gubbio il passa immédiatement au siège de Gubbio, comme successeur de Giovanni de Lodi qui avait été moine et disciple de S. Pierre Damien. Cenci donne également des détails sur le culte de S. Ubald à Gubbio, sur la curieuse cérémonie annuelle des cierges, toujours en vogue, et sur le culte dont le saint évêque est l'objet à Thann, près de Strasbourg. P. P.

— Le Père D. A. Perini, O. S. A., vient de publier une excellente monographie sur la ville de Genazzano, qui a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'État romain au moyen âge et dans celle de l'ordre de saint Augustin : *Genazzano e suo territorio : studi e ricerche dalla origini al 1565* (Rome, Typogr. Ausonia, 1924. In-8, 157 p. L. 8). L'ouvrage est très bien documenté et beaucoup de ses matériaux sont puisés à des sources inédites et aux Archives Vaticanes. Il raconte la vie des bienheureux et des écrivains originaires de cette ville, tels Gilles Colonne et le célèbre prédicateur Fra Mariano de Genazzano. Deux appendices poursuivent l'histoire de la ville jusqu'à nos jours ; on y trouve la biographie des deux cardinaux S. et V. Vannutelli. Rédigée avec une méthode historique rigoureuse, la monographie est une excellente contribution à l'histoire régionale de l'Italie. A. Palmieri.

— Dans les *Atti della Società storica del Sannio*, trois fasc. 1923-1925, nous trouvons le résultat de très intéressantes « *Ricerche su papa Paolo IV Carafa* » par Gennaro Mario Monti. L'auteur parle d'abord du célèbre *Memoriale* sur la réforme de l'Église, que Carafa, alors simple clerc régulier à Venise, fit présenter au pape Clément VII par l'intermédiaire du frère Bonaventure de Venise. Ce mémorial était déjà connu ; il a été publié d'abord par Jenson dans la *Rivista Christiana* (t. VI, Florence, 1878), mais d'une façon imparfaite, puis, Pastor et le P. Tacchi-Venturi en ont donné des extraits. Monti

Digitized by Google

donne le texte d'après l'excellente copie qui se trouve dans le manuscrit Barberini 5697 et y ajoute quelques autres documents ayant rapport à l'histoire de l'hérésie et de la réforme en Italie. Dans le second fascicule, Monti étudie les relations entre Carafa et Gian Matteo Giberti, le célèbre dataire de Clément VII, évêque réformateur de Vérone, et donne le texte de plusieurs lettres importantes du premier au second. Dans le troisième fascicule nous trouvons des renseignements sur les rapports affectueux de Carafa avec sa sœur Marie, religieuse dans le couvent des dominicaines de la stricte observance de la *Sapienza* à Naples. Les lettres de Carafa à sa sœur montrent chez Carafa, déjà cardinal, une âme ardente et brûlante d'amour pour Dieu ; c'est lui qui dirige sa sœur dans les voies les plus ardues du renoncement et de la confiance en Dieu. Un peu plus de soin dans la correction typographique n'aurait pas été inutile dans cette belle et importante publication. P. P.

— G. Vale, *S. Carlo Borromeo ed il Friuli*. Udine, 1924. 93 p. Borromée obtint en 1561 la commende de l'abbaye bénédictine de Moggio dans le Frioul et la conserva jusqu'en 1567, date à laquelle il y renonça en faveur de son ami Bartolomeo di Porcia, plus tard nonce en Allemagne. L'auteur examine les actes d'administration et de gouvernement exercés par Borromée dans l'abbaye par l'intermédiaire de ses représentants civils et ecclésiastiques ; il note ensuite le culte dont le saint fut l'objet dans ces contrées ; enfin, il publie dix lettres inédites de Borromée, une de B. Porcia et une du cardinal d'Augusta. P. P.

— Une des œuvres les moins connues de Bartole est son petit traité sur la capacité des couvents et des religieux franciscains d'acquérir par succession. On connaît les vives controverses que suscita au XIIIe siècle l'interprétation des dispositions de la règle franciscaine sur la pauvreté. *Il « Liber minoritarum » di Bartolo e la povertà minoritica nei giuristi del XIII e del VIV secolo* du prof. A. C. Jemolo (Studi Sassareni. Extrait.) (Sassari, G. Gallizi, 1921), nous fait connaître les solutions proposées par le grand jurisconsulte en les replaçant dans leur milieu historique et en les rapprochant de celles de ses contemporains. R. K.

— M. R. Filangieri di Candida, professeur à l'université de Naples, a consacré à l'histoire de celle-ci au XVe siècle une notice très documentée : *Storia della università di Napoli. L'età Aragonese* (Naples, R. Ricciardi, 1924. In-4, 51 p.). On y trouvera des renseignements sur l'œuvre du roi Alphonse d'Aragon en 1451, l'organisation des facultés et des cours ainsi que sur le personnel enseignant de l'université. A noter les notices sur des professeurs de droit canon. H. N.

— La *Romanità dei santi* est le titre d'une nouvelle collection publiée par la *Casa editrice Roma*. Un premier volume a paru. Il est de mérite appréciable. P. Tacchi-Venturi, S. J., *La casa di S. Ignazio di Loiola in Roma* (in-16, 76 p., avec des illustrations). L'auteur parle des résidences du saint à Rome, et donne la description des chambres où il mourut et qui servirent d'atelier au célèbre frère Andrea Pozzo originaire de Trente. P P.

— Le centenaire de la Madonna di S. Maria in Portico (S. Galla), à Rome, a donné occasion à Carlo Cechelli de publier un intéressant travail dans le

Digitized by Google

fascicule de juin 1924 du *Bolletino d'arte* du Ministère de l'Instruction Publique (p. 529-547), sous le titre : *La Vergine dendrofora*. L'auteur examine la vénérable image de la Vierge qui est sur fond d'émail en champlevé de cent. 26 × 20,5, et qui date du IXe-XIIe siècle. La figure de la Vierge, du type de la *odegetria*, est tracée sur métal et le fond seul est émaillé, teinté d'azur. C'était certainement la reproduction d'une image plus ancienne. La caractéristique la plus remarquable de la partie émaillée consiste en deux branches de chêne qui, partant du bas de l'image, l'entourent et se rejoignent au-dessus de la figure de la Vierge, mettant ainsi une note d'or sur le fond d'azur. Cette particularité se rattacherait au fait que l'autel de S. Galla ne serait autre qu'un ancien autel de Cibèle, en partie détruit, mais dont un côté porte précisément une branche de chêne. P. P.

— Dans le *Dedalo*, *Rassegna d'arte*, 1924, t. V, p. 414-442, nous trouvons un important article de ORLANDO GROSSO, richement illustré, sur : *Il tesoro della cattedrale di Genova : Le arche di S. Giovanni Battista e il piatto di Salomè*. Il y a trois châsses à St-Laurent. Une de marbre, du XIIIe siècle, exécutée à l'époque de la grande transformation de la cathédrale, lorsque des artisans du nord de la France furent employés non seulement à la construction de l'édifice mais également à son ornementation. Cette œuvre était destinée à être placée sur un autel et présente des scènes de la vie de S. Jean Baptiste ; les deux autres châsses sont des travaux d'orfèvrerie. La plus ancienne, appelée la châsse de Barberousse, est du XIIe siècle ; l'autre est un travail de Teramo Danieli, exécutée à Gênes au XVe siècle, sous l'influence de l'art du nord, de la Flandre et des régions rhénanes. Ces deux châsses donnent également des scènes de la vie du Précurseur. Le plat appelé de *Chalcédoine*, sur lequel aurait été déposé la tête du Baptiste, est d'agate de teinte verdâtre, inséré dans un travail d'orfèvrerie qui reproduit dans le fond la tête de Jean Baptiste. Le plat est d'origine orientale ; il appartenait au cardinal Balue qui le donna au pape Innocent VIII et celui-ci le remit à la cathédrale de Gênes. Dans la même revue p. 267-287 ; 358-382, M. SOLMI, *Il tesoro del duomo di Milano*, donne une description, avec reproductions, des principaux joyaux du trésor de Milan, depuis les reliures d'ivoire des évangélaires, les tapisseries flamandes jusqu'aux travaux d'orfèvrerie des différentes époques. P. P.

— Dans la revue, *Architettura e arti decorative*, *Rivista d'arte et di storia*, t. IV (1924), p. 3-22 ; 49-61, signalons l'article de C. GALASSI-PALUZZI, *Architetti e decoratori nella chiesa del Gesù a Roma*. Il décrit le somptueux autel de S. Ignace, édifié d'après les plans du frère Andrea Pozzo et la chapelle de S. Marie della Strada dont le P. Giuseppe Valentino fut l'architecte. P. P.

— L'*Archivio Storico Italiano* qui ne paraissait plus depuis 1921, à la suite de la maladie et de la mort de son directeur Alberto del Vecchio, donne un numéro I, série VII, pour l'année 1924. Un double fascicule, sous presse, paraîtra pour chacune des années 1922 et 1923. Dans le dernier fascicule signalons une notice paléographique de L. SCHIAPARELLI, *Sulla data e provenienza del codice LXXXIX della Biblioteca capitolare di Verona* (*l'Orazionale Mozarabico*). Le manuscrit écrit durant les premières années du VIIe siècle, pas après 731-732, passa de l'Espagne (peut-être de Tarragone) à Cagliari ; de là, semble-t-il, à Pise, où il devait se trouver en 731-732. Il serait ensuite

Digitized by Google

entré à la bibliothèque capitulaire de Vérone, par suite d'une donation du célèbre archidiacre Pacifici († 844). L'auteur relève avec soin quelques particularités du manuscrit. P. P.

— Le numéro spécial (juillet-sept. 1924) que la *Scuola cattolica* de Milan a consacré à la commémoration du VIe centenaire de la canonisation de S. Thomas, contient une bibliographie analytique et critique des principales études publiées pendant les années 1923-1924 sur la vie et les œuvres du grand Docteur d'Aquin. L'historien de l'Église pourra y trouver des renseignements utiles. A. D. M.

— En 1902 le ministère de l'Instruction publique ordonnait la publication d'un *Elenco degli edifici monumentali*, liste sommaire, dressée par province, des monuments artistiques de l'Italie. Cette publication, reprise en 1911, se continue sous la direction de M. A. Colosanti, directeur général des Antiquités et des Beaux-Arts. Signalons, parmi les derniers fascicules parus, le 41e, consacré à la *Provincia di Macirata*. Rome, 1923. In-12, 108 p., et le 72e, *Provincia di Spezia*, 1924, 47 p. R. M.

— Nous avons déjà fait mention dans cette *Revue* (t. XX, p. 348) de la transformation du « *Nuovo bulletino di archeologia cristiana* » en « *Rivista di archeologia cristiana* » dont la publication devait commencer en 1924, et du numéro programme qui a paru en 1923. La *Rivista* devait paraître chez Bestelti et Tumminelli de Milan-Rome; mais des incidents survenus après les premiers pourparlers ont empêché la firme Bestelti et Tumminelli d'accepter la publication de la *Rivista*, qui sera éditée par la *Società Editrice Internazionale di Torino*. Le double fascicule paru, de 191 p., fait vraiment honneur à la commission pontificale d'archéologie, qui en est l'éditeur : impression claire et soignée, richesse des illustrations, valeur des articles. La *Rivista* publie des articles dans l'ordre suivant : 1o Atti della pontificia commissione di archeologia sacra, 2o Studi, Notizie, Cronache. Suivent les recensions. La série des *Atti* s'ouvre par une communication très importante sur « *Il cimitero di Panfilo* », qui a été découvert en mars 1920 sur la Salaria Vetus et dont on attendait la description avec impatience. M. E. Josi nous la donne; il constate tout d'abord que le cimetière découvert est vraiment celui de Pamphyle, dont on avait connaissance par les anciens itinéraires; malheureusement on n'a pas découvert la crypte où a été déposé le martyr éponyme et M. E. Josi n'a pu établir que par induction qu'il s'agit du cimetière de Pamphyle. Il nous donne ensuite une description des galeries cimetériales qu'il a pu explorer et reproduit les inscriptions qu'il retrouve dans ses diligentes explorations; inscriptions dont la majeure partie est encore en place et offre des textes très intéressants. La série des *Studi* s'ouvre par un article du P. H. Quentin, *Les extraits du martyrologe Hiéronymien du manuscrit 15818 de Munich et leurs notices historiques*; il y reproduit le texte du ms. martyrologique en question, qui est du IXe siècle, et le confronte avec celui du ms. Laureshamensis qui se rattache au Bernensis et perd beaucoup de l'importance que lui attribuait De Rossi. Par contre le Monac. se rattache à l'Epternacen. et quoique ses extraits soient souvent maladroits, incomplets, fautifs, absurdes même, ils sont d'une réelle importance pour la critique du texte hiéronymien dans son ensemble et pour de nombreux points de détail. Suit un bref article de Mgr J. Wilpert, *La catechesi di s. Filippo*

Digitized by Google

diacono nell' antica scultura cristiana, qui nous présente un fragment de sarcophage, où est sculptée la scène de Philippe catéchisant l'eunuque de la reine Candace; scène dont on n'avait retrouvé jusqu'ici aucune représentation plastique. Puis M. J. Lanzoni nous parle « *A proposito della passione di S. Cesario di Terracina* » et relève que l'auteur de cette passion doit s'être inspiré de celle de S. Julien de Anazarbo. O. Marucchi, *Di una importante scultura cristiana di arte sassone esistente in Inghilterra*, décrit la partie conservée d'un sarcophage qui se trouve dans l'église de Wirksworth dans le Derbyshire, où sont représentées des scènes de la passion de N. Seigneur et de la vie de saint Pierre. — Dans les *Cronache* M. J. P. Kirsch rend compte de nouvelles découvertes de monuments anciens chrétiens dans la Suisse, et de quelques fragments, peut-être d'un autel, retrouvés à Genève; le P. F. P. Dhorme, des fouilles faites à Scythopolis, à Ascalon et à Dora sur le littoral palestinien. Le prix d'abonnement de la *Rivista* est de L. 50 pour l'Italie et de 75 pour l'étranger. S'adresser: *Via della Pigna*, 13, Rome (17). Les articles seront rédigés en italien ou en français. P. P.

Le 4 novembre dans la salle du *Braccio Nuovo* du Musée du Vatican, en présence du pape, de plusieurs cardinaux et prélats, du corps diplomatique et de représentants de nombreuses institutions scientifiques, eut lieu une séance solennelle en l'honneur du Cardinal Ehrle, pendant de longues années préfet de la Bibliothèque Vaticane, à l'occasion de son 80e anniversaire. Le Souverain Pontife voulut honorer l'éminent savant en lui adressant un bref et en lui remettant personnellement les cinq volumes des *Miscellanea* publiés à cette occasion avec la collaboration de savants du monde entier. Nous en rendrons compte plus tard. P. Paschini.

Pays-Bas. — L'ouvrage de M. F. Pijper, *Het Modernisme en andere stroomingen in de katholieke Kerk* (Amsterdam, S. L. Van Looy, 1921. VIII-221 p.), n'est pas une histoire proprement dite du modernisme ou des grands courants théologiques de notre époque. Il constitue plutôt un recueil d'articles consacrés à l'exposé de la doctrine de quelques savants, pour la plupart condamnés par Rome. Voici leurs noms, inscrits d'ailleurs en tête des chapitres: Febronius, F. de Lamennais, Hermes, Pusey, Newman, Döllinger, Schell, Loisy et Tyrrell. Il n'est pas aisé de s'expliquer le choix de ces auteurs; en particulier, on ne comprendra pas facilement pourquoi M. Pijper a voulu parler de Febronius (qui reprend les théories de Van Espen et des Gallicans) et de l'anglican Pusey. D'autre part, les différentes doctrines sont exposées d'une façon claire et méthodique, d'après les œuvres mêmes des auteurs A. D. M.

— M. J. N. Bakhuizen van den Brink a pris pour thème de sa dissertation, pour l'obtention du doctorat en théologie à l'université de Leyde, les inscriptions chrétiennes d'Éphèse antérieures au VIIe siècle (*De oud-christelijke Monumenten van Ephesus. Epigraphische Studie*. La Haye, 1923. In-8, XV-208 p. et 8 fig. hors texte).

La célèbre ville d'Asie Mineure, supplantée dans la suite par Smyrne, est un champ de ruines, qui fut déjà visitée aux XVIIe et XVIIIe siècles, notamment par des érudits hollandais, et qui était explorée d'une manière systématique par l'Institut archéologique autrichien depuis 1898.

L'auteur rappelle d'abord les grands traits de l'histoire et de la topo-

Digitized by Google

graphie d'Ephèse, et il examine les principales traditions légendaires qui se rattachent aux monuments de la ville, tels la captivité de saint Paul, la sépulture de saint Luc, celle de saint Timothée, le séjour de la Vierge, recueillie par saint Jean l'Évangéliste, la mort de saint Jean, l'histoire des sept saints dormants.

Les fouilles ont montré que les sarcophages chrétiens n'étaient pas rares à Éphèse, mais les chrétiens ne paraissent pas y avoir possédé d'abord des cimetières distincts.

Avant d'aborder l'étude des inscriptions, l'auteur donne quelques renseignements généraux sur l'épigraphie grecque de l'antiquité chrétienne et passe en revue les divers ouvrages qui s'y rapportent.

Parmi les inscriptions antérieures à la mort de Justinien, quelques-unes se rapportent à des travaux publics : aux travaux exécutés au théâtre et à la bibliothèque, au pavement de rues, au *tetrapylum* et à l'éclairage de l'Arcadiane ou rue principale de la ville ; d'autres ont trait à des monuments ; à la statue païenne d'Artémis remplacée par la croix ; aux célèbres églises de la Vierge et de saint Jean. La première de ces églises, déblayée depuis 1904, reçut vraisemblablement son vocable d'église Sainte Marie, à la suite du troisième concile œcuménique. C'était sans doute depuis le début du IVe siècle une basilique à deux rangs de colonnes, établie dans l'ancien Musée. Dans la suite, sous Justinien semble-t-il, elle fut changée en église à coupole. Le même empereur exécuta à l'église Saint-Jean de grands travaux auxquels une inscription fait allusion. Strzygowski y a reconnu une église à coupole de plan cruciforme qu'il considère comme la plus importante de l'Asie Mineure.

L'inscription d'Hypatius, archevêque d'Éphèse (second quart du VIe siècle), conservée à Vienne, est un document hors pair, rappelant certaine règlementation relative aux enterrements. Elle est commentée dans un chapitre spécial.

M. Bakhuizen van den Brink groupe ensuite quelques inscriptions avec acclamations et formules reprises à la liturgie. Il y trouve occasion à commentaires instructifs sur Κύριε βοήθει, équivalant de la formule latine d'acclamation *Adjuva nos*, sur le Trisagion et ses diverses formes, sur le souhait de paix etc. Un dernier chapitre a trait aux inscriptions funéraires proprement dites et comprend des développements intéressants sur le monogramme du Christ, la croix simple ou monogrammatique, les lettres symboliques A Ω. Le sigle XMΓ est doctement commenté dans l'un des chapitres précédents. D'ailleurs l'auteur ne manque pas, quand les textes épigraphiques en fournissent l'occasion, de donner des explications sur des faits historiques, des institutions, des mots à signification peu obvie.

Il faut regretter seulement qu'il n'ait pas pu enrichir son consciencieux travail d'une carte topographique sommaire et d'un plus grand nombre d'illustrations. R. MAERE.

— La remarquable activité de M. PIJPER ne s'est pas limitée à des publications d'histoire religieuse, elle s'est étendue aussi à l'histoire de l'art et nous a fourni dans la série des *Nijhoff's Handboeken* un manuel d'histoire de l'art chrétien : *Handboek tot de Geschiedenis der Christelijke Kunst* (La Haye, M. Nijhoff, 1918. Gr. in-8, XVI-284 p., 55 pl.).

On ne s'attendra pas à ce qu'une matière aussi vaste soit traitée par un historien de l'histoire générale avec la même compétence et sûreté d'infor-

Digitized by Google

mation qu'elle le serait par un savant spécialisé dans l'histoire de l'art. Toutefois il faut reconnaître à M. Pijper, dans un domaine voisin de celui qui lui est propre, des connaissances étendues et de la sûreté de jugement.

Son ouvrage se compose d'une série de quarante-trois chapitres qui embrassent l'art chrétien depuis ses origines jusqu'au style baroque et au classicisme. A la vérité, ces derniers styles sont expédiés assez lestement : cinq pages seulement leur sont consacrées. Il est vrai que Rubens, Rembrandt et leurs disciples ont passé dans les chapitres consacrés à l'art de la seconde Renaissance, quoique d'autre part le Tintoret, les Carrache, le Dominiquin, Murillo (il n'est pas question du Caravage) soient cités, d'ailleurs avec raison, comme des peintres de style baroque. L'auteur cite des monuments de tous les pays, mais il s'attache de préférence, comme c'est son droit, aux œuvres d'art de la Hollande. Cela rend d'ailleurs plus intéressante l'illustration de l'ouvrage. Son admiration pour les œuvres d'art et les artistes hollandais n'est pas toujours exempte d'exagération. S'il ne faut pas s'étonner qu'un ouvrage hollandais célèbre Rembrandt comme le plus grand artiste de tous les temps, on sera plus surpris de voir que le cénotaphe d'Engelbert II de Nassau soit compté parmi les plus beaux monuments funéraires du monde (p. 229) et Lucas de Leyde comme le plus grand artiste de toute la série dont il est question dans le chapitre consacré à l'art « hollando-flamand », qui s'ouvre avec le nom des Van Eyck !

Les meilleures pages de l'ouvrage sont peut-être celles qui concernent l'antiquité chrétienne (p. 12-118). L'art symbolique des catacombes est mis en rapport d'une manière fort circonstanciée avec l'ancienne littérature chrétienne, et la part de l'Orient dans les origines de l'architecture byzantine est exposée avec méthode et netteté.

Il y aurait plus de réserves à faire sur les chapitres suivants de l'ouvrage. Parfois le hasard semble avoir présidé au choix des monuments et des livres cités. Fallait-il faire des emprunts si fréquents à l'*Histoire d'une cathédrale* de Violet le Duc ? Pourquoi ne pas distinguer deux grandes catégories d'écoles romanes d'architecture : celles qui adoptent la voûte et celles qui l'ignorent ? Puis aussi, n'eut-il pas été utile au développement logique de l'exposé de mettre en plus grand relief l'école lombarde, les débuts de la sculpture monumentale, l'architecture gothique de l'Ile de France et les styles français du XVIIIe siècle ?

M. Pijper attribue souvent le XIIe siècle au style gothique, ce qui est légitime tout au plus lorsqu'il s'agit de certaines provinces françaises ; de même on peut parfois se demander s'il mentionne toujours les artistes et les monuments dans le chapitre qui leur convient. Pour ce qui concerne les figures, la Madone de la pl. 12, nous paraît être du XIIIe siècle et n'est pas du IXe ; les fonds de Hoogwoud ne sont pas romans, mais du XVe siècle (pl. 21). Ils sont très semblables à ceux de Dinant.

Mais trêve de critiques ! Les multiplier serait injuste et finirait par faire oublier les mérites d'un intéressant manuel d'histoire de l'art chrétien.

R. M.

— Le Dr A. W. Bijvank consacre une série d'articles très étudiés à un atelier de miniaturistes néerlandais du XVe siècle : la chartreuse de « Nieuwlicht » près d'Utrecht (*Utrechtsche Miniaturen* dans *Het Gildeboek*, orgaan van het S. Bernulphusgilde, Utrecht, 1923-1924, t. VI, p. 1-11 ; 63-80 ; 106-117 ; 179-195 et 66 fig.) Se basant sur les caractères communs à un grand nombre

Digitized by Google

de manuscrits (bibles grand format, livres d'heures), — en majeure partie à la bibliothèque de l'université d'Utrecht —, M. Bijvank commence par les attribuer à un seul atelier, établi dans un des couvents de la ville et où, depuis le début du xve siècle (certainement depuis 1420) jusque vers 1470, la décoration, ou plutôt les enluminures, étaient soumises à des règles traditionnelles bien établies. Ce couvent n'a pu être que la chartreuse « Nieuwlicht ».

Ce premier point établi, l'auteur esquisse le développement de l'art dans cet atelier, en donnant des notices très complètes sur les principaux manuscrits qui en sont sortis et que l'on retrouve dans plusieurs de nos grandes bibliothèques. — Il tâche de déterminer les rapports entre ces manuscrits, de dégager les règles suivies par leurs enlumineurs ou leurs « historieurs », tandis que, par une critique très judicieuse il distingue la part des différents artistes, sans parvenir malheureusement à les tirer de l'anonymat.

Les arguments de M. Bijvank conduisent parfois à une probabilité plutôt qu'à une certitude. Ce qui n'empêche pas son étude d'être une contribution très importante à l'histoire, si difficile à faire, de la miniature néerlandaise du xve siècle, miniature qui se distingue par la chaleur du coloris et le goût du pittoresque dans la manière de rendre la nature.

De Schaepdrijver, S. J.

Pologne. — Dans le *Przeglad teologiczny* de 1924, le P. Ignace Opiota, S. J., a commencé la publication d'une étude considérable sur la doctrine de la connaissance et de l'incompréhensibilité de Dieu chez les Pères Cappadociens, surtout chez saint Grégoire de Nysse et saint Basile. Le Dr C. Mazurkiewicz y donne des parties d'un ouvrage qu'il fera paraître bientôt sur le chanoine Benoît Herbert, missionnaire et humaniste polonais du xvie siècle, qui joua un rôle considérable dans l'organisation des écoles et dans l'œuvre de l'union, surtout après son entrée dans la Compagnie de Jésus (1531-1539). On n'avait, sur ce personnage, que des données très sommaires dans la biographie insérée naguère par A. Souchko dans les actes de l'Académie des sciences de Léopol (t. 53, 55, 61). L'auteur du présent travail a puisé aux meilleures sources et fait revivre un personnage qui tint une place d'honneur dans les efforts théologiques vers l'union en Ruthénie. Le même volume fournit encore une bonne bibliographie thomiste (1914-1924), une liste des ouvrages suscités par le centenaire de saint Thomas, et le discours prononcé par le recteur Makarewicz à la séance académique tenue en l'honneur du Docteur angélique à l'université de Léopol. Le fascicule 2-3 contient une biographie du même saint, par A. Gornisiewicz, et diverses études sur sa philosophie (par K. Wais) et sa doctrine touchant la création, la *paedagogia perennis*, l'évolution des dogmes, la gloire des bienheureux, le premier article *de caritate et praemotione physica*, enfin un travail sur saint Thomas et Dante.

Signalons encore, dans le *Przeglad powszechny* (août 1924, p. 97-111), une savante étude du professeur T. Sinko sur les œuvres poétiques de saint Thomas d'Aquin, leur valeur esthétique et leurs versions polonaises.

Parmi les récentes publications polonaises dans le domaine des sciences sacrées, il faut donner au moins une mention au cours très développé de droit canonique rédigé par un père lazariste, le Dr F. Banczkiewicz (Cracovie, 1924. In-8, xvii-602-5 p.), ainsi qu'au commentaire des béatitudes du

Digitized by Google

sermon sur la montagne, composé par J. ARCHUTOWSKI, professeur à l'université de Cracovie : *Jezusa Chrystuza Kazanie na gorze* (Posen, 1923. In-8, 128 p.). A. PALMIERI.

Roumanie. — La plupart des églises orthodoxes, suivant l'exemple de la Russie, ont adopté le calendrier grégorien. La nécessité de cette mesure était vivement sentie, mais elle se heurtait au mauvais vouloir des théologiens grecs, hostiles à l'Église latine. Les polémiques contre cette « innovation » n'ont pas encore cessé ; c'est ce qui rend intéressante et utile la lecture de la livraison de juillet 1924 (n. 7) de la *Biserice orthodoxa Romana*, spécialement consacrée à cette question du calendrier. Tout d'abord on y trouve, en français et en roumain, le texte de l'encyclique de l'épiscopat de la Grande Roumanie au clergé et aux fidèles. Le point de vue orthodoxe y est exposé en neuf chapitres ; on y déclare aussi que le nouveau calendrier orthodoxe n'a rien de commun avec le calendrier grégorien, où la date de la fête de Pâques est déterminée d'une manière différente. Signalons, dans la suite du fascicule, les articles de l'archimandrite SCRIBAN, de T. SIMEDREA et du professeur J. MIHALCESCU, ce dernier traitant du calendrier dans l'antiquité et dans l'Église chrétienne.

Notons encore une étude soignée sur l'histoire de la métropole roumaine de Proilavia (Braïla) ; le professeur J. S. PRATIMAN a aussi consacré à cette histoire un excellent travail : *Studiu comparativ la istoricul mitropolici Proilavia* (Kichinev, 1923). A. PALMIERI.

Russie. — Aux frais de l'Association protestante américaine dite Y. M. C. A., des savants russes actuellement à l'étranger ont publié un recueil d'une importance considérable pour l'étude de la mentalité orthodoxe russe : *Problemy russkago relighiozznago soznaniia* [Les problèmes de la conscience religieuse russe.] Berlin, 1924, 389 p. Voici les travaux qui y sont contenus : B. VYCHESLAVTSEV, *La religion et l'irréligion ;* N. BERDIAEV, *L'idée religieuse russe* ; V. V. ZIENKOVSKY, *L'orthodoxie et la culture russe* ; S. FRANK, *La valeur religieuse historique de la révolution russe* ; N. LOSSKY, *L'unité de l'Église* ; N. ARSENIEV, *Le mystère de l'Eucharistie dans la vie de l'Église.* Les auteurs ont voulu marquer les tendances de la philosophie religieuse russe et son rôle dans la vie chrétienne de l'humanité. D'après B. Vycheslavtsev, les églises chrétiennes, pour réaliser leur union, devraient pratiquer la charité envers leurs adversaires aussi bien qu'envers leurs adhérents. Ce livre contient des pages admirables, en même temps que des paradoxes ; la mission du catholicisme n'y est pas toujours appréciée à sa juste valeur.

Voici un autre recueil, que la théologie catholique ne peut pas ignorer : *Pravoslavie i Kultura : sbornik relighiozno-filosofskikh statei* [L'orthodoxie et la culture : recueil d'articles philosophiques et religieux.] Berlin, 1923. 235 p.) On y trouve, parmi les meilleurs travaux : P. J. NOVGORODTSEV, *L'essence de la conscience russe* ; V. V. ZIENKOVSKY, *La conception de la culture orthodoxe* ; A. J. POGODINE, *La personnalité du Christ et la culture chrétienne* ; S. TROITZKY, *Le problème du mariage et la conscience chrétienne* ; A. V. SOLOVEV, *Les fondements religieux de la culture russe.* A. PALMIERI.

— Les livres religieux (il faudrait plutôt dire irréligieux) qui paraissent actuellement en Russie, sont très rares. A titre de curiosité, signalons

Digitized by Google

l'ouvrage récent de J. A. SEMENOV : *Fabrika sviatyth ili sviataia gora Athon* [La fabrique des saints ou la sainte montagne de l'Athos.] Moscou, 1924, 134 p.) Cet opuscule renferme naturellement, sur le monachisme de l'Athos, des détails que l'on ne rencontre pas chez ses autres historiens. Ici, la sainte montagne est représentée comme le théâtre d'une lutte entre une aristocratie et une démocratie *noires*. A. PALMIERI.

Suisse. — Dans ces dernières années l'attention a été attirée plus spécialement sur la peinture suisse du XVe et du XVIe siècle. L'exposition de Zurich en 1921 et celle de l'été dernier à Paris (Jeu-de-Paume) ont contribué à la faire apprécier. La *Gazette des Beaux-Arts* a donné un aperçu sommaire des chefs-d'œuvre réunis à Paris (1924, 5e période, t. X, p. 125-144), mais un magnifique ouvrage qui vient de paraître fera valoir davantage encore des peintres que l'on avait peu l'habitude jusqu'à présent de considérer comme un groupe bien défini. M. PAUL GANZ étudie, dans *Les Précurseurs de la Renaissance en Suisse* (Paris, Jean Budry, 1924. In-fol., 164 p. et 120 pl. dont 12 en couleurs. Prix broché : 520 fr.), les peintres suisses depuis l'époque du concile de Constance jusqu'aux œuvres de jeunesse d'Holbein (1400-1520). L'auteur y passe en revue les diverses écoles locales de la Suisse et reproduit par de magnifiques planches les œuvres marquantes, en partie inédites, de Conrad Witz et ses disciples, de Nicolas Manuel, de Hans Fries, du groupe de Leu et d'Holbein. R. M.

Tchéco-Slovaquie. — Les *Acta academiae Velehradensis*, t. XI (1920-1922) (Prague, 1924. 144 p.) donnent, p. 89-144, la liste des ouvrages, parus en langues slaves de 1913 à 1917, qui se rapportent aux sciences ecclésiastiques. Cette bibliographie rendra, sans aucun doute, des services importants à ceux qui s'occupent de l'histoire des Églises orientales. A. D. M.

— Les Frères-Bohêmes ont joué un rôle important dans l'histoire religieuse de la Bohême et de la Moravie. Les documents qui concernent leur histoire avaient été publiés en grande partie par les historiens Gindeby (1859), Goll (1878-1882), Palmov (1904), etc. Pendant la guerre, le professeur I. BIDLO a commencé, aux frais de la commission historique de la *Matice* moravienne, la publication intégrale de ces documents : *Akty Jednoty Bratrske* (Brun, 1915. In-8, 151 et 704 p.). Le second volume de cette importante collection a paru l'an dernier (Brun, 1923. In-8, 96 et 290 p.). La partie la plus précieuse est la préface, où l'auteur esquisse l'histoire critique des documents et analyse leur contenu. En bien des points, ses données corrigent celles des historiens précédents des Frères-Bohêmes; elles mettent bien en relief les travaux et les idées d'un des maîtres de la secte, Chelcicky. C'est là un ouvrage fondamental pour l'histoire des sectes religieuses de Bohême. A. PALMIERI.

— Depuis 1923 l'administration des archives de l'État, à Prague, publie un intéressant périodique intitulé : *Casopis archivni skoly* (Prague, Archives nationales). C'est une revue professionnelle, en rapport étroit avec l'école d'archivistes; elle contient non seulement des articles d'intérêt technique mais aussi des études très documentées sur l'histoire du moyen âge et des temps modernes. La chronique renseigne d'une manière complète sur tout ce qui concerne les archives tchéco-slovaques tant dans le pays qu'à l'étranger

Digitized by Google

(v. Archives Vaticanes et rappel du souvenir de G. Kurth et A. Cauchie). Les documents officiels sont publiés in-extenso. H. N.

Yougo Slavie. – Les nombreux amis et admirateurs de Mgr Fr. Bulic lui ont offert, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire (4 octobre 1921) un imposant volume de Mélanges (*Strena Buliciana*, éd. M. Abramic et V. Hoffler. Zagreb et Split, 1924. In-fol., xl et 735 p., nombreuses planches et figures). Le savant jubilaire s'est occupé durant une carrière déjà longue et avec un remarquable succès, de la découverte, de l'étude et de la conservation des antiquités de la Dalmatie. Les antiquités chrétiennes de Spalato, de Salone et des vieilles localités dalmates, leur épigraphie, les origines de la Croatie, ont fait plus spécialement l'objet de ses travaux, et son rôle rappelle quelque peu celui que de Rossi remplit autrefois à Rome.

Les nombreuses contributions publiées par les *Strena* ont surtout pour objet ce vaste champ dans lequel le savant dalmate s'est illustré. Un certain nombre concernent les antiquités classiques; la RHE a mentionné dans sa bibliographie les autres, fort nombreuses, qui se rapportent aux antiquités chrétiennes. Un grand nombre sont rédigées en yougoslave et en allemand, d'autres en français, en italien, en anglais, en russe, en tchèque. Les éditeurs ont eu l'excellente idée de publier un résumé français des articles rédigés en une langue slave. On est tenté de regretter qu'ils n'aient pas suivi leur système jusqu'au bout, en publiant aussi le résumé de tous les autres articles. Quoi qu'il en soit, cette variété de langues et le nombre des contributions est un magnifique témoignage de l'estime dont jouit Mgr Bulic dans le monde savant.

Nous ne voulons appeler ici l'attention que sur certaines études du volume et d'abord sur quelques contributions à l'histoire de l'art de l'antiquité chrétienne. M. E. Weigand traite de la délicate question des influences (*Die Stellung Dalmatiens in der römischen Reichskunst*, pp. 77-105 et 12 fig.). A son avis les influences d'Asie Mineure, qui se manifestent au IVe siècle, et celles de Byzance pour l'époque justinienne, n'empêchent pas l'Église du littoral dalmate d'être une fille de la culture romaine. Plus loin Mgr Wilpert défend l'existence du groupe sculpté, le Christ et l'hémorroïsse, mentionné par Eusèbe. Le sculpteur d'un sarcophage du Latran s'inspira de ce groupe, — qui représenterait en réalité le Christ et la chananéenne —; il y reprit le type du Christ barbu exceptionnel durant les premiers siècles (*Alte Kopie der Statue von Paneas*, pp. 295-301 et fig). — M. J. Sauer, retrouve de son côté, dès les quatre premiers siècles, quelques exemplaires de la représentation du Christ avec barbe, qui se propage au Ve siècle. (*Das Aufkommen des bärtigen Christus-typus in der frühchristlichen Kunst*, pp. 303-329). Dans son origine le type se rattache à la représentation du philosophe et du rhéteur. Il est d'abord repris à Rome pour le Christ enseignant et le Christ-Juge. Ainsi l'idéal hellénistique du Christ beau et jeune fait place à un idéal nouveau, déjà en germe dans les écrits de Clément d'Alexandrie etc., idéal de majesté et d'autorité.

Cette dernière considération concorde avec la conception de M. V. Schultze (*Christus in der frühchristlichen Kunst*, pp. 331-336), qui ne peut pourtant se résoudre à admettre l'existence d'images du Christ barbu avant le ve siècle.

Appelons aussi l'attention sur une étude de M. J. Zeiller : *Anciens monu-*

Digitized by Google

ments chrétiens des provinces danubiennes de l'Empire, pp. 413-416. On y trouvera la liste, établie province par province, de tous les sanctuaires de l'antiquité chrétienne retrouvés jusqu'à présent dans le Norique, les provinces pannoniennes et mésiennes, c'est-à-dire de l'Italie du nord et de la Rhétie à la Mer Noire.

Signalons encore l'étude de J. M. MANTUANI sur Paulin de Nole et son influence sur le mouvement intellectuel et artistique du IVe et du Ve siècle (*Paulinische Studien*, pp. 345-366), et une courte monographie de M. VASIC sur *L'église de la Ste-Croix à Nin, Dalmatie* (pp. 449-456). Il s'agit d'un édifice en croix grecque, à coupole sur trompes d'angles et à triple abside. L'auteur le date du IXe siècle.

On ne pourrait omettre après cela de citer les pages dans lesquelles M. J. STRZYGOWSKI expose ce que devrait être d'après lui le travail futur des historiens de l'art des pays balkaniques (*Die Stellung des Balkans in der Kunstforschung*, pp. 507-514). Le savant byzantiniste fait un appel convaincu pour que désormais on cesse d'étudier le passé des Balkans exclusivement en fonction de l'antiquité classique. C'est vers le midi sémitique et le nord iranien qu'il faudrait davantage s'orienter si l'on veut comprendre autrement qu'à la surface l'art ancien et moderne des divers peuples balkaniques.

Mais ce n'est pas seulement l'archéologue et l'historien de l'art qui auront à glaner dans le volume offert à Mgr Bulic. L'histoire de l'Église, les anciennes littératures chrétiennes, la liturgie y ont aussi trouvé leur place. En particulier l'histoire de la Dalmatie et des contrées voisines est l'objet de nombreuses communications, et l'on pourrait dire qu'il n'est aucune question importante de cette histoire qui y soit complètement passée sous silence.

R. MAERE.

— Le récent ouvrage du Dr KUSEJ RADO : *Cerkevno pravo Katoliske in pravoslavne cerkve s posebnim ozirom na razmere v Kraljévini Srbov, Hrvatov in Slovencev* (Lubljana, 1923, VII-488 p.), mérite d'être signalé parce qu'il touche à des questions spéciales qui intéressent la vie de l'Église catholique en Yougo-Slavie. Bien qu'il ait puisé ses matériaux dans les manuels de droit canonique parus en Allemagne, ce volume reste très utile pour l'étude comparative du droit ecclésiastique catholique et orthodoxe en Croatie et en Bosnie, où les deux confessions vivent côte à côte. A. PALMIERI.

Digitized by Google

L. de Carvalho e Castro. S. Bonaventure, le Docteur franciscain. (O. Sagaert.) 132
X. de Hornstein. Les grands mystiques allemands du XIVe s. (R. MARTIN.) 134
G. Golubovich. Bibl. bio-bibliografica della Terra Santa. T. IV (1333-1345). (F. WILLOCX.) 136
M. M. Gorce. Saint Vincent Ferrier (V. SEMPELS.) 137
Al. Masseron. Les « Exemples » d'un ermite siennois. (E. DE MOREAU.) . 139
V. Redlich. Johann Rode von St Mathias bei Trier, ein deutscher Reformabt des 15. Jh. (P. VOLK.) 140
H. Strohl. L'épanouissement de la pensée religieuse de Luther de 1505 à 1520. (M. VILLER.) 142
A. Amrhein. Reformationsgeschichtliche Mitteilungen aus dem Bistum Würzburg 1515-1573. (P. PIETTE.) 143
Bti Petri Canisii, S. J. Epistulae et acta ed. O. Braunsberg. T. VIII (1581-1597). (F. WILLOCX.) 144
Fl. M. Greir Evans. The principal Secretary of State. A survey of the office from 1558 to 1680. (L. Antheunis.) 145
H. Sée. Les idées politiques en France au XVIIe s. (CH. TERLINDEN.) . . . 148
Fr. Rousseau. Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la Congrégation de St-Maur. (L. ANTHEUNIS.) 250
J. Laporte. La doctrine de Port-Royal. T. I-II. (A. DE MEYER.). . . . 251
J. Angot des Rotours. La bienh. Thérèse de l'Enfant Jésus. (F. FORGET.) 153
R. Berthelot. Un romantisme utilitaire. Étude sur le mouvement pragmatiste. (R. KREMER.) 155

Digitized by Google

- Akademische Verlags- und Versandbuchhandlung -

EMIL HAIM & CO.

Wien I, Maria Theresienstrasse 10 **Breslau I, Sandstrasse 12**

Vient de paraitre :

Magistri Gandulphi Bononiensis sententiarum libri IV.

Nunc primum edidit et commentario critico instruxit

Joannes de Walter

Theologiae Doctor eiusdemque Professor ord. publ. Rostochiensis

In-8, CXXXII et 656 p. Prix : broché Gdm. 56 ; relié Gdm. 60.

Le prof. J. de Walter, bien connu par ses recherches sur le moyen âge et par ses études sur l'histoire ecclésiastique, vient de publier un ouvrage dont les historiens de la théologie et du droit canon désirent depuis longtemps posséder une édition.

Le P. Denifle venait d'attirer l'attention sur la nécessité de publier les sentences de Gandulphe, un contemporain peu connu de Pierre Lombard, lorsque se produisit, en 1904, l'incendie de la bibliothèque de Turin, qui en possédait les manuscrits On put craindre un moment que les Sentences étaient irrémédiablement perdues, car en dehors des mss de Turin on ne connaissait à ce moment que des extraits de Gandulphe conservés à Bamberg. Heureusement deux manuscrits de Turin échappèrent au désastre et Grabmann en découvrit un troisième dans la bibliothèque de Heiligenkreuz. C'est d'après ces sources que le professeur J. de Walter publie aujourd'hui l'œuvre de Gandulphe avec l'appui de l'académie de Göttingue.

Celle-ci est une source nouvelle et importante de la théologie du haut moyen âge et permettra sans doute de résoudre la question fort débattue des rapports de Gandulphe et de Pierre Lombard. Les canonistes y trouveront un exposé très étendu du droit matrimonial. Vu l'importance de cette publication, l'éditeur se permet d'attirer sur elle l'attention des bibliothécaires et des spécialistes de tous les pays.

Digitized by Google

Publication trimestrielle

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — T. XXI, F. 2. AVRIL 1925

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

P. G. Théry, O. P. Le texte intégral de la traduction du Pseudo-Denis par Hilduin *(suite et fin)* 197
Paul O'Sheridan. Ce qui reste de la plus ancienne Vie de Ruysbroeck *(suite et fin)* 215
Notes et Mélanges :
E. Tobac. Le Christ nouvel Adam dans la théologie de S. Paul. . 249
P. Demeuldre. Une contribution à l'histoire des martyrs 260
M. Dubruel. Les papiers de M. de Harlay à la Bibliothèque Nationale de Paris 269
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 276
Chronique 333
Bibliographie 85*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1925

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

A partir de 1925, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de **60** francs pour les pays à change élevé et de **45** francs pour les pays à change bas, payables **au début de l'année**. — Prix de la **collection complète** des **36** volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1924 inclusivement, **520** francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

COMPTES RENDUS

Ch. Gore. The Church and the Ministry. New edition revised by C. H. Turner. (J. Coppens.) 276

G. P. Wetter. Altchristliche Liturgien. T. II : Das christliche Opfer. Neue Studien zur Geschichte des Abendmahls. (Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments. Nouv. série, fasc. 17.) (J. Coppens.) 277

G. Hinnisdaels. L'Octavius de Minutius Felix et l'Apologétique de Tertullien. (J. Flamion.) 279

G. Bardy. Paul de Samosate. Étude historique. (Spicilegium sacrum Lovaniense. Fasc. 4.) (J. Flamion.) 281

C. E. Raven. Apollinarianism. An Essay on the Christology of the Early Church. (J. Lebon.) 285

J. K. Fotheringham. Eusebii Pamphili Chronici Canones. Latine vertit, adauxit, ad sua tempora produxit S. Eusebius Hieronymus. (J. Forget.) 288

R. Draguet. Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ. Étude d'histoire littéraire et doctrinale, suivie des fragments dogmatiques de Julien. (Texte syriaque et traduction grecque). (Universitas catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Facultate Theologica consequendum conscriptae. 2e sér., t. XII.) (J. Flamion.) 293

Gaudence Orfali, O. F. M. Gethsémani ou Notice sur l'église de l'Agonie ou de la Prière. D'après les fouilles récentes accomplies par la Custodie franciscaine de Terre Sainte. (R. Maere.) 296

L. Honoré, S. J. Le secret de la confession. Étude historico-canonique. (Am. Teetaert, O. M. C.) 297

J. Laenen. Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines. Les Institutions. (P. Gillet.) 298

Voir la suite à la troisième page de la couverture.

Digitized by Google

LE TEXTE INTÉGRAL

de la

Traduction du Pseudo-Denis par Hilduin

(Suite et fin.)

---

§ 4. — Étude du ms. 15645 de la Bibliothèque Nationale de Paris

Le manuscrit 15645 de la B. N. de Paris, en parchemin, provenant du fonds de la Sorbonne, où il fut coté 225 et 643, est du XIIe siècle. Il compte 105 feuillets, mesurant 325 mm. de longueur sur 235 mm. de largeur ; chaque feuillet est divisé en deux colonnes. On lit sur le verso de la couverture cette brève description, bien inexacte d'ailleurs, du contenu du volume :

« Ce manuscrit du XIIe s. contient :

1°) Un commentaire de S. Jérôme sur l'Ecclésiaste.

2°) Les ouvrages attribués à S. Denis l'Aréopagite.

3°) Des théologiens par Ierothée.

4°) Des vers sur S. Denis. Voyez n° 255. »

En réalité nous trouvons dans ce manuscrit le commentaire susdit de S. Jérôme (fol. 1-37 r°) ; le dernier feuillet 105 v° reproduit la poésie de Jean Scot Erigène en l'honneur de saint Denis. Le centre du manuscrit, fol. 37 r°-105 r° est occupé par une traduction des écrits du Pseudo-Aréopagite : *Hiérarchie céleste*, fol. 37 r°-50 v° ; *Hiérarchie ecclésiastique*, fol. 50 v°-70 v° ; *Noms divins*, fol. 70 v°-96 r° ; *Théologie mystique*, fol. 96 r°-97 v°, et dix lettres, fol. 97 v°-105 v°. Au commencement de cette version anonyme, une main postérieure a ajouté ces mots : *Differentia mundane, theologie atque hu.(mane) et demonstrationibus earum.* C'est le titre du commentaire de la *Hiérarchie céleste* par Hugues de Saint-Victor ; et à la fin du texte un lecteur a écrit en marge : *Deest epistola ad Apollophanem philosophum.* Cette lettre de Denis à Apollophane est, nous le savons, inauthentique ; elle fut composée par Hilduin et insérée dans sa Passion *Post beatam ac salutiferam.* Rien ne nous prouve cependant que le lecteur de notre manuscrit, malgré la remarque que nous avons transcrite, connaissait l'origine de cette lettre : car cette

Digitized by Google

épître n'était point seulement copiée dans les manuscrits des *Areopagitica*, mais même dans des manuscrits de la version de Scot et de Sarrazin. Est-ce l'une ou l'autre de ces traductions que nous trouvons dans notre manuscrit? Il nous suffit pour répondre à cette question de reproduire l'*incipit* et l'*explicit*.

Incipit. Quia omnis divinus splendor secundum benignitatem varie improvidentibus procedens manet simplex et non hoc tantum, sed et coadunat illa quae splendorem accipiunt (fol. 37 r°).

Explicit. Ibique ages benigni Dei imitationes et his qui post te futuri sunt eos trades (fol. 105 r°).

L'*incipit* est celui-là même du manuscrit de Bruxelles étudié précédemment et que nous lisons aussi dans les *Areopagitica* d'Hilduin (1). L'*explicit* représente le dernier membre de phrase de l'épître à Jean l'Evangéliste, que nous lisons dans le *Post beatam ac salutiferam* (2). De plus les passages de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique* correspondant à ceux du *De Praedestinatione* d'Hincmar de Reims, leur sont identiques.

Nous nous trouvons donc bien en présence de la traduction intégrale du *Corpus dionysiacum* par Hilduin. Au reste, ce manuscrit de la B. N. de Paris peut nous fournir encore d'autres preuves à cette conclusion. Il nous offre, en effet, la possibilité de comparer certains textes des œuvres de Denis, — l'*épître à Jean*, l'*épître à Démophile* et la *vision de Carpus* —, avec ceux qu'Hilduin inséra dans sa Vie de Denis (3).

Sauf quelques variantes c'est la même traduction de Denis dans les deux cas. Il nous suffira pour nous en convaincre de rapporter le texte de la vision de Carpus, tel que nous le lisons dans le manuscrit 15645 et dans le *Post beatam ac salutiferam*.

(1) PL, t. CVI. col. 29 B.

(2) PL, *ibid.*, col. 37 D.

(3) Comparer Hincmar de Reims, citation de la *Hiér. céleste*, PL, t. CXXV, col. 313 B avec ms. 15645, fol. 48v-a; citations de la *Hiér. ecclésiastique, ibid.*, col. 313 B avec fol. 56v-a; col. 287 A avec fol. 56v-a; col. 226 B avec fol. 52r-b; citation de l'épître à Démophile, col. 225 B avec fol. 102r. Il n'y a qu'une divergence entre notre ms. 15645 et les citations d'Hincmar. C'est au sujet de la réunion des Apôtres à Jérusalem. Le ms. grec 437 donne ce texte, fol. 126v (cfr aussi PG, t. III, col. 681 C-D). Επει και παρ' αυτοις τοις θεο λημπτοις ημων [en marge : ιεραρκαις ηνικα και ημεις] ως οιεσθαι (ce dernier iota est effacé) και αυτος και πολλορτων ιερων ημων αδελφων επι την θεαν του ζωαρκικου και θεοδοκου σωματος συνελημθαμεν... »

Digitized by Google

Ms. 15645, fol. 102 r°

Factum est quondam *secus Cretam hospicio suscepit sanctus Carpus vir et si aliquis alius per multam mentis mundiciam ad Dei visiones divinissimus qui sanctas mysteriorum consecrationes non inchoabat nisi ei* secundum ante perfectas orationes sacras *propitia visione* desuper ostensa. Qui dixit se *nimis (sic) contristatum ab infideli quodam*. Tristitia autem ejus erat quia de ecclesia isdem quendam *a benigno aberrare fecit* adhuc hilarioribus eis diebus perficientibus. Cui *oportunum esse suasi* utrosque bene decenter super orare, et a *Deo salvatore opitulationem accipientes* quemdam *quidem convertere*, quemdam quidem *benignitate vincere, et non deficere hortando converti donec est hodie* et *sic in divinam eos ducere scientiam*. Contradicentes autem ut jam indicatos et irrationabiles et temerarios legis querela castificare coactos. *Sed is* istud non sustinens *et nescio quomodo multa quadam infestatione et amaritudine tabescens dormitum* perrexit istos (*sic*) male habens (*vesperi* (*sic*) *enim erat*.) *Circa mediam autem noctem soliettus* (*sic*) *namque erat isto in tempore, ad divinos hymnos evigilare surrexit, ex somnis turbatione anxians, stetit ad* divinam sermocinationem *non beneducte* (*sic*). *Tristabatur enim et gravidabatur non esse justum* dicens si *viviunt viri sine Deo et pervertentes vias Domini rectas. Et hec dicens postulavit Dominum igni* quodam *celesti* utrosque *insimul inmisericorditer amittere vitas*. Ista autem dicens dixit sibi visum *vidisse repente domum in qua stabat concussam et a culmine per medium in duas partes divisam* et *quendam rogum* multi luminem idem enim illo jam *sub divo* (*sic*) putabatur locus de celesti choro *usque ad*

Post beatam ac salutiferam
PL, t. CVI, col. 35-36.

Cum essem aliquando *secus Cretam, hospitio* me *suscepit S. Carpus, vir et si aliquis alius*, per *multam mentis munditiam ad Dei visiones divinissimus qui non inchoabat sanctas mysteriorum consecrationes nisi* prius *ei* ostenderetur de supernis *propitia visio*, oranti ante oblationem sanctissimi sacrificii. Conferentibus namque nobis quaedam ad invicem, retulit mihi idem se *nimis contristatum a quodam infidelium*. Causa autem erat ipsius tristitiae, quoniam isdem infidelis, dum celebrarentur dies festi eorum, *aberrare fecit* quemdam fidelem *a benigno* Jesu Domino nostro. Quem consolans *suasi ei oportunum esse*, ut pro illis divinam clementiam peteret, *et a Deo Salvatore opitulationem accipiens*, infidelem *quidem converteret*, apostatam autem *benignitate vinceret, et hortando* eos *converti, donec est hodie, non deficeret, sic* que illos *in divinam scientiam duceret. Sed is* hoc patienter non sufferens, *et nescio quomodo multa quadam infestatione et amaritudine tabescens dormitum perrexit*, ex hoc *male habens* (*vespere enim erat.*) *Circa mediam autem noctem*, (*solitusque namque erat isto in tempore ad divinos hymnos evigilare*), *surrexit ex somnis* et *turbatione* nimia *anxians, stetit ad* orationem, *non benedicens. Tristabatur enim et gravabatur* ultra modum, dicens *non esse justum ut viverent viri*, qui erant *sine Deo*, et *pervertebant vias Domini rectas. Et haec dicens postulavit Dominum*, ut *igne cœlesti* ambo simul *immisericorditer amitterent vitam*. Quod cum dixisset statim est raptus in spiritu, et *visum sibi* fuisse dixit, *vidisse* se *repente domum, in qua stabat, concussam, et a culmine per medium in duas partes divisam*, et ita se *sub dio* remansisse. *Quemdam* etiam *rogum* multo igno flammantem, *usque ad ipsum descendentem*; cœlum autem ipsum totum accensum, atque *in parte Australi*,

Digitized by Google

ipsum accensum. In australi vero *parte* celi *Ihesum et adstantem in hominum specie inestimabilem angelorum numerum. Hec videns desuper et admirans cum se inclinasset deorsum, Carpus* vidisse se dixit humum *apertam hiatum* et *tenebrosum barathrum hiscens et eosdem viros de quibus temptabatur ante se in margine lubrico* stare nondum *dejectos a* propriorum pedum *instabilitate* [102v]. *De deorsum* autem *barathri serpentes repere et circa pedes eorum se subicere* et *interdum* quidem eos *trahere involventes se eis simul et cruciantes eos* et *aliquando dentibus* tantum *trahentes* et celitus ardentes *viros vellentes* et omnimodis *in barathrum trahere conantes. Esse* autem *et viros quosdam in medio serpentium* viros superius dictos circumdantium *personantes* simul et *impellentes et percutientes* eosdem. *Videbatur ei* etiam *quosdam* eis *accessisse* qui nolebant quosdam autem volentes ut mala paterentur *in brevi* simul *et satisfacerent.* Dicebat nichilominus Carpus se intendisse his que deorsum conspiciebat, superiora autem *neglexisse; tedere* autem se et lassari quia non jam rei ceciderant et multoties imposuisse illis et se sine virtute anxiare et *maledixisse eis sursum* cum *respexisset vix vidisse* se quidem verum celum. Vidisse autem se sicut et prius *Ihesum miserantem* quod factum erat *et exurrexisse de celesti throno et usque ad eos descendentem ac manum benignum porrigere* viris et angelos coapprehendentes eos utrumque et continuisse illos. Et dixit Carpo Ihesus : *Carpe manu preconstituta percute adversus me. Nam paratus sum iterum pro hominibus resalvandis pati* et amabile michi est istud super *aliis* non peccantibus *hominibus. Verumtamen vide si hanc se habet tibi in baratro cum serpentibus mansionem commutare sicut* cum Deo *et benignis ac humanis an-*

Jesum benignum in throno sedentem, *et astantem* ei *in hominum speciebus inoestimabilem angelorum numerum. Haec videns desuper, et admirans Carpus, cum se inclinasset deorsum,* vidit terram horribili *hiatu apertam, et tenebrosum barathrum hiscens, et eosdem viros de quibus tentabatur, ante se in margine lubrico* tenebrosissimi barathri, stare trementes et miseros nimis, nondum tamen *dejectos ab instabilitate* lubricationis in qua vacillantes collabebantur. *De deorsum vero barathri,* videt *serpentes* horribiles *repere et circa pedes eorum se subjicere,* atque *interdum* illos *trahere, involventes se eis, simul et cruciantes eos. Aliquando* etiam *dentibus trahebant* et *vellebant* iidem serpentes eosdem *viros* qui cœlesti igne consumebantur, et *conabantur* illos *trahere in barathrum,* unde ipsi exierant. Vidit quoque *et esse viros quosdam in medio serpentium,* cum tumultu *personantes et percutientes atque impellentes* in barathrum eos qui cruciabantur. *Videbatur* itidem *ei, quosdam* alios viros *accessisse* ad illos ; *qui volebant,* ut ipsi miseri *in brevi* cruciarentur, *et satisfacerent :* sed illi qui percutiebant et impellebant eos, nolebant. Cumque his, quae deorsum conspexerat, Carpus intenderet, et superna quae prius viderat, *negligeret et taedere* coepisset atque cessari, quia jam rei non caderent in profunditatem voraginis, insuper immisericorditer *maledixisset eis respexit sursum, et vix* se *videre* posse coelum denuo dixit. Sed *Jesum* benignum intuitus est, *miserantem* super peccatores qui torquebantur : *et exurgentem* illum *de coelesti throno ac descendentem usque ad illos,* et *manum benignam* in tormentis positis *porrexisse* : moxque angelorum multitudines, qui cum eo descenderant, coacceperunt illos de utraque parte, in qua stabant, dum torquerentur, quando eis manum porrexit benignus Iesus, et eruerunt illos. Et conversus ad Carpum Jesus dixit ei : *Carpe manu* in istos *constituta,* et non per misericordiam re-

Digitized by Google

gelis. Ista sunt que ego audiens credo vera esse.

tracta, *percute adversum me, nam paratus sum pro hominibus resalvandis iterum pati*, et complaceo super his, quam *super aliis hominibus* qui non peccaverunt. *Verumtamen vide si* sic *bene tibi habetur in barathro*, cum serpentibus mansione *commutare*, *sicut* mecum *ac cum benignis ac humanis angelis* esse. *Ista sunt, quae ego audiens, credo vera esse.*

J'ai cru nécessaire de transcrire en entier le récit de la vision de Carpus, tel que nous le lisons dans les *Areopagitica* d'Hilduin, et dans le manuscrit 15645. La comparaison de ces textes va nous permettre en effet de préciser certains détails et de confirmer en même temps notre conclusion générale.

On se rend compte tout d'abord, par les passages soulignés, que la plus grande partie de ces deux textes est identique. Cette constatation ne peut laisser aucun doute sur l'origine de la version contenue dans le manuscrit 15645. Cette traduction est celle-là même que l'abbé Hilduin utilisa dans ses *Areopagitica* vers 835, achevée par conséquent à cette époque, et que l'abbé de Saint-Denis élabora sur l'ordre de Louis le Pieux.

Mais, par ailleurs, nous remarquons certaines divergences entre le texte du manuscrit de Paris et celui du *Post beatam ac salutiferam*. Et il importe d'en bien préciser le caractère et l'origine. Quelques-unes de ces différences proviennent de l'état du texte contenu dans le ms. 15645. Ce manuscrit est supérieur à celui de Bruxelles, parce qu'il nous offre la totalité de la traduction d'Hilduin ; mais il lui est inférieur au point de vue de la qualité du texte. On y relève en effet un grand nombre de fautes de copiste : nous en avons souligné un certain nombre (1) ; on y remarque aussi des omissions ; de plus, il n'est pas douteux que certains passages — d'ailleurs très rares — aient été corrigés d'après la version de Scot Érigène (2).

(1) Par exemple *vesperi* au lieu de *vespere* ; *soliettus* pour *solitus* ; *beneducti* pour *benedicti*, etc. Nous insisterons ailleurs sur la qualité du texte du ms. 15645 comparé à celui du ms. 756-757 de Bruxelles.

(2) Nous avons relevé un certain nombre d'exemples de ces corrections postérieures. Au début du récit de la version de Carpus, la recension du ms. 15645 : « *nisi ei secundum ante perfectas orationes sacras profitia visio...* », quelque peu différente de la recension du *Post beatam ac salutiferam*, me paraît avoir été déterminée par la version de Scot qui donne ce texte : « *... nisi prius ipsi secundum ante perfectas orationes sacras et propiciatas visione...* ». PL, t. CXXII, col. 1187 A.

Digitized by Google

Ce n'est pas le lieu d'insister sur ces différents caractères. Nous les préciserons dans l'édition de cette traduction de Denis par Hilduin. Il nous suffit pour l'instant d'avoir indiqué que le manuscrit 15645 de Paris copié au XIIe siècle nous offre de la version d'Hilduin un texte moins établi et moins pur que le manuscrit 756-757 de Bruxelles, écrit au XVe siècle. C'est ce qui nous explique une partie des divergences constatées entre la version proprement dite contenue dans le ms. 15645, et les fragments de traduction insérés dans le *Post beatam ac salutiferam*.

De plus, — et c'est sur ce point principalement qu'il convient d'insister — les divergences entre ces deux textes ne sont pas, à proprement parler, des divergences de traduction. Les passages traduits du grec en latin sont en effet — sauf quelques variantes dont nous venons d'indiquer la provenance — identiques dans le ms. 15645 et le *Post beatam ac salutiferam*. Mais dans ce dernier travail, Hilduin, pour alléger son récit et lui donner plus de vie, n'a pas reproduit textuellement sa propre traduction de Denis. Parfois il supprime quelques mots ; d'autres fois, il ajoute quelques gloses explicatives ; et il est facile de remarquer que les textes particuliers à la *Vita* ne se trouvent point dans les écrits grecs de Denis. Les différences entre le texte du ms. 15645 et celui du *Post beatam ac salutiferam* sont donc surtout des différences de rédaction et non pas de traduction.

Dans le manuscrit de Paris, nous avons donc le texte intégral de la version de Denis citée par Hilduin dans sa Passion dionysienne. Enfin ce manuscrit peut nous suggérer une dernière constatation qui corrobore cette conclusion générale.

Nous avons démontré contre Traube que la traduction utilisée par Hincmar de Reims dans son *De Praedestinatione* n'est point celle de Scot Érigène, ni celle d'Anastase, mais la traduction d'Hilduin. Or nous retrouvons textuellement dans le ms. 15645 les textes cités par Hincmar (1).

(1) Il n'y a qu'une divergence entre le ms. 15645 et les citations d'Hincmar. C'est au sujet de la réunion des Apôtres à Jérusalem. Le ms. grec 437 donne ce texte, fol. 126v (voir aussi PG, t. III, col. 681, C-D). « Επει και παρ αυτοις τοις θεολημπτοις ημων [en marge : ιεραρκαις ηνικα και ημεις] ως οιεσθαι (ce dernier iota est barré) και αυτος και πολλοι των ιερων ημων αοελφων επι την θεαν του ζωαρχικου και θεοδοκου σωματος συνεληλυθαμεν... » Hincmar rend ainsi ce texte, en s'inspirant de la traduction d'Hilduin : « ... *qui cum beato Petro et Jacobo fratre Domini, aliisque quamplurimis sanctissimis Christi discipulis, Hierosolymis apud sepulchrum vitae principis...* » PL, t. CXXV, col 225 B. Le ms. de Paris porte ces mots : « *Quando et nos sicut memoramini et ipsi et multi sacrorum nostrorum fratrum ad visionem vitę*

Digitized by Google

	PL, t. CXXV	Ms. 15645	Ms. 756-757
HIERARCHIE CELESTE			
ch. XV	col. 313 B	fol. 48v-a	58v-b
HIERARCHIE ECCLES.			
ch. II	col. 226 B	fol. 52r b	
ch. III	col. 287 A	fol. 56v-a	87v-b
id.	col. 313 B	fol. 56v-a	87v-b
EPITRE A DÉMOPHILE	col. 225 B	fol. 101v-b	

Reproduisons comme exemple un texte de cette épître à Démophile.

HILDUIN. PL, t. CVI, col. 35 A	HINCMAR. *De Praedest.* PL, t. CXXV, col. 225 B	Ms. 15645, fol. 101v-b
... benigni ipsius Spiritus.	... benigni spiritus participes.	... benigni spiritus participes. Etenim sacratissimus noster sacripositor in mansuetudine docet recondentes in se doctrinam Dei.
Docere enim, non cruciare, oportet ignorantes, sicut et caecos non cruciamus, sed manuducimus.		Docere enim non cruciare oportet ignorantes sicut et cecos non cruciamus, sed manuducimus. Tu autem respicere in lumen inchoantem virum adversus pupillam dans inpulisti et cum multo pudore assistentem recalcitrabas eum quod multo horrore est dignum
Benignus namque errantem inquirit et refugientem vocat, atque vix inventum in humeris tollit.	Christus in mentibus benignus sit, errantem inquirat, et refugientem advocet, et vix inventum in humeris tollat. Non deprecor, non male istud de nobis ipsis consiliemur, neque in nos ipsos impellamus	Christus in montibus (*sic*) benignus sit errantem inquirat et refigientem (*sic*) advocet et vix inventum in humeris tollat. Non deprecor non male istud de nobis ipsis consiliemur neque in nos ipsos impellamus gla-
Quicunque igitur inique agere aut benefacere incipiunt, illos spiritus benignitate aut	gladium. Quicumque enim inique agere, aut quicumque e contrario bene agere inchoant,	dium; quicumque enim inique agere aut quicumque e contrario bene agere inchoant illos quorum voluntatem fa-

principis et divini susceptibilis corporis convenimus. » Fol. 76r-a. On n'y retrouve donc plus la confusion commise par Hilduin entre σωμα et σημα. Elle a été corrigée d'après la version de Scot : « ... *quando et nos, ut aestimatur, et tu, et multi sanctorum nostrorum fratrum in visionem vitam inchoantis et Deum recipientis corporis convenimus...* » PL, t. CXXII, col. 1127 D. Ces textes et leur comparaison sont de première importance pour le problème de l'épigraphie dionysienne. Nous y consacrerons une étude spéciale.

Digitized by Google

malitia sociant, quorum voluntatem facere in-	illos angelos quorum voluntatem faciunt sibi aut malitia aut benignitate consociant.	ciunt sibi aut malitia aut benignitate[m] (*sic*) consociant
choant. Et hi quidam benignorum angelorum discipuli ac comites, ad semper existens speculum beatas suas	Et illi quidem benignorum angelorum discipuli et comites, et hic et illic cum omni sacradatione et libertate omnium malorum ad semper existens saeculum beatissimas	et illi quidem benignorum ange [fol. 102r-a] lorum discipuli et comites et hic et illic cum omni sacerdotio et libertate omnium malorum ad semper existens secundum
delegantes terminationes, ubi semper cum Deo erunt : quod est bonorum omnium maximum : isti autem et hic decident a divina simul et perpetua pace et post	delegantes terminationes cum Deo semper quod est bonorum omnium maximum. Isti autem decident a divina simul et perpetua pace et hic et post mortem simul cum	beatissimas delegantes terminationes cum Deo semper quod est bonorum omnium maximum. Isti autem decident a divina simul et perpetua pace et hic et post mortem
mortem cum domesticis suis daemonibus erunt. Non ergo oportet nos multa festinatione cum Deo benigno per multam benignitatem et misericordiam fieri et semper manere cum eo et segregari de malis injustificatibus nos?	domesticis suis erunt daemonibus. Non ergo oportet nos multa festinatione cum Deo benigno fieri, et esse cum Domino semper, et segregare de malis in justificantem, nos secundum dignitatem ex nobis ipsis sustinentes.	simul cum domesticis suis erunt demonibus. Non ergo oportet nos multa festinatione cum Deo benigno fieri et esse cum domino semper et segregare de malis in justificantibus, nos secundum dignitatem ex nobis ipsis sustinentes
Et si vis, ait, divinam visionem sancti cujusdam viri referam tibi, quam non deridebis : vera enim dicam.		Quod ergo majus omnibus timeo et oro omnium malorum inparticipes fieri. Et si vis divinam visionem sancti cujusdam viri referam tibi. Et non ridebis, vera enim dicam.

La comparaison de ces trois textes nous permet de réunir les différents éléments de notre conclusion. Le ms. 15645 de la Bibliothèque Nationale contient la traduction intégrale de la version de Denis par Hilduin. Cette traduction, dont certains extraits ont été insérés par l'abbé de Saint-Denis dans son *Post beatam ac salutiferam*, est citée dans le *De Praedestinatione* d'Hincmar de Reims. Mais — chose digne de remarque — Hincmar n'a pas emprunté ces citations aux *Areopagitica* d'Hilduin. Certains textes se trouvent en effet dans le *De Praedestinatione*, qui ne sont pas dans le *Post beatam*; de plus, Hilduin donne dans sa Vie de Denis des citations glosés ; Hincmar, par contre, rapporte textuellement les passages cités des œuvres de Denis. Il faut donc en conclure qu'Hincmar de Reims possédait non seulement le *Post beatam ac salutiferam* — ce

Digitized by Google

que nous savons par ailleurs — mais aussi un manuscrit de la traduction de Denis par Hilduin.

Scot Érigène pourra essayer de faire disparaître les manuscrits et la version d'Hilduin. Son antagoniste Hincmar en possède un exemplaire. Et après onze siècles, le travail d'Hilduin subsiste encore.

§ 5. — Fragments anonymes des « Areopagitica » dans les manuscrits des traductions dionysiennes

Il n'est pas rare que dans les recueils de versions ou des commentaires de Denis, les scribes aient transcrit, sans indication d'auteur, les considérations générales faites par Hilduin dans son *Post beatam ac salutiferam*, sur les grandes œuvres de l'Aréopagite.

Nous avons signalé plus haut un certain nombre de manuscrits contenant toute la première partie du ch. IX des *Areopagitica*. De même les prologues d'Hilduin à la *Hiérarchie céleste*, aux *Noms divins* et à la *Théologie mystique*, ont été souvent reproduits sous forme anonyme. Je ne signale que les ms. 15630, 17341 de la B. N. de Paris, le ms. 62 du Vatican (fonds lat. Urb.)

Nous identifierons ces extraits plus en détail dans notre catalogue des manuscrits dionysiens. Ces identifications, en apparence de très mince intérêt, ne sont cependant pas inutiles ; elles vont nous permettre de résoudre un problème d'authenticité.

Floss, dans le tome CXXII de la Patrologie latine de Migne, col. 265-268, publia un fragment d'un commentaire sur la *Hiérarchie ecclésiastique*, qu'il attribuait, sur la foi des manuscrits, disait-il, à Scot Érigène. Depuis 1853, date de cette publication, on admit en général l'authenticité de ce commentaire ; le dernier historien qui s'est occupé de cette question, M. Grabmann, sans être absolument affirmatif, penche visiblement aussi vers l'authenticité, parce que le prologue de ce commentaire sur la *Hiérarchie ecclésiastique*, rappelle la préface du commentaire authentique sur la *Hiérarchie céleste* (1). Depuis 1898 cependant ce problème d'attribution est résolu d'une façon négative. C'est M. Brilliantoff, dans un travail publié en russe à Saint-Pétersbourg, sur les sources philosophiques et théologiques de Scot Érigène, dont M. Dräseke (2) a fait connaître les conclusions,

(1) M. Grabmann, *Ps.-Dionysius Areopagita in lateinischen Uebersetzungen des Mittelalters*, dans *Beiträge zur Geschichte des christlichen Altertums und der byzantinischen Literatur, Festgabe Ehrhard*, p. 183, n. 1. Bonn-Leipzig, 1922. Voir notre compte rendu dans la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, 1922, t. XI, p. 673.

(2) Voir *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1904, p. 128. Cfr aussi

Digitized by Google

qui a prouvé l'inauthenticité de ce commentaire. Il a montré en quelques mots que ces fragments publiés dans Migne représentaient une brève compilation d'extraits d'origine différente, provenant en partie des traductions de Scot Érigène, en partie des *Areopagitica* d'Hilduin. On va se rendre compte du bien-fondé de ces remarques. Mais ce que je voudrais surtout indiquer ici, c'est la raison qui a induit en erreur certains historiens partisans de l'authenticité de ce commentaire. Il nous faut pour cela étudier les manuscrits qui ont servi de base à l'édition de Floss : ce sont les mss 188 de Leipzig (Bibl. Universitaire), VIIIe siècle; 177 de la Bibl. Vaticane, XIVe siècle (1) ; 1355 de la Bibl. de la Sorbonne, XIIIe siècle. Ces manuscrits diffèrent par leur contenu général dont nous n'avons point à nous occuper pour l'instant; mais ils reproduisent tous trois ce prologue du commentaire de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

Pour nous rendre compte des raisons qui ont pu déterminer l'éditeur en faveur de l'attribution à Scot Érigène, il nous suffira donc d'examiner un seul de ces manuscrits. Prenons le ms. 1355 de la Sorbonne, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, n° 15630. Il contient 272 feuillets, à deux colonnes, mesurant 250 × 167. Nous y trouvons la version faite par Scot Érigène de la *Hiérarchie ecclésiastique* (fol. 3 r°-52 r°), des *Noms divins* (fol. 52 v°-149 v°), de la *Théologie mystique* (fol. 149 v°-158 v°), et des dix lettres auxquelles on a joint l'épître à Apollophane (fol. 158 v°-183 r°). Le reste du volume est occupé par la traduction de Sarrazin (183 v°-240 r°) et celle de Thomas Gallus, en partie (fol. 240 r°-269 r°). Concentrons notre attention sur la version de Scot Érigène (fol. 3 r°-52 r°) et il nous sera facile d'apercevoir la méprise de Floss. Le texte de ce manuscrit commence par la *Hiérarchie ecclésiastique*.

A. HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE.

fol. 3 r°. PROLOGUE DE SCOT. *Secundus vero liber... ut celestis futura.* Nous reconnaissons dans ce prologue un fragment de la lettre de Scot au roi Charles le Chauve (PL, t. CXXII, col. 1033 C- col. 1034 C) dont nous avons déjà parlé.

EPIGRAMMA *in beatum Dionysium in hoc de ecclesiastica ierarchia : Symbolo divinorum... claritatem.* Cet épigramme est reproduit ici d'après la version de Scot Érigène (PL, *ibid.*, 1069 D).

notre étude sur l'inauthenticité du commentaire de la *Théologie mystique* attribué à Scot Érigène, dans *Vie Spirituelle*, mars, *Supplément*, p. 137.

(1) Voir VATTASSO, *Codices Vaticani Latini*, p. 137. Rome, 1902.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES sur la *Hiérarchie ecclésiastique*. *Ad beatum Thimotheum secundum scripsit librum magnus Areopagita Dionysius de ecclesiastica ierarchia... liquido manifestat.*

fol. 3 v°. Énumération des sept chapitres d'après la version de Scot : *Haec insunt in hoc de ecclesiastica ierarchia totum capitulum VII*. Vient ensuite en dernier lieu, avant le texte de la *Hiérarchie ecclésiastique*, la pièce très courte : *Precumbentium... et eodem modo de ceteris.*

fol. 3 v°-52 v°. TRADUCTION DE LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE, par Scot.

C'est ce fol. 3 r°-3 v° que Floss a publié sous le titre : *Ioannis Scoti Expositiones super ierarchiam ecclesiasticam S. Dionysii* (PL, *ibid.*, 265 268). Et il ajoute en terminant : *Cetera desiderantur*. Le raisonnement de Floss apparaît très clairement. Nous avons dans ce ms. 15630, fol. 3 v°-52 r°, la traduction de la *Hiérarchie ecclésiastique* par Scot Érigène ; les considérations générales qui précèdent sont donc du même auteur ; comme ces considérations se présentent sous la forme de commentaire, il faut donc admettre que Scot a commenté le livre de Denis dont il avait donné auparavant une traduction latine ; mais nous ne possédons que le début de cet ouvrage ; le reste manque. — Nous ne le chercherons pas, car nous pouvons reconnaître dès maintenant, après l'étude des *Areopagitica*, qu'il ne s'agit pas d'un commentaire de la *Hiérarchie ecclésiastique*.

Le prologue est un fragment de la lettre *Gloriosissimo* de Scot au roi Charles le Chauve (PL, t. CXXII, col. 1033 C-1034 C) dont nous avons déjà parlé.

L'épigramme est celui de la *Hiérarchie ecclésiastique* d'après la version de Scot (PL, *ibid.*, 1069 D) ; les titres des chapitres de la pièce *Precumbentium* sont également du même auteur ; ils précèdent sa traduction du second livre de Denis (PL, *ibid.*, 1071 A-1072 A). Mais les considérations générales qui ont pu induire Floss en erreur, sont extraites des *Areopagitica* et reproduisent textuellement dans sa presque totalité le ch. X (PL, t. CVI, col. 30 A-C). Floss d'ailleurs, même en ignorant la provenance de ces différents extraits, n'avait pas plus de raisons d'attribuer à Scot Érigène un commentaire de la *Hiérarchie ecclésiastique*, qu'un commentaire de la *Théologie mystique* ou des *Noms divins*. L'agencement de ces deux livres est en effet, dans le ms. 15630, exactement le même que celui de la *Hiérarchie ecclésiastique*, comme nous allons nous en rendre compte. Nous y trouvons le prologue, l'épigramme, les considérations générales et le texte.

Digitized by Google

B. NOMS DIVINS.

fol. 52 v°. PROLOGUE. *Tercius iste liber... intelligenda esse.*

C'est la suite de la lettre *Gloriosissimo* de Scot (PL, t. CXXII, col. 1034 C-1035 A) se rapportant aux *Noms divins*.

EPIGRAMMA *in beatum Dionysium in hoc de divinis Nominibus. In anima splendor... ymnos* (PL, *ibid.*, 1111 C).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. *Tercium beatissimo thymotheo cum discipulo suo atque ephesiorum episcopo conscripsit thomum magnus ariopagita dyonisius de divinis nominibus examussim et ortodoxe ut sufficit in eo disputans primo capitulo qui est verbi speculatio et que est de divinis nominibus et cetera que in subjectis capitulis haec clarius declarabitur.*

Sauf les derniers mots, tout ce texte est pris du ch. XI du *Post beatam ac salutiferam* (PL, t. CVI, 30 D). Il est à remarquer qu'on a supprimé le passage d'Hilduin, qui identifiait les *Noms divins* et la *Théologie symbolique : tomum de divinis nominibus quem et appellat de symbolica theologia.*

53 r°-149 v°. TRADUCTION DES NOMS DIVINS d'après la version de Scot Érigène.

fol. 149 v°. En rubrique : *Tuam mentem irrigant, Dionysi, fluentes Pauli aeterni fulgoris Deitatis totum radium desiderans, indeficientem nominibus Dei nominationis acquisiti splendorum. Explicit prologus.* Le scribe rattache aux *Noms divins* ce qui constitue en réalité l'épigramme de la *Théologie mystique* (PG, t. III, 117 A). Le même fait se reproduit dans un certain nombre de manuscrits, p. ex. : B. N. 1618, 2012, 17341 ; et ms. de Darmstadt, XIIe siècle, utilisé par Floss (PL, t. CXXII, 1171 note a).

Pour la *Théologie mystique*, nous aurons la même structure que pour les deux livres précédents, sauf une légère modification occasionnée par l'erreur du scribe que nous venons de mentionner. La *Théologie mystique* n'a point d'épigramme.

C. THÉOLOGIE MYSTIQUE.

149 v°. PROLOGUE. *Quartus de mistica theologia... recurrere.*

C'est la fin de la lettre *Gloriosissimo* (PL, t. CXXII, col. 1035 A-1036 A).

EPIGRAMME. On ne le trouve pas ici, puisqu'il a été rattaché à l'*explicit* du livre précédent.

Digitized by Google

150 r°. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. *Epithoma beato Thymotheo capitulatim composuit magnus areopagita dyonisius de mistica theologia per cataphasin, idest affirmative et per apophasin, idest negationem atque per ypotheticos idest conditionales sillogismos omnia sensibilia et intelligibilia.* Ces considérations sont toujours extraites des *Areopagitica* d'Hilduin (Ch. XII, col. 31 C).

150 r°-158 v°. TEXTE DE LA THÉOLOGIE MYSTIQUE, d'après la traduction de Scot Érigène.

Ce manuscrit que nous venons de décrire représente un type bien caractérisé des manuscrits dionysiens du moyen âge. De plus, sa structure régulière : prologue de Scot, épigramme, considérations extraites du *Post beatam ac salutiferam* d'Hilduin (1), texte de Denis, nous a fourni la raison de la méprise de Floss. C'est parce qu'il ignorait la traduction d'Hilduin, et les fragments insérés dans sa Passion de Denis que cet éditeur, suivi par nombre d'historiens, a cru voir dans ces considérations sur la *Hiérarchie ecclésiastique* une trace d'un commentaire de Scot Érigène.

CONCLUSION

En 827, les envoyés de Michel le Bègue remettaient à l'empereur Louis le Pieux un manuscrit grec des œuvres de Denis, parvenu jusqu'à nous et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Paris. C'est à dessein sans aucun doute, que les légats orientaux avaient précisément choisi, comme présent royal, les œuvres de l'Aréopagite : la piété des rois de France envers Denis était notoire ; mais surtout, c'était un moyen très adroit de témoigner leur reconnaissance à Hilduin, pour les services rendus au concile de Paris de 825. Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce présent de l'empereur de Constantinople, soit une réponse à un désir exprimé par Hilduin lui-même.

Déposées à Saint-Denis, le 8 octobre de cette année 827, les œuvres grecques de l'Aréopagite n'allaient point tarder à trouver en l'abbé de ce monastère leur premier traducteur.

Qu'Hilduin ait réellement traduit les écrits du Pseudo-Denis, c'est un fait qui nous est attesté par des documents contemporains : la lettre *Quantum muneris* de Louis le Pieux à Hilduin ; le rescrit

(1) Il est à remarquer aussi que dans ce genre de manuscrits, on trouve généralement aussi le texte de l'épître à Apollophane qui forme le ch. XIV des *Areopagitica*. Voir p. ex. mss. 15629, 17341 de la B. N. de Paris ; ms. 176 de la Bibl. Vat.

Digitized by Google

d'Hilduin *Exultavit cor meum* à Louis le Pieux, et enfin la Passion *Post beatam ac salutiferam*. Nous avons analysé ailleurs ces témoignages et nous n'avons plus à y revenir.

La présente étude nous a permis de faire un nouveau progrès : cette première traduction de Denis n'est point perdue — comme tous les historiens l'ont admis. Le texte intégral nous en a été conservé. Le manuscrit de Bruxelles 903 [756-757] contient la traduction de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*, et le ms. 15645 de la B. N. de Paris, la traduction de tout le *Corpus Dionysiacum* (1).

Ce qui nous a permis de reconnaître en cette version anonyme, reproduite dans ces deux manuscrits, l'œuvre d'Hilduin, c'est tout d'abord les particularités lexicographiques. Nous y avons reconnu la langue d'Hilduin. Mais nous avions un moyen plus sûr encore de résoudre cet important problème d'authenticité : c'était de comparer les fragments dionysiens cités par l'abbé de Saint-Denis dans sa Passion *Post beatam ac salutiferam*, avec le texte de cette version anonyme.

Cette comparaison nous a conduit à cette conclusion : la version de Denis conservée dans les deux manuscrits précités est identique à la traduction utilisée par Hilduin dans ses *Areopagitica*, et qui est son œuvre, comme la lettre de Louis le Pieux et le rescrit de l'abbé de Saint-Denis nous l'affirmaient explicitement. Enfin l'étude des citations de Denis faites par Hincmar de Reims est venue corroborer cette conclusion générale.

En terminant cette étude, nous pouvons jeter un rapide coup d'œil sur l'activité intellectuelle d'Hilduin. Comme œuvres littéraires de l'abbé de Saint-Denis nous connaissons actuellement sa traduction complète du *Corpus Dionysiacum*, augmentée de la lettre à Apollophane ; le *Libellus passionis*, le *Post beatam ac salutiferam*, la lettre *Exultavit* et l'encyclique *Cum nos Scriptura*.

Le *Libellus passionis* est aujourd'hui perdu. Nous ne le connaissons que par les indications du *Post beatam ac salutiferam*. Dans ses magnifiques *Etudes sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, M. Levillain a montré que ce livret de la Passion comportait quatre parties : la mission de saint Denis en Gaule, le martyre de l'évêque et de ses compagnons à Montmartre, la céphalophorie et enfin l'inhumation à Saint-Denis des trois corps par Catulla (2).

(1) Il en existe encore un autre manuscrit, à la Bibliothèque Municipale de Boulogne-sur-Mer. Mais nous l'avons examiné trop rapidement, pour nous permettre d'en parler maintenant.

(2) Voir *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1921, t. LXXXII, p. 32.

Digitized by Google

Le *Post beatam ac salutiferam* et les deux lettres d'Hilduin, qui forment les *Areopagitica* se trouvent en tout ou en partie dans un certain nombre de manuscrits. Duemmler signale dans les *Monumenta Germaniae historica* les manuscrits 16339 de Cheltenham, 1276 de la Bodleïenne, l'Additionel 22793 du British museum, 2873 de la Bibliothèque Nationale de Paris, 2608 de Munich, 1839 du fonds Philipps de Berlin. On peut ajouter à cette liste les manuscrits 2245 A, 2247 de la B. N. de Paris, 163 de la Bodleïenne (xve s.), 17072 de Munich (xiie s.), 363 de Douai (xiie s.), 58 de Chartres (x, xiie s.), 801 d'Angers (xie s.), 1016 de Tours (xe s.), 395 de Metz (xe s.), 549 de la Bodleïenne (ixe s.), 342bis de Saint-Omer (ixe s.). Et cette liste déjà longue n'est très vraisemblablement pas close.

A ces œuvres certainement authentiques, il faut ajouter une Vie rythmée de saint Denis. C'est Sigebert de Gembloux dans son *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, qui nous parle d'un écrit de ce genre dont Hilduin serait l'auteur : « *Hilduinus, abbas Sancti Dionysii Parisiensis* (783) *scripsit ad Ludovicum imperatorem utroque stylo, idest prosaico et metrico, Vitam ipsius Dionysii* » (1). Alcuin avait fait de même. Après avoir écrit en prose la vie de saint Willibrord, il l'avait transposée en vers (2). Mais cette œuvre d'Hilduin est-elle parvenue jusqu'à nous ? En 1639 on pouvait la voir encore, semble-t-il, au monastère de Gembloux, car Mirée écrit à cette date : « *Libri quattuor metrici in coenobio Gemblasensi mss. adservantur* » (3). Mais Duemmler (4), à qui j'emprunte ces derniers renseignements, n'en connaît plus actuellement aucun manuscrit. Et cependant, en dehors de la Passion métrique de Denis : *Cum facta summae mediae rationis et imae*, de Hrotsuita (5), il en existe une autre, encore

(1) Voir PL, t. CLX, col. 566, ch. LXXXII.

(2) *Ibidem*, t. CI, col. 694, 714.

(3) Voir *Bibliotheca ecclesiastica*, p. 143.

(4) *Die handschriftliche Ueberlieferung der lateinischen Dichtungen aus der Zeit der Karolinger*, dans *Neues Archiv*, 1879, p. 265. Dans cet article, Duemmler mentionne une poésie, en partie illisible, célébrant la beauté d'une construction exécutée sous le patronage d'Hilduin. Cette poésie de 8 stiques est contenue dans le ms. 7520 de la B. N. de Paris (3635 du fonds Colbert), du xe siècle, fol. 73^v. Voici ce que nous avons pu en lire.

1. Martyribus venerandis busta ut trina coruscant
2. ... hinc decorosus consonat ordo
3. Qui meliore novo ingenio rutilante metallo
4. Fulti marmoreis decorantur rite columnis
5. Hos medie extremos arcus hinc inde locatos
6. Ecclesiae Hilduinus cultor egregius abbas
7. Struxit cura cui semper potiora parare est
8. Premia ... andi tam est non peritura daturus.

(5) Voir PL, t. CXXXVII, col. 1115-1122. Cfr édit. Barack, p. 107-116.

Digitized by Google

inédite, et contenue dans le manuscrit 2445 A de la B. N. de Paris. Ce manuscrit reproduit un grand nombre de pièces intéressant l'histoire de Saint-Denis et l'aréopagitisme, et en premier lieu les *Areopagitica* d'Hilduin. La vie métrique de saint Denis dont nous parlons se trouve aux fol. 199 r°-217 v°. Les Bollandistes, qui ont eu l'occasion d'examiner cette pièce, ont remarqué que ce n'était qu'une transcription en vers du *Post beatam ac salutiferam* (1). Mais ne peut-on pas aller plus loin et voir dans cette Vie qui commence par ces deux stiques :

Postquam fortis victor mortis genitus per virginem
Resurrexit et invexit coelo sumptum hominem

l'œuvre de l'abbé de Saint-Denis lui-même ? Après lecture de ce document, nous sommes inclinés à le penser. Nous reviendrons ailleurs sur ce point.

La chronologie des œuvres d'Hilduin ne présente pas, dans l'ensemble, de bien grandes difficultés, et on peut arriver à la fixer d'une façon relativement précise. Le *Post beatam ac salutiferam* fut composé sur l'ordre de Louis le Pieux, peu de temps après la lettre *Quantum muneris*, c'est-à-dire peu après 834. Il n'attendit pas longtemps pour demander à Hilduin d'écrire la Vie de saint Denis. Cette littérature dionysienne qui naît et se développe dans le second quart du IX° siècle a été, pour une large part, inspirée par Louis le Pieux, en vue de raffermir sa situation politique intérieure et extérieure ; et Hilduin nous dit lui-même qu'il ne tarda pas à obtempérer aux ordres de son souverain (2).

La lettre *Exultavit*, préface du *Post beatam ac salutiferam*, est par conséquent de la même époque, c'est-à-dire des environs de 835. Par contre, la lettre *Cum nos scriptura* — qui est une défense au moins anticipée de l'aréopagitisme — doit être quelque peu posté-

(1) Voir *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI quae asservantur in Bibliotheca Nationali*, p. 120. Paris-Bruxelles, 1889. « Gesta beati Dionysii sociorumque ejus rhythmico metro edita. Prolixam hanc elucubrationem, quamvis ineditam putemus, hic edendam non duximus, cum praesertim nihil aliud praestiterit ejus auctor nisi quod vitam ab Hilduino conscriptam utcumque rhythmico illigavit. »

(2) Voir *Mon. Germ. hist.*, Epist., t. V, Pars I, p. 328, 39 sq. Berlin, 1898. « Idcirco, quia reperta quaeque tam in Grecis quam in Latinis codicibus ex domno et patrono nostro Dyonisio, quae hactenis minus cognovimus, vobis *ocius* in unum collecta mittere poscitis, et incongruum ducimus auctoritatis vestrae pio desiderio differri, quod ex debito servitutem nostram constat debere largiri, *quantum conibet brevitas temporis*, quicquid ori suggerit memoria... »

Digitized by Google

rieure au *Post beatam*. Elle fut donc écrite entre 835-840 et très vraisemblablement plutôt vers 840 que vers 835 (1).

Mais à son tour le *Post beatam ac salutiferam* suppose la traduction du *Corpus Dyonisiacum*. Les chapitres IX-XVIII n'en sont, en effet, que des extraits ou des résumés. Cette traduction était donc achevée avant la Vie de saint Denis; elle l'était même déjà avant la lettre *Quantum muneris* de Louis le Pieux, puisque ce dernier y fait allusion (2). De plus, comme nous l'avons montré ailleurs (3), Hilduin élabora sa traduction sur le manuscrit grec apporté en Gaule en 827. C'est donc entre 827-834 et plus vraisemblablement entre 831-834 qu'Hilduin traduisit les écrits du Pseudo-Aréopagite.

Le *Libellus Passionis* se rattache par les préoccupations qu'il révèle à cette même période de la vie d'Hilduin. Mais je n'ai aucune raison positive et absolument déterminante pour dire s'il fut composé avant ou après la traduction de Denis. Ce qui est certain, c'est qu'il est antérieur à la lettre *Quantum muneris* de Louis le Pieux (4).

Enfin, la Vie rythmée de Denis est postérieure au *Post beatam ac salutiferam*. C'est le dernier écrit connu de l'abbé de Saint-Denis.

Au sujet de la chronologie des œuvres d'Hilduin, nous arrivons donc aux résultats suivants :

(1) La lettre *Exultavit* est partie essentielle du *Post beatam ac salutiferam*. Elle en est, si on peut parler ainsi, l'annotation critique. C'est dans cette lettre qu'Hilduin expose en détail les différents documents dont il s'est servi pour composer sa Vie de saint Denis. Elle fut écrite en même temps que cette Vie, par conséquent vers 835. La lettre *Cum nos scriptura* est un peu postérieure. Elle nous apparaît comme une défense de l'aréopagitisme. (Voir *Mon. Germ. hist.*, *ibid.*, p. 336, 14 : « Vera itaque a veracibus de eo scripta et simpliciter in unum collecta fideliter relegant, et si nostrae imperitiae fuerint indignati ad veterum monimenta recurrant, quia nos non nostra nec nova cudimus, sed antiquorum antiqua dicta de abditis admodum tomis eruimus et veritatis sinceritate servata paginis manifestioribus indimus. » *Ibid.*, 26 : « Abjecta denique omni ambiguitate, quod iste ipse Dionysius, cujus hic gesta scribuntur, non sit Ariopagites et Athenarum episcopus, quid quisque dixerit... » *Ibid*, 337, 2 : « Nam et si eis credere dignatus non fuerit, ille sibi tamen sine quolibet supercilio prodent, ubi haec universa, et qualiter ac quo ordine dicta manifeste reperiat. Ipsorumque librorum plenitudinem, si indiguerit, mutuare ab archivo ecclesiae nostrae quibit. » Cette défense, même anticipée, de l'aréopagitisme, suppose le *Post beatam ac salutiferam*. Elle fut donc écrite après 835.

(2) Voir *Mon. Germ. hist.*, *ibid.*, p. 327, 6 : « ... vel quod ex libris ab eo patrio sermone conscriptis et auctoritatis nostrae jussione ac tuo sagaci studio interpretumque sudore in nostram linguam explicatis... ».

(3) Voir *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, 1923, t. IX, p. 29 sq.

(4) Voir *Mon. Germ. hist.*, *ibid.*, p. 327, 9 : « ... adjuncta ea quae in libello passionis ejus continentur... ». Cfr L. Levillain, *op. cit.*, p. 30.

Digitized by Google

1. Traduction du *Corpus Dionysiacum* : 827-824 ou plus précisément 831-834.
2. *Libellus Passionis* : avant 834.
3. *Post beatam ac salutiferam* : vers 835.
4. Lettre *Exultavit* : vers 835.
5. Lettre *Cum nos scriptura* : après 835.
6. Vie rythmée de Denis : 835-840 ; ou plus précisément vers 840.

L'activité littéraire d'Hilduin s'échelonne donc sur les dix dernières années de sa vie, qui sont aussi les moins agitées; et cette activité, qui sans doute n'exclut pas certaines menées politiques, nous apparaît comme exclusivement dionysienne.

Kain (Le Saulchoir). P. G. THÉRY, O. P.

Digitized by Google

CE QUI RESTE
DE LA PLUS ANCIENNE VIE DE
RUYSBROECK

(Suite et fin.)

IV

L'AUTEUR VÉRITABLE DE LA VIE DE JEAN DE LEEUW

L'ouvrage de Pomerius est resté inachevé. Je l'ai montré, en 1914 (1).

Il devait, d'après le plan exposé dans le prologue (2), comprendre les trois parties suivantes :

1. Origines du monastère de Vauvert.
2. Vie de Jean de Ruysbroeck.
3. Notices biographiques de Jean de Leeuw (3), dit le Bon Cuisinier, et d'autres vauvertins, tant contemporains de celui-ci que postérieurs.

La première et la deuxième partie correspondent à ces données. Mais la troisième ne comprend que la Vie de Jean de Leeuw (4); des autres religieux, dont les faits et gestes devaient être narrés sommairement, pas un mot !

Le Bon Cuisinier est l'un des deux hommes qui vinrent se joindre dès la première heure aux trois béguins-clercs de Vauvert, pour les servir en qualité de béguins-lais. Lors des événements de 1350, son confrère, Gautier Rademaker, et lui ne voulurent, ni l'un, ni l'autre, abandonner Ruysbroeck et Coudenberg, et devinrent, Rademaker le premier, Leeuw le deuxième convers de la nouvelle prévôté.

(1) Dans mon étude *Une tentative malheureuse de Ruysbroeck*. (*Revue belge d'histoire*, t. I, pp. 108-109.)

(2) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 265.

(3) Le nom de Jean de Leeuw vient de Leeuw-Saint-Pierre, village distant d'un peu plus de quatre lieues du hameau d'Afflighem, où cet humble mystique est né.

(4) Elle est imprimée, à la suite de la Vie de Ruysbroeck, dans le tome susdit des *Anal. Boll.*, pp. 309-322.

Digitized by Google

Au reste, ce ne fut pas un sacrifice pour Jean de Leeuw. Ses écrits montrent qu'il mettait le monachisme bien au-dessus du béguinisme, à l'inverse de Ruysbroeck.

S'il est entré à Vauvert comme béguin-lai, au lieu de se faire convers dans quelque couvent, c'est qu'il a préféré observer les conseils évangéliques, même sans vœux, sous l'autorité de prêtres irréprochables, plutôt que de s'obliger à suivre les mêmes conseils dans un des monastères, si nombreux alors, où l'on transgressait journellement cet engagement solennel. Lors de sa première profession, en 1350, sa joie fut grande, sans aucun doute. Elle ne dut plus avoir de bornes, seize ans plus tard, quand, à la suite de l'intervention de Pierre de Saulx, il émit les trois vœux essentiels, qui le faisaient religieux pour de bon.

Le Cuisinier loue, il est vrai, les béguines vertueuses de la vie particulière, tout en déplorant qu'il y en ait si peu (1). Mais, ce que n'eût fait aucun béguin véritable, il attaque violemment, en plusieurs endroits, les béguins et les béguines de la vie pauvre (2). Il leur fait grief 1° de vagabonder et de mendier, au lieu de travailler, 2° de vivre isolés et sans supérieurs, 3° de croire leur état supérieur à celui de tous les ordres religieux. (Ce dernier reproche, surtout, est nettement contraire à l'esprit béguinal.)

Et que leur conseille-t-il? De se grouper et de gagner leur vie en travaillant de leurs mains, en un mot, de se transformer en béguins et béguines de la vie particulière ou de la vie commune? — Nullement. Il voudrait — et ceci heurte l'idéal béguinien plus que tout le reste — qu'ils se fissent religieux. « Mais ils n'en ont, écrit-il à regret, pas la moindre envie. »

Soit dit en passant, il n'incrimine ni leurs mœurs, ni leurs croyances religieuses ; fait d'autant plus digne de remarque, que le Bon Cuisinier combat, par ailleurs, avec une énergie extrême, la secte panthéistique des Libres-Esprits et celui qu'il considère comme son fondateur et son chef, le dominicain Eckart (3). Cette attitude d'un adversaire, et d'un adversaire déclaré, est une preuve éclatante que les béguins et les béguines, non seulement de cette catégorie, la plus décriée, mais des deux autres, ont été calomniés, et que les trois branches de l'ordre de sainte Begge (vie particulière, vie

(1) *Van Tienderhande Materie*, fragments publiés par DE VOOYS. (*Tijdschrift voor nederlandsche taal- en letterkunde*, t. XXXIV, 1915-1916, p. 241.)

(2) Fragments des œuvres de JEAN DE LEEUW publiés par DE VOOYS. (Ibid. pp. 140-142, 179, 182, 246-255 et 258-261.)

(3) Fragments publiés par DE VOOYS, *Meister Eckart en de Nederlandse mystiek*. (*Nederlandsch archief voor Kerkgeschiedenis*, nouvelle série, t. III, 1905, pp. 176-194.)

Digitized by Google

commune, vie pauvre), en dehors, peut-être, de quelques cas isolés — il y a des brebis galeuses partout —, sont toujours restées pures, et fidèles à la foi catholique. Quant à la discipline et à l'obéissance aux ordres de l'autorité ecclésiastique, c'est une autre affaire.

Jean de Leeuw, si peu épris du béguinisme, n'en est pas moins un joachimite convaincu. Il suffit de parcourir ses œuvres pour y découvrir les trois signes qui caractérisent les disciples du bienheureux calabrais : la dévotion à la Trinité, la doctrine de l'amour pur, le goût de l'apostolat. Mais, en matière de vœux et de serments, le Cuisinier a les conceptions des joachimites méridionaux. Il a lu certainement, comme Ruysbroeck a dû le faire, les ouvrages de l'abbé de Flore (1). Mais il a su aussi — les antijoachimites le criaient assez sur tous les toits — que ces écrits avaient été interpolés, et copieusement, par certains disciples du voyant italien. La prophétie des deux ordres semi-religieux destinés à répandre la doctrine du pur amour, prophétie dont j'ai reproduit le texte au chapitre II, est authentique, et Ruysbroeck, toute sa façon d'agir le prouve, l'a jugée telle, à bon droit. Mais Leeuw s'est imaginé qu'elle était apocryphe, et cela d'autant plus facilement, que d'autres prophéties de Joachim semblent la contredire.

Le Bon Cuisinier est partisan, comme son prieur, du retour de l'Église à la pauvreté apostolique (2). Cette réforme, il l'annonce, d'ailleurs. Mais il ne l'attend pas, comme Ruysbroeck, du clergé séculier lui-même, entrant en masse et volontairement dans un nouvel institut semi-religieux, pour y vivre en pauvreté, en chasteté et en obéissance, sans s'obliger par aucun vœu. Elle sera, Leeuw le prédit dans ses *Sept Signes du Zodiaque* (3), la conséquence d'une révolution : « Le clergé se verra, avant peu, fouler aux pieds et dépouiller de tous ses biens temporels. La Sainte Église, ramenée ainsi à la pauvreté de Jésus-Christ et des Apôtres, sera illuminée, alors, dotée et parée de richesses spirituelles (4). » (C'est un rappel

(1) Leeuw se proclame un illettré, parce qu'il n'a fréquenté aucune université et qu'il est, en grande partie, un autodidacte. Mais c'est là un excès d'humilité, et l'on aurait tort de prendre le Cuisinier au mot. Il connaissait certainement le latin, puisqu'il cite Aristote (qu'il n'a lu, évidemment, qu'en traduction latine), saint Jérôme, saint Augustin, saint Bernard, etc.

(2) *Tijdschrift voor nederlandsche taal- en letterkunde*, t. XXXIV, pp. 172-173.

(3) Il y a douze signes du zodiaque. Mais le Bon Cuisinier n'en a commenté mystiquement que sept ; ce travail est donc resté inachevé, à moins que la suite n'en ait été détruite ou perdue.

(4) « Ende oec nemmermeer eer, seldi weten, soe en sal dat ongheletterde volc goet noch heilich werden — dits mijn prophecie, in den name ons Heren Ihesu Cristi — voer dies maels dat die clergie cort van boven tot beneden te

Digitized by Google

de la vision apocalyptique de la nouvelle Jérusalem, vision si souvent évoquée dans les écrits joachimites des temps antérieurs.)

Au cours de ses épreuves cruelles, Ruysbroeck n'a donc pu trouver aucun réconfort dans la compagnie du Cuisinier, convers de très sainte vie, assurément, mais aussi étranger aux aspirations de son prieur que n'importe quel autre vauvertin, le prévôt Coudenberg excepté.

— Pomerius avait manifesté, toujours dans son prologue, l'intention de dresser lui-même les intitulés de ses chapitres (1). J'ai montré, en 1914, qu'il n'a pu réaliser ce dessein, et que ces titres ont été ajoutés après coup par un scribe qui n'a pas toujours saisi la pensée de l'auteur (2).

J'ai déclaré aussi, alors, que Pomerius n'avait rédigé que le premier chapitre de la Vie de Leeuw, et que tout le reste, en dehors de deux modifications insignifiantes, destinées à donner le change, était la reproduction littérale de la biographie du même convers écrite antérieurement par Jean de Schoonhoven (3).

J'avais été frappé de voir qu'à part le chapitre en question, la Vie du Bon Cuisinier, attribuée jusqu'alors à Pomerius, était d'un style très différent du style de cet hagiographe, tellement différent même qu'il n'était pas possible que celui-ci en fût l'auteur réel.

Cet auteur, d'après le passage de Busch que j'ai cité plus haut, ne pouvait être que Schoonhoven. Je lus la Réponse à Gerson, et ma conviction fut faite. C'était bien lui.

Je dus me borner, en 1914, à effleurer cette question, qui ne se rattachait à mon sujet que très indirectement. Mais le moment est venu, je crois, de procéder à un examen plus approfondi. Il nous

male wert onder voet gheworpen ende ghedestrueert van eertscher rijcheit, daer si der ghieregher werelt bi ghelijc sijn. Maer dan sal deen volc metten anderen ghebetert [sijn], als dierste venijn te male verdreven wert uter heiligher Kerken. Ende dan sal die heileghe Kerke verlicht ende begaeft ende oec ander werf ghesciert werden met gheesteliker rijcheit ende heilicheiden van doechden, als die heileghe Kerke comt te haren yerste oerspronghe des armoets ons Heren Ihesu Christi ende des apostelikes staets, die gheen eertsche proper noch eyghendom en hadden, noch en besaten, noch en begheerden, maar alle dinc was met hen ghemeyne, ende men gaf elken dies hem noet was, als noch in der Apostelen boec ghescreven steet. » (JEAN DE LEEUW, *Van Seven Teekenen der Sonnen*, c. 25, fragments publiés par DE VOOYS, dans la revue *Tijdschrift voor nederlandsche taal- en letterkunde*, t. XXXIV, p. 178.)

(1) « Quamobrem etiam capitulorum nomina seriatim in suis passibus praenotabo. » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 265.)

(2) *Revue belge d'histoire*, t. I, p. 132, note 3.

(3) Ibid. pp. 109-111.

Digitized by Google

conduira à la découverte d'une partie importante de la première Vie de Ruysbroeck.

Prenons donc, d'une part, les *Origines de Vauvert*, écrites incontestablement par Pomerius, et où l'on ne saurait trouver aucune trace de la plume de Schoonhoven, qui n'a pas traité ce sujet. Prenons, d'autre part, les œuvres diverses du sous-prieur. Examinons le caractère général et les particularités du style de l'un et de l'autre écrivain. Puis, faisons la comparaison avec la Vie de Jean de Leeuw.

Le style des *Origines* est viril, mais pesant, boursouflé, prétentieux, et sent l'ex-magister d'une lieue. Les phrases sont pâteuses, traînantes, parfois interminables. Voyez le prologue : la première phrase compte soixante-dix-huit mots, la quatrième quatre-vingt-six et la cinquième soixante-cinq !

Le style de Schoonhoven est d'une douceur féminine, vif, clair, nerveux, simple, naturel. Le sous-prieur ne pontifie pas et ne vise pas à éblouir ses lecteurs. Ses phrases sont généralement courtes, et s'il leur arrive d'être longues, c'est que le sujet le comporte.

Par leur façon d'écrire, Pomerius et Schoonhoven sont donc aux antipodes l'un de l'autre.

Or, tout ce qui caractérise la manière du sous-prieur se retrouve dans la Vie du Bon Cuisinier ; rien, de ce qui distingue la manière de Pomerius.

Après avoir examiné ainsi l'allure générale du style, passons aux détails.

Je n'ai rien trouvé de bien saillant, à cet égard, chez l'auteur des *Origines*. Mais voici qui est propre à Schoonhoven : l'emploi répété d'antithèses, avec allitérations et consonances. Le sous-prieur de Vauvert a recours à ce procédé dans ses sermons surtout, non pas tout le temps — ce serait insupportable —, mais par endroits, pour scander le débit, rompre le monotonie du discours et réveiller l'attention d'un auditoire peut-être somnolent (1) :

> Quis enim in honore sine dolore, in praelatione sine tribulatione, in sublimitate sine vanitate esse poterit ? (Traité *De contemptu mundi* (2), Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 15129, fol. 2 verso (3).) — Sine quo omne sapere est desipere, et omne scire est nescire. (Même traité,

(1) Je doute, pourtant, qu'il y soit toujours parvenu ; les sermons de Schoonhoven sont bien soporifiques.

(2) C'est une homélie.

(3) Ce manuscrit a été folioté deux fois : d'abord, au quinzième siècle, en chiffres romains ; puis, au dix-neuvième, en chiffres arabes. C'est ce dernier foliotage que j'indique ici et dans les citations suivantes.

Digitized by Google

ibid. fol. 3 verso.) — Sequela mea vestigium habet indeviabile, solatium inestimabile, desiderium infatigabile, stipendium indefectibile. (Sermon *Venite ascendamus*, ib. fol. 62.) — Cujus amor sic afficit, cujus odor nos reficit, in quem mens nostra deficit, solus amanti desufficit. (Même sermon, ib. fol. 63.)

Ces jeux d'esprit, réminiscences des exercices universitaires, apparaissent nombreux dans la biographie de Jean de Leeuw :

Quamobrem laudabilem, immo mirabilem habuisse dicitur consuetudinem... (c. 4.) — Non tam sollicitus pro cibi carnalis accuratione, quam gaudii spiritualis communicatione... (ibid.) — Plus interdum venire cupiebant ad monasterium Viridisvallis pro spirituali refectione boni coqui, quam pro delectatione sui prandii. (c. 5.) — Non specierum appositarum pusilla congeries, sed magis interdum lacrimarum ingluvies, quas ipse de cordibus epulantium nunc divinae dulcedinis magnitudine, nunc aeternae calamitatis amaritudine... (ib.) — Alius pius et sibi rigidus bonus Coquus Viridisvallis quantae fuerit abstinentiae, quantae austeritatis et poenitentiae, magis mirandum quam imitandum. (c. 6.) — Non tam patienter quam libenter sustinens... (c. 7.) — Quasi tempus illud omnino perderet quo sui corporis commodo deserviret. (ib.) — Praemissa, quamvis mirabilia, non tamen fortassis incredibilia videbuntur. (c. 9.) — Magnitudo, multitudo et turpitudo suorum omnium peccatorum... (c. 13.) — Magis videbatur verecunda necessitate quam qualibet appetere curiositate... (c. 15.) — Multum differt ista capere in intellectu superficiali et sapere affectu spirituali. (c. 18.) — Non tibi, lector, ut imiteris, sed ut magis mireris, ista significo : ne forte, rigorem absque fervore subire cupiens, ipse deficias prae dolore. (c. 19.) — Quem non motu levitatis, sed impetu flammeae caritatis... (c. 20.)

Dans les *Origines de Vauvert*, ces jeux d'esprit sont exceptionnels et ne présentent pas le caractère appuyé de la plupart des exemples qui précèdent (1).

— Mais voici qui est décisif : la terminologie.

Chaque auteur a des façons de s'exprimer, des termes, des locutions, des tours de phrase qui lui sont propres et le distinguent des autres. On aura la preuve que la Vie du Bon Cuisinier a été écrite par Schoonhoven, ou bien par Pomerius, suivant qu'on y retrouvera la terminologie de l'un ou celle de l'autre. Si l'on y découvre les deux terminologies, c'est que le fond de l'opuscule appartient au sous-prieur, et que Pomerius l'a remanié.

Ce qu'il y a de plus caractéristique, à cet égard, dans les *Origines*, c'est l'emploi des fréquentatifs *actitare* (c. 1 et 8), *scriptitare* (prologue et c. 10) et *victitare* (prologue et c. 9).

(1) Je n'en ai trouvé que deux : « Non tam ex eorum conversatione laudabili, quam suae familiae devotione mirabili... » (c. 11.) — « Ut tunc plerisque Viridisvallis non locus solitariae devotionis, sed potius nefariae venationis videretur. » (c. 16.)

Digitized by Google

On ne rencontre aucun fréquentatif dans les écrits de Schoonhoven, ni dans la Vie du Cuisinier ; et celle-ci ne renferme rien, en fait d'expressions ou de termes, qui puisse être considéré comme spécial à Pomerius.

La terminologie de Schoonhoven n'est pas facile à établir, par suite de la richesse sans pareille du vocabulaire de cet auteur. Le sous-prieur se répète rarement, très rarement même. En cherchant bien, cependant, on peut cueillir, ça et là, dans ses œuvres, certains mots, certaines locutions caractéristiques de la biographie de Jean de Leeuw et qui n'existent pas dans les *Origines de Vauvert*. Plusieurs de ces expressions sont empruntées à l'Écriture sainte :

Vie du Bon Cuisinier, c. 2 : « *Haurire aquas vitae in gaudio Domini Salvatoris* (1) ». (*Lettre de remontrances à un religieux inconnu* : « Pacem quam Jesus mandavit Magdalenae pedes osculanti, et *salutares haurire aquas in gaudio de vulneribus Salvatoris*, pro salute. » Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 15129, fol. 28 verso.)

Même chapitre : « Ut tui codices attestantur, quos nobis ut largus eleemosynarius de *cella vinaria* (2) protulisti. » (*Défense de Ruysbroeck* : « Sponsus cœlestis introducit sponsam suam in *cellam vinariam* (3). » — Sermon *Venite ascendamus* : « Nundum introduxit me rex in *cellam vinariam*. » Ms. 15129, fol. 60 verso. — *Première lettre à Simon de Schoonhoven* : « Introducens te in *cellam vinariam* ... » Ibid. fol. 134.)

C. 4 : « Ut propter *viscerosae* pietatis abundantiam... » — C. 18 : « Tanto *viscerosius* compatientes ... » (Sermon *Venite ascendamus* : « In primo notatur affectus *viscerosus* quo Christus nos ad se allicit. » Ibid. fol. 61 verso. — Même sermon : « Ad hanc *visceralem* invitationem, plenam fide et *viscerosa* caritate ... » Ibid. fol. 70 verso.)

C. 5 : « Quem quidem *saporem* corporalem ... » — C. 12 : « Quia Deus hunc suum privavit famulum omni *sapore* divinae dulcedinis .... » (*Lettre au novice Gilles Bocheroul* : « Spiritualem *saporem* ... » Ibid. fol. 94. — *Première lettre à Simon de Schoonhoven* : « Omnem suavitatem *saporis* spiritualis ... » Ibid. fol. 132.)

C. 8 : « Ille nunquam novit perfecte gustum *divinae suavitatis* ... » (*Défense de Ruysbroeck* : « Tanta dulcedine *divinae suavitatis* repletus fuit (4) ... »)

C. 16 : « Sibi in spiritu erat locutum quod esset *filius perditionis* (5). » (*Lettre au novice Bocheroul* : « Timetis quod sitis *filius perditionis* aeternis flammis deputandus. » Ms. 15129, fol. 89.)

(1) « Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris. » Is. XII, 3.

(2) « Introduxit me in cellam vinariam. » Cant. II, 4.

(3) Jean Gerson, *Opera omnia*, éd. Ellies du Pin, Anvers, 1706, t. I, col. 76.

(4) Ibid. col. 68.

(5) « Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut Scriptura impleatur. » Joan. XVII, 12. — « Homo peccati, filius perditionis. » II Thess. II, 3.

Digitized by Google

Et voilà établi, je pense, à suffisance de droit, que la Vie du Bon Cuisinier n'a pas été écrite par Henri Uten Bogaerde, son auteur prétendu, mais par Jean de Schoonhoven.

Le nouveau prieur de Vauvert n'a pas laissé cette biographie intacte. Il en a certainement remanié le premier chapitre, que sa phraséologie massive emplit tout entier. Qu'on en juge par cette phrase :

> Et quid mirabilius humano modo quam hominem grossum et illitteratum, idiotam penitus et indoctum, tam luculenter naturam transgredi, occulta rimari divina mysteria, et utriusque vitae tam activae quam contemplativae exemplar perlucidum viris perfectis in vita ostendere ac manuductivam vivendi maneriem contemplandique speciem scriptis pulcherrimis propalare (1)?

Et que l'on compare maintenant à ce pathos le début du chapitre deux, qui est de Schoonhoven, comme toute la suite de l'ouvrage :

> Sed quid tibi et mihi, o dilecte amice Dei? Fateor meam paupertatem : tu mihi propina liberaliter tui spiritus claritatem, qua legere possim et intelligere librorum tuorum doctrinam catholicam, intellectamque aliis communicare. Fateor itaque, tu scis et nosti, quod adhuc disco interna mentis intelligentia (sed unde, proh dolor! magis doleo, desiderandae suavitatis experientia) ab illo fonte divinae dulcedinis, unde tu solebas, haurire aquas vitae in gaudio Domini Salvatoris (2).

Pomerius a remanié, je viens de le dire, le premier chapitre de la Vie de Jean de Leeuw. La mort à peu près simultanée de ses deux inspirateurs ou soi-disant tels, Schoonhoven et Hoeylaert, décédés respectivement le 22 janvier et le 15 mars 1432, et, peu après, son brusque départ de Vauvert — il ne devait plus y revenir —, empêchèrent le nouveau prieur de pousser plus loin son œuvre néfaste. Il dut se borner à insérer au chapitre quatre un renvoi à ses *Origines de Vauvert*, pour faire croire aux lecteurs que cette biographie du Cuisinier était due tout entière à sa plume.

Voici le passage en question. Les mots interpolés par Pomerius sont imprimés en italique et placés entre crochets. On verra que le raccord n'est pas des plus habiles :

> Referunt autem de eo fratres quod postquam[, *ut supra parum tetigi, cum praefatis fratribus*] seculum fugiens ad Viridemvallem declinavit, statim coquus eorum effectus tam humiliter tamque vigilanter commisso sibi vacabat officio, ut propter viscerosae pietatis abundantiam quam

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 309.
(2) Ibid. p. 310.

Digitized by Google

cunctis optime suo ministerio indigentibus novit impendere, vocaretur vulgariter Bonus Coquus (1).

Pomerius modifia aussi, dans le même but, la rédaction du chapitre final, où Schoonhoven s'était mis en scène et rapportait un entretien qu'il avait eu avec le Cuisinier mourant (2).

Petite supercherie littéraire, dont les contemporains, et même les hommes du seizième siècle, ne semblent pas tous avoir été dupes (3) !

Voilà la part de Pomerius dans la rédaction de la Vie de Jean de Leeuw. Tout le reste est de Schoonhoven.

Mais ici, une remarque s'impose. L'ancien maître d'école n'a pas l'originalité du sous-prieur. Dans son récit de la fondation de la prévôté de Vauvert, il a emprunté diverses locutions à la notice rédigée antérieurement sur le même thème par Sayman de Wyk (4). C'est, en somme, assez naturel. Mais l'une des expressions caractéristiques de cet exposé, *ab hominum frequentia* (5), est reproduite également en deux autres endroits des *Origines*, où il n'est pas question de la fondation : *Sepositus* AB HOMINUM FREQUENTIA... (c. 3). — *Extra communem* HOMINUM FREQUENTIAM *in vasta latitans solitudine*... (c. 7.)

Le récit de Wyk a donc trotté par la tête de Pomerius. Il a dû en être de même des deux Vies rédigées par Schoonhoven, Vies que le prieur a certainement lues et relues. Il est tout naturel, dès lors, que l'on retrouve dans les *Origines de Vauvert* des termes empruntés à ces biographies. Je ne crois pas, par conséquent, que les mots *Christi pedissequus* du chapitre neuf de la Vie du Cuisinier soient une retouche de Pomerius, parce qu'au chapitre douze des *Origines*, il y a *Christi pedissequa* ; ni qu'au chapitre dix de la Vie en question, ce membre de phrase, *Non solum* AFFECTU, UT MAGIS *assolet*, *verum etiam in* EFFECTU, ait été interpolé par Pomerius, parce qu'on lit au chapitre six des *Origines* : AFFECTUM MAGIS *quam* EFFECTUM *piae petitionis*, etc. Je suis persuadé, au contraire, que dans ces deux passages des *Origines*, le prieur n'a fait que répéter, consciemment

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 311.

(2) Schoonhoven avait écrit, probablement : « Quem, peractis aliquot diebus, cum die tertia ante ejus obitum *frater quidam*, *satis sibi familiaris*, sedentem in cathedra alloqueretur... » Le texte remanié par Pomerius porte : « Quem, peractis aliquot diebus, cum die tertia ante ejus obitum *frater Johannes de Scoenhovia*, *postmodum supprior Viridisvallis*, sedentem, etc. »

(3) Ni l'obituaire de Vauvert, ni la chronique tripartite de Sept-Fontaines, qui donne la liste complète des œuvres de Pomerius, ne citent la Vie de Jean de Leeuw parmi celles-ci.

(4) Voir mon étude précitée. (*Revue belge d'histoire*, t. I, p. 128.)

(5) « Quadam vice cum de loco aliquo *ab hominum frequentia* remoto, in quo patrimonio solo contenti, etc. » (Ibid. p. 127.)

Digitized by Google

ou non, les termes employés par Schoonhoven dans sa biographie du convers.

Au fond, ce problème n'a aucune importance. Que Pomerius, en dehors du chapitre premier, dont il a changé toute la rédaction, ait apporté à la Vie de Jean de Leeuw deux retouches insignifiantes, ou bien quatre, qu'est-ce que cela peut faire? Dût-on en découvrir quelques autres encore, l'œuvre serait-elle moins, pour cela, l'œuvre de Schoonhoven?

Je ne crois pas, au surplus, à ces interpolations inutiles. Henri Uten Bogaerde a pu changer du tout au tout la rédaction du premier chapitre. Le temps lui a fait défaut pour traiter de même les chapitres suivants. Il a dû se borner, avant son départ précipité et définitif de Vauvert, à les transcrire en toute hâte, tels que Schoonhoven les avait rédigés (sauf deux retouches destinées à masquer le plagiat) et sans avoir le loisir de fignoler, çà et là, le style de son devancier. Malgré tout son zèle, il n'a pu d'ailleurs — on l'a vu plus haut — accomplir la tâche qu'il avait entreprise.

Et quand je dis que dans les *Origines de Vauvert* il doit y avoir des locutions prises à Schoonhoven, ce n'est point là une simple conjecture. Voici une expression bien caractéristique, empruntée à la Bible, qui figure dans la Défense de Ruysbroeck, écrite en 1406 ou en 1407 : *Ignitum eloquium Domini* (1). Je la retrouve au chapitre huit des *Origines* : *De tam* IGNITO DEI ELOQUIO *omnes qui aderant*, etc. Elle reparaît au chapitre vingt-trois de la Vie de Ruysbroeck, chapitre tiré textuellement de Schoonhoven, comme on le verra ci-après : *Cujus* ELOQUIUM TAM IGNITUM *et efficaciter divinae fuit dulcedinis gignitivum*, etc.

— La question d'auteur ainsi élucidée, passons à l'examen de la Vie du Cuisinier elle-même.

On s'explique aisément que le supérieur général des windesheimites l'ait trouvée insuffisante et en ait réclamé une nouvelle :

1. Jean de Leeuw n'était plus un adolescent, bien sûr, lors de son arrivée à Vauvert (1345 ou environ). Schoonhoven dépeint son existence antérieure en quelques lignes extrêmement vagues (c. 3) : « C'était un homme fruste, craignant Dieu, courageux et fidèle, plus adonné à la vie active qu'à la contemplation, grand travailleur, menant tantôt une vie errante, se fixant tantôt temporairement en un endroit déterminé, pour se procurer par son labeur la nourriture et le vêtement (2). » — Et voilà tout !

(1) JEAN GERSON, *Opera omnia*, t. I, col. 67. — « Ignitum eloquium tuum vehementer. » Ps. CXVIII, 140.

(2) « Erat namque, cum adhuc rudis maneret in seculo, Deum studiose

Digitized by Google

La biographie du Cuisinier est donc très incomplète.

2. On constate aussi que le merveilleux en est totalement exclu. Le seul fait extraordinaire qu'elle relate (c. 20) se résume à une extase que le pieux convers aurait eue, une veille de la Saint-Martin, en servant la communauté à table (1). Si Schoonhoven rapporte la chose, c'est faute de mieux, évidemment.

3. Enfin, pour peu que l'on se donne la peine de parcourir cette Vie, on voit aisément que c'était, à l'origine, un simple panégyrique de Jean de Leeuw. A preuve les extraits suivants :

> Sed quid tibi et mihi, o amice Dei ? Fateor meam paupertatem : tu mihi propina liberaliter tui spiritus claritatem, etc. (c. 2.) — Alius pius et sibi rigidus bonus Coquus Viridisvallis quantae fuerit abstinentiae, quantae austeritatis et pœnitentiae, magis mirandum quam imitandum. (c. 6.) — Quam mortuus etiam fuerit seculo et quam incurius de seipso, testatur vestium suarum vilitas, etc. (c. 15.) — O virum ineffabilem, qui non solum mori non timuit, sed nec damnari recusavit, si ita divinae dispensationis arbitrium in suum famulum decrevisset ! (c. 17.) — O quam probat electos suos Dominus, etc. (ibid.)

Ainsi s'explique la multiplicité des jeux d'esprit dont cet ouvrage est émaillé, et que Schoonhoven répand à pleines mains dans ses sermons, beaucoup moins, je l'ai dit, dans le désir de briller, que pour aider ses auditeurs à résister au sommeil.

Après coup, le sous-prieur a transformé habilement cette oraison funèbre en biographie — c'était son droit, et je ne saurais lui en faire un grief —, en lui faisant subir quelques changements, notamment en y introduisant des appels réitérés au lecteur :

> Has pro coqui nostri Viridisvallis tibi, *o lector*, reverentia praemisi, ut potui, non ut debui, qualescumque recommendationes, ut affectum tuum amplius excitem, etc. (c. 3.) — Si media quibus Dei famulus ad virtutum conscendit alta cacumina, *lector sedulus* bene consideret. (c. 9.) — Ut *pius lector*, ipsis auditis, et Coquum habeat in reverentia, etc. (c. 10.) — Rogo humiliter et pio affectu *omnes qui legerint hunc libellum*, etc. (c. 18.) — Non tibi, *o lector*, ut imiteris, sed ut magis mireris, ista significo. (c. 19.)

Mais tout cela ne parvient pas à dissimuler entièrement le sermon initial.

— Il n'est pas fait appel, et pour cause, dans la Vie de Jean de

timens, officiose strenuus et fidelis. Parum tamen gustato spiritu, magis exterius cum Martha erat sollicitus quam cum Maria contemplativus. Unde magnis et multis laboribus vacans, nunc per diversas partes discurrere, nunc vero ad tempus in loco residens consuevit victum et vestitum non parvo laboris stipendio procurare. » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 310-311.)

(1) Ibid. p. 320.

Digitized by Google

Leeuw, au témoignage des deux « Pères » (1) (Hoeylaert et Schoonhoven) dont Pomerius se réclame, à plusieurs reprises, dans les *Origines de Vauvert* et dans la Vie de Ruysbroeck.

Schoonhoven, admis au noviciat en 1377 seulement, n'a vécu dans la compagnie du Cuisinier que pendant quelques mois. Voilà pourquoi, bien qu'il soit devenu, très probablement, en ce court laps de temps, l'ami et le confident du saint homme — le chapitre vingt et un semble l'indiquer —, il cite comme garants de ses dires les frères qui ont connu Jean de Leeuw, ou la communauté en général (2), mais n'invoque point, même de façon déguisée, sa science personnelle, sauf dans ce chapitre (3).

— Quand cette Vie du Bon Cuisinier a-t-elle vu le jour ?

La question est complexe. Parlons d'abord du panégyrique, non parvenu jusqu'à nous, qui a servi de base à cette biographie, et dont celle-ci n'est qu'une adaptation. Cet éloge funèbre doit avoir été écrit, et prononcé devant la communauté de Vauvert réunie, dans l'intervalle entre la mort de Jean de Leeuw et celle de Ruysbroeck (5 février 1378, n. st. (4)–2 décembre 1381). Et cela, pour les deux raisons suivantes :

La première, c'est qu'au chapitre seize, le seul où il soit question de l'auteur des *Noces Spirituelles*, celui-ci est appelé tout uniment « le prieur », sans addition d'aucune épithète laudative (5), sans que son nom soit même prononcé : *Quadam regnante pestilentia cum morbum haberet* (bonus Coquus) *epidemiae, tanta gravatus est infirmitate quod sacra daretur sibi communio corporis Domini Jesu Christi. Quod dum more veri catholici a manibus* PRIORIS *devote sumeret* (6), etc.

(1) Dans la congrégation de Windesheim, le titre de Père était réservé aux prieurs et aux sous-prieurs. On le donnait aussi, par courtoisie, aux religieux qui avaient exercé l'une ou l'autre de ces fonctions.

(2) « Referunt autem de eo *fratres*, quod, etc. » (c. 4.) — « Unde et *fratres* de eo referunt quod raro solebat ire cubitum, etc. » (c. 7.) — « Ut enim in omnibus librorum suorum ostendit passibus, et *fratres qui ejus novere personam* eidem perhibent testimonium, etc. » (c. 9.)

(3) Il est question, aux chapitres seize et dix-sept, d'un frère plus intime que tous les autres avec le Cuisinier, *unus e fratribus ceteris sibi familiarior*. Je ne crois pas que Schoonhoven se désigne ainsi lui-même, les faits relatés dans ces deux passages paraissant antérieurs à son entrée à Vauvert.

(4) Jean de Leeuw est décédé ce jour-là, d'après sa biographie (c. 21) et d'après son article nécrologique dans l'Obituaire, fol. 42 verso. (*Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 321 et 309, note 1, où sa mort est fixée par erreur au 9 février.)

(5) Dans la Vie de Ruysbroeck, il est presque toujours désigné par ces mots : *devotus prior*.

(6) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 318.

Digitized by Google

Cette réserve extrême vis-à-vis d'un homme que les vauvertins ont toujours considéré comme la gloire de leur communauté ne peut s'expliquer que par ce fait que le passage en question a été écrit du vivant de Ruysbroeck.

La seconde raison m'est fournie précisément par le texte primitif du chapitre quatre, dégagé des mots interpolés par Pomerius : REFERUNT *autem de eo* FRATRES *quod postquam seculum fugiens ad Viridemvallem declinavit*, STATIM COQUUS EORUM EFFECTUS, *tam humiliter tamque vigilanter commisso sibi vacabat officio*, etc.

Jean de Leeuw a été le premier cuisinier et le deuxième convers de la communauté vauvertine (1). Il est donc contemporain de la fondation. Le premier convers, l'ancien béguin-lai Gautier Rademaker, est mort huit ans avant lui (26 janvier 1370, n. st.). Les frères qui se trouvaient à Vauvert quand lui-même est venu se joindre à eux, et qui vivaient encore au moment où Schoonhoven a écrit ce chapitre, comme l'indique le présent *Referunt*, étaient, par conséquent, les plus anciens chanoines : le premier, Francon de Coudenberg, prévôt († 1386) ; le deuxième, Jean de Ruysbroeck, prieur († 1381) ; et peut-être aussi le troisième, Gautier Neve († 1397, n. st.) (2).

Rien n'établit, dans le contexte, que ces deux passages ne soient pas extraits littéralement du panégyrique. Le contraire paraît même plus probable : le présent *Referunt autem de eo fratres*, du chapitre quatre, indique le ton du discours plutôt que celui de la narration ; et les faits consignés au chapitre seize, dont je viens de citer le commencement, sont suivis immédiatement (chapitre dix-sept) d'une série d'exclamations y relatives, où se décèle le sermon : *O virum ineffabilem*, etc... *O quam probat electos suos Dominus*, etc.

Mais quoi qu'il en soit, le panégyrique est antérieur, en toute hypothèse, à la mort de Ruysbroeck.

Il n'est point possible de préciser l'époque où Schoonhoven l'a transformé en biographie ; mais ce fut certainement, au plus tard, dans les premières années du xve siècle.

Le sous-prieur a mis la dernière main à sa Vie de Ruysbroeck en 1409-1411. Il a réuni alors, ou peu après, en un seul traité, la Vie du premier prieur et celle du premier cuisinier de Vauvert. Il a ajouté,

(1) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 309, note 1.

(2) Le quatrième, Henri Boudewyn, avait précédé le Bon Cuisinier dans la tombe. De même, le cinquième, Jean *de Speculo* (van den Spiegel), dit de Cureghem, dont la prise d'habit (Juillet-Août 1352, d'après l'éloge funèbre de ce religieux par Guillaume Jordaens — Ibid. p. 331) est postérieure certainement à celle de Jean de Leeuw.

Digitized by Google

à cette occasion, au chapitre dix-huit de celle-ci, quelques lignes visant les critiques de Gerson (1), et au chapitre final l'épilogue *Laudemus viros gloriosos*, etc. (2), paraphrase du chapitre XLIV (1-14) de l'Ecclésiastique.

V

PREMIERS VESTIGES DE LA VIE ANCIENNE DE RUYSBROECK

J'avais constaté le plus aisément du monde, en 1914, que la Vie du Bon Cuisinier était l'œuvre de Schoonhoven, et non pas celle de Pomerius, son auteur apparent.

Il m'a été beaucoup plus difficile de découvrir qu'une partie considérable de la Vie de Ruysbroeck (près de la moitié), attribuée tout entière, jusqu'à présent, au même Pomerius, était empruntée textuellement à Schoonhoven aussi.

Je n'en soupçonnais rien, lors de la publication du commencement de mon étude *Une tentative malheureuse de Ruysbroeck*. J'avais constaté que Pomerius avait refait, au début de la troisième partie de son ouvrage, le chapitre premier de la Vie du Bon Cuisinier écrite par Schoonhoven, mais n'avait pas été plus loin. Je croyais, par conséquent, qu'il avait remanié également, dans la deuxième partie, toute la Vie primitive de Ruysbroeck, ajoutant par-ci, élaguant par-là, et changeant complètement le texte de son devancier. J'avais bien remarqué qu'en plusieurs endroits le style de cette biographie changeait d'allure et se faisait plus simple. Mais je n'avais attaché aucune importance à ce fait, les derniers chapitres de cette Vie de Ruysbroeck portant visiblement la marque d'Uten Bogaerde.

Et je n'aurais peut-être jamais fait la découverte en question, sans les indications que m'a fournies l'obituaire précité de Vauvert, manuscrit des plus précieux, décidément.

Les deux vauvertins que le second biographe de Ruysbroeck cite comme garants de ce qu'il raconte, Jean de Schoonhoven, auteur de la première Vie de Ruysbroeck, et Jean de Hoeylaert, occupent respectivement les numéros vingt-six et vingt-sept sur la liste chronologique des religieux de chœur qui se trouve au com-

(1) « Haec ita scripserim propter nonnullos qui vel scripta Patrum nostrorum minus intelligentes reprobare vel saltem penitus occultare student, etc. » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 319.)

(2) Ibid. p. 322.

Digitized by Google

mencement de ce registre mortuaire (fol. 14 et suiv.). Lors de la vêture d'Henri Uten Bogaerde, en 1412, c'étaient déjà les deux chanoines les plus anciens du couvent. De leurs vingt-cinq prédécesseurs, huit avaient quitté l'Ordre, bien avant la fin du quatorzième siècle, et le dernier survivant des dix-sept autres, Francon *de Atrio*, dit de Ruysbroeck, était mort deux ans auparavant, le 1er août 1410. Par suite de ce décès, Schoonhoven était le seul disciple de Ruysbroeck qui restât entre les religieux de chœur. Hoeylaert avait été admis au noviciat en 1383 seulement (1), deux ans environ après la mort du saint prieur de Vauvert.

Prenons maintenant le chapitre vingt-trois de la Vie de Ruysbroeck. A cause de son importance capitale pour la solution du problème que j'examine, je le reproduis ici en entier :

> Cum interdum fratres sui statutis temporibus eum accederent causa devotionis et exercitii, ut videlicet verbum aliquod ab ejus ore communicarent, quo vel tentationibus possent resistere vel uberioris gratiae consequi profectum, per suae consolationis verba melliflua, singulis inopinate secundum cor suum modo mirabili satisfacere consuevit. Cujus eloquium tam ignitum et efficaciter divinae fuit dulcedinis gignitivum, ut etiam interdum fratres sibi familiares, cum post Completorium eum more solito frequentarent, in tantum ejus benignitati afficiebantur et amorosis ejus colloquiis ita interius incendebantur, ut pariter tempus insomnes expenderent et tanquam obliti nocturni soporis insimul absque taedio ibi persisterent usque ad horam matutinam. Quo facto, quod mirum est referre, *non minus apti, immo magis divinis laudibus*, tanto tunc alacrius tantoque jocundius matutinis officiis interfuerunt, non obstante praemissa vigilia, quanto ferventius divinae dulcedinis spiritum in dicto colloquio perceperunt. *Haec non semel, sed pluribus* SIBI *vicibus* DIVERSI REFERUNT *contigisse* (2).

Nous voyons, dans ce morceau, comment les frères qui étaient les intimes de Ruysbroeck avaient l'habitude de converser avec lui après complies, et comment, ravis de ses paroles brûlantes d'amour, ils s'attardaient parfois à l'écouter jusqu'à l'heure des matines, sans qu'aucun d'eux songeât à aller dormir. Loin d'être moins aptes, alors, à chanter les louanges divines, ils ne se sentaient que plus dispos.

Ces frères étaient des religieux de chœur ; les mots *non minus apti, immo magis divinis laudibus* le prouvent. Quelques-uns de ces

(1) L'article nécrologique que l'Obituaire consacre à ce religieux porte qu'il est décédé le 16 mars 1432 (n. st.), dans la quarante-huitième année de sa profession. (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 264, note 3.) Jean de Hoeylaert a donc émis ses vœux en 1384, et sa vêture doit avoir eu lieu en 1383.

(2) *Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 299-300.

Digitized by Google

chanoines, familiers du pieux prieur, devaient vivre encore, au moment de la rédaction de ce passage ; car l'auteur termine en disant : « *Plusieurs rapportent* que cela *leur* est arrivé, non pas une fois, mais à diverses reprises. » *(Haec non semel, sed pluribus* SIBI *vicibus* DIVERSI REFERUNT *contigisse.)*

Henri Uten Bogaerde ne peut être l'auteur de cette dernière phrase, antérieure évidemment à son admission à Vauvert. Elle est extraite, par conséquent, sans qu'il soit possible d'en douter, de la Vie primordiale de Ruysbroeck, écrite par Jean de Schoonhoven.

Une autre constatation encore : le mot *diversi* de la phrase finale montre qu'il y avait à Vauvert, au moment où elle a été couchée sur le papier, quatre ou cinq chanoines, au moins, admis du vivant du premier prieur. Cela nous reporte à la fin du quatorzième siècle, d'après le tableau ci-dessous, où j'ai noté dans l'ordre chronologique, en me basant sur l'Obituaire, les décès des religieux de chœur contemporains de Ruysbroeck, depuis la mort de celui-ci jusqu'à l'entrée d'Uten Bogaerde (1412). Le nombre qui est placé devant chaque nom est le numéro d'admission :

2. Jean de Ruysbroeck († 1381).
21. Guidon d'Aa († 1384).
1. Francon de Coudenberg († 1386).
14. Godefroid Wevel († 1396).
18. Florent *Albus* (de Witte) († 5 janvier 1397).
22. Henri Coudecoel († 12 janvier 1397).
3. Gautier Neve († 14 mars 1397).
6. Jean Fracys († 1399).
15. Francon de Zedelere († 1401).
7. Renier *de Valle* (van den Daele) († 1409).
17. Francon *de Atrio* (van den Hove) († 1410).

Si l'on examine le contexte, on se rend compte que ce n'est pas seulement la phrase finale, *Haec non semel*, etc., mais tout le chapitre dont elle fait partie, qui a été tiré de la biographie ancienne de Ruysbroeck. C'est, d'un bout à l'autre, le style simple et clair de Schoonhoven. Rien n'y rappelle l'amphigouri pédantesque d'Uten Bogaerde.

On y découvre aussi la terminologie du sous-prieur : *eloquium tam ignitum,* locution qui figure déjà dans la Réponse à Gerson, et dont Pomerius s'est emparé, consciemment ou non, au chapitre huit des *Origines*.

Je n'aperçois, par contre, dans ce chapitre vingt-trois de la Vie de Ruysbroeck, rien qui décèle une interpolation ou une retouche du second biographe. Il y a bien une expression typique, *verba*

Digitized by Google

melliflua, que l'on retrouve également au chapitre huit des *Origines* (1). Mais elle me semble trahir la manière féminine, très douce, douceâtre même par endroits, de Schoonhoven, plutôt que la manière mâle et rude de Pomerius. Je suis convaincu que celui-ci l'a empruntée à celui-là.

Voilà donc tout un chapitre de la Vie du premier prieur de Vauvert, parue sous le nom d'Henri Uten Bogaerde, qui est extrait littéralement de l'œuvre antérieure de Schoonhoven.

— En voici un deuxième, le chapitre dix-neuf :

Il y est raconté que Ruysbroeck convertit une dame de haut parage, mère de messire Englebert de la Marck. Guidée par les sages conseils du pieux prieur, elle finit par se faire clarisse à Cologne et y vécut, jusqu'à sa mort, en moniale zélée.

Cette pénitente de Ruysbroeck, Isabelle de Hamal, avait eu trois maris (2). Le narrateur a passé ce détail sous silence. Mais il déclare que le fils de cette dame, Englebert (II) de la Marck, vit encore :

> Erat etiam inter alias hujus viri Dei familiaris discipula, nobilis et Deo devota domina, dicta de Marka cognomento, magnae excellentiae baronissa, mater illustris et Deo devoti sui *superstitis adhuc* filii, Domini Ingelberti de Marka, *confratris* (3) nostri monasterii (4).

Or, cet Englebert II de la Marck est mort le 8 mars 1422 à Liége, en l'abbaye Saint-Jacques, qu'il avait généreusement dotée pour l'édification d'un nouveau chœur. Il a été inhumé dans l'église de ce monastère. Son épitaphe en fait foi :

> Hic jacet nobilis ac generosus miles dominus Engelbertus de Marcha, dominus de Loverviaus, de Vogelsanck et Walhen, qui multa bona contulit ad edificationem novi chori hujus ecclesiae, et in hoc monasterio obiit anno Domini M°. CCCC°. XXII°, viii idus marcii. Orate pro eo (5).

Pomerius a entrepris d'écrire la Vie de Ruysbroeck en 1431, neuf ans après le décès du personnage que le chapitre dix-neuf de cet opuscule nous représente comme vivant. — Ce passage est donc emprunté, lui aussi, à la première biographie de Ruysbroeck.

Soit dit entre parenthèses, Englebert II de la Marck n'a jamais été

(1) « Mentem tuam *verbis mellifluis* fecundavit. »

(2) Elle avait épousé 1° Englebert Ier de la Marck, seigneur de Loverval († peu après 1362); 2° Gautier de Binckem, son écuyer, qui l'avait enlevée; 3° vers 1370, Renard de Schoonvorst. (Baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la Maison de la Marck, y compris les Clèves de la seconde race*, Liége, 1898, p. 22.)

(3) Lisez *benefactoris*.

(4) *Analecta Bollandiana*, t. IV, pp. 296-297.

(5) J. DE CHESTRET DE HANEFFE, ouvr. cité, p. 24.

Digitized by Google

religieux de Vauvert, et cela pour une très bonne raison, c'est qu'il était marié et vivait avec sa femme, Marie de Seraing, qui lui survécut et se remaria dans la suite (1). Mais il fut un bienfaiteur insigne de ce monastère (2). Ni à Vauvert, ni dans aucune autre maison de la congrégation de Windesheim, le titre de *confrater nostri monasterii* n'a jamais été donné aux bienfaiteurs, même gratifiés de lettres de participation aux mérites de la communauté ou de l'Ordre. L'on n'en saurait trouver un seul exemple dans les chroniques ou les obituaires de ces couvents. Si le sire de la Marck est désigné de cette façon dans le texte ci-dessus, c'est une erreur de plume, pour *benefactoris nostri monasterii*, erreur analogue à celle que les bollandistes ont signalée au chapitre vingt des *Origines de Vauvert*, où le mot *prior* est écrit au lieu de *praepositus* qu'il fallait (3).

Si l'on examine attentivement ce chapitre dix-neuf de la Vie de Ruysbroeck, on constate qu'il est tout entier de la main de Schoonhoven, sauf les interpolations insignifiantes dont je parlerai dans un instant. C'est bien le style du sous-prieur. Et voici l'une de ses expressions typiques :

> « Paulatim *in schola Jesu Christi* magister discipulam ... » (*Lettre à un maître inconnu* : « O utinam te *in scola* pietatis sub magistro *Jesu* te merear habere sodalem ! » Ms. 15129, fol 24. — Sermon *Videte quomodo caute ambuletis* : « Confugiamus ad *scolam Christi* et studeamus ejus discipuli fieri ; quia in *scola Christi* non addiscuntur nisi quae salubria sunt. » Ibid. fol. 279 verso.)

Dans l'extrait reproduit ci-dessus, les mots DICTA *de Marka* COGNOMENTO, MAGNAE EXCELLENTIAE *baronissa* constituent une interpolation, d'ailleurs malhabile et inexacte, d'Henri Uten Bogaerde. (Comparez, au chapitre précédent, qui est tout entier de lui : ... MAGNAE *reputationis et* EXCELLENTIAE, *Canclaer* DICTUS COGNOMENTO.)

Dans les chapitres de la Vie de Ruysbroeck qui sont de sa main, le second biographe appelle le Maître, presque toujours, *devotus prior*. A-t-il suivi en cela l'exemple de Schoonhoven ? — Je serais porté à croire le contraire : au chapitre dix-neuf, qui nous occupe, l'adjectif *devotus* est accolé deux fois au substantif *prior* ; dans l'un des cas, tout au moins, il fait l'effet d'avoir été interpolé, maladroitement : *Haec cum frequenter* DEVOTUM *priorem* DEVOTE *visitans*, etc.

(1) J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la Maison de la Marck*, p. 24.
(2) Obituaire, fol. 154.
(3) *Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 281.

Digitized by Google

On retrouve aussi, dans ce chapitre, l'expression *verbis mellifluis* dont j'ai parlé, au cours de l'examen du chapitre vingt-trois. Ici non plus, elle ne me paraît pas une retouche de Pomerius.

VI

AUTRES DECOUVERTES

La deuxième biographie de Ruysbroeck récèle-t-elle d'autres passages de la première que ces chapitres dix-neuf et vingt-trois ? — On peut répondre hardiment : Oui.

Les extraits suivants de la Vie qui nous est parvenue sont empruntés visiblement à un panégyrique du premier prieur :

> O quam perfecta obedientia ! quam nobilis voluntas ! quam vera caritas ! (c.11.) — In hoc relinquens nobis exemplum, ne sic exterius simus intenti operibus, quin intus Deo cuncta quae facimus devotis muneribus offeramus. O quanta gratia, semper ad placitum cum Maria dum libet otiari, et cum Martha negotiari ! (c. 20.) — Quam affabilis, quam pius et humilis hic Christi servus et verus pedissequus cunctis fratribus habebatur, omnium consolatio et hilaritas in ejus praesentia patefecit. (c. 21.) — Prudens consilio, fidelis auxilio, quantum bonum obedientiae in cunctis actibus venerabatur, sane perpenditur ex eventu. (c. 22.)

Comparez à cela ces extraits du panégyrique de Jean de Leeuw :

> O quam probat electos suos Dominus, etc. (Vie du Bon Cuisinier, c. 17.) — Quam mortuus etiam fuerit seculo et quam incurius de seipso, testatur vestium suarum vilitas, etc. (Ibid. c. 15.)

On voit, par la similitude du style, que ces deux éloges, dont aucun n'est parvenu intégralement jusqu'à nous, sont d'un même auteur : Jean de Schoonhoven.

Ce religieux avait commencé par écrire et prononcer en public, d'abord le panégyrique du Cuisinier, puis celui de Ruysbroeck. Plus tard, il a changé ces deux sermons en deux biographies, qu'il a réunies, au témoignage de Busch, en un seul traité.

J'ai montré, plus haut, que le chapitre vingt-trois de la Vie de Ruysbroeck a été rédigé avant la fin du quatorzième siècle. Le contexte ne permet pas d'établir si ce chapitre est tiré du panégyrique primitif ou s'il est postérieur à celui-ci. Dans les deux cas, cet éloge du premier prieur de Vauvert est antérieur au quinzième siècle, ainsi que je l'ai déclaré au commencement de cette étude.

— A la suite de ces découvertes, j'ai procédé à un examen détaillé et minutieux de la biographie de Ruysbroeck, parue sous le nom de Pomerius. Et cela m'a amené à la constatation que voici : Sur les

Digitized by Google

trente-cinq chapitres dont cette Vie se compose, dix-neuf seulement ont été écrits par Henri Uten Bogaerde; les seize autres, près de la moitié, par conséquent, sont extraits mot à mot, ou avec des interpolations insignifiantes laissant le fond intact, de la première biographie de Ruysbroeck, rédigée par Schoonhoven.

La part de Pomerius comprend les chapitres un à neuf inclus, quatorze, seize à dix-huit inclus, vingt-six, trente, trente-deux à trente-cinq inclus.

Celle de Schoonhoven se compose des chapitres dix à treize inclus, quinze, dix-neuf à vingt-cinq inclus, vingt-sept à vingt-neuf inclus et trente et un.

L'ensemble constitue, on le voit, une véritable mosaïque.

Il a été admis sans conteste, jusqu'à présent, que Pomerius était l'auteur de la Vie entière. Prouver qu'il en a écrit tout au moins une partie, serait enfoncer une porte ouverte. Je me bornerai donc à dire que le style ampoulé et lourd des *Origines de Vauvert* imprègne (à une exception près) les chapitres de cette Vie que j'assigne à Pomerius. La personnalité de celui-ci se révèle, au surplus, dans la plupart de ces paragraphes : rappels aux *Origines* — invocations du témoignage des deux Pères (1) — faits allégués de science personnelle (C. 5 : *Expertus enim do testimonium*... — C. 9 : *Praemissa autem veraciter didici, persona tamen interposita, ab ore ejusdem magistri Johannis.*), etc.

J'ai parlé d'une exception, par rapport au style. On la trouve au chapitre quatre, où il est question de la tenue négligée et misérable de Ruysbroeck, alors qu'il était prêtre séculier.

Ce chapitre porte la marque des deux écrivains. Le fond est certainement de Schoonhoven. Le commencement (*Devotus Deo et carus hominibus Johannes Ruusbroec, sic dictus a villa unde natalem traxit originem*...) me fait l'effet d'avoir servi de point de départ à la biographie primordiale. La simplicité brève du sous-prieur se reflète dans tout le morceau. Mais on y découvre aussi le langage de Pomerius : *Ipse casu haec verba* AUDIENS, *sic* INTRA SE TACITUS RESPONDIT. (*Origines de Vauvert*, c. 8 : *Quod* AUDIENS *canonicus memoratus*, TACITUS SIBI RESPONDIT, *dicens*, etc.) Cela permet de croire que le texte primitif a été remanié assez sérieusement par le second biographe.

Je n'ai pas trouvé d'autres traces du style du sous-prieur dans

(1) Leurs dires sont mentionnés pour la dernière fois au chapitre quatorze : « Hoc quoque mirum et admirabile quod de eo *referunt patres nostri*, de modo dictandi suos codices. » — Le mot *referunt* indique que ce chapitre, encore, a été écrit du vivant des deux Pères, Schoonhoven et Hoeylaert, en 1431, par conséquent. Il n'est plus question d'eux, par la suite.

Digitized by Google

les dix-neuf chapitres qui forment la part de rédaction de Pomerius.

— Examinons maintenant celle du premier biographe.

Je me suis basé sur des preuves extrinsèques et, je crois pouvoir le dire, irréfutables, pour restituer à Schoonhoven la paternité des chapitres dix-neuf et vingt-trois. Les chapitres onze, vingt, vingt et un et vingt-deux sont tirés, tous les quatre, d'un ancien panégyrique qui, certainement, est dû à Schoonhoven et a servi d'ébauche à sa Vie de Ruysbroeck.

Mais, pour ces six chapitres et pour les dix autres qui constituent avec eux la part de Schoonhoven, l'argument capital qui a entraîné ma conviction, c'est la similitude complète de leur style avec celui du sous-prieur, et sa dissemblance, totale aussi, avec le style d'Uten Bogaerde.

Ces choses-là se sentent plus qu'elles ne se prouvent. Mais, avec les indications que j'ai fournies, il est facile de contrôler la justesse de mon appréciation.

Dans ces seize chapitres, les changements apportés par le second biographe au texte du premier se bornent à deux interpolations sans importance. J'ai signalé déjà l'une, qui se trouve au chapitre dix-neuf (*dicta de Marka*, etc.) ; je parlerai tantôt de l'autre.

Très probablement, Pomerius a ajouté çà et là l'épithète *devotus* au mot *prior*, comme je l'ai conjecturé plus haut. Il est possible que Schoonhoven ait eu recours, lui aussi, à cette expression ; mais je doute qu'il s'en soit servi à tout moment, comme Pomerius.

Passons donc les chapitres de Schoonhoven en revue.

On trouve, dans la plupart, les jeux d'esprit qu'il affectionne (antithèses, avec allitérations et consonances), ou bien l'une ou l'autre de ses locutions caractéristiques. Je signalerai les premiers sous le numéro I et les secondes sous le numéro II, au cours de l'examen de chaque chapitre.

CHAPITRE 10. — *Gérard Groot essaie vainement d'inspirer à Ruysbroeck la crainte de l'enfer.*

> I. Ut vel saltem lumen veritatis caliganti intellectui propalaret vel numen caritatis aestuanti affectui propinaret ... — Timoris aculeo plusquam amoris igniculo saucius ... — Tanto vehementius amore efferbuit quanto diligentius timorem incutere ille studuit.

Le chapitre débute comme suit : *Cum autem interpolatis vicibus magister Gerardus devotum priorem visitans, semel secum in Viridivalle manere per tempus decrevisset*, etc.

Cela prouve que Schoonhoven avait parlé déjà, dans une partie

Digitized by Google

précédente de son traité, qui est perdue, de Gérard Groot et de ses relations avec Ruysbroeck.

— J'ai montré, plus haut, par un extrait de la *Gemme étincelante*, que Ruysbroeck, en véritable partisan de la doctrine du pur amour, blâme les hommes qui font le bien pour ne pas être damnés, et non par amour pour Dieu. Dans le *Royaume des Amants*, il flétrit de même les mercenaires qui se rendent indignes de l'amour divin parce qu'ils n'aiment qu'eux-mêmes et leur avantage propre, redoutent leur perte éternelle, et font toutes choses pour éviter l'enfer et mériter le Paradis (1).

Ces déclarations troublèrent Gérard Groot, habitué à épouvanter les pécheurs, dans ses sermons, par la juste menace des flammes éternelles, et à les ramener ainsi au bien. Schoonhoven nous apprend, dans ce chapitre, que Groot profita d'un séjour à Vauvert pour essayer de faire changer Ruysbroeck de sentiment, en lui montrant, par des paroles de l'Écriture sainte et par des raisonnements ingénieux, que ne pas craindre l'enfer, c'est trop présumer de la miséricorde divine. Le prieur de Vauvert laissa couler ce torrent d'éloquence. Puis, après un silence, il se contenta de répondre : « Maître Gérard, tenez ceci pour certain : je n'ai encore aucune crainte ; mais je suis prêt à accepter de grand cœur tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner à mon sujet, tant en cette vie qu'après ma mort. J'estime qu'il n'y a pour moi rien de meilleur, de plus salutaire, de plus agréable, et je ne souhaite et ne désire rien d'autre, que d'être toujours prêt à me soumettre à la volonté divine. »

Quand on lit ce récit du sous-prieur, on a l'impression très nette que Gérard Groot, en soulevant ces difficultés, se trouvait dans la disposition d'esprit qui devait animer, au siècle suivant, les docteurs de Poitiers chargés d'interroger sainte Jeanne d'Arc. Ils s'efforcèrent, on le sait, de prouver à la Pucelle, à grand renfort aussi de citations bibliques, que Dieu n'avait nullement besoin d'elle pour délivrer la France du joug des Anglais, et qu'on ne pouvait remettre entre ses mains de femme le commandement de l'armée destinée à secourir Orléans, à moins qu'elle ne justifiât de sa mission par un prodige. Mais, pendant qu'ils parlaient ainsi, le cœur de ces bons Français démentait leurs paroles ; ils priaient Dieu, tout bas, de les éclairer, et de leur montrer si cette jeune fille de dix-sept ans, arrivée à cheval des marches de Lorraine, vêtue en homme, malgré la défense du Deutéronome, et portant les cheveux coupés à la mode masculine, était, comme ils le souhaitaient ardemment, la vierge libéra-

(1) *Dat Boec van den Rike der Ghelieven*, éd. David, pp. 152-153.

Digitized by Google

trice qu'annonçaient de vagues prophéties. La Sainte, ainsi mise en demeure d'opérer un miracle, déclara qu'elle n'était point venue à Poitiers pour en faire ; mais ses réponses enthousiasmèrent ses examinateurs... Et l'admirable épopée se déroula.

Groot, comme plus tard les docteurs de Poitiers, ne demandait, en soulevant ses objections, qu'à les voir réfuter victorieusement. Ruysbroeck n'entreprit pas de les démolir ; mais sa réponse montra qu'il n'en était pas ému. Schoonhoven n'en raconte pas davantage. Mais dès lors, la suite le prouve, la doctrine du pur amour, la soumission absolue à la volonté divine, qui en est la conséquence, et le joachimisme comptèrent un adepte de plus... et quel adepte !

Ruysbroeck triomphait ; Gérard Groot avait cessé d'être simplement son admirateur, pour devenir son fils spirituel, son disciple de prédilection. Un grand événement allait être la conséquence de ce changement.

— Revenons en au chapitre dix. Du fait qu'on y trouve des jeux d'esprit en trois endroits différents, on peut induire que tout le morceau appartenait au panégyrique primitif. Le chapitre suivant montre que cette supposition est fondée.

Chapitre 11. — *Suite du précédent : Eloge de la théorie joachimite du pur amour, professée par Ruysbroeck.* (*Aimer Dieu pour lui-même, et non par espoir d'une récompense ou par crainte d'un châtiment, en cette vie ou dans l'autre ; se soumettre absolument, en toutes choses, à la volonté divine.*)

Voici un véritable quatrain de bouts-rimés, à rimes *itur* et *atur* croisées :

I. Quin potius hoc solo amor pascitur
Quo amans amato in suo volito conformatur.
Quanto autem rationalis creatura propriae suavitatis commodo afficitur,
Tanto ab aeterno amore miserabiliter elongatur.

— On trouve aussi, plus bas :

Tantum obinde minus perfecti quantum, propria voluntate infecti ...

Ce chapitre commence par des exclamations : *O quam perfecta obedientia ! quam nobilis voluntas ! quam vera caritas !*

Il est tiré, on le voit, du panégyrique. Et comme c'est un simple commentaire du chapitre précédent, le chapitre dix, celui-là aussi faisait partie de l'éloge funèbre en question,

Digitized by Google

Chapitre 12. — *Ruysbroeck enseigne à l'une de ses pénitentes que le sacrifice le plus agréable à Dieu est la soumission complète à sa volonté et l'abdication de toute volonté propre.*

I. Illam tamen vel ita dulcedine ad statim temperat aut longius durantem tam magnifice remunerat, ut etiam poena in partu habita vel nulla penitus videatur vel in comparatione consequentis meriti libenti animo sustineatur; immo interdum desideratur. — Ut ex tunc deinceps omnem defectum non culpabilem, quamvis poenosum et abominabilem, non tam patienter quam libenter pro Christi gloria sustineret.

Ces jeux d'esprit très accentués me font croire que ce chapitre est emprunté, lui aussi, au panégyrique.

Chapitre 13. — *Ruysbroeck répond à deux clercs parisiens : « Vous êtes aussi saints que vous voulez. »*

Voici toute une série de bouts-rimés :

I. Ex quibus patet quod pax mentis
Solum debetur hominibus bonae voluntatis.
Quae quanta perfectior,
Tanto sanctior.
Cujus mensura perfectionis
Stat in cura subjectionis,
. . . . . .
Mensura enim vestrae sanctitatis
Dependet a bonitate vestrae voluntatis.
. . . . . .
Quam bona sit vestra voluntas,
Et apparebit vobis vestra sanctitas.

Ce chapitre faisait partie vraisemblablement, comme les trois précédents, du panégyrique initial.

— Passons un chapitre, rédigé par Pomerius.

Chapitre 15. — *Un des frères trouve, un jour, Ruysbroeck assis sous un arbre qu'un rayon de feu paraît entourer.*

II. « Ibidem gustans *divina charismata* (1) ... » (Sermon *Venite ascendamus* : « Sic disposuit ut ascendet in altitudinem *divinorum charismatum* ». (Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 15129, fol. 66.)

Quand Schoonhoven a converti en biographie son panégyrique du Bon Cuisinier, il y a inséré des appels au lecteur. Je constate qu'il

(1) Le mot *charismata*, emprunté à une épître de saint Paul (I Cor. XII, 31), est employé trop fréquemment par les écrivains ecclésiastiques, pour être typique. Mais ce qui est caractéristique ici, c'est qu'il est accompagné de l'adjectif *divina*.

Digitized by Google

a fait de même, lors de la transformation semblable de son panégyrique de Ruysbroeck. Le chapitre commence par ces mots : *Non mireris*, PIE LECTOR, *hanc tam sublimem*, etc.

Le sous-prieur raconte, dans ce chapitre quinze, qu'un jour Ruysbroeck va méditer dans la forêt de Soignes et s'y attarde. La communauté, inquiète, se met à sa recherche. Finalement, un frère assez intime avec lui, *frater quidam, satis sibi familiaris* — je pense que Schoonhoven se désigne ainsi lui-même —, aperçoit au loin un arbre dont la cime semble entourée d'un rayon de feu, *quamdam arborem contuitus est quasi ignis radio de sursum undique circumamictam*. Il s'approche sans faire de bruit, et découvre l'homme de Dieu, assis sous les branches de cet arbre et à demi plongé encore dans une extase.

Pomerius a trouvé que son devancier n'insistait pas assez sur le côté miraculeux de cet épisode. Pour remédier à cet oubli, il a ajouté au récit de Schoonhoven la phrase finale : IN QUO PROFECTO SATIS OSTENDITUR, etc. (On lit au chapitre cinq, rédigé en entier par le nouveau prieur : IN QUO PROFECTO *spiritum sapientiae et fortitudinis sibi* OSTENDIT SATIS *imbibitum*, etc.)

— Sautons trois chapitres, qui sont de Pomerius. Nous voici devant une série de sept autres, empruntée à Schoonhoven.

CHAPITRE 19. — *Conversion de la mère d'Englebert de la Marck.*

(Voir plus haut.)

CHAPITRE 20. — *Ruysbroeck, faible et cassé par l'âge, prend néanmoins une part active aux travaux manuels les plus humbles de la communauté, sans s'arrêter pour cela de prier.*

I. Cum Maria dum libet otiari, et cum Martha negotiari.

Les lignes suivantes montrent que ce chapitre est extrait du panégyrique de Ruysbroeck : *In hoc relinquens nobis exemplum, ne sic exterius simus intenti operibus, quin intus Deo cuncta quae facimus devotis muneribus offeramus. O quanta gratia, semper ad placitum cum Maria*, etc.

Il débute par les mots : *Sanctae* DEVOTIONIS *prior* DEVOTUS... Le mot *devotus* est ici, très vraisemblablement, une interpolation de Pomerius.

CHAPITRE 21. — *Ruysbroeck a pitié, l'hiver, des petits oiseaux et leur donne à manger.*

II. « Compassionis autem tam *viscerosam* habuit plenitudinem ... »
(Voir plus haut, à la Vie de Jean de Leeuw.)

Digitized by Google

Ce passage faisait partie, lui aussi, du panégyrique. Il commence ainsi : *Quam affabilis, quam pius et humilis hic Christi servus et verus pedissequus cunctis fratribus habebatur, omnium consolatio et hilaritas in ejus praesentia patefecit.*

J'ai expliqué, dans mon examen de la Vie du Cuisinier, que l'expression *Christi pedissequus*, qui se rencontre au chapitre neuf de cet opuscule et que l'on retrouve ici, ne doit pas être considérée comme une retouche de Pomerius, bien que celui-ci ait écrit, au chapitre douze des *Origines*, *Christi pedissequa*.

CHAPITRE 22. — *Ruysbroeck pousse l'obéissance aux ordres de son prévôt jusqu'à l'héroïsme.*

I. Prudens consilio, fidelis auxilio ... — Non tam sollicitus suo commodo quam eorum fortassis incommodo ...

Ce chapitre, encore, est tiré du panégyrique. Voici son début : *Prudens consilio, fidelis auxilio, quantum bonum obedientiae in cunctis actibus venerabatur, sane perpenditur ex eventu.*

CHAPITRE 23. — *Les disciples de Ruysbroeck passent parfois la nuit entière, sans fatigue, à écouter ses propos pieux.*

(Voir plus haut.)

CHAPITRE 24. — *Le diable apparaît fréquemment à Ruysbroeck sous la forme d'un crapaud ou d'un autre animal repoussant.*

Ce passage assez fâcheux jure avec le reste. Il est tout à fait dans le goût de Pomerius. Peut-on s'imaginer qu'il soit de Schoonhoven ?

Hélas ! il n'est pas possible d'en douter. Le style a l'allure générale de celui du sous-prieur, s'il n'en reproduit aucune particularité. Et les *pia hujusmodi exercitia*, dont il est question dans la phrase initiale (1), visent certainement les conférences nocturnes décrites au chapitre précédent. Sans parler des *fratres sibi familiares*, dont parlent les deux chapitres (2).

Vers la fin de sa vie, Ruysbroeck, très âgé, faible et souffrant, est affligé de visions hideuses : tantôt un crapaud, tantôt une autre bête immonde viennent le tourmenter. Ces apparitions répugnantes,

(1) « Sed callidus ille et mille artifex, humanae salutis antiquus aemulus, tanto acrius frequenter nisus est ei inferre tentationum molestias, quanto per *pia hujusmodi exercitia* suae malitiae sensit obstaculum et quaestus nequissimi detrimentum. » (*Analecta Bollandiana*, t. IV, p. 300.)

(2) « Ut etiam interdum *fratres sibi familiares*, cum post Completorium eum more solito frequentarent... » (c. 23.) — « Quemadmodum *fratribus sibi familiaribus* referre consuevit. » (c. 24.)

Digitized by Google

et qu'il croit diaboliques, ne l'effraient point, mais lui sont très pénibles. Il s'en plaint aux frères reçus dans son intimité.

Schoonhoven, qui en était, et qui a entendu ces confidences, n'a pas songé un instant, disciple pieux, que son maître vénéré avait pu être victime d'hallucinations produites par la fièvre.

CHAPITRE 25. — *Ruysbroeck est tourmenté par le démon, pour avoir autorisé trop facilement la célébration simultanée de tous les anniversaires tombant la même semaine.*

I. Quanto patientius ad tempus tolerat, tanto vehementius postea arguit et flagellat.

Passons un chapitre, écrit par Pomerius.

CHAPITRE 27. — *Ruysbroeck célèbre la messe quotidiennement, avec la piété la plus vive. Un jour, il est ravi en extase pendant le canon et s'affaisse ; un autre prêtre doit consommer le saint sacrifice, à sa place.*

II. « Tanta dulcedine est *liquefactus* (1) ... » (Sermon *Venite ascendamus* : « Amoreque *liquefactam* ... » Ms. 15129, fol. 70 verso. — Même sermon : « Quae quidem consideratio facit animam *liquefieri*. » Ibid. fol. 73 verso.)

« Sed magis spirituali influentia *divinorum* contigit sibi *charismatum* ... » (Voir à l'examen du chapitre quinze.)

CHAPITRE 28. — *Vers la fin de sa vie, Ruysbroeck a une nouvelle extase, au cours d'une de ses messes, et semble près de rendre l'âme. Le prévôt, alarmé, lui interdit de célébrer encore ; mais Ruysbroeck le supplie humblement de lever cette défense.*

I. Nam qui videtur interdum defectus a foris causari propter senium, magis est divinae gratiae collatum desuper mihi xenium.

II. « Solita est functus *divinae suavitatis* benigna praesentia. » (Voir à l'examen de la Vie de Jean de Leeuw.)

CHAPITRE 29. — *Quand Ruysbroeck communie, il ne révèle par aucun mouvement l'absorption de l'hostie consacrée.*

Rien de spécial. Passons le chapitre suivant, écrit par Pomerius.

CHAPITRE 31. — *Mort de Ruysbroeck.*

I. Non tam exterioris pompae curiositate quam internae devotionis solemnitate, flentes pariter et gaudentes ...

La Vie de Ruysbroeck, par Schoonhoven, s'arrêtait, très probablement, à la fin de ce chapitre.

(1) « Anima mea liquefacta est, ut locutus est. » CANT. V, 6.

Digitized by Google

VII

CONCLUSIONS

Je n'ai, bien entendu, aucune prétention à l'infaillibilité. Mais je crois pouvoir dire que si l'on retrouvait jamais, contre toute attente, le texte complet de la première Vie de Ruysbroeck, on verrait que je n'ai point fait erreur en déclarant qu'une partie notable de cette œuvre est intercalée dans la seconde Vie du Bienheureux. Et l'on constaterait aussi, je crois pouvoir l'ajouter, que le départ que je viens de faire est conforme à la réalité, ou s'en rapproche de très près.

Il y a des contes puérils et des fables évidentes dans les *Origines de Vauvert*. On en trouve aussi dans la biographie de Ruysbroeck, qui fait suite à ce travail; mais est-ce dans la part de Pomerius, ou dans celle de Schoonhoven ?

Je ne vois à charge de celui-ci que l'histoire du crapaud infernal. Peut-on, vraiment, lui en faire un grief ?

Et quelle discrétion, pour le surplus, chez le sous-prieur, dans le recours au surnaturel ! Un seul cas : le charmant épisode du rayon de feu. Et bien que Schoonhoven ait été, selon toute apparence, témoin du fait, il n'ose pas parler catégoriquement de miracle (1).

La partie retrouvée de l'opuscule du sous-prieur, c'est, à peu de chose près, le récit des quatre dernières années de l'existence de Ruysbroeck, récit fait par un témoin oculaire et véridique. J'ai déjà dit que le *frater quidam, satis sibi familiaris* du chapitre quinze devait être Schoonhoven. C'est lui aussi, à n'en pas douter, le *frater quidam, multum sibi familiaris* du chapitre vingt-neuf et, très probablement, le servant de messe dont il est question aux chapitres vingt-sept et vingt-huit.

L'enthousiasme inspire visiblement Schoonhoven, mais sans l'aveugler. Le disciple de Ruysbroeck se rend compte que son maître glorieux, malgré la sainteté de sa vie, n'a point été exempt de toute faiblesse humaine, qu'il a pu pécher par excès de bonté et par manque d'énergie. Schoonhoven l'avoue loyalement, au chapitre vingt-cinq. Et cela donne plus de prix à ses louanges.

Au reste, dans les pages ainsi retrouvées, le sous-prieur ne raconte rien d'extraordinaire, rien d'éclatant, mais l'histoire simple et terne d'un religieux très vieux, très humble, très pieux et très bon. Voilà

(1) Il ne dit pas, à ce sujet : « Quamdam arborem contuitus est ignis radio de sursum undique circumamictam »; mais bien : « Quamdam arborem contuitus est *quasi* ignis radio, etc. »

Digitized by Google

tout. Mais cela suffit pour nous donner une haute idée de la sainteté de Jean de Ruysbroeck.

— Au point de vue de l'histoire générale, il n'y a qu'un détail à relever ; mais il est d'un intérêt capital. Schoonhoven nous apprend, au chapitre dix, que Gérard Groot est venu voir le premier prieur, à Vauvert, à diverses reprises, *interpolatis vicibus*, et qu'il y a même séjourné quelque temps. Ces visites répétées doivent être postérieures à la conversion de Groot (1374) et ont eu lieu, par conséquent, au cours des dernières années de la vie de Ruysbroeck († 2 décembre 1381).

Schoonhoven, entré comme novice en 1377, a dû être témoin de plus d'une de ces rencontres, sinon de toutes, et en parle donc en témoin oculaire. Il est évident que le futur fondateur des Frères de la Vie Commune ne s'est point imposé ainsi, plusieurs fois, le long et pénible voyage des rives de l'Yssel à la forêt de Soignes, dans le seul but de discuter avec le Maître de subtilités théologiques.

C'est au cours des entretiens secrets qui eurent lieu alors entre Groot et l'ancien béguin-clerc, certainement en présence, ou tout au moins avec l'approbation entière, du prévôt Coudenberg, sans l'assentiment duquel Ruysbroeck, l'obéissance personnifiée, n'eût rien voulu tenter, mais certainement aussi à l'insu de Schoonhoven et des autres vauvertins, que cette affaire ne concernait en aucune façon, que se décida la fondation définitive du second ordre joachimite.

Voici, en effet, ce que l'on constate :

1. L'institut semi-religieux des Frères de la Vie Commune a été créé en 1381 ou en 1382, peu avant ou peu après la mort de Ruysbroeck (ainsi que je l'ai déjà fait observer), assez peu de temps, en tout cas, après la dernière entrevue de Gérard Groot avec son Père bien aimé.

2. Les Frères de la Vie Commune, tels que Groot les a fondés, reproduisent exactement le type des béguins-clercs de 1345-1350. Les uns et les autres sont des prêtres ou des clercs vivant en communauté, sous l'autorité d'un supérieur, s'habillent en clercs séculiers, n'ont aucune appellation officielle (1), observent les trois conseils évangéliques sans faire de vœux et sans suivre la règle d'aucun saint, et peuvent posséder en commun, mais pas en parti-

(1) C'est longtemps après leur fondation que les fils de Gérard Groot ont pris le nom de Frères de la Vie Commune. On les désignait antérieurement sous le terme assez vague de « dévots modernes », parfois aussi sous celui de Gérardins ou de *Collatiebroeders* (par allusion à leur habitude de faire des conférences). Plus tard, on les a appelés aussi Hiéronymites. Ils ont fini, également, par porter un costume spécial.

Digitized by Google

culier. Aucun autre institut n'a réuni ces caractères. Cette similitude ne peut être l'effet du hasard. Elle est, très certainement, voulue.

Comment douter, dès lors, que Groot, en fondant les Frères de la Vie Commune, se soit proposé de reprendre et de mener à bonne fin la tentative que Ruysbroeck avait dû abandonner quelque trente ans auparavant ?

Comment douter, également, que ses visites réitérées à Vauvert aient eu pour but principal de conférer avec le Maître au sujet de cette reprise ?

Comment douter, enfin, que Ruysbroeck ait collaboré à la fondation du nouvel ordre en aidant Groot de ses lumières, de ses conseils et de ses encouragements ?

Rien, en effet, ne pouvait réjouir davantage la grande âme de l'ancien béguin-clerc que ce projet de son disciple. Quelques années auparavant, dans le dernier traité sorti de sa plume, les *Douze Béguines*, ouvrage qui doit avoir été achevé vers 1370, et qui est ce qu'il a écrit de meilleur après la *Parure des Noces Spirituelles*, Ruysbroeck avait montré qu'il demeurait toujours fidèle à son rêve ancien de réformer le clergé séculier par la fondation du second ordre prophétisé par Joachim de Flore. Après s'y être livré à une comparaison entre les prélats actuels et ceux de l'Église primitive, comparaison suivie d'attaques violentes contre les vices du clergé (éd. David, pp. 151 et suiv.), le Bienheureux revient, en termes voilés, sur ce qu'il avait écrit, dans les *Noces*, au sujet de la mise en commun du patrimoine temporel de l'Église (p. 156). Suit un passage qui rappelle les béguins-clercs de 1345-1350 et semble prédire l'arrivée de leurs successeurs, les Frères de la Vie Commune : « Il est permis, à juste titre, dans la Sainte Église, que de pauvres prêtres et clercs, qui prient et chantent Dieu, et servent les hommes en leur administrant les sacrements, puissent louer et vendre leur labeur et leurs services, et en vivre (1). » Puis, Ruysbroeck engage, toujours à mots couverts, le clergé séculier à observer la règle que le Christ et les Apôtres ont laissée et que les premiers chrétiens ont suivie à leur exemple, sans s'y obliger par des vœux, règle qui consiste dans l'observance de la vie commune et la pratique des conseils évangéliques (pp. 160 et suiv.). « Ce couvent, dit-il en parlant de l'assemblée des premiers chrétiens, n'était pas grand ;

(1) « Het is wel gheoirloeft in die heylighe Kerke dat arm priesteren ende clerke, die lesen ende singhen Gode, ende den menschen dienen mitten Sacramenten, dat si haren arbeit ende haren dienst verhueren ende vercopen moghen, ende daer af leven. » (*Dat Boec van den Twaelf Beghinen*, éd. David, p. 157.)

Digitized by Google

personne n'y avait rien en propre ; ils mettaient en commun tout ce qu'ils possédaient ; personne n'y était pauvre ; ils étaient tous sur le même pied et vivaient de biens communs (1). »

Ruysbroeck est donc bien le cofondateur, avec Gérard Groot, des Frères de la Vie Commune (2).

Et, je crois pouvoir l'ajouter, des Sœurs du même nom, variété de béguines de la vie commune, que Groot a fondées le 24 juillet 1379, deux ou trois ans avant les Frères. Car c'est, évidemment, après en avoir conféré avec Ruysbroeck, au cours de ses visites, et après être tombé d'accord, sur tous les points, avec ce profond admirateur des béguines joachimites, que Groot a contribué à réformer ainsi le premier ordre, déjà déchu de sa ferveur première, à la suite des persécutions dont il avait été l'objet (3).

— Revenons-en à Pomerius. On a vu comment il a démarqué, pour s'en arroger la paternité, la Vie de Jean de Leeuw rédigée par Schoonhoven. J'ai établi, de même, qu'il a pillé aussi une partie considérable de la Vie de Ruysbroeck, du même auteur. Que faut-il penser de ce procédé ?

Si cela s'était passé au douzième siècle, il n'y aurait rien à dire. Mais nous voici, avec Henri Uten Bogaerde, au quinzième. L'imprimerie va naître ; le sentiment de la propriété littéraire se fait jour.

(1) « Dat convent en was niet groet ; daer en hadde nieman proper goet ; si brachten alle te gadere dat si hadden ; daer en was nieman arm, mer si waren alle ghelyc ende leveden van ghemeine goede. » (Ibid. p. 160.)

(2) Ruysbroeck, grand ami de la vie absorbée en Dieu, avait fait de ses béguins-clercs de Vauvert un institut contemplatif. Il en fut de même de ceux de Rouge-Cloître et de Sept-Fontaines. Groot, doué de plus d'esprit pratique que son père spirituel, estima qu'il était dangereux, si l'on voulait réussir, de s'isoler ainsi au fond des bois. Il amena donc Ruysbroeck, sans l'approbation duquel il n'eût rien voulu entreprendre, à admettre que les béguins-clercs vécussent dans les villes et s'adonnassent à la vie active, en prêchant en public et en instruisant la jeunesse (comme l'instruisaient depuis longtemps, au degré inférieur, les béguins-lais et les béguines), de façon à se concilier la bienveillance du clergé séculier et celle des parents de leurs élèves. En dehors de la prédication et de l'enseignement, les Frères de la Vie Commune gagnaient leur vie en copiant des manuscrits, moyennant salaire ; mais ceci fut, probablement, une idée de Ruysbroeck : il y avait à Vauvert, dès cette époque, des calligraphes de talent, notamment les chanoines Guillaume Jordaens et Godefroid Wevel. (Obituaire, fol. 116 et 121 verso.)

(3) Cette décadence, Ruysbroeck la constate mélancoliquement, dans les *Douze Béguines* (éd. David, p. 9). Il vise par là les béguines de la vie particulière, habitant les béguinages, et qui n'avaient plus rien de l'indiscipline, mais plus rien non plus de l'esprit joachimite et du zèle admirable des béguines d'antan.

Digitized by Google

Le nouveau biographe ne s'est point nommé, il est vrai, au cours de son ouvrage. Mais il s'est désigné de façon très claire aux yeux de ses contemporains, en se qualifiant, dans le prologue, de *minimus frater Viridis Vallis*.

Pomerius est, par conséquent, un plagiaire. Mais il y a, en sa faveur, des circonstances atténuantes. Et il serait souverainement injuste de le mettre sur la même ligne qu'un de ses confrères du dix-septième siècle, le windesheimite Jean-Baptiste Wiaert, du couvent de Sept-Fontaines, plagiaire émérite, celui-là (1).

Quand Pomerius a été chargé du travail historico-biographique commandé par Guillaume Vornken, il venait d'être élu prieur de Vauvert, après avoir été pendant dix ans à la tête du monastère de Sept-Fontaines. Il avait régi cette maison convenablement, et y avait vécu en paix avec ses subordonnés. Les vauvertins comptaient bien, en l'élisant, qu'il en irait de même chez eux.

Ils ne tardèrent pas à déchanter. Las, très vite, de son administration, sans doute trop sévère, et ne sachant qu'imaginer pour se débarrasser de lui, ils prétendirent que des élucubrations mystiques dont il était également l'auteur — Pomerius n'avait pas craint de s'aventurer sur ce terrain dangereux — contenaient des erreurs contre la foi, et accusèrent leur nouveau prieur d'être un hérétique.

Ce fut une lutte acharnée et parfaitement déplaisante. Les visitateurs de la congrégation y mirent fin en relevant Uten Bogaerde de ses fonctions, après un peu plus d'un an d'exercice. Et comme la vie n'eût plus été tenable pour lui à Vauvert, ils le nommèrent recteur ou confesseur des moniales windesheimites de Val-Sainte-Barbe, à Tirlemont (2).

L'œuvre entreprise par Pomerius était loin d'être complète. Il avait achevé le premier livre, consacré aux origines de Vauvert. Mais les deux autres étaient sur le métier; il n'avait écrit qu'une partie du deuxième, qui traitait de la vie de Ruysbroeck, et c'est tout au plus s'il avait rédigé le premier chapitre du troisième, qui

(1) Ce religieux fit imprimer à Bruxelles, en 1688, sous son nom, une *Historia Septifontana* qui n'est qu'un démarquage du *Gazophylacium Sogniacum* de son confrère Ambroise Pontanus. Il plagia également, mot à mot cette fois, le *Compendium historiale de Silva-Domini-Isaac* du même auteur, et fit paraître cet ouvrage sous le titre de *Historia famosissimi monasterii dicti A Sylva Domini Isaac*, et sous sa signature à lui, Wiaert. (Acquoy, *Het klooster te Windesheim*, t. II, pp. 217-218.)

(2) Le prieuré de Val-Sainte-Barbe était alors sous la direction spirituelle de celui de Vauvert. (Même ouvrage, t. III, p. 196.)

Digitized by Google

devait narrer succinctement les faits et gestes du Bon Cuisinier et d'autres vauvertins de renom.

L'ex-prieur n'eût pas demandé mieux, certainement, que de pouvoir terminer son roman historique tout à l'aise, dans cette calme retraite de Tirlemont, où il allait passer quatorze ans. Cela nous eût valu, je pense, une histoire de Ruysbroeck tout à fait étonnante, et une Vie de Jean de Leeuw assez curieuse aussi.

Mais un religieux ne possède rien en propre, pas même le papier sur lequel il a couché ses pensées. Le prieur élu à Vauvert en remplacement de Pomerius, Gérard Smans, fit preuve, en l'occurrence, d'une mesquinerie fâcheuse : il interdit à son prédécesseur d'emporter à Tirlemont le manuscrit inachevé. Guillaume Vornken, le prieur en chef, celui-là même qui avait enjoint à Pomerius d'écrire, eût pu lever cette défense. Il ne bougea pas. L'ex-prieur, visiblement, était en disgrâce.

Seulement, Pomerius avait prévu le coup.

Connaissant les dispositions bienveillantes des vauvertins à son endroit, décidé à mener à bonne fin, coûte que coûte, son œuvre commencée, mais pressé par le temps, il avait consacré ses derniers jours, à Vauvert, à compléter en toute hâte sa biographie de Ruysbroeck. Il copia, à cet effet, des passages nombreux de celle que Schoonhoven avait écrite, et combla ainsi les vides de la sienne. Au cours de ce travail fébrile, il ne remarqua point que les mots *sui* SUPERSTITIS ADHUC *filii* du chapitre dix-neuf, et la phrase finale du chapitre vingt-trois, *Haec non semel, sed pluribus* SIBI *vicibus* DIVERSI REFERUNT *contigisse,* trahissaient l'emprunt. Cela fait, il transcrivit rapidement dans son manuscrit, à la suite de sa Vie de Ruysbroeck, celle de Jean de Leeuw, du même Schoonhoven, en la démarquant légèrement, comme je l'ai indiqué. Mais il n'eut pas le temps d'y ajouter les notices biographiques d'autres religieux de Vauvert, ni de mettre les intitulés des chapitres.

En dépit de toute sa diligence, l'ouvrage qu'il avait commencé avec tant d'amour demeura incomplet.

— Une dernière question :

On a vu, plus haut, que la bibliothèque conventuelle de Vauvert ne possédait déjà plus, quelques années seulement après le départ de Pomerius pour Tirlemont, le traité consacré par Jean de Schoonhoven à Ruysbroeck et au Bon Cuisinier. Henri Uten Bogaerde a-t-il détruit ce manuscrit, avant de quitter Vauvert ?

Je l'en soupçonne très fort. Mais un soupçon n'est pas une preuve, et peut être mal fondé.

— Pour finir, je résume, comme suit, mes découvertes :

Digitized by Google

TABLEAU

DES CHAPITRES DE LA VIE DE RUYSBROECK, PAR POMERIUS, EXTRAITS LITTÉRALEMENT DE LA BIOGRAPHIE ANTÉRIEURE, ÉCRITE PAR SCHOONHOVEN.

CHAPITRE	10.	Faisait partie du panégyrique primitif.
»	11.	» » »
»	12.	» » »
»	13.	» » »
»	15.	La phrase finale, *In quo profecto*, etc., est une interpolation de Pomerius.
»	19.	Les mots *dicta de Marka cognomento, magnae excellentiae baronissa*, ont été interpolés par Pomerius.
»	20.	Faisait partie du panégyrique primitif.
»	21.	» » »
»	22.	» » »
»	23.	
»	24.	
»	25.	
»	27.	
»	28.	
»	29.	
»	31.	

PAUL O'SHERIDAN

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES.

LE CHRIST NOUVEL ADAM DANS LA THÉOLOGIE DE SAINT PAUL

Nous terminions une note récente sur le Christ nouvel Adam dans la théologie protestante en disant que la théologie catholique, dans sa synthèse de la doctrine paulinienne, devrait mettre mieux en évidence comment le Christ apparaît dans le monde en qualité d'Adam, comment il se comporte en Adam dans son œuvre rédemptrice, dans sa mort et dans sa résurrection, et comment se forme l'humanité nouvelle, prolongement et complément du second Adam. En d'autres mots, nous souhaitions qu'on mît en relation plus étroite qu'on ne paraît l'avoir fait jusqu'ici les multiples titres que S. Paul décerne à Jésus, celui de Messie, de second Adam, d'homme céleste, de rédempteur, de chef de l'Église (*Revue d'Histoire ecclésiastique*, 1924, t. XX, p. 247). C'est ce rapprochement qu'en attendant un travail plus complet et plus approfondi, nous voudrions esquisser dans les pages suivantes.

1. Jésus Messie.

Aux yeux de S. Paul, Jésus est, sans aucun doute, le Messie promis aux Juifs. Il lui reconnaît cette qualité chaque fois qu'il l'appelle le Christ, et il le fait si souvent que ce nom primitivement ministériel est devenu sous sa plume comme le nom propre de Jésus. S. Paul conçoit le Messie comme préexistant à son apparition terrestre, auprès de Dieu, en qualité de Fils de Dieu (Gal. IV, 4 ; Rm. VIII, 3). Il préexistait dans la nature divine, égal à Dieu (ἴσα θεῷ), et aussi dans la condition extérieure de vie propre à Dieu, ἐν μορφῇ θεοῦ (Phil. II, 6). Il est l'image de Dieu, né avant toute créature ; c'est par son entremise que tout a été fait (2 Cor. IV, 4 ; 1 Cor. VIII, 6 ; Col. I, 15 ss.). Le Christ préexistant jouait déjà un rôle dans l'histoire d'Israël (1 Cor. X, 4). C'est donc bien une activité messianique que Paul reconnaît à Jésus.

Le Fils de Dieu vivant au ciel d'une existence glorieuse (2 Cor. VIII, 9), fut envoyé d'auprès de Dieu sur la terre quand vint la plénitude des temps, pour soustraire les Juifs à la tyrannie de la Loi et pour conférer à tous, Juifs et Gentils, la filiation adoptive (Gal. IV, 4). Son existence terrestre fut un dépouillement, un anéantissement ; il prit la nature humaine et la condition de vie qui est celle des hommes (Phil. II, 7). Dieu l'envoya dans l'ὁμοίωμα de la chair de péché (Rm. VIII, 3). Le Christ terrestre est non seulement homme, mais juif, né d'une femme, né sous la Loi, israélite d'origine (Gal. IV, 4 ; Rm. IX, 5). Il est le descendant d'Abraham et le véritable héritier des promesses faites

Digitized by Google

à l'ancêtre de la nation : c'est à Abraham que les promesses ont été faites et à son lignage, à savoir, au Christ (Gal. III, 16). Il est le chef du royaume de Dieu, le Fils de David (Col. I, 13 ; Rm. I, 3 ; 2 Tim. II, 8). Paul est donc convaincu de l'origine davidique de Jésus. Cette conviction n'est pas la conclusion de recherches généalogiques, elle est bien plutôt l'écho de la tradition primitive et l'expression de la foi messianique du grand apôtre.

On s'est étonné de ne pas rencontrer dans les épîtres de S. Paul le titre messianique de Fils de l'homme que Jésus s'attribue si souvent dans l'Évangile, et l'on a proposé de ce silence différentes explications. Le silence n'est peut-être pas absolu. Dans 1 Cor. XV, 27, Paul applique au Christ le verset 7 du psaume 8 : *πάντα γὰρ ὑπέταξεν ὑπὸ τοὺς πόδας αὐτοῦ*. Dans S. Matthieu, XXI, 16, Jésus cite comme se rapportant à sa personne une autre parole du même psaume : *ἐκ στόματος νηπίων καὶ θηλαζόντων κατηρτίσω αἶνον*. Le psaume 8 est donc messianique aux yeux de Paul. Dès lors, c'est le Messie qui est appelé homme et fils de l'homme au verset 5 : Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui, et le fils de l'homme pour que tu en prennes soin. Et l'on en conclura avec vraisemblance que S. Paul connaissait tout au moins ce titre, quelle que soit la raison pour laquelle il en a évité l'emploi. On a d'ailleurs soutenu aussi (FEINE, *Theologie des Neuen Testaments*, Leipzig, 1910, p. 365) que Paul appliquait équivalemment au Christ l'appellation de Fils de l'homme, quand il voyait en lui le *δεύτερος ἄνθρωπος ἐξ οὐρανοῦ* (1 Cor. XV, 47). La doctrine de l'Homme céleste serait parallèle à celle du Messie, comme la doctrine du second Adam. C'est vrai, en tout cas, pour cette dernière conception.

Jésus, le Messie promis, l'instaurateur du royaume de Dieu, qui viendra sur les nuées du ciel en inaugurer la phase solennelle par le grand jour du jugement, est déjà venu se constituter une communauté digne du royaume. Son rôle messianique ne s'est pas restreint à Israël selon la chair ; tous les véritables descendants d'Abraham sont appelés à faire partie de sa communauté ; tous ceux qui imitent la foi du père des croyants constituent sa postérité et sont héritiers des promesses. Dans le Christ Jésus, il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave ni libre, ni homme ni femme (Gal. III, 28-29 ; Rm. III, 29-30, IV, 9 ss.). Et ainsi le Christ est non seulement Messie pour les Juifs, il est Messie pour toute l'humanité, même pour toute la création. La communauté messianique doit constituer l'humanité nouvelle suivant et dépassant l'humanité ancienne. Le Christ est non seulement le Messie, il est le nouvel Adam dont le premier était le type et la figure, *ὅς ἐστιν τύπος τοῦ μέλλοντος* (Rm. V, 14). Entre ces deux manières de se représenter le Christ, comme Messie et comme nouvel Adam, il n'y a pas, nous semble-t-il, de différence réelle. Les deux conceptions se rejoignent et la transition de l'une à l'autre est fournie par cette considération que Jésus n'est pas le Messie pour les Juifs seulement, mais pour toute l'humanité. Le royaume est accessible à toute la postérité spirituelle

Digitized by Google

d'Abraham, à tous ceux qui naîtront du Christ, le véritable héritier d'Abraham. Un Messie aussi universaliste que celui que nous présente S. Paul devient par le fait même un nouvel Adam.

2. Jésus nouvel Adam.

La doctrine du nouvel Adam est exposée en trois textes célèbres : Rm. v, 12-21 ; 1 Cor. xv, 20-22 ; 1 Cor. xv, 44-49. Le premier texte nous apprend que le premier Adam était le type de celui qui devait venir (v. 14) ; le second à l'œuvre d'Adam oppose l'œuvre du Christ et présente ainsi le Christ comme le chef de l'humanité nouvelle (v. 21) ; enfin, le troisième nomme explicitement le Christ le dernier Adam (v. 45). — Dans le premier texte, la comparaison des deux Adams a pour but de faire ressortir la surabondance de la grâce apportée par Jésus-Christ ; dans le second, elle vise à prouver la résurrection des morts : « Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui sont morts. Car, puisque c'est par un homme qu'il y a mort, c'est par un homme aussi qu'il y aura résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi dans le Christ tous revivront. » Dans l'épitre aux Corinthiens (xv, 44-49), le parallèle établit comment Adam et le Christ résument et réalisent en leur personne les deux périodes de l'humanité : « S'il existe un corps psychique, il existe aussi un corps spirituel. C'est en ce sens qu'il est écrit : Le premier homme Adam a été fait âme vivante. Le dernier homme, lui, devint un esprit vivifiant. Mais ce n'est pas ce qui est spirituel qui a été fait d'abord, c'est ce qui est psychique, ce qui est spirituel vient ensuite. » — Le premier texte expose en un magnifique dyptique le rôle des deux Adams avec ses similitudes et ses contrastes, mais les contrastes dominent, car au péché qui abonde, S. Paul ne peut s'empêcher d'opposer la grâce qui surabonde. Au verset 12, le parallèle est amorcé : *ὥσπερ δι' ἑνὸς ἀνθρώπου*... Les versets 12-13-14 en développent le premier membre, tandis que le second n'est qu'annoncé : *ὅς ἐστιν τύπος τοῦ μέλλοντος*. La comparaison continue sous forme d'opposition dans les versets 15-16-17 ; la similitude reparaît dans les versets 18-19, et le verset 20 conclut par le contraste : *οὗ δὲ ἐπλεόνασεν ἡ ἁμαρτία, ὑπερεπερίσσευσεν ἡ χάρις*. Les deux autres textes sont tout en antithèses.

La doctrine du nouvel Adam, telle qu'elle résulte de ces passages, pourrait se formuler ainsi : de même que le premier Adam fut le père de l'humanité psychique et charnelle, le second Adam, l'homme nouveau, sera le père de l'humanité spirituelle. Le premier Adam, qui portait l'humanité dans ses flancs, a introduit dans le monde le péché et la mort ; le second Adam, qui contient l'humanité nouvelle dans son esprit, a ramené dans le monde la justice et la vie. Le péché et la mort ont été engendrés par la désobéissance d'Adam ; la justice et la vie sont causées par l'obéissance du Christ. Le péché et la mort se transmettent par génération ; la justice et la vie se propagent par la régénération. Le péché et la mort se fortifient par les désobéissances personnelles ; la justice et la vie s'augmentent par l'exercice de la foi

Digitized by Google

qui se montre active et opérante dans la charité, premier fruit de l'Esprit et principe de tous les autres. L'universalité du péché est absolue parce qu'inhérente à notre nature héritée d'Adam ; l'universalité de la justice ne l'est pas, parce qu'elle dépend de la régénération, laquelle exige notre participation. Adam est le type du Christ, mais l'antitype l'emporte sur le type dans sa personne et dans son œuvre ; la justification du Christ l'emportera sur la condamnation d'Adam. L'acte d'obéissance qui nous vaut la justice, c'est la mort du Christ. La régénération qui nous fait participer à l'esprit du Christ, c'est le baptême par lequel nous sommes unis au Christ comme le membre à la tête et greffés sur le second Adam ressuscité, le premier-né d'entre les morts, l'aîné d'entre beaucoup de frères.

On s'est depuis longtemps demandé d'où venait à S. Paul cette conception du Messie nouvel Adam et l'on a souvent répété que les appellations de premier et de second Adam étaient familières aux Juifs, étaient connues des contemporains de S. Paul, que celui-ci n'a donc pas été le premier à s'en servir, qu'il ne ferait en réalité que polémiquer contre une conception courante du premier et du second Adam. En fait, si l'expression de premier Adam est très commune chez les rabbins, et encore discute-t-on le sens qu'il faut lui donner : premier Adam, premier homme, Adam le premier homme, celle de dernier Adam n'apparaît que très tard, dans le bas moyen-âge. On cite ordinairement le texte de *Neve Schalom*, IX, 9, où l'auteur, Rabbi Abraham de Catalogne (1492) s'exprime ainsi : Adam postremus est Messias. Mais ne pourrait-on pas se demander s'il n'y a pas là une infiltration chrétienne ? Toutefois, si la dénomination du Messie second Adam est tardive, l'idée qu'elle représente est très vieille. C'était une conception familière aux anciens commentateurs juifs du récit de la chute que celle du caractère représentatif d'Adam vis-à-vis de toute l'humanité. L'universalité du péché qui a pénétré la conscience du judaïsme palestinien tout entier est certainement mise par lui en relation avec la faute d'Adam. Si celle-ci n'a pas précisément introduit dans l'homme le penchant mauvais, si elle n'a fait que renforcer une inclination existante déjà, si elle ne se communique pas aux descendants, il est une chose au moins que toute la théologie juive affirme énergiquement, c'est l'entrée dans le monde, par le péché d'Adam, de la mort, de misères et de souffrances de toutes sortes (*Eccli.* XXV, 24 ; *IV. Esdr.* III, 7, 21-22 ; VII, 48, 118 ; *Baruch*, XVII, 3 ; XXIII, 4 ; XLVIII, 42 ; LIV, 15, 19 ; LVI, 5-8). Vivant dans un commerce intime avec Dieu, destiné à l'immortalité, Adam tombe par son péché dans un état de malédiction où se font sentir les effets de la colère divine, où abondent les souffrances physiques et morales et dont la mort sera le terme. Le châtiment de la mort décrété à la suite du péché d'Adam s'étend à toute l'humanité et cette mort physique et corporelle implique, dans la conception juive, l'exclusion du royaume messianique si elle n'est vaincue par la résurrection. Et c'est aussi un thème fréquent et très

Digitized by Google

ancien de la théologie rabbinique que le Messie doit nous restituer les biens dont Adam nous a dépouillés. Le prêtre nouveau, dit le Testament de Lévi (XVIII, 10-11), ouvrira les portes du Paradis et ôtera le glaive menaçant dirigé contre Adam et donnera aux saints de manger de l'arbre de vie. De là, à l'idée du second Adam reconstruisant l'œuvre détruite par le premier, le passage était facile, et l'on conçoit que S. Paul l'ait franchi. On s'explique de la même façon que, dans son parallèle entre les deux Adams, l'apôtre insiste surtout sur les contrastes.

3. Jésus homme céleste.

A la représentation du Christ comme nouvel Adam, se rattache très intimement celle du Christ comme homme céleste. Il y a entre les deux conceptions un rapport de cause à effet. Si le Christ devient en fait un autre Adam, s'il est le père de l'humanité spirituelle, c'est précisément parce qu'il est l'homme céleste. Les deux titres sont d'ailleurs étroitement unis dans le même passage de l'épître aux Corinthiens. Après avoir opposé au premier Adam, âme vivante, le dernier Adam, esprit vivifiant; après avoir noté que l'étape psychique doit précéder l'étape spirituelle, le texte continue : « Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre; le second homme vient du ciel. Tel le terrestre, tels aussi les terrestres; tel le céleste, tels aussi les célestes. Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste » (1 Cor. XV, 47-49).

S. Paul considère ici l'état du premier homme tel qu'il résultait du simple fait de la création et tel qu'il est redevenu après la chute. Adam est terrestre parce qu'il tire son origine de la terre, parce que Dieu l'a pétri de boue et l'a animé de son souffle. Le nouvel Adam est céleste, ἐπουράνιος, parce qu'il vient du ciel, ἐξ οὐρανοῦ.

« Comment le second homme est-il du ciel, se demande le P. Prat (*La théologie de S. Paul*, II, p. 251, 1912) ? Cette incise, pour répondre à la première, doit décrire l'*origine* de la *nature* du nouvel Adam, c'est-à-dire de Jésus-Christ en tant que *principe de la vie surnaturelle*. Or, à ce point de vue, le nouvel Adam n'est point du ciel parce qu'il viendra du ciel au jour de la parousie, ni parce qu'il fut conçu miraculeusement par l'opération du Saint-Esprit (cela ne le constitue pas nouvel Adam), ni parce qu'avant de paraître sur la terre il possédait un corps céleste (car, indépendamment des autres absurdités de cette étrange théorie, il ne serait pas ainsi le second Adam mais le premier). Il est du ciel par sa nature divine, par sa personnalité, et par le droit qu'elle lui donne de posséder la plénitude de l'Esprit-Saint pour lui et pour ceux qui lui sont unis. Et il devint, dans toute la force du terme, homme céleste, esprit vivifiant, au moment où il reçoit en fait, dans son âme et dans corps, la gloire qui lui est due et où, la rédemption achevée, il peut nous associer à cette gloire. » Et un peu plus haut le même auteur s'exprimait ainsi : « Il est du ciel, non seulement parce que le ciel est son centre de gravitation et le lieu actuel de son séjour,

Digitized by Google

d'où il reviendra glorieux au moment de la parousie, mais surtout par sa préexistence divine et par les dons célestes qu'elle lui confère pour lui et pour tous les siens. Il est céleste à tous les titres et son corps ressuscité est spirituel, pour être dégagé des limitations de la matière et entièrement dominé par l'Esprit... C'est au moment de la résurrection que Jésus-Christ prend en fait ce corps spirituel auquel lui donne droit la plénitude du Saint-Esprit possédée dès sa conception miraculeuse et le mérite acquis dans l'œuvre rédemptrice ; et c'est aussi au moment de la résurrection qu'il *devient esprit vivifiant*, capable de répandre et de transfuser la vie surnaturelle dont il est doué. »

Le Christ pourrait donc être dit « du ciel » à plusieurs titres, à cause de sa nature divine, de sa conception par l'Esprit de Dieu, de son séjour actuel au ciel et de sa venue sur les nuées à la parousie, à cause aussi de sa préexistence et de sa résurrection. Il est cependant peu probable que S. Paul ait pensé en même temps à tous ces titres, et il faudra chercher dans le contexte même la raison spéciale de cette appellation d'homme céleste qui est donnée au Christ. Seules les deux dernières explications méritent d'être examinées. Si l'on n'avait que le verset 47, où il est rappelé que le premier homme vient de la terre et le second du ciel, on songerait assez naturellement, pour ce dernier, à son apparition dans le monde après avoir mené antérieurement une existence exclusivement céleste, et le texte de l'épître aux Philippiens, II, 5-7 revient immédiatement à l'esprit : *ὅς ἐν μορφῇ θεοῦ ὑπάρχων... ἑαυτὸν ἐκένωσεν μορφὴν δούλου λαβών.*

Aussi plusieurs critiques mettent ils en relation la doctrine de l'homme céleste et celle du Messie, fils de l'homme préexistant, d'après les conceptions juives. Mais le verset 47 n'est pas isolé, il est situé dans un contexte où il est question des qualités des corps ressuscités, où il est dit que s'il y a un corps psychique, il y a aussi un corps spirituel, si le premier homme Adam devint une âme vivante, le dernier Adam devint un esprit vivifiant, si nous avons porté l'image du premier homme terrestre, nous porterons aussi l'image du second homme céleste. C'est par notre corps spirituel que nous ressemblerons à l'homme céleste, de même que par notre corps psychique nous sommes configurés à l'homme terrestre. Il en résulte que le Christ est appelé homme céleste parce qu'il possède de par sa résurrection un corps spirituel, parce qu'il est devenu un esprit vivifiant : l'homme céleste, c'est le Christ ressuscité, le principe de la vie surnaturelle. On peut trouver étrange que le corps spirituel soit considéré comme venant du ciel, mais n'oublions pas que le corps pneumatique est formé par l'Esprit de Dieu, principe d'opération d'un ordre supérieur, céleste. Nos corps aussi ressusciteront par l'esprit de Dieu qui habite en nous, par l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts : *Εἰ δὲ τὸ πνεῦμα τοῦ ἐγείραντος τὸν Ἰησοῦν ἐκ νεκρῶν οἰκεῖ ἐν ὑμῖν, ὁ ἐγείρας ἐκ νεκρῶν Χριστὸν Ἰησοῦν ζωοποιήσει καὶ τὰ θνητὰ σώματα ὑμῶν διὰ τοῦ ἐνοικοῦντος αὐτοῦ πνεύματος ἐν ὑμῖν* (Rm. VIII, 11). On pourrait pousser

Digitized by Google

l'examen plus avant et se demander qui est et d'où vient cet Esprit de Dieu qui a ressuscité Jésus, lui a donné un corps spirituel et l'a fait à son tour esprit vivifiant, et l'on trouverait, sans aucun doute, que c'est la personnalité même de Jésus, sa nature divine, mais S. Paul ne semble pas envisager cet aspect ici. Il reste seulement que l'homme céleste, c'est le Christ ressuscité, le Christ glorieux, le Christ spirituel. Et ainsi, comme nous le disions plus haut, cette conception se rattache très intimement à celle du Christ nouvel Adam. Si le Christ est devenu un Adam vis-à-vis de l'humanité nouvelle, c'est précisément, parce que, en tant qu'homme céleste et esprit vivifiant, il peut communiquer la vie à tous ceux qui s'unissent à lui par le sacrement de la régénération.

Si l'explication que nous avons donnée de l'Homme céleste est la vraie, il est évident que cette doctrine paulinienne n'a rien de commun avec le mythe de l'homme primitif de la religion babylonienne ou de l'époque hellénistique, rien de commun non plus avec le Messie-Fils de l'Homme préexistant de l'apocalyptique juive, ou avec les spéculations rabbiniques et alexandrines sur le premier et le second homme. On ne prétend pas d'ordinaire que S. Paul s'est approprié ces conceptions, mais on croit qu'il connaissait les idées courantes dans le monde grec et juif contemporain sur l'homme céleste et l'homme terrestre et qu'il les utilise d'une façon toute personnelle (Bousset, *Die Religion des Judentums*, 1903, p. 347; Lietzmann, *An die Korinther I*, 1907, p. 155; Bachmann, *Der erste Brief des Paulus an die Korinther*, 1910, p. 462).

Le double récit de la création dans Genèse I, 27 et II, 7 fournit aux rabbins l'occasion d'exercer leur imagination sur le premier et le second homme. Le premier homme que Dieu créa à son image et à sa ressemblance, mâle et femelle, aurait été androgyne, tandis que le second, fait du limon de la terre, n'aurait été gratifié que d'un sexe. Mais se second homme n'a rien de commun avec le Messie (cf. *The Jewish Encyclopaedia I*, 275; Schiele, *Die rabbinischen Parallelen zu I. Kor. XV, 45-50*, dans *Zeitschrift f. wiss. Theol.*, t. XLII, 1899, p. 20-31). Les spéculations alexandrines sur Genèse I, 27 et II, 7, subissant l'influence de la théorie platonicienne des idées, et de la conception de l'*Urmensch* idéal qui se fait jour dans le judaïsme contemporain, ont développé cette considération que le premier homme n'aurait été ni mâle, ni femelle, mais un être idéal, une idée incorporelle n'ayant jamais été réalisée sur la terre. C'est l'homme céleste, tandis que l'homme terrestre ne serait apparu qu'à la fin de la création. Philon développe ces idées dans son *Commentaire allégorique des saintes lois* (I, 31) : « Et Dieu façonna l'homme en prenant une motte de terre, et il insuffla sur sa face un souffle de vie, et l'homme naquit en âme de vie (*Gen.* II, 7). Il y a deux genres d'hommes, l'homme céleste et l'homme terrestre. L'homme céleste, en tant que né à l'image de Dieu, n'a pas de part à une substance corruptible, et en général terrestre;

Digitized by Google

l'homme terrestre est issu d'une matière éparse, qu'il a appelée une motte : aussi il dit que l'homme céleste a été non pas façonné, mais formé à l'image de Dieu, et que l'homme terrestre est un être façonné, mais non pas engendré par l'artiste » (Voir encore : *De opificio mundi*, 134 ; cf. Bréhier, *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie*, 1908, p. 121 sq. ; Grörer, *Philo* I, 267 s., 407 s.). L'idée messianique n'a rien à voir dans la distinction des deux hommes de Philon. Il ne songe pas même à y incorporer le theologumenon du Messie-homme idéal, céleste, préexistant. Aussi l'homme céleste de S. Paul est-il le contrepied de celui de Philon, comme l'ont très bien montré Lietzmann et Bachmann. Le texte de Genèse I, 27 est une base indispensable aux spéculations de Philon ; Paul n'en fait pas même mention. L'homme céleste de Philon n'est pas le Messie ; il l'est pour S. Paul, et le premier Adam est le type du second. L'homme céleste de Philon est une abstraction ; pour S. Paul, c'est une personnalité concrète. Pour Philon, comme pour les rabbins, l'homme céleste est le premier, l'homme terrestre est le second ; l'ordre est renversé chez S. Paul. L'homme céleste de Philon est créé au commencement du monde ; l'homme céleste de S. Paul apparaît dans le Christ ressuscité. Il serait possible, sans doute, que S. Paul combatte et redresse une conception courante de l'homme terrestre et de l'homme céleste, mais cette supposition même n'est nullement nécessaire à l'intelligence de son texte. Il a pu être amené par d'autres voies au parallèle des deux Adams et au contraste de l'homme terrestre et de l'homme céleste, du corps psychique et du corps pneumatique.

4. Jésus Rédempteur.

Nous venons de dire que le nouvel Adam devint, par sa résurrection, esprit vivifiant, homme céleste dont nous porterons l'image. Il atteint ainsi, si nous pouvons employer cette expression, l'âge de la pleine maturité : il est en état d'engendrer, de devenir effectivement le père d'une nouvelle humanité. C'est principalement sous cet aspect, dans cette troisième phase d'existence, que S. Paul envisage le Christ. Il connaît sans doute, le Christ préexistant et le Christ terrestre, mais il ne s'y arrête guère ; ses regards se portent immédiatement sur le Christ apparu au chemin de Damas, sur celui que Saul persécutait en persécutant les chrétiens, en un mot sur le Seigneur glorieux. Il le voit à la tête de la communauté qu'il s'est acquise, où il est vivant et agissant, qu'il conduit à la gloire du royaume. Mais ce troisième stade, qui est celui du Christ mystique dont nous parlerons bientôt, a été préparé par la mission terrestre de Jésus. Celle-ci n'avait pas d'autre but. Avant d'être le second Adam en fait, le Christ le fut en droit. Toute sa mission terrestre fut messianique et adamique, mais principalement son œuvre rédemptrice par excellence, sa mort et sa résurrection. Nulle part, dans S. Paul, le Christ n'apparaît comme un membre isolé de l'humanité, mais comme son chef, dont les actions auront une répercussion sur toute sa race. Si le Christ meurt, c'est

Digitized by Google

pour nous ; s'il ressuscite, c'est pour nous ; et même, en un certain sens, nous sommes tous morts et ressuscités avec lui. Mais cela n'est possible qu'en vertu de la position spéciale que le Christ occupe vis-à-vis de l'humanité, en vertu de son rôle de second Adam. Notre solidarité avec le Christ, si souvent affirmée par S. Paul, n'est qu'une autre formule de sa fonction adamique. Au chapitre V de l'épître aux Romains, l'obéissance salutaire du Christ est explicitement décrite comme l'acte du second Adam, du chef de l'humanité nouvelle, du Messie représentant sa communauté, acte plus fécond et plus riche en conséquences que l'acte néfaste du premier Adam. Et au chapitre V de la seconde aux Corinthiens, l'apôtre affirme solennellement la participation de toute la communauté à la mort de son chef : *ὅτι εἷς ὑπὲρ πάντων ἀπέθανεν · ἄρα οἱ πάντες ἀπέθανον.* Ces quelques mots contiennent à la fois l'expression de la solidarité et de la substitution. Si le Christ est mort pour nous, en notre faveur et pour notre profit, c'est sans doute pour nous délivrer de la mort ; et d'autre part nous sommes tous morts avec lui. Ces deux conceptions de la substitution et de la solidarité, qui à première vue semblent s'exclure, se rejoignent en réalité dans celle du second Adam. C'est parce que le Christ et sa communauté sont solidaires que la mort du chef vaut pour tout le corps, le corps étant considéré comme mourant avec son chef. Ainsi la substitution garde toute sa valeur : la solidarité entre le Christ et sa communauté, bien que très réelle, est mystique ; le chef seul a subi le châtiment physique de la mort en vue de la justification de ses membres, la communauté ne l'a subi que mystiquement. Et même, cette mort mystique d'une communauté qui, au moment de la mort du Christ, n'existait encore qu'en principe et en droit, n'est elle-même que principielle et juridique. Elle se concrétise au fur et à mesure que l'humanité nouvelle va se réalisant dans l'histoire. On voit comment l'œuvre du Christ se développe parallèlement à celle d'Adam.

Ce que nous venons de dire de la mort du Christ doit s'appliquer de la même manière à sa résurrection. De même que sa mort vaut pour toute l'humanité, au point que S. Paul peut considérer toute l'humanité mourant en même temps que le Christ son chef sur la croix, ainsi sa résurrection implique celle de toute sa communauté : nous sommes tous sortis de la mort avec le Christ pour vivre d'une vie nouvelle. Le triomphe du Christ sur le péché et sur la mort n'est pas un triomphe purement individuel et personnel dont le Fils de Dieu n'avait nullement besoin, c'est un triomphe collectif, c'est celui de tout le corps de l'Église dont le Christ est la tête. Ces choses se passent en principe et en droit au calvaire et au sépulcre ; en fait, au fur et à mesure que la communauté du Christ se réalise. Nous sommes associés à Jésus-Christ d'une manière idéale d'abord, d'une manière mystique mais néanmoins réelle ensuite, et étant associés à Jésus-Christ, c'est à sa mort et à sa vie que nous participons. C'est en effet au Christ, au Messie-Sauveur que nous appartenons, à celui dont le

Digitized by Google

premier homme était le type et qui devait réparer les désordres introduits par notre père commun et par l'humanité issue de lui. Mais le Christ est devenu sauveur par sa mort et par sa résurrection ; ne faisant qu'un avec lui, les grands événements salvifiques de son existence sont les nôtres, et de même que nous sommes crucifiés et ensevelis avec le Christ, nous sommes aussi ressuscités avec lui. Même si nous ne trouvions dans S. Paul aucune affirmation directe touchant cette signification de la résurrection, nous serions suffisamment édifié par le rôle que nous avons reconnu à la personne du Christ et par le sens et la portée de sa mort. Nous serions logiquement amené à envisager de la même façon sa résurrection par le développement harmonieux et les exigences normales de la théologie paulinienne.

Mais les indices positifs ne font nullement défaut. D'abord, la résurrection du Christ entraîne celle de tous ses fidèles. De même qu'en Adam, tous meurent, ainsi dans le Christ tous revivront. Le Christ est ressuscité comme prémices de ceux qui sont morts (I Cor. xv, 20-22 ; Rm. v, 17 ; vi, 5-8 ; Eph. ii, 5 ; Col. iii, 4 ; I Th. iv, 14, etc.). Et cette résurrection finale de la communauté avec le Christ et dans le Christ n'est que le couronnement et l'épanouissement d'une autre résurrection à la vie, initiale celle-là et cachée, commençant avec l'état chrétien lui-même. La communauté messianique, morte avec le Christ, n'attend pas pour revivre avec lui qu'il ait définitivement vaincu la mort, la dernière ennemie, mais dès le premier moment de son existence elle vit avec le Christ. Si l'apôtre a pu dire : « Si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts », il aurait pu également ajouter : « Si un seul est ressuscité pour tous, donc tous sont ressuscités. » N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'il écrit aux Colossiens (iii, 1) : « Si vous avez été ressuscités avec le Christ cherchez les choses d'en-haut, où est le Christ assis à la droite de Dieu. » (cf. Rm. vi, 3 14 ; Eph. ii, 5 ; Gal. ii, 19-20 ; 2 Cor. v, 15.)

Il eût été assez inutile d'insister sur un fait aussi clair, à savoir, que S. Paul considère l'œuvre rédemptrice du Christ comme l'œuvre du second Adam. Ne l'affirme-t-il pas lui-même assez énergiquement par le parallèle des deux Adams que nous a conservé l'épître aux Romains ? Si nous y avons ramené l'attention, c'était surtout dans le but de montrer que cettte doctrine n'est pas sporadique, mais pénètre toute la théologie paulinienne. En réalité, c'est elle que l'apôtre rappelle chaque fois qu'il répète que le Christ est mort pour nous. Cette mort serait pour nous sans efficacité, et n'aurait en tout cas qu'une valeur d'exemple, si le Christ n'était pas le second Adam. C'est sur cette prérogative que se fonde et la solidarité et la substitution.

En parlant du Christ rédempteur, nous n'avons eu d'ailleurs qu'à résumer ce que nous écrivions jadis sur la portée vicariale de la mort et de la résurrection du Christ (*Le problème de la justification dans S. Paul*, p. 150-156 ; 169-173. Louvain, 1908).

La mort et la résurrection du Christ marquent un tournant dans

Digitized by Google

l'histoire du monde, ou plutôt, elles symbolisent et opèrent la disparition du monde ancien et la genèse d'un monde nouveau. « Les choses anciennes sont passées, dit S. Paul, voici que tout est devenu nouveau » (2 Cor. v, 17). Par son obéissance volontaire, le nouvel Adam s'est acquis une humanité nouvelle, le Messie a reçu les nations en héritage, il est devenu le chef d'un royaume nouveau.

Quel est ce nouveau monde ?

5. Jésus chef de l'Église.

La doctrine du Christ, tête de l'Église, et de l'Église, corps du Christ, est très fréquemment exprimée dans les épîtres de S. Paul. Elle est en germe déjà dans le récit de la conversion de l'apôtre que nous ont conservé les Actes : c'est le Christ que Saul persécutait en persécutant les chrétiens. Elle est spécialement développée dans les épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens. Le but de cette dernière n'est-il pas de révéler le Mystère, ou le dessein de Dieu d'incorporer au Christ tous les hommes, juifs et gentils ?

Sans l'Église, le Christ serait un être incomplet comme nouvel Adam, car qui dit nouvel Adam dit chef d'une humanité nouvelle. L'Église est le prolongement, la perfection, le plérôme du Christ, c'est le corps dont le nouvel Adam est la tête. Le corps mystique n'est pas une pure abstraction, c'est une réalité exprimée par une métaphore. S. Paul a jugé que la meilleure illustration du corps mystique se trouvait dans le corps humain. Le corps mystique aussi est un organisme animé par un principe unique de mouvement et de vie. Le Christ naturel en est la tête, l'Église en est le corps, l'Esprit-Saint en est l'âme. L'influence de la tête sur le corps est la même que celle de l'âme sur le corps, cependant le Christ naturel et l'Esprit ne sont pas identiques, mais le Christ naturel, tête du corps mystique, c'est le Christ glorieux devenu esprit vivifiant; possédant l'esprit, il peut le communiquer. Les relations entre la tête et les membres s'établissent par la communion de l'Esprit. Le Christ naturel et l'Église constituent donc le Christ mystique, mais souvent pour S. Paul, le Christ et l'Église sont synonymes. Le Christ mystique représente alors le corps tout entier dont le Christ naturel est la tête ; c'est la vraie vigne, l'olivier véritable, l'Israël de Dieu, c'est l'Église. Par la foi, nous sommes greffés au Christ mystique ; par le baptême, nous sommes plongés dans le Christ mystique.

S. Augustin exprime très bien la pensée de S. Paul en disant (*De Unitate Ecclesiae*, 4) : « Totus Christus caput et corpus est ; caput unigenitus Dei Filius et corpus ejus Ecclesia ; sponsus et sponsa, duo in carne una. » Y a-t-il une relation dans la pensée de Paul entre le Christ nouvel Adam et le Christ mystique ? Le nouvel Adam, c'est le Christ mystique en puissance ; le Christ mystique, c'est le nouvel Adam avec son lignage, c'est l'humanité nouvelle incorporée à son nouveau chef.

Il faut reconnaître que la doctrine paulinienne du Christ nouvel Adam est une conception profonde et géniale. Si l'apôtre ne l'a pas

Digitized by Google

créée de toutes pièces, il l'a au moins merveilleusement adaptée et utilisée, il en a fait l'ossature de sa sotériologie. Jésus-Christ est partout et toujours à ses yeux le nouvel Adam. C'est en cette qualité qu'il apparaît sur la terre, en cette qualité qu'il accomplit son œuvre rédemptrice, en cette qualité qu'il vit et se prolonge dans l'Église. Il y a une question cependant que S. Paul ne paraît pas s'être formellement posée : pourquoi en définitive Jésus est-il un second Adam ? Et c'est sans doute parce que Dieu, à qui reviennent toutes les initiatives du salut, nous l'a donné comme tel. N'y a-t-il pas aussi une part de volonté divine dans la répercussion qu'a eue sur toute sa race la désobéissance du premier Adam ?

É. Tobac.

UNE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES MARTYRS

Tous nos lecteurs connaissent « *Les Martyrs* » de Dom Leclercq (1). Le premier volume parut en 1902 et depuis lors, chaque année jusqu'à la grande guerre un volume est sorti régulièrement de presse. En 1913 paraissait le XIIe volume. Les événements en interrompirent forcément la publication ; l'interruption fut même si longue que plusieurs crurent à son abandon définitif ; mais en 1921 apparut le tome XIII et en 1924 avec le tome XV se terminait cet important travail, dont nous pouvons donner aujourd'hui une vue d'ensemble.

Dès la publication du premier volume — parvenu en 1921 à sa quatrième édition — les revues les plus sérieuses lui firent un bienveillant accueil : les *Études* des Pères Jésuites, les *Analecta bollandiana*, la *Revue critique* de Toulouse, la *Revue historique*, la *Revue des questions historiques*, etc. saluèrent avec joie le nouveau recueil. M. Cumont lui trouve « le mérite d'avoir tiré des gros in-folios gréco-latins ces documents vénérables, œuvre de la période héroïque du christianisme et de les avoir présentés au public sous une forme française » (*Revue de*

(1) Recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au XXe siècle. *T. I. Les Temps Néroniens et le Deuxième Siècle.* 4e éd. Paris, Mame, 1921. CXVI-225 p. *T. II. Le Troisième Siècle, Dioclétien.* 2e éd., Paris, Oudin, 1909. L-496 p. *T. III. Julien l'Apostat, Sapor, Genséric.* 2e éd., Paris, Mame, 1921. CCXXIV-422 p. *T. IV. Juifs, Sarrasins, Iconoclastes.* Paris, Oudin, 1905. CXL-355 p. *T. V. Le Moyen Age.* Paris, Oudin, 1906. CCXV-276 p. *T. VI. Jeanne d'Arc, Savonarole.* Paris, Oudin, 1906. LXXI-369 p. *T. VII et VIII. La Réforme.* Paris, Oudin, 1907-1908. CXVIII-370 et 489 p. *T. IX. Le XVIIe Siècle.* Paris, Oudin, 1909. 423 p. *T. X. Le XVIIIe Siècle.* Paris, Oudin, 1910. 455 p. *T. XI et XII. La Révolution.* Paris, Oudin, 1911-1913. CXXIV-521 et CL-447 p. *T. XIII. La Révolution, l'Extrême Orient.* Paris, Mame, 1921. 580 p. *T. XIV. Corée, Syrie, Pologne (1802-1866).* Paris, Mame, 1922. 449 p. *T. XV. La Commune et la Grande Guerre (1871-1914).* Paris, Mame, 1924. 494 p.

Digitized by Google

l'Instruction publique, 1902, t. XLV, p. 249). « Nous croyons ce livre destiné à un grand et légitime succès. » (*Analecta bollandiana*, t. XXI, 1902, p. 205). Tous se sont réjouis d'apprendre qu'un érudit de la valeur de Dom Leclercq, si connu par ses nombreuses et savantes publications, avait assumé la tâche ardue de collationner les actes glorieux de nos martyrs. Aussi l'auteur visiblement encouragé pouvait écrire au tome III, p. x : « Je poursuis ce recueil, non sans satisfaction, en voyant qu'il obtient le suffrage des âmes religieuses et des esprits distingués. »

Comme toutes les grandes œuvres, le « Recueil » devait avoir ses contradicteurs ; les critiques se produisirent à l'apparition du second volume. Tandis que les uns reprochaient à l'auteur de classer parmi les monuments non historiques certains documents relatant des légendes inspirées par la piété, d'autres au contraire lui reprochaient des inexactitudes et l'accusaient de se départir de la sévérité historique, au moins plus apparente au tome I. Dom Leclercq rencontre ces critiques au tome IV et au tome XV ; il s'en justifie par le but de vulgarisation qu'il poursuit et, sans vouloir les attaquer de front, renvoie le lecteur aux auteurs auxquels il a fait ses emprunts.

Ni les contradictions, ni la guerre, ni la longueur du travail n'ont pu arrêter l'infatigable bénédictin et c'est avec plaisir que nous pouvons annoncer que l'entreprise a été menée à bonne fin.

Ces quinze volumes sont consacrés à la mémoire des héros chrétiens qui ont versé leur sang dans les grands combats pour la foi. Dans la mentalité du grand nombre, le titre de martyrs est exclusivement réservé aux chrétiens des trois premiers siècles, qui lors des persécutions suscitées par le paganisme et les empereurs romains ont fait le sacrifice de leur vie ; le nombre et la constance de ces premiers chrétiens jettent en effet sur l'Église un éclat tout particulier. Le « Recueil » de Dom Leclercq fait éminemment ressortir aux yeux de tous que l'héroïsme de la foi ne fut pas un apanage exclusif des premiers siècles ; il nous montre qu'à la suite de Jésus-Christ, roi des Martyrs, le sang chrétien n'a cessé de couler jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous. Outre les persécutions payennes, il y eut, dès les premiers siècles, des persécutions juives qui continuèrent après la paix constantinienne ; puis ce furent les persécutions des ariens, des donatistes, des iconoclastes ; au moyen âge des catholiques succombèrent sous les attaques des Goths, des Sarrasins, des Camisards ; il y en eut aussi qui furent mis à mort par les souverains pour s'être opposés à leurs attentats contre la liberté de l'Église ; la période moderne vit le sang répandu par les protestants et les exécutions antireligieuses de la grande Révolution ; le XIXe et le XXe siècles, malgré leur pompeux étalage des principes de tolérance, n'ignorèrent pas le martyre : qu'on se rappelle, non seulement les nombreuses victimes parmi les mission-

Digitized by Google

naires en pays payens, mais aussi les tourments infligés par les Russes aux Polonais et les journées sanglantes de la Commune de Paris.

La documentation sur ces martyrs offrait déjà à l'activité de l'éminent compilateur un champ très vaste ; il a jugé d'en reculer encore les bornes. A côté de ces victimes qui ont versé notoirement leur sang à cause de leur titre de chrétiens-catholiques et à la plupart desquelles l'Eglise a déjà décerné le titre de martyrs, il en est d'autres auxquels ce titre peut encore être contesté parce que leur mort n'est pas marquée, au moins avec netteté, des notes exigées par l'école théologique pour le martyre. Le « Recueil » contiendra bon nombre de pièces qui les concernent. Citons, par exemple, Savonarole, le moine ardent pour lutter contre les vices de son temps et qui fut condamné au bûcher par la Seigneurie de Florence. Si nous ne nous trompons, tous sont unanimes à reconnaître la pureté de ses intentions, mais tandis que les uns l'ont en vénération comme martyr de son zèle intrépide, d'autres le considèrent plutôt comme un esprit étroit et le jouet d'une imagination exaltée. Il partage avec Jeanne d'Arc le VIe volume. Les sentiments patriotiques, la récente reconnaissance par l'Église de sa sainteté et de son martyre, le souci de venger sa mémoire outragée ont amené l'auteur à réserver la plus grande partie de ce volume à l'héroïne nationale. Nous sommes bien loin de lui en faire un grief, mais en ce qui nous concerne, nous eussions préféré faire plus ample connaissance avec la personnalité si intéressante du célèbre prédicateur florentin.

Marie Stuart et Louis XVI, les deux infortunés souverains, trouvent aussi leurs places dans cette galerie glorieuse. L'auteur sans doute n'a pas la témérité de prévenir le jugement de l'Église, de les proclamer martyrs et de les proposer à la vénération des fidèles. Mais c'était l'opinion générale de ses contemporains que Marie Stuart était morte pour la foi ; Urbain VIII, les cardinaux Perron et Bellarmin, le pape Benoît XIV ont soutenu que la reine d'Écosse avait rendu au Christ le témoignage des martyrs.

Le martyre de Louis XVI est loin d'être aussi universellement admis. Dom Leclercq soumet cette question à un bref, mais sérieux examen. Plaçant au second plan la vie du roi pour n'envisager que sa mort, il constate que Louis XVI fut guillottiné pour avoir refusé de sanctionner les lois de déportation des prêtres fidèles, mais il ajoute : « Il est fort probable que si le roi les avait sanctionnées, on eût trouvé un autre prétexte pour le détrôner, mais il n'en reste pas moins acquis que pour n'avoir pas consenti à suivre les persécuteurs de l'Église, Louis XVI perdit la couronne et la vie » (t. XII, p. cxv). Aussi dans la documentation, il intitule l'exposé de son exécution : « *Martyre* de Louis XVI à Paris le 21 janvier 1793 ».

Passant à Marie-Antoinette, qu'ailleurs il avait mis en parallèle avec Marie Stuart (t. VIII, p. 83), il fait un exposé de ses hautes vertus chrétiennes et de sa noble attitude en face de la Révolution, et il

Digitized by Google

conclut : « On a pu dire avec une grande apparence de raison que le supplice de la reine n'avait pas été décidé pour d'autres raisons que le supplice du roi... Il est possible de considérer Marie-Antoinette comme martyr de la foi. » (t. XII, p. CXXX).

Quant aux victimes de la Révolution, « je n'ai nullement l'intention, dit-il (t. XII, p. C), de traiter à fond ici la question du martyre des victimes de la Révolution au point de vue du droit et de la doctrine. Non que je redoute le moins du monde d'exprimer ma pensée sur une matière délicate, mais il faudrait aborder des explications longues et ardues. Je me bornerai au seul point de vue historique. » Ces études historiques, ce sont les introductions aux volumes qui traitent du XVIIIe siècle et de la Révolution. Hâtons-nous de dire qu'elles sont mûrement pensées et d'un haut intérêt ; elles montrent d'une manière vivante que la Révolution fut le fruit de l'irréligion du XVIIIe siècle, que les meneurs étaient enivrés de passion antireligieuse, qu'ils étalaient sans pudeur une invraisemblable immoralité, expression de leur impiété autant que des plus vils instincts, que leur préoccupation prédominante fut la destruction de l'Église catholique. Présentées dans le cadre d'un recueil sur les martyrs et dans l'examen de la question du martyre des victimes de la Révolution, elles pourraient laisser l'impression que ces victimes furent des martyrs. Ce serait certes injustice de leur refuser globalement cette glorieuse auréole. L'Église s'est déjà prononcée sur le martyre des seize Carmélites de Compiègne ; la collection « *Les Saints* » a pu consacrer deux de ses volumes aux « *Vénérables Filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de Joseph Lebon à Cambrai* » et aux « *Martyrs de Septembre* ». Mais il est inadmissible de généraliser, de donner aux termes *Martyrologe*, Histoire des *martyrs* de la Révolution un sens théologique si on les applique à la masse des victimes. Nul n'ignore que bien des malheureux furent condamnés à l'échafaud pour motifs politiques, pour vengeance personnelle ou pour emportement irréfléchi des juges ; que nombre de captifs dans les prisons n'avaient rien de la résignation chrétienne, condition indispensable du martyre ; qu'ils y menaient une vie vraiment scandaleuse et tout permet même de conjecturer qu'ils n'auraient pas reculé devant l'apostasie, s'ils eussent pu à ce prix recouvrer leur liberté. Dom Leclercq ne nous contredira pas, mais nous craignons que sa manière de parler induise en erreur. Citons un exemple : « Peut-on encore parler des noyades de Nantes ? Il le faut parce qu'ici le caractère persécuteur et antichrétien s'affirme avec évidence et *procure aux victimes le titre incontestable de martyrs* » (t. XII, p. CXXXVI). Et plus loin : « Dans l'Entrepôt grouillaient huit à dix mille prisonniers, villageois, prêtres, enfants, gentilshommes, servantes, valets de ferme. » Qui songera jamais à prétendre que toute cette troupe fut arrêtée et massacrée en haine de la foi et que tous ont accepté cette mort en témoignage de cette foi ? L'ouvrage de Dom Leclercq étant un ouvrage de vulgarisation, destiné, nous en avons la confiance, à une grande

Digitized by Google

diffusion, il nous a paru utile de préciser la portée des expressions de l'éminent auteur.

La même remarque s'impose pour le titre de martyrs à donner aux victimes de la Commune de Paris et de la grande guerre. Nous n'oserions souscrire sans réserve à ces lignes, donnant à la guerre mondiale de 1914 le caractère d'une guerre de religion. « En assaillant la France, qu'il (Guillaume II) ne doutait pas de vaincre et de réduire à l'impuissance, il enlevait au catholicisme son seul véritable et éternel défenseur. En tuant la Belgique avec la France, il atteignait son but ; le chef de l'Église ne serait plus entre ses mains, comme entre les mains de Barberousse et des autres, qu'un sujet et un jouet. C'est ce plan qu'ont fait échouer ceux qui tombèrent les armes à la main pour défendre, non seulement leurs frontières et leurs foyers, mais leur foi religieuse et leurs autels. — Et c'est pour avoir fait échouer ce plan en donnant leur vie, mais les armes à la main, que nos héros ont peut-être droit au titre de martyrs » (t. XV, p. 289). En confirmation Dom Leclercq peut apporter des listes de prêtres massacrés sans motifs stratégiques, uniquement parce que prêtres ; l'incendie de l'Université de Louvain ; les villes assassinées dont le crime était leur prospérité catholique.

Que certains incidents de la guerre aient eu un caractère confessionnel, que des prêtres aient été martyrisés parce que prêtres, par des sectaires protestants, que les hostilités aient fourni au protestantisme armé occasion de ruiner des institutions catholiques, que même l'Allemagne victorieuse eût asservi la papauté, nous le croyons sans peine. Il nous est plus difficile d'admettre que la guerre fut l'exécution d'un plan préconçu de la ruine du catholicisme. Le temps fera peut-être apparaître des pièces probantes en ce sens, mais un tel jugement nous paraît actuellement peu fondé. D'ailleurs la plupart des héros qui ont versé leur sang sur le champ de bataille n'avaient nulle conscience de ce plan et un certain nombre, s'ils l'eussent connu — car il y avait dans nos soldats des impies et des sectaires — n'auraient jamais consenti à donner leur vie pour en contrarier l'exécution.

Si nous avons cru pouvoir nous ranger parmi les contradicteurs prévus par l'auteur, ce n'est pas que nous ne nous réjouissions de son aperçu si intéressant sur la guerre de 1914 et surtout de la documentation qu'il apporte. Les victimes de la guerre, martyrs de leur foi ou immolées pour la patrie, sont dignes de l'universelle admiration ; les sauver de l'oubli, c'est une œuvre à laquelle tout le monde ne peut qu'applaudir.

Un tel programme est immense et à y réfléchir, on a l'impression de plonger dans un insondable horizon. Aussi Dom Leclercq qui a limité à 15 volumes l'étendue de sa publication, n'a nullement l'intention de tout dire : sa documentation est un choix de quelques éléments dans une forêt d'actes et de pièces de tout genre. Lui-même fait remarquer que les deux ou trois volumes qu'il consacre à la Révolution sont loin d'avoir épuisé ses réserves et nos lecteurs auront la satisfaction

Digitized by Google

d'apprendre que le courageux bénédictin n'est pas disposé encore à prendre du repos et qu'il nous annonce des publications futures destinées à combler les lacunes du présent travail sur la grande Révolution.

C'est peut-être un peu osé de signaler des omissions ; on ne pouvait évidemment tout dire. Des recenseurs ont fait remarquer que le « Recueil » ne contenait rien sur les martyrs si attachants de l'Ouganda et était bien sobre sur les massacres d'Arménie. Nous eussions préféré qu'une place fût réservée à la persécution napoléonnienne. Pie VII n'eut pas moins à souffrir de l'orgueilleux empereur que Pie VI de la Révolution ; les évêques de Gand, Tournai et Troyes ont connu un pénible emprisonnement ; 43 séminaristes de Gand sont morts des mauvais traitements qui leur furent infligés au camp de Wesel, pour avoir refusé d'adhérer au schisme. Leur martyre, qui a fait l'objet de récentes et sérieuses publications, eût fourni l'occasion de faire connaître une période sans doute bien pénible, mais aussi très glorieuse de l'histoire de l'Église de France et de Belgique.

Pour porter sur le « Recueil » une appréciation juste, il est indispensable de se bien pénétrer du but qu'il poursuit. Dom Leclercq se défend de vouloir faire une œuvre scientifique : « Je ne me fais aucune illusion sur la portée scientifique du présent recueil, écrit-il. Il n'en a aucune et je le veux ainsi... » (I, VIII). C'est une œuvre de vulgarisation qu'il a entreprise : « Le recueil appartient à cette catégorie désignée sous le vocable d'ouvrages de vulgarisation. » Il a « délibérément voulu et tenté autre chose qu'un recueil de textes à l'usage d'une douzaine ou deux d'érudits, parmi lesquels la moitié ne l'ouvriraient même pas... » (XV, 2). Les grands recueils des Bollandistes, de dom Ruinart, d'Assemani et autres, donnant les documents en une langue étrangère ne sont pas accessibles à la masse : c'est pour combler cette lacune que Dom Leclercq a voulu publier une traduction en termes simples. Le souci d'inculquer l'idée qu'il écartait de sa publication tout apparât scientifique, l'amène à donner son appréciation sur les travaux scientifiques des Allemands. Avec lui nous admettons que la critique allemande a versé dans l'excès d'étalage d'érudition ; à n'en pas douter, parmi les nôtres, il en est qui, fascinés par cet étalage et emportés par un courant peu réfléchi ont fait de certaines personnalités germaniques des idoles devant lesquelles ils ont brûlé un encens peu mérité ; et d'ailleurs la véritable civilisation ne consiste pas uniquement dans les productions de la pensée, elle requiert des qualités morales de justice et de désintéressement. Ainsi beaucoup d'illusions d'avant-guerre à l'égard des Allemands sont tombées. Mais dire ou laisser entendre que la science allemande n'est rien autre qu'un absurde étalage d'érudition et qu'elle n'a rendu aucun service, ce serait là une appréciation que le patriotisme explique, mais qui nous paraît excessive.

Si l'auteur ne vise pas un but scientifique, son intention pourtant est formelle de ne produire que la vérité : « La vérité fait plus d'impres-

Digitized by Google

sion que des bizarreries et des miracles frelatés. » Il ne rejette pas la légende mais la présente comme une production littéraire ; certains lui en ont adressé des reproches, à tort évidemment.

Cette volonté de faire de la grande vulgarisation s'imposait puisque le but final était un but d'édification et d'apologétique. « Ces traductions n'ont d'autre but que de répondre à leur manière à l'antique sollicitude qu'inspira de tout temps à l'Église l'instruction de ses fidèles. » « Ce qui importe avant tout, c'est de sauver les âmes. » (I, XXXVII) « J'ai pensé qu'un ouvrage, dont le dessein était l'édification des fidèles...» (I, XXXIV) « Notre but est de ramener le public, surtout le public catholique à la lecture et à l'étude des Actes des Martyrs. Tous y trouveraient, nous en sommes convaincus, de grandes et d'utiles leçons. Pour les fidèles, il est à peine besoin de le dire, l'exemple des martyrs les encouragera à supporter les épreuves de cette vie et à lutter vaillamment contre leurs adversaires ; surtout il leur sera une démonstration de l'opération de Dieu dans l'âme de ses fidèles, de la grâce de l'Esprit-Saint qui habite en eux, de la toute-puissance de la prière. Mais en dehors de ce cercle malheureusement trop restreint, nous voudrions convier à cette lecture ceux même qui, indifférents ou hostiles pourraient y trouver, à défaut d'une lumière surnaturelle qu'ils ne cherchent pas et qui peut-être les cherche, des pages d'une richesse incomparable au point de vue de la psychologie historique, de l'esthétique, de la littérature et même de l'art chrétien. » (II, VII)

Non moins apparent que le but d'édification, le but apologétique : faire resplendir la gloire de l'Église en ses martyrs et réduire à néant tout ce qui a été tenté pour diminuer l'éclat de leur auréole. Signalons dans ce cercle d'idées, entr'autres, les études sur le nombre des martyrs, leur préservation, les motifs de leur endurance ; sur la différence entre la valeur du témoignage donné par les martyrs protestants et les martyrs catholiques. Il est une école qui tend à légitimer les empereurs romains d'avoir persécuté les chrétiens ; c'est l'occasion d'une dissertation courte, mais très nette sur la nature du droit impérial et sur son caractère divin légalement reconnu, sur la mentalité du peuple payen ignorant la tolérance moderne ; elle nous donne une explication du mouvement antichrétien au point de vue psychologique. Quoique la chose n'infirme en rien l'héroïsme des martyrs, nous admettons difficilement non seulement la légitimité, mais même la légalité des tortures et des supplices, infligés à des citoyens qui accomplissaient leurs devoirs envers l'État, ne refusaient d'obtempérer qu'aux injonctions attentatoires à leur liberté et ne troublaient en rien l'ordre social. La publication de l'interrogatoire de Jeanne d'Arc tend manifestement à réduire à néant les atteintes portées à la sainteté de sa mémoire.

Poursuivre un but scientifique dans une publication de ce genre est chose éminemment digne d'encouragement, nul pourtant ne peut reprocher à un auteur de poursuivre un but de vulgarisation en vue de défendre l'Église et d'édifier les fidèles. Plusieurs critiques cependant

Digitized by Google

éprouvent des difficultés à envisager sous un angle autre que l'angle scientifique un ouvrage dont l'auteur n'est autre que le traducteur de l'*Histoire des conciles*, le grand collaborateur au *Dictionnaire d'archéologie* et l'auteur de nombreuses publications caractérisées par un luxe de références bibliographiques et de notes critiques.

Comme le sous-titre l'indique, le « Recueil » est une publication de documents, dont le premier est une concordance de la passion de Jésus-Christ, le premier martyr, et dont les derniers sont des récits d'exécutions au cours de la guerre de 1914-1918. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons des pièces de caractère bien différent : procès de martyrs, interrogatoires, passions ou récits de martyres, relations de missionnaires, extraits d'auteurs sur la vaillance de quelque héros chrétien ou sur quelque incident en relation plus ou moins directe avec l'histoire du martyre. C'est ainsi que nous y trouvons, outre les passions ou lettres de missionnaires, une relation de l'établissement du christianisme en Corée, un exposé de cérémonies religieuses sous la Terreur ; des notes sur la Constitution civile du clergé, sur les serments pendant la Révolution, sur les « Relations » des missionnaires jésuites, etc. ; en un mot des récits ou études plutôt que des documents proprement dits. Ceux-ci sont extraits de grandes collections énumérées au t. I, p. XXXIII et traduits. « Toute traduction est essentiellement imparfaite, puisqu'elle est le résultat d'un compromis entre deux obligations contraires, d'une part l'obligation d'être aussi littéral qu'il se peut, de l'autre l'obligation d'être français. Mais de ces deux obligations, il en est une qui n'admet pas de moyen terme, c'est la seconde. Le devoir du traducteur n'est rempli que quand il a ramené la pensée de son original à une phrase française parfaitement correcte » (I, XXXVIII). L'application de ce principe a déterminé Dom Leclercq à donner une traduction, exacte sans doute, mais libre et limpide. Ces traductions, excluant toute prétention scientifique, sont publiées sans explications et sans notes ; elles sont souvent précédées d'une courte notice, non pas sur le document lui-même et sa valeur critique mais sur le personnage qu'il concerne ; elles sont accompagnées d'une bibliographie très sobre ordinairement, parfois plus étendue rappelant les autres publications de Dom Leclercq.

Dans la plupart des volumes, outre la partie documentaire, se trouve une préface ou une introduction, parfois l'une et l'autre avec pagination spéciale en chiffres romains. Il est difficile de préciser avec netteté la différence entre une préface et une introduction. Dans les unes comme dans les autres, ce sont des articles de polémique, où Dom Leclercq rencontre ses contradicteurs par exemple aux tomes IV et XV ; ordinairement ce sont des études inspirées de quelque auteur mais rarement exemptes d'un cachet de belle originalité ; ces études se rapportent à l'objet du volume ou traitent de quelque sujet touchant plus ou moins immédiatement aux martyrs. Au cours de cette recension, nous avons

Digitized by Google

eu l'occasion de faire mention de plusieurs de ces études. Mentionnons encore celles qui traitent de l'état du christianisme dans les différentes régions de l'empire romain, du mobile surnaturel des martyrs, de leur foi, de leur patriotisme et des miracles qui accompagnent leurs passions ; un parallèle entre les premiers martyrs et ceux de la Réforme ; un aperçu sur le moyen age et ses caractères, dans lequel l'auteur vise à garder une juste mesure entre les contempteurs et les enthousiastes de cette époque ; une vue d'ensemble sur les progrès de l'irréligion en France au XVIIIe siècle, sur la psychologie des révolutionnaires et leur immoralité. L'introduction au tome V contient l'exposé le plus intéressant ; c'est une revue analytique et critique de toutes les productions littéraires sur les martyrs : poèmes, tragédies, poésies, romans. Nous y lisons une étude littéraire sur Faust qu'on ne croirait pas pouvoir trouver place au milieu des martyrs, si on ignorait que le martyr Cyprien encore payen ayant vendu son âme au diable pour satisfaire sa passion avec Justine, n'avait de ce chef quelque parenté avec le célèbre docteur. Ces préfaces et introductions, auxquelles on peut joindre les quelques exposés intercalés parmi les documents, constituent une glorieuse et captivante histoire des douleurs de l'Église.

A nous qui avons lu ce grand travail et l'avons étudié, le lecteur a le droit de solliciter une appréciation générale ; nous la donnerons en toute sincérité, simplicité et netteté. Ce travail est une bonne compilation ; les textes sont bien choisis et les études bien pensées. Pour ceux qui ne doivent pas faire des travaux de première main, cette collection peut lui tenir lieu de nombreux ouvrages. Ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit goûteront plaisir dans ce contact avec les héros du christianisme et les problèmes posés autour de leur vaillance ; l'apologiste y trouvera des armes pour lutter efficacement contre les ennemis de la foi ; le chrétien y puisera la force pour triompher dans les grands combats et quoique l'auteur n'ait aucune prétention scientifique l'historien pourra utiliser les documents, les études et même la bibliographie sur des sujets parfois peu connus. Sans revenir sur quelques détails relevés au cours de cette recension, nous eussions préféré plus d'ordre extérieur, plus de séparation matérielle entre documents historiques et littéraires, un ton parfois plus serein dans la polémique. La table qui termine le tome XV, appelée à rendre de grands services, est pourtant loin de renseigner sur tout ce que contiennent ces volumes.

Tout celà, ce sont plutôt défauts de forme explicables d'ailleurs dans une compilation aussi fournie. N'était notre désir de faire une recension sérieuse et de laisser à nos lecteurs l'impression que nous avons lu attentivement les volumes, nous eussions pu les passer sous silence et dire uniquement notre satisfaction de voir la littérature ecclésiastique enrichie de cette nouvelle publication. Puisse-t-elle atteindre le but d'édification visé principalement par son auteur et être utile aussi aux hommes d'études.

Digitized by Google

Dans les *Études* du 20 décembre 1924, le P. Jalabert consacre un article d'une dizaine de pages, sympathique sans réserve au présent Recueil de Dom Leclercq. Il intitule cet article : *Un monument aux Martyrs*. Tel est bien en effet son caractère. Puisse-t-il attirer de nombreux regards et apprendre « à mieux aimer Celui, à qui les martyrs ont, de tout leur cœur et de tout leur sang, rendu le suprême témoignage d'amour. »

P. DEMEULDRE.

LES PAPIERS DE M. DE HARLAY A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS

Tous les chercheurs soucieux de notre histoire religieuse sous l'Ancien Régime ont tenté une fois ou l'autre quelque exploration dans les papiers de M. de Harlay.

S'orienter à travers la frondaison surabondante de cette forêt n'est pas facile. Il y a cependant une piste, mieux que cela, une belle route bien jalonnée, qu'on peut suivre... à condition d'en découvrir l'entrée.

Le présent travail, fait pour l'étude d'une question particulière : le droit de régale, pourra servir à ceux qui voudront s'y engager.

* * *

I

On connaît l'histoire de la bibliothèque Harlay : après l'étude que lui a consacrée M. Léopold Delisle (1) il est inutile de revenir sur ce sujet.

La partie qui intéresse le droit de Régale est comprise dans la collection formée par le plus célèbre des magistrats de cette famille, Achille III, comte de Beaumont, seigneur de Grosbois, etc., né le 1er août 1639, et successivement conseiller au Parlement de Paris (1657), procureur général du roi auprès de cette cour (1667) et premier président depuis le 18 novembre 1689 jusqu'au mois d'avril 1707. Il démissionna à cette époque et mourut le 23 juillet 1712.

La simple énumération de ces fonctions et de ces dates suffit à indiquer l'importance que peuvent avoir les papiers de ce haut personnage pour l'histoire d'une querelle dont la période critique s'étend de 1673 à 1693.

De plus, il se trouva que le procureur général de 1673 et le premier président de 1689 n'était pas un magistrat ordinaire, ni un collectionneur vulgaire.

Saint-Simon, son mortel ennemi, a tracé de lui un portrait fort

(1) *Cabinet des mss de la Bibliothèque Nationale*, t. II. Paris, 1874. En outre outre il existe à la B. N. de Paris un inventaire, dû à M. Marius Sepet, de la correspondance d'Achille III de Harlay réunie dans les nos fr. 17413-17439.

Digitized by Google

sombre, mais où sont marqués des traits pour nous particulièrement intéressants.

« Un petit homme maigre, à visage en losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui semblaient dévorer les objets et percer les murailles, un rabat et une perruque noire mêlée de blanc, l'un et l'autre guères plus longs que les ecclésiastiques les portent, une calotte, des manchettes plates comme les prêtres et le chancelier, toujours en robe, mais étriquée, le dos courbé, une parole lente, pesée, prononcée, une prononciation ancienne et gauloise et souvent les mots de même, tout son extérieur contraint, gêné, affecté, l'odeur hypocrite, le maintien faux et cynique, des révérences lentes et profondes, allant toujours rasant les murailles, avec un air toujours respectueux, mais à travers lequel pétillaient l'audace et l'insolence et des propos composés à travers desquels sortaient toujours l'orgueil de toute espèce et, tant qu'il osait, le mépris et la dérision. Les sentences et les maximes étaient son langage ordinaire, même dans les propos communs; toujours laconique, jamais à son aise ni personne avec lui, beaucoup d'esprit naturel et fort étendu, beaucoup de pénétration, une grande connaissance du monde surtout des gens avec qui il avait affaire, beaucoup de belles lettres, profond dans la science du droit et, ce qui malheureusement est devenu si rare, du droit public. »

Cette profonde science du droit public, Achille de Harlay l'appuyait sur une merveilleuse collection d'actes originaux et de copies, réunie, dépouillée, classée et inventoriée de sa propre main. Registres d'ordonnances et de lettres patentes, recueils de bulles et d'arrêts, contrats de mariage de princes et traités, comptes de la couronne, domaine, provinces, matières ecclésiastiques formaient dans son cabinet des séries de volumes et de portefeuilles que leur propriétaire avait munis de tables prodigieusement détaillées. Un répertoire de matières par ordre alphabétique, tout entier autographe, lui permettait de se retrouver rapidement dans cette masse de documents. Sans perdre leur individualité plusieurs des séries énumérées ici étaient groupées sous une numérotation continue.

A la mort d'Achille III de Harlay sa bibliothèque passa à son fils Achile IV, lequel n'était guère capable de s'en servir et en fait n'en jouit que cinq années à peine, il mourut le 23 juillet 1717. Ses livres et manuscrits furent légués à l'avocat général Louis Germain de Chauvelin avec clause de substitution en faveur des bénédictins de St-Germain-des-Prés, pour le cas où le légataire ne laisserait pas d'enfant mâle revêtu d'une charge de judicature.

Chauvelin augmenta la collection Harlay. Elle avait reçu dans sa bibliothèque une première, puis une seconde numérotation différente de celle qu'elle portait dans le cabinet d'Achille III. Pour en faciliter l'usage, le nouveau propriétaire fit détacher et relier à part en douze volumes in folio les tables dressées par Achille III — quelques-unes

Digitized by Google

cependant lui échappèrent ou ont disparu depuis. Chacune des pièces inventoriées dans ces tables du premier président fut pourvue d'un titre généralement plus bref que les indications de Harlay ; on les lit en marge ou au verso de chaque feuille des tables primitives. Ces titres furent reportés sur fiches : « Cela s'arrangeait sur de petites cartes de la plus jolie façon du monde » raconte d'Argenson en ses mémoires. La façon de ces cartes n'était pas seulement jolie, elle était commode : Chauvelin s'en servit pendant son ministère et quand il fut disgracié, en permit généreusement l'usage au cardinal de Fleury.

Ces fiches distribuées par matières, qu'on classa ensuite alphabétiquement, furent recopiées sur vingt volumes in folio : répertoire de droit public peut-être unique en France. Les renvois de chaque article indiquent le dernier numéro affecté par Chauvelin aux volumes de sa collection. Généralement dans l'intérieur de chaque volume le répertoire signale plutôt le numéro des pièces que celui des pages.

La collection Harlay, volumes, portefeuilles, répertoires, était en cet état quand, en 1755, Chauvelin la remit aux bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Ces religieux n'y changèrent rien.

Avec le reste de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés le fonds passa à la Bibliothèque Nationale en décembre 1795 et janvier-février 1796 (1) ; il garda son individualité (fonds Saint-Germain-Harlay) mais on imposa une nouvelle numérotation aux 1440 volumes ou environ qui le composaient. Un catalogue sur fiches, relié depuis en 3 volumes, fut dressé par les bibliothécaires : chaque fiche reproduit en marge le numéro correspondant du classement Chauvelin.

Enfin, en 1865, la collection fut répartie entre les fonds des diverses langues ; la majeure partie fut confondue avec le fonds français et reçut la numérotation actuelle.

II

Tant de classements successifs et suivant des principes différents rendent difficile l'utilisation des documents de premier ordre si soigneusement collectionnés par l'éminent praticien qu'était Achille III de Harlay.

Les travailleurs seront peut-être heureux de trouver ici quelques indications relatives à la présente question de la Régale ; elles leur permettront de s'orienter pour les recherches concernant les autres questions de notre ancien droit public.

A) Le répertoire alphabétique par matière dressé par Achille III de Harlay porte aujourd'hui la cote : fonds français 17009 (ancien Saint-Germain-Harlay 133). Les folios 256, 257 et 258 sont consacrés à la Régale : Harlay renvoie aux volumes 106, 107, 109, 118, 121, 123, 174, 180, 181, 182, 185, 190, 192, 194, 197, 203, 205 et 206 de sa collection.

(1) Delisle, *op. laud.*, t. II, p. 49 svv.

Digitized by Google

Malheureusement il n'existe point — ou je n'ai point su trouver — de table de concordance commode entre ces numéros et ceux des classements ultérieurs. Les feuilles de garde de quelques volumes portent encore les numéros écrits par Achille de Harlay, par ex. le n° fr. 15737 (ancien Saint-Germain-Harlay 177, ancien Chauvelin 637), est désigné comme l'ancien 190 du répertoire qui nous occupe; parfois, c'est le cas par exemple du n° fr. 15505, on a inscrit, du temps même de Chauvelin, toute la série des cotes attribuées au volume et les bibliothécaires de la Nationale ont suivi l'exemple de leurs prédécesseurs. Le volume que je cite ici est désigné comme ayant été marqué successivement 181, 444, 512, 121[7]...

Quand ces indications n'existent pas dans les volumes actuels, on les trouve en tête des feuilles qui leur servaient de table et que M. de Chauvelin a réunies dans le répertoire en douze volumes dont j'ai parlé. Il porte actuellement les n^{os} fonds français 17012-17023; j'ai déjà dit que le répertoire présente des lacunes, lesquelles affectent certains volumes importants pour l'histoire de notre querelle de la Régale. C'est un travail assez fastidieux que de rechercher à travers douze volumes massifs les anciennes cotes indiquées par M. de Harlay, et c'est un travail peu utile : ce premier répertoire analytique étant beaucoup moins complet que la grande table en vingt volumes où sont classées par matières rangées alphabétiquement les cartes de M. de Chauvelin.

B) La table de M. de Chauvelin porte à la Bibliothèque Nationale la cote fr. 17024-17043; elle signale pour chacun des points qu'elle touche le volume de la collection Harlay avec le dernier numéro qu'il a reçu dans le cabinet Chauvelin, parfois le numéro de la page, le plus souvent celui de la pièce ou de la subdivision systématique du volume où elle a pris place.

1. Comment passer des cotes de M. de Chauvelin aux cotes actuelles? Une double opération est nécessaire : la seconde est facile. Grâce aux tables de concordance imprimées à la fin des catalogues actuels on passe sans peine des numéros du fonds Saint-Germain-Harlay aux cotes du fonds français. La première est un peu plus délicate, sans être pourtant bien onéreuse.

Les bibliothécaires qui au début du XIXe siècle ont inventorié les volumes de la collection Harlay, ont sans doute modifié quelque peu son classement. Ils ont donné un seul numéro à des séries formant collection individualisée, tandis que Chauvelin, et les bibliothécaires qui leur succédèrent en 1865 ont donné un numéro différent à chaque volume (par exemple le n° 121 du fonds Saint-Germain-Harlay correspond aux numéros 506-540 de Chauvelin et fr. 15499-15533). Mais à part ces transformations légères, l'ordre des volumes n'a guère été changé, la série des numéros du fonds Saint-Germain-Harlay est parallèle à celle des numéros de M. de Chauvelin.

Digitized by Google

En outre, dans le catalogue dressé au début du XIXe siècle (nouvelles acquisitions françaises) — fort maniable puisqu'il est composé d'un peu plus de cinq cents fiches reliées en trois petits volumes — chaque fiche porte en marge le numéro du volume d'après la numérotation de M. de Chauvelin. Ce catalogue est la clef de notre grand répertoire alphabétique.

2. Dans ce répertoire la lettre R occupe avec la lettre Q le volume fr. 17040 et l'article *Régale* s'y étend sur une cinquantaine de pages grand folio (f. 38-87).

Il comporte trois divisions :

1) Régale : choses générales.
2) Régale : choses, ordre alphabétique.
3) Régale : lieux, ordre alphabétique.

Cette table renvoie à une soixantaine de volumes de la collection Harlay. J'ai déjà dit que les numéros des pièces sont plus souvent indiqués que ceux des pages; du reste, alors même que celles-ci sont marquées, il faut se souvenir que les chiffres se rapportent aux anciennes paginations remplacées à la fin du XIXe siècle par une pagination qu'on peut espérer définitive.

Voici par séries les volumes où l'on rencontre des pièces concernant le droit de Régale lui-même.

Je ne signale que pour mémoire ce qui est relatif à la Lorraine, Neufchatel, Remiremont et les pièces concernant l'Angleterre, la Bretagne, les Flandres et la Navarre française (ancien Saint-Germain-Harlay 295, dans la table de Chauvelin n° 1110).

Plus importante est la grande collection des ordonnances royales (fr. 16440 16485, Saint-Germain-Harlay 3^{1-45}, Chauvelin 187-231). Il est représenté dans notre table par neuf numéros, dont l'un avait déjà disparu avant l'entrée de la collection à la Bibliothèque Nationale (Chauvelin 224). Ce sont les nos fr. 16457, 16460, 16461, 16466, 16471, 16473, 16475, 16476, 17480. — Saint-Germain-Harlay $3^{18, 21, 22, 27, 32, 34, 35, 40}$, Chauvelin 204, 207, 208, 213, 219, 221, 223, 227).

Le recueil des contrats de mariage des rois et princes (fr. 15598, Saint-Germain-Harlay 11^{2} et Chauvelin 257) et celui du Parlement (fr. 18366, Saint-Germain Harlay 22^{1}, Chauvelin 280) ne sont cités qu'une fois chacun dans les tables relatives à la Régale.

Au contraire la collection des ordonnances... chambre des comptes (fr. 16569-16616), sur dix-huit volumes qu'elle comprend est citée dix fois (fr. 16601, 16602, 16603, 16604, 16605, 16607, 16608, 16610, 16613, 16616. Saint-Germain-Harlay $86^{3-4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 15 \text{ et } 18}$, Chauvelin 387 388, 389, 390, 391, 394, 396, 399, 402).

Digitized by Google

Le recueil de huit volumes sur le domaine (fr. 16641-16648) ne l'est que deux fois (fr. 16641 et 16643, St-Germ.-Harl. 96 [1, 13], Chauvelin 437, 439).

Le recueil en vingt volumes concernant les provinces (fr. 16649-16669) l'est sept fois (fr. 16649, 16650, 16652, 16653, 16659, 16660, 16669, St-Germ.-Harl. 101 [1, 2, 4, 5, 11, 12, 16], Chauvelin 446, 447, 449, 450, 456, 457, 461).

Le recueil des trois évêchés une fois seulement (fr. 18900, St-Germ.-Harl. 102 [3], Chauvelin 468). Il compte cinq volumes (fr. 18898-18902).

Les parties les plus importantes pour les querelles entre le Saint-Siège et Louis XIV sont :

1) Le grand recueil en 35 volumes de mélanges sur les affaires ecclésiastiques (fr. 15499-15533) parmi lesquels notre table signale les numéros : fr. 15499, 15505, 15506, 15514, 15517, 15521, 15523, 15527, 15530 et 15532, St-Germ.-Harl. 121 [1, 5, 7, 8, 16, 19, 23, 25, 29, 32 et 34], Chauvelin 506, 510, 512, 513, 521, 524, 528, 530, 534, 537, 539.

2) La série des volumes proprement consacrés aux pièces originales (ou copies) concernant directement les événements de 1673-1693, dont voici le détail :

fr. 15694-15698 (St-Germ.-Harl. 178 [1-2] et 179 [1-2], Chauvelin 635-639), assemblée de 1682 ;

fr. 15707-15708 (St-Germ.-Harl. 172 [1-2], Chauvelin 622 et 623), matières ecclésiastiques ;

fr. 15727 (St-Germ.-Harl. 174, Chauvelin 605), id. — autorité du pape ;

fr. 15728 (St-Germ.-Harl. 165, Chauvelin 607), Régale ;

fr. 15729 (St Germ.-Harl. 168, Chauvelin 612), appel de 1688 ;

fr. 15736 (St-Germ.-Harl. 169, Chauvelin 613), Régale ;

fr. 15737 (St-Germ.-Harl. 177, Chauvelin 635), Régale ;

fr. 17586 (St Germ.-Harl. 173, Chauvelin 625), affaires ecclésiastiques ;

lat. 11803 (St-Germ.-Harl. 162, Chauvelin 603), droits du pape en France ;

lat. 11804 (St-Germ.-Harl. 163, Chauvelin), copies de pièces empruntées à de Thou et quelques originaux sur la Régale ;

lat. 12868 (St-Germ.-Harl. 174, Chauvelin 632), immunités ecclésiastiques.

Je n'ai pas identifié les numéros 626 et 631 de la table Chauvelin.

La table de Chauvelin indique encore :

fr. 15701 (St-Germ.-Harl. 147, Chauvelin 583), simples extraits des Mémoires (imprimés) du clergé ;

fr. 17584 (St-Germ.-Harl. 154, Chauvelin 591), traité sur l'Église, la puissance ecclésiastique et les conciles.

Voici un exemple des tables de concordance qu'on peut établir.

Digitized by Google

III

Harlay	Chauvelin	Saint-Germain-Harlay	Fonds français ou latin
78	603	162	lat. 11803
79	604	163	lat. 11804
101	613	169	fr. 15736
107	446	101 [1]	fr. 16649
118	450	101 [5]	fr. 16653
121	449	101 [4]	fr. 16652
123	537	121 [32]	fr. 15530
133	521	121 [16]	fr. 15514
166	506	121 [1]	fr. 15499
173 ou 174	510	121 [5]	fr. 15503
181	512	121 [7]	fr. 15505
182	513	121 [8]	fr. 15506
185	636	178	fr. 15695
190	635	177	fr. 15737
192	534	121 [29]	fr. 15527
194	539	121 [34]	fr. 15532
203	524	121 [19]	fr. 15517
205	528	121 [23]	fr. 15521
206	530	121 [25]	fr. 15523
—	605	164	fr. 15727
—	607	165	fr. 15728
—	622	172	fr. 15707 et 15708

Toulouse. M. Dubruel.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

Ch. Gore. *The Church and the Ministry*. New edition revised by C. H. Turner. Londres, Longmans, 1919. In-8, xxiv-390 p. Prix : 8 s.

Les lecteurs de la Revue voudront bien nous excuser de leur présenter tardivement la recension de la deuxième édition de l'ouvrage très estimé de Mgr Charles Gore et de l'historien connu C.-H. Turner sur l'origine de la hiérarchie. La Revue n'ayant pas encore repris sa publication au moment où l'ouvrage a paru, elle n'a pas été en mesure d'attirer sur lui l'attention ; aujourd'hui que les conversations de Malines sont sur le point de reprendre, elle croit devoir renseigner ses lecteurs sur les conclusions auxquelles les deux auteurs se sont ralliés touchant un point de doctrine aussi important que celui de l'organisation ecclésiastique primitive.

Et tout d'abord, il convient de rendre hommage à l'excellente tenue scientifique du travail en question : monographie patiemment élaborée, elle s'abstient de toute polémique virulente et elle garde les méthodes rigoureuses des vraies recherches scientifiques, soucieuse de faire connaître à la fois les opinions anciennes et les travaux récents. Il faut non moins louer la sage mesure que les éditeurs ont su garder dans l'appréciation des ouvrages des critiques indépendants, et c'est un plaisir de relire les pages saines et vigoureuses de Gore et de Turner, après s'être fatigué des fantaisies de certains historiens rationalistes.

Voici le plan et le contenu de l'étude. Après avoir démontré la fondation de l'Église, une, visible, apostolique, hiérarchique (p. 2-53), les auteurs établissent, comme principe de continuité de cette Eglise, la succession apostolique (p. 53-198). Ces deux conclusions fondamentales admises et brillamment soutenues contre les objections des Presbytériens et des rationalistes, il reste à déterminer les conditions dans lesquelles la succession apostolique s'est réalisée. C'est à cette tâche plus difficile que MM. Gore et Turner ont consacré les chapitres IV-VI, démontrant successivement l'existence de l'apostolat au sens restreint du mot, le triple ministère institué par le collège apostolique (les vicaires apostoliques, les épiscopes-presbytres et les diacres), enfin le triple ministère de l'âge post-apostolique et des siècles postérieurs (épiscopes-monarques, presbytres et diacres).

On aura remarqué qu'en adoptant ces conclusions, Gore et Turner, d'une part, se sont écartés des opinions plutôt larges de Lightfoot au sujet des origines de l'épiscopat et, d'autre part, ont repris, en leur donnant un sens traditionnel et orthodoxe, les affirmations de Harnack

Digitized by Google

sur l'autorité spéciale des prophètes et des didascales durant l'âge apostolique. Ces deux conclusions constituent les affirmations fondamentales de l'ouvrage.

En terminant ce compte rendu, relevons parmi les nombreux appendices deux études particulièrement intéressantes, la première sur la situation anormale des presbytres dans l'église d'Alexandrie, la deuxième sur l'origine des termes *diacre*, *presbytre* et *épiscope*.

Nous espérons que cet aperçu sommaire montrera que MM. Gore et Turner ont accompli une œuvre excellente du point de vue historique. En outre, malgré les divergences qui nous séparent des deux auteurs, nous nous plaisons à reconnaître qu'ils ont défendu, avec autant de discernement que de courage, plusieurs vérités traditionnelles qui ne sont pas moins chères aux catholiques qu'aux croyants anglicans.

J. COPPENS.

G. P. WETTER. *Altchristliche Liturgien*. T. II : *Das christliche Opfer. Neue Studiën zur Geschichte des Abendmahls*. (Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments. Nouv. série, fasc. 17.) Goettingue, Vandenhoeck, 1922. In-8, 122 p. Mk. 5.

Après avoir publié plusieurs travaux sur la théologie du christianisme naissant, M. Wetter vient d'étudier en deux volumes l'origine et le développement de la doctrine eucharistique. C'est la deuxième partie de ce travail que nous présentons ici.

On connaît les méthodes mises en œuvre par l'historien suédois. Disciple et admirateur de Söderblom et de Bousset, il s'écarte des voies battues de la critique libérale pour attacher une plus grande importance à l'interprétation psychologique des courants religieux populaires et de ce qu'on appelle les documents vulgaires du catholicisme postapostolique. Dans le domaine du culte et de la liturgie, la nouvelle école explique la constitution progressive des prières et des rites chrétiens, non point en recourant à l'influence personnelle de quelques esprits profondément religieux et particulièrement pénétrés de leurs relations intimes avec Dieu, mais surtout en marquant l'action créatrice de l'enthousiasme collectif, propre à toute corporation et en particulier à toute corporation religieuse et cultuelle.

A la lumière de ces principes, Wetter a voulu retracer l'histoire de la doctrine eucharistique, et par conséquent il a parcouru avec une préférence bien marquée les anciennes sources liturgiques. Ce n'est qu'après avoir étudié les liturgies égyptienne (p. 3-14), syro-byzantine (p. 14-30), romaine (p. 30), ambrosienne (p. 51), mozarabe (p. 52) et gallicane (p. 60-64), qu'il passe à l'examen des documents non-liturgiques

Digitized by Google

(p. 64-92) et qu'il formule, dans une troisième partie, ses conclusions sur l'origine du sacrifice eucharistique (p. 103-121).

Après avoir tenté d'établir dans un premier ouvrage que la liturgie eucharistique fut essentiellement conçue sur le type des mystères gréco-romains, comme un rite sacramentel représentant et réitérant l'épiphanie et la passion d'un Dieu-Sauveur, l'auteur espère démontrer dans ce nouveau travail qu'au mystère d'inspiration hellénique s'est juxtaposée, un peu plus tard, sous l'influence de traditions et de croyances juives, une offrande proprement dite, notamment l'oblation des prémices et des éléments eucharistiques. Mais les deux actes cultuels distincts ainsi juxtaposés se sont fusionnés par une compénétration lente et progressive ; puis la croyance à la transsubstantiation s'est introduite, et le Christ lui-même a été considéré comme l'offrande par excellence des chrétiens. Bref, le mystère de la venue du Christ est devenu à la longue le mystère de son oblation mystique, accomplie par les ministres de son Église. La nouvelle conception du sacrifice eucharistique, ajoute Wetter, marqua le déclin définitif de l'ancienne cérémonie juive de l'offrande. Les dons matériels des fidèles perdirent toute importance à côté du Christ-hostie, et bien qu'ils se soient conservés dans certaines coutumes locales, ils furent progressivement éliminés, surtout en Occident, par les livres liturgiques officiels.

En parcourant ces diverses conclusions, on remarquera sans peine qu'elles correspondent exactement aux conceptions courantes des critiques indépendants sur la naissance du christianisme primitif (influences des mystères grecs, influences juives, d'abord rivales, puis juxtaposées, enfin harmonisées dans le christianisme postapostolique), et l'on se demande si la confirmation n'est pas trop belle pour être conforme aux données historiques. Au reste, pour peu qu'on entre dans les détails de cette construction synthétique, on s'aperçoit tout de suite des nombreuses lézardes que présente la bâtisse.

D''abord on devra reprocher à l'auteur de s'être servi à plusieurs reprises de ses sources sans avoir procédé au préalable à une classification critique. N'a-t-on pas fait remarquer qu'il en appelle encore (p. 95, n. 5), sans aucune hésitation, à certains fragments de saint Irénée, dans lesquels Harnack a reconnu depuis 1900 (TU., N. F., V, 3) des faux littéraires mis en circulation par Pfaff? Le même reproche s'adresse à la manière dont Wetter utilise les documents liturgiques. Ne parlons pas des coupures et des omissions volontaires, mais signalons que l'auteur semble ignorer que le problème des origines des liturgies orientales n'est pas encore éclairci et qu'il y a fort peu de spécialistes enclins à accorder à la liturgie de Byzance un caractère primitif Au reste, même en concédant que l'offrande des dons fut un trait originel, — ce qui n'est pas prouvé — l'interprétation de ce rite est-elle conforme aux données historiques? N'est-il pas plus naturel de mettre ces offrandes en relation avec la célébration de l'agape, plutôt qu'avec les sacrifices du culte juif? Ne seraient-elles pas la transposi-

Digitized by Google

tion dans le service liturgique proprement dit de l'ancienne présentation des mets et des aumônes, transposition accomplie après la disparition des repas communs ? Et n'a-t-on pas conservé plusieurs anciens témoignages qui s'opposent à cette pénétration de l'offrande des dons dans le rite eucharistique proprement dit ? Enfin, la raison invoquée par Wetter pour expliquer la fusion des deux éléments hétérogènes, c'est-à-dire la prétendue croyance nouvelle à la transsubstantiation, est particulièrement vague et absolument fantaisiste (p. 109).

Sous le bénéfice de ces réserves nous reconnaissons que ces études sont parfois très suggestives, et nous les signalons volontiers comme ouvrages de consultation.

J. COPPENS.

G. HINNISDAELS. *L'Octavius de Minutius Felix et l'Apologétique de Tertullien*. Bruxelles, Imprimerie de l'Académie royale de Belgique, 1924. In-8, 139 p.

L'auteur de ce mémoire, couronné par l'Académie royale de Belgique, traite « une des questions les plus controversées de l'ancienne littérature latine chrétienne, ... celle de la parenté qui existe entre l'*Octavius* de Minutius Felix et l'*Apologétique* de Tertullien » (p. 4). Nous lui donnerons pleinement raison, quand il affirme l'importance du problème à plus d'un point de vue. Il n'y a pas de doute qu'il existe une relation de parenté entre les deux œuvres ; mais tantôt on a prétendu l'expliquer par une dépendance commune vis-à-vis d'une source d'existence quelque peu énigmatique, et c'est précisément ce qui a compromis le succès de pareille thèse, tantôt on a voulu prouver l'antériorité de l'un ou de l'autre des deux écrivains et il n'est pas rare que les mêmes arguments aient été employés pour défendre également les deux thèses contradictoires. On a cru un moment pouvoir sortir d'un débat littéraire quelque peu déconcertant en faisant appel à des documents épigraphiques, mais ce fut encore en vain. Harnack a pu considérer comme un fait acquis à la discussion qu'on ne pouvait en rien conclure de certain. C'est M. Hinnisdaels qui nous expose franchement l'état de la controverse avec un grand souci d'information et d'objectivité, sans que ces efforts multiples et vains l'aient détourné de la tâche qu'il voulait entreprendre, d'apporter sa part à la solution du problème.

Pour être entendu, il n'avait qu'un seul moyen, c'était de la rajeunir, en présentant la question sous un aspect nouveau. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire et c'est ce qui rend son livre intéressant au plus haut chef. En 1910, « la question de la priorité de Minutius Felix ou de Tertullien fut reprise par R. Heinze dans une lecture faite à l'Académie de Leipzig ». Sa dissertation intitulée *Tertullians Apologeticum* repose sur ce critère « que l'œuvre originale est reconnaissable à son unité de conception, à la coordination qui préside au développement des pensées ; au contraire, l'indécision, l'obscurité, la contradiction, les addi-

Digitized by Google

tions, les omissions et le mélange de points de vue trahissent l'œuvre d'imitation » (p. 23-24).

Le principe est séduisant à première vue. Mais si on réfléchit quelque peu, on voit bien, comme le fait remarquer justement M. Hinnisdaels, que sa mise en œuvre aboutira sans doute à établir la supériorité d'une œuvre sur l'autre, mais nullement son antériorité. Il n'est pas défini à l'avance qu'un genre se révèle tout d'abord par une production de première valeur ; c'est bien souvent le contraire que nous constatons ; car la valeur d'une œuvre dépend non seulement des conditions, mais avant tout de l'individualité de son auteur. Il n'est nullement fatal qu'une individualité forte se présente tout d'abord, tout au moins dans les débuts et les tâtonnements d'un mouvement. Et il en a pu être tout autrement dans le développement de l'apologétique chrétienne dans le monde latin.

Le principe est contestable ; l'usage qu'en fait R. Heinze l'est encore plus. Et c'est ici que M. Hinnisdaels prend nettement son offensive contre la thèse du savant allemand. Il analyse l'*Octavius*, nous exposant de main de maître le plan de l'ouvrage, le développement de l'argumentation, accompagnant son exposé de notes critiques, explicatives, qui en font le meilleur guide que l'on puisse avoir aujourd'hui pour comprendre l'œuvre de l'apologiste. M. Hinnisdaels n'eût-il écrit que cette analyse, qu'il aurait rendu grand service à la littérature chrétienne. Car sous sa direction, nous apprenons à saisir toute la beauté littéraire de l'apologie. Je n'hésite pas à en recommander vivement la lecture à nos professeurs d'humanités qui ont le bonheur d'avoir l'*Octavius* à leur programme.

L'exposé est entrecoupé par l'examen de la critique instituée par R. Heinze. M. Hinnisdaels n'a pas de peine à montrer que celui-ci a vu l'*Octavius* à travers Tertullien, qu'il ne l'a pas toujours compris, qu'il l'a compris souvent comme c'était nécessaire pour les besoins de sa thèse, qu'il en arrive à lui reprocher à tel endroit ce qu'il avait loué précisément chez Tertullien. Nous sommes amenés à faire à ce sujet plus d'une constatation piquante. Mais surtout nous sommes amenés à la conviction que l'*Octavius* n'est point l'ouvrage rempli d'obscurités, de contradictions, d'omissions, mélange de points de vue qu'il devait avoir pour les besoins de la thèse de R. Heinze. Cette démonstration ne se fait nullement avec l'arrière-pensée de minimiser la valeur de l'*Apologétique* de Tertullien. M. Hinnisdaels, au contraire, s'attache à montrer tout le parti qu'avec son génie d'écrivain l'apologiste africain a su tirer des développements de l'*Octavius*. C'est déjà une première preuve de l'antériorité de ce dernier. Mais ce n'est pas la seule.

M. Hinnisdaels en donne deux autres encore, qui ont le mérite de l'originalité. Il constate avec bon droit que le problème n'est pas aussi simple qu'on a voulu le croire ; il ne se pose nullement entre deux œuvres, mais bien entre trois. Il montre que l'*Ad Nationes* de Tertullien présente des points de contact avec l'*Octavius*, tout aussi bien que son

Digitized by Google

Apologétique. Il compare les passages parallèles des trois œuvres et par la juxtaposition des textes et leur analyse, il montre bien que tels et tels passages de l'*Ad Nationes* sont plus près de l'*Octavius* que les passages parallèles de l'*Apologétique*. Dans son premier essai de défense du christianisme, Tertullien se tient plus en contact avec son modèle ; c'est seulement dans sa seconde œuvre qu'il acquiert son indépendance et la pleine maîtrise qui lui permet de traiter ses emprunts avec une personnalité plus originale.

D'autre part l'apologétique chrétienne a ses lieux communs ; chaque représentant du genre naissant les reproduit suivant sa capacité et ses talents littéraires. On comprend que leur usage s'impose tout particulièrement dans les débuts d'un mouvement. Il appartient seulement à un maître de s'en dégager plus librement, lorsque leur emploi trop répété leur a fait perdre quelque peu de leur valeur et de leur influence sur les esprits familiarisés avec eux. Un Tertullien ne pouvait s'en servir qu'à condition de les rajeunir ou de les présenter en raccourcis puissants qui suggèrent tout le développement connu. Mais par là même, il semble bien que son œuvre représente une étape du développement de la littérature apostolique quelque peu postérieure à Minutius qui s'en tient encore fidèlement à l'emploi des lieux communs suivant le type reçu. Cet argument nouveau est esquissé à plusieurs reprises par M. Hinnisdaels ; il est présenté de façon complète à propos de la résurrection des corps. Il mérite d'être retenu et nous paraît incontestablement le meilleur que l'on puisse faire valoir dans la question. Il est à souhaiter que M. Hinnisdaels le reprenne plus à fond et en fasse un emploi plus étendu, pour nous aider à mieux connaître la littérature apologétique chrétienne et nous donner l'histoire du genre. L'auteur est outillé pour faire ce travail et produire une étude très neuve et très intéressante sur le sujet.

Pour nous résumer, nous croyons que M. Hinnisdaels a raison de revendiquer l'antériorité de composition pour l'*Octavius*. Mais il a fait mieux que de composer une thèse ; il nous a appris à connaître son auteur préféré. Il a composé un beau livre, avec un grand souci d'ordonnance et de composition, une critique pénétrante et avisée, avec une information abondante.

J. FLAMION.

G. BARDY. *Paul de Samosate. Etude historique*. (Spicilegium sacrum Lovaniense. Fasc. 4). Louvain, 40, rue de Namur ; Paris, Champion, 1923. In-8, XII-581 p. F. 36.

Les historiens ecclésiastiques sauront gré à M. Bardy d'avoir abordé aussi courageusement l'étude d'un homme et d'un mouvement qui gardaient quelque chose de mystérieux et d'avoir réalisé cette tentative de façon aussi brillante. Nous possédons aujourd'hui une histoire du Samosatéen et l'on ne pourra désormais parler de lui sans recourir au

Digitized by Google

travail de M. Bardy. Ce n'est point là de ma part une formule, ni un éloge banal, mais l'expression même de la vérité.

On peut se retrouver facilement dans le volume assez touffu composé par le Professeur de Lille, grâce à la bonne ordonnance de la matière : Les sources, l'histoire de la condamnation, la théologie de Paul de Samosate et enfin les survivances de sa doctrine. C'est bien le plan qui s'imposait.

Le point de départ d'une telle étude est la connaissance des sources que l'on peut utiliser et en particulier la recherche des œuvres de l'hérétique ou du moins la collation soignée de ce qu'il a pu dire ou écrire soit au cours de son procès, soit ailleurs, puisque la meilleure manière de savoir la pensée de quelqu'un, est encore de l'entendre lui-même. Nous n'avons point d'ouvrage de l'évêque d'Antioche ; Eusèbe nous a bien conservé des extraits de la lettre synodale des évêques, mais il s'est attaché plutôt à la personne qu'à la doctrine du docteur condamné. On en est réduit à glaner dans un certain nombre d'auteurs postérieurs des fragments des textes ou de la lettre synodale qui ont retenu des pensées et des formules du Samosatéen. Si la littérature primitive est si pauvre à son sujet, la littérature apocryphe par contre est riche. M. Bardy étudie une série de compositions apollinaristes — on connaissait déjà par ailleurs l'activité littéraire de ces milieux, — qui ont essayé de nous méprendre sur la doctrine de l'évêque d'Antioche dans des intentions de polémique intéressée qui trahissent les auteurs du faux. Je dois dire que M. Bardy se montre quelque peu hésitant sur la Lettre des six évêques à Paul de Samosate et il manifeste quelque regret de ne pouvoir en accepter l'authenticité. Il a soin de la rappeler à plusieurs reprises au cours de son exposé, indiquant où elle se place naturellement dans la série des faits historiques, car c'est là le meilleur argument que l'on puisse faire valoir en faveur de son authenticité et on peut se demander comment un faussaire a pu avoir un tel sens historique que son œuvre vient s'insérer si facilement dans l'histoire de la controverse. Mais par contre il emploie des formules qui ne sont point de l'époque, c'est l'argument principal contre l'authenticité. Il y a là un problème troublant. je demanderais volontiers à l'auteur de le reprendre, en s'inspirant d'un principe qu'il formule ailleurs, je veux dire que les mêmes formules n'expriment pas toujours les mêmes pensées et en envisageant une possibilité qui, me semble-t-il, est en dehors de sa perspective dans le débat actuel, la possibilité d'une adaptation du texte primitif au langage et à la mentalité d'une époque plus avancée dans le développement théologique.

L'histoire de la controverse est bien menée. L'auteur nous introduit dans le milieu où elle va se développer, le milieu antiochéen et plus particulièrement le milieu antiochéen chrétien, dont il fait l'histoire à grands traits, pour arriver à conclure qu'Antioche n'a pas occupé une place bien considérable dans la théologie chrétienne avant Paul de Samosate, qu'elle n'a pas occupé en tout cas une place aussi considé-

Digitized by Google

rable qu'après la paix constantinienne. Mais il ne faut pas oublier l'époque où paraît Paul de Samosate, c'est au moment de l'invasion palmyrienne. M. Bardy nous montre ce que fut celle-ci et le rôle que dut jouer l'évêque d'Antioche dans ce mouvement politique. On savait déjà que la politique avait sa place dans l'histoire de la condamnation de Paul de Samosate. M. Bardy l'a déterminée avec netteté et l'a décrite avec beaucoup de sens et de modération, avec un grand souci des nuances. Il n'a nullement exagéré la part que ce facteur peut revendiquer dans la controverse, sans cependant vouloir la diminuer. Je ne puis, dans ce compte rendu, donner un résumé de ces pages d'histoire. Disons seulement que l'auteur nous montre un grand souci d'information; il connaît le sujet et sait consulter les bons auteurs. Son érudition est abondante, mais, ce qui est mieux encore, son sens de l'histoire est excellent. Il a des formules heureuses pour caractériser une situation. Il se préoccupe avant tout de rétablir les faits et de leur donner leur portée véritable dans le développement historique. Il sait comprendre et nous faire comprendre ce qui se passe. Il a justement noté le point de vue de l'épiscopat oriental dans ses relations avec Rome. Sans vouloir user des subtilités de certains polémistes et en se tenant sans cesse en contact avec les faits et dans la mesure même où les documents le lui permettent, l'auteur sait nous dire qu'à côté des centres particuliers à influence plus ou moins prépondérante, il y a déjà au cours du IIIe siècle le centre où tout vient aboutir : « Il y a longtemps déjà, dit-il, que le christianisme a trouvé son centre à Rome » (p. 232). J'attire l'attention des historiens ecclésiastiques sur deux points de détails : la conclusion à laquelle l'auteur arrive, qu'il n'y a pas eu plus de deux réunions d'évêques à Antioche pour la condamnation de Paul de Samosate ; l'interprétation qu'il donne à la condamnation du consubstantiel qui aurait été prononcée par les évêques à Antioche, un demi-siècle avant que le concile de Nicée en fit la tessère de l'orthodoxie. J'estime que cette interprétation s'impose, parce qu'elle ressort de l'étude même des faits.

Quand il en vient à devoir établir la doctrine professée par le Samosatéen, M. Bardy commence par faire le bilan des renseignements fournis par ses sources. Il fait le recensement des extraits des actes, de la lettre synodale qui ont été conservés et qui contiennent un reste des expressions et formules employées par le Samosatéen, des affirmations de celui-ci, ses réponses à l'argumentation de Malchion, en un mot tout ce qui peut servir à retrouver sa pensée et son système. Il donne le texte de chacun des extraits, en fait la critique et en fournit l'interprétation. On assiste pour ainsi dire au travail que l'auteur s'est imposé pour arriver à reconstituer le système doctrinal de l'évêque d'Antioche : « C'est, dit M. Bardy, une théorie strictement monarchienne et qui peut être résumée en deux articles : un Dieu unique qui possède parmi ses attributs la Sagesse ou la Raison... ; le Christ-Jésus, homme semblable aux autres, à qui a été communiquée en surabondance

Digitized by Google

la Sagesse divine » (p. 380). L'erreur est avant tout une erreur trinitaire; la christologie de Paul est une conséquence nécessaire de son idée de l'unité divine. Et cependant c'est la conclusion christologique qui a tout particulièrement ému la conscience chrétienne. Cette négation de la divinité du Christ, inspirée par une philosophie rationaliste, devait scandaliser le peuple qui dans sa piété donne au Christ la place centrale.

Étant donné la pauvreté des sources dont nous disposons, il est difficile de déterminer de façon convenable les influences qui ont agi sur l'évêque d'Antioche pour l'amener à pareille attitude, comme aussi de retrouver les moyens qu'il mettait en œuvre pour la justifier. Nous savons qu'il faisait grand usage de l'Écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais aussi grand usage des subtilités et artifices dialectiques de la philosophie ; c'était un raisonneur.

C'est ce qui explique, avec d'autres causes, le changement politique par exemple, que son erreur ait eu une vie aussi courte et un succès aussi peu durable à Antioche même. Elle ne paraît pas du reste avoir dépassé dans son extension les milieux qui étaient de la mouvance de cette cité épiscopale. L'éclat du Samosatéen fut, peut-on dire, sans lendemain. On en arriva bien vite à le nommer parmi les hérétiques anciens et nouveaux, sans se rendre compte exactement de son système. C'est le souvenir gardé de la méchanceté de son erreur et de la vivacité de la contradiction entre cette erreur et la conscience chrétienne, qui subsiste seul et le fait charger de toutes sortes de méfaits théologiques. Le Samosatéen prend bientôt une figure légendaire et c'est ce qui explique comment aux ve et vi^e^ siècles, il servit à confondre Nestorius que l'on accusa à tort et à travers de ressusciter les doctrines de Paul de Samosate; c'est ce qui nous valut par contre de conserver des fragments des Actes et de la lettre synodale que les polémistes ont remis au jour. Nous ne disons rien des pages que le savant auteur consacre à l'histoire des aventures de la doctrine samosatéenne au moment de la Renaissance et de la Réforme et même des polémiques gallicanes que l'histoire du concile d'Antioche a soulevées. M. Bardy a voulu être complet et épuiser son sujet.

Remercions-le de nous avoir donné l'histoire de Paul de Samosate et d'avoir défini sa position théologique avec un aussi grand souci d'information, un sens critique très affiné et une interprétation aussi sagace des documents, avec une intelligence de l'histoire très avisée, — peut-être parfois assez exigeante vis-à-vis de telle ou de telle conclusion. C'est une œuvre de valeur que le Professeur de Lille a composée et c'est un grand service qu'il a rendu à l'histoire ecclésiastique en nous donnant une étude aussi documentée, aussi brillamment menée sur une figure qui gardait encore quelque mystère. Nous sommes maintenant en mesure de connaître Paul de Samosate et de définir son erreur.

J. Flamion.

Digitized by Google

C. E. RAVEN. *Apollinarianism*. An Essay on the Christology of the Early Church. Cambridge, University press, 1923. In-8, VIII-312 p. 12 s. 6 d.

C'est au sous-titre qu'il faut demander l'indication exacte et complète du contenu de cet ouvrage. La christologie de l'ancienne Église, sur laquelle M. Raven a fait porter son essai, déborde l'apollinarisme. Elle le devance, en effet, en débutant plus tôt que lui et presque aux origines chrétiennes; elle le suit en s'étendant bien au-delà du IVe siècle, avec les doctrines nestorienne, chalcédonienne et monophysite. On ne regrettera certes pas de voir replacer l'enseignement propre d'Apollinaire dans son cadre historique et logique, tout en trouvant peut-être le cadre trop large pour le tableau. Le cœur de l'étude, annoncé par le titre principal, se réduit aux chapitres IV et V, consacrés à la vie, aux œuvres et à la christologie du Laodicéen; ce qui précède (ch. I-III) veut contribuer à éclairer les origines et la préparation de son système, et ce qui suit (ch. VI VII), expliquer les réactions qu'il provoqua et le sort qu'il méritait.

Telle est la charpente de l'ouvrage. Avant d'en examiner les matériaux et la structure, il n'est pas inutile de remarquer les dispositions dans lesquelles l'ouvrier a travaillé; on jugera, sans doute, qu'elles n'ont pas laissé de marquer leur influence dans le cachet que l'œuvre porte. M. Raven s'est laissé dire que l'apollinarisme est l'hérésie qui prédomine à notre époque. En s'examinant, il s'est lui-même reconnu apollinariste et ce n'est qu'à la longue que l'étude a eu raison de ses opinions antérieures. Il a d'ailleurs subi un changement complet, car à présent, il se trouve rallié à la thèse de M. Bethune-Baker, pour qui la tradition primitive et vraie de la christologie chrétienne est celle que l'hellénisme n'a pas viciée, celle dont dépendit et que représenta Paul de Samosate et à laquelle il importe de revenir. La voie de ce retour, c'est un guide comme Théodore de Mopsueste qui peut la montrer encore à la théologie moderne. Apollinaire fut dans l'erreur et y entraîna, à sa suite, beaucoup de partisans conscients ou inconscients, sincères ou hypocrites, de son système; sa doctrine se base sur des postulats faux et sa méthode déductive n'est plus utilisable. Le point de départ de la christologie, prononce M. Raven, doit être l'histoire, non la mythologie; il faut y débuter par ce que l'on connaît et s'élever, de la connaissance du vrai homme, à la connaissance *et à l'interprétation* du vrai Dieu en Jésus-Christ.

Ces déclarations sont empruntées à la préface et à la conclusion du livre; elles en découvrent l'esprit et en expliquent même le ton. L'inspiration est libérale, c'est-à-dire rationaliste; le style, en bien des passages qui constituent des longueurs, trahit la ferveur enthousiaste d'un néophyte. De toutes ces causes réunies proviennent, sans doute, çà et là, des soupçons formulés, des appréciations à la fois peu flatteuses et peu justes portées sur la loyauté scientifique des travailleurs

Digitized by Google

catholiques. Mais assez sur ce sujet : chacun saura ce que, comme croyant et du point de vue de sa foi chrétienne, il doit penser de cette étude; désormais, nous ne l'examinerons et ne la jugerons plus que d'un point de vue rigoureusement scientifique et historique.

Les trois premiers chapitres prennent donc, comme il a déjà été remarqué, la christologie au début du christianisme et en mènent l'histoire jusqu'à l'éclosion de l'apollinarisme, dans la seconde moitié du IVe siècle. M. Raven est un partisan convaincu de l'évolution, et il en applique largement le principe à la matière historique. Pour lui, les premières interprétations chrétiennes de la personne du Christ furent individuelles et totalement tributaires des milieux dans lesquels elles se produisirent. L'Église, n'ayant aucun exposé fixe et autorisé de sa foi, usa d'opportunisme et se laissa guider par les nécessités et les avantages de la propagande, par où s'explique l'adaptation finale du donné chrétien à la philosophie de l'hellénisme. La théologie du IIe siècle aurait englobé toutes les imaginations des divers groupes chrétiens, sans unité ni fixité. C'était l'état chaotique qui, déclare M. Raven, n'est pas fidèlement reflété dans ce qui nous reste de la littérature du temps. S'il en est ainsi, on se demandera sans doute comment l'auteur peut le connaître et l'affirmer. Et puis, si toutes ces fantaisies, dont M. Raven augmente comme à plaisir l'impression de multiplicité, ont été rejetées et sont tombées, n'est-ce pas parce que l'on prit conscience de leur hétérodoxie, et cela n'emporte-t-il pas la comparaison avec une foi, — je ne dis pas encore une théologie ou une dogmatique, — fixe et bien au fait des points nécessaires qu'elle incluait ?

L'hellénisation de la christologie par l'introduction de la doctrine philosophique du Logos ouvre la voie de la préparation de l'hérésie apollinariste; déjà S. Justin et Clément d'Alexandrie substitueraient le Verbe à l'âme humaine dans le Christ; Origène donne la forme systématique et la fixité à la théorie, mais son œuvre est gâtée par ses disciples, qui lui sont bien inférieurs. Cependant, ces métaphysiciens, avec leur christologie du Logos, étaient le petit nombre; les fidèles partent de l'unité de Dieu et la doctrine monarchienne prévaut certainement dans les cercles des chrétiens *moyens* du IIe siècle. Il serait superflu de suivre M. Raven dans l'exposé qu'il continue aux chapitres II et III, sans apporter quoi que ce soit de neuf, d'original, qui soit sérieusement établi. En critiquant rapidement ce qui y est dit de Paul de Samosate, Fr. Loofs a ajouté qu'il n'était pas rare que l'érudition de M. Raven apparaisse en défaut. On sera du même avis en lisant, par exemple, que le point précis de l'hérésie d'Apollinaire était propriété commune au moins un siècle avant la mort du Laodicéen ; que c'est une des certitudes de l'histoire que saint Athanase a, au moins à une période de sa vie, partagé la doctrine d'Apollinaire, comme si cette thèse n'avait pas été énergiquement contredite; que la christologie de saint Hilaire est incontestablement docète, etc., etc. Ce qui est

Digitized by Google

dit incidemment du monophysisme et de la doctrine de Marcel d'Ancyre ne semble ni plus juste, ni mieux établi.

Pour en venir à ce qui concerne vraiment et directement Apollinaire, dans les chapitres IV et V, ce livre ne semble guère ajouter de certitudes à celles que l'on possédait auparavant, ni résoudre heureusement des problèmes encore ouverts ou posés à nouveau. Les positions adoptées par M. Raven en critique littéraire sont loin d'être toujours sûres. Ainsi, il soutient, sans argument nouveau, l'authenticité de la prétendue correspondance entre l'hérésiarque et saint Basile, qui ferait voir, en ce dernier, un nicéen chancelant; il admet l'origine apollinariste des 4e et 5e livres de l'*Antirrheticus contra Eunomium;* dans les deux livres pseudo-athanasiens contre Apollinaire, il voit une fiction délibérément commise, dans les premières années du VIe siècle, par un chalcédonien modéré qui attaque les exagérations monophysites, alors qu'à ce moment même, le monophysite averti que fut Sévère d'Antioche, utilise ces deux livres sous le nom de saint Athanase comme, cinquante ans plus tôt, le monophysite Timothée Élure citait le premier. Bien des points de critique appelleraient encore des réserves ou des corrections. D'après M. Raven, la section 13-26 du *κατὰ μέρος πίστις* viserait la doctrine de Marcel; on n'y rencontre cependant ni les idées ni les formules propres à l'évêque d'Ancyre. L'immense supercherie littéraire que l'on a coutume d'appeler la fraude des Apollinaristes, porterait à tort ce nom; les monophysites pourraient en être en grande partie responsables, quoiqu'elle n'ait pas exercé une influence considérable sur leur christologie, à laquelle aboutissait naturellement le christianisme hellénisé. Et pourtant, remarquera-t-on, il y eut des chrétiens grecs qui ne furent pas monophysites; les premiers monophysites, comme Timothée Élure et Dioscore, et sans doute Eutychès, et déjà, avant eux, saint Cyrille d'Alexandrie furent victimes de la fraude et non faussaires, et l'argument, sans cesse répété en faveur de la doctrine de l'unique nature incarnée est celui de tradition. Qu'importe que l'on ne puisse remplacer le masque qui couvre encore la figure des faussaires par des noms d'apollinaristes connus, si tous les indices conduisent à des disciples, même obscurs, du Laodicéen? Cette origine sera maintenue comme seule probable.

La christologie d'Apollinaire serait elle mieux comprise et plus sûrement exposée? En tout cas, la systématisation présentée ne brille pas par sa clarté. M. Raven ne semble pas avoir réussi à établir que l'anthropologie de l'évêque hérétique fut toujours trichotomite, quoi qu'il ait cru pouvoir affirmer encore de ses origines. Il exagère évidemment l'importance de la *κένωσις* dans la doctrine du Laodicéen, d'autant plus qu'il emploie, à ce propos, les termes *limitation*, *limited*, *self-limited*, qui n'en rendent pas exactement la notion formelle. C'est peut-être le moment de faire remarquer combien il est regrettable et préjudiciable que l'auteur n'ait pas cru devoir fournir en notes le grec

Digitized by Google

des textes qu'il emploie et traduit; à plusieurs reprises, l'original aurait suggéré au lecteur averti à tout le moins des nuances de pensées qui ne lui sont point fournies par la traduction ou par l'étude. Il faut faire de graves réserves touchant l'exactitude de certaines traductions et en condamner positivement d'autres; voir, par exemple, celle du texte de saint Épiphane cité p. 199, où ὑπόστασις est traduit par *the centre of our personality*, ce qui est faux, et par *the underlying reality*, ce qui l'est moins, sans être encore exact, et celle du texte du *De Unione* cité p. 203, où κτιστῇ περιβολῇ est rendu par *by a created limitation*, alors qu'il s'agit de l'*enveloppe créée*, c'est-à-dire l'humanité du Verbe incarné.

Ce compte rendu est déjà trop long pour être étendu davantage à toutes les critiques qu'il faudrait encore formuler; il est d'ailleurs fort peu agréable et encourageant pour le recenseur lui-même de ne trouver matière à aucun éloge. Mais la vérité devait être dite, et M. Raven n'a guère mérité de se l'entendre dire avec ménagement, par certaines remarques déplaisantes qu'il formule à l'adresse de la doctrine et des théologiens catholiques, troublant par là la sérénité de son étude sans en relever la valeur scientifique. Je ne sais pas ce qu'est exactement la théorie de l'*impersonal humanity* dans les milieux où M. Raven a vécu; mais ce que je sais, c'est que, dans aucune des explications philosophiques par lesquelles elle s'efforce d'éclairer l'union des deux natures dans l'unique personne du Verbe, la théologie catholique ne va à l'apollinarisme, c'est-à-dire à la négation de l'existence d'une âme vraiment humaine dans le Christ. Car tel est bien le point formel de l'erreur du Laodicéen, après comme avant l'étude que M. Raven lui a consacrée. Dût-on même reconnaître que telle théorie philosophique de l'union de l'incarnation manifeste une certaine ressemblance avec les explications des écrits apollinaristes, encore faudrait-il ajouter que lorsque la donnée de la foi doit s'y inclure, nous la voyons conservée intacte par l'Église, mais amputée par Apollinaire.

Le succès qui sera peut-être réservé, en certains milieux, au livre de M. Raven, tiendra pour la plus grande part à la correspondance de la mentalité que l'auteur y révèle avec celle qui règne actuellement chez beaucoup d'historiens des dogmes. Il faut souscrire encore au jugement de Fr. Loofs : ce livre est beaucoup plus important pour la *Dogmengeschichte* tout à fait contemporaine que pour celle de l'antiquité ecclésiastique.

J. Lebon.

J. K. Fotheringham. *Eusebii Pamphili Chronici Canones. Latine vertit, adauxit, ad sua tempora produxit S. Eusebius Hieronymus.* Londres, Humphrey Milford, 1923. In-4, xl-332 p. Prix : 48 s.

Les *Chronici canones*, œuvre fameuse d'Eusèbe de Césarée, sont aussi, pour une part, dans la forme latine en laquelle ils nous sont

Digitized by Google

parvenus, l'œuvre de saint Jérôme. Eusèbe avait composé un Χρονικὸν en deux parties. La première, intitulée Χρονογραφία, résumait les annales de l'humanité depuis la création jusqu'à l'an 325 de notre ère. Il ne nous en reste que quelques fragments. La seconde, que l'auteur mentionne dans son *Histoire ecclésiastique* et ailleurs sous le titre de Χρονικοὶ κανόνες, et que son traducteur et continuateur appelle tantôt *Temporum canones*, tantôt *Temporum liber*, tantôt *Digestio temporum*, est une suite de tableaux synchroniques qui vont d'Abraham jusqu'à la mort de l'empereur Valens, embrassant ainsi une durée totale de 2335 ans. Elle n'existe plus en texte original, sinon pour quelques fragments cités par des écrivains postérieurs ; mais nous en possédons deux versions ou remaniements syriaques, une version arménienne, mutilée au commencement et à la fin, et surtout la version latine ou adaptation de saint Jérôme, que ce volume nous met sous les yeux. J'ai dit *adaptation*, parce que Jérôme nous avertit qu'il a été « à la fois interprète et en partie auteur ». En effet, ainsi qu'il l'explique lui-même, son travail, pour les temps antérieurs à la prise de Troie, est « pure traduction » ; passé cette époque, il a introduit « beaucoup d'additions et de modifications », et, de 325 à 378, « tout est de son fait ».

L'ouvrage produit par cette collaboration à distance est resté justement célèbre. Non pas que l'ensemble de sa chronologie et une partie de ses données historiques n'appellent de notables corrections ; mais, comme plusieurs autres livres d'Eusèbe, celui-ci nous a conservé bien des renseignements précieux sur une antiquité d'ailleurs peu connue. Aussi en a-t-on vu paraître nombre d'éditions, dont plusieurs publiées par des savants ou philologues de grand renom. Je rappelle seulement celles de Boninus Mombritius, en 1475, d'Henri Estienne, en 1512 et 1518, d'Arnaud de Pontac, en 1604, de Scaliger, en 1606, de Maï, en 1833, d'Alfred Schoene, en 1866, de Rodolphe Helm, en 1913. Tant et de si distingués prédécesseurs n'ont pas pu et n'ont pas dû détourner M. Fotheringham de reprendre la même tâche. La raison, quant à tous les essais antérieurs à notre génération, se devine : on n'avait pas, pour consulter et comparer à son aise un grand nombre de manuscrits divers et dispersés, les étonnantes facilités que fournissent désormais la photographie et la phototypie. En ce qui concerne l'édition de Schoene, érudite publication dans laquelle figurent, à côté de la version hiéronymienne, les fragments grecs, la version arménienne, des fragments syriaques, M. Fotheringham remarque que l'abondance même des matières a empêché d'y donner aux tableaux synchroniques leur forme traditionnelle, la seule qui parle aux yeux, et qu'ainsi ce que nous y trouvons, c'est moins un texte parfaitement reconstitué qu'un vaste apparat critique. A noter en outre que le plus ancien des manuscrits connus, le Cod. Oxon. Bodleianus Auct. T. II, 26, n'a été signalé par Mommsen qu'en 1889 ; personne donc n'a pu l'utiliser avant Helm et Fortheringham. Ceux-ci ont mis la main à peu près en même temps à ce qu'ils savaient être une tâche ardue et

Digitized by Google

de longue haleine. Un premier volume de Helm a paru en 1913. Il n'est pas d'une lecture facile ou à conseiller aux gens pressés ; car il se présente non en un vulgaire caractère typographique, mais en un caractère oncial du 7e siècle, reproduit photographiquement. D'ailleurs, il nous manque encore, pour une appréciation adéquate, le second volume, qui doit contenir, outre la préface de l'éditeur, les variantes des sommaires, les fragments grecs et des citations parallèles.

Si l'on veut se faire une idée du labeur et du soin exceptionnels qu'exige une édition convenable des *Chronici canones*, il est indispensable de se rappeler le lourd contenu et la forme *sui generis* de ce recueil. On n'a pas affaire ici à un texte suivi, à un récit ordinaire, pour la lecture duquel le sens et le contexte seraient d'un grand secours et dont la reproduction par la presse ne serait pas plus malaisée que celle d'un livre quelconque ; mais il s'agit de tableaux synchroniques, où l'on prétend établir année par année la concordance des règnes, principats ou dynasties de tous les peuples anciens. Ces tableaux commencent à la naissance d'Abraham, qu'Eusèbe fait contemporain de Ninus en Chaldée, d'Europs en Grèce et de la XVIe dynastie en Égypte. Ils sont dressés en chiffres romains, sous forme de colonnes verticales parallèles ; et, soit pour reposer la vue, soit pour offrir des points de repère plus sûrs, chaque colonne est partagée en dizaines ou décennies, par ce seul fait que les chiffres qui complètent les décades, tous sur une même ligne horizontale dans les différentes colonnes, sont soulignés d'un gros trait noir. Le nombre de colonnes varie suivant les temps, c'est-à-dire suivant qu'il y a plus ou moins de peuples et de royaumes à mentionner. Il est de quatre au début, où nous lisons, comme en-tête : « Assyriens, — Hébreux, — Sicionyens, — Égyptiens. » Plus loin, il augmente, à mesure qu'il faut ajouter de nouvelles lignées de souverains pour les Argiens, les Athéniens, les Mycéniens, les Latins, etc. Après la ruine de Troie, il monte jusqu'à huit, pour redescendre ensuite assez rapidement lorsque la puissance de Rome commence à absorber toutes les autres souverainetés. Outre les colonnes ou séries numériques, il y a partout entre elles deux intervalles ou colonnes plus larges, réservées aux sommaires historiques. Il en résulte que, pour certaines périodes, les tableaux ne comprennent pas moins de dix colonnes parallèles. A partir de 776 av. J.-C., les olympiades sont insérées dans la première colonne de gauche et deviennent en quelque sorte la principale base chronologique. Les sommaires, dont chacun commence à la hauteur de l'année à laquelle il se rapporte, sont d'abord rares et très laconiques ; mais ils vont s'allongeant et se multipliant, au point d'empiéter çà et là sur la place des autres colonnes et d'interrompre les séries numériques. Dans la seconde moitié du volume, ils deviennent prédominants et forment comme un résumé continu des faits de l'histoire. Alors, dans le tableau synchronique, ce ne sont plus les sommaires qui doivent s'adapter aux chiffres, mais inversement les chiffres ont dû être

Digitized by Google

espacés de manière à correspondre aux événements rappelés. Ajoutons que, dans les manuscrits, les colonnes numériques sont tracées, les unes à l'encre noire et les autres à l'encre rouge, mais de telle façon que les colonnes rouges et les colonnes noires alternent régulièrement; ce dernier point pour éviter plus sûrement toute confusion ; aussi bien si, dans quelques cas, on constate une exception à la règle de l'alternance, c'est toujours aux deux côtés d'un espace de sommaires, grâce auquel la séparation des chiffres reste assurée. Notons encore que, pour les sommaires et autres indications non numériques, les manuscrits présentent, non pas au hasard, mais systématiquement et d'après des principes fixes, ici une écriture plus petite, là une plus grande. Toutes ces particularités font des *Chronici canones* un ensemble d'une complication peu commune, et il n'est point facile soit de lire dans les sources avec intelligence parfaite des moindres détails, soit surtout de les reproduire avec une entière fidélité.

Le grand nombre même des sources manuscrites dont on dispose, s'il atteste l'estime dont l'ouvrage a joui dans tous les siècles et s'il permet de reconstituer plus sûrement le texte primitif, ne simplifie pas pour autant la besogne de l'éditeur ; il l'aggrave plutôt dans un certain sens, en tant qu'il provoque et oblige à de plus nombreuses confrontations. M. Fotheringham n'a pas dépouillé et combiné moins de quatorze manuscrits, parmi lesquels (circonstance exceptionnellement heureuse pour une œuvre écrite vers 380) un, presque entièrement conservé, du ve siècle, et des fragments d'un autre de même date, qui se survit dans deux bonnes copies complètes, puis deux du VIIe siècle, deux du VIIIe, trois du IXe et trois du Xe. Il faudrait être bien exigeant pour n'avoir pas confiance en tant et de si vieux témoins. Tous ont d'ailleurs été interrogés à loisir par l'éditeur, qui les a eus sous les yeux en original ou en copies, soit photographiques, soit phototypiques. Et avec quel soin minutieux il les a scrutés, comparés et mis a profit, avec quelle pénétration critique il les a appréciés et classés chacun à son rang, c'est ce dont on pourra se convaincre en examinant attentivement d'un bout à l'autre le volume qui est sorti de ses veilles.

Il s'est appliqué à reproduire aussi exactement que possible les tableaux, tels qu'ils ont été transmis par la généralité des manuscrits, afin de donner au lecteur toute garantie de fidélité et toute facilité de saisir sans erreur et sans exception les synchronismes et autres rapprochements de l'original latin. Non seulement il n'a rien changé à l'ordre ni au nombre des colonnes, tant numériques qu'historiques, mais il a pu, comme avait fait saint Jérôme d'après tous les indices de la tradition manuscrite, donner vingt-six lignes à chaque page. Quant à la différence des couleurs, elle est ici remplacée par la différence de caractères : les colonnes rouges sont imprimées en un caractère gras, dit égyptienne, et les colonnes noires, en un caractère plus fin. L'éditeur a également respecté et suffisamment indiqué la dualité d'écriture

Digitized by Google

des sources. Surtout il a mis tous ses soins à placer chaque sommaire bien en regard de la date à laquelle il appartient. On conçoit que cette opération ne laisse pas d'être délicate et parfois légèrement conjecturale. Le bas des pages est réservé à l'apparat critique. Les variantes enregistrées sont de deux sortes. L'alinéa supérieur groupe celles qui concernent les chiffres, c'est-à-dire leur raccordement avec les sommaires. M. Fotheringham les a relevées toutes, sans distinction de plus et de moins importantes. Dans le second alinéa figurent les *lectiones variae* des sommaires et annotations. Aucune de celles que fournissent les manuscrits les plus anciens n'a été omise. Les particularités d'un seul des plus récents, ainsi que les particularités divergentes entre elles de deux de la même catégorie, n'ont pas été notées. Ces deux cas exceptés, toutes les variantes, soit variantes de mots, soit variantes simplement orthographiques, ont trouvé place dans l'apparatus ; les secondes, de beaucoup les plus fréquentes, n'étaient pas à dédaigner, étant donné le grand nombre de noms barbares et difficilement lisibles qu'elles intéressent.

En résumé, nous avons là une édition des *Chronici canones* qui satisfait largement à toutes les exigences de la critique textuelle. Les connaisseurs la considéreront sans doute comme définitive quant à la reconstitution des tableaux synchroniques ; en tout cas, elle est, sous ce rapport, de nature à décourager pendant longtemps ceux qui voudraient essayer de faire mieux. Je ne nie pas toutefois la possibilité d'augmenter encore la valeur du texte ainsi reconstitué, en y joignant les fragments grecs avec les anciennes versions syriaque et arménienne, comme a fait A. Schoene, ou du moins les fragments grecs et quelques autres extraits parallèles, comme Rodolphe Helm s'est proposé de le faire dans son édition, dont nous possédons le premier volume. Mais, telle qu'elle est, celle que nous offre M. Fotheringham est digne des plus grands éloges. On le comprendra mieux, si, tout en examinant diligemment le corps de l'ouvrage, on a soin de lire et même de relire l'*Introduction*. Encore conviendra-t-il d'apporter à cette lecture une forte dose d'attention bien éveillée ; car on se heurtera à quelques détails d'explication technique assez difficilement compréhensibles pour qu'on souhaite de les trouver formulés plutôt en anglais. La faute en est apparemment à la langue latine, trop indigente ou trop raide pour suffire à l'expression claire de toutes les formes de l'activité moderne. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de féliciter chaudement le savant éditeur d'avoir enfin pu mener à bon terme la lourde tâche qu'il avait courageusement assumée. Et puisqu'il veut bien nous apprendre qu'il a été aidé constamment par Lady Fotheringham pour la photographie des manuscrits, pour la collation de tout l'apparatus avec les copies photographiques, pour la rédaction de l'*Index nominum*, pour la revision de toutes les épreuves, il est juste et il doit nous être permis de ne pas séparer dans nos félicitations un couple si noblement et si pratiquement uni pour la cause de la science. Il y a là un bel exemple de collaboration.

Digitized by Google

conjugale et une application du féminisme à laquelle on ne peut qu'applaudir.

L'exécution typographique du livre, en dépit des difficultés spéciales dont elle se hérissait, est des plus nettes et des plus réussies. Le papier même a été choisi manifestement avec la pensée qu'il s'agissait de transmettre jusqu'à une lointaine postérité une œuvre qui a déjà traversé bien des siècles. Bref, le côté matériel et technique du volume fait grand honneur à la maison Humphrey Milford.

J. FORGET.

R. DRAGUET. *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ.* Étude d'histoire littéraire et doctrinale, suivie des fragments dogmatiques de Julien. (Texte syriaque et traduction grecque). (Universitas catholica Lovanientis. Dissertationes ad gradum magistri in Facultate Theologica consequendum conscriptae. 2e sér. t. XII.) Louvain, P. Smeesters, 1924. In-8, XI-275, 78* p. F. 50.

Nous devons féliciter le nouveau maître en théologie de Louvain du choix du sujet qu'il a voulu étudier, en vue de nous renseigner exactement sur la position théologique de Julien d'Halicarnasse. Nous lui donnons raison quand, à plusieurs reprises dans son exposé, il nous fait voir les erreurs commises par des historiens du dogme touchant cet écrivain. On en est venu à se méprendre complètement sur le sens et la portée de son système, et les considérations d'A. Harnack en particulier, qui prétendait y voir le développement du monophysisme et d'une conception sotériologique de la théologie grecque qui lui est chère, apparaissent en mauvaise posture après l'étude que M. Draguet a faite. Il est vrai qu'il l'a faite d'après les documents et en recherchant la pensée de Julien dans ses propres écrits et non dans les livres des polémistes, ce qui peut paraître le procédé le plus rationnel et le plus scientifique.

La première partie de l'ouvrage que l'auteur a intitulé *Faits et documents*, titre qui ne me satisfait guère, nous donne une histoire de la controverse qui survint aux environs de 520 entre Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche, exilés tous deux en Égypte par l'empereur Justin Ier. C'est une étude avant tout littéraire, que cette histoire de la controverse; car elle est tout entière dans la publication des écrits des deux controversistes que M. Draguet s'efforce d'identifier, de replacer dans le cadre des événements. La plupart de ces écrits ne sont pas publiés; ils nous sont connus en très grande partie par des manuscrits syriaques. Nous devons signaler en particulier l'étude très fouillée qu'il a faite pour l'identification des pièces contenues dans les deux manuscrits syriaques, *Vat.* 139 et *Vat.* 140. Je suis persuadé qu'il a définitivement résolu la question que la description du Catalogue des

Digitized by Google

manuscrits faite quelque peu à la légère par les Assemani avait assez bien embrouillée. On admettra avec lui que le *Vat.* 139 renferme, « non pas une *Apologie du Philalèthe* (de Sévère d'Antioche)..., mais le *Philalèthe* lui-même », tandis que le *Vat.* 140 contient « une *Apologie du Philalèthe* composée par Sévère..., œuvre de polémique antijulianiste » (p. 62). Et l'on admettra avec M. Draguet que Sévère n'a nullement composé deux justifications successives de la doctrine du *Philalèthe*.

Cette histoire de la controverse est bien menée. L'auteur est informé ; il montre un grand sens historique et une critique avisée et sagement modérée. On se ralliera certainement à ses conclusions. A vrai dire, le résultat qu'il vise à atteindre dans cette partie, ce n'est pas seulement de déterminer les étapes de la controverse, qui présente des côtés intéressants, de retrouver les écrits composés par les deux adversaires, mais avant tout de retrouver ce que nous pouvons utiliser pour la reconstruction du système théologique de l'évêque d'Halicarnasse, de constituer un dossier des passages de ses écrits que Sévère ou les polémistes postérieurs nous ont conservés. Le travail de l'auteur n'est pas sans résultats, il s'en faut de beaucoup. Il est parvenu à retrouver 154 fragments théologiques, qu'il publie en texte syriaque et en traduction grecque à la fin de son volume. On lui donnera pleinement raison d'avoir essayé de composer une traduction grecque, les motifs qu'il en donne p. IX, sont inspirés par une saine intelligence de la matière.

La seconde partie est consacrée à l'étude de la théologie de Julien d'Halicarnasse faite au moyen des fragments théologiques de l'évêque et non plus à l'aide des renseignements fournis par des adversaires. C'est intéressant de voir, à la suite de M. Draguet, comment ceux-ci se sont mépris souvent sur la pensée de Julien, déconcertés par sa terminologie et l'originalité de ses idées. Ce n'est pas un des moindres mérites de notre historien de nous avoir fait toucher du doigt les erreurs, conscientes ou inconscientes, de Sévère et d'autres, dans l'interprétation des passages incriminés. Pour rétablir aussi fidèlement le développement de la controverse et pour nous faire comprendre aussi clairement les phases du débat et les passes, dirais-je, des combattants, il faut que M. Draguet ait pénétré de façon compréhensive la pensée de Julien et des polémistes qui le combattent. Et par là-même, il rend compte des erreurs des historiens du dogme que nous avons signalées.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de la discussion serrée qu'il mène en vue de retrouver le système théologique de Julien. C'est un travail ardu d'interprétation des textes fait avec un sens historique très sûr, avec une pénétration singulière de la pensée de l'évêque, originale en son fond et en son expression. On peut faire confiance à cet essai de reconstruction du système théologique de Julien. Des découvertes de documents et de fragments nouveaux pourront préciser certains détails et ajouter de nouvelles lumières, mais nous pouvons croire que nous possédons les grandes lignes du système.

Digitized by Google

La christologie de Julien n'est pas le point central de sa théologie, elle n'est que la réplique de sa doctrine sur l'homme. Adam, par sa désobéissance, s'est jeté tout entier dans la corruption, corps et âme et il a jeté avec lui la nature humaine dans la corruption. Cette corruption est « d'abord une souillure morale, un péché ; c'est ensuite la concupiscence, c'est enfin la nécessité de subir les souffrances et la mort. Ancrée dans la nature, cette φθορά se transmet avec elle par la génération, accomplie sous l'action de la concupiscence » (p. 222). Dieu voulant réparer les effets de la faute d'Adam, le Verbe se fait homme pour devenir capable de souffrir et de mourir. Julien, dans sa description de l'union du Verbe avec l'humanité, est franchement monophysite ; avec Sévère, il dit que le Christ est une nature, la nature du Dieu Verbe incarnée. Mais, en sa qualité de Dieu, le Christ ne pouvait avoir aucun contact avec le péché ; il n'a pu prendre qu'une humanité qui n'est pas infectée par le péché et sa chair ne pouvait être φθαρτή » comme la nôtre (p. 222). Si l'on se rappelle ce que nous venons de dire concernant la corruption survenue par suite du péché d'Adam, on verra toute la place que la conception virginale occupe dans le système de Julien. Le Christ est un homme parfait, consubstantiel à nous, mais il n'est pas un homme ordinaire. Les hommes ont la nature infectée par le péché, lui est incorruptible en son humanité. Aussi ses souffrances et sa mort n'ont pas le caractère qu'elles ont chez nous. Elles ne sont pas chez lui le châtiment du péché de nature. C'est parce qu'il ne les devait pas pour lui-même qu'il a pu les offrir pour notre salut. Elles ne sont pas une nécessité de nature, mais pleinement volontaires, en sorte que l'on peut dire du Christ qu'il reste ἀπαθής dans les souffrances et immortel dans la mort. Ces souffrances sont sans doute réelles ; on peut les dire naturelles, mais à condition de souligner leur caractère de spontanéité.

D'où l'on voit que l'originalité de Julien réside non en sa christologie, mais dans sa doctrine du péché originel. Si l'on examine sa position devant la tradition grecque, on se rend compte que sa christologie était d'inspiration traditionnelle, (mais) elle s'exprimait en une terminologie qui ne l'était pas ; l'évêque d'Halicarnasse se montrait notamment trop exclusif en refusant d'appeler φθαρτόν le corps du Christ et il exprimait la parfaite liberté du Sauveur dans sa passion en une formule qui n'était pas courante dans la tradition grecque (p. 231).

Si ce compte rendu n'était pas déjà quelque peu développé, nous aimerions à parler d'un théologien, qui a développé un système parallèle à celui de Julien, Philoxène de Mabbôgh, sans que l'on puisse décider s'il existe quelque relation de dépendance entre ces deux théologiens, comme aussi à dire les raisons qui ont amené Sévère d'Antioche à prendre si vigoureusement parti contre Julien. Il a craint le scandale que des discussions de ce genre allaient produire parmi les moines, mais plus encore les avantages que ses adversaires diophysites allaient en retirer pour leur polémique.

Ce n'est pas que nous ayons épuisé le bilan des renseignements et

Digitized by Google

des aperçus nouveaux que l'on peut trouver à la lecture attentive de l'ouvrage de M. Draguet. Nous préférons conclure ce compte rendu en le félicitant du choix de la méthode suivie, et qui n'est autre que celle-là même qu'avait suivie un maître à la science et à l'expérience duquel il aime à se référer, M. le Professeur Lebon dans son histoire du monophysisme sévérien, et aussi des résultats qu'il a obtenus par l'emploi avisé d'une méthode aussi sûre. Il est parvenu à mettre en pleine lumière le caractère propre de la théologie de Julien, ce qu'il doit à la tradition, ce par quoi il s'en sépare, l'originalité de sa pensée et tout particulièrement de sa terminologie, assez osée et assez étrange. Il doit ses résultats à la sûreté de son information, à sa critique pénétrante, à son art d'exposition, car cet ouvrage d'un jeune historien est bien ordonnancé, comme il est bien écrit et composé. J. Flamion.

Gaudence Orfali, O. F. M. *Gethsémani ou Notice sur l'église de l'Agonie ou de la Prière.* **D'après les fouilles récentes accomplies par la Custodie franciscaine de Terre Sainte. Paris, A. Picard, 1924, In-4, II-34 p., 10 fig., pl. A et I-XII, monochromes et en couleurs.**

La première découverte de l'église de l'Agonie remonte à 1891, mais les déblaiements ne commencèrent que dix-huit ans plus tard. On découvrit alors, sur l'emplacement traditionnel de l'Agonie ou de la Prière du Sauveur, les vestiges d'une église du XIIe siècle orientée vers l'est. Après des fouilles entreprises en 1919 et 1920, l'architecte M. A. Barluzzi, chargé d'élever en cet endroit vénérable une église nouvelle, découvrit, à deux mètres sous le sol, les soubassements de l'église du IVe siècle, orientée vers le nord-est.

Le Père Orfali a cru, avec raison, qu'il valait la peine d'étudier consciencieusement les deux églises découvertes. Il commence par la description de la plus récente. C'est un édifice à piliers octogonaux, dont les bas côtés se terminent par une absidiole, empâtée dans l'épaisseur des maçonneries, et la nef par une abside, semi-circulaire à l'intérieur et à trois pans à l'extérieur. Ses murs, d'une épaisseur de 2,50 m., indiquent des préoccupations militaires.

L'église du IVe siècle est d'une construction beaucoup moins robuste. C'était une élégante basilique à colonnes corinthiennes, dont les bas côtés se terminent aussi par des absidioles empâtées et la nef par une abside semi-circulaire, qui fait saillie à l'extérieur. L'église du XIIe siècle avait un pavement de grossière mosaïque, mais celle du IVe était décorée avec goût. Le Père Orfali reproduit des spécimens de son beau pavement en mosaïque, et de son décor mural : mosaïques et fresques, dont il reste quelques éléments.

L'auteur décrit les découvertes avec un grand souci d'exactitude, mais il ne cherche pas à rattacher les deux édifices à l'histoire de

Digitized by Google

l'architecture palestinienne. Il s'est efforcé par contre de retrouver les renseignements historiques qui s'y rapportent. D'après ceux-ci la première des deux églises date du règne de Théodose, vraisemblablement de 379 à 388. Brûlée lors de l'invasion de Chosroès II (614), elle fut peut être restaurée, mais dans ce cas elle n'aura guère échappé aux destructions causées par le calife Hakem (XIe siècle). Un oratoire existait à son emplacement en 1106, mais dès 1165 on signale l'existence d'une « nouvelle » église. C'était celle de la confrérie de Notre-Dame de l'hôpital, tout récemment construite alors. Elle était encore debout en 1323, mais dès 1335 il n'en est plus fait mention. Le souvenir de la prière du Sauveur aux jardins des Oliviers, émigra dans la suite vers une grotte appartenant aux Franciscains. Cependant les Orientaux continuaient à le rattacher à un olivier planté sur les décombres du cœur de l'église médiévale.

Les excellents relevés et les magnifiques planches qui illustrent l'ouvrage de P. Orfali, méritent d'être spécialement mentionnés.

R. MAERE.

L. HONORÉ, S. J. *Le secret de la confession. Étude historico-canonique.* Bruges, Ch. Beyaert, 1924. In-8, xx-159 p.

La doctrine du « sigillum sacramentale » a déjà fait l'objet d'une étude critique, publiée en 1912 par le P. franciscain Bertrand Kurtscheid (*Das Beichtsiegel.* Fribourg, 1912). Mais ce dernier s'était surtout attaché à l'époque patristique et scolastique et avait laissé inexplorés certains aspects de la question. Au contraire, dans ce travail, le R. P. Honoré a essayé de découvrir la conception que se sont faite du sceau de la confession non seulement les Pères et les scolastiques, mais aussi les théologiens modernes et contemporains.

Les conclusions du P. Honoré peuvent se résumer comme suit. Dès que les circonstances eurent mis en relief, vers la période préscolastique, la grande importance du secret sacramentel, les conciles œcuméniques et provinciaux portèrent les peines les plus sévères contre ceux qui se rendaient coupables d'infraction à cette loi et on considéra, comme violation du secret de la confession, tout signe et toute manifestation propre à faire connaître le pénitent. Les théologiens scolastiques introduisirent la distinction entre violation directe et indirecte, l'une et l'autre également défendue. Plusieurs d'entre eux admirent cependant des exceptions à la loi du secret. Ainsi les péchés dont on ne se repentait pas, le crime de lèse-majesté et le péché d'hérésie, s'il constituait un danger pour toute une communauté, pouvaient être dévoilés. Au XIVe et au XVe siècle la coutume existait de se servir des connaissances, acquises par la confession, pour s'aider dans le gouvernement des inférieurs, à condition toutefois de ne jamais compromettre le pénitent. Depuis Clément VIII, qui en 1593 précisa

Digitized by Google

sur ce point la doctrine catholique, tous les théologiens ont combattu cette pratique comme opposée à la loi du « sigillum sacramentale ». Durant le XVIIIe siècle s'est fixée l'opinion d'après laquelle il est défendu de s'entretenir avec son pénitent des péchés accusés en confession. Dès lors la loi du secret sacramentel était définitivement fixée. Aussi, au XIXe siècle, les théologiens et les documents officiels de l'Église ne font qu'exposer et appliquer la doctrine du XVIIIe siècle. Enfin le nouveau code de droit canonique confirme cette doctrine. Deux canons (can. 889-890) traitent séparément de la violation du secret et de l'usage des connaissances acquises par la confession, proposant ainsi clairement une distinction déjà connue auparavant.

Ces conclusions sont intéressantes mais ne semblent pas définitives parce qu'elles reposent sur une base trop fragile. En effet, l'auteur n'a pas examiné la question à tous les points de vue et n'a pas analysé les témoignages de tous les théologiens ; il s'est contenté d'utiliser les matériaux qu'il avait abondamment sous la main (p. v). Se basant seulement sur un nombre restreint de témoignages, il ne peut savoir si les textes du grand nombre des théologiens qu'il n'a pas examinés ne parviendront pas à renverser ses conclusions. Il reconnaît d'ailleurs lui-même qu'il n'a pas l'ambition d'être complet (p. v). Cet aveu diminue sans aucun doute la valeur du travail ainsi que la confiance du lecteur. Bien plus l'auteur donne l'impression d'avoir traité d'une manière partiale la doctrine sur le sceau sacramentel. Il s'attache en effet spécialement aux textes qui établissent la doctrine et la loi du « sigillum sacramentale » et néglige ou omet les autres, qui doivent avoir été nombreux aux Xe, XIe et XIIe siècles. De même, pour la période moderne, il n'insiste que sur la doctrine, défendue par les théologiens de la compagnie de Jésus et laisse dans l'ombre celle de tous les autres auteurs dont les théories au sujet du sceau sacramentel ne sont cependant pas sans intérêt. Nous ne pouvons pas admettre non plus sans réserves la conclusion trop catégorique de l'auteur : « si en fait, au moyen âge, plusieurs violations du secret sacramentel eurent lieu, *jamais* ceux qui s'en rendirent coupables ne le firent avec la connaissance d'une violation formelle » (p. 127). L'auteur se reprend d'ailleurs lui-même plus loin quand il conclut : « Nous devons en terminant remarquer que si le secret de la confession eut ses violateurs, il eut aussi ses martyrs » (p. 130).

AM. TEETAERT, O. M. C.

J. LAENEN. *Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines. Les Institutions.* Bruxelles, Dewit, 1924. In-8, 469-VIII p. F. 30.

L'ouvrage du savant archiviste de l'archevêché de Malines sera accueilli avec faveur par ceux qu'intéresse l'histoire des institutions paroissiales. La modestie de l'auteur lui fait présenter son travail comme une introduction qui aiderait les curés à rédiger la monographie

Digitized by Google

de leur paroisse. Mais il n'est pas que cela. On y trouve toute l'histoire de l'institution paroissiale dans le diocèse de Malines.

M. L. étudie successivement l'origine de la paroisse, la paroisse domaniale de la « villa », qu'on retrouve surtout dans le Brabant, la paroisse libre de la « Marke », qu'on rencontre principalement en Campine ; les circonscriptions paroissiales et les changements qu'elles ont subis au cours des âges, amenant soit l'érection de titres nouveaux, soit la déchéance des titres anciens ; la dotation paroissiale et les sources de ses revenus : biens-fonds, dîmes et oblations, ainsi que son administration par les « provisores fabricae », par les proviseurs de la Table du Saint-Esprit ou par le clergé ; le droit de patronage laïque et ecclésiastique et le droit de collation. Dans un chapitre consacré au titre pastoral, il examine ensuite quelles furent les personnes physiques ou juridiques qui à quelque titre pouvaient se réclamer d'une part quelconque de l'autorité pastorale et des avantages qu'elle comporte.

M. Laenen traite presque exclusivement des paroisses rurales. Un chapitre cependant est consacré à la paroisse urbaine et un autre aux bénéfices simples : chapellenie et coûtrerie.

Il examine l'évolution des divers éléments de la paroisse depuis leurs origines et leur apparition dans nos régions jusqu'au concordat de 1801. Le dernier chapitre de son ouvrage retrace dans ses grands traits l'histoire de la paroisse depuis cette date.

Le développement de la paroisse dans les provinces d'Anvers et de Brabant ne se comprend pas sans la connaissance du milieu géographique et du cadre administratif qui le conditionnèrent. L'auteur a été heureusement inspiré en ouvrant son étude par l'examen de la géographie physique et des circonscriptions administratives, ecclésiastiques et civiles de ces deux provinces. Il montre fort bien comment les conditions du sol et du sous-sol amenèrent une occupation plus rapide de la province fertile du Brabant, d'où une origine plus ancienne de ses paroisses.

L'auteur dégage en ces quelques lignes les phases principales de l'évolution de la paroisse dans notre pays : « Le régime domanial que vécurent les paroisses du VIIe au XIe siècle, s'adaptait à l'ensemble des conditions sociales et économiques de l'époque ; la suzeraineté épiscopale du XIe et du XIIe siècle et l'entrée de la paroisse dans le mouvement communal du XIIIe au XVIe siècle reflètent la situation générale dans nos contrées au moyen âge ; une intervention plus directe du roi, une nationalisation déguisée du patrimoine paroissial à l'époque moderne et contemporaine marchent de pair avec les conceptions nouvelles du prince et de l'État. D'autre part, l'affermissement du principe monarchique dans l'Église après le concile de Trente et la valeur morale de l'épiscopat après 1559, assurent aux évêques belges un prestige que ne purent ambitionner leurs prédécesseurs sur le siège de Tournai, ni, à quelques exceptions près, les évêques de Cambrai. Grâce à l'action épiscopale, grâce aussi à la valeur morale du clergé nouveau, la vie

Digitized by Google

paroissiale atteint de nos jours un développement et une splendeur que ne connurent ni « les siècles de foi », ni la période de « l'ancien régime » (p. 469).

Dans un sujet aussi vaste, M. Laenen ne pouvait prétendre faire entièrement neuf. Le développement de l'institution paroissiale présente un peu partout des traits communs, qu'il fallait d'abord faire connaître d'après les conclusions des meilleurs travaux parus sur la matière. C'est ce que l'auteur a fait. Il a su mettre très judicieusement à profit les résultats des études de Thomassin, Van Espen, Zypaeus, Fustel de Coulanges, Loening, Stutz, Imbart de la Tour, pour ne citer que les principaux. Ce qui ne l'empêche nullement de recourir directement aux sources pour retracer l'histoire générale de la paroisse : les *Monumenta Germaniae Historica*, les écrits de Grégoire de Tours et d'Hincmar de Reims ont été souvent mis à contribution pour le haut moyen âge. Les faits allégués, propres au diocèse de Malines, confirment et précisent les conclusions généralement reçues par les historiens du droit canonique ; ils sont empruntés soit directement aux sources littéraires et aux sources d'archives, soit aux meilleures et aux plus récentes monographies parues dans ce domaine.

Nous nous permettrons de présenter à M. L. l'une ou l'autre observation. L'étude du titre pastoral n'aurait-elle pas dû suivre celle de la circonscription paroissiale, celle du séniorat ecclésiastique précéder l'examen du séniorat laïque, qui limite le premier ? N'y avait il pas lieu de faire ressortir que les limitations apportées par les réserves, les provisions romaines et le concours atteignaient non seulement le droit de patronage ecclésiastique, mais aussi le droit de collation des bénéfices ?

En terminant ce compte rendu nous tenons à dire à l'auteur tout le prix que nous attachons à ses recherches et l'espoir que nous formons de les lui voir mener à bonne fin.

P. Gillet.

Thomas Pollock Oakley, Ph. D. *English Penitential Discipline and Anglo-Saxon Law in their Joint Influence.* (Studies in history, economics and public law. T. CVII, fasc. 2.) New-York, Colombia University, 1923. In-8, 226 p.

Voici un livre sur les pénitentiels qui nous vient des États Unis. A dire vrai, l'auteur de ce livre n'a nullement la prétention de nous donner une histoire complète des pénitentiels. Mais il lui semble que les éditeurs de ces recueils et les spécialistes qui leur ont consacré leurs recherches ont négligé beaucoup de questions ; il lui semble qu'une histoire de l'influence morale et sociale des pénitentiels n'a jamais été écrite, quoique les études comparatives d'histoire des religions et d'histoire du droit eussent rendu cette tâche bien plus facile.

Digitized by Google

Aussi a-t-il tenté de combler cette lacune, au moins pour la période du christianisme anglo-saxon antérieur à la conquête normande.

Le premier chapitre est intitulé : Introduction historique et critique. Après avoir donné des indications bibliographiques et esquissé en trois pages les principales phases de l'influence des pénitentiels, M. Oakley en fait rapidement connaître les sources, et complète ces notices par des renseignements sur les principaux pénitentiels, sur ceux du continent d'abord, puis sur ceux des Iles Britanniques. Le chapitre II est un exposé général et sommaire du fonctionnement de la pénitence. Le chapitre III en montre le fonctionnement dans l'Angleterre anglo-saxonne. Vient ensuite un chapitre consacré à l'histoire littéraire des pénitentiels anglais. Les deux derniers chapitres, qui constituent la partie la plus considérable et la plus nouvelle de l'œuvre, ont trait aux rapports de la législation pénitentielle avec les lois anglo-saxonnes. Ce simple exposé montre que le livre de M. Oakley, comme c'est le cas de beaucoup d'œuvres écrites en langue anglaise, n'est pas construit d'après un plan rigoureux ; si l'auteur s'était conformé aux méthodes qui nous sont familières, le chapitre où il traite de l'histoire littéraire des pénitentiels se trouverait sans doute à une autre place. Au demeurant l'auteur connaît bien son sujet, en aperçoit les grandes lignes, discerne les questions importantes, et expose le résultat de ses recherches avec clarté et sobriété.

En ce qui concerne l'histoire littéraire des pénitentiels, je ne puis me défendre de marquer sur un point mon désaccord avec M. Oakley : il s'agit de l'authenticité du pénitentiel qui porte le nom de l'archevêque Egbert d'York. L'auteur tient ce recueil pour une œuvre authentique du célèbre prélat, composée au VIIIe siècle, avant 766, date de la mort d'Egbert. Deux objections me semblent s'opposer à cette conclusion. D'une part, on rencontre dans ce pénitentiel des traces d'influence franque, par exemple les textes concernant les *emissores tempestatum*, les *sortes sanctorum*, la sorcellerie, le culte démoniaque, notamment celui qui est célébré auprès des arbres, en somme toutes les manifestations superstitieuses qui caractérisent la Gaule franque. D'autre part on y lit un texte qui mentionne les *festa Sanctae Mariae*, c'est-à-dire les quatre fêtes d'origine byzantine, qui, si elles apparurent à Rome au VIIIe siècle, ne furent bien établies dans l'Empire carolingien qu'au IXe et purent passer alors du continent dans l'Église anglo-saxonne ; il est peu vraisemblable qu'Egbert les ait connues. Pour ces diverses raisons, à l'opinion de Wasserschleben adoptée par M. Oakley, je préfère celle de Schmitz, qui voit dans le pénitentiel d'Egbert un recueil dont l'origine doit être cherchée dans l'Empire franc. Il est d'ailleurs à remarquer que des divers manuscrits de ce pénitentiel, signalés par Schmitz (*Die Bussbücher*, II, p. 660-661) et M. Oakley, aucun n'est antérieur au IXe siècle, et tous proviennent d'Allemagne, sauf un qui était conservé à Saint-Hubert.

On lira avec intérêt les observations de l'auteur sur la pénitence

Digitized by Google

publique. Se fondant sur le texte bien connu de Théodore, il émet, d'accord avec l'opinion générale, l'avis qu'elle n'était point pratiquée en Bretagne avant l'époque de ce prélat. Il estime, d'après quelques passages de son pénitentiel, que Théodore peut en avoir introduit en ce pays quelques parties (p. 75), opinion qui me paraît fort douteuse. Il est possible que Théodore ait cherché à acclimater dans son pays d'adoption quelques règles de l'ancien droit pénitentiel byzantin : mais cela ne prouve point qu'il y ait réussi. M. Oakley s'en rend bien compte ; à la fin de sa discussion, il déclare que la pénitence au temps de Théodore était purement privée (p. 77). Quant aux traces qu'on en rencontre à l'époque postérieure, ne peuvent-elles pas provenir de l'influence de l'Église franque au VIIIe et au IXe siècles, période où les réformateurs francs posaient en principe que les crimes publics devaient être expiés par la pénitence publique ?

M. Oakley n'a pas méconnu l'influence byzantine qui s'est exercée sur le pénitentiel de Théodore. On en trouve une trace incontestable dans la mention des *audientes* qui y est faite ; c'est une allusion à l'une de ces catégories de pénitents que, de l'avis général, l'Occident n'a pas connues. Peut-être Théodore eût-il volontiers modifié sur ce point la tradition des églises qu'il avait été appelé à gouverner (1).

Une autre question, celle-ci très importante, que M. Oakley a utilement étudiée, est celle des commutations de pénitences. Elles ont soulevé beaucoup de critiques ; ces critiques ont été surtout adressées aux commutations en argent. Cependant, le principe des commutations étant admis, il n'y a pas lieu de s'étonner de l'introduction des compensations pécuniaires. Il était fort naturel qu'on plaçât l'aumône à côté des austérités comme moyen d'effacer le péché ; en ce faisant on s'inspirait des plus anciens enseignements du christianisme, notamment de l'exemple de Zachée, qu'aimaient à invoquer les auteurs des anciens écrits pénitentiels : ils répètent volontiers que les *fructus eleemosynarum* sont un remède efficace contre les blessures du péché. Sur ces questions, M. Oakley a écrit quelques pages contenant des appréciations équitables, qui méritent d'être retenues par les historiens. Il fait remarquer que, dans le groupe anglo-saxon, le seul qu'il étudie, la pratique des commutations n'est pas générale, que là où elles sont employées, ce n'est presque jamais sans restrictions, et qu'on exige toujours du pénitent un cœur contrit et le ferme propos de s'amender ; que d'ailleurs, le plus souvent, la commutation laisse subsister, au moins pour partie, la pénitence régulière. Quant aux commutations en argent, l'auteur estime que le reproche qui doit sur-

(1) Sur les infiltrations byzantines qu'on peut signaler dans le pénitentiel de Théodore et qui, pendant quelque temps, furent partiellement acceptées dans les églises du continent, voir la dissertation publiée dans les *Mélanges Schlumberger* (Paris, 1924. In-8), *De quelques infiltrations byzantines dans le droit canonique carolingien.*

Digitized by Google

tout leur être fait est, non pas de trop adoucir la pénitence, mais d'introduire une distinction fâcheuse entre les riches et les pauvres ; cet inconvénient est d'ailleurs atténué par le taux très élevé de certaines compensations ; il est évité par les dispositions de quelques pénitentiels qui admettent un tarif progressif suivant la fortune du pénitent. En résumé, M. Oakley estime « extrêmement exagérées » les critiques adressées à ce système, qui sont des généralisations trop hâtives et insuffisamment établies.

Une autre portion très personnelle du livre de M. Oakley est celle où il rapproche les pénitentiels des lois séculières anglo-saxonnes. Il me semble cependant dépasser le but quand il se donne tout au moins l'apparence de croire que les auteurs des pénitentiels ont volontairement et sciemment conspiré avec le législateur séculier pour assurer l'ordre public et la paix sociale. Je ne le suivrai pas jusqu'à ce point. Les auteurs des pénitentiels ont surtout voulu guérir les âmes ; leurs dispositions sont inspirées et dominées par le caractère de *poena medicinalis* qui est par excellence celui de la pénitence. Sans doute tiennent-ils compte, comme tous les moralistes, des prescriptions légales et coutumières qui attestent l'état des esprits et sont comme le reflet de la conscience publique ; ils y peuvent trouver des causes d'atténuation du péché et par suite de la pénitence. C'est ainsi qu'ils seront très indulgents pour l'homicide commis *in bello publico* ; indulgents pour l'homicide commis à l'occasion d'une de ces guerres de famille qui sont en quelque façon légalisées par le droit barbare. S'ils s'occupent fréquemment du parjure, c'est que dans la société où ils vivent, le serment est à la base d'une foule de relations privées et publiques. On ne s'étonnera pas non plus de les voir traiter avec moins de sévérité le voleur qui restitue, ou qui a payé la composition ou est disposé à la payer. A la vérité, par une foule de prescriptions, les auteurs de pénitentiels visent le même but que les lois séculières ; comme eux, ils contribuent au maintien de l'ordre public. Mais j'ai peine à croire que ce but ait été principalement et directement visé par eux. Au surplus on pourrait constater la même parenté, sur le continent, entre les pénitentiels francs et les capitulaires des rois carolingiens. Je doute qu'il faille y voir un caractère spécial de la société anglo-saxonne.

Ce livre suggérerait d'autres observations intéressantes : le lecteur qui voudra s'en rendre compte le consultera avec fruit (1).

PAUL FOURNIER.

(1) Je ne sais à quoi font allusion les *Capitula* d'Ebbon ou d'Yves de Chartres indiqués (p. 23) parmi les sources des pénitentiels. Il doit y avoir là quelque faute d'impression.

Digitized by Google

S. Grelewski. *La réaction contre les ordalies en France depuis le IXe siècle jusqu'au Décret de Gratien. Agobard, archevêque de Lyon, et Yves, évêque de Chartres.* (Thèse présentée pour le doctorat de l'université de Strasbourg, mention droit canonique.) Rennes, Imprimerie du Nouvelliste, 1924. In-8, 105 p. Fr. 5.

On sait comment le droit barbare ne se contenta pas en justice des preuves testimoniales et des preuves écrites, et comment il adopta les ordalies subsidiairement. L'Église ne combattit pas d'abord les ordalies. Elle les christianisa, en prescrivit même l'emploi et les adopta comme une des formes, certes la plus grossière, de la *purgatio*.

Saint Avit, évêque de Vienne, et Cassiodore protestèrent vainement contre l'introduction de procédés, contraires à l'esprit du droit romain. Les conciles des VIIIe et IXe siècles, Charlemagne lui-même, les sanctionnèrent de leur autorité.

Malgré le succès obtenu par les ordalies, deux hommes entreprirent pourtant de les combattre, Agobard, archevêque de Lyon, au IXe siècle, et Yves, évêque de Chartres, à la fin du XIe, mais chacun s'y prit de façon diverse. Agobard parle en théologien, en pasteur des âmes désireux de mettre fin à des modes de preuves essentiellement opposées à la charité chrétienne et à la raison. Appeler Dieu à intervenir dans les affaires humaines, de façon visible, n'est-ce pas, par surcroît, tenter la Providence et vouloir percer des desseins qui sont cachés aux yeux de l'homme le plus communément ?

Mais Agobard se rendit compte que ses attaques contre les ordalies ne seraient efficaces que s'il leur substituait un autre genre de preuves judiciaires. Celui qu'il proposa — la preuve testimoniale — n'eut pas les préférences de ses contemporains. Hincmar, le fameux archevêque de Reims, se déclara ouvertement partisan des ordalies, dans son livre sur le divorce de Lothaire II et de Teutberge.

Yves de Chartres ne fut guère plus heureux dans ses attaques contre les ordalies qu'Agobard. Ce qui le différencie de cet archevêque c'est qu'il mène le combat à l'aide d'armes bien différentes — de textes de droit — et en juriste consommé, en homme pratique qui cherche à concilier la rigueur des décisions romaines, contraires aux ordalies depuis Nicolas Ier (857-867), Étienne V (885-891) et Alexandre II (1061-1073), avec les exigences du moment et les habitudes enracinées dans les mœurs de son temps. Il permettra aux laïcs, dans les cas de nécessité, de recourir aux épreuves judiciaires, quand la preuve testimoniale sera impraticable, et refusera l'emploi de cet expédient aux clercs. Ainsi, Yves montre par là, en opposition avec Agobard, qu'il admettait la valeur probante des ordalies, dès lors qu'elles étaient mises en pratique suivant des conditions qui en assuraient le parfait fonctionnement.

On saura gré à M. Grelewski d'avoir su faire, de façon claire, la synthèse des idées d'Agobard et d'Yves de Chartres, sur un sujet d'histoire du droit canonique des plus captivants.

G. Mollat.

Digitized by Google

A. SCHMIDT. *Die Miniaturen des Gerokodex. Ein Reichenauer Evangelistar des 10. Jahrhunderts.* Handschrift 1948 der Landesbibliothek zu Darmstadt. Leipzig, Hiersemann, 1924. In-fol. 72 p. avec 38 planches, dont 10 en couleurs.

M. Schmidt commence par décrire, avec la compétence et le souci de précision que révèlent toutes ses publications, l'ancienne liste de péricopes contenue dans le manuscrit. Ensuite il en donne le texte et se contente d'y ajouter une série de notes explicatives, laissant aux historiens de la liturgie le soin d'utiliser les renseignements qu'il fournit. Un détail à relever est la désignation de la vigile de Pentecôte par les mots *Sabbato sancto* : l'on a donc poussé l'assimilation des cérémonies liturgiques de ce jour à celles du samedi saint jusqu'à lui donner son nom.

C'est surtout dans les intéressants paragraphes consacrés à l'histoire du ms., que l'ancien directeur de la bibliothèque de Darmstadt révèle sa parfaite connaissance des richesses de son dépôt et de l'histoire des bibliothèques en général. A son avis, c'est à la demande de l'archevêque de Cologne Géron (969-976) que ce ms. a été composé ; mais il est plus que douteux qu'il ait jamais appartenu à la cathédrale de Cologne. En effet, ce n'est ni avec la bibliothèque du baron von Hüpsch de Cologne, ni avec les trésors littéraires de la cathédrale de Cologne, transférés d'abord à Wedinghausen (1794) et de là à Darmstadt, que l'évangélistaire de Géron est parvenu dans cette dernière ville. M. S. a de bonnes raisons pour exclure ces hypothèses et propose une nouvelle explication. La bibliothèque de Darmstadt possède un autre manuscrit, également un évangélistaire du xe siècle, dont la reliure est identique à celle du notre ms. ; il n'y a pas de doute que les deux volumes furent, du moins au XVIIIe siècle, entre les mains du même possesseur. De plus les deux mss portent à Darmstadt des numéros qui se suivent (1948-1949) ; ils ont donc été acquis en même temps, au début du XIXe siècle. Or le ms. 1949 provient de l'abbaye bénédictine de Grafschaft. Cette dernière aura probablement reçu très tôt l'évangélistaire de Géron. En 1803 Louis X supprima les couvents dans le duché de Westphalie et fit transporter dans sa résidence de Darmstadt les meilleures pièces de leurs bibliothèques, parmi lesquelles les deux mss en question. Cette explication paraît très vraisemblable.

Une autre question importante est celle du *scriptorium* où le ms. 1948 fut copié. Oechelhäuser, Lamprecht, Springer, Vöge, Braun, Haselhoff ont proposé soit Reichenau, soit Trèves, soit Cologne. Avec Haselhoff (1), Schmidt se prononce pour Reichenau et confirme cette opinion par l'étude minutieuse de la représentation du Christ en Majesté et des quatre évangélistes et leur comparaison avec le *Codex aureus* de Lorsch et le sacramentaire de Petershausen conservé à

(1) Voir A. MICHEL, *Histoire de l'art*, t. Ier, p. 719.

Digitized by Google

Heidelberg. Il recherche aussi le prototype de ces trois manuscrits, pour passer ensuite à l'examen des autres mss apparentés. L'évangélistaire de Géron se rapproche étonnement de l'évangéliaire de la bibliothèque de Leipzig (*Cod.* 190), qui provient aussi de Reichenau ; par contre on n'y relève d'autre parenté avec l'évangéliaire de Bamberg (Munich, *Cod. lat.* 4451 ; *Cim.* 56) que certaines ressemblances dans la représentation des quatre évangélistes.

Les planches donnent une image vivante du riche coloris des miniatures et seront appréciées par les historiens de l'art et les paléographes. Une erreur sans importance s'est glissée dans les tables : L'abbaye de Siegbourg est situeé en Rhénanie et non en Westphalie.

Dans son introduction, l'auteur exprime l'espoir que sa publication rendra service « non seulement aux amateurs de miniatures, mais aussi aux recherches d'histoire de l'art ». Cet espoir se trouve réalisé et nous formons le vœu que M. Schmidt nous donne encore des travaux aussi méritoires que celui-ci.

P. Volk.

C. G. Roland. *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux.* Gembloux, J. Duculot, 1921. In-8, xix-584 p. Fr. 10.

Pour reconstituer de nos jours le passé de l'abbaye de Gembloux, comme pour décrire d'ailleurs celui des abbayes de Villers, de Vlierbeek et de Saint-Amand en Pevèle, l'historien ne possède plus ni de recueil de chartes ou actes privés du moyen âge, ni de chartrier abbatial. Le *Cartularium Gemblacense,* signalé par Miraeus au xviie siècle, et le *Liber seu registrum privilegiorum,* dont il est encore question avant la Révolution française, ont disparu depuis. Il faut donc chercher ailleurs ce que les archives de Gembloux ne peuvent fournir.

C'est ce qu'a fait M. le chanoine Roland, de Namur, et par de longues et patientes recherches il a réussi à rassembler 544 documents diplomatiques, allant de l'année 946 à 1796.

Pour le premier siècle de l'abbaye, les *Gesta abbatum Gemblacensium,* de Sigebert (vers 1075) et de Godescalc (vers 1130) encastrent dans leur texte d'abord quinze chartes de 946 à 1131, puis plusieurs résumés de contrats de droit privé. Les archives de l'État à Bruxelles, à Namur, à Liége et à La Haye contiennent plus d'une pièce relative aux privilèges et aux biens de Gembloux. Parmi ces pièces, il faut signaler spécialement l'*Inventaire des archives de l'abbaye de Gembloux* (Arch.-État à Namur) de 1740, dont on devine l'intérêt capital pour le recueil.

Tous ces documents ont fait partie jadis, sans nul doute, du chartrier monastique. Mais il en est d'autres que M. Roland, vu la pauvreté de la documentation, a compris dans sa collection, notamment ceux où

Digitized by Google

il est question de Gembloux et qui proviennent d'anciens fonds d'abbayes. Tels sont, par exemple, les beaux cartulaires de Bonne-Espérance, au petit séminaire de ce nom, les archives des abbayes de St-Jacques à Liége, de Floreffe, de Salzinnes, de Heylissem, de Villers, de St-Ghislain, d'Oignies, de St-Lambert de Liége et des Archives Vaticanes.

L'auteur a eu raison de laisser figurer dans son cartulaire les baux et les instruments notariés, extraits d'études de notaires ; ce sont des actes qui non seulement peuvent mais doivent s'y trouver au point de vue juridique. La liste chronologique des abbés complète celle dressée par dom Berlière (*Monasticon belge*, t. I, p. 16 sv.).

Ainsi reconstitué, l'ancien chartrier de titres de Gembloux peut encore faire bonne figure. Jusqu'à l'année 1400, les chartes sont données in-extenso et depuis cette date seulement en analyse ; le moyen âge est représenté de la sorte par 191 pièces, dont 75, depuis les origines de l'abbaye (946) jusqu'en 1200.

M. Roland ne s'est épargné aucune peine pour éditer ses textes de la manière la plus satisfaisante et l'on sait que, dans ce genre de travaux, il est passé maître. Je lui propose seulement quelques corrections. Beaucoup de chartes du xe et même du xie siècle, émanées de particuliers ou de l'abbaye de Gembloux, n'existent plus, ou plutôt on peut se demander, étant donnée la coutume de l'époque, si elles ont jamais existé ; l'acte juridique (donation, vente, échange), sans doute, a eu lieu puisque les *Gesta abbatum Gemblacensium* le mentionne (cfr nos 3, 4, 5, etc.), mais est-on sûr qu'il ait donné lieu à une charte solennelle ? Il serait donc plus prudent de ne pas parler « d'original perdu » mais seulement d' « acte juridique relaté par les *Gesta* ». Peut-on approuver, d'autre part, le système de modifier les noms des personnages cités ? Exemple : dans un document de juin 1257 figure un Jean de Corthis (n° 102) et l'auteur l'identifie, ou le classe à la table, sous le nom : *Jean de Cortil* (p. 370). L'identification est sans doute exacte ; mais le véritable nom *pour nous* est *de Corthis*. En effet, un éditeur ne peut guère s'aviser de fixer au gré de ses conjectures les noms des personnages ; il s'exposerait à de sérieuses méprises. Au contraire, pour les noms de lieu, il doit les déterminer avec précision. Ainsi il eût été souhaitable d'indiquer où est situé le bois *Buz*, signalé en 1228 (n° 84). A la page 229 (n° 161) lire Jean Bont ou lieu de Bout.

M. le chanoine Roland a d'autant plus de droit à la reconnaissance des érudits, que son œuvre a été peu tentante et non exempte de difficultés. Grâce à lui nous avons maintenant un cartulaire de Gembloux, que des recherches futures pourront sans doute encore accroître.

H. NELIS.

Digitized by Google

Max Manitius. ***Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters.*** **Zweiter Teil.** ***Von der Mitte des zehnten Jahrhunderts bis zum Ausbruch des Kampfes zwischen Kirche und Staat, mit Index.*** **(Handbuch der Altertumswissenschaft, begründet von I. v. Müller. T. XI, 2e sér., 2e partie.) Munich, Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1923. In-8, x-873 p.**

Consacré à l'époque ingrate désignée sous le nom de siècle de fer, l'ouvrage de M. Manitius dépasse considérablement tout ce qui a été fait jusqu'ici. Une critique minutieuse, un grand souci de la chronologie, une attention constante donnée, pour chaque œuvre, aux témoins de son authenticité, aux indices de sa diffusion, au nombre de ses manuscrits, à sa présence dans les bibliothèques médiévales, à l'utilisation de la littérature classique, — recherches de prédilection de l'auteur depuis plus de trente ans, — à la fixation de son vrai titre, etc., etc. : tout cela fait de la *Geschichte* un répertoire de la plus grande valeur et d'une inappréciable utilité.

L'ampleur de la matière analytiquement aussi développée a même obligé M. Manitius à différer de douze ans sa publication et à dépasser le nombre des volumes primitivement prévus ; il a aussi dû arrêter celui-ci avec les débuts de la querelle des Investitures. Cela ne s'est pas fait sans inconvénient : c'est ainsi que l'auteur a préféré grouper dans ce volume les écrits polémiques associés au nom de Bérenger, — encore n'y voyons-nous pas le célèbre Alger de Liége et Ernulphe de Rochester, beaucoup trop peu connu, — au lieu de rejeter les derniers d'entre eux à leur vrai place chronologique dans le volume suivant. Parmi les autres exceptions, citons encore celles qui sont faites pour une œuvre de Pierre Damien (p. 146)), pour Rainald de Vezelay (p. 152), pour Hildebert du Mans (p. 147-153), alors que l'activité littéraire de ces écrivains appartient en plein à la lutte du sacerdoce et de l'empire. Le groupement des matières, qui supprime, et pour cause, la classe des polygraphes ou des « écrivains universels », par lesquels s'ouvrait le premier volume, place en tête la théologie (p. 18), puis viennent l'histoire (p. 125), l'hagiographie (p. 414), la poésie (p. 491), enfin les matières scolaires du *trivium* (p. 638) et du *quadrivium* (p. 726) : division acceptable, surtout pour une époque d'éparpillement politique et social autant que littéraire. Mais la marche générale n'eût-elle pas été meilleure si l'on avait commencé par les écoles, dont l'influence, en fin de compte, domine tout le développement intellectuel et dont le niveau rudimentaire, non moins que le programme traditionnel, dans l'enfance de la culture, nous expliquent les produits littéraires de l'époque et le mouvement général des esprits, même en dehors du domaine théologique ou de la seule littérature latine. Sans doute, l'on a bien fait de placer en tête la théologie et l'histoire, l'une et l'autre, la première surtout même à son stade élémentaire, inséparablement liées à la formation de la culture européenne ; mais le lien intime avec

Digitized by Google

le mouvement des idées médiévales n'y est pas suffisamment indiqué. De ce même point de vue, remarquons que les œuvres juridiques, exclues du premier volume, contrairement à ce qu'avaient fait Schanz et Lejay pour l'histoire de la littérature romaine, ne sont plus frappées d'ostracisme, quand il s'agit de Burchard de Worms (p. 58-60) : le moyen âge a été trop fortement marqué de cette empreinte pour qu'une histoire de la littérature pût se dispenser d'en parler. Ajoutons encore que les traductions en langue vulgaire, qui ont tant influé sur la vie littéraire de ces siècles et sur la pensée médiévale populaire, ne sont pas suffisamment groupées, ni présentées dans un tableau qui en fasse saisir tout le relief.

Ces considérations et d'autres analogues, suggérées par la lecture de ce volume trop peu aéré, nous amènent à poser une question : cette *Geschichte* est-elle vraiment une histoire ? La méthode analytique, qui préside à l'idée des *Geschichte der Literatur* du *Handbuch*, nous vaut sur chaque auteur, parfois sur chaque écrit, une monographie fouillée, qui atteint souvent une très haute valeur ; mais, à suivre uniformément le détail, l'on cesse de saisir totalement l'ensemble, disons même qu'on le perd de vue. Krumbacher, qui avait tracé la route, avait eu soin d'ouvrir quelques grandes avenues, sans se laisser dévier par les menues recherches dans des régions moins explorées ; Schanz, dont le champ d'action avait été fortement travaillé depuis un siècle et plus, prenait plaisir, après des pages de recherches analytiques, à décrire de main de maître la physionomie littéraire d'un auteur ou d'un groupe ; Stähelin, récemment, suivait la même voie ; et, pour parler d'une autre série, les pages synthétiques de Bardenhewer jalonnent avantageusement les précieuses descriptions analytiques de sa *Geschichte*. Traube, qui avait d'abord été chargé du moyen âge, dans le *Handbuch*, abandonnait bientôt l'œuvre, car il répugnait à faire une construction de seconde main, et laissait la tâche à M. Manitius, dont toute la carrière scientifique avait été consacrée à la littérature latine médiévale. Le volume qu'il nous donne aujourd'hui porte, à chaque page, la trace de sa compétence en la matière ; mais, il faut bien le dire, pas plus que le volume précédent, celui-ci ne nous donne une histoire de la littérature : c'est une série de monographies très érudites, où intervient souvent le travail de première main, mais trop peu ou pas liées par une pensée d'ensemble. Rien qui rappelle les grands traits d'un Baumgarten ou les études littéraires d'un Norden. On est tenté aussi de se demander quel est le concept de « littérature » que présupposent ces monographies. L'auteur s'en est rendu compte et a tâché de corriger cet éparpillement, par un groupement plus ou moins logique des genres et par quelques vues synthétiques au début du livre (p. 3-17), ou au commencement de chaque partie. Ces pages sont à lire, encore qu'elles se réduisent parfois à donner en résumé la nomenclature des principales œuvres qui font l'objet des notices (par exemple, p. 639), et que

Digitized by Google

trop souvent, quand elles énoncent une appréciation générale, on doive regretter de la trouver bien courte (p. 18 19), ou trop unilatérale (p. 18-19, 414, etc.),

Il serait difficile de passer en revue chacun des exposés analytiques, qui constituent la grande richesse de ce répertoire. Forcément, il s'y rencontrera des inexactitudes, des omissions, des fautes de détail. Contentons-nous de quelques remarques. Une comparaison avec le *Nomenclator* de Hurter, toujours précieux malgré ses incontestables défauts, laisse voir qu'il y avait à glaner chez des prédécesseurs trop ignorés de M. Manitius : par exemple Dominique Marengo et Wulfstan de Worcester-York, pour n'en pas citer d'autres, n'ont pas de notice dans sa *Geschichte*. Est-il vrai de dire que la controverse bérengarienne n'a pas laissé de trace bien étendue (p. 19) ? Mais le XIIe siècle nous montre sa répercussion même sur le terrain littéraire. Nous n'avons pas rencontré Aiméric d'Angoulême, le grammairien du XIe siècle ; serait-il réservé au volume suivant? L'école de Fulbert et celle du Bec devait servir de lien pour mieux grouper les contradicteurs de Bérenger, et l'œuvre d'Alger devait manquer l'aboutissement littéraire de toute cette production théologique. Pourquoi les *Zeugnisse*, *Fortleben*, *Ueberlieferung*, notices extraordinairement précieuses, ne sont-elles pas plus rigoureusement présentées et uniformément groupées? Enfin, dans la table alphabétique *(Sachregister)* des matières, si nous voulons nous faire une idée des traductions, ce n'est pas au mot *Uebersetzungen* qu'il faut recourir, mais il faudra parcourir, un peu au hasard, les noms des auteurs et des traducteurs et courir le risque d'en omettre.

Répertoire plutôt qu'histoire de la littérature latine médiévale, telle est donc la caractéristique de cet ouvrage. C'est ce qu'a voulu nous donner l'auteur, conformément à l'idée générale de cette partie du *Handbuch*. Il serait injuste de ne pas en tenir compte pour apprécier le vrai mérite de son œuvre. Le répertoire est remarquablement renseigné et constituera pour longtemps sans doute, sur une période d'un défrichement bien austère, un instrument de travail indispensable.

J. DE GHELLINCK, S. J.

JOANNES DE WALTER. *Magistri Gandulphi Bononiensis Sententiarum libri quatuor*, nunc primum edidit et commentario critico auxit. Vienne et Breslau, Em. Haim et Cie, 1924. In-8, CXXXI-654 p. M. 56.

Fruit d'un labeur persévérant et d'une connaissance étendue des idées de l'époque, la publication des *Sentences* de Gandulphe sera accueillie avec gratitude par tous ceux qui étudient les origines de la préscolastique. C'est que les 600 pages de texte qu'ajoute ainsi M^r von Walter aux trop rares éditions critiques des œuvres du XIIe siècle, éclairent d'un jour nouveau une des figures les plus énigmatiques du droit canon et de la théologie à leurs débuts. Quand vivait Gandulphe

Digitized by Google

de Bologne ? Quelle place lui revient dans le développement théologique ? Qui prend-il comme modèles ? Quelles sont ses caractéristiques originales ? Le millier de questions réparties entre les quatre livres de ses *Sententiae* nous dit déjà quelle mine de réponses contient le texte. L'introduction, très étudiée, est tout aussi fournie de renseignements précieux : excellent travail consacré à l'histoire du problème (p. IX-XIII), à l'examen des manuscrits (p. XIII-XXXIII), à la discussion de la question littéraire et chronologique (p. XXXIII LXIX) et à l'analyse détaillée des *Sentences* (p. LXIX-CXXI). Arrêtons-nous y quelques instants.

Les résultats auxquels aboutit Mr von Walter confirment dans toutes les grandes lignes et dans la plupart des détails ce que pouvait faire attendre un premier examen de l'œuvre de Gandulphe, auquel s'était livré il y a dix ou quinze ans l'auteur de ce compte rendu : il est bien établi que les *Sentences* de Gandulphe sont incontestablement postérieures à celles de Pierre Lombard, car il transcrit souvent et utilise manifestement ce dernier, il prend chez lui pas mal de textes des saints Pères et maintes fois fait passer comme citation patristique ce qui n'est qu'une glose ou qu'une addition du Lombard. Aux arguments qui nous avaient paru jadis suffisants pour dater sûrement l'œuvre dans ses rapports avec le *Magister Sententiarum*, l'auteur en ajoute quelques-uns (p. LII et suiv.), qui achèvent d'enlever toute hésitation à ceux que des possibilités purement théoriques, trop minutieusement et trop isolément soulevées (p. XLIX par exemple) pour être réelles, arrêteraient encore dans leur conviction. Ce *terminus a quo* est précisé, et le *terminus ad quem* est fourni, par la comparaison avec certains passages de Rufin et d'Étienne de Tournai, d'une part, de Pierre de Poitiers, de l'autre ; les deux premiers semblent pris à partie, anonymement, par Gandulphe, le troisième paraît avoir utilisé le maître bolonais. Cela place la composition des *Sentences* entre 1160 et 1170 (p. LXVIII) ; nous ne croyons pas avoir rencontré jusqu'ici quelque indice qui infirme ces données chronologiques.

Le texte de Mr von Walter est très soigneusement établi d'après les trois manuscrits et l'extrait qui se trouvaient à sa disposition : le ms. A. 57 de Turin lui semble le plus ancien et, grâce à ses corrections, le meilleur (B) ; le ms. de Heiligenkreuz (C), n. 242, est antérieur à celui de Turin A. 118, mais ce second ms. de Turin (A) n'est pas sans valeur ; toutefois les corrections du premier (B) indiquent un modèle apparenté au ms. A. 118 et meilleur que lui ; A et B sont italiens ; C suppose vraisemblablement un modèle italien. Les extraits résumés de Bamberg (D), copiés sur un modèle étroitement apparenté à C, livrent aussi quelques leçons utiles et des variantes. L'indication de ces variantes de D dans l'apparat critique, surtout lorsqu'il s'agit de la suppression de mots ou de membres de phrase, complique un peu les recherches du lecteur, car le caprice qui préside au choix des extraits dans le résumé de Bamberg fait que, pour une foule de passages, le silence de l'apparat

Digitized by Google

critique ne signifie nullement l'appui du témoignage de D. Pour s'assurer de l'état réel des choses, il faut recourir aux pages XXVI-XXXIII, qui donnent la liste des extraits de Bamberg. L'auteur s'excuse de n'avoir pu procéder autrement et l'on doit reconnaître que le cas était de fait embarrassant.

C'est le texte de B et de son correcteur que suit principalement l'édition ; sans les corrections, la valeur de B serait approximativement la même que celle de C ; mais aucun des mss n'est sans faute et il suffit d'interroger quelque peu l'apparat critique pour voir que la même faute est parfois commune à tous les manuscrits. En dehors de ces quatre témoins du texte, les recherches de l'éditeur dans 400 catalogues de bibliothèques ne lui ont rien fait découvrir. Le contenu d'une note consacrée à un manuscrit anonyme de Gandulphe (Cambridge, Corpus Christi College, n. 273) et publiée il y a dix mois dans les *Recherches de Science religieuse* (t. XIV, 1924, p. 293), n'a pu lui parvenir par suite d'un concours de circonstances dont nous avons parlé ailleurs. Ce manuscrit, écrit et rubriqué avec soin, sinon avec exactitude, confirme la finale du livre II telle que la fixe von Walter (p. 279), qui regarde avec raison comme suspecte à cet endroit la répétition du paragraphe sur le traducianisme. Deux au moins des manuscrits utilisés pour l'édition présentent, à la suite du traité sur le mariage, quelques développements sur les vertus ou sur les espèces *de timor*, etc., qui sont en relation avec des matières déjà traitées au second ou au troisième livre ; il en va de même avec le ms. de Cambridge ; mais celui-ci rattache immédiatement ces passages à l'œuvre de Gandulphe aussitôt après le paragraphe sur le *raptus*, qui termine l'édition. La présence d'extraits de ce genre, évidemment hors de leur place, dans trois manuscrits, n'est pas sans soulever quelques questions sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici.

Le problème de l'orthographe semble avoir assez fortement embarrassé l'éditeur et les exemples fort intéressants qu'il aligne, p. CXXVII-CXXXIII, nous font comprendre son embarras. Il a cru, par suite, devoir rompre avec l'usage qui s'affirmait de plus en plus et qui consiste à reproduire le plus possible l'orthographe utilisée par l'auteur ou à son époque. Nous regrettons qu'il ait dû agir de la sorte, car l'orthographe moderne courante ne reproduit pas la physionomie du texte tel qu'il livrait la pensée de l'auteur ; mais nous ne pourrions l'en blâmer dans l'occurrence et, puisqu'il y avait nécessité d'introduire des changements, il a préféré, avec raison, être conséquent et suivre uniformément le même principe.

Ce que nous serions porté à apprécier moins favorablement, c'est à propos de quelques détails, un manque de fermeté dans l'application méthodique des règles adoptées pour l'apparat critique ou pour l'introduction. Les deux séries de notes, les unes de critique textuelle, les autres d'ordre exégétique, etc., sont très heureusement étagées. Mais les citations et les sources réelles ou présumées sont indiquées de la même

Digitized by Google

façon ; les titres des ouvrages et toutes les indications quelconques, à part celles qui sont énoncées en allemand, ne sont marquées d'aucune différenciation typographique ; le mot « ubi ? », indiquant une citation non identifiée (p. 257, 8 ; 457, 4, etc.), aurait dû être imprimé en italique. Il y avait là un certain nombre d'améliorations à apporter à la présentation typographique.

L'introduction fortement travaillée, tant au point de vue critico-historique, qu'au point de vue doctrinal, donne à certains égards plus qu'il ne fallait ; à d'autres elle donne moins. Il n'y a pas lieu de se plaindre de l'excès, car tout cela est destiné à rendre excellemment service. Mais l'on doit regretter quelques omissions : une table des noms propres eût été utile et, pour le dire en passant, elle aurait dû comprendre aussi les citations du texte ou plutôt, — car les citations sont infiniment nombreuses, — les noms des auteurs et des ouvrages cités dans le texte. Quiconque manie les productions théologiques de la préscolastique se ressentira péniblement de cette omission.

L'auteur ne discute pas non plus la question de l'authenticité, mais il fournit les principaux éléments qui doivent la résoudre. Ces éléments consistent beaucoup moins dans la tradition manuscrite, presque tout entière marquée de l'anonymat, que dans les déclarations d'auteurs subséquents, souvent anonymes eux aussi, mais dont le témoignage est corroboré par l'examen intrinsèque de l'ouvrage.

Les *testimonia veterum* ou leur équivalent, souvent si précieux dans les anciennes éditions, auraient été doublement bien accueillis lorsqu'il s'agit d'un auteur comme Gandulphe qui a tant fait parler de lui, et puisque c'était la première fois qu'on nous présentait une œuvre d'ensemble et, sans nul doute, — car l'ouvrage est bien fait, — une œuvre définitive, pourquoi ne pas consacrer quelques pages de l'introduction à réunir tout ce qu'on sait de Gandulphe ? Si les documents de Bologne ou du Nord de l'Italie n'ont rien livré, n'était-ce pas une raison de plus de condenser en quelques paragraphes les rares révélations sur Gandulphe échappées aux glossateurs du *Décret*, aux premiers summistes, aux annotateurs et aux copistes ? Tels d'entre eux, comme Huguccio, ont livré à la postérité quelques traits de cette énigmatique physionomie, que l'historien aurait vus réunis avec plaisir ; on est surpris, entre autres, de ne pas voir utilisés davantage les travaux de Gillmann (il est cité p. XXXVII, n. 7), à l'annotation extraordinairement riche. Un relevé bibliographique des auteurs et des articles de revue qui traitent de Gandulphe aurait été bienvenu, car il permettrait de juger ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire.

Les rapports des manuscrits 1206 de Troyes, ou 108 (Amplon.) d'Erfurt, etc. avec ceux de l'édition n'auraient-ils pu fournir quelque éclaircissement de plus, entre autres pour la numérotation des chapitres, celle-ci n'étant représentée par aucun des manuscrits employés ?

Les relations de Gandulphe avec les œuvres contemporaines sont étudiées avec soin et excellemment présentées pour l'ensemble, surtout

Digitized by Google

s'il s'agit du Lombard ou de Gratien ; l'étude des rapports avec Pierre de Poitiers, Rufin, Étienne de Tournai, la *Summa Monacensis* (p. LXIX), qui est neuve pour une bonne part, mérite aussi d'être soulignée, encore que l'anonymat obstiné qui marque au moyen âge les allusions aux théologiens contemporains ne puisse pas toujours être levé en toute sécurité. Mais pourquoi ne pas avoir ajouté, à l'imitation de Gietl pour Roland, quelques paragraphes du même genre sur les rapports de Gandulphe avec la *Somme des Sentences*, ce qui aurait éclairé d'un jour nouveau la thèse du P. Chossat non mentionnée par l'éditeur (*Hugues de Mortagne*, dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*, t. V, 1923), ou avec Gerhoch de Reichersperg, dont les réminiscences ou les rapprochements signalés jadis (*Mouvement théologique*, 1914, p. 243) auraient rendu plus vraisemblable encore la patrie assignée par von Walter au manuscrit de Heiligenkreuz. En évitant quelques tâtonnements dans la discussion historico-littéraire et en supprimant quelques longueurs, on aurait facilement trouvé le moyen de ne pas allonger par ces utiles paragraphes, le volume déjà considérable. L'auteur, du reste, s'étend un peu trop sur l'analyse des travaux antérieurs et en prenant plaisir à accumuler les motifs *pro* et *contra*, ceux-ci surtout, avec une satisfaction fort justifiée puisqu'il triomphe de toutes les objections amassées, il s'expose à ne pas toujours saisir la vraie portée des preuves employées avant lui.

Signalons encore quelques détails : le nihilisme christologique est déjà condamné en 1177 (p. LXI). Pourquoi ne pas citer les textes de Rufin, etc. (p. LVII-LIX) ? L'édition nouvelle de Pierre Lombard (deux volumes, Quaracchi, 1917) aurait dû être citée ; de même l'étude parue dans la *Nouvelle revue théologique* sur la reviviscence des péchés (t. XLI, 1909, p. 400-408) et dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (1914, t. VI, 1142-1150). Est-il bien établi que, pour Gandulphe, Pierre Lombard soit l'*auctoritas* (p. LIV-LV) ? Nous comptons y revenir ailleurs.

Quelques appréciations dans la partie doctrinale appelleraient aussi des correctifs ou des nuances. La longue note sur les diverses orthographes du nom de Gandulphe (p. XXXIII) pourrait s'éclairer d'une remarque obvie de phonétique, qu'on peut appuyer de beaucoup d'exemples analogues. Quelques rares fautes d'impression, p. LXIII pour XLIII, etc. ont échappé.

Nous nous reprocherions d'insister sur ces menues critiques qui ne diminuent pas la vraie valeur de l'édition de Gandulphe. Mr von Walter nous a donné un beau travail, sérieusement étudié, laborieusement poussé en dépit de tous les obstacles, et qui demeurera indispensable, malgré son prix élevé, pour l'étude du mouvement doctrinal pendant le demi siècle si mouvementé qui suit la mort de Pierre Lombard.

J. DE GHELLINCK, S. J.

Digitized by Google

J. BRASSINNE. *Psautier liégeois du XIIIe siècle* (17 p., 42 pl.). *Livre d'heures de Gijsbrecht de Brederode, évêque élu d'Utrecht* (19 p., 38 pl.). *Deux livres d'heures néerlandais* (10 p., 37 pl.). Bruxelles, Vromant et Cie, [1924]. 3 vol. in-8. Fr. : 20, 25 et 20.

Avant la guerre plusieurs bibliothèques importantes avaient commencé la publication de collections modestes, reproduisant leurs principaux manuscrits à miniatures. La Belgique n'était pas restée indifférente à une initiative si intéressante pour un art qui a fait la gloire des anciens Pays-Bas. Une collection reproduisant les beaux manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles avait paru sous la direction du R. P. Van der Gheyn et cinq albums avaient été publiés successivement. Mais bientôt la maladie et la mort du savant bibliothécaire arrêtèrent son entreprise méritante, et plus tard des difficultés matérielles empêchèrent de la reprendre. C'est la bibliothèque de l'université de Liége qui y donne suite aujourd'hui, en publiant quatre de ses meilleurs manuscrits enluminés.

Le premier est un beau psautier du XIIIe siècle appartenant à un groupe sur lequel M. P. Meyer avait déjà appelé l'attention. Il s'agit de cinq ou six psautiers exécutés pour le diocèse de Liége et peut-être pour la cathédrale St-Lambert. M. J. Brassinne estime qu'ils datent des années 1255 à 1260, mais ils dérivent d'un psautier plus ancien composé durant la seconde moitié du XIIe siècle par Lambert le Bègue. Les planches reproduisent un calendrier avec travaux des mois et signes du zodiaque, une ingénieuse table chronologique, pour le cycle de 512 ans commençant en 1140, et un grand nombre de pages historiées. Quelques miniatures de pleine page sont particulièrement intéressantes. Quatre médaillons y sont généralement réservés à des sujets évangéliques, tandis que six médaillons de l'encadrement représentent des épisodes de vies de saints. M. Brassine a réussi à identifier toutes les scènes.

La révélation à S. Gilles du péché de Charlemagne est figurée aussi dans un vitrail de Chartres et sur la châsse d'Aix-la-Chapelle. Mais tandis que dans ces deux œuvres un clerc à longue robe assiste le saint dans la célébration de la Messe, dans le psautier liégeois ce personnage fait défaut, mais une femme accompagne l'empereur.

M. Brassine relève la représentation des deux sages-femmes dans la scène de la Nativité. Elle est exceptionnelle durant la seconde moitié du XIIIe et au XIVe siècle.

Les trois autres manuscrits publiés appartiennent au fonds Wittert. Le livre d'heures de Gijsbrecht de Brederode est même le volume le plus précieux de cette collection. Il comprend notamment dix belles miniatures de pleine page. M. Brassinne propose de le dater des années 1457 à 1460 et l'attribue avec M. Fr. Winkler à un atelier

Digitized by Google

d'Utrecht, par lequel a passé également une bible hollandaise de la Bibliothèque de Vienne (1).

Les deux livres d'heures reproduits dans le troisième album sont également des œuvres d'assez bonne qualité. Eux aussi paraissent provenir du diocèse d'Utrecht, mais des éléments dialectologiques portent à attribuer l'un, le plus récent, à la Hollande, l'autre à la Gueldre. Celui-ci présente des pages historiées, avec encadrements caractéristiques de l'école ganto-brugeoise, et ne sera guère antérieur au XVIe siècle.

Le commentaire de M. Brassinne et la description des planches ont été rédigés avec concision et avec compétence. Les planches sont d'une exécution irréprochable.

R. MARRE.

A. TH. BANNISTER. *The Cathedral Church of Hereford. Its History and Constitution.* Londres, SPCK, 1924. In-8, 199 p. Prix : 7 s. 6 d.

La première partie de ce livre (p. 1-108) est consacrée à l'histoire de l'église cathédrale de Hereford. L'auteur s'attache principalement, tout en donnant la suite des événements, à marquer le rôle joué par les évêques dans leur diocèse, leurs différends avec le chapitre des chanoines, la place importante qu'a occupée la cathédrale dans l'histoire générale de l'Église d'Angleterre. Au cours du développement chronologique, il relève certains points de l'histoire interne du chapitre canonial.

La seconde partie, présentée sous forme d'appendice (p. 109-191), traite de nombreuses questions se rapportant au chapitre et à d'autres institutions. Ici, comme d'ailleurs dans la première partie, la distinction entre l'histoire générale et l'histoire spéciale ne semble pas avoir été toujours rigoureusement observée. Au reste, toutes les affirmations sont solidement appuyées par des textes d'archives et l'auteur recourt volontiers et, en général, avec succès, à la méthode comparative.

M. Bannister accorde une grande attention à la construction et aux restaurations de l'église de Hereford. Ici encore il se base sur des documents d'archives pour dater les diverses parties de l'édifice ; il n'étudie pas le monument en lui-même comme source. Il eût été souhaitable d'ajouter à l'exposé un plan terrier de la cathédrale, qui eut permis de suivre avec plus de facilité les remaniements apportés au cours des siècles.

Un index des noms de lieux et de personnes termine l'ouvrage. Les noms des évêques, cités dans le livre, y sont rangés dans l'ordre chronologique, sous le nom du siège. N'eût-il pas été préférable de les

(1) Quelques détails sont donnés sur ce sujet par M. A. W. BIJVANCK, dans *Het Gildeboek*, t. VI, 1923, p. 182 et suiv.

Digitized by Google

indiquer suivant l'ordre alphabétique ? De plus, nous aurions bien voulu trouver, à la fin du volume, une liste complète des évêques et des dignitaires du chapitre de l'église d'Hereford.

L'ouvrage de M. Bannister se recommande par la solidité de la documentation et l'aisance du style. Les historiens de l'Église en général, ceux de l'Église d'Angleterre en particulier y trouveront bon nombre de renseignements précieux.

J. LAVALLEYE.

ANTONIO GUERRA. *Le costituzioni del collegio dei parrochi di Faenza dal 1300 al 1600.* Avec documents en appendice. Faenza, Soc. tip. faentina, 1924. In-8, 105 p.

Les paroisses urbaines se constituèrent dans la ville de Faenza, en Romagne, entre 1045 et 1155, et le clergé se groupa en congrégations, dont la première fut fondée en 1155. Ces congrégations se rencontrent déjà au début du XIe siècle à Plaisance et à Bologne. Durant la première moitié du XIIIe siècle il y en a quatre à Faenza comme à Bologne, et tout en restant distinctes les unes des autres, elles se groupent en un seul corps, appelé *Conventus* ou *Collegium*, sous le gouvernement d'un primicier. Ce *Conventus* était régi par des constitutions spéciales qui ont été conservées en un texte approuvé par l'évêque en 1337 ; elles subirent ensuite des accroissements et le dernier article ajouté fut approuvé par l'évêque en 1615. Ce sont ces constitutions que M. Guerra publie intégralement ; elles sont importantes pour connaître la vie du clergé, tout particulièrement pour les temps plus reculés, sur lesquels les renseignements manquaient. La publication d'une vingtaine de documents, dans leur texte original, illustre l'histoire de ce collège et des congrégations. Il faut féliciter le collège des curés de Faenza, reconstitué en 1824, au lendemain de la révolution, d'avoir offert à son nouvel évêque cette étude qui contient des données intéressantes non seulement pour l'histoire du clergé en Romagne, mais pour celle de l'Église en Italie au moyen âge.

P. PASCHINI.

ROBERT FAWTIER. *Sainte Catherine de Sienne.* Essai de critique des sources. *Sources hagiographiques.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. CXXI.) Paris, E. de Boccard, 1921. In-8, XV-245 p.

En distinguant trois groupes de documents : *personnels*, *hagiographiques*, *historiques*, M. Fawtier s'est proposé de faire l'étude critique des sources de l'histoire de sainte Catherine de Sienne. Dans le présent ouvrage, il soumet à l'examen les documents hagiographiques, c'est-à-dire les témoignages rédigés dans le but de glorifier la sainte et de

Digitized by Google

promouvoir son culte. L'étude des documents personnels (œuvre de S. Catherine, en particulier sa correspondance) fera l'objet d'un second volume.

« Cette division, observe l'auteur (p. XI), pourra choquer ». En effet, et d'autant plus, que M. F. (p. XIII) ajoute qu'il examinera les documents hagiographiques comme si les documents personnels n'existaient pas. Cette division a choqué : d'abord parce qu'elle va à l'encontre d'un procédé critique généralement reconnu, et qu'il aurait fallu des raisons tout à fait exceptionnelles, d'une force probante irrécusable, pour s'en écarter ; elle a choqué ensuite, parce que M. F. ne s'est pas tenu à cette règle établie : plus d'une fois au cours de l'ouvrage il fait appel aux lettres de la sainte.

Les sources hagiographiques dont il est question sont les suivantes : 1. La Légende Majeure, par Raymond de Capoue. 2. Les Légendes Mineures. 3. Le procès de Venise. 4. Le *Supplément* à la Légende Majeure, par Thomas Cafferini. 5. Trois documents attribués à William Flete. 6. Une série de textes concernant les derniers moments de la sainte. 7. Les *Miracoli*. 8. Les *Miracula*. 9. L'*Epitaphium*, dû à Étienne Maconi.

Ce premier volume, qui s'occupe donc de ces documents hagiographiques, se divise en deux parties. La première (chap. I-X) est une description analytique et littéraire des sources précitées. La seconde (chap. XI-XV) est une critique minutieuse de la Légende Majeure de Raymond de Capoue, le plus important des biographes de sainte Catherine de Sienne. Cet examen a pour but de déterminer jusqu'à quel point *Légende et Histoire* s'accordent en ce qui concerne l'illustre vierge siennoise.

Les conclusions de cet examen sont : « Des légendes mineures, serviles reproductions de l'œuvre de Raymond de Capoue, il n'y a rien à tirer. Le procès de Venise n'est qu'une manifestation organisée pour amener la canonisation, une parodie de procès. Le *Supplementum*, un *corpus* de documents triés, appropriés, ou peut-être fabriqués. Ce que l'on nous donne sous le nom de William Flete n'est qu'une collection de textes suspects. La Légende Majeure enfin est tellement encombrée d'inventions, d'erreurs et de déformations, que l'on devrait hésiter à invoquer son témoignage, même sur les points où son auteur nous dit la vérité, si peu nombreux soient-ils. Seuls, deux textes en langue vulgaire, les *Miracoli* et la lettre de Barduccio Canigiani, semblent d'une utilisation moins hasardeuse. Mais que nous donnent-ils ? Quelques renseignements sur les premières années de la sainte, un récit détaillé de sa mort. » (p. 215)

On ne peut guère formuler des conclusions plus ruineuses. Heureusement que les verdicts de M. Fawtier ne sont pas des « impondérables. » Afin de ne pas trop m'étendre, je m'attacherai au point le plus fondamental de sa critique : la valeur historique du témoignage de Raymond de Capoue ou de la Légende Majeure.

Digitized by Google

Nous l'avons vu, trois termes résument le jugement de M. F. : *inventions, erreurs, déformations.* Ajoutons ce détail qui a son importance : « bouleversement de la chronologie dans un but conformitaire. » L'accusation est grave, la moralité de Raymond de Capoue étant placée jusqu'à ce jour dans une lumière toute pure, qu'aucune ombre ne venait ternir. Est-il donc permis de douter de la sincérité de Raymond de Capoue comme biographe ? N'a-t-il pas protesté d'avance, et avec vigueur, contre toute suspicion ? « Protestor autem cuilibet, écrit-il, qui leget hunc librum, quod teste ipsa Veritate, quae nec fallit nec fallitur, nihil fictum, nihil adinventum inseritur in eo ; nec, saltem in substantia rei gestae, quantum mea fragilitas investigare potuit, quomodolibet falsum. » Et il ajoute : « in quolibet capitulo ponam, unde et qualiter habui ea quae narro ; et videat quilibet, unde hausi. » (*AA. SS.* t. XII, p. 867). C'est net : sincère, soucieux de vérité et d'exactitude, précisant la valeur de son récit, *saltem in substantia rei gestae,* Raymond soumet sa Légende au contrôle de ses contemporains, *videat quilibet unde hausi.* Il répète sa protestation plus loin, *Parte* II, cap. I, 123. Faut-il craindre chez ce biographe un défaut d'objectivité, qui n'est pas nécessairement exclu par les intentions les plus droites et les plus pures ? Mais, Raymond ne s'est épargné aucune peine pour atteindre la réalité des choses. Il a connu la famille, les amis, les disciples de la sainte, et entendu leurs dépositions. Il a eu lui-même avec S. Catherine les rapports les plus intimes. Des formules de ce genre : « Haec praefata Lapa retulit mihi seriose.. prout mihi ipsa humiliter est confessa... prout mater eius mihi saepius recitavit... revelavit (Catherine) mihi etiam saepius... aperte nempe perpendebamus... narravit quandoque mater eius, quae adhuc superest », abondent sous sa plume. Il nous fait connaître les qualités des témoins qu'il invoque et les titres qui les recommandent (cfr *Pars* I, cap. I, 25 et 34 (sub fine) ; *Pars* II, cap. CXVII, 329 ; *Pars* III, cap. I, 337-343). Au surplus, les qualités de sa direction devaient nécessairement le prémunir contre tout manque d'objectivité. Il avait un jugement sain et prudent. Il n'était ni un idéaliste, ni un rêveur. Lorqu'il introduit dans son récit des comparaisons ou des rapprochements, il en détermine sur le champ le sens et la portée (P. I, cap. III, 65). Il ne s'emballe point ; il a un caractère positif et plutôt sceptique à l'endroit des manifestations extraordinaires dans la vie spirituelle. Catherine n'a-t-elle pas dû lui fournir un signe du ciel indubitable qu'il n'était pas joué par elle ? (Cfr P. I, cap. V, 87). Il faut songer aussi à la haute situation occupée par Raymond et à la manière circonspecte et discrète avec laquelle il a mené les grandes tâches que lui confiaient son Ordre et l'Église. Pour refuser tout crédit à un tel homme, et ce qui est pire, pour l'accuser de fausseté et de mensonges, il fallait de fortes preuves, des preuves irrécusables, de tout point évidentes. M. F. a des procédés a priori, il allègue des probabilités, il se permet des suspicions ; mais n'a-t-il pas aussi fourni des preuves à l'appui de ses troublantes conclusions ?

Digitized by Google

Les principaux appuis de M. F. ont été examinés de près par deux historiens qui font autorité, M. E. Jordan (*Analecta bollandiana*, 1922, t. XI, p. 365-411) et le P. Mandonnet, O. P. (*Année dominicaine*, 1923, p. 6-17, 43-52). Leur argumentation, défensive et offensive, a montré dans quelle fausse voie la critique de M. F. s'est engagée. La réponse de ces auteurs est péremptoire.

Dans son ouvrage *Principes de la critique historique*, le P. Ch. De Smedt, bollandiste, a écrit (p. 121) : « Pour résister au penchant naturel qui le porte à constater la vérité et à la communiquer aux autres, l'homme doit étouffer le cri de sa conscience protestant énergiquement contre un acte aussi vil que le mensonge, il doit s'exposer de gaîté de cœur à la perte d'un bien prisé à l'égal et même au-dessus de la vie, l'estime de ses semblables. On n'en vient pas là facilement. Aussi regarde-t-on comme l'injure la plus sanglante tout soupçon téméraire à cet endroit, et une âme droite se gardera bien de supposer légèrement le mensonge chez les autres, tout comme elle a horreur de se le permettre à elle-même. » Je me suis permis de rappeler ces graves paroles, parce que ce n'est pas la première fois que la critique historique contemporaine impose à l'auteur d'un document ou d'une source hagiographique une psychologie créée de toutes pièces, et le fait agir, sans preuves suffisantes, suivant des motifs fort blâmables. C'est une mauvaise méthode. C'est prendre le subjectivisme comme base de l'interprétation historique, c'est porter atteinte à la moralité des auteurs étudiés. Plus d'une fois la RHE a signalé la plaie.

R.-M. Martin, O. P.

Dr. Julius Krieg. *Die Landkapitel im Bistum Würzburg von den zweiten Hälfte des XIV. bis zur zweiten Hälfte des XVI. Jahrhunderts.* (Kirchenrechtliche Abhandlungen, hrsg. v. U. Stutz. Fasc. 99.) Stuttgart. F. Enke, 1923. In-8, xii-228 p.

Le Dr J. Krieg a déjà publié deux études sur l'organisation en archidiaconés et en doyennés de l'ancien diocèse de Wurzbourg. En 1914, il a fait paraître une histoire sur l'archidiaconé *(Der Kampf der Bischöfe gegen die Archidiakone im Bistum Würzburg)* et, en 1917, une première partie de ses recherches sur les doyennés et les assemblées ou chapitres ruraux dans ce diocèse *(Die Landkapitel im Bistum Würzburg bis zum Ende des 14. Jh.)*. Il continue ce dernier travail dans le présent volume et y étudie successivement l'histoire externe des doyennés et chapitres ruraux, la situation juridique des membres et dignitaires de cette organisation, la tenue de l'assemblée du chapitre rural, l'activité financière en rapport avec cette institution.

A partir de la seconde moitié du xive siècle, l'évolution des doyennés dans le diocèse de Wurzbourg se poursuit dans une direction nouvelle ; il y a déplacement d'influence : à mesure que le pouvoir des archi-

Digitized by Google

diacres se réduit ou même disparaît, la situation de l'évêque et du doyen augmente en importance. Pendant ce temps, l'organisation administrative du doyenné et de son chapitre subit quelques transformations : l'intendant du chapitre rural fait place aux procurateurs qui lui ont enlevé ses fonctions de trésorier du chapitre; des définiteurs et des *definitiones* (divisions du doyenné) sont créés pour la répartition plus facile et plus exacte des impôts dûs à l'évêque. Au moment où les doyennés sont ainsi bien organisés et se multiplient, la Réforme vient en détruire brusquement presque la moitié. L'évêque Julius Echter de Mespelbrunn réorganise ceux qui restent; mais cette réorganisation constitue le début d'une nouvelle période de l'évolution des doyennés et des chapitres ruraux.

Les membres et les dignitaires de chapitres ruraux avaient une situation juridique, des devoirs et des droits déterminés dans les statuts accordés par l'évêque de Wurzbourg à ces chapitres. On remarque que tous les membres n'étaient pas égaux : certains n'étaient pas éligibles (ni souvent électeurs) aux dignités du chapitre et n'étaient pas admis aux délibérations de l'assemblée quand elles portaient sur des points de nature plus confidentielle. Les dignitaires étaient élus à la majorité absolue; le vote était secret. Les statuts de Karlstadt (XVIe siècle) donnent sur cette opération d'abondants détails. Doyens, procurateurs, définiteurs, exerçaient, soit individuellement, soit collégialement les fonctions d'intermédiaires entre le clergé et l'autorité ecclésiastique supérieure et d'administrateurs du doyenné.

L'assemblée du chapitre rural se tenait au moins une fois l'an. Elle comportait des offices religieux où se marque surtout la préoccupation de secourir les âmes des membres défunts et d'honorer, de façon particulière, le Saint-Sacrement. Les statuts de Karlstadt donnent encore à ce propos une description très circonstanciée. Après les offices, a lieu la tenue du chapitre strictement dit, où se font les élections et se traitent les affaires plus importantes concernant l'administration du doyenné.

A l'occasion de cette assemblée, on procédait à la clôture des comptes de l'année écoulée. M. Krieg donne le détail des sources de recettes et de dépenses. Il joint à ces détails financiers les dispositions des statuts de chapitres ruraux qui règlent le partage des fruits d'un bénéfice entre les héritiers et le successeur en cas de décès du bénéficier.

Presque cent pages de textes inédits suivent le travail de M. Krieg. Onze sur treize documents sont des statuts de différents doyennés, toutes sources officielles, sauf les nouveaux statuts de Karlstadt, auxquels il a été fait allusion deux fois, plus haut. Les deux textes qui restent sont, l'un, un acte épiscopal de fondation d'un chapitre rural, et l'autre, un document composé en allemand du commencement du XVe siècle.

M. Krieg prend un soin minutieux des détails; c'est peut-être au détriment de la ligne générale de son travail. Le lecteur est obligé de

Digitized by Google

se composer lui-même un tableau d'ensemble de l'évolution et de la constitution des seize chapitres ruraux du diocèse de Wurzbourg, et il risque de le réussir moins bien que ne l'aurait fait M. Krieg.

E. CORNET.

A. NEUMANN, O. S. A. *Francouzská Hussitica.* Rjada první. Akta a listy z let 1383-1435, s úvodními statiemi a dviema mapkami. [*Gallica Hussitica.* 1e série : Actes et lettres des années 1383-1435, avec une introduction et deux cartes). (Studie a texty k nabojenskym diejinâm tcheskym. [Etudes et textes pour l'histoire religieuse de la Bohême.] T. III, Fasc. 2-4.) Olomouc, Nâkladem Matice cyrilometodiejské, 1923. 160 p.

Peu après la guerre, le P. Neumann publiait un premier travail sur la préréforme en Bohême (*Tcheské sekty ve století XIV à XV.* Velehrad, 1920). Depuis, élève à l'École des Chartes, il s'est appliqué à rechercher dans les bibliothèques et les dépôts d'archives de France les documents inédits relatifs au hussitisme et, en particulier, aux relations des Vaudois français avec les Hussites de Bohême ; c'est le résultat de ces nouvelles investigations que contient le présent travail.

Les cent dernières pages du volume sont une publication de textes, pour la plupart inédits, que l'auteur a trouvés dans les fonds manuscrits de Paris, Strasbourg, Lille, Dijon et Orléans. Ils forment une série de 44 pièces qui couvrent une période d'une cinquantaine d'années (1383-1435) et qui ont trait, soit à la propagande hérétique et aux procès d'hérésie en France, soit aux croisades françaises contre les Hussites, soit enfin aux tractations du concile de Bâle avec les hérétique de Bohême.

L'introduction (p. 11-51) groupe sous quatre chefs de division les données historiques que les documents publiés permettent de recueillir : Hus et Jérôme de Prague, la France et les guerres hussites, les négociations des Hussites avec le concile de Bâle, les événements des années 1420 à 1431. Le P. N. n'a rien trouvé de bien neuf sur Hus et Jérôme de Prague. En revanche, — et c'est là le grand intérêt de son travail, — il peut désormais montrer que les Vaudois et les Wiclémtes qui mènent une propagande intense dans les régions de Tournai et de Lille sont en rapports directs avec les Hussites de Bohême : les quatre articles de Prague sont bien connus dans nos pays, et c'est en Bohême que cherchent un refuge les tournaisiens de doctrine suspecte qui se sentent serrés de trop près par les inquisiteurs de Philippe le Bon. D'une manière générale, les pièces publiées par le P. N. tendent à établir que tous ceux qui, en France, en terre belge, en Allemagne et en Bohême, avaient entrepris au xve siècle de réformer l'Église par en bas, essayaient de se donner la main. On lira également avec

Digitized by Google

intérêt les pages où l'auteur étudie les projets de croisade de Philippe le Bon contre les Hussites, et les pièces où s'accusent les diverses tendances qui s'affrontaient au concile de Bâle touchant l'attitude à adopter à l'égard du hussitisme devenu de plus en plus menaçant.

Après cinq siècles, et plus que jamais peut être, Hus et le hussitisme restent à l'ordre du jour en Bohême. Puisse l'histoire des mouvements de réforme aux XIVe et XVe siècles y trouver son compte et s'enrichir de beaucoup d'études aussi consciencieuses que celle du P. Neumann !

R. DRAGUET.

G. SZNURO. *Les origines du droit d'alternative bénéficiale.* (Thèse). Le Puy, Gamon, 1924. In-8, 76 p. Fr. 5.

Ce livre traite une question d'histoire des institutions ecclésiastiques qui n'avait point encore été étudiée dans son ensemble. Jusqu'ici on ne connaissait qu'imparfaitement les circonstances qui amenèrent Martin V à passer des concordats avec les nations allemande, espagnole, française et italienne en 1418 et à permettre aux collateurs ordinaires de pourvoir une fois sur deux aux bénéfices, au fur et à mesure des vacances. M. Sznuro a montré que l'alternative, en tant qu'usage privé, remonte à l'époque féodale et qu'elle fut pratiquée entre les évêques et les patrons. Lorsque le Saint-Siége se fut emparé presque entièrement de l'exercice du droit de collation au cours du XIVe siècle, les gens frustrés se préparèrent à prendre leur revanche. A la faveur du Grand Schisme d'Occident, ils résolurent de reconquérir leurs prérogatives. L'ordonnance royale de juillet 1398, qui proclama la soustraction d'obédience à Benoît XIII, les leur rendit en même temps. Toutefois, l'université de Paris intervint et réclama une part des bénéfices pour ses suppôts. L'assemblée du clergé de 1399 statua que l'alternative serait désormais observée. Mais les prélats ne tinrent pas leur promesse. Force fut au roi d'intervenir. A partir de 1400 les collateurs ne conservèrent plus à leur disposition que le tiers des bénéfices ; les deux autres tiers étaient abandonnés alternativement aux candidats du roi et à ceux de l'université.

Alexandre V et Jean XXIII adoptèrent l'alternative dont l'Église de France avait usé, mais avec certaines modifications. Enfin, quand la Papauté eut retrouvé son unité lors du concile de Constance, elle s'attacha à recouvrer ses anciens privilèges bénéficiaux. Trois ans durant, elle lutta opiniâtrement, pied à pied. Finalement elle dut capituler et signer les concordats de 1418. Ainsi, l'alternative perdit son caractère spécifiquement gallican et figura dès lors dans le droit concordataire de l'Église Romaine.

G. MOLLAT.

Digitized by Google

Remigio Sabbadini. *Giovanni da Ravenna, insigne figura d'umanista (1343-1408).* Côme, Cesare Nani et Cie, 1924. L. 20.

Cette étude remarquable est la première d'une série intitulée : *Studi umanistici.* Rien de plus romantique, de plus mouvementé, de plus tragique que la vie de cet humaniste passionné et disert. Jusqu'à ce jour, la carrière et les œuvres de Giovanni da Ravenna étaient inconnus. M. Sabbadini nous les a révélés. Ils intéressent non seulement la philologie mais aussi l'histoire de l'Église. Giovanni a vécu en plein schisme d'Occident et au milieu des factions qui déchiraient l'Italie. Son *Rationarium vite* contient plus d'un épisode qui jette une lumière très vive sur la vie religieuse de cette lamentable époque. Giovanni da Ravenna fut errant toute sa vie. Cet homme passionné, fier, ombrageux et pécheur ne connut point le repos. Il enseigna tour à tour à Bologne, à Ferrare, à Florence, à Trévise, à Conegliano, à Belluno, à Udine, à Venise, à Padoue, à Muggia et mourut à son retour à Venise ! Il est l'auteur d'une méthode didactique personnelle qu'il transmit aux générations suivantes et fut doué d'un talent d'écrivain dont ses œuvres témoignent sans conteste. Il était tombé dans l'oubli. M. Sabbadini s'est chargé de l'en faire sortir et avec un plein succès. C'est un revenant qui nous parle pour la première fois après cinq siècles d'oubli immérité : « Una voce eloquente, che dopo cinque secoli si fa sentire ora per la prima volta ».

Grâce à l'autobiographie de l'humaniste, contemporain et ami de Boccace, il est possible de suivre presque pas à pas Giovanni da Ravenna à travers les mille péripéties d'une vie douloureuse et tragique. M. Sabbadini étudie sa jeunesse, son mariage, ses études à Bologne et à Padoue (1359-1365), son enseignement, ses ambassades et nous mène jusqu'à sa mort dans la pauvreté et la tristesse. La biographie de ce grand humaniste est suivie d'une liste de ses œuvres et d'amples extraits tirés du « *Rationarium vite* », de « *De Consolatione in obitu filii* », de l' « *Apologia* » et surtout de ses *lettres.*

Giovanni écrit dans un latin sobre, élégant, imagé où tressaille toute la passion de ce romantique avant le romantisme. Il ne fut pas un humaniste paganisant, mais appartint à ce groupe d'hommes qui surent concilier leur foi avec le culte de l'antiquité. Son attitude en face du problème angoissant du schisme fut orthodoxe et des plus ferme. Il n'alla point comme tant d'autres, au gré de ses intérêts, d'un camp dans l'autre. Il resta fidèle à Urbain VI.

Il y a beaucoup à glaner au seul point de vue de l'histoire ecclésiastique dans le *Rationarium vite* du grand humaniste italien. Contentons-nous de signaler deux faits typiques : les mariages d'enfants et l'audience de Boniface IX. A dix ans, suivant une coutume que nous avons retrouvée en Angleterre au XVIe siècle, Giovanni fut fiancé à Margherita, fille unique du médecin Niccolò. Dès lors il vécut chez ses futurs beaux-parents où il prenait non seulement ses repas mais dormait

Digitized by Google

dans le même lit que sa fiancée et la cousine de celle-ci ! L'audience que Boniface IX accorda à Giovanni, ambassadeur de Padoue, nous fait connaître le milieu dans lequel se mouvait le pontife et aussi sa mentalité. L'épisode est si curieux qu'il vaut la peine d'être cité en partie : « Oratorium stat angustum quidem et divinis dumtaxat ministeriis sacrum ; leva ubi ingrediare cathedra pontificis, dextra vero altare sacrosanctum locatur. Is locus situs ut, si apostolicum spectes, ad sanctam vertere dorsum aram opus habeas. Quisquis igitur animadvertit altari crucem et sacerdote Christum regem Deique filium et quidquid gessit moriens importari, asseveret moris perversissimi ac sacrilegii instar fore in sacello, astante sacerdote missamque celebrante, prope ipsius altaris vestibulum aversum stare violataque attentione sacramenti forinseca pertractare... Animi labore mussabam, ne elevatiores voces emittendo lectionem impedirem Christi, demissiores, non contingerem aures vicarii Christi ; rursus illud nequaquam mediocriter spiritum dispersit, quod paulo postquam orsus essem dicere, orationes que obsecracionibus Deo redduntur sacerdos iniciat, quo surgens Pontifex me quoque qui venerabundus in poplite manebam, stare jubet ; quare cedens, explicandi etiam cursum abrupi. Cepta deinde epistola residens me ad prosequendum compellat... » L'ambassadeur remarqua également que Boniface IX n'était point entouré d'ecclésiastiques mais de reîtres (satellites). Quant à la description que Giovanni nous fait de l'Italie à l'aurore du XVe siècle, elle est navrante et écrite de main de maître.

L. ANTHEUNIS.

A. GOFFIN. *La peinture des origines à la fin du XVIIIe siècle.* (L'art religieux en Belgique.) Paris, Bruxelles, G. Van Oest, 1924. In-fol. 168 p., CXI pl. Fr. 150, relié pl. t. 180.

La librairie nationale d'art et d'histoire a déjà publié un nombre respectable de volumes se rapportant à la peinture des Pays-Bas, à la miniature et à la gravure. Parmi les plus récents il faudrait signaler entre autres l'œuvre posthume d'un esthète averti, M. E. VERLANT, sur *La peinture ancienne à l'exposition de l'art belge à Paris en 1923.* Quoique les tableaux qui ont figuré à cette exposition soient presque tous fort connus, on trouvera pourtant, parmi les soixante planches très soignées de l'ouvrage, des documents de grand intérêt, tels les volets de l'Annonciation d'Aix en Provence, et quelques reproductions de détail du chef-d'œuvre de Van der Weyden : le Jugement dernier de Beaune.

La nouvelle publication de M. Goffin n'a pour but ni de mettre en valeur des documents rares ou inédits, ni de jeter un jour nouveau sur des faits ignorés de l'histoire de la peinture. L'auteur s'est simplement proposé de faire la synthèse des connaissances acquises sur notre ancienne peinture religieuse et d'apprécier à leur juste valeur les

Digitized by Google

chefs-d'œuvre qu'elle a produits. Telles sont les intentions qui se dégagent de la lecture de l'ouvrage, car l'auteur n'a pas cru nécessaire d'écrire une introduction pour les exposer et les justifier.

Dans un travail sur l'art religieux en Belgique on aurait pu envisager le rôle tout entier de la peinture dans le décor et l'ameublement de l'église. Dans ce cas il eut fallu consacrer un chapitre à la peinture murale, que M. Goffin se contente de signaler en passant (p. 17). La riche collection de M. C. Tulpinck, dont les Musées du Cinquantenaire possédaient déjà des éléments, mais que l'Etat belge vient d'acquérir tout entière, pouvait fournir en la matière une documentation de premier ordre. On aurait pu aussi mettre les tableaux religieux en rapport avec la partie de l'église ou avec l'objet mobilier qu'ils décoraient autrefois. Mais M. Goffin n'a pas envisagé son sujet de cette manière. Il a plutôt écrit une histoire de la peinture flamande où les œuvres d'inspiration religieuse sont rattachées aux idées régnantes de l'époque et où le tableau profane n'est admis que pour autant qu'il contribue à donner de la suite à l'exposé.

La première et la plus grande partie du volume (p. 1-90, pl. I-LXXX) est consacrée à l'époque antérieure à la Renaissance. Ici, comme dans la suite de l'ouvrage, l'auteur évite presque toute citation, mais même aux endroits où les citations manquent, on entend l'écho souvent fidèle des historiens de langue française qui ont écrit sur la miniature et la peinture flamande, ou sur l'iconographie du moyen âge. Le comte Durrieu, Hulin de Loo, Fierens-Gevaert, Destrée, Wauters, James Weale, Émile Mâle, Helbig, etc. ont, comme de juste, été consultés tour à tour.

Au début, après quelques pages assez générales sur la période plus ancienne, les miniaturistes franco-flamands et ceux de l'époque bourguignonne sont mis en valeur. Puis défilent les deux Van Eyck et la série des peintres de notre première école, dont M. Goffin caractérise la manière et analyse en homme de goût les œuvres principales. Les maîtres de Haarlem et de Leyde et ceux des provinces devenues françaises ne sont pas oubliés. A côté des artistes de premier ordre, d'autres plus effacés : Colin de Coter, le Maître de la Confrérie du S. Sang, celui de la légende de Ste Ursule, l'Inconnu mosan de la cathédrale de S. Paul, ne sont pas passés sous silence. La riche série d'illustrations reproduit, pour cet important chapitre, le nombre respectable de 118 œuvres. Parmi celles-ci, quelques-unes ont été rarement reproduites, et l'ensemble donne une idée fort complète de la valeur et des tendances de l'école.

Le chapitre sur la Renaissance et la Réforme comprend quinze pages et douze reproductions. C'est suffisant pour faire connaître : les romanisants, qui cherchent à dissimuler leur instinct parfois rude sous les dehors pompeux et froids du style de l'Italie; Brueghel, dont l'œuvre populaire et richement variée n'appartient presque plus à l'art religieux; Venius et Van Noort, maîtres de Rubens.

Digitized by Google

Un troisième chapitre est intitulé : La Renaissance catholique et l'œuvre Rubénienne (p. 107-152, fig. 133-162). Ici non plus, M. Goffin ne se contente pas de caractériser les grands maîtres : la force créatrice de Rubens, l'élégance et la grâce de Van Dyck, l'art populaire et réaliste de Jordaens. Il fait place aussi à quelques peintres de second ordre : à De Crayer et son atelier si productif, à Janssens, à Schut, à Quellin et même à des artistes comme Brouwer et Van Craesbeek, qui traitèrent plus rarement des sujets religieux. Il n'oublie pas davantage les peintres flamands qui travaillent hors de leur pays : en Italie ou en France, ni les Liégeois : Douffet, Flémalle et Lairesse.

Il est vrai, ces derniers, moins dépendants de Rubens et plus enclins au classicisme, sont déjà rattachés aux quelques pages (p. 153-159, fig. 163-165) consacrées à l'art académique et à la Décadence du XVIIIe siècle. Pour celle-ci l'auteur reproduit, outre trois œuvres liégeoises, un tableau seulement : l'Adoration des Mages de Herreyns.

L'ouvrage de M. Goffin a le grand mérite d'embrasser l'histoire de la peinture flamande depuis la fin du XIVe siècle, jusqu'à la Révolution française. On peut dire qu'il remplit une lacune sous ce rapport. Il met à la portée de tous, dégagée des controverses, les résultats principaux du travail des érudits.

En terminant, signalons quelques passages moins importants dans lesquels la plume facile de M. Goffin semble avoir relégué au second plan le souci de l'exactitude : On ne doit pas appeler université ni l'école de Liége du moyen âge, ni celles de Paris au XIe siècle (p. 17) ; les peintures murales rattachées à la « tradition hiératique » de l'époque romane (p. 17), datent toutes des derniers siècles du moyen âge XIIIe-XVIe) ; le parallélisme entre les deux testaments se développe dans l'art, à partir du XIIe siècle seulement (p. 47). On sait très bien, et l'auteur ne l'ignore pas, quels clercs ont élaboré le programme de la Cène de Bouts (p. 47) ; on sait aussi que Lancelot Blondeel exécuta le patron de la cheminée du Franc de Bruges (p. 66). Les jésuites belges n'édifièrent pas leurs églises sur le plan du Gesù (p. 112). Enfin il est inexact de dire que la croyance à l'Assomption ne se retrouve que dans les écrits apocryphes ; elle apparaît déjà chez certains Pères de l'Église à partir du Ve siècle (p. 122).

R. MAERE.

ANDRÉ MICHEL. *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.* T. VII. *L'art en Europe au XVIIIe siècle.* Première partie : *France (1700-1750), Italie, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie, Russie.* Paris, A. Colin, 1924. In-8, 448 p., 273 gravures, 6 planches hors texte. F. 50.

Avec le tome VII, cette grande publication, dont l'éloge n'est plus à faire, aborde l'histoire de l'art au XVIIIe siècle. On trouvera dans la

Digitized by Google

première partie un tableau de l'art français de 1700 à 1750, de l'art italien et de l'art des Pays-Bas pendant tout le siècle, puis d'excellents chapitres sur l'art du XVIIe et du XVIIIe siècle en Allemagne, en Scandinavie et en Russie, enfin, pour finir, une étude sur la médaille en France et à l'étranger de 1650 à 1789. Comme pour les volumes précédents, M. André Michel a fait appel à des collaborateurs de premier plan, MM. René Schneider, Louis Réau, Marcel Reymond, Charles Marcel-Reymond, André Pératé, Paul Vitry, Louis Gillet, Jean Babelon; il a écrit lui-même le chapitre sur la sculpture française au XVIIIe siècle.

On serait tenté de croire *a priori* qu'un livre qui traite de l'art au XVIIIe siècle ne se rapporte que de fort loin aux études d'histoire ecclésiastique qui font l'objet de cette revue. De fait, l'art français, qui conserve à cette époque le rang prééminent qu'il avait conquis au temps de Louis XIV, ne saurait être donné comme un art religieux. « L'architecture religieuse, écrit très justement M. Schneider, est la moins féconde. Le sentiment religieux, toujours vivant, a désormais plus de passivité que de vertu créatrice. Aussi se contente-t-il souvent de la formule « baroque » traditionnelle. Pourtant c'est une église qui va donner à l'architecture monumentale l'impulsion décisive vers l'antique. C'est toujours dans la maison de Dieu que se renouvelle le goût de l'architecture. » La façade de Saint-Sulpice (1733-1745), œuvre du Florentin Servandoni, marque en effet une date : substitution du péristyle aux façades en bas-relief, superposition de deux péristyles, très grande régularité dans l'ordonnance, colonnes accouplées en profondeur, voilà qui change des façades de l'art baroque dont la première moitié du XVIIIe siècle offre encore de si nombreux exemples. La sculpture et la peinture religieuses sont infiniment plus pauvres : ni le *Baptême du Christ*, de J.-B. Le moyne, ni la *Vierge de douleur* de Bouchardon, ni les monuments funéraires que l'on doit aux Slodtz et aux Adam ne tiennent une place primordiale dans l'histoire de la statuaire; on attribue à Watteau une sainte Geneviève que l'on pourrait, dit spirituellement M. Louis Réau, « rayer de son œuvre sans grand dommage » et la sensualité qui s'étale dans la plupart des tableaux du XVIIIe siècle français est aux antipodes de la morale chrétienne.

Si, à de très rares exceptions près, il n'y a pas en France d'art religieux au XVIIIe siècle, on n'observe pas la même lacune en Italie. A Rome on construit quelques chapelles et de grandes façades, comme celles de Saint-Jean des Florentins et de Saint-Jean de Latran; à Turin Juvara élève l'église de la Superga, chef-d'œuvre de l'architecture italienne au XVIIIe siècle : à Lecce, c'est Santa-Croce, la perle du style rococo, à Venise, l'église des Jésuites, édifiée de 1715 à 1728 par Domenico Rossi. L'Italie est le pays où est né dès le milieu du XVIIe siècle le style dit *rococo* que caractérisent « l'emploi des courbes, la sinuosité des lignes, la substitution de la variété des formes les plus souples à la monotonie des lignes droites, l'art de cacher toutes les surfaces nues

Digitized by Google

de la pierre sous des ornements délicats et fins, comme des broderies sur des tissus de soie, l'art, plus difficile, de faire prédominer sur cet ensemble compliqué la beauté de la figure humaine, avec le charme des nus, des étoffes agitées et des attitudes légères ». Ce n'est pourtant pas en Italie que le style rococo a atteint son plus grand développement : s'il rayonne au sud, à Lecce par exemple, les églises de Rome, surtout à partir du pontificat de Clément XII, se présentent sous des traits beaucoup plus simples : la façade de Saint-Jean des Florentins, tout inspirée des façades florentines, apparaît comme une réaction contre le rococo ; celle de Saint-Jean de Latran est une œuvre « imprégnée de la grandeur romaine ». A la fin du siècle, Piranèse, qui incarne l'art de cette époque, se passionnera pour l'étude de la Rome des Césars, essaiera d'en faire passer quelque chose dans son œuvre, créera ainsi un art original qui s'oppose au néo-classicisme français et que M. Reymond propose d'appeler « un rococo de style tout particulier, un rococo purement romain ».

L'architecture religieuse du XVIIIe siècle a donc en Italie une réelle originalité : la sculpture est marquée par une réaction contre « la prédominance presque exclusive de la musculature qui empoisonne l'art du XVIe siècle » : il y a comme une « reprise de l'art du XVe siècle » : chasteté, pudeur, tendresse du cœur, sensibilité élégante et raffinée, tels sont les caractères qui distinguent les *Pieta* et les *Sainte-Famille* éparses dans les églises de Rome ou encore l'*Annonciation* de Valle, une œuvre admirable où s'épanouit le plus pur sentiment chrétien. Il est curieux de constater qu'au moment où se produit ce renouveau dans la sculpture, la peinture au contraire ne brille que d'un pâle éclat : Rome au XVIIIe siècle n'a plus de peintres et les papes sont réduits à faire venir de Naples, de Bologne, de Florence des décorateurs dont aucun n'a laissé un nom. La peinture italienne, au XVIIIe siècle, a son centre et son foyer à Venise où se continue la tradition des grandes peintures d'église, mais qui est beaucoup plus « le rendez-vous de l'esprit et de la richesse en quête de toutes les voluptés ». Son art traduira surtout « l'amusement du théâtre, la surprise des masques, la bouffonnerie et la féerie ». Cette opposition entre Venise païenne, sensuelle, et Rome, fermement attachée à ses traditions chrétiennes qui ont donné lieu à quelques grandioses ou émouvantes manifestations artistiques est un des faits saillants de l'histoire de l'art italien au XVIIIe siècle et a été fort heureusement soulignée par MM. Reymond.

Cet art italien a peu rayonné. « Le grand fait qui domine l'histoire de l'art dans l'Europe centrale, septentrionale et orientale au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle est l'universalité de l'art français ». Cette influence française s'est d'ailleurs substituée aux influences italienne et hollandaise qui avaient précédemment prédominé, notamment en Russie où les palais, les cathédrales, les tours du Kreml, longtemps considérés comme des manifestations du plus pur style russe ont été

Digitized by Google

construits à la fin du xve siècle par une colonie d'architectes italiens. Il faut lire les pages très neuves où M. Louis Réau a retracé avec un vigoureux relief la lutte de ces diverses influences d'où l'Italie devait sortir vaincue et avec elle la tradition chrétienne.

AUGUSTIN FLICHE.

YVES DE LA BRIÈRE. *L'Organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine*. Paris, Éditions Spès, 1924. In-12, 320 p.

Définir exactement et faire mieux apprécier des hommes de notre génération le juste rapport de l'ordre international avec l'ordre catholique, tel est, condensé en quelques mots, le dessein de ce livre. Le remplir n'est pas une tâche exempte de difficultés et d'écueils ; il y faut, outre la connaissance de la morale et du droit, une grande attention aux faits, une saine appréciation des idées, des habitudes, des aspirations du monde au sein duquel nous vivons, et cette intelligence pratique, cette prudence qui saisit jusqu'où et comment les règles inflexibles du juste et de l'injuste peuvent ou doivent s'adapter à des circonstances contingentes. Cette entreprise délicate, le P. Yves de la Brière, professeur des principes chrétiens du droit des gens à l'Institut catholique de Paris, était qualifié pour l'oser, armé pour la conduire à bonne fin.

Son plan est des plus simples et des plus clairs. Dans les douze chapitres qui le réalisent on peut distinguer trois parties. D'abord, l'exposé des principes dont l'auteur s'inspire, que tout son travail prétend appliquer. Ils se ramènent commodément à deux chefs : la conception du devoir national et du devoir international d'après le droit naturel et la tradition catholique ; les enseignements positifs de la Papauté contemporaine sur les devoirs mutuels des nations. Le développement de ce second point met magnifiquement en lumière les efforts constants de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV et de Pie XI en faveur de la paix mondiale fondée sur la justice.

Vient ensuite un aperçu historique des travaux accomplis ou tentés à Genève par la Société des Nations, considérée comme organe permanent de vie et d'harmonie internationales. Le R. P. de la Brière a groupé une bonne part de ses observations autour des quatre Assemblées générales de 1920, 1921, 1922 et 1923. Il accorde du reste une attention toute spéciale à deux problèmes d'une poignante actualité, qui ont été discutés à fond dans une session catholique internationale à Milan, en 1923, et à propos desquels la Société des Nations est priée d'intervenir. Je veux parler de la protection des chrétientés d'Asie mineure et du nouveau statut des Lieux saints de Palestine. Le lecteur remarquera ici la force de logique avec laquelle sont soulignés le formidable réveil du fanatisme musulman, et le danger qui en naît

Digitized by Google

pour l'œuvre séculaire de la civilisation chrétienne en Orient et dans tout le Nord de l'Afrique.

La dernière partie, qui comprend quatre chapitres, va à mettre en relief la souveraineté pontificale et l'aptitude du Saint-Siège à aider à la pacification du monde. Le pape, bien que dépossédé de ses États, reste un *souverain* en droit et en fait, une *puissance*, au sens diplomatique du mot. Mais parce qu'il est actuellement souverain, d'une souveraineté *personnelle* et non pas *territoriale*, il faut à son ministère spirituel des garanties d'indépendance, et celle ci seront nécessairement insuffisantes, précaires, tant qu'elles n'auront pas un caractère international. Que le Saint-Siège soit toujours une puissance, même après la perte du pouvoir temporel, c'est ce qui résulte notamment de deux grands faits trop peu connus ou trop oubliés : la médiation pontificale dans l'affaire des Carolines, en 1885, et, en 1899, la première Conférence de la Paix, préparée avec le concours très actif et très apprécié du pape Léon XIII, dans laquelle le représentant du pape avait donc sa place marquée et de laquelle il fut finalement exclu par l'irréductible opposition, par l'injuste et jalouse susceptibilité d'un seul pays, de l'Italie. Un savant commentaire de ces deux épisodes diplomatiques est suivi du tableau de la brillante situation internationale du Saint-Siège au lendemain de la grande guerre. L'auteur montre clairement comment les tendances et démarches de la Papauté d'hier et d'aujourd'hui correspondent au but de la Société des Nations. Après cela, il est bien fondé à souhaiter la collaboration de Rome avec Genève et à conclure que la Société des Nations gagnerait à cette collaboration plus encore que le Saint-Siège, et que l'étroite union de leurs efforts serait d'une fécondité exceptionnelle pour la cause du droit des gens.

Plein de faits encadrés et illustrés de vues hautes et très bien raisonnées, ce volume est de ceux dont la lecture attentive laisse une impression profonde. Plus d'un, en le fermant, se reprochera *in petto* d'être resté si ignorant ou si distrait de l'histoire contemporaine.

J. FORGET.

G. K. A. BELL. *Documents on Christian Unity* (1920-1924). Oxford, University press ; Londres, Humphrey Milford, 1924. In-12, xx-382 p.

On sait que, depuis quelques années, la question de la réunion de toutes les communions chrétiennes est à l'ordre du jour dans des milieux très divers. Elle s'impose à l'attention. Pour peu qu'on réfléchisse, en effet, on ne peut se dissimuler qu'une portion notable de l'humanité, surtout dans les pays protestants, glisse sur la pente du scepticisme vers l'incrédulité totale. Les négations radicales se répandent de jour en jour. De là viennent, en grande partie, les inquiétudes, les malaises, les agitations qui travaillent nos sociétés, dans l'ordre économique,

Digitized by Google

social, politique. Il n'est pas étonnant que beaucoup de nobles esprits, attentifs au mal dont nous souffrons et en pénétrant les causes profondes, cherchent à y apporter le remède qui conviendrait, et qui est le retour à l'unité de foi et de religion. En 1920, les archevêques et évêques anglicans, assemblés à Lambeth, lançaient dans ce but un appel à tous les peuples qui se réclament du nom du Christ. Cet appel n'est pas resté sans écho. Le patriarche grec de Constantinople et des représentants de plusieurs communions luthériennes ou réformées d'Angleterre, d'Écosse, d'Allemagne et d'Amérique sont entrés en relations avec les initiateurs du mouvement ; des accords partiels ou provisoires ont été conclus, des négociations sont engagées et se continuent. En même temps, indépendamment du manifeste de Lambeth, d'autres essais ou projets d'union ont vu le jour. C'est l'ensemble de ces tentatives, tractations, lettres, résolutions, etc., que le Rev. Bell, doyen de Cantorbéry, a voulu faire connaître en publiant les *Documents on christian Unity*. Ce volume met ainsi sous nos yeux, d'un côté, des aveux plus ou moins clairs et plus ou moins autorisés des divergences qui persistent malgré tout, et, par contre, des formules de foi admises désormais par des communions d'ailleurs assez distantes les unes des autres. Je dis des *formules*, et non pas des idées ; car il résulte de conventions très explicites que des signataires d'un même *Credo* se réservent le droit de l'interpréter chacun à sa façon. C'est dire qu'on est loin encore, très loin, hélas ! de l'unité de croyance, que beaucoup déclarent même ne plus poursuivre. En attendant, il y a en tout cela des manifestations d'esprit religieux et de fraternité, des acheminements à une certaine entente, qu'on peut et qu'on doit saluer avec respect et sympathie.

Par un noble souci de loyauté, et pour jeter sur la question traitée toute la lumière possible, le Rev. Bell a inséré dans son recueil, après l'accusé de réception venu de Rome en réponse à l'appel de Lambeth, un fragment de l'encyclique de Pie XI *Ubi arcano Dei*, ainsi que la traduction intégrale de l'encyclique *Ecclesiam Dei*, publiée à l'occasion du 300e anniversaire de saint Josaphat, archevêque de Polock, du rite oriental, martyrisé pour la cause de l'unité. On trouvera aussi, vers la fin du livre, la très intéressante lettre de S. E. le cardinal Mercier à propos de l'émoi injustifié que les « Conversations de Malines » avaient provoqué parmi les protestants d'Angleterre et même, semble-t-il, chez quelques catholiques.

Tous les « Documents », au nombre de quatre-vingt-dix, sont reproduits — est-il besoin de le dire ? — avec une fidélité et une exactitude parfaites, pour les notes comme pour les textes. Grâce à une impression très nette et bien soignée, le volume est d'une tenue irréprochable.

J. Forget.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — Les deux ouvrages les plus estimés de bibliographie générale, la *Bibliotheca bibliographica* de Petzholdt (1866) et le *Manuel* de Stein (1897), sont devenus aujourd'hui assez vieux et, pour ceux qui estiment que ce genre de livres peut encore rendre service, ils requièrent une sérieuse mise au point. C'est ce que vient de tenter G. SCHNEIDER, dans son *Handbuch der Bibliographie* (Leipzig, Hiersemann, 1923. XVI-544 p.). Cependant le but de cet auteur n'est pas de renouveler Petzholdt et Stein en reprenant simplement les cadres de leurs travaux et en comblant leurs lacunes. Pour éviter les graves objections qui ont été formulées contre le *Manuel* de Stein, il a en même temps élargi et retréci le plan, suivi jusqu'ici dans les bibliographies générales. D'abord il donne, ce qu'on ne trouve ni dans Petzholdt ni dans Stein, une étude théorique et historique sur la bibliographie (p. 1-199). Il y discute les différentes conceptions de la bibliographie, ses rapports avec les sciences connexes (bibliothéconomie, bibliologie, etc.), les multiples manières de dresser des répertoires, les progrès réalisés depuis l'époque de la Renaissance dans la publication des ouvrages bibliographiques, etc. Schneider a jugé à bon droit qu'un manuel de bibliographie générale devait actuellement contenir l'exposé critique des principes de la bibliographie et un coup d'œil sur son évolution historique. Les bibliothécaires et même les historiens étudieront avec fruit cette première partie de son livre.

Dans la seconde partie (p. 203-478), consacrée à l'inventorisation des bibliographies, Schneider abandonne les cadres trop larges de Petzholdt et Stein. D'abord il s'en tient aux bibliographies nationales et générales et écarte les bibliographies spéciales. Voici la liste des chapitres : 1. bibliographies des bibliographies; 2. bibliographies générales internationales; 3. répertoires de bibliophiles; 4. répertoires d'incunables; 5. catalogues des meilleurs ouvrages; 6. catalogues des grandes bibliothèques; 7. revue de bibliographie générale; 8. encyclopédies générales; 9. bibliographies générales nationales; 10. bibliographies des revues; 11-12. bibliographies des sociétés savantes et des universités; 13. bibliographies des publications officielles; 14. bibliographies des anonymes et pseudonymes; 15. biographies générales. — De plus, pour chacune de ces divisions, il vise moins à être complet qu'à donner un répertoire critique. Il repousse ainsi la méthode de Petzholdt et imite l'exemple de Stein, qui avait déjà commencé à faire un choix parmi les nombreuses bibliographies. Enfin, pour ce qui concerne les bibliographies nationales, Schneider a notablement élargi les cadres géographiques de son enquête et il a groupé les peuples d'après les divisions linguistiques.

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, LOUVAIN) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* CHRONIQUE, *soit dans la* BIBLIOGRAPHIE *de la* REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Digitized by Google

Cette seconde partie du *Handbuch* dépasse notablement le *Manuel* de Stein et la *Bibliotheca* de Petzholdt, bien entendu pour ce qui concerne les bibliographies générales. Nul doute que les bibliothécaires pourront en tirer le plus grand profit. Quant aux historiens de l'Église, ils auraient évidemment tort de négliger complètement ce genre d'ouvrages ; mais comme ils ont à leur disposition de bonnes bibliographies spéciales, ils n'auront pas les mêmes besoins que d'autres de recourir à des manuels de bibliographies générales comme celui de Schneider. A. D. M.

— Le *Festschrift des akademischen Historikerklubs in Innsbruck* (Wurtzbourg, C. J. Bekker, 1923. In-8, 123 p.) contient plusieurs articles de valeur, notamment de MM. A. Heuberger, O. Redlich et H. Steinacker. Nous ne retiendrons que la communication de ce dernier, d'un intérêt plus général : *Philologische und diplomatische Geschichtspunkte in den historischen Hilfswissenschaften.* L'auteur fait ressortir l'avantage qui existe au point de vue critique à combiner la méthode philologique (celle de Traube) et la méthode diplomatique (v. Sickel), les deux se complétant mutuellement. En 1923, l'*Historikerklub* d'Innsbruck comptait cinquante années d'existence. H. N.

— E. von Dobschuetz, de Halle-s.-S., a publié, dans le *Zeitschrift f. d. neutest. Wissenschaft u. d. Kunde der älteren Kirche*, 1924, t. XXIII, p. 248-264, sous le titre : *Zur Liste der neutestamentlichen Handschriften*, une liste critique des plus anciens et meilleurs mss connus du N. T. Ce travail, en réalité, n'est que provisoire et vise à perfectionner l'étude de Gregory, parue sur ce sujet en 1908. Au moyen des notes laissées par celui-ci, le tableau est largement tenu à jour, surtout par la découverte des papyri d'Oxyrhinchus. La liste bibliographique se divise en quatre groupes : 1) Papyri ; 2) Minuskeln ; 3) Lesebücher et 4) Uebersetzungen. H. N.

— Ce fut une heureuse idée de M. L. Haefeli de consacrer une monographie à l'histoire de la ville de Césarée en Palestine : *Cäsarea am Meer. Topographie und Geschichte der Stadt nach Josephus und der Apostelgeschichte* (Neutestamentliche Abhandlungen, t. X, fasc. 5. Munster, Aschendorff, 1923. In-8, 76 p. Mk. 3). Tant de souvenirs chrétiens se rattachent à cette localité, depuis le diacre Philippe jusqu'à saint Paul, qu'une étude documentée devait être bienvenue. Signalons, parmi les passages que les commentateurs des Actes et les historiens des origines chrétiennes ne pourront plus négliger, les considérations que l'auteur développe sur l'importance de la ville de Césarée aussi bien dans l'histoire politique de la Palestine (p. 38) que dans l'histoire de la prédication chrétienne (p. 31) ; puis les renseignements qu'il nous fournit sur les divers procurateurs romains, sur le roi Agrippa Ier, sur le centurion Corneille (p. 45), et sur l'Apôtre des Gentils (p. 54-58).

J. Coppens.

— M. K. Müller, professeur de théologie évangélique à l'université de Tubingue, réédite la premier volume de l'histoire ecclésiastique qu'il a publiée dans le *Grundriss der theologischen Wissenschaften*. De ce volume, paru en 1892, quatre nouveaux tirages avaient été faits dans la suite sans que l'auteur, absorbé par la continuation de son œuvre, pût y introduire les améliorations que les progrès de la science historique rendaient possibles et désirables. Dès que l'achèvement de la seconde partie lui en a laissé le loisir,

Digitized by Google

il s'est consacré à ce travail de mise au point, et il en livre au public le premier fruit dans le fascicule qui vient de paraître : *Kirchengeschichte*. Erster Band, Erste Lieferung (Tubingue, J. C. B. Mohr, 1924. In-8, XII-316 p. 7 Gm.). La rédaction même est entièrement nouvelle, car c'est à peine si quelques phrases ou parties de phrases de la précédente se retrouvent ici telles quelles. Le premier volume retrace l'histoire de l'Église dans l'antiquité chrétienne, que l'auteur prolonge jusqu'au tournant des VIe-VIIe siècles. Une première étape y est marquée par la date de 324 ; l'exposé de l'histoire de ces trois siècles est réparti en sections, et celles-ci en chapitres, tandis que les divisions ultérieures ou paragraphes ont une numérotation qui se poursuit à travers tout le volume. La présente livraison renferme 30 de ces paragraphes et s'interrompt brusquement au milieu d'un chapitre de la deuxième section. Ce procédé, sans doute, tient compte de raisons typographiques et pratiques, mais il ne va pas sans un certain inconvénient pour le recenseur, qui préférerait faire porter son examen et ses jugements sur un ensemble achevé dans ses limites chronologiques. Il est inutile de nous arrêter à caractériser la conception et à noter les idées maîtresses de cet ouvrage ; l'auteur y tient les positions habituelles et bien connues que le protestantisme libéral adopte dans l'exposé de l'histoire ancienne de l'Église. Jésus, convaincu de la parousie prochaine et partisan du commerce direct et immédiat de l'âme avec Dieu, de la religion individuelle, n'a pas fondé l'Église ; saint Paul a créé une religion nouvelle, rompant avec le judaïsme, etc., etc. Les cadres mêmes semblent trahir cette mentalité ; si M. Müller arrête la première section aux environs de l'année 140, c'est sans doute parce que, pour lui, l'Église de *urchristliche* devient alors *altkatholische* en prenant décidément pied et en exerçant son activité non plus seulement dans les milieux juifs, mais dans le monde païen. Il est permis à tout le moins de douter de la légitimité et de l'exactitude de cette division chronologique, et l'on se demandera de même de quoi s'inspirent les divisions suivantes, qui se marquent à la fin du IIe et du IIIe siècle. Les sections ainsi distinguées manquent de caractéristiques générales, qui les expliquent et les justifient en insistant sur les éléments qui leur assurent l'unité interne, tout en les circonscrivant et en les séparant les unes des autres. La multiplication des divisions chronologiques, qui ne paraît pas solidement fondée, présente des inconvénients du point de vue de la perception des phénomènes historiques dans leur continuité ; ainsi, par exemple, elle coupe sans raison l'histoire des persécutions, elle sépare l'exposé de la gnose et du marcionisme de celui de la réaction et de la lutte contre ces mouvements doctrinaux, etc. Tout cela n'est certes pas avantageux pour les étudiants, à qui cette *Kirchengeschichte* est destinée. Car l'ouvrage est manifestement un manuel, une sorte de *liber textus* qui condense l'enseignement du professeur, et il faut reconnaître que, comme résumé, il est supérieurement réussi. Toutes les phrases, tous les membres sont pleins d'idées et, quoique évitant toute longueur, le texte est d'une lecture aisée et même agréable. Mais il faut le dire aussi, la sereine et imperturbable assurance avec laquelle M. Müller propose ses opinions, crée pour les lecteurs non avertis le danger presque inévitable de croire que tout ce qui est dit est également établi et certain. Il est rare que les nuances soient marquées, et nulle mention n'est faite des avis divergents et des controverses qui s'agitent encore, même sur le terrain purement scientifique. L'auteur enseigne, dicte ; il ne met pas l'étudiant à même de se former un jugement

Digitized by Google

personnel et ne lui en suggère même pas la pensée ni le désir. Les références manquent, les notes sont extrêmement rares ; la bibliographie est restreinte, presque unilatérale, trop exclusivement allemande et protestante. Bref, sans lui dénier de réelles qualités, nous ne pouvons apprécier cette *Kirchengeschichte* à l'égal de la nouvelle édition du volume parallèle de G. Krüger, dont nous avons dit ici-même (*supra*, p. 157-158) la grande valeur comme instrument de travail ; pour partager souvent les mêmes tendances et les mêmes opinions, ces deux ouvrages nous semblent différer considérablement dans leur exécution, et nous croyons nos préférences justifiées objectivement par les quelques remarques proposées ci-dessus. J. Lebon.

— H. v. Soden vient de publier dans la *Zeitschrift für Missionskunde und Religionswissenschaft*, 1924, t. XXXIX, p. 193-208, une étude très suggestive sur la nature des missions dans l'Église ancienne et sur les différences qu'elles présentent avec les missions actuelles. Voici ses conclusions : 1) dans l'antiquité, les missions faisaient partie intégrante du développement total de l'Église ; le développement intérieur de celle-ci, notamment l'évolution du dogme, coïncida avec la diffusion de la religion chrétienne ; 2) la « mission intérieure » n'était pas distincte de la « mission extérieure » ; 3) la diffusion du christianisme ne se fit pas par « assimilisation », c'est-à-dire par la conversion des païens d'abord à une civilisation nouvelle, puis au christianisme ; elle s'opéra plutôt par « dissimilisation », c'est-à-dire par la dissociation, la séparation des néophytes de la civilisation hellénique. De là les différences dans la méthode d'évangélisation. Dans l'antiquité, il n'y eut pas comme maintenant de missionnaires de profession ; le christianisme se propagea d'homme à homme par le simple fait de sa supériorité qui se manifestait dans son culte, par les miracles, par la vie irréprochable de ses adeptes, etc. Ces considérations sans doute fort intéressantes requièrent cependant encore un examen plus approfondi. Gr.

— Elève et successeur du regretté F. X. Funk à l'université de Tubingue, le professeur K. Bihlmeyer a assumé la tâche de rééditer les *Patres Apostolici* si avantageusement connus de son maître et prédécesseur. Si l'on considère les découvertes que l'habileté ou l'heureuse fortune des chercheurs multiplie sans cesse dans le domaine de l'ancienne littérature chrétienne, on ne regrettera pas qu'il se soit proposé plus qu'une réédition et qu'il ait visé à faire, grâce aux nouveaux matériaux, œuvre personnelle. La première partie vient de paraître, dans la *Sammlung ausgewählter kirchen- und dogmengeschichtlicher Quellenschriften* (2e série, 1er fascicule, 1re partie) de G. Krüger, sous le titre : *Die apostolischen Väter*. Neubearbeitung der Funkschen Ausgabe. Erster Teil (Tubingue, Mohr, 1924. In-8, L et 163 p. M. 4,50). Il serait difficile de présenter ce volume à la fois plus sommairement et plus heureusement que l'éditeur ne l'a fait lui-même dans le prologue. Toutes les ressources critiques fournies par les découvertes et les études récentes ont été mises à profit : textes grecs des papyrus et des manuscrits, fragments de versions syriaques, arméniennes et coptes, tout a été exploité avec un soin et une attention dont la vigilance et le zèle ne se sont pas même relâchés au cours de l'impression, ce qui a fait ajouter, dans l'introduction, la collation d'un important fragment de la version copte de la *Didache*, connu trop tard (au début de 1924) pour pouvoir entrer dans l'apparat critique du texte. On s'explique par ces nouvelles sources d'infor-

Digitized by Google

mation que le texte de Funk ait été corrigé en plus de cent endroits, que M. Bihlmeyer signale pour chaque pièce à la fin des paragraphes respectifs de l'introduction. Des deux marges inférieures de l'édition, la première est consacrée aux références bibliques, dont l'indication a été augmentée, sans être encore absolument complète; l'autre marge est reservée à l'apparat critique, aux leçons des témoins et aux corrections ou suggestions des auteurs et de l'éditeur, d'après un choix judicieux et qui évite l'encombrement d'un ballast inutile. L'apparat critique débute, pour chacun des Pères, par l'énumération des témoins du texte et l'indication des sigles. L'introduction, qui est écrite en allemand, a été presque totalement refaite; elle débute par une partie générale, qui envisage la collection des écrits dits des Pères apostoliques, et fournit une excellente bibliographie; dans sa partie spéciale, elle consacre une notice succincte, mais parfaite du point de vue de l'histoire littéraire, à chacun des écrits ou groupes d'écrits dont l'édition se compose. Les textes publiés sont ceux de tous les Pères apostoliques, à l'exception du *Pasteur* d'Hermas, qui a été réservé afin que l'édition, qui en sera donnée dans la seconde partie, puisse profiter des secours que l'on espère de la prochaine publication des papyrus de l'université de Michigan. Toutefois, les fragments XIII-XVII et XIX-XX de Papias dans l'édition de Funk n'ont pas été repris, comme ne renfermant aucun dire de ce personnage; on constate également la disparition des *Presbyterorum reliquiae ab Irenaeo servatae* que Funk avait reproduits. Il faut louer l'œuvre de M. Bihlmeyer comme un effort méritoire pour tenir au courant des enrichissements et des progrès de la critique des textes si importants et d'un usage si fréquent pour tous les travailleurs. Ceux-ci trouveront ce fascicule, même lorsque le second viendra s'y ajouter, beaucoup plus maniable que le gros volume de Funk. Ce dernier gardera cependant une utilité incontestable et restera encore en faveur à cause des avantages réels qu'il continuera de procurer par ses notes savantes, par son *Index vocabulorum memorabilium* et, disons-le, par sa traduction latine dont l'examen révèle l'exactitude remarquable et qui rend souvent service au lecteur, quelque versé qu'il soit dans la connaissance du grec. Mais il faudra posséder aussi l'édition présente, qui constitue un progrès pour la critique du texte. Touchant ce dernier point, je me permettrai, en terminant, une réserve et une remarque. Je me demande si les textes orientaux qui interviennent dans l'apparat critique ont été soumis à un nouvel et soigneux examen, ou si l'on s'est contenté en cela de reproduire les notes de Funk. Il y aurait intérêt, par exemple, à collationner à nouveau les témoignages de Sévère d'Antioche. J'ai sous les yeux les photographies de l'*Addit.* 12157 du British Museum, auquel ces témoignages sont empruntés, et on peut y relever certaines variantes qui n'ont pas été notées. Qu'il me suffise de remarquer que, par exemple, dans l'épître de saint Ignace *Ad Magnes.* VI, 1 (Bihlmeyer, p. 90, l. 8-9) le texte que Sévère lisait portait simplement : *τῶν ἀποστόλων, τῶν πεπιστευμένων διακονίαν Ἰησοῦ Χριστοῦ*, omettant la mention des diacres. Et pour Timothée Élure, il n'est témoin que pour les lettres de saint Ignace aux Smyrniotes et aux Romains, car les citations des lettres aux Éphésiens (XVIII-XIX, 1) et aux Magnésiens (VIII, 2) qui lui sont attribuées, sont empruntées à un florilège qui n'est pas donné comme étant de lui (voir W. WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, Part II, p. 644 *b*). Ceci soit dit pour empêcher certaines inexactitudes de se reproduire et de se perpétuer indéfiniment. J. LEBON.

Digitized by Google

— Dans sa deuxième édition des Πράξεις Πέτρου, comme d'ailleurs dans sa première, G. Ficker n'a pas tenu compte de la version copte de ces *Acta*. Dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1924, p. 321-350, Carl Schmidt lui en fait un reproche et, dans un premier article, il cherche à prouver que la péricope de la fille paralytique de l'apôtre, rapportée par la version copte, appartient à la première rédaction des *Acta Petri*. Gr.

— Dans la *Zeitschrift f. neutest. Wissenschaft und d. Kunde d. älteren Kirche*, 1924, t. XXIII, p. 193-200, Rendel Harris examine la question d'auteur de la *IIa Clementis*. Se basant sur les citations encratites qu'on y rencontre, il émet l'opinion que cette épître pourrait bien être attribuée à Julius Cassianus ou à un autre encratite. Gr.

— Dans la *Zeitschrift f. neutest. Wissenschaft und d. Kunde d. älteren Kirche*, 1924, t. XXIII, p. 161-173, le Dr G. Goetz (Iéna) recherche le genre littéraire et la date de composition de l'*Octavius* de Minucius Felix. A son avis, cette œuvre est une apologie fictive, sous la forme de discussions dialoguées à la mode de Cicéron. Sans doute l'*Octavius* passe sous silence plusieurs doctrines spécifiquement chrétiennes; mais, observe Goetz, d'autres apologistes ont fait de même et, dans l'*Octavius*, le choix des doctrines est déterminé par le genre littéraire adopté par l'auteur. Goetz admet contre Baehrens que l'*Octavius* est postérieur à l'*Apologeticum* de Tertullien. Gr.

— Dans un article publié dans l'*Internationale Kirchliche Zeitschrift*, 1924, t. XIV, p. 134-161, H. Koch soutient contre Rauschen (†) que le *Liber de rebaptismate* a été composé à l'époque de S. Cyprien et, contre Ernst, qu'il est postérieur au troisième concile de Carthage de 256. Ernst avait cru devoir placer la rédaction de cet écrit avant cette date, parce qu'à son avis on ne peut guère supposer qu'un auteur ait pu composer un ouvrage nettement favorable à la rebaptisation, alors que celle-ci était condamnée par Rome. Koch s'attaque vivement à cet argument; mais il semble bien en sous-évaluer la portée. Gr.

— Dans les *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, de Berlin (1925, fasc. 3-4, p. 18-31), K. Holl publie un article très intéressant touchant la situation religieuse de l'Égypte au IVe siècle : *Die Bedeutung der neuveröffentlichen melitianischen Urkunden für die Kirchengeschichte*. Il éclaircit le sens et la portée exacte d'une lettre publiée récemment par M. Idris Bell (dans *Jews and christians in Egypt*, 1924, pièce no 1913) et restée obscure. Ce document, vraisemblablement postérieur à 334, aide à mieux comprendre le schisme de Melitianos et l'importance des synodes de Césarée et de Tyr; en particulier, il permet de fixer l'attitude prise dans ces circonstances par les moines d'Égypte et surtout par Pachôme. H. N.

— En cette année 1925, la ville de Fritzlar (Hesse) commémorera le douzième centenaire de sa fondation par S. Boniface. A cette occasion, le Dr Fr. Flaskamp vient de publier, dans la collection *Aschendorffs zeitgemässe Schriften*, une plaquette (*Auf hessischen Bonifatiuspfaden*. Munster, 1924. In-8, 30 p. Mk 1) où il raconte, dans un style vivant et pittoresque, l'activité du grand apôtre de l'Allemagne dans la province de Hesse, particulièrement à Fritzlar. Tout en visant le grand public, le Dr Fl. veut aussi

Digitized by Google

satisfaire aux exigences de la critique : il donne un excellent résumé des principales études parues sur S. Boniface, parmi lesquelles on trouve plusieurs travaux du Dr Fl. lui-même. A. D. M.

— La plus impressionnante découverte faite ces dernières années, dans le domaine des doctrines médiévales, est celle de Mgr M. Grabmann. Le distingué professeur de Munich a retrouvé des manuscrits inédits d'ouvrages philosophiques de Siger de Brabant et de Boèce de Dacie. Dans une communication à l'Académie des Sciences de Bavière (1 mars 1924), il fait part de son importante trouvaille. Ce rapport, intitulé *Neu aufgefundene Werke des Siger von Brabant und Boetius von Dacien* (Munich, Verlag der Bayer. Akademie der Wissenschaften, 1924. 48 p.), après avoir signalé les manuscrits, donne une analyse de leur contenu, caractérise la doctrine et la méthode des traités qu'ils renferment et en montre l'importance pour l'étude critique de l'aristotélisme et de l'averroïsme latin du XIIIe siècle.

Dans un travail subséquent, Mgr Grabmann est revenu sur la partie de sa première étude relative à Siger de Brabant : *Neu aufgefundene « Quaestionen » Sigers zu Aristoteles*, (Clm. 9559). (Cfr les *Miscellanea* offerts à Son Ém. le Card. F. Ehrle, t. I, p. 103-147. Rome, Bibl. Vaticane, 1924). Par suite de cette découverte, l'œuvre de Siger de Brabant se révèle avec une ampleur au moins dix fois plus large que celle des ouvrages lui attribués et édités par le P. Mandonnet. Aucun professeur connu de la Faculté ès arts de Paris, n'a composé des commentaires aussi étendus sur l'œuvre d'Aristote. Siger y oppose à l'aristotélisme chrétien d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin l'interprétation averroïste de la philosophie aristotélicienne. L'édition de ces commentaires comblera une lacune dans l'histoire des doctrines philosophiques, à Paris, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Elle permettra aussi de déterminer avec plus de précision le cadre de l'enseignement de saint Thomas et le sens d'une grande partie de ses conclusions. Le Dr Grabmann démontre l'authenticité de ces œuvres qu'il vient de mettre au jour ; il donne une description du manuscrit et de son contenu, expose la technique et la méthode de l'auteur et signale certains des plus intéressants problèmes traités par Siger. Il reproduit en dernier lieu quelques textes : Les en-têtes des *Questions* de Siger sur les Livres I-V *Metaphysicorum*. 2. Extraits de ces commentaires où l'on remarque un passage touchant la distinction de l'essence et de l'existence dans les êtres créés (p. 133-138). 3. Extraits du commentaire sur les Livres *Physicorum*.

A signaler du même auteur quelques bonnes pages consacrées au *cod. vat. lat.* 4287, fol. 1ro-29ro, où l'on trouve une *Défense* (inédite) *de la Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin (*Divus Thomas*, p. 270-276. Fribourg, 1924). Il s'agit d'une œuvre qui fait partie de la première littérature polémique issue de l'école thomiste.

Dans le *Philosophisches Jahrbuch* (1924, p. 310-328), Mgr Grabmann a exposé la part faite par saint Thomas dans ses œuvres aux études profanes.

R.-M. Martin, O. P.

— M. G. Müller a essayé de déterminer quelle notion s'est faite le moyen âge de la beauté de l'âme : *Das Problem der Seelenschönheit im Mittelalter* (Berlin, Haupt, 1923. 80 p.). Il y arrive en nous retraçant dans un aperçu historique l'évolution de l'idée de beauté depuis Platon, par Plotin et S. Augustin, jusqu'à S. Bernard, S. Thomas d'Aquin et Dante. La théologie et

Digitized by Google

l'ascèse catholique ont marqué l'exposé de la notion de leur forte empreinte. La beauté de l'âme fut chantée par le grand moine de Clairvaux aux dépens de la beauté corporelle. L'art religieux et la poésie profane restituèrent à celle-ci son rang et ses droits. L'idéalisme du moyen âge ne fut point partagé par la période moderne. Le terme « beauté » demeure dans la littérature et dans l'art un mot sonore, mais creux, totalement dépourvu du sens élevé qu'il eut jadis. Cette étude eût été de tout point excellente et achevée, si M. Müller, historien, eut disposé d'une connaissance théologique plus solide et plus profonde. Celle-ci est absolument requise pour traiter comme il convient ce captivant problème. R.-M. MARTIN, O. P.

— On sait que plusieurs auteurs, H. v. Eicken, Spengler et surtout A. v. Hofmann, ont voulu ramener les principales préoccupations des chrétiens du moyen âge à la fuite du monde et à la pratique de l'ascétisme. Les exagérations manifestes de cette thèse, déjà partiellement rejetée par Tröltsch, viennent d'être réfutées par H. GUENTER, l'historien bien connu pour ses études critiques sur les *Vitae* de saints (dans l'*Historisches Jahrbuch*, 1924, t. XLIV, p. 1-18). Günter prétend à bon droit qu'il ne nous est pas encore possible de reconstituer parfaitement les conceptions intellectuelles et religieuses du moyen âge. En général cependant la philosophie religieuse régnante à cette époque était la philosophie catholique. Elle était la même que celle qui était déjà admise auparavant et qui est encore adoptée aujourd'hui par les catholiques. Seulement au moyen âge, beaucoup plus qu'à toute autre époque, la conception catholique était règle de vie pratique et avait imprégné la vie publique, grâce à la reconnaissance et à l'appui que lui prêtait l'État. Lorsque les États n'ont plus accordé cet appui à l'Église, la mentalité publique changea. Les hommes de cette nouvelle époque n'avaient en général plus les mêmes idées que ceux du moyen âge. On peut ainsi d'une certaine façon opposer les hommes du moyen âge à ceux des temps modernes. Seulement les premiers n'ont pas complètement disparu avec les temps nouveaux.

Comme on le voit, Günter s'attache ici à l'examen d'une question de philosophie de l'histoire. Ses considérations très judicieuses méritent d'être remarquées. GR.

— La collection *Helden des Christentums*, publiée par le P. KONRAD KIRCH, S. J., a pour but de répandre dans le grand public, surtout dans la jeunesse, une connaissance plus approfondie de l'histoire ecclésiastique. Elle vise à donner, dans ses biographies de héros, un récit captivant où l'attrait de l'exposé s'allie à la vérité historique. Des six premiers fascicules quatre se rapportent à l'antiquité, un au moyen âge, un autre aux temps modernes. On y trouve de nombreux portraits dont quelques-uns sont de petits chefs-d'œuvre. Le fasc. 7, paru fin 1924, porte comme titre : *Mit Zepter und Hirtenstab* (Paderborn, Bonifatiusdruckerei. 238 p.). Il donne la biographie de S. Adalbert de Prague, de Bruno de Querfurt, d'Odilon de Cluny, de Grégoire VII, de l'empereur Henri II et de son épouse Cunégonde. La vie de Grégoire VII est écrite d'une manière remarquable, et l'auteur y a tenu compte des récents travaux de M. Fliche. Les portraits d'Henri II et de son épouse sont esquissés avec sympathie et admiration en même temps qu'avec une sérieuse critique. La question fort débattue de la virginité des saints époux y est sobrement et délicatement examinée. Entraîné par son sujet,

Digitized by Google

l'auteur a glissé ici trop de détails qui encombrent quelque peu le récit. Son exposé dépasse notablement la simple biographie. Il a voulu compléter par des faits l'absence de renseignements sur les personnes. En général, ce petit volume est très bien fait. Comme les fascicules précédents de la collection, il est appelé à un succès mérité. GR.

— Dans les *Beiträge zur hessischen Kirchengeschichte* (1924, Ergänzungs-Bd VIII, p. 59-81), L. CLEMEN publie *Das Stift zu Flosheim in Rheinhessen.* Entre 1130 et 1150, les wildgraves fondèrent à Flosheim un couvent d'augustins et le soumirent à la juridiction de l'évêque de Mayence. Ce couvent reçut en 1162 de l'antipape Victor IV le droit d'élire ses prévôts, fut converti en 1454 en chapitre collégial et supprimé en 1555-1556 par les comtes protestants de Kirbourg. Un fragment de l'original du privilège de Victor IV paraît être conservé dans les archives de Anholt en Westphalie; il est publié en annexe à cet article. GR.

— Le Dr Jos. GREVEN, privatdocent d'histoire ecclésiastique à l'université de Bonn, vient de publier, dans la *Bonner Zeitschrift f. Theologie und Seelsorge*, 1925, t. II, p. 32-48, une étude sur *Engelbert der Heilige und die Bettelorden.* Il y soutient d'abord, avec certains historiens modernes, qu'Englebert n'a été ni saint ni martyr. Il a été assassiné accidentellement en 1225 au cours d'une lutte purement politique qu'aurait fomentée Walram, duc de Limbourg. Pour Greven, ce n'est donc pas la sainteté d'Englebert mais ce sont les faits importants de son épiscopat qui intéressent l'historien de l'Église et parmi eux, se place au premier rang l'admission des Dominicains et des Franciscains à Cologne en 1220. L'arrivée des frères mendiants dans la ville épiscopale provoqua de vives protestations de la part du clergé séculier. Se basant sur une prophétie de S. Hildegarde de Bingen, qui avait séjourné à Cologne en 1164 ou 1165, celui-ci voyait dans les nouveaux moines les docteurs hérétiques manichéens, dont la venue prochaine avait été prédite par la sainte. Englebert ne tint pas compte de ces réclamations : il distinguait bien, semble-t-il, les mendiants des cathares.

Après sa mort, le clergé séculier reprit la lutte. Mais les religieux trouvèrent alors un protecteur dans le légat du pape, Conrad de Porto, qui les défendit au synode diocésain de 1225. Les Dominicains et les Franciscains, fixés à Cologne, contribuèrent rapidement au développement de la vie religieuse et intellectuelle. En 1248, les Dominicains établirent leur *Studium generale* où enseignèrent Albert le Grand et S. Thomas. La même année fut posée la première pierre de la cathédrale. GR.

— En 1923 a paru le dernier volume *(Register*, in-8o, IV-79 p.) du grand ouvrage du Dr G. WOLF, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte* (Gotha, A. Perthes, 1915-1922. 3 vol. XIV-582, XII-362 et X-296 p.). A cause de son importance, nous aurions préféré lui consacrer un compte rendu critique; mais comme il ne nous a pas été envoyé, nous devons nous contenter de le signaler brièvement en vue de l'utilité de nos lecteurs. La *Quellenkunde* du Dr Wolf est une bibliographie analytique et critique et, on pourrait ajouter, une histoire de l'historiographie du protestantisme allemand. Elle fait connaître les différentes entreprises de publications de sources, les buts poursuivis par les éditeurs, les défauts et les qualités des principales collections. Elle renseigne les travaux généraux et particuliers, en caractérisant

Digitized by Google

les tendances des écrivains et en résumant leurs conclusions. Elle constitue ainsi, pour une partie notable de l'histoire moderne, la continuation de Wattenbach et Lorenz *(Deutschlands Geschichtsquellen)* et elle complète, pour l'histoire de l'historiographie religieuse, le remarquable travail d'E. Fueter *(Geschichte d. Neueren Historiographie)*.

Le Dr Wolf suppose que la réforme de Luther plonge ses racines assez loin dans le passé. Dans son premier volume, consacré en grande partie à la préréforme (p. 1-388), il remonte à l'époque de Philippe-le-Bel (p. 69 sv.) pour les théories anticurialistes, et à la prédication des Franciscains, au début du XIIIe siècle, pour les sources de la vie religieuse et mystique (p. 133 svv.). Il est amené ainsi à traiter d'une partie très notable de ce que nous appelons encore le moyen âge : des XIVe-XVe siècles, pour le développement des relations entre l'Église et l'État (Ier ch.) et pour l'organisation de l'Église (ch. II); des XIIIe-XVe s., pour l'évolution de la vie religieuse, la mystique, les mouvements séparatistes et hérétiques, les tentatives de réforme (ch. III); des XIVe-XVe siècles, pour l'histoire des universités et de l'humanisme (ch. IV).

Pour ce qui concerne l'histoire du protestantisme allemand, le Dr Wolf s'en tient au XVIe siècle. Il y expose successivement l'histoire générale de la Réforme et son introduction dans les différentes provinces et les principales villes; l'évolution des doctrines du protestantisme; la biographie de Luther, de Zwingle et de Calvin et celle des autres théologiens protestants; enfin, dans un dernier chapitre (t. II, 2e part., p. 206-263), il fait connaître les principaux théologiens catholiques qui se sont opposés au protestantisme, jusqu'au concile de Trente exclusivement. Le dernier volume contient une table très détaillée des matières et des noms de personnes.

Il va sans dire que le Dr Wolf n'a pas essayé d'énumérer tous les ouvrages qui ont été publiés sur la préréforme et le protestantisme allemand au XVIe siècle. Il se borne, avec raison, à faire connaître les principaux d'entre eux et je crois que son choix a été en général heureux. D'autre part, dans la critique, il a cherché plus à rapporter le jugement des savants qu'à imposer sa propre manière de voir. Mais ici le choix devenait plus délicat et, dans des questions controversées entre catholiques et protestants, il a été dicté par les propres préférences de l'auteur. De plus, on estimera que le chapitre consacré à la contreréforme est bien mince en comparaison des autres parties de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, la *Quellenkunde* du Dr Wolf rendra de grands services aux historiens de la Préréforme et de la Réforme protestante en Allemagne; elle en rendra beaucoup moins à ceux qui étudient les efforts déployés par l'Église romaine et les théologiens catholiques pour combattre le protestantisme. A. D. M.

— La canonisation imminente du bienheureux Canisius nous vaut une des contributions les plus intéressantes aux ouvrages publiés jusqu'à présent sur ce grand apôtre : J. Metzler, S. J., *Canisius, Deutschland's zweiter Apostel, ein Charakterbild.* (München-Gladbach, Kühlen, 1925. Mk. 6,60). Ce nouveau livre ne prétend nullement être une œuvre biographique complète. L'embarrassante richesse des matériaux, telle qu'elle nous est révélée, entre autres par les travaux du P. Braunsberger, S. J , semble avoir détourné notre auteur d'entreprendre une œuvre d'aussi longue haleine. Du moins trace-t-il en quelques traits sobres et précis le portrait caractéristique du nouveau saint et fait revivre devant nos yeux, tour à tour, l'adolescent, le jeune jésuite, le réformateur de l'enseignement catholique en Allemagne, le prédicateur et

Digitized by Google

le catéchiste, l'écrivain et le controversiste en même temps que le conseiller des princes et le supérieur d'ordre. Une appréciation d'ensemble sur l'œuvre si complexe et si féconde de l'homme qui arracha au protestantisme une grande partie de l'Allemagne et de l'Autriche, termine cette instructive étude. Elle explique la reconnaissance enthousiaste avec laquelle les catholiques de langue allemande vénèrent Canisius comme leur second apôtre et le digne émule de S. Boniface, reconnaissance qui s'est immortalisée dans de nombreuses œuvres d'art, portraits, sculptures, etc.

Ce n'est pas un des moindres mérites du P. Metzler d'avoir laborieusement réuni dans son volume une collection rare de ces œuvres en de superbes reproductions, lui donnant ainsi une grande valeur artistique et iconographique. Une carte fait ressortir l'étendue et le nombre des voyages apostoliques de l'infatigable religieux et complète le beau livre du P. Metzler.

P. DAHMEN, S. J.

— L'article de K. SPIEGEL, *Der Prager Universitätsunion (1618-1654)*, (publié dans les *Mitteilgen d. Vereins f. Geschichte d. Deutschen in Böhmen*, 1924, t. LXII, p. 5-94), contient un épisode important de l'histoire de l'université de Prague. Après le soulèvement des Bohémiens en 1618, les Jésuites avaient été expulsés du pays. La victoire de l'empereur amena un changement total dans la situation de l'université : les deux écoles d'enseignement supérieur, la « Carolina » et la « Ferdinandea », furent réunies en une seule ; celle-ci tomba alors sous l'influence du souverain, et on exigea l'adhésion à la foi catholique de tous ceux qui y postulaient quelque dignité et quelqu'office.

La grande partie de cet article est consacrée aux longues discussions que souleva la situation à réserver aux Jésuites dans la nouvelle université. GR.

— EBERHARD GOTHEIN, professeur à l'université de Heidelberg, mort en 1924, a été longtemps un des historiens les plus appréciés de l'époque de la Renaissance. Un de ses élèves, EDGAR SALIN, vient de faire réimprimer, chez Duncker et Humblot à Munich, plusieurs de ses études se rapportant à l'histoire de la Renaissance, de la Réforme et de la Contreréforme. Au t. I, Salin retrace d'abord un portrait assez flatté de son maître, et il le place parmi les grands historiens néo-classiques, comme continuateur de Burckhardt. Sous le titre : *Die Renaissance in Süd-Italien*, il donne ensuite des extraits de l'ouvrage *Kulturentwicklung Süd-Italiens* paru en 1886. Le t. II reproduit : 1) l'étude publiée en 1889 : *Politische und religiöse Volksbewegungen vor der Reformation*, fort importante pour l'histoire ecclésiastique; 2) *Staat und Gesellschaft im Zeitalter der Reformation*, étude composée pour P. HINNEBERG, *Die Kultur der Gegenwart* (II. Teil, Abt. V, 1) ; 3) *Der christlich-sozialer Staat der Jesuiten in Paraguay*, dissertation connue.

Toutes ces études sont réimprimées sans aucune modification d'après les éditions citées. On regrettera que Salin n'ait pas cru devoir au moins ajouter des notes, qui eussent pu mettre à jour le texte déjà fort ancien de Gothein. En particulier, il eut été souhaitable d'adoucir, par des remarques, certaines considérations peu équitables et inexactes que Gothein émet sur l'Église et la contreréforme, et dans lesquelles il s'est laissé guider par les préjugés du protestantisme radical. GR.

— Le 8e volume de la collection dirigée par M. F. Heiler, *Aus der Welt christlicher Frömmigkeit* est un petit livre de M. NICOLAS V. ARSENIEW,

Digitized by Google

Ostkirche und Mystik (Munich, Reinhardt, 1925. In-8, x-115 p. M. 2,50). Il contient deux études distinctes, quoique connexes, l'une sur « l'esprit de l'Église orientale », l'autre sur « la transfiguration du monde et de la vie dans la mystique chrétienne ». L'esprit de l'Église orientale (que l'auteur a la sagesse de ne pas opposer d'une manière absolue à celle de l'Occident, cfr p. 29-31) est « la joie de la résurrection » du Christ, premier-né d'entre les morts, conditionnée par sa passion et sa mort, et principe de notre propre résurrection et de notre glorification ; celles-ci supposent à leur tour la pénitence et la contrition et sont préparées par l'eucharistie. Cette glorification de l'homme par le Christ s'étend à l'univers entier, comme l'auteur le montre dans la deuxième partie ; il y explique fort bien le caractère réaliste et concret de la conception religieuse et mystique du christianisme, contrairement à l'abstraction ou au sentimentalisme des mystiques non chrétiennes. Ces sujets sont traités, comme il convient, avec un vif sentiment religieux et au moyen d'abondantes citations de fort beaux textes. L'auteur, séparé de Rome, évite toute polémique, même tout différend ; on peut seulement se demander si l'allusion de la p. 31 à « l'autorité juridique » qui serait absente de l'Église orientale ne cache pas une notion trop superficielle de cette autorité, et si du reste cette affirmation même est tout à fait exacte. La « mystique » étudiée dans la seconde partie se confond souvent avec la religion même ; l'auteur emploie à ce sujet les témoignages occidentaux aussi bien que les orientaux ; sachons-lui gré de cette largeur de vues, et utilisons de notre côté les curieux textes orientaux qu'il révèlera à plusieurs d'entre nous. R. KREMER, C. SS. R.

— Le Dr J. BUHOLZER (*Die Säkularisation katholischer Kirchengüter während des XVIII. und XIX. Jahrhunderts insbesondere in Frankreich, Deutschland, Oesterreich und der Schweiz*. Lucerne, Räber, 1921. In-8, 146 p.), s'est proposé, d'une part, de prouver que les sécularisations sont une injustice commise à l'égard de l'Église, qui oblige à réparation, d'autre part, de montrer l'influence désastreuse qu'elles eurent sur la situation juridique et économique de l'Église. Ce but explique le plan systématique de l'auteur : 1. Les limites du pouvoir de l'État ; 2. Les droits fondamentaux de l'Église ; 3. L'abus que l'État fit de sa puissance vis-à-vis de la propriété ecclésiastique ; 4. Les conséquences de la sécularisation. Cette étude, juridique plutôt qu'historique, rendra surtout service aux historiens du droit de propriété de l'Église. Signalons en particulier l'exposé et l'appréciation que l'auteur donne des théories par lesquelles on a voulu justifier les sécularisations.

— Vers 1845, quelques prêtres révoltés contre l'épiscopat et contre les tendances romaines, — disons simplement catholiques, — qui regagnaient en Allemagne le terrain perdu au XVIIIe siècle, fondèrent une secte qui s'intitula « Deutschkatholische Kirche » et qui eut ses heures de succès bruyants, encouragés par des protestants notables. Fort oublié aujourd'hui, ce mouvement caractérise la confusion des idées de l'époque. M. le Dr H. J. CHRISTIANI, qui trouve qu'on n'a pas rendu justice à cette tentative, raconte avec brièveté et précision l'histoire du chef du mouvement jusqu'en 1844 (*Johannes Ronges Werdegang bis zu seiner Exkommunikation. Ein Beitrag zur Geschichte des Deutschkatholizismus*. Berlin, A. Collignon, s. d. In-8, 62 p.). Malgré les sympathies de l'auteur, son héros n'apparaît, et il le reconnaît en somme, que comme très secondaire comme intelligence et comme caractère ;

Digitized by Google

prêtre sans vocation, il connaissait mieux les livres d'histoire nationalistes et démocratiques que le catéchisme (cfr p. 9-10). Le ton de l'auteur reste généralement objectif, quoique les adversaires de Ronge soient traités avec le moins de bienveillance possible. Cette brochure rendra service par la documentation qui s'y trouve réunie. R. KREMER, C. SS. R.

— Le 20 juin 1872, la *Neue Freie Presse*, de Vienne, accusa le chef du parti catholique badois von Buss, d'avoir dévoilé, en 1851, le plan des « ultramontains », qui auraient voulu, avec l'aide de l'Autriche, écraser le protestantisme prussien et annihiler l'influence de la famille Hohenzollern. Depuis lors, cette accusation a été plusieurs fois répétée. Dans les *Stimmen der Zeit*, 1924, t. CVIII, p. 11-30, M. PRIBILLA prouve qu'elle n'a aucun fondement dans les documents. GR.

— L'étude du canoniste H. SINGER, de Prague, *Das Konkordat von 1855* (publiée dans les *Mitteilungen d. Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen*, 1924, t. LXII et en extrait) constitue une importante contribution à l'histoire religieuse d'Autriche et même à l'histoire générale de l'Église. Singer examine la grande histoire du concordat de 1855 de l'ancien ministre du culte von Husareck, et critique, avec raison, ses conclusions et ses appréciations par trop élogieuses. Il s'appuie sur une foule de renseignements du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Église d'Autriche. A son avis, la conclusion de ce concordat fut une victoire pour la curie, mais une victoire malheureuse; on n'y tenait pas suffisamment compte des idées politiques modernes, qu'on ne pouvait cependant songer à écarter. Aussi le concordat provoqua immédiatement une forte réaction libérale et dût être rapidement abandonné. Le cardinal Rauscher, qui avait eu une large part dans les négociations, est représenté par Singer comme un diplomate peu habile et non exempt d'ambition. GR.

— JOH. P. STEFFES, professeur à l'université de Nymègue, vient de publier dans la collection *Schriften zur deutschen Politik* éditée par G. Schreiber, une étude pénétrante intitulée : *Staatsauffassung der Moderne* (Fribourg, Herder, XV-169 p. M. 4.20). L'auteur commence par montrer comment l'idée communément reçue que les penseurs du moyen âge avaient du rôle de l'État dans la société chrétienne, fit place, à l'époque moderne, surtout en Allemagne, à des conceptions de l'État diverses, mais toutes étrangères à l'idée religieuse. Il expose brièvement les théories de l'époque de la Renaissance, de la Réforme et de l'absolutisme; il s'étend plus longuement sur les doctrines de Kant et de Fichte, ainsi que sur les doctrines hostiles au pouvoir de l'État et favorables à l'individualisme des néo-classiques. Il explique en détail les idées que les romantiques se faisaient de l'État et y distingue un courant principal représenté par Novalis, Schlegel, Görres et Schelling le Jeune et des courants accessoires, fortement influencés par d'autres idées. Ceux-ci comprennent l'école historique, représentée par Burke et Savigny, l'école naturaliste de H. Leo, Bluntschli, C. Frantz, qui a de grands rapports avec le positivisme de Comte, enfin l'école théocratique, dont les chefs de file sont de Maistre, Haller, Gerlach et principalement Adam Müller. Le paragraphe suivant nous fait connaître le mouvement d'idées du reste du XIXe siècle: la théorie absolutiste de Hegel, les conceptions libérale et socialiste de l'État, enfin la doctrine catholique magistralement exposée par

Digitized by Google

Léon XIII, dans ses célèbres encycliques. L'ouvrage se termine par un aperçu sur la philosophie de l'État pendant la guerre et l'après-guerre. Maître de son sujet, M. H. est parvenu à nous donner, en peu de pages, un exposé clair et substantiel; son travail rendra de grands services aux historiens des idées politiques du XIXe siècle. GR.

— Le Dr ERDMANN HANISCH, Privatdocent à l'université de Breslau, vient de publier le premier volume des *Jahresberichte für Kultur und Geschichte der Slaven* (Breslau, Priebatsch, 1924. 229 p. Fr. 50). Contrairement à ce que le titre d'Annales pourrait faire supposer, ces *Jahresberichte* contiendront, outre des travaux bibliographiques et des recensions, des études de tout genre se rapportant à l'histoire et à la civilisation des peuples slaves.

Ce premier volume est divisé en deux parties : 1) articles, 2) comptes rendus. Disons tout de suite qu'il apporte des contributions de valeur à l'histoire des peuples slaves et qu'il mérite le meilleur accueil. La plupart des articles constituent des études de bibliographie analytique et critique où l'historien de l'Église aura à glaner. E. DRAHN, *Buchdruck, Buchhandel und Bibliographie in der Literatur Sowjetrusslands*, p. 1-9, donne des statistiques sur le nombre et le genre des publications parues en Russie depuis le régime actuel. — B. BRETHOLZ, *Uebersicht über die Literatur zur böhmischmährischen Kolonisation 1912-1924* (p. 9-32) soutient, contrairement à l'opinion généralement reçue, que les Allemands de Bohême ne descendent pas de colonisateurs qui seraient venus s'établir dans ce pays au moyen âge. Il fait une critique très serrée des ouvrages parus sur ce sujet. — R. SALOMON, *Neue russiche Memoirenliteratur (seit 1918)*, p. 32-58, donne un aperçu sur le genre des « *Mémoires* » très répandu en Russie, et sur les tendances des principaux écrivains. Il énumère ensuite tous les mémoires parus. — FR. ANDREAE, *Neuere deutsche Darstellungen russischer Geschichte*, p. 55-69, analyse vingt-cinq contributions à l'histoire politique et économique de Russie ; en passant, il adresse à Ch. Stählin des éloges bien mérités pour ses nombreux travaux. — E. HARTEL, *Der Volksgesang der Grossrussen*, p. 70-90, étudie un sujet de folklore, se rattachant indirectement à l'histoire religieuse. — Signalons encore E. HANISCH, *Zur Bibliographie der vornehmlich in Deutschland erschienenen slavischen Belletristrik und Literaturgeschichte*, p. 138-161 ; *Zur serbokroatischen Bücherkunde der letzten Jahre*, p. 163-166 ; FR. ANDREAE, *Das bolzevistische Russland (1918-23) in der deutschen publizistischen Literatur*, p. 166-190. Ce dernier article énumère 549 publications, ce qui montre clairement l'intérêt que portent actuellement les milieux intellectuels allemands à l'étude des peuples slaves.

Les p. 191-229 donnent des recensions des principales publications intéressant la Russie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et en général les peuples de l'Europe orientale. Dans ce premier volume des *Jahresberichte*, les éditeurs ont écarté à dessein les études sur les Yougo-slaves, réservant celles-ci pour le second numéro. Ces recensions ne constituent pas la partie la moins importante du volume. A. D. M.

— La maison Herder et Cie, de Fribourg en Br., a eu l'heureuse idée de donner, à l'occasion de l'année sainte, une nouvelle édition revue et augmentée du *Rompilger* d'ANTON DE WAEL (10e et 11e édit., par J. P. KIRSCH, 1925. In-12, XX-456 p., 21 cartes et plans et 83 ill. Mk. 8,60 relié). Ce guide de Mgr de Wael présente, en effet, de nombreux avantages. Composé par un

Digitized by Google

grand admirateur et un fin connaisseur de la Rome antique et chrétienne, il ne se contente pas de donner une description banale et purement extérieure de la Ville éternelle. Rappelant les grandes lignes de l'histoire et les principaux événements dont Rome a été le théâtre, il évoque devant les yeux du lecteur la vie d'autrefois et ses glorieux souvenirs. En groupant les monuments non d'après les divisions géographiques de la ville mais d'après l'ordre chronologique, il jette une plus vive lumière sur les caractéristiques des civilisations païenne et chrétienne et sur le développement de l'art chrétien. De plus, aux pèlerins qui visitent en esprit de foi la ville des papes, il communique une admiration respectueuse et une vive piété envers le centre de la chrétienté.

Mgr Kirsch était sans doute très qualifié pour mettre à jour le guide de Mgr de Wael. Il y a apporté de notables changements. En particulier, dans la description des anciennes églises, il a largement tenu compte des fouilles récentes. Il a aussi donné une description sommaire mais suffisante des autres villes d'Italie (p. 14-58), ainsi que des indications pratiques pour les voyageurs (p. 1-14).

Nous ne pouvons que recommander très chaudement ce guide à tous ceux de nos lecteurs qui se proposent de visiter la Ville éternelle. Et même ceux qui, moins heureux, doivent en rester éloignés, y trouveront une lecture agréable et fort instructive. A. D. M.

— La publication de l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* avance moins rapidement que ne le voudraient ses éditeurs. (Voir RHE, 1924, t. XX, p. 308). Toutefois un XVIIe volume (Heubel-Hubord) a pu paraître en 1924.

Entretemps un dictionnaire des artistes déjà ancien a été réimprimé, à savoir G. K. Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. Il parut d'abord en 22 volumes à Munich (1835-1852). Cette première édition est reprise sans changements dans une édition en 25 volumes in-8, parue à Vienne chez Manz, en 1924. R. M.

— Nous avons déjà annoncé que M. W. Bauer, professeur de théologie néotestamentaire à l'université de Göttingen, s'était chargé de mettre au point et de publier en deuxième édition, entièrement remaniée, le lexique du Nouveau Testament de feu E. Preuschen (RHE, 1923, t. XIX, p. 449). La maison A. Töpelmann, de Giessen, vient d'annoncer la toute prochaine apparition de la première livraison, en lançant un prospectus-spécimen de l'ouvrage. L'impression que font ces pages est excellente; la présentation est bonne et les enrichissements sont notables. Il y aura, dit le prospectus, environ dix livraisons de 64 pages grand format à deux colonnes; le fascicule coûtera aux souscripteurs 2,40 mark et les souscriptions sont reçues jusqu'au 30 avril de cette année. Le manuscrit des quatre premières livraisons étant déjà prêt pour l'impression, la publication pourra se faire, croit-on, en l'espace de quelques mois. Nous annonçons la publication de cette seconde édition comme fut annoncée ici-même celle de la première (RHE, 1908, t. IX, p. 401); comme autrefois également (RHE, 1909, t. X, p. 183, 620, 859; 1910, t. XI, p. 387-389), nous espérons être à même de tenir nos lecteurs au courant des progrès de cet ouvrage qui, vu ses cadres et les améliorations projetées, promet d'être très important et très utile. J. Lebon.

Digitized by Google

— Avec son premier numéro de 1925, la *Theologische Literaturzeitung* entre dans sa cinquantième année d'existence. C'est le survivant des deux fondateurs, A. von Harnack, — l'autre fut E. Schürer, — qui fait le discours jubilaire en rappelant quelques souvenirs de ce demi-siècle de vie de la dite revue (*Ein Wort der Erinnerung*, TLZ, 1925, t. L, c. 1-4). Ces quelques notes sont du plus haut intérêt, moins peut-être pour l'histoire même de la publication que pour la caractéristique de l'esprit qui l'a toujours animée et qui l'animera encore si la générosité du public scientifique allemand, à laquelle on fait un appel aussi éloquent que discret, lui conserve la vie. J. L.

— Le Dr W. Holtzmann a fait à l'*Historische Gesellschaft* de Berlin une conférence très documentée intitulée : *Vorgeschichte des ersten Kreuzzuges*. A son avis, les véritables motifs de cette croisade restent encore obscurs ; en la représentant comme une diversion contre les invasions des Maures en Espagne, on n'atteint qu'une partie de la réalité. Il faut insister davantage sur les raisons d'ordre politique qui guidaient le pape Urbain II dans la question de la croisade et ne point oublier ses démêlés avec l'empereur Henri IV. L'idée de délivrer la Terre Sainte est d'origine française et Urbain II a trouvé le plus vif appui à ses projets auprès d'Adhémar, évêque du Puy. Le travail de M. Holtzmann est publié dans *Historische Vierteljahrschrift*, 1924, t. XXII, p. 167-200, sous le titre : *Studien zur Orientpolitik des Reformpapsttums und zur Entstehung des 1. Kreuzzuges*. H. N.

— Après onze années d'interruption, les historiens allemands ont tenu leur XIVe assemblée générale, à Francfort s/M., du 30 septembre au 4 octobre dernier. Le congrès historique, qui groupait de nombreux adhérents, a été suivi par environ cinq cents membres, parmi lesquels se trouvaient aussi des savants autrichiens et suisses. Des communications ont été faites par Ed. Mayer (Berlin), A. Ruppersberg, B. Bretholz, E. Caspar (Koenigsberg), H. Bächthold (Bâle), Steinacker (Innsbruck), etc. A citer spécialement les lectures d'E. v. Below (Leipzig), défendant contre Heussi les divisions chronologiques entre le moyen âge et l'époque moderne, de H. v. Sbrik (Vienne) touchant les théories politiques de Metternich, de J. Hashagen (Cologne) combattant la thèse qui fait dériver les théories des droits de l'homme au XVIIIe siècle de principes religieux, enfin de L. Bittner concernant les anciennes archives de l'Autriche et de la Hongrie. H. N.

— Le 16 juillet 1924 a été fêté a Dresde le centenaire du *Thuringisch-sächsischer Verein* auquel le *Neues Archiv f. sächs. Geschichte und Altertumskunde* sert d'organe. Cette revue, consacrée principalement à l'histoire politique et à l'archéologie de la Saxe, a publié jusqu'à présent de nombreuses études d'histoire religieuse. Elle en est à son tome XLVe (nouv. sér.). Ajoutons que le *Verein* compte 650 membres. H. N.

— H. Leube, *Die Literatur des deutschen Katholizismus im letzten Jahre* (dans le *Lit. Zentralblatt*, 1924, fasc. 11 et 19, col. 1305 svv.) donne un aperçu détaillé de l'activité historique des catholiques allemands principalement pendant l'année 1923. Il ne retient cependant que les livres essentiels, dont il marque l'importance. H. N.

— Les amis du libraire de Leipzig, M. Karl W. Hiersemann, lui ont offert un volume de Mélanges, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire

Digitized by Google

et du quarantième anniversaire de la fondation de sa firme : *Werden und Wirken. Ein Festgruss Karl W. Hiersemann zugesandt am 3. sept. 1924.* Leipzig, K. F. Koehler, 1924. In-8, 424 p., L pl., nombreuses figures. Des libraires, des bibliothécaires et des historiens de l'art publient dans cet ouvrage des contributions variées, concernant surtout l'histoire de l'imprimerie, du livre et de la reliure.

Signalons la courte étude par laquelle M. H. Loubier signale l'existence au Musée de Göteborg d'une de ces reliures-enveloppes fort en usage dans les Pays-Bas au xve siècle *(Ein original-Hülleneinband in Göteborg*, p. 178-183 et 6 fig.). Antérieurement M. Loubier avait appelé l'attention sur vingt-quatre tableaux du xve siècle sur lesquels des reliures de ce genre sont représentées.

M P. Schubring donne un aperçu sur le catalogue de la bibliothèque d'un humaniste florentin de la fin du xve siècle (*Die Bücher des Francesco di Angelo Goddi*, p. 392-398 et 5 pl.) R. M.

— Le professeur K. Wulzinger de Carlsruhe entreprend, sous le titre de *Mittelmeer-Länder und Orient*, et avec la collaboration de divers savants allemands, la publication d'une série d'études sur l'histoire de l'art.

Le premier volume se rapporte à des monuments byzantins de Constantinople et relève notamment le résultat des fouilles dirigées par M. Wulzinger dans la région de Top-Kapu-Serai (*Byzantinische Baudenkmäler zu Konstantinopel auf der Serai-Spitze, die Nea, das Tekfur Serai und das Zisternenproblem* Hanovre, Heinz Lafaire, 1925. In-4, x-116 p. et 45 fig. M. 22). R. M.

— La célèbre revue *Historisch-politische Blätter*, dont la publication avait été suspendue à cause de difficultés financières, vient d'être ressuscitée par le Dr Max Buchner, professeur d'histoire à l'université de Munich. Elle paraît tous les mois, depuis octobre 1924, sous le titre que le public lui donnait déjà autrefois, de *Gelbe Hefte*. Son programme est catholique et nationaliste. Elle veut travailler à faire pénétrer davantage le catholicisme en Allemagne et la culture allemande chez les catholiques. Au point de vue politique, elle peut donc être considérée comme l'organe des catholiques nationalistes. Suivant l'avis du directeur, elle ne donnera pas d'articles purement historiques ; les événements du passé n'y seront relatés qu'en tant qu'ils serviront de base ou d'occasion à des considérations politiques. Malgré cette déclaration, les premiers fascicules contiennent plusieurs contributions proprement historiques. Nous les mentionnerons brièvement afin de donner, par là même, une idée de l'orientation générale de la revue. — Dr Joh. Zellinger, *Klemens von Alexandrien und die Erscheinungsformen des spätantiken Lebens* (fasc. 1, p. 28-44). Étude intéressante et suggestive où l'auteur groupe tous les renseignements très détaillés sur la vie quotidienne que Clément d'Alexandrie donne dans son « *Pédagogue* », composé à l'intention des chrétiens. Il retrace ainsi un tableau des mœurs d'une grande ville de l'antiquité et montre comment dans le docteur alexandrin s'est opérée la fusion du chrétien et du grec. Chez Zellinger, Clément est représenté comme l'incarnation classique de l'ἀνὴρ καλὸς κἀγαθός, passé au christianisme. — Dans le parallèle finement développé par A. Doeberl entre « *Döllinger und Newman* » (p. 58-66), on voit comment ces deux hommes ont eu, sans se fréquenter, beaucoup d'idées communes sur la civilisation catholique, les États pontificaux et l'infaillibilité du pape. D'autre part, il

Digitized by Google

existait entre eux de notables différences. Döllinger, très érudit, était le type du professeur allemand qui prétendait ne jamais avoir tort et qui, malgré ses protestations répétées d'indépendance, était fortement tributaire d'autrui ; Newman, au contraire, homme pieux et respectueux de l'autorité, faisait preuve d'une indépendance tout anglaise. — KARL AL. v. MÜLLER, professeur d'histoire à Munich, communique, fasc. 2, p. 181-189, trois lettres inconnues adressées en 1826-1827 par le célèbre Joseph v. Görres à Édouard v. Schenk. Ces lettres se rapportent à la nomination de Görres à l'université de Munich et au règlement du conflit qu'il avait eu avec le gouvernement prussien. — A. GEITNER, *Gründung und verderbliche Wirksamkeit des Geheimbundes der Illuminaten* (fasc. 3, p. 239-257). L'auteur donne un tableau de l'influence néfaste exercée par cette association dont il fait aussi connaître le fondateur, Ad. Weishaupt, professeur à l'université d'Ingolstadt. Il néglige malheureusement d'indiquer les sources sur lesquelles il s'appuie. — Prof. BUCHNER, *Dichters Fried. Wilh. Weber* (fasc. 5, p. 435-481). Ce poète fut aussi un homme politique et député du Centre au Reichstag ; c'est son action politique, moins remarquée jusqu'à présent, que l'auteur met en relief et elle lui fournit l'occasion de donner des renseignements intéressants sur l'histoire contemporaine du catholicisme allemand ; malheureusement Buchner y mêle aussi des considérations tendancieuses sur la situation politique actuelle. GR.

— Dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte*, 1924, t. XXI, p. 261-320, on trouve une table systématique très détaillée des t. I-XX (1904-1923) de cette importante revue ainsi que des quatre premiers volumes de suppléments (*Ergänzungsbände*. 1906-1911). GR.

— Le *Bergische Geschichtsverein* publiera, à côté de sa *Zeitschrift*, une collection d'études et de textes se rapportant à l'histoire locale : *Quellen und Forschungen zur bergischen Geschichte, Kunst und Literatur*. Le premier volume, qui paraîtra cette année, sera consacré à la biographie d'Englebert II, archevêque de Cologne. A. D. M.

— Le *Katholische Literaturkalender Deutschlands*, publié autrefois chez Keiter, paraîtra cette année chez Herder, à Fribourg. Dans cette nouvelle édition, la première depuis la guerre, seront mentionnés outre les catholiques allemands, auteurs d'ouvrages séparés, les directeurs et collaborateurs des principaux journaux et revues. GR.

— Le célèbre historien de l'Église, le Dr Jacques Marx, est mort en 1923, dans la plus grande détresse. Ses amis et admirateurs ont constitué un comité, à Trèves, qui recueillera les fonds nécessaires pour lui ériger un monument funéraire. GR.

— On recueille aussi des souscriptions pour un monument commémoratif qu'on voudrait ériger à Coblence en l'honneur de Joseph v. Görres. Premier écrivain romantique en Allemagne, adversaire de Napoléon Ier dans son célèbre *Reinischer Merkur*, défenseur de l'Église lors de l'expulsion de l'archevêque de Cologne en 1837, professeur renommé de l'université de Munich, Görres a été une des gloires de la ville de Coblence. Celle-ci assure la réimpression de ses ouvrages en accordant un subside de 1.000 M. par volume. C'est en souvenir de ce grand écrivain que la société scientifique des historiens catholiques allemands a pris le nom de *Görresgesellschaft*. GR.

Digitized by Google

— Pendant le semestre d'hiver 1924-1925, deux chaires de philosophie ont été fondées à la faculté de théologie de l'université de Salzbourg. Elles ont été attribuées à des Bénédictins de la Congrégation de Beuron. Cette nouvelle fondation constitue une première démarche pour le rétablissement de l'ancienne université, que possédaient autrefois les Bénédictins dans cette ville. Déjà avant la guerre, le projet de créer une université catholique libre à Salzbourg avait été mis en avant et des sommes assez considérables (cinq millions de cour.) avaient été réunies dans ce but. Avec la dévalorisation de la monnaie autrichienne, ce capital a été perdu. GR.

— Du 14 au 18 avril, des cours de vacances seront donnés à l'université de Bonn. Faisant suite à ceux de 1922 sur l'histoire de la civilisation des pays rhénans, ils porteront, cette année, sur les différents courants de la civilisation et les frontières culturelles dans ces mêmes provinces. Sont inscrits comme chargés des cours : les professeurs Aubin, Frings, Müller, Reiners. GR.

— L'institut supérieur des sciences politiques et économiques, de Detmold, vient d'être supprimé le 31 décembre 1924.

— A côté du musée historique de l'université de Hambourg, on vient d'établir un *Archiv für niederdeutsche Volkskunde*. Tout ce qui concerne l'histoire et le folklore de la Basse-Allemagne y sera rassemblé et classé. GR.

— Le millième anniversaire de la conquête de la Lorraine par l'empereur Henri Ier sera fêté dans tout le pays rhénan. Des conférences et des expositions seront organisées dans les principales villes : Cologne, Dusseldorf, Coblence, Trèves. L'exposition d'Aix-la-Chapelle sera particulièrement remarquable, parce qu'elle réunira tout ce qui servait autrefois au couronnement des empereurs. GR.

— Grâce à l'activité de plusieurs savants, dont les prof. Pfeilschifter et Oncken, on pourra, sous peu, réaliser à Munich la fondation d'une Académie allemande. D'après le programme qui est rendu public, cette Académie aura pour but de favoriser l'étude et l'extension de la civilisation allemande, d'entretenir et de multiplier les relations intellectuelles de l'Allemagne avec l'étranger. Elle comprendrait une section scientifique et une section pratique. La première comporte 4 sous-sections : a) histoire d'Allemagne, b) langue et littérature allemandes, c) art allemand y compris la musique, d) économie politique et sociale.

L'Académie aurait à sa tête un sénat, un grand conseil, un petit conseil, une commission des finances, un président. Plusieurs grandes institutions, entre autres les Académies de Berlin et de Munich, ont déjà approuvé ce projet, quoiqu'avec quelques réserves. GR.

— *Nominations.* — Se sont fait agréger : à la faculté de philosophie de Königsberg : le Dr NIK. v. ARSENIEW (histoire religieuse de Russie), et le Dr phil. MART. WINCKLER (histoire du moyen âge et des temps modernes); à la faculté de théologie de Bâle : Lic. JUL. SCHWEIZER (histoire ecclésiastique).

Le Dr Jos. NADLER, professeur à Fribourg en Suisse, est nommé professeur de littérature allemande à Königsberg.

Le Dr OEHLER, attaché à la bibliothèque de Bonn, est nommé directeur de la bibliothèque universitaire de Breslau.

Digitized by Google

Le Dr Otto, attaché à la bibliothèque de Bonn, est promu au rang de premier bibliothécaire et de directeur ff. de la bibliothèque universitaire de la même ville.

Le Dr Heribert Reinirs, professeur d'histoire de l'art à Bonn, est nommé professeur ordinaire à Fribourg, en Suisse.

Ont été nommés membres correspondants de l'Académie de Berlin (Phil. hist. Kl.), le Dr K. Hampe, professeur d'histoire à Heidelberg; le Dr Br. Krusch, directeur des archives à Hamm; le Dr Jos. Hansen, directeur des archives à Cologne. Gr.

— Le Dr L. Mohler a été nommé professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique à Münster.

— *Décès.* — Le 6 janvier, le Prof. Dr Rob. Klussemann, le bibliographe bien connu de la philologie classique.

Le 28 janvier, le Dr Alois Meister, professeur d'histoire à l'université de Munster et fondateur de l'Institut supérieur pour journalistes, érigé à la même université. Il laisse de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Alsace. Gr.

— Le P. C. Wolfsgruber, O. S. B., professeur émérite de l'université de Vienne, où il avait enseigné l'histoire ecclésiastique, est décédé le 25 novembre 1924, à l'âge de 77 ans.

Angleterre, Écosse, Irlande. — L'intéressante plaquette de M. John Donovan : *The Logia in Ancient and Recent Literature* (Cambridge, Heffer, 1924. In-8, 44 p. Prix : 2 s.), a pour but de fixer le sens du terme *logia* dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, puis dans l'ancienne littérature chrétienne (Clément de Rome, Polycarpe, Irénée, Justin, Papias, Pseudo-Denys, Eusèbe, fragments d'Oxyrhinchus). Rappelant les deux opinions extrêmes présentées par les auteurs modernes, celle de Schleiermacher, qui identifie les Logia avec un recueil de paroles du Seigneur, et celle de Gregory, Rendel Harris, Burkitt, qui reconnaissent dans le document énigmatique une collection de textes inspirés de l'Ancien Testament, M. Donovan n'éprouve pas de peine à montrer que seul le dernier sens est attesté dans les anciennes traditions. L'auteur cependant ne prétend pas tirer profit de cette conclusion pour trancher le problème des sources de nos Évangiles : il se contente d'établir comment les critiques se sont trompés sur le sens précis du texte de Papias en interprétant l'appellation *logia* d'un recueil de paroles du Seigneur, alors qu'elle signifie, ici comme partout ailleurs, un document divinement inspiré : « equivalently Scripture and therefore Gospel ». J. Coppens.

— Dans un travail remarquable, mais qui suscitera probablement des discussions, le Rev. J. H. Baxter, prétend démontrer que les martyrs dits de Madaure en Numidie furent des Circoncellions, qu'ils ne se rattachent pas spécialement à la ville de Madaure, et qu'enfin leur martyre ne doit pas être placé en l'an 180, mais vers le milieu du ve siècle : *The Martyrs of Madaura*, A. D. *180 (Journal of theological Studies*, 1924, t. XXVI, p. 21-37). L. G.

— La *Henry Bradshaw Society*, qui a donné en 1917 une reproduction phototypique du Missel de Bobbio (Ms. Paris, lat. 13246), due au Dr J. Winck-

Digitized by Google

ham Legg, et en 1920, une édition du missel préparée par le Dr E. A. Lowe, *lecturer* de paléographie à l'Université d'Oxford, consacre au même livre liturgique un troisième volume : *The Bobbio Missal, Notes and Studies*, par Dom André Wilmart, O. S. B., le Dr E. A. Lowe et le Rev. H. A. Wilson (Londres, 1924. VIII-159 p., avec deux planches). La *Notice du Missel de Bobbio*, par Dom Wilmart, qui occupe les pages 3 à 58 de ce nouveau volume, comprend la reproduction du long article rédigé par cet auteur dans les derniers mois de l'année 1907 et publié dans le fascicule XV, col. 939-962, du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, et, en outre, dix-huit pages de notes additionnelles, qui sont d'une grande importance, car c'est là que Dom Wilmart, qui n'a jamais cessé de scruter la question des origines du Missel de Bobbio, indique ses dernières conclusions sur ce point. Primitivement il était disposé à le considérer comme un recueil gallican employé en pays franc et compilé dans un milieu où ont pu s'exercer des influences irlandaises, mais non pas nécessairement par un Irlandais, ni dans un monastère de *Scotti*. « En Bourgogne, à proximité d'un centre irlandais comme Luxeuil, écrivit-il, on imaginerait bien la composition et, par suite, la circulation d'un livre tel que celui-ci. » Depuis lors, notre savant confrère a été amené, à la suite des pénétrantes recherches d'Ed. Bishop, et aussi par sa propre étude des feuillets palimpsestes du manuscrit (Voir *Revue bénédictine*, XXXIII, 1921, p. 1-18), à modifier sensiblement son opinion première. Impressionné davantage par l'extrême complexité du texte, qui contient des particularités liturgiques gallicanes, milanaises, mozarabes et irlandaises, comme aussi par l'écriture du codex qui ne correspond à aucun type défini, il y verrait maintenant volontiers un recueil compilé (texte principal et additions) au VIIe siècle dans les environs de Bobbio, d'après un modèle venu de Bobbio, et sous l'influence d'Irlandais, manipulateurs forcenés de textes liturgiques, animés, suivant Ed. Bishop, d'une vraie manie de retoucher la liturgie, sans respect pour rien et dénaturant tout ce qu'ils touchaient (p. 57). Mais le scribe n'était pas un Irlandais, car le manuscrit n'offre aucun trait graphique spécifiquement irlandais. C'est précisément à l'étude paléographique du missel que le Dr Lowe consacre les pages qui suivent (59 à 106). Il incline, lui, à croire que le manuscrit date du VIIIe siècle, et que certaines particularités de l'écriture, des abréviations, de l'orthographe, de la décoration autoriseraient à lui assigner pour origine un centre franc de France. Le Rev. H. A. Wilson ajoute d'utiles remarques sur les formes parallèles des textes primitifs, puis une note sur le canon du Missel de Bobbio et enfin la table des péricopes de ce livre (p. 107-159). L. G.

— Quatre essais du Rev. W. C. Bishop († 19 nov. 1922) viennent d'être réunis en un volume qui forme le XVe des *tracts* de l'Alcuin Club, par M. C. L. Feltoe, D. D., sous le titre, *The Mozarabic and Ambrosian Rites* (Londres, Mowbray [1924]. XVI-134 pages. Prix : 5 s). Ces essais portent sur les sujets suivants : *The occasional Offices in Spain* (p. 1-17), *The Mass in Spain* (p. 18-54), *The Breviary in Spain* (p. 55-97), *The Breviary at Milan* (p. 98-134). En tête, courte notice de l'éditeur sur l'œuvre du Rev. W. C. Bishop, qu'il faut se garder de confondre avec un autre liturgiste du même nom, mais plus célèbre, Edmond Bishop. L. G.

— Dans un article intitulé *Great and Little Britain*, publié dans un *tract* de la *Society for Pure English* (XVI, 1924, p. 23-32), W. H. Stevenson, qui

Digitized by Google

vient de mourir (voir décès), a étudié l'origine et les plus anciennes attestations des expressions « Grande-Bretagne » et « Petite Bretagne », employées, la première, pour désigner le pays qu'on nomme encore ainsi de nos jours; la seconde, la Bretagne armoricaine. Le plus ancien exemple des mots « Britannia minor », appliqués à ce dernier pays, il le découvre dans la *Vita Maurilii*, frauduleusement attribuée à Venance Fortunat et dans une recension de ce texte datant des environs de l'an 905. Il les signale ensuite dans les Vies des saints Brieuc, Méen et Turiau (XIe et XIIe siècles), puis sous la plume de divers auteurs insulaires ou continentaux de la même époque ou postérieurs (Gaufrei de Monmouth, Guillaume de Malmesbury, Gautier d'Arras, Robert Wace, etc.). L. G.

— La chronique intitulée *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum*, dont Miss Beatrice A. Lees, M. A., vient de donner une nouvelle édition (Oxford, Clarendon Press, xxxi-156 pages. Prix : 7 s. 6), est l'œuvre d'un anonyme qui prit part à la première croisade. On ne possède pas de meilleure source d'information sur ce grand événement historique. Le texte, publié par Bongars en 1611, puis dans le *Recueil des Historiens des Croisades*, en 1866, et par H. Hagenmeyer à Heidelberg en 1890, nous est présenté ici, dans un petit volume maniable avec l'*apparatus*, les notes, éclaircissements et index nécessaires. De ce même texte M. Louis Bréhier vient de donner une nouvelle édition dans la collection des *Classiques de l'histoire de France du moyen âge* accompagnée d'une traduction française (Paris, Champion, 1924). Dans son introduction (p. I-XXXVI), l'éditeur français traite de l'auteur anonyme, de l'œuvre, des manuscrits et de l'établissement du texte. L. G.

— Dans *The Stigmatization of St. Francis of Assisi* (*Laudate*, II, 1924, p. 195-202), M. Walter Seton s'attache à montrer l'authenticité de la stigmatisation de S. François et l'extraordinaire portée du miraculeux événement. L. G.

— En 10 fascicules parus de mars 1913 à juin 1924, le Rev. Cecil Deedes, M. A., vient d'éditer, pour la *Canterbury and York Society*, le registre de Jean de Pontoise, évêque de Winchester : *Diocesis Wyntoniensis. Registrum Johannis de Pontissara* (1282-1304). Une bonne introduction comprenant 115 pages montre tout l'intérêt de ce document pour l'histoire des événements et des institutions ecclésiastiques de l'époque. En ce qui concerne les noms propres, tant de personnes que de lieux, l'index est bien fait, mais, par ailleurs, il est loin d'être satisfaisant. L. G.

— Au moyen de comparaisons de la version française de l'*Ancren Riwle* avec le texte anglais, Miss Dorothy M. E. Dymes montre d'une manière très heureuse que cet opuscule, qui exerce, depuis assez longtemps, la sagacité des critiques, a été originairement écrit en anglais : *The Original Language of the Ancren Riwle* (*Essays and Studies by Members of the English Association*, Oxford, 1924, t. IX, p. 31-49). L. G.

— Nous avons déjà signalé plusieurs fois la compétence de Miss Rose Graham en matière d'histoire monastique (Voir RHE, 1924, t. XX, p. 313 et 595). L'histoire des prieurés anglais de Cluny est son domaine propre. Les *Transactions of the Royal Historical Society* (4e série, t. VII, 1924) comprennent une étude d'elle sur *The English Province of the Order of Cluny in the fifteenth Century* (p. 18-130), étude fort instructive. Elle donne en appendice

Digitized by Google

une liste des prieurés clunisiens d'Angleterre et du Pays de Galles, et une carte placée en tête du volume montre la situation géographique desdits prieurés. Signalons, par ailleurs, dans le même volume de *Transactions : Edward I and his Tenants-in-Chief*, par Miss E. C. LODGE, M. A. (p. 1-26), et *The Courts and Court Rolls of St. Albans Abbey*, par Miss A. E. LENETT, M. A. (p. 52-76).

— Pages à lire sur le christianisme théorique et pratique du Dr Samuel Johnson († 1784) et sur les convictions religieuses de ses contemporains anglais, publiées par M. W. S. PORTER, sous le titre : *The Churchmanship of Dr Johnson*, dans *Theology* (IX, 1924, p. 332-340). L. G.

— *The Convents of Great Britain and Ireland*, par FRANCESCA M. STEELE (DARLEY DALE), avec une préface du R. P. H. THURSTON, S. J. (Londres, Sands, *s. d.* XXVII-364 pages. Prix : 7 s. 6), comprend environ 120 notices sur les couvents de femmes actuels de Grande-Bretagne et d'Irlande. Chaque notice donne un aperçu historique de la congrégation et indique les œuvres auxquelles se consacrent ses membres. Souvent une bonne illustration jointe à la notice représente l'habit des religieuses. Le livre n'est pas daté, ni la préface non plus, ni l'introduction. Bénissons donc l'autorité ecclésiastique qui requiert l'*imprimatur*, car l'*imprimatur* porte une date : 14 décembre 1901. Mais depuis lors de grands changements sont survenus, un nombre important de nouvelles maisons ont été fondées ; quelques-unes ont été supprimées ; aussi le livre est-il loin d'être à jour. L. G.

— Le Rev. J. G. VANCE et le Dr J. W. FORTESCUE viennent de réunir, dans un volume intitulé *Adrian Fortescue, a Memoir* (Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1924, XII-62 p., illustré. Prix : 10 s. 6 d.), leurs impressions, leurs souvenirs et leurs appréciations sur leur ami le Dr Adrien Fortescue († 11 février 1923), à qui nous avons consacré ici une notice nécrologique il y a deux ans (voir RHE, 1923, t. XIX, p. 293) et dont nous avons eu à reparler depuis lors par deux fois, en 1923 (p. 617) et en 1924 (p. 315). Cet ouvrage n'est pas une Vie du Dr A. Fortescue ; mais l'appendice qui occupe les pages 49 à 58 auquel les deux auteurs ont donné pour titre : *Some biographical dates and facts*, sorte de squelette de biographie, est éloquent à sa manière, car il montre en raccourci combien variée et remplie fut la carrière de cet homme singulier. Les hommes d'étude le connaissaient surtout comme historien de l'Église byzantine et comme liturgiste ; mais cette vie de quarante-neuf années fut remplie de projets, d'entreprises, de réalisations de toute sorte à en déborder : *consummatus in brevi, explevit tempora multa.* Esprit brillant, original, curieux dans toutes les acceptions du mot, tempérament impulsif, d'une rare spontanéité, animateur puissant et enthousiaste, Adrien Fortescue a dépensé le besoin d'activité qui le dévorait dans les domaines les plus variés. Fut-il un savant ? se sont demandé les analystes de son œuvre intellectuelle. Il semble qu'il aurait pu l'être s'il eût été un peu moins agité, plus apte à la concentration, moins impulsif aussi et moins dogmatique par tempérament. Il fut trop dispersé ; il n'eut pas le loisir de mûrir lentement dans le recueillement du cabinet des travaux de longue haleine. Mais, épris de la beauté du culte chrétien sous toutes ses formes, il s'est efforcé de répandre dans les milieux ecclésiastiques anglais ses idées artistiques. Prêtre extrêmement dévoué à son église et à ses

Digitized by Google

ouailles, il les a façonnées avec dextérité religieusement, moralement, intellectuellement, comme aussi au point de vue esthétique par la parole, par la plume et par l'exemple. La petite paroisse de Letchworth conservera probablement longtemps l'empreinte qu'il lui a imprimée. Le liturgiste, le liturge, le prêtre zélé, le conférencier, l'artiste, le conteur étourdissant, l'écrivain, l'ami, l'homme enfin, c'est tout cela que les deux auteurs se sont appliqués à mettre en relief dans l'essai de biographie psychologique et intellectuelle très attachant qu'ils viennent de consacrer à sa mémoire. L. G.

— Les fouilles qui se poursuivent à Cantorbéry (voir RHE, 1924, t. XX, p. 594) ont amené la découverte, dans le transept sud de l'église abbatiale de Saint-Augustin, des vestiges de quatre tombeaux de rois saxons. On a pu identifier ceux de Lothair († 685) et de Withtred († 725), qu'on sait par Goscelin avoir été transférés en cet endroit au XIIe siècle. Les deux autres tombes royales doivent être celles d'Edbald et de Mulus. Le *Times* du 13 février 1925 a donné (p. 16) trois illustrations montrant les derniers résultats des fouilles. L. G.

— Le département des antiquités métalliques du Victoria and Albert Museum de Londres vient de publier un second catalogue (*Catalogue of Pastoral Staves*, par M. W. W. Watts, F. S. A., Londres, Victoria et Albert Museum, 1924, 40 p. et nombr. planches). Ce catalogue des bâtons pastoraux renferme un très bon aperçu de l'histoire de ces objets depuis l'époque la plus ancienne où on constate leur existence (IVe siècle) jusqu'au XVIIIe siècle (p. 1-22). Il est suivi de la description de 45 bâtons pastoraux conservés au musée et d'une série de planches. L. G.

— Deux lectures faites, l'an dernier, à la *Lingard Society*, dont nous avons déjà parlé (RHE, 1924, t. XX, p. 601), *The Civil Constitution of the Clergy* par M. J. J. Dwyer (19 pages) et *The Lateran Canons and Ireland* par l'abbé A. Smith (20 p.) ont été publiées en octobre 1924 dans la *Dublin Review*. Une troisième, celle du Rev. John Fletcher sur *John Lingard* (1771-1851), donnée le 20 octobre 1924, a été reproduite en janvier 1925 par la *Dublin Review* (24 p.). Avant Lingard, on ne connaissait en Angleterre que l'histoire imaginative, sans critique, partiale. Il a été le premier à écrire l'histoire uniquement d'après les documents. Aussi, en dépit de l'hostilité de l'évêque Milner, qui manœuvra à diverses reprises pour le faire condamner par Rome comme hétérodoxe, a-t-il été un de ceux qui ont le plus contribué à faire tomber, grâce à sa probité scientifique, les préjugés accumulés contre le catholicisme. Une connaissance intime de son sujet permet à l'auteur de faire ressortir plusieurs côtés très attrayants et mal aperçus jusqu'ici de l'attachante personnalité de John Lingard, qui fut un homme modeste, laborieux, désintéressé et un esprit très fin. L. G.

— Nous avons à signaler plusieurs publications récentes de l'*Historical Association*. L'Association indique dans son dix-huitième rapport annuel (1er juillet 1923-30 juin 1924) les sujets suivants ayant trait à l'étude ou à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique qui ont fait l'objet de lectures dans les divers groupements de l'Association dans cet espace de temps : à Bangor (Pays de Galles), *The Registers of the Bishops of Bangor*, par Ivor Pryce ; à Bournemouth, *Witchcraft in the Seventeenth Century* (Mrs Sharp), *Dante* (Miss Dacombe) ; à Bradford, *Gleanings from a local Parish Register*

Digitized by Google

(H. A. BEATON); à Bristol, *Place Names and History* (Prof. ALLEN MAWER), *Salisbury Cathedral* (SAMUEL GARDNER); à Bury, *The Mediaeval University* (Prof. DAVIS, de Manchester); à Cambridge, *Some Aspects of Mediaeval Architecture* (H. C. HUGHES); à Cantorbéry, *The Paths of Becket's Exile* (Mrs T. G. GARDINER). *The Order of the Hospital of St John of Jerusalem* (H. W. FINCHAM); à Carlisle, *England and Scotland in the Twelfth Century* (Prof. F. M. POWICKE), *Mediaeval Life : Monks and Friars* (Dr RASHDALL); à Cheltenham et Gloucester, *Historical Manuscripts* par le Doyen de Gloucester; à la branche du Cheshire, *Life in a Mediaeval Monastery* (A. HAMILTON THOMPSON); à la branche du Cornwall, *The Relations between Cornwall and Brittany during the Ages* par le Rev. G. H. DOBLE, conférence reproduite en français par le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de Quimper et de Léon* (1924), *Mediaeval Guilds* (A. A. CLINNICK); à Derby, *Rome and the Modern State* (Prof. F. M. POWICKE), *The Teaching of History* (F. S. MARVIN); à la branche de Devon (North), *Italian Towns in the Middle Ages* (Miss Z. RODDA), *York Minster* (P. G. HEPPENSTALL); à Dudley, *The Bayeux Tapestry* (H. WATSON); à Durham, *St. Wilfrid* (COLGRAVE), *The Teaching of History* (Miss M. H. ROBINSON et ANGUS ROBERTS); à Eastbourne, *A Mediaeval Housewife* (Miss EILEEN POWER); à Exeter, *Bishop Grandison* (W. H. GREEN); à Halifax, *The Teaching of Local History* (Dr A. H. THOMPSON), *York Guilds* (Dr MAUD SELLERS); à Hull, *Monasticism* (H. FIRTH), *The Age of Wycliffe* (Dr A. H. THOMPSON), *The Reformation as Rome sees it* (Rev. E. ROCKLIFF, S. J.); à la branche du Kent (North), *The Making of History* (Rev. WILLOUGHBY PARR); à la branche du Lancashire (Central et North), *The Order of the Cistercian Monks and their Abbeys in England* (H. W. CLEMESHA); à la branche du Lancashire (North-East), *The Use and Meaning of History* (Prof. H. W. C. DAVIS), *The Study of local History with special reference to the ancient Parish of Whalley* (Rev. J. E. W. WALLIS), *The Teaching of History* (Miss GARRY); à Leicester, *Some Society Scandals at the English and Frankish Courts in the Ninth Century* (F. W. BUCKLER); à Londres (S. W.), *The Mediaeval Writer of History* (Prof. HILDA JOHNSTONE), *The Study of the Thirteenth Century* (Dr E. F. JACOB); à Manchester, le Dr A. H. THOMPSON a traité le même sujet qu'à la branche du Cheshire; à Norwich, *Magna Carta* (G. R. POTTER), *The Witch Mania* (W. J. BLAKE); à la branche des North-Eastern Counties, *Erasmus* (ALLEN); à Oswestry, *Monasteries and monastic Life in England* (Dr WORKMAN); à Plymouth, *The Pilgrimage of Grace* (G. P. DYMOND); à Reading, *William Laud* par le Doyen de Winchester; à Salisbury, *Cardinal Pole* par le Doyen de Salisbury; à Wolverhampton, *Mediaeval History and modern Historians* (E. H. DANCE).

L'*Annual Bulletin of historical Literature*, XIII (*The Historical Association*, 1924, 75 p.) donne une bibliographie des publications historiques de l'année 1923 réparties sous les rubriques suivantes : Histoire ancienne jusqu'à l'an 300 apr. J. C.; Haut moyen âge (300-1000); Moyen âge (1000-1200); Derniers siècles du moyen âge (1200-1485); Seizième siècle; Dix-septième siècle; Dix-huitième siècle; Histoire coloniale et américaine; Dix-neuvième siècle et vingtième; Varia.

L'*Historical Association* a publié en 1923 un *General index to the Annual Bulletins of historical Literature* embrassant la matière bibliographique des bulletins 1 à 12 (1911-1922).

Digitized by Google

En avril 1924 la même association a publié une brochure N° 58, *Bibliography of Naval History* et en septembre, une brochure N° 59, *Short list of Books on World History*. L. G.

— Voici le contenu de la troisième livraison de *Palaeographia latina* (St Andrews University Publication, XIX, 1924) éditée par le professeur W. M. Lindsay (Voir RHE, 1923, t. XIX, p. 112-113; 1924, t. XX, p. 139) : 1° *The early Lorsch Scriptorium*, par W. M. Lindsay; 2° *The Farfa Type*, par le même; 3° *Cenni storici sull' Abbazia di Farfa*, par E. Carusi; 4° *Cenni storici sui monasteri Sublacensi*, par le même; 5° *Collectanea varia*, où le Prof. W. M. Lindsay traite des scribes et de leurs procédés et finalement des méthodes de rature. La livraison est enrichie de quinze planches tirées de douze manuscrits différents. L. G.

— *Apollo, a Journal of the Arts*, revue mensuelle consacrée à l'art ancien et nouveau, a publié sa première livraison de janvier 1925. C'est une très belle publication dans le genre du *Burlington Magazine* et du même format. La livraison que nous avons sous les yeux (celle de janvier) compte 64 pages et des illustrations nombreuses et d'une exécution parfaite. On y lira avec intérêt de quelle manière courageuse et habile s'y prit M. le chanoine Van den Gheyn pour sauver, pendant l'occupation allemande, l'*Adoration de l'Agneau mystique* de Hubert Van Eyck, ornement de la cathédrale Saint-Bavon de Gand et comment les panneaux appartenant à la même œuvre et depuis longtemps conservés à Berlin, ont fait retour à Gand en vertu d'une disposition du traité de Versailles. Cela est raconté par M. Paul Lambotte, directeur des Beaux-Arts de Belgique, dans *The Altar-Piece in the Cathedral of St-Bavon at Ghent* (I, p. 1-5) (Voir RHE, 1925, t. XXI, p. 168). Prix de la livraison : 2 s. 6 d. Bureaux : 6, Robert Street, Adolphi, Londres, W. C. 2. L. G.

— *Nominations*. — Dom Arthur Benedict Kuypers, O. S. B., l'éditeur du *Book of Cerne*, a été nommé prieur du monastère d'Ealing, près de Londres.

Le Rev. Edwyn Clement Hoskyns, auteur de *Varieties of English Religion, being four addresses* (1920), a été nommé, à la fin de janvier, bibliothécaire de *Corpus Christi College*, à Oxford.

Le roi a approuvé la nomination de M. Henry William Carless Davis, professeur d'histoire moderne à l'université de Manchester depuis 1921, au poste de *Regius professor* d'histoire moderne à l'université d'Oxford, rendu vacant par la retraite de Sir Charles Harding Firth. Ses principaux ouvrages sont : *Charlemagne* (1900); *England under de Normans and Angevins*, 1066-1272 (1re édit. 1905, 4e édit., 1915); *The political Thought of Heinrich von Treitschke* (1914); *Regesta regum Anglo-Normannorum*, 1066-1154 (1913, etc.); *What Europa owes to Belgium* (1914) et plusieurs autres ouvrages sur la Grande Guerre. Il a donné en 1924 une nouvelle édition de *Mediaeval England*, de F. P. Barnard (Voir RHE, 1924, t. XX. p. 595).

Le professeur T. F. Tout a succédé à M. J. W. Fortescue, comme président de la *Royal Historical Society*. Ce dernier a prononcé, le 12 février, devant les membres de la société, un discours, dans lequel il a traité de la mission de l'historien, comme interprète de la nature humaine. L. G.

Digitized by Google

— *Décès.* — Le 22 octobre 1924, M. WILLIAM HENRY STEVENSON, bibliothécaire de St John's College à Oxford. Il était âgé de 66 ans. On lui doit : *The Crawford Collection of early Charters and Documents now in the Bodleian Library*, ouvrage publié en 1895, en collaboration avec A. S. Napier; une excellente édition de la *Vie d'Alfred*, roi d'Angleterre, par Asser et des *Annales de Saint Neot*, en un volume (1904); une traduction anglaise de la *Vie du roi Alfred*, par Asser (1906).

En décembre 1924, le Rev. WILFRID JOHNSON MOULTON, M. A., B. D., principal de Didsbury College, Manchester, où il enseignait la théologie. Il était âgé de 53 ans. Il était l'auteur de *The Study of the Bible* (1911) et de divers autres écrits théologiques. Il a collaboré au *Dictionary of the Bible* d'Hastings.

Le 16 décembre 1924, Dom MICHAEL BARRET, O. S. B., moine de Fort-Augustus. Né en 1848, il fut reçu dans l'Église catholique en 1870 et fit profession à l'abbaye de Fort-Augustus, en Écosse, en 1877. Il laisse les publications historiques suivantes : *The Scottish Monasteries of old* (1913); *Footprints of the ancient Scottish Church* (1914); *Sidelights on Scottish History* (1918).

Le 9 janver, le chanoine BERKELEY WILLIAM RANDOLPH, D. D., âgé de 66 ans. En 1890, il fut nommé vice-principal du collège théologique d'Ely, puis principal du même établissement, poste qu'il occupa jusqu'en 1910. Il a écrit de nombreux ouvrages de théologie et de dévotion et notamment : *The Virgin-Birth of Our Lord* (1903), conférence donnée à la confraternité de la Sainte-Trinité à Cambridge; *Christ in the Old Testament* (1907); *Confession in the Church of England since the Reformation*, conférence donnée à Oxford pendant le carême de 1911; *Edward King, bishop of Lincoln* (1911); *Arthur Douglas, missionary on Lake Nyasa* (1912); *The Mind and Work of Bishop King*, en collaboration avec J. W. Townroe (1918); *The Person of Our Lord in the first Three Gospels* (1922).

Le 18 janvier, Mgr LOUIS CHARLES CASARTELLI, évêque de Salford, savant orientaliste, qui resta, durant toute sa carrière, dévoué aux études en dépit des labeurs absorbants de l'épiscopat dans un des diocèses les plus importants de l'Angleterre. Il était né à Cheetham Hill, quartier de Manchester, le 14 novembre 1852. Ancien élève de l'université de Louvain, il demeura toute sa vie très attaché à son *Alma Mater*. Il y fut l'élève du professeur Charles de Harlez. En 1891, il fut nommé recteur de St Bede's College à Manchester, mais, plus tard, il retourna à Louvain pour y enseigner le zend et le pehlvi; il fut aussi *lecturer* de langues iraniennes à l'université de Manchester. Consacré évêque de Salford en 1903, il fut nommé professeur honoraire de l'université de Louvain, qui lui conféra, en 1909, le grade de docteur en théologie *honoris causa*. Mgr Casartelli fut membre et même président de diverses sociétés savantes, membre de la Société orientale de Louvain (1886), membre de la *Royal Asiatic Society* de Grande-Bretagne et d'Irlande (1899), membre correspondant de la *Società per gli Studi biblici*, de Rome (1891), président de la *Statistical Society*, de Manchester, de 1878 à 1900, et membre de la *Dante Society* de la même ville. Il a publié : *Notes of a course of lectures on commercial Geography* (1884); *La philosophie religieuse du mazdéisme sous les Sassanides*, sa thèse de Louvain, rédigée en français (1884), qui fut traduite en anglais en 1889; *A forgotten chapter of the second Spring* (1895), où il traite du rôle de la mission italienne dans le réveil du catho-

Digitized by Google

licisme en Angleterre de 1835 à 1846; *Sketches in History chiefly ecclesiastical* (1906); *The Popes in the Divina commedia of Dante* (1921).

Le 27 janvier, le baron FREDERICH VON HÜGEL, né à Florence, le 5 mai 1852, où son père était ministre plénipotentiaire d'Autriche près le Grand-Duc de Toscane. L'historien allemand Alfred von Reumont dirigea ses premières études. Plus tard il entretient des relations avec un grand nombre de savants étrangers, avec Gustave Bickell, le professeur Martin Spahn, les critiques Heinrich Holtzmann et Rudolf Eucken, Ernest Troeltsch et spécialement avec MM. Maurice Blondel, l'abbé Huvelin, les Pères Semeria et Laberthonnière et Mgr Duchesne. A la mort de ce dernier, il publia quelques souvenirs personnels, comme nous l'avons rapporté ici-même (Voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 595). Sa philosophie abstruse trouva surtout des admirateurs et exerça une influence assez importante hors des milieux orthodoxes du catholicisme romain. Son nom fut mêlé à la controverse moderniste et spécialement aux débats qui s'engagèrent autour des livres de Tyrrell et de M. Loisy, dont il fut l'admirateur et l'ami. Il publia son premier ouvrage important à l'âge de 54 ans : *The mystical Element of Religion as studied in Saint Catherine of Geneva and her friends* (1908). Une seconde édition de ce livre a paru en 1923. Avant cela, il avait livré à la publicité une correspondance avec le R. C. A. Briggs sur *The Papal Commission and the Pentateuch* (1906). Citons, par ailleurs : *Eternal life, a study of its implications and applications* (1912); *Essays and adresses on the Philosophy of Religion* (1921). Vivant depuis très longtemps en Angleterre, il se fit naturaliser anglais au début de la Grande Guerre et publia *The German Soul in its attitude towards Ethics and Christianity, the State and the War* (1916). On annonce la publication prochaine d'un nouveau livre du baron sur l'idée de Dieu. Il fut membre de la *Synthetic Society*, qui disparut au début du XXe siècle, et de la *Society for the Study of Religion*, fondée à Londres en 1904. Il était docteur en théologie *honoris causa* de l'université d'Oxford et docteur ès lettres de l'université de St-Andrews.

Le 30 janvier GEORGE UNWIN, professeur d'histoire économique à l'université de Manchester depuis 1910. Il était âgé de 54 ans. Il a collaboré à l'*English Historical Review* et à l'*Economie Journal*, et a publié, entre autres ouvrages, *Industrial Organisation in the sixteenth and seventeenth Centuries* (1904); *The Guilds and Companies of London* (1908).

Le 3 février 1925, le Dr REGINALD ROBINSON SHARPE, D. C. L., ancien conservateur des archives de la *City Corporation* de Londres. Il était âgé de 77 ans. Il avait publié : *De jure gentium, sive de jure naturali gentibus applicato* (1879); *Calendar of Letters from the Mayor and Corporation of London circa* A. D. 1350-1370 (1885); *Calendar of Letter-books preserved among the Archives of the Corporation* (1899, etc.); *Calendar of Coroners Rolls of the City of London* A. D. 1300-1378 (1913).

Le 18 février, Sir JAMES RAMSAY OF BANFF, historien réputé, né à Versailles, le 21 mai 1832. Il laisse entre autres ouvrages : *The foundation of England* (B. C. 55-A. D. 1154) (1898); *The Angevin Empire* (A. D. 1154-1216) (1903); *Dawn of the Constitution, or Reigns of Henry III and Edward I* (1216-1307) (1908). L. G.

Autriche. — L'étude de JOH. HOLLSTEINER, *St. Florian in Oesterreich bis in die Zeiten Rudolfs von Habsburg* (dans les *Mitteilgen d. österr. Inst. f.*

Digitized by Google

Geschichtsforschung, 1924, t. XL, p. 37-308), intéresse à la fois la diplomatique des curies épiscopales et l'histoire du droit ecclésiastique. L'auteur, en effet, ne s'est pas contenté d'esquisser les relations de l'abbaye de Saint-Florian avec les évêques diocésains et les autorités temporelles. Il recourt souvent à la méthode comparative, et donne ainsi une contribution à l'histoire générale et juridique des abbayes au moyen âge.

Au début du IXe siècle, le pauvre monastère de St-Florian fut donné par Charlemagne à l'évêque de Passau. Il participa ainsi à l'immunité, que tous les biens de l'évêché de Passau reçurent, au plus tard, sous Louis le Pieux. Altmann, le grand évêque réformateur, remplaça les moines déchus par des chanoines. Enrichi par des donations considérables, le chapitre chercha à s'affranchir de la juridiction de l'évêque et de la tutelle de ses avoués et sous-avoués. La falsification de six diplômes importants, entre les années 1141 et 1145, que Hollsteiner établit dans de belles études diplomatiques, s'explique par ces tendances. St-Florian parvint à acquérir la libre disposition de ses biens et à s'affranchir de ses avoués mais resta complètement soumis à la juridiction spirituelle de l'évêque de Passau.

Ce que le couvent avait gagné en s'affranchissant de ses avoués, il le perdit par le fait qu'il tomba bientôt sous la tutelle du prince territorial. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, il avait en fait perdu son immunité.

Sous le gouvernement des seigneurs de Babenberg, il connut une nouvelle période de prospérité : il reconquit l'immunité ; mais pas plus qu'auparavant il ne fut pas soustrait à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Passau : les privilèges pontificaux lui assurèrent la protection du St-Siège, mais ne lui accordèrent pas l'exemption. L'abbaye devint donc, au temporel, presque complètement indépendante de Passau, grâce à l'appui des Babenberger, qui trouvaient en cela leur propre intérêt ; au point de vue spirituel, elle restait soumise aux évêques de Passau.

Fief de Passau, St-Florian passa plus tard sous le protectorat des Habsbourg et, sous ces princes, joua un grand rôle dans l'histoire du pays. GR.

Belgique. — M. ALPH. DE POORTER, bibliothécaire de la ville de Bruges, a fait paraître récemment deux catalogues de mss mathématiques, astronomiques et de médecine, provenant des anciennes abbayes cisterciennes des Dunes et de Ter Doest. Ces catalogues n'intéresseront pas seulement les spécialistes de ces sciences, mais tous ceux qui s'occupent de l'histoire des idées de la fin du moyen âge. Ils y trouveront des renseignements touchant la sorcellerie, la magie, le folklore, les pratiques et croyances superstitieuses, etc. Le premier inventaire, édité en collaboration avec M. le prof. M. ALLIAUME, de Louvain, décrit 22 mss : *Catalogue des manuscrits mathématiques et astronomiques de la bibliothèque de Bruges* (dans *Ann. Soc. Émul. de Bruges*, 1922, t. LXV, p. 13-50). Le second : *Catalogue des mss de médecine médiévale de la bibliothèque de Bruges* (dans la *Revue des bibliothèques*, 1924, t. XXXIV, p. 271-306) examine très soigneusement 17 codices du XIIIe au XVe siècle. Un ms. provient de l'abbaye de Zonnebeke. A noter des recueils de recettes contre la lèpre, la gale, et des formules d'incantation (mss nos 472, 476).
H. N.

— ED. DE MOREAU, S. J., *Histoire de l'Église*. Tournai, Casterman, 1925. In-12, VIII-374 p. 7 cartes et nombr. reprod. — Ce petit volume, publié par

Digitized by Google

notre savant et dévoué collaborateur dans la « Collection belge de manuels d'histoire », se distingue par la clarté et la précision de l'exposé; il tient aussi compte des progrès considérables réalisés dans le domaine de l'histoire ecclésiastique. En plus, il accorde une place très large à l'histoire spéciale, notamment au développement de la liturgie et de l'art chrétien, et il s'attache à mieux faire connaître le passé du christianisme en Belgique. A. D. M.

— Le beau livre d'apologétique de M. l'abbé P. Buysse : *Vers la foi catholique. L'Église de Jésus* (Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1925. In-8, 474 p.) ne se rapporte pas directement à notre Revue. Il mérite néanmoins d'être signalé ici parce qu'il donne entre autres la synthèse des différents faits historiques qui sont à la base de la croyance catholique. L'auteur s'y montre fort bien au courant du passé de l'Église et même des différentes conclusions et hypothèses des principaux historiens. Il réalise ainsi un progrès sérieux en apportant un fondement historique plus large aux considérations philosophiques. Son ouvrage richement documenté, fortement pensé et écrit dans un style clair, vivant et agréable, obtiendra sans aucun doute le plus large succès. A. D. M.

— La plaquette de M. de Corswarem, *Les origines liturgiques en Belgique* (Tongres, Collée, 1924. 13 p.) ne résout pas la question fort complexe et obscure des origines liturgiques en Belgique. Elle indique simplement les influences liturgiques possibles et probables qui ont pu exister chez nous.

Une seconde plaquette, éditée par le même auteur (*Un recueil liturgique important. Le liber capitularis d'Étienne, évêque de Tongres-Liége*. Tongres, Collée, 1924. 15 p.), présente un intérêt plus considérable. Elle annonce, en effet, la découverte du *liber capitularis* d'Étienne (composé entre 903 et 916), ouvrage de la plus haute importance, puisqu'il doit avoir été le prototype de ces nombreux « Capitulaires et Collectaires » répandus dans notre pays jusqu'au xve siècle. Déjà plusieurs savants se sont efforcés de reconstituer ce *Liber Capitularis* d'Étienne, mais ils n'ont guère pu formuler des conclusions fermes, à cause du manque de documents. (Voir RHE, 1922, t. XVIII, p. 530-1 ce que dit le R. P. Mohlberg dans le compte rendu de l'édition du *Leofric Collectar* par Dewick et Frère). Or, M. de Corswarem vient de découvrir dans les archives de la collégiale de Tongres (cod. I) un *Liber ordinarius*, écrit en 1435 et 1436, qui, à son avis, reproduit celui d'Etienne. En effet, ce ms. est à peine postérieur de 40 ans à la mort du grand liturgiste Raoul de Rivo († 1403), doyen de Tongres, qui avait encore eu entre les mains le capitulaire d'Étienne. Vu le respect bien connu de Raoul pour la tradition liturgique, on peut supposer qu'il aura conservé le capitulaire, introduit par Étienne. Cette hypothèse se confirme par la comparaison de ce ms. avec d'autres documents analogues, notamment 1) avec un collectaire ms. de la collégiale de Tongres (cod. 22), écrit du vivant de Raoul, 2) avec un ordinarius ms. de la cathédrale de Liége, actuellement à la Bibl. royale de Bruxelles (ms. 11971-2), daté de la fin du xve s., 3) avec des collectaires anglais qui, de l'avis des savants, dépendent de celui d'Étienne.

L'hypothèse de M. de Corswarem attirera sans aucun doute l'attention des spécialistes. Si elle se confirme, elle aura largement contribué à éclaircir l'histoire des collectaires. A. D. M.

— Dans le 4e fascicule de la *Bibliothèque thomiste : S. Thomae de Aquino Summa Opusculorum anno circiter 1485 typis edita, vulgati opusculorum textus*

Digitized by Google

princeps (Le Saulchoir [Kain], 1924. In-8, 94 p.), B. KRUITWAGEN, O. F. M., apporte une contribution importante à l'histoire des éditions et du texte des œuvres de S. Thomas. Il recherche successivement le lieu d'origine, la date, l'éditeur, l'auteur, les sources, le rôle historique de la *Summa Opusculorum*, c'est-à-dire de cette première édition imprimée de 70 opuscules attribués, à tort ou à raison, au Docteur Angélique. A l'en croire, l'auteur de la *Summa*, probablement Laurentius Gervasii, en publiant tous les opuscules qu'il put trouver, fut cause de la diffusion de tant d'apocryphes : inconvénient d'ailleurs compensé par le fait qu'en même temps les opuscules authentiques furent rendus facilement accessibles (p. 27). Toutes nos éditions des opuscules de S. Thomas, — c'est bien là, semble-t-il, l'intérêt principal que présente cet incunable, — dérivent de la *Summa*. Parmi les intermédiaires par lesquels le texte passa successivement, il importe de mentionner les trois éditions (Venise 1490, 1498 et 1508) d'Ant. Pizzamanus, qui reproduisent, malheureusement en l'altérant, le texte de la *Summa*. L'édition romaine de 1571, dont les nôtres dérivent, n'est qu'une reprise de celles de Pizzamanus. Il en résulte que la *Summa* est à même de rendre des services appréciables à tous ceux qu'intéresse l'établissement du texte critique des opuscules. Le R. P. a fait également œuvre utile en relevant nombre de particularités que présente chaque opuscule de la *Summa*, et en les comparant à celles des principales éditions des XVe et XVIe siècles. Un index très détaillé complète le volume. Ce travail, chargé d'érudition malgré son étendue relativement restreinte, peut servir de modèle à ceux que tente l'étude critique des incunables. AL. VAN HOVE.

— Le travail, abondamment documenté et tout à fait neuf, de notre collaborateur M. H. NÉLIS, sur les *Doyens de chrétienté* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924, t. III, p. 59-73, 251-278, 509-525, 821-840) est une « étude de diplomatique sur les actes de juridiction gracieuse des doyens en Belgique au XIIIe siècle ». L'auteur recherche l'origine de cette institution qui faisait des doyens des écrivains publics, présidant aux actes juridiques, rédigeant des chartes et garantissant celles-ci au moyen du sceau de leur fonction. Après avoir caractérisé cette organisation et déterminé les attributions de ces personnages ecclésiastiques, il étudie les actes en eux-mêmes.

La matière étant nouvelle, M. Nélis s'est basé uniquement sur des documents d'archives : cartulaires et chartriers d'abbayes, imprimés ou manuscrits, de Belgique, de Hollande, du Nord de la France, de la Rhénanie. Ce dépouillement lui a permis de dresser une liste déjà très complète des doyens de chrétienté des diocèses de Cambrai, Tournai, Liége, Thérouanne, Trèves et Utrecht (p. 821-833).

Souhaitons que M. Nélis nous donne souvent d'aussi importantes contributions à l'étude de la diplomatique et de la paléographie en Belgique ; il lui suffirait de rassembler ses nombreuses notes de documentation !

J. LAVALLEYE.

— Le *Museum Lessianum* (*section ascétique et mystique*, n° 14) publie sous le titre *La Légende de Nostre Dame*, un choix de miracles du moyen âge traduits de façon élégante et avec une heureuse pointe d'archaïsme, par le R. P. JACQUES NOTHOMB, S. J. (Bruges, Ch. Beyaert, 1924. In-12, XII-236 p. Fr. 6). Le traducteur y joint une introduction sur l'histoire des recueils de miracles de la Vierge et sur l'orthodoxie de la dévotion dont ces récits

Digitized by Google

furent à la fois l'expression et l'aliment. Ainsi présentées, les belles légendes médiévales intéresseront les curieux et raviront d'aise les dévots.

P. DEBONGNIE.

— Malgré les mesures de rigueur prises au XVIe siècle contre la religion réformée, quelques communautés calvinistes ont pu se fixer et se maintenir dans nos régions. Leur histoire, au reste peu mouvementée, révèle surtout les relations qui existaient sous l'ancien régime entre l'Église et l'État. On sait que M. EUG. HUBERT s'est spécialement attaché chez nous à faire connaître le passé de ces églises protestantes et à publier les documents d'archives, conservés principalement à Bruxelles, qui les concernent. Aux nombreuses publications qu'il a fait paraître sur ce sujet, et que nos lecteurs connaissent déjà (RHE, 1921, t. XVII, p. 169-171), il vient d'en ajouter deux que nous voulons mentionner ici : la première : *Une enquête sur l'état religieux de la partie flamande des Pays-Bas en 1723* (Public. de l'Acad. royale de Belgique. Mém. in-4, t. IX, fasc. 3. Bruxelles, Lamertin, 1924. 142 p.) reproduit les rapports qui ont été dressés, à la demande du gouvernement, par les évêques de la partie flamande des Pays-Bas sur l'état religieux de leur circonscription respective. Les renseignements y contenus concernent surtout Horebeke-Ste-Marie (Fl. Or.) et quelques communautés situées plus au Nord, aux frontières de la Zélande. — La seconde publication, intitulée : *Le protestantisme dans le Hainaut au XVIIIe s.* (Même collection, t. IX, fasc. 2. Bruxelles, Lamertin, 1923. 189 p.) contient le texte de 49 pièces (1733 à 1791) se rapportant à l'histoire des calvinistes de Dour. A. D. M.

— Dans *Franciscana* (1923, t. VI, p. 279-298; 1924, t. VII, p. 5-40) et en extrait sous le titre : *Ieperen en de Kapucynen* (Iseghem, 1924), le R. P. HILDEBRAND, O. M. C., vient de retracer l'histoire du couvent des capucins, autrefois établi à Ypres, depuis sa fondation en 1608 jusqu'à sa suppression en 1797. Il y fait successivement connaître le fondateur et les bienfaiteurs du couvent, les occupations de ses habitants, les difficultés et changements d'obédience qu'entraînèrent pour les capucins d'Ypres les guerres de Louis XIV en Flandre, enfin les péripéties de la suppression à la Révolution française. Sans doute, pendant les deux siècles environ de leur établissement à Ypres, les capucins n'ont pas eu une histoire très mouvementée ; ils avaient, en général, les meilleurs rapports avec l'autorité ecclésiastique et civile, et même avec les autres religieux. Prêtres pacifiques et zélés, ils s'occupaient avant tout du ministère et des missions populaires. Au moment où les capucins vont de nouveau fonder une maison dans la ville reconstruite d'Ypres, il était opportun de rappeler le souvenir de celle qui a disparu depuis plus d'un siècle. C'est ce que le R. P. Hildebrand a fait en utilisant, de son mieux, les renseignements plutôt rares que lui offraient les sources.

A. D. M.

— L'érudit curé de Corbais, l'abbé TH. PLOEGAERTS, a entrepris d'écrire la monographie spéciale des quatre monastères de moniales cisterciennes, qui existèrent avant la Révolution dans le Brabant wallon : « la brillante Aywières, la pieuse et dévote La Ramée, l'infortunée et pauvre Florival et l'humble Wauthier-Braine ». La première de ces études vient de paraître ; elle concerne Aywières : *Les moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays du Brabant.* 1re partie : *Histoire de l'abbaye d'Aywières.* Bruxelles, Action catholique, 1925. XXV-138 p. Fr. 10.

Digitized by Google

Une courte introduction nous fait connaître les débuts de l'ordre en général, la vie régulière, la clôture, dont l'inobservance fut comme partout ailleurs une des grandes causes de décadence, la réforme qui, commencée au xve siècle, aboutit à une restauration durable de l'antique discipline.

La première résidence des moniales fut Les Awirs, sur les bords de la Meuse, entre Liége et Huy. Primitivement elles n'appartenaient pas à l'ordre de Cîteaux, mais très probablement suivaient la règle bénédictine. Elles y possédaient une église du vocable de Saint-Étienne. Leur histoire commence en 1202. Un gentilhomme de la Hesbaye, appelé Louis, fit la première donation aux religieuses. Huit ans après, le prévôt de Nivelles, Yvan de Rèves, les appelle en Brabant. En 1210, Louis cède aux moniales toutes ses possessions en propre alleu. L'évêque de Liége, Hugues de Pierpont, assura aux religieuses, qui s'étaient transportées à Lillois, sa haute approbation. Il en fut de même du duc de Lothier, Henri. Dès 1211 intervient l'un de leurs plus généreux donateurs, le célèbre Jacques de Vitry, qui fut véritablement le propagateur des cisterciens dans nos contrées.

Pour des raisons peu connues et qui semblent avoir été, comme pour beaucoup de cisterciens, la pénurie d'eau, les moniales quittèrent Lillois et se fixèrent aux environs de Couture-Saint-Germain, à Aywières. C'est alors qu'elles obtiennent leur agrégation à l'ordre de Cîteaux et la paternité d'Aulne. Alors aussi commence pour l'abbaye cistercienne une période de splendeur (1225-1248). Le domaine, grâce à de nombreux bienfaiteurs, s'agrandit de plus en plus. Une abbesse énergique et sage, Hawide, des moniales telles que sainte Lutgarde († 1246) et sa fidèle compagne Sybille de Gages font d'Aywières un foyer intense de vie religieuse. Thomas Cantimpré et G. d'Afflighem célèbrent au xiie siècle l'éminente sainteté des moniales. Vers la fin du xiiie siècle, le domaine d'Aywières s'étend sur le « Brabant wallon et le Hainaut actuels, c'est-à-dire les régions de Braine, de Nivelles, de Wavre et d'Enghien ».

Des xive et xve siècles, l'histoire ne peut raconter grand'chose de certain de l'abbaye, les documents faisant défaut.

Comme en Allemagne et en France, la discipline se relâche pendant ces siècles si tourmentés. L'auteur signale plusieurs causes de décadence : l'inobservance de la clôture, la simonie, la propriété particulière et surtout l'abandon de l' « opus Dei », de l'office divin. On pourrait y ajouter les deux grandes causes générales de la décadence monastique : la captivité d'Avignon et le grand schisme d'Occident

Aywières ne tarda pas à adopter la réforme importée par Jean Eustache, abbé du Jardinet (1441-1481). Catherine de Campemoulle (1474-1510) rétablit l'austérité primitive.

Le xvie siècle fut une époque désastreuse pour l'Europe tout entière et tout spécialement pour les Pays-Bas. Les épreuves d'Aywières furent alors mémorables. L'abbatiat de Marguerite de Marbais, qui dura un demi-siècle, fut rempli des événements les plus tragiques que l'histoire peut enregistrer : pillages, fuites précipitées, incendies, profanations de toute espèce. Ce ne fut qu'à la fin de ce siècle (1590) que les moniales purent songer à rétablir le monastère dévasté. Il fallut vingt ans pour relever les ruines ! La vie spirituelle, elle aussi, devait être reconstituée. Cette tâche ingrate échut à l'abbesse Louise de Blaton (1590-1632).

Au cours du xviie siècle la vie religieuse reprend son essor à Aywières.

Digitized by Google

Hélas ! de nouveaux désastres, plus grands encore, viennent fondre sur elle. La guerre « en dentelles » du roi de France, met nos provinces à feu et à sang. « La dite abbaye, écrit en juillet 1674 la consœur Barbe de Monteville, ayant esté entièrement pillée..., sera entièrement désolée et incapable de pouvoir faire subsister ses religieuses ou se remettre d'un siècle en ça ».

Le XVIIIe siècle fut une dernière période de prospérité. A Aywières on fit comme ailleurs : on rebâtit beaucoup. Les temps étaient enfin devenus calmes sous le règne de la sage Marie-Thérèse. L'abbaye, échappée aux coups de Joseph II, périt sous la Révolution. L'attitude des religieuses fut des plus nobles et prouve qu'au moment de la dispersion finale, l'abbaye était redevenue digne des temps illustres de sainte Lutgarde.

Cette belle monographie sera lue avec un vif intérêt par tous ceux qu'intéresse l'histoire monastique de notre pays. Signalons à l'auteur que la tombe de Balthazar d'Ath († 1718), lieutenant au régiment du marquis de Mérode Westerloo, et père d'Ursule d'Ath qui fut organiste à Aywières, existe encore. Elle se trouve adossée au mur extérieur de la chapelle du Saint-Sacrement des Miracles de l'église Sainte-Gudule. L'inscription est surmontée d'une fort belle statue du Christ. L. ANTHEUNIS.

— *Correspondance des ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790*. Dépêches inédites publiées par EUG. HUBERT. T. II. (Publications in-4 de la Commission royale d'histoire.) Bruxelles, P. Imbreghs, 1924, VIII-598 p. Dans ce nouveau volume, M. Hubert publie ou résume 335 dépêches des ministres de France accrédités à Bruxelles et 14 autres pièces diplomatiques inédites concernant la situation politique de la Belgique de 1787 à 1790. Quelques-unes d'entre elles se rapportent à l'histoire religieuse et montrent la répercussion qu'exerçaient les événements politiques sur le clergé séculier et régulier. A remarquer surtout les dépêches de Trauttmansdorff à Kaunitz sur le séminaire général que Joseph II voulait établir à Louvain (nos 749-753).

Par la publication de cette correspondance (sur le t. I, voir RHE, 1921, t. XVII, p. 466). M. Hubert a rendu un service signalé aux historiens de notre pays. Non seulement il leur a facilité la consultation de documents précieux, mais par les nombreuses notes, érudites et fouillées, par lesquelles il a commenté les textes, il leur a fourni un matériel abondant sur une des périodes les plus troublées de notre histoire. A. D. M.

— Le Baron C BUFFIN, déjà connu par ses études sur la révolution de 1830, vient de publier un livre des plus intéressant quoique fort mal écrit sur l'expédition du Mexique qu'il appelle à juste titre *La tragédie mexicaine. Les Impératrices Charlotte et Eugénie*. Bruxelles, A. De Wit, 1925.

Grâce aux lettres de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie, de Pie IX, de Léopold Ier, du maréchal Bazaine et de beaucoup d'autres personnages, que l'impératrice Charlotte comptait utiliser pour défendre Maximilien contre ses détracteurs, l'auteur a jeté un jour tout nouveau sur la tragique aventure qui se termina par la mort de Maximilien et la folie de son épouse.

Quoique cette étude n'intéresse qu'indirectement l'histoire ecclésiastique, il convient cependant de signaler l'important chapitre qui concerne le conflit avec Rome. A l'époque (en 1856) où le président Comonford avait ordonné la « desarmotization », c'est-à-dire la « mise en vente au profit des propriétaires, des immeubles appartenant aux associations civiles et religieuses », la propriété ecclésiastique était fort considérable, constituait un tiers du territoire, et pouvait être évaluée à quatre milliards de francs.

Digitized by Google

Au moment où Maximilien prend le pouvoir en mains, il s'appuie sur le clergé qui espère que les biens, dont les deux tiers ont été vendus, lui seront restitués. Cette grave question de la restitution des biens d'Église fut, sans aucun doute, une des causes de la chute du pouvoir de Maximilien. Celui-ci se rendit très vite compte de l'impossibilité de restituer les biens vendus et se contenta de garantir la conservation du dernier tiers non aliéné. Par là, il déçut les espérances d'un clergé peu éclairé et farouchement attaché aux biens de ce monde. Pie IX, mal informé, persista à exiger la restitution intégrale de la propriété ecclésiastique et enleva par là même à Maximilien un de ses meilleurs appuis.

Voilà ce que le Baron C. Buffin, dans son étude bien documentée, quoique tributaire de Pierre de la Gorce et d'Émile Ollivier, et avec une parfaite loyauté, n'a pas eu de peine à démontrer. Ajoutons que la politique suivie par le Souverain Pontife ne rencontra pas plus de succès à l'avènement du dictateur Juarez, qui réalisa complètement son programme anticlérical et obligea le clergé mexicain à accepter un simple « contento ».

L'impression de l'ouvrage laisse fort à désirer et les coquilles typographiques sont innombrables. L. ANTHEUNIS.

— Dans les *Annales de l'Institut supérieur de philosophie* de l'université de Louvain (1924, t. V, p. 41-147), M. J. HENRY étudie *Le traditionalisme et l'ontologisme à l'université de Louvain (1835-1865)*. Les caractères propres du traditionalisme belge, qui le distinguent du bonaldisme et du semi-traditionalisme français, sont exposés avec lucidité, de même que l'évolution qui fit passer Ubaghs et ses amis du « psychologisme » à l'ontologisme. Ces chapitres apportent d'utiles précisions sur des auteurs plus souvent nommés que lus de nos jours. Un dernier chapitre raconte les diverses phases du conflit de ces doctrines avec l'orthodoxie ; sans être absolument complet, il dépasse d'autre part le terme annoncé par le titre et va jusqu'au lendemain du concile du Vatican. M. Henry a pu consulter aux archives de l'archevêché de Malines des documents qui lui ont permis d'éclaircir certains points et d'établir la bonne foi d'Ubaghs après les difficultés de 1843-1844. Des indications plus précises sur le classement de ces documents auraient été utiles aux chercheurs qui voudront reprendre ce sujet. On aurait aimé aussi quelques détails complémentaires sur les personnages, aujourd'hui peu connus, qui prirent part à ces controverses ; il serait particulièrement intéressant de dire de quels principes s'inspiraient les adversaires des traditionalistes et de replacer ces discussions dans le cadre de la pensée catholique de l'époque. Il n'est pas exact de dire que les *Entretiens* du Card. Dechamps furent provoqués par cette polémique (p. 44, note). Il est à souhaiter que M. Henry reprenne et développe ces recherches. R. KREMER C. SS. R.

— Les *Rapports et documents d'enquête. Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique*, vol. I, t. II (Bruxelles, A. Dewit et Vve Larcier, 1923. In-8, 708 p.) se rapportent en grande partie (p. 351-665) à la situation de l'Église catholique en Belgique, pendant les années 1914-1918. Une bonne table (p. 679-704) récapitule les principaux faits attestés par les rapports. H. N.

— Dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique de 1925*, Dom U. BERLIÈRE vient de publier une *Notice sur la vie et les travaux du chanoine Alfred*

Digitized by Google

Cauchie, qui fut, comme on le sait, le fondateur et le directeur de cette Revue (Bruxelles, Hayez. In-8, 53 p.). Il y donne un portrait vraiment digne du modèle et un tableau vivant et sympathique de l'activité scientifique du regretté défunt. Tous les disciples de M. Cauchie se féliciteront de voir leur maître prendre place dans la galerie académique, tel qu'il leur apparut dans son œuvre et dans son enseignement : patriote ardent, guide d'entreprises intellectuelles d'une rare largeur de vues et, par dessus tout, incomparable initiateur et directeur, dont le souvenir ne saurait être assez rappelé.

H. N.

— La province de Hainaut continue la publication de l'*Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, et a fait paraître les tomes II et III relatifs à l'arrondissement de Tournai. Ils sont l'œuvre, comme le tome précédemment paru, de M. E. Soil de Moriamé. Le tome I se rapportait aux cantons ruraux de l'arrondissement, le t. II est réservé à la cathédrale et aux édifices civils de la ville de Tournai (Tournai, 1924. In-8, IV-204 p. et fig.); le IIIe aux édifices religieux de la ville de Tournai et aux communes du canton (1924, 284 p. et fig.). Comme dans le tome Ier, les monuments d'architecture sont l'objet d'une simple mention. C'est très exceptionnel si une illustration s'y rapporte (léproserie du Val d'Orcq, églises d'Esquelmes et d'Havinnes).

Une description sommaire, que parfois on souhaiterait plus complète (1), est consacrée aux sculptures (y compris les portails de la cathédrale), tableaux, fresques, vitraux et objets d'art divers. Un grand nombre d'œuvres d'art, et les plus importantes, appartiennent à la cathédrale et à son riche trésor. Celles que décrit le IIIe volume, à part les monuments votifs, les lutrins, etc., sont généralement de beaucoup moindre valeur. L'illustration, abondante et soignée, donne au travail de M. Soil de Moriamé une grande valeur documentaire. La concordance entre les figures et le texte est établie d'une manière parfaite. Le tome III, le dernier pour l'arrondissement de Tournai, donne des tables générales sommaires. Souhaitons que dans le dernier volume de l'ouvrage des tables alphabétiques viennent les compléter.

R. M.

— *L'œuvre nationale pour la reproduction des manuscrits à miniatures* a poursuivi, en 1924, l'exécution d'un programme qui nous avait fourni l'année précédente une magnifique édition des *Heures de Notre-Dame dites de Hennessy*. Cette fois c'était le tour des *Très belles Heures de Jean de France, duc de Berry*, dont M. H. Fierens-Gevaert a entrepris la publication (Bruxelles, 1924, format in fol de l'original, 66 p. de texte, XXII pl. quadrichromes se rapportant au manuscrit et XIV pl. documentaires en noir). Les planches du nouveau volume sont d'une très grande perfection, dignes en tous points du chef-d'œuvre reproduit. Elles sont accompagnées d'une étude savante, en partie polémique, plus développée qu'une simple introduction. En effet, l'auteur tente de situer le manuscrit à la place qu'il occupe dans l'histoire de la miniature et d'élucider les diverses questions qu'il soulève. Il est amené ainsi à enrichir sa publication de planches documentaires, qui reproduisent les diverses œuvres citées par les spécialistes

(1) Ainsi on voudrait être renseigné sur l'état de conservation des numéros 52 et 1362 du tome III. Ce dernier, Vierge en bois, semble dater de 1300 environ, plutôt que du XVe siècle.

Digitized by Google

à propos des Très belles Heures du duc de Berry. Celles-ci comprennent vingt miniatures de pleine page dont les deux premières, appartenant au frontispice et fort bien connues, ne sont pas de la même main que les suivantes. M. Fierens-Gevaert y retrouve l'art français du parement de Narbonne, mais rajeuni et plus raffiné. Il reconnaît dans les miniatures suivantes un témoin de l'action italienne sur l'art septentrional. Déjà un inventaire de 1401 attribue les miniatures à Jacquemart de Hesdin. Le comte Durrieu a voulu reconnaître l'œuvre de Jacquemart dans les deux grisailles du frontispice, représentant la Vierge sur une page et en face le duc avec ses saints patrons. Il voit dans les autres miniatures du volume l'œuvre du brugeois Jacques Coene. M. Fierens-Gevaert n'adopte pas cette opinion. Il revient à l'hypothèse ancienne, attribuant les deux pages du frontispice à André Beauneveu et il considère Jacquemart de Hesdin, miniaturiste principal d'après l'inventaire, comme l'auteur des miniatures réparties dans le texte.

A ces questions s'en rattachent d'autres. Ainsi le comte Durrieu attribue à Jacques Coene les *Heures de Boucicaut* et à Jacquemart de Hesdin les *Très belles Heures de Rotschild*. Ici encore M. Fierens-Gevaert se refuse à le suivre et insiste sur la parenté du second des deux manuscrits avec le parement de Narbonne. R. M.

— Le Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant a publié un volume-souvenir sur *Léau et son exposition d'art, d'archéologie et folklore* (Bruxelles, 1924. In-8, 160 p., nombreuses illustrations). L'exposition fut inaugurée le 6 juillet 1924 et réunit, dans l'église St-Léonard et dans le remarquable hôtel communal de la petite ville brabançonne, un nombre considérable d'objets anciens, parfois d'importance secondaire, recueillis à Léau et dans les environs. Le volume qui lui est consacré est dû à divers auteurs et s'occupe de la ville, de son église, de ses objets d'art, et de son folklore. Signalons les courtes contributions du comte J. de Borchgrave d'Altena (coffre du XIVe siècle, statues) du baron A. de Terwagne (chandelier pascal), etc. R. M.

— Le R. P. M. De Meulemeester décrit en quelques pages sommaires *L'église Saint-Joseph à Bruxelles*, 1849-1924, son architecture, due à Suys, ses meubles et œuvres d'art, parmi lesquelles un tableau de Wiertz, la vie religieuse et paroissiale dont elle a été le centre. Le nom du cardinal Dechamps et des souvenirs de l'histoire de Belgique contemporaine se rattachent à l'église (Bruxelles, 1924. In-8°, 31 p. et fig.) R. M.

— M. le chanoine H. Demaret a publié la seconde et la troisième partie d'un travail sur *La collégiale Notre-Dame à Huy*. Nous avons signalé ici l'apparition de la première partie en 1921 (RHE, 1922, t. XVIII, p. 174). Elle traitait de l'histoire de l'église. La seconde partie (Huy, Charpentier, 1922. In-8°, 50 p. et illustr.) est à la fois « esthétique et historique ». Elle ne s'en tient donc pas rigoureusement à la description archéologique que l'on s'attendrait à y trouver. La troisième partie (Huy, 1924. In-8°, 87 p. et ill.) traite de l'ameublement artistique, du trésor, et donne un bref aperçu sur les archives de l'ancienne collégiale. L'auteur n'est ni archéologue ni historien de profession, mais il s'intéresse au monument qui fut longtemps confié à sa garde. Par sa publication il sauve de l'oubli des notes intéressantes qu'il a pu recueillir. R. M.

Digitized by Google

— M. A. J. J. DELEN a publié le premier volume de son *Histoire de la gravure dans les anciens Pays-Bas et dans les provinces belges*. I. Des origines à 1500 (Bruxelles, Van Oest, 1924. In-4, 148 p., 66 pl. en héliotypie). Pour la période antérieure à 1550, l'ouvrage embrasse l'histoire de la gravure aussi bien de la Belgique que de la Hollande actuelle, mais il se restreint à la Belgique à partir de cette date. Après un chapitre consacré aux différentes techniques, l'auteur aborde successivement la gravure en relief ou en taille d'épargne et la gravure en creux ou la taille douce. Les reproductions sont d'une perfection qui ne laisse rien à désirer. R. M.

— Voici réalisé, et d'une manière splendide, le vœu émis par la section des études byzantines du ve Congrès international des sciences historiques, tenu à Bruxelles en 1923, de voir créer un nouvel organe international des études byzantines. Le premier volume de la revue *Byzantion*, dont nous avons annoncé naguère la prochaine publication (RHE, 1924, t. XX, p. 607), vient de nous parvenir. Il répond bien aux espérances que faisaient concevoir, dès le congrès international des études byzantines à Bucarest (avril 1924), les encouragements et les soutiens, scientifiques et autres, que le projet avait eu le bonheur de rencontrer sans tarder. Ce grand et bel in-octavo, de VIII-755 pages, d'une typographie irréprochable, abondamment et superbement illustré, est également digne de retenir l'attention par le nombre et la valeur des études qu'il renferme, par le sérieux de ses comptes rendus, par la richesse et l'intérêt de ses bulletins. Les articles de fond tiennent ici la plus large place parce que le présent volume, par une attention délicate, est une sorte de recueil de mélanges offert à l'illustre byzantiniste N. P. Kondakov à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Nous notons avec plaisir que toutes les branches spéciales des études byzantines sont appelées à fournir des contributions et trouvent bon accueil dans la revue, y compris l'histoire, l'histoire religieuse et même la théologie, sans qu'il soit accordé de monopole de fait à certaines disciplines souvent envahissantes. Le propos de « transformer les comptes rendus en une véritable revue critique, qui fasse autorité », est aussi excellent ; il y a moyen de le tenir, si les nombreuses compétences qui ont promis leur concours à *Byzantion* lui restent fidèles, ce que nous souhaitons de tout cœur pour le plus grand avantage de nos études mêmes d'histoire ecclésiastique. Nous ne pouvons nous arrêter au détail des articles de ce volume ; notre section bibliographique aura à les signaler pour la plupart. Le comité directeur, composé de MM. CH. DIEHL, N. IORGA, G. MILLET et Sir W. RAMSAY, a confié pour deux ans le secrétariat de *Byzantion* à nos compatriotes, MM. P. GRAINDOR et H. GRÉGOIRE ; il jugera sans doute, comme tout le public, que les secrétaires méritent de vives et reconnaissantes félicitations. J. LEBON.

— Nous avons reçu le 1er fascicule des *Analecta Praemonstratensia*, revue internationale consacrée à l'histoire de l'ordre de Prémontré, publiée à Tongerloo (1925. In-8, 160 p.) (Voir RHE, 1925, t. XXI, p. 169). Disons-le de suite : par la bonne tenue scientifique de son contenu il fait naître les meilleures espérances. Il contient d'abord trois études originales sur l'histoire de l'ordre : J. EVERS, *De stoffelijke inrichting te Prémontré voor de Generaal-Kapitels tijdens de XIIIe eeuw* (p. 10-19) ; H. HEYMAN, *Der friesische Kreis der Prämonstratenser Klöster* (p. 20-48) ; J. LEFÈVRE, *Une question internationale*

Digitized by Google

relative à l'abbaye de Postel (p. 49-68). Puis, W. DERSCH donne une analyse critique des *Neuere Veröffentlichungen zur Geschichte der Praemonstratenser in Hessen 1915-1924* (p. 69-76). Suivent des mélanges, une chronique et des recensions. Enfin, une section est réservée à des publications de textes. M. J. EVERS y commence l'édition de la 2e partie de l'*Obituaire de Prémontré* (1-32) et M. E. VALVEKENS, celle des *Capitula generalia circariae Sueviae 1578-1688* (1-16).

Comme on le voit par cette simple énumération, les articles et les publications de textes présentent un réel intérêt. Nous pouvons ajouter qu'ils ont été faits d'après toutes les exigences de la critique. D'autre part, la chronique nous paraît conçue d'une façon trop large. Elle devrait être réservée aux nouvelles qui concernent strictement soit l'histoire de l'ordre soit l'activité scientifique et littéraire de ses membres. Quant aux recensions, je signale simplement le danger qu'il peut y avoir, pour une revue spéciale, de se placer à un point de vue trop particulariste pour juger de la valeur des ouvrages généraux.

Nous n'en doutons pas, les *An. Praem.* contribueront largement à faire connaître le passé trop longtemps oublié d'un ordre qui a joué un rôle glorieux dans l'histoire de l'Église. A. D. M.

— Nous ne pouvons que signaler très brièvement les nombreuses conférences d'histoire religieuse qui ont été données, au cours de cet hiver 1924-1925, à notre université de Louvain.

D'abord, dans la série des conférences publiques, organisées chaque année par Mgr Deploige à l'Institut supérieur de Philosophie, nous relevons les sujets suivants : R. P. ALLO, de Fribourg, *Le Nouveau Testament et l'apologétique contemporaine* ; ÉM. BAUMANN, *La figure de S. Paul* ; L. MASSIGNON, *Les sources arabes utilisées par les scolastiques.*

Ensuite, au même Institut, M. GEORGES GOYAU a donné, à la chaire de « l'Œuvre internationale pour la restauration de la bibliothèque de Louvain », cinq conférences remarquables sur *Le cardinal Lavigerie et les missions en Afrique.* Cette chaire, fondée il y a trois ans, a été occupée en 1923-1924 par M. MARCEL AUBERT, qui a montré la place qu'occupe Notre-Dame de Paris dans l'histoire de l'architecture française.

Enfin, en 1921, les gouvernements français et belge ont conclu un accord qui permet, chaque année, l'échange temporaire de professeurs d'université ou de savants français et belges. Depuis la conclusion de cet accord, nos étudiants des facultés de théologie et de philosophie et lettres (section histoire) ont déjà eu trois fois l'occasion d'entendre des maîtres éminents : en 1922-23, M. PAUL FOURNIER, membre de l'Institut et professeur à l'université de Paris, leur a exposé à grands traits l'histoire des collections canoniques jusqu'au décret de Gratien ; en 1923-24, M. l'abbé J.-B. CHABOT Docteur et Maître en théologie de l'Université de Louvain, membre de l'Institut, a traité de l'histoire des littératures chrétiennes orientales ; en 1924-25, M. AUGUSTIN FLICHE, professeur à l'université de Montpellier, leur a communiqué les résultats de ses recherches sur *Grégoire VII et son œuvre.* D'abord, dans une conférence générale, adaptée au grand public, il a condensé ses vues personnelles sur le caractère et l'activité politique de Grégoire VII ; ensuite, dans quatre leçons destinées aux seuls étudiants du séminaire historique, il a montré, par l'analyse et la critique des sources de l'histoire de Grégoire VII, l'importance des différentes opérations de la cri-

Digitized by Google

tique. Il traita successivement 1) de la critique des sources, 2) de la critique des faits, 3) de la critique des idées, 4) de la confrontation des idées et des faits. A. D. M.

— Du 2 au 5 août de cette année se tiendra à Bruges le congrès jubilaire de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Il comprendra cinq sections : préhistoire, histoire (institutions religieuses entre autres), archéologie, musicologie et liturgie. Ces deux dernières constituent des nouveautés. Le président du congrès est M. C. Tulpinck, et le secrétaire, M. W. de Haerne, de Bruges. La cotisation des membres est fixée à 25 fr. H. N.

— *Décès.* — Le chanoine A. Duclos, né le 30 août 1841, est mort à Bruges, le 6 mars dernier. Ses travaux d'histoire et d'archéologie sont nombreux et concernent presqu'exclusivement la ville de Bruges. Son ouvrage principal *Bruges, Histoire et souvenirs*, gros volume illustré de 592 p. (Bruges, 1913. In-8), est extraordinairement riche en renseignements pour celui qui le consulte avec patience. R. M.

Espagne. — Le savant auteur de la *Bibliografia de la Historia de España* et de tant d'autres ouvrages de valeur, le Dr Rafael Ballester y Castell, professeur à l'Institut de Valladolid, vient de publier une nouvelle édition (la troisième depuis 1913) de son manuel *Clio. Iniciación al estudio de la Historia* (Barcelone, Sociedad general de Publicaciones, 1924. 2 vol. in-8, 383 et 440 p., avec 598 clichés). Par l'excellence de la méthode et du plan, par la clarté et l'esprit de synthèse de ses exposés, par le choix de la documentation graphique et par la précision des indications bibliographiques, cet ouvrage mérite les plus grands éloges. Chaque période de l'histoire est présentée avec ses éléments caractéristiques, que l'auteur va fort judicieusement chercher là où ils doivent être trouvés, donnant parfois la préférence à des traits pris dans des pays de seconde importance, mais dans lesquels une institution s'est développée d'une façon plus complète que dans d'autres que les historiens avaient toujours cru devoir prendre pour modèles. C'est surtout au moyen de documents belges qu'il expose le régime communal et le mécanisme de la vie économique du moyen âge. M. Ballester ramène à leurs justes proportions les divers aspects du développement historique de l'humanité, ainsi que la part y prise par chaque nation. Ainsi, grâce à l'objectivité scrupuleuse de l'auteur et à son érudition aussi sûre qu'étendue, ce manuel constitue non seulement un guide pour les débutants dans les disciplines historiques, mais, en même temps, un excellent répertoire pour les initiés. Ch. Terlinden.

— Dans une note parue dans la *Revue Bénédictine*, 1924, t. XXXVI, p. 5-20, Dom De Bruyne s'est demandé si les 2 mss de l'Escorial T. II, 24 (Étymologies de S. Isidore) et T. II, 25 (trois livres des Sentences) étaient perdus ou s'ils avaient été oubliés dans le catalogue. En réalité, comme nous l'apprend le P. G. Antolin (BRAH, 1924, p. 597-598), ces mss sont toujours à la bibliothèque de l'Escorial. Seulement, par mégarde, ils n'ont pas été signalés à leur place dans le *Catálogo de los códices latinos de la Bibl. del Escorial*. Cette lacune involontaire a été comblée dans le 5e vol., p. 504-511.

— Le *Diccionario histórico popular hispano-americano* de A. Retortillo y Tormos (Madrid, J. Cosano, 1924. In-8, XII-580 p.) donne des renseignements sur tous les personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire hispano-américaine.

Digitized by Google

— Nous avons déjà signalé les 3 premiers volumes de documents que la « Compañia de Tabacos del Archipiélago » a publiés à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte des îles Philippines par Magellan (RHE, 1922, t. XVIII, p. 604-605). Depuis lors, deux nouveaux volumes ont paru (Barcelone, L. Tano, 1923-4). Ils comprennent 217 documents se rapportant au voyage de Juan Sebastian del Cano. Le cinquième volume termine cette importante collection. Désormais, au lieu de publier in-extenso tous les documents se rapportant à la découverte des îles Philippines, qui se trouvent aux archives de *Indias* de Séville, on se contentera d'en donner un inventaire.

— La belle monographie de Dom L. Serrano, Rme Abbé de Silos, *Don Mauricio, obispo de Burgos y fundador de su catedral* (Madrid, Junta para la ampliación de Estudios históricos, 1922. In-4, 156 p.), fait connaître un des personnages les plus influents de Castille au XIIIe siècle. Envoyé par le Saint-Siège dans ce royaume pour y faire accepter et observer les prescriptions du IVe concile de Latran, il déploya une activité et une énergie extraordinaires. Il acquit une si grande autorité et une puissance si considérable qu'il put faire construire en peu d'années la superbe cathédrale de Burgos. Il fut mêlé aussi à l'établissement des ordres mendiants dans sa ville épiscopale. Enfin, il négocia le mariage de D. Fernando *el Santo* avec Béatrice de Souabe.

Pour reconstruire l'histoire de ce célèbre évêque de Burgos, Dom Serrano s'appuie sur les archives de cette ville et sur celles du Vatican. En annexe, il publie quinze documents inédits.

— Plusieurs historiens travaillent actuellement à faire revivre le passé de nos universités. Ainsi, M. Jimenez Catalan et J. Sinués Urbiola viennent de publier deux volumes sur l'histoire de l'université de Saragosse : *Historia de la Real y Pontificia universidad de Zaragoza* (Saragosse, Tip. La Academia, 1923-1924. 433 et 468 p.). Le premier volume est consacré surtout à la vie externe de cette institution, le second, à son développement interne. C'est en 1542, que Charles V transforma, par décret royal, l'*Estudio general de Artes* de Saragosse en université. Mais ce décret ne put donner pleinement la vie à celle-ci. Pendant plus de quarante ans, elle exista à peine de nom et elle aurait fini par succomber totalement sous les coups que l'opposition jalouse de l'université de Huesca lui portait, si elle n'avait trouvé, à la fin du XVIe siècle, un homme supérieur, capable de la faire sortir de sa léthargie et de lui donner une forte organisation. Si Charles V, par son décret de 1542 a été le fondateur de l'université de Saragosse, D. Pedro Cerduna en a été le véritable créateur. Il a fait reconstruire les bâtiments de l'ancien « Estudio » ; il a rédigé en 1583 des statuts qui n'ont guère subi de modifications profondes avant 1753; enfin, il a organisé le régime économique qui n'a disparu complètement qu'en 1845, avec la perte de l'autonomie universitaire. Le premier volume raconte longuement la vie et l'œuvre de Cerduna. Il fait connaître en outre l'histoire des archives, de la bibliothèque et des imprimeurs de l'université.

Le deuxième volume expose l'évolution de la vie universitaire proprement dite : le mode d'élection des professeurs (les étudiants y prenaient part); la fixation des programmes et l'organisation des cours ; la vie estudiantine dans les « Colegios »; les conflits avec les Jésuites aux XVIe-XVIIe siècles, avec les religieux de S. Joseph de Calasanz au XVIIIe ; les relations de l'uni-

Digitized by Google

versité avec les « Colegios mayores y menores », etc. Signalons, à propos de ces derniers, la longue lutte que mena contre l'université le collège St-Cosme, qui revendiquait le droit d'intervenir dans la nomination des médecins.

— L'université de Valence est plus ancienne que celle de Saragosse. Elle remonte, en effet, à l'année 1492. Mais comme celle de Saragosse, elle connut aussi des débuts pénibles. C'est ce que vient de mettre en lumière D. Carlos Riba Garcia dans son ouvrage : *El antiguo patrimonio de la universidad de Valencia (1592-1845).* (Origen, vicisitudes, estados de sus rentas al terminar la autonomia. Valence, Vives hora, 1923). Pendant plusieurs années, le « Studium generale » de Valence n'avait que fort peu de revenus ; il prélevait quelques rentes sur les biens que lui avaient octroyés Pie IV et d'autres rares bienfaiteurs ; il percevait aussi de maigres rétributions pour la collation des grades et il frappait même d'amendes certains délits d'étudiants ; mais il ne parvenait pas à attirer de larges fondations, capables d'assurer l'entretien des professeurs. Une seule chaire, *De locis theologicis*, fut fondée par un évêque de Barcelone, et cette fondation fut supprimée, avec la faculté de théologie, en 1807. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que le comte de Floridablanca, ministre de Carlos III, lui accorda un subside annuel de 20.000 pesos à payer par la ville et par l'évêché. Cette somme, assez considérable pour l'époque, aurait pu lui donner une aisance relative ; malheureusement, elle ne lui fut presque jamais payée ! De plus, lors de la guerre de l'indépendance, l'université contribua si généreusement aux charges de l'État, qu'elle en tomba dans une profonde détresse. En 1830, elle reçut un legs important de D. Salvador Perellos y Lanuza, qui assura l'existence de trois chaires de chirurgie.

Au tableau des ressources, l'auteur oppose les charges de l'université : l'entretien des bâtiments universitaires et d'un hôpital établi à Madrid pour les étudiants pauvres de la « Corona de Aragon » ; le traitement des professeurs ; l'impression des manuels et des ouvrages de professeurs, au moins pour les années 1797 à 1809.

Enfin l'auteur fait connaître l'organisation de la « Junta de Electos » qui était chargée de l'administration des biens de l'université. C'était une commission de professeurs régulièrement élus par les membres de l'université.

— L'ouvrage de D. J. Bécker, *Historia de las relaciones de España durante el siglo XIX. Apuntes para una historia diplomática.* T. I (1800-1838) (Madrid, Tip. de la R. A. B. M. Olózaga, 1924. In-8), examine les relations que l'Espagne a entretenues, au commencement du XIXe siècle, avec ses colonies de l'Amérique du Sud et avec les principaux États de l'Europe, particulièrement avec la France. On y remarquera surtout les pages consacrées au congrès de Vienne et à l'intervention de l'Espagne en faveur des Nègres. Le chapitre sur l'Espagne et le Saint-Siège intéressera spécialement les historiens de l'Église.

— Nous n'avons pas encore eu l'occasion de signaler la belle publication périodique annuelle, que font paraître, depuis 1918, les moines de l'abbaye de Montserrat, sous le titre de *Analecta Montserratensia.* Pour en montrer l'importance, nous donnerons ici brièvement l'analyse de quelques articles, parus dans les deux derniers volumes.

Au t. IV, p. 29-190, le R. P. A. Albareda étudie et publie une histoire

Digitized by Google

inédite de l'abbaye de Montserrat (ms. 321 de la B. N. de Paris), composée vers 1713 à la demande de Mabillon par un moine catalan. Celui-ci dépend des historiens antérieurs, Yepes, Burgos et Argaiz, et d'anciennes chroniques et légendes; cependant, il recourt quelquefois aux archives de l'abbaye, encore intactes à cette époque. Il a inséré dans son ms. un plan de l'abbaye, reproduit par l'éditeur, des mémoires de moines illustres, des listes de reliques (p. 117-149) (XVIIe ou XVIIIe s.) et une *Historia del Montserrat de Madrid* (150-171), relation d'un témoin oculaire du XVIIe siècle. Dans le même t. IV, p. 191-216, le Révérend Père archiviste de l'abbaye donne une étude sur la chronologie des derniers prieurs de Montserrat, c'est-à-dire de 1284 à 1409, date à laquelle fut nommé le premier abbé par l'antipape Benoît XIII. En 1430, Eugène IV retira Montserrat de la juridiction de Ripoll et lui accorda l'autonomie. Au t. V, p. 294-359, le même auteur fait une étude parallèle à la précédente, sur les premiers abbés, dont il retrace la biographie. Il pousse son enquête jusqu'à l'élection du fameux Cisneros comme prieur en 1493.

L'abbaye de Montserrat a aussi essaimé. Elle a fondé une première maison à Vienne, en 1631, une deuxième, un peu plus tard, à Bezdez, enfin, une troisième à Prague, grâce au concours de Wallenstein et de l'empereur Ferdinand III. Mais ces maisons filiales cherchèrent bien vite à s'affranchir de la maison-mère et quoique leurs moines s'arrogeassent le titre de moines de Montserrat, ils ne voulurent point reconnaître l'autorité de cette abbaye, ni même celle de l'abbé-général de Valladolid. Le célèbre Caramuel, alors abbé de Prague, leur donna raison et supprima, dans la formule de profession, la clause d'obéissance aux abbés espagnols. La loi de sécularisation, portée par Joseph II, supprima le couvent de Bezdez en 1785; celui de Prague passa aux bénédictins de Beuron en 1880. L'histoire de cette expansion de Montserrat en Autriche et celle de ses trois fondations sont exposées par le R. P. ALBAREDA, t. V, p. 11-280. On y trouvera aussi le texte de nombreux documents se rapportant à l'histoire de ces maisons.

— Le sixième centenaire de la canonisation de S. Thomas a été commémoré dans plusieurs universités d'Espagne. A cette occasion, la faculté de droit de l'université de Salamanque a organisé un concours de travaux sur la vie et l'œuvre du Docteur d'Aquin. De leur côté, les Dominicains préparent une traduction de la *Summa contra Gentes* et une édition espagnole du *De regimine principum*, d'après un ms. du XVIe siècle, et d'une Vie de S. Thomas, d'après un ms. du XIVe siècle.

— L'université de Madrid a organisé l'an dernier une série de conférences, données par des maîtres étrangers. Signalons celles qui regardent l'histoire: E. PAIS, de l'université de Rome, sur quelques problèmes de l'histoire romaine; MEREA, de l'université de Coimbre, sur « *El derecho portugués en la Edad media y las ordenanzas Alfonsianas* ». Ce même professeur a donné, au Centro de Estudios históricos, une leçon, complétant sa conférence, sur « *La concesión de la tierra de Portugal por Alfonso VI a su Yerno D. Enrique* ».

— Au congrès d'ascétique, tenu à Valladolid du 23 au 30 octobre 1924, à l'occasion du centenaire de P. Luis de la Puente, S. J., quelques travaux ont été présentés sur l'histoire de l'ascétisme dans les différents ordres religieux. La communication du P. NAVAL, sur les origines de l'école ascétique espagnole, mérite d'être signalée.

Digitized by Google

— Le 27 juin 1924, un incendie a détruit la bibliothèque du séminaire de Jaca, qui contenait des mss et plusieurs ouvrages très rares.

— D. Mariano Alcocer, bibliothécaire à l'université de Valladolid, a organisé, pour la rentrée des cours en 1924, une exposition des principales pièces d'archives concernant l'université : privilèges royaux, bulles des papes, etc.

— Le *Museo romántico*, fondé à Madrid (rue S. Mateo) sous la direction du Mis de Vega Inclán, contient des collections du XIXe siècle. Il comprend en annexe un dépôt d'archives dans lequel se trouvent 1.200 liasses de documents se rapportant à la guerre de l'indépendance.

— En juin 1924, la société des « *Amigos del arte del Pais* » a organisé à Madrid une exposition de manuscrits enluminés : 190 manuscrits y furent rassemblés. Ils furent présentés au public par des conférenciers. W. Neuss, professeur à Bonn, montra les influences successives que l'art d'enluminer avait subies en Espagne. Jusqu'au VIIIe siècle, il subit l'influence directe de l'Orient; puis, à partir de cette époque, il devient nettement national; enfin, ce n'est qu'au XIVe siècle qu'il commence à faire des emprunts aux autres pays de l'Europe. Le P. Villada expliqua l'évolution de l'écriture en Espagne depuis les origines jusqu'au XVe siècle. Le P. Villicampa étudia plus particulièrement les miniaturistes du monastère de Guadeloupe du XIVe au XVIIe siècle, notamment fr. Antonio de Sanlúcar, fr. Pedro de Zamora et fr. Bartolomé de Logrosan. D. Pacheco traita des « *Documentos miniados en la Nobleza* ». Enfin, à propos de la *Técnica de la miniatura y los materiales*, D. Pedro M. Artinano fit connaître un manuel composé au XIIIe siècle par un certain Teofilo pour les miniaturistes et les enlumineurs.

— A Talavera la Vieja (Tolède), on a découvert derrière un autel orné de peintures du Greco, une statue de Notre-Dame du Rosaire, faite par le même artiste pour la confrérie du Rosaire de cette paroisse.

— Un décret du *Directorio militar*, du 10 juin 1925, a accordé l'autonomie aux universités ; il est appelé à exercer une grande influence sur le développement de nos instituts d'enseignement supérieur.

— Par décret royal du 17 mai 1924 a été créé à Séville un *Colegio Mayor Hispano-americano*, qui sera abrité dans un palais de la ville. On n'a pas encore arrêté le programme des cours qui y seront professés ; mais on sait que l'histoire américaine y sera largement représentée.

— La rédaction de la belle revue franciscaine *Archivo Ibero-Americano* occupe depuis octobre dernier un nouvel immeuble, dénommé *Colegio del cardinal Cisneros* (Calle de Joaquin Costa, 78, Madrid). Elle y organise, sous la direction du P. López, une école d'histoire franciscaine sur le modèle du célèbre collège Saint-Bonaventure de Quaracchi.

— *Prix*. — D. Claudio Sanchez Albornoz, archiviste et professeur à l'université de Madrid, a obtenu un prix de 25.000 pesetas de l'*Academia del Lengua e Historia*, pour son ouvrage : *Institutiones sociales y políticas del reino de Asturias* (5 vol.).

D. P. Riano de la Iglesia, *La imprenta en la Isla Gaditana durante la guerra de Independencia* (6 vol.) a obtenu le prix de la Bibliothèque nationale,

Digitized by Google

— *Nominations.* — Ont été reçus membres de l'Académie d'histoire : D. José Alemany y Bolufer, orientaliste, professeur à l'université de Madrid; M. Asin y Palacios, le célèbre historien des Arabes; V. Weyler; S. M. le Roi d'Italie.

Membres de l'Académie des Beaux-Arts : D. M. Lopez Otero, directeur de l'école d'architecture; le duc d'Albe; D. R. Domenech.

D. M. Rubio Borras, bibliothécaire de l'université de Barcelone a été nommé « chroniqueur » de cette même université.

D. P. Llorente a été nommé directeur de la bibliothèque épiscopale (40.000 vol.) de Cuenca.

— *Décès.* — D. Enrique de Leguina y Vidal, membre de l'Académie d'histoire, président de la société des *Amigos del arte del Pais*, décédé à Madrid en décembre 1923. Ses premiers ouvrages se rapportent à l'histoire de la province de Santander : *Apuntes para la historia de S. Vicente de la Barquera* (Santander, 1875); *Hijos ilustres de la provincia de Santander* (Madrid, 1875-1877, 3 vol.); *Recuerdos de Cantabria* (ibid., 1875). Plus tard, il publia surtout sur l'histoire de l'art : *La plata española* (Madrid, 1864); *Los maestros Espaderos* (Séville, 1897); *Espadas históricas* (Madrid, 1898); *Obras de bronce* (Ibid., 1907); *Espadas de Carlos V* (ibid., 1908); *Esmaltes españoles* (ibid., 1909); *Arquetas hispano-árabes* (ibid., 1912); *Obras de Hierro* (ibid., 1914).

D. Wenceslas E. Retana y Gamboa, membre de l'Académie d'histoire, décédé à Madrid le 21 janvier 1924. Il a publié sur l'histoire des îles Philippines de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : *Politica de España en Filipinas* (Madrid 1891-1898, 8 vol.); *Cuestiones Filipinas* (ibid., 384 p.); *Catalogo de la Biblioteca Filipina de D. W. E. Retana* (ibid., 1893) : c'est la première bibliographie philippine; elle donne l'analyse de 800 ouvrages; *Estadismo de las Islas Filipinas, o mis viajes por este pais, por fr. Joaquin M. de Zuñiga* (ibid., 1893, 2 vol) : au texte de Zuniga, l'éditeur ajoute plus de 600 pages de notes; *Bibliografia de Mindanao* (ibid., 1894) : ouvrage traduit en anglais, par le Congrès de Washington 1923 *(Bibliography of the Philippine Islands); Un libro de Aniterias* (ibid., 1894); *Archivo del bibliofilo Filipino* (ibid., 1895-1905, 5 vol.); *Catálogo abreviado de la Bibliotheca de D. Wenceslao E. Retano* (ibid., 1898) (contient 2.697 titres); *La Imprenta en Filipinas* (1593-1810) (ibid., 1899); *Aparato bibliográfico de la Historia general de Filipinas* (ibid., 1906, 3 vol. in-fol.), où sont décrits 4.623 ouvrages; *La Censura de Imprenta en Filipinas* (ibid., 1908); *Tablas cronológica y alfabética en Imprentas e Impresores de Filipinas* (ibid., 1908); *Orígenes de la Imprenta Filipina* (ibid., 1911); *Indice de personas nobles y otras de calidad que ham estado en Filipinas* (1521-1898) (750 indications biographiques).

Le 26 janvier 1924, D. Vicente Santa María de Paredes, membre de l'Académie de sciences morales et politiques et de l'Académie d'histoire : il nous laisse surtout une *Historia general de España y la legislación vigente.*

A Grenade, le 22 février 1924, D. Francisco de Paul Valladar, directeur de la revue « *La Alhambra* », auteur d'une « *Historia del arte* » (en 2 vol.) et d'une *Guia de Granada*, etc.

A Oviedo, en avril 1924, D. Firmin Canella y Secades, membre correspondant de l'Académie d'histoire. Nous signalerons de lui les ouvrages suivants : *Historia de la enseñanza del derecho civil español* (1877); *Noticias*

Digitized by Google

biográficas de D. Juan Consul (1887); *La Iconoteca de la Universidad de Oviedo y de las enseñanzas del Distrito* (1874, 2e éd. 1904); *Historia de Llanes y su Concejo* (1896); *Asturias* (1895-1900) (colección de monografias históricas. 3 vol.).

En avril aussi, le R. P. Gregorio de Santiago Vela (O. S. A.), auteur de la *Biblioteca ibero-americana de le orden S. Agustin*, 6 vol. (Madrid) et correspondant de l'Académie d'histoire.

En mai 1924, D. Enrique Pacheco y Leiva de l'École espagnole d'histoire et d'archéologie à Rome, membre correspondant de l'Académie d'histoire. Ses principaux travaux portent sur Charles V et le xvie siècle : *Carlos V y los Turcos en 1552; La jornada de Viena segun un ms. inédito del siglo XVI existente en el Escorial* (Madrid, 1909); *El peligro turco en tiempo de Carlos I* (Séville); *La política española en Italia*. Correspondencia de D. Fernando Marin, Abad de Nájera con Carlos I (Madrid, 1919); *Relaciones Vaticanas de Hacienda Española del siglo XVI; Bibliografia de Carlos V*, etc.; *El Conclave de 1774-1775*. Acción de la Cortes Católicos en la Supresión de le Compañia de Jesùs segun documentos españoles (Madrid, 1915); *La intervención de Floridablanca en la redacción del Breve para la supresión de los Jesuitas* (1772-1773) (Madrid, 1925).

Le 27 septembre, à Astorga, le P. Adriano Simón, C. SS. R., professeur d'Écriture Sainte au collège de son ordre, auteur d'un manuel remarqué : *Praelectiones Biblicae in usum scholarum; Novum Testamentum* (2 vol.).

L. Goldaracena.

États-Unis d'Amérique. — Le petit volume de M. Earle W. Dow, *Principles of a note-system for historical studies* (New-York et Londres, The Century Co, 1924. 124 p. et 77 pl. Prix : 1.50 doll.), poursuit un but éminemment pratique, celui d'apprendre aux étudiants en histoire comment ils peuvent le plus utilement dresser et grouper leurs notes. Il complète ainsi les manuels de méthodologie historique qui, en général, passent très rapidement sur cette partie du travail pratique.

M. Dow donne d'abord un exposé théorique des principes. Pour les faire bien comprendre par des débutants, il entre dans beaucoup de détails : il discute le format des fiches à employer; il montre les différences des « notes bibliographiques » avec ce qu'il appelle les « subject-notes », ces dernières se rapportant à un fait, à une institution, à une idée, etc.; il attire l'attention sur les nombreux points qu'il est utile et nécessaire de marquer; il traite du classement des fiches, soit d'un plan modèle, soit d'après le triple point de vue géographique, logique, chronologique; enfin, il indique les façons dont les notes peuvent être utilisées dans la rédaction du travail.

M. Dow fait suivre cet exposé de 77 exemples de fiches-types, qui résument les observations et les règles développées plus haut. Il fait ainsi la part très large à la méthode intuitive. Sans doute, M. Dow n'a pas la prétention d'avoir, dans cette longue série d'exemples, épuisé toutes les possibilités, ni de vouloir enseigner des préceptes rigides qui rendraient le travail tout à fait mécanique. Mieux que personne il sait que, dans la confection et le groupement des notes, aussi bien que dans la conception du sujet, les tendances personnelles de chaque historien et la diversité des matières et des points de vue doivent avoir leur répercussion. Mais il existe certaines règles générales dont tous doivent tenir compte, et ce sont celles-là que M. Dow

Digitized by Google

veut faire connaître. Les étudiants qui vont étudier ce petit livre et parcourir attentivement la série de fiches-types qu'il leur met sous les yeux, en retireront le plus grand profit. A. D. M.

— R. Lanciani, *Wanderings through ancient roman churches.* Boston et New-York, 1924. In-16, 325 p., avec de nombreuses illustrations. C'est un livre d'érudition et de lecture agréable, où l'auteur a groupé des notes et discussions qu'il n'avait pu insérer dans des travaux antérieurs. Dans le premier chapitre l'auteur examine à nouveau un problème important pour l'histoire de l'architecture chrétienne : le sort des temples païens et de leurs trésors, sous la législation des empereurs chrétiens ; il s'occupe ensuite des basiliques de St-Pierre, de St-Paul, du Latran, — analyse en passant la légende de la papesse Jeanne, — de Ste-Croix de Jérusalem, de Ste-Agnès sur la voie Nomentane, de St-Laurent au Verano. Il aborde également la question du monument sépulcral du Viale Manzoni et celle du temple secret, édifié près de la Porta Maggiore par une secte mystérieuse. P. P.

France. — J. Héring, *Étude sur la doctrine de la chute et de la préexistence des âmes chez Clément d'Alexandrie.* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences religieuses. Fasc. 38.) Paris, Leroux, 1923. 47 p Voulant étudier la doctrine de la rédemption chez Clément d'Alexandrie, M. Héring s'est vu amener à mettre au clair ses idées sur la chute. A-t-il estimé qu'il avait fait quelque découverte sensationnelle en la matière, je ne sais. Toujours est-il qu'il n'a pas voulu attendre la publication de son ouvrage pour nous faire connaître les idées du docteur alexandrin sur le péché de nos premiers parents. Nous ne voulons nullement contrarier le sentiment qui a guidé M. Héring dans la publication de son étude sur la doctrine de la chute, mais nous ne pouvons que constater le résultat quelque peu maigre de cette production anticipée.

On ne trouvera en effet aucune vue originale dans l'exposé de M. Héring qui connaît sans doute les textes et sait les interpréter, parfois avec quelque facilité, mais qui n'a pas toujours fait la lumière sur les obscurités du docteur alexandrin. Ce qui est clair dans son exposé, l'était depuis longtemps. Croire qu'il a dissipé tout « reproche d'obscurité adressé à la pensée de Clément » concernant le rapport de la condition des hommes avant la rédemption avec le péché de nos parents, me semble présomptueux. Ruether, dans son *Die Lehre von d. Erbsünde bei Klemens von Alexandrien* (RHE, 1924, t. XX, p. 507) est plus réservé. Je regrette que M. Héring n'ait pas lu son ouvrage.

Comme complément de cette première étude, l'auteur s'attache à démontrer, contrairement à la thèse de M. Ziegert, qu'il « est extrêmement improbable que Clément, même dans la partie ésotérique de son enseignement, ... ait pu affirmer un péché de l'homme ou de l'âme avant sa naissance... Ce n'est pas dans la tradition de l'École, mais ailleurs ... qu'Origène a puisé l'idée d'une chute survenue dans le monde suprasensible » (p. 34). Ce en quoi nous lui donnons facilement raison.

Ces deux études sont précédées d'une introduction où l'auteur nous montre que Clément a projeté un travail devant porter le titre *Didaskalos*, que les sept livres des *Stromates*, pour être une préparation à la composition de cet ouvrage, ne sont nullement identiques avec le Didascale, que ce dernier aurait été l'ouvrage annoncé dans les derniers chapitres du 7e l. des *Stromates*.

Digitized by Google

Discussion qui ne nous apprend rien de neuf, l'auteur n'apportant aucun texte nouveau. Enfin, M. Héring a ajouté à ses études un « aperçu chronologique sur la littérature concernant Clément depuis le livre de M. De Faye » ; c'est le morceau du volume qui rendra les meilleurs services aux historiens.

M. Héring gagnerait beaucoup à composer mieux ses ouvrages, se gardant de se perdre en digressions sur des sujets étrangers à sa thèse, dans lesquelles il aime à formuler des jugements faciles et tranchants. J. FLAMION.

— Le chanoine Jean Poictevin a été, comme traducteur des Psaumes, un continuateur de Clément Marot († 1544) et un précurseur de Théodore de Bèze. Sa biographie et l'histoire de ses travaux, peu connues jusqu'à présent, sont racontées, dans une étude très fouillée, par M. M. POULIOT, *Jean Poictevin*, publiée dans le *Bulletin de la soc. des Antiquaires de l'Ouest*. (Extrait, 1924. In-8, 22 p.). A. D. M.

— Nous avons déjà fait l'éloge des *Lectures historiques* sur l'Ancien Régime et la Révolution choisies par MM. G. GUENIN et J. NOUAILLAC et sommes heureux de pouvoir confirmer cette appréciation au sujet du volume consacré au Consulat, à l'Empire et à la Restauration (5e édition. Paris, Plon, 1923. In-8, 440 p.). Par le choix judicieux des textes, reproduisant les opinions contradictoires sur toutes les questions âprement discutées, et par les notes et commentaires, réduits au minimum mais largement suffisants pour permettre de placer les événements dans leur cadre, ce livre atteindra certainement son but d'éveiller la curiosité des élèves en les mettant en contact avec les documents et d'éveiller en eux le sens critique. L'histoire religieuse de la France n'a pas été oubliée dans ces *Lectures* et nous trouvons sur le Concordat et sur l'apaisement religieux, comme sur la Congrégation et sur les missions organisées sous la Restauration, des extraits de mémoires et souvenirs reflétant les diverses nuances de l'opinion. CH. TERLINDEN.

— La nouvelle histoire de la Révolution française, publiée par Beauchesne à Paris, s'ouvre par une étude très fouillée de M. ÉD. GASC-DESFOSSÉS : *L'Agonie de l'Ancien Régime* (Paris, 1923. In-8, 452 p.). Après avoir montré les causes sociales prochaines et les causes générales de la Révolution, en insistant sur certaines d'entre elles autour desquelles paraissait s'être faite la conspiration du silence, l'auteur nous donne un exposé très objectif et très complet de l'Ancien Régime, en se plaçant non seulement au point de vue du mécanisme des institutions, mais aussi en présentant sous son véritable aspect la situation juridique, intellectuelle, morale et matérielle des diverses classes sociales. Ce travail, basé sur les sources les plus sûres, reste impartial et, sans vouloir faire de l'apologie, redresse quantité d'idées préconçues ou de préjugés concernant l'ancienne France. Un exposé du règne de Louis XVI jusqu'à la réunion des États généraux termine le volume. Signalons tout spécialement la façon très critique dont l'auteur démontre le rôle de la Maçonnerie et du Protestantisme dans la préparation de la Révolution, nous fait voir les progrès de la secte jusque dans les masses populaires et son rôle dans la rédaction des Cahiers et dans les élections pour les États généraux.
CH. TERLINDEN.

— L'attention des historiens français se porte chaque jour davantage sur le Cardinal de Richelieu qui fut, sans conteste, le plus remarquable homme d'État de l'Ancien Régime. Voici que deux nouveaux ouvrages viennent

Digitized by Google

enrichir la bibliographie déjà considérable consacrée au grand ministre de Louis XIII Dans le livre intitulé : *Le Père du Cardinal* (Paris, Perrin, 1923 In-8, VIII-373 p.), M. MAXIMIN DELOCHE retrace la carrière mouvementée de François du Plessis, grand prévost de France. Non seulement nous y trouvons de curieux détails sur la vie d'un haut fonctionnaire de la cour d'Henri III, mais nous y voyons encore comment se sont formés divers traits de la physionomie si complexe du grand Cardinal. Dans le nouveau livre de M. PIERRE DE VAISSIÈRE (le savant historien des gentilshommes campagnards de l'ancienne France), *L'Affaire du Maréchal de Marillac* (Paris, Perrin, 1924. In-8, XX-250 p.) nous voyons un des aspects les moins séduisants de la politique cardinalice. Dans ce grand procès la rancune personnelle et l'animosité de Richelieu paraissent, au moins autant que la crainte d'une revanche de la journée des Dupes et que l'idée de faire un exemple, avoir contribué à la perte du maréchal. CH. TERLINDEN.

— En 1681, Dom Martène forma le projet d'écrire la vie des religieux les plus renommés pour leur sainteté de la Congrégation de Saint-Maur. S'adressant aux divers monastères, il reçut une foule de documents et même de notices toutes faites sur certains religieux. Il adopta le système d'une notice pour chaque « juste ». Il arriva à 213 notices, rangées par lui suivant l'ordre chronologique de la date de la mort.

Martène n'eût pas le temps de publier son ms., qui est conservé actuellement à la Bibliothèque Nationale de Paris (fonds français n° 17671). Feu Dom Guilloreau en avait préparé la copie pour l'impression, puis avait fait revoir celle-ci par Dom Heurtebize.

Cette révision totale, — dont l'auteur parle en termes vraiment trop humbles, — est menée à bonne fin et l'édition des 43 premières notices vient de paraître : *La Vie des Justes de Dom Martène*, publiée par Dom HEURTEBIZE. Tome I. (Archives de la France Monastique. Vol. XXVII. Ligugé, Abbaye Saint-Martin ; Paris, Picard, 1924 In-8, XXIV-128 p.). Nous attendons avec intérêt les quatre ou cinq tomes suivants. C. DE CLERCQ.

— M. le chanoine UZUREAU vient de publier trois plaquettes sur l'histoire religieuse de la Révolution française. La première contient, d'après le ms. original conservé aux archives de la Compagnie de Jésus, une relation sur *Le massacre des Carmes*, composée par un témoin oculaire, Jean-Baptiste Bardet, curé de la Ferté-Aleps. (Paris, A. Savaète, 1925. 32 p.). Celui-ci y raconte tout ce qu'il a vu et entendu dans cette horrible journée du 2 septembre 1792, pendant laquelle il assista comme prisonnier à l'exécution des Carmes de Paris : récit circonstancié et émouvant qui semble être en même temps objectif.

Sous le titre : *Maury et Émery* en 1793 (Reims, Matot-Braine, 1923. 24 p.), M. Uz. nous donne quelques lettres fort intéressantes, peu ou pas connues, échangées entre Maury et Émery en 1793 au sujet du serment de fidélité. Nous y trouvons les principales raisons qu'ont fait valoir, pour justifier leur conduite, deux chefs de partis opposés : M. Maury, ancien membre de l'assemblée constituante, cardinal *in petto* depuis le 26 sept. 1791 et archevêque *in partibus* depuis le 1r mai 1792, adversaire déclaré du serment ; M. Émery, supérieur de St-Sulpice, vicaire général de Paris, qui avait prêté le serment en 1792.

M. Émery ne se laissa pas convaincre par les raisons de M. Maury. En

Digitized by Google

1795 parut à Paris une brochure, qu'il avait inspirée et qui était très favorable au serment de fidélité. Un ancien membre de la Compagnie de Jésus, le P. de Clorivière, entreprit de la réfuter dans un mémoire, resté inédit jusqu'à ce jour. M. Uz. publie celui-ci d'après le ms. original conservé par les RR. PP. Jésuites : *Le P. de Clorivière et le serment de liberté et d'égalité* (Paris, A. Savaète, 1925 45 p.). Cette réfutation qui examine point par point la défense de M. Émery, dépasse notablement, au moins pour ce qui concerne la mise en valeur des arguments, les lettres de M. Maury. A. D. M.

— Après avoir, dans un travail de large envergure, étudié *Bismarck et son temps*, M. Paul Matter, avocat général à la Cour de cassation de France et professeur à l'École des sciences politiques, a entrepris un nouvel ouvrage, de non moindre importance, consacré à *Cavour et l'unité italienne*. Le premier volume : *Avant 1848* (Paris, Alcan, 1922. In-8, IV-364 p.) nous expose la genèse du grand homme d'État, nous fait connaître son milieu familial, nous montre les influences auxquelles fut soumise sa jeunesse, nous initie aux difficultés de ses débuts dans la vie, aux résultats de ses voyages, à son activité de publiciste. Nous voyons ainsi comment il pourra jouer un rôle dans le réveil de l'Italie, en attendant qu'il prenne lui-même, en 1850, la direction du mouvement national. Nous pouvons ainsi suivre toute l'évolution intellectuelle de Cavour, voir comment se sont formées ses idées religieuses de tolérance sous la double influence de ses proches italiens, catholiques, et de ses parents genèvois, protestants, et comment se crée une mentalité d'homme d'État, comprenant, dès le jeune âge, « que la politique ne doit être gouvernée que par les *idées les plus vastes* ». En dépit des nombreuses publications consacrées à l'histoire de l'unité italienne et à son fondateur, l'ouvrage de M. Matter, basé principalement sur des lettres, notes intimes, articles et discours, se présente avec un caractère absolument nouveau et parvient à faire revivre jusque dans les détails l'existence débordante d'activité et de mouvement du grand homme d'État. Ch. Terlinden.

— P. Guilloux, *Les plus belles pages d'Ernest Hello*. Paris, Perrin, 1924. In-16, 234 p. — Ernest Hello a écrit beaucoup de belles pages, de très belles même. Les plus belles ne sauraient manquer d'un charme et d'une saveur exceptionnels. De fait, les morceaux réunis dans ce petit volume peuvent figurer à côté des meilleures productions françaises du XIXe siècle. On les lira avec d'autant plus d'intérêt qu'ils reflètent bien cette curieuse et sympathique physionomie, dont les traits saillants sont finement soulignés dans une élégante *Introduction* de M. Pierre Guilloux. En parcourant ces extraits, on y reconnaît facilement un penseur, un écrivain à la fois original et profond, un caractère fortement trempé, une âme éprise de vérité et de justice intégrales ; un mystique doublé d'un psychologue et d'un combatif, qui se reposait de la lecture de Tauler, de Ruysbroek, de sainte Thérèse, en démasquant les sophismes et l'érudition frelatée de Renan ; un chrétien enfin, qui, plein de charité, paraissait parfois confondre dans une même haine l'erreur et ses victimes, et n'était pas tendre aux travers de ses amis, raillant sans pitié « les dévotes qui croient aimer Dieu uniquement en n'aimant pas les hommes », et poursuivant de sa vigoureuse colère « les affreux petits livres de piété », qui font Dieu petit et mesquin comme eux.

Comment ne pas s'étonner et ne pas regretter qu'avec un si beau talent et si bien employé, Ernest Hello ait été, de son vivant, peu connu et peu

Digitized by Google

apprécié ? Selon Barbey d'Aurevilly, qui était lié avec lui et l'aimait beaucoup, il est resté « le stylite du XIXe siècle, fixé sur sa colonne dans le désert de l'inconnu ». J. F.

— L'association des archivistes-paléographes du Dauphiné édite depuis 1921 un *Annuaire bibliographique du Dauphiné*. Toutes les publications concernant cette contrée (c'est-à-dire les départements des Hautes-Alpes, de la Drôme et de l'Isère) sont réunies dans la première partie ; dans la seconde sont renseignés les livres écrits par des dauphinois, et dans la troisième, ceux qui sont imprimés en Dauphiné. Des paragraphes sont consacrés aux périodiques, à l'histoire religieuse, à l'archéologie chrétienne. J. LAVALLEYE.

— Le Service des antiquités et des beaux arts, organisé par le Haut commissariat français en Syrie et au Liban, publie, outre la revue *Syria*, une collection de travaux sous le titre *Bibliothèque archéologique et historique*.

Nous y relevons sous les tomes V et VI l'ouvrage, attendu depuis des années, du Père G. DE JERPHANION : *Une nouvelle province de l'art byzantin. Les églises rupestres de la Cappadoce*. Il comprendra deux volumes de texte in-4° et trois atlas de 200 pl. (prix de la souscription 500 fr.). Cette publication, commencée par la maison P. Geuthner à Paris en 1924, sera achevée en 1926. Pour 1925-1926 est annoncée également la publication des tomes VII et VIII de la collection. Ils donneront un important ouvrage de M. C. ENLART, *Les monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem. Architecture religieuse et civile*. Il comprendra deux volumes de texte in-4° de 400 p. chacun et deux atlas de 175 pl. environ (prix de la souscription 400 fr.). R. M.

— Depuis octobre 1920, paraît à Mayence, grâce à l'initiative du Haut Commissariat français, la *Revue Rhénane*, qui groupe des articles à tendances littéraire, artistique et économique. Plusieurs sujets d'histoire ecclésiastique y sont traités ; l'art religieux de la région rhénane y occupe une large place ; signalons surtout les belles reproductions. J. LAVALLEYE.

— Deux instruments de travail viennent de paraître qu'il convient de signaler : *L'inventaire sommaire des pièces manuscrites conservées dans la collection Morel de Thoisy au département des imprimés de la bibliothèque nationale* (Paris, Leroux, 1924. In-8° de XXI-584 p.), et *Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à 1700. T. VIII. Table alphabétique (A-E)* (Paris, Plon-Nourrit, In-8° de 603 p.) La collection Morel de Thoisy contient des documents manuscrits des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Ceux des factums qui intéressent les corporations religieuses, sont catalogués sous le nom de lieu où celles-ci résidaient. G. M.

— Mgr Laveille a entrepris à Meaux la constitution d'un musée Bossuet qui comprend déjà des autographes, des portraits, des gravures et des éditions rares des œuvres du grand orateur. G. M.

— A la bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg, a été ouvert au public un cabinet de numismatique que M. SCHAEFFER a été chargé de réorganiser. Les collections apparaissent fort riches. G. M.

— Une collection intitulée *Éditions de la Revue d'ascétique et de mystique* (Toulouse, 9, rue Monplaisir) s'inaugure par la publication des *Lettres spiri-*

Digitized by Google

tuelles du P. Surin (1630-1638) entreprise par les PP. Michel et Cavallera. Elle a pour but de publier de façon scientifique des œuvres de spiritualité. On annonce l'édition d'un *Manuel d'histoire de la littérature ascétique et mystique.* G. M.

— Les 10, 12 et 13 février, à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, M. A. Fliche, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, a fait une grande conférence sur *Grégoire VII, L'homme et l'œuvre*, et deux leçons sur ces sujets : *Théocratie et fidélité au temps de Grégoire VII ; Une conception alsacienne de la Théocratie : Manegold de Lautenbach.*

On avait représenté jusqu'ici Grégoire VII sous les traits d'un pontife autoritaire, intransigeant, ayant poussé la dureté jusqu'à imposer à l'empereur Henri IV les humiliantes pénitences de Canossa. M. Fliche, s'appuyant sur de récentes découvertes faites aux Archives Vaticanes, par le P. Peitz, a donné du pape un portrait tout différent. Pour lui, Grégoire VII est un homme chez lequel commandent en première ligne la bonté, la clémence, la charité toute pure. En réalité, s'il y eut un vaincu à Canossa, ce ne fut point l'empereur, mais le pontife lui-même. Henri IV poursuit en l'occurrence des vues intéressées. Il sait que les princes allemands et Grégoire méditent sa déchéance. Afin de parer à ce danger, il prend le chemin de l'Italie et, sous les dehors du pénitent, implore son pardon. Trois jours durant, un combat angoissant étreint l'âme du pape. La politique lui dictait la rigueur. Mais finalement la clémence l'emporta et il réconcilia Henri avec l'Église.

La constitution et le développement des royautés vassales du Saint-Siège, dont on voit les premiers débuts à l'époque de Grégoire VII, ne sont pas liés aux idées théocratiques que professe le pontife. M. Fliche soutient la thèse qu'il y a deux idées parallèles, mais indépendantes l'une de l'autre. Grégoire VII, d'après lui, n'aurait nullement cherché à développer le régime de vassalité, au sens féodal du mot. Avant de discuter les cas où fut imposée à de nouveaux États, comme le Danemark, la Bohême et l'Angleterre, la *fidelitas*, M. Fliche cherche à préciser ce terme. Il remarque que la *fidelitas* usitée dans les rapports du Saint-Siège avec des États où le lien de vasselage existait réellement (Italie du Sud, Hongrie, Dalmatie), avait un sens élastique, étranger aux conceptions féodales. Les lettres pontificales relatives au Danemark, à la Bohême et à l'Angleterre, doivent être interprétées de cette façon. Le cas du serment imposé à Guillaume le Conquérant est plus embarrassant. M. Fliche croit que les légats, en l'exigeant, outrepassèrent leurs instructions. Quant à la lettre demandant la fidélité après la mort de Rodolphe, il la tient pour suspecte, sinon pour apocryphe.

Les polémistes aux gages de Henri IV avaient soutenu les prétentions impériales à l'aide d'arguments basés sur le droit divin et sur l'hérédité. Un moine alsacien, Manegold de Lautenbach, émit une réponse curieuse par la nouveauté des idées qu'elle incluait. D'après lui, l'empereur détient ses pouvoirs de Dieu, mais médiatement, par l'intermédiaire du peuple avec lequel un contrat tacite fut passé à l'origine. S'il faillit à ses devoirs, il est *ipso facto* déchu de son autorité. Le rôle du Saint-Siège ne consistera plus qu'à constater les manquements du souverain et la rupture du contrat. S'il prononce une sentence de déchéance, celle-ci ne constate qu'un état de fait. M. Fliche montre, en dernier lieu, que Manegold s'est inspiré de certains passages de la *Cité de Dieu*, mais le moine alsacien n'en est pas moins original dans ses conceptions. G. M.

Digitized by Google

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 7 novembre, M. Salomon Reinach relève l'importance d'une lettre grecque adressée par l'empereur Claude aux Alexandrins et reportée sur un papyrus qui date de l'an 45 après J. C. environ. L'empereur parle de la « peste qui menace de s'étendre à tout le genre humain ». Il interdit l'entrée d'Alexandrie à des étrangers juifs. C'est, comme on voit, un des plus anciens témoignages sur les origines du christianisme. Rappelons, en effet, que Claude, suivant Suétone, chassa les Juifs de Rome à cause des troubles que suscitaient chez eux les nouvelles doctrines du Christ.

Le 16 janvier, M. de Ricci décrit un manuscrit qui provient de Saint-Rémi de Reims, dont les armes figurent sur le dos de la reliure. Datant de l'époque carolingienne, ce manuscrit est enluminé et contient les quatre évangiles. Il appartient actuellement à un collectionneur londonien.

G. M.

— *Académie des sciences morales et politiques.* — Le 12 décembre, M. E. Horn a étudié *le rôle politique de Clément IV* joué en Hongrie. C'est grâce, en effet, à ce pape qu'un descendant des Capétiens monta sur le trône de Hongrie. C'est également lui qui valut à la maison d'Anjou le royaume de Naples. G. M.

— *Société nationale des antiquaires de France.* — Le 18 décembre, M. Mayeux a lu un mémoire sur la façon de classer les tympans des églises du XIIe siècle et sur les caractères spécifiques des objets qui les ornent.

Le 29 janvier, M. Ebersolt parle d'un reliquaire qui fut enchâssé dans un plus grand existant à Charroux. Ce reliquaire était portatif. M. G. Formigé décrit le baptistère de la cathédrale de Fréjus qu'il a fait dégager d'un enduit malencontreux de plâtre et il en montre l'importance. Ce serait le plus ancien des baptistères de la Gaule. G. M.

— La *Société thomiste* a décidé de consacrer une somme de 2.000 francs pour récompenser les meilleurs ouvrages de philosophie thomiste parus dans les trois dernières années 1922, 1923 et 1924. Les auteurs devront poser leur candidature et envoyer à la Société deux exemplaires de leur travail avant le 31 juillet 1925.

— *Nominations.* — M. Regnault a été nommé professeur d'histoire du droit à la faculté de droit de Grenoble.

M. Laprat a été chargé d'un cours de droit public français à la faculté de droit de Strasbourg.

M. François Dumas, recteur de l'académie de Bordeaux, a été élu correspondant de l'académie des sciences morales et politiques, dans la section d'histoire, en remplacement de M. Reuss.

M. Van Steenberghe, docteur ès lettres et en théologie, a été nommé maître de conférences à la faculté de théologie catholique de Strasbourg.

G. M.

— *Décès.* — M. A. Legris, aumônier des hospices d'Eu, connu pour divers travaux hagiographiques : *Vie de Saint Saëns, abbé au diocèse de Rouen, VIIe siècle* (1891) ; *Les deux vies latines de saint Léon de Bayonne* (1897) ; *Vies interpolées des saints de Fontenelle* (1898) ; *L'église collégiale d'Eu* (1907) ; *Le livre rouge d'Eu, 1151-1454* (1910).

Digitized by Google

M. F. Duine, aumônier du lycée de Rennes, érudit de distinction, qui consacra sa vie à étudier le passé chrétien de la Bretagne. Grâce à ses savantes recherches, condensées dans un livre intitulé *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de la Bretagne jusqu'à la fin du VIIe siècle* (Paris, 1922), il réussit à faire connaître les saints fort oubliés de son pays natal. Dernièrement il nous donnait sur *La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages* (Paris, 1922) une biographie pleine d'intérêt où peut-être il parlait avec un peu trop de bienveillance de son héros. Son *Essai de bibliographie de Félicité Robert de la Mennais* (Paris, 1923) est appelé à rendre de grands services.

M. L. J. Depoin, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'érudition, tels *Les origines de la collégiale de Saint-Mellon de Pontoise* (Paris, 1879) ; *Saint Louis et l'Hôtel-Dieu de Pontoise* (Pontoise, 1830) ; *L'abbaye de Maubuisson (N. D. la Royale), histoire et cartulaire* (Pontoise, 3 vol., 1882-1884) ; *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise* (Pontoise, 1886) ; *Le livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (Pontoise, 1900) ; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise* (Pontoise, 1895-1904) ; *Notre-Dame des Champs, prieuré dionysien d'Essonnes* (Corbeil, 1904) ; *Des conditions du mariage en France et en Germanie, du IXe au XIe siècle* (Paris, 1906) ; *Essai de chronologie des évêques de Paris de 768 à 1138* (Paris, 1907).

M. Edouard Rahir, ancien libraire, qui a publié d'utiles travaux comme *La Bibliothèque de l'amateur. Guide sommaire à travers les livres anciens les plus estimés et les principaux ouvrages modernes* (Paris, 1907) ; *La première édition des œuvres de Clément Marot* (Paris, 1913). G. M.

— Le docteur Louis Carton est décédé en décembre 1924. Il était venu en Tunisie comme médecin du 4me tirailleurs en 1888. Dès l'abord, il s'était épris pour les fouilles et les antiquités, auxquelles le colonel Vincent, chef du régiment, prenait de son côté un fort vif intérêt. Nous lui sommes redevables de découvertes archéologiques faites à Douzza, à Bulla Regia, à Carthage. Président de la société archéologique de Sousse, il prit une part importante, aux côtés de Mgr Leynaud, aux découvertes des catacombes de Sousse-Hadrumète. M. Ch. V. Langlois, président pour 1925 de l'Académie des Inscriptions, a prononcé son éloge funèbre dans la séance du 9 janvier.

R. M.

Grèce. — Le ministre de l'Instruction publique de la République hellénique a décidé la fondation de quatre nouveaux séminaires : à Samos, à la Canée, à Lamia et dans le monastère de Pentélis. Leur programme d'études est rédigé d'après celui de l'école Rizareion d'Athènes, qui tient une place d'honneur dans la culture théologique de la Grèce moderne. A. Palmieri.

— Pour célébrer le seizième centenaire du premier concile œcuménique (Nicée, 325), la faculté de théologie de l'université d'Athènes a ouvert un concours. Le meilleur mémoire au sujet du célèbre synode sera récompensé d'un prix de 5.000 drachmes et tiré à 500 exemplaires, aux frais de la fondation Chaeronides. Le travail doit fournir au moins cinq feuilles d'impression in-8°, et le manuscrit, d'une écriture très lisible, avec devise, doit être envoyé avant le 1er décembre 1925. La participation au concours est réservée aux théologiens grecs. A. Palmieri.

— Le directeur de la bibliothèque nationale d'Athènes, M. Spyridion Paganeli, a publié une monographie très étendue sur saint Paul; il y traite

Digitized by Google

en détail de la vie et de l'œuvre apostolique du saint : Ὁ ἀπόστολος Παῦλος. Athènes, 1924. 560 p.

—Le professeur A. S. ALIVIZATOU, de l'université d'Athènes, vient de publier un recueil de canons ecclésiastiques : Οἱ ἱεροὶ κανόνες (Athènes, 1924. 510 p.). On y trouve les canons apostoliques, les canons des conciles et des Pères; les textes sont précédés de préfaces et de sommaires.

— Dans le Πάνταινος de 1924, le métropolite de Léontopolis, Mgr CHRISTOPHORE, a fait paraître plusieurs études intéressantes. Signalons celles qui sont consacrées à l'évêque *Acace de Bérée en Syrie* (Ἀκάκιος, ἐπίσκοπος τῆς ἐν Συρίᾳ βεροίας, p. 771-774) et à *la Position du patriarcat œcuménique dans l'Église* (Ἡ ἐν τῇ Ἐκκλησίᾳ θέσις τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου, p. 639-643, 655-660, 671-677).

— Mgr Timothée, métropolite orthodoxe de Kalavrytes et Aigialia, annonce la prochaine apparition du second volume de son Κυριακόν, volume considérable (700 p.), qui contiendra les évangiles des dimanches, avec des explications historiques et géographiques, et des homélies.

— Après avoir paru en articles dans la Νέα Σιών, l'étude de l'archimandrite DIMITRIOS GHEORGIADES, sur le baptême des hérétiques, a été publiée en brochure : Τὸ βάπτισμα τῶν αἱρετικῶν (Jérusalem, 1924. 49 p.). L'auteur y traite de la différence de la pratique de l'Église catholique et des Églises orientales touchant ce point. Bien que leur doctrine constante soit dans le sens de la réitération du baptême des hérétiques, les Églises orientales, pour des raisons d'opportunisme, omettent parfois de les rebaptiser. L'Église catholique, au contraire, ne les rebaptise pas, à moins qu'il n'y ait des doutes fondés touchant la validité du baptême hérétique. A. PALMIERI.

Italie. — Le volume du R. P. S. VISMARA, O. S. B., *Il concetto della storia nel pensiero scolastico* (Publ. d. Università catt. del Sacro Cuore. 4e sér., t. II. Milan, Vità e pensiero, 1924. VIII-92 p. L. 6) se rapporte à la philosophie de l'histoire. Il examine, en effet, à la lumière des œuvres de S. Thomas, comment la philosophie fonde la science historique en établissant l'objectivité de nos connaissances et comment elle intervient dans la construction synthétique de l'histoire. Il développe aussi la conception théologique du passé de l'humanité, telle que S. Augustin l'a d'abord exposée. Dans son ouvrage, le R. P. se montre souvent soucieux de réfuter la théorie « idéaliste » de l'histoire, répandue en Italie par deux écrivains célèbres, B. Croce et G. Gentili. Il est fort douteux qu'en dehors de l'Italie, cette théorie ait encore de nombreux partisans; en tout cas, le caractère scientifique de l'histoire et la conception théologique du passé rencontrent actuellement d'autres objections qu'il ne serait peut-être pas aussi facile de résoudre par le simple recours aux œuvres de S. Thomas. A. D. M.

— P. U. HÜNTEMANN, O. F. M. *Tertulliani de Praescriptione haereticorum libri analysis, cum appendice de Commonitorio Vincentii Lirinensis.* (Collectanea philosophico-theologica.) Quaracchi, Collège S. Bonaventure, 1924. In-8, 78 p. — Le R. P. HÜNTEMANN s'occupe surtout de la suite des idées dans les deux œuvres que son titre mentionne. Il le fait en homme très entendu et maître de son sujet. Il a parfaitement raison d'affirmer que Tertullien écrit

Digitized by Google

toujours d'après un plan nettement conçu, et il a, je n'en doute pas, même opinion de l'auteur du *Commonitorium*. La claire analyse qu'il nous propose confirme bien cette double appréciation. Toutefois il y a souvent plusieurs manières raisonnables de rattacher entre elles les parties d'un ensemble. Il n'était donc peut-être pas nécessaire de condamner absolument les nombreux commentateurs qui distinguent dans l'argumentation principale du *de Praescriptione* plusieurs formes de prescription. Mais dans quel sens le R. P. a-t-il pu dire que, si Tertullien « veut confondre à la fois toutes les hérésies par un seul et même argument général », Vincent de Lérins, « au contraire, cherche un critère pour examiner chacune d'elles » ? Je lis tout au début du *Commonitorium*, qu'il s'agit de savoir « quonam modo possim certa quadam et quasi generali ac regulari via catholicae fidei veritatem discernere ». Et la fameuse règle : « Id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est », ne nous est-elle pas présentée comme un criterium applicable à tous les cas ? J. F.

— En s'appuyant sur la leçon de quelques mss et sur certains rapprochements, le R. P. A. Vaccari, S. J., (*Un passo disperato nelle* Confessioni *di San Agostino*, dans le *Didascaleion*, 1924, fasc. 2) cherche à retrouver le texte original d'un passage fort obscur des *Confessions* (viii, 3) : « tota fere romana nobilitas inflata spirabat *popilisiam*... » Il propose de lire « ... *po*[*rde*] *pelusiam* », croyant bien que S. Augustin, dans ce passage, indique les pratiques obscènes en l'honneur de la divinité connue Pordè, de la ville de Péluse.

A. D. M.

— Notons parmi les publications qui concernent les diocèses d'Italie, la seconde édition d'un ouvrage, paru il y a plus de quarante ans. Mgr E. Degani, *La diocesi di Concordia*. Udine, 1924. In-12, 798 p. Le diocèse de Concordia, qui subsiste encore en Vénétie, remonte aux dernières années du ive siècle. L'auteur renonce difficilement à certaines traditions sur les origines du diocèse, tout en acceptant les conclusions énoncées il y a quelques années par l'auteur de cette chronique. Par contre, il ne donne pas assez d'importance au tombeau à ciel ouvert, dont s'est occupé Bartolini. Mais il se montre maître du terrain lorsqu'il aborde le moyen âge, pour dresser la liste des évêques, des *plebes* primitives, des paroisses qui en dérivent, des seigneuries féodales possédées par l'évêque, pour retracer l'histoire et les privilèges du chapitre de la cathédrale. L'auteur donne également d'intéressants renseignements sur l'abbaye bénédictine de *Sesto in Sylvis* du milieu du viiie siècle, qui subsista jusqu'à la fin du xviie, de même que de celle de *S. Maria di Lumagna*. De nombreux documents sont insérés dans le texte ; l'un de ceux-ci, de 1489, donne la liste des revenus, biens de l'évêché lorsque Leonello Chieregato, familier du Cardinal Marco Barbo et célèbre diplomate, en prit possession : à noter le précieux catalogue de livres de cet inventaire. P. P.

— Le P. Saturnino Mencherini, O. F. M., a publié, en un gros volume de 757 pages, *Il codice diplomatico della Verna e delle SS. Stimate di S. Francesco d'Assisi*. Florence, 1924. In-8, avec 60 illustrations. Ce travail comporte deux parties. La première, le *codex diplomaticus* proprement dit, contient 372 documents, de septembre 1224 (S. François reçoit les stigmates) au 2 mars 1880 (droits de la commune de Florence sur la Verna) ; un second groupe (p. 373 à 457), de juin 1432 au mois d'avril 1924, donne en majeure partie des

Digitized by Google

pièces justificatives se rapportant aux premiers documents ; en annexe, trois documents dont l'auteur n'eut connaissance que plus tard. La seconde partie contient des inventaires : un inventaire de documents, rédigé le 16 juillet 1510 ; il signale 207 pièces dont plusieurs sont perdues ; les numéros 208 à 322 donnent une liste de documents non catalogués dans l'inventaire de 1510 ou postérieurs à cette date. Important est l'inventaire des manuscrits conservés à la Verna, dressé le 2 septembre 1372 ; de même ceux de 1432, 1461, 1486, qui énumèrent également des ornements d'église et objets divers. En dernier lieu des inventaires dressés à l'occasion de la suppression de l'ordre. Le couvent de la Verna devint propriété de la commune de Florence, et celle-ci le céda en emphytéose aux Frères Mineurs. L'édition est faite avec soin ; quelques erreurs auraient pu être évitées : Cardinal Domenico Grimani au lieu de Brimani ; Colloredo au lieu de Collozedo. Un bon index est donné ; quelques mots toutefois ne se trouvent pas à leur place. La publication constitue le t. III de la collection *Documenti francescani*, dont le tome I a paru en 1913 : *Cronache dei frati minori della provincia di Toscana ;* le t. II, en 1918 : *Gli annali di Terra Santa,* par ANTONIO CRIVELLI, O. F. M. Un quatrième volume est annoncé pour 1926. P. P.

— La *Storia del Rinascimento cristiano in Italia*, Milan, 1924, p. 377, de VLADIMIR ZABUGHIN a paru après la mort de l'auteur. Il a eu tort de l'appeler *histoire* de la renaissance catholique. Le développement de la renaissance catholique en Italie du XIVe à la fin du XVIe siècle, étudié dans la philosophie, les lettres, les arts, présente un tel ensemble de faits et d'événements, peu étudiés dans leurs relations mutuelles, insuffisamment dépouillés des exagérations tendancieuses des historiens, qu'il serait difficile de les connaître et caractériser dans leur ensemble et de donner à ce travail un caractère scientifique. Dans ses études précédentes l'auteur contribua efficacement à mettre en lumière des personnages, des tendances littéraires de cette époque, par de patientes et savantes recherches. Dans le travail présent il nous offre plutôt des considérations philosophiques sur le développement de la littérature et de l'art. Certaines d'entre elles sont précieuses, d'autres imprécises ; plusieurs ne peuvent être admises. Toutefois le critère adopté par l'auteur pour juger les faits et qu'il expose au début de son travail est juste : « Il y a quelques années, écrit-il, Pastor parlait de la Renaissance chrétienne, l'opposant à la païenne. Il se trompait complètement, car durant les trois siècles au cours desquels la Renaissance se développe, n'apparaît, ni en Italie, ni au delà des Alpes, une divinité païenne, un sectateur du paganisme. Les songes philosophiques de Gémiste Pléthon ne font que confirmer le fait. Le paganisme audacieux, charnel et libertin, fleurissait certes à l'époque de la Renaissance, mais il n'avait cessé de vivre durant le moyen âge, de même que des superstitions étranges, des légendes d'origine classique, avaient survécu, rebelles à toute prédication chrétienne. La Renaissance chrétienne est en substance un retour à la forme mentale qui caractérisa l'église nouvelle lorsqu'elle se débarrassa de son enveloppe sémitique et entra dans les grands courants de la civilisation classique. » Ce concept juste est exprimé dans une forme légèrement paradoxale ; les explications ajoutées par l'auteur le rendent, me semble-t-il, moins précis et exact. Il écrit en effet quelques pages plus loin : « La civilisation classique vit dans la mentalité journalière des peuples d'Europe jusqu'au triomphe du Baroque. Ce n'est qu'alors que nous nous

Digitized by Google

apercevons d'une rupture voulue et parfois violente. Seulement alors, cette civilisation est éloignée de la vie et reléguée dans les écoles, non pas d'un coup, mais petit à petit, et inexorablement. Avant cette victoire du Baroque, l'âme classique vivait puissamment dans toute la chrétienté. Elle traversait des périodes d'assoupissement, suivis de réveils, mais ne disparaissait jamais. Je dis Baroque et non Contre-Réforme. Ce n'est pas la même chose. La Contre-Réforme comme telle eût sur la Renaissance une influence plus que modeste. » En effet, pour l'auteur, le Baroque a une signification toute spéciale, et c'est pourquoi on trouve chez lui des expressions comme les suivantes : « Il est plus facile de déterminer la fin de la Renaissance que son début. Entre la Renaissance et le Baroque existe une démarcation nette, qui se reflète dans les plus intimes replis de l'esprit humain comme dans les minuties les plus insignifiantes de la vie matérielle de chaque jour » (p. 7). Heureusement que les affirmations, à la fin du livre, sont plus claires et exactes. « Je crois avoir démontré à suffisance que la Renaissance ne fut pas « un plongeon » dans le paganisme, ni une période d'arrêt dans la vie religieuse du peuple italien. » Plutôt que démontrer, l'auteur a fait entrevoir cette conclusion, et de fait il ajoute : « J'ai dû me limiter à mettre en évidence notre ignorance profonde de la conscience chrétienne au cours du XVe siècle ; notre connaissance tout à fait insuffisante de ce qui regarde le XVIe. » Zabughin a raison : de fait il n'a rien su nous dire des grands saints du XVIe siècle et de leur œuvre ; pour les XIVe et XVe, parlant de l'action de Catherine de Sienne, de Savonarole, — pour lequel il est très sévère, — de Bernardin, il se montre superficiel. Toutefois le livre tel qu'il est, a des mérites ; il contient de belles pages, là où l'auteur ne se perd pas en considérations artistiques, littéraires ou autres et nous met en contact avec de nombreux personnages, intéressants à connaître de plus près. P. PASCHINI.

— L'université catholique de Milan ouvre la série de ses publications historiques par un travail de M. G. SORANZO : *La Lega italica, 1454-1455* (Milan, Soc. edit. *Vita e Pensiero*, 1924. In-8, 213 p.). Cette tentative pour établir la paix d'une façon durable dans la péninsule n'avait pas encore fait l'objet d'une monographie et les renseignements puisés çà et là sur ce sujet étaient le plus souvent inexacts. En se basant sur les meilleures sources d'archives, l'auteur est parvenu à exposer les conjonctures au milieu desquelles la Ligue s'est constituée, à étudier ses caractères principaux et à indiquer quelle fut sa destinée. Cet excellent travail d'histoire diplomatique n'est pas dépourvu d'actualité à notre époque où l'on tente, sur une plus large échelle, de faire régner la paix sous les auspices de la Société des Nations, et il fait bien augurer de l'activité de la nouvelle *Alma Mater* dans le domaine des recherches historiques. CH. TERLINDEN.

— MGR F. LANZONI présente en un volume, refondus en un texte continu, un ensemble d'articles et de documents publiés de différents côtés, sous le titre : *La controriforma nella città e diocesi di Faenza*. Faenza, 1925. In-12, 315 p. Le diocèse de Faenza ne présente pas, dans le mouvement de réaction qui s'affirme au cours du XVIe siècle, des caractères divers de ceux qui se découvrent dans les autres parties de la Romagne. Toutefois les événements particuliers à une localité sont utiles pour confirmer les données s'appliquant à toute la région et pour corriger souvent des jugements trop hâtifs. Dans le quatrième chapitre, la réforme prétridentine à Faenza, l'auteur traite

Digitized by Google

de l'activité déployée par le célèbre cardinal Rodolphe Pio di Carpi, qui fut évêque de Faenza, bien que n'y ayant jamais résidé et, dans le synode de 1533, promulgua des constitutions, bien intéressantes pour connaître les mœurs de l'époque. L'auteur parle également de Bernardino Ochino et de sa prédication à Sienne ; de Fanino Fanini, le boulanger hérétique exécuté à Ferrare, au sujet desquels il donne des précisions nouvelles. La partie la plus importante de la publication est celle qui regarde le transfert à Faenza du tribunal général de l'Inquisition de la Romagne, la répression de l'hérésie luthérienne, qui avait pris une grande extension sous le pontificat de Pie V, les condamnations à mort, aux galères, amendes, pénitences, qui furent infligées à cette occasion. Cette répression donna également naissance à des polémiques qui prirent fin avec les visites apostoliques ordonnées par Pie V et Grégoire XIII. Cette publication a les qualités de clarté, d'information, d'impartialité, qui caractérisent toutes les œuvres de Mgr Lanzoni et constitue une importante contribution à l'histoire religieuse d'Italie, durant une des périodes les plus agitées. P. P.

— Il a paru un nouveau volume de la *Storia dell' arte italiana* d'A. Venturi, à savoir la seconde partie du tome se rapportant à l'architecture du xve siècle (Milan, U. Hoepli, 1924. In-8, xxv-818 p., 744 fig.). La première partie passait en revue les monuments de Toscane et de Rome. La seconde étudie la persistance des traditions gothiques dans le midi et dans le nord et analyse les monuments de la première Renaissance dans l'Émilie : à Ferrare, Mantoue, Bologne ; dans la Vénétie : œuvres de Rizzo, de Leopardi, etc. ; dans la Lombardie : monuments construits par Omodeo et Le Bramante. Comme les volumes précédents celui-ci est richement illustré, tout en omettant la reproduction de plans terriers et de coupes. R. M.

— *L'associazione artistica fra i cultori di Architettura in Roma* a commencé la publication d'une collection de monographies sur les églises de Rome, dont l'objet sera l'étude historique, archéologique, artistique de ces monuments. La première a paru en 1924. *S. Agata dei Goti.* Rome, Sansaini. In-8, 207 p., avec illustrations et 21 planches. Elle est due à la collaboration de C. Huelsen, C. Cecchelli, G. Giovannoni, U. Monneret de Villard, A. Munoz. Huelsen, dans le premier chapitre, donne des indications sur la topographie de la localité. L'église fut appelée *in capite Suburrae*, bien qu'assez éloignée de ce quartier ; ce n'est qu'après l'an mille que ce nom s'appliqua à l'extrémité occidentale de l'ancien quartier, près de la place actuelle de la Madonna dei Monti, que dominait l'église de S. Agata dei Goti. Cecchelli donne des renseignements historiques sur la basilique, fondée par Flavius Recimerus, peu avant l'année 470, peut-être entre 467 et 470 ; elle fut l'église des goths ariens jusqu'à ce que Grégoire le Grand la consacrât au culte catholique. Au moyen âge, tout au moins à partir de Léon III, elle devint un monastère. Il faut la distinguer de l'antique diaconie de Ste-Agathe *de Caballis Marmoreis*, car ce n'est qu'à la disparition de celle-ci, après 1450, que Ste-Agathe *in capite Suburrae* devint diaconie. François Gonzague en fut le premier cardinal titulaire en 1401. Vers le milieu du xixe siècle, l'église fut confiée aux Irlandais qui y ont leur collège national. G. Giovannoni, s'occupant de l'architecture et décoration de l'église actuelle, établit que cet édifice est encore, dans ses lignes fondamentales, identique à celui du ve siècle. Le *pulvino* que l'on voit sur les chapiteaux des colonnes qui divisent les nefs, est, comme

Digitized by Google

les deux types, de même date, ou postérieurs de peu, qui se trouvent à St-Étienne sur la via Latina et à St-Étienne le Rond, la première application du *pulvino* dans les constructions romaines, de peu postérieures à l'utilisation faite dans la basilique sévérienne de Naples et l'Ursiana de Ravenne. L'auteur étudie ensuite les transformations partielles de l'édifice et du campanile au cours des siècles, les éléments décoratifs, tout spécialement le ciborium dont seuls des fragments ont été conservés. Monneret de Villard donne une courte étude sur les vases et tubes en terre cuite, utilisés dans la construction de la voûte ; Munoz, sur les peintures du XVIIe siècle, la décoration du plafond. En appendice, des documents et inscriptions. Il est à souhaiter que d'autres monographies, du même genre, enrichisssent cette collection qui promet de donner des solutions à de nombreux problèmes que l'on n'a pas encore abordés ou à peine effleurés jusqu'à présent. La collection *Le Chiese di Roma illustrate*, in-16, d'allure moins scientifique, s'est enrichie en ces derniers temps de trois nouveaux numéros, 12 à 14, sur *St-Paul hors les murs*, *St-Jean de Latran* et *Sta-Maria in Via*. P. P.

— Par suite d'un retard regrettable, ce n'est qu'au début de 1925 que paraît le texte des conférences tenues au Latran en mars-avril 1923. Deux d'entre elles ont déjà été résumées dans la chronique de cette revue (1923, t. XIX, p. 633 et sv.) : P. Paschini, *Gli albori della riforma cattolica nell' Italia del' 500* ; R. Casimiri, *La rinascita della musica sacra nel secolo XVI, opera di santi e di geni*. Signalons celle de Mgr A. Castellucci, *Il risveglio dell' attività missionaria, e le prime origini della S. Congregazione de Propaganda Fide* (p. 117-254). C'est un aperçu fort intéressant sur les antécédents de la Congrégation *De Propaganda Fide*. L'auteur met en lumière les efforts de Pie V et de S. François Borgia pour coordonner, surveiller, orienter l'œuvre des missions qui s'étaient développées à la suite de la découverte de l'Amérique ; l'œuvre de Grégoire XIII en faveur des Orientaux avec l'aide du Cardinal Santori de Santa Severina ; l'initiative de ce même cardinal durant le pontificat de Clément VIII qui aboutit, momentanément, à la fondation d'une Congrégation de la Propagande ; la création définitive de cette Congrégation en 1622 par Grégoire XV. Travail soigné, précis, qui complète ce qui avait été publié jusqu'à présent sur ce sujet. P. P.

— *Archivio storico di Corsica* : sous ce titre, M. Gioachino Volpe vient de commencer la publication d'une revue trimestrielle, consacrée à l'histoire de l'île de Corse. Le premier fascicule, janvier 1925 (Milan, Soc. Tyrrhenia, 41, Via Manzoni, 120 p.), contient deux articles : A. Solmi, *La Corsica, Studio Storico* (p. 4-38); E. Michel, *Esuli e cospiratori italiani in Corsica, 1830-1840* (p. 39-109); quelques notes et des recensions. (Prix de l'abonnement : 20 l. pour l'Italie, 20 fr. pour l'étranger.) A. D. M.

— A partir de cette année 1925 paraît, sous la direction de M. E. Buonaiuti, une revue bimensuelle : *Ricerche Religiose*, consacrée à l'étude de l'histoire et de la philosophie religieuse. (Rome, 7, Via G. Alberoni. Prix : L. 30 pour l'Italie, 50 pour les autres pays). Chaque fascicule contiendra des articles originaux et des bulletins de bibliographie critique. A. D. M.

Palestine. — Le 14 octobre 1924 a eu lieu à Jérusalem, à la *Bibliothèque nationale juive et de l'université*, l'ouverture solennelle de la collection des livres et des manuscrits de feu Ignace Goldziher, décédé à l'âge de 71 ans, le

Digitized by Google

13 novembre 1921. M. Goldziher, né à Budapest, avait rassemblé dans sa jeunesse, passée au Caire, quantité de livres rares relatifs à la littérature arabe, persane et hébraïque, commentés et annotés par des glossateurs. Son autorité en matière d'islamisme était reconnue. Sa bibliothèque, ouverte aujourd'hui, comprend 6.000 livres de 2.600 auteurs, parmi lesquels il y a surtout des théologiens et des juristes. Le Dr Hartwig Baneth, de Berlin, est chargé de classer et d'inventorier la collection Goldziher, dont l'intérêt pour nos études apparaîtra à la publication du catalogue. La collection comporte aussi une très copieuse documentation manuscrite sur l'histoire des Juifs en Hongrie. H. N.

Pays-Bas. — Nous devons signaler à nos lecteurs les nouveaux volumes récemment publiés, par la maison H. Welter d'Arnhem (Hollande) et de Leipzig, de l'*Amplissima collectio conciliorum* de J. D. Mansi, augmentée par Mgr L. Petit et J.-B. Martin. Cette collection commencée en 1900 comprend à présent 1) la reproduction (anastatique) des 31 volumes de l'*Amplissima* éditée par Mansi de 1757 à 1798 (les t. 17bis et 18bis reproduisent les *Capitularia regum Francorum* de Baluze); on sait que cette collection va jusqu'en 1439; 2) les t. XXXIbis-XXXV (1436-1720), première continuation de Mansi, prise dans Coleti, t. XVIII, col. 607-1484, t. XIX-XXI et dans Mansi, Suppl. ad Coleti, V-VI; 3) un volume hors série, O, contenant l'*Apparatus ad SS. Concilia* de plusieurs éditeurs; 4) les t. XXXVIA, bis, ter (1546-1720) de suppléments, et les t. XXXVII-L (1720-1870) parus comme deuxième continuation de Mansi et aussi sous le titre spécial : *Collectio conciliorum recentiorum Ecclesiae universae*, t. praelim. A, B, C. et t. I-XIV.

En 1923-1924, quatre volumes ont paru : 1) le t. XXXVIter : *Synodi occidentales 1610-1719* (1924). A cause de la mort de l'éditeur J. B. Martin († 1922), ce volume n'est pas achevé. Pour les années 1703-1719, Mgr Petit n'a pu donner que des résumés plus ou moins parfaits. 2) Le t. XLVIII : *Synodi occidentales 1860-1867* (1923), contient entre autres les actes des conciles provinciaux de Cologne, de Prague, de Baltimore, de Québec, d'Utrecht, etc. 3-4) Les t. XLX-L : *Sacrosancti oecumenici concilii Vaticani Acta praesynodalia* (t. XLIX [1923]) et *Acta synodalia* (*Congr. I-XXIX*) (t. L [1924]). Les actes présynodaux fournissent, outre de nombreux documents émanés du Saint-Siège, les avis des évêques touchant la célébration du concile et les procès-verbaux des séances tenues par les différentes commissions, chargées de préparer les discussions du concile. Le texte de ces procès-verbaux est reproduit en partie au t. L (col. 1-308). A. D. M.

— *Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, 4e fascicule. La Haye, Nijhoff, 1924. In-8, LIX-274 p., avec 38 planches.

En parcourant le quatrième volume des *Mededeelingen* de l'Institut historique néerlandais de Rome, on apprécie les avantages et le charme d'un livre bien imprimé, bien présenté, judicieusement illustré; on ne peut se défendre de constater à nouveau la richesse et la variété des matériaux scientifiques que Rome offre avec une inépuisable profusion. Car si les *Mededeelingen* n'ont pas pour but de grouper et de présenter des études de grande envergure, elles ont le mérite de donner, outre des études de détail, des indications très suggestives sur ce qui se fait à Rome, sur les travaux qu'il y aurait à entreprendre. Les rapports annuels qui sont donnés au début du volume sont, à ce point de vue, très instructifs à lire. On trouvera

Digitized by Google

dans le présent fascicule une excellente mise au point des conclusions auxquelles ont conduit les fouilles entreprises à St-Sébastien, par le Dr H. M. R. Leopold : *Over de opgravingen in de kerk San Sebastiano aan de Via Appia bij Rome*, p. 77-118. Du même, un article sur : *De twee tijdperken in den bouw van het Colosseum*, p. 39-76. L'article du Dr J. Cornelissen, *Maria de Medicis'komst in ons land (aug. 1638)*, p. 229-244, témoigne, une fois de plus, de la valeur de la correspondance des nonces pour préciser et situer les événements sur lesquels ils font rapport à la cour romaine. L'histoire de l'art nous vaut plusieurs communications de collaborateurs et du directeur de l'Institut, M. Hoogewerff. A signaler plus particulièrement dans la RHE, l'étude : *De beeldhouwkunst te Rome in den loop der XIVe eeuw. Het altaar en grafmonument van den kardinaal d'Alençon*, p. 123-152. Signalons, au même titre, les recherches du Dr R. Van Marle sur les descriptions de Rome ; elles méritent de retenir l'attention : *Overzicht der voornaamste beschrijvingen uit den Vroeg-Christelijken tijd, Middeleeuwen en Renaissance*, p. 153-192. Il est à noter que l'attention des voyageurs ne fut jamais exclusive, s'intéressant à l'antiquité comme aux monuments chrétiens, aux fables classiques comme aux *Mirabilia* chrétiens Les quelques pages du Dr A. Smijers rappellent opportunément tout ce qu'il y aurait encore à faire à Rome et en Italie, sur le terrain de l'histoire de la musique sacrée : *Studiën in Italië op het gebied der Nederlandsche muziekgeschiedenis*, p. 209-216. M. Vaes.

— Depuis le mois d'octobre 1924, la revue *De Katholiek* paraît sous un nouveau titre : *Studia catholica*. En même temps son programme a été élargi : elle sera consacrée à l'étude de la théologie, de la philosophie et des sciences sociales. A en juger par les deux premiers fascicules (oct. 1924-janv. 1925), l'historien pourra y trouver de bons articles synthétiques sur des questions intéressant le passé du christianisme. A. D. M.

Pays Scandinaves : Suède. — Le professeur Axel Moberg, de l'université de Lund, est un syriacisant de mérite, que plusieurs publications importantes ont fait connaître avantageusement. Ainsi, après avoir traduit la grande grammaire de Grégoire Barhebraeus intitulée, comme on le sait, le *Livre des Splendeurs* (*Das Buch der Strahlen*, Leipzig, 1907-1913), il en a donné récemment une édition soignée (Lund, 1922), dont une compétence comme le professeur Ignazio Guidi vient encore de faire l'éloge (*Rivista degli Studi Orientali*, 1924, t. X, p. 362-363). Cette réputation explique comment ses compatriotes, M. et Mad. E. G. Wirén de Stocksund, ont songé à confier à M. Moberg le soin d'examiner un manuscrit syriaque qui était leur propriété, et surtout des fragments couverts d'écriture syriaque qu'ils avaient eux-mêmes remarqués dans la reliure du dit manuscrit. Dès 1921, les comptes rendus de la société royale des Lettres de Lund annonçaient que le professeur Moberg avait ainsi retrouvé des parties d'un écrit syriaque qui s'appelait lui-même le *Livre des Himyarites* ; ce sont ces textes qui, après des retards forcés, sont reproduits et étudiés dans un beau volume qui forme le t. VII des *Acta regiae Societatis humaniorum litterarum Lundensis*, et que nous présentons ici à nos lecteurs : *The Book of the Himyarites*. Fragments of a hitertho unknown syriac work edited, with introduction and translation, by Axel Moberg, with eight facsimiles (Lund, C. W. K. Gleerup, 1924. In-8, CLXXII-61 p. et 8 planches). L'édition (p. 3-61) reproduit aussi scrupuleusement que

Digitized by Google

possible le manuscrit et s'efforce de donner une idée de l'état des fragments; le caractère adopté est un beau caractère jacobite, unifié, cela se comprend, bien que le scribe ait mêlé son écriture jacobite de quelques lettres de l'alphabet estrangelo, ainsi qu'on peut le constater dans les planches, réussies à la perfection. Les rubriques du manuscrit sont reproduites en rouge; les restitutions sont placées entre crochets et les lacunes sont indiquées par des points lorsqu'elles ne sont pas trop considérables et, dans le cas contraire, évaluées en lignes. Le texte n'a pas d'apparat critique; mais qui voudra, en le lisant, se reporter assidûment aux notes minutieuses des pages CL-CLXX se représentera aisément l'état exact des fragments, comme s'il les avait sous les yeux; il y trouvera également les références à l'Écriture, aux autres sources, et d'autres indications et suggestions de valeur. La traduction (p. CI-CXLVI) est donnée en anglais et se modèle aussi, dans sa présentation, sur l'état du texte. Comme tout texte ancien que la bonne fortune d'une heureuse découverte remet au jour, celui-ci piquera la curiosité des spécialistes par les données dont il est appelé à enrichir la connaissance de l'antiquité. Le *Livre des Himyarites* porte un caractère historique; il donne un récit circonstantié de la persécution exercée contre des chrétiens du sud de l'Arabie par un tyran juif, du nom de Masruk, défait ensuite lui-même par les Abyssins sous la conduite de leur roi Caleb. La table conservée des 49 chapitres du livre permet, malgré les lacunes du texte, de se représenter l'ordonnance de la relation. Les événements et les personnages mis en cause, — ces derniers parfois sous d'autres noms, — sont aussi connus par d'autres sources : les actes grecs du martyre de saint Arethas, la lettre syriaque de Siméon de Beth Arscham et la traduction syriaque de l'hymne grecque de Jean Psaltes. Entre ces documents, tous très anciens et se rapportant aux mêmes faits, il a fallu établir les connexions et dépendances éventuelles. M. Moberg a fait ce travail avec grande sagacité et les conclusions auxquelles il a abouti peuvent être considérées comme solides : le *Livre* est la source des *Actes*, qui en ont modifié les extraits en les adaptant aux exigences d'un type littéraire déjà fixé, et qui dépendent aussi de la *Lettre*; mais le *Livre* et la *Lettre* n'ont aucune parenté littéraire entre eux, quoique puisant tous deux à la même tradition orale, que l'auteur du *Livre* a complétée par une enquête personnelle menée dans l'intention de faire le récit de la persécution et de remettre les actes des martyrs dans leur contexte historique. L'hymne de Jean Psaltes dépendrait aussi, directement ou indirectemeut, du *Livre*. L'auteur de ce dernier pourrait être un Sergios (ou Georgios) de Rusafa, dont on ne sait rien d'ailleurs, sinon qu'il était avec Siméon de Beth Arscham à Hirtha; il aurait écrit peu après l'année 525; la valeur de son information serait à considérer comme non négligeable, tout en tenant compte des exagérations que peut avoir inspirées aux témoins l'horreur de telles cruautés. L'histoire devra faire attention à ce texte, dont l'utilisation lui sera facilitée par l'espèce d'*onomasticon* que l'éditeur a pris soin de dresser pour les personnes et les lieux cités (p. LXXVIII-XCVII).

Nous félicitons sincèrement M. Moberg et nous souhaitons à toutes les reliques de l'ancienne littérature chrétienne un éditeur qui les étudie avec le même amour, la même attention, et qui les présente avec le même bonheur.

J. LEBON.

Roumanie. — Parmi les œuvres qui ont rapport à l'histoire de l'Église chrétienne en Roumanie, signalons avant tout le volume très actuel du

Digitized by Google

Dr ONISIFOR GHIBU : *Catolicismul unguresc în Transilvania si politica religioasa a statului-roman* (Cluj, Typ. Ardealul, 1924. 304 p.). On sait que le catholicisme latin en Transylvanie est surtout représenté par la population hongroise dont le niveau intellectuel est très élevé. L'ouvrage du Dr Ghibu expose, peut-être avec un certain optimisme, la tolérance religieuse du gouvernement roumain à l'égard des minorités ethniques. Sur l'organisation administrative de l'Église roumaine on a une notice intéressante de C. MARINESCU : *Infiintarea mitropoliilor in Tara romineasca si in Moldova*. Elle est insérée dans les *Analele Academie romane* (3e série, t. II, n. 6, Bucarest, 1924). L'auteur y étudie les origines des évêchés et des métropoles roumaines.

A. PALMIERI.

Suisse. — Le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* continue de paraître avec une régularité digne d'éloges. Les trois nouveaux fascicules (19 à 21 : *Erard-Fribourg)* contiennent de nombreuses notices sur les personnages et les familles illustres de la Suisse. On peut mentionner, en outre, quelques articles d'un intérêt plus général : *Farel, Féodalité, Fille-Dieu* (monastère de cisterciennes fondé au XIIIe siècle), *Flüe* (Bx Nicolas de), le grand patriote, « le vrai saint national de la Suisse »; *France* (relations avec la), *Franciscains et Cordeliers*, où il est question de ces derniers surtout; *Franc-maçonnerie; Fribourg* : important article dû à plusieurs collaborateurs et qui traite de son histoire, de ses institutions civiles et ecclésiastiques. P. J.

— H. HÜFFER vient de publier, dans la *Zeitschrift für schweizerische Geschichte*, 1924, t. IV, p. 241-251, un article intitulé : *Die Territorialmacht der Bischöfe von Lausanne*. Les localités situées près de Ferreyres, dans la seigneurie de Waardt, dont Louis le Pieux fit don à l'évêché de Lausanne, sont le premier noyau de sa puissance temporelle. En 908, Rodolphe Ier, souverain de la Bourgogne transjurane, confirma à l'évêque Boso les droits qu'il revendiquait sur la forêt royale située autour de Dommartin et en fit ainsi le seigneur de cette partie du Jura. En 1011, Rodolphe III de Bourgogne transféra le comté de Waardt à l'évêché de Lausanne. Hüffer pense que l'on a jusqu'à présent sous-évalué la valeur de cette donation; on n'a pas suffisamment tenu compte qu'elle ne constituait pas seulement un accroissement territorial pour l'évêché de Lausanne, mais qu'elle valait aussi à ses titulaires les prérogatives de la dignité comtale. Par contre, Hüffer accorde moins d'importance aux libéralités faites par Henri IV à un fidèle partisan, l'évêque Burchard d'Altingen. Celui-ci reçut les anciens biens de la couronne situés sur les bords du lac de Genève à l'est de Lausanne, ainsi que toutes les possessions du prétendant au trône, Rodolphe de Rheinfelden, qui avait été banni; mais il ne faut pas oublier que Rodolphe parvint à conserver ses alleux et que les biens de la couronne dont il s'agit, étaient peu de chose. Après avoir ainsi décrit la formation de la puissance territoriale de l'évêché de Lausanne, H. fait le relevé de ses possessions vers l'an 1200 et arrive à la conclusion intéressante qu'elles étaient au moins deux fois aussi étendues qu'on le croit communément. Dans un dernier paragraphe, il étudie la composition, les droits et les revenus du chapitre cathédral de Lausanne, l'organisation féodale et militaire de la seigneurie et la situation de l'évêque comme prince d'empire, et il termine par quelques considérations sur l'attitude que prirent les évêques de Lausanne lorsque les seigneurs de Zähringen s'efforcèrent d'établir leur autorité en Bourgogne supérieure. G. H.

Digitized by Google

— *Nominations.* — M. WALDEMAR DEONNA a été nommé, le 20 janvier, professeur ordinaire d'archéologie classique à l'université de Genève.

M. HERIBERT REINERS, professeur extraordinaire à l'université de Bonn, a été nommé, le 30 janvier, professeur d'histoire de l'art, à l'université de Fribourg.

M. LÉON KERN, archiviste, a été nommé professeur extraordinaire d'histoire du moyen âge, à l'université de Berne.

— *Démission.* — M. PAUL OLTRAMARE a donné sa démission de professeur d'histoire des religions à l'université de Genève.

— *Décès.* — Le 30 juillet 1924, est décédé, à Genève, M. JAMES ALFRED PORRET, âgé de 81 ans. Il a été professeur d'histoire ecclésiastique aux facultés de théologie protestante de Lausanne (1874) et de Genève (1889). On lui doit de nombreux ouvrages : *Le Bouddha et le Christ*, 1879; *L'insurrection des Cévennes*, 1886; *Bernard Palissy*, 1890; *Trois vies de Jésus*, 1893; *Jésus-Christ est-il ressuscité?* 1899; *Le réveil religieux du XVIIIe siècle en Angleterre*, 1906, etc.

M. FRÉDÉRIC ÉDOUARD ROTT, né le 22 février 1854, est mort le 16 août 1924. Il a consacré une grande partie de sa carrière à l'étude des relations diplomatiques entre la Suisse et la France et a publié d'importants travaux sur ce sujet : *Henri IV, les Suisses et la Haute Italie. La lutte pour les Alpes*, 1882; *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse, conservés dans les archives et les bibliothèques de France*, 5 vol., 1881-1894; *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, 1900 sv. — M. Rott était membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques).

A Genève est décédé, le 19 novembre 1924, M. le pasteur GEORGES FULLIQUET, professeur à la faculté de théologie de cette ville. Il est né le 14 février 1864, a étudié à Genève et à Marbourg, et fut appliqué d'abord à la pastoration. A Lyon, où il exerça son ministère, à partir de 1889, il se fit connaître comme conférencier et comme écrivain. En 1906, il fut appelé à l'université de Genève, pour remplacer, dans la chaire de théologie systématique, le professeur G. Trommel. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on peut citer : *La crise théologique actuelle de l'Église réformée en France*, 1882; *La pensée religieuse dans le Nouveau Testament*, 1893; *Les expériences religieuses d'Israël*, 1901; *Les sources des Évangiles*, 1911; *Précis d'histoire des dogmes*, 1913.

Le 30 novembre 1924, est mort à Berne le Dr RODOLPHE STECK, ancien professeur à l'université de cette ville. Il était né le 18 janvier 1842, à Berne. Il était l'auteur de : *Zum Johannisevangelium*, 1884; *Galaterbrief*, 1888; *Piscatorbibel*, 1897; *Berner Jetzerprozess*, 1902; *Die Akten des Jetzerprozesses*, 1904; *Die Reformation in Solothurn*, 1906; *Aktensammlung zur Geschichte der Berner Reformation*, 1918 sv.

A Fribourg, est mort le R. P. J. BERTHIER, O. P., ancien professeur à l'université, bien connu par ses travaux historiques et archéologiques. Outre des publications de textes on lui doit : *Le tombeau de saint Dominique*, 1895; *La plus ancienne danse macabre au Klingenthal à Bâle*, 1896; *Un peintre dominicain. L'œuvre artistique de R. P. Besson*, 1909; *L'église de la Minerve à Rome*, 1910; *L'église de Sainte-Sabine à Rome*, 1910; *Le couvent de Sainte-*

Digitized by Google

Sabine à Rome, 1912; *Dante. La divine Comédie, traduction littérale avec notes*, 1922. P. JACQUIN, O. P.

Syrie. — P. M. BOUYGES, S. J. *Algazeliana*. Sur dix publications relatives à Algazel (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*. T. VIII. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1922.) In-8, 44 p. — Le philosophe et mystique arabe qui a nom Algazel ou Algazzâli et qui a vécu au XIe siècle ne serait pas fondé à se plaindre du XXe, comme d'un ingrat. Depuis quelque dix ans, son nom semble jouir d'une popularité peu ordinaire; de nombreuses publications, soit livres, soit articles de revues, ont été consacrées à ses écrits et à sa doctrine. Il en a paru en France, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, aux Indes anglaises. Le R. P. Bouyges compte en tout sept volumes et trois études de moindre étendue. Lui-même y va, en l'honneur du même écrivain, d'un onzième travail, qui consiste en une appréciation critique des précédents. Le P. Bouyges est un fureteur, à l'œil perçant de qui rien n'échappe et qui semble se complaire singulièrement à examiner les moindres détails. Les spécialistes trouveront plaisir et profit à recueillir ses fines observations. Elles sont en partie philosophiques et en partie philologiques, et nous ne pouvons songer à les résumer ici. J. F.

Tchéco-Slovaquie. — L'Académie des sciences de Prague a édité, dans sa collection de *Rozpravy*, le troisième volume de l'ouvrage monumental d'ARTHUR KRAUS, sur la bibliographie hussite : *Husitství v literature, zej mena nemecke. T. III. Husitství v literature devate nacteho stoleti* (Prague, 1924. 320 p.). Il embrasse la littérature hussite du XIXe siècle. On sait que les deux premiers volumes ont paru en 1917 et 1918. Le troisième s'ouvre par un travail anonyme, paru en 1793, dans la *Zeitschrift für Böhmen von Böhmen*. L'auteur cite et commente aussi les grands poètes allemands qui ont exalté Jean Huss, depuis Goethe jusqu'à Brentano. Les extraits de ces écrivains mettent en lumière l'influence que Huss a exercée sur l'esprit allemand. On y rencontre des jugements curieux sur les chefs du mouvement religieux en Bohême. A. PALMIERI.

— *Décès*. — Le 25 janvier, le Dr theol. FRANZ STEISKAL, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Prague. GR.

— NIKODIME PAVLOVITCH KONDAKOV, professeur à l'université de Prague, archéologue byzantin très réputé, est mort à Prague le 16 février 1925. La nouvelle revue *Byzantion*, dont il était un des promoteurs, venait de lui offrir son premier volume, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

Digitized by Google

Thomas Pollock Oakley, Ph. D. English Penitential Discipline and Anglo-Saxon Law in their Joint Influence. (Studies in history, economics and public law. T. CVII, fasc. 2.) (PAUL FOURNIER) 300
S. Grelewski. La réaction contre les ordalies en France depuis le IXe siècle jusqu'au Décret de Gratien. Agobard, archevêque de Lyon, et Yves, évêque de Chartres. (Thèse présentée pour le doctorat de l'université de Strasbourg, mention droit canonique.) (G. MOLLAT.) . . 304
A. Schmidt. Die Miniaturen des Gerokodex. Ein Reichenauer Evangelistar des 10. Jahrhunderts. Handschrift 1948 der Landesbibliothek zu Darmstadt. (P. VOLK.) 305
C. G. Roland. Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux. (H. NELIS.) . 306
Max Manitius. Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters. Zweiter Teil. Von der Mitte des zehnten Jahrhunderts bis zum Ausbruch des Kampfes zwischen Kirche und Staat, mit Index. (Handbuch der Altertumswissenschaft, begründet von I. v. Müller. T. XI, 2e sér., 2e partie.) (J. DE GHELLINCK, S. J.). 308
Johannes de Walter. Magistri Gandulphi Bononiensis Sententiarum libri quatuor, nunc primum edidit et commentario critico auxit. (J. DE GHELLINCK, S. J.) 310
J. Brassinne. Psautier liégeois du XIIIe siècle. Livre d'heures de Gijsbrecht de Brederode, évêque élu d'Utrecht. Deux livres d'heures néerlandais. (R. MAERE.) 315
A. Th. Bannister. The Cathedral Church of Hereford. Its History and Constitution. (J. LAVALLEYE.) 316
Antonio Guerra. Le costituzioni del collegio dei parrochi di Faenza dal 1300 al 1600. Avec documents en appendice. (P. PASCHINI.) . . . 317
Robert Fawtier. Sainte Catherine de Sienne. Essai de critique des sources. Sources hagiographiques. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. CXXI.) (R.-M. MARTIN, O. P.) . . . 317
Dr. Julius Krieg. Die Landkapitel im Bistum Würzburg von der zweiten Hälfte des XIV. bis zur zweiten Hälfte des XVI. Jahrhunderts. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, hrsg. v. U. Stutz. Fasc. 99.) (E. CORNET.) . 320
A. Neumann, O. S. A. Francouzská Hussitica. Rjada první. Akta a listy z let 1383-1435, s úvodními statiemi a dvlema mapkami. [Gallica Hussitica. 1e série : Actes et lettres des années 1383-1435, avec une introduction et deux cartes). (Studie a texty k nabojenskym diejinâm tcheskym. [Études et textes pour l'histoire religieuse de la Bohême.] T. III, Fasc. 2-4.) (R. DRAGUET.) 322
G. Sznuro. Les origines du droit d'alternative bénéficiale. (Thèse.) (G. MOLLAT.) 323
Remigio Sabbadini. Giovanni da Ravenna, insigne figura d'umanista (1343-1408.) (L. ANTHEUNIS) 324
A. Goffin. La peinture des origines à la fin du XVIIIe siècle. (L'art religieux en Belgique.) (R. MAERE.) 325
André Michel. Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. T. VII. L'art en Europe au XVIIIe siècle. Première partie : France (1700-1750), Italie, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie, Russie. (AUGUSTIN FLICHE.) 327
Yves de la Brière. L'Organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine. (J. FORGET.) 330
G. K. A. Bell. Documents on Christian Unity (1920-1924). (J. FORGET.) . 331

Digitized by Google

- Akademische Verlags- und Versandbuchhandlung -

EMIL HAIM & CO.

Wien I, Maria Theresienstrasse 10 — **Breslau I, Sandstrasse 12**

Vient de paraître :

Magistri Gandulphi Bononiensis sententiarum libri IV.

Nunc primum edidit et commentario critico instruxit

Joannes de Walter

Theologiae Doctor eiusdemque Professor ord. publ. Rostochiensis

In-8, CXXXII et 656 p. Prix : broché Gdm. 56 ; relié Gdm. 60.

Le prof. J. de Walter, bien connu par ses recherches sur le moyen âge et par ses études sur l'histoire ecclésiastique, vient de publier un ouvrage dont les historiens de la théologie et du droit canon désirent depuis longtemps posséder une édition.

Le P. Denifle venait d'attirer l'attention sur la nécessité de publier les sentences de Gandulphe, un contemporain peu connu de Pierre Lombard, lorsque se produisit, en 1904, l'incendie de la bibliothèque de Turin, qui en possédait les manuscrits On put craindre un moment que les Sentences étaient irrémédiablement perdues, car en dehors des mss de Turin on ne connaissait à ce moment que des extraits de Gandulphe conservés à Bamberg. Heureusement deux manuscrits de Turin échappèrent au désastre et Grabmann en découvrit un troisième dans la bibliothèque de Heiligenkreuz. C'est d'après ces sources que le professeur J. de Walter publie aujourd'hui l'œuvre de Gandulphe avec l'appui de l'académie de Göttingue.

Celle-ci est une source nouvelle et importante de la théologie du haut moyen âge et permettra sans doute de résoudre la question fort débattue des rapports de Gandulphe et de Pierre Lombard. Les canonistes y trouveront un exposé très étendu du droit matrimonial. Vu l'importance de cette publication, l'éditeur se permet d'attirer sur elle l'attention des bibliothécaires et des spécialistes de tous les pays.

Digitized by Google

JAN 28 1926
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

Publication trimestrielle

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — T. XXI, F. 3-4. JUILLET-OCTOBRE 1925

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

fondée en 1900 par

A. CAUCHIE et P. LADEUZE

et publiée sous la direction de

A. DE MEYER, R. KOERPERICH, J. LEBON
CH. TERLINDEN, É. TOBAC et L. VAN DER ESSEN

SOMMAIRE :

Ph. Gobillot. Sur la tonsure chrétienne et ses prétendues origines païennes 399
P. Guilloux. Abélard et le couvent du Paraclet 455
M. Carreyre. Le jansénisme pendant les premiers mois de la Régence (septembre-décembre 1715) 479
Notes et Mélanges :
E. Tobac. Une page d'histoire de l'exégèse 510
J. Lebon. Pour une édition critique des œuvres de S. Athanase . 524
[illegible] Suys. La sentence portée contre Priscillien 530
Fr. Lefèvre. La chapelle Notre-Dame de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles et son architecte 538
Comptes rendus (*Voir la table complète au verso*) 542
Chronique 652
Bibliographie 181*

Compte chèques-postaux n° 39,421

LOUVAIN
BUREAUX DE LA REVUE
40, RUE DE NAMUR, 40

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Louvain. — Imprimerie PIERRE SMEESTERS, rue Ste-Barbe, 18.
1925

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

A partir de 1926, le prix annuel de la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE est de **80** francs pour les pays à change élevé et de **60** francs pour les pays à change bas, payables **au début de l'année**. — Prix de la **collection complète** des **38** volumes parus depuis 1900 jusqu'en 1925 inclusivement, **580** francs, le port en sus.

L'abonnement court indéfiniment.

On est prié d'adresser les demandes d'abonnement au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique).

Dépôt et agence d'abonnement en France, chez M. A. Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, **Paris** (VIe).

COMPTES RENDUS

H. Pinard. L'étude comparée des religions. T. II. (E. Remy.) . . . 542
F. J. Dölger. Der heilige Fisch. 2 vol. (C. Van Crombrugghe.) . . 544
P. Smith. A short history of christian Theophagy. (C. Van Crombrugghe.) 546
J. de Ghellinck, Em. De Backer, J. Poukens et F. Lebacqz. Pour l'histoire du mot Sacramentum. I. Les anténicéens. (E. Remy.) . . 548
Pistis Sophia, translated by G. Horner. (L. Th. Lefort.) . . . 550
Ang. Silvagni. Inscriptiones christianae urbis Romae. Nova series. T. I. (P. Paschini.) 552
J. P. Kirsch. Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum. (P. de Puniet.) 555
D. Lindner. Die Anstellung der Hilfpriester. (R. Koerperich.) . . . 557
Fr. Baix. Étude sur l'abbaye de Stavelot-Malmédy. 1re partie. (H. Nélis.) 558
G. Tangl. Die Teilnehmer an den allgemeinen Konzilien des Mittelalters. (E. Jordan.) 562
F. Duine. Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne. (L. Gougaud.) 564
Du même. Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIIe siècle. (L. Gougaud.) 564
T. F. Tout. France and England. Their relations in the Middle Ages and Now. (C. Leclère.) 565
W. Kienast. Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich. T. I. (E. Jordan.) . . 566
J. Trier. Der heilige Judocus. (J. Calbrecht.) 568
M. De Wulf. Histoire de la philosophie médiévale. T. I. 5e édit. (L. Van der Essen.) 573
E. Gilson. Études de philosophie médiévale. (L. Charlier.) . . . 575
Cl. Baeumker et B. S. von Waltershausen. Frühmittelalterliche Glossen des angeblichen Jepa zur Isagoge des Porphyrius. (R. M. Martin.) 577
Fr. Macler. Documents d'art arménien. (R. Maere.) 578
S. Messina. Benedetto IX, pontifice romano (1032-1048). (E. Voosen.) . 581

Voir la suite à la troisième page de la couverture.

Digitized by Google

SUR LA TONSURE CHRÉTIENNE
et ses prétendues origines païennes

D'après divers auteurs, la tonsure chrétienne serait un emprunt aux prêtres d'Isis et de Sérapis, soit qu'ils mettent en cause saint Pakhôme (292-346), d'abord moine païen, à les en croire, soit qu'ils s'abstiennent de lui prêter un rôle et fassent appel à une influence d'ordre plus général (1).

I. — La tonsure des moines pakhômiens

Pour le fondateur de Tabennisi, voyons ce qu'il en est. Les vies les plus anciennes, coptes et grecques, ne portent point trace d'une prescription quelconque relative aux cheveux (2).

(1) H. Weingarten, art. *Mönchtum*, dans Herzog-Plitt, *Realencyclopädie für protestantische Theologie*, 2e éd., t. X (1882), p. 784; A. Eichhorn, *Athanasii de vita ascetica testimonia collecta* (Diss.), p. 22, note 81. Halle, 1886; Grützmacher, *Pachomius und das älteste Klosterleben*, p. 43, 121, note 4. Fribourg, 1896; J. B. Bury, dans son édition de Gibbon, *Decline and fall of the Roman Empire*, t. IV, p. 527. Londres, 1898; D. Völter, *Ursprung des Mönchtums*, p. 37. Tubingue, 1900; W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten*, t. II, p. 256. Leipzig, 1908; Neudecker-Hauck, art. *Tonsur*, dans Herzog-Hauck, *Realencycl. für prot. Theol.*, 3e édit., t. XIX (1907), p. 837; F. Legge, *Serapis, Isis and Mithras*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1917, p. 609.

(2) Sur les vies grecques, coptes et arabes de saint Pakhôme, voir notre étude : *Les origines du monachisme chrétien et l'ancienne religion de l'Égypte*, Ve article (*Recherches de science religieuse*, 1922, p. 49-51). A la bibliographie donnée là ajouter : W. Bousset, *Apophthegmata : Studien zur Geschichte des ältesten Mönchtums*, p. 209-260. Tubingue, 1923. M. Th. Lefort, professeur à l'Université de Louvain, a étudié de nouvelles versions grecques de la vie de S. Pakhôme, et découvert, en copte sahidique, des fragments jusque-là inconnus; il se propose de publier une édition critique de tous les textes coptes de la vie. Par suite de ses études sur des témoins beaucoup plus nombreux de la tradition manuscrite, ignorés jusqu'à ces derniers temps, les rapports mutuels des diverses versions prendraient un aspect nouveau, et tendraient à montrer la priorité du moins de certaines versions coptes sur les versions grecques. Sur tous ces faits nouveaux, cfr de premiers aperçus d'ensemble : Th. Lefort, *Le Muséon*, 1913, p. 323-332; RHE, 1925, p. 101-104. M. Lefort a bien voulu me faire savoir que ces nouveaux textes *grecs* ou *coptes*, pas plus que les anciens, ne contiennent des détails quelconques sur les cheveux des moines (lettre du 6 avril 1925).

Digitized by Google

De la Règle du saint, la recension la plus complète que nous possédions jusqu'ici, c'est la traduction latine faite par saint Jérôme, en 404 (1), et dont il existe une forme abrégée, avec des interversions dans l'ordre des matières (2). En grec, deux recensions distinctes avaient été publiées, l'une par les Bollandistes, d'après un manuscrit de Florence (3), l'autre par le cardinal Pitra, d'après un manuscrit de Saint-Pétersbourg (4). A vrai dire, ce sont des compilations, un choix fait dans des documents antérieurs, en laissant de côté les points qui, sans doute, étaient déjà tombés en désuétude. De l'une et de l'autre, M. Lefort a trouvé de nouveaux témoins, et, à l'aide de ces divers documents, il vient d'en publier une édition critique (5). C'est encore un abrégé, un choix, que nous livre la version éthiopienne (6). Quant à l'original copte, il en subsiste des fragments, inconnus jusqu'en ces temps derniers, et dont M. Lefort prépare une édition d'ensemble (7).

(1) PL, t. XXIII, c. 65-86; P. B. Albers, *S. Pachomii Abbatis Tabennensis Regulae monasticae*, Bonn, 1923, p. 9-59, d'après la collation de plusieurs manuscrits (cet ouvrage, d'une valeur médiocre, ne contient pas d'étude critique sur la filiation des textes latins et grecs qu'il reproduit; les textes orientaux, d'ailleurs, n'y figurent point).

(2) PL, t. L, c. 277-302.

(3) AA.SS, Maii t. III, 1680, éd. Palmé, 1864, trad. lat., p. 343-346; texte grec, p. 53*-54*. Reproduit dans PG, t. XL, c. 948-952; et dans Albers, *op. cit.*, p. 80-84.

(4) Pitra, *Analecta sacra et classica*, t. V, Rome-Paris, 1888, p. 113-115. Reproduit dans Albers, *op. cit.*, p. 75-80.

(5) L. Th. Lefort, *La Règle de S. Pachôme en grec* (*Muséon*, 1924, p. 1-28; textes parallèles des deux recensions : p. 9-21). La Ire recension est représentée : *a)* par un manuscrit, 1382 A. A., de l'église Sainte-Catherine à Saint-Pétersbourg (Pitra); *b)* par le ms. 58 du monastère d'Iviron, au Mont Athos; — la IIe, *a)* par le ms. de Florence (Plut. XI, 9) utilisé dans les AA.SS; *b)* par le ms. 346 de la Bibliothèque synodale de Moscou; *c)* par le ms. 53 B, 19, de la Bibl. nat. de Naples.

(6) Texte dans A. Dillmann, *Chrestomathia ethiopica*, p. 57-69. Leipzig, 1866; traduction par Ed. König, *Die Regeln des Pachomius aus dem Aethiopischen übersetzt* (*Theologische Studien und Kritiken*, 1878, t. LI, p. 323-337); et par R. Basset, *Les apocryphes éthiopiens*, fasc. 8 : *Les règles attribuées à saint Pakhôme*, p. 20-49. Paris, 1896.

(7) Paris, Bibl. nat., ms. copte 129[12]; le Caire, fragments d'un même manuscrit répartis entre le Musée du Vieux Caire, n° 390, et le Musée des antiquités égyptiennes, n° 9256. Sur les rapports des recensions copte, grecques et latines, cfr de premières indications dans Th. Lefort, *Le texte original de la règle de S. Pakhôme* (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr., 1919, p. 341-348); *La règle de S. Pachôme : Étude d'approche* (*Muséon*, 1921, p. 61-70); *La règle de S. Pachôme en grec* (*Muséon*, 1924, p. 1-28). Sur la question générale des règles de S. Pakhôme, telle qu'elle se présentait avant

Digitized by Google

Heureusement pour nous, malgré les lacunes qui subsistent, ceux-ci nous livrent les prescriptions relatives aux cheveux : « Que personne ne se tonde la tête sans l'autorisation de son chef de maison. Que nul n'en tonde un autre, s'il n'a été désigné pour le faire. Que nul ne tonde quelqu'un, tous les deux restant assis » (1). — Les deux recensions grecques ne diffèrent point entre elles au point de vue du sens : « Que personne ne se tonde la tête sans permission. Que nul n'en tonde un autre sans permission » (2). — La version éthiopienne : « Que personne ne se rase la tête à l'insu de l'abbé. Que personne n'en rase un autre, sinon celui qui en est chargé » (3). — Chose curieuse, la recension latine, qui, pour l'ensemble, est la plus complète, se montre ici la plus sobre : « Nullus attondeat caput absque majoris arbitrio » (4).

Dans la Règle de l'Ange, la vie arabe, publiée et traduite par E. Amélineau, introduit ce statut, qui ferait de la coupe des cheveux une pratique préliminaire à l'essai de la vie monastique : « Quiconque viendra à toi pour se faire moine et habiter longtemps près de toi, coupe-lui les cheveux de sa tête, éprouve-le pendant trois ans » (5).

la connaissance des fragments coptes, cfr Ph. Gobillot, *Les origines du monachisme chrétien et l'ancienne religion de l'Égypte* (*Rech. de science relig.*, 1922, p. 60-63).

(1) Bibl. nat. de Paris, ms. copte 129[12]. Je dois à l'obligeance de M. Lefort la traduction de ce texte inédit. Le « chef de maison », c'était le moine qui dirigeait, sous l'autorité de l'abbé, l'une de ces maisons particulières entre lesquelles, dans une même enceinte, se répartissait un monastère pakhômien. — Le verbe copte SHB signifie aussi bien *tondre* que *raser*. En diverses langues, on observe cette oscillation entre les deux sens.

(2) Ire recension : Μηδεὶς οὐ μὴ τὴν κεφαλὴν ἑαυτοῦ κείρῃ χωρὶς ἐξετάσεως. Μηδεὶς μηδένα κείρῃ χωρὶς προστάξεως (Pitra, *op. cit.*, p. 115, nos 47-48; Albers, *op. cit.*, p. 79; Th. Lefort, *Muséon*, 1924, p. 19). — IIe recension : Μηδεὶς τὴν κεφαλὴν κείρηται χωρὶς τοῦ πατρός. Μηδεὶς μηδένα κείρῃ χωρὶς τῆς προστάξεως (AA.SS, Maii t. III. p. 54*, nos 39-40; PG, t. XL, c. 952; Albers, *op. cit.*, p. 83; Th. Lefort, *Muséon*, 1924, p. 19). — Le verbe grec κείρω signifie bien parfois *raser*, mais plus généralement *tondre*; l'idée de *raser* est rendue d'ordinaire par ξυρῶ ; cfr la distinction des deux termes, I Cor., xi, 6 : εἰ δὲ αἰσχρὸν γυναικὶ τὸ κείρασθαι ἢ ξυρᾶσθαι, κατακαλυπτέσθω.

(3) R. Basset, *Les apocryphes éthiopiens*, fasc. 8 : *Les règles attribuées à S. Pakhôme*, p. 37, no 39. — Dans sa trad. allemande, Ed. König, *Theologische Studien und Kritiken*, t. LI, 1878, p. 330, emploie le verbe *scheeren*, qui signifie bien plus souvent *tondre* que *raser*.

(4) PL, t. XXIII, c. 75, no 96; t. L, c. 288, no 54; Albers, *op. cit.*, p. 35, no 57, d'après le ms. 57 du Mont Cassin.

(5) E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne au IVe siècle : Histoire de S. Pakhôme* (*Annales du Musée Guimet*, 1889, t. XVII, p. 368).

Digitized by Google

La vie arabe inédite, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, représente saint Pakhôme et son disciple Théodore comme ayant eu les cheveux tondus (1).

D'après les vies de l'abbé Schenoudi, une coupe des cheveux aurait été un acte préliminaire à l'admission en son monastère d'Atripé (2).

Il se pourrait que ce détail fût, dans les vies memphitique et arabe de Schenoudi, une addition à l'œuvre thébaine primitive de son disciple Visa. Mais, quand même il n'en serait pas ainsi, comme le fameux abbé, né en 333 ou 334, est mort en 451 ou 452 (3), il a survécu de plus de cent ans à saint Pakhôme, mort, au plus tard, en 348 (4). Par conséquent, en cette matière comme en d'autres, il a bien pu introduire des pratiques que ne connaissait point le fondateur du cénobitisme. Dès lors, nous sommes ramenés à la question telle que la présentent les documents relatifs à saint Pakhôme.

De tous les manuscrits en dialectes divers, qui racontent sa vie, deux seulement offrent des détails se rapportant aux cheveux des moines : le manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale de Paris, et le manuscrit arabe publié par E. Amélineau.

Le premier dérive d'une rédaction grecque, représentée par un manuscrit du monastère de Saint-Jean, à Patmos, où vainement l'on chercherait la phrase sur la coupe des cheveux de Pakhôme et de Théodore. Il s'agit là d'une addition *très tardive*, due au traducteur (5).

Quant au texte arabe édité par Amélineau, c'est une compilation de très basse époque, une sorte de *salade*, suivant le mot de M. Lefort, une *macédoine*, qui utilise diverses sources déjà fortement remaniées, en y ajoutant des additions de son cru (6). De tous

(1) Paris, Bibl. nat., ms. arabe 261 ; cfr W. E. Crum, *Theological texts from Coptic papyri* (*Anecdota Oxoniensia*, Semitic Ser., t. XII), p. 173. Oxford, 1913.

(2) E. Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IVe et Ve siècles* (*Mém. de la Mission archéol. franç. du Caire*, t. IV, 1888), Vie memphitique de Schenoudi, p. 23 : « Aussitôt donc que l'homme entendit ces paroles de notre père, il coupa les cheveux de sa tête et il porta le saint habit » ; Vie arabe, p. 356 : « Alors le véridique lui fit raser la tête et le fit moine ». Sur l'expression *raser*, cfr *supra*, p. 401, note 2.

(3) Sur la chronologie de Schenoudi, cfr P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhômien*, p. 241-253. Louvain, 1898 ; J. Leipoldt, *Schenute von Atripe* (*Texte und Untersuchungen*, t. XXV, fasc. 1), p. 42-47. Leipzig, 1903.

(4) Cfr Ph. Gobillot, *art. cité*, *Rech. de science relig.*, 1922, p. 52, note 2.

(5) Th. Lefort, RHE, 1925, p. 102 ; lettre du 6 avril 1925. Déjà, Crum, qui avait étudié (*op. cit.*, p. 172-174) les caractères de ce manuscrit, sans toutefois connaître le texte grec de Patmos, était d'avis que le détail relatif à la coupe des cheveux de Pakhôme et de Théodore devait être une addition du traducteur arabe (*op. cit.*, p. 173).

(6) Sur la valeur de la vie arabe publiée par E. Amélineau, voir surtout,

Digitized by Google

les documents qui ont transmis la Règle de l'Ange, c'est le seul qui l'ait présentée avec une prescription concernant les cheveux.

Même dégagée de cette addition très postérieure, la Règle de l'Ange est, du reste, fort éloignée d'être primitive (1).

Quant aux autres recueils de règles, conservés en dehors des vies, et indépendamment de cette soi-disant Règle de l'Ange, ils ne sont point, suivant toute apparence, la reproduction pure et simple des préceptes édictés par saint Pakhôme : ils leur ont fait subir des retouches, des additions, en rapport avec les usages de l'époque où ils furent rédigés (2). Formulées dans aucune des biographies, sauf en deux manuscrits arabes de basse époque, les prescriptions relatives aux cheveux ont dû apparaître après la mort du saint, et donc sans lien avec la prétendue vie monastique qu'il aurait menée d'abord dans le temple de Sérapis à Schenesit.

Mais, quelle que soit leur date d'origine, n'ont-elles pas subi l'influence de la pratique usuelle chez les prêtres d'Isis et de Sérapis?

De fait, ceux-ci avaient la tête complètement rasée ; répandus à travers le monde romain, c'est eux surtout que les textes latins et grecs ont en vue, dans leurs allusions à cette coutume singulière (3) ; mais ils n'étaient pas les seuls, dans leur pays d'origine, à s'imposer cette pratique. Là, elle était générale pour tous les prêtres, sans être, d'ailleurs, une marque aussi particulière qu'il semblerait tout d'abord. Par souci de propreté, les Égyptiens, même les femmes, volontiers se rasaient la tête ou se coupaient les cheveux très courts, quitte à les remplacer par de riches et lourdes perruques. Après avoir suivi le mouvement, les prêtres, sous le nouvel empire, renoncèrent à la perruque et, en toute circonstance, exhibèrent leur crâne rasé. Le motif était, sans doute, une propreté corporelle plus stricte,

car ils ont eu à leur disposition un plus grand nombre de termes de comparaison, W. E. Crum, *op. cit.*, p. 176-177 ; Th. Lefort, *Muséon*, 1913, p. 327-332 ; RHE, 1925, p. 102 ; et lettre du 6 avril 1925.

(1) Ph. Gobillot, *art. cité, Rech. de science relig.*, 1922, p. 60-63. Les recherches de M. Lefort sur des textes nouveaux n'ont fait que confirmer la date postérieure de la Règle de l'Ange et prouver qu'elle est « de nulle valeur pour établir les us et coutumes des moines de Tabennêse » (lettre du 27 mars 1925).

(2) Cfr *Rech. de science relig.*, 1922, p. 62.

(3) Hérodote, II, 36, 37 ; Plutarque, *De Iside et Osiride*, 3-4 ; Diodore de Sicile, III, iii, 6 ; Artémidore, *Onirocrita*, I, 22 (éd. Hercher) ; Apulée, *Metamorphoses*, XI, 10, 30 ; Lampride, *Commodus*, 9 ; Spartien, *Pescenninus Niger*, 6 ; Firmicus Maternus, *De errore profan. religionum*, II, 3 (éd. Ziegler) ; S. Jérome, *In Ezechielem*, XIII, 44 (PL, t. XXV, c. 437) ; S. Ambroise, *Ep. 58, ad Sabinum* (PL, t. XVI, col. 1179) ; Synesius, *Calvitii Encomium*, 7 (PG, t. LXVI, c. 1180).

Digitized by Google

réclamée par leurs fonctions rituelles (1). Sous la domination romaine, leurs fidèles eux-mêmes veillaient à ne point leur permettre d'adopter les modes grecques ; et c'est ainsi que nous avons une curieuse dénonciation contre Panephremmis, un prêtre du dieu-crocodile Soknopaios, qui laissait croître sa chevelure (2). Actuellement encore, les Égyptiens, d'ordinaire, portent, sous le turban, une tête complètement rasée (3). Même s'ils avaient eu recours au rasoir, les moines pakhômiens n'auraient donc point tranché sur les coutumes locales, du moins telles qu'elles avaient chance de se maintenir en Thébaïde, loin des grands centres de civilisation gréco-romaine.

Chez eux, d'après la date des textes, la formalité d'une coupe des cheveux, préliminaire à l'entrée en religion, n'apparaît point comme primitive, et elle n'a pas encore, semble-t-il, le caractère d'un *rite* sacré (4). De même, dans la règle conservée en copte, en latin, en grec, en éthiopien, nulle valeur spécifiquement religieuse ne s'attache à la prescription qui vise la chevelure. C'est une question d'obéissance, d'une part, et aussi, comme le montre la portée des articles immédiatement antérieurs, un moyen d'éviter les contacts trop immédiats qui pourraient mettre en péril la chasteté. Saint Jérôme nous dit que, de son temps, en Égypte, les religieuses se coupaient les cheveux assez courts, par raison de propreté, comme mesure de

(1) J. G. Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, t. II, p. 329-333. Londres, 1878; A. Erman, *Aegypten*, t. I, p. 293, 300, 302, 309; t. II, p. 403. Tubingue, 1885; A. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 154. Leipzig, 1890; J. Heyes, *Bibel und Aegypten*, p. 222-225. Münster, 1904; W. Otto, *Priester und Tempel...*, II, p. 256; Fr. Zimmermann, *Die ägyptische Religion nach der Darstellung der Kirchenschriftsteller*, p. 154-156, 182, 184. Paderborn, 1912.

(2) *Aegyptische Urkunden aus den Museen zu Berlin : Griechische Urkunden*, t. I, n° 16. Berlin, 1895; F. Krebs, *Aegyptische Priester unter römischer Herrschaft (Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1893, t. XXXI, p. 37); C. Wessely, *Ka-anis und Soknopaiou Nesos (Denkschriften der Akad. der Wissenschaften zu Wien*, Philos.-histor. Klasse, 1902, t. XLVII, fasc. 4, p. 66).

(3) A. Erman, *op cit.*, I, p. 309-310; E. W. Lane, *Manners and eastums of the modern Egyptians*, s. d., Londres, p. 24, 44; J. M. Vansleb, *Hist. de l'Église d'Alexandrie*, Paris, 1677, p. 48-49, donne des motifs religieux pour cet usage observé par les chrétiens coptes; mais, en cela, ils ne se distinguent par de leurs compatriotes mahométans.

(4) Sur la tonsure dans le rite copte de la profession monacale, cfr Vansleb, *op. cit.*, p. 182; A. J. Butler, *The ancient Coptic churches of Egypt*, p. 323. Oxford, 1884; B. Evetts, *Le rite copte de la prise d'habit et de la profession monacale* (*Rev. de l'Orient chrétien*, 1906, p. 142); Dom L. Villecourt, *Le rite copte de la profession monacale pour les religieuses* (*Bessarione*, 1909, 3e sér., vol. VII, p. 311).

Digitized by Google

défense contre la vermine (1). Pour les moines, le motif a pu être de nature analogue. Et, s'ils ne doivent point se les couper sans la permission du supérieur, cela suppose que l'opération ne se répétait pas souvent, comme elle aurait dû le faire s'ils avaient pris modèle sur le crâne dénudé des prêtres païens de leur pays. Du reste, dans les vieux monastères de Baouît et de Sakkarah, récemment fouillés par MM. Clédat et Quibell, des fresques nous montrent des figures de moines, entourés là d'un culte spécial ; or, toujours, ils présentent une chevelure entière ; elle n'a point l'opulence de celle de leurs voisins, les saints cavaliers ; mais il serait exagéré de dire qu'elle est coupée très court (2).

Au reste, l'usage a pu varier suivant les temps, les lieux, les individus. Ainsi, l'*Historia Monachorum* nous rapporte qu'un abbé de la Thébaïde, saint Apollôs, blâmait les moines qui, sous prétexte d'austérité, portaient de longs cheveux ; il y voyait comme une secrète recherche de l'admiration des hommes (3). Et il se pourrait, d'autre

(1) S. Jérôme, *Epistola CXLVII*, 5 : Moris est in Aegypti et Syriae monasteriis, ut tam virgo quam viduae, quae se Deo voverint, ... crinem monasteriorum matribus offerant desecandum... Hoc autem, duplicem ob causam, de consuetudine versum est in naturam, vel quia lavacrum non adeunt, vel quia oleum nec capite nec ore norunt, ne a parvis animalibus, quae inter cutem et crinem gigni solent, et concretis sordibus opprimantur (PL, t. XXII, c. 1199-1200).

(2) J. Clédat, *Le monastère et la nécrophole de Baouît (Mém. de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XII), 1904, pl. XXIX, LI, LII, LXXXVI, LXXXVII, CIII, CV, CVIII, CX ; E. Quibell, *Excavations at Saqqarah*, t. II, pl. XLIV. Le Caire, 1908. Cfr aussi C. M. Kaufmann, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*. Fribourg, 1917, p. 277, fig. 184 : reproduction de la stèle funéraire du moine copte Sinoutos (Musée du Caire) : le défunt s'y trouve représenté ; la tête, vue de face, offre une chevelure normale. — On peut aussi faire entrer en ligne de compte, pour le clergé séculier, les deux miniatures qui représentent Théophile, patriarche d'Alexandrie, dans une *Chronique universelle*, écrite en grec, sur papyrus, vers l'an 400 (collection Golenischeff) ; bien que le personnage, en effet, soit grec, l'auteur des miniatures est un copte et donc a dû reproduire les usages qu'il constatait dans sa propre Église ; or Théophile a une chevelure analogue à celle des moines dont nous venons de parler ; cfr Ad. Bauer-J. Strzygowski, *Eine alexandrinische Weltchronik*, dans *Denkschriften der Akad. der Wiss. zu Wien*, Philos.-hist. Klasse, 1906, t. LI, fasc. 2, pl. VI recto B, et verso A Sur la date et la provenance, cfr *ibid.*, p. 185-193.

(3) Texte grec, VIII, 59 (E. Preuschen, *Palladius und Rufinus*, p. 49. Giessen, 1897) ; Rufin, *Historia Monachorum*, VII (PL, t. XXI, c. 319 ; Rufin appelle Apollonius le personnage auquel le texte grec donne le nom de Apollôs). La thèse que le grec est l'original, tandis que le latin de Rufin n'en serait qu'une traduction, me paraît avoir été démontrée par Dom C. Butler, *The Lausiac History of Palladius*, t. I, p. 10-15, 198-203, 261, 257-287. Cam-

Digitized by Google

part, qu'ils fussent originaires d'Égypte, ces moines qui, d'après Salvien, excitaient le rire des Carthaginois par leurs cheveux coupés jusqu'à la peau, car, aussitôt après, il parle de religieux venus de là ; toutefois il semble mettre une différence entre les deux catégories (1).

II. — Les chrétiens en général et la tonsure

Puisque ce n'est pas seulement à saint Pakhôme, mais à l'Église entière, que l'on a voulu prêter, pour ce point particulier de la tonsure, une imitation des prêtres païens de l'Égypte, il ne sera pas inutile de retracer l'histoire de cette pratique chrétienne, d'en suivre les phases diverses, parfois difficiles à débrouiller (2).

bridge, 1898; *Palladiana*, III (*Journal of theological studies*, 1920-1921, t. XXII, p. 236-238), et par C. Schmidt (*Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1899, p. 13-22).

(1) Salvien, *De gubernatione Dei* (écrit de 439 à 451), VIII, 4 : Intra Africae civitates, et maxime intra Carthaginis muros, palliatum et pallidum et recisis comarum fluentium jubis usque ad cutem tonsum videre tam infelix ille populus quam infidelis sine convicio atque exsecratione vix poterat. Et si quando aliquis Dei servus, aut de Aegyptiorum coenobiis, aut de sacris Jerusalem locis, aut de sanctis eremis venerandisque secretis, ad urbem illam officio divini operis accessit, simul ac populo apparuit, sacrilegia et maledictiones accepit (PL, t. LIII, c. 156-157). — A la fin du XIe siècle ou au début du XIIe, le *Nomocanon* de Michel de Malig, XVIII, 9, se borne à recommander aux moines d'Égypte de ne point porter les cheveux longs ; cfr Fr. Cöln, *Der Nomokanon Mikhâ'ils von Malig* (*Oriens christianus*, 1908, t. VIII, p. 147).

(2) Sur l'histoire de la tonsure chrétienne, cfr J. Morin, *Commentarius historico-dogmaticus de sacris ordinationibus*, p. 226, note 39 ; IIIe partie (paginée à part), p. 254, 260-272. Paris, 1655 (cette étude offre de grosses bévues) ; G. Chamillard, *De corona, tonsura et habitu clericorum*. Paris, 1659 ; J. Smith, note à Bède, *Hist. ecclesiast. Anglorum*. Cambridge, 1722 (reproduite dans PL, t. XCV, c. 327-332) ; L. Thomassin, *Anc. et nouvelle discipline de l'Église*, éd. de 1725, t. I, Ire partie, liv. II, ch. 37-52, c. 714-758 ; éd. de Bar-le-Duc, 1864, t I, p. 541-546 ; t. II, p. 1-29 ; J. S. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, t. III, pars 2, p. 793-795, 894-908. Rome, 1728 ; Dom E. Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, éd. de 1788, Venise, t. II, p. 14-17 ; Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. Didot, t. II, 1842, c. 610-611 ; Martigny, *Dict. des antiq. chrétiennes*, art. *Tonsure*, 2e éd., p. 761-762. Paris, 1877 ; F. E. Warren, art. *Tonsure* (Smith-Cheetham, *Dictionary of christian antiquities*, t. II, p. 1989-1990. Londres, 1880) ; Ch. Rohault de Fleury, *La Messe : Études archéologiques*, t. VIII, p. 145-166. Paris, 1889 ; Saegmueller, *Tonsur* (Wetzer-Welte, *Kirchenlexikon*, 2e éd., t. XI, c. 1876-1879. Fribourg, 1899) ; De Waal, *Tonsur* (Kraus, *Realenzyclopädie der christl. Altertumer*, II, p. 901-902. Fribourg-en-Br., 1886) ; Neudecker-Hauck, *Tonsur* (Herzog-Hauck, *Realencycl. für protestantische Theologie*, 3e éd., t. XIX, p. 836-839) ; J. A. Mac Culloch, *Tonsure* (Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, t. XII, p. 835-836. Edimbourg, 1921). Tous ces exposés,

Digitized by Google

Et d'abord, il faut se garder d'une méprise. Au mot *tonsure* l'usage a fini par attacher le sens exclusif de : partie plus ou moins étendue de la tête, complètement dépouillée de cheveux, rasée. Il importe de revenir au sens primitif, lequel, de soi, ne dit pas autre chose que le fait de couper, de *tondre* les cheveux, sans préciser le degré de l'opération.

A l'histoire que nous voudrions rapidement parcourir, il faut attribuer, comme base incontestable, le principe formulé par saint Paul : « Si, pour une femme, c'est une gloire de cultiver sa chevelure, pour un homme c'est une honte » (1). Cette règle, qui vise tous les chrétiens, a été souvent rappelée, au cours des âges, alors surtout que la coutume condamnée n'était que l'une des formes voulues d'une vie efféminée, saturée de débauche.

A diverses reprises, Clément d'Alexandrie reproche aux hommes leurs cheveux nattés, teints, flottants sur les épaules (2). En Syrie, s'expriment de façon analogue, au IIIe siècle, la *Didascalie des Apôtres* (3), et, aux alentours de l'an 400, un remaniement de cet ouvrage, les *Constitutions apostoliques* (4). En Égypte, vers la même date, les *Gnomes* coptes, mis sous le nom du concile de Nicée, s'écrient : « Ne t'orne pas d'une longue chevelure, car cela appartient aux femmes. Si tu aimes la parure comme une femme insensée,

même celui de Thomassin et celui de Chamillard, encore plus étendu, sont incomplets (les auteurs postérieurs semblent d'ailleurs avoir ignoré complètement l'ouvrage de Chamillard). Pour l'Église grecque spécialement, en dehors de la mise au point de certaines questions d'authenticité, il y avait lieu d'étudier les historiens, les canonistes, les hagiographes, la terminologie, les monuments figurés. Sans prétendre avoir épuisé la matière, il s'en faut, c'est dans cette voie que nous avons tâché d'arriver à des résultats plus complets, plus précis, que nos devanciers. De ces recherches, on trouvera, dans les pages suivantes, le résumé synthétique.

(1) I Cor. XI, 14-15 : Οὐδὲ ἡ φύσις αὐτὴ διδάσκει ὑμᾶς ὅτι ἀνὴρ μὲν ἐὰν κομᾷ, ἀτιμία αὐτῷ ἐστιν, γυνὴ δὲ ἐὰν κομᾷ, δόξα αὐτῇ ἐστιν ;

(2) CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Pédagogue*, III, 3 et 11 (PG, t. VIII, c. 577-592, 633-636).

(3) *Didascalie des Douze Apôtres*, I, 11, 8 et 10, trad. du syriaque par F. NAU, p. 27. Paris, 1912 ; trad. éthiopienne, J. M. HARDEN, *The Ethiopic Didascalia*, p. 5. Londres, 1920. L'original grec a disparu. Dans la traduction fragmentaire latine (cfr ED. HAULER, *Didascalia Apostolorum : Fragmenta Veronensia latina*, Leipzig, 1900), ne figure point le passage concernant la chevelure des hommes. Sur la date et le lieu d'origine de la Didascalie, cfr O. BARDENHEWER, *Geschichte der altchristl. Literatur*, t. II, 2e éd., p. 304-312. Fribourg, 1914.

(4) *Constitutions Apostoliques*, I, 3 (PG, t. I, c. 565-568 ; F. X. FUNK, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, t. I, p. 11. Paderborn, 1906).

Digitized by Google

en quoi diffères-tu d'elle ? » (1) Même langage, en Égypte toujours, quelque temps après, dans des canons faussement attribués à saint Basile (2). En Éthiopie, le code, à la fois ecclésiastique et civil, appelé *Fetha Nagast*, s'appuie sur ces canons de saint Basile, sur saint Paul et sur la Didascalie, pour interdire aux hommes les cheveux longs et soignés ; il va même jusqu'à prescrire de les raser (3).

Contre des abus qui ne manquent point de renaître ici ou là, saint Jérôme, saint Chrysostome s'élèvent par la plume ou la parole (4).

(1) E. Revillout, *Le concile de Nicée d'après les textes coptes : Ire série de documents*, p. 59-60. Paris, 1873 ; *Le concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques*, t. II, p. 497. Paris, 1898 ; J. Lammeyer, *Die sogenannten Gnomen des Concils von Nicaea*. (Diss.), p. 77. Beyrouth, 1912 ; F. Haase, *Die koptischen Quellen zum Konzil von Nicäa*, p. 50. Paderborn, 1920. — Sur l'importance de ce document, cfr H. Achelis, *The Γνῶμαι of the Synod of Nicæa* (*Journal of theological Studies*, 1901, t. II, p. 121-129) ; il en met l'origine en Egypte, vers 400. Revillout, d'abord, n'était pas éloigné de l'attribuer au concile de Nicée lui-même (cfr premier ouvrage cité, p. 4) ; puis il admit que S. Athanase avait dû le composer très peu de temps après ce concile (cfr deuxième ouvrage cité, t. II, p. 458, 489-491, 518-519) ; Dom H. Leclercq (dans Hefele, *Hist. des Conciles*, trad. franç , t. I. 2, p. 1138. Paris, 1907), les daterait du ve siècle, peut-être des environs de 400 ; J. Lammeyer, *op. cit.*. p. 25-31, y voit une homélie, à texte original grec, composée en Égypte, par un ecclésiastique ; quant à la date, il parle, p. 27, du temps qui suivit immédiatement le concile de Nicée, et, p. 28, de la 2e moitié du ive siècle ; F. Haase, *op. cit.*, p. 108-111, 114, 117, en placerait l'origine à la fin du ive siècle. Des trois manuscrits connus, celui de Rome (ms. Borgia) les attribue au concile de Nicée, celui de Turin à S. Athanase, celui de Paris à S. Hippolyte ; cfr J. Lammeyer, *op. cit.*, p. 27-28.

(2) W. Riedel, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 245, canon 27 de cette collection conservée en arabe ; il en existe aussi des fragments en copte ; cfr W. E. Crum, *The coptic version of the Canons of S. Basil* (*Proceedings of the Soc. of Biblical Archæology*, 1904, t. XXVI, p. 57-61). Sur la question d'authenticité et de date de ces canons, cfr W. Riedel, *op. cit.*, p. 232-233 ; J. Wordsworth, *The Ministry of Grace*, 2e éd., p. 445-451. Londres, 1903, (il en mettrait la date entre 430 et 640) ; O. Bardenhewer, *Geschichte der altchristl. Literatur*, t. III, p. 144. Fribourg, 1912.

(3) I. Guidi, *Il « Fetha Nagast » o « Legislazione dei Re »*, t. II, p. 131 et p. 524-525. Rome, 1899. Le *Fetha Nagast* date du xve siècle ; pour la partie proprement canonique, c'est la traduction en éthiopien d'une compilation canonique arabe, jusqu'à présent inédite, exécutée, au xiiie siècle, pour l'église copte, par Ibn al-'Assad ; cfr I. Guidi, *op. cit.*, t. II, p. v, viii-ix. L'origine égyptienne explique, croyons-nous, la prescription de se raser la tête.

(4) S. Jérôme, *Epistola XX : ad Eustochium*, 28 (PL, t. XXII, c. 413-416) ; S. Chrysostome, *In Kalendas*, 5 (PG, t. XLVIII, c. 900).

Digitized by Google

En 692, le concile *in Trullo* excommunie ceux qui se permettent de pareils excès (1). A la fin du XIe siècle et au début du XIIe, en Normandie, en Angleterre, ces modes, appats d'une luxure effrénée, se répandent dans la noblesse, envahissent la cour. Des évêques, comme Serlon de Séez, saint Anselme de Cantorbéry, luttent avec énergie (2). Le concile de Rouen (1096), celui de Londres (1102), décernent des peines contre les coupables (3).

Comme de juste, plus encore que les laïcs, les clercs et les moines devaient s'appliquer le précepte de saint Paul. A ce point de vue, pour motif de clarté, car les données sont complexes, il nous faut parcourir successivement les églises d'Orient et d'Occident.

III. — La tonsure des clercs et des moines en Orient

1. *Les premiers témoignages.* — Le fait, le premier en date, qui nous montre une coupe de cheveux spéciale pour les moines, concerne Julien l'Apostat. Encore jeune, alors que, à Nicomédie, il se laisse de plus en plus gagner au paganisme, pour donner le change il se fait couper les cheveux jusqu'à la peau et affecte une austérité monastique (en 353) (4). Dans le dialogue *Philopatris*, faussement attribué à Lucien, mais sans doute composé au temps de l'empereur Julien, il nous est parlé d'un chrétien, venu de la montagne et à la tête tondue (5). Ce devait être un ascète.

(1) Canon 96 (F. Lauchert, *Die Kanones der wichtigsten altchristl. Concilien*, p. 137. Fribourg, 1896).

(2) S. Anselme, *Lib. III, ep. 62* (PL, t. CLIX, c. 96); Eadmer, *Historia novorum*, lib. I, lib. III (PL, t. CLIX, c. 376-377, 439-440); Orderic Vital, *Hist. eccl.*, VIII, 10; XI, 8 (PL, t. CLXXXVIII, c. 587-588, 807-808); Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, IV, 314 (PL, t. CLXXIX, c. 1278-1279).

(3) Concile de Rouen (1096), can. 6 (Mansi, *Concil. ampliss. coll.*, XX, c. 934); concile de Londres (1102), can. 23 (Mansi, XX, c. 1152).

(4) Socrate, *Historia ecclesiast.*, III, 1 : ἐν χρῷ τε κειράμενος, τὸν τῶν μοναχῶν ὑπεκρίνετο βίον (PG, t. LXVII, c. 372); cfr Cedrenus, *Historiarum compendium* : ἀποκειράμενος δὲ τὰς τρίχας μοναχικὴν ἄσκησιν ὑπεκρίνατο (PG, t. CXXI, c. 568).

(5) *Philopatris*, 21 : ἐπεδείξατό μοί τις κακοείμων, ἐξ ὀρέων παραγενόμενος, κεκαρμένος τὴν κόμην ; cfr 26 : Τί δὲ πρὸς ταῦτα, ἔφησαν, ὦ καλὲ Κριτία, οἱ κεκαρμένοι τὴν γνώμην καὶ τὴν διάνοιαν ; — D'après Ammien Marcellin, XXII, 11, en 361, dans l'émeute populaire qui, à Alexandrie, coûta la vie à l'évêque arien Georges, le comte chrétien Diodore est aussi massacré, « quod, dum aedificandae praesset ecclesiae, cirros puerorum licentius detondebat, id quoque ad deorum cultum existimans pertinere ». Dans ce cas, il semblerait que Diodore ait voulu appliquer aux enfants eux-mêmes le précepte de saint Paul.

Digitized by Google

Au nom de la règle formulée par saint Paul, saint Épiphane (315-413) reproche à des moines, aux Messalliens en particulier, leurs longs cheveux (1). Aux moines encore, le *Syntagma doctrinae* rappelle la parole de l'Apôtre (2).

Par contre, au témoignage de saint Jérôme, saint Hilarion (291-371), le propagateur du monachisme en Palestine, ne se coupait les cheveux qu'une fois l'an, le jour de Pâques (3). Et, à peine arrivé en sa retraite d'Annesi, aux bords de l'Iris, saint Basile, dans la lettre où il trace son plan d'organisation monastique, demande aux religieux de conserver la chevelure en désordre (4). En 364, dans l'éloge qu'il fait des moines de sa ville épiscopale, saint Grégoire de Nazianze les représente avec une chevelure à la fois sale et coupée d'une manière modérée (5); dix ans plus tard, dans l'oraison funèbre de son père l'évêque, il le montre pratiquant l'humilité par les sentiments du cœur, non par la recherche d'une attitude contrainte ou d'un extérieur affecté : point de longue barbe tombante, point de chevelure taillée jusqu'à la peau (6).

Saint Jérôme peut être regardé comme un témoin des usages de l'Orient chrétien. C'est à Bethléem qu'il écrivait, de 410 à 415, ce commentaire *Sur Ezéchiel* où il déclare que, si les prêtres ne doivent point porter de longs cheveux, ils ne doivent pas davantage se les raser à la manière des prêtres d'Isis et de Sérapis (7).

A de soi-disant ermites, qui circulent dans les villes, avec de

(1) S. Epiphane, *Adversus Hæreses*, LXXX, 7 (éd. G. Dindorf, t. III, 1, p. 546-547); Σύντομος λόγος περὶ πίστεως, (éd. G. Dindorf, *ibid.*, p. 585).

(2) *Syntagma doctrinae*, IV, 8, 9 (éd. P. Batiffol, *Studia patristica*, t. II, p. 125. Paris, 1890; PG, t. XXVIII, c. 841). Sur l'origine et la date du *Syntagma*, cfr Ph. Gobillot, *Les origines du monachisme chrétien*... IIe article. (*Recherchas de science religieuse*, 1921, p. 36, n. 4). A la bibliographie donnée à cet endroit, ajouter F. Haase, *Die koptischen Quellen zum Konzil von Nicaea*, p. 34-44, 104-107, 114-117. Paderborn, 1920. F. Haase place la date du *Syntagma* entre 350 et 370.

(3) S. Jérôme, *Vita S. Hilarionis*, 10 (PL, t. XXIII, c. 32).

(4) Κόμη αὐχμηρά : S. Basile. *Epist.*, II, 6 (PG, t. XXXII, c. 232). Cette lettre est de 358.

(5) Ἀυχμῶσα καὶ πιναρὰ κόμη, ... κουρὰ σύμμετρος : S. Grég. de Naz., *Oratio VI*, 2 (PG, t. XXXV, c. 724).

(6) Κεφαλῆς ἐν χρῷ κόσμησις : S. Grég. de Naz., *Oratio XVIII* (PG, t. XXXV, c. 1012).

(7) S. Jérôme, *In Ezechielem*, XVIII, 44 : Perspicue demonstratur, nec rasis capitibus, sicut sacerdotes cultoresque Isidis atque Serapidis, nos esse debere; nec rursum comam demittere, quod proprie luxuriosum est, barbarorum atque militantium; sed ut honestus habitus sacerdotum facie demonstretur... Rasa capita habet superstitio gentilis (PL, t. XXV, c. 437).

Digitized by Google

longs cheveux, le concile *in Trullo* (692) fait une obligation de couper leur chevelure et de se fixer dans un monastère, ou bien de retourner au désert (1). Du même concile, un autre canon implique, pour les clercs, le précepte de porter la tonsure (2).

* * *

2. *La cérémonie rituelle de la tonsure dans l'église grecque.* — Mais quand celle-ci est-elle devenue, pour les clercs ou les moines, l'objet d'une *cérémonie* particulière, un rite d'introduction dans leur vie nouvelle, avec, comme conséquence, le devoir plus strict de garder cet insigne de leur profession ?

S'il s'agit des clercs, l'existence de ce rite semble prouvé dès 379; car alors, à Métilène d'Arménie, l'évêque Otreius ordonne lecteur saint Euthyme en lui conférant la tonsure (3). L'année suivante, à Constantinople, quand des évêques égyptiens veulent sacrer un laïc, le philosophe cynique Maxime, pour l'opposer à saint Grégoire de Nazianze, ils commencent par lui couper ses longs cheveux (4).

(1) Canon 42 (cfr LAUCHERT, *op. cit.*, p. 120). Sur ce canon, cfr les commentaires de BALSAMON, d'ARISTENOS (PG, t. CXXXVII, c. 664) et de J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis*, t. V, p. 153-165. Rome, 1766. Ce canon prouve que les ermites gardaient la chevelure longue ; cfr aussi, sur ce point, S. THÉODORE STUDITE (759-826), *Epist.*, Lib. II, 137 (PG, t. XCIX, c. 1437). Parmi les moines mêmes dirigés par S. Théodore, certains portaient la négligence à ce point qu'ils laissaient croître leurs cheveux jusqu'à la ceinture ; le saint dut réagir avec force, cfr *Epist.*, Lib. I, 27 (PG, t. XCIX, c. 993-997).

(2) Canon 21 (FR. LAUCHERT, *op. cit.*, p. 111).

(3) CYRILLE DE SCYTHOPOLIS (VIe siècle), *Vita S. Euthymii Abbatis :* Καὶ τὸν μὲν παῖδα δεξάμενος, βαπτίσας αὐτὸν καὶ ἀποτρίξας ἀναγνώστην τῆς ὑπ' αὐτὸν ἐκκλησίας πεποίηκεν (J. B. COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. IV, p. 9. Paris, 1692). Hervet a traduit : « Deinde cum eum baptizasset et pilos, qui ex lege tondentur pueris, totondisset, in gradum Lectorum cooptat » (AA.SS, Januar. t. II, éd. Palmé, p. 667). Le commentaire (qui ex lege tondentur pueris) qu'il insère dans sa traduction et qui voudrait reconnaître ici la coupe des cheveux, attestée par des textes postérieurs comme adjointe à la cérémonie du baptême, ce commentaire ne semble pas exact; la phrase grecque paraît bien mettre la tonsure en rapport avec la collation du lectorat. Pour la date 379, cfr R. GÉNIER, *Vie de S. Euthyme le Grand*, p. XXIX. Paris, 1909.

(4) S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Oratio XXVI*, 3 (PG, t. XXXV, c. 1232); *Carmen de Vita sua*, aux vers 892, 912-913 (PG, t. XXXVII, c. 1090, 1092); S. DAMASE, *Epist. V* (PL, t. XIII, c. 365, 367); THÉODORET, *Hist. ecclésiast.*, V, 8 (PG, t. LXXXII, c. 1209). Cfr A. BENOIT, *S. Grégoire de Nizianze*, 2e éd., t. II, p. 83-102. Paris, 1884; K. LÜBECK, *Die Weihe des Kynikers Maximus zum Bischofe von Konstantinopel*, p. 3-5. Fulda, 1906.

Digitized by Google

Même cérémonie, en 421, en 441, en 479, pour l'ordination de l'eunuque Antiochus, du préfet de Constantinople Cyrus, de Marcianus, fils de l'empereur Anthemius (1).

Pour les moines, cette pratique rituelle n'est pas attestée avant la fin du ve siècle ou le début du vi^e; car c'est alors que le Pseudo-Denys l'Aréopagite en porte témoignage, dans sa description de la profession monacale (2). En 535, une novelle de l'empereur Justinien légifère sur les conditions à remplir avant d'y être admis (3). Et c'est bien d'une cérémonie particulière, pour les clercs et les moines, que le concile *in Trullo* et le concile tenu à Nicée, en 787, veulent parler, dans leurs ordonnances sur la fonction de lecteur (4).

Du reste, — en dehors des faits plus anciens cités plus haut et relatifs à Maxime, à Antiochus, à Cyrus et à Marcianus, — à partir du vi^e siècle, les récits des hagiographes et des historiens nous fournissent des exemples nombreux de la tonsure, cérémonie d'initiation à la vie cléricale ou monacale (5). Exemples trop nombreux,

(1) J. Malalas, *Chronographia*, l. XIV (PG, t. XCVII, c. 537); Zonaras, *Annales*, XIII, 22 (PG, t. CXXXIV, c. 1189-1190); Evagrius, *Hist. ecclés.*, III, 26 (PG, t. LXXXVI, c. 2652).

(2) Denys l'Aréopagite, *De hierarchia ecclesiast.*, cap. VI, 2^a pars; cap. VI, 3^a pars. § 3 (PG., t. III, c. 533, 536). On est maintenant unanime à reconnaître le caractère apocryphe des écrits mis sous le nom de Denys l'Aréopagite; ils doivent provenir de Syrie, fin du ve siècle ou début du vi^e; cfr J. Stiglmayr, S. J., *Dionysius Areopagita* (Bibliothek der Kirchenväter, t. II), p. viii-xxvi. Kempten, 1912. — Les vies, ou mieux les panégyriques, de Schenoudi (334-452) nous reporteraient, pour l'Égypte, à une date antérieure; mais il faut observer qu'elles représentent la coupe de la chevelure comme une condition d'admission à l'état religieux, plutôt que comme objet d'une cérémonie particulière; cfr les textes, *supra*, p. 402, note 2. Sur ces vies, memphitique et arabe, issues du panégyrique thébain, composé par Visa, disciple et premier successeur de Schenoudi, panégyrique duquel il ne reste que des fragments, cfr P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhômien*, p. 116-147; J. Leipoldt, *Schenute von Atripe*, p. 12-20.

(3) Novelle V, 2 (Schoell-Kroll, *Corpus juris civilis*, 3e éd., t. III, p. 29. Berlin, 1904).

(4) Concile *in Trullo* (692), canon 33 (Lauchert, *op. cit.*, p. 115-116; cfr can. 43, p. 120-121); sur ce canon 33, cfr les commentaires de Balsamon, de Zonaras, d'Aristenos (PG, t. CXXXVII, c. 625-629), et de J. S. Assemani, *Bibliotheca juris orientalis*, t. V, p. 287-293. — Concile de Nicée de 787, can. 14 (Lauchert, *op. cit.*, p. 147); commentaire de Balsamon, etc. (PG, t. CXXXVII, c. 960-964).

(5) Pour l'entrée dans la vie monastique, cfr Procope (vi^e s.), *Historia arcana*, I, 1 et 3 (éd. de Bonn, III, p. 17 et 39); Jean Moschus († 619), *Patrum spirituale*, 143 (PG, t. LXXXVII, c. 3005); S. Jean Climaque († 649), *Scala Paradisi*, IV (PG, t. LXXXVIII, c. 684); Étienne, *Vita S. Stephani* († 766) (PG, t. C, c. 1089); S. Théophane (758-818), *Chronographia* (PG., t. CVIII,

Digitized by Google

trop caractéristiques souvent, des mœurs du Bas-Empire; car, non pas dans les hagiographes évidemment, mais dans l'histoire politico-religieuse de Byzance, ils apparaissent presque toujours comme un châtiment infligé par des souverains autocrates.

Et divers documents officiels, constitutions impériales, règles monastiques, actes de fondation ou de dotation de couvents par des particuliers (1), mentionnent la tonsure comme cérémonie d'introduction dans la vie religieuse (2).

* * *

3. *La forme de la tonsure dans l'Eglise grecque.* — Quelle était la forme de la tonsure grecque, celle des clercs tout d'abord? Les

c. 27, 49, 813, 964, 989, 1008); IGNACE DIACRE (début du IXe s.), *Vita S. Tarasii archiepiscopi Constantinopolitani*, éd. I. A. HEIKEL (*Acta societatis scientiarum Fennicae*, t. XVII, p. 398. Helsingfors, 1891); BASILE DE THESSALONIQUE, *Vie de S. Euthyme le Jeune* (823-898) (éd. L. PETIT, *Revue de l'Orient chrét.*, 1903, t. VIII, p. 175 et 200); LÉON LE GRAMMAIRIEN (XIe s.), *Chronographia* (PG., t. CVIII, c. 1045, 1069, 1116, 1117, 1137, 1140, 1144, 1149, 1161); ANONYME, *Vita S. Nili junioris* († 1005), VIII, 55 (PG, t. CXX, c. 97 et 100); CEDRENUS (XIe s.), *Historiarum compendium* (PG, t. CXXI, c. 568, 904, 933, 985, 1012, 1045, 1160, 1161); ANNE COMNÈNE (1083-1148), *Alexiadis*, V, 8 (PG, t. CXXXI, c. 432); NICETAS CHONIATÈS (XIIIe s.), *De Manuele Comneno*, IV, 6 (PG, t. CXXXIX, c. 485 et 492); MATTHIEU BLASTARAS (XIVe s.), *Syntagma alphabeticum*, E, cap. 29 (PG. t. CXLIV, c. 1316). — Pour l'entrée dans la cléricature, cfr CYRILLE DE SCYTHOPOLIS, *Vita S. Euthymii Abbatis* (J. B. COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. IV, p. 9. Paris, 1692); EUSTRATIUS, *Vita S. Eutychii* (522-582), II, 13-14 (PG, t. LXXXVI, 2, c. 2288-2289); PROCOPE, *Historia arcana*, I, 16 (éd. de Bonn, III, p. 97); IGNACE DIACRE, *Vita S. Tarasii*, *loc. cit.*, p. 401; NICÉPHORE DE CONSTANTINOPLE († 828), *Breviarium historicum* (PG, t. C, c. 884); S. THÉOPHANE, *Chronographia* (PG, t CVIII, 617, 916); NICOLAS Ier, Epist. 99 : *Ad Photium* (866); Epist. 104 : *Ad clerum Constantinopolitanum* (866); Epist. 106 : *Ad universos catholicos* (866); Epist. 152 : *Ad Hincmarum* (867) (PL, t. CXIX, c. 1046, 1067, 1074, 1091, 1155 : ces diverses lettres se rapportent à l'ordination de Photius); GENESIUS (Xe s.), *Regum liber III* (éd. de Bonn, p. 71); LÉON LE GRAMMAIRIEN, *Chronographia* (PG, t. CVIII, c. 1148, 1164); CEDRENUS, *Historiarum compendium* (PG, t. CXXI, c. 773, 833, 901); ZONARAS (XIVe s.), *Annales*, XIII, 22, XIV, 28; XV, 10 (PG, t. CXXXIV, c. 1185, 1313, 1341).

(1) Les règles monastiques, et souvent aussi les actes de fondation, portent le nom de τυπικά.

(2) C. E. ZACHARIAE A LINGETHAL, *Jus Graeco-Romanum*, t. III, p. 74-77 (Novelles VI et VII de l'empereur Léon VI, 886-910); p. 409 (Novelle XXXVII, de l'empereur Alexis Commène, 1081-1118), Leipzig, 1857; FR. MIKLOSISCH-J. MÜLLER, *Acta et diplomata Graeca Medii Aevi*, t. V, p. 311, 313 (acte de fondation d'un monastère par Michel Attaliates, en 1077); p. 406, 407 (Typicon de l'évêque Neilos pour un monastère de Chypre, en 1210). Vienne, 1887; t. VI, p. 78 (Règle de S. Christodule, en 1091); p. 82, 84, 87 (testament et

Digitized by Google

textes, susceptibles de fournir une réponse, ne sont ni très nombreux, ni très anciens. L'un d'eux, attribué à saint Sophrone, patriarche de Jérusalem († 637), déclare que la tonsure du prêtre, par sa forme circulaire, reproduit la couronne d'épines de Notre-Seigneur et qu'elle doit aussi son origine à celle que les païens, par dérision, avaient infligée à saint Pierre (1). Idées identiques, sous la plume de saint Germain, patriarche de Constantinople (635-733) (2). Malheureusement, ces deux ouvrages sont reconnus apocryphes (3); ils représentent des compilations exécutées à partir du XIe siècle au plus tôt; mais toutes les deux ont utilisé, entre autres, une source commune, qu'Anastase le Bibliothécaire avait traduite en 870; le P. Pétridès a retrouvé le texte latin d'Anastase, déjà signalé par le cardinal Pitra (4); et F. E. Brightman a eu la bonne fortune de découvrir des manuscrits multiples donnant, avec des variantes diverses, le texte grec utilisé par Anastase. Dans ces manuscrits, les attributions d'auteur ne sont point concordantes, mais, le plus souvent, c'est à saint Basile que l'œuvre est prêtée, sans doute parce qu'il y a là un commentaire de sa liturgie (5).

codicille de S. Christodule, en 1093); p. 91 (démission de l'higoumène Théodore Castricius, en 1094); p. 135 (acte de donation au monastère de S. Jean l'Évangéliste, à Patmos, en 1197). Vienne, 1890; PH. MEYER, *Die Hauptturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, p. 110, 111, 112, 119 (Typicon du monastère de Lavra, de 970); p. 143. 144, 147 (Typicon, par l'empereur Jean Tzimikes, en 972); p. 154 (Typicon, par l'empereur Constantin Monomaque, en 1045); p. 176 (Récits de l'époque des empereurs Alexis Comnène et Jean Comnène, de 1081 à 1143); p. 199 (Lettre patriarcale de 1394); p. 216 (ordonnance du patriarche Jérémie II, de 1574). Leipzig, 1894.

(1) S. SOPHRONE, *Commentarius liturgicus*, 6 : Ἡ ἐν κεφαλῇ τοῦ ἱερέως στρογγύλη κουρὰ δηλοῖ τὸν ἀκάνθινον στέφανον, κτλ. (PG, t. LXXXVII, 3, c. 3986, 3988); un peu plus loin, *ibid.*, 8 (c. 3988), même remarque sur la tonsure du diacre.

(2) S. GERMAIN, *Hist. ecclesiast. et mystica contemplatio* : Τὸ δὲ ξύρισμα τῆς κεφαλῆς τοῦ ἱερέως, καὶ τὸ γυροειδὲς αὐτοῦ τμῆμα τὸ μέσον τῶν τριχῶν, ἀντὶ τοῦ ἀκανθίνου στεφάνου, ὅνπερ ὁ χριστὸς ἐφόρησεν, κτλ. (PG, t. XCVIII, c. 392.)

(3) En ce qui concerne S. Sophrone, pour cet ouvrage, cfr F. E. BRIGHTMAN, *Liturgies Eastern and Western*, p. XCIV, p. 540-541. Oxford, 1896; le P. S. VAILHÉ, *Sophrone le Sophiste et Sophrone le Patriarche* (*Rev. de l'Orient chrét.*, 1903, t. VIII, p. 386).

(4) S. PÉTRIDÈS, *Traités liturgiques de S. Maxime et de S. Germain traduits par Anastase le Bibliothécaire* (*Rev. de l'Orient chrét.*, 1905, t. X, p. 289-316, 350-364).

(5) F. E. BRIGHTMAN, *The Historia Mystagogica and other Greek commentaries on the Byzantine liturgy* (*Journal of theol. Studies*, 1908, t. IX, p. 248-267, 387-397); cfr F. CAYRÉ, *S. Germain, patr. de Constantinople* (VACANT-MANGENOT, *Dict. de théol. cath.*, t. VI, 1914, c. 1307-1308).

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, en 870, ce texte grec existait donc déjà. Or, sur le point qui nous intéresse, il nous donne les mêmes détails que les anciennes éditions de Sophrone et de Germain, sauf l'image de la couronne d'épines qu'il ne mentionne point (1).

Au cours du xie siècle, Pierre, patriarche d'Antioche, fait aussi remonter à une imitation du traitement ignominieux infligé à saint Pierre cette forme de tonsure qu'il appelle γαράρα ou παπαλήθρα (2). Au xve siècle, Siméon, archevêque de Thessalonique, ne parle point de saint Pierre, mais d'une reproduction de la couronne d'épines de Notre-Seigneur (3). Par ces divers témoignages, l'aspect de la tonsure des clercs semble donc assez nettement déterminé.

Celle des moines grecs était différente. Nous voyons des évêques donner leur démission, se retirer dans un monastère et y recevoir une nouvelle tonsure, la tonsure monacale (4). Si le verbe ἀποκείρειν s'emploie indifféremment à propos des clercs et des moines, par contre le substantif ἀποκάρσις ne désigne que la tonsure de ces derniers, et le célèbre canoniste Balsamon lui oppose, de façon très nette, l'ἐπικουρίς des clercs (5).

(1) Cfr § 13 : Ὁ ἐν τῇ κεφαλῇ τοῦ ἱερέως περικείμενος στέφανος ἐκ τῆς τῶν τριχῶν σημειώσεως εἰκονίζει τὴν τοῦ κορυφαίου ἀποστόλου Πέτρου κάραν τιμίαν, κτλ. (Brightman, *Journ. of theol. Studies*, 1908, t. IX, p. 260). — Le texte d'Anastase offre ici une divergence : « *Duplex corona*, quae in capite sacerdotis ponitur, per capillorum significationem principis apostolorum Petri imaginatur honorabile caput... » (Pétridès, *Rev. de l'Or. chrét.*, 1905, t. X, p. 313) : donc, une couronne formée par la partie centrale, rasée au sommet de la tête, et une seconde couronne dessinée par la chevelure, qui, par conséquent, semblerait devoir être taillée en rond, au bas, autour de la tête.

(2) Pierre d'Antioche, *Dissertatio*, 6 (PG, t. CXX, c. 800).

(3) Siméon de Thessalonique, *Expositio de divino templo*, 45 (PG, t. CLV, c. 717) ; *Responsa ad Gabrielem Pentapolitanum*, 22 (PG, t. CLV, c. 873).

(4) Ignace Diacre, *Vita S. Tarasii*, éd. I. A. Heikel (*Acta Soc. Scient. Fennicae*, 1891, XVII, p. 397-398) ; Cedrenus, *Historiarum compendium* (PG, t. CXXI, col 904) ; Balsamon (PG, t. CXXXVII, c. 1089).

(5) Pour ἀποκάρσις = tonsure des moines, cfr Ps-Denys l'Aréop., *De hier. ecclesiast.*, VI, III, 3 (PG, t. III, c. 536) ; Basile de Thessalonique, *Vie de S. Euthyme le Jeune* (*Rev. de l'Or. chrét.* 1903, t. VIII, p. 175) ; Ignace Diacre, *Vita S. Tarasii*, éd. I. A. Heikel, *loc. cit.*, p. 398 ; Blastaras, *Syntagma alphabeticum*, E, cap. 29 (PG, t. CXLIV, c. 1316) ; Balsamon, *Commentaire du Nomocanon de Photius*, I, 31 (PG, t. CIV, c. 1017) ; *Commentaires des Conciles* (PG, t. CXXXVII, c. 628, 656, 668, 1028, 1089, 1224, 1225) ; *Epistola de rasophoris*, 2, 5, 11-17, 19 (PG, t. CXXXVIII, c. 1361, 1364, 1372, 1373, 1376, 1377, 1380) ; Anne Comnène, *Alexiadis*, V, 8 (PG, t. CXXXI, c. 432) ; C. F. Zachariae a Lingenthal, *Jus Graeco-Romanum*, t. III, p. 409 (Novelle XXXVII, d'Alexis Comnène, 1081-1118) ; p. 503 (Novelle LXXIX,

Digitized by Google

Mais en quoi consistait la différence ? Là encore, les textes précis sont très rares. En 668, le pape Vitalinus sacrait le moine grec Théodore comme archevêque de Cantorbéry. D'après Bède le Vénérable, avant de l'ordonner prêtre et de lui donner la tonsure en forme de couronne, alors usuelle dans les pays latins, il dut attendre, quatre mois, que ses cheveux, coupés à la mode orientale dite de *saint Paul*, eussent repoussé (1). C'est donc que ceux-ci étaient, de façon uniforme, coupés très courts. Le Pseudo-Germain de Constantinople, le texte grec qui en est l'une des sources principales, et, de ce dernier, la traduction latine d'Anastase, attribuent aux moines une tonte totale de la tête et, comme Bède le Vénérable, ils en font remonter l'origine à saint Paul (2). Et pourtant, au xve siècle, Siméon de Thessalonique disserte sur la *couronne* que les moines, du moins les moines-prêtres, portent plus grande que les prêtres séculiers (3).

de Manuel Comnène, 1143-1180) ; p. 516 (Novelle LXXXVI, d'Isaac l'Ange, en 1187). Leipzig, 1857 ; Fr. Miklosisch-J. Müller, *Acta et diplomata Graeca Medii Aevi*, t. V, p. 311 (acte de fondation d'un monastère par Michel Attaliates, en 1077). Vienne, 1887 ; t. VI, p. 78 (Règle de St-Christodule, en 1091) ; p. 135 (acte de donation au monastère de St-Jean l'Évangéliste, à Patmos, en 1197). Vienne, 1890. — Ἀποκάρσις désigne également la coupe des cheveux des religieuses, lors de leur entrée dans la vie monastique ; cfr Zachariae a Lingenthal, *op. cit.*, t. III, p. 503 (Novelle LXXIX, de Manuel Comnène) ; p. 516 (Novelle LXXXVI, d'Isaac l'Ange, en 1187). — Pour ἐπικουρίς = tonsure des clercs, cfr Balsamon, *Commentaires des Conciles* (PG, t. CXXXVII, c. 161, 625, 628, 960 ; t. CXXXVIII, c. 317) ; pour l'opposition très nette qu'il établit entre l'ἀποκάρσις et l'ἐπικουρίς, sans d'ailleurs déterminer la forme de l'une et de l'autre, cfr surtout PG, t. CXXXVII, c. 628. Une seule fois (PG, t. CXXXVII, c. 778), il parle d'ἐπικουρὶς μοναχική. — A noter que, chez les écrivains chrétiens, κουρά se dit de toute coupe de cheveux, laïque, cléricale ou monacale ; κουρεύειν est employé presque exclusivement pour les cheveux coupés de force aux laïcs, sans condamnation à la vie cléricale ou monacale : châtiment souvent infligé par les empereurs du Bas-Empire.

(1) Bède, *Hist. ecclesiast. Anglorum*, IV, 1 : Quatuor exspectavit menses, donec illi coma cresceret, quo in coronam tonderi posset. Habuerat enim tonsuram more Orientalium sancti Pauli (PL, t. XCV, c. 172).

(2) S. Germain, *Hist. ecclesiast. et mystica contemplatio* : τὸ δὲ κείρεσθαι τὴν κάραν ὁλοτελῶς κατὰ τὴν μίμησιν τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοθέου, καὶ Παύλου τοῦ ἀποστόλου καὶ τῶν λοιπῶν (PG, t. XCVIII, c. 396) ; même texte dans Brightman, § 22 (*Journal of theol. Studies*, 1908, t. IX, p. 263) ; Anastase le Bibliothécaire, § 22 (*Rev. de l'Or. chrét.*, 1905, t. X, p. 350-351) : Tondent autem (monachi) ex toto caput ad imitationem sancti apostoli Jacobi, fratris Domini, sanctique Pauli aeque apostoli ac reliquorum.

(3) Siméon de Thessalonique, *Expositio de divino templo*, 45 : Τοῦτο δὲ

Digitized by Google

Serait-ce que l'usage aurait changé ? Ou bien, en plus de la taille des cheveux très courts, à eux particulière et mentionnée toute seule par les autres textes, les moines n'avaient-ils point déjà, à une époque plus ancienne, la partie supérieure de la tête rasée en forme de cercle, à la façon des clercs ?

Si nous consultons les monuments figurés byzantins, ivoires, peintures murales, mosaïques, miniatures, presque jamais, du ve au XVIIe siècle, nous n'y verrons des évêques, des prêtres, des clercs ou des moines, s'offrir à nous avec une simple couronne de cheveux, semblable à celle des moines occidentaux ; d'habitude, au contraire, la chevelure nettement marquée, parfois même assez longue, semble entière (1). C'est donc que, invisible dans une présentation de face

(τὸν ἀκάνθινον στέφανον) μᾶλλον οἱ τῶν μοναχῶν ἱερωμένοι δηλοῦσι σαφέστερον, ὡς στέφανον ἔχοντες ἐπὶ κεφαλῆς κεκαρμένον (PG, t. CLV, c. 717) ; *Responsa ad Gabrielem Pentapolitanum*, 22 : καὶ τὸν ἀκάνθινον δὲ στέφανον (εἰκονίζει) ἡ ἐν τῇ κεφαλῇ κουρὰ τοῦ ἱερέως, ἀπὸ τοῦ ἀναγνώστου διδομένη, καὶ ὀφειλομένη διενεργεῖσθαι τοῖς ἱερεῦσιν ἅπασι πάντοτε, ὡς καὶ τοῖς ἱερομοναχοῖς τοῦτο σύνηθες ποιεῖν, εἰ καὶ ἐπὶ πλέον ἐκείνοις διὰ καὶ τὴν τοῦ μοναχοῦ κουράν.

(1) Cfr ve siècle : CH. ROHAULT DE FLEURY, *La Messe : Études iconographiques*, t. V, pl. CDXIV. Paris, 1887. — VIe siècle : J. STRZYGOWSKI, *Hellenistische und koptische Kunst in Alexandria* (*Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, fasc. 5), 1902, fig. 54 ; CH. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, fig. 94. Paris, 1910. — VIIe siècle : CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 27. — VIIIe siècle : W. DE GRÜNEISEN, *Sainte Marie Antique*, pl. XLIV, XLVII, et fig. 280. Rome, 1911. — IXe siècle : ROHAULT DE FLEURY, *op. cit.*, t. VIII, pl. DCXXXI ; H. OMONT, *Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibl. nat.*, pl. XXIII ; XXV, 2 ; XXVII, 1 ; XXIX, 2 ; XXX, 3 ; XXXI ; XXXIV, 1 ; XLI ; XLVII, II, 1 ; L ; LII ; LIV, 2 ; LV, 3 ; LX, 1, 2, 3. Paris, 1902 ; CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 285 ; GRÜNEISEN, *op. cit.*, pl. XXI A, XXVIII, XXX, XXXI, XXXII, et fig. 75, 91, 92. — X^e et XIe siècles : Cardinal ANN. ALBANI, *Menologium Graecorum*, t. I et II, Urbino, 1727 (parmi les reproductions des miniatures de ce célèbre manuscrit du Vatican, exécuté pour l'empereur Basile II Porphyrogénète, il serait trop long d'énumérer les 189 gravures où se voient des évêques, des prêtres, des diacres, des clercs, des moines ; je n'ai pu consulter une édition plus récente : *Il Menologio di Basilio II, Codice Vaticano*, avec 450 reproductions en phototypie. Turin, 1907) ; ROHAULT DE FLEURY, *op. cit.*, t. VI, pl. DVI ; A. DARCEL, *La collection Spitzer*, t. I, pl. VII. Paris, 1890 ; G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle : Nicéphore Phocas*, fig. p 23, 391, 673. Paris, 1890 ; G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, t. I, fig. p. 28, 69, 97, 128, 161, 169, 477, 520, 601, 609, 621, 625, 729, 761, 769. Paris, 1896 ; t. II, fig. p. 5, 41, 85, 93, 121, 137, 349, 553. Paris, 1900 ; t. III, fig. p. 85, 369, 637, 641. Paris, 1905 ; E. MOLINIER, *Hist. des arts appliqués à l'industrie*, t. I : *Les ivoires*, 1896, pl. IX ; A. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, t. II, fig. 316, 334, 335, 416. Milan, 1902 ; H. OMONT, *op. cit.*, pl. LXI, LXIV ; G. BERTAUX,

Digitized by Google

ou de trois quarts ou même complètement de profil, la tonsure au sens actuel du mot, c'est-à-dire la partie rasée ou tondue de près, en cercle, n'occupait qu'un espace restreint ; très rarement, elle apparaît, d'amplitude modeste, tout à fait au sommet de la tête (1).

D'après le témoignage du maronite J. S. Assémani, au début du XVIIIe siècle, les moines grecs avaient une tonsure plus large que les prêtres ; mais les uns et les autres portaient les cheveux très longs (2). Par cette dernière particularité, ils s'écartaient de l'usage ancien, du moins le plus général.

* * *

L'art dans l'Italie méridionale, fig. 57. Paris, 1903 ; G. MILLET, dans A. MICHEL, *Hist. de l'art*, t. I, fig. 134, 150. Paris, 1905 ; CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 229 ; GRÜNEISEN, *op. cit.*, pl. XV, 1. — XIe et XIIe siècles : C. BAYET, *L'Art byzantin*, fig. 54. Paris, s. d. [1883] ; G. MILLET, *Le monastère de Daphni*, fig. 52, 56, 57, pl. X et XI. Paris, 1899 ; G. MILLET, dans A. MICHEL, *Hist. de l'art*, I, fig. 109 ; A. VENTURI, *op. cit.*, II, fig. 287, 344 ; CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 296 ; GRÜNEISEN, *op. cit.*, fig. 72 ; O. M. DALTON, *Catalogue of the ivory carvings of the Christian era in the British Museum*, pl. XIV, no 26. Londres, 1909. — XIIIe siècle : W. MARSHALL. *Description of the ivories ancient and mediæval in the South Kensington Museum*, pl. XV, no 215. Londres, 1872. — XIVe siècle : E. BERTAUX, *op. cit.*, fig. 41 et pl. IV ; G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine*, t. III, fig. p. 57, 101, 208 ; CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 385. — XVe siècle : CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 113, 625. — XVIe siècle : G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine*, t. II, fig. p. 113, 625 ; CH. DIEHL, *op. cit.*, fig. 398. — XVIIe siècle : AA.SS, Maii t. I, éd. PALMÉ, 1866 : reproduction d'images pieuses russes, suivant l'ordre du calendrier : sur le total, environ 35 portraits ou scènes où figurent des évêques, des prêtres, des diacres, des clercs ou des moines.

(1) G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine*, t. I, fig. p. 217 (Xe s.), 73 (XIe s.) ; ALBANI, *Menologium Graecorum*, t. I, p. 37 (Xe siècle ; ailleurs, t. I, p. 21, 38, 146, 208 ; t. II, p. 78, 89, 129, 201, 208, il *semble* qu'il y ait également une tonsure en couronne) ; AA.SS, Maii t. I, il y a, en tout, trois personnages à couronne ; cfr planche de février, scène du 12 ; planche de décembre, scène entre le 21 et le 22 ; H. OMONT, *op. cit.*, pl. LX, 2, 3 (IXe s.) : à côté d'évêques et de prêtres à chevelure ordinaire, on voit, dans l'une des scènes, trois prêtres, dans l'autre, un prêtre, à tonsure en couronne ; l'intérieur du cercle paraît être seulement taillé au ciseau. M. Gabr. Millet, Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, le connaisseur le plus compétent en matière d'iconographie byzantine, a bien voulu, par lettre, me confirmer cette rareté de la tonsure dans les monuments figurés.

(2) J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca Orientalis*, t. III, pars 2, p. 899, Rome, 1728. Ailleurs, J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca juris orientalis*, t. V, Rome, 1766, p. 156, 160-165, reproche leurs longs cheveux aux prêtres et aux moines grecs de son temps. Le P. CYR. CHARON, *Hist. des patriarcats Melkites*, t. III, Rome-Paris, 1911, p. 664-665, semble dire que, depuis le XIIe ou le XIIIe s., la tonsure est totalement tombée en désuétude chez les prêtres et les moines grecs. Cette opinion n'est pas d'accord avec les textes de Siméon de Thessalonique (XVe siècle) et le témoignage de J. S. Assemani.

Digitized by Google

4. *La tonsure dans les églises orientales : syrienne, arménienne, etc.* — Dans la Syrie intérieure, de langue syriaque et non plus grecque, nous voyons, au ve siècle, l'évêque d'Édesse, Rabboula († 435), défendre aux moines de laisser croître leur chevelure (1).

Pour cette contrée, nous aurions une réglementation encore plus ancienne et plus précise, s'il était vrai qu'en 410, au concile de Ctésiphon-Séleucie, Marouta, évêque de Maipherkat, ait proposé, en leur prêtant l'autorité du concile de Nicée, toute une série de canons, bien connus sous le nom de *canons arabes de Nicée*, en raison de la langue qui, surtout, les a transmis à la postérité (2). Des églises de Syrie, nestorienne, jacobite, melchite, maronite, ils passèrent en Arménie, en Égypte, en Éthiopie. Dans les diverses recensions qui

(1) F. NAU, *Ancienne littérature syriaque canonique*, t. II, Paris, 1906, p. 83 : *Avertissements aux moines par Rabboula*, n° 5 ; — canon reproduit par le canoniste jacobite BAR HEBRAEUS († 1285), *Nomocanon*, I, 10 (A. MAI, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, 2e part., p. 57. Rome, 1838).

(2) Sur ces *canons arabes*, cfr le jésuite espagnol Torrès, plus connu sous son nom latin TURRIANUS (1504-1584), Préface à sa traduction des Canons (reproduite par MANSI, *Conc.*, t. II, c. 947-952) ; le maronite ABR. ECCHELLENSIS, Dissertation adjointe à sa traduction des Canons, publiée en 1645, Paris (reproduite par MANSI, *ibid.*, c. 981, 1065-1072) ; W. BEVERIDGE, Συνοδικόν, t. I, p. 686. Oxford, 1672 ; t. II, 2e partie, p. 211-212 ; E. RENAUDOT, *Historia patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum*, p. 73-75. Paris, 1713 ; E. RENAUDOT, *Perpétuité de la foi catholique*, t. V, Paris, 1713 ; éd. de 1782, p. 594-604 ; J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca Orientalis* (Rome), t. I (1719), p. 75 ; t. III, pars 2 (1728), p. 894-895 ; E. REVILLOUT, *Le concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques : Nouvelle série de documents*, t. I, p. 110, 119. Paris, 1881 ; P. CERSOY, *Les manuscrits orientaux de Mgr David, au musée Borgia, à Rome* (*Zeitschrift für Assyriologie*, 1894, t. IX, p. 368), O. BRAUN, *De sancta Nicaena Synodo : Syrische Texte des Maruta von Maipherkat übersetzt* (*Kirchengeschichtliche Studien*, t. IV, fasc. 3). Munster, 1898 ; I. GUIDI, *Il « Fetha Nagast »*, t. II, Rome, 1899, p. 13 (témoignage du canoniste copte, du milieu du XIIIe siècle, Ibn al-'Assâl, d'après la traduction éthiopienne) ; W. RIEDEL, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 39 (témoignage du canoniste copte Abû-l-Barakât, XIVe siècle) ; J. B. CHABOT, *Synodicon Orientale*, p. 4-5, 259 note 3, 609, 612. Paris, 1902 ; HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles*, t. I, 1, p. 511-520. Paris, 1907 ; F. HAASE, *Die koptischen Quellen zum Konzil von Nicäa*, p. 18-20. Paderborn, 1920. — HEFELE, *loc. cit.*, assigne certains de ces canons au VIe siècle, d'autres au Xe ; O. BRAUN, *op. cit.*, p. 18-25, les attribue, comme une fraude pieuse, à Marouta de Maipherkat ; F. HAASE, *op. cit.*, p. 20, est porté à lui donner raison ; J. B. CHABOT, *op. cit.*, p. 259, note 3, p. 612, pense qu'ils ont été attribués à Marouta, seulement à une date postérieure, en Syrie ; non pas évidemment qu'alors on les regardât comme une fiction de sa part, mais on y voyait des canons authentiques de Nicée, communiqués par Marouta au concile de Ctésiphon-Séleucie (410). En tout cas, leur origine syrienne semble ne faire aucun doute.

Digitized by Google

les ont conservées, leur nombre varie : ici 73, là 80, ailleurs 84. Plusieurs manuscrits y ajoutent, toujours sous le couvert du concile de Nicée, une série d'autres canons, exclusivement consacrés aux moines (1).

Ce serait un travail long, fastidieux, de comparer les traductions existantes, calquées sur des textes différents (2), et les citations que firent de cette œuvre célèbre les canonistes syriaques, Ebedjesu, nestorien, et Bar-Hebræus, jacobite, comme aussi le monophysite égyptien Ibn al-'Assâl, celui-ci représenté par le *Fetha Nagast*, version éthiopienne de son œuvre. En plus d'un endroit, les divergences s'accusent notables; parfois, elles vont jusqu'à la contradiction. Il se peut fort bien que le traducteur ait mal compris le texte original; ailleurs il a dû ne point résister au désir d'accommoder le texte aux usages de son église particulière. Au reste, une pareille comparaison ne fournirait point de résultats décisifs : il y a trop de manuscrits dont le contenu n'a pas encore été dépouillé dans le détail (3), et il est fort probable que les variantes nouvelles apportées par eux ne feraient qu'accroître la complexité du problème, bien loin de le résoudre.

A nous en tenir à la question de la tonsure, force nous sera, dans les documents publiés jusqu'à ce jour, de constater divergences et contradictions (4). Ici, une prescription vise à la fois les clercs et

(1) Le nombre de ces derniers canons est de 15 dans le texte arabe traduit par Abr. Ecchellensis (Mansi, *Conc.*, t. II, c. 1011-1018); cfr les mentions de divers manuscrits, presque tous arabes, qui contiennent ces canons, dans W. Riedel, *op. cit.*, p. 125, 136, 137, 139, 141, 142, 143, 145, 148 (le nombre de ces canons particuliers, mentionnés par Riedel, est de 32, de 38, mais le plus souvent de 33).

(2) *a*) Traduction de Turrianus, Mansi, t. II, c. 952-982 (d'après un manuscrit arabe venant d'Alexandrie, donc version monophysite; 80 canons); *b*) trad. de Ecchellensis, Mansi, t. II. c. 982-1010 : 84 canons; d'après un manuscrit arabe, melchite, provenant de Sidon (cfr O. Braun, *op. cit.*, p. 19; W. Riedel, *op. cit.*, p. 144); *c*) O. Braun, *op. cit*, p. 61-112 : 73 canons; d'après un ms. syriaque de provenance nestorienne. — En raison de la collation que O. Braun en a faite sur des sources manuscrites, et dont il note les variantes par rapport au texte syriaque traduit par lui en allemand, on peut encore faire état de la version arabe de Macaire (xiiie siècle; monophysite d'Égypte; 80 canons, plus 33 canons sur les moines), et de la version arabe abrégée d'Aboulfaradj ibn at-Tagib († 1043; nestorien de Syrie).

(3) Voir l'indication d'un bon nombre de manuscrits, presque tous arabes, qui contiennent ces canons, W. Riedel, *op. cit.*, p. 39, 75, 93, 124, 134, 136, 137, 139, 141-145, 148, 155 (plus haut, note 1, les références ne visaient que la série supplémentaire de canons destinée aux moines).

(4) A) Turrianus, can. 76 (Mansi, t II, c. 979) : « Religiosi tum monachi, tum moniales habeant alia indumenta et alios mores, quam habent laici, ac tondeant caput in modum coronae... »; Abr. Ecchellensis, can. 81 (Mansi,

Digitized by Google

les moines, là elle s'adresse à l'une ou à l'autre seulement de ces catégories particulières ; ailleurs, ce que l'une des versions ordonne est interdit par une autre.

Du moins, de ces canons, primitivement originaires de Syrie, il y a un trait qui émerge : la mention d'une tonsure en couronne (1).

Au témoignage de Thomas de Marga (IXe siècle), Abraham de Kaschkar (491-586), le fameux réformateur du monachisme nestorien, pour distinguer des jacobites, à couronne chevelue, ses propres moines, impose à ceux-ci de maintenir la leur coupée de près (2).

t. II, c. 1008-1009) : « Alius sit habitus et cultus omnium graduum et ordinum clericorum et monachorum tum virorum quam mulierum, ab habitu et cultu laicorum. Sua tondeant capita recte orbiculariter, id est in modum coronæ » ; O. Braun, *op. cit.*, p. 88, trad. du syriaque, can. 43 : « Que tous les ordres de clercs, aussi bien hommes que femmes, se distinguent des laïcs par le vêtement, la coiffure et la tonsure de la tête » ; Ebedjesu, *Collectio canonum synodicorum*, VI, VI, can. 1 (A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, 1re partie, p. 113, Rome, 1838, trad. latine : « Placuit synodo oecumenicae ut... omnes presbyterorum et clericorum coetus secernantur a laicis in vestibus et velamentis, atque tonsura capitis... » ; Bar-Hebraeus, *Nomocanon*, cap. I, sectio X, Nicaeae 81 (A. Mai, *ibid.*, X, 2e partie, p. 59), trad. latine : « Monachi ne capillos tondeant, sed totum caput suum radant, neque super illud coronam ex capillis relinquant » ; Aboulfaradj, can. 43, comme le syriaque de O. Braun et comme Ebedjesu, ne vise ici que les clercs et, au lieu de tonsure, ne parle, sans détails plus spécifiés, que de la *chevelure* qui doit les distinguer des laïcs ; Macaire, can. 81, d'une manière analogue au texte d'Ecchellensis, s'adresse aux prêtres et aux moines, et, comme les textes de Turrianus et d'Ecchellensis, demande une tonsure en couronne ; cfr O. Braun, *op. cit.*, p. 88. Le *Fetha Nagast* éthiopien, ch. X, § 6 (I. Guidi, *Il « Fetha Nagast »*, t. II, p. 121), qui, pour les moines, cite ce même canon, omet d'y mentionner les cheveux. — B) Ecchellensis, *De Monachis*, can. 14 (Mansi, t. II, c. 1017) : « Sua tondentes capita, ne capillatas sibi faciant coronas, quemadmodum facere solent sacerdotes » ; O. Braun, *op. cit.*, p. 100, can. 59 : « ... Quand ils (les moines) se tondent la tête, ils ne doivent pas y laisser une couronne, comme font les clercs ». De même, Aboulfaradj, can. 59, et Macaire, *Sur les moines*, can. 13 (cfr O. Braun, *ibid.*). Ebedjesu, *Collectio canonum synodicorum*, VII, II, can. 7 (A. Mai, *op. cit.*, t. X, 1re partie, p. 127) : « Placuit synodo oecumenicae, ut a, praesenti tempore et deinceps nemini liceat includi in domibus, neque nutrire capillos, aut ferrum projicere, aut vagari extra monasterium sub praetextu vano luctus ».

(1) Il est assez singulier que la plupart des versions qui mentionnent cette couronne soient originaires d'Égypte, alors que, dans cette contrée, d'après les autres textes et les monuments figurés, la tonsure semblerait n'avoir jamais présenté une forme de couronne d'aucune sorte. Serait-ce que les traducteurs égyptiens auraient fait preuve ici d'une consciencieuse fidélité, à l'égard de l'original ?

(2) J. S. Assemani, *Bibl. Orientalis*, t. III, 2, p. 873, 900, 901; E. A. W. Budge, *The Book of Governors : The Historia Monachorum of Thomas, bishop of Marga* (traduction), t. II, p. 40-41. Londres, 1893.

Digitized by Google

La couronne mentionnée dans ces divers textes n'est pas celle que nous avons déjà rencontrée ; elle consiste, au contraire, à se raser en cercle, non pas la partie supérieure de la tête, mais le bord inférieur de la chevelure, de telle sorte que le reste des cheveux représente, non un diadème, un bandeau, mais comme une couronne pleine, hémisphérique (1).

(1) J. S. Assemani, *Bibl. Orient.*, t. III, 2, p. 900. — Il y a une méprise dans J. Labourt (*Le christianisme et l'empire Perse sous la dynastie Sassanide*, 2e éd., Paris, 1904, p. 321), quand, à propos des moines, il dit : « Leur signe distinctif était la tonsure. Les Nestoriens la portaient en forme de croix pour se distinguer des Jacobites. Au dire de Thomas de Marga, c'est à Abraham [de Kaschkar] lui-même qu'il faut faire remonter cette innovation ». Thomas de Marga ne parle point du tout de croix, pour les moines nestoriens, mais de couronne. Dans une note (*op. cit.*, II, p. 40, note 4), Budge cite l'office jacobite (non nestorien) de la tonsure monacale, où il est dit que le prêtre coupe au jeune moine des cheveux en quatre places différentes de la tête, réparties en forme de croix. C'est peut-être de là que M. Labourt a imaginé une tonsure *portée* en forme de croix, sorte de tonsure que, par distraction, il transfère ensuite aux Nestoriens. Mais, dans presque tous les rites, y compris le rite latin, il y a, lors de la collation de la tonsure cléricale ou monacale, une coupe de cheveux en divers endroits de manière à donner une croix, sans que, pour autant, on porte ensuite une croix rasée sur la tête. Cfr rite copte : Vansleb, *Hist. de l'Église d'Alexandrie*, p. 182 (moines). Paris, 1677 ; H. Denzinger, *Ritus orientalium*, t. II, p. 2 (clercs). Würzbourg, 1864 ; A. J. Butler, *The ancient Coptic churches in Egypt*, p. 322 (clercs), p. 323 (moines) Oxford, 1884 ; V. Ermoni, *L'ordinal copte*, *Rev. de l'Or. chrét.*, 1898, p. 37 (clercs) ; B. Evetts, *Le rite copte de la prise d'habit et de la profession monastique*, *Rev. de l'Orient. chrét.*, 1906, p. 142. — Rite nestorien : J. S. Assemani, *Bibl. Orient.*, III, 2, p. 903 (moines). — Rite jacobite : J. S. Assemani, *ibid.*, p. 906 (moines) ; Bar-Hebraeus, *Nomocanon*, cap. I, sect. 10 (A. Mai, *op. cit.*, t. X, 2e partie, p. 60 : moines) ; H. Denzinger, II, p. 67, 72 (clercs). — Rite maronite : J. S. Assemani, *ibid.*, p. 905 (moines) ; H. Denzinger, II, p. 114 (clercs). — Rite arménien : Denzinger, II, p. 276 (clercs) ; F. C. Conybeare, *Rituale Armenorum*, p. 136-138 (anachorètes), 143 (moines), 229 (diacres). Oxford, 1905. — Rite grec : Goar, Εὐχολόγιον, p. 233, 236 (clercs), 478, 483, 494, 515 (moines). Paris, 1647. — D'autre part, si M. Budge avait suivi de plus près, pour le rite nestorien de la profession monacale, la traduction qu'en donne J. S. Assemani (*Bibl. Orient.*, t. III, 2, p. 901), auquel il se réfère, et les observations qui la précèdent (*ibid.*, p. 900), il n'aurait pas confondu la tonsure des moines nestoriens avec la tonsure dite de S. Pierre (*The Book of Governors*, t. II, p. 40, note 4). — Une miniature du codex syriaque du moine Rabboula (terminé en 586, Biblioth. Laurentienne) représente les évêques Eusèbe de Césarée et Ammonius d'Alexandrie ; vues de face, les têtes à cheveux plats n'offrent point de tonsure ; cfr R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. III, pl. CXXIX, 1. Prato, 1876 ; de même, pour S. Marc, dans un autre manuscrit syriaque de la Bibl. Lauretienne (terminé en 757) ; cfr R. Garrucci, *ibid.*, pl. CLVI, 1. — Mgr Graffin, *L'ordination du prêtre dans le rite jacobite* (*Rev. de l'Ord. chrét.*, t. I,

Digitized by Google

Autrefois, le clergé arménien associait une longue chevelure à un large cercle rasé, sur le sommet de la tête (1).

Particularité curieuse, chez les Géorgiens : tandis que les clercs avaient une tonsure ronde, les laïcs en portaient une aussi, mais de forme carrée (2).

1896, n° 2, p. 1-36), a reproduit (p. 19) la miniature d'un ms. syriaque de la Bibl. Nationale (écrit en 1239), qui représente l'ordinand vu de profil; il a une chevelure entière. — Pour compléter les indications anciennes sur la tonsure dans les églises syriennes, citons encore un canon des Perses (BAR-HEBRAEUS, *Nomocanon*, cap. I, sect. 10 : A. MAI, *op. cit.*, t. X, 2e partie, p. 68), et le canon 12 du concile nestorien de Mar Georges Ier, en 676 (J. B. CHABOT, *Synodicon orientale*, p. 487), qui ne font que mentionner la tonsure des moines, sans préciser la forme.

(1) Cfr MARTIGNY, *Dict. des antiquités chrét.*, 2e éd. 1877, Paris; la figure de la p. 334 représente un diacre arménien vu de dos : la chevelure longue et le cercle de la tonsure y sont très nets; J. DE MORGAN, *Histoire du peuple arménien*, Nancy-Paris-Strasbourg, 1919, fig. de la page 101, miniature du xe siècle (S. Grégoire l'Illuminateur : vu de face, présente une chevelure entière); fig. p. 187, d'après l'Iconographie arménienne de 1511 (S. Nersès, vu de face : au sommet de la tête, petite partie rasée, semble-t-il); fig. p. 203, sceau du patriarche Constantin I de Partzerpert, 1221-1267 (assez large partie de la tête rasée au sommet). [ED. DULAURIER], *Histoire, dogme, traditions et liturgie de l'église arménienne orientale*, Paris 1885, p. 150 : « Le clergé arménien porte les cheveux longs et se laisse croître la barbe ». Le contexte montre que l'auteur parle à la fois du clergé séculier et régulier. Il ne vise évidemment que l'usage moderne, et voilà pourquoi il ne mentionne aucune forme de tonsure; cfr *infra*, pour les usages actuels des églises orientales.

(2) ALBÉRIC DE TROIS FONTAINES (XIIIe siècle), *Chronica* (PERTZ, MGH, SS., t. XXIII, p. 935. Hanovre, 1874); BARTHOLOMAEUS A SALIGNIACO, *Itinerarii Terre Sancte... descriptio*, folio XXXII recto. Lyon. 1525; J. COTOVICUS, *Itinerarium Hierosolomytanum et Syriacum*, p. 201. Anvers, 1619; A. BZOVIUS, *Annales ecclesiastici*, t. XIV (continuation de Baronius), Ad annum 1330, § 57, col. 634. Cologne, 1625. — Dans les textes traduits en latin par le P. P. PEETERS, *Histoires monastiques géorgiennes* (*Analecta Bollandiana*. 1917-1919, t. XXXVI-XXXVII), il est question, sans la décrire plus explicitement, de la tonte des cheveux qui accompagne l'entrée dans la vie monacale; cfr p. 49, § 54 (Vie des SS. Jean et Euthyme, xie siècle); p. 125, § 62 (Vie de S. Georges l'Hagiorite, xie siècle), p. 202. § 34 (Vie de S. Sérapion de Zarzma; date du saint inconnue; la rédaction de la vie est du xive siècle). — M. TAMARATTI, *L'Église géorgienne des origines jusqu'à nos jours*. Rome, 1910 : les fig. des p. 219, 221, 271, 299 représentent, d'après d'anciens documents iconographiques, des évêques géorgiens : ils ont de longues chevelures; p. 214, 216, 218, 299 (évêques), 321, 325 (moines), les figures offrent de grands voiles qui cachent toute la chevelure; pour la période moderne, grands cheveux aussi à la fig. de la page 590 (moine Saba Orbélian, xviiie siècle,; cheveux ordinaires, fig. p. 669 (le P. Pierre Caristchiarata, † 1890). Tous ces visages présentés de face ne laissent point apercevoir de partie rasée, preuve que, même aux époques anciennes, celle-ci était de dimension réduite,

Digitized by Google

Au début du XVIIIe siècle, d'après le témoignage de J. S. Assemani, chez les Maronites, la tonsure des prêtres, séculiers ou religieux, ressemblait à celle des Franciscains et des Dominicains, c'est-à-dire offrait un étroit bandeau de cheveux formant couronne, tandis que le reste de la tête, au-dessus et au-dessous, était rasé. Quant aux moines non investis de la dignité sacerdotale, leur chevelure était coupée partout de très près, sans couronne (1). A la même époque, toujours d'après J. S. Assemani, les moines de la Syrie intérieure, Nestoriens et Jacobites, de même ceux de l'Égypte, qu'ils fussent, les uns et les autres, prêtres ou laïcs, se coupaient les cheveux à la manière des religieux Maronites non-prêtres (2).

Aujourd'hui, dans les diverses églises orientales, unies ou schismatiques, le port de la tonsure a disparu ; elle n'a plus d'autre rôle que celui d'une cérémonie liturgique, à l'entrée de la vie cléricale ou religieuse (3). Il n'est donc pas toujours vrai de dire : « l'immobile Orient ».

IV. — La tonsure des clercs et des moines en Occident

1. *Les premiers témoignages.* — Passons maintenant aux églises du monde latin.

D'après le *Liber Pontificalis*, le pape saint Anicet (155-166) ordonna aux clercs de ne point cultiver leur chevelure (4). Il n'aurait fait que leur appliquer, d'une manière plus spéciale, la recommandation de saint Paul adressée à tous les chrétiens. Au rapport de Prudence, quand saint Cyprien fut élevé au sacerdoce (vers 245), il se mit à porter les cheveux courts (5). Prudence, il est vrai, écrivait plus d'un siècle et demi après ; son texte, du moins, prouve l'usage courant à son époque ; il ne s'agissait point de chevelure rasée à l'égyptienne. Saint Optat, de fait, reproche aux Donatistes

(1) J. S. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, t. III, pars 2, p. 899, 900. Le P. Lammens, *La barbe et les cheveux dans l'Église Orientale* (*Al-Machriq*, 1889, t. II, p. 855), regarde comme probable que les prêtres maronites empruntèrent l'usage de la couronne aux missionnaires latins, et à partir seulement du XIVe siècle. (Je dois à l'amitié de M. Joseph Karam la traduction de cet article publié en arabe, qui, malheureusement, donne peu de détails sur les usages orientaux en ce qui concerne la tonsure).

(2) J. S. Assemani, *ibid.*, p. 899.

(3) Communications du P. Mallon, S. J., et du P. Delpuch, des Pères Blancs.

(4) L. Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, t. I, Paris, 1886, p. 134 : Hic constituit ut clerus comam non nutriat, secundum praeceptum apostoli.

(5) Prudence, *Peristephanon*, *Hymnus XIII : Passio S. Cypriani*, 30 : Deflua caesaries compescitur ad breves capillos (PL, t. LX, c. 573).

Digitized by Google

de raser la tête aux prêtres catholiques (1) ; et saint Ambroise lance un mot piquant aux sectateurs d'Isis qui se rasent les cheveux et les sourcils (2). Quand, dans sa jeunesse, saint Honorat († 428) veut se livrer à la vie ascétique, il sacrifie son abondante chevelure et la réduit à des proportions modestes (3). A Marmoutiers, saint Martin faisait porter à ses moines les cheveux courts ; c'est là, en effet, qu'avait été formé le bon Victor que Sulpice Sévère envoyait à son ami saint Paulin, pour établir, de ses propres mains, au nouveau monastère de Nole, le genre de cuisine et de chevelure en usage parmi les religieux des bords de la Loire (4). Cet épisode nous avertit que cette coutume n'était pas encore générale dans les couvents, et saint Augustin (354-430) pourra s'insurger contre ceux qu'il appelle les *criniti fratres* (5).

Pour l'Église latine, comme nous l'avons fait pour l'Église grecque, il nous faut poser la question : quand la coupe des cheveux est-elle devenue un acte rituel d'admission à la cléricature, à la vie monastique ? ou plus exactement : à partir de quelle date les documents nous prouvent-ils qu'il en allait de la sorte ? Si nous ajoutions foi à la vie de saint Amateur, évêque d'Auxerre, celui-ci serait devenu clerc par la tonsure, vers 364 (6) ; très peu de temps avant de

(1) S. Optat, *De schismate Donatistarum*, II, 23 (PL, t. XI, c. 978). Cet ouvrage a été composé vers 366.

(2) S. Ambroise, *Epist. 58, ad Sabinum* : Et cum ipsi capita et supercilia sua radant, si quando Isidis suscipiunt sacra, si forte christianus vir attentior sacrosanctae religioni vestem mutaverit, indignum facinus appellant (PL, t. XVI, c. 1179). Cette lettre est de 393 ou de 394. Le « vir religiosus », dont parle saint Ambroise, est saint Paulin de Nole qui venait d'embrasser la vie ascétique.

(3) S. Hilaire d'Arles, *Sermo de vita S. Honorati*, III, 8 : Rediguntur ad breves capillos luxuriantes comae (PL, t. L, c. 1253).

(4) S. Paulin de Nole, *Epistola XXIII, ad Severum*, 10 (PL, t. LXI, c. 263). Cette lettre est de 398. Dans la comparaison que le saint établit entre la coupe des cheveux et la destruction du péché, remarquer la phrase : « Peccata nostra, quibus super capillos capitis multiplicatis animam habemus impexam, non *accisione medii tondeantur*, sed ad vivum quasi novacula radente perimantur ». Cfr *Epistola XXII, ad Severum* (de 397), 2-3 : Nos adeant et revisant conservuli et compallidi nostri, non vestibus pictis superbi,... nec improba attonsi capitis fronte criniti, sed casta deformitate capillum ad cutem caesi, et inaequaliter semitonsi, et destituta fronte praerasi. Talem nos epistolae tuae portitorem excepisse laetamur (PL, t. LXI, c. 254-255). Ce messager, qui avait apporté la lettre de Sulpice Sévère, était le moine Sorianus. Sulpice Sévère, *Vita B. Martini*, 9, représente saint Martin lui-même comme « crine deformem » (PL, t. XX, c. 165).

(5) S. Augustin, *De opere monachorum* (PL, t. XL, c. 578-579).

(6) *Vita S. Amatoris ep. Autissiodorensis*, auctore Stephano Africano presbytero, I, 7 (AA.SS, Maii t. I, p. 55, éd. Palmé, 1866, Paris).

Digitized by Google

mourir, vers 418, il aurait, par la tonsure, admis dans le clergé saint Germain qu'il savait devoir lui succéder sur le trône épiscopal (1). Et ce dernier trait se retrouve dans la vie de saint Germain lui-même (2). Mais la biographie de saint Amateur n'a été rédigée par le prêtre Étienne qu'à la fin du VIe siècle (3); et la teneur originale de la vie de saint Germain, rédigée par Constance, vers 480, ne dit rien de la tonsure reçue par son héros ; c'est seulement son texte remanié, allongé au IXe siècle, qui introduit ce détail (4). Il se pourrait fort bien que Étienne, historien de saint Amateur, et l'interpolateur de Constance n'aient fait, par un procédé rétrospectif, que prêter à un temps plus ancien un rite familier à leur époque.

Les preuves certaines de la tonsure, cérémonie rituelle, se montrent donc à une date postérieure aux deux saints pontifes d'Auxerre. En 488, le jeune Césaire, la gloire future de l'église d'Arles, demande à l'évêque Sylvestre de le faire clerc, *ablatis sibi capillis* (5). Quelques années plus tard, l'arverne saint Gall prie l'abbé de Cournon de l'admettre dans son monastère en lui coupant la chevelure (6).

Jusqu'à présent, les textes des cinq premiers siècles ne nous ont parlé que de cheveux courts. A ce point de vue, du moins en Gaule, il n'y avait point disparité entre les prêtres et les moines ; car, en 475, quand Sidoine Apollinaire retrouve, à Toulouse, l'ancien palatin Maximus, à lui voir un extérieur tout nouveau, en particulier

(1) *Ibid*, V, 30 (p. 60).

(2) CONSTANTIUS, *Vita S. Germani*, 4-5 (AA.SS, Julii t. VII, p. 213-214, éd. Palmé, 1868).

(3) Cfr AA.SS, Maii t. I, p. 51-52 (dissertation du P. Henschenius) ; la date est fixée par le fait que cette vie fut rédigée à la demande de S. Aunaire, évêque d'Auxerre.

(4) Le texte original avait été publié par MOMBRITIUS, *Sanctuarium seu Vitae sanctorum*, Milan, s. d. (avant 1480), t. I, folios 319-325; dans la réédition par les Bénédictins de Solesmes, t. I, p. 572-583, Paris, 1910. Les anciens Bollandistes ignoraient cette publication et, de bonne foi, ils avaient publié, comme texte authentique du Ve siècle, le remaniement de beaucoup postérieur. Sur le rapport de ces textes, cfr W. LEVISON, *Bischoff Germanus von Auxerre und die Quelle zu seiner Geschichte* (Neues Archiv, 1903, t. XXIX, p. 95-175) ; M. COENS, *Analecta Bollandiana*, 1921, t. XXXIX, p. 188. Le texte reproduit par Mombritius a été publié de nouveau, et d'une manière plus exacte, par W. Levison, cfr B. KRUSCH-W. LEVISON, *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici* (MGH, SS. *rerum Merovingicarum*, t. VII, p. 225-283. Hanovre, 1920).

(5) B. KRUSCH, *Passiones vitaeque SS. aevi Merovingici*, MGH, SS. *rerum Merov.*, 1896, t. III, p. 458 : CYPRIANUS, FIRMINUS, VIVENTIUS (contemporains du saint), *Vita Caesarii ep. Arelatensis*, 4.

(6) GRÉGOIRE DE TOURS, *Vitae Patrum, VI : De S. Gallo episcopo*, 1-2 (PL, t. LXXI, c. 1030).

Digitized by Google

sa courte chevelure, il se demande s'il a maintenant en face de lui un pénitent, un moine ou un clerc (1).

Dans les catacombes de Rome, les rares peintures, parmi les plus anciennes, qui représentent un prêtre ou un évêque, lui donnent une chevelure ordinaire, de longueur moyenne (2). Il en va de même sur les verres peints à fond doré — la plupart sont du IVe siècle — lorsqu'ils représentent des saints, papes, évêques ou diacres (3). Au début du Ve siècle, à la basilique Saint-Syxte de Milan, des mosaïques nous donnent les images des évêques saint Materne et saint Ambroise. Ils portent des cheveux plats, unis (4).

* * *

2. *Les débuts de la tonsure en couronne.* — Or, bientôt nous allons voir apparaître une forme de tonsure qui, durant tout le moyen âge, sera portée à la fois par les clercs et par les moines ; elle ressemble à celle que nous avons déjà rencontrée chez les Grecs, mais avec cette différence que, dans les pays occidentaux, le cercle de cheveux, bandeau étroit à large diamètre, se détachant des parties supérieure et inférieure de la tête rasées ou tondues très court, reproduira bien mieux la forme d'une couronne. Et en Occident, si les premières origines demeurent, malgré tout, enveloppées d'obscurité, nous

(1) SIDOINE APOLLINAIRE, *Lib. IV, epist. 24* : Tum coma brevis, barba prolixa... Clam percontor astantes, quod genus vitae de tribus arripuisset ordinibus : monachum ageret, an clericum, poenitentemne ? Dixerunt nuper impacto sacerdotio fungi (PL, t. LVIII, c. 529).

(2) Cfr J. WILPERT, *Die Malereien der Katakomben Roms*, t. II, Fribourg, 1903 (planches en couleurs), pl. LXXIX (IIIe siècle, catacombe de Priscille), CLXXX, 1, CCL, 2 et CCLI (2e moitié du IVe siècle, catacombe de Prétextat), CCXV (2e moitié du IVe siècle, cimetière de Balbine), CCLII (fin du IVe siècle ou début du Ve, cimetière des SS. Pierre et Marcellin).

(3) Cfr R. GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t. III, Prato, 1876, pl. CLIX, 3 ; CLXXXVI, 2, 5 ; CLXXXVII, 4 ; CLXXXVIII, 3, 7 ; CLXXXIX, 1, 2, 3, 4, 6, 7 ; CXCI, 6 ; CXCIII, 1, 3, 6, 8, 9 ; CXCIV, 1, 4, 5 ; O. M. DALTON, *Catalogue of early Christian antiquities in the British Museum*, pl. XXIX, n° 632. Londres, 1901 ; sur la date, cfr GARRUCCI, *ibid.*, p. 105-107 (IVe siècle plutôt que Ve) ; H. VOPEL, *Die altchristlichen Goldgläser*, Tubingue, 1899, p. 17-32 (du début du IIIe siècle jusqu'au cours du VIe) ; DOM H. LECLERCQ, *Manuel d'archéologie chrét.*, Paris, 1907, t. II, p. 481-482 (de 250 à 350) ; C. M. KAUFMANN, *Handbuch der altchristl. Archäologie*, 2e éd., Paderborn, 1913, p. 621, 622, 625 (IIIe, IVe, Ve siècle ; ne se prononce pas sur la date où cesse tout à fait la fabrication) ; V. SCHULTZE, *Grundriss der christlichen Archäologie*, Munich, 1919, p. 123 (la plupart sont de 350 à 450 ; quelques-uns remontent, d'une part au IIIe siècle, d'autre part au VIe)

(4) R. GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t, IV, pl. CCXXXVI, 1 2 ; CABROL-LECLERCQ, *Dict. d'arch. chrét.*, t. III, 1, fig. 2716.

Digitized by Google

n'aurons point à faire une chasse laborieuse à quelques maigres passages d'auteurs, pour nous faire une idée nette de ce qu'était cet insigne caractéristique, comme ce fut le cas pour les pays grecs: à partir d'une certaine date, les textes s'offriront multiples, précis.

S'il fallait en croire le P. Garrucci (1), l'usage de la tonsure en couronne, même en dehors de Rome, aurait commencé dès le ve siècle; il s'appuie sur l'expression *corona* appliquée à saint Augustin par saint Jérôme (2), et à l'évêque donatiste Proculeianus par saint Augustin lui-même (3); et il estime que, pendant les ive, v^e et vi^e siècles, cette couronne était réservée aux évêques.

Il est certain que, à partir de la fin du ive siècle, à côté d'autres formules protocolaires, comme *reverentia vestra*, *beatitudo vestra* ou *sanctitas vestra*, celle de *corona vestra* a été assez souvent usitée en s'adressant aux évêques (4). Mais, remarquons-le d'abord, les monuments figurés cités par nous à travers cette étude, prouvent que, du moins en dehors de Rome, la couronne de cheveux n'était

(1) R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. III, p. 163.

(2) Fratres tuos... ut meo nomine salutes, precor coronam tuam (PL, t. XXII, c. 1180).

(3) Per coronam nostram nos adjurant vestri, per coronam vestram vos adjurant nostri (PL, t. XXXIII, c. 131).

(4) En plus des deux textes invoqués par le P. Garrucci, on peut citer d'a ord un texte assez peu net du *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. I, p. 150 et note 12 de cette page (à propos du pape S. Corneille); puis Priscillien, *Tractatus II ad Damasum episcopum*, de 381 (éd. Schepps, dans CSEL, t. XVIII, p. 38, 39, 42. Vienne, 1889); Quodvultdeus, *Ad Augustinum* (PL, t. XXXIII, c. 998); S. Paulin (353-431), *Epistolae*, III, 3; XIV, 1 (PL, t. LXI, c. 163, 224); S. Léon (440-461), *Epistolae*, III, 1; LXV, 1, 4; LXVIII, 2; XCIX, 5 (PL, t. LIV, c. 606, 880, 883, 889, 969, 970: ce sont des lettres adressées à S. Léon): Tarraconenses episcopi, *Epistola II ad Hilarium Papam*, de 465 (Mansi, t. VII, c. 962); Sidoine Apollinaire (431-489), *Epistolae*, VI, 3 (PL, t. LVIII, c. 16); S. Ennodius (473-521), *Epistolae*, III, 17; IV, 22, 29; V, 10; VI, 17; IX, 27 (PL, t. LXIII, c. 64, 80, 83, 92, 107, 161); O. Günther, *Epistulae imperatorum, pontificum, aliorum, inde ab anno 367 usque ad annum 553 datae, Avellana quae dicitur Collectio*, n°s 25, 208, 214, 215 (CSEL, XXXV, Vienne, 1895, p 72, 667, 673, 674); S Grégoire le Grand, *Epistolae*, lib. II, 54 (PL, t. LXXVII, col. 602: c'est une lettre adressée à S. Grégoire); Florianus (vi^e s.), *Ad Nicetium* (PL, t. LXXII, c. 918); Dümmler, MGH, *Epistolae Merowingici et Karolini aevi*, t. I, 1892, Berlin, lib. III, 17, 24, 31, 35, p. 131, 137, 141, 150 (ces lettres sont du vi^e siècle); Fortunat (vi^e s.), *Miscellanea*, V, 1 (PL, t. LXXXVIII, c. 180); *Prologus in vitam S. Martini* (ibid., c. 363); Braulio (viie s.), *Epistola III: ad Isidorum Hispalensem* (PL, t. LXXX, c. 651); Bède (673-735), *Vita S. Cuthberti*, Praefatio (PL, t. XCIV, c. 734); K. Zeumer, MGH, *Formulae Merowingici et Karolini aevi*, 1886, p. 59: Marculfi formulae, I, 26 (viiie ou ixe s.); p. 590: Formulae Wisigothicae, 34 (xiie s.); S. Bernard (1091-1153), *Epistolae*, CCV, CCXXIX, 1 (PL, t. CLXXXII, c. 373, 399).

Digitized by Google

point, pour les évêques eux-mêmes, pratique usuelle, au IVe siècle, voire au début du Ve. Dès lors, nous avons un motif de plus pour nous poser la question : ces mots *corona vestra* impliquent-ils une allusion à la couronne de cheveux, considérée comme un symbole de l'autorité épiscopale, ou bien, sans allusion à un pareil signe matériel, sont-ils une expression un peu solennelle, analogue à beaucoup d'autres, pour désigner la dignité, la royauté spirituelle de l'évêque? Il est certains textes où, me semble-t-il, il faudrait forcer la note pour y trouver une justification de la première hypothèse (1); deux, en particulier, outre que leur teneur ne permet guère cette interprétation, offrent ce caractère spécial qu'ils furent, en 415 et en 431, adressés à des évêques orientaux, pour lesquels, plus encore que pour les évêques latins, il est fort douteux qu'ils eussent alors une tonsure en couronne (2).

(1) Cfr entre autres, *Liber legum Novellarum Valentiniani* : XVII, De episcoporum ordinatione : « Cum igitur sedis apostolicae primatum S. Petri meritum, qui princeps est episcopalis coronae, et Romanae dignitas civitatis... » (Th. Mommsen-P. M. Meyer, *Theodosiani libri XVI*, t. II, p. 102, Berlin, 1905); les évêques du concile de Vannes (465), aux évêques d'Angers et du Mans, pour leur donner communication des canons promulgués : « Incolume regnum et coronam vestram Ecclesiae suae Deus protegat » (Mansi, t. VII, c. 961).

(2) Paul Orose, *Liber apologeticus contra Pelagianum*, 3, aux évêques du concile de Jérusalem (415), devant lesquels il avait exposé la doctrine de Pélage : « Exposui coronae vestrae breviter... » (PL, t. XXXI, c. 1176); Philippe, légat du pape, aux Pères du concile d'Ephèse (431) : « Nunc petimus a corona vestra ut quae in vestra synodo lecta sunt, rursus nobis eadem legantur » (Mansi, t. IV, c. 1299). Gudeman (art. *Corona*, dans le *Thesaurus linguae latinae*, t. IV, Leipzig, 1909, c. 984), à propos de cette expression adressée aux évêques, se borne à faire cette remarque, sans allusion à la tonsure : « Metonymice in allocutione papae, episcoporum, idem quod sanctitas tua ». A la vérité, il y a une loi, portée en 407, par les empereurs Arcadius, Honorius et Théodose, qui pourrait faire croire que, dès lors, un peu partout, les clercs, ou du moins les évêques, avaient la tonsure en couronne : *Code Théodosien*, XVI, 2, 38 : « ... Deferimus ut, quaecumque de nobis ad ecclesiam tantum pertinentia specialiter fuerint impetrata, non per *coronatos*, sed ab advocatis eorum arbitratu et judicibus innotescant et sortiantur effectum. Sacerdotes vero provinciae erunt solliciti, ne sub hac scilicet privilegii excusatione etiam contra eorum utilitatem his inferatur incommodum ». Et les scolies du Vatican ajoutent : « Superioribus similis (lex), sed hoc plus habet, ut, si qua sunt, non per clericos, sed per scholasticos insinuentur, ut non solum intra civitatem hoc sacramentum legis, sed etiam per provinciam (sic) » (Th. Mommsen — P. M. Meyer, *Theodosiani libri XVI*, t. I, 2, p. 846). Gudeman (*Thesaurus linguae latinae*, IV, c. 992), après avoir cité la phrase principale de ce texte, donne cette explication : « ... non per coronatos (de clericali corona, ut videtur, i. e. tonsuram ferentes, sed potest etiam de honoratis intelligi), sed per advocatos ». Nous accentuerions beaucoup plus la

Digitized by Google

Plus généralement, on a dit que cette forme de tonsure n'apparaît qu'au vi^e siècle, dans l'Église latine. Mais, cette fois, il semble que l'on doive remonter un peu plus haut (1).

Grégoire de Tours (539-595) raconte que, dès sa naissance, saint

réserve de Gudeman sur ce texte obscur. La couronne, dans son sens le plus usuel, non une couronne de cheveux, jouait un grand rôle chez les anciens : dans les festins, les réjouissances publiques, les sacrifices, ou comme récompense militaire, civique ; il se peut, comme l'insinue Gudeman, que le mot *coronatus* signifie ici des hommes constitués en charge, mais il se peut aussi qu'il ait été appliqué aux prêtres chrétiens par analogie avec les prêtres païens, lesquels semblent bien visés par les textes suivants : INNOCENT Ier, *Epistola III: Universis episcopis in synodo Toletana constitutis* (en 400), 9 : « Ne quispiam, qui post baptismum militaverit, ad ordines debeat clericatus admitti; neque qui causas post acceptum baptismum egerint; aut qui post acceptam Dei gratiam administraverint; neque de curialibus aliquem venire ad ecclesiasticum ordinem posse, qui post baptismum vel *coronati* fuerint, vel sacerdotium quod dicitur sustinuerint, et editiones publicas celebraverint » (PL, t. XX, c. 493; parmi les incompatibilités à l'égard des ordres sacrés, le pape vise donc la situation des curiales qui, en vertu de leur charge, ont fait acte de sacrificateurs ou de prêtres païens, *coronati)*; FIRMICUS MATERNUS, *Matheseos Libri*, signale comme horoscopes, l. III, III, 18 : « Alios per totam vitam suam faciet coronatos »; III, VI, 2 : « Faciet etiam coronari infulis et coronis »; III, XII, 2 : « Erunt autem aut coronati, aut sacerdotibus praepositi, aut sacrorum bajuli simulacrorum ». (éd. Kroll-Skutsch). Cfr DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. Didot, t. II, p. 611. Sur l'usage des couronnes chez les anciens, cfr E. EGGER, *Corona* (DAREMBERG-SAGLIO, *Dict. des antiq. grecques et romaines*, I, 2, p. 1520-1537); J. KÖCHLING, *De coronarum apud antiquos vi atque usu*. Giessen, 1914. Quoi qu'il en soit de ces interprétations de textes qui peuvent rester sujettes à litiges, il ne faut point perdre de vue les renseignements fournis, pour cette époque, par les monuments figurés. Mgr P. BATIFFOL, *La corona des évêques du IVe au VIe siècle (Questions liturgiques et paroissiales*, 1923, t. VIII, p. 16-22), réfute l'opinion de M. DESLOGE, qui (*Etudes sur la signification des choses liturgiques*, Paris, 1906, p. 481), dans la formule d'honneur *corona*, voulait voir la preuve de l'emploi d'une couronne que les évêques auraient placée sur leur front, aux cérémonies solennelles. Mgr Batiffol ajoute ensuite quelques lignes (p. 21), pour affirmer que cette expression ne prouve point l'existence d'une tonsure en couronne.

(1) Les *Fausses Décrétales* faisaient remonter bien plus haut encore. Parmi leurs pièces apocryphes, figure une lettre du pape Anicet (155-166) aux évêques de Gaule; on y lit : « Prohibete, fratres, per universas regionum vestrarum ecclesias, ut clerici... juxta Apostolum, comam non nutriant, sed semper caput in modum spheræ radant, quia, sicut discreti debent esse in conversatione, ita et in tonsura et omni habitu discreti debent apparere » (PL., t. CXXX, c. 117-118). Ce texte a été admis par YVES DE CHARTRES, *Decretum*, Pars VI, cap. 46 (PL, t. CLXI, c. 454) et par GRATIEN, *Decretum*, Pars I, Dist. XXIII, cap. 21 (FRIEDBERG, *Corpus juris canonici*, t. I, c. 85. Leipzig, 1879). Il y a là évidemment une extension fantaisiste du texte du *Liber Pontificalis*, cfr supra, p. 424, note 4.

Digitized by Google

Nicetius portait les marques de sa future vocation, car il vint au monde avec un léger cercle de cheveux, pareil à la couronne cléricale (1). Moine, abbé, puis, en 527, évêque de Trèves, et mort en 566, saint Nicetius a dû naître à la fin du ve siècle (2) ; or, à la manière dont Grégoire de Tours, en partie son contemporain, expose le fait, cette forme de tonsure n'apparaît point comme une nouveauté ; c'est donc qu'elle existait depuis un certain temps déjà. A Rome, dans la catacombe de Saint-Callixte, une peinture, que les archéologues sont enclins à reporter au pontificat de Syxte III (432-440), semble bien donner une tonsure en couronne à un personnage nommé Curinus (3). A Saint-Paul hors les Murs, les portraits des papes les plus anciens, échappés à l'incendie de 1823, nous les montrent tous avec la couronne (4) ; or, ces peintures remonteraient au pontificat, soit du pape Sozime (417-418), soit du pape saint Léon (440-461) (5).

Cette couronne règne aux dernières peintures des catacombes (6) ; depuis le début du vi^e siècle jusqu'à la fin du moyen âge, sur les mosaïques ou les fresques des basiliques romaines, elle s'arrondit

(1) Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, XVII, 1 : Igitur sanctus Nicetius episcopus ab ipso ortus sui tempore clericus designatus est. Nam, cum partu fuisset effusus, omne caput ejus, ut est consuetudo nascentium infantum, a capillis nudum cernebatur ; in circuitu vero modicorum pilorum ordo apparuit, ut putares ab eisdem coronam clerici fuisse signatam (PL, t. LXXI, c. 1078). — Ailleurs, *De gloria Martyrum*, 28, Grégoire dit : « Petrus apostolus, ob humilitatem docendam, caput desuper tonderi instituit » (PL, t. LXXI, c. 728).

(2) Pour ces dates, cfr A. Baillet, *Vies des Saints*, t. VIII, p. 372, Paris, 1729 ; *Histoire littéraire de la France*, III, p. 291 ; *Gallia christiana*, XIII, c. 380-382.

(3) L. Lefort, *Etudes sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, p. 91, Paris, 1885 ; Dom H. Leclercq, *Dict. d'Arch. chrét.*, II, 2, c. 2749 et fig. 2239.

(4) R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. III, pl. CVIII-CXI.

(5) Sur ces dates, cfr R. Garrucci, *op. cit.*, t. III, p. 22-23 ; H. Marucchi, *Éléments d'arch. chrét.*, t. III, Paris-Rome, 1902, p. 143, se borne à les rapporter au ve siècle, sans préciser davantage. Naturellement, pour l'usage de la tonsure, ces peintures n'impliquent rien par rapport à l'époque de chacun des papes ; leur témoignage ne vaut que pour le temps où elles furent exécutées.

(6) Fin du xe siècle : Catacombe de Pontien : J. Wilpert, *Die Malereien der Katakomben Roms*, II, pl. CCLV. — vi^e siècle : Cimetière de Commodilla : Cabrol-Leclercq, *Dict. d'arch. chrét.*, III, 2, fig. 3189, 3194 ; Hypogée de Lucine : J. Wilpert, pl. CCLVI ; Catacombe de Pontien : Idem, pl. CCLVIII. — viie siècle : Cimetière de Commodilla : Cabrol-Leclercq, *Dict.*, III, 2, fig. 3195 ; — ixe siècle : Cimetière de Callixte : J. Wilpert, pl. CCLX, 2.

Digitized by Google

au front des évêques, des prêtres, des diacres : saints du passé ou fondateurs de l'édifice nouveau (1).

Retrouvée en 1900, près du Forum, l'église Sainte-Marie Antique, l'un des monuments les plus précieux qui soient pour l'histoire de l'art, nous offre le même spectacle, quand il s'agit de personnages appartenant au rite latin (2), et le fait est d'autant plus significatif que ces figures, exécutées par des moines grecs, du VIIIe au XIe siècle, voisinent avec d'autres où les saints de l'Église grecque ne portent point trace de tonsure en couronne.

(1) VIe siècle : S. Lorenzo in Campo Verano : R. GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, IV, pl. CLXXI; J. B. DE ROSSI, *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV* (avec reproductions en couleurs), pl. XVI. Rome, 1872-1899. — VIIe siècle : Sainte-Agnès-hors-les-Murs : DE ROSSI, pl. XVIII; Oratoire de Saint-Venance : GARRUCCI, pl. CCLXXII, CCLXXIII; DE ROSSI, pl. XIX. — VIIIe siècle : Oratoire du pape Jean VII : DE ROSSI, pl. XX. — IXe siècle : Sainte-Cécile au Transtévère : DE ROSSI, pl. XXIV; Sainte-Praxède : GARRUCCI, pl. CCLXXXVI; DE ROSSI, pl. XXV; San Marco : GARRUCCI, pl. CCXCIV; DE ROSSI, pl. XXVIII; Triclinium de Léon III, au Vatican : GARRUCCI, pl. CCLXXXIII, 3, 4, 5 (il y a lieu pourtant de douter si, lors de la réfection du triclinium sous Benoît XIV, on a conservé les mosaïques anciennes, ou bien si elles furent alors plus ou moins fidèlement imitées; cfr H. MARUCCHI, *Éléments d'arch. chrét.*, III, p. 105); S. Maria in Domnica : GARRUCCI, pl. CCXCIII; Eglise souterraine de S. Clément : GARRUCCI, pl. CLVI, 3; H. MARUCCHI, *Élém. d'arch. chrét.*, III, fig. 295; SYXTUS [SCAGLIA], *Notiones archeologiae christianae*, II, 2, Rome, 1910, fig. 170; — Xe siècle : Eglise souterraine de S. Clément : ROHAULT DE FLEURY, *La Messe*, t. VII, pl. DLXXV; G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle : Nicéphore Phocas*, fig. p. 629, 633, 637. — XIe siècle : Église souterraine de Saint-Clément : ROHAULT DE FLEURY, *La Messe*, t. I, pl. XII; H. MARUCCHI, *op. cit.*, III, fig. 292, 293, 297; A. MICHEL, *Hist. de l'Art*, Paris, 1905, fig. 54, 55 (pour le siècle, IXe, Xe, ou XIe, de l'une ou de l'autre de ces peintures de l'église souterraine de Saint-Clément, découverte en 1858, il peut y avoir quelques divergences d'opinions). — XIIe siècle : église supérieure de Saint-Clément : DE ROSSI, pl. XXIX; S. Marie au Transtévère : DE ROSSI, pl. XXX. — Pour les mosaïques, nous avons dû faire abstraction de certaines autres têtes à couronne, appartenant à de partielles réfections postérieures, d'après les recherches de J. B. de Rossi.

(2) W. DE GRUENEISEN, *Sainte-Marie Antique*, Rome, 1911, pl. XXI, A, XXV, XXVI, XXVII, XXIX, XXX, LXXIII, et fig. 69. Par contre (fig. 98 et pl. XXXVI, XXXVII, LXXIX), le pape saint Zacharie (741-752) est, de son vivant, représenté avec une chevelure sans couronne; n'est-ce point que, grec, il avait voulu conserver les usages de son pays d'origine ? — Les peintures et les mosaïques des églises de Rome ont été, dans un ouvrage d'ensemble, étudiées et publiées par celui qui déjà avait donné le répertoire des peintures des catacombes, J. WILPERT, *Die römischen Mosaiken und Malereien der kirchlichen Bauten vom 4. bis 13. Jahrhundert*. Fribourg-en-Br., 1917. 4 vol. in-fol., avec 300 planches en couleurs. Je n'ai pu utiliser cet ouvrage : la Bibliothèque Nationale ne le possède point.

Digitized by Google

3. *L'expansion de l'usage de la tonsure en couronne.* — En dehors de Rome, l'usage de cette sorte de tonsure a dû se propager avec une rapidité variable suivant les pays et, dans un même lieu, subir des alternatives de progrès et de reculs.

Ainsi, en Gaule, au début du VIe siècle, dans une collection de canons où l'on s'accorde à voir la main de saint Césaire, l'évêque d'Arles se borne à demander aux clercs de ne point cultiver leur chevelure (1). Présidé par lui, le concile d'Agde (506) leur en fera un devoir absolu ; mais ce n'est qu'un rappel de l'ancienne discipline (2).

A Ravenne, la ville des mosaïques, sur celles qui furent exécutées durant le règne de l'empereur Justinien (527-565), la tonsure en couronne se montre, du moins dans certains cas (3) ; au VIIe siècle,

(1) *Statuta Ecclesiae antiqua*, 25 : Clerici nec comam nutriant nec barbam (*variante* : nec barbam radant) (PL, t. LVI. c. 883). Quelques manuscrits seulement attribuent ces *Statuta* à un IVe concile de Carthage (de 398), et, à ce titre, ceux-ci ont été insérés dans la collection canonique *Hispana* (PL, t. LXXXIV ; le canon 25 des *Statuta* est devenu ici le can. 44 ; cfr c. 204), et dans les *Fausses Décrétales* (PL, t. CXXX, c. 346 : canon 44). Le canon relatif à la tonsure figure également, comme canon 44 du concile de Carthage, dans BURCHARD, *Decreta*, lib. II, cap. 174 (PL, t. CXXXX, c. 654), dans YVES DE CHARTRES, *Decretum*, Pars VI, cap. 265 (PL, t. CLXI, c. 501), et dans les *Décrétales* de GRÉGOIRE IX, lib. III, tit. I, cap. 5 (E. FRIEDBERG, *Corpus juris canonici*, II, c. 449). — Sur la composition des *Statuta Ecclesiae antiqua* par saint Césaire d'Arles, et dès le début de son pontificat, cfr FR. MAASEN, *Geschichte der Quellen und der Literatur des kanonischen Rechts*, t. I, p. 382. Gratz, 1870 ; A. MALNORY, *La collection canonique des « Statuta Ecclesiae antiqua »* (Congrès scient. internat. des Catholiques, 1888, Paris, t. II, p. 428-439) ; A. MALNORY, *Saint Césaire, évêque d'Arles*, p. 50-62. Paris, 1894 ; HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, t. II, 1, p. 102-108 ; L. DUCHESNE, *Les origines du culte chrétien*, 5e éd., p. 357, Paris, 1909 ; H. MOUREAU, art. *Carthage (Canons du soi-disant IVe conc. de)* dans *Dict de théol. cath.*, t. II, c. 1806-1807 ; M. CHAILLAN, *Saint Césaire*, p. 64-68, Paris, 1912. — PETERS, *Les prétendus 104 canons du IVe concile de Carthage en 398 (Compte rendu du IIIe Congrès scient. intern. des Cath., 1894, Bruxelles*, IIe section : Sciences religieuses, p. 220-231) voudrait voir l'origine des *Statuta* en Espagne, au milieu du Ve siècle. Mais il ignore les travaux de A. Malnory et les raisons invoquées par lui.

(2) Concile d'Agde, can. 20 (MANSI, t. VIII, c. 128), admis dans le *Décret* de GRATIEN, Ia Pars, Dist. XXIII, cap. 22 (FRIEDBERG, *Corp. juris canon.*, t. I, c. 85).

(3) Sur les mosaïques de Ravenne, en particulier pour les dates d'exécution, cfr J. P. RICHTER, *Die Mosaiken von Ravenna*, Vienne, 1878 ; X. BARBIER DE MONTAULT, *Les mosaïques des églises de Ravenne* (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*). Lille, 1897 ; J. KURTH, *Die Mosaiken der christlichen Aera*, t. I : *Die Wandmosaiken von Ravenna*. Berlin, 1902 ; CH. DIEHL, *Ravenne*. Paris, 1903 ; C. RICCI, *Ravenna*, 5e éd. Bergame, 1905. — En ce qui concerne

Digitized by Google

elle disparait, effet sans doute des influences grecques, dans cette

la tonsure sur ces mosaïques, une grande réserve s'impose. De nouveau, d'ailleurs, il est bien entendu que la figuration de la tonsure ne signifierait rien pour l'époque où vécurent les saints à qui elle serait attribuée ici ; elle ne vaudrait que pour l'époque où les mosaïques furent exécutées. Certains (le P. Garrucci, Mgr Barbier de Montault, J. Kurth) ont reconnu des tonsures sur les mosaïques contemporaines de l'empereur Justinien (527-565), à la Chapelle archiépiscopale, à San Vitale, à San Apollinare in Classe, surtout dans le défilé des saints qui forme la zone inférieure des mosaïques à la nef de San Apollinare Nuovo. Les gravures au trait de l'ouvrage du P. Garrucci (*Storia dell' arte cristiana*, t. IV. Prato, 1878) peuvent induire en erreur; plus exactes, les multiples reproductions aux procédés photo-mécaniques, données dans le volume de C. Ricci, quand elles sont à une échelle réduite, ne peuvent suffire à lever tous les points d'interrogation. Même sur place, la position élevée des mosaïques, tenues loin du regard, ne permettrait pas toujours de se faire une opinion certaine. Pour les cas litigieux, l'expédient le plus sûr, c'est de se procurer les photographies directes de M. Luigi Ricci, à Ravenne. Nous l'avons fait. Sur la tonsure à Ravenne, il y aurait toute une étude minutieuse à entreprendre. Bornons-nous à quelques remarques générales. Facilement on peut prendre pour une tonsure en couronne un bourrelet de cheveux qui encadre tout le front ; mais alors, il faudrait attribuer aussi une couronne à des laïcs, comme S. Sébastien (défilé des saints à S. Apollinare Nuovo), S. Gervais et S. Protais (à S. Apollinare Nuovo et Chapelle archiépiscopale), et, dans la zone supérieure des mosaïques de S. Apollinare Nuovo, contemporaine du roi goth Théodoric (493-526), à Notre-Seigneur, au pharisien et au publicain, à des anges, etc. Il faut observer que la partie de la tête, située en arrière du bourrelet, au lieu de présenter la couleur de la chair, ce qui devrait être dans l'hypothèse d'une tonsure en couronne, offre la même teinte que le bourrelet de cheveux, blanche si le bourrelet est blanc, foncée si le bourrelet est foncé. C'est sans doute en raison de cette dernière concordance que Mgr Barbier de Montault, à l'occasion, nous parle de tonsure simplement taillée aux ciseaux. Mais il y a plusieurs exemples où, d'une manière très nette, des traits dessinent des mèches sur cette partie de la tête, en arrière du bourrelet. Enfin, si l'on considère la disposition des petits cubes de la mosaïque, on constate qu'ils dessinent des lignes qui, en arrière toujours de ce bourrelet, vont d'une oreille à l'autre, tandis que, s'il s'agissait d'une tonsure en couronne, ces lignes devraient s'interrompre au-dessus des oreilles. Enfin, si l'on veut reconnaître une tonsure à des laïcs, sous prétexte qu'étant des saints, on a dû vouloir leur en attribuer une (c'est ce que semble admettre J. E. Weis-Liebersdorf, *Christus- und Apostelbilder*, p. 116. Fribourg, 1902), pourquoi, d'une manière manifeste, le diacre S. Laurent (à S. Apollinare Nuovo) n'en a-t-il point ? Sous le bénéfice de ces diverses observations, nous regardons comme *possible* l'existence de la tonsure sur la tête de certains évêques (défilé des saints à S. Apollinare Nuovo; évêque Ecclesius à l'abside de S. Vitale); d'une manière certaine, nous l'admettrions pour saint Apollinaire, à l'abside de S. Apollinare in Classe, et pour un clerc, dans la grande scène historique où, à S. Vitale, l'empereur Justinien apparait, entouré d'officiers de sa cour, de l'archevêque Maximianus, à tête chauve, et de membres du clergé; et il est singulier qu'alors,

Digitized by Google

capitale italienne des empereurs de Constantinople (1). En plein milieu du VIe siècle, point de couronne aux têtes des évêques saint Maure, Eufrasius, de l'archidiacre Evaristus, sur la mosaïque absidale de Parenzo, en Istrie (2).

A partir du VIe siècle, parmi des textes multiples, certains se bornent à mentionner la tonsure des clercs et des moines, sans spécifier quel aspect elle peut offrir (3). Sans doute, un bon nombre de ces

en dehors du clerc à tonsure, mentionné naguère, et à tonsure, du reste, assez réduite, l'autre clerc, son voisin, n'en présente pas. Serait-ce qu'à Ravenne, au temps de Justinien, il y aurait eu comme une sorte d'hésitation dans l'acceptation de la tonsure, ou bien qu'en cette ville, soumise à l'influence de Constantinople, quelques clercs auraient accepté la tonsure latine (à couronne déjà), tandis que d'autres auraient adopté la tonsure grecque, d'un cercle beaucoup plus restreint, et, par suite, invisible dans un portrait de face? — Quant aux cas de tonsure prêtée à saint Pierre, sur les mosaïques de Ravenne, nous en parlerons plus loin.

(1) A l'église S. Apollinare in Classe : portraits isolés des évêques Ursus, Ursucinus, Ecclesius, Severus; scène historique où apparaissent l'empereur Constantin Pogonat (668-685), l'archevêque Reparatus et d'autres membres du clergé.

(2) W. A. Neumann, *Der Dom von Parenzo*, pl. X. Vienne, 1902; A. Michel, *Histoire de l'Art*, I, fig. 104. Paris, 1905.

(3) S. Benoît (480-543), *Regula*, I (PL, t. LXVI, c. 245); SS. Paulus et Stephanus (sans doute contemporains de S. Benoît), *Regula ad monachos*, 29 (PL, t. LXVI, c. 956; cette règle recommande de ne pas couper la chevelure trop ras, sauf pour motif de santé, sur avis du médecin); S. Aurélien d'Arles († 553), *Regula ad monachos*, 4 (PL, t. LXVIII, c. 389); Anonyme (IXe s.), *Vita IIa S. Marculfi Abbatis* († vers 588), 3 (AA.SS, Maii t. I, p. 77; la *Vita Ia*, antérieure à 640, se tait complètement sur la tonsure); Arator, sous-diacre de Rome († 551), *Epistola ad Parthenium*, 69-70 (PL, t. LXVIII, c. 251); Grégoire de Tours (539-595), *Historia Francorum*, III, 18; IV, 4; V, 5, 14; VI, 6, 9; VII, 31; X, 8, 9 (PL, t. LXXI, c. 258, 272, 321, 327, 377, 382, 436, 536, 560); *De miraculis S. Martini*, III, 15 (PL, t. LXXI, c. 975); Odon († 942), *Vita S. Gregorii ep. Turonensis*, 4 (PL, t. LXXI, c. 118); S. Grégoire le Grand (540-604), *Regula pastoralis*, II, 7 (à propos d'Ezéchiel, XLIV, 20) : « ... Sacerdotes recte et caput prohibentur radere et comam nutrire, ut cogitationes carnis de vita subditorum nec a se funditus amputent, nec rursum ad crescendum nimis relaxent » (PL, t. LXXVII, c. 42); texte à peu près identique, *Epistolae*, lib. I, 25; lib. VIII, 4 (PL, t. LXXVII, c. 477, 856; la chevelure, en dehors de la couronne qui, dès lors, certainement existait à Rome, n'était donc pas rasée, mais tondue plus court); simple mention de la tonsure des moines, *Epistolae*, lib. X, 24; lib. XI, 50 (PL, t. LXXVII, c. 1082-1083, 1169); *Liber sacramentorum :* Orationes ad clericum faciendum (PL, t. LXXVIII, c. 212; ce passage, il est vrai, appartient aux additions successives faites au Sacramentaire Grégorien postérieurement au pape Hadrien Ier, 772-795); S. Isidore de Séville († 636), *Regula monachorum*, XII, 4 (PL, t. LXXXIII, c. 882-883); Abbé Théodoric (début du XIIe s.), *Vita S. Bavonis* († VIIe s.), 15 (AA.SS. Oct. t. I, p. 244); du

Digitized by Google

documents sont postérieurs aux faits qu'ils rapportent ; d'autres sont interpolés ; discuter ces questions de date et d'authenticité serait oiseux ici, puisque la tonsure, quelle qu'en fût la forme, était dès lors d'un usage général, dans l'Église latine (1).

Toujours à partir du VIe siècle, d'autres textes nous parlent de la *couronne* et souvent ils la décrivent de façon très précise (2).

même, *Vita S. Trudonis* († avant 714) (SURIUS, *De probatis Sanctorum vitis*, November, p. 508. Cologne, 1618); BÈDE LE VÉNÉRABLE (675-735), *Vita S. Cutberti*, 6 (PL, t. XCIV, c. 742); LOTHAIRE, *De expeditione contra Saracenos facienda* (846), 6, cfr BORETIUS-KRAUSE, MGH, *Capitularia regum Francorum*, t. II, nº 203, p. 66. Hanovre, 1897; GRIMLAÏC (fin IXe s.), *Regula solitariorum*, 51 (PL, t. CIII, c. 642); ROI EDGAR, *Leges ecclesiasticae* (947), 47 (MANSI, t. XVIII, c. 516); K. ZEUMER, MGH, *Formulae Merowingici et Karolini aevi*, p. 55 : Marculfi formulae (VIIe ou VIIIe s.), I, 19; p. 110 : Additamenta e codicibus Marculfi, 1; p. 529 : Formularum epistolarum collectiones minores, IV, 3; p. 560, 561 : Formulae extravagantes, II, 16, 17; — MGH, SS. *rerum merovingicarum*, t. IV : B. KRUSCH, *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici*, Hanovre, 1902, p. 195 : Vita Austregisili ep. Biturigi (Ire moitié du VIIe s.), 4; p. 537, 538 : Vita Bavonis confessoris Gandavensis (antérieure à celle qui a Théodoric pour auteur, cfr *supra*), 4, 5; p. 668, 695 : Vita Eligii ep. Noviomagensis († 659), I, 31; II, 1; — t. V : B. KRUSCH-W. LEVISON : *Passiones vitaeque...*, 1910, p. 15, 16 : Vita Wandregisili abbatis Fontanellensis (VIIe s.), 4, 7; p. 35 : Vita Germani abbatis Grandivallensis (VIIe s.), auctore Boboleno presbytero, 4; p. 60 : Vita Sadalbergae abbatissae Laudunensis (VIIe s.), 18; p. 117 : Vita Vincentiani confessoris Avolcensis (VIIe s.), 5; p. 140, 149 : Vita Menelei abbatis Menetensis (VIIIe s.), 7, 25; p. 296 : Passio Ia Leudegarici ep. Augustodunensis († 678), 13; p. 386, 390 : Visio Baronti monachi Longoretensis (en 675), 12, 15; p. 433 : Vita Ia (faussement attribuée à Baudemond) S. Amandi († vers 676), 4; p. 585, 596 : Vita Filiberti abbatis Gemeticensis (fin VIIe s.), 2, 24; p. 608 : Vita Lantberti abbatis Fontanellensis († avant 688), 1; p. 622 : Vita Ansberti ep. Rotomagensis († après 690), 5; p. 656 : Vita Eremberti ep. Tolosani († 687), 7; — t. VI : B. KRUSCH-W. LEVISON, *Passiones vitaeque...*, 1913, p. 55 : Passio Desiderii ep. et Reginfridi diaconi, martyrum Alsegaudiensium (fin VIIe ou début VIIIe siècle), 1; p. 285, 288, 293 : Vita Trudonis confessoris Hasbaniensis († avant 714), auctore Donato (antérieure à la vie écrite par Théodoric, cfr *supra*), 12, 16, 24; p. 439, 440 : Vita Landenelini abbatis Lobbiensis et Crispiniensis (VIIe s.), 1, 3; p. 465 : Vita IIa Erminonis ep. et abbatis Lobbiensis († 737), 4.

(1) Pour ces questions, cfr, entre autres, les Bollandistes pour les vies éditées par eux (de leur recueil, nous n'avons cité que celles qui n'ont pas été l'objet d'une publication critique postérieure); Krusch et Levison, en tête de chacune des *Vitae passionesque Sanctorum aevi Merovingici* mentionnées plus haut; L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, p. 53-70, 74-76, 91-96, 324-336, 336-349, 349-357. Louvain-Paris, 1907.

(2) GRÉGOIRE DE TOURS, *Vitae Patrum*, XVII, 1 (PL, t. LXXI, c. 1078); *De gloria martyrum*, 28 (ibid., c. 728); JEAN DIACRE (IXe s.), *S. Gregorii*

Digitized by Google

A maintes reprises, les conciles reviennent sur ce chapitre de la chevelure. Les plus anciens se bornent à rappeler aux clercs qu'ils

Magni vita (540-604), IV, 48 (PL, t. LXXV, c. 230); S. Isidore de Séville († 636), *De ecclesiast. officiis*, II, iv, 4 (PL, t. LXXXIII, c. 780); S. Fructueux de Braga († 670), *Regula monachorum*, 16 (PL, t. LXXXVII, c. 1107); Anonyme, *Acta S. Gaugerici* († 623), 3 (AA.SS, Augusti t. II, p. 672 : cette vie est du viiie ou ixe siècle; mention moins explicite de la couronne, dans un document antérieur, de la fin du viie s., *Vita Gaugerici*, 3 : B. Krusch, *Pass. vitaeque...*, MGH, SS *rer. mer.*, t. III, p. 653; sur les dates des recensions, cfr p. 650, 651, 653); B. Krusch, *Pass. vitaeque...*, MGH, SS. *rer. mer.*, t. IV, p. 372 : Vita Sulpicii ep. Biturigi († 624), 1 (cfr AA.SS, Januarii t. II, p. 533, § 9, p. 539, § 2; il est à noter que, parmi les diverses recensions de la vie de S. Sulpice le Pieux, les unes se bornent à mentionner le fait de couper les cheveux, les autres parlent de couronne); B. Krusch-W Levison, *Pass. vitaeque...*, MGH, SS. *rer. mer.*, t. VI, p. 199, 204, 242 : Vita Wilfridi I ep. Eboracensis († 709), auctore Stephano, 6, 10, 242; p. 494 : Vita Hugberti ep. Trajectensis († 727), 19 : Hucbald, *Vita S. Lebuini* († 776), 4 (PL, t. CXXXII, c. 882-883); K. Zeumer, *Formulae Merovingici et Karolini aevi*, MGH, p. 413-414 : Collectio Sangallensis, no 28, Epistola (sans doute du moine Notker lui-même, l'auteur de cette compilation de Saint-Gall, à la fin du ixe s. ou au début du xe); Ps.-Alcuin, *De divinis officiis*, 35, 37 (PL, t. CI, c. 1233, 1238); Amalaire († 815), *De ecclesiast. officiis*, II, 5; IV, 39 (PL, t. CV, c. 1081-1082, 1234); Raban Maur († 856), *De clericorum institutione*, I, 3 (PL, t. CVII, c. 298-299); Ratramne († 868), *Contra Gaecorum opposita*, IV, 5 (PL, t. CXXI, c. 322-324); Aeneas de Paris († 870), *Adversus Graecos*, 184 (PL, t. CXXI, c. 746-747); *Pseudo-donation de Constantin au pape S. Sylvestre* (PL, t. VIII, c. 577 : Friedberg, *Corpus juris canonici*, t. I, c. 341 : *Decretem Gratiani*, Pars I, Dist. XCVI, cap. XIV, 5; la trad. grecque dans le commentaire de Balsamon au *Nomocanon* de Photius, Tit. VIII, cap. I, PG, t. CIV, c. 1081; sur les controverses relatives à cet apocryphe célèbre, du viiie ou du ixe siècle, cfr le résumé de A. Potthast, *Bibliotheca historica Medii Aevi*, 2e éd., t. I, p. 346-347. Berlin, 1896); Roi Edgar, *Oratio* (967) (Mansi, t. XVIII, c. 527); Ethelwerd, *Chronica*, IV, 9 (*Monumenta historica Britannica*, p. 521, Londres, 1848; les faits sont de 973); Jean, arch. de Rouen († 1079), *De officiis ecclesiasticis* (PL, t. CXLVII, c. 28); Yves de Chartres († 1116), *Decretum*, IV, 4 (PL, t. CLXI, c. 442-443); *Sermo II* : *De excellentia sacrorum ordinum* (PL, t. CLXII, c. 514); Rupert († 1135), *De divinis officiis*, II, 24 (PL, t. CLXX, c. 54); Honorius d'Autun († 1136), *Gemma animae*, I, 93-96 (PL, t. CLXXII, c. 602-604); Étienne de Baugé († 1140), *Tract. de Sacramento altaris*, Prolog. (PL, t. CLXXII, c. 1275-1276); Hugues de Saint-Victor († 1141), *De Sacramentis*, Lib. II, pars III, cap. 1-3 (PL, t. CLXXVI, c. 421-422); Anselme d'Havelberg († 1154), *De ordine canonicorum*, 7 (PL, t. CLXXXVIII, c. 1111-1113); Pierre Lombard († 1160), *Sententiarum* Lib. IV, Dist. XXIV, 2 (PL, t. CXCII, c. 901); Hugues, arch. de Rouen († 1164), *Contra haereticos*, III, 2 (PL, t. CXCII, c. 1284-1285); Philippe de Harveng († 1183), *De continentia clericorum*, 118 (PL, t. CCIII, c. 826-827); Pierre de Blois († 1200), *Compendium in Job*, 1 (PL, t. CCVII, c. 809); S. Thomas d'Aquin († 1274), *In IV Sentent.*, Dist. XXIV, Quaest. III, art. 1; S. Bonaventure († 1274), *In IV Sentent.*, Dist. XXIV, pars I, art. 1,

Digitized by Google

ne doivent point porter de longs cheveux, à la manière des laïcs (1). Sans les monuments figurés (2) et les textes des auteurs contempo-

quaest. 1 ; GUILLAUME DE PUY-LAURENS († 1295), *Histor. Albigensium*, Prolog. (*Rec. des histor. des Gaules et de la France*, t. XIX, p. 194. Paris, 1822) ; DURAND DE MENDE († 1296), *Rationale divinorum officiorum*, II, 1, p. 48-49. Lyon, 1672 ; SICARD, év. de Crémone († 1296), *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 58-59). Voir aussi les textes cités *infra*, sur la tonsure celtique.

(1) Conciles de : Agde (506), can. 20 (MANSI [= M.], t. VIII, c 328) ; IIe de Tolède (531), cap. 1 (M., t. VIII, c. 785) ; Barcelone (540), can. 3 (M., t. IX, c. 109) ; Braga (572), can. 66 (M., t. IX, c. 857) ; Rome (721), can. 17 (M., t. XII, c. 264 ; admis dans le *Décret* de GRATIEN, Pars I, Dist. XXIII, cap. 23, et dans les *Décrétales* de GRÉGOIRE IX, lib. III, tit. I, cap. 4, cfr FRIEDBERG, *Corpus juris canonici*, I, c. 85 ; II, c. 449) ; Rome (743), can. 8 (M , XII, 384) ; Quierzy (754), can. 18 (PL, t. LXXXIX, c. 1028) ; Mayence (847), can. 15 (M., t. XIV, c. 907) ; Tribur (895), can. 27 (M., t. XVIII, c. 146). — De même, dans des conciles ou des documents pontificaux plus récents : Toulouse (1119), can. 10 (M., t. XXI, c. 228) ; IIe de Latran (1139), can. 4 (M., t. XXI, c. 527) ; IIIe de Latran (1179), pars XXVII, cap. 4 (M., t. XXII, c. 374) ; ALEXANDRE III (1159-1181), *Cantuariensi archiepiscopo* (cfr GRÉGOIRE IX, *Décrétales*, lib. III, tit. I, cap. 7 : FRIEDBERG, *Corpus*, II, c. 450) ; CLÉMENT V (1305-1314), *Clementinarum*, lib. III, tit. I, cap. 2 (FRIEDBERG, *op. cit.*, II, c. 1157).

(2) En dehors des exemples déjà cités, à Rome, à Ravenne, cfr, pour la tonsure à couronne, les monuments figurés, ivoires, peintures, surtout miniatures : VIe siècle : CH. ROHAULT DE FLEURY, *La messe ; Etudes iconographiques*, t. VIII, pl. DCLXX. — VIIIe siècle : R. GARRUCCI, *Storia dell'arte cristiana*, t. III, pl. CLI, 5. — IXe siècle : ROHAULT DE FLEURY, t. I, 1883, pl. IV, VII, VIII, IX ; t. VI, 1888, pl. CDLVIII, CDLIX, CDLXXVIII ; t. VII, 1888, pl. DXVI, DXXXIX, DLXVI ; t. VIII, pl. DCXLIV, DCLXXI ; A. VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, t. II, fig. 209, 210, 231, 232, 244, 245, Milan, 1902 ; CABROL-LECLERCQ, *Dict. d'arch. chrét.*, III, 1, fig. 2640, 2643, 2651, 2659 ; t. III, 2, grande planche de l'article *Concelebratio* ; — Xe siècle : ROHAULT DE FLEURY, t. V, 1887, pl. CDIV ; t. VII, pl. DXLII, DLIX, DLXXIV ; t. VIII, pl. DCXXXI-DCXXXIII, DCXLIV, DCXLVI ; G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle : Nicéphore Phocas*, fig. p. 601 ; CABROL-LECLERCQ, *Dict. d'arch. chrét.*, t. II, 1, fig. 1480 ; t. III, 1, fig. 3203. — XIe siècle : ROHAULT DE FLEURY, t. I, pl. X, XI, XIII ; t. VI, pl. CDXLIV, CDLXXIII ; t. VII, pl. DXXVII, DLXXXI ; t. VIII, pl. DCXXI, DCXLVII, DLII ; G. SCHLUMBERGER, *op. cit.*, fig. p. 629, 756 ; O. M. DALTON, *Catalogue of the ivory carvings of the Christian era in the British Museum*, pl. XXIX, n° 57, Londres, 1909. — XIIe siècle : ROHAULT DE FLEURY, t. I, pl. XV ; t. VI, pl. CDLIII ; t. VII, pl. DLV, DXCII, DXCIII, DXCIV ; t. VIII, pl. DCXI, DCXIV, DCXXIII, DCXXXIV, DCXXXVI, DCXLVII, DCLVI, DCLVII, DCLXIV. Je juge inutile de prolonger cette énumération au-delà du XIIe siècle ; il est à remarquer, du reste, qu'un certain nombre des documents cités offrent quelques particularités : parfois le cercle intérieur semble taillé seulement au ciseau ; ailleurs la couronne ne se réduit pas à un mince bandeau de cheveux, car, à l'arrière de la tête, sur la nuque, la chevelure reste entière ; d'autres fois, le cercle rasé est de dimensions très restreintes Il y avait donc, pour cette forme de tonsure en couronne, une assez grande variété.

Digitized by Google

rains, il serait impossible de soupçonner quelle forme la tonsure affectait alors. Toutefois, il faut faire une exception pour le IVe concile de Tolède (633), qui, en termes très exprès, réclame contre une mode qui enlevait à la couronne son ampleur, la précision du dessin (1).

A partir du XIe siècle, au contraire, en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Hongrie, sans cesse les conciles reviennent sur la question de la *couronne* et, plus d'une fois, avec le souci d'en déterminer l'aspect, les dimensions (2).

Depuis le XVIe siècle tout au moins, le clergé séculier s'est mis à réduire de plus en plus le cercle rasé au sommet de la tête, et à ne plus donner la forme d'une couronne aux cheveux qui l'encadrent.

(1) IVe Conc. de Tolède (633), can. 41 : Omnes clerici, vel lectores, sicut levitae et sacerdotes, detonso superius toto capite, inferius solam circuli coronam relinquant; non sicut hucusque in Galleciae (*la Galice*) partibus facere lectores videntur, qui prolixis, ut laici, comis, in solo capitis apice modicum circulum tondent. Ritus enim iste in Hispania hucusque haereticorum (*sans doute les Priscillianistes*) fuit. Unde oportet, ut pro amputando ecclesiae scandalo, hoc signum dedecoris auferatur, ut una sit tonsura, vel habitus, sicut totius Hispaniae est usus. Qui autem hoc non custodierit, fidei catholicae reus erit (Mansi, X, 630). — Le concile d'Aix-la-Chapelle (816), Lib. I, cap. 1 (Mansi, XIV, 153), reproduit, sur la couronne, un texte de saint Isidore de Séville, que nous retrouverons plus loin.

(2) Conciles de : Bourges (1031), can. 7 (M., XIX, 504); Coyaça (1050), can. 3 (M., XIX, 787); Rouen (1072), can. 11 (M., XX, 37); Lillebonne (1080), can. 13, 24 (M., XX, 562, 563); Poiters (1100), can. 1 (M., XX, 1123); Londres (1102), can. 12 (M., XX, 1151); Rouen (1189), can. 5 (M., XXII, 582); York (1195), can. 6 (M., XXII, 654); Avignon (1209), can. 18 (M., XXII, 792); Paris (1212), can. 1 (M., XXII, 819); Montpellier (1215), can. 4, 23 (M., XXII, 941, 945); œcuménique de Latran (1215), cap. 16 (M., XXII, 1006); Oxford (1222), can. 33 (M., XXII, 1161); Londres (1237), cap. 14 (M., XXIII, 454); Trèves (1238), can. 13 (M., XXIII, 481); Worcester (1240), can. 21 (M., XXIII, 533); Albi (1254), can. 48 (M., XXIII, 845); Cologne (1260), can. 4 (M., XXIII, 1015); Lambeth (1261) (M., XXIII, 1071); Londres (1266), cap. 5 (M., XXIII, 1220-1221); Salzbourg (1274), can. 11 (M., XXIV, 140); Pont-Audemer (1279), can. 20 (M., XXIV, 224); Bude (1279), can. 1 (M., XXIV, 273); Nimes (1284) (M., XXIV, 541); Ravenne (1286), rubr. 3 (M., XXIV, 417); Exeter (1287), can. 17 (M., XXIV, 805-806); Cologne (1310), cap. 6 (M., XXV, 237); Mayence (1310) (M., XXV, 311); Ravenne (1314), rubr. 10 (M., XXV, 543-544); Avignon (1337), can. 46 (M., XXV, 1078); Londres (1342), can. 2 (M., XXV, 1170-1171); Palenza (1388), can. 3 (M., XXVI, 742); Constance, 43e session (1417) (M., XXVII, 1176); Mayence (1451) (M., XXXII, 141); Tolède (1473), can. 14 (M., XXXII, 393-394). A ces canons des conciles sur la couronne, il faudrait, pour le XIIIe, le XIVe et le XVe siècles, ajouter de multiples statuts synodaux d'Allemagne, de France, d'Espagne; cfr G. Chamillard, *De corona, tonsura et habitu clericorum*, p. 296-301, 304-307, 309, 311-312, 322, 331, 333-337, 385, 387, 390-393, Paris, 1659.

Digitized by Google

De nos jours, on peut dire que les moines eux-mêmes, un peu partout, obéissent à cette tendance.

* * *

5. *La tonsure celtique.* — Au moyen âge, il y eut une autre forme de tonsure, usitée parmi les moines bretons d'Écosse, d'Angleterre, d'Irlande. D'une oreille à l'autre, en passant au-dessus du front, un mince cercle de cheveux dessinait une demi-couronne, en avant d'un espace rasé ; à l'arrière de la tête, les cheveux restaient longs. C'était, sans doute, plus ou moins modifié, un emprunt à une vieille tradition nationale des druides et des guerriers. En France même, à Luxeuil, l'irlandais saint Colomban (540-615) apporta cette coutume singulière. Au VIIe siècle, les moines romains de Grande Bretagne luttèrent contre cette mode qu'ils appelaient avec mépris *la tonsure de Simon le Magicien*, par opposition à celle de saint Pierre. Avec un chauvinisme têtu, les autres voulaient maintenir cette pratique, aussi bien que leur observance particulière pour la date de Pâques. Au temps de Bède le Vénérable (675-735), ils n'avaient pas encore tous capitulé (1).

Pour l'Occident, le moine Ratramne, de Corbie, mentionne d'autres usages, variables suivant les églises : par exemple, la tête entière tondue de près (2).

(1) A. W. HADDAM-W. STUBBS, *Councils and ecclesiastical documents relating to Great Britain and Ireland*, Vol. II, 2e part., Oxford, 1878, p. 292-293 : Anonyme du VIIIe siècle, *Catalogus sanctorum Hiberniae* ; p. 328-329 : *Canons attributed S. Patrick*, can. 6, 10 ; B. KRUSCH, *Passiones vitaeque Sanctorum aevi merovingici*, MGH, SS. *rerum Merovingicarum*, t. IV, p. 126 : JONAS, *Vita Columbani*, II, 9 ; B. KRUSCH-W. LEVISON, *Passiones vitaeque...*, Ibid., t. VI, p. 199, 204, 242 : *Vita Wilfridi I ep. Eboracensis* († 709), Auctore Stephano, 6, 10, 47 ; ALDHELM († 709), *Epistola I : Ad Geruntium* (PL, t. LXXXIX, c. 89) ; W. STOKES, *The Annals of Tigernach* (*Revue Celtique*. XVII, 1896, p. 226) ; BÈDE, *Hist. ecclesiast. Anglorum*, III, 25, 26 ; V, 21, 22 (PL, t. XCV, c. 159, 163, 271, 277-280, 281). — Cfr W. RIVES, *The life of Columba by Adamnan*, p. XLII, 350-351, 381. Dublin, 1857 ; HADDAM-STUBBS, *op. cit.*, p. 331, notes *e* et *f* ; J. DOWDEN, *An examination of original documents on the question of the form of the Celtic tonsure (Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1895-1896, p. 325-337) ; Dom L. GOUGAUD, *Les chrétientés celtiques*, p. 195-200. Paris, 1911.

(2) RATRAMNE (IXe siècle), *Contra Graecorum opposita*, IV, 5 (PL, t. CXXI, c. 322). Au IXe siècle, un contemporain de Ratramne, GRIMLAÏC, *Regula solitariorum*, 51 (PL, t. CIII, c. 642), demande aux moines de se *raser* la barbe et de se *tondre* les cheveux, tous les quarante jours. Au XIVe et au XVe siècle, des statuts synodaux donnent, sur la tonsure, certaines prescriptions assez divergentes. Ceux de Cologne, en 1321 et 1351, ordonnent de la faire, non au rasoir, mais avec des ciseaux par-dessus un peigne (CHAMIL-

Digitized by Google

V. — Origine de la tonsure chrétienne

1. *Explications diverses.* — On le voit, l'histoire de la tonsure chrétienne offre une série de problèmes complexes; il est difficile de la reconstituer dans tous ses détails avec une absolue certitude. Dès lors — surtout si l'on se rappelle le peu de sympathie que manifestaient, pour le crâne chauve des prêtres d'Isis et de Sérapis, un saint Jérôme, un saint Ambroise, dédain qui certes ne leur était point particulier — vouloir maintenir, en cette affaire, du culte égyptien à l'Église chrétienne, un rapport de dépendance, c'est une entreprise un peu hasardeuse (1). D'ailleurs, à s'en tenir aux textes, entre la tête d'un ministre d'Isis et celle d'un tonsuré chrétien, un aspect réellement analogue apparaît comme un phénomène fort rare. Avec les monuments figurés de l'Orient, c'est encore pire. Si, dans les pays occidentaux, à une tête complètement rasée avait succédé la mince couronne de cheveux, on pourrait, sans doute, soupçonner la déformation d'un usage emprunté aux prêtres égyptiens. Mais le processus n'a pas été celui-là; il n'y a pas eu ce stade intermédiaire; à des époques diverses, suivant les régions, c'est d'emblée que la couronne apparaît; et elle dénote un caractère trop spécial pour y voir l'intention d'imiter une coutume païenne, avec le souci, d'autre part, d'en modifier la physionomie.

D'où vient donc la tonsure des clercs et des moines? Évidemment, avec plus de fidélité encore que les laïcs, les uns et les autres ont voulu obéir au précepte de saint Paul. Mais celui-ci se bornait à proscrire les cheveux longs, objet de complaisances vaniteuses. En général, du moins à partir d'une certaine date, le clergé et les hôtes des cloîtres sont allés plus loin dans la rigueur de la pratique; et, de simple observance à portée morale, la coutume a pris un sens proprement religieux, consacré par une cérémonie particulière. A

LARD, *De corona...*, p. 297, 305). Ceux de Besançon, en 1481, veulent qu'elle soit renouvelée toutes les semaines, du moins tous les quinze jours (CHAMILLARD, *op. cit.*, p. 335); à Cologne en 1360, à Liége en 1445, l'intervalle prescrit est de trois semaines au maximum (CHAMILLARD, p. 309, 312); d'après les statuts de Burgos, vers 1377 et en 1411, cet intervalle ne doit pas dépasser un mois (CHAMILLARD, p. 385, 387); ceux de Cambrai, en 1398, sont beaucoup moins rigoureux; ils se bornent à exiger que la tonsure soit rafraichie sept fois par an, au moins (CHAMILLARD, p. 322). Nous sommes loin des crânes rasés des prêtres égyptiens.

(1) MAX VON WULF, *Ueber Heilige und Heiligenverehrung in den ersten christlichen Jahrhunderten*, Leipzig, 1910, p. 203-204, reconnaît qu'on ne peut affirmer avec certitude une influence du paganisme égyptien sur la tonsure chrétienne, et pourtant il ne se fait point faute d'admettre des importations païennes dans le christianisme.

Digitized by Google

cet ensemble de faits quels motifs ont présidé? Malheureusement, des textes contemporains de l'évolution nous font défaut. A la vérité, les auteurs ecclésiastiques de l'Orient, de l'Occident surtout, n'ont point manqué de trouver des raisons; à l'occasion, ils ne craignent point d'en fournir plusieurs à la fois; mais, le plus souvent, ces explications, imaginées après coup, voire d'un mysticisme un peu raffiné, ne sont pas ici à retenir.

A la suite de saint Isidore de Séville, divers auteurs ont vu dans la tonsure une imitation de la conduite des Nazaréens de l'Ancien Testament (1). Mais ceux-ci gardaient leur chevelure au cours de leur période ascétique; ils se la coupaient à l'expiration de leur vœu; chez les clercs et les moines chrétiens, au contraire, les cheveux coupés sont le signe d'une existence plus rigoureuse que la vie séculière.

Toujours d'après saint Isidore de Séville, les cheveux coupés symboliseraient le rejet des crimes, des péchés, dont l'âme s'est rendue coupable (2); d'après d'autres, ils indiqueraient les soucis temporels auxquels on se décide à renoncer (3). Avouons-le, l'explication manque un peu de simplicité.

(1) S. Isidore de Séville, *De ecclesiast. officiis*, II, iv, 1-2 (PL, t. LXXXIII, c. 779). Reproduit textuellement par : Aldhelm de Malmesbury, *Epistola I*, ad Geruntium (PL, t. LXXXIX, c. 89), Raban Maur, *De clericorum institutione*, I, 3 (PL, t. CVII, c. 298), Aeneas de Paris, *Adversus Graecos*, 184 (PL, t. CXXI, c. 746), Yves de Chartres, *Decretum*, VI, 4 (PL, t. CLXI, c. 442), et par le concile d'Aix-la-Chapelle (816), Lib. I, cap. 1 (Mansi, XIV, c. 153). — Même idée, en termes différents : Ratramne, *Contra Graecorum opposita*, IV, 5 (PL, t. CXXI, c. 323); Honorius d'Autun, *Gemma animae*, I, 93 (PL, t. CLXXII, c. 602-603); Étienne de Baugé (xiie siècle), *Tractatus de Sacramento altaris*, Prolog. (PL, t. CLXXII, c. 1276); Hugues de Saint-Victor († 1141), *De Sacramentis*, Lib. II, pars III, cap. 3 (PL, t. CLXXVI, c. 422); Anselme d'Havelberg, *De ordine canonicorum*, 9 (PL, t. CLXXXVIII, c. 1103); Pierre Lombard († 1160), *Sententiarum* Lib. IV, dist. XXIV, 2 (PL, t. CXCII, c. 901); Sicard, év. de Crémone († 1215), *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 58); Durand de Mende († 1296), *Rationale divinorum officiorum*, II, 1, p. 49. Lyon, 1672.

(2) S. Isidore de Séville, *De eccl. officiis*, II, iv, 3 (PL, t. LXXXIII, c. 780). Reproduit textuellement par : Aldhelm de Malmesbury, Raban Maur, Aeneas de Paris, Yves de Chartres, le concile d'Aix-la-Chapelle, de 816 (aux divers endroits cités dans la note précédente). — En termes différents : Hucbald († 830), *Vita S. Lebuini*, 4 (PL, t. CXXXII, c. 883); Étienne de Baugé, *Tractatus de Sacramento altaris*, Prolog. (PL, t. CLXXII, c. 1275). — Même idée formulée par les prières qui accompagnent la cérémonie de la tonsure monacale, dans les rites maronite et jacobite; cfr J. S. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, III, 2, p. 905-906. Rome, 1728.

(3) S. Grégoire le Grand, *Regula pastoralis*, II, 7 (PL. t. LXXVII, c. 42); Amalaire, *De eccl. officiis*, II, 5 (PL, t. CV, c. 1081); Pseudo-Alcuin, *De*

Digitized by Google

S'il s'agit de la tonsure en forme de couronne, saint Isidore intervient de nouveau. A ses yeux, il y a là un symbole du *regale sacerdotium* du prêtre ; la partie rasée de la tête figurerait la tiare des grands-prêtres de l'Ancien Testament ; le cercle de cheveux représenterait une couronne royale (1). N'est-ce point le cas de dire que l'explication, très ingénieuse, est tirée par les cheveux ?

A cette tonsure particulière, en Orient comme en Occident, on a prêté une origine historique ; elle reproduirait, en pieux souvenir, un traitement dérisoire infligé par les païens à saint Pierre (2). C'est

diviniis officiis, 37 (PL, t. CI, c. 1238 : reproduit Amalaire); JEAN, arch. de Rouen († 1079), *De officiis ecclesiast.* (PL, t. CXLVII, c. 28); YVES DE CHARTRES, *Sermo II : De excellentia sacrorum ordinum* (PL., t. CLXII, c. 514); HONORIUS d'AUTUN, *Gemma animae*, I, 95 (PL, t. CLXXII, c. 603); HUGUES DE SAINT-VICTOR, *De Sacramentis*, Lib II, pars III, cap. 2 (PL, t. CLXXVI, c. 421); PIERRE LOMBARD, *Sententiarum* Lib. IV, dist. XXIV, 2 (PL, t. CXCII, c. 901); SICARD, *Mitrale*, II. 1 (PL, t. CCXIII, c. 58); S. THOMAS D'AQUIN, *In IV Sentent.*, D. XXIV, q. 3, art. 1; DURAND DE MENDE, *Rationale divinorum officiorum*, II, 1, p. 48.

(1) S. ISIDORE DE SÉVILLE, *De ecclesiast. officiis*, II, IV, 4 (PL, t. LXXXIII, c. 780). Reproduit textuellement par : ALDHELM DE MALMESBURY, RABAN MAUR (cfr p. préc., note 1), AENEAS DE PARIS, *Adversus Graecos*, 184 (PL, t. CXXI, c. 747); YVES DE CHARTRES, et par le concile d'Aix-la-Chapelle, de 816 (cfr p. préc , note 1). — Même idée, en termes différents : HUCBALD, *Vita S. Lebuini*, 4 (PL, t. LXXX, c. 883); RATRAMNE, *Contra Graecorum opposita*, IV, 5 (PL, t. CXXI, 323-324); ANONYME (IXe XIe siècle), *S. Gaugerici Acta*, 3 (AA.SS, Augusti t. II, p. 672); HONORIUS D'AUTUN, *Gemma animae*, I, 93 (PL, t. CLXXII, c. 603); ANSELME D'HAVELBERG, *De ordine canonicorum*, 9 (PL, t. CLXXXVIII, c. 1101-1102); SICARD, *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 581. — D'autres auteurs, sans parler de la tiare représentée par la partie supérieure de la tête rasée, se bornent à dire que la couronne de cheveux figure la couronne royale du sacerdoce : ÉTIENNE DE BAUGÉ, *Tractatus de Sacramento altaris*, Prolog. (PL, t. CLXXII, c. 1276); HUGUES DE SAINT-VICTOR, *De Sacramentis*, Lib. II, pars III, cap. 1 (PL, t. CLXXVI, c. 421); PIERRE LOMBARD, *Sententiarum* Lib. IV, dist. XXIV, 2 (PL, t. CXCII, c. 901); S. THOMAS D'AQUIN, *In IV Sentent*, dist. XXIV, q. 3, art. 1; S. BONAVENTURE, *In IV Sentent.*, dist. XXIV, p. I, art. 1, q. 1.

(2) S. SOPHRONE, *Commentarius liturgicus*, 6 (PG, t. LXXXVII, 3, c. 3988); S. GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Hist. eccl. et myst. contemplatio* : texte traditionnel (PG, t. XCVIII, c. 392), traduction latine d'ANASTASE, 13 (*Revue de l'Orient. chrét.*, 1905, t. X, p. 312), texte grec publié par F. E. BRIGHTMAN, 13 (*Journal of theol. Studies*, 1908, t. IX, p. 260); HARÛN BEN JAHJA (IXe siècle), rendant compte d'une tradition de Rome, cfr J. MARQUART, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, p. 260-261, 264, 268. Leipzig, 1903; PIERRE D'ANTIOCHE, *Dissertatio*, 6 (PG, t. CXX, c. 800); HONORIUS D'AUTUN, *Gemma animae*, I, 95 (PL, t. CLXXII, c. 603); PIERRE DE BLOIS, *Compendium in Job*, 1 (PL, t. CCVII, c. 809); SICARD, *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 58-59); DURAND DE MENDE, *Rationale divinorum officiorum*, II, 1, p. 49.

Digitized by Google

une tradition tardive ; elle n'apparaît point dans ce qui nous reste des Actes apocryphes de l'Apôtre (1) ; et si, dans certains ouvrages qui ont puisé plus ou moins à d'anciennes légendes, il est parlé de la chevelure de l'Apôtre, c'est pour nous dire qu'il était chauve (2). D'autres auteurs, sans faire allusion à un traitement d'avanie, déclarent que saint Pierre lui-même s'était tondu en couronne et, aux clercs, avait imposé cette tonsure (3). Mais, durant les premiers siècles chrétiens, sur les monuments figurés, peintures des cata-

(1) Cfr R. A. Lipsius, *Acta Apostolorum apocrypha*, t. I, p. 45-103, 118-234. Leipzig, 1891 ; L. Vouaux, *Les Actes de Pierre*, p. 221-467. Paris, 1922. — La date de ces Actes est placée : vers 160-170, par R. A. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten*, t. II, 1, p. 271-276, 357. Brunswick, 1877; Th. Zahn, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. II, 2, p. 841. Leipzig, 1892 ; — dans la 2e moitié du IIe siècle, par O. Bardenhewer, *Geschichte der altchristl. Literatur*, 2e éd., t. I, p. 551. Fribourg, 1913 ; — vers 200, par C. Schmidt, *Die alten Petrusakten* (*Texte und Untersuchungen*, t. XXIV, fasc. I), p. 99-109. Leipzig, 1903 ; — vers 200-210, par L. Vouaux, *op. cit.*, p. 203-207 ; — dans la 1re moitié du IIIe siècle, par J. Flamion, *Les Actes apocryphes de Pierre* (RHE, 1908, t. IX, p. 250-251 ; 1910, XI, p. 5) ; — vers le milieu du IIIe siècle, par A. Harnack, *Chronologie der altchristl. Litteratur*, t. I, Leipzig, 1897, p. 553-560 ; t. II, 1904, p. 170-173. — Dans la compilation qu'il a donnée, sous le nom de *Acta S. Petri*, on ne sait d'où Sanctorius (XVIe siècle) a tiré le récit d'après lequel Simon le Magicien, pour tourner S. Pierre en dérision, lui aurait fait raser en cercle le sommet de la tête (AA.SS, Junii t. VII, p. 10*, n° 48).

(2) S. Jérôme, *Comment. in Galat.*, I, 18, lib. I (PL, t. XXVI, c. 329 ; S. Jérôme donne ce détail comme emprunté aux Περίοδοι de S. Clément ; il n'est pas conservé dans ce qui nous reste de cette littérature pseudo-clémentine, les *Homélies* et les *Récognitions*) ; J. Malalas (VIe siècle), *Chronographia*, lib. X (PG, t. XCVII, c. 388) ; Nicéphore Calliste (XIVe siècle), *Histor. ecclesiast.*, II, 37 (PG, t. CXLV, c. 853) ; dans un ms. de la Bibliothèque Nationale, un certain Elpius, qui n'est pas autrement connu (cfr C. Tischendorf, *Anecdota sacra et profana*, p. 129-130. Leipzig, 1855). Les *Ménées* et les *Synaxaires* grecs ont conservé cette donnée ; cfr *Ménée*, éd. de Venise, t. IV, 1648 : 29 juin (le volume n'est ni folioté ni paginé) ; H. Delehaye, *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae* (Propylaeum ad Acta SS. Novembris), col. 778. Bruxelles, 1902.

(3) Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum*, 28 (PL, t. LXXI, c. 728) ; Bède, *Histor. ecclesiast. Anglorum*, V, 21 : lettre de Céolfrid (PL, t. XCV, c. 728) ; Aldhelm de Malmesbury, *Epistola*, I, Ad Geruntium (PL, t. LXXXIX, c. 89) ; Amalaire, *De ecclesiast. officiis*, II, 5 ; IV, 39 (PL, t. CV, c. 1082, 1234) ; Pseudo-Alcuin, *De divinis officiis*, 55 (PL, t. CI, c. 1233) ; Raban Maur, *De clericorum institutione*, I, 3 (PL, t. CVII, c. 299) ; Ratramne, *Contra Graecorum opposita*, IV, 5 (PL, t. CXXI, c. 324) ; K. Zeumer, *Formulae Merovingici et Karolini aevi*, p. 413-414 : *Collectio Sangallensis* (fin IXe ou début Xe s.), n° 28, Epistola (sans doute du moine Notker lui-même, l'auteur de cette compilation de Saint-Gall).

Digitized by Google

combes (1), verres à fond doré (2), médailles de bronze (3), statues (4), sarcophages d'Italie et de Gaule (5), ou encore ivoires, émaux, miniatures de provenance byzantine (6), jamais saint Pierre n'apparaît avec cet aspect.

Sur des mosaïques de Rome et de Ravenne, certains ont voulu reconnaître à l'Apôtre une véritable tonsure en couronne ; mais, à

(1) J. WILPERT, *Die Malereien der Katakomben Roms*, t. II, planches en couleurs : XCIII, XCIV, CXXVII, 1 ; CXLVIII, CLII, CLIII, 3 ; CLIV, 1 ; CLV, 2 ; CLXXVII, 1 ; CLXXIX, 1 ; CLXXXI, 2 ; CLXXXII, 1 ; CXCIII, CCXXV, 1, 2 ; CCXLII, 1 ; CCXLVIII, CCLII, CCLIV (ces peintures s'échelonnent de la seconde moitié du IIe siècle à la fin du IVe siècle). De même aux catacombes de Naples : GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t. II, pl. C, 1, 2 ; CIII, 2 ; CIV, 2 ; CV, a ; le P. GARRUCCI, *ibid.*, p. 116, croit reconnaître au S. Pierre représenté pl. C, 2, une tonsure à couronne avec le sommet de la tête rasé ; mais, en fait, sa gravure montre une chevelure entière bordée de ce bourrelet dont nous parlerons bientôt.

(2) GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t. III, planches CLIX, 6 ; CLXXI, 3 ; CLXXVIII, 6, 7 ; CLXXIX, CLXXX-CLXXXV, CLXXXVI, 1, 2, 4 ; CLXXXVII, 4, 6 ; CLXXXVIII, 7 ; CLXXXIX, 7 ; CXC, 1, 3, 4, 6 ; CXCI, 1, 2, 3, 5 ; CXCIV, 4, 5 ; O. M. DALTON, *Catalogue of early Christian antiquities in the British Museum*, pl. XXIX, XXXI (nos 635, 636, 637). Sur les dates des verres dorés, cfr *supra*, p. 427, note 3.

(3) GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t. VI, pl. CCCCXXXV, 8, 9, 10.

(4) Statuette de bronze (IVe siècle) du Musée de Berlin, cfr GARRUCCI, *op. cit.*, t. VI, pl. CCCCVII, 3. Nous ne tenons pas compte ici de la statue de marbre des cryptes vaticanes, car la tête en a été refaite au début du XVIIe siècle, ni de la célèbre statue en bronze de la basilique Saint-Pierre, car la date en est très discutée (Ve ou XIIIe siècle). Comme sculptures où la tonsure n'apparaît point sur la tête de S. Pierre, mentionnons encore la figure qui orne une inscription du Ve siècle (GARRUCCI, *op. cit.*, t. VI, pl. CCCCLXXXIV, 11), et celle, du Ve siècle, qui décore la porte de bois de Sainte-Sabine (GARRUCCI, *ibid.*, pl. D, 4).

(5) GARRUCCI, *op. cit.*, t. V, pl. CCCIII, 1 ; CCCIV, 4 ; CCCX, 1, 2 ; CCCXIII, 3 ; CCCXV, 1, 2 ; CCCXVII, 1 ; CCCXVIII, 1 ; CCCXIX, 1, 4 ; CCCXX, 1 ; CCCXXI, 3 ; CCCXXII, 2 ; CCCXXIII, 5 ; CCCXXX, 5 ; CCCXXXII, 2 ; CCCXXXVI : CCCXLV, 1 ; CCCXLVI, 2 ; CCCLXVIII, 2 ; CCCL, 2 ; CCCLIII, 4 ; CCCLVIII, 3 ; CCCLX, 1 ; CCCLXIV, 1 ; CCCLXV, 2 ; CCCLXVI, 1 ; CCCLXVII, 2 ; CCCLXIX, 3 ; CCCLXXXII, 2 ; CCCLXXXIV, 5 ; E. LE BLANT, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. II, 3 ; IV, 2 ; XI, 3 ; XII, 1, 4 ; XIII ; XIV, 1 ; XIX, 1 ; XXII, 1 ; XXX, 3 ; XLI, 1 ; XLII, 1 ; XLIV, 1 ; VLV, 2 ; XLVII, 3 ; L, 1 ; LI, 1, 2 ; LII, 2 ; LV, 1 ; LIX, 2. Paris, 1886.

(6) Ivoires : GARRUCCI, *op. cit.*, t. VI, pl. CCCXL, 1 (VIe siècle) ; CCCCXLI (IVe siècle), CCCCLVI (VIe siècle) ; G. SCHLUMBERGER, *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle*, t. III, fig. p. 77 (Xe siècle) ; A. VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, t. II, fig. 402 ; J. STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, fig. 141, Leipzig, 1903. — Emaux : G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle : Nicéphore*

Digitized by Google

notre avis, c'est là une erreur d'interprétation ; en réalité, saint Pierre porte une chevelure entière, uniformément blanche ; au sommet de la tête, nulle couleur de chair, preuve que le rasoir n'y a point passé. Seulement, sur le pourtour du front, d'une oreille à l'autre, et sur le bord inférieur de la nuque, cette chevelure s'arrondit en bourrelet (1). Et, pour l'Apôtre, à partir tout au moins du VIe siècle, c'est là le type consacré. Mais il serait arbitraire d'y voir une tonsure à couronne. S'il s'agit des mosaïques de Ravenne, plus d'une fois, il est vrai, Mgr Barbier de Montault parle de tonsure taillée simplement aux ciseaux (2) ; mais, en fait, à l'intérieur du bourrelet, les lignes des petits cubes se continuent d'une oreille à l'autre, alors que la présence d'une couronne exigerait leur interruption à une certaine distance, au-dessus des oreilles. Par contre, au VIe siècle, quelques ivoires, de travail *occidental* (3), et, si les dessins du P. Garrucci sont exacts, plusieurs ampoules de Monza, originaires de Syrie, semblent prêter à saint Pierre une vraie tonsure en couronne (4). A cette date tardive, l'artiste aura voulu mettre ces

Phocas, fig. p. 23, 449, 529, 673 (Xe et XIe siècles). — Miniatures : GARRUCCI, *op. cit.*, t. III, pl. CLI (VIIe siècle ; Ms. de Cosmas Indicopleustes) ; H. OMONT, *Fac similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, pl. XXII, (IXe siècle) ; voir une miniature du Codex syriaque de Rabboula (VIe siècle), GARRUCCI, *op. cit.*, t. III, pl. CXXVIII.

(1) J. B DE ROSSI, *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma*. Rome, 1872-1899 ; dans cet ouvrage, les grandes planches en couleur permettent de se rendre un compte plus exact que ne le feraient d'autres reproductions. Aux mosaïques les plus anciennes, rien de particulier à la chevelure de S. Pierre : pl. V (à Ste-Marie Majeure, Ve siècle), pl. X (à Ste-Pudentienne, Ve siècle). — Chevelure à bourrelet : pl. XVI (à S. Lorenzo in Campo Verano, fin VIe siècle), pl. XVII b (à S.-Théodore, fin VIe siècle), pl. XIX (Oratoire de S.-Venance, VIIe siècle), pl. XXIV (à S. Cecilia in Trastevere, IXe siècle), pl. XXVII (chapelle de S.-Zénon à Ste-Praxède, IXe siècle), pl. XXVIII (à S. Marco, IXe siècle) ; de même, pl. XXI, 1, XXIX, XXXII, XXXIII, XXXV, XXXVII, XXXIX (XIIe et XIIIe siècles). Chevelure aussi à bourrelet à Ravenne, cfr J. KURTH, *Die Mosaiken der christlichen Aera*. T. I : *Die Wandmosaiken in Ravenna*. Berlin, 1902, pl. X (mausolée de Galla Placidia, avant 450), et les photographies de L. RICCI, nos 143 (Baptistère des Orthodoxes, milieu du Ve siècle), 285 (Baptistère des Ariens, début du VIe siècle), 59 (S. Vitale, début du VIe siècle), 214 (Chapelle archiépiscopale, VIe siècle).

(2) X. BARBIER DE MONTAULT, *Les mosaïques des églises de Ravenne*, p. 22, 34, 80, 96. Lille, 1897.

(3) *La collection Spitzer*, t. I, pl. I, no 3. Paris, 1890 ; E. MOLINIER, *Hist. des arts appliqués à l'industrie*, t. I : *Les ivoires*, fig. p. 55. Paris, 1896.

(4) GARRUCCI, *Storia dell' arte cristiana*, t. VI, pl. CCCCXXXIV, 3, 4 ; CCCCXXXV, 2, 3.

Digitized by Google

figures en accord avec la légende, qui déjà commençait à se répandre (1).

Assez volontiers, j'admettrais la thèse, formulée à la fois par des Grecs et des Latins, qui voit dans la tonsure le souvenir de la couronne d'épines portée par Notre Seigneur (2). A une forme si spéciale doit correspondre un motif très déterminé et, parmi tous ceux qui furent mis en avant, je n'en vois aucun qui, par la simplicité, la vraisemblance du moins relative, égale celui-là (3).

* * *

2. *L'influence du milieu ambiant.* — Mais je crois que, si nous considérons le phénomène général de la tonsure des clercs et des

(1) Cfr GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria martyrum*, 28 (PL, t. LXXI, c. 728). Grégoire de Tours est, en date, le premier auteur à mentionner un rapport entre S. Pierre et l'obligation de la tonsure. — Sur les représentations de S. Pierre dans l'art chrétien primitif, cfr MARTIGNY, *Dict. des antiquités chrétiennes*, p. 645-652; F. X. KRAUS, *Realenzyklopädie der christl. Altertümer*, t. II, p. 607-610, 614-615; J. FICKER, *Die Darstellung der Apostel in der altchristl. Kunst*. Leipzig, 1887; H. VOPEL, *Die altchristlichen Goldgläser*, p. 48-53. Tubingue, 1899 (il semble rapporter au IVe siècle tous les verres représentant S. Pierre et S. Paul); J. WILPERT, *Die Malereien der Katakomben Roms*, t. I, p. 113; J. E. WEIS-LIEBESDORF, *Christus- und Apostelbilder*, p. 63-116. Fribourg, 1902; DOM H. LECLERCQ, *Manuel d'archéol. chrét.*, t. II, p. 256-259, 276-277; C. M. KAUFMANN, *Handbuch der altchristl. Archäologie*, p. 404-407, 518-520.

(2) PSEUDO-SOPHRONE, *Commentar. liturgicus*, 6 et 8 (PG, t. LXXXVII, 3, c. 3986, 3988); PSEUDO-GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Hist. ecclesiast. et mystica contempl.* (PG, t. XCVIII, c. 392); SIMÉON DE THESSALONIQUE, *Responsio ad Gabrielem Pentapolitanum*, 22 (PG, t. CLV, c. 873); B. KRUSCH-W. LEVISON, *Passiones vitaeque*, MGH, SS. *rer. merov.*, t. VI, p. 199 : Vita Wilfridi I ep. Eboracensis, auctore Stephano, 6; BÈDE, *Hist. eccl. Anglorum*, V, 21 (PL, t. XCV, c. 278 : lettre de Céolfrid); ALDHELM DE MALMESBURY, *Epistola I*, ad Geruntium (PL, t. LXXXIX, c. 89); AMALAIRE, *De ecclesiast. officiis*, IV, 39 (PL, t. CV, c. 1234); PSEUDO-ALCUIN, *De divinis officiis*, 35 (PL, t. CI, col. 1233); RABAN MAUR, *De clericorum institutione*, I, 3 (PL, t. CVII, c. 299); K. ZEUMER, *Formulae Merowingici et Karolini aevi*, p. 413-414 : *Collectio Sangallensis*, n° 28, Epistola; HONORIUS D'AUTUN, *Gemma animae*, I, 94 (PL, t. CLXXII, c. 603); HUGUES, arch. de Rouen, *Contra haereticos*, IV, 2 (PL, t. CXCII, c. 1284-1285); PIERRE DE BLOIS, *Compendium in Job*, 1 (PL, t. CCVII, c. 809); Concile de Lambeth, en 1261 (MANSI, t. XXIII, c. 1071); SICARD, *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 58); DURAND DE MENDE, *Rationale divinorum officiorum*, II, 1, p. 49.

(3) Encore faut-il observer que, chez les Grecs (comme actuellement chez les Latins), l'aspect d'une couronne ne pouvait être reconnu qu'avec de la bonne volonté. Même, autrefois, en Occident, cet aspect n'était pas toujours également sensible; car, à s'en rapporter aux monuments figurés, il arrivait assez souvent que tout l'occiput restait garni de cheveux.

Digitized by Google

moines, abstraction faite de cette forme particulière, il nous faut élargir l'horizon.

Chez les peuples de l'antiquité, la chevelure a joué un grand rôle ; de nos jours, il en va de même chez les populations primitives. Je laisse de côté celles-ci, pour me borner aux peuples qui furent en contact avec le christianisme naissant (1).

En cas de mort, qu'il s'agisse des Arabes ou des Grecs, pour les proches, c'était une coutume de se couper ou de s'arracher les cheveux : au début, peut-être sacrifice au défunt lui-même, moyen de rester en communication avec lui en déposant ces cheveux sur le cadavre, ou encore offrande à des divinités mauvaises qu'il s'agissait d'apaiser. Quel qu'ait été le sens premier de ce rite — les avis sont très partagés et le motif a pu varier avec le temps — la coutume finit par devenir une simple marque de douleur, de deuil. A ce titre, elle apparaît chez les Hébreux eux-mêmes (2), tandis qu'elle leur est interdite quand elle menace de tomber dans l'idolâtrie ou la superstition (3).

Mais ce n'est pas seulement aux funérailles que la chevelure

(1) Pour les peuples primitifs, cfr G. A. WILKEN, *Ueber das Haaropfer und andere Tauergebräuche bei den Völkern Indonesiens (Revue coloniale internationale*, 1886, t. III, p. 225-269; 1887, t. IV, p. 345-426); E. S. HARTLAND, *The legend of Perseus*, t. II, p. 215-223. Londres, 1895; F. B. JEVONS, *Introduction to the history of religion*, p. 29, 45, 78-80, 170-171, 193-194, 220. Londres, 1896; J. G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, trad. Stiébel et Toutain, t. I, p. 295-315. Paris, 1903; A. VAN GENNEP, *Les rites de passage*, p. 149-150, 238-240. Paris, 1909; E. E. SIKES-L H. GRAY, *Hair and nails* (HASTINGS, *Encylopædia of religion and ethics*, t. VI, p. 474-477). — Pour les Chinois, les Hindous, les Bouddhistes, cfr HASTINGS, *op. cit.*, t. XII, art. *Tonsure* (par divers auteurs), p. 386-388. Pour les Bouddistes seuls, cfr R. SPENCE HARDY, *Eastern Monachism*, p. 109-113. Londres, 1850; A. FOUCHER, *L'art gréco-bouddhique du Gandhâra*, t. II, 1er fasc., p. 280-282. Paris, 1908.

(2) ISAÏE, III, 24; XV, 1-3; XXII, 11-13; JÉRÉMIE, XVII, 6; XLI, 4; XLIII, 35-38; EZÉCHIEL, VII, 18; AMOS, VIII, 9-10; MICHÉE, I, 16; ESDRAS, IX, 3.

(3) *Lévitique*, XIX, 26-28; XXI, 5; *Deutéronome*, XIV, 1-2. Naturellement les usages juifs relatifs à la chevelure ont prêté à des interprétations variées; cfr E. BEURLIER, *Cheveux* (VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, II, c. 690); C. J. BALL, *Cutting of the flesh* (CHEYNE, *Encyclopaedia Biblica*, I, c. 973-974); FR. SCHWALLY, *Das Leben nach dem Tode nach den Vorstellungen des alten Israels*, p. 10, 16. Giessen, 1892; C. GRUENEISEN, *Der Ahnenkultus und die Urreligion Israels*, p. 71-118, 144-147. Halle, 1900; G. BEER, *Der biblische Hades*, p. 17-19. Tubingue, 1902; A LODS, *La croyance à la vie future et le culte des morts dans l'antiquité israélite*, t. I, p. 88-99. Paris, 1906; P. TORGE, *Seelenglaube und Untersterblichkeitshoffnung im Alten Testament*, p. 174-179, 190-194, 200-203. Leipzig, 1909; A. BERTHOLET, *Die israelitischen Vorstellungen vom Zustand nach dem Tode*, 2e éd., p. 1, 4, 9-14. Tubingue, 1914; E. KÖNIG, *Geschichte der alttestamentl. Religion*, 2e éd., p. 95. Gütersloh, 1915.

Digitized by Google

jouait un rôle. En l'honneur de leur dieu Orotal, les anciens Arabes se rasent les cheveux au-dessus des tempes (1). A l'enfant nouveau-né, ils rasaient la tête et la frottaient avec le sang d'un mouton offert en sacrifice : c'était la cérémonie de l'*'âqîqa*. Des guerriers vainqueurs, des pèlerins, au terme de leur voyage, offraient aux dieux leur chevelure.

En Syrie, à Hiérapolis, les enfants consacrent à la déesse leurs cheveux coupés ; les dévots qui s'y rendent se rasent la tête (2) ; de même, les hommes, à Byblos, au cours des fêtes annuelles d'Adonis, tandis que les femmes, si elles ne veulent offrir à Astarté leur chevelure, s'abandonnent à la prostitution sacrée (3). A Citium, dans l'île de Chypre, au temple d'Astarté, il existe des perruquiers dont l'office répond, sans doute, à des usages analogues (4) ; à Carthage aussi. Dans la lointaine colonie phénicienne de Gadès, des prêtres portent la tête rasée, à la façon des prêtres de l'Égypte (5).

En Grèce, des circonstances multiples appellent l'offrande de la chevelure, en l'honneur de quelque divinité. Ainsi en est-il pour les petits enfants, pour les adolescents arrivés à la puberté, pour les jeunes filles immédiatement avant leur mariage, pour les femmes après l'enfantement. Les divinités fluviales, les dieux guérisseurs, plus que les autres, bénéficient de ces sortes d'offrandes. C'est encore un moyen de s'acquitter d'un vœu, surtout après un naufrage. A Panamara, près de Stratonicée, en Carie, il a été découvert un nombre considérable de stèles, où se trouvent encastrées des chevelures, accompagnées d'inscriptions dédicatoires au Zeus local. Ajoutons que les esclaves grecs se reconnaissaient à leurs cheveux très courts.

A divers points de vue, les Romains ont parfois imité ces usages de la Grèce. Lors des funérailles, les femmes se coupaient, s'arra-

(1) HÉRODOTE, III, VIII, 3.

(2) Ps.-LUCIEN, *De Dea Syra*, 55, 60.

(3) Ps.-LUCIEN, *De Dea Syra*, 6.

(4) *Corpus inscriptionum Semiticarum*, I, n° 26.

(5) SILIUS ITALICUS, *Punica*, III, 28. — Sur ces usages relatifs à la chevelure chez les divers peuples sémitiques, cfr F. VIGOUROUX, *Barbe* (*Dict. de la Bible*, I, c. 1457) ; I. GOLDZIHER, *Le sacrifice de la chevelure chez les Arabes* (*Revue de l'hist. des religions*, 1886, t. XIV, p. 49-52) ; G. A. WILKEN, *Ueber das Haaropfer...* (*Revue coloniale internationale*, 1887, t. IV, p. 388, 400-401) ; PIETSCHMANN, *Geschichte der Phoinizier*, p. 195-196. Berlin, 1889 ; J. WELLHAUSEN, *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., p. 123, 182, 198. Berlin, 1897 ; M. J. LAGRANGE, *Études sur les religions sémitiques*, 2e éd., p. 256, 322-323. Paris, 1905 ; A. JAUSSEN, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 94-95. Paris, 1908 ; W. ROBERSTON SMITH, *Lectures on the religion of the Semites*, p. 323-335. Londres, 1914.

Digitized by Google

chaient les cheveux. Sur mer, les voyageurs laissaient croître leur chevelure, afin de pouvoir l'offrir à Neptune, en cas de tempête. Lors de leur consécration, les Vestales, en l'honneur de Juno Lucina, avaient les cheveux coupés (1).

Sans doute, la plupart de ces usages s'expliquent par la croyance, si répandue aux temps anciens, qui voyait dans la chevelure le siège de l'âme et de la force. En beaucoup de cas, l'offrande qui en était faite pouvait donc prendre la place d'un sacrifice humain, volontaire ou forcé ; c'était le substitut de la personne entière. A la longue, le sens primitif s'était évanoui ; dans ces rites, il n'existait plus que la volonté de présenter au dieu un don particulièrement agréable, car il était tiré du corps même du fidèle.

Ainsi en était-il quand le christianisme fit son apparition dans le monde. Ces pratiques n'offraient plus un caractère strictement païen, mais plutôt celui d'un acte religieux, communément répandu, de soi indifférent. La religion nouvelle pouvait donc l'accepter, au même titre que l'encens et certaines attitudes de prière, en se bornant à changer la divinité qui était l'objet de ces hommages. Dans ces conditions, taxer de paganisme de pareils emprunts, c'est dépasser la mesure.

Par suite, il n'y a pas lieu de s'étonner, quand parfois des chrétiens adoptent ces traditions, sans aucun scrupule. C'est ainsi que saint Paulin offre à saint Félix les prémices de sa barbe (2). Sur le

(1) PLINE, *Natur. hist.*, XVI, 235. Elles laissaient ensuite repousser leurs cheveux, car les statues de Vestales leur donnent toujours de longues chevelures nattées. – Sur ces divers usages chez les Grecs et les Romains, cfr E. POTTIER, *Coma* (DAREMBERG-SAGLIO, *Dict. des antiquités*, I, 2, p. 1362, 1371) ; P. GACHON, *Luctus* (*ibid.*, III, 2, p. 1349, 1351) ; V. CHAPOT, *Tonsor* (*ibid.*, V, 356-357) ; G. DESCHAMPS-G. COUSIN, *Inscriptions de Zeus Panamaros : La consécration de la chevelure* (*Bull. de correspondance hellénique*, 1888, t. XII, p. 479-490) ; F. DÜMMLER, *Sittengeschichtliche Parallelen* (*Philologus*, 1897, p. 6) ; O. GRUPPE, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, p. 882, 913-914. Munich, 1906 ; E. ROHDE, *Psyche*. 5e éd.. p. 17. Tubingue, 1910 ; L. SOMMER, *Das Haar in Religion und Aberglaube der Griechen* (Diss.). Munster, 1912 ; L. SOMMER, *Haaropfer* (PAULY-WISSOWA, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, t. VII, 2, c. 2105-2109) ; P. SCHREDELSEKER, *De superstitionibus Graecorum quae ad crines pertinent* (Diss.). Heidelberg, 1913 ; S. EITREM, *Opferritus und Voropfer der Griechen und Römer*. p. 344-372. Christiania, 1914 ; FR. SCHWENN, *Die Menschenopfer bei den Griechen und Römern*, p. 84-89. Giessen, 1915 ; P. STENGEL, *Die griechischen Kultusaltertümer*, 3e éd., p. 92, 111, 136. Munich, 1920 ; O. WEINREICH, *Haaropfer an Helios* (*Hermes*, 1920, t. XLV, p. 326-328).

(2) S. PAULIN DE NOLE, *Carmen XIII in S. Felicem*, 377-378 (PL, t. LXI, c. 586) :

Tunc etiam primae... libamina barbae
Ante tuum solium, quasi te carpente, totondi.

Digitized by Google

mont Sinaï, Antoninus, le pèlerin de Plaisance, observe des ex-voto de chevelures, et lui-même s'empresse d'y ajouter la sienne (1). Au moyen âge, dans les pays occidentaux, les enfants consacrent, par une cérémonie particulière, la première coupe de leurs cheveux (2), et les jeunes gens celle de leur barbe naissante (3). De nos jours, en Syrie, des enfants chrétiens, objets d'un vœu de la part de leur mère, gardent intacts leurs cheveux jusqu'à un certain âge ; ils leur sont alors coupés, puis pesés ; une somme correspondant à leur poids est offerte et l'enfant devient moine (4). Dans l'Allemagne du Sud, en certains sanctuaires vénérés, on peut voir des chevelures de femmes exposées en ex-voto (5). Dans l'Église grecque, le rite du baptême comporte l'offrande des premiers cheveux de l'enfant (6).

(1) ANTONINUS PLACENTINUS, *Itinerarium*, 37 (PL, t. LXXII, c. 912; ce voyage est de 570); cfr A. BAUMSTARK, *Abendländische Palästinapilger der ersten Jahrhunderte und ihre Berichte*, p. 51, Cologne 1906; R. HARTMANN, *Volksglaube und Volksbrauch in Palästina nach den abendländischen Pilgerschriften des ersten Jahrtausends* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1912, t. XV, p. 150).

(2) S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Liber Sacramentorum* : Oratio ad capillaturam (PL, t. LXXVIII, c. 233).

(3) *Sacramentarium Gelasianum*, III, 83 : Oratio pro eo qui prius barbam tondet (PL, t. LXXIV, c. 1229); S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Liber sacramentorum* : Oratio ad barbas tondendas (PL, t. LXXVIII, c. 233).

(4) S. I. CURTISS, *Primitive Semitic religion to-day*, p. 153, Londres, 1902. D'après Curtiss, il en est de même pour des enfants mahométans qui, eux, deviennent derviches. — En Galilée et en Samarie, Druses, Chrétiens, Musulmans aiment à vouer au prophète Elie la chevelure de leurs enfants, parfois même avant leur naissance. Dès qu'ils peuvent faire le voyage, ils viennent au Mont Carmel, pour la grande fête du Prophète, le 20 juillet. En l'honneur des enfants « voués », promenés à cheval devant le sanctuaire, des danses, des cris traduisent l'hommage de la foule : c'est la *zaffah*. Puis, les petits portés sur les bras de la mère, les plus grands tenus à la main par le père, tous, quelle que soit leur religion, sont conduits à l'autel : un religieux carme, en surplis et en étole, leur coupe quelques mèches de cheveux, en forme de croix : l'enfant désormais est libre, le vœu est accompli ; cfr J. A. JAUSSEN, *La fête de saint Elie au Mont Carmel* (*Revue Biblique*, 1924, t. XXXIII, p. 256-257).

(5) R. ANDREE, *Votive und Weihegaben des katholischen Volkes in Süddeutschland*, p. 177, Brunswick, 1904.

(6) SIMÉON DE THESSALONIQUE, *De sacramentis*, 67 (PG, t. CLV, c. 232) ; GOAR, Εὐχολόγιον, p. 375-378. Paris, 1647; J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca juris orientalis*, t. V, p. 292-293. Rome, 1766. P. SCHREDELSEKER, *De superstitionibus Graecorum quae ad crines pertinent* (Diss.), Heidelberg, 1913, p. 55, note 6, émet une théorie gratuite, quand il affirme que, s'il y avait des barbiers (κουρεῖς) dans les églises des SS. Cosme et Damien, c'était pour couper les cheveux aux fidèles guéris qui voulaient les offrir en ex-voto. Les textes grecs auxquels il renvoie (L. DEUBNER, *Kosmas und Damian*, p. 106, 184-187.

Digitized by Google

Signe de deuil, d'esclavage, offrande de soi-même : à ces diverses idées que nous avons vues, un peu partout dans l'antiquité, traduites en actes, se rattache la tonsure des moines et des clercs; et, en conformité avec les sentiments qui devaient animer leur vie entière, de ce qui était sacrifice transitoire de la chevelure ils ont fait une pratique permanente.

Pour dire qu'ils ont obéi à une pareille poussée, plus ou moins instinctive, nous ne sommes point réduits à de simples conjectures.

Les moines surtout professent un deuil perpétuel, un état de mort au monde, aux passions; voilà pourquoi, des auteurs grecs nous le disent, ils portent des habits noirs (1). Au deuil s'associe tout naturellement, pour eux, l'esprit de pénitence (2); dans l'Église grecque, la vie monastique est assimilée à celle des pénitents; cela ressort d'un canon du concile *in Trullo* (3), et, d'une manière plus explicite encore, d'un décret par lequel le concile tenu à Constantinople en 879, à l'époque du patriarche Photius, interdit aux évêques, comme opposé à leur rôle, de s'enfermer dans un monastère, lieu de pénitence (4); et, d'après les canonistes Balsamon et Zonaras, c'est la réception de la tonsure monacale qui traduit, chez eux, le

Leipzig, 1907), n'indiquent point cette interprétation, et L. Deubner lui-même, dans le commentaire qu'il en donne (*op. cit.*, p. 75-76), ne s'en est point avisé. Comme les barbiers exerçaient souvent la médecine, leur présence dans les sanctuaires des saints guérisseurs, patrons des médecins, s'explique sans une telle hypothèse.

(1) S. Théodore Studite, *Epistolae*, lib. II, 159 : Ἡ ἀποταγὴ οὐδὲν ἄλλο καθέστηκεν εἰ μὴ σταυροῦ καὶ θανάτου ἐπαγγελία (PG, t. XCIX, c. 1497); Siméon de Thessalonique, *Responsa ad Gabrielem Pentapolitanum*, 60 : Καὶ μελὰν μὲν ἅπαν (τὸ σχῆμα τοῦ μοναχοῦ) διά τε τὸ πένθος καὶ τὸν θάνατον τῆς σαρκὸς, καὶ ὡς ζοφῶδες τῆς ἁμαρτίας (PG, t. CLV, c. 873).

(2) S. Théodore Studite, *Questiones*, 2 : κατακρίτους γὰρ ἑαυτοὺς ποιήσαντες (οἱ μοναχοὶ), καὶ οἱονεὶ ἑκουσίως ἐμπεφυλακισμένους, ὀφείλουσιν ἀεὶ βοᾶν πρὸς Κύριον καὶ ἐκζητεῖν διὰ ταπεινώσεως τὴν συμπάθειαν (PG, t. XCIX, c. 1732); Siméon de Thessalonique, *De Sacramentis*, 52 (PG, t. CLV, c. 197) : l'habit des moines est un habit de pénitence, car ils renoncent à toutes les choses mondaines. — Dans l'*Euchologe* grec, les prières de la profession monacale insistent sur cet esprit de pénitence, de renoncement.

(3) Concile *in Trullo* (692), canon 43 : τῆς μοναχικῆς πολιτείας τὴν ἐν μετανοίᾳ στυλογραφούσης ἡμῖν ζωὴν, τῷ γνησίως ταύτῃ προστιθεμένῳ συνευδοκοῦμεν (Fr. Lauchert, *Kanones der wichtigsten altchristl. Concilien*, p. 120-121).

(4) Concile de Constantinople (876), canon 2 : ... θεσπιζόμεν τοὺς ἀρχιερεῖς μηκέτι καταβιβάζειν ἑαυτοὺς εἰς τόπον μετανοούντων (Mansi, t. XVII, c. 58); Blastaras, *Syntagma alphabeticum*, E, cap. 29 (PG, t. CXLIV, c. 1316-1317).

Digitized by Google

changement d'état (1). En esprit de pénitence et de servitude surnaturelle, des laïcs, à l'heure de la mort, se font donner la tonsure et l'habit monastiques (2).

En Gaule, en Espagne, durant plusieurs siècles, les pécheurs astreints à la pénitence publique avaient les cheveux coupés comme les moines et portaient un habit semblable au leur (3).

D'autre part, dans le rite grec de la profession monacale, le sens d'une offrande des cheveux est marqué d'une façon très nette. L'higoumène, qui préside la cérémonie, remet, par trois fois, au novice les ciseaux, afin qu'il les lui rende en témoignage d'oblation spontanée, de la volonté de se voir couper les cheveux, et ceux-ci sont ensuite déposés sur l'autel (4). A part ce dernier point particu-

(1) Balsamon (PG, t. CXXXVII, c. 1089), Zonaras (*ibid.*, c. 1092); cfr Cedrenus, *Historiarum compendium* (PG. t. CXXI, c. 904). Sur la vie monastique considérée comme état de pénitence, chez les Grecs, cfr E. Renaudot, *Perpétuité de la foi de l'Église catholique*, t. V, liv. IV, ch. 8, p. 278-286.

(2) Balsamon, *Commentaire sur le can. 12 du concile de Néocésarée* (PG, t. CXXXVII, c. 1224).

(3) Sidoine Apollinaire, *Epistolae*, lib. IV, 24 (PL, t. LVIII, c. 529); Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*. VI, 28 (PL, t. LXXI, c. 395); Concile d'Agde (506), can. 15 (Mansi [= M.], VIII, 328); Concile de Barcelone (540), can. 6 (M., IX, 109); IIIe concile de Tolède (589): canons disciplinaires, can. 12 (M., IX, 995-996); IVe conc. de Tolède (633), can. 55 (M., X., 632); VIe conc. de Tolède (638), can. 7 (M., X, 655); XIIe conc. de Tolède (681), can. 2 (M., XI, 1029-1030); Sicard, év. de Crémone (+ 1245), *Mitrale*, II, 1 (PL, t. CCXIII, c. 59). — En Allemagne et et en Angleterre, du moins plus tard, les pénitents, au contraire, laissaient croître leurs cheveux et leur barbe; cfr Boretius-Krause, *Capitularia regum Francorum* (MGH), t. II, Hanovre, 1897, n° 252, p. 244 (additions de quelques mss au ch. 55 du concile tenu à Tribur en 895); Roi Edgar, *Leges ecclesiasticae* (967): De poenitentia, 18 (M., XVIII, 523); Orderic Vital, *Hist. ecclesiastica*, VIII, 10; XI, 9 (PL, t. CLXXXVIII, c. 587 et 807). — Au point de vue civil, pour certains délits, des capitulaires de Charlemagne, de Louis le Pieux et de Louis II ordonnent de couper aux serfs leur chevelure; cfr Boretius-Krause, *op. cit.*, t. I, n° 62, p. 150; n° 139, p. 284; t. II, n° 218, p. 96. Chez les Latins, couper les cheveux à quelqu'un, c'était un traitement infamant; cfr Suétone, *De vita Caesarum*, Lib. IV: C. Caligula, 35; S. Cyprien, *Epistola LXXVII*, 3 (PL, t. IV, c. 417); Philostrate, *Apollonius de Tyane*, VII, 34. De même chez les Francs mérovingiens et les Byzantins; dans l'histoire du Bas-Empire, la mention de cette punition ignominieuse revient à chaque pas. En plus des motifs indiqués plus haut, celui d'une humiliation volontaire a donc pu contribuer à répandre, chez les moines et les prêtres chrétiens, l'usage de la tonsure.

(4) Etienne, *Vita S. Stephani* (PG, t. C, c. 1089); Siméon de Thessalonique, *De poenitentia*, 272 (PG, t. CLV, c. 496-497); Goar, Εὐχολόγιον, p. 478, 483, 494, 510; J. S. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, III, 2, p. 905. — Simeon de Thessalonique ne se borne point à signaler, dans cette cérémonie,

Digitized by Google

lier, la cérémonie des ciseaux est analogue dans le rite arménien (1) et dans les rituels syriaques, qu'il s'agisse des maronites ou des jacobites (2).

* * *

Somme toute, au début, il se peut fort bien que la tonsure, c'est-à-dire les cheveux coupés courts, se soit propagée à travers le monde chrétien, simplement pour imiter les grands modèles, les moines d'Égypte qui, eux, n'avaient fait d'abord que suivre la coutume de leurs compatriotes. Que cette action du monachisme égyptien se soit exercée ou non, d'autres facteurs sont intervenus : d'abord, d'une manière certaine, le précepte de saint Paul, appliqué de façon plus stricte par les clercs et les moines ; et puis, d'après toute vraisemblance, les pratiques que nous avons vues répandues un peu partout, à base plus au moins religieuse, mais de soi indifférentes à la vérité ou à la fausseté d'une religion particulière (3). Cette influence diffuse du milieu aurait fourni le germe d'une évolution, toute chargée de pensée chrétienne, qui, à la tonsure, donna l'importance, le sens, que nous avons essayé de retracer.

Voir, dans cet usage, un emprunt brutal au culte d'Isis et de Sérapis, c'est une explication simpliste qui dispense de chercher plus loin, plus à fond. Trop souvent, du reste, la critique rationaliste se permet des rapprochements superficiels. L'un des termes, je veux dire le côté chrétien, volontiers elle le prend en gros, au petit bonheur, sans souci des dates d'origine, de la différence dans les faits matériels, de celle, plus radicale, de la valeur représentative des idées. Nous venons de le constater ici ; sur d'autres terrains, les occasions de le vérifier encore ne nous manqueront point ; il s'en faut.

Montluçon. PH. GOBILLOT.

la spontanéité du tonsuré ; il relève encore le caractère d'offrande, de sacrifice de la personne, qui s'y trouve impliqué (*loc. cit.*, c. 493, 497). A propos de la tonsure cléricale (*De sacris ordinationibus*, 158 : PG, t. CLV. c. 365), il fait une observation analogue.

(1) F. C. CONYBEARE, *Rituale Armenorum*, p. 138. Oxford, 1905.

(2) J. S. ASSEMANI, *op. cit.*, p. 905-906 ; BAR-HEBRAEUS, *Nomocanon*, Cap. I. sect. X (A. MAI, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. X, pars 2, p. 60).

(3) C'est ici le lieu de rappeler, sur certaines ressemblances entre le christianisme et d'autres religions, les observations si justes de l'ABBÉ DE BROGLIE, *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, 2e éd., p. 251-256, 269-273, 290-291, 307-312, Paris, 1886.

Digitized by Google

Abélard et le couvent du Paraclet

Aux environs de 1130, Abélard, parvenu à la cinquantaine, est abbé de Saint-Gildas de Rhuys, sur la côte vannetaise. Incapable de discipliner ses moines, peu en sécurité dans son monastère, il a dû se retirer chez un seigneur du voisinage. Là, sous prétexte de consoler un ami malheureux, il se soulage lui-même en écrivant le récit de ses gloires passées et de ses infortunes. Mélange bizarre de repentir et d'égoïsme vaniteux, ce fragment d'autobiographie, *Histoire de mes calamités*, rappelle tour à tour les *Confessions* de saint Augustin et celles de Jean-Jacques Rousseau.

Il naquit à l'entrée de la Bretagne, dans un bourg nommé le Palais, à sept ou huit milles au sud-est de Nantes. « Je dois à la nature du sol natal et au sang de mes ancêtres la subtilité de mon esprit et le goût des lettres. » Fils aîné d'un seigneur breton, il a renoncé à tous ses droits afin de suivre plus librement son attrait pour l'étude. « J'abandonnai la cour de Mars pour me réfugier dans le sein de Minerve. »

A peine âgé de vingt ans il arrive à Paris et se mêle aux milliers d'étudiants de tous pays qui se pressent à l'École de Notre-Dame, aux leçons philosophiques du célèbre Guillaume de Champeaux (1). Bien que le plus jeune de tous et le dernier arrivé, il ne tarde pas à contredire ouvertement le professeur. Groupant déjà autour de lui des disciples de jour en jour plus nombreux, voici qu'il devient chef d'école ; d'abord à Melun, puis à Corbeil, et puis à Paris même, sur la montagne Sainte-Geneviève, d'où il domine et harcelle son ancien maître, désormais son adversaire. Là-dessus il rentre au Palais afin de dire adieu à son père, Bérenger, et à sa mère, Lucie, tous deux sur le point d'entrer au cloître (2).

A son retour de Bretagne, Abélard pousse jusqu'à Laon afin de s'initier à la théologie sous la direction d'un disciple de saint

(1) Dans sa famille on l'appelait Pierre. C'est aux écoles de Paris qu'il reçut le surnom d'Abélard.

(2) Au moyen âge l'entraînement vers le cloître était général. Les gens mariés eux-mêmes aimaient à s'y réfugier sur leurs vieux jours. Dante proteste contre cette habitude, fort répandue encore de son temps. A son avis, Dieu ne demande que la religion du cœur, possible dans tous les états. « Iddio non vuole religioso di noi se non il cuore. » *Convito, IV, 28.*

Digitized by Google

Anselme, nommé Anselme lui-même. Il y voit un vénérable vieillard, mais un professeur plus que médiocre. « Le feu qu'il allumait remplissait sa maison de fumée sans donner la moindre lumière. C'était un arbre tout en feuilles qu'on admirait de loin ; regardé de près et examiné avec soin, il apparaissait dans sa stérilité. M'en étant approché pour y cueillir du fruit, je m'aperçus que c'était le figuier maudit par le Seigneur ou le vieux chêne auquel Lucain compare Pompée : Il n'est que l'ombre d'un grand nom : tel un chêne altier au milieu d'une campagne fertile. »

Au cours d'une causerie entre étudiants, Abélard a osé soutenir que c'était perdre son temps que d'assister aux leçons d'un pareil maître. Lui-même se chargerait d'expliquer l'Écriture sainte tout aussi bien à l'aide d'une seule glose. Et voilà que, pris au mot par les élèves intrigués et railleurs, il se met à commenter publiquement les mystérieuses visions du prophète Ézéchiel. D'abord très rares, les auditeurs se font plus nombreux et désertent l'école du vénérable Anselme. Celui-ci, excité par deux disciples favoris, Albéric de Reims et Lotulfe de Lombardie, craignant au surplus d'être rendu responsable des explications aventureuses de l'exégète improvisé, lui interdit de continuer son enseignement.

Rentré à Paris, il obtient la chaire tant désirée qu'occupait jadis Guillaume de Champeaux (1) ; il y enseigne simultanément la philosophie et la théologie. C'est alors durant quelques années un succès inouï qui l'enfle d'orgueil et lui prépare les plus grands malheurs. « Me croyant désormais le seul philosophe au monde, n'ayant plus de concurrence à redouter, je commençai, moi qui avais jusque là vécu dans la plus grande continence, à lâcher la bride à mes passions ; et plus je progressais dans l'enseignement philosophique et sacré, plus je m'éloignais, par l'impureté de mes mœurs, des philosophes et des saints. »

Tout près de son école, il a remarqué une jeune fille du nom d'Héloïse, nièce d'un chanoine appelé Fulbert. Il ne la trouvait pas extraordinairement belle (2), mais la brillante intelligence et la rare culture qui l'avaient déjà rendue célèbre dans tout le royaume,

(1) Retiré d'abord dans l'abbaye de Saint-Victor, près de Paris, Guillaume de Champeaux devint évêque de Châlons en 1112.

(2) Guillaume de Lorris, dans le *Roman de la Rose*, lui prête une idéale beauté :

El ne fu oscure ne brune,
Ains fu clere comme la lune,
Envers qui les autres estoiles
Resemblent petites chandoiles, v. 999.

Digitized by Google

le charmaient. D'ailleurs, il ne dépend que de lui, pense-t-il, de l'amener à partager ses désirs. « J'avais une telle réputation, un tel éclat de jeunesse et de beauté, que je pensais n'avoir aucun refus à craindre, quelle que fût la femme que j'honorasse de mon amour. » Héloïse nous dira plus tard qu'il ne se trompait pas.

Trop honoré des avances du grand homme, le chanoine Fulbert s'est empressé de l'accueillir chez lui à titre de pensionnaire et de précepteur de sa nièce. Bien vite les leçons ne sont pour le maître et pour l'élève que des prétextes pour se trouver ensemble. Aveuglé par son affection pour sa nièce et par son estime pour son hôte, Fulbert ne soupçonne même pas l'ombre d'un danger. Averti enfin par des amis et par la rumeur publique, il devient un peu plus vigilant. « Il nous arriva donc ce que la mythologie raconte de Mars et de Vénus, lorsqu'ils furent surpris. » Séparés de corps, les deux amants continuent à s'écrire. Apprenant d'Héloïse qu'elle va devenir mère, Abélard la fait passer en Bretagne, chez sa sœur Denise, où elle donne naissance à un fils nommé Astrolabe.

Ici se place un curieux plaidoyer où Héloïse s'acharne à détourner son amant d'un projet d'union légitime. A grand renfort de textes sacrés et profanes extraits de saint Paul et de saint Jérôme, de Pythagore et de Sénèque, elle démontre que la vie conjugale est incompatible avec le travail de la pensée. Indigne de lui, pareille union serait également indigne d'elle. Elle préfère lui appartenir à titre d'amie qu'en qualité d'épouse ; c'est par grâce et non par contrainte qu'elle veut l'avoir ; les entrevues seront d'autant plus douces qu'elles seront plus rares.

Le mariage se décide tout de même à condition qu'il restera secret. « Nous recommandons à ma sœur notre jeune enfant, et nous revenons furtivement à Paris. Quelques jours plus tard, après avoir passé une nuit en prière dans une église, aux premières lueurs de l'aube, en présence de l'oncle et de quelques amis, nous reçûmes la bénédiction nuptiale. Nous nous retirâmes ensuite secrètement chacun de notre côté. Dès lors nous ne nous vîmes plus que rarement et à la dérobée, afin de cacher le plus possible ce que nous venions de faire. » Peu de temps après, voyant Héloïse maltraitée par son oncle, Abélard la met en sûreté chez les Bénédictines d'Argenteuil où elle avait passé sa prime jeunesse.

Irrité par le départ de sa nièce, le chanoine Fulbert imagine alors et exécute une vengeance barbare. Avec la complicité d'un serviteur acheté à prix d'or, il pénètre nuitamment dans la chambre de sa victime et lui fait infliger la plus humiliante des mutilations.

Devenu la risée de ses adversaires, et exclu désormais des hautes

Digitized by Google

dignités de l'Église, il se tourne vers la vie monastique. « Dans l'excès de mon accablement, ce fut, je l'avoue, la honte plutôt que la dévotion qui me poussa vers l'ombre d'un cloître. Héloïse, suivant mes ordres avec une entière spontanéité, avait déjà pris le voile. » Elle a fait profession au couvent d'Argenteuil, tandis que lui-même se réfugie au monastère de Saint-Denis (1).

A peine a-t-il pris rang parmi les moines, qu'il s'avise de leur prêcher la réforme, rôle qui ne tarde pas à le rendre odieux. On s'en débarrasse en lui persuadant de se retirer dans un certain prieuré pour y reprendre son enseignement. Devant les auditeurs qui affluent de tous côtés, il entreprend d'expliquer le mystère de la Trinité au moyen de comparaisons nouvelles, et compose sur le sujet tout un ouvrage.

Ses deux adversaires de Laon, Albéric et Lotulfe, devenus professeurs à l'école de Reims, trouvent ce livre peu orthodoxe et s'agitent auprès du nonce pontifical pour le faire condamner par l'assemblée de Soissons, 1121. « Appelé au concile, je m'y rendis ; et là, sans discussion ni examen, on me força de jeter de ma propre main le livre au feu. » Humilié dans son esprit, après avoir été humilié dans sa chair, il se voit sequestré pour quelque temps au monastère de Saint-Médard.

Rentré à l'abbaye royale de Saint-Denis, il lui arrive de nouveau une mésaventure. En lisant le commentaire de Bède sur les Actes des Apôtres, il a découvert un texte suivant lequel saint Denis de Paris ne serait pas l'Aréopagite, le disciple de saint Paul. Impatient de faire montre de son érudition, il a fait part de sa trouvaille à quelques confrères. Grande colère de l'abbé qui menace de le dénoncer au roi de France comme traître au pays. Soucieux d'échapper à l'indignation royale, il s'évade secrètement, la nuit, et cherche un refuge sur les terres de Thibaud, comte de Champagne.

Après s'être mis en règle avec Saint-Denis qui l'a menacé d'excommunication, après avoir obtenu la permission de vivre dans une retraite de son choix, il s'établit en un lieu désert situé dans le

(1) Nous savons par une lettre de Foulque, prieur de Deuil, qu'Abélard songeait à porter plainte à Rome contre le chanoine Fulbert. Foulque l'en dissuada, lui faisant observer malicieusement qu'il était trop pauvre pour intéresser à sa cause la cupidité romaine. L'édition de Migne a cru devoir supprimer ce passage de la lettre comme trop injurieux envers la Sainte Église (cfr PL, t. CLXXVIII, col. 375). Un protestant anglais a eu raison d'écrire à ce propos que, pour être logique, l'éditeur aurait dû fortement expurger le *De Consideratione* de saint Bernard. MORISON. *The Life and Times of Saint Bernard*, p. 269, note 3. Londres, 1884.

Digitized by Google

diocèse de Troyes, sur les bords de l'Arduzon. Avec le consentement de l'évêque il y bâtit une sorte d'ermitage de roseaux et de chaume qu'il place sous le vocable de la Trinité. « Là, caché avec un de mes amis, je pouvais chanter au Seigneur : Voilà que je me suis éloigné en fuyant, et que je me suis arrêté dans la solitude. »

Cependant la solitude ne suffit pas, il faut encore y avoir de quoi manger. « Ce fut l'extrême pauvreté qui m'obligea d'ouvrir une école. Incapable de labourer la terre et n'osant point mendier, j'eus recours à l'art que je connaissais, je fis office de ma langue pour remplacer le travail des mains. » Du reste, les disciples ne se font pas attendre. Abandonnant villes et châteaux, au prix des plus durs sacrifices ils accourent chercher la parole du Maître. Ils subviennent largement à ses besoins et lui construisent une habitation plus confortable.

En souvenir de ces bénédictions, Abélard change le vocable de son ermitage, il le consacre au divin consolateur, au Paraclet. Cette dénomination ne manque pas de provoquer l'étonnement et de susciter quelques violentes attaques. Chose inouïe et illicite, grondent plusieurs, que de dédier une église au Saint-Esprit ou à Dieu le Père. Il fallait, suivant l'usage ancien, la dédier soit au Fils, soit à la Trinité.

Pareilles mesquineries déconcertent le pauvre Abélard et lui persuadent que tout le monde le persécute. « Toutes les fois que j'apprenais la réunion d'une assemblée d'ecclésiastiques, je me disais qu'elle avait sans doute pour but ma propre condamnation... Au comble du désespoir, je songeais à quitter les pays chrétiens pour m'en aller chez les infidèles, et acheter, au prix d'un tribut, le droit d'y vivre chrétiennement parmi les ennemis du Christ. »

Tandis qu'il songe ainsi à s'enfuir au loin, il apprend que les moines de Saint-Gildas de Rhuys, d'accord avec le seigneur du pays, l'ont choisi à l'unanimité pour remplacer leur abbé défunt. Il accepte la proposition, mais sans beaucoup d'enthousiasme, dans l'espoir d'échapper à ses ennemis. « La malveillance des Francs me poussa de la sorte vers l'Occident, tout comme celle des Romains avait jadis poussé Jérôme vers l'Orient. » Et voilà qu'il tombe au milieu de chrétiens, au milieu de moines mille fois pires que des païens.

Ils parlent une langue inconnue, et mènent une vie brutale, dissolue qu'on tenterait vainement d'adoucir et de discipliner. « Là, sur le rivage de l'Océan aux voies effrayantes, sur les confins d'une terre qui m'enlevait la possibilité de fuir plus loin, je redisais souvent dans mes prières : Des extrémités de la terre j'ai crié vers vous, Seigneur, alors que mon cœur se remplissait d'angoisses. »

Digitized by Google

Angoisse de ne pouvoir accomplir aucun bien, angoisse de se sentir odieux et détesté. On empoisonne parfois ses aliments, et jusqu'au vin dont il se sert pour célébrer la messe. Désespérant de convertir ses moines, Abélard saisit l'occasion de rendre service à des moniales qui se trouvent dans le besoin.

Simple nonne pendant quelques années au couvent d'Argenteuil, Héloïse en était prieure au moment où Suger (1127) réclama la propriété comme une dépendance de Saint-Denis. L'abbé de Saint-Gildas a été heureux d'offrir aux religieuses expulsées (1) son oratoire du Paraclet. Lui-même a présidé à leur installation (1129); a obtenu pour elles de l'évêque et du pape l'autorisation canonique (2).

C'est avec une joie émue qu'il raconte les débuts du nouveau monastère, les épreuves et les succès de ses filles spirituelles. « Pendant quelque temps elles vécurent dans la misère et la désolation; mais la divine miséricorde, qu'elles servaient dévotement, daigna les regarder; la consolation allait bientôt venir. Pour elles aussi, Dieu se montra le véritable Paraclet; il toucha de compassion et de bienveillance à leur égard les populations environnantes. Elles acquirent en une année, j'en atteste Dieu, plus de biens terrestres que je n'aurais pu acquérir moi-même en cent ans, si je fusse resté. En effet, la faiblesse des femmes, leur indigence émeut plus aisément les cœurs; et leur vertu plaît davantage aux hommes tout de même qu'à Dieu. Le seigneur accorda à notre sœur, qui dirigeait la communauté, de trouver grâce auprès de tout le monde : les évêques la chérissaient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, les laïques comme leur mère; tous également admiraient sa piété, sa sagesse et son incomparable douceur de patience. Moins elle se laissait voir, plus elle se renfermait dans sa cellule pour vaquer saintement à la prière et à l'oraison, et plus on sollicitait

(1) Abélard passe sous silence le fait qui occasionna cette expulsion : certains désordres du monastère prouvés par une enquête que dirigèrent le légat, évêque d'Albano, l'archevêque de Reims, les évêques de Chartres et de Soissons. Héloïse semble avoir été étrangère à ces désordres. Cfr SUGER, *De rebus in administratione sua gestis*, ch. III.

(2) Le pape Innocent II parcourait alors la France dans le but de s'attacher les populations en les détachant de son concurrent, Pierre de Léon, antipape sous le nom d'Anaclet. Le 20 janvier 1131, il bénissait le maître-autel du monastère de Morigny. En énumérant les témoins de cette fête, le chroniqueur de l'abbaye insiste sur deux noms : « Bernard, abbé de Clairvaux, qui était alors le prédicateur de la parole divine le plus fameux des Gaules, et Pierre Abélard, lui aussi homme religieux et le plus éminent recteur des écoles où affluaient les hommes lettrés de presque toute la latinité. »

Digitized by Google

avec ardeur sa présence et les conseils de ses entretiens spirituels. » Héloïse est alors à peine âgée de trente ans.

Blâmé vivement par certains de ne point faire pour ses filles tout ce qu'il pouvait et tout ce qu'il devait, Abélard s'est décidé à leur accorder de plus fréquentes visites. Il a prêché dans les environs afin de les recommander aux fidèles. Il leur a prêché à elles-mêmes dans le couvent pour le bien de leurs âmes.

Comme il fallait s'y attendre, les malveillants ne tardent pas à juger odieusement ces charitables visites. « On voit bien, disaient-ils, qu'il est toujours dominé par les désirs charnels : il ne peut pas supporter l'absence de celle qu'il a aimée. » Se rappelant toutefois que saint Jérôme fut pareillement calomnié, il se console de partager le sort d'un si grand homme.

* * *

Un jour, comme par hasard, l'*Histoire de mes calamités* tombe entre les mains d'Héloïse. Elle la dévore avec une ardeur égale à sa tendresse pour l'auteur qu'elle a reconnu dès les premiers mots de la suscription. Incapable de garder le silence plus longtemps, elle écrit à Abélard une longue et ardente lettre.

Après avoir compati à ses épreuves, elle le supplie au nom du Christ de leur écrire fréquemment, à elle et à ses filles. « Que nous du moins, qui te restons seules au monde, nous puissions prendre part à tes peines et à tes joies... Quel que soit le sujet de ces lettres, elles nous seront toujours d'un grand réconfort; elles attesteront que tu ne nous oublies pas. » Sénèque lui-même reconnaît dans le commerce épistolaire un admirable moyen pour suppléer à l'absence de ceux qu'on aime.

Lui qui a écrit si longuement pour consoler un ami, un compagnon d'étude, refusera-t-il ses lettres à celles qui l'aiment à tant de titres? « L'obligation que tu as contractée envers nous est encore plus pressante; car le nom qui nous relie à toi n'est pas seulement celui de compagnes, mais celui de filles, ou un autre, s'il s'en peut imaginer, qui soit plus tendre ou plus sacré. Après Dieu, tu es le seul fondateur de cet asile, le seul architecte de cet oratoire, le seul créateur de cette congrégation. » Plantation nouvelle dans le champ du Seigneur, faible par la nature même de son sexe, elle a besoin d'une culture plus attentive et plus assidue.

La vigne qu'il s'obstine à cultiver là-bas, au bord de l'Océan, ne lui donnera que de l'amertume. « C'est en vain que tu sèmes devant ces pourceaux les perles de la parole divine. Toi qui te prodigues

Digitized by Google

tant à des âmes endurcies, à tes ennemis, considère ce que tu dois à des cœurs dociles, à tes filles. » Les saints Pères eux-mêmes n'ont pas craint d'adresser de longs traités à de pieuses femmes pour les encourager, les instruire ou les consoler.

Mais voici des considérations autrement personnelles et pressantes. Héloïse rappelle l'immense honneur qu'il lui fit jadis en la choisissant parmi tant d'autres. « Était-il, en effet, un roi, un philosophe dont la renommée fût égale à la tienne ? Quel pays, quelle cité, quel village n'eût pas ardemment souhaité de te voir ? Qui, je te le demande, ne se pressait pour te contempler quand tu paraissais en public ; qui ne te suivait, le cou tendu et le regard fixe, lorsque tu te retirais ?... Tu possédais surtout deux choses faites pour te conquérir le cœur de toutes les femmes : le talent du poète et celui du chanteur ; jamais philosophe peut-être ne les posséda au même dégré. » Préférée d'Abélard, elle n'ignore pas combien de femmes illustres elle a rendues jalouses.

D'ailleurs, afin de lui faire sentir qu'elle n'a pas été ingrate, elle insiste sur les sacrifices consentis pour suivre toutes ses volontés. Si elle a hésité devant le mariage, ce fut par dévouement et humilité ; elle craignait de compromettre la gloire de son génie. « Par ton ordre, j'ai pris un autre habit et un autre cœur, pour te prouver que tu étais le maître unique de mon âme aussi bien que de mon corps. Jamais, j'en atteste Dieu, je n'ai recherché en toi autre chose que toi-même. »

Inutile de le dissimuler, les circonstances de ce sacrifice l'ont rendu particulièrement pénible. « Lorsque tu es allé à Dieu, je t'ai suivi, — que dis-je ? — je t'ai précédé. Comme si tu te souvenais de la femme de Loth et du regard qu'elle jeta en arrière, tu me fis d'abord revêtir l'habit et prononcer les vœux monastiques, me consacrant à Dieu avant de t'y consacrer toi-même. Cette défiance, la seule que tu m'aies témoignée, me pénétra, je l'avoue, de douleur et de confusion. Car, Dieu le sait, sur un simple signe, je t'aurais précédé ou suivi sans hésitation jusque dans les abîmes enflammés de l'enfer ! » Au reste, il serait peut-être plus inquiet et plus empressé, s'il était moins sûr de sa tendre fidélité.

Qu'il redoute du moins de donner raison à ceux qui l'accusent partout de n'avoir aimé Héloïse que pour le plaisir. « Au nom même du Dieu auquel tu t'es consacré, je t'en supplie, rends-moi ta présence, autant qu'il est possible, en m'écrivant quelques lignes de consolation, ne fût-ce que pour raviver ma ferveur au service divin. Lorsqu'il s'agissait de me convier aux voluptés charnelles, tes lettres m'arrivaient coup sur coup, tes vers mettaient sur toutes les lèvres le nom de ton Héloïse. Comme il serait plus juste à

Digitized by Google

présent d'exciter à l'amour de Dieu celle que tu provoquais alors au plaisir ! En te priant encore une fois de considérer ton devoir et ma demande, je termine cette longue lettre par un mot bien court : porte-toi bien, mon unique. »

Visiblement ému par cette lettre d'Héloïse, Abélard s'est empressé d'y répondre. Son long silence n'a pas eu pour cause l'oubli ou la négligence, mais tout simplement la persuasion que l'abbesse du Paraclet n'avait que faire de ses conseils et de ses exhortations. La sagesse qu'elle montra jadis comme prieure d'Argenteuil brille maintenant avec plus d'éclat aux yeux de tous.

Toutefois, puisque son humilité la pousse à demander des instructions, qu'elle précise les points à éclaircir, et, avec l'aide divine, il tâchera de lui donner satisfaction. « En attendant, ô sœur jadis si chère dans le siècle, mais bien plus chère aujourd'hui en Jésus-Christ, je me hâte de t'envoyer le Psautier que tu demandes avec insistance. Qu'il te serve à offrir au Seigneur un continuel holocauste de prières pour expier nos grands et nombreux égarements, et pour conjurer les périls dont je suis menacé chaque jour. » Impossible en effet de lire l'Écriture sainte sans voir combien la prière est efficace, celle des femmes surtout, celle des épouses pour leurs époux. Ce sont les prières de Clotilde, beaucoup plus que les sermons des prédicateurs, qui ont converti Clovis.

Abélard rappelle à Héloïse la touchante coutume qu'elle et ses filles ont adoptée en terminant la récitation de l'office par une oraison en sa faveur. « Dieu, qui par la main de votre humble serviteur, avez daigné réunir en votre nom vos humbles servantes, nous vous prions de lui accorder ainsi qu'à nous la persévérance dans votre sainte volonté. » Comme un gage de sa venue prochaine auprès d'elle, il l'invite à clore la prière par les mots suivants : « Protégez-le contre ses adversaires, et rendez-le sain et sauf à vos humbles servantes. »

De plus en plus, en effet, il croit que tout le monde le persécute et cherche à le faire mourir ; d'où une requête suprême dont on se souviendra plus tard. En quelque lieu que la mort l'atteigne, ses filles spirituelles voudront bien ensevelir son corps dans leur cimetière. Où pourrait-il mieux reposer qu'en cet oratoire dédié au vrai Consolateur, dans un couvent de femmes ? Ce sont des femmes qui prirent soin de la sépulture de Jésus, qui méritèrent d'être consolées d'abord par l'annonce de la Résurrection.

Comme pour montrer à celle qu'il chantait autrefois qu'il sait encore composer des vers, il termine sa lettre par un distique.

Digitized by Google

« Vivez et portez-vous bien, vous et vos sœurs ; vivez, mais pour le Christ, je vous prie, vous souvenant de moi » (1).

Cette réponse est à peine parvenue au Paraclet, qu'une seconde lettre d'Héloïse, plus poignante encore que la première, prend le chemin de Saint-Gildas de Rhuys. La pensée que son Abélard puisse mourir avant elle lui est insupportable. Pourquoi entretenir ces funèbres pressentiments ; « à quoi bon, dit Sénèque, aller au devant des maux, perdre la vie avant la mort ? » Les peines qui les ont accablés tous deux semblent suffire, et, si ce n'était un blasphème, elle reprocherait à Dieu d'avoir été cruel à leur égard.

Impitoyable pour elle-même et pour son sexe, elle reconnaît avoir été la cause de tout le mal. A son avis, l'Ecclésiaste a bien raison de mettre l'homme en garde contre la femme. « J'ai considéré toute chose avec les yeux de mon âme, et j'ai trouvé la femme plus amère que la mort ; elle est le piège du chasseur, son cœur est un filet, ses mains sont des chaînes : l'homme aimé de Dieu lui échappera, mais le pécheur sera sa proie. » Et voici qu'Adam, Samson, David, Salomon, Job viennent tour à tour témoigner contre l'éternelle tentatrice.

Après avoir, en quelques lignes brûlantes, décrit les tentations qui l'assaillent jusque dans la prière et durant la messe, au souvenir du passé, elle conjure Abélard de ne l'avoir point en si haute estime. « Toute louange venant de toi est d'autant plus dangereuse pour moi qu'elle m'est plus douce. Elle me séduit et m'enivre en raison même de mon extrême désir de te plaire. Aie plus de crainte que de confiance à mon sujet, je t'en supplie, afin que ta sollicitude ne cesse de me venir en aide. » Le monde l'estimerait moins s'il pouvait lire dans son âme et conscience.

Sans doute on lui dira que la vertu s'exerce dans l'épreuve et qu'il n'y a point de victoire sans lutte ; mais elle craint trop de sa faiblesse et ne sent pas suffisamment le secours divin. « Je n'ambitionne point la couronne de la victoire, il me suffit d'échapper au péril. C'est plus sûr de fuir le danger que d'engager la bataille. Dans quelque coin du ciel que Dieu daigne me placer, je ne me plaindrai pas. Là, personne n'enviera personne ; chacun sera content de sa part. »

La seconde réponse d'Abélard tourne décidément au sermon. Il s'humilie lui-même profondément afin de mieux pacifier sa chère sœur en Jésus-Christ, cœur grand et généreux, mais endolori et toujours passionné.

(1) *Vive, vale, vivantque tuae valeantque sorores,*
Vivite, sed Christo, quaeso, mei memores.

Digitized by Google

En la voyant rejeter ses louanges, il ne doute point de sa sincérité, cependant il croit devoir la prémunir contre les déguisements de l'orgueil. « Fasse le ciel que ton cœur soit d'accord avec ta plume ! S'il en est ainsi, ta modestie est véritable et ne se sera point évanouie au souffle de mes paroles. Mais prends garde, je t'en conjure, de rechercher la louange en paraissant la fuir ; de repousser du bout des lèvres ce que tu aimerais au fond du cœur. » La Galatée de Virgile s'enfuyait vers les saules, mais pour mieux attirer celui qu'elle recherchait.

Afin de réprimer en elle les tentations de révolte contre Dieu, il l'amène aux pieds de Jésus, de Jésus crucifié. « Voilà, ô ma sœur, ton véritable époux et l'époux de toute l'Église ; aie-le toujours devant les yeux et porte-le dans ton cœur. Vois-le marchant au supplice pour toi, et portant lui-même sa croix... C'est lui véritablement qui t'aimait; mon amour à moi, qui nous enveloppait tous deux dans le péché n'était qu'une convoitise indigne du nom d'amour. Jésus, au contraire, a souffert volontairement pour ton salut ; Jésus dont la Passion guérit toute langueur, écarte toute souffrance. Porte sur lui, je t'en conjure, et non sur moi tout ton amour, toute ta pitié, toute ta componction. »

Cette exhortation se termine par une longue prière, l'une des pages les plus touchantes qui soient sorties de la plume d'Abélard. Elle fera frémir bien souvent les lèvres d'Héloïse ; plus d'une fois sans doute elle mouillera ses paupières de larmes brûlantes. « Dieu, qui, dès le commencement de la création, avez, en tirant la femme d'une côte de l'homme, établi le grand sacrement du mariage, vous qui l'avez élevé si haut, soit en naissant d'une femme mariée, soit en commençant vos miracles par les noces de Cana ; vous qui avez bien voulu accorder ce remède à mon incontinente fragilité, ne rejetez pas les prières de votre humble servante ; je les répand, suppliante, en présence de votre divine majesté, pour mes fautes et pour celles de mon bien-aimé.

» Vous nous avez unis, Seigneur, et vous nous avez séparés quand et comme il vous a plu. Ce que vous avez commencé miséricordieusement, Seigneur, achevez le plus miséricordieusement encore. Ceux que vous avez éloignés l'un de l'autre momentanément sur terre, unissez-les à vous pour toujours dans le ciel, ô notre espérance, notre partage, notre attente, notre consolation, Seigneur, qui êtes béni dans tous les siècles. Amen. »

Le sermon d'Abélard semble avoir produit son effet. Dans sa troisième lettre, Héloïse promet de ne plus revenir sur le passé troublant. « Plût à Dieu que mon cœur affligé fût aussi prompt que

Digitized by Google

ma plume à obéir. » Elle ne prend plus le titre d'amante, pas même celui d'épouse ; c'est la « servante dévouée » qui prie son « souverain maître » de lui raconter l'origine des congrégations de femmes, de tracer une règle de vie pour le couvent du Paraclet.

D'ailleurs, consciente sans doute de l'influence qu'elle a sur ce maître souverain, elle lui suggère l'esprit dont il devra s'inspirer. Saint Benoît, qui a rédigé sa Règle pour des hommes, prescrit de l'appliquer avec douceur et modération, de la mitiger en faveur des enfants, des vieillards, des santés délicates. A plus forte raison faut-il se montrer indulgent à l'égard du sexe dont la faiblesse et la débilité ne sont que trop connues.

On a tort de creuser un abîme entre la vie monastique et la vie séculière ; comme si le christianisme n'était pas le même pour tous. « Si l'on ajoute la continence aux préceptes évangéliques, cela suffit à la perfection du cloître. Plût à Dieu que notre profession atteignit la hauteur de l'Évangile, sans prétendre la dépasser. N'ambitionnons pas d'être plus que chrétiennes. » Le Paraclet s'arrangerait fort bien du genre de vie des chanoines réguliers de saint Augustin, qui mangent de la viande et portent du linge. Le nécessaire en toutes choses, et pas de superflu : voilà, semble-t-il, une sage direction.

Au lieu de multiplier les prescriptions et les engagements, il vaudrait mieux laisser une place à l'esprit de surérogation. « Prenons garde, nous autres femmes, de nous charger d'un fardeau sous lequel nous voyons presque tous les hommes fléchir et même succomber. » C'est que le monde a vieilli, l'humanité n'a plus la vigueur d'autrefois, d'où la nécessité de changer ou d'adoucir les Règles anciennes.

Héloïse et ses filles ne se refusent pas au travail manuel que la nécessité exigera, mais elles préfèrent le rôle de Marie à celui de Marthe. Les femmes vouées à Dieu représentent ces véritables veuves dont parle saint Paul, celles qu'il convient de nourrir aux dépens de l'Église, comme du revenu propre de leur époux. Pour ce qui est du boire et du manger, on pourrait laisser aux femmes toute liberté, puisque leur nature même les protège contre la gourmandise et contre l'ivresse.

Ces suggestions doucement insinuées, elle supplie Abélard de se mettre à l'œuvre. « Toi donc, non seulement disciple du Christ, mais imitateur de son Apôtre et par le nom et par la sagesse, mesure-nous, je t'en prie, la règle des œuvres qui convienne à la faiblesse de notre sexe, afin que nous puissions vaquer le plus possible à la louange du Seigneur. » Qu'il se garde bien de laisser

Digitized by Google

cette tâche à son successeur : il n'aurait ni la même sollicitude, ni le même talent; elle et ses filles seraient sans doute moins promptes à lui obéir.

L'ouvrage demandé par Héloïse ne se fait pas attendre longtemps.

Les deux lettres qui suivent constituent un véritable traité de la vie monastique. Le dialecticien tant vanté, le poète et le chanteur se transforme en directeur spirituel plein de bon sens et d'esprit pratique.

Le peintre Zeuxis, chargé de la décoration du temple de Crotone, fit poser devant lui cinq des plus belles jeunes filles de la cité, sachant bien que les éléments de la beauté ne se trouvent jamais réunis dans une seule personne. Abélard, désireux d'offrir à ses filles spirituelles l'idéale image de la vie religieuse, s'inspirera de cet exemple. « Vous êtes le temple spirituel du Seigneur, et j'ai à l'orner de peintures choisies ; de plusieurs œuvres imparfaites je tâcherai d'extraire un ensemble qui s'approche autant que possible de la perfection. » Parcourant l'Écriture et les saints Pères, il cueillera au passage les plus belles fleurs pour en faire un bouquet.

Les premières religieuses lui apparaissent dans la personne des saintes femmes qui subvenaient aux besoins du Christ, fidèles jusqu'au pied de sa croix, soigneuses et vigilantes auprès de son tombeau. Celle qui oignit la tête de Jésus avec un parfum précieux se voit élevée au-dessus des évêques, qui, revêtus d'habits magnifiques et aux applaudissements des peuples, consacrent les rois de la terre. D'ailleurs les moniales chrétiennes ont des devancières jusqu'au sein du paganisme, dans la vestale Claudia et la Sybille de Cumes.

Dès les débuts de l'Église, on voit des femmes se consacrer à Dieu. L'une d'elles osa forcer la porte du moine Hilarion. D'abord rejetée, elle réussit à se faire entendre en disant : « C'est mon sexe qui a donné naissance au Sauveur. » Saint Jérôme, prétextant ses occupations, attendit des années avant de répondre aux lettres de saint Augustin ; mais il trouvait toujours le temps d'écrire de longs traités à la requête de Paula ou d'Eustochium. D'après son propre aveu, il ne pouvait rien refuser à leurs sollicitations. Il lui est même arrivé, dans les éloges qu'il en fait, de franchir les bornes de la vérité.

Un moine d'Égypte disait un jour de ses confrères grands parleurs : « Leur habitation n'a point de porte ; entre qui veut dans l'étable pour détacher l'âne. » Attachée dans l'étable du Seigneur, l'âme religieuse s'y nourrit de saintes méditations. Mais si la bar-

Digitized by Google

rière du silence ne la retient pas, elle rompt ses liens et erre çà et là dans le monde par ses pensées.

Comme les femmes aiment à bavarder et parlent quand il ne faut pas, saint Paul leur commanda de se taire, du moins dans l'église. Si les laïques elles-mêmes doivent réfréner leur langue, ce devoir devient plus impérieux pour celles qui ont quitté le siècle. « Afin d'apporter quelque remède à un si grand mal, nous imposons un silence complet dans l'oratoire, dans le cloître, au dortoir, au refectoire, partout où l'on mange et à la cuisine, surtout à partir de complies. » Si l'on avait quelque chose à se communiquer dans ces endroits, il faudrait le faire par signes. Les manquements au silence seront sévèrement punis ; car c'est par là que la gangrène passe des unes aux autres.

La solitude fut chère aux premiers moines, aux Prophètes, comme au Christ lui-même ; elle permet à l'âme de vaquer plus librement à la comtemplation. Le moine peut se comparer à l'âne sauvage dont parle Job ; méprisant les foules des cités, il ne connaît que les pâturages des montagnes et des plaines verdoyantes où il prend sa nourriture. Certains abbés d'aujourd'hui, sous prétexte d'hospitalité, ne rougissent point de multiplier autour d'eux les habitations, de transformer en une ville la solitude qu'ils ont recherchée.

Pour que les religieuses n'aient point à sortir, le couvent possèdera toutes les choses nécessaires à la vie : un jardin, de l'eau, un moulin, une bluterie et un four. Aucun homme ne pourra franchir la clôture, sauf deux prêtres qui seront choisis parmi les moines plus âgés du monastère voisin. L'infirmerie sera disposée de telle sorte qu'ils puissent y pénétrer sans voir la communauté et sans en être vus.

Dans les constructions on aura soin d'éviter tout ce qui sent le luxe. Les peintures et les sculptures conviennent aux palais des princes, mais nullement aux demeures des pauvres de Jésus-Christ. L'église elle-même sera sobre de décoration. Point d'images sculptées, tout au plus une peinture représentant le Sauveur, et une croix de bois qui surmontera l'autel. Seuls, les calices et les ciboires pourront être en or ou en argent. Les ornements du prêtre seront plutôt propres que précieux. Les étoles et les manipules peuvent être en soie.

Le soin de la porte sera confié à une sœur capable de donner du couvent une bonne impression. Il faut qu'elle soit d'un abord aimable et qu'elle ait une voix douce afin de ne pas indisposer même ceux qu'elle éconduirait.

Pour le choix de l'abbesse, les sœurs se garderont bien de se

Digitized by Google

laisser guider par l'éclat de la naissance ou de la fortune (1). La connaissance des lettres n'est pas non plus une condition requise : l'abbesse n'aura point à présider des discussions littéraires ou philosophiques. Il faut surtout qu'elle possède à fond l'esprit de la Règle, qu'une longue pratique de l'obéissance lui ait appris à commander. Qu'elle sache donner l'exemple, afin de ne pas enlever à ses lèvres le droit de réprimander. D'ailleurs tout en exigeant l'observation de la Règle, elle s'efforcera d'inspirer l'amour plutôt que la crainte.

La perfection chrétienne consiste moins dans le jeûne et l'abstinence que dans les dispositions du cœur. Les religieuses du Paraclet mangeront de la viande trois fois la semaine : dimanche, mardi et jeudi. La sœur économe, chargée de fournir à chacune sa pitance journalière, aura soin de ne pas se montrer avare. Tout comme Dieu, nous aimons ce qu'on nous donne de bon cœur. Qu'elle évite surtout de se réserver les meilleures portions et les douceurs. Le pain ne devra pas être de pur froment et ne sera point servi complètement frais. La Bible a des pages sévères en ce qui concerne l'usage du vin. Si l'Apôtre conseille à Timothée d'en prendre un peu, c'est à cause de son mauvais estomac. Les Pères du désert allaient jusqu'à dire que le diable était dedans. Saint Benoit, il est vrai, n'a pas réussi à convaincre ses moines qu'il fallait s'en passer. Impossible d'imposer aux femmes ce que les hommes supportent si mal : on pourra donc boire du vin à condition d'y mettre de l'eau dans la proportion d'un quart.

Au milieu de la nuit, les religieuses se lèveront pour chanter les matines; elles s'arrangeront cependant de manière à ne pas trop écourter un repos si nécessaire à la santé. « Le sommeil rafraîchit le corps, le rend propre au travail, le conserve sain et dispos. » En fait de literie, elles auront un matelas, des draps, un oreiller et une courtepointe.

L'habillement, tout comme la nourriture et le lit, sera convenable mais simple : une chemise de toile, une robe, des chausses, des souliers et une peau d'agneau. Une croix blanche se détachera sur le voile noir afin d'imposer à tous le respect des épouses du Christ.

Abélard achève son traité par une considération qui porte bien son cachet. N'en déplaise aux Philistins qui voudraient tarir ou empoisonner les fontaines de la science sacrée, les nonnes du Paraclet étudieront l'Écriture et les Pères afin de mieux comprendre

(1) Il semble qu'on ait peu tenu compte de cet avis du fondateur. La liste des abbesses du Paraclet enregistre les plus grands noms de France : de Courcelles, de Coligny, de la Rochefoucauld.

Digitized by Google

l'office qu'elles récitent. « Imitez ces bienheureuses disciples de saint Jérôme, Paula et Eustochium, à la demande desquelles l'illustre docteur a écrit tant d'ouvrages qui ont éclairé l'Église (1). »

Une longue lettre adressée, non plus à Héloïse, mais aux vierges sacrées du Paraclet a uniquement pour but d'inculquer le goût des saintes lettrés. « Heureuse l'âme qui, méditant nuit et jour la loi du Seigneur, s'efforce de remonter à la source même du texte sacré pour y puiser une eau très limpide, au lieu d'être condamnée au breuvage trouble et impur qui circule par les multiples et lointaines dérivations. » Les traductions bibliques de saint Jérôme l'emportent sur les autres pour avoir été faites d'après le texte original.

D'ailleurs, les religieuses du Paraclet ont l'avantage d'avoir en la personne de leur abbesse un guide très éclairé. « Vous trouverez daus votre mère une direction qui peut suffire à tout, aussi bien pour l'exemple des vertus que pour l'étude des lettres. Elle est experte à la fois dans le latin, le grec et l'hébreu ; seule de cette époque, elle possède la connaissance de ces trois langues. » Ainsi dirigées, qu'à l'exemple de la Reine de Saba, elles s'illuminent de la sagesse de Salomon, du vrai Salomon qui est le Christ.

Émule des studieuses disciples de saint Jérôme, Héloïse parcourt avec allégresse les prairies verdoyantes et les parterres fleuris des livres divins. Elle est heureuse d'en avertir Abélard et de lui demander de nouveaux conseils. « Tu as réuni dans ton propre oratoire les servantes du Christ, tes filles spirituelles ; après les avoir soumises au joug du Seigneur, tu ne cesses de les exhorter à lire et à comprendre les divines Écritures. Stimulées par vos exhortations et en cela comme en tout le reste désireuses de t'obéir, nous avons été saisies, nos sœurs et moi, de cet amour ardent des lettres sacrées dont saint Jérôme a dit : « Aime la science des Écritures, et tu n'aimera pas les vices de la chair. » Seulement, les obscurités et les apparentes contradictions rencontrées au passage

(1) Jusqu'ici je n'ai utilisé que les 8 lettres échangées entre Abélard et Heloïse, et dont l'*Historia calamitatum* forme la première. On les trouvera dans l'édition de Cousin, *Ouvrages inédits d'Abélard*, t. I, p. 3-237 ; dans l'édition de Migne, PL, t. CLXXVIII, col. 14-326. Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*, fut le premier à les traduire en français. Bussy-Rabutin, cousin de Mme de Sévigné, auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, s'amusa plus tard à en traduire quelques unes, fort peu préoccupé du texte. Elles n'ont rien de commun avec la *Ballade* de Villon et l'*Épître* de Pope qui ont l'air de s'en inspirer. La nombreuse littérature qui, aux différentes époques, a voulu embellir Héloïse, n'a fait réellement que la défigurer. Cfr Gréard, *Lettres complètes d'Abélard et d'Héloïse*. Introd. p. I-V. Édition Garnier.

Digitized by Google

ne tardent pas à ralentir ce beau zèle. Soigneusement notées, les objections parviennent à l'abbé de Saint-Gildas qu'on prie de les résoudre (1).

Au nombre de quarante-deux, ces difficultés témoignent chez Héloïse une grande pénétration d'esprit, et plusieurs d'entre elles semblent fort embarrassantes. Les solutions du maître vénéré, souvent profondes et lumineuses, laissent parfois le problème intact. « Que signifie le mot de l'Apôtre : *prier sans interruption ?* » Et Abélard de répondre : « Cela signifie qu'il ne faut jamais omettre de prier, quand nous devons le faire. » Héloïse et ses filles auront eu quelque peine à se contenter d'un pareil éclaircissement.

Ailleurs on désire savoir pourquoi les oiseaux et les animaux qui marchent, à l'exclusion des animaux qui rampent, furent amenés près d'Adam pour recevoir un nom. La réponse paraît bien être la seule que puisse comporter la question.

Les religieux, soulevés par les ailes de leurs désirs célestes, seraient figurés par les oiseaux. Les animaux qui marchent, ne touchant au sol que du bout des pieds, réprésentent les gens de bien engagés dans le mariage. Quand aux animaux rampants, exclus de l'appel divin, ils symbolisent les réprouvés, ceux-là qui se laissent asservir par les choses terrestres.

Enhardie par le succès de ses démarches auprès d'Abélard, Héloïse lui demande un nouveau service. Comme pour lui faire expier les chansons licentieuses d'autrefois, elle le charge de composer des hymnes pour le bréviaire du Paraclet. Celui-ci se confond tout d'abord en excuses. Comment, misérable pécheur, oserait-il substituer ses compositions aux vénérables cantiques dont quelques-uns remontent à saint Hilaire et à saint Ambroise ?

Loin de se décourager, Héloïse renouvelle sa prière avec tant d'éloquence qu'elle triomphe de toutes les hésitations. Les hymnes anciennes, objecte-t-elle, observent si peu la mesure qu'il devient parfois impossible de les chanter. De plus, elles ont de regrettables lacunes ; on n'y trouve rien de spécial, par exemple, pour célébrer

(1) Ce texte pourrait faire exagérer les connaissances linguistiques d'Héloïse. Elle connaissait parfaitement la langue et la littérature latines. Pour ce qui est du grec et de l'hébreu, elle n'en possédait que de simples rudiments. Abélard lui-même, d'après son propre aveu, ne lisait les auteurs grecs que dans des traductions latines. Quant à l'hébreu, il en savait tout juste assez pour faire de mauvais rapprochements etymologiques. C'est ainsi qu'il exhorte Héloïse, à se montrer digne de son nom, qui rappelle le nom hébraïque de Dieu : Héloïm. Cfr Cousin, *o. c.*, introd. p. XLIII-XLVI, Paris, 1836.

Digitized by Google

les Saintes ni vierges ni martyres. Et puis, elle parlent trop de gémissements et de larmes, sentiments exaltés que peu de gens éprouvent dans la prière. Les éloges qu'on y fait de quelques Saints dépassent la mesure. Tel semble le cas d'une hymne en l'honneur de saint Martin qui débute ainsi :

O Martin, l'égal des Apôtres !

Fabriquées à la hâte, les hymnes nouvelles arrivent coup sur coup au Paraclet, atteignant le beau chiffre de neuf cent treize. L'auteur ne se fait aucune illusion sur leur éloquence ou leur charme poétique. Le nombre, pense-t-il maladroitement, compensera peut-être l'absence de la qualité.

Le recueil d'hymnes est bientôt suivi d'un envoi de vingt-huit sermons, dont quelques-uns furent prêchés devant les moines de Saint-Gildas. Le prédicateur y attaque violemment les vices de certains moines et de certains clercs. Trop souvent ternes et froids, ils renferment ça et là des passages pleins de fraîcheur et d'émotion. Le couvent du Paraclet s'y voit décrit sous les traits d'un jardin ensemencé par la main de Dieu. Qu'Héloïse et ses filles prient le Seigneur d'y faire souffler le vent du Sud afin que les fleurs répandent leurs parfums.

Dans sa préoccupation de dégager l'amour divin de tout motif d'intérêt, Abélard rappelle Fénélon. Notre charité doit imiter celle du Christ dont les actes et les souffrances eurent notre bien et notre salut pour unique mobile. L'âme inspirée par ce pur amour n'ignore point quelle grande récompense l'attend ; il faut même qu'elle en soit très certaine. Toutefois, perdant de vue les avantages temporels et même spirituels recueillis au service de Dieu, elle s'attache à lui uniquement à cause de sa bonté (1).

Un jour, l'abbé de Clairvaux est venu rendre visite au Paraclet. Pieusement émues par l'ascétique maigreur de leur hôte, par l'onction spirituelle qui imprègne toute sa physionomie, prévenues par le renom de sa sainteté, Héloïse et ses filles ont cru recevoir un ange plutôt qu'un homme.

A l'école de leur fondateur, elles ont appris à cultiver la science de l'Écriture et des Pères. Pour lui, comme jadis pour Clément d'Alexandrie et Origène, le savoir engendre la vertu au point de s'identifier presque avec elle (2).

Les paroles qui leur tombent des lèvres de Bernard ont un autre accent et une autre couleur. L'union de l'âme avec Dieu, cette union

(1) *Expositio in Ep. ad Rom.* L. III, ch. VII.

(2) « Cum profectu intelligentiae caritatis accenditur flamma. » *Abaelardi opera*, éd. Cousin, t. II, p. 456.

Digitized by Google

sacrée que célébre le Cantique des cantiques, est le fruit de l'amour et non pas de la science. On peut la goûter, mais on ne l'apprend pas. Ce n'est point l'instruction qui la donne, mais l'onction.

En prenant congé de l'abbesse du Paraclet, Bernard n'a pu s'empêcher de faire une observation. Pourquoi, dans la récitation du Pater, les religieuses ont-elles remplacé le mot *quotidien* par le mot *supersubstantiel?* Rien ne lui paraît justifier une pareille dérogation à l'usage commun.

Immédiatement consulté par Héloïse, Abélard s'est empressé d'écrire à l'abbé de Clairvaux. Après quelques compliments, il s'explique sur l'innovation incriminée dont il se déclare le seul responsable. Il n'a fait que suivre saint Mathieu au lieu de saint Luc. Cet évangéliste a plus de chances d'avoir reproduit les paroles mêmes du Christ, puisqu'il les a entendues de ses oreilles. Puis, abandonnant la défensive, il passe à l'attaque. Avant de reprocher aux autres de rompre avec des usages courants, l'abbé de Clairvaux ferait bien de s'examiner lui-même. Les cisterciens n'ont-ils pas modifié les hymnes de l'office; n'ont-ils pas supprimé des processions liturgiques célébrées partout ailleurs? (1) Malgré cette riposte aigre-douce de leur directeur, les religieuses du Paraclet ont tenu compte de l'avis de Bernard; elles se sont résignées à réciter le Pater comme le reste de l'Église latine.

Tout en organisant le Paraclet au temporel et au spirituel, Abélard demeurait abbé de Saint-Gildas de Rhuys. Sur sa demande, un légat du pape a fait la visite du monastère. En présence des évêques et des seigneurs de la région, il a contraint les moines de jurer obéissance à leur abbé. Comme la promesse ne fut point tenue, celui-ci finit par résigner ses fonctions et se réfugier au loin.

En 1136, âgé de cinquante-sept ans, il professe de nouveau sur la montagne Sainte-Geneviève. C'est Jean de Salisbury, plus tard évêque de Chartres, qui nous l'apprend avec une fière émotion. « J'étais tout jeune, écrit-il, lorsque je vins dans les Gaules pour y faire mes études. Je me rendis auprès du péripatéticien Palatin, qui présidait alors sur la montagne Sainte-Geneviève, docteur illustre et admiré de tous. Là, à ses pieds, je reçus les premiers éléments de la dialectique, et suivant la capacité de ma faible intelligence, je recueillais, avec toute l'avidité de mon âme, tout ce qui sortait de sa bouche (2). »

Cette période d'enseignement a dû être assez courte, trop courte

(1) *Ep. 10.*
(2) *Metalogicus*, II, ch. 10.

Digitized by Google

même au gré de Jean de Salisbury. Retiré sans doute aux environs du Paraclet, Abélard compose des ouvrages qui vont être pour lui une source de calamités nouvelles.

A la prière d'Héloïse, il redige un commentaire de l'Hexaméron, l'œuvre des six jours de la création. Dans l'*Introduction à la théologie* et la *Théologie chrétienne*, il tente un exposé rationnel du christianisme; à l'exemple d'Origène qu'il appelle à plusieurs reprises le plus grand des philosophes chrétiens. » Deux opuscules, le *Connais-toi toi-même* et le *Commentaire de l'Épître aux Romains* insistent sur la valeur morale des actes humains, en la faisant consister uniquement dans l'intention. Son curieux livre intitulé *Oui et non* accumule des textes scripturaires et patristiques d'apparence contradictoire en laissant aux autres le soin de les concilier.

Quelques-uns de ces ouvrages, tombés entre les mains de Guillaume de Saint-Thierry, l'ont vivement troublé. Au début du carême de 1140, il communique ses impressions à son ami, l'abbé de Clairvaux, en le priant d'intervenir. Les doctrines suspectes ne lui paraissent pas de minime importance : « Il s'agit de la Sainte Trinité, de la personne du Médiateur, du Saint-Esprit, de la grâce divine, du mystère de notre commune rédemption (1). » Le grand succès des livres en question les rend encore plus dangereux : ils passent la mer, ils passent les montagnes; on dit même qu'ils pénètrent jusque dans la curie romaine.

La quarantaine de silence et de prière une fois terminée, saint Bernard examine à loisir les ouvrages incriminés. Il y découvre des erreurs précises, il y découvre surtout et déplore une tendance à substituer la raison à la foi, la nature à la grâce. Suivant le précepte de l'Evangile, il avertit charitablement l'auteur, d'abord en particulier, et puis en présence de deux ou trois témoins.

Abélard, très soucieux de rester dans l'orthodoxie, a promis de revoir ses écrits et de les amender. Mais, exaspéré par les attaques déclamatoires d'un chanoine de Toul, Hugues Métel; excité par de fervents disciples au nombre desquels se distingue l'agitateur italien, Arnauld de Brescia, il change brusquement d'avis. Lui-même demanda à comparaître devant une assemblée conciliaire, où il soutiendra son enseignement en face de ses contradicteurs, en face de saint Bernard qu'il semble désigner dans la lettre à l'archevêque de Sens.

Douloureusement surpris par cette provocation, l'abbé de Clairvaux refuse d'abord de prendre part à la réunion. Comment ose-

(1) Inter epistolas S. Bernardi, *Ep. 326.*

Digitized by Google

rait-il affronter un pareil jouteur, exercé depuis sa jeunesse dans l'art de la dialectique? C'est aux évêques, et non pas à lui, qu'il appartient de juger en matière de dogme. D'ailleurs, les ouvrages accusés sont là : ils suffisent amplement à témoigner contre leur auteur. Finalement, il cède aux prières de ses amis; pour éviter un scandale, il accepte, non sans larmes, de se présenter au concile (1).

Les nombreux spectateurs venus à Sens afin de voir aux prises les deux hommes les plus célèbres de l'époque vont avoir une grosse déception. Quand tout le monde a pris place, saint Bernard se lève et lit dix-sept propositions qu'une réunion tenue la veille a extraites des ouvrages suspects. La lecture achevée, il prie l'auteur de renier ces doctrines ou de les défendre par des raisons théologiques. Abélard, au lieu de répondre, se redresse fièrement, décline la compétence du tribunal et en appelle au pape. Passablement embarrassé par ce geste imprévu, le concile condamne les livres de l'accusé, abandonnant sa personne au pontife romain.

Pourquoi Abélard s'est-il ainsi brusquement soustrait au jugement d'un tribunal que lui-même avait choisi? — Habitué à discourir librement devant un auditoire sympathique et enthousiaste, plus brillant que solide et peu courageux, il se sera troublé en présence d'une assemblée de juges, sans avoir cependant l'humilité de se soumettre. Les disciples ardents qu'il compte un peu partout : évêques, archevêques, cardinaux, intercéderont peut-être pour lui à Rome. Du reste, quelle que soit la décision du juge suprême à son égard, il l'acceptera docilement. Lui-même s'empresse d'en assurer Héloïse dans une lettre dont un fragment nous a été conservé. « Mes ennemis, dans leur perversité, reconnaissent en moi un éminent dialecticien, mais un médiocre disciple de Paul. Ils vantent la pénétration de mon esprit, sauf à me ravir la pureté de la foi chrétienne. Quant à moi, je ne veux point d'une philosophie en opposition avec l'Apôtre; loin de moi de me détacher du Christ pour le plaisir de suivre Aristote (2). »

Le concile de Sens à peine terminé, l'abbé de Clairvaux multiplie lettres et démarches auprès du Pape et des Cardinaux. Il signale la gravité des erreurs que les évêques réunis viennent de condamner; il met en garde contre l'accusé qui prétend se faire entendre à Rome. Il a raison de se montrer sévère à l'égard des doctrines, mais

(1) *Ep. 189*, n. 4.

(2) Cousin, *Petri Abaelardi opera*, t. I, p. 680-681. C'est Bérenger de Poitiers, le fougueux défenseur d'Abélard contre l'abbé de Clairvaux qui a reproduit ce fragment de lettre dans son *Apologeticus*. Cfr PL, t. CLXXVIII, col. 1857-1880.

Digitized by Google

on regrette de le voir attaquer la personne même d'Abélard. « C'est un homme à double face : Hérode au-dedans et Jean-Baptiste au-dehors. Rempli de dissimulation, il n'a du moine que le nom et l'habit... Hérétique par ses erreurs, il l'est encore davantage par l'obstination avec laquelle il les soutient. » Le moment est venu de lui imposer silence et d'en délivrer l'Église (1).

En s'acheminant vers Rome, triste et découragé, Abélard a fait halte auprès de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Là, au mois de juillet, on lui apprend qu'il est inutile de poursuivre sa route. Innocent II, approuvant les décisions du concile de Sens, vient de le condamner sans vouloir l'entendre. Ses livres ont été brûlés à Rome et l'ordre a été donné de les faire disparaître partout.

Pierre le Vénérable, le plus doux et le plus conciliant des hommes, aide singulièrement son hôte à supporter cette dure épreuve. Après avoir obtenu du Pape la permission de le garder à Cluny, après lui avoir ménagé une entrevue amicale avec saint Bernard, il lui inspire de se soumettre pleinement en rédigeant une profession de foi.

Au début de cette rédaction, Abélard constate avec mélancolie la vérité des paroles de saint Jérôme : « Quiconque écrit beaucoup de livres se donne beaucoup de juges. » Il rétracte les principales erreurs condamnées par le concile de Sens, et supplie tous les catholiques de le considérer comme un frère, comme un fils docile de l'Église. En finissant, il rappelle aux censeurs trop empressés le conseil de l'Evangile : « ne jugez pas les autres et vous ne serez point jugés (2) ».

En règle avec Rome, en paix avec l'abbé de Clairvaux, Abélard rentre pour toujours dans l'ombre et le silence. Deux années durant il édifie les moines de Cluny par son goût de la science sacrée joint à une humilité profonde, et s'en va mourir sur les bords de la Saône, au prieuré de Saint-Marcel (3).

Héloïse, désireuse d'être renseignée sur les derniers moments du cher défunt, a dépêché quelqu'un à Cluny, chargé d'une lettre et de quelques petits présents pour l'abbé. Peu de jours après, elle reçoit une longue lettre qui sera sans doute précieusement conservée.

(1) *Ep. 193.* Sans excuser saint Bernard, remarquons tout de même que les mœurs littéraires de cette époque ne connaissaient pas nos ménagements. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire la lettre écrite par Roscelin à Abélard qui a eu le malheur d'attaquer ses doctrines et de le dénoncer à l'archevêque de Paris. PL, t, CLXVIII, col. 358-372.

(2) Cousin, *Petri Abaelardi opera*, t. II, p. 719-723.

(3) Abélard mourut le 21 avril 1142, à l'âge de 63 ans.

Digitized by Google

Pierre le Vénérable, qui déjà dans sa jeunesse avait entendu célébrer les louanges d'Héloïse, ne lui ménage pas les compliments. Il la compare à la prophétesse Déborah, et aussi à Penthésilée, la reine des Amazones. Quelle ne serait pas sa joie de la voir habiter la « douce prison » de Marcigny, couvent de bénédictines situé dans le voisinage et sous la direction de Cluny!

Suit l'éloge de maître Pierre, le « serviteur et vraiment le philosophe du Christ », dont la fin a été si édifiante. Une épitaphe de onze vers latins, jointe à la lettre, célèbre le Socrate, l'Aristote, le Platon de la Gaule et de l'Occident (1). On dirait que l'auteur s'attache à dédommager le grand homme des paroles sévères de saint Bernard.

Mis au courant du suprême désir exprimé jadis par Abélard, l'abbé de Cluny s'est fait un devoir de l'accomplir, malgré les difficultés. Une nuit, il se rend à Saint-Marcel, déterre le corps et le transporte secrètement au couvent du Paraclet. Là, devant les religieuses émues et reconnaissantes, il préside lui-même les funérailles.

Peu après, l'abbesse du Paraclet, au nom de ses filles, remercie l'abbé de Cluny de leur avoir rendu le corps de leur maître, de les avoir exhortées dans la salle du chapitre. Ses préoccupations maternelles se révèlent délicatement au cours de la lettre. « Daignez vous souvenir, écrit-elle, de notre fils Astrolabe, qui est aussi le vôtre. Tâchez de lui obtenir une prébende de l'évêque de Paris ou de quelque autre évêque (2). » Le Père, en effet, n'a guère songé à l'avenir de ce fils; il ne lui a laissé pour tout héritage qu'un médiocre poème de mille quarante-six vers latins (3).

Héloïse vivra encore pendant vingt-et-un ans ; elle obtiendra de Rome des privilèges pour sa communauté de plus en plus florissante. Les éloges unanimes qui lui décernent les contemporains font penser aux deux vers qui l'exaltent dans le *Roman de la Rose* :

Mès ge ne croi mie, par m'ame,
Conques puis fust tel fame.

En songeant à ses qualités naturelles tout à fait supérieures : sa vive intelligence et sa générosité d'âme, on est presque tenté de la mettre à côté de sainte Thérèse (4).

(1) *Petri Venerabilis epistolae*, l. IV. *Ep. 21*. PL, t. CLXXXIX, col. 347-353.
(2) *Ibid.*, col. 427-428.
(3) Ce poème a été publié en entier par HAURÉAU, *Notices et extraits des manuscrits latins de la Bibl. Nat.*, t. XXXIV, 2e partie, p. 153.
(4) Héloïse mourut le 16 mai 1164, au même âge qu'Abélard, à 63 ans. Suivant son désir, elle fut ensevelie auprès de son époux. Les religieuses

Digitized by Google

Quant à Abélard, il a joui comme professeur d'une vogue vraiment inouïe qu'on s'explique à peine aujourd'hui. Les ouvrages que nous en possédons n'autorisent pas une pareille réputation. On y trouve un esprit ouvert, avide de savoir et d'instruire, mais fort peu au courant des matières qu'il traite et sans la moindre conscience de ses lacunes. Comme nombre de professeurs, il dut probablement sa réputation beaucoup plus à sa manière d'enseigner qu'à sa doctrine elle-même. Ame impulsive, faible et passablement vaniteuse, il nous touche surtout par ses malheurs et par ses souffrances.

Paris. **PIERRE GUILLOUX.**

du Paraclet veilleront pieusement sur les deux tombes jusqu'à la Révolution. Vendu comme bien de la Nation en 1792, le couvent fut saccagé en 1794. Les restes des deux défunts, épargnés par les destructeurs, furent transférés à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, en 1817. Deux statues représentent Abélard et Héloïse couchés sur la tombe, au milieu d'un monument gothique construit avec quelques débris du Paraclet. L'ensemble est entouré d'une grille par dessus laquelle des ouvrières sentimentales viennent parfois jeter des bouquets de fleurs. Le Paraclet est maintenant la propriété de M. le baron de Walckenaer. On y voit encore le caveau où furent ensevelis le fondateur et la fondatrice du couvent. Un bâtiment englobé dans la ferme semble remonter jusqu'au XIIe siècle et servait de cellier.

Digitized by Google

LE JANSÉNISME
pendant les premiers mois de la Régence
(Septembre-Décembre 1715)

Échec d'Amelot pour la convocation d'un concile national. — Mort du Roi. Le Régent : son caractère. Le Parlement; orientation nouvelle : création des Conseils et spécialement du Conseil de Conscience dont Noailles est déclaré le chef. — Mécontentement du Pape. Ce qui se passe à Paris : assemblée du clergé qui condamne les *Hexaples* et le *Témoignage de la vérité ;* les assemblées de Sorbonne avec le syndic Ravechet. Négociations avec Rome ; difficultés provoquées par les faveurs accordées aux jansénistes. Les efforts du Régent ; échec du projet de lettre des évêques acceptants.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715. Il laissait une succession particulièrement difficile au point de vue religieux. La fameuse Constitution *Unigenitus Dei Filius* qu'il avait fini par obtenir du Pape le 8 septembre 1713, n'était point encore acceptée par toute l'Église de France et les polémiques qu'elle allait soulever devaient remplir toute la première moitié du XVIIIe siècle.

M. Albert Le Roy a raconté, avec une vaste érudition, puisée, il est vrai, à peu près exclusivement aux sources gallicanes, l'histoire diplomatique de cette Bulle, jusqu'à la mort de Louis XIV (1), et il a montré comment les négociations de M. Amelot (2), chargé spécialement de cette affaire, après des vicissitudes diverses, avaient définitivement échoué (3) ; dès son arrivée à Rome, le 2 janvier 1715,

(1) Le Père Ingold a voulu compléter les informations partiales de M. Albert Le Roy, en publiant l'*Histoire de la Constitution « Unigenitus »* de Dom VINCENT THUILLIER, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale et à laquelle M. Le Roy ne fait pas la moindre allusion dans son gros ouvrage. La *Revue historique* (mars 1903, p. 18) fait à M. Le Roy ce même reproche de partialité ; c'est pourquoi on est étonné que M. DOUBLET, dans sa belle thèse : *Le jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence*, Picard, 1903, parle de cet ouvrage de M. Le Roy « si solide et si documenté avec plus que de la conscience ».

(2) Michel Jean Amelot, marquis de Gournay, né en janvier 1655, conseiller au Parlement le 14 décembre 1674, ambassadeur extraordinaire à Venise en janvier 1682, en Portugal en 1684, en Suisse en 1688 et à Madrid en 1705, avait une mission à Rome en 1715, quand mourut le Roi. Il finit ses jours à Paris le 20 juin 1724.

(3) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 547, 548.

Digitized by Google

Amelot avait timidement et discrètement lancé l'idée d'un concile national (1). Le chancelier Voysin (2), dans ses dépêches, multipliait les arguments, afin de mettre en relief la nécessité et les avantages de ce concile pour ramener à l'unité du corps épiscopal le cardinal de Noailles (3) et les évêques qui lui étaient attachés. Plusieurs mémoires composés dans ce but avaient été successivement envoyés à Rome : au mois d'août encore, d'Aguesseau (4) avait présenté au Roi un long mémoire : « Il n'y a rien, dit-il, de plus louable que la résolution que le Roi a prise d'assembler un concile national pour terminer enfin la grande et importante affaire de la Constitution. C'est une voie canonique, consacrée par la tradition et les lois de l'Église ; c'est le véritable remède des divisions... et presque l'unique moyen par lequel on puisse prévenir sûrement et solidement ce schisme dont l'Église de France est menacée (5). » Par contre, le 17 août, un autre mémoire montrait « les difficultés d'un concile national dans les circonstances présentes ». A Rome, on avait beaucoup hésité. Voysin usa presque de menaces : « Le Roi, écrivait-il le 15 juillet, persiste, de son côté, dans la résolution d'assembler un concile de sa seule autorité et c'est par où l'affaire finira (6). » Mais ces menaces impressionnaient peu le Pape. Le 6 août, M. La Chausse pouvait écrire : « On assure que le Pape s'est enfin expliqué avec M. Amelot sur la proposition qui lui avait été faite et que Sa Sainteté lui a donné une réponse précise. On présume que la négociation de ce ministre pourra être incessamment ter-

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 551, fol. 70-73 : discours du 12 janvier 1715.

(2) Daniel François Voysin de la Noiraye, fils d'un intendant, né à Paris en 1654, conseiller au Parlement en 1674, maître des Requêtes le 3 août 1683, directeur du temporel de Saint-Cyr en 1701, contrôleur général en 1707, conseiller d'État en 1708, secrétaire d'État de la Guerre et ministre en 1709, chancelier et garde des sceaux en 1714, membre du Conseil de Régence en 1715, mourut le 2 février 1717.

(3) Louis Antoine de Noailles, né le 27 mai 1651, nommé évêque de Cahors en 1679 et transféré à Châlons en 1680, archevêque de Paris en 1695, cardinal en 1700, chef du Conseil de Conscience en 1715, mourut le 4 mai 1729. Son nom reviendra très souvent dans ce travail et se retrouve sans cesse dans les écrits du temps. Saint-Simon en fait un portrait curieux (édit. Boislille, t. VII, p. 182-183). Il fut le chef des évêques opposants.

(4) Henri François d'Aguesseau (on écrit parfois Daguesseau), né le 27 novembre 1668, avocat général en 1690 et installé le 10 janvier 1691, procureur général en 1700, chancelier de France sous la Régence le 2 février 1717, il se démit de sa charge le 27 novembre 1750, après quelques disgrâces et mourut le 9 février 1751.

(5) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 548, fol. 216.

(6) *Ibid.*, t. 553, fol. 6.

Digitized by Google

minée... (1). » La Chausse avait raison : Amelot partait de Rome le jeudi matin 21 août, comblé d'éloges, mais sans avoir obtenu ce qu'il demandait (2) ; l'abbé Targny (3) qui l'avait accompagné et qui, jour par jour, a raconté les péripéties de cette négociation laborieuse, eut son audience de congé le mercredi 4 septembre et arriva à Paris le 23 (4), quelques jours seulement après la mort du Roi.

Le Pape reconnut les efforts louables de Louis XIV pour terminer les affaires de la Bulle et il fit un grand éloge du souverain dans le

(1) Michel Ange de La Chausse, chevalier de Saint-Lazare, pourvu de la charge de consul de France à Rome, en prit possession à la mort du consul Voiret le 11 mars 1705 et exerça cette charge jusqu'à sa mort le 21 juillet 1724. Dans de nombreuses lettres (Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 548, lettres des 2, 9, 16, 23, 30 juillet), La Chausse laisse supposer que le Pape accepterait peut-être un concile national.

(2) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 549, fol. 41, lettre de La Trémoille du 10 septembre. Dans cette lettre curieuse, on lit : « Sa Sainteté a paru surprise et affligée de ce prompt départ. Toute la Cour l'a vu partir avec beaucoup de peine ; il s'y était acquis beaucoup de réputation ; sa prudence et sa sagesse y ont été reconnues et la justice que tout le monde lui a rendue de sa conduite, a prévenu presque toute cette Cour en sa faveur sur le parti que Votre Majesté a pris de faire cesser cette négociations ». Fidèle à sa méthode, M. Le Roy n'a pas manqué d'attribuer au Pape et spécialement au cardinal Fabroni, sa bête noire, l'échec de cette négociation ; cependant les pièces officielles elles-mêmes consultées impartialement, et tout particulièrement les lettres du cardinal de La Trémoille (2 mars et 13 avril 1715, t. 546) permettent de rejeter en grande partie la responsabilité de cet échec sur le cardinal de Noailles qui, malgré les lettres pressantes, persistait dans son attitude équivoque. De là les dépêches embarrassées de Voysin. On parle un moment d'ôter le chapeau à Noailles. Le 15 avril, Voysin parle de sommations à lui faire, si le cardinal refuse de se soumettre. « Sa Sainteté pourrait prononcer, si Elle le jugeait à propos, la privation du chapeau, et le Roi laisserait faire le Pape, pourvu que Sa Sainteté consentit, en envoyant la Bulle, qu'au cas du refus des évêques, il fut assemblé un concile national pour les juger. Ce concile national que le Roi ferait assembler, après les sommations faites, ne regarderait M. le cardinal de Noailles que comme évêque et ne ferait point mention de la dignité de cardinal, afin de ne point choquer la Cour de Rome qui est persuadée que la privation du chapeau dépend de son autorité. On prononcerait seulement un évêque déchu de toute dignité ecclésiastique ; par ce moyen, M. le cardinal de Noailles ne serait plus regardé comme cardinal, ni en France, ni à Rome... » (Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 552, fol. 73) ; le 15 avril (*ibid.*, fol. 170-176) il déclare, par contre qu'on ne peut « décardinaliser » Noailles.

(3) Le Dran a raconté tout au long cette négociation de M. Amelot à Rome en 1715 « sur la vue d'assembler en France un concile national au sujet de la Constitution *Unigenitus* » de décembre 1714 à août 1715. Aff. Ét. *Rome ; Mémoires et documents*, t. LXIX.

(4) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 555.

Digitized by Google

consistoire du 23 septembre, dès que lui fut parvenue la lettre du jeune Louis XV annonçant la mort de son bisaïeul et la Régence du duc d'Orléans (1). Celui-ci, « en bien humble et bien dévot fils » du Pape, lui écrivit aussi pour confirmer la lettre du jeune Roi et faire connaître la création des nouveaux Conseils qui venaient d'être établis.

Ces Conseils, on va le voir, allaient inaugurer, sur tous les points, une politique nouvelle. Ce fut un véritable coup de théâtre qui intervertit tous les rôles, en sorte que la mort de Louis XIV changea, du jour au lendemain, la situation respective de tous les partis. Pour cette œuvre, le Régent trouva un collaborateur complaisant et nécessaire dans le Parlement : il sut « gagner par d'adroites insinuations ceux qu'il n'avait pas achetés » (2). Il avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour réussir auprès des parlementaires : « Une physionomie douce et ouverte, une familiarité noble, des manières pleines de grâces, une élocution facile, gaie et brillante, un coup d'œil d'une rapidité incroyable et surtout une prodigalité de promesses que le plus pénétrant aurait crues sincères (3). »

Le Parlement, depuis 1672, avait gardé un silence complet : l'enregistrement des lettres patentes n'était qu'une formalité et les conseillers n'avaient pas même la peine d'opiner. Seul, l'enregistrement de la Bulle *Unigenitus* le 14 février 1714, avait suscité quelques réserves, mais des réserves si discrètes qu'elles passèrent à peu près inaperçues. Dès le lendemain de la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans vint au Parlement ; il parla brièvement du Roi qu'il couvrit d'éloges. Il « commença dans un grand trouble un discours artificieux. Il ne craignit point de supposer dans la bouche du feu Roi des discours sans vraisemblance et sans témoin, bien sûr que personne n'oserait y opposer un démenti » (4). Il dit, entr'autres choses : « Après avoir reçu le Viatique, il m'appela et me dit : « Mon » neveu, j'ai fait un testament où je vous ai conservé tous les droits » que vous donne votre naissance. Je vous recommande le Dauphin ; » servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi et travaillez à lui » conserver son royaume. S'il vient à manquer, vous serez le maître » et la couronne vous appartient... » Il finit, en me disant : « J'ai » fait les dispositions que j'ai crues les plus sages, mais comme on

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 553, fol. 105 : lettre du 5 septembre. Le Régent écrivit le 13 septembre, *Ibid.*, fol. 108.

(2) *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV* par LEMONTEY, p. 28 du t. VI de ses œuvres complètes.

(3) *Ibid.*, p. 15.

(4) *Ibid.*, p. 35.

Digitized by Google

» ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, » on le changera », et le Régent termina par ces mots : « Je demande qu'on délibère aussitôt que le testament aura été lu sur les titres que j'ai pour parvenir à la Régence, en commençant par... celui que je tiens de ma naissance et des lois du royaume » (1).

On lut le testament : le duc d'Orléans était seulement déclaré chef de la Régence ; les affaires devaient être décidées à la pluralité des voix. Le duc trouva que cette disposition était sujette à trop d'inconvénients. Le Parlement était invité à casser le testament ; en échange, on lui faisait des avances : on promettait de lui rendre la liberté complète. Alors toute hésitation disparut. Enchanté de l'espoir d'avoir voix prépondérante dans les Conseils qu'on allait établir, le Parlement fit taire tous ses scrupules. Cela méritait bien une récompense et elle ne se fit pas attendre.

Six Conseils étaient créés le 13 septembre. Par ce moyen, « le Régent persuada toute la France qu'il était infiniment éloigné d'user despotiquement de l'autorité royale qui lui avait été confiée et que la sagesse, l'amour du bien public régleraient toutes ses démarches ; par la nomination de ceux qui devaient les former, il s'attacha un grand nombre de personnes considérables ; il donna de l'occupation à ceux qui peut-être se seraient occupés à lui causer de l'embarras (2) ». Le Régent put satisfaire les appétits de nombreux ambitieux : ce fut sa force du moment ; ce sera sa faiblesse dans l'avenir. « Trois espèces d'hommes, écrit Lemontey (3), choisis par la convenance, par la faiblesse et par la nécessité remplissaient les listes des Conseils : d'abord de grands seigneurs, vieux dans les intrigues, novices dans les affaires et moins utiles par leur crédit qu'ambarrassants par leur morgue et leurs petitesses ; ensuite les amis du Régent, l'élite des roués, esprits frondeurs et pervers, ignorants et spirituels, hardis et paresseux, et bien mieux faits pour harceler que pour conduire un gouvernement. Enfin au dessous d'eux étaient jetés pêle-mêle des conseillers d'État, des maîtres des requêtes, des membres du Parlement, gens instruits et laborieux, destinés désormais à ramper dans le fond des Comités et à réparer sans

(1) On trouvera le résumé détaillé de la séance du 2 septembre dans les *Mémoires* et *Journaux* de l'époque, spécialement chez Saint-Simon, t. VIII de l'édition Chéruel, p. 194-208 ; et dans le *Journal de la Régence* de Buvat, t. I, pièces justificatives, p. 479-502 ; cet écrivain cite le testament du Roi avec les *Codicilles*, t. I, p. 74-83.

(2) *La vie de Philippe d'Orléans, petit fils de France, Régent du royaume pendant la minorité de Louis XV* (par La Mothe). Londres, 1736, t. I, p. 151.

(3) Lemontey, *op. cit.*, p. 47, 191 du t. VI.

Digitized by Google

gloire et sans émulation les bévues qu'il fallait attendre de leurs premiers collègues et de l'étourderie des seconds... Les Conseils furent bientôt des foyers de querelles, de jalousies, de sottes prétentions où l'intrigue et la haine eurent seules de l'activité ».

Le Régent voulut aussi récompenser le Parlement en corps. Le 15 septembre, pour reconnaître « la fidèlité, le zèle et la soumission avec lesquels la Cour du Parlement avait toujours servi le Roi » il lui donna des marques publiques de sa confiance, et, afin de pouvoir profiter « des avis d'une compagnie aussi sage qu'éclairée », il lui permit de « représenter ce qu'elle jugera à propos, avant que d'être obligée à procéder à l'enregistrement des édits et déclarations » qui lui seront adressés : puis il exprimait des souhaits : « Nous sommes persuadés qu'elle usera avec autant de sagesse et de circonspection de l'ancienne liberté dans laquelle nous les rétablissons que les avis ne tendront qu'au bien de notre État et mériteront toujours d'être confirmés par notre autorité. »

De fait, le Parlement qui avait pris, depuis de longues années l'habitude de l'obéissance passive, n'usa d'abord qu'avec une grande réserve du droit que le Régent venait de lui conférer, en échange du service rendu (1).

* * *

Mais avant même que le Régent réalisât ses promesses à l'égard des parlementaires et du Parlement, certains événements dont quelques-uns furent soulignés par les jansénistes, bien qu'insignifiants en eux-mêmes, méritent d'être signalés.

Le mardi, 3 septembre, les prélats qui étaient assemblés aux Grands Augustins, vinrent saluer le Régent ; l'évêque d'Angers, Poncet de la Rivière (2), engagea vivement le duc d'Orléans « à s'unir à l'épiscopat pour exécuter les intentions du feu Roi dans les affaires présentes, sans quoi l'Église serait en danger de périr ». Le Régent répondit qu' « on le retrouverait toujours bien disposé à

(1) La première Remontrance du Parlement est du 13 mai 1716 sur le rétablissement de la surintendance des postes et des bâtiments ; plus tard, le Parlement essaya, mais en vain, d'arrêter l'engouement universel provoqué par le système de Law. L'opposition fut violente et le Régent dut recourir au vieux procédé des lits de justice. (26 août 1718.) Le Parlement intervint malencontreusement dans les affaires religieuses à l'occasion de la Déclaration du Roi du 4 août 1720, mais les conflits ne devinrent aigus qu'à partir de 1730.

(2) Michel Poncet de La Rivière, né en 1672, nommé évêque d'Angers le 10 avril 1706, fit rédiger les fameuses Conférences d'Angers ; il fut adversaire décidé du jansénisme. Il était de l'Académie Française (1720) et mourut le 2 août 1730.

Digitized by Google

défendre les intérêts de l'Église gallicane et à conserver les évêques dans la dignité de leurs places (1) ».

Le 4 septembre, le Régent reçut très froidement le Père Le Tellier (2) qu'on regardait comme le fauteur principal de la Bulle ; et il fit une réponse sèche aux supérieurs et principaux jésuites de Paris « à qui il ne dit autre chose, sinon qu'il se recommandait à leurs prières ». Au contraire, le 6, il accueillait cordialement le Général et les assistants de l'Oratoire (3), et il recevait mal le cardinal de Bissy, le grand défenseur de la Bulle (4).

A la même époque, le Régent fit ouvrir les portes de la Bastille, qui, au dire de certains, enfermait un grand nombre de prisonniers pour crime d'appel, réappel ou même de colportage janséniste ; mais ce fut une véritable déception. Les détentions avaient été nombreuses — beaucoup moins nombreuses cependant qu'on ne le dit et le répète (5) — au moment de la publication de la Bulle ; à la mort de Louis XIV, elles étaient rares. Les Archives de la Bastille publiées par Ravaisson citent les noms de dix prisonniers libérés du 2 au 6 septembre (6). Le « *Recueil des ordres émanés de l'autorité séculière* » pour faire recevoir la Bulle qui, en général, exagère toutes les mesures prises contre les jansénistes, et, par suite, peu

(1) *Journal* de DORSANNE, I, p. 233. « On ne pouvait, dit-il, donner une critique plus fine de la conduite des quarante. »

(2) Michel Tellier ou Le Tellier, né en Normandie le 16 décembre 1643, admis dans la Compagnie de Jésus en 1661, devint provincial et remplaça le P. Lachaise, comme confesseur du roi en février 1709. Expulsé de Paris après la mort de Louis XIV, sous l'influence des jansénistes, qui le regardaient comme leur ennemi acharné, il finit ses jours à La Flèche le 2 septembre 1719. Il était membre honoraire de l'Académie des Inscriptions depuis 1709. Saint-Simon, qui ne l'aime pas, parle souvent de lui en termes très amers. Le P. Bliard a montré qu'ordinairement les accusations du terrible duc sont mal fondées ou singulièrement exagérées. (Cfr *Les Mémoires de Saint-Simon et le P. Le Tellier*, par le P. BLIARD. Paris, Plon, 1891.)

(3) *Histoire du Livre des Réflexions morales*, t. III, p. 383-384.

(4) Henri de Thiard de Bissy, fils d'un lieutenant général de Lorraine, né le 25 mai 1657, évêque de Toul en 1687, refusa l'archevêché de Bordeaux en 1697, devint évêque de Meaux en mai 1704 et succéda à Bossuet, obtint l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1714 et le chapeau de cardinal en mai 1715 ; il mourut le 26 juillet 1737. Adversaire irréductible des jansénistes, il travailla cependant avec le cardinal de Rohan pour arriver à une conciliation.

(5) Des historiens, comme Lacretelle, ont décrit une procession de prisonniers sortant en longue file des cachots de la Bastille, au milieu des larmes du peuple et des cris de reconnaissance. LEMONTEY (*ouvr. cité*, p. 45 du t. VI) écrit : « leur nombre étonna et leur état fit horreur ».

(6) *Archives de la Bastille*, t. XIII, 122, 172-173 ; également *Journal* de BUVAT, t. I, p. 94 ; et *Histoire du Livre des Réflexions*, t. III, p. 370, 373.

Digitized by Google

suspect de diminuer le nombre des jansénistes, déclare que jusqu'au mois d'octobre 1715, il avait été mis deux personnes à Vincennes et quatre à la Bastille : « Voilà, ajoute Picot (1), la liste effrayante de ces malheureux entassés dans les cachots par Le Tellier. Six prisonniers qui pouvaient tenir ensemble dans un fiacre, ne durent pas former une procession bien longue ».

Enfin, au mois de novembre, on rappelait les docteurs qui avaient été exilés pour leur opposition à la Bulle et leur rentrée à la Sorbonne provoqua des polémiques passionnées sous le syndicat du janséniste Ravechet (2).

Si on avait encore eu des doutes sur l'orientation du gouvernement, les premières nominations épiscopales auraient assurément fait disparaître les dernières hésitations, car le Régent y montrait son parti pris de ne s'entourer que des amis de Noailles. On colporta partout le bon mot que le Régent prononça, dit-on, au sortir du Conseil, — et la chose est assez vraisemblable sur les lèvres de ce sceptique — « les jansénistes ne se plaindront pas de moi : j'ai tout donné à la grâce et rien au mérite ». Ces élus de la grâce, qui, d'ailleurs, n'étaient pas sans mérite, étaient les abbés de Lorraine (3), pour Bayeux ; Bossuet (4), pour Troyes ; de Tourou-

(1) De Carné, *La Monarchie au XVIIIe siècle*, p. 240, faisant allusion à ce passage de Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le XVIIIe siècle*, t. I, p. 373, où cet auteur soutient que tous les prisonniers prirent place dans un fiacre, ajoute, en s'amusant, « pour moi, en doutant un peu du fiacre, je parierais pour l'omnibus ».

(2) Hyacinthe Ravechet, dont le syndicat fut signalé par de vives discussions, naquit à Guise en 1654 ; il avait résidé à Paris au collège Sainte-Barbe chez les Gilotins, fut précepteur de l'abbé de Pomponne, qu'il accompagna à Rome en 1694 ; il y demeura chez le cardinal de Janson et se lia d'amitié avec le cardinal Albani, le futur Clément XI. Il suivit l'abbé de Pomponne dans son ambassade à Venise en 1705 et celui-ci le pourvut de la prévôté de Chivres, près de Soissons, prévôté qui dépendait de Saint-Médard. Bientôt, Ravechet devint opposant à la Bulle ; élu syndic le 1er octobre 1715, il fut exilé à propos de l'appel des IV évêques et mourut à Rennes le 24 avril 1717. (Cfr *Annales du diocèse de Soissons*, par l'abbé Pécheur, t. VII, p. 54-60). Les historiens jansénistes font un très grand éloge du syndic. (Cfr *Anecdotes ou Mémoires secrets*, t. III, p. 13 ; *Histoire du Livre des Réflexions morales*, t. III, p. 401-403, etc.

(3) François Armand de Lorraine, né à Paris le 15 février 1665, nommé évêque de Bayeux le 7 mai 1718, fut préconisé seulement le 18 septembre 1719 et sacré le 6 novembre par Noailles. Il mourut à Paris le 9 juin 1728.

(4) Jacques Bénigne Bossuet, né à Dijon le 7 mars 1664, était fils d'Antoine, frère du grand Bossuet ; nommé évêque de Troyes par le Régent en 1716, il n'obtint ses bulles qu'en 1718 et fut sacré le 18 juillet de cette année. Grand ami des appelants et appelant lui-même, il modifia son missel et eut, à ce

Digitized by Google

vres (1), pour Rodez, et d'Entragues (2), pour Clermont. A vrai dire, les négociations furent laborieuses et la correspondance de La Trémoille, en 1716 surtout, signale souvent les plaintes du Pape et les résistances de la Cour romaine contre ces nominations de jansénistes notoires (3).

Mais ce qui — mieux que tout le reste — montrait la direction que le Régent entendait donner à sa politique religieuse, c'était la création du Conseil de Conscience à la tête duquel il plaça le cardinal de Noailles lui-même. Dès que le bruit de cette nomination commença à courir, les jésuites, dit Dorsanne (4), « eurent fort à cœur de faire mettre Le Tellier de ce Conseil, ainsi que le testament du Roi le portait, ou au moins d'y mettre un autre jésuite désigné pour être le confesseur du jeune Roi ». Mais ce prince, « instruit par nos histoires de la manière dont les jésuites s'étaient conduits en diverses occasions (5) », ou peut être « flatté de l'espoir que Noailles donnerait un mandement d'acceptation dans l'espace d'un mois (6) », consulta le cardinal à ce sujet le 7 septembre. Contre Le Tellier et les jésuites en général, Noailles fit un mémoire, ou plutôt un réquisitoire (7) dans lequel il s'efforce de montrer au Régent qu'on ne doit pas donner au Roi comme confesseur un homme de communauté et encore moins un jésuite. « Il est certain, dit-il, que le zèle et l'attachement pour un corps dans lequel on a été élevé inspire presque toujours le désir de l'accroître et de l'enrichir. On n'a que trop vu par le passé que le confesseur du Roi se sert de son crédit pour enrichir les collèges, les séminaires et les autres établissements qui conviennent à sa compagnie

sujet, de violentes polémiques avec son métropolitain, Languet, en 1736. Il donna sa démission le 30 mars 1742 et mourut à Paris le 12 juillet 1743.

(1) Jean Armand de la Vove de Tourouvres, né en Normandie en 1673, nommé évêque de Rodez en 1716 par le Régent, fut sacré par Noailles seulement le 10 juillet 1718 et fit son entrée à Rodez le 17 juillet 1719. Ardent janséniste, il fut ramené par Massillon et publia la *Bulle* le 25 septembre 1729. Il mourut le 18 septembre 1733.

(2) Louis de Balzac d'Illiers d'Entragues, nommé évêque de Clermont en 1716 par le Régent, puis évêque de Lectoure, il fut sacré le 24 juillet 1718. Il mourut dans son abbaye de Bellefontaine le 20 août 1720, probablement sans avoir pris possession de son siège.

(3) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 562 et suiv.

(4) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 224.

(5) *Anecdotes*, t. III, p. 5.

(6) *Histoire de la Constitution*, par LAFITAU, liv. III, p. 241 de l'édition in-4.

(7) *Anecdotes*, t. III, p. 5-8. Cette lettre est citée in extenso dans les Mémoires de Le Dran sur la vie du cardinal de Noailles qui se trouvent aux Aff. Et. *Rome* ; *Mémoires et Documents*, t. LXXX, fol. 23 et suiv.

Digitized by Google

et pour unir les bénéfices les plus considérables aux maisons de son ordre ; il est facile à un confesseur du Roi de représenter au prince les particuliers de sa communauté comme les seuls qui doivent être employés ; soutenu de l'autorité du maître, il fait entrer les prélats dans ses sentiments et insensiblement un Ordre particulier devient le seul dont on se sert et sur lequel on répand des grâces ; tout ce qui y est opposé est suspect et écrasé, et un prince qui n'aurait tout au plus qu'à satisfaire les désirs d'un particulier, s'il se confessait à un prêtre séculier, est exposé à adopter non seulement les passions et les intérêts de son confesseur, mais celles d'un Ordre entier, de tous les particuliers qui le composent et de tous les étrangers même qui y sont dévoués, et l'on a vu dans ces derniers temps, combien cette puissance excessive d'un corps régulier est dangereuse pour l'Église et pour l'Etat...

» Les inconvénients seraient plus à craindre, si l'on choisissait un confesseur jésuite ; ces Pères portent plus loin que les autres réguliers le zèle pour la grandeur de leur corps et l'application à détruire tout ce qui leur est opposé. On sait d'ailleurs jusqu'où va leur dépendance à l'égard de leur Général qui réside à Rome et qu'ils ont un quatrième vœu d'obéissance particulière au Pape ; ainsi l'on doit être assuré qu'un jésuite confesseur du Roi qui se trouverait membre du Conseil de Conscience serait un espion du Pape qui avertirait les Nonces et la Cour de Rome des résolutions que l'on prendrait dans les conseils »... Le cardinal achevait son mémoire en disant qu'il ne fallait rien laisser espérer aux jésuites pour qu'ils cessassent d'agiter la Cour et la ville.

Le 7 septembre, le Roi devait tenir un lit de justice, mais un caprice d'enfant empêcha tout (1) et le 12 seulement, on confirma « tout ce qui avait été arrêté le 2 du même mois ». Le 13, le Régent envoya au Parlement le projet de Déclaration pour établir les Conseils et tout fut approuvé (2). Aussitôt il écrivit au Pape et au cardinal de La Trémoille pour leur faire connaître la nomination de Noailles comme chef du Conseil de Conscience et les raisons de ce choix qui lui avait valu, disait-il, l'applaudissement général et l'approbation du Parlement. La lettre que le Régent écrivit à La

(1) *Journal* de Buvat, t. I, p. 55. Cet auteur donne de nombreux détails sur l'assemblée, t. I, p. 55-74.

(2) Cette déclaration est aux *Archives Nationales*. Xᵃ, 8714, fol. 742-746. Dorsanne raconte (*Journal*, t. I, p. 226) que les cardinaux de Rohan et de Bissy vinrent ce jour là expliquer au Régent leur conduite dans l'affaire de la Constitution et leurs efforts pour ramener le calme. A quoi le régent, d'un air sceptique, répondit qu'il y avait en tout cela beaucoup de « pique » et qu'il fallait travailler à tout arranger.

Digitized by Google

Trémoille mérite d'être citée en partie, car elle montre ses efforts, peut-être sincères, pour calmer les esprits (1).

« ... Un archevêque de Paris est regardé comme ayant presqu'un droit acquis pour entrer dans un Conseil de Conscience ; il faudrait de grandes raisons pour l'en exclure et des raisons qui puissent être goûtées du public, et, bien loin qu'il y ait ici des raisons de cette nature contre M. l'archevêque de Paris, on peut dire, au contraire, que c'est le public qui le présente lui-même au Régent et qui ne lui laisse presque pas la liberté de le refuser.

» Ce prélat, déjà recommandable par l'innocence de ses mœurs et la sainteté de sa vie, a été consacré par la mauvaise fortune ; sa disgrâce n'a servi qu'à relever l'éclat de sa vertu, à lui attacher non seulement la ville de Paris, mais presque tout le royaume, et à le rendre, pour ainsi dire, l'idole de la France. Il n'aurait pas été sûr pour le Régent de priver un homme de ce caractère du droit que sa place lui semblait donner naturellement. Cette exclusion seule aurait aliéné tous les esprits déjà trop échauffés sur les affaires de la religion, au lieu qu'en lui donnant cette satisfaction, on les apaise tout d'un coup et on les rend susceptibles de voies sages et mesurées que l'on pourrait prendre pour finir ces malheureuses affaires.

» Ce n'est plus le temps de les terminer par des mesures de rigueur et des résolutions extrêmes ; cette autorité absolue que le feu Roi s'était acquise par un règne aussi long que glorieux ne peut se soutenir sur le même pied pendant le temps d'une minorité ; il est à craindre que chacun ne s'imagine être dans un temps de pleine liberté ; moins les esprits y sont accoutumés, plus ils seront disposés à en jouir avec excès ; nous sommes dans un pays où l'on passe sans milieu d'une extrémité à l'autre, où l'on ne saurait trop s'attacher à gagner d'abord les cœurs ; rien ne fait plus d'impression sur eux que la religion ; il n'y a que la douceur qui puisse calmer l'émotion des consciences, et, pour tout dire en un mot, prévenir un schisme prêt à se former dans ce royaume.

» Il faut donc donner quelque chose à la conjoncture présente et dans la nécessité où l'on se trouve de se laisser enchaîner jusqu'à un certain point à la disposition des esprits, on a au moins la satisfaction de pouvoir le faire sans rien hasarder avec un prélat du caractère de M. l'archevêque de Paris. Ses ennemis en ont fait des portraits qui lui ressemblent si mal qu'il ne sera pas surprenant

(1) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 548, fol. 319-323 : lettre du Régent à La Trémoille, 13 septembre. Jean Hanoteau cite cette lettre, dans le *Recueil d'Instructions*, Rome, II, p. 359-365.

Digitized by Google

que le Pape ne se fut accoutumé à en concevoir une impression désavantageuse, malgré la bonne opinion qu'il en avait autrefois, mais ceux qui le connaissent à fond trouvent qu'il n'y a aucun évêque de l'Église de France, peut-être de toute l'Église, qui ait non seulement plus de religion, mais plus de respect et de soumission pour le Saint-Siège, plus de déférence et d'attachement personnel pour le Pape; on ne doit donc pas craindre qu'il abuse de ce qui se fait en sa faveur; on peut être sûr, au contraire, qu'il ne s'en servira que pour faire connaître au Pape des sentiments dont Sa Sainteté aurait été édifié, si on avait laissé à ce prélat la liberté de les lui exprimer avec une confiance filiale.

» Ainsi la place qu'on lui donne dans le Conseil de Conscience, bien loin d'être un obstacle à la paix de l'Église, deviendra, au contraire, la voie naturelle pour y parvenir; elle le mettra dans une situation où ses ennemis n'auront plus le crédit d'empêcher qu'il ne soit entendu; elle fera même cesser la délicatesse du scrupule qui le rendait peut-être difficile par la crainte de paraître succomber à l'adversité; tant qu'on le laissera dans cette situation, il sera difficile de l'ébranler...

» L'intérêt de Sa Sainteté, mais un intérêt bien entendu, s'accorde donc parfaitement avec les raisons que l'on a eues, en prenant la résolution de mettre M. le cardinal de Noailles à la tête du Conseil de Conscience... La peine que ce choix pourra faire d'abord à la Cour de Rome passera bientôt et finira avec l'affaire de la Constitution, mais le bien en durera longtemps et l'exemple en sera toujours avantageux au Sacré Collège et au Pape lui-même. Au surplus, ce choix est si agréable à la France que, si on voulait l'attaquer, il trouverait toute la nation et le Parlement en particulier comme défenseurs. »

Le Régent terminait sa longue lettre par des conseils de prudence : « J'ai été bien aise de vous mettre devant les yeux toutes les raisons de cette démarche. Ce sera à vous de choisir celles que vous croirez les plus propres à faire impression sur l'esprit de Sa Sainteté et de ses ministres. La connaissance que vous avez de la Cour de Rome, vous mettra plus à portée que personne de faire ce choix et votre habileté y saura démêler, ce qui est plus propre à persuader. Mais surtout ne manquez pas de bien assurer le Pape du respect filial et de l'attachement que j'aurai toujours pour Sa Sainteté et du zèle ardent avec lequel je vais travailler à finir les différends que la religion a fait naître dans ce royaume. Je regarderai cette affaire comme la première et la principale occupation de ma Régence, et, si le Pape veut bien me la laisser conduire par des voies que la dis-

Digitized by Google

position présente exige de ma prudence et de mon zèle, j'espère qu'il aura la consolation de la voir bientôt finir à la satisfaction et avec l'applaudissement de toute l'Église... »

Le courier, porteur de cette lettre, partit pour Rome le dimanche 15 septembre; le lendemain, le Régent fit connaître à Noailles sa décision et lui demande son avis sur ceux qu'il avait choisis pour faire partie du Conseil de Conscience. Dès le jeudi, le nom des membres était connu : c'étaient l'archevêque de Bordeaux, Bazin de Bezons (1), un évêque non encore nommé, le procureur général d'Aguesseau (2), un conseiller, l'abbé Pucelle (3) et enfin comme secrétaire, Dorsanne (4) qui, dans son journal, écrit modestement : « Ce choix fut très applaudi dans Paris » ; l'animosité fut grande contre les jésuites : « Tous les jours, il leur arrivait quelque aven-

(1) Armand Bazin de Bezons, né en 1665, évêque d'Aire en 1685, archevêque de Bordeaux le 29 mars 1698 après le refus de Bissy, membre du Conseil de Conscience, archevêque de Rouen, mourut le 8 octobre 1721. Il était fils de Claude de Bezons, académicien et conseiller d'État, mort en 1684 dont Tallemant des Réaux a conté l'historiette.

(2) D'Aguesseau était alors procureur général et allait devenir, le 2 février 1717, chancelier de France.

(3) René Pucelle, né le 1er février 1655, était par sa mère neveu du maréchal Catinat; il fut conseiller au Parlement et mourut le 7 janvier 1745. C'était un chef de parti, à l'éloquence ferme et véhémente. Au Parlement on l'appelait « le dernier des Romains » et il fut le porte-drapeau de l'opposition et le héros des chansons du jour. Le président Hénault a tracé de lui un portrait curieux : « Il était d'une taille médiocre, haut en couleur; des cheveux blancs qui le rendaient vénérable, quoiqu'il ne fut pas d'un âge avancé; en un mot, taillé en chef de parti... Tout le parti anticonstitutionnaire lui fournissait des mémoires qu'il se rendait propres; quand il opinait dans les assemblées de Chambre, fort fréquentes dans les minorités, il avait l'air pénétré; d'une main, il frappait avec force sur son bureau, et, de l'autre, il passait ses doigts dans ses cheveux qui devenaient hérissés. C'était le Démosthène du Parlement; sans affecter l'éloquence, il n'en était que plus éloquent; le désordre était son art; la Constitution était pour lui ce que Philippe était pour l'orateur athénien. Les tableaux les plus touchants, les images les plus fortes, les entrailles émues, les larmes qui lui échappaient, c'était bien plus qu'il n'en fallait pour émouvoir la plus grande partie du Parlement... » (*Mémoires du Président Hénault*, édit. Roussbau, Paris, 1912, p. 319-320; *Le Président Hénault et Madame du Deffand*, par Lucien Perey, p. 54-55; *La France et Rome de 1700 à 1715*, par A. Le Roy, p. 566-568.)

(4) Dorsanne qui sera souvent cité, né à Issoudun, fut secrétaire du Conseil de Conscience, chanoine de Paris, grand chantre et official; il fut longtemps le commensal de Noailles à l'archevêché. Il mourut le 13 novembre 1728. Il a laissé un journal curieux où l'on trouve de nombreuses anecdotes. C'est un janséniste convaincu dont les assertions doivent être soigneusement contrôlées : il a préparé, en quelque sorte, les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui ne feront que continuer son œuvre.

Digitized by Google

ture dans la rue... les harengères dans leurs querelles ne croyaient pas pouvoir se dire une plus grande injure, sinon qu'elles étaient pire qu'un jésuite (1). »

Tout se passa donc pour le mieux à Paris; mais à Rome, il n'en fut pas de même. « Il est plus aisé de concevoir que d'exprimer quels furent, à cette nouvelle, l'étonnement et la douleur dont le Saint Père fut saisi : mille tristes pensées se présentèrent à la fois à son esprit (2). » La Trémoille, dans le récit de l'audience qu'il eut du Pape, signale le même fait. Dès que le nom de Noailles fut prononcé, dit-il, le Pape manifesta son mécontentement et plusieurs fois il interrompit la lecture de la lettre du Régent : « Sa Sainteté lut la lettre avec toute l'attention possible. Elle ne put s'empêcher d'interrompre la lecture à l'endroit où il est marqué qu'il faudrait de grandes raisons pour exclure un archevêque de Paris du Conseil de Conscience, prétendant que celle de n'avoir pas accepté sa Bulle jusques à cette heure et encore plus celle d'avoir fait un mandement pour défendre de la recevoir dans son diocèse étaient plus que suffisantes pour l'empêcher d'être admis à la tête du Conseil de Conscience... Après avoir tout lu, elle témoigna du chagrin, supposant que cette affaire ne se terminerait plus et qu'elle allait prendre une toute autre face. Je lui expliquais qu'elle ne se terminerait plus par voie de rigueur, mais qu'elle devait tout espérer de vos bonnes intentions, de votre prudence et de votre zèle pour l'Église, aussi bien que des bons sentiments de M. le cardinal de Noailles et de son respect pour sa personne et pour le Saint-Siège (3). » L'ambassadeur déclare ensuite qu'il a fortement engagé le Pape à user des moyens de douceur et à ne pas envoyer un bref offensant pour le cardinal de Noailles.

Le Pape répondit au Régent le 1er octobre. « Il m'a paru, écrit à ce sujet La Trémoille, que quant à ce qui vous regarde, le bref ne contient rien que d'obligeant, mais j'y ai trouvé quelques expressions par rapport à M. le cardinal de Noailles que j'aurai souhaité qu'il n'eut point insérées dans ce bref (4). » Le Pape y loue le Régent d'avoir établi un Conseil de Conscience pour traiter les affaires ecclésiastiques ; mais il désapprouve formellement le

(1) DORSANNE, *ouvr. cité*, p. 227.

(2) *Histoire de la Constitution « Unigenitus »*, de Dom VINCENT THUILLIER, liv. XVI. Cette partie est encore inédite. (Biblioth. Nation., fonds fr. 17733, p. 339.)

(3) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 549, fol. 179-184 : lettre de La Trémoille au Roi, 2 octobre.

(4) *Ibid.*, t. 549, fol. 185, lettre du même, 2 octobre.

Digitized by Google

choix de Noailles. « Votre grande prudence vous fera aisément juger combien il Nous a été douloureux et à toute cette ville d'apprendre qu'entr'autres arrangements, vous avez placé à la tête du Conseil de Conscience le cardinal de Noailles ; lequel, quoique d'ailleurs ses vertus vraiment épiscopales nous le rendent très estimable, par rapport à la Constitution *Unigenitus* s'est conduit, aussi bien que quelques autres évêques qui se sont séparés du reste de leurs frères, de façon à donner, Nous le disons avec douleur, un grand sujet de tristesse et de scandale à tous les catholiques et aux ennemis de l'Église une ample matière de joie et de dérision. » Pourtant le Pape espérait encore : « Une chose adoucit notre peine, c'est que Nous ne pouvons Nous persuader qu'un prince aussi sage, aussi éclairé, aussi zélé pour la religion orthodoxe et plus pénétré que personne de respect et de soumission pour le Saint Siège, ait pu donner au cardinal de Noailles un poste de si grande importance, sans s'être auparavant assuré que ce prélat au plus tôt et avant même que de faire aucune fonction de cette charge, s'acquitterait de son devoir et réparerait d'une manière convenable toutes les fautes qu'il a faites dans cette affaire (1). » Dorsanne, après avoir dit que le Pape s'était exprimé « en termes fort durs pour le cardinal », ajoute aussitôt : « Il parut que le Nonce avait reçu des instructions secrètes plus douces que la dépêche, car il ne put s'empêcher de dire à un de ses amis que le Pape mollissait » et le même courrier apportait au cardinal de Noailles une lettre d'Ottoboni (2) « qui était toute en superlatif pour marquer la joie qu'il avait du choix de M. le duc d'Orléans. Ce cardinal était si dépendant du Pape que l'on ne doutait pas qu'il n'eut écrit cette lettre de concert avec le Saint Père (3) ».

Comme on le voit, le Régent, pour calmer les esprits, avait fait de multiples concessions aux jansénistes, dès son arrivée au pouvoir. Son intention « était de contenir par son autorité les deux partis qui s'étaient déclarés pour et contre la Bulle, en sorte qu'il ne se fit rien en cette affaire jusqu'à ce que Son Altesse Royale put trouver

(1) *Ibid.*, t. 548, lettre du 1er octobre du Pape au Régent, citée par VINCENT THUILLIER, *ouvr. cit.*, p. 343.

(2) Pierre Ottoboni, né le 16 juillet 1667, était petit neveu d'Alexandre VIII, qui le créa secrétaire d'État, le 15 octobre et cardinal le 7 novembre 1689, vice-légat d'Avignon le 21 janvier 1690. Il devint protecteur des affaires de France en 1709. Evêque de Sabine le 4 février 1725, de Frascati le 24 juillet 1730, de Porto le 15 décembre 1734, d'Ostie le 5 septembre 1738, il était doyen du Sacré Collège depuis le 17 août 1738 et mourut à Rome le 28 février 1740.

(3) DORSANNE, t. I, p. 230.

Digitized by Google

moyen de la terminer par voie de conciliatiou. Dans cette vue, il jugea devoir appeler à Paris ceux des évêques du royaume qui jusqu'alors avaient refusé ou différé d'accepter cette Bulle, pour en conférer avec eux et avec le procureur général d'Aguesseau, conjointement avec M. Amelot qui, étant nouvellement revenu de Rome où il avait durant un séjour de sept mois conféré souvent avec Clément XI et ses principaux ministres, se trouvait parfaitement au fait de leurs intentions, de leurs intérêts et de leurs vues en cette affaire (1) ». Mais le Régent allait bientôt être débordé, car « le jansénisme se sentant vent arrière, entendait pousser en avant et dédaignait une transaction qui l'aurait laissé à moitié chemin de la victoire (2) ».

* * *

Aussi les discussions ne cessèrent point, malgré les efforts et les bonnes intentions du Régent ; on le vit bien à l'assemblée du clergé qui durait encore (3) et surtout à la Sorbonne.

Au dire des « Mémoires secrets (4) », c'est l'archevêque de Bordeaux qui empêcha le Régent de congédier cette assemblée au mois de septembre. Quelques-uns de ses membres « en petit nombre » dit Dorsanne, avec l'évêque de Saint-Flour (5) à leur tête, crièrent fort contre la nomination de Noailles (6).

Dès l'ouverture de l'assemblée, on avait dénoncé deux écrits : les *Hexaples* ou les *six colonnes sur la constitution* « *Unigenitus* » (7)

(1) Aff. Ét. ; *Mémoires et Doc.*, Rome, t. XLIV, fol. 39 (*Annales de l'« Unigenitus »*, par Le Dran.)

(2) De Carné, *La Monarchie au XVIIIe siècle*, p. 240.

(3) Commencée le 25 mai, l'assemblée du clergé de 1715 ne se termina, malgré la mort du Roi, que le 31 octobre.

(4) *Anecdotes*, t. III, p. 23.

(5) Joachim Joseph d'Estaing de Saillans, né en 1654, évêque de Saint-Flour en 1693, fut sacré à Paris le 3 janvier 1694. Il mourut à Saint-Flour le 13 avril 1742, doyen des évêques de France.

(6) *Journal* de Dorsanne, t. I, p, 228.

(7) Cet ouvrage fut attaqué par le P. Paul de Lyon, dans les *Anti-Hexaples* et surtout par le *traité théologique* en 2 gros volumes in-4, que le cardinal de Bissy adresse au clergé de son diocèse en 1722 et qui est probablement l'œuvre du P. Germon, jésuite. L'auteur principal des *Hexaples* est Jacques Fouillou, licencié en théologie, né à La Rochelle en 1670 et mort le 21 septembre 1736. Cet écrivain a composé seul : *Considérations sur la censure du cas de conscience par l'évêque d'Apt* (1703) ; *Défense des disciples de saint Augustin contre l'évêque de Chartres* (1704) ; *Chimère du Jansénisme* (1708) ; *Justification du silence respectueux contre Fénelon* (1709) ; *Lettres d'Arnauld*, en 9 vol. — Avec Louail et Mlle de Joncoux, il a composé l'*Histoire du Cas de conscience.*

Digitized by Google

et le *Témoignage de la vérité de l'Eglise* (1) ». Le clergé avait nommé, pour examiner ces ouvrages, deux commissions présidées l'une par de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres (2), l'autre, par de Ratabon, évêque de Viviers (3). Les commissions aperçurent de suite les erreurs : le premier écrit n'était qu'un pêle-mêle confus de passages plus ou moins dénaturés, tirés de l'Écriture et des Pères, dans le but de prouver la parfaite orthodoxie de Quesnel et l'hétérodoxie de la Bulle de Clément XI ; le second parlait des violences, des persécutions, de la tyrannie du feu Roi, et, au point de vue doctrinal, reprenait les thèses de Richer, à savoir que les laïcs ont droit de parler dans l'Église, même quand il s'agit des décrets de foi, émanés de l'Église universelle ; en d'autres termes, les laïcs font partie de l'Église enseignante (4). C'est, dit Vincent Thuillier, « un de ces libelles hardis, une de ces productions téméraires qu'une imagination vive, soutenue de beaucoup d'esprit et de quelque érudition, hasarde follement pour se faire honneur, au risque de nuire au parti dont elle prend la défense (5) ».

Les opposants eurent l'habileté de faire retarder la condamnation de ces deux ouvrages jusqu'à la mort de Louis XIV, sous prétexte que cela arrêterait le cardinal de Noailles, prêt, disait-on, à publier un mandement d'acceptation et ils comptaient bien que le Régent empêcherait la publication de la condamnation. Leurs projets réussirent en partie. Le président de l'assemblée, Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne (6), « se laissa tromper par

(1) L'auteur de cet ouvrage est Vivien de La Borde, né à Toulouse en 1680, mort le 5 mars 1748. Cet Oratorien a encore composé les *Principes sur la distinction des deux puissances*, condamné par un bref de Benoît XVI (4 mars 1755); des conférences sur la pénitence; les *Instructions pastorales* de Fitz James, évêque de Soissons, et de Bezons, évêque de Carcassonne, contre le livre du P. Pichon, etc...

(2) François Louis de Clermont-Tonnerre, né en 1660, évêque-duc de Langres le 25 décembre 1695, fut sacré par son oncle, évêque de Noyon le 14 octobre 1896. Il mourut à Langres le 12 mars 1724.

(3) Martin de Ratabon, né à Paris en 1654, docteur de Navarre, évêque d'Ypres en 1693, il se démit de son évêché en 1713 et devint évêque de Viviers en 1714 ; en 1723, il se retira dans son abbaye de Mortemer où il mourut le 8 juin 1728.

(4) Les *Mémoires* de Picot (I, 379-380) et l'*Histoire de la Constitution* de Lapitau (liv. III, p. 243) résument le contenu de ces deux ouvrages. Le *Témoignage* avait été condamné par un arrêt du Parlement de Paris (21 janvier 1715) et les *Hexaples* par le Parlement de Dijon.

(5) D. Vincent Thuillier : *Histoire de la Constitution*, liv. XVI. Bibl. Nat. fonds fr. 17733, p. 395.

(6) Charles le Goux de la Berchère, né en 1647 en Bourgogne, évêque de

Digitized by Google

l'espoir du retour de Noailles. Cependant, malgré les efforts des amis du cardinal et les illusions de l'archevêque de Narbonne (1), les *Hexaples*, sur le rapport de l'évêque de Langres, furent condamnées le 25 octobre, comme renouvellant des erreurs souvent rejettées par le Saint Siège (2) et le *Témoignage de la vérité*, sur le rapport de l'évêque de Viviers, fut censuré le 29 octobre (3).

Les évêques avaient l'intention de faire imprimer ces censures en latin et en français pour les envoyer à tous les prélats du royaume, mais le Régent s'y opposa. Au sein même de l'assemblée, il y eut de vives discussions à propos de la demande faite par l'archevêque de Narbonne, de conserver ces censures dans les Archives du clergé. L'évêque de Langres osa dire que ces censures n'y seraient pas en sûreté et le président s'indigna de ce manque de respect et de confiance dans la personne du prince (4). Il y eut alors quelques incidents que les historiens jansénistes passent à peu près sous silence (5). D'après Lafiteau, le président de l'assemblée fit sortir l'abbé de Broglie, un des secrétaires et agent du clergé, pour obtenir les ordres du Régent, afin de défendre à l'assemblée de délibérer sur cette affaire, mais les prélats empêchèrent l'abbé de Broglie de sortir. Sur la proposition de l'archevêque de Bourges,

Lavaur le 18 juin 1677, devint archevêque d'Aix le 13 novembre 1685, puis d'Albi le 19 janvier 1687 et enfin de Narbonne le 15 août 1702 ; il mourut à Narbonne le 2 juin 1719.

(1) On peut se rendre compte de la conduite quelque peu singulière de l'archevêque de Narbonne dans l'*Histoire de la Constitution* de LAFITAU (liv. III, p. 245-247). Gagné par les jansénistes, ce prélat aurait voulu qu'on se contentât de condamner les deux ouvrages, mais sans dire un seul mot de la Constitution qu'ils attaquaient si vivement.

(2) *Histoire des Réflexions Morales et de la Constitution « Unigenitus »* (§ LII, t. IV, p. 115-128) et *Collection des procès-verbaux du Clergé* (t. VI, p. 1460-1462 et pièces justificatives N° V, à la fin du vol. p. 502) Cfr *Histoire de Thuillier* (liv. XVI, p. 407-410, fonds fr. 17733).

(3) *Histoire des Réflexions*, *ibid.*, p. 128-129, et *Collection des procès-verbaux*, t. VI, p. 1462 et pièces justif. N° VII, p. 504-506.

(4) Par suite, les deux lettres circulaires, datées du 31 octobre 1715, adressées à tous les prélats du royaume sur la censure des *Hexaples* et du *Témoignage* (pièces justif. N° VI, p. 503-504 ; 506-507) ne furent pas envoyées à cette époque. Ces censures furent publiées dans quelques diocèses en mars 1716.

(5) Dorsanne se contente d'écrire (t. I, p. 231) : « Je ne dirai rien de ce qui s'est passé à l'assemblée sur la censure des *Hexaples* et du *Témoignage de la Vérité*, y ayant eu presqu'autant de variations que de jours. » Il parle un peu plus longuement ailleurs (p. 232-233). L'*Histoire des Réflexions* (t. IV, p. 130) ne fait qu'une légère allusion aux seize copies. VINCENT THUILLIER (*ouv. cité*, liv. XVI, p. 412-430) donne de nombreux détails.

Digitized by Google

de Gesvres (1), seize copies furent prises des censures et remises « à ceux des prélats qui portaient la parole au nom de leurs provinces ». Il fallut ensuite légaliser des copies ; l'abbé de Broglie signa, mais l'abbé de Prémeaux, l'autre secrétaire, neveu de l'archevêque de Narbonne, ne voulut signer que sur les ordres formels de son oncle (2). Ce fut la dernière séance de l'assemblée. Lafitau ajoute que les précautions prises pour conserver les censures ne furent point inutiles, car l'original de l'une des deux copies laissé aux archives, fut enlevé et disparut pendant sept ans (3).

Les deux ouvrages censurés par l'assemblée furent condamnés par les Parlements de Paris et de Dijon, et Basnage, ministre protestant, put écrire plus tard que « le principe du *Témoignage* était tout protestant (4) ».

Cependant, à ce moment même, les décisions de l'assemblée du clergé déplurent fort au Régent, et, lorsque, après la clôture des séances, les députés vinrent le saluer, « Son Altesse Royale dit à M. l'archevêque de Bourges : on ne peut être plus mécontent que je ne le suis de vous ; je n'aurais jamais cru que, sorti d'une famille qui a toujours été fort attaché à la famille royale, vous eussiez tenu une conduite aussi opposée (5), » et le Régent « demanda aux amis de M. de Bourges s'il espérait par là arriver plus promptement au chapeau de cardinal. Il promit bien que ceux qui s'étaient déclaré sans aucun ménagement contre ses intentions, ne seraient pas les premiers à jouir de ses grâces (6) ».

* * *

Lorsque l'assemblée du clergé se sépara, le duc d'Orléans put croire qu'il allait enfin jouir de la paix tant désirée, mais il avait compté sans la Sorbonne, sans les docteurs qui se réunissaient chaque mois, une fois ou plus souvent encore. A la faculté de

(1) Léon Potier, cardinal de Gesvres, né le 15 août 1656, fut nommé archevêque de Bourges en 1691 et sacré le 23 janvier 1695. Il fut créé cardinal par Clément XI le 29 novembre 1719 ; il donna sa démission en janvier 1729 et mourut à Paris le 12 novembre 1744.

(2) Lafitau, *Histoire de la Constitution*, liv. III, p. 251-256 de l'édit. in-4.

(3) *Ibid.*, p. 257. Ce fut le 31 octobre et non le 2 novembre, comme l'affirme Dorsanne (I, p. 233).

(4) Lafitau, *ouv. cité*, p. 257. Basnage soutient cette thèse dans l'ouvrage qui a pour titre : *L'unité, la visibilité, l'autorité de l'Église et la vérité renversées par la Constitution de Clément XI « Unigenitus » et par la manière dont elle est reçue.* Amsterdam, 1715. Cfr surtout p. 33-46.

(5) *Journal de la Régence*, par Buvat, t. I, p. 110-111.

(6) Dorsanne, t. I, p. 233.

Digitized by Google

théologie de Paris, les discussions prirent bientôt une violence inouïe, en attendant que quelques universités de province imitassent la Sorbonne (1).

Au prima mensis du 2 septembre, tout fut calme : c'était le lendemain même de la mort du Roi et les langues n'avaient pas encore eu le temps de se délier. Il y eut pourtant un léger incident. Le docteur Lemoine, chanoine de Saint-Benoît, demanda qu'on n'invitât pas le cardinal de Noailles à officier au service solennel pour le repos de l'âme du monarque, parce que ce prélat n'avait pas reçu la Constitution. Cette demande souleva la désapprobation de plusieurs docteurs et le pauvre chanoine dut aller s'excuser auprès du cardinal; dans la même assemblée, le syndic Le Rouge fut réprimandé pour avoir, contrairement aux habitudes de la Sorbonne, rapporté les raisons pour lesquelles un bachelier avait été refusé à la licence.

« La deuxième assemblée qui se tint le 1er octobre fut proprement la première où la joie de la liberté commença à se faire sentir (2) », et ce mot est vraiment joli : on n'alla pas tout à fait jusqu'aux coups, mais peu s'en fallut.

Les docteurs exilés ou exclus des assemblées précédentes parurent à celle-ci. Dès l'ouverture, le syndic Le Rouge lut une lettre de M. Pontchartrain qui marquait, de la part du Régent, que les docteurs exilés pouvaient désormais assister aux assemblées et le syndic termina en disant qu'il avait lu cette lettre avec une très grande joie, *maxima cum voluptate*. Cette parole provoque, disent les *Mémoires secrets*, une « huée » peu convenable à une assemblée si sérieuse, mais, ajoute l'auteur, « il eut été difficile de s'en abstenir après ce que le syndic osait avancer, quand on venait à se souvenir qu'il avait été le promoteur de toutes ces lettres de cachet qui avaient exilé ces confrères et qu'il s'en était vanté plus d'une fois (3) »; puis le syndic demanda qu'on députât vingt membres pour congratuler le jeune Roi, complimenter le Régent et féliciter Noailles d'avoir été choisi comme chef du Conseil de Conscience, et cela provoqua encore quelques murmures.

Ce jour-là, on devait élire un nouveau syndic, car Le Rouge était syndic depuis deux ans et cette fonction ne durait pas davantage. Le moment venu, Le Rouge sortit de l'assemblée, comme c'était l'habitude, quand on devait délibérer sur les affaires qui concer-

(1) Une relation imprimée en 4 vol. in-12 raconte les détails des diverses assemblées de Sorbonne (2 septembre 1715-26 septembre 1718).

(2) *Histoire du livre des Réflexions*, t. III, p. 394-398; BUVAT, *Journal...*, t. I, p. 97.

(3) *Anecdotes ou Mémoires secrets*, t. III, p. 12-13. DORSANNE, t. I, p. 229

Digitized by Google

naient le syndic. Aussitôt la séance devint houleuse : l'abbé Boileau, un des docteurs exilés, fit la fonction de doyen et présida l'assemblée qui n'avait jamais été si nombreuse. Elle comprenait deux cent quarante membres, d'après Dorsanne, et même deux cent cinquante, d'après l'*Histoire des réflexions morales* (1).

Hyacinthe Ravechet fut élu par deux cent vingt-huit voix contre douze accordées à M. Leuillier, curé de Saint-Louis. Peu de docteurs voulurent donner des lettres testimoniales au syndic Le Rouge, sur son administration. Plus de deux cents opinèrent qu'il fallait nommer une commission de douze membres, afin d'examiner cette gestion et de faire un rapport au mois de novembre.

On attendait ce rapport avec impatience, mais le 4 novembre, les commissaires, bien qu'ils se fussent réunis huit à dix fois, n'avaient pas achevé leur travail (2). Le nouveau syndic confirmé dans ses fonctions, fit, disent les historiens jansénistes, un très beau discours pour remercier la faculté ; il parla avec beaucoup d'éloges de plusieurs de ses prédécesseurs et ne dit rien de Le Rouge ; il loua le feu Roi, le Régent, la faculté, les docteurs exilés qu'il appela *viros fortes et strenuos*, parce qu'ils avaient été sacrifiés à la vérité dont ils étaient les martyrs ; à ce sujet, il proposa qu'on envoyât au Régent une députation pour le remercier du rappel des docteurs exilés et de la liberté qu'il avait rendu à la faculté dans les matières sur lesquelles elle aurait à délibérer (3). Il promit enfin que le rapport sur la gestion de Le Rouge serait prêt pour le mois de décembre.

Les commissaires se remirent donc à l'œuvre avec ardeur, afin de pouvoir satisfaire les désirs des docteurs. Mais pourtant tout n'allait pas à leur gré. Bientôt même ils apprirent que le Régent, intimidé, demandait que l'affaire traînât en longueur ; aussitôt ils firent savoir au prince que la grosse majorité des docteurs exigeait cet examen. Tout était fini le 21 novembre ; le 29, Ravechet et Dupin (4) allèrent

(1) *Histoire des Réflexions*, t. III, p. 400 ; Dorsanne, t. I, p. 229. Le doyen était ordinairement le plus ancien des docteurs séculiers résidant à Paris ; c'est lui qui présidait les assemblées ; le syndic qui était élu, était comme un agent général : il examinait les thèses et veillait à l'observation de la discipline. Picot (*Mémoires*, t. I, p. 380) dit que le syndic était élu chaque année : c'est là évidemment une erreur.

(2) *L'Histoire du livre des Réflexions* (t. III, p. 401-404) dit 331 contre 19. *Les Anecdotes*, t. III, p. 31, affirment que « le rapport avait été mis entre les mains de M. le Régent qui avait souhaité de le voir : le cardinal de Bissy s'était tant remué pour donner une idée désavantageuse de cet ouvrage que le prince Régent l'avait voulu lire ».

(3) Dorsanne, t. I, p. 234.

(4) Louis Elie Dupin (1657-1719), auteur de très nombreux ouvrages : *Nouvelle Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, fort critiquée par

Digitized by Google

au palais royal pour communiquer au Régent le rapport des commissaires : au sortir de cette audience, les deux députés restèrent muets sur le résultat de leur visite ; on ne put savoir ce qui s'était passé, mais à l'assemblée du 2 décembre, on ne parla point de l'affaire Le Rouge et le bruit se répandit que le Régent avait ordonné à Ravechet d'attendre encore (1).

A l'assemblée du 4 novembre, la déception fut grande parmi les docteurs ; on commença à protester, à mots couverts, il est vrai, contre ce qu'on appelait le faux décret du 5 mars 1714, par lequel la Sorbonne avait accepté la Bulle.

Aussi, lorsque le 2 décembre, on lut le procès-verbal de l'assemblée de novembre, Humbelot, chanoine de l'église collégiale de Saint-Thomas du Louvre, « zélé ultramontain », déclara : que les paroles du syndic étaient injurieuses au Pape, au Régent, au clergé de France et la faculté qui avait reçu la Bulle d'une voix unanime, « unâ voce ». Ce mot souleva les protestations d'un grand nombre de docteurs, et ceux-ci, sur la proposition de l'un d'entr'eux, l'abbé Bidal, déclarèrent qu'il était faux que la Constitution eut été reçue par la faculté (2).

Ce jour-là même, Ravechet, inquiet de ce mouvement, écrivit au Régent pour lui faire connaître ce qui s'était passé à l'assemblée et couvrir sa propre conduite : il fit retomber sur les docteurs « molinistes et sulpiciens » toute la responsabilité de ces discussions intempestives. La Cour craignit que ces polémiques ne trouvassent un écho auprès du Pape déjà mécontent des faveurs accordées par le Régent aux jansénistes : c'est pourquoi l'impression des décisions fut interdite et le détail des délibérations de l'assemblée, ainsi expurgées, fut envoyé à Rome (3). Mais les esprits étaient si excités

Bossuet ; *De antiqua ecclesiae disciplina ; Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle ;* une *Histoire de l'Église* en 4 vol. ; *Nécessité de la foi en Jesus-Christ ; Traité historique des excommunications ; Traité philosophique et théologique sur l'amour de Dieu ; Traité de la vérité :* etc. Il avait été exilé à Chatellerault, lors du Cas de conscience ; il travailla, dans une correspondance avec l'archevêque anglican de Cantorbery, à réunir l'Église anglicane et l'Église romaine, en dehors du Pape et du Saint-Siège dont il attaqua souvent les prérogatives et la primauté.

(1) *Histoire du livre des Réflexions,* t. III, p. 408-411. DORSANNE, t. I, p. 236-237. affirme que le procureur général prit auprès du Régent la défense de Le Rouge « parce qu'il était demeuré 26 ans chez lui en qualité de précepteur. » C'est pour cela que le procureur intimida Ravechet.

(2) *Histoire du Livre des Réflexions.* t. III, p. 411-420 ; *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 239 ; les *Anecdotes,* t. III, p. 38, ajoutent « à la réserve de quelques docteurs sulpiciens en petit nombre ».

(3) Aff. Ét. *Rome : Corr.* t. 553. On y trouve la lettre de Rachevet au

Digitized by Google

qu'il était impossible d'attendre un mois entier, sans risquer de laisser tout s'envenimer. Aussi deux autres assemblées eurent lieu durant ce mois.

Le jeudi, 5, Humbelot protesta contre les conclusions de l'assemblée précédente et quelques docteurs prétendirent même que le vote avait été illégal, parce que la réunion avait été continuée après 11 heures du matin, heure réglementaire de la clôture, mais à la pluralité de 140 voix contre 18, il fut conclu qu'on n'aurait aucun égard aux oppositions diverses formées par Humbelot et ses amis.

Le lundi, 16 décembre, une nouvelle assemblée eut lieu ; la majorité approuva encore une fois les décisions prises antérieurement et s'éleva contre « les manœuvres » de quelques docteurs qui avaient essayé de mettre le trouble et la confusion dans les délibérations : le docteur Gaillande (1) qui avait des relations avec le Nonce, fut particulièrement pris à partie par Revechet (2). Cependant la Sorbonne n'avait encore rien décidé qui put positivement alarmer Rome. On sentait seulement qu'il y avait quelque chose de changé. L'orage commençait à se former; il grossissait même rapidement. Le Régent qui, au fond, était faible, comme le fait remarquer souvent Saint-Simon, serait vite débordé : il n'avait pas l'énergie nécessaire pour imposer aux partis un silence effectif qui, d'ailleurs, était peut-être impossible, au point où on en était arrivé.

Il s'occupait alors de négocier avec Rome, mais les discussions du clergé et de la Sorbonne, qui étaient déjà connues, comme le prouve la correspondance de La Trémoille ; mais les libelles qui commençaient à paraître dès le mois d'octobre, rendaient la tâche de l'ambassadeur singulièrement délictate. Sur les conseils du Régent, La Trémoille travaille à obtenir de Rome des concessions qui puissent permettre à Noailles de recevoir la Bulle, sans froisser l'amour-propre du cardinal. Dans la correspondance échangée entre les deux Cours, on peut voir, semaine par semaine, presque jour par jour, les progrès, les reculs, les arrêts de ces négociations laborieuses durant les trois premiers mois de la Régence. La maladie du Pape, l'intransigeance de son entourage créent d'invincibles obstacles à la conclusion de l'affaire, d'après La Trémoille qui signale tout spécia-

Régent (fol. 258), le récit des faits (fol. 262-263), le *Mémoire* envoyé à Rome sur les assemblées du 2 et du 5 décembre (fol. 267 et suiv.), les détails de l'assemblée du 5 décembre (fol. 276-286 et du 11 janvier 1716 (fol. 373-376).

(1) Jean Noël Gaillande, né en 1685, docteur de Sorbonne, avait publié en 1712 un écrit contre les *Réflexions : Éclaircissements sur quelques ouvrages de théologie*. Il passait pour l'espion de Bentivoglio et en juin 1719, il fut exilé à Amboise ; il mourut en 1745.

(2) *Histoire du Livre des Réflexions*, t. III, p. 421-431.

Digitized by Google

lement l'opposition du cardinal Fabroni (1), lequel sans cesse « lui parle avec vivacité des livres et des brochures contre la Constitution ». Sans doute, il voudrait au plus tôt terminer l'affaire, mais les difficultés sont si grandes ! « Sa Sainteté, écrit-il le 12 novembre, ne laisse pas de me faire connaître qu'Elle craignait que les effets ne répondissent pas aux espérances qu'Elle avait conçues, et cela, par le principe qui m'a toujours fait de la peine qui est que je crains qu'on ne se contente pas ici de ce dont on croira en France qu'on doit se contenter... Elle n'empêchait pas M. le cardinal de Noailles de donner tant d'explications qu'il voudrait, mais Elle ne voyait pas pourquoi lui et ceux qui l'avaient suivi faisaient difficulté de commencer par accepter, puisqu'il s'agissait d'une Bulle reçue par toute la chrétienté et qu'eux-mêmes avouaient qu'il n'y avait pas une des propositions parmi celles qui avaient été qualifiées à qui quelqu'une des qualifications exprimées dans la Bulle ne convint (2). »

Et le maréchal d'Huxelles (3) répondant le 3 décembre, confirme

(1) Charles Augustin Fabroni, né le 28 août 1651, secrétaire de la Propagande en 1695, préfet de la Congrégation de l'Index, mourut à Rome le 19 septembre 1727. Les jansénistes prétendent que c'est ce cardinal qui, d'accord avec le P. Daubenton, imposa la Constitution à Clément XI.

(2) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.* t. 550, fol. 63-65 : lettre du 12 novembre 1715.

(3) Nicolas de Blé, marquis d'Huxelles (ou Uxelles) d'une famille de Bourgogne, connue dès le XIIIe siècle (cfr dict. Moreri) naquit à Châlons le 24 janvier 1652 ; grâce à Louvois, il eut un avancement rapide : il eut le commandement de l'Alsace en 1690, fut créé maréchal en 1703 ; sous la régence, il fut président du Conseil des Affaires Étrangères. Il mourut à Paris le 10 avril 1730 et avec lui s'éteignit la maison d'Huxelles. Il ne voulut jamais se marier, car, disait-il, « je n'ai jamais trouvé un homme tel que j'aie désiré être son père ». Saint-Simon (t. XI, p. 34-45 de l'édit. Boislille) donne d'autres raisons et trace de lui un portrait peu flatteur : « C'était un grand et gros homme tout d'une venue, qui marchait lentement et comme se traînant ; un grand visage couperosé, mais assez agréable, quoique de physionomie renfrognée par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux ne laissaient rien échapper à leurs regards. Il ressemblait tout à fait à ces gros brutaux de marchands de bœufs ; paresseux, voluptueux à l'excès en toutes sortes de commodités, de chère exquise, grande, journalière... bas, souple, flatteur auprès des ministres et des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer... Sa grosse tête sous une grosse perruque, un silence rarement interrompu et toujours en peu de mots, quelques sourires à propos, un air d'autorité et de poids qu'il tirait plus de son corps et de sa place que de lui-même et cette lourde tête offusquée d'une perruque vaste lui donnèrent la réputation d'une bonne tête qui toutefois était meilleure à peindre par le Rembrandt pour une tête forte qu'à consulter. Timide de cœur et d'esprit, faux, corrompu dans le cœur comme dans les mœurs, jaloux, envieux, n'ayant que son but, sans contrainte des moyens, pourvu qu'il put se conserver une écorce de probité et de vertu feinte, mais qui laissait voir le jour à travers... ; en tout

Digitized by Google

les appréhensions de l'ambassadeur : « Il est certain qu'il y a des choses sur lesquelles on ne pourrait satisfaire la Cour de Rome sans blesser nos maximes » ; cela seul était de nature à créer de grosses difficultés. Or les circonstances du moment venaient encore compliquer la situation déjà si embarrassée. Le Régent, ajoutait le maréchal, « ne peut se dispenser de garder des ménagements pour la faculté de théologie sur les points qui regardent le dogme et la discipline, au lieu qu'un Roi dont l'autorité est affermie peut agir plus librement (1) ».

Les deux premières assemblées de la Sorbonne, au mois de décembre, alarment encore le Régent qui se hâte d'écrire : « cette affaire demande beaucoup de temps et de grands ménagements, car il suffit du zèle immodéré d'un docteur pour soulever des discussions (2) ». Quelque temps après, on recommande à La Trémoille d'user de prudence « pour faire connaître au Pape l'importance dont il est de ne pas apporter de nouveaux obstacles au sujet des mesures qu'on prend pour terminer une affaire qui dure trop longtemps (3) ». Mais la tâche de La Trémoille semble se compliquer encore : des correspondants inconnus et sans mandat font connaître au Pape des faits peut-être exacts, que l'ambassadeur, pour réussir dans son œuvre conciliatrice, cache ou atténue ; aussi il se plaint amèrement de ce que le Pape se serve parfois « de canaux souterrains à l'insu du ministre du Roi » ; et il ajoute mélancoliquement : « ces sortes de gens sont ordinairement très dangereux en ce qu'ils ne sont jamais bien informés de la vérité des choses qu'ils mandent et que, pour faire mieux leur cour, ils écrivent apparemment et ils disent ce qu'ils croient plaire davantage à celui dont ils ont des commissions... Je sais ce que fait ici et ce que faisait en France un certain Père Timothée qui est aujourd'hui coadjuteur de Babylone (4). Plusieurs choses passaient par ses mains, sans que j'en fusse

genre, le père des difficultés, sans trouver jamais de solution à pas une ; fin, délié, profondément caché, incapable d'amitié que relative à soi, ni de servir personne, toujours occupé de ruses et de cabales de courtisan avec la simplicité la plus composée que j'ai vue de ma vie ; un grand chapeau clabaud toujours sur les yeux... ; toujours des voies obliques, jamais rien de net... » De son côté, Lemontey (*ouv. cité*, t. VI de ses œuvres, p. 51) écrit : « C'était un rustre silencieux, cachant sous l'habit d'un quacker un courtisan très délié et sous la gravité d'un sage d'étranges turpitudes... »

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.* t. 550, fol. 70-71 : lettre du 3 décembre.

(2) *Ibid.*, t. 550, fol. 111-115 : le Régent à la Trémoille, 10 décembre.

(3) *Ibid.*, t. 550, fol. 232 : le Régent à la Trémoille, 24 décembre.

(4) Jacques Pescherard, connu sous le nom de P. Timothée de la Flèche, capucin, évêque de Béryte le 14 mai 1715, était né à La Flèche en Anjou le

Digitized by Google

informé. Je croirais donc qu'il serait nécessaire que M. le Régent me permit d'éloigner d'ici ces sortes de sujets, quand je croirais qu'ils sont préjudiciables au service du Roi (1). Le Régent félicita le cardinal de mettre ainsi le Pape en garde « contre des rapports empoisonnés, d'autant plus dangereux que l'on ne trouve que trop de gens disposés à en profiter pour irriter le Pape, lorsque, au contraire, il serait nécessaire de le disposer à entrer dans les facilités indispensablement nécessaires pour terminer l'affaire de la Constitution (2) ».

Aussi La Trémoille fit tout ses efforts pour neutraliser dans l'esprit du Pape les effets déplorables de ces renseignements clandestins. Dans les lettres du 24 décembre au Roi et du 31 au maréchal d'Huxelles, il raconte comment, dans les deux audiences qu'il a obtenues du Pape, il a dû prendre la défense et de la Sorbonne agitée seulement par le zèle indiscret de quelques docteurs, — et de Noailles dont il a expliqué la conduite. Dans les expressions employées par l'ambassadeur, on sent le parti pris de tout voiler, ou du moins de tout adoucir. Parle-t-il des hésitations de Noailles à accepter la Bulle sans explication, il dit : « c'est à cause du mauvais usage et des mauvaises interprétations qu'on pourrait donner à sa Bulle, et Sa Sainteté n'ayant pas voulu les donner, il se trouvait dans la nécessité de les donner lui-même à ses peuples et de leur expliquer le sens dans lequel Sa Sainteté avait condamné ces propositions... il mettrait ensuite de cela, son acceptation avec les clauses préservatrices des maximes du royaume (3). »

Peut-être d'ailleurs, le Régent se berçait de l'espoir de ramener le cardinal de Noailles : il avait avec lui de fréquentes entrevues. Le prince savait qu'on n'obtiendrait du Pape aucune explication

3 novembre 1660 et mourut au couvent des capucins à Nantes le 11 juin 1744. Il a composé des Mémoires très curieux, imprimés en 1749, 1752, 1774, 1885 (édit. de MIGNE, *Œuvres complètes de La Tour*, t. IV, col. 857-985) et enfin, en 1907, chez Picard, par le P. UBALD D'ALENÇON. Ces mémoires et lettres sont très pittoresques et parlent de la plupart des affaires ecclésiastiques de 1703 à 1730.

(1) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 550, fol. 248-249 : La Trémoille au Maréchal d'Huxelles, 10 décembre. L'abbé de Broglie, agent général du clergé est formellement accusé par les jansénistes, d'être l'espion du nonce et de lui fournir les renseignements qui étaient ensuite expédiés à Rome, spécialement ceux qui sont contenus dans la dépêche du 8 décembre et qui indignèrent tant le pape contre la Sorbonne (DORSANNE, p. 246-249).

(2) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 550, fol. 359 : le Régent à la Trémoille, 21 janvier 1716.

(3) Id., fol. 297-298 : lettre du Roi, 24 décembre; fol. 334-342 : lettre du maréchal d'Huxelles, 31 décembre. — Le passage cité se trouve fol. 340.

Digitized by Google

avant l'acceptation de Noailles ; il était également convaincu que Noailles n'accepterait jamais la Bulle sans des explications. Que faire ? Le 29 novembre, recevant Noailles, il lui dit que désormais il ne voyait d'autre moyen de terminer l'affaire que de demander lui-même des explications au Pape et Son Altesse Royale fit le plan de la lettre qui devait être envoyée à Rome ; le Régent ajouta qu'il serait bon, pour expliquer cette démarche, que des évêques, parmi ceux qui avaient accepté la Bulle, lui écrivissent pour l'engager à demander des explications au Pape (1). Aussitôt, pour empêcher la Sorbonne de compromettre les nouvelles négociations par quelque éclat, le Régent défendit à Ravechet qui était venu le voir, de déposer le 2 décembre le projet préparé contre la gestion de Le Rouge : ce fut, malgré ses ordres formels, que la question de l'acceptation de la Bulle par la Sorbonne le 5 mars 1714, fut indirectement soulevée par Humbelot.

* * *

On se mit aussitôt à l'œuvre afin d'obtenir des évêques une lettre qui put légitimer, aux yeux du Pape, la démarche du Régent. Quel fut l'évêque qui rédigea cette lettre et qui se chargea ensuite de trouver des adhésions et des signatures ? D'après les « *Anecdotes* », ce fut l'évêque d'Auxerre, Caylus « qui forma le premier la résolution de lui écrire et d'engager le plus qu'il pourrait de prélats acceptants à signer la lettre que Son Altesse Royale souhaitait qu'on lui écrivit et dans laquelle ils déclareraient qu'ils n'avaient accepté que relativement et prieraient le prince de demander au Pape des explications ou de permettre aux évêques non acceptants d'en donner, pour rendre le calme à l'Église de France (2) ». L'abbé Dettey, auteur d'une vie de Caylus, indique les difficultés que souleva tout d'abord la rédaction du projet de lettre. On y déclare, dit-il, « que l'esprit de l'assemblée de 1714 a été de lier l'acceptation de la Bulle avec les explications contenues dans l'Instruction pastorale et de n'en faire que comme un seul corps ». Les évêques y exposent avec une juste étendue la diversité de conduite dans la

(1) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 239.

(2) *Anecdotes ou Mémoires secrets*, t. III, p. 33. Louis Daniel Gabriel de Pestel de Lévis de Thubières de Caylus, né à Paris le 20 avril 1669, docteur en théologie, aumônier du roi et grand vicaire de Noailles à Paris, nommé évêque d'Auxerre le 15 août 1704, préconisé le 27 janvier 1705, sacré le 1er mars, publia la Bulle en 1714, mais il changea complètement après la mort de Louis XIV et appela de cette même Bulle en 1718. Il mourut à Régennes le 3 avril 1754, doyen des évêques de France. Ses *Œuvres* (Cologne, 1751) furent condamnées par un décret du Saint Office du 29 août 1753.

Digitized by Google

manière dont la Constitution a été acceptée en France. Ils insistent sur les mauvais effets de cette variété dont les hérétiques prennent occasion d'insulter à l'Église, qui diminue la confiance des peuples, scandalise les nouveaux convertis encore faibles dans la foi, entretient le trouble et la division dans les Facultés de théologie et favorise enfin la licence des interprétations arbitraires. Ils représentent que les moyens les plus propres à rétablir l'uniformité entre les Pasteurs est de recourir au Pape pour lui demander des explications de sa Constitution qui mettent en évidence son véritable sens et puissent réunir tous les évêques ».

Diverses additions furent proposées au projet primitif : aussi l'évêque d'Auxerre dut faire une autre lettre plus courte qui fut signée par 32 évêques. Les prélats « y disent qu'ils voient avec douleur que leurs bonnes intentions en acceptant la Bulle n'ont pas eu le succès qu'ils en attendaient ; que le mal était assez grand pour demander des remèdes plus forts que ceux qui avaient été mis en usage ; ils croient, après y avoir fait de sérieuses réflexions, qu'il n'y a point de voie plus convenable à l'honneur du Saint-Siège que celle des explications que le Pape voudrait bien donner lui-même à sa Constitution. Ils supplient Son Altesse Royale d'employer sa médiation auprès du Pape pour l'engager à finir cette grande affaire par un moyen si digne de l'autorité et de la charité du Père commun (1) ».

Pourtant les signatures obtenues n'étaient pas en nombre suffisant ; il en fallait de nouvelles. Pour cela, on eut recours à un procédé qui ressemble fort à l'intimidation. On rapporta au Régent que le Père Le Tellier ne faisait qu'intriguer : c'était lui surtout, disait-on, qui traversait toutes les démarches, et, en fait, plusieurs prélats qui avaient promis de signer la lettre, au dernier moment, se récusèrent. Le Père Le Tellier était probablement étranger à ces refus, mais le Régent ne fit point d'enquête : il vit là une occasion de montrer sa sympathie aux jansénistes : le confesseur de Louis XIV fut exilé à Amiens. On pensa que cet exil allait faire disparaître les dernières hésitations ; cependant les signatures ne vinrent pas. Il fallait trouver un moyen plus efficace d'exciter le zèle des prélats acceptants ; pour réussir, on suggéra discrètement qu'il fallait signer, si on ne voulait passer aux yeux de la Cour pour être « les esclaves des jésuites ». Une lettre fut envoyée le 18 décembre ; on y lit, entr'autres choses : « On a eu

(1) Dettey, *Vie de Caylus*, évêque d'Auxerre, 2 vol. in-12, Amsterdam, 1765, t. I, p. 72-74.

Digitized by Google

la bonté — (ce mot n'est-il pas charmant ?) — de dire à Mgr le Régent du royaume que vous êtes livré de tous temps aux jésuites et que vous en êtes l'esclave ». Pourquoi ? Parce que l'évêque n'a pas écrit au Régent afin de le prier de demander des explications au Pape ; mais on offrait un moyen de se laver de ce soupçon. « Mandez votre sentiment, je vous enverrai ensuite le projet de lettre que Mgr le Régent souhaite (1). »

Telle est la lettre qui fut envoyée à l'évêque de Soissons, Languet de Gergy, dont on ignorait alors les sentiments intimes à l'égard de la Bulle et qui n'avait pu l'accepter, puisqu'à l'époque où elle parut, il n'était pas encore évêque.

Le 24 décembre, Languet répondit d'une manière fort digne : « Si ceux qui fabriquent ces beaux contes savaient... combien peu Nous sommes disposés à être esclaves de personne en matière de doctrine, ils ne Nous attribueraient pas un caractère qui Nous convient si peu ; il est vrai que, si on entend par esclaves des jésuites, être attachés inviolablement aux vérités décidées, respectueux du Saint-Siège et éloignés de toutes les intrigues du parti qui trouble l'Église depuis plus de 75 ans, en ce cas, vous et moi, nous pouvons être appelés comme on voudra, mais en vérité, on fait trop d'honneur à ces Pères de confondre leur cause avec celle de l'Église... » L'évêque montre ensuite les dangers de cet expédient : il faudra un long temps pour recueillir les lettres des évêques et un long temps pour déterminer la Cour de Rome à agir, et, ajoutait-il, « qui nous assure que les explications ne mécontenteront pas autant de gens que la Constitution même... ; en attendant, la division subsistera... Et le mystère dont on veut entourer cette démarche ne fera-t-il pas soupçonner quelque artifice ? (2) ».

Ce n'était pas tout à fait une fin de non recevoir ; aussi dans les premiers jours de janvier, l'évêque reçut une « copie figurée du projet de lettre des seize évêques à M. le duc d'Orléans avec les ratures et les changements qu'on y avait faits ». Il n'y a pas d'accord, dit-on, même parmi les évêques acceptants et les hérétiques prennent occasion de cette diversité pour insulter à l'Église ; il faut donc demander au Régent de s'adresser au Saint-Siège pour en obtenir des explications. Il y aura même des menaces : « Que si, contre nos espérances, Sa Sainteté ne jugeait pas à propos d'entrer dans une voie si propre à donner la paix à l'Église, il semble qu'il ne resterait plus d'autre moyen pour y parvenir que la convocation

(1) Lettre ms. à l'évêque de Soissons : Coll. Languet, t. I, pièce 39.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 40 : lettre ms. de Languet, 24 déc.

Digitized by Google

d'un concile de l'Église gallicane où la matière sera examinée à fond (1). »

Le 2 janvier 1716, l'évêque de Soissons envoya une lettre négative « à celui qui lui demandait d'écrire à Son Altesse Royale la lettre précédente ». On veut procurer la paix, dit-il, mais « on prend de tous les moyens celui qui, sans contredit, est le plus long, celui dont le succès est presqu'impossible, celui qui pourra devenir plus dangereux que le mal même, un moyen enfin qui paraît déshonorer aux yeux du public les évêques qui se livrent à cet expédient (2) ». Les évêques qui n'étaient pas complètement aveuglés par l'espoir d'une conciliation impossible sur ce terrain, jugèrent de même, comme le prouvent nettement les *Remarques sur la lettre qu'on demande d'écrire au Régent* (3) et le *Mémoire d'un prélat sur le projet de lettre à M. le duc d'Orléans pour demander des explications sur la Constitution « Unigenitus »* (4). Ce Mémoire expose des idées fort justes : « c'est mal juger du Pape, y lit-on, que de croire qu'il fera par crainte ce qu'il a cru devoir refuser aux prières d'un grand Roi qu'il estimait et qu'il aimait..., il ne pourrait le faire sans se commettre ». Les explications sont inutiles pour les acceptants ; quant aux opposants, « qu'ils acceptent la Bulle et qu'ensuite ils l'expliquent de manière à mettre en sûreté les maximes qu'ils croient en péril par la prétendue ambiguïté de la Bulle. » Voilà ce qu'on peut souhaiter de mieux. De fait, si on avait donné suite à ce projet, il eut infailliblement échoué auprès du Pape : c'est ce qu'indique clairement La Trémoille, dans sa dépêche du 21 janvier 1716, au maréchal d'Huxelles (5).

De leur côté, les évêques, amis de Noailles, étaient arrivés à Paris, afin de se concerter. Mais dans ce groupe aussi, l'accord était loin d'être parfait : les évêques de Montpellier, Senez, Verdun, auxquels il fallait ajouter l'évêque de Boulogne, déclaraient la Bulle essentiellement mauvaise et ne voulaient l'accepter à aucune condition; les autres, plus modérés, étaient prêts à recevoir la Constitution, pourvu qu'on expliquât le sens dans lequel on devait l'accepter.

(1) *Ibid.*, p. 41, et Aff. Ét. *Rome* : *Mémoires et Documents*, t. XLIV, fol. 54-61, 73-74.

(2) *Ibid.*, p. 41. Cette lettre (ms.) qui comprend 21 pages, expose, en outre, les motifs particuliers qu'il a de ne pas signer la lettre au Régent.

(3) *Ibid.*, p. 47 : On dit que cette démarche serait « injurieuse pour les quarante prélats qui ont jugé des explications inutiles », que les prélats se déshonoreraient en jouant une semblable palinodie; on proteste aussi contre la conduite de la Sorbonne.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 2, imp. de 4 p.

(5) Aff. Ét. *Rome* : *Corr.*, t. 561, fol. 238-239.

Digitized by Google

Les lettres de La Trémoille avaient un instant, — sans rien promettre d'ailleurs, — fait espérer peut-être qu'un mandement explicatif des évêques ne serait pas condamné à Rome (1). A Paris, le cardinal de Rohan faisait de fréquentes démarches auprès de Noailles; il s'offrait même à servir d'intermédiaire entre l'archevêque de Paris et le Pape, mais Noailles et surtout ses amis n'avaient aucune confiance en cet ambassadeur de bonne volonté; aussi le 18 décembre, ils se trouvèrent tous réunis chez Noailles et tous « unanimement convinrent qu'ils n'avaient rien à faire de mieux que de suivre le plan arrêté entr'eux dans l'assemblée de 1714, de proposer au Pape leurs difficultés... »

* * *

Le Régent était las d'attendre; les signatures des évêques acceptants pour la demande des explications n'arrivaient point; les évêques opposants ne faisaient aucune démarche. Dans ces conjonctures, le duc d'Orléans déclara, le 29 décembre, « qu'il ne croyait pas qu'on dut envoyer une dépêche à Rome, avant que d'avoir le mandement des évêques qu'il avait lieu de croire qu'ils ne voulaient point finir, qu'ils ne demandaient qu'à tirer en longueur, que les démarches qu'il ferait à Rome seraient fort inutiles, si à la fin on ne trouvait pas les évêques disposés à recevoir la Constitution (2) ». Le maréchal d'Huxelles qui recevait les dépêches de La Trémoille et qui, mieux que personne, connaissait les dispositions de la Cour romaine, insista dans le même sens ; il montra même que dans les circonstances présentes, la demande des explications serait illusoire et ne servirait qu'à irriter le Pape.

L'année 1715 s'achevait : il n'y avait pas encore quatre mois que le Régent avait pris en main la direction du gouvernement, et déjà il manifestait des signes de découragement. Il n'avait point perdu tout espoir, comme le prouveront les démarches qu'il va continuer de faire, mais sa belle confiance est entamée. Les faveurs qu'il avait accordées aux jansénistes, loin de hâter la conciliation, l'avaient peut-être éloignée ou même rendue impossible, en semant dans les esprits des germes de défiance à l'égard de toutes les mesures qui seraient désormais proposées.

Bordeaux. M. CARREYRE.

(1) Aff. Ét. *Rome : Corr.*, t. 550, passim.
(2) *Journal* de DORSANNE, t. I, p. 245.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES.

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'EXÉGÈSE

L'étude qui va suivre pourrait paraître, à première vue, n'avoir qu'un rapport très lointain avec l'histoire ecclésiastique : il s'agit en effet du Cantique des Cantiques. Mais nous ne traiterons ni de son texte, ni de son interprétation ; nous voudrions seulement examiner quelques opinions émises au cours des siècles chrétiens touchant son unité, son genre littéraire et sa signification générale. C'est donc en réalité une page d'histoire de l'exégèse, et à ce titre, elle peut trouver place dans cette Revue. (1)

Unité du Cantique.

Le Cantique nous apparaît comme une collection de petits poèmes, une succession de chants d'amour souvent dialogués. Mais sont-ils groupés systématiquement, d'après un plan reconnaissable et dans un ordre logique, ou bien n'ont-ils d'autre unité que leur destination commune ? Il est manifeste, dit-on, que les diverses sections du livre manquent de liaison, et font l'effet de fragments isolés. La scène se passe tantôt à Jérusalem, tantôt dans les champs ; ici l'époux est roi, ailleurs on nous le montre gardant les troupeaux. Les répétitions ne sont pas rares : II, 6, revient dans VIII, 3 ; II, 7, dans III, 5 et VIII, 4 ; IV, 1-7 reparaît avec certaines divergences dans VI, 4-7. D'autre part, les chants ont non seulement le même objet, ils ont aussi la même inspiration et la même facture, les mêmes images et les mêmes expressions. Il faut donc leur reconnaître une certaine unité. Est-elle le fait d'un auteur unique, ou d'un rédacteur qui aurait plus ou moins coordonné des *membra disjecta* ?

Richard Simon est souvent considéré comme le premier adversaire de l'unité du Cantique. Ce serait à tort d'après le cardinal Meignan (*Salomon, son règne, ses écrits*. Paris, 1890, p. 392) : On a lu dans son texte « on a peine à distinguer les *auteurs* ». Avec les meilleures éditions, il faut lire « les *acteurs* », ce qui est loin de contredire à l'unité de l'ouvrage. Richard Simon a voulu dire : « Le nom des acteurs ne se trouvant pas indiqué avant les paroles qu'ils récitent, le Cantique devient difficile à expliquer. » Quoi qu'il en soit, Herder (*Lieder der Liebe*, 1778) représente le Cantique comme un recueil de chants détachés, une anthologie de poèmes lyriques. Reuss (*Ancien Testament*,

(1) Ces pages sont extraites d'un volume intitulé *Les cinq livres de Salomon* qui paraîtra sous peu chez Vromant, 3, Rue de la Chapelle, à Bruxelles.

Digitized by Google

V. *Le Cantique*. Paris, 1879), qui y voit aussi une collection de chants et y distingue seize morceaux de dimensions très inégales, maintient cependant l'unité d'auteur et voudrait même y retrouver un plan : « Les uns veulent y voir un recueil de poésies détachées, tandis que les autres prétendent y reconnaître une pièce unique, et dont toutes les parties sont reliées entre elles par un lien indissoluble. On peut dire que cette dernière conception tend à prévaloir de plus en plus, quoique l'autre trouve encore quelques défenseurs dont l'autorité scientifique et littéraire lutte sans grand succès, peut-être aussi sans trop d'adresse, contre celle de la majorité qui compte dans ses rangs les hébraïsants les plus renommés de notre époque. »

Défendue contre Herder par Rosenmüller en 1830, et contre ses contradicteurs plus récents par Castelli en 1892, l'unité d'auteur et de plan du Cantique rencontre aussi des partisans convaincus dans tous ceux qui veulent y reconnaître un véritable mélodrame, composé pour le théâtre, avec une action, une intrigue, des péripéties, un dénouement. Il y aurait non seulement une suite et une liaison, mais une réelle progression dans cette série de dialogues. L'idée semble remonter à Origène, aux yeux de qui, d'après S. Jérôme, le Cantique serait un « carmen nuptiale in modum dramatis conscriptum ». Elle fut reprise par l'abbé Cotin en 1662, par Wachter en 1722 et brillamment développée par Jacobi en 1771 *(Das durch eine leichte und ungekünstelte Erklärung von seinen Vorwürfen gerettete Hohelied)*. Beaucoup de critiques de marque s'y sont ralliés : en France, Renan et Bruston ; en Angleterre, Driver et Adeney ; en Allemagne, Ewald, Delitzsch, Stickel, Oettli, König, Rothstein, etc. Voici quel serait, d'après plusieurs d'entre eux, le thème fondamental de ce drame :

Une jeune vigneronne, qui se trouvait seule dans les riantes campagnes d'Engaddi, est rencontrée par Salomon et sa suite. Le roi, à sa vue, est épris de sa beauté. Par ses ordres, la jeune fille est enlevée à son village et introduite de force dans le harem du roi. Restant étrangère à ce qui l'entoure, malgré les séductions du sérail, elle garde toutes ses pensées pour un amant qu'elle a laissé au village. En vain, Salomon lui promet des parures et lui fait des compliments sur sa beauté. Aux flatteries de Salomon, elle répond en louant, non les qualités du monarque, mais celles de son berger. Pendant l'absence du roi, elle s'abandonne à l'espoir de revoir son amant. Elle le revoit en effet, non pas une fois, mais aussi souvent qu'elle semble le désirer ; car chaque partie du poème aurait le même dénouement que la pièce tout entière : le triomphe de l'amour sur la violence. « Les grandes eaux ne sauraient éteindre l'amour, les fleuves ne sauraient l'étouffer. Quand un homme veut acheter l'amour au prix de ses richesses, il ne recueille que confusion. » (*Cant.* VIII, 7). Salomon, finalement touché par la constance des deux fiancés, rend à la Sulammite sa liberté et celle-ci reprend avec son bien-aimé le chemin du village (d'après

Digitized by Google

Meignan, *Salomon*... p. 406). On a apporté à ce dénouement quelques modifications. Ainsi, pour Bruston (*La Sulammite, mélodrame en 5 actes.* 2e édit. Paris, 1894), Salomon se console de son insuccès en épousant une princesse tyrienne.

La théorie du drame, si attrayante et si ingénieuse qu'elle soit, apparaît inacceptable, dès qu'on la met en présence du texte du Cantique. On pourrait, sans doute, créer un drame au moyen de ce poème, en y introduisant toutes les industries du théâtre moderne, les entrées et les sorties, les apartés, les apostrophes, les intermèdes, les sous-entendus et les rêves, mais le Cantique tel qu'il est, n'est pas un drame. Il faudrait pouvoir, sans le travestir par des transpositions trop radicales et des remaniements trop violents, en montrer la charpente, en déterminer les personnages, en établir les divisions. Or, les partisans du drame ne s'entendent même pas sur le nombre des acteurs principaux. L'intrigue se passe-t-elle entre Salomon et la Sulammite comme le veut Franz Delitzsch, faut-il y ajouter le berger avec Jacobi, Renan, Ewald et beaucoup d'autres ? Ou bien encore la princesse tyrienne avec Bruston ? Tout ne se déroule-t-il pas en rêve ou dans un état de somnambulisme, comme le pensaient Hug et Godet ? Pour que le Cantique fût un drame, il faudrait un plan mieux marqué, un dialogue moins intermittent, une action plus vive, une intrigue mieux nouée, des surprises moins rares et un dénouement plus saisissant. Aussi Renan, qui dans son *Étude sur le Cantique*, se décidait pour le drame, ne fait plus du poème dans son *Histoire d'Israël* (t. II, p. 172) « qu'un dialogue d'amour qu'on récitait ou qu'on chantait en certaines circonstances. » C'est aussi l'opinion du P. Joüon (*Le Cantique des Cantiques*. Paris 1909, p. 66) : Le Cantique est un poème dialogué, une suite de monologues récités ou chantés alternativement par chacun des personnages, une sorte de cantate dramatique composée de longs récitatifs interrompus par quelques morceaux plus lyriques et par quelques phrases proprement dialoguées. Il n'y a pas d'action dans ce poème, donc pas question de drame, ni de jouer le poème. Mais on conçoit fort bien l'exécution d'une cantate. Les personnages seraient simultanément présents, puisque tous les événements sont racontés et non joués.

Plusieurs critiques modernes, comme Riehm, Kautzsch, Budde, Baudissin, Cornill, croient pouvoir jeter quelque lumière sur la composition du Cantique, en y voyant une collection de chants nuptiaux populaires plutôt qu'un recueil de petits poèmes d'amour, et en le rapprochant de coutumes encore en honneur chez les habitants actuels du Hauran. Ils s'en rapportent tous aux observations de Wetzstein, consul de Prusse à Damas, qui publia en 1873 le résultat de ses recherches sur les usages matrimoniaux des indigènes de Syrie (*Zeitschrift für Ethnographie*, 1873, p. 287 ss.). Les noces villageoises se font ordinairement au printemps. Les festivités se déroulent en plein air pendant toute une semaine. Les nouveaux mariés sont placés sur des

Digitized by Google

trônes, traités en roi et en reine, entourés de garçons d'honneur, glorifiés par des danses et des chants. Le premier jour, la jeune épouse exécute elle-même la danse dite de l'épée, accompagnée par un chant des assistants. Ce serait cette danse même que désignerait le Cantique par l'expression de « danse de Mahanaïm » ou danse des camps (VII, 1). Les autres jours on exécute devant les époux des danses et des chants qui célèbrent leurs charmes et leurs attraits. Le Cantique contiendrait d'antiques spécimens de semblables chants populaires que leur perfection et leur lyrisme auraient sauvés de l'oubli.

Cet essai d'assigner au Cantique une base historique, et d'en classer les poèmes conformément au programme d'une semaine nuptiale, n'est pas nouveau. Bossuet remarque déjà (*Praefatio in canticum canticorum*) que les noces occupaient ordinairement chez les Juifs une semaine entière, que Salomon se sera conformé à cet usage, qu'à chaque division de cet espace hebdomadaire répond une page dans les chants de son amour, et qu'ainsi le Cantique des Cantiques est un épithalame régulier. Il n'y a de nouveau que les observations de Wetzstein montrant la persistance chez les Hauranites modernes de coutumes très anciennes.

D'ailleurs, Dalman (*Palästinischer Diwan*, 1901) continue à voir dans le Cantique des chants d'amour plutôt que des chants nuptiaux. Il a recueilli de la bouche même des indigènes une abondante collection de chants populaires arabes qui présentent d'intéressantes analogies avec ceux du Cantique. (D'après Gautier, *Introduction à l'Ancien Testament*, t. II, p. 186. Lausanne, 1906). Ces petits poèmes populaires pouvaient et devaient revenir facilement à la mémoire lors de la célébration des noces. Mentionnons encore l'hypothèse astrale de Erbt (d'après Sellin, *Einleitung in das Alte Testament*, 1914, p. 187) suivant laquelle les poésies du Cantique, avant de devenir des chants d'amour et de noces, auraient servi d'abord à célébrer les relations du soleil et de la lune.

Mais que le Cantique soit un drame suivi ou une collection de chants détachés, qu'il soit l'œuvre d'un seul ou de plusieurs auteurs, d'une seule ou de plusieurs époques, il reste une question beaucoup plus importante à examiner, surtout pour un catholique, celle de sa signification et de son but, la raison de la présence de ce livre mystérieux dans le recueil des écrits inspirés.

Sens du Cantique.

Il faut reconnaître à l'Écriture Sainte, comme à tout autre livre, un sens littéral, propre ou figuré, qui découle des termes mêmes du texte interprété d'après les termes ordinaires du langage humain. Le sens figuré peut être parabolique ou allégorique. Le sens littéral, propre ou figuré, est voulu par l'écrivain, et, s'il s'agit d'un livre inspiré, est également voulu par l'Esprit-Saint. Mais en dehors de ce sens, il faut admettre, au moins dans certains passages de l'Écriture, l'existence d'un sens supérieur, appelé typique, ou mystique, ou spirituel, que l'auteur humain peut ignorer, mais que l'Esprit-Saint a en vue. Ce sens

Digitized by Google

ne dérive pas des mots mais des choses exprimées qui, par la libre volonté de Dieu, deviennent des types ou parfois des prophéties de réalités supérieures. Il peut s'étendre à plusieurs objets, et ne sera jamais découvert avec certitude par le regard purement humain. Seule la révélation divine nous renseigne sur son existence en général, et seule une autorité interprète infaillible de cette révélation peut nous le démontrer dans un cas particulier. Ce sens, disons-nous, peut être ignoré de l'écrivain inspiré ; il y a même lieu de se demander s'il peut être perçu par lui tout en restant strictement sens mystique. Le P. Lagrange le croit : « Un sens spirituel s'appuie sur les choses décrites... et rien n'empêche qu'il ait été perçu par l'auteur inspiré (*Revue biblique*, juillet 1909, p. 473). Mais s'il est perçu par l'auteur inspiré, n'est ce pas parce qu'il découle facilement et spontanément des choses décrites ? Dès lors, ne sera-t-il pas aussi voulu par lui, et ne retombons nous pas dans le sens littéral allégorique ? On procéderait avec plus de clarté, nous semble-t-il, en réservant le nom de sens typique, mystique ou spirituel au sens voulu par l'Esprit-Saint en dehors et au delà de la conscience et de l'intention de l'auteur humain.

On rencontre, au cours des siècles, des essais d'interprétation du Cantique dans ces différentes directions. Il faut avouer cependant que le lecteur s'y heurte souvent à de grandes confusions. Non seulement les commentateurs anciens, mais parfois aussi les modernes, ne distinguent pas assez nettement le sens littéral figuré du sens typique, et, dans le sens figuré, séparent à peine le sens parabolique du sens allégorique.

Les différences entre la parabole et l'allégorie sont aujourd'hui bien connues. L'allégorie est constituée par une série de métaphores se rapportant au même sujet et dont tous les détails doivent avoir leur signification particulière. « Metaphora, dit S. Augustin (*Contra mendacium*), hoc est, de re propria ad rem non propriam verbi alicujus usurpata translatio. » La parabole se rattache au maschal de l'Ancien Testament. C'est une comparaison développée mais dont chaque élément ne doit pas avoir une valeur de symbole. L'enseignement est global, c'est de la parabole tout entière qu'il se dégage, et les descriptions et les enjolivements ne servent qu'à faire ressortir le thème principal. La parabole rentre plutôt dans le genre de l'apologue où la « morale » résulte de l'ensemble de la comparaison. Cependant, en pratique, les confins entre la parabole et l'allégorie ne sont pas toujours clairement marqués. Si la parabole est bien menée, si les personnages sont bien choisis et les rôles bien joués, il ne faudra pas en attendre la fin pour en découvrir la portée qui deviendra transparente en cours de route. La parabole se sera élevée jusqu'à l'allégorie qui en est une forme plus recherchée, plus raffinée et plus parfaite.

Les différences entre le sens figuré et le sens typique sont également très réelles. Le premier est un sens littéral, historique, naturel ; le second est un sens surnaturel, propre aux Livres Saints et dont l'exis-

Digitized by Google

tence et la présence nous sont connues par la révélation. Mais, cette distinction très nette des choses n'est qu'imparfaitement exprimée par les mots. Ceux-ci ont souvent la valeur qu'on leur donne, et typique pourrait très bien être synonyme de figuré. Ne parle-t-on pas couramment des figures ou des types de l'Ancien Testament ? Il ne faut donc pas s'étonner de voir les exégètes les employer indifféremment, mais c'est là une cause d'obscurité et de confusion que le contexte ne dissipe pas toujours suffisamment. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et l'imprécision des termes trahit souvent le chaos des idées.

Après ces quelques éclaircissements nécessaires, voyons comment on a compris le Cantique dans ces divers sens, quels sont ceux qu'un catholique peut retenir, quels sont ceux qu'il doit rejeter. Les interprétations compatibles avec l'orthodoxie ne le sont d'ailleurs pas toujours avec une saine exégèse.

Explication du Cantique dans le sens littéral propre.

L'exégèse exclusivement littérale du Cantique, qu'on appelle aussi exégèse naturaliste, semble avoir été celle de Schammaï et de ses disciples qui, au commencement de notre ère, prétendirent n'y voir qu'un écrit purement humain et non un livre inspiré. Rabbi Eléazar ben Azariah, président du sanhédrin vers l'an 90, fit condamner cette erreur. Aben-Ezra, au XIIe siècle, bien qu'il insistât sur l'interprétation littérale, était loin de repousser toute portée figurative du Cantique, comme c'est le cas pour beaucoup de juifs rationalistes modernes. Dans l'Église chrétienne, Théodore de Mopsueste (350-429) fut le premier à entendre le Cantique dans un sens uniquement littéral, comme un chant célébrant le mariage de Salomon avec la fille du pharaon. Il n'allait pas jusqu'à en faire un prédicateur de volupté, mais il niait qu'il fût une prophétie de l'Église et n'y voyait qu'un « aemulationis nuptialis mensale convivium, sicut et de amore postea Plato convivium scripsit. » Le Ve concile œcuménique le condamna en ces termes : « Desperuit idem Theodorus Canticum canticorum et sicut ad amatam sibi haec Salomon scripsisse dicit, infanda christianorum auribus de eo exponens. » Cette sentence vise-t-elle précisément l'explication littérale propre ? N'atteint-elle pas surtout la négation de l'inspiration et les grossièretés que se permettait l'hérétique en parlant du Cantique ?

Théodoret en mentionne encore quelques autres qui réduisaient le Cantique à un épithalame royal, cependant les disciples de Mopsueste furent rares jusqu'au XVIIIe siècle. Aujourd'hui, presque tous les exégètes non catholiques s'en tiennent à l'interprétation naturaliste du poème : ce sont des chants d'amour profane ou des cantiques nuptiaux. Ceux qui ne croient plus à l'inspiration des Livres Saints se bornent à expliquer la méprise qui a valu au Cantique les honneurs de la canonicité : on l'a considéré à tort comme une représentation symbolique de l'amour de Jahvé pour Israël. On lui a fait subir un travestissement

Digitized by Google

semblable, dit Renan, à celui d'une statue antique que l'art du moyen-âge a habillée en madone. En réalité, ce ne serait aux yeux de beaucoup d'entre eux qu'une chanson d'amour ardemment sensuelle, où abondent les allusions obscènes.

Les critiques non catholiques qui admettent encore dans une certaine mesure la révélation et l'inspiration, à qui la notion de canonicité inspire encore un traditionnel respect, mais qui d'autre part ne veulent reconnaître à cet étrange poème aucune signification supérieure, sont très embarrassés pour justifier son admission dans le recueil des Saints Livres. Dieu l'a ainsi voulu, mais dans quel but ?

Il faut trouver une raison dans le texte lui-même, et l'on s'efforce d'exalter le plus possible le sens littéral propre du Cantique. On fait remarquer que la note religieuse n'en est pas absente, que l'amour honnête, fort et chaste y est célébré comme un sentiment inspiré par Dieu : « une flamme de Jahvé » (VIII, 6). Mais cette expression religieuse, la seule du Cantique, n'est manifestement qu'une image pour exprimer une flamme ardente, inextinguible, ou bien encore une désignation de la foudre appelée ailleurs feu de Jahvé ou feu de Dieu (*Nombr.* XI, 1-2; *I Rois*, XVIII, 38; *II Rois*, I, 12; *Job*, I, 16). A défaut de tendance religieuse, on a voulu trouver au moins dans le Cantique une doctrine morale. Glorifier l'amour vrai, sincère et profond, supérieur aux passions sensuelles et aux jouissances vulgaires, l'amour idéal qui vise à l'union des âmes bien plus qu'à celle des corps, qui triomphe des attraits de la richesse et de la pompe royale, exalter la nature sans l'étouffer, chanter la supériorité du mariage, de la fidélité conjugale et de la monogamie, ne sont-ce pas là des thèmes souverainement importants au bien de l'humanité, des thèmes dignes par conséquent de l'inspiration divine, et le livre qui les expose ne méritait il pas d'être reçu avec une reconnaissance joyeuse au nombre des livres sacrés de la religion révélée ? Ainsi raisonnent plusieurs protestants croyants, surtout parmi les partisans de la structure dramatique du Cantique.

Nous n'oserions pas dire qu'un poème chantant ces graves vérités, même avec toute l'exubérance d'une imagination orientale, soit indigne de l'inspiration divine, et ne mérite pas d'être rangé parmi les écrits canoniques régulateurs de la foi et des mœurs, mais nous ne parvenons pas à les découvrir dans le Cantique. Celui-ci, pris dans son sens littéral propre, décrit l'amour, sa passion, ses jouissances et ses tourments. Il faut renoncer à y voir autre chose. Dès lors que faut-il penser de l'explication naturaliste du Cantique ?

On admettra difficilement que Dieu ait inspiré une œuvre d'une portée purement profane. Si l'amour est en soi chose bonne et noble et nécessaire, les hommes n'ont guère besoin d'y être excités par des écrits inspirés. Si le Cantique ne développe qu'un thème humain, la lecture et la méditation en deviennent périlleuses. Elles ne sont même pas sans danger pour le chrétien convaincu de sa signification supé-

Digitized by Google

rieure ; aussi Bossuet recommande-t-il de ne pas s'attarder au sens littéral, mais de passer rapidement au sens mystique et prophétique : transitus sit velox ! « Moneo, disait déjà Origène (*Comment. in Can. Prol.*), et consilium do omni, qui nondum carnis et sanguinis molestiis caret neque ab affectu naturae materialis abscedit, ut a lectione libelli hujus eorumque quae in eo dicentur penitus temperet. Aiunt enim observari etiam apud Hebraeos, quod nisi quis ad aetatem perfectam maturamque pervenerit, libellum hunc ne in manibus quidem tenere permittatur. » Et au témoignage de S. Jérôme (*In Ezech. Proœmium*), les Juifs ne permettaient la lecture du Cantique qu'aux hommes de trente ans : « Nisi quis apud eos aetatem sacerdotalis ministerii, id est tricesimum annum impleverit, nec principia geneseos, nec canticum canticorum, nec Ezechielis exordium et finem legere permittitur. » Ils frappaient en outre de malédiction quiconque détournait un seul verset du Cantique de son sens mystique et lui donnait une signification grossière.

Les Juifs qui ont introduit le poème au nombre de leurs Écritures sacrées y voyaient certainement plus qu'un chant d'amour profane. « Toutes ses paroles sont autant d'allégories, dit Aben-Ezra. S'il n'en était ainsi, il n'aurait pas trouvé place dans le recueil de nos livres sacrés. Il ne saurait y avoir de doute à ce sujet. » Et de fait, les Juifs regardèrent comme inspirés les livres qui traitent des choses divines et du culte divin ; ceux qui racontent, comme les livres historiques, les rapports de Dieu avec son peuple ; ceux enfin qui donnent des conseils sur la bonne conduite de la vie. Jamais un simple chant d'amour n'eût trouvé place à côté des livres traitant un si grand et un si saint objet ; jamais on ne lui eût donné un nom aussi excellent que celui de Cantique des Cantiques.

L'Église surtout n'aurait jamais maintenu le Cantique dans le canon si elle ne lui avait reconnu un sens supérieur. Et nous verrons plus loin qu'il existe en effet une véritable tradition juive et chrétienne en faveur de l'interprétation symbolique du Cantique. « Debebant isti scire, dit Théodoret à l'adresse de Théodore de Mopsueste et de ses disciples (*In Cantic. Prolog.*), longe ipsis sapientiores et spiritualiores esse sanctos Patres qui librum hunc inter divinas Scripturas collocarunt eumque velut spiritu refertum et ecclesia dignum approbarunt. Neque enim si aliter sensissent sanctarum scripturarum numero addidissent librum cujus argumentum esset intemperantia et libido ».

Interprétation mystique du Cantique.

L'exégèse qui se rapproche le plus de la précédente est celle qui découvre dans le Cantique un double sens, un sens littéral voulu par l'auteur humain et un sens supérieur poursuivi par l'Esprit-Saint. L'écrivain aurait composé un chant d'amour ou un épithalame, mais Dieu aurait voulu qu'on le rapportât à une fin ultérieure, à l'union de Jahvé avec Israël, à l'amour du Christ pour l'Église, de Dieu pour

Digitized by Google

l'âme fidèle, de l'Esprit-Saint pour la Sainte Vierge Marie. Le sens littéral résulte du texte même du livre, le sens mystique nous est connu par l'interprétation constante de la Synagogue et de l'Église. D'après la définition que nous avons donnée plus haut du sens mystique, il faudra admettre que la signification littérale attachée par l'écrivain inspiré à son poème est également voulue par Dieu : il ne pourra donc chanter qu'un amour honnête et pur ; et que la signification mystique voulue par l'Esprit-Saint a échappé à l'auteur humain.

Une telle interprétation du Cantique ne nous paraît pas condamnée. Elle n'en fait pas uniquement un chant d'amour profane, et le sens typique qu'elle lui reconnaît n'est pas une accommodation plus ou moins fantaisiste, mais un véritable sens scripturaire également visé par l'Inspirateur divin. Cette interprétation a-t-elle eu ses défenseurs au cours des âges ? Il est bien difficile de le déterminer avec certitude. Beaucoup d'exégètes, sans doute, ont parlé, à propos du Cantique, de sens littéral et de sens typique, mais ces notions n'étant pas encore strictement définies et délimitées, leur langage est souvent obscur, inconséquent et imprécis. Admettent-ils l'inspiration du sens littéral, ou bien la réservent-ils au sens mystique ? Celui-ci échappait-il à l'auteur humain ou bien était-il également visé par lui ? Et ce qu'ils appellent sens mystique, n'est-ce pas l'équivalent de notre sens littéral figuré ? Les anciens défenseurs du sens mystique ne sont peut-être en réalité que des allégoristes ou des parabolistes, et le sens littéral qu'ils découvrent au Cantique n'est peut-être à leurs yeux que le substratum historique de l'allégorie, que ce substratum soit d'ailleurs le mariage de Salomon ou des chants populaires d'amour ou de noces.

Parmi les exégètes qui se sont préoccupés de découvrir dans le Cantique un sens littéral et historique en dessous du sens typique, on cite, au XIIe siècle, Honorius d'Autun et le Juif Aben-Ezra, et à leur suite, Nicolas de Lyre, Louis de Léon, Pinéda, Bossuet, Jansénius de Gand, Dom Calmet, Carrières, Plantier, Schegg, Semeria, Calmes, etc. Mais leur langage, disions-nous, manque souvent de précision et l'on ne voit pas très clairement si leur sens typique est vraiment ce que nous appelons aujourd'hui sens typique, spirituel ou mystique, ou bien seulement le sens allégorique. Il faut en dire autant des récents commentaires du P. Zapletal (*Das Hohelied*. Fribourg en Suisse, 1907) et du P. Hontheim (*Das Hohelied*. Fribourg en Brisgau, 1908). Nous rangerions cependant le premier plutôt parmi les défenseurs du sens littéral parabolique, et le second au nombre des partisans du sens littéral allégorique.

« La plupart croient, dit Dom Calmet dans la préface de son commentaire sur le Cantique, qu'il fut écrit à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, roi d'Egypte et par conséquent avant la vieillesse de Salomon ; et cette opinion est non seulement la plus suivie mais encore la plus probable... Cette idée générale que nous venons de donner du dessein du Cantique n'est pour ainsi dire, que

Digitized by Google

l'écorce du divin ouvrage. Il y a dans l'intention du Saint-Esprit et dans l'idée de l'Église et des Pères un autre sens infiniment plus relevé et plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaste de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec son Église, avec chaque âme en particulier. C'est à quoi il faut élever son esprit et son cœur en lisant ce livre. Quiconque y apporte des yeux profanes et un cœur rempli d'un amour charnel y trouvera une lettre qui tue au lieu de l'esprit qui vivifie ».

« Le Cantique, dit à son tour le P. Calmes (*Revue biblique*, 1898, p. 460), n'est pas une allégorie, c'est une parabole. Par conséquent, le sens principal, celui que l'Esprit-Saint veut surtout inculquer au lecteur, n'est pas celui qui est directement exprimé par les mots... Pris au sens littéral, le livre du Cantique décrit en propres termes l'amour profane. Mais les scènes qu'il retrace, bien qu'ayant un fondement dans la réalité, ne sont pas historiques ; ce sont des fictions sous lesquelles l'Esprit-Saint nous présente un enseignement mystique. Le sens direct et littéral est secondaire. Dans l'intention de l'auteur, il est subordonné au sens indirect et typique, principalement voulu par l'Esprit-Saint. L'écrivain lui-même a-t-il eu connaissance de la portée mystique du livre ? Rien ne nous oblige à l'admettre. Comme le fait bien remarquer le P. Gennocchi, l'enseignement traditionnel et la décision de l'Église condamnant l'interprétation exclusivement littérale de Théodore de Mopsueste ne s'étendent pas à cette distinction. »

On trouvera dans ces citations un bel exemple de la confusion que nous signalions plus haut, et que le P. Calmes pour son compte aurait déjà pu éviter, entre sens typique et sens figuré.

Interprétation du Cantique dans le sens littéral figuré.

Si l'on entend largement le sens figuré du Cantique, sans vouloir préciser s'il s'agit d'une allégorie stricte et minutieuse à poursuivre à travers tous les détails du livre, ou plutôt d'une parabole plus ou moins allégorisante, sans vouloir rechercher non plus quels événements ou quelles coutumes ont pu inspirer les descriptions et les chants, on peut affirmer que toute la tradition juive et chrétienne l'a reconnu.

On prétend déjà retrouver des traces d'exégèse symbolique du Cantique dans l'apocryphe connu sous le nom du IVe livre d'Esdras (V, 24, 26 ; VII, 26). Le passage est des plus poétiques et mérite d'être reproduit ici dans son contexte (V, 21-27) : « Seigneur, Dominateur souverain, entre toutes les forêts et entre tous les arbres de la terre, vous vous êtes choisi une vigne unique ; dans toute l'étendue de la terre, vous vous êtes choisi un seul champ à cultiver ; *parmi toutes les fleurs du monde vous vous êtes choisi un seul lis* (cfr. *Cant.* II, 1-2) ; de tous les abîmes de la mer, vous n'avez rempli pour vous qu'un seul ruisseau ; de toutes les villes qui se sont bâties, vous ne vous êtes consacré que Sion ; *de tous les oiseaux de la création, vous avez désigné pour vous une seule colombe* (cfr. *Cant.* I, 15 ; II, 14 ; IV, 1 ; V, 2 ; VI, 9) ; de tous les animaux formés par vous, vous ne vous êtes préparé qu'une seule

Digitized by Google

brebis ; et de tous les peuples qui sont répandus sur la terre, vous vous êtes acquis un seul peuple et vous avez donné à ce peuple, objet de votre prédilection une loi digne des éloges de tous. » Et VII, 26 : « Voici que le temps viendra où se produiront les signes que je t'ai prédits : *l'épouse*, la ville sainte, apparaîtra et la terre maintenant cachée se montrera au jour. »

D'après la tradition rapportée dans le Targoum sur les Cinq Rouleaux (Cantique, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste et Esther), les Juifs lisaient le Cantique à la fête de la commémoration du passage de la mer Rouge, le huitième jour de Pâque, et le considéraient comme une lecture liturgique propre à rappeler le grand amour de Jahvé prodiguant les miracles pour arracher son peuple à la servitude d'Égypte. C'est là une nouvelle preuve de l'interprétation figurée du Cantique. Origène et S. Jérôme ont d'ailleurs recueilli les témoignages rabbiniques assurant que le Cantique, sous le voile de l'allégorie, chante les amours de Jahvé pour Israël. Cette exégèse se retrouve chez les commentateurs juifs du moyen âge, parfois cependant quelque peu altérée et sous une forme plus abstraite. Ce serait l'amour divin idéal s'unissant à l'humanité idéale, ou bien la souveraine sagesse mariée à la souveraine beauté...

L'Église n'a fait que reprendre cette interprétation symbolique du Cantique, mais en l'enveloppant souvent d'une forme chrétienne. Chez les Juifs, l'allégorie est principalement politique et théocratique, chez les chrétiens, elle est devenue surtout christologique et mystique. Entre les deux d'ailleurs, aucune contradiction : elles se rencontrent dans l'idée générale de l'amour réciproque de l'homme et de Dieu, et dans cette autre pensée que l'Église du Christ est l'Israël véritable, l'Israël de Dieu.

Il est peu de livres de l'Ancien Testament qui aient été plus commentés que le Cantique et aient exercé une plus grande influence. Il inspira les littérateurs et les poètes, les musiciens et les peintres ; il enrichit la liturgie et fut toujours une des sources fraîches où se désaltéra la mystique. Le pseudo-Aréopagite et S. Bonaventure, Gerson et S. Thérèse ont écrit à son sujet des pages enflammées. Origène l'a commenté deux fois, une fois en deux livres presque entièrement perdus, une seconde fois en dix livres dont quatre à peu près nous sont parvenus dans une traduction de Rufin. S. Jérôme *(In Cantic. Praef.)* trouvait que le grand alexandrin s'était surpassé lui-même dans cette œuvre : « Origenes cum in coeteris libris omnes vicerit, in Cantico Canticorum ipse se vicit. » S. Bernard n'a pas consacré au Cantique moins de quatre-vingt-dix sermons qui, au jugement d'un de ses plus récents admirateurs, sont autant de cantiques et semblent former son Cantique des Cantiques propre à lui (Maria de Micheli, *S. Bernard et le Cantique des Cantiques*. Bruxelles, 1923, p. 14).

D'après Origène, le Cantique, sous le nom d'épouse et d'époux, parle de l'union de l'Église avec Jésus-Christ et de l'union de l'âme avec le

Digitized by Google

Verbe divin. S. Bernard tient le même langage : Salomon, divinement inspiré, a chanté les louanges du Christ et de l'Église, la grâce du saint amour et le mystère des noces éternelles. Et ce ne sont pas seulement les mystiques qui s'expriment ainsi au sujet de la portée symbolique du Cantique; Théodoret et Grégoire de Nysse, Athanase et Cyprien, Ambroise, Jérôme et Augustin ne parlent pas autrement. Les exégètes catholiques modernes (Gietmann, Meignan, Vigouroux, Fillion, Le Hir, etc.) ont continué cette glorieuse lignée, avec un souci cependant plus marqué de déterminer le sens précis de l'allégorie, mais sans pouvoir arriver à une solution uniforme. S'agit-il de l'union de Dieu avec le peuple d'Israël, avec l'Église, avec la sainte Vierge, avec l'âme fidèle, avec l'humanité, ou de tout à la fois? Même divergence chez les derniers commentateurs du Cantique. D'après Dom Munz (*Die Allegorie des Hohen Liedes*. Fribourg, 1912), le Cantique, sous l'image de l'amour conjugal décrit l'union du Messie avec l'âme humaine, la Vierge, l'Église. Il se contente cependant de développer ce dernier sens et de voir dans le Cantique un abrégé de l'histoire de l'Église. Le P. Joüon (*Le Cantique des Cantiques*. Paris, 1909) y voit au contraire retracée à grands traits l'histoire religieuse de la nation élue, depuis la première alliance, lors de la sortie d'Égypte, jusqu'à l'ère messianique. Enfin, pour le P. Taoussi (*Le Cantique des Cantiques*. Abbeville, sans date. Cfr *Revue biblique*, avril 1924, p. 296), le poème biblique contient la théologie mariale la plus transcendante...

Renan se gaussait de l'exégèse allégorique du Cantique et l'appelait une forêt de contradictions. Il avait tort. Ces différents sens, avons-nous dit, se tiennent, et le passage de l'un à l'autre est facile. De l'union de Dieu avec son peuple, on s'élève aisément à l'union du Christ avec son Église. Celle-ci se réalise d'une façon concrète et particulière dans l'âme de chacun des fidèles, membres vivants de l'Église dont Jésus-Christ est la tête. Et cette union trouve son plus parfait accomplissement dans l'âme très pure de la Vierge Marie, en qui S. Ambroise, Denis le Chartreux, S. Bernard et la Liturgie ont reconnu l'Épouse du Cantique.

Il est vrai cependant que cette diversité d'explications laisse le lecteur perplexe et quelque peu défiant. L'auteur a-t-il réellement poursuivi tous ces sens? On invoque en leur faveur l'appui de la tradition. Le symbole de l'union de Dieu avec Israël en appelle à l'exégèse rabbinique; l'allégorie chrétienne sous toutes ses formes invoque l'exégèse patristique. Ici encore, ne faudrait-il pas distinguer clairement le sens littéral et le sens typique? Le sens figuré, parabolique ou allégorique, est un sens littéral, historique, directement voulu par l'écrivain et aussi par l'Esprit-Saint. Dès lors, n'est-il pas vraisemblable qu'un Juif, écrivant pour des Juifs, aura voulu donner à son poème une signification accessible à ses premiers lecteurs? Si l'on recherche le sens littéral du Cantique, l'ancienne interprétation juive, qui y voit un symbole des relations de Jahvé avec Israël, paraît sans contredit la mieux fondée.

Digitized by Google

Et rien ne prouve que l'auteur du Cantique ait eu en vue plus d'un sens figuré. Il aurait eu besoin à cet effet d'une révélation spéciale, distincte de l'inspiration, et dont l'existence et l'opportunité ne paraissent nullement démontrées. Mais rien n'empêche d'admettre non plus qu'au delà de ce sens littéral figuré, le prolongeant en quelque sorte et l'approfondissant, Dieu ait voulu mettre dans le Cantique, à l'insu de l'auteur humain, un ou plusieurs sens typiques que l'Église nous découvre par l'interprétation unanime des Pères.

La meilleure conception du Cantique, la plus simple, la plus claire, la plus raisonnable, qui satisfait à la fois aux exigences de la tradition juive et chrétienne, distingue dans le Cantique un double sens également voulu par l'Esprit-Saint : un sens littéral figuré unique d'après lequel l'écrivain inspiré a voulu chanter l'union de Jahvé avec son peuple ; un sens typique pouvant s'étendre à plusieurs objets, d'après lequel l'Esprit-Saint a voulu signifier aussi l'alliance du Christ avec l'Église, l'union de Dieu avec toute âme humaine, surtout avec les âmes spécialement comblées de grâces, comme celle de la Sainte Vierge Marie. Nous avons dit que les partisans de l'exégèse naturaliste s'amusent de ces différents systèmes d'allégorisation. En dehors du sens littéral propre, disent-ils, tout n'est que confusion et chaos. Les épithètes de figuré, symbolique, parabolique, allégorique, typique, mystique, spirituel, se mêlent et se croisent, se heurtent et se choquent dans une danse folle... Mais la distinction nette entre le sens littéral figuré d'une part et le sens typique d'autre part, répand déjà beaucoup d'ordre et de lumière dans ce maquis.

On élève cependant une objection grave contre tout sens figuré attribué au Cantique. Le sens figuré est directement voulu par l'auteur et doit ressortir du texte lui-même. Or, rien dans ce livre ne le révèle. Aucun indice ne permet de supposer que ces chants d'amour ont une autre portée que leur signification naturelle et immédiate.

Nous reconnaissons volontiers que le grand argument en faveur d'un sens figuré restera toujours la présence du Cantique dans le canon. Si nous le lisions ailleurs, nous ne songerions pas à lui attribuer une signification supérieure ; mais le fait que la Synagogue et l'Église l'ont inscrit dans le recueil des Livres saints et inspirés par Dieu, nous force à lui reconnaître une portée et un but religieux. Et l'intention qu'on lui découvre le plus facilement, qui est aussi la plus conforme aux usages bibliques, est d'avoir voulu chanter l'amour de Dieu pour son peuple élu. Le Cantique n'est pas, en effet, un isolé dans l'Écriture Sainte. Très nombreux sont les cas où, sous l'image du mariage, l'écrivain a voulu décrire l'union de Jahvé et d'Israël. Jahvé est le Seigneur, le Maître, le mari d'Israël ; Israël est l'épouse de Jahvé ; ses enfants sont les fils de Dieu. Lorsqu'elle se détourne des voies de la justice et de la religion, elle devient infidèle et adultère et ses fils sont des bâtards ; lorsqu'elle marche dans les sentiers du devoir, elle est la bien-aimée, comblée des faveurs de son époux. Nous ne parlons pas du

Digitized by Google

psaume 45 (Eructavit cor meum verbum bonum) qui est en cause au même titre que le Cantique ; mais cette conception se fait jour dans le Pentateuque (*Lévit.* XVII, 7 ; XX, 5-6 ; *Nombr.* XV, 39 ; *Deut.* XXXI, 16, etc.). Elle est fréquente dans la littérature prophétique où elle apparaît pour la première fois avec Osée (I-III). Isaïe (LIV, LXII), Jérémie (II-III), Ezéchiel (XVI, XXIII) et les autres, l'ont reprise, développée et modifiée, préparant ainsi la voie à S. Paul qui usera du même symbole pour décrire l'union du Christ et de l'Église.

Ces analogies sont indéniables et frappantes. Mais on insiste : quand les prophètes décrivent ainsi les rapports de Jahvé avec son peuple sous le symbole de l'union conjugale, ils ont soin de nous le dire, et ainsi leur allégorie devient parfaitement claire. « De même qu'une femme qui trahit son époux, ainsi vous m'avez été infidèle, maison d'Israël, dit Jahvé » (*Jérémie*, III, 20). Mais dans le Cantique, rien de semblable, rien ne nous avertit de la portée allégorique des chants.

L'objection est spécieuse. On remarquera pourtant qu'à l'époque où le Cantique fut composé, et l'on peut en dire autant du psaume 45, la figure du mariage pour désigner l'union de Dieu avec son peuple, était depuis de longs siècles en usage : c'était un thème fréquent et familier. Ne se présentait-il pas assez naturellement, de lui-même, à l'esprit du lecteur juif pour qu'un écrivain ait pu l'utiliser dans une parabole implicite ?

Enfin, nous concédons que la difficulté est spécialement grave pour les exégètes qui, comme le P. Joüon, voient dans le Cantique une allégorie minutieuse et stricte, une série de métaphores dont tous les détails doivent avoir leur signification particulière. C'était déjà le système des anciens rabbins, mais il conduit à des applications invraisemblables, bizarres, inacceptables, et fait du livre le plus poétique de l'Ancien Testament une énigme indéchiffrable pour tout lecteur juif ou chrétien. Prendre la métaphore de l'amour conjugal, dit le P. Dhorme (*Revue biblique*, avril 1910, p. 282), la poursuivre durant huit chapitres, voir de l'histoire dans des expressions d'une poésie toute simple et toute naturelle, sans qu'un indice clair permette de saisir l'allégorie partout latente, c'est ce qui paraîtra difficilement admissible, et plus les explications fournies paraîtront ingénieuses, plus nous nous défierons du système proposé. — L'allégorie perçue et voulue par l'auteur doit être intelligible au lecteur ; appliquée au Cantique et poussée à l'extrême, elle ne l'est pas, faute d'appui dans le texte. Donc, à moins de dire que l'auteur a manqué son but, ce n'est pas une semblable allégorisation du Cantique qu'il a voulue. Mais l'objection tirée de l'absence complète de tout indice dévoilant l'allégorie est beaucoup moins forte contre les critiques qui, avec Zapletal, Lagrange et Dhorme, voient plutôt dans le Cantique une parabole. Dans celle-ci, comme dans l'apologue, la leçon découle de l'ensemble du récit ; les divers détails y figurent pour le développement naturel, la mise en scène ou l'ornementation, mais ne sont pas susceptibles

Digitized by Google

d'une application symbolique spéciale. Il suffit dès lors que l'application globale, si elle reste dans l'ombre et n'est pas explicitement formulée, puisse être déduite sans difficulté par le lecteur. Or, c'est certainement le cas pour le Cantique, du moment qu'on le replace dans le milieu biblique, à une époque où une tradition déjà longue avait habitué les Juifs à se représenter sous le symbole de l'union conjugale les relations de Dieu avec son peuple.

Nous résumerons les conclusions de notre étude touchant l'interprétation du Cantique en disant : dans le sens littéral propre, le Cantique est une description de l'amour humain. Mais l'amour ne figure ici que comme point de comparaison. L'auteur qui a composé les divers chants, ou tout au moins le rédacteur inspiré qui les a réunis, a voulu dans un sens littéral figuré et au moyen d'une parabole tacite, représenter l'amour de Jahvé pour Israël et d'Israël pour Jahvé. Enfin, il nous semble, en nous basant sur l'exégèse des Pères, que le Saint Esprit a voulu aussi, dans un sens typique, symboliser l'amour de Dieu pour son Église, pour l'âme fidèle, pour la Sainte Vierge Marie.

E. Tobac.

POUR UNE ÉDITION CRITIQUE DES ŒUVRES DE SAINT ATHANASE.

L'histoire littéraire et l'histoire des doctrines tireraient le plus grand profit d'une nouvelle édition, vraiment critique, des œuvres de saint Athanase. Si des travaux récents, comme ceux de A. Stülcken (1899), K. Hoss (1899) et A. Stegmann (1917), que chacun connaît, ont notablement contribué à séparer le vrai du faux dans les écrits que la tradition a si libéralement attribués à l'évêque d'Alexandrie, la critique textuelle de ces ouvrages n'a guère fait de progrès, et elle en est généralement restée au point où les Mauristes l'avaient poussée. Or, sans méconnaître la compétence et les efforts de J. Lopin et de B. de Montfaucon, il faut dire que le texte qu'ils ont établi, avec les moyens dont ils disposaient, ne fut pas parfait et n'est plus satisfaisant et que, grâce à des ressources nouvelles, des améliorations importantes peuvent y être apportées. On voudrait, dans les notes qui suivent, prouver cette possibilité par quelques exemples et signaler à l'attention des spécialistes de la critique textuelle deux moyens dont l'emploi semble devoir être particulièrement efficace pour l'épuration des textes athanasiens comme de beaucoup d'autres ; il s'agit de l'investigation plus perspicace et plus complète de la tradition grecque, manuscrite et littéraire, et de l'utilisation des versions ou citations conservées dans les langues orientales.

La version syriaque, qui a partiellement sauvé le *Contra Grammaticum* de Sévère d'Antioche et que le *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* compte publier bientôt, renferme un certain nombre de

Digitized by Google

citations que l'évêque monophysite déclare empruntées au *De Incarnatione Verbi*, seconde partie, comme on le sait, de l'œuvre apologétique par laquelle saint Athanase débuta dans le carrière littéraire (PG, t. XXV, c. 96-197). S'il est aisé d'identifier la plupart de ces passages, plusieurs d'entre eux sont absolument introuvables dans le texte grec édité. Cependant, la précision des formules par lesquelles Sévère les introduit, et l'exactitude remarquable et, peut-on dire, constante de ses références, ne permettent pas de douter qu'il n'ait lu ces textes, comme les autres, dans le *De Incarnatione Verbi* athanasien qu'il avait à sa disposition. Avant lui, Théodoret de Cyr avait transcrit, dans le troisième dialogue de son *Eranistes* (PG, t. LXXXIII, c. 293 C-296 C), quatre passages de ce même écrit de l'évêque d'Alexandrie ; et de nouveau, tandis que le texte imprimé renferme les trois premiers, le quatrième y est introuvable, alors qu'il est encore allégué plus tard, sous le même titre et le même nom, par Léonce de Byzance, au l. II du *Contra Nestorianos et Eutychianos* (en latin dans Gallandi, *Bibliotheca Veterum Patrum*, édit. de Venise, 1778, t. XII, p. 683).

Ces constatations portent à croire que les anciens auteurs ont connu et utilisé, du *De Incarnatione Verbi* en question, un texte différant du texte publié autrement que par les variantes, généralement accidentelles, que les éditeurs ont relevées dans leurs manuscrits. Ce soupçon mérite d'être contrôlé ; quoi qu'il puisse en être et qu'il doive apparaître de l'authenticité d'une forme plus complète de l'ouvrage, la critique ne peut pas négliger ce premier problème. Où chercher, avec quelque espoir de réussite, la lumière à ce sujet ? Les manuscrits grecs que l'on pourrait appeler ex professo athanasiens, parce qu'ils renferment une collection plus ou moins considérable d'écrits de l'évêque d'Alexandrie, sont généralement bien connus, grâce aux inventaires et descriptions de Fr. Wallis, K. Lake, E. von der Goltz, etc. ; ils sont ou risquent d'être pour la plupart, à des degrés divers, dans des rapports de dépendance mutuelle ou de parenté et, en conséquence, les textes qu'ils offrent sont, à ce qu'il semble, substantiellement identiques. Les chances d'aboutir à une solution de la question posée ne peuvent guère être sérieuses que si l'on recherche, dans la tradition manuscrite, le *De Incarnatione Verbi* à l'état isolé, ce qui ne paraît pas avoir été fait auparavant.

Le *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos* publié par Sp. P. Lambros (2 vol., Cambridge, 1895 et 1900) signale (vol. I, p. 242-243), dans le ms. 78 (s. XIV) de la bibliothèque du monastère de Docheiarios, entre un sermon de saint Basile et un autre de saint Jean Chrysostome, un *εἰς τὴν ἐνανθρωπήσιν τοῦ Χριστοῦ* de saint Athanase d'Alexandrie. Nulle autre indication n'est fournie touchant cette pièce, car Lambros n'a pas reproduit les *incipit*, et, pour le dire en passant, on ne saurait trop regretter que les récents éditeurs du catalogue des manuscrits grecs de Vatopédi aient procédé de même, réduisant ainsi considérablement la valeur et l'utilité pratique de

Digitized by Google

leur publication. A tout hasard donc, j'ai demandé des photographies de la pièce du ms. 78 de Docheiarios ; je les dois à l'aimable serviabilité de mon collègue, M. le professeur Lefort, qui fit le voyage du Mont Athos en 1923. A ma vive satisfaction, j'ai constaté que la fortune m'avait favorisé et que le coup de sonde n'avait pas été donné en vain.

Outre un nombre considérable de variantes de détails, dont plusieurs sont excellentes, le texte du manuscrit de l'Athos, confronté avec celui des éditions, présente des particularités vraiment intéressantes et importantes. Ainsi, par exemple, il omet la fin du n° 24, tout le n° 25 et le commencement du n° 26 du texte publié, et il substitue à ce morceau un texte inconnu jusqu'à présent, et dans lequel on retrouve littéralement la citation non encore identifiée, comme il a été dit, qu'ont alléguée Théodoret et Léonce de Byzance ; il ajoute un nouveau passage à la fin du n° 26, et deux autres dans les n°s 43 et 45 de l'ouvrage. Sans doute, l'authenticité de ces textes doit être examinée et éprouvée, mais, vu les deux témoins nommés, on ne peut pas rejeter a priori et en bloc ces éléments comme apocryphes. Voici d'ailleurs encore un autre témoin qui ressuscite en quelque sorte pour réclamer d'être entendu. Le manuscrit *Vatic. syr.* 104, qui date du VIe siècle, renferme une version syriaque du *De Incarnatione Verbi*. En comparant cette vieille traduction et le texte grec du manuscrit de Docheiarios, on reconnaît qu'ils concordent entre eux, non seulement par de nombreuses variantes communes au regard du texte édité, mais encore par les phénomènes notés aux n°s 24-26 : suppression d'un fragment étendu du grec et substitution ou addition de textes nouveaux. Cependant, la version syriaque n'a pas les additions faites par le manuscrit de Docheiarios aux n°s 43 et 45.

Si la critique acquiert par là de nouveaux matériaux, elle voit aussi surgir du coup de nouveaux problèmes à examiner et à résoudre. Diverses raisons, qu'il serait trop long et malaisé d'exposer ici, suggèrent qu'il ne peut suffire de faire connaître les variantes et suppléments fournis par le ms. grec et la version syriaque. Le texte intégral du manuscrit de Docheiarios sera publié dans un prochain volume du *Spicilegium sacrum Lovaniense*, avec une collation complète de la vieille version syriaque et des témoignages de la tradition littéraire. Une étude d'introduction reprendra l'examen des problèmes critiques qui concernent le *De Incarnatione Verbi* et s'efforcera de compléter et, au besoin, de rectifier les opinions proposées ou reçues jusqu'à présent, en tenant compte de l'appoint fourni par les éléments retrouvés.

La tradition isolée des œuvres anciennes réserve encore peut-être plus d'une surprise à l'investigation perspicace qui voudra la scruter sans limiter ses recherches à l'examen des *grands* manuscrits, des manuscrits réputés « principaux » ou « les meilleurs ». L'utilité que peuvent présenter les versions orientales pour la fixation critique des textes ressort déjà de ce qui a été dit ; elle apparaîtra encore plus

Digitized by Google

clairement par d'autres exemples, qui se tirent aussi de l'histoire de la littérature athanasienne.

On sait les discussions qui se sont élevées touchant l'emploi, fait ou non par saint Athanase, de la formule des trois hypostases en matière trinitaire. L'accord n'est pas encore établi à ce sujet entre les auteurs. Ceux qui affirment l'emploi de la formule allèguent, comme preuves positives, trois textes où elle se rencontre. Le premier de ces prétendus témoignages, emprunté au traité fragmentaire sur Matth., XI, 27 (PG, t. XXV, c. 220 A), a été définitivement écarté du débat par le P. V. Hugger, qui a démontré, dans une note trop peu remarquée (*Des hl. Athanasius Traktat in Mt.* XI, 27, dans ZKT, 1918 t. XLII, p. 437-441), que le dernier paragraphe de cette pièce, où l'on trouve la formule susdite, contient clairement une citation des *Iambes à Séleucus* d'Amphiloque d'Icône, et date au plus tôt du ve siècle. Un autre témoignage, dont on fait état, est celui du *De Virginitate*, 1 (PG, t. XXVIII, c. 252 A). On sait que E. von der Goltz, dans une étude publiée dans les *Texte und Untersuchungen* (nouv. sér., t. XIV, fasc. 2 a. Leipzig, 1905), a défendu l'origine athanasienne de cet écrit, sans rallier cependant à ses conclusions l'unanimité des suffrages. E. von der Goltz incline à admettre l'interpolation de la formule τρεῖς ὑποστάσεις dans le *De Virginitate*, mais à une date très ancienne et peut-être déjà à la fin du ive siècle ; cette hypothèse lui paraît être le moyen de concilier l'impossibilité de l'emploi de l'expression par saint Athanase avec l'unanimité de la tradition manuscrite grecque à la présenter à l'endroit cité. Mais la solution de la difficulté est peut-être à chercher ailleurs, et l'authenticité de toute la pièce pourrait bien être remise en question. Eichhorn (*Athanasii de vita ascetica testimonia collecta*. Halle, 1886) n'a pu écrire qu'on n'avait aucune trace d'un autre περὶ παρθενίας attribué à saint Athanase, que pour avoir ignoré la tradition manuscrite syriaque, que l'on s'étonne de voir E. von der Goltz ignorer également. Il faut signaler l'existence, dans un manuscrit syriaque du vi^e-viie siècle, l'*Addit.* 14607 du British Museum (voir W. Wright, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, P. II, p. 684), d'une pièce attribuée à saint Athanase et qui, par son titre et son début, se révèle tout à la fois comme étant bien un περὶ παρθενίας et comme différente du discours grec qui n'est, lui, qu'un λόγος σωτηρίας πρὸς τὴν παρθένον, répondant ainsi moins parfaitement au signalement concis donné par saint Jérôme : « Feruntur eius (Athanasii)... de virginitate... » (*De viris illustribus*, 87 ; PL, XXIII, c. 732). La pièce précédente, dans le manuscrit syriaque, pourrait également être une de ces épîtres de consolation écrites par saint Athanase aux vierges persécutées, au témoignage de Théodoret (*Hist. ecclés.*, II, 11 ; PG, t. LXXXII, c. 1028C), et dont E. von der Goltz (*l. c.*, p. 116) affirme encore qu'il ne nous est rien resté. Il y a là tout au moins des promesses et des espoirs, et nous comptons reparler bientôt des docu-

Digitized by Google

ments syriaques. Mais ce n'est ni le lieu ni le moment de traiter ces questions. Le troisième témoignage prétendûment athanasien de la formule τρεῖς ὑποστάσεις est, comme on va le voir, encore plus intéressant que les deux premiers, vu le but visé dans cette note.

On le tire du *De Incarnatione et contra Arianos*, X (PG, t. XXVI, c. 1000 B). L'origine athanasienne de cet ouvrage est encore vivement discutée ; avouant que la preuve externe d'authenticité est relativement forte, les adversaires font surtout valoir contre elles des raisons de critique interne, auxquelles ses défenseurs n'opposent pas toujours des réfutations claires et apodictiques. Ici encore, une vieille version orientale, restée inconnue et inaccessible à la plupart des patrologues et des spécialistes de l'ancienne littérature chrétienne, pourrait bien modifier singulièrement les conditions et les conclusions du débat.

Un méchithariste, le P. Isaïe Tajezi, a publié naguère un volume de textes, dont le titre se traduit : *De saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Discours, lettres et écrits polémiques* (Venise, Imprimerie St-Lazare, 1899). Tout, même l'introduction, y est en arménien, et c'est sans doute cette circonstance qui explique que, malgré son importance, il ait passé à peu près inaperçu. Il renferme, entre autres pièces, en version arménienne, le *De Incarnatione et contra Arianos* (p. 27-56). On ne découvre pas toujours aisément, dans les éditons des Méchitharistes, les renseignements que la critique actuelle réclame si impérieusement à quiconque publie un texte ancien. Dans le cas présent, voici ce que l'on réussit à savoir : les onze premières pièces du volume, — et donc le *De Incarnatione et contra Arianos*, qui vient en tête, — sont tirées d'un *Codex Lampronianus* 818, de la bibliothèque St-Lazare de Venise. Le copiste des écrits est saint Nersès de Lampron, qui vécut au xiie siècle. Cela ne date pas encore la version arménienne de l'écrit en question. Dans son introduction, le P. Tajezi reproduit une note trouvée dans « un manuscrit » et déjà imprimée par le P. Paul Karékin, en 1889, dans son volume arménien : *Catalogue des anciennes traductions arméniennes* (*siècles* iv-xiii), p. 287-288 (Venise, St-Lazare), avec la même imprécision de référence. La note énumère dix-sept écrits athanasiens, dont la traduction arménienne serait l'œuvre des « premiers interprètes » (ve siècle), et cinq autres, dont la traduction serait due à Étienne de Siunik (viiie siècle). Mais la teneur équivoque de certains titres et le défaut d'indications ultérieures ne permettent pas de reconnaître avec certitude le *De Incarnatione et contra Arianos* parmi les ouvrages énumérés. D'ailleurs, l'essentiel n'est pas, pour l'instant, de dater la version, mais d'en constater l'existence et de se rendre compte de l'état du texte grec d'après lequel elle a été élaborée.

Or, il est remarquable que la plupart des difficultés, que la critique moderne tire des détails du texte grec imprimé, contre l'authenticité de cet écrit, disparaissent si l'on s'en rapporte à la version arménienne. Il faut bien se borner à quelques exemples, car il est impossible de donner ici une collation complète. Le titre de la pièce est, d'après

Digitized by Google

l'arménien : *Sur l'incarnation du Fils et la sainte Trinité*, ce qui correspond au περὶ σαρκώσεως καὶ τριάδος de la tradition littéraire, et s'harmonise, comme on l'a justement affirmé, mieux que les données des manuscrits grecs, avec le contenu de l'écrit. On sait que Stülcken se débarrasse de la mention suspecte des τρεῖς ὑποστάσεις du chapitre 10 par l'hypothèse violente de l'interpolation des chapitres 9-19, et que beaucoup d'autres auteurs y trouvent un obstacle à l'authenticité athanasienne de l'ouvrage. La version arménienne se contente d'omettre, à l'endroit cité, les trois mots ἐν τρισὶν ὑποστάσεσι, sans rien enlever d'autre au contexte. L'expression ἄνθρωπος τέλειος du chapitre 8 (c. 996 C), d'où l'on tire également objection, manque de même en arménien, ainsi que la distinction κατὰ πνεῦμα, κατὰ σάρκα, au chapitre 22 (c. 1024 B). On a cru rencontrer une trace de la doctrine singulière de Marcel d'Ancyre sur la disparition de l'humanité du Christ après la consommation, dans l'explication de I *Cor.*, XV, 28, qui clôt le chapitre 20 : Βασιλεύων δι'αὐτοῦ, ὡς διὰ λόγου θεοῦ, μετὰ τὸ βασιλεῦσαι αὐτὸν δι' αὐτοῦ, ὡς δι' ἀνθρώπου σωτῆρος (c. 1021 A). Le traducteur arménien témoigne avoir lu, dans son texte grec, non pas ὡς διὰ λόγου θεοῦ, mais ὡς διὰ σωτῆρος θεοῦ, ce qui donne un bon parallélisme antithétique à la formule ὡς δι' ἀνθρώπου σωτῆρος et fait disparaître toute apparence de doctrine marcellienne. L'explication de *Ioh.*, XIV, 28, qui se lit au chapitre 4 (c. 989 B-C), a été trouvée différente de celle que saint Athanase consacre au même texte en d'autres endroits, dans des écrits d'authenticité établie. Stülcken a négligé, à bon droit, cette objection comme peu sérieuse. La version arménienne, d'accord avec plusieurs manuscrits grecs déjà notés par les éditeurs bénédictins, renvoie toute la péricope : καὶ ὅτε λέγει... ἐκ τῆς πατρικῆς οὐσίας γεγέννηται du chapitre 4 au chapitre 22, où elle l'insère avant la dernière phrase du texte grec (ταῦτα δὲ ἀπὸ μέρους... etc., c. 1027 A) ; elle y maintient tout entière l'expression κατὰ φύσιν ἴσος ἐστὶ καὶ ὁμοούσιος τῷ πατρί, tandis qu'elle omet la mention ἢ ὁμοούσιος au chapitre 1 (c. 985 C).

Un examen plus approfondi et systématique de cette version arménienne révèlerait encore d'autres variantes intéressantes ; celles qui sont notées ici ne sont signalées qu'à titre d'exemples. Fût-elle même d'Etienne de Siunik, et non du groupe des « premiers interprètes », cette version s'appuie sur un texte de base antérieur à nos plus anciens manuscrits grecs, et qui ne paraît pas dénué de valeur. Comme, en tout cas, son élaboration ne peut pas remonter plus haut que le milieu du ve siècle, on n'y expliquera l'absence de la mention des trois hypostases au chapitre 10 que par l'absence de ces mots dans le modèle. Qui, en effet, aurait encore songé à s'offusquer de cette expression théologique et à la supprimer à cette époque ? Sans prétendre que la traduction arménienne résout toutes les difficultés soulevées contre l'authenticité athanasienne du *De Incarnatione et contra Arianos*, et tout en reconnaissant qu'elle donne raison, pour plusieurs détails du

Digitized by Google

texte, au flair des critiques, on peut affirmer que son témoignage est de première importance pour l'histoire et le texte de l'écrit en question.

Les manuscrits syriaques et arméniens, pour ne citer qu'eux parmi les orientaux, renferment encore beaucoup d'autres pièces athanasiennes ou réputées telles, traduites à des dates très anciennes. Les futurs éditeurs des œuvres de saint Athanase ne pourront pas négliger, tout en fouillant attentivement, jusqu'en ses menus restes, la tradition manuscrite grecque, de s'assurer la collaboration d'orientalistes au courant de la langue, souvent spéciale, des traductions. La portée pratique de ces remarques ne se limite pas, d'ailleurs, à une édition de saint Athanase, et c'est pourquoi on n'a pas cru inutile de les formuler et de les justifier brièvement ici.

J. LEBON.

LA SENTENCE PORTÉE CONTRE PRISCILLIEN

(TRÈVES 385)

Priscillien, ascète et évêque d'Avila, fut exécuté à Trèves en 385. Ce fut l'épilogue d'une guerre que menaient contre lui Ydace, évêque d'Emerita, et Ithace, évêque d'Ossobona (ou Ossonova).

La raison mise en avant par ce dernier est l'hérésie. Au fait il n'y a guère d'hérésie qui ne fût reprochée à Priscillien, mais il en reste peu de traces dans celles de ses œuvres qui nous sont parvenues (1).

Ce ne fut pas néanmoins la raison déterminante de sa condamnation. La sentence concluant à la culpabilité de l'évêque d'Avila nous a été conservée en substance, sinon en propres termes, par Sulpice Sévère. Nous nous proposons de l'étudier dans les pages qui suivent. Ce ne sera pas pour en examiner le bien-fondé — nous réservons la question — mais seulement pour tâcher de l'interpréter correctement.

Ce fut l'accusation de magie qui fit la perte de Priscillien. Ithace la formulait contre lui dès avant le procès (2) ; le soupçon l'accompagnait depuis sa jeunesse (3). Sur ce passé, Priscillien est fort discret (4), mais il connut à ses dépens le danger d'un pareil soupçon à une époque où la peur de la magie était une hantise (5).

(1) *Priscilliani quae supersunt Opera* ed. SCHEPPS, dans CSEL, t. XVIII. Vienne, 1889.

(2) PRISCILLIEN, *Tractatus* I, p. 23, l. 27 svv.

(3) SULPICE SÉVÈRE, éd. HALM, *Chronicorum*, II, 46, CSEL, I, p. 99. Les citations seront faites d'après ce volume.

(4) PRISC. *Tr.* I, p. 4, 12 ; *Tr.* II, p. 35, 1.

(5) L'accumulation des lois contre l'astrologie et la magie au IVe s. (cfr *Theodosiani Libri XVI*, ed. MOMMSEN et P. MEYER, 16, p. 459 svv. Berlin, 1905) en dit long sur les préoccupations régnantes. La prédication d'AUGUSTIN donne quelques échos du succès de la magie en Afrique, vers la même

Digitized by Google

Rien de fâcheux ne se serait produit, sans doute, si l'accusé ne s'était soustrait au Synode de Bordeaux (385) pour en appeler à l'empereur. C'est au moins ce qu'admettait S. Martin (1). Celui-ci, après avoir tout mis en œuvre pour éviter le scandale d'une affaire d'Église jugée au tribunal séculier, obtint du moins de l'usurpateur Maxime, qu'on ne prononçât aucune sentence capitale. L'empereur ne tint pas longtemps contre les ennemis de Priscillien. Il permit l'instruction criminelle, et la confia au préfet Evodius.

L'affaire était, on peut le dire, en bonnes mains. Evodius était peu porté aux ménagements (2), mais d'une intégrité incontestable (3). Même à ce défaut, la condition de l'accusé, *princeps persona* par sa dignité épiscopale, lui eût inspiré d'agir en toute légalité.

C'est du reste ce qui eut lieu (4) : La procédure de la preuve fut reprise à deux fois (geminatio) (5), et aboutit à la conclusion suivante :

> « [Evodius] Priscillianum gemino iudicio auditum, convictumque maleficii, nec diffitentem obscaenis se studuisse doctrinis, nocturnos etiam turpium feminarum egisse conventus, nudumque orare solitum nocentem pronuntiavit (6). »

Ce jugement a reçu une interprétation d'un double type.

L'une (Mgr Duchesne (7), Dom Leclercq (8)) n'y voit de délictueux

époque (voir notamment *Tractatus in Joannem* VI, 17 ; VII, 7, 12 ; X, 5, etc... PL, XXXV, c. 1433 svv.). Ammien Marcellin (XIX, 12 et XXIX, 1-2) fait voir comment on abusait de l'accusation de magie. Voir aussi Lavertujon, *La Chronique de Sulpice Sévère*, t. II, p. cxxxix-cxli. Paris, 1899.

(1) Sulpice Sévère, *Chron.* II, 50, CSEL, I, p. 103.

(2) Sulpice Sévère, *ib.* « viro acri et severo ».

(3) Sulpice Sévère, *Vita Mart.*, XX, 4. p. 129. « Evodius, vir quo nihil unquam iustius fuit ».

(4) Il est peu croyable que la torture ait été appliquée par Evodius à des personnes que la loi exemptait. L'exception sur laquelle se base Babut (*Priscillien et le Priscillianisme*, p. 178 et n. 4, 179 n. 1. Paris, 1909) concerne les nobles coupables d'avoir exercé la magie à la cour même : *CTh* (*Codex Theodosianus*), IX, 16, 6, loi de 358 « qui... exercens *in comitatu meo vel Caesaris* fuerit deprehensus ». L'argument de Lavertujon (*Op. cit.* II, p. 664) est sans portée. Du texte de Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 51, 4, p. 104, *quia ante quaestionem se ac socios prodidissent...*, on ne peut conclure que Priscillien ait subi la torture. Tout le paragraphe concerne du reste les débats présidés par Maxime (troisième procès, v. *inf.*) et non la procédure de la preuve dirigée par Evodius.

(5) Mommsen, *Römisches Strafrecht*, p. 422-425. Leipzig, 1899.

(6) Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 50, 8, p. 103.

(7) « Le crime de *maleficium* était seul capital. Pour le reste il faut considérer que les doctrines excessives deviennent facilement *obscaenae* et les femmes *turpes* quand la malveillance s'en mêle ; le *nudus orare* pouvait être une forme d'ascèse. Rien de tout cela, d'ailleurs, ne regardait le juge séculier » (*Histoire ancienne de l'Église*, 2e édit., t. II, p. 536, n. 2. Paris, 1907).

(8) *L'Espagne chrétienne*, p. 183. Paris, 1906. Il admet cependant la compétence du juge pour les *doctrinae*.

Digitized by Google

que le premier grief : c'est dire équivalemment que le tribunal a dépassé les limites de sa compétence. L'autre, exposée par Babut (1), y voit un double procès de magie et de mœurs. Mais bien que le cumul des actions soit admissible dans notre cas (2), il ne semble pas qu'on y ait eu recours, car il n'est fait allusion ni de près ni de loin à un délit d'immoralité spécifié (3). A supposer même — ce qui semble inexact — que *doctrinae obscaenae* signifie études *immorales*, le fait de s'y adonner ne constitue pas un délit. Tenir des réunions, même interlopes, pas davantage.

Il vaudrait mieux, semble-t-il, admettre que nous sommes en présence d'un seul délit, celui de *maleficium* — sur lequel l'accusé n'est pas en aveux (4). Les trois derniers points sont des charges subsidiaires, afférentes au même chef d'accusation, et destinées à renforcer la conviction.

Le terme de *maleficium* est, en droit romain, une rubrique générale, cas particulier du meurtre par empoisonnement *(veneficium)*, lui-même subdivision de l'*homicidium*. En réalité ce terme manque un peu de précision en lui-même, et couvre des réalités assez disparates. Cela tient sans doute à son origine populaire. On le trouve chez Lactance, appliqué à la magie (5). Lorsqu'il est introduit dans la foi par Constance, c'est avec la mention de son origine : « qui maleficus *vulgi consuetudine* nuncupatur » (6). Dès son apparition il englobe astrologues, magiciens, aruspices et devins en général. Les Manichéens ne sont pas désignés. Seulement la procédure inaugurée par Dioclétien contre cette religion semble bien sortir de la législation sur la magie, et le code grégorien (vers 295) rangeait sous la même rubrique les *malefici* et les *Manichaei*. Toutefois le traitement n'a jamais été identique. Considéré au début comme crime d'état, le manichéisme est poursuivi comme hérésie au temps où nous sommes (7). Les peines sont différentes et la législation, spéciale.

Il reste cependant dans le terme un certain vague (8) qui pose la question : Priscillien a-t-il été condamné pour magie, ou pour mani-

(1) *Op. cit.*, p. 178, 179, n. 2.

(2) Cfr Mommsen, *Op. cit.*, p. 378-379.

(3) Une histoire de séduction et d'avortement avait couru sur le compte de Priscillien au temps de son voyage à Rome. Il ne semble pas qu'il en soit encore question au moment du procès (Sulp. Sev., *Chron.*, II, 48, 3, p. 101).

(4) Il est à propos de rappeler que l'aveu du prévenu n'est pas indispensable en procédure pénale. Cfr Mommsen, *Op. cit.*, p. 400 et 437.

(5) *De divinis Institutionibus*, II, 16 : « ii quos vere *maleficos* vulgus appellat ». CSEL, t. XIX, p. 168.

(6) *CTh*, IX, 16, 6; *ib.* 4 : « quos maleficos ob facinorum magnitudinem vulgus appellat ».

(7) Mommsen, *Op. cit.*, p. 576 n. 3.

(8) Priscillien emploie *maleficus* comme substantif pour désigner les magiciens et comme adjectif pour qualifier les Manichéens (*Tr.* I, p. 24, 6; *Tr.* II, p. 39, 9).

Digitized by Google

chéisme ou pour l'un et l'autre. La question est simple si l'on s'en tient uniquement à la sentence d'Evodius. Au IVe siècle le sens usuel de *maleficium* comme terme juridique est *magie*, et non manichéisme.

L'incertitude commence à naître lorsqu'on voit la suite des événements.

Aux termes de la loi (8 oct. 366) (1), la procédure contre une *major persona* aboutissant à une peine sévère devait être reprise devant l'empereur, à qui appartenait la décision. Menée avec cruauté, et s'achevant par un véritable massacre, l'affaire fit scandale (2).

Peut être Maxime fut-il invité par le pape Sirice à fournir des explications. En tout cas, il lui envoya une lettre où il affirme que Priscillien et ses compagnons étaient des *manichéens*, et en faisaient l'aveu. Il lui expédiait par la même occasion les pièces du procès, car, disait-il, il ne pouvait répéter sans rougir les horreurs qu'elles contenaient (3).

D'où vient cette prévention nouvelle ? Sans doute certains détails de la doctrine priscillianiste sont suspects de manichéisme (4), et les mémoires justificatifs de Priscillien nous font voir qu'Ithace ne se faisait pas faute de lui reprocher cette hérésie. Mais aussi de quelle hérésie ne l'accusait-il pas ? D'autre part, l'exécution de Priscillien montre que le grief de magie subsistait, car la peine de mort n'était plus appliquée contre les manichéens (5). Ils encouraient par contre

(1) *CTh*, IX, 40, 10.

(2) PACATUS, *Panegyricus*, XXIX. PL, XIII, c. 504. Ici la torture fut employée. De là sans doute les aveux dont parle Maxime.

(3) Cfr *Epistolae Imperatorum*, éd. O. GUENTHER, CSEL, t. XXXV, ep. 40, 4, p. 91. L'évêque d'Avila, manichéen. Telle devint désormais la thèse officielle. Ithace eut soin d'y recourir lorsqu'il eut à écrire pour sa défense un livre *sub apologetici specie* (ISID. HISP., *De Vir. illustr.* 19, PL, LXXXIII c. 1092) probablement en 389 (BABUT, *Op. cit.*, p. 37). Dans la suite, les Priscillianistes sont mis au rang des Manichéens, sans être toutefois confondus avec eux, comme l'affirme RAUSCHEN (*Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Kaiser Theodosius dem grossen*, p. 224, n. 9. Fribourg-en-Brisgau, 1897. Cfr *CTh*, XVI, 5, 40 (407) et 43 (408); *ib.*, 48 (410), 59 (423) etc.) La comparaison de ces textes rend la confusion impossible.

(4) Cfr KÜNSTLE, *Antipriscilliana*, p. 6 et 19 svv. Fribourg-en-Br., 1905 (se fonde sur l'opinion d'HILGENFELD (*Priscillianus und seine neuentdeckte Schriften*, dans *Zeitschr. für wissensch. Theol.*, 1892, t. XXXV, p. 1-85). JÉRÔME, *de vir. ill.*, 121, n'ose pas se prononcer (PL, XXIII, c. 711-712).

(5) *CTh*, XVI, 5, 3; MOMMSEN, *Op. cit.*, p. 599-600, n. 1; DUCHESNE, *Op. cit.*, II, 649. Même le scandale manichéen de Rome en 443 n'en provoque pas le rétablissement (*Nov.*, XVIII, Val. III [Mommsen]). Par contre la confiscation qui tout un temps accompagna la peine de mort, spécialement si elle était encourue pour magie (*CTh*, IX, 42, 2, 4, 356 et 358), fut abrogée depuis l'année 364 (*CTh*, IX, 42, 6). Une loi de 382 édictait les deux peines contre certains hérétiques. Le signe du délit était l'absence de l'église au jour de Pâques (*CTh*, XVI, 5, 9). Elle ne s'appliqua pas au cas de Priscillien, qui ne s'absentait que pendant l'Avent et le Carême (canons de Saragosse, 2, 4; LABBE, *Concilia*, II, 1010).

Digitized by Google

une gamme de peines fiscales, fort lucratives pour le trésor. Là se trouve sans doute la clef de l'énigme. Maxime avait besoin d'argent (1). Sa détresse était une menace pour toutes les fortunes (2).

Il y avait pour l'empereur un moyen de concilier ses convoitises avec la promesse qui le liait à S. Martin : traiter l'accusé en manichéen lui permettrait de confisquer sa fortune et d'esquiver la condamnation capitale (3). Mais la logique du procès fut plus forte que ces calculs. Dès lors que Maxime acceptait de prononcer sur l'affaire, la prévention relevée par Evodius demeurait. Ithace et ses alliés s'en rendaient compte : ils avaient trop beau jeu pour s'arrêter à mi-chemin. Un certain Patrice, avocat du fisc, avait repris le rôle d'accusateur dès que l'évêque d'Ossonova fut assuré de ne pas manquer sa proie. L'empereur dut céder à ses instances.

Telles furent les péripéties du troisième procès.

L'issue fait voir quel était le délit visé par le terme *maleficium*. C'était la magie.

Cependant, à défaut d'aveu, la loi voulait une conviction solidement fondée (4). Telle est, pensons-nous, la raison d'être des trois derniers griefs, avoués par l'accusé.

Le mot *obscaenus* (5) employé dans la première de ces charges

(1) Le trésor de Gratien était vide (Sulp. Sev., *Dial.*, II, 11, 11, p. 209) et Maxime fort dépensier, si l'on en croit Pacatus *inops avaritia (Op. cit.*, XXIV-XXVI, PL, XIII, c. 500 B, c. 502). Le besoin faisait taire les scrupules de cet homme qui n'était pas sans mérites (Maximus imperator, alias sane bonus... vir multis bonisque actibus praeditus. Sulp. Sev., *Dial.*, II, 11, 2 et 11, p. 208-209). Ce fut probablement le motif des rigueurs exercées contre les compagnons de Priscillien, en dépit des objurgations de S. Martin (*ib.*).

(2) Pac. XXIV, PL, XIII, c. 500 B : « nos cupiditatem publica paupertate satiavimus ». *Ibid.*, XXV-XXVIII, c. 500 svv.

(3) C'est ainsi sans doute qu'il faut comprendre le texte de Pacatus, XXIX; PL, XIII, c. 504 B : « non contenti miseros avitis evolvisse patrimoniis, calumniabantur in sanguinem et vitas premebant reorum *jam pauperum*. Quin etiam cum judiciis capitalibus astitissen... » Je ne pense pas qu'on puisse admettre avec Babut (*Op. cit.*, p. 180, n. 2) que la confiscation avait été prononcée par Evodius. Il ne pouvait porter de peine grave contre Priscillien (*CTh*, IX, 40, 10) et du reste le procès fut repris à nouveaux frais par Maxime (Sulp. Sev., *Chron.*, II, 51, 1, p. 104, iterari iudicium necesse erat). Le mouvement de retraite d'Ithace se place sans doute au moment où l'affaire prenait la tournure d'une cause capitale (Sulp. Sev., *ibid.*, jam scelere perfecto). Il ne cessait pas pour cela d'agir (cfr texte de Pacatus, cité plus haut) et les instances de Patrice (Sulp. Sev., *ibid.*, eo insistente) avaient sans doute d'autres raisons que la conviction personnelle de ce dernier.

(4) *CTh*, IX, 40, 1.

(5) Ce terme n'a pas de valeur proprement juridique, non plus que celui de *turpis* employé à propos des femmes du groupe priscillianiste. La présence de termes sans valeur technique dans le jugement peut très bien s'expliquer par les habitudes du temps. Au IVe siècle les lois elles-mêmes sont souvent

Digitized by Google

(obscaenis se studuisse doctrinis) n'a pas ici le sens d'« immoral » que lui donne Babut. En effet, bien que Maxime affirme avoir découvert des scandales, l'affaire n'a en aucune façon l'allure d'une affaire de mœurs. Que le procès ait été simplement de magie ou de manichéisme, il devait dans les deux cas révéler des infamies (1). Ce mot est susceptible d'un autre sens, celui de *ominosus* « de mauvais augure » (2). Les *doctrinae obscaenae* sont alors des études concernant des objets de mauvais augure, en d'autres termes, de *magie* (3).

Or ici la loi est formelle. Elle statuait la peine de mort tant pour le professeur que pour l'élève (4). La science elle-même, voire sans exercice, est délictueuse (5). Et, quand l'aveu de Priscillien aurait porté sur son passé païen, il n'échappait pas à la peine (6).

Les réunions nocturnes, qui peuvent, sans doute, être considérées comme religieuses, pouvaient l'être également comme conventicules magiques. En effet la loi vise spécialement les réunions de magie qui se tiennent la nuit (7). Aussi bien les heures de nuit étaient les mieux adaptées aux cérémonies et les plus utilisées, à cause surtout du rôle important de Séléné-Hécate et des planètes (8). On peut donc admettre

conçues en style oratoire. On peut trouver dans Mommsen (*Op. cit.*, p. 600 et n. 3-4 *et alibi*) d'autres exemples.

(1) Pour la magie nous aurons à y revenir. Pour le manichéisme voir p. ex. *Novell.*, XVIII, Val. III (éd. Mommsen) et toute la controverse courante contre les manichéens. M. Babut, *Op. cit.*, p. 179, n. 2, fait état d'un texte de S. Aug., *De Natura Boni*, 47, (CSEL, t. XXV, p. 887) qui cite deux procès, tenus l'un en Paphlagonie, l'autre en Gaule. Même si ce dernier est le procès de Priscillien, ce qu'il reste à prouver — il est mal venu d'en tirer argument, puisque pour Augustin c'est un procès de manichéisme.

(2) Nombreux exemples dans Forcellini, *s. v.* — Le mot est employé trois fois dans les textes de loi, toujours dans le sens d'*immoral* (Heumann-Seckel, *Handlexicon zu den Quellen des römischen Recht*, *s. v.*) Mais il faut observer que *ominosus*, *mali ominis* ou des termes rendant la même idée ne s'y trouvent jamais. L'argument *e silentio* ne vaut donc pas contre notre interprétation. Voir aussi Bulengerus, *De ominibus*, dans Graevius, *Thesaurus antiquitatum*, t. V, p. 444 c. Venise, 1732.

(3) Cfr Bernays, dans *Gesammelte Abhandlungen*, t. II. Berlin, 1885. *Ueber die Chronik des Sulpicius Severus*, p. 105, n. 26. L'auteur exprime sans la développer l'opinion exposée dans cette note. Il considère cependant le dernier grief « nudum orare » comme *juristisch irrelevant*.

(4) *CTh*, IX, 16, 8 : « capitali sententia feriatur uterque. Neque enim culpa dissimilis est prohibita discere quam docere » (12 dec. 370 ou 373).

(5) Mommsen, *Op. cit.*, p. 641 et n. 2. Paul, 5, 23, 17 *glose* : « non tantum hujus artis professio sed etiam scientia prohibita est » (cité *ibid.*).

(6) *Ibid.*, p. 643, n. 4.

(7) *CTh*, IX, 16, 7, 8. « Ne quis deinceps nocturnis temporibus, etc... Interpretatio : quicumque nocturna sacrificia daemonum celebraverit, vel incantationibus daemones invocaverit capite puniatur ». Zozime, 4, 3, 2, 3. τὰς νυκτερίνας ἐκώλυσε θυσίας ἐπιτελεῖσθαι.

(8) Smith, dans *Encycl. for Relig. and Ethics*, s. v. *Magic* (*Greek and Roman*) p. 283. Riess, dans Pauly-Wissowa, R. E. s. v. *Aberglaube*, c. 38-40.

Digitized by Google

que dans l'esprit du préfet Evodius, les réunions de nuit étaient précisément celles où Priscillien perpétrait ses maléfices. De ce chef il méritait la mort ainsi que ses complices. Que ces derniers aient été des femmes, cela s'explique tant par le fluide magique qu'elles possèdent à un haut degré (1) que par l'attrait qu'elles ressentaient pour ces pratiques (2).

Quant à l'épithète qu'elles s'attirent, elle est amplement justifiée par le caractère des cérémonies (3). Celles-ci exigeaient toujours la nudité partielle (4), et souvent la nudité totale chez l'opérateur et son client (5).

C'est là sans doute qu'il faut trouver la raison d'être de l'attitude reprochée à Priscillien dans le dernier grief : *nudum orare solitum* (6).

(1) Et qui augmente avec l'âge (RIESS, *ibid.* 83) ; HECKENBACH, *De nuditate sacra sacrisque vinculis*, p. 7, 50, 51. Giessen, 1911 ; HUBERT, dans DAREMBERG-SAGLIO, *Diction. des antiq. gr. et rom*, s. v. *Magia*, 1509 ; RIESS, *Op. cit.*, c. 85-86.

(2) Cfr IRÉNÉE, *Haer.* I, 13, 2. La messe magique de Marc le Gnostique est suivie surtout par les femmes. On trouvera d'amples renseignements dans RIESS, HUBERT, SMITH, *l. c.*

(3) HECKENBACH et RIESS, *ll. cc.*, KRÜGER-PREUSCHEN, *Handbuch der Kirchengeschichte*, Heft I, *Altertum*, p. 18. Tubingue, 1911.

(4) En général la dénudation des épaules et des pieds. La gymnopodie est reprochée aux Priscillianistes. (Concile de Saragosse, can. 4.) Toute une « hérésie » de FILASTRE est fondée sur cette coutume (CSEL, t. XXXVIII, cap. LIII (LXXXI), p. 43). Elle était d'autre part non moins répandue chez les moines orthodoxes (CASSIEN I, *Inst.*, cap. 10, PL, XLIX, c. 76, *collat.* XXIV, 10, ib. c. 1298 ; *collat.* XVII, ib. c. 1074).

(5) HUBERT, *Op. cit.*, p. 1515, droite ; HECKENBACH, *Op. cit.*, p. 39-40.

(6) L'explication proposée par BABUT (*Op. cit.*, p. 179, n. 2), toute entière basée sur l'hypothèse du procès de mœurs, ne doit guère nous retenir. Le rapport établi entre *nudum orare* et *conventus turpium feminarum*, s'appuie sur une lettre de JÉRÔME (ep. 123, 3. PL, XXII, c. 1150) : Priscillien et ses adeptes « Soli cum solis clauduntur mulierculis, et illud inter coitum amplexumque decantant :

Tum pater omnipotens etc. » (VIRG. *Géorg.*, II, 325-327).

Outre que la présence de vers de Virgile marque assez le caractère déclamatoire du passage, la suite montre que Jérôme s'inspire encore d'Irénée, et que sa documentation n'est guère plus avancée en 415 qu'en 392 (*De Viris*). Ce lieu commun, exploité auparavant contre les chrétiens eux-mêmes, ne peut rien nous apprendre, sinon que, la situation des Priscillianistes étant définitivement compromise par le concile de Tolède (400), Jérôme se départit de l'attitude expectante qu'il gardait dans le *De Viris illustribus*.

Plus vraisemblable, à première vue, est celle de Mgr Duchesne, qui y voit une pratique d'ascèse. L'ascèse du moyen âge fournit quelques exemples à l'appui. On cite le cas de Godefroy, évêque d'Amiens au début du XIIe siècle. (*Acta SS.*, 8 nov., t. III, § 19, p. 938, B) et du Bienheureux Hamon, moine de Savigny (*Analecta Bollandiana*, 1883, t. II, p. 504). Mais on voit par ce dernier exemple que la nudité n'est pas recherchée pour elle-même, mais seulement comme moyen de vaincre le sommeil par la fraîcheur de la nuit et de « soumettre à l'esprit les membres épuisés » (Cfr GOUGAUD, *Anciennes*

Digitized by Google

La magie prend en effet fréquemment le contrepied de la religion (1). La prière religieuse exige une tenue décente (2); l'incantation magique veut souvent tout le contraire (3). Il sera sans doute permis de conclure de là que l'action visée par le juge est l'incantation et que le terme

traditions ascétiques, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. IV, 1923, p. 144-145 et notes). On ne peut trouver là des linéaments d'une tradition qui remonterait au temps de Priscillien. S. Jérôme cite cependant un fait contemporain, dont le héros est Vigilance. Mais il faut se rappeler que Vigilance était un des ennemis personnels de Jérôme. Les injures qui accompagnent le récit autorisent autant de doutes sur l'objectivité de l'auteur, que la brièveté du temps consacré à la composition du pamphlet — une nuit de colère — sur la valeur de sa documentation. Il paraît qu'un tremblement de terre ayant réveillé tout le monastère — c'était peut-être en 396 (cfr PROSPER, *Chron.*, sub Arcad. IV et Honor. III, coss. PL, t. LI, c. 588, B.) — les moines épouvantés trouvèrent Vigilance en oraison devant l'autel, hors de lui de frayeur, et rappelant par sa nudité « le cas d'Adam et Eve dans le Paradis ». (*C. Vigilant.* II, PL, XXIII, c. 349, A). L'état psychologique du malheureux brusquement surpris, sans doute, dans son sommeil, explique assez de choses pour qu'on puisse admettre que la nudité n'appartenait pas plus à son ascèse que le tremblement de terre... Il est en somme peu probable que le *nudum orare* (la nudité totale, bien entendu; pour les *nudipedalia* v, *sup.* : GOUGAUD, *Op. cit.*, HECKENBACH, *Op. cit.*, tout le dernier chap.) ait jamais existé comme pratique d'ascèse orthodoxe. Dans l'ascèse hétérodoxe, il en va différemment. Il n'y a pas lieu de chercher chez les manichéens — au moins dans les réunions d'*auditeurs* — S. AUGUSTIN nous en avertit en témoin oculaire (*Disputatio contra Fortunatum manichaeum*, 3, CSEL, t. XXV, p. 85). Par contre, il mentionne (*liber de Haer.*, XXX, PL, XLII, c. 31) d'après EPIPHANE (*Haeres.*, lib. II. haer. 52, PG, XLI, c. 954 svv.) la secte des adamites, dont les réunions rituelles, suivies par les deux sexes se tenaient dans l'hypocauste, après avoir déposé les habits à l'entrée. Cette secte qui procèderait des Carpocratiens par Prodicus le gnostique (CLEM. ALEX., *Strom.*, III, II, PG, 8, c. 1106, 1112-1113; TERTULL, *De animae*, 35, PL, II, c. 710; THEODORET, *Haeresfab.* I, 6, PG, LXXXIII, c. 352 sv.) aurait-elle subsisté en Égypte jusqu'au IVe siècle, et Marc de Memphis en a-t-il importé les mœurs? On peut se poser la même question au sujet des Barbélites, Borboriens et autres gnostiques (si tant est que ces noms signifient des sectes et non des degrés d'initiation; cfr AMÉLINAU, *Essai sur le gnosticisme égyptien*, p. 243. Paris, 1887, auquel Épiphane attribue la même pratique *l. c. haer. XXVI*, 5, PC, XLI, c. 339-340). Mais tout cela n'est qu'hypothèse, et le sérieux de la procédure dirigée par Evodius s'oppose à croire qu'il ait introduit dans la sentence des faits sans caractère délictueux nettement établi.

(1) RIESS, *l. c.*, p. 37; HUBERT, *l. c.*, p. 1514 droite, SMITH, *l. c.*

(2) STENGEL, *Griesch. Kultusaltertümer*, 2e éd., § 52. Munich, 1898; HECKENBACH, *Op. cit.*, p. 2; G. APPEL, *De Romanorum precationibus*, p. 186, 190 sv. Giessen, 1909; TH. WAECHTER, *Reinheitsvorschriften im griechischen Kult*, p. 15 svv. Giessen, 1910.

(3) HECKENBACH, *Op. cit.*, p. 39-40, 42-43. WESSELY, *Griech. Zauberpapyri* : τελετή· προαγνεύσας ἑπτὰ ἡμέρας ἐλθὼν πρὸ τῆς σελήνης εἰς τόπον ἀπογυμνωθείς... cité *ibid.*, p. 43.

Digitized by Google

général *orare* est employé dans notre texte comme synonyme de *preces celebrare* que l'on trouve dans le code (1).

Dans l'hypothèse proposée, les quatre chefs d'accusation se ramènent donc au seul délit capital de *maleficium*. Les trois derniers, avoués par l'accusé, et rangés par ordre décroissant d'importance, corroborent la conviction acquise au sujet du premier, sur lequel on n'a pas obtenu d'aveu. La procédure menée par Evodius s'est déroulée dans une stricte légalité, et donne toutes les garanties qu'on pouvait alors attendre de la justice. Quelqu'odieux qu'ait pu être le rôle d'Ithace, on peut souscrire aux paroles de Maxime à S. Martin : « *haereticos jure damnatos, more judiciorum publicorum potius quam insectationibus sacerdotum* » (2).

E. Suys, S. J.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ÉGLISE SAINTE-GUDULE A BRUXELLES ET SON ARCHITECTE

Depuis le XVIIe siècle une vaste chapelle, dédiée à Notre-Dame de Délivrance, flanque le bas-côté sud du chœur de Sainte-Gudule à Bruxelles. Son architecte était inconnu. Le but de cette notice sera de le faire connaître.

Et d'abord rappelons brièvement les circonstances historiques dans lesquelles la construction fut entreprise. Depuis le XIIIe siècle, le culte de la Vierge fut en honneur à Sainte-Gudule. Des documents remontant à l'année 1249 attestent l'existence d'une chapellenie, fondée sous son patronage (3). Au XIVe siècle, une confrérie, qui devint célèbre, fut instituée par le doyen, Jean de 'T Serclaes, le futur évêque de Cambrai (4). Au siècle suivant, on invoque la Madone sous un titre qui trouve aujourd'hui un regain d'actualité, celui de Notre-Dame, médiatrice des grâces. Une procession fut organisée en 1471. Elle sortait annuellement le dimanche après l'Assomption, rehaussée par la présence des gildes et des corporations religieuses (5).

(1) Au IVe siècle, le sens général de prier est attribué à *orare* depuis longtemps. Dans la législation, cfr Heumann-Seckel, *Op. cit. s. v.* : p. ex. *CTh*, IX, 45, 4. — *Preces ... celebrare* appartient à une énumération *CTh*, 16, 7. — Signalons — sans accorder au fait plus de valeur probante qu'il n'en comporte — que le mot *orare* est employé dans les *defixionum tabellae* (Jeanneret, *La langue des tablettes d'exécration latines*, dans *Revue de Philologie*, 1917, t. XLI, p. 78, 2 exemples).

(2) Sulp. Sév, *Dial.*, II, 12, 3, p. 210.

(3) Chartrier de Sainte-Gudule, aux *Archives gén. du Royaume*. Archives ecclésiastiques, cart. n° 288, pièce 8.

(4) Henne et Wouters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 268. Bruxelles, 1845.

(5) Voir des documents relatifs à l'institution de cette procession dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1866, t. III, p. 286

Digitized by Google

Depuis le XVIe siècle, on trouve établie la dévotion de Notre-Dame de Délivrance. En 1542 un incendie avait détruit une vieille icône de Notre-Dame du Soleil, vénérée à Sainte-Gudule dans la chapelle des rois mages. Sans doute, le culte de Notre-Dame de Délivrance ne fut-il qu'une substitution de cette dévotion plus ancienne (1).

Après les troubles du XVIe siècle, la dévotion mariale refleurit à nouveau à Bruxelles. Notre-Dame de Délivrance y est l'objet d'un attachement spécial de la part de la population.

De là les offrandes considérables recueillies chaque année dans tous les quartiers de la cité.

Au début de l'année 1649, les prévôts de la confrérie de Notre-Dame adressèrent une requête au chapitre afin de pouvoir construire une chapelle en l'honneur de leur patronne. Cette chapelle s'élèverait au flanc sud du chœur de Sainte-Gudule et ferait pendant à la chapelle du Saint-Sacrement de Miracle, élevée au flanc nord un siècle auparavant (2).

Le projet n'était pas nouveau. Quelques heures avant de mourir, l'archiduchesse Isabelle († 1633) en avait confié la réalisation à son architecte Francart et avait assigné les sommes d'argent nécessaires aux travaux (3).

Nous ignorons ce qui arrêta Francart dans l'exécution de ce projet. Probablement les fonds constitués — qui devaient être prélevés sur les dettes contractées par l'empereur auprès de la gouvernante — firent défaut. Quoi qu'il en soit, en 1649 l'initiative partit des membres de la confrérie et Francart, qui vivait encore († 1651-2), n'eut aucune part dans les négociations. Une souscription fut ouverte à Bruxelles et rapporta plusieurs milliers de florins. Le magistrat urbain, les États de Brabant, le Conseil des finances ainsi que plusieurs familles de la noblesse envoyèrent leurs dons (4).

Après que la demande des prévôts eut été ratifiée par les chanoines, on se mit à l'œuvre. Le 31 mai 1649, la première pierre fut posée par Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas (5).

La chapelle fut élevée sur l'emplacement de l'ancienne sacristie capitulaire et des deux chapelles du déambulatoire dédiées respectivement à Saint-Luc et à la Sainte-Trinité (6).

Le plan de la bâtisse avait été conçu dans le style gothique, sans

(1) Voir ROMBAUT, *Bruxelles illustré*, t. I, p. 251. Bruxelles, 1777.

(2) En 1534-1539.

(3) M. DE VILLERMONT, *L'Infante Isabelle gouvernante des Pays-Bas*, t. II, p. 516-517. Tamines-Paris, 1912.

(4) Registre intitulé *Rekenboeck van O. L. Vrouwchoor, anno 1649 tot 1658*, conservé aux *Archives générales du Royaume* à Bruxelles, Archives ecclésiastiques, n° 822, fol. 10 v° et sv.

(5) *Ibidem*, fol. 1 et 2.

(6) *Ibidem*, fol. 82 v° et 159 v°. Vente des matériaux provenant des démolitions des chapelles et de la sacristie.

Digitized by Google

doute pour l'harmoniser avec le reste de l'édifice. Toutefois, la voûte, construite en 1653 (1), reçut des doubleaux de style baroque.

Les pierres blanches mises en œuvre étaient extraites des carrières de Laeken et de Grimbergen, qui, d'ailleurs, avaient été mises fréquemment à contribution par les constructeurs brabançons (2). Le Conseil des finances avait permis de couper, dans la forêt de Soignes, non loin de Groenendael, les arbres nécessaires aux travaux de charpentage (3).

Le 8 juin 1653, la construction, y compris la toiture, était entièrement achevée. A cette date le peintre Nicolas Artois reçut douze florins pour dorer une boule de cuivre à placer sur le faîte de la toiture (4).

En 1654, plusieurs postes des comptes sont consacrés au pavement de la chapelle (5) et au placement des meneaux des fenêtres (6). Au mois de juillet, une paroissienne aisée, la veuve Ryckewaert, donnait 300 florins pour crépir et blanchir la chapelle (7). Ces travaux furent terminés au début de février 1655. Une gratification de douze florins fut accordée aux ouvriers à titre de pourboire (8).

Les derniers jours de mai, eut lieu l'inauguration *(vieringe)* de la chapelle et on dépensa une centaine de florins à un feu d'artifice donné à cette occasion (9).

Depuis 1654, on travaillait également aux vitraux des fenêtres et à l'ameublement de la chapelle. Ces vitraux sortirent des ateliers de Jean Labarre et de Jean Bronchorst; les cartons de quelques uns d'entre eux furent dessinés par Van Thulden (10).

L'autel, don du comte Ernest d'Isembourg, fut sculpté par Jean Vorspoel, élève de Duquesnoy (11). Les confessionnaux furent exécutés par Van Delen; un banc d'œuvre pour les prévôts de la confrérie, par Jean Suetincx (12).

(1) Registre cité, fol. 161 v°.
(2) *Ibidem*, fol. 55 v°.
(3) *Ibidem*, fol. 62 et 92 v°.
(4) *Ibidem*, fol. 162 v°.
(5) *Ibidem*, fol. 171 v° et 176.
(6) *Ibidem*, fol. 176.
(7) *Ibidem*, fol. 176 v° « *tot het witten ende besetten van de capelle* ».
(8) « *Als wanneer alle metselerije ende steenhouderije van de capelle is volbracht geweest.* » *Ibidem*, fol. 190.
(9) *Ibidem*, fol. 192 et 193.
(10) *Ibidem*, payements à la veuve de Jean Bronchorst, en 1654, fol. 174, 178, 179 v°, 191 v° et en 1655, fol. 192 v°, 197, 203; à Jean Labarre en 1654, fol. 175bis v°, 181, 182, 194, 207; à Van Thulden en 1656, fol. 205 v°. — Un de ces vitraux fut donné par l'empereur Ferdinand III, l'autre par le Gouverneur des Pays-Bas, l'archiduc Léopold-Guillaume. *Ibidem*, fol. 187 v° et 200.
(11) Annotations de payement pour cet autel dans le même registre, fol. 48 v°, 191, 192 v° et 195 v°.
(12) *Ibidem*, fol. 206, 208 v° et 219.

Digitized by Google

Un des plus beaux ornements de l'édifice était la clôture en laiton, qui le séparait du transept et du déambulatoire. C'était l'œuvre de Nicolas Wespien, dit Grossier ou Greffier de Dinant. Enlevé lors de la Révolution française, il avait été offert à Notre-Dame de Délivrance par les membres des différents conseils des Pays-Bas, par le magistrat urbain et plusieurs membres de la noblesse (1).

Tous ces détails sont empruntés à un livre de compte de la confrérie, qui repose aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Sans doute plusieurs d'entre eux n'étaient pas ignorés par les archéologues. Mais outre ces détails, ce livre nous permet de soulever le voile de l'anonymat qui, jusqu'à présent, recouvrait le nom du maître qui, en plein XVIIe siècle, bâtit à Bruxelles cette chapelle gothique. En effet, à la date du 31 août 1650, on y trouve la mention suivante :

« *Betaelt aen Sieur Duquesnoy, ingenieur van de capelle, voor synen salaris op rekeninge, hondert guldens* » (2).

L'annotation se répète le 27 mai de l'année suivante (3).

Il n'y a donc, croyons-nous, aucun doute possible. C'est Jérôme Duquesnoy le Jeune, architecte et sculpteur de la Cour de Bruxelles, qui est l'architecte de la chapelle de Notre-Dame de Délivrance à la collégiale bruxelloise.

PLAC. LEFÈVRE, O. Praem.

(1) Registre cité, fol. 174 v°, 175 v°, 176 v°, 188 v°, 189, 190, 193.
(2) *Ibidem*, fol. 67 v°.
(3) *Ibidem*, fol. 98 v°.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

H. Pinard de la Boullaye, S. J. *L'étude comparée des religions*. T. II : *Méthodes*. Paris, G. Beauchesne, 1925. In-8, xi-523 p. Fr. 45.

Ce second volume complète, par la critique des méthodes, l'histoire des systèmes traitée dans le premier volume, publié en 1922. Un compte rendu de ce premier volume a paru dans la RHE, 1922, t. XVIII, p. 203-206. La méthode comparative est étudiée en 46 p., la méthode historique en 56 p., la méthode philologique en 41 p., la méthode anthropologique ancienne en 38 p., la méthode anthropologique nouvelle en 62 p., la méthode psychologique en 78 p. La discussion développée de la méthode sociologique a été délibérément écartée. Les titres indiquent clairement l'objet de chacun de ces chapitres. Tout au plus, y a-t-il lieu de dire ce que l'auteur entend par *méthode anthropologique ancienne* et par *méthode anthropologique nouvelle*. Elles ont ceci de commun qu'elles cherchent les renseignements sur l'état de la religion antérieur à la période historique, en interrogeant les non-civilisés. La méthode dite ancienne part de supposés philosophiques, qui lui servent de norme pour expliquer les faits. Un fait étant découvert, avant toute explication, explicitement ou implicitement, elle lui applique un de ses postulats philosophiques et y adopte son interprétation. On se tromperait si, du qualificatif d'*ancienne* qu'elle porte dans le livre du P. P., l'on concluait que la méthode ainsi dénommée n'a plus de représentants. M. A. Grenier, professeur à Strasbourg, dans un livre tout récent sur *Le génie romain*, excellent d'ailleurs, renvoie encore expressément, pour expliquer la religion préhistorique des Romains, aux livres de Durkheim et de Lévy-Bruhl, déclarés « essentiels », et il opère ensuite avec les instruments habituels de l'école, les notions de « primitifs, mentalité prélogique, magie primitive ». Il y a des erreurs résistantes, parce que ceux qui les professent n'apportent pas à la recherche scientifique le pur souci de la vérité. En opposition avec cette méthode ancienne, la méthode anthropologique nouvelle fait abstraction, dans ses recherches d'ethnologie religieuse, de tout postulat philosophique. Ses tenants considèrent avant tout les faits. Puis, au lieu de les assouplir à des théories formulées d'avance, ils cherchent à s'adapter eux-mêmes aux faits, pour mieux les comprendre. Ils procèdent par de rigoureuses inductions. Les représentants de cette école les plus connus chez nous sont le Dr Graebner, allemand, et le P. W. Schmidt, autrichien. Bien avant eux, un français, Armand de Quatrefages, en avait formulé les principes et esquissé les procédés (p. 222).

Chacune des six méthodes précitées est caractérisée ; ses procédés

Digitized by Google

sont critiqués ; l'auteur montre ensuite la voie qui, d'après lui, conduit le plus sûrement à la vérité. Cette critique constitue la partie centrale du livre. Avant de l'aborder, le P. P., avec les habitudes de logique rigoureuse qu'on lui connaît, précise les notions abstraites qui commandent toute étude comparée des religions, celles de religion, magie, superstition, méthode, science, science comparée. Des conclusions générales (p. 362 à 380) rapprochent les méthodes que l'auteur a d'abord considérées séparément. L'art. III sur la *Maturité respective des conclusions* sera remarqué pour la gravité de la question traitée et l'élévation des pensées.

Je renonce à faire une analyse plus détaillée du volume. Il me paraît impossible de signaler comme il convient, dans les limites d'un compte rendu bibliographique, le contenu détaillé d'un livre riche, comme j'en connais peu, d'idées, de redressements, de mises au point, d'éclaircissements et même souvent de pensées dont l'élévation n'échappera à aucun lecteur. Sur toutes les matières annoncées par les titres des chapitres, ce volume constitue une mine infiniment précieuse pour tous ceux qu'intéresse la science des religions. Il faut répéter, ici, en l'accentuant, tout ce que j'ai dit dans le compte rendu du t. I, sur les mérites de ce beau livre. Autant que dans le volume qui a précédé, le lecteur admire ici l'aisance avec laquelle l'érudition et la critique de l'auteur se meuvent dans les domaines les plus divers. Si je ne me trompe, c'est surtout dans l'étude de psychologie religieuse, qu'apparaissent en pleine lumière ses qualités maîtresses, l'acuité de sa critique, le sentiment des nuances, la faculté de tenir présents devant l'esprit tous les aspects des problèmes les plus compliqués, une grande souplesse à se dégager de sa propre mentalité et une aptitude égale à se représenter des états d'âme et des concepts qui lui sont étrangers. Et le livre se lit avec facilité. L'attention du lecteur est tenue active et éveillée par les clartés souvent inattendues et toujours décisives que l'auteur projette sur les questions les plus complexes, par son habileté et son aisance à découvrir les sophismes et, je demande la permission de le redire, par la loyauté et la sérénité courtoise avec laquelle il traite ses adversaires, dans le temps même où il dirige contre eux les traits de sa dialectique redoutable. Puis, on le sent, l'auteur est arrivé à ce livre, porté par l'amour de la vérité et de l'Église, qui se confondent en lui. Ce double amour non seulement l'a soutenu durant sa laborieuse et immense enquête à travers l'histoire de tant de siècles, mais il a donné à son exposé une vie et une chaleur qui parfois, sans effort, l'élèvent jusqu'aux pensées les plus hautes de la philosophie et de l'histoire religieuses. Le double index final ne compte pas moins de 64 p. d'un texte serré. Il achève de donner son prix à l'œuvre du P. Pinard, en ajoutant à sa valeur scientifique et littéraire, l'utilité d'un instrument de travail.

E. Remy.

Digitized by Google

F. J. Dölger. *Der heilige Fisch in den antiken Religionen und im Christentum.* Munster, Aschendorff, 1922. 2 vol. in 8, xvi-656 et xx-104 p.

Chez certains peuples de l'antiquité païenne, le poisson a fait l'objet d'un interdit alimentaire, chez d'autres, au contraire, il a fourni la matière d'une offrande ou d'un sacrifice ; dans certains pays il a été un symbole de bonheur et de vie, et il ne manque pas de religions à mystères qui lui aient fait une place de choix : tels, les mystères des Kabires de Samothrace, le culte d'Atargatis et celui de Bendis-Artemis ; dans certains cas, peu nombreux, il est vrai, il a même été l'objet d'un culte. Dans le christianisme, ΙΧΘΥΣ a été, comme on sait, le monogramme de Jésus Sauveur et le symbole de l'eucharistie. M. Dölger a assumé la tâche ardue de décrire et de confronter les unes avec les autres les diverses conceptions et pratiques religieuses auxquelles le poisson a donné lieu, et le volume où il a consigné les résultats de son enquête constitue une mine de renseignements aussi précis que complets d'inestimable valeur. Ce volume, M. Dölger était tout désigné pour l'écrire : son érudition, en ce qui regarde l'archéologie et l'épigraphie chrétienne, est vaste autant que solide ; et la publication d'une première étude consacrée principalement à *Ichtys*, monogramme du Sauveur, l'avait préparé tout spécialement à traiter de *Ichtys*, symbole de l'eucharistie.

Les lecteurs de cette *Revue* s'intéresseront spécialement aux parties de l'ouvrage qui traitent des plus anciennes attestations littéraires et des origines du symbole chrétien du Poisson. Parmi ces attestations, l'épitaphe d'Abercios et l'inscription de Pectorius d'Autun sont les plus importantes : à chacune d'elles, l'Auteur consacre un paragraphe de son étude. Le premier de ces documents a été l'objet d'une controverse que d'aucuns estiment n'être pas terminée : l'hypothèse qui voit dans Abercios un prêtre d'Attis, et cette autre, qui fait de l'épitaphe en question, le produit d'un syncrétisme religieux comme il s'en rencontre en Asie mineure, semblent avoir gardé de chaudes sympathies. A ces hypothèses M. Dölger oppose un ensemble de considérations qui paraissent établir, de façon péremptoire, la provenance chrétienne du document. Il prouve notamment que la figure du « Pasteur aux grands yeux qui voient tout » se retrouve chez les écrivains chrétiens d'Alexandrie et d'ailleurs : dans les écrits de Clément d'Alexandrie, Jésus est appelé « διδασκαλίκος καὶ πανεπισκόπος λόγος », ou encore « ὁ ἐν σαρκὶ ἐπόπτης ὀφθαλμός » ; pour fixer le sens des mots : « elle (la foi) m'a partout servi en nourriture un poisson de source, très grand, très pur, pêché par une Vierge sainte », il rappelle, entre autres choses, l'affirmation de Tertullien : « Nos pisciculi secundum ΙΧΘΥΝ nostrum Jesum Christum in aqua nascimur », et un texte de Philon d'Alexandrie, dans lequel la métaphore de la pêche sert à désigner la conception humaine ; afin de justifier le sens chrétien qu'il

Digitized by Google

attribue aux mots : « il mène paître son troupeau dans les montagnes et dans les plaines », il montre que, en Asie mineure, à Alexandrie, et à Antioche, la parabole évangélique de la brebis perdue (Matth., XVIII) a été anciennement interprétée en allégorie, de façon à signifier la providence exercée par le Logos au ciel et sur terre. — Si l'épitaphe d'Abercios atteste que le Poisson était le symbole de l'eucharistie en Asie mineure, l'inscription de Pectorius d'Autun prouve que ce même symbole était également connu en Gaule : l'origine chrétienne de ce dernier document, en effet, n'est pas contestable, pas plus que sa haute antiquité, encore que le témoignage de la seule paléographie ne permette pas d'en préciser la date de composition (p. 486-514).

Il reste à résoudre la question de l'origine du symbole en question, et de replacer ce dernier dans le cadre des conceptions similaires qui, à l'époque néo-testamentaire, ont eu cours dans le milieu juif et dans le monde païen. En ce qui concerne le milieu juif, l'institution à prendre en considération, c'est le *cenapura*. De ce nom l'on désigne le repas autour duquel se rassemblaient les familles juives, le soir précédant le jour du sabbat. Ce repas était très soigné et l'on y servait régulièrement, comme un mets de choix, un poisson. L'on sait, d'autre part, que, presque dès l'origine, l'Église palestinienne a été amenée à établir et à organiser des institutions cultuelles, qui fissent pendant aux institutions de la Synagogue, et en particulier, à substituer au sabbat des juifs, le dimanche comme jour du Seigneur et au *cenapura* le repas eucharistique. N'est-il pas vraisemblable que cette substitution même a suggéré l'idée de considérer le Christ eucharistique comme le Poisson du *cenapura* des chrétiens ? — Le monde païen, de son côté, a possédé lui aussi des institutions qui ont pu suggérer ou confirmer cette même idée. D'abord, en Syrie, dans le culte journalier d'Atargatis, des poissons étaient placés sur l'autel pour être ensuite consommés par les fidèles au cours d'un repas sacrificiel : à qui se rappelle comment l'Apôtre oppose à la table des démons, la table du Seigneur, et à la nourriture consacrée aux démons, l'eucharistie des chrétiens, il ne paraîtra pas impossible que le poisson d'Atargatis ait donné lieu, par antithèse, à l'idée du Poisson eucharistique. De plus, l'antiquité païenne avait accoutumé de célébrer l'*anamnèse*, la *commemoratio* des défunts : la coutume est largement attestée, et elle s'accompagnait, au moins dans certains cas, d'un sacrifice de poissons ; d'autre part, l'eucharistie est l'*anamnèse* de Jésus : cette circonstance n'a-t-elle pas contribué à faire admettre l'idée du Poisson mystique ? Enfin, et ce rapprochement paraît plus suggestif, une coutume ancienne et presqu'universellement répandue voulait que les païens déposent un poisson en offrande sur la tombe de leurs défunts ; les chrétiens, de leur côté, ont célébré de bonne heure, sur la tombe de leurs défunts, le mystère eucharistique ; le Christ offert, à cette occasion, en sacrifice paraît avoir été appelé ΙΧΘΥΣ ΖΩΝΤΩΝ : le rapprochement établi entre le poisson offert

Digitized by Google

aux défunts et l'eucharistie offerte pour les défunts, n'a-t-il pas fait naître, n'a-t-il pas aidé à vulgariser, tout au moins, le symbole du Poisson des chrétiens ? (p. 536-574).

M. Dölger ne s'est pas contenté de faire ces suggestions ; il s'est attaché à les justifier en détail, et il a, de plus, dans un volume spécial, mis sous les yeux du lecteur, un certain nombre des documents archéologiques dont il s'est inspiré. Ces suggestions paraissent devoir être retenues comme plausibles. Nous croirions volontiers cependant, pour notre part, que la première origine du symbole chrétien du Poisson se trouve dans ce fait que, de très bonne heure, les chrétiens ont vu dans la multiplication de pains et de poissons, opérée par le Christ, une figure de l'eucharistie.

C. Van Crombrugghe.

P. Smith. *A short history of christian Theophagy*. Chicago et Londres, The Open court publishing Co., 1922. In-8, 223 p.

En examinant, ainsi qu'il convient à un historien, dans les sources et de près, la controverse eucharistique, qui depuis le XVIe siècle divise profondément les communautés chrétiennes, M. Smith a été amené à faire un certain nombre d'intéressantes constatations ou soi-disant telles.

D'abord, et c'est la première constatation, le dogme du sacrifice eucharistique, que nièrent, à peu d'exceptions près, tous les partisans de la Réforme, et celui de la présence réelle, que rejetèrent la plupart d'entre eux, ont été admis longtemps avant la période scolastique (p. 7 et suiv.). D'avoir reconnu le fait, ce n'est pas tout à-fait une découverte, et l'on excusera l'auteur de n'avoir pas étayé son affirmation de nombreuses preuves. De plus, et ceci est plus remarquable, en ce qui touche à ces mêmes matières, les discussions théologiques postérieures au XVIe siècle, n'ont pas apporté de nouveaux éléments d'appréciation : dans la mesure où la présence réelle et le sacrifice du Christ eucharistique intéressent la foi, tout a été dit au cours de la controverse à laquelle prit part Luther lui-même. Sans doute, E. Troeltsch et Moore ont raison de dire que la grande rupture de la chaîne doctrinale s'est produite au XVIIIe siècle : depuis ce temps, en effet, sous l'inspiration du rationalisme, la grande majorité des protestants, non seulement s'est refusée à voir dans la cène autre chose qu'un symbole, mais elle s'est sentie incapable de comprendre que des génies religieux, comme S. Paul et Jésus, aient pu admettre le réalisme eucharistique que la tradition leur attribue. N'empêche que déjà Luther, Carlstadt, Zwingle, Oecolampade, Schwenkfeld, Melanchton, Calvin et leurs disciples immédiats aient échangé, entre eux, des vues que les penseurs des siècles postérieurs n'ont pas surpassées : ces vues constituent l'objet d'un exposé clair et étoffé d'indications qui sont généralement empruntées aux meilleures sources (p. 99 svv.).

Digitized by Google

Mais l'intérêt principal du travail est dans les deux premiers chapitres, qui sont consacrés à l'étude des origines de l'eucharistie, « repas théophagique ». L'auteur y défend la thèse que voici. Il fut un temps où l'homme, dernier terme de l'évolution transformatrice, pratiquait le totémisme ; en certaines circonstances spécialement solennelles, il mettait à mort son totem-animal, afin de s'en assimuler le *mana*, ou la puissance surnaturelle. L'idée de ce repas communiel, en effet, se retrouve à peu près partout et dès la plus haute antiquité; chez les Aztèques du Mexique, les Incas du Pérou, les Ainos du Japon, chez les Arabes du temps de S. Nil, chez les Malas de l'Inde et les Veddas de Ceylan ; à l'époque où naquit le christianisme, elle était répandue dans le monde méditerranéen tout entier : dans les mystères de Dionysos, dans ceux de Mithra et d'Attis, dans les rites orphiques ; et dans la plupart de ces religions à mystères elle se rattache à l'idée d'un dieu souffrant et ressuscitant (p. 23-42). — Le sacrement de l'eucharistie est lui aussi un repas communiel, qui rend le fidèle participant de la vie du dieu Christ, et un mémorial de la mort que le Sauveur souffrit pour le salut du genre humain. Ces ressemblances foncières, qui existent entre les mystères païens et l'eucharistie chrétienne, attestent que le christianisme s'est constitué et développé en continuité historique avec le paganisme. La question se pose donc, dans quelles circonstances l'idée et la pratique de théophagie ont pénétré dans la religion prêchée par Jésus. Or, l'auteur responsable de l'innovation, on peut le désigner nommément, c'est l'apôtre S. Paul. Encore qu'il ne faille pas nier que l'image du repas messianique, par quoi s'est exprimé le rêve de bonheur eschatologique des Juifs, et cette autre, d'une nourriture spirituelle, semblable à la manne du désert, que nous rencontrons dans les Odes de Salomon et qui doit avoir été familière aux disciples du Baptiste, aient pu disposer les chrétiens de la première heure à admettre l'idée de théophagie, — c'est bien l'apôtre des Gentils, qui, le premier, a fait de la cène un rite de communion au Christ ; par la formule dont il s'est servi pour faire accepter, par les Corinthiens, ses enseignements concernant l'eucharistie : « ἐγὼ γὰρ παρέλαβον ἀπὸ τοῦ κυρίου » (I Cor. XI, 23), il s'est, en effet, réclamé d'une révélation ou d'une apocalypse, et non pas d'une tradition. Les récits des évangiless ynoptiques, concernant l'institution de l'eucharistie, expriment donc une légende étiologique, semblable aux mythes que les païens ont inventés pour rendre compte de l'origine de leurs mystères, ou à la fable par laquelle les Juifs ont transformé la signification de la Pâque (p. 43-77).

L'on admettra avec M. Smith que les ressemblances qui existent entre certains rites païens et l'eucharistie chrétienne, posent un problème que les historiens auront à résoudre. Il est toutefois au moins douteux que ce problème puisse être résolu de la manière qu'on vient de proposer, à coup d'hypothèses gratuites et invraisemblables. C'est une hypothèse et qui a toutes chances de n'être pas conforme à la

Digitized by Google

réalité, que le totémisme soit la forme primitive de la religion et la source de toutes les religions à mystères; c'en est une autre et non moins hasardée, que les récits évangéliques concernant l'institution de l'eucharistie expriment une légende étiologique et non un fait réel; c'en est une troisième et qui paraît, elle aussi, fort fragile, que la formule de l'apôtre : « ἐγὼ παρέλαβον ἀπὸ τοῦ κυρίου » doive être traduite par « j'ai reçu du Seigneur par révélation » et qu'elle ne signifie pas plutôt : « j'ai reçu *venant* du Seigneur ».

C. VAN CROMBRUGGHE.

J. DE GHELLINCK, S. J., EM. DE BACKER, J. POUKENS, S. J. et F. LEBACQZ, S. J. *Pour l'histoire du mot Sacramentum.* I. *Les Anténicéens.* (Spicilegium Lovaniense Sacrum. Fasc. 3.) Louvain, 40, rue de Namur, 1924. In-8, VIII-392 p. 1924. Fr. 30.

Le titre de ce volume en indique l'objet, avec cette réserve que les traductions latines de la Bible ont été renvoyées au prochain fascicule. Comme méthode, il constitue une application de l'herméneutique et de la critique philologiques, avec toute la perfection que la culture intense de la philologie durant un siècle ont apportée à ces disciplines. Il n'est pas excessif de penser que sa publication marquera dans l'histoire des sciences théologiques. A raison de cette importance, nous en signalerons le contenu d'une manière détaillée, particulièrement de l'introduction. Celui-là s'en est chargé, qui a eu l'idée de cette vaste enquête, qui a su trouver les ouvriers qu'elle réclamait et a dirigé les travaux de quelques-uns d'entre eux. Elle a pour but de faciliter l'utilisation scientifique du livre et de mettre l'unité nécessaire dans cette œuvre dont l'exécution est basée sur la division du travail.

L'objet des recherches les rattache à la sémantique ; mais leur but dépasse celui d'un travail de lexicologie. Les auteurs ont voulu fournir une base solide à certaines études sur les sacrements et en général sur les idées chrétiennes. Le christianisme en effet, introduisant des idées nouvelles dans le monde, a dû créer de nouveaux vocables ou bien, aux mots déjà existants, attribuer des sens nouveaux. Le P. de Ghellinck a marqué avec beaucoup de justesse les conditions dans lesquelles sous ce rapport s'est trouvé le christianisme, et les lois générales de l'évolution sémantique qui se montrent en action dans la formation du vocabulaire chrétien. Puis il trace les grandes lignes de l'histoire du mot jusqu'aux XIIe et XIIIe siècles, quand son sens s'est définitivement et dogmatiquement fixé. La troisième partie de l'introduction contient, sous le titre de bibliographie, une remarquable histoire des travaux de lexicologie latine depuis le dictionnaire de Robert Etienne jusqu'à ceux qui sont encore en projet aujourd'hui. Ces pages alertes et substantielles forment, même pour des philo-

Digitized by Google

logues, une documentation précieuse, bien supérieure en tout cas au travail similaire de F. Heerdegen.

Il faut féliciter le P. de Ghellinck d'avoir associé à son travail, M. Em. De Backer, docteur en philologie classique, auteur d'une thèse doctorale sur *Sacramentum* dans Tertullien. Il aurait pu trouver difficilement un collaborateur aussi bien préparé à pénétrer la pensée du subtile juriste, de l'ardent polémiste et de l'écrivain novateur, qui, comme dit le P. d. G., p. 12, par la plasticité qu'il a donnée au mot, occupe une place à part dans la création de la terminologie théologique de l'Occident latin. M. De Backer a relevé 134 textes, qu'il a interprétés et classés. Sa culture philologique lui a permis de descendre jusqu'aux couches profondes de l'époque classique, pour comprendre les significations données au mot par Tertullien et fixer le point de départ de sa sémasiologie. De plus, en tenant compte de la chronologie connue de ses œuvres, il a pu marquer les étapes de son évolution (p. 150).

Le P. Pouckens, lui aussi docteur en philologie classique et auteur d'une thèse doctorale sur le latin d'Afrique, a porté ses recherches sur les auteurs chrétiens dont les œuvres se placent entre Tertullien et la fin du IIIe siècle. S. Cyprien en est le principal. Autour de lui, il a réuni ce qu'il appelle le cercle cyprianique, les écrits de Novatien, un certain nombre d'autres opuscules, les Passions des Martyrs qu'avec quelque vraisemblance, on peut attribuer à la période anténicéenne. Le tout a fourni un total de 116 exemplaires, dont 64 appartiennent à S. Cyprien. Un excepté, tous les sens se trouvent déjà dans Tertullien.

Arnobe a été traité par le P. d. G. Six passages seulement sont analysés, mais la qualité de l'interprétation compense le petit nombre des textes interprétés. Nous signalons en particulier la psychologie du néo-converti, finement analysée et utilisée habilement comme explication de son lexique.

Le P. Lebacqz, auteur des recherches sur Lactance, est, si je suis bien informé, un élève du P. d. G. Quoi qu'il en soit, son travail est d'un maître. Ici, pas plus que dans S. Cyprien, il n'y a pas de trace d'évolution dans les 28 textes cités. Tous se rattachent même à une seule signification.

Sous le titre de *Derniers Anténicéens,* le P. d. G. a traité le versificateur Commodien de Gaza, la traduction latine de S. Irénée, deux Passions de martyrs et les premiers documents donatistes. Le nombre des emplois relevés n'est pas bien considérable, treize en tout. Ce chapitre n'en constitue pas moins, par l'abondance de la documentation, par les vues générales sur les genres littéraires, par la clarté élégante de l'exposé et des discussions (voir p. e. la date de la traduction de S. Irenée, l'interprétation de *formam* du vers 230 de Commodien) une des parties les plus remarquables du livre.

Le P. de G. s'est encore réservé, très judicieusement, la conclusion

Digitized by Google

qui se dégage des études précédentes. La part la plus grande dans l'évolution sémasiologique de *Sacramentum* revient à l'Afrique, probablement à cause de l'influence de Tertullien. Les courants sémantiques sont ensuite marqués avec leur importance relative : dans Tertullien *serment* domine ; dans S. Cyprien *mystère* ; dans l'ensemble, on voit croître en nombre le sens de *figure, symbole.*

Quatre-vingts pages de tables et d'appendices closent dignement ce beau livre. Elles portent la marque d'un maître familiarisé avec le travail scientifique et ses exigences. Le P. de G. s'est ingénié, avec une abnégation et une entente admirables, à y reprendre la matière du volume sous les aspects les plus variés. Elles font du livre, si substantiel et si bien ordonné d'ailleurs, un instrument de travail d'une facilité, qu'aucun autre livre, à ma connaissance, ne surpasse.

E. Remy.

***Pistis Sophia*, literaly translated from the Coptic by George Horner, with an Introduction by F. Legge. Londres, SPCK, 1924. In-8, xlviii-206 p. Prix : 16 s.**

Bien que nous possédions déjà de la *Pistis Sophia* l'excellente traduction de Carl Schmidt (Berlin, 1905) (1), la SPCK. s'est adressée à deux spécialistes pour mettre ces curieux textes à la portée du public de langue anglaise. Feu M. Legge s'est chargé de présenter les divers problèmes que soulève cette littérature ; et la traduction littérale en fut confiée à M. G. Horner, l'auteur bien connu, quoique anonyme, de la monumentale *Coptic Version of the New Testament.*

Le manuscrit copte-sahidique connu, depuis Woide, sous le nom de *Pistis Sophia* a été acheté en 1785 par le Brit. Mus. pour la somme de 10 guinées à la vente du Dr A. Askew ; c'est là tout ce que l'on sait de l'histoire du codex (voir W. E. Crum : *Catalogue of the coptic manuscripts in the Brit. Mus.*, Londres, 1905, s. n° 367).

Ce volume en parchemin bien conservé est un des plus beaux specimens de l'écriture onciale copte ancienne (cfr H. Hyvernat, *Album de paléographie copte*, Paris, 1888). Si l'on est à peu près d'accord pour y reconnaître des mains différentes quoique contemporaines, on l'est moins sur son âge : M. Hyvernat l'attribue au viie siècle, tandis que M. C. Schmidt le reporte jusqu'au Ve.

L'unique édition du texte est l'œuvre de G. Schwartze (*Pistis Sophia ; opus gnosticum Valentino adiudicatum, e codice manuscripto coptico Londonensi*, descripsit et latine vertit G. Schwartze, edidit J. A. Petermann, Berlin, 1851). Depuis bien longtemps toute une littérature

(1) Ce compte rendu était imprimé lorsque parut le nouveau travail de C. Schmidt : *Pistis Sophia.* Leipzig, 1925, dont nous parlerons dans le prochain numéro de la RHE.

Digitized by Google

s'est développée autour de ces textes, mais personne ne les étudia avec l'ampleur et la pénétration de Schmidt, qui jouit en cette manière d'une incontestable autorité. Aussi M. L. part-il de la classification des textes établie par C. Schmidt.

Le manuscrit renferme donc cinq documents, avec un fragment interposé entre le 2e et le 3e document ; tous sont des extraits d'ouvrages plus étendus et peut-être plus cohérents ; deux d'entre eux, la *Pistis Sophia* proprement dite et le document n° 4, apparaissent clairement comme l'œuvre d'auteurs différents ; il est probable que les documents n° 3 et 5 sont dans le même cas. L'ouvrage d'où a été extrait le « conte » de la *Pistis Sophia*, devait avoir été rédigé depuis assez longtemps pour pouvoir avoir donné naissance à plusieurs recensions entre lesquelles hésite le copiste du texte actuel.

Mais quel peut avoir été le but poursuivi par le compositeur de ces « miscellanea » ?

D'après M. L. le recueil n'a certainement pas été fait en vue de l'édification ou de l'usage d'une secte ou école. Il ne peut non plus être considéré comme destiné à informer sur ces doctrines les orthodoxes laïques ou ecclésiastiques ; et rien d'indique qu'il soit dû à une plume ecclésiastique. Par contre tout suggère un but d'information « for official or judicial use ; and the most reasonable guess is that it was the draft or copy of a legal document made for the enlightenment of some conciliar, episcopal, or even secular tribunal concerned in the suppression of heresy » (p. xxx).

Si le recueil a été composé à l'usage d'un tribunal, il est à présumer que les matières ont été groupées pour renseigner sur une école ou sur une secte; en fait l'examen des textes démontre qu'il en est bien ainsi.

Le principe d'ordre sera dès lors celui que suivent les dossiers légaux : l'ordre chronologique ; le plus ancien document est donc celui qui arrive en tête du manuscrit. D'ailleurs ce premier texte, considéré du dehors et du dedans, apparaît comme le « mother-document » auquel les autres ne viennent s'adjoindre qu'en fonction de complément d'information sur certaines doctrines du premier. Une brillante confirmation indirecte de cette distribution des rôles est apportée par l'absence, dans le premier document seul, de citations du 4e Evangile. — M. L. n'admet, en effet, comme du 4e Evangile aucune des citations relevées par M. Harnack (*Ueber d. gnost. Buch Pistis Sophia*, p. 26/27). — Si l'on passe à l'examen comparatif de la doctrine des divers documents, on constate entre eux le même ordre « littéraire » : le premier est (abstraction faite des considérations sur la constitution du ciel et de la nature divine), sous l'allégorique figure de la *Pistis Sophia*, un exposé des châtiments réservés aux transgresseurs de la loi divine, et de la nécessité de la pénitence ; sans forcer l'allégorie, on peut croire que la *Pistis Sophia* représente le monde païen avant que la lumière du christianisme ne l'ait retiré de son état de dégradation pour le rétablir

Digitized by Google

dans un état sensiblement équivalent à celui que l'on peut supposer avoir été celui de son innocence originelle ; magie et astrologie y sont expressément condamnées. De cette doctrine, les autres documents montrent une longue et successive dégradation, chacun accentuant la descente par un nouvel échelon, dont le niveau peut se calculer par l'époque des courants contemporains qui les traversent.

Il reste enfin à savoir, non pas quel est l'auteur du recueil, mais ce qui importe davantage, d'où sont sortis ces documents.

M. L. pense que le premier et la majeure partie du deuxième sont probablement extraits d'ouvrages écrits par Valentin lui-même, l'hérésiarque dont l'activité correspond à peu près aux règnes d'Hadrien et d'Antonin-le-pieux, c.-à-d. entre 135 et 160. La fin du deuxième, les 3e, 4e et 5e proviennent de descendants de plus en plus « descendus » de la secte, et sont rangés par ordre chronologique ; ils peuvent avoir été écrits entre 245 et 388 (et même plus tard pour certains), à l'époque où les Valentiniens constituèrent une secte organisée.

M. L. avait, outre cette longue étude, préparé, d'après la traduction littérale de G. Horner, une traduction soigneusement annotée et souvent commentée ; le comité de la SPCK. n'a pas jugé à propos de l'imprimer. Beaucoup le regretteront. Certes, les coptisants savent avec quelle maîtrise Horner manie la langue copte sous toutes ses formes dialectales, et ils sont heureux de le retrouver au milieu de ces textes peu commodes sous le rapport linguistique ; eux-mêmes toutefois, et surtout les non-coptisants, auraient vu d'un bon œil autre chose qu'une transposition de textes qui fourmillent d'obscurités de tous genres.

L. Th. Lefort.

Ang. Silvagni. *Inscriptiones christianae urbis Romae septimo saeculo antiquiores.* Nova series, t. I : *Inscriptiones incertae originis.* Rome, Befani, 1922 In-4, lxiv-516 p.

La *Pontificia Accademia romana di archeologia* et la *Regia società di storia patria* ont entrepris, de commun accord, la publication d'une œuvre de grande importance qui porte le titre général *Inscriptiones Italiae christianae curante Angelo Silvagni.* Elle comprend une première partie, *Roma,* dont le volume que nous analysons ouvre la série. Ceux qui s'occupent d'archéologie et d'histoire de l'Église, savent combien est ardue l'étude des inscriptions, plus particulièrement leur recherche. Elles sont dispersées dans des publications de divers genres, classées sans ordre, mal ou pas relevées dans les index. J. B. de Rossi publia en 1861 un bel in-fol. dans lequel il recueillit 1374 inscriptions datées, dont il donna en même temps de nombreuses reproductions et fac-similés et des commentaires précieux. Il édita dans la suite de nombreuses inscriptions chrétiennes dans son *Bulletino*

Digitized by Google

di archeologia cristiana ; mais ce ne fut qu'en 1888 qu'il continua son œuvre primitive par la publication d'un second volume qui est bien différent du premier et constitue avant tout une monographie sur les anciens recueils épigraphiques manuscrits du IXe au XVe siècles. A sa mort, il léguait à la Bibliothèque Vaticane une quarantaine de cartons qui contenaient plus de vingt mille fiches originales avec des inscriptions chrétiennes et laissait à Joseph Gatti des instructions pour leur publication. Celui-ci ne donna qu'un premier fascicule de 144 p. comme supplément au premier volume de de Rossi et arriva à la date de 395 et au numéro 1865. Sa mort, survenue en 1914, arrêta le travail. C'est alors que Silvagni fut chargé du soin de publier le *Corpus* des inscriptions chrétiennes. Il ne put toutefois utiliser les notes de Gatti, à cause du refus des héritiers. Il dut donc reprendre pour son compte l'examen des fiches recueillies par de Rossi jusqu'en 1865 (après cette date de Rossi s'occupa d'autres études) et les recherches dans les imprimés, notamment dans les fiches Stevenson et dans d'autres sources. Ces premiers travaux lui permirent de concevoir son travail d'une autre façon, tout en conservant la limite chronologique tracée par de Rossi, c'est-à-dire les inscriptions antérieures au VIIe siècle, au moyen âge. Le premier volume donne les inscriptions d'origine incertaine et comprend plus de 4000 titres, nombre qui ne sera pas augmenté de beaucoup parce que la découverte d'inscriptions devient de plus en plus rare dans les fouilles qui se font à l'intérieur de Rome. Le t. II et suivants recueilleront les milliers d'inscriptions dont on connaît le lieu d'origine. Le dernier volume sera réservé aux inscriptions trouvées sur des objets d'usage chrétien et aux index généraux.

Dans le volume présent Silvagni adopte également pour le classement l'ordre topographique. Les inscriptions y sont reparties en quatre groupes : 1) nos 1-1208, inscriptions qui se conservent ou se conservaient dans les différentes églises de Rome, classées par ordre alphabétique ; 2) nos 1209-2595, inscriptions conservées dans les musées de Rome : Antiquario, du Capitole, du Campo Santo Teutonico, du Forum, du Latran, des Thermes, du Vatican ; 3) nos 2596-3155, inscriptions provenant de Rome, mais conservées à présent dans d'autres villes d'Italie ; 4) nos 3156-4053, inscriptions qui ont été à Rome ou qui y sont encore ou à l'étranger. Les nos 4054-4091 donnent quelques *addenda* et des corrections. Trois index sont dressés. Le premier donne les *consules aliaeque annorum determinationes*. La première inscription datée, grecque, est de l'année 238 ; la seconde, latine, est de 249 ; la dernière, grecque, est de 589. Le second index donne les noms et prénoms latins et grecs. Le troisième, la concordance des numéros des inscriptions avec ceux des publications de de Rossi et de Gatti.

L'impression est bonne. Silvagni a dû renoncer pourtant aux facsimilés dessinés et imprimés, si chers à de Rossi, et il s'est contenté des caractères épigraphiques, comme Mommsen dans le *Corpus Inscrip-*

Digitized by Google

tionum. Pour chaque inscription il indique soit les manuscrits soit les imprimés dans lesquels elle est conservée, les variantes, les différentes reconstitutions proposées, les dimensions exactes; enfin, pour celles expliquées par de Rossi, il reprend le commentaire de cet auteur.

Mais étant donné que ce sont précisément les inscriptions d'origine incertaine qui ont trouvé place dans les sylloges des XVe-XVIIe siècles, Silvagni a été obligé de retracer l'histoire de ces sylloges; il le fait dans la préface, dans le *Conspectus auctorum*, depuis le sylloge de Signorili, œuvre du XIVe siècle attribuée à Cola di Rienzi, mais qui en réalité est probablement du commencement du XVe siècle, jusqu'à celui de Jean-Baptiste Doni achevé vers 1632. Il parle ensuite des sylloges composés après 1600, alors que les règles épigraphiques étaient plus codifiées et plus critiques et que les vérifications sur les originaux étaient plus aisées. Pour ce qui concerne les sylloges antérieurs au XIe siècle, Silvagni maintient la conclusion donnée dans un travail : *Nuovo ordinamento delle sylloge epigrafiche di Roma anteriori al secolo XI*, publié en 1921 dans la collection des *Dissertazioni della Pontificia Accademia d'Archeologia*, t. XV, p. 181-230. A l'encontre de ses prédecesseurs et même de de Rossi, il cite 23 de ces sylloges : 8 comprennent des inscriptions ciméteriales et basilicales; les autres sont des inscriptions de basiliques. Il prétend que tous dépendent de deux sylloges primitifs : l'un comprenait des inscriptions de tous les cimetières et de toutes les basiliques romaines, recueillies peut-être par un anglais vers le milieu du VIIe siècle et ajoutées ou insérées à un itinéraire qui devait servir à la visite des lieux sacrés dans et hors ville; le second, conservé presque complet, comprenait les inscriptions de la basilique vaticane et du reste de la cité léonine; il fut compilé après la seconde moitié du VIIIe siècle, par un grammairien carolingien et ajouté à la description de la basilique. Aucun des sylloges qui en dérivent n'est d'origine romaine; ils furent compilés tout d'abord pour l'usage des écoles monastiques de la Gaule et de l'Angleterre, sous forme d'antologies poétiques, laissant de côté les inscriptions en prose, ensuite à l'époque carolingienne, pour servir de modèle aux poèmes épigraphiques qui devenaient à la mode.

Il est à espérer que Silvagni pourra achever l'immense travail qu'il a entrepris; ce sera une œuvre de première importance pour les historiens; surtout qu'il ne compte pas se limiter aux inscriptions de l'antiquité chrétienne, mais qu'il étendra ses études jusqu'au XVIe siècle. Nous savons qu'il a déjà commencé des recherches dans ce sens. L'ardeur infatigable et la rigueur scientifique qu'il apporte à l'étude, permettent d'espérer que son projet sera réalisé dans un avenir qui ne sera pas lointain.

P. PASCHINI.

Digitized by Google

J. P. KIRSCH. *Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum.* (Liturgiegesch. Quellen hrsg. von Dr P. K. Mohlberg u. Dr Ad. Rücker. Fasc. 7-8.) Munster, Aschendorff, 1924. In-8, x-256 p. M. 8,50.

Le si regretté Edmond Bishop eût applaudi chaleureusement au labeur que s'est imposé M. le Dr J. P. Kirsch pour faciliter l'histoire de l'ancien Sanctoral romain. C'est un sujet passionnant et tout à fait à l'ordre du jour, auquel le savant liturgiste anglais espérait pouvoir donner tous ses soins ; la mort l'a enlevé trop tôt pour qu'il pût réaliser tous ses projets. L'étude très consciencieuse du Dr Kirsch fait avancer la question d'une façon notable en dégageant du texte si complexe du martyrologe hiéronymien toutes les notices relatives à des martyrs romains, ou sûrement honorés à Rome.

Un témoignage précieux de saint Grégoire est à la base de cette enquête ; il date de la fin du VIe siècle : « Nous avons un recueil où sont nommés chaque jour presque tous les martyrs, et chaque jour aussi nous célébrons la messe en leur honneur. » Or, ce document dont parle le pape saint Grégoire est sans aucun doute le martyrologe hiéronymien. Le Dr K. en conclut qu'il faut chercher dans ce martyrologe les mentions appartenant à des saints romains pour reconstituer l'ancien calendrier de l'Église de Rome.

Sur ce calendrier nous possédons déjà des données très exactes, mais selon notre auteur elles sont incomplètes : ce sont, d'une part, les deux listes du chronographe de l'année 354 qui énumèrent les martyrs romains et les évêques de Rome non martyrs, d'autre part, les documents liturgiques. Le Dr K. commence par établir une comparaison suivie et détaillée entre ces indications de l'antique calendrier et les notices correspondantes du martyrologe. Ce parallèle est des plus instructifs. On remarque que les noms de saints sont toujours présentés de la même manière, ils sont « localisés » à l'endroit de leur sépulture. Par exemple : *Romae in cemeterio Callisti via Appia natale Syxti.* Quelques manuscrits se contentent de la mention *Romae*, mais la formule complète est également attestée, et elle est conforme aux indications fournies régulièrement par le calendrier de 354. Il en va de même pour les listes des papes consignées dans le même document. Mais, à côté des mentions que l'hiéronymien possède en commun avec ce dernier, le même martyrologe en présente un certain nombre d'autres qui sont rédigées d'une façon identique. Ainsi : *Romae via Appia natale Soteris virginis* (10 février). *Romae via Salaria natale sanctae Basillae* (11 juin). Pour libeller ainsi ses notices, le premier rédacteur du martyrologe a dû avoir sous les yeux un formulaire analogue au calendrier de 354. — On devine déjà la conclusion de l'auteur du présent ouvrage : le calendrier de 354 n'offre pas le cycle complet des fêtes romaines ; il existait parallèlement un autre document plus étendu, mentionnant d'autres fêtes également romaines, grâce auquel le rédacteur du martyrologe a pu suppléer au silence du calendrier,

Digitized by Google

La conclusion paraît être logique ; notons cependant qu'elle ne s'impose pas rigoureusement. Car si plusieurs de ces fêtes figurent dans les documents liturgiques de l'Église romaine, il en est d'autres qui n'y ont jamais pris place ; de plus, le fait même de leur présence dans le gélasien (VIe siècle environ), ou dans le grégorien (fin du VIe siècle) ne prouve point qu'elles aient été célébrées aux IVe et Ve siècles et insérées dès ce moment au calendrier romain.

Dans un chapitre spécial, l'auteur étudie soigneusement les notices du martyrologe qui portent la mention *Romae* et pour celles-là il fait le départ de ce qui peut être ancien et des additions d'âge plus récent. Nombreuses sont celles qui ont laissé des traces dans la liturgie : telles la *translatio sancti Pauli*, devenue la *conversio sancti Pauli*, le 27 janvier, la *passio sanctae Agnetis*, au 28, transformée en son *genuinum* ou anniversaire de naissance ; le *natale genuinum* de saint Jean-Baptiste au 24 juin, etc. Quelques-unes de ces mentions paraissent appartenir à la première rédaction de l'hiéronymien, celle en particulier des saints Jean et Paul : leur culte à Rome est attesté dès le début du Ve siècle. — On eût aimé à être fixé sur un problème que jusqu'ici les liturgistes n'ont pas élucidé : c'est celui des deux saintes romaines Pudentienne et Praxède, les seules avec saint Apollinaire de Ravenne qui aient un office propre à l'antiphonaire grégorien sans avoir de messe en aucun des sacramentaires anciens. Le Dr Kirsch montre bien que leur mention au martyrologe n'est pas primitive, mais la question de leur culte ne se trouve pas éclairée.

Pour compléter son enquête sur les données de l'hiéronymien, l'auteur a pris la précaution de relever les notices des saints que Rome a honorés d'un culte spécial en raison de leur appartenance à des églises voisines, Ostie, Porto, Spolète, etc. L'idée est excellente, et fournit matière à d'intéressantes remarques. Je note cependant quelques lacunes dans l'énumération de ces notices. A côté des saints Juvénal de Narni, Marcellus de Capoue et Vitalis de Spolète, méritaient de figurer, — et pour les mêmes raisons —, Donatus d'Arezzo, Magnus de Fabrateria, Priscus et Rufus de Capoue, Vitus de Lucanie, tous inscrits au martyrologe hiéronymien. Ces noms sont peu connus, ils ont joui pourtant d'une grande notoriété à Rome et formé une portion importante du Sanctoral romain au VIe siècle, comme j'espère le montrer prochainement.

En dépit de quelques imperfections, l'étude très approfondie que nous livre M. le Dr Kirsch est une contribution de première valeur à l'histoire du calendrier romain. Bien qu'elle concerne surtout le martyrologe hiéronymien et ses plus anciennes rédactions, elle fournit aux liturgistes d'utiles précisions. Le volume contient en outre, à leur intention, une liste des anciennes fêtes romaines, où sont reproduites parallèlement, selon l'ordre du calendrier, les données du martyrologe et celles des recueils liturgiques ; des tables bien rédigées achèvent de faciliter la consultation de l'ouvrage.

Dom P. DE PUNIET.

Digitized by Google

D. LINDNER. *Die Anstellung der Hilfspriester. Eine kirchenrechtliche Untersuchung.* (Münchener Studien zur historischen Theologie. Fasc. 3.) Kempten, J. Kösel et F. Pustet, 1924. In-8, VIII-157 p. M. 3,30.

L'étude de M. L. nous donne un exposé clair, bien conçu et bien documenté de l'évolution de la législation canonique touchant la nomination des vicaires paroissiaux que le code de droit canonique appelle *vicarii cooperatores*. L'évêque, sous la haute direction duquel ils doivent exercer le ministère des âmes, et le curé qu'ils doivent assister dans les fonctions pastorales, ont eu, au cours des siècles, une part fort diverse dans leur désignation.

Depuis l'érection des paroisses jusqu'au XIIe siècle, leur nomination revient, en droit, à l'évêque, parce qu'elle se confond avec l'ordination. Tout clerc est en effet ordonné pour le service d'une église déterminée et, par son ordination même, attaché définitivement à cette église. Le rôle du curé se réduit à présenter à l'évêque le candidat qu'il a préparé à la réception du sacerdoce et qu'il se propose de prendre comme coopérateur ; il n'est pas exclu cependant que le curé ait pu parfois désigner parmi les prêtres de son entourage, les desservants des chapellenies de sa paroisse. Toutefois, dès le IXe siècle, un changement dans cette discipline se prépare. Le régime de la propriété privée des églises apporte, d'une part, des restrictions à la liberté de nomination des évêques et contribue à ruiner la règle de la stabilité des clercs. La création des bénéfices entraîne, d'autre part, des modifications dans la législation sur les ordinations ; tout clerc qui se présente aux ordres majeurs, doit avoir un titre dont les revenus lui assurent une honnête subsistance ; ce titre est en principe un bénéfice, mais bientôt on admet qu'il peut aussi consister en biens patrimoniaux. Dès lors l'ordination et la nomination deviennent deux choses distinctes et cette dernière peut passer à d'autres qu'à l'évêque.

Si l'on tient compte que l'entretien du vicaire est à la charge du curé, on comprend que la coutume s'est établie partout au XIIe siècle de réserver au curé le choix de ses coopérateurs. La nomination des vicaires prend ainsi la forme d'un contrat ; les conditions de ce contrat, librement débattues à l'origine, se fixent parfois par la coutume ; mais le vicaire aussi bien que le curé peut toujours le dénoncer. L'évêque du diocèse ne met pas en doute le droit de nomination des curés ; il se contente de surveiller l'usage qu'ils en font : tantôt il leur recommande d'écarter les prêtres indignes ou peu aptes au ministère paroissial, tantôt il exige que toute nomination lui soit notifiée ; tantôt, il la soumet à son autorisation préalable ; mais cette dernière mesure est plutôt rare et vise surtout le choix de prêtres étrangers au diocèse.

Le concile de Trente ne fait que reprendre les dispositions du droit coutumier et en faire la loi générale de l'Église, en insistant cependant sur l'obligation des évêques de veiller à ce que les curés s'adjoignent un nombre suffisant de vicaires, et, au besoin, de les leur imposer. S'il

Digitized by Google

ne soumet pas le choix des curés à une autorisation préalable de l'autorité diocésaine, pareille mesure répondait cependant à ses intentions et elle fut prise dans la suite par beaucoup de synodes diocésains, non sans rencontrer de l'opposition de la part des intéressés. Des statuts particuliers assurèrent aussi à l'évêque un certain contrôle sur le renvoi et la démission des vicaires. Mais en somme, l'évêque n'intervenait dans l'établissement des vicaires qu'à titre subsidiaire.

Cette discipline avait ses avantages : elle permettait au curé, qui connaissait les nécessités de sa paroisse, de choisir des coopérateurs aptes à y exercer le ministère ; elle était surtout une garantie de la bonne entente entre le clergé paroissial et, par conséquent, d'une coopération efficace. Par contre, elle avait aussi ses inconvénients : la négligence ou les calculs intéressés de certains curés pouvaient donner lieu à des abus ; de plus, le manque réel de ressources dans les paroisses ou la pénurie de prêtres pouvaient rendre le droit du curé illusoire et créer des situations dans lesquelles il était préférable pour le bien général de reconnaître une plus grande liberté d'action à l'autorité diocésaine. Ainsi s'explique que la législation du concile de Trente cessa à peu près d'être observée et qu'on arriva à réserver à l'évêque la nomination des vicaires. C'est dans l'Allemagne du Sud que M. L. constate en premier lieu ce changement ; il étudie en détail comment il s'est opéré dans les diocèses de Freising et de Salzbourg dès le XVIIe siècle ; il le relève dans des diocèses voisins et en Autriche au cours du siècle suivant ; enfin, en un exposé rapide, il montre qu'après la révolution française le droit des curés de nommer leurs vicaires disparaît dans toute l'Église, sauf dans quelques pays.

Telle était la situation au moment de la codification de la législation canonique ; celle-ci consacra le régime introduit par la coutume, avec une restriction qui rappelle l'ancienne discipline : d'après le canon 476 § 3, que l'auteur commente, l'évêque nomme les vicaires, après avoir pris l'avis du curé de la paroisse.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette étude non seulement pour l'historien, mais aussi pour le canoniste, qu'elle aidera à comprendre pleinement la législation actuelle de l'Église. De nouvelles recherches pourront sans doute la compléter, notamment pour l'époque moderne, ou même rectifier quelques points de détails ; mais nous sommes convaincus qu'elles ne modifieront pas les conclusions générales de l'auteur.

R. KOERPERICH.

FR. BAIX. *Étude sur l'abbaye de Stavelot-Malmédy.* 1re partie : *L'abbaye royale et bénédictine (Des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021).* Charleroi, « La Terre-Wallonne » ; Paris, Champion, 1924. In-8, 220 p.

Le fondateur de l'abbaye double de Stavelot-Malmédy fut l'aquitain S. Remacle, né dans les dernières années du VIe siècle. M. Baix trace

Digitized by Google

de lui et de son action religieuse un portrait sobre et que, malgré l'incertitude des sources, on peut croire fidèle à la réalité. Remacle séjourna à Luxeuil, où les souvenirs de S. Colomban étaient vivaces, puis, en 632, il reçut de S. Eloi la direction de Solignac qu'il gouverna pendant dix ans. Mais un beau jour quelques moines, Remacle en tête, quittent Solignac et viennent s'établir sur les rives de la Semois, à Cugnon, où les avaient attirés les générosités de Sigebert III, roi des Francs. Néanmoins, le séjour à Cugnon fut de courte durée, car vers 650, Remacle et ses disciples apparaissent sur les bords de l'Amblève, près de la forêt de l'Ardenne ; on peut supposer que Remacle reçut alors des mains de S. Amand l'onction épiscopale, avec le titre d'abbé-évêque, suivant la tradition irlandaise. La donation royale a fait, d'autre part, du domaine de Stavelot-Malmédy un bloc uni, très étendu et assez distant des possessions d'autres abbayes pour ne point être convoité. En ce qui concerne la règle, il n'est pas invraisemblable qu'au début les moines de Stavelot-Malmédy aient vécu sous celle de S. Colomban. Dans la suite, ils semblent cependant avoir adopté, comme à Luxeuil, une règle mitigée, composée notamment de celle de S. Benoît et de S. Colomban. Comme évêque, le zèle apostolique de Remacle trouva à se déployer dans une contrée particulièrement ingrate ; comme missionnaire, il a sa place à côté de S. Eloi et de S. Amand ; Remacle mourut vers 672 laissant derrière lui une œuvre en pleine voie de prospérité.

La période qui suit le décès du fondateur et qui se prolonge jusque dans la seconde moitié du IXe siècle est une époque de ferveur monastique : la discipline se maintient forte ; quelques abbés passent même pour saints et des moines revêtent la dignité épiscopale. Sous les Carolingiens, l'observance bénédictine y est introduite lentement tandis que les arts et les sciences y sont en honneur.

Avec l'arrivée au siège abbatial de Stavelot-Malmédy du saint moine Odilon (938-954), débute un nouveau régime, fait de liberté temporelle et de réforme disciplinaire. Non seulement il n'y eut plus qu'un seul abbé au spirituel comme au temporel, mais les deux menses disparurent peu à peu. Ce fut alors que l'évêque du diocèse, Notger de Liége, prit contact avec les moines stavelotains et mit à leur service et son talent littéraire et ses qualités d'administrateur. L'abbé Werinfride (954-980) obtint de son ami une biographie du fondateur, la *Vita Remacli IIa*, plus en harmonie avec les goûts littéraires de son époque et les exigences intéressées des moines que la *Vita Remacli Ia*. L'écrit de Notger (revu par Hériger) contenait, par surcroît, plus d'un sous-entendu transparent et caressait habilement les aspirations à la suprématie des religieux de Stavelot sur les moines de Malmédy. L'heure était grave d'ailleurs : les constructions du monastère de Malmédy venaient d'être terminées et les idées les plus turbulentes se manifestaient au sein du cloître et dans la contrée. La

Digitized by Google

dispute fut portée devant un concile, à Ingelheim, en 980, devant les pontifes de Mayence, de Metz et de Liége. Notger se fit l'avocat éloquent d'une cause très défendable en droit et au point de vue historique : la dépendance de Malmédy vis-à-vis de Stavelot. La cause de l'évêque de Liége fut vite gagnée et confirmée, le 4 juin 980, par l'empereur Otton II. Et voici ce qui est établi juridiquement : Stavelot a une situation privilégiée, il n'y aura qu'un abbé élu librement par les moines de Stavelot et de Malmédy ; le nouveau chef sera pris à Stavelot si l'on y trouve un homme capable, sinon on le choisira à Malmédy ou même ailleurs.

Le récit annalistique de M. Baix s'arrête à l'année 1021 ; il y a joint quatre chapitres fort importants d'allure plus synthétique, sur la vie sociale, intellectuelle et économique de l'abbaye. Les quelques lacunes qu'on peut y constater, l'auteur n'a pas cherché à les cacher par des généralités vides ou des fleurs artificielles.

Le chapitre cinquième, consacré à la situation économique de Stavelot-Malmédy, mérite son nom de « remarques » et est d'ailleurs très court (p. 152-165). Cela tient en grande partie et à la pauvreté de la documentation et au fait que l'auteur a déjà retracé plus haut la formation du domaine abbatial.

Le chapitre VI est plus fourni. Il traite de la vie intellectuelle, ou plus exactement de l'activité littéraire des moines de Stavelot-Malmédy. Ce chapitre est tout à fait remarquable. Venant après Kurth, Balau, Van der Essen et Krusch, M. Baix y trouve encore occasion de proposer de nouvelles solutions.

L'activité littéraire de Stavelot-Malmedy se ramène à deux groupes : aux écrits hagiographiques relatifs au fondateur S. Remacle, et à l'œuvre exégétique de Christian de Stavelot.

On sait que d'après G. Kurth, le plus ancien document sur S. Remacle, la *Vita S. Remacli Ia*, de la première moitié du IXe siècle, d'allure barbare, est en partie un plagiat (ce qui est exact), et aurait été composée pour montrer que le fondateur de Stavelot-Malmédy égalait ou surpassait, en naissance, en vertus et en mérites, les deux grands saints liégeois, S. Lambert et S. Hubert Cette dernière hypothèse, M. Baix la combat avec beaucoup de bon sens en montrant qu'il est inutile de la formuler. Remarquons cependant que G. Kurth n'est pas aussi affirmatif que M. Baix veut le dire touchant les desseins de l'auteur de la *Vita Remacli Ia*. A nos yeux les observations de Kurth sont fort pertinentes.

Le moine Christian, autrement dit de Stavelot, ou au Xe siècle *grammaticus*, est à la fois un savant et un érudit. M. J. Lebon lui a consacré ici même une notice fouillée (RHE, 1908, t. IX, p. 491 496). Nous possédons ses œuvres qui comprennent : un commentaire sur S. Matthieu, sur S. Luc, sur l'évangile de S. Jean, une homélie sur le chap. XIII de S. Matthieu, enfin, une épître aux moines de Stavelot et de Malmédy. Christian de Stavelot, écrivain de la seconde moitié

Digitized by Google

du IXe siècle, est un professeur-commentateur que le point de vue historique n'intéresse pas : l'inspiration des écritures s'étend aux différents sens qu'on y rencontre ; le texte est celui de la Vulgate, unifié par Alcuin. Quant à sa doctrine touchant la présence réelle, il n'y a pas lieu d'en suspecter l'orthodoxie, comme l'a fait E. Dümmler. Si l'hébreu était inconnu à Christian, il savait par contre assez de grec pour s'aventurer à faire des étymologies et des remarques grammaticales, il est vrai parfois fort risquées. Parmi les auteurs anciens, Virgile, Martial, Homère, Platon, lui sont familiers. Bref, Christian de Stavelot est, au IXe siècle, un représentant très honorable de la renaissance carolingienne dans nos provinces.

Celle-ci ne se restreignit d'ailleurs pas uniquement, ni à Stavelot ni à Malmédy, à la vie littéraire ; elle comprenait aussi la culture des arts graphiques et autres. M. Baix est très sobre de renseignements sur ce sujet qu'il est loin d'avoir épuisé. Ainsi Stavelot eut un *scriptorium* et une bibliothèque des plus importantes dont il reste entre autres, les beaux mss de notre Bibliothèque royale n° 19609 (ms. du VIIIe siècle, Paul Orose : *Historiae adversus Paganos*), le n° II, 2572 (ms. du IXe s. : *Ars grammaticae*), le n° 1820 (Xe s. : Sulpice Sévère : Vie de S. Martin). (Cfr F. VAN DEN GHEYN, *Album belge de paléographie*, pl. II, IV, VI). Le n° 2034 est un rituel du Xe siècle avec dessin colorié du Christ en croix ; on le regarde comme une des productions graphiques les plus intéressantes de l'époque. (Cfr *L'art ancien à l'exposition nat. belge.* Bruxelles, 1882, p. 280.)

Ce qui frappe surtout dans le chapitre touchant la vie religieuse ce sont les coutumes irlandaises, remplacées, dans la seconde moitié du VIIIe siècle, par la règle de S. Benoît. Bien entendu, cette transformation ne fut pas l'œuvre d'un jour et il y a lieu de distinguer des « jalons » si l'on veut rester sur le terrain historique. L'auteur note que la disparition des abbés-évêques coïncida avec le décret du concile des Estinnes du 1 mars 743, imposant aux abbayes l'observance de la règle de S. Benoît. Remarquons, enfin, la conjecture de Mgr Monchamp que le plus ancien texte liturgique liégeois serait venu de France par S. Remacle.

Remercions M. l'abbé Baix de nous avoir donné, après l'essai méritoire mais trop peu critique par endroits de M. Yernaux, un bon livre sur les premiers siècles de Stavelot-Malmédy. C'est moins un travail de brillante mais trompeuse synthèse qu'une monographie d'érudition solide et critique. Dire de celle-ci qu'elle s'arrête à peine à l'année 1021 et qu'elle comprend plus de 200 pages, c'est en faire le plus bel éloge. Une chicane seulement pour finir : Il vaudrait mieux réserver au mot monastère le sens de bâtiments claustraux et pour le reste parler d'abbaye (p. 168, 178, 204, etc.). Les moines, je pense, ne s'y trompent pas.

H. NELIS.

Digitized by Google

GEORGINE TANGL. *Die Teilnehmer an den allgemeinen Konzilien des Mittelalters.* Weimar, Böhlaus, 1922. In-8, II-232 p.

La participation aux conciles peut être étudiée de deux points de vue, en droit et en fait. Qui a qualité pour siéger dans les synodes ? Et d'autre part, puisque jamais assemblée n'a réuni tous les ayants droit, qui a siégé effectivement, à chaque époque, dans chaque assemblée ? Ces deux aspects de la question ont été examinés dans l'intéressant ouvrage de Mlle Tangl, mais le second avec plus de détail et de précision.

Elle montre fort bien qu'il y a de grandes différences, quant à la qualité des membres, entre les anciens conciles généraux, où ne siègent guère que des évêques, et les conciles généraux du moyen âge, où à côté des évêques est mentionnée la présence de prêtres, d'abbés, et même de laïques. Notamment à partir d'Otton le Grand il semble que ces derniers tiennent une bien plus grande place. Mais une question que Mlle Tangl ne s'est pas posée avec assez de netteté est celle-ci : Quelles sont les raisons, quel est le vrai caractère de cette participation des laïques ? N'est-ce pas surtout, dans la langue politique si pauvre du moyen âge, le mot de synode qui change de sens, et en vient à désigner une assemblée d'objet presque aussi politique que religieux ? N'y a-t-il pas là une conséquence et un cas particulier de l'intime union du temporel et du spirituel qui caractérise le moyen âge ? Si, par exemple, l'assemblée qui juge Jean XII comprend outre les *Romani pontifices*, le *reliquus clerus* et le *cunctus populus*, n'est-ce pas qu'il s'agissait de déposer le seigneur temporel de Rome autant que le chef de l'Église ? Sait-on d'ailleurs si ces divers éléments ont été placés sur le même pied ? Cela, *a priori*, est plus que douteux (cfr en matière d'élection, la fameuse formule : par le clergé et le peuple ; elle ne signifie pas du tout que le peuple ait eu des droits égaux à ceux du clergé). Les princes laïques ou leurs ambassadeurs, souvent présents aux conciles du XIIe siècle, y venaient-ils siéger et délibérer ; ou bien, ce qui est bien plus probable, surveiller et défendre leurs intérêts, observer ce qui se passerait au cours de ces grandes réunions ; tout comme aujourd'hui un État a un ambassadeur au Vatican sans pour cela participer au gouvernement de l'Église ? Il était inévitable qu'un concile solennel attirât beaucoup de monde. Mais il est bien clair que la foule d'auditeurs qu'Urbain II harangua à Clermont ne pouvaient être qualifiés de membres du concile. Même quand il s'agit du clergé, n'y avait-il pas des séances de pur apparat, de promulgation, et les vraies séances de délibération et de discussion, moins nombreuses et réservées aux évêques, tout au plus aux abbés ? En un mot la question de la composition des conciles est inséparable de celle de la procédure suivie. — De même les questions de préséances ont plus d'importance que ne paraît leur en donner Mlle Tangl. Il y aurait lieu de fixer avec le plus de précision possible — ce n'est pas toujours aisé — le rang et le rôle des cardinaux.

Digitized by Google

Quant à ce qu'on peut appeler la composition géographique des conciles, il saute aux yeux qu'une différence radicale sépare les huit premiers conciles œcuméniques, célébrés en Orient et presque exclusivement composés d'Orientaux, sauf intervention plus ou moins effective des légats pontificaux, et les synodes occidentaux, présidés par le pape. Mlle Tangl a très bien relevé les tentatives infructueuses, mais caractéristiques, faites par saint Léon, puis par Charlemagne, puis par Nicolas Ier, pour attirer en quelque sorte à eux les conciles et les transporter en Occident. Elles n'auraient pu d'ailleurs aboutir. Elles auraient provoqué la rupture avec Byzance. Il fallait cette rupture pour que devinssent possibles des assemblées comme les grands conciles œcuméniques des XIIe et XIIIe siècles ; jamais les Byzantins ne se seraient inclinés devant des assemblées de ce type. — Pour Mlle Tangl, ces grands conciles latins sont une transformation des synodes romains, d'abord purement locaux, puis de plus en plus fréquentés, et souvent tenus hors de Rome par une papauté devenue nomade. Cela nous vaut une longue étude sur ces assemblées romaines qui n'ont à coup sûr rien de « général ». La plus grande partie du livre ne correspond guère au titre. Soit : c'est une question de mots. Mais il nous semble que l'évolution qui des synodes locaux romains a fait sortir deux institutions aussi différentes que le consistoire, d'une part, et le concile œcuménique du deuxième type, du type pontifical et latin, n'a été étudiée que de façon un peu superficielle. Elle n'est — Mlle Tangl ne l'a pas assez montré — qu'un cas particulier du grand changement que supposait la monarchie pontificale. Celle-ci n'aurait jamais pu s'établir dans les cadres administratifs et avec les ressources d'une église locale ; cette église fût-elle celle de Rome. L'adaptation ou mieux la transformation indispensable a été faite de 1050 à 1150 environ.

Elle n'a pas eu lieu sans résistances dans le clergé et surtout de la part des princes. En particulier, la politique conciliaire des papes en a soulevé. Il est un chapitre qui s'imposait et que Mlle Tangl a négligé d'écrire. Dans plusieurs pays, de façon plus ou moins suivie, et notamment en Sicile et en Angleterre, les souverains se sont efforcés de limiter le droit du pape, soit de pénétrer dans leurs États pour y tenir des synodes, soit d'appeler leurs évêques à des synodes tenus au dehors. Ils le font dans leur intérêt politique, et aussi sous prétexte d'épargner une obligation onéreuse à leurs évêques. C'est leur réponse à la tactique du pape qui s'efforce d'imposer au plus grand nombre possible d'évêques l'obligation de se rendre aux synodes pontificaux.

Au total, l'ouvrage de Mlle Tangl, consciencieux, savant et méritoire, ne nous paraît pas aller toujours jusqu'au fond des questions. Il apporte beaucoup de faits ; il n'en dégage pas toujours assez les idées générales.

E. JORDAN.

Digitized by Google

F. Duine. *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne.* Paris, Champion, 1922. IX-292 p.

Du même. *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIIe siècle.* Paris, Champion, 1922. 63 p.

L'auteur des deux ouvrages que nous présentons tardivement aux lecteurs de cette Revue — sans que ce retard nous soit personnellement imputable — s'est éteint subitement à Rennes le 5 décembre 1924.

La Revue a publié une courte notice nécrologique de M. Duine (t. XXI, 1925, p. 386). Ceux qui voudront avoir de plus amples renseignements sur l'érudit, sur l'homme et sur le prêtre pourront se reporter à l'article nécrologique important que M. Georges Dottin, doyen de la faculté des lettres de l'université de Rennes, vient de consacrer à ce distingué et fidèle collaborateur des *Annales de Bretagne* (Voir *Annales de Bretagne*, t. XXXVI, 1925, p. 629-654). « Ce qui étonne le plus, dans ce prodigieux labeur, dit-il, c'est que le même homme ait été capable, avec la même perfection, de recueillir des chants populaires, de dresser de scrupuleuses et abondantes bibliographies et d'écrire avec art de pénétrantes études littéraires. Tout atteste chez lui une culture générale peu commune... Ce fut un grand esprit que le recul du temps grandira encore. »

M. F. Duine a beaucoup publié. Ses travaux se distinguent par la maturité de la pensée, l'étendue des connaissances et l'acuité du sens critique. Citons les suivants, dont plusieurs ont été l'objet de comptes rendus ou de notices dans cette revue : *Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes,* 1906 (Voir RHE, t. VII, p. 903-905) ; *Cohon, évêque de Nîmes et de Dol* (1908) ; *Histoire civile et politique de Dol* (1911) ; *Origines bretonnes. Etude des sources : Questions d'hagiographie et Vie de S. Samson* (1914) ; *Le schisme breton* (1915) ; *La métropole de Bretagne* (1916) ; *Memento des sources hagiographiques de l'histoire ae Bretagne* (1918) ; *La Mennais, sa vie, ses idées* (1922) (Voir RHE, t. XIX, p. 93-91) ; *Essai de bibliographie de La Mennais* (1923) (Voir RHE, t. XIX, p. 626).

Les deux travaux annoncés, publiés en 1922, appartiennent, ainsi que les mémoires relatifs à l'ancienneté de la Vie de S. Samson de Dol, à une importante série d'études sur l'histoire ecclésiastique ancienne de la Bretagne. Le but que s'est proposé l'auteur dans l'*Inventaire liturgique*, c'est de montrer l'extension du culte des saints bretons dans la liturgie, et cela à l'aide des livres liturgiques de Bretagne et de ceux des autres pays. Les quatre premières sections de l'ouvrage constituent un catalogue extrêmement riche des livres se rapportant au sujet qui vient d'être indiqué. Çà et là, le chercheur infatigable a l'occasion de compléter certains des renseignements déjà donnés dans des ouvrages antérieurs, notamment dans *Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes.* Les deux dernières sections sont des *excursus* qui traitent, le premier, de la messe dans la liturgie

Digitized by Google

bretonne, le second, de l'hymnaire des saints bretons (chants latins antérieurs au XIIIe siècle et chants en langue bretonne).

Le *Catalogue des sources hagiographiques* comprend deux parties : d'abord, un tableau des sources pour l'histoire des saints bretons du Xe au XIIe siècle; ensuite, un tableau de l'hagiographie continentale non celtique, pouvant donner des renseignements pour l'histoire de Bretagne, depuis l'époque des émigrations jusqu'au XIIe siècle.

M. l'abbé Duine, qui aimait à s'appeler lui-même *clericus Dolensis*, repose à Dol, au pays de S. Samson. L'épitaphe de Tamizey de Larroque « Ci gît un travailleur » conviendrait parfaitement à l'érudit breton, mort à la peine, dont la probité scientifique et l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs professionnels furent peut-être les qualités maîtresses.

L. GOUGAUD, O. S. B.

T. F. TOUT. *France and England. Their relations in the Middle Ages and Now.* (Publications of the University of Manchester. T. CXLVII.) Londres, Longmans, Green et Cie, 1922. In-8, 168 p. Prix : 7 s. 6 d.

Tous les bons esprits déplorent la difficulté qu'éprouvent Français et Anglais de s'accorder au sujet de la paix, après avoir été unis pendant la guerre. Ils attribuent avec raison cet état de choses à la différence du caractère et des intérêts nationaux, différence qui ne remonte qu'au XVe siècle. Durant le moyen âge, en effet, les deux peuples ont vécu dans les mêmes conditions et ont eu les mêmes aspirations. C'est ce que M. Tout, professeur d'histoire à l'université de Manchester, a mis en lumière dans quatre conférences qu'il a faites en Angleterre et à l'université de Rennes. Il a réuni ces conférences en un coquet volume où la science historique est servie par un réel talent d'exposition.

Il n'y avait pas, au moyen âge, d'état national selon nos conceptions modernes. Au contraire, l'Europe occidentale jouissait d'une civilisation uniforme, renforcée par l'unité de l'Église romaine sous l'autorité du pape. Cette civilisation générale se distinguait par deux caractères dominants : le *cosmopolitisme* et la *féodalité*. En outre, à l'époque des *rois normands, angevins et capétiens*, la France et l'Angleterre avaient de nombreuses affinités particulières, telles que la communauté d'origine, des institutions identiques, des manifestations intellectuelles et artistiques semblables. De 1206 à 1328, on constate des alternatives d'*attraction* et de *répulsion*. L'affluence en Angleterre de nombreux favoris, de clercs et de moines mendiants venus de France, suscite une opposition contre ces éléments étrangers : le *sentiment national* s'éveille. Toutefois, l'harmonie entre les deux civilisations continue de subsister. Elle ne fut jamais aussi complète

Digitized by Google

qu'au temps de Philippe le Bel et d'Édouard III. La *guerre de Cent Ans* devait mettre un terme à ce commerce intime. Par sa durée, par les ravages qu'elle causa, par la nécessité de vaincre qui s'imposa aux adversaires, elle créa un antagonisme profond entre les deux peuples. Ainsi s'affirma, de part et d'autre, le sentiment national, et c'est « l'éternelle gloire de Jeanne d'Arc d'avoir appris aux Français que la France était une nation ». Dès ce moment, la civilisation anglo-française fit place à une civilisation nationale, et les productions littéraires et artistiques puisèrent leurs inspirations dans la nation même. Cette divergence alla en s'accentuant pendant les siècles suivants, grâce à la réforme anglicane, à la rivalité politique et coloniale. Elle n'empêcha pas, cependant, des rapprochements politiques temporaires et un commerce littéraire important, notamment au XVIIIe siècle.

Les conférences de M. Tout ne sont pas une œuvre de vulgarisation. Laissant de côté l'histoire politique, le savant historien a recours aux faits pour composer un tableau très vivant de la civilisation anglo-française au moyen âge. On y trouve des considérations fort intéressantes sur les nationalités, le rôle de l'Église, des papes de Rome et d'Avignon, sur les institutions, le mouvement littéraire et artistique, les universités, la nouvelle tactique militaire inaugurée pendant la guerre de Cent Ans. On assiste au va-et-vient perpétuel, entre les deux pays, des nobles, des clercs, des savants et des artistes. A ce point de vue, l'index qui termine le volume est un guide précieux.

L'auteur met sa connaissance approfondie de l'histoire au service d'une noble cause. Ses conférences, solides quant au fond et attachantes quant à la forme, ont pour but d'amener les Français et les Anglais à pratiquer une politique concordante.

C. LECLÈRE.

W. KIENAST. *Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich.* T. I. (Bijdragen van het Instituut voor Middeleeuwsche Geschiedenis der Rijks-Universiteit te Utrecht. Fasc. X.) Utrecht, Instituut voor Middeleeuwsche Geschiedenis; Leipzig-Munich, Duncker et Humblot, 1924. In-8, XXXII-222 p.

Le régime féodal n'était guère favorable à l'établissement de frontières précises entre les États, puisqu'en dépit de quelques efforts d'ailleurs tardifs et dépourvus d'esprit de suite, rien n'empêchait un même homme d'être vassal de plusieurs seigneurs. Ajoutons, en ce qui concerne la France et l'Allemagne, le tracé défectueux de frontières politiques qui ne tenaient aucun compte ni de la géographie physique ni de la géographie humaine. Le premier chapitre du livre de M. Kienast est précisément une étude très savante et précise de géographie historique où l'auteur donne la longue liste des seigneurs dont le

Digitized by Google

« territoire », comme on dira plus tard en Allemagne, était à cheval sur les royaumes de France et d'Allemagne, et les engageait dans des liens féodaux différents. A côté de ces relations durables, il y en avait beaucoup d'accidentelles et de volontaires, contractées sous des formes diverses : alliances, inféodation, prise à la solde. Les seigneurs de l'ancienne Lotharingie du traité de Verdun, parfois même de l'intérieur de l'Allemagne, sont entrés ainsi en rapport avec les deux grands souverains de l'Europe occidentale, les rois de France et d'Angleterre, et ont joué un grand rôle dans leurs querelles. L'histoire de ces relations, dont l'intérêt politique a été considérable, forme l'objet du grand travail entrepris par M. Kienast.

Le premier volume va jusqu'à la fin du règne de Philippe Auguste. Il faut, dans ces limites mêmes, distinguer deux périodes. Au début, le roi d'Angleterre est beaucoup mieux pourvu que son rival en argent, ce nerf de la guerre diplomatique comme de l'autre. C'est lui surtout qui intrigue et négocie en Allemagne ; et qui, par des accords diplomatiques ou par des conventions de prise en solde (souvent sous la forme féodale de la concession d'un fief-argent), recrute dans la partie occidentale de l'Empire des concours contre le roi de France. Sous le règne de Philippe Auguste les rôles sont renversés. Surtout depuis la conquête des États continentaux de Jean-sans-Terre, le roi de France dispose de ressources beaucoup plus considérables et c'est lui qui exerce la grande influence.

Dans le détail, cette histoire est très confuse, à la fois monotone et coupée de perpétuels revirements. Il ne s'en dégage guère d'idées générales. Si le récit de M. Kienast, d'ailleurs très bien documenté et d'une érudition très sûre, y perd un peu en intérêt, ce n'est pas sa faute mais celle de son sujet. A cette époque à peu près tout dépend encore de la politique personnelle des seigneurs, qu'inspirent des intérêts de famille, des ambitions et des sentiments individuels. C'est seulement quand les progrès du commerce et de l'industrie auront fait passer au premier rang les intérêts économiques, que se manifesteront les causes permanentes qui imposeront des alliances stables, comme celle des Pays-Bas (je ne dis pas les seigneurs) avec l'Angleterre.

On pourrait croire que toutes ces relations de seigneurs allemands avec des souverains étrangers étaient considérées comme dangereuses pour l'Allemagne et mal vues des empereurs, ne fût-ce que parce qu'elles habituaient ces vassaux de l'Empire à pratiquer une politique indépendante et personnelle. Il n'en est rien pour cette époque. On pourrait dire que loin d'être une preuve de la faiblesse politique de l'Allemagne, — ce qu'elles deviendront plus tard, — elles étaient au contraire un hommage rendu à sa puissance et à sa richesse en hommes. Les souverains allemands les plus autoritaires les ont tolérées sans difficulté, ou même encouragées. Ainsi Richard Cœur de Lion à peine délivré des mains de Henri VI s'empresse de donner à un grand nombre de princes allemands ecclésiastiques ou laïques des fiefs-argent en

Digitized by Google

échange de leur hommage et de leur aide contre Philippe Auguste. Au contraire, comme l'a remarqué M. Kienast, les souverains allemands du XIIe siècle, et même leurs successeurs déjà bien moins puissants, n'ont jamais recherché le concours militaire de seigneurs étrangers ; c'est l'Allemagne, belliqueuse et peuplée, qui est en situation de fournir aux autres des mercenaires (car c'est un peu de cela qu'il s'agit). — D'ailleurs, au XIIe et au début du XIIIe siècle, les intrigues franco-anglaises en Allemagne n'ont pas du tout pour objet d'y empiéter, d'y usurper. Les deux rois cherchent seulement une aide l'un contre l'autre ; et quand, au XIIIe siècle, leur différend s'apaise quelque peu et semble réglé au profit de la France, leur activité diplomatique en Allemagne se ralentit beaucoup. C'est seulement au temps de Philippe le Bel qu'une méthode analogue, mais pratiquée dans un plus grand style et avec un objet différent, tendra au contraire à désagréger et à dénationaliser l'Allemagne de l'Ouest et à y préparer des annexions françaises. Tout cela sera étudié par M. Kienast dans son deuxième volume. C'est tout au plus si, au temps de Philippe Auguste, on entrevoit quelques symptômes précurseurs de cette expansion française et de cette politique d'intervention dans les affaires allemandes. Par exemple la concession de fief faite en 1196 ou 1197 par Philippe Auguste à Markward d'Anweiler ; premier exemple d'une corruption étrangère pratiquée sur un des principaux conseillers de la couronne allemande, et circonstance à ne pas oublier quand il s'agit de juger ce personnage si discuté. Par exemple encore la convention entre Philippe Auguste et le duc Henri de Brabant, où pour la première fois un prince de l'Empire s'engage à ne reconnaître qu'un roi d'Allemagne accepté par le roi de France.

Du point de vue juridique ces conventions ont un grand intérêt et posent beaucoup de problèmes de droit féodal ; de même qu'elles nous donnent beaucoup de renseignements sur les usages diplomatiques et militaires. Ces questions n'ont pu être encore qu'indiquées par M. Kienast. Il se réserve d'y consacrer un troisième volume. On ne peut que désirer la prompte continuation d'un travail si bien commencé.

E. JORDAN.

JOST TRIER. *Der heilige Judocus. Sein Leben und seine Verehrung zugleich ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Namengebung.* (Germanistische Abhandlungen begründet von Karl Weinhold, hrsg. v. Freidrich Vogt. Fasc. 56). Breslau, M. et H. Marcus, 1924. In-8, VIII-286 p.

L'auteur veut prouver par un exemple concret que la vie posthume d'un saint forme, au point de vue historique et géographique, une unité fermée au dedans de laquelle certaines données telles que les événe-

Digitized by Google

ments historiques et cultuels, la collation des noms du saint, les changements grammaticaux de ces noms, les productions littéraires, se trouvent en connexion si étroite qu'ils ne peuvent s'expliquer que par une action réciproque. De plus il veut retrouver les motifs qui peuvent influencer les différents courants suivis par le culte d'un saint.

Il nous semble que l'auteur, tout en travaillant dans des circonstances peu favorables, — il avoue que beaucoup d'archives belges et françaises lui étaient inaccessibles, — a pleinement atteint son but.

L'auteur a choisi comme exemple l'histoire de saint Judoc ou Josse, dont la *vita* avait été étudiée dès 1907 par M. le Prof. Van der Essen.

Suivant de près les données de la chronique de Frédégaire, il nous fait connaître, dans une introduction historique, le temps et l'endroit où se passe la vie du saint. Les « Dumnonii », sous la pression d'autres barbares, avaient quitté le Devonshire et s'étaient installés dans la partie nord de la Bretagne française. Ils se rangèrent bientôt tous sous le gouvernement d'un chef, appelé *dux*, *comes* ou *rex*. Un de ces chefs s'appelait Judhael. Après la mort de celui-ci, le pouvoir passe à Judicail son fils, qui peu après, se trouve vis-à-vis du roi Dagobert, dans une position de subordonné, tout en gardant une certaine autonomie. Judicail, voulant se démettre du pouvoir, l'offre à son frère Judoc. Celui-ci décline l'offre et s'enfuit. Judicail ne revint pas sur sa décision et se retira à Saint-Jean de Gaelo, où il mourut, en saint, le 12 décembre 858.

L'auteur examine ensuite la « vita sancti Judoci ». La vie du saint est racontée dans trois œuvres latines : la « vita » de l'« Anonymus », composée vers 800 ; la *vita*, écrite par Isembard, probablement à l'occasion de « l'inventio » en 977 et puis la *vita* composée en 1015 par Florentius, abbé de Saint-Josse-sur-Mer ; les deux dernières dépendent entièrement de l'« Anonymus ». C'est ce qui est parfaitement démontré par l'auteur, qui donne une édition critique du texte de l'« Anonymus », en faisant suivre chaque paragraphe des endroits parallèles de Florentius, et des quelques passages d'Isembard, dont il a pu prendre connaissance.

Examinant en détail l'« Anonymus », l'auteur prouve que dans cette *vita*, la légende ne joue encore qu'un rôle accessoire, et que les traits légendaires peuvent être facilement séparés du fond historique qui se présente sous ces données : *Saint Judoc voyage vers l'est, rencontre un homme noble nommé Maymo, qui lui permet de construire un hermitage à l'endroit où s'élèvera plus tard le monastère de St-Josse-sur-Mer.*

L'auteur place la composition de la *vita* au temps de la réforme liturgique carolingienne, et attribue à Alcuin la paternité de l'œuvre.

La *vita* de Florentius, comme nous l'avons dit, a suivi, quant au fond et au plan, l'« Anonymus » ; pourtant un tout autre esprit se fait sentir dans son récit : on n'y retrouve plus l'écrivain observateur, objectif, mais le religieux enthousiaste qui veut exalter, autant que possible, l'ermite paisible et tranquille qu'était Judoc.

Digitized by Google

Et tous ceux qui sont venus après Florentius se sont inspirés de lui et ont accentué la note : aussi l'historique a-t-il été tué par le fantaisiste. L'être personnel qu'avait dépeint l'« Anonyme » s'efface petit à petit.

Parmi les principaux continuateurs nommons Pierre de Beauvais, Jean Mielot (xve s.), l'auteur de S. Judoc dans le « Bebenhauser Legendar » (xve s.) et l'auteur de la légende dans le « Wenzelpassional » (xive-xve s.). L'auteur donne aux pages 67-86 une édition critique de cette dernière *vita*.

Avant d'étudier l'étendue du culte de S. Judoc, l'auteur fait une examen philologique des différentes formes sous lesquelles se présente le nom du saint : ce n'est qu'après avoir constaté l'identité de ces formes qu'il pourra en arguer pour établir l'extension du culte.

Grammaticalement parlant la forme la plus ancienne est *Judocus*, la forme vulgaire est *Jodocus* ; en celtique cela voudrait dire : *exercé à la lutte*. Ces noms nous donnent une double forme française : *Joces*, *Josces*, *Josses*, *Gosces*, *Gioces* et *Joce*, *Gioce*, *Josse* ; la première dérivant du nominatif; la seconde, du génitif.

Josse, à son tour, donne une forme latinisée *Joscius*, *Josceius*. Le diminutif en est, ou *Josset*, ou *Jossel* ; *Jocel* et *Josselin* ne dérivent pas grammaticalement de *Jodocus*, mais de *Gauzilo* ; cependant, dans les pays où Judoc est honoré, ces noms sont rattachés à son culte.

En Allemagne, on trouve comme forme parfaite *Jodocus* ou *Jodok*. C'est cependant la forme française « Josse » qui est importante pour le développement du nom en pays germanique, car on y trouve les noms de *Josse*, *Jossine*, *Josselin*, *Jos*, *Joos*, *Joz*, *Joost*, *Jooz*, etc. (notez que ces derniers noms ne dérivent pas de Joseph). La forme la plus usitée est celle de *Jost*. « Justus » est une fausse latinisation de *Joost*.

Les formes *Jobs* et *Jobst* donnent lieu à une constatation très intéressante. A certains moments S. Judoc est considéré comme patron des lépreux, alors que dans sa vie et sa légende rien ne permet de le considérer comme tel. Seulement la ressemblance des noms *Judoc-Jobs* et *Hiob-Job-Jobs* a fait passer le pouvoir du grand patient de l'Ancien Testament à son soi-disant homonyme de la Flandre. Quelques-uns ont latinisé *Jobs* en « Jacobus ». Grammaticalement cela est fautif. Seulement la ressemblance entre les deux, tant au point de vue iconographique, — les deux saints sont représentés comme pèlerins barbus, avec chapeau couvert de coquillages, portant manteau, bâton, besace — qu'au point de vue cultuel, — ils ont chacun un lieu de pèlerinage extrêmement fréquenté, St-Jacques de Compostelle, St-Josse-sur-Mer, — a pu donner lieu à cette confusion.

Après avoir identifié toutes les formes sous lesquelles le nom de Judoc a pu se présenter, l'auteur étudie l'extension du culte du saint. Il consacre tout un chapitre au grand centre du culte : l'abbaye de St-Josse-sur-Mer. La « cella S. Judoci » fut donnée en 792 par Charlemagne à Alcuin. Son successeur, Warimbald, y introduisit la règle de

Digitized by Google

S. Benoît. Toutefois l'abbaye perdit bientôt son indépendance, et le surplus de ses revenus fut concédé à Ferrières. Après avoir souffert des invasions des Normands, le monastère fut reconstruit par Sigebrand, et les moines clunisiens de Fleury vinrent y habiter. L'abbaye de St-Josse-sur-Mer fut prise sous leur protection par les anciens comtes de Flandre et par les ducs de Bourgogne. A partir de la Réforme, la série des abbés commandataires ruina financièrement et moralement l'abbaye de St-Josse ; elle fut supprimée même avant la révolution. Les reliques furent transportées dans l'église paroissiale de St-Josse et y reposent encore. On y fête encore le 11 juin, jour de l'apparition de la main bénissante, un souvenir du miracle arrivé pendant que le saint célébrait sa messe ; le 11 décembre, date de la mort du saint, et le jour de la Trinité, le grand jour de pèlerinage.

A la page 112 l'auteur indique les sources d'archives à qui voudrait faire une étude plus fouillée de cette abbaye.

Partant du centre, l'auteur se met à la recherche de tous les endroits où le saint est honoré. Naturellement, ces recherches sont incomplètes surtout pour ce qui regarde la France et la Belgique. Notons en passant qu'à partir de 1161 le saint fut honoré d'une façon spéciale à St-Josse-ten-Oede. En tout M. Trier retrouve 238 autels, 37 églises paroissiales et 7 églises de couvents répartis sur les territoires français, belge, hollandais, allemand, suisse. Cette statistique est des plus intéressantes ; car l'auteur y donne les preuves de ses affirmations, ce qui est précieux pour établir la date et l'importance du culte ; on y trouve également des détails historiques qui expliquent des particularités quelquefois assez étranges du culte. Ainsi à la page 163 on trouve l'explication du fait que S. Judoc est considéré comme protecteur contre les naufrages alors que, dans aucune *vita*, on ne trouve la moindre allusion à ce pouvoir. Cette statistique nous montre d'ailleurs que le pouvoir du saint est multiple : on l'invoque contre l'incendie, contre les maladies de la récolte, contre la peste, les orages et les dangers sur mer, contre la grêle, contre les calandres, les maladies du bétail ; il est le patron des hôpitaux, des lépreux, des bateliers, des pèlerins, des aveugles, des boulangers, des caves, de l'amour et son fruit : On lit en effet dans un écrit de 1588 « Weiter soll man die Ketzer fragen was sie glauben von allen den hocherleuchten Heyligen als dem S. Jost in Flandern da man die kinder macht ».

Cette même statistique a son importance pour la question de la collation des noms de baptême dans les pays germaniques. L'auteur nous montre par un exemple concret comment les changements se sont opérés en cette matière. On y a résisté longtemps aux prénoms étrangers. Ce n'est qu'au XIIe siècle que les noms chrétiens commencent à se répandre, mais déjà au XIIIe siècle, ils l'emportent sur les noms d'origine allemande. Seulement, à mesure que le nom de Judoc se répand dans les différentes couches du peuple, il perd du terrain dans les rangs

Digitized by Google

supérieurs et finit même par devenir quelquefois un sobriquet. Nous pourrions corroborer cette constatation pour la Flandre d'aujourd'hui où peu de personnes s'appellent encore *Judocus* ou *Judoca*, mais où les noms de *Dook*, et *Doka* et *Djoos* s'entendent de personnes peu intelligentes.

Ce que l'auteur nous dit des motifs qui influent sur le choix des noms de baptême est probant. Une réserve s'impose : nous ne pouvons nous rallier à sa manière de voir, lorsqu'il prétend qu'on donne à l'enfant le nom du saint, mort le jour du baptême, parce qu'à ce jour, et à aucun autre, une partie de son âme se communiquerait au nouveau-né. Cette affirmation peut être le fruit d'une imagination superstitieuse ou d'une hypothèse religionniste, elle ne se base nullement sur la véritable foi du peuple ou sur la doctrine de l'Église.

Une des parties les plus intéressantes du travail de M. Jost Trier est le chapitre final, où il indique les routes suivant lesquelles se sont développés la dévotion et le culte du saint. Certes, il ne se cache pas les difficultés du problème ; mais il se flatte de pouvoir tracer les grandes lignes que d'autres, venant après lui, pourront suivre en toute sécurité, pour compléter son travail ; et il nous semble avoir réussi dans son dessein. Voici les conclusions : St-Josse-sur-Mer ne peut pas être considéré comme centre unique d'où sont parties toutes les lignes. L'abbaye de St-Josse-sur-Mer, rattachée à Ferrières, vivait en communion de prières avec l'abbaye de Prüm. Appartenaient encore à cette confraternité : St-Maximim à Trèves, le couvent bénédictin de Tournai et le couvent de St-Germain-des-Prés à Paris. C'est grâce à cette union de prières que la dévotion de S. Judoc parvint à Paris, et pénétra en Allemagne. Le culte de S. Josse fut très intense dans la Bretagne : ici encore on ne peut pas tracer une ligne qui part de la mer. Car, en Normandie, on ne trouve aucune trace du saint. L'Église bretonne accepta directement le culte d'un saint compatriote et de là il se dirigea vers le sud de la France.

De l'abbaye St-Josse-sur-Mer partent deux lignes suivant lesquelles le culte se développe, l'une allant de Middelbourg à Goes, Breda, Bois-le-Duc, Utrecht, Alkmaar, Harderwijk, Kampen, Zwolle ; l'autre passant par Arras, Lille, Tournai, Bruxelles, Liège, Maestricht.

Un second centre est formé par la région de l'Eifel-Moselle, où se trouvent Prüm et St-Maximin de Trèves. De là part vers l'est une première ligne qui, contournant Mayence continue vers Francfort, Marbourg et Cassel ; elle se prolonge également vers le sud et va jusqu'au diocèse de Wurzbourg. La deuxième ligne quittant l'Eifel nous conduit au diocèse de Constance, où nous trouvons le point culminant de la dévotion. La troisième ligne pousse vers le nord-est et pénètre dans le Hanovre.

En suivant ces différentes étapes, on voit aisément comment le culte se développe le long des grandes voies de communication du pays; les simples limites d'un diocèse ne peuvent s'opposer à la diffusion d'une

Digitized by Google

dévotion. On peut constater l'influence de l'action des autorités ecclésiastiques : quand celles-ci sont favorables au culte, on trouvera des églises paroissiales ; dans le cas contraire, on ne rencontrera que des autels et des chapelles.

Lorsqu'en dehors de ces courants on trouve des traces du culte de S. Judoc, des événements historiques nous en donnent ordinairement l'explication.

C'est ainsi que la dévotion envers S. Judoc est importée en Styrie par Maximilien de Habsbourg, et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il était marié à une princesse de la maison de Bourgogne qui, par tradition, avait le culte du saint. La Silésie a honoré le saint parce que ses premiers colonisateurs vinrent du centre Eifel-Moselle.

La bibliographie ajoutée au travail est très abondante, mais l'auteur a la franchise d'avouer qu'il n'a pas étudié le tout à fond.

Une table des noms de lieux et de personnes termine ce livre à tant de points de vue remarquable. Somme toute, c'est une excellente monographie, qui constituera, pour tous les travailleurs, historiens ou philologues, qui entreprendront un travail semblable, un modèle à suivre de très près.

J. CALBRECHT.

M. DE WULF. *Histoire de la philosophie médiévale.* T. I. *Des origines jusqu'à Thomas d'Aquin.* 5e éd. française revue et mise à jour. Louvain, Institut supérieur de philosophie, 1924. Fr. 30.

Pas n'est besoin de faire connaître aux lecteurs de la RHE cette *Histoire de la philosophie médiévale.* C'est une œuvre de premier ordre, qui a consacré depuis longtemps la réputation universelle de son auteur, qui a subi le feu des discussions et l'épreuve de l'enseignement et qui restera comme le syllabus de nos connaissances en cette matière si variée, si difficile à étudier mais si prodigieusement intéressante.

M. De Wulf n'est pas de ceux qui se reposent sur leurs lauriers : il n'hésite pas à entreprendre un absorbant et pénible travail de révision lorsqu'il s'agit de maintenir aux ouvrages sortis de sa plume toute leur valeur et toute leur actualité. Ce souci, qui dénote le vrai homme de science, nous vaut aujourd'hui cette cinquième édition française, revue et mise à jour. Cette révision et cette mise à jour ont été tellement approfondies, laborieuses et complètes, que nous devons au lecteur plus qu'une simple note pour en signaler l'apparition.

La présente édition a incorporé, en effet, beaucoup de matériaux nouveaux et, dans beaucoup de ses parties, elle a transformé l'œuvre première. Il suffit, pour s'en apercevoir, de parcourir les notes qui illustrent le bas des pages et surtout les paragraphes bibliographiques que l'auteur a l'excellente habitude d'annexer aux différents chapitres de son travail. Le paragraphe consacré, p. 34-43, aux sources anciennes et modernes d'ordre général, est, à cet égard, suffisamment éloquent,

Digitized by Google

Toutefois, la refonte que M. De Wulf a fait subir aux éditions précédentes laisse intacts les cadres généraux établis à l'origine. Les directives que l'auteur se traça à lui-même en 1900 sont encore celles d'aujourd'hui. Elles se résument en ceci : il y eut, dans le moyen âge occidental, des philosophies distinctes de la théologie proprement dite ; la scolastique n'est pas toute la philosophie médiévale, mais *sa meilleure part*, et elle dut compter tout le long des siècles avec des oppositions redoutables.

A ceux qui ne sont pas prêts à admettre que la scolastique a constitué le patrimoine collectif des intellectuels d'Occident, M. De Wulf fait observer que l'étude des doctrines communes — opposée à la méthode qui n'examine que les aspects *différentiels* des philosophies médiévales — s'autorise d'un parallélisme frappant pour qui a étudié dans son ensemble la civilisation du XIIIe siècle, « point culminant du moyen âge ». Dans l'art, dans la religion, dans les mœurs et dans la politique, cette époque est travaillée par des idéals collectifs, par des forces qui agissent de façon similaire dans les divers pays de l'Europe.

C'est précisément le grand mérite de l'auteur de ne pas avoir enfermé ses recherches dans les limites de la scolastique elle-même, mais d'avoir étudié dans ses grandes lignes l'interdépendance de la philosophie et des autres grands facteurs de la civilisation médiévale. Les historiens seront les derniers a s'en étonner et ils ne s'en plaindront pas. Cette méthode nous a valu, de la main de M. De Wulf, un volume des plus suggestifs *Civilisation and Philosophy in the Middle Ages* (Princeton, 1922), où cette interdépendance est exposée et prouvée de façon claire, simple et réellement magistrale. Le chapitre *Civilisation et philosophie* que l'auteur a inséré dans la nouvelle édition de son *Histoire* (p. 298-308) en est un résumé précis, encore que nous l'aurions désiré plus développé et plus concret.

Cette méthode aboutit, en somme, à illuminer d'un jour nouveau des systèmes de pensée dont on ne s'était guère soucié jusqu'ici de saisir les indéniables attaches temporelles et matérielles. Il faut féliciter le savant auteur d'avoir osé s'engager dans cette voie et l'encourager à y persévérer.

Signalons brièvement quelques autres modifications que M. De Wulf a apportées dans la présente édition. Toute l'introduction historique consacrée à la philosophie grecque, qui constituait les chapitres liminaires de l'édition originale, a été supprimée : l'auteur a voulu donner par là son plein relief à la philosophie du moyen âge. Les notions absolument indispensables concernant des inspirateurs de la pensée médiévale comme Platon, Aristote, les stoïciens, etc. ont été disséminées à travers l'ouvrage, à l'endroit où leur influence devait être expressément signalée. L'auteur a réduit de même au minimum indispensable les indications sur les philosophies orientales de Byzance, des pays africains et de l'Espagne musulmane.

Il faut louer M. De Wulf d'avoir sacrifié ces excroissances, qui

Digitized by Google

prenaient trop de place dans les éditions antérieures. De s'en trouver allégé, le livre apparaît plus homogène, plus fort, plus consistant et l'auteur a pu concentrer plus méthodiquement son grand travail de révision. Pour l'histoire des traductions latines d'ouvrages grecs et arabes, M. De Wulf a eu le secours de Mgr A. Pelzer; c'est dire que cette matière délicate est traitée avec toute la compétence désirable.

Telle qu'elle se présente, la cinquième édition française de l'*Histoire de la philosophie médiévale* est en réalité comme un livre nouveau.

En s'attachant à la tâche pénible de révision et en la menant avec le zèle, la conscience, le scrupule qui caractérisent la méthode de M. De Wulf, celui-ci a rendu un service inappréciable aux historiens des idées médiévales. Aussi, ils attendent avec impatience la suite de l'ouvrage revisé, d'autant plus — nous le savons — que l'auteur a à faire des communications neuves et intéressantes sur la signification exacte des philosophes du XIVe siècle. Certaines lectures faites par lui à l'Académie Royale de Belgique nous promettent à ce sujet des points de vue originaux et solidement appuyés. Ici encore, la méthode qui consiste à ne pas isoler les systèmes d'idées des autres facteurs de la civilisation et à les étudier parallèlement portera ses fruits et montrera sous un jour nouveau les successeurs de Thomas d'Aquin et les précurseurs de la Renaissance (1).

L. VAN DER ESSEN.

E. GILSON. *Études de Philosophie médiévale.* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg. Fasc. 3.) Strasbourg, Commission des Publications de la Faculté des Lettres, 1921. In-8, VII-291 p.

Le titre donné par l'auteur au présent ouvrage ne doit pas donner le change sur son contenu. M. G. nous avertit, dans sa préface, que des huit études réunies ici seules « les quatre premières tiennent dans le cadre chronologique traditionnellement assigné à cette époque »; les quatre suivantes « étudient le prolongement de la pensée médiévale à travers la Renaissance ou les débuts de l'époque moderne » (p. v).

Ces études se partagent donc en deux groupes bien distincts et viennent se ranger autour de deux figures centrales : S. Thomas d'Aquin et Descartes.

Les quatre premières forment un tout. M. G. y recherche les solutions apportées par le moyen âge au problème des rapports de la raison et de la foi depuis Scot-Eriugène jusqu'à S. Thomas.

La Ve étude — Le raisonnement par analogie chez Th. Campanella — fait en quelque sorte transition entre le premier groupe et le second

(1) Le tome II de l'ouvrage de M. De Wulf a paru, au moment où ce compte rendu était composé.

Digitized by Google

consacré à Descartes. Successivement l'innéisme cartésien, la théorie cortésienne du mouvement du cœur et des artères, les météores cartésiens sont étudiés en fonction de leurs rapports historiques et doctrinaux avec la scolastique.

Nous nous sommes arrêtés de préférence à la première partie de ces études, la seule encore inédite.

L'auteur arrive à cette conclusion : Les diverses tentatives faites avant S. Thomas, pour résoudre le problème des rapports de la raison et de la foi, quoique très différentes d'allure, aboutissent cependant au même résultat. Elles ne parviennent pas à dégager le domaine strictement philosophique du domaine révélé. — Que les théologiens intransigeants qui, comme Pierre Damien, faisaient de la philosophie l'esclave de la théologie, dussent en arriver là, on le conçoit aisément. Ce qui étonne, c'est de voir le rationalisme chrétien, aussi bien celui d'Abélard que celui de Scot Eriugène ou de S. Anselme, donner le même résultat. « A les voir (ces penseurs) passionnés de dialectique et d'argumentation on se défend difficilement de l'impression que leur raison se propose d'absorber le dogme et c'est exactement le contraire qui arrive » (p. 28). Pourquoi ? Parce que leur rationalisme prend son point de départ dans la foi et le surnaturel et non dans la raison et la nature.

Quant à l'averroïsme latin, il se révèle à nous « non comme le point de départ d'une ère philosophique nouvelle, mais comme le témoin de la crise violente qu'avait déterminée la découverte récente de la philosophie d'Aristote et dont une philosophie nouvelle allait sortir » (p. 69). Ce point de départ on le trouve dans la réforme Alberto-thomiste. Tandis que en plein XIIIe siècle, S. Bonaventure se maintient dans le courant des idées traditionnelles et ne parvient pas à définir la distinction entre le domaine de la philosophie et celui de la théologie, S. Thomas les sépare nettement et crée une philosophie indépendante. Il est ainsi « le premier des philosophes modernes au sens plein du mot... parce qu'il est le premier occidental dont la pensée ne soit asservie ni à un dogme ni à un système » (p. v). Telle est la signification historique du thomisme.

Les études comprises dans la seconde partie de l'ouvrage « ne prétendent pas, dit M. G., modifier sérieusement les perspectives historiques traditionnelles » (p. VI). Elles n'en sont pas, pour autant, dénuées d'intérêt. Nous regrettons de ne pouvoir les résumer. Elles le mériteraient cependant, surtout la sixième qui établit un excellent parallèle entre la doctrine des idées innées de Descartes et la théorie de la connaissance chez S. Thomas.

On trouvera dans le présent volume certaines conclusions neuves. D'autres, comme celles qui concernent la doctrine de la double vérité marquent un dissentiment entre historiens de la philosophie médiévale. D'autres encore sont trop absolues. Nous ne croyons pas, p. ex., qu'on puisse appliquer à Abélard les conclusions générales du Ier chapitre,

Digitized by Google

telles qu'elles sont exprimées par l'auteur. Trop peu nuancées aussi les conclusions touchant S. Thomas.

Certains points de détails enfin sont inexacts du moins dans l'expression. Qu'on nous permette un exemple. L'auteur dit, p. 105 : « La création du monde est donc pour nous un objet de croyance, ce n'est pas un objet de démonstration ni de science ». Pourquoi ne pas traduire, de façon rigoureuse, le « *mundum incœpisse* est credibile » de S. Thomas, puisque le S. Docteur distingue si bien dans la *Somme* le « modus emanationis rerum a primo principio qui dicitur creatio » (I, Qu. XLV), — ce qui est parfaitement démontrable par la raison, — du « principium durationis rerum » (I, Qu. XLVI) sur lequel la foi seule nous renseigne?

Nous n'insisterons pas sur ces points de détail qui ne sont qu'une poussière sur un bel écrin.

Disons simplement en terminant que le livre de M. G., écrit dans une langue alerte et vivante — s'il ne parvient pas toujours à convaincre — force au moins à réfléchir et à reviser certains points d'histoire de la philosophie qu'on croyait peut-être définitivement acquis.

L. CHARLIER, O. P.

CL. BAEUMKER et BODO SARTORIUS VON WALTERSHAUSEN. ***Frühmittelalterliche Glossen des angeblichen Jepa zur Isagoge des Porphyrius.*** **(Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. T. XXIV, fasc. 1). Munster, Aschendorff, 1924. In-8, 60 p.**

La préface à ce fascicule est donnée par M. Cl. Baeumker. Personne n'était autorisé à le présenter au public autant que le regretté directeur des *Beiträge*. Cette publication, en effet, est un fruit des divers travaux préparatoires qu'il avait consacrés à l'étude des Gloses du haut moyen âge, tout spécialement à Heiric d'Auxerre. Le texte édité par son élève M. von Waltershausen avait été d'ailleurs attribué à ce glossateur.

Ce texte, dont nous ne connaissions que quelques extraits publiés par V. Cousin, constitue une glose de l'Isagoge de Porphyre. Dans une introduction bien tenue, M. v. W. donne une description du seul ms. (Paris, Bibl. nat. lat. 12949) qui nous l'a transmise, discute la question d'auteur, relève dans une minutieuse analyse les multiples sources de l'ouvrage et détermine l'importance de cette glose pour l'histoire de la philosophie au moyen âge.

Il est désormais démontré qu'il ne s'agit pas d'une œuvre de Heiric d'Auxerre. Des raisons sérieuses subsistent pour écarter aussi les noms du moine irlandais Dunchad et de Hucbald de Saint-Amand. L'auteur de ces gloses, qui se présente sous le nom mystérieux de Jepa, demeure inconnu, mais il se rattache à l'école d'Auxerre et son œuvre date du IXe siècle.

Digitized by Google

Le relevé des sources a révélé le vrai caractère de cette glose : c'est une pure compilation à laquelle deux ouvrages de Boèce, notamment ses commentaires sur l'Isagoge de Porphyre et sur les Catégories d'Aristote, ont fourni la plus grande part de matière.

Il s'en suit immédiatement certaines conclusions relatives à l'importance de cette œuvre. Son intérêt au point de vue scientifique est très peu considérable. Il ne peut plus être question d'y trouver un argument pour l'évolution du débat sur les universaux. D'autre part cependant, elle nous donne une idée d'un des genres du travail scolaire de l'époque et constitue un témoin de la considération dont jouissent dans les écoles du IXe siècle Boèce, Macrobe et Scot Eriugène.

M. v. Waltershausen n'a donné dans ce fascicule qu'une partie des résultats auxquels il a abouti dans ses recherches touchant les problèmes qui se rattachent à la littérature des Gloses, et qu'il a exposés amplement dans une dissertation doctorale présentée à Munich. Cette dissertation a été déposée, sous forme de volume dactylographié, à la bibliothèque universitaire de cette ville. Nous souhaitons vivement qu'elle puisse avoir au plus tôt les honneurs de l'impression.

R. M. MARTIN, O. P.

FR. MACLER. *Documents d'art arméniens. De arte illustrandi. Collections diverses.* Paris, P. Geuthner, 1924. In-fol. 1 vol. de notes et descriptions, 68 p. et 36 fig. dans le texte et hors texte ; 1 atlas de CIII pl. Fr. 250.

L'art de l'Arménie, tout comme celui des autres contrées du proche Orient, exerce de l'attrait sur les orientalistes ; M. Strzygowski a consacré à l'architecture arménienne un de ses ouvrages à sensation. De son côté, M. Macler, plutôt linguiste et historien qu'archéologue, paraît s'assigner la tâche de faire connaître la miniature arménienne.

En 1913 il publiait un beau volume de documents (*Miniatures arméniennes, Vie du Christ, Peintures ornementales.* In fol., 68 pl., 8 fig. dans le texte) choisis dans diverses bibliothèques (PP. Meckhitaristes à Vienne, patriarcale d'Etschmiadzin, Nationale à Paris, Morgan, etc.). Nous lui devons aujourd'hui une nouvelle publication, consacrée à des manuscrits parfois moins importants, repris pour la plupart à des collections particulières, et surtout à la riche collection S. Sevadjian.

Les catastrophes qui anéantissent les communautés chrétiennes de l'Asie antérieure, sont fatales aussi aux œuvres d'art et aux manuscrits. M. Macler estime que publier ceux-ci, c'est opérer un sauvetage relatif. Il espère pouvoir entreprendre plus tard une publication analogue pour d'autres peuples et civilisations de l'Orient.

Les manuscrits auxquels l'auteur a repris ses miniatures sont tous des évangéliaires : tantôt avec décor de pleine page, parfois avec illustrations marginales. L'un d'eux est attribué au Xe siècle, les autres,

Digitized by Google

à part quelques feuillets isolés attribués aux XIIe-XIVe siècles, sont de date assez récente (XVe-XVIe et XVIIe siècles), mais présentent une iconographie intéressante et, comme il faut s'y attendre en Orient, fort traditionnelle. Quelques reliures aussi sont reproduites. L'une d'elles, attribuée au XIVe ou au XVe siècle, nous paraît plutôt contemporaine de trois autres reliures en argent ciselé de la collection Sevadjian et datées respectivement de 1687, 1660 et 1701 (pl. CI-CII). Rappelons à ce sujet que les œuvres d'art et les manuscrits arméniens ont de commun avec d'autres manuscrits orientaux, syriens par exemple, des notes mémoriales, souvent circonstanciées, qui instruisent sur leurs auteurs et leurs origines.

L'auteur illustre l'avant-propos de son volume de texte de cinq planches, dont deux en couleurs, publiées comme spécimens de l'art arménien : enluminures, stèle funéraire, notation musicale. Les pages suivantes (11-35) concernent des textes théoriques sur l'enluminure : des conseils aux peintres, repris à un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, daté de 1518 ; des données sur la composition des couleurs (XVIIe ou XVIIIe siècle), déjà publiées en arménien ; des renseignements sommaires, repris à un article du P. Alichan, sur un recueil d'iconographie arménienne (XVe ou XVIe siècle).

Il semble que l'importance de ces documents doit consister surtout dans leurs relations avec d'autres, remontant à une époque où l'art de l'Arménie était plus vivace.

M. Macler a observé (p. 23) que les expressions techniques arméniennes, employées dans le manuscrit sur la composition des couleurs, sont empruntées à l'arabe et au persan : celles empruntées à l'arabe ont subi l'influence de la phonétique turque ; celles reprises au persan sont presque toujours pures ou peu altérées ; aucune trace d'élément gréco-byzantin dans les termes de chimie, les noms de plantes et de minéraux. Les linguistes regretteront sans doute de ne pas pouvoir vérifier ces assertions sur le texte original, sinon en recourant à une publication fort peu accessible. Au surplus l'art arménien manifeste, comme la langue, des influences variées, tantôt byzantines, tantôt turques, tantôt persanes (p. ex. dans le frontispice en couleurs, fig. 2).

La dernière partie du texte (p. 37-64) fournit des renseignements très sommaires sur les manuscrits utilisés et les planches reproduites. L'intérêt de celles-ci est multiple : quelques-unes reproduisent des pages d'écriture, parfois il est vrai à une échelle trop réduite, et peuvent servir de documents paléographiques. D'autres : frontispices, lettre d'Eusèbe à Carpien, canons de concordance, offrent des spécimens caractéristiques d'encadrements. Signalons en particulier ceux du manuscrit Sevadjian n° 11, dans lequel une médaille d'or est curieusement insérée, à l'emplacement du tailloir, entre les retombées des arcades et les chapiteaux des colonnes. Il semble toutefois qu'aucun encadrement reproduit n'équivaut en perfection à ceux de l'évangéliaire arménien de Lemberg (XIIe siècle, voir Cohn, *Die Kunst des*

Digitized by Google

Ostens, pl. VI-VII). D'autres encore reproduisent des lettres à figures d'animaux, comme celles que l'art mérovingien emprunta sans doute à l'Orient, mais dont l'Arménie se servait encore au XVIe et au XVIIe siècles. Cependant l'intérêt des planches réside surtout dans leurs scènes historiées, qui, pour n'être pas toujours fort artistiques, offrent des détails iconographiques dignes d'être signalés. M. Macler n'a pas toujours cherché à les interpréter dans le détail.

Le texte des évangiles est souvent précédé par une série de miniatures de pleine page débutant avec l'annonciation et se terminant par le jugement dernier ; souvent des inscriptions marginales les commentent. Ainsi dans la scène du baptême du Christ la figurine qui personnifie le Jourdain, est parfois appelée Satan (fig. 158) : le Christ debout dans les eaux écrase la tête d'un serpent (fig. 101bis), accompagné de la singulière inscription *manuscrit d'Adam* (1). — Un oiseau apparaît (fig. 52 et 162) au-dessus du Christ en croix. L'auteur décrit son coloris (p. 46), mais semble oublier qu'il s'agit du pélican symbolique. — Un détail rarement omis dans les représentations arméniennes de la résurrection de Lazare est l'enlèvement de la pierre du tombeau par deux personnages. — La Pentecôte comprend souvent, sous les apôtres assemblés au Cénacle, une arcade avec un ou plusieurs personnages, dont l'un est parfois représenté avec plusieurs têtes d'homme et d'animal. M. Macler a tenté une explication dans son précédent ouvrage (p. 26). En réalité ce doit être une représentation sommaire et étrange des peuples de la terre que les apôtres vont évangéliser (voir DALTON, *Byzantine art*, p. 622 ; BEISSEL, *Geschichte der Evangelienbücher*, p. 69).

De fort intéressantes illustrations se rapportent au jugement dernier. Voici d'abord une page qui pourrait aussi bien s'appeler « l'annonce du jugement » que le « Christ dans une gloire » : Une croix rayonnante avec buste du Sauveur apparaît à « l'Orient », et, tout autour, des anges sonnent les « quatre trompettes gabriëliques » (fig. 57, 112, 168). Au jugement même les démons assistent au pèsement des âmes ; l'un d'eux (fig. 56 et 167) se tient sous un plateau de la balance : il « porte le péché sur son épaule ! » Signalons aussi une curieuse figure de Léviathan (fig. 42), poisson gigantesque, qui s'enroule tout autour du monde.

Enfin une particularité, d'ailleurs connue, se présente dans la représentation des évangélistes au début de leur évangile : tandis que les autres évangélistes écrivent eux-mêmes le texte inspiré, saint Jean dicte son évangile à un scribe, qui n'est autre que son disciple légendaire Prochorus.

R. MAERE.

---

(1) C'est la traduction donnée, mais comme peu sûre, par M. Macler. Mon collègue, M. J. Lebon, auquel je dois d'autres renseignements, en propose une différente : χειρόγραφον (*Coloss.*, II, 14), *dette* ou *condamnation d'Adam*.

M. G. MILLET (*Recherches sur l'iconographie*, etc., p. 214) cite des scènes du baptême dans lesquelles le serpent intervient, mais il ne nous a pas été possible de consulter les études auxquelles il renvoie.

Digitized by Google

S. MESSINA : *Benedetto IX, pontefice romano (1032-1048)*. Studio critico. Catane, Imprimerie « La Stampa », 1922. 132 p. L. 8.

Dans son avant-propos, l'auteur indique le but de son ouvrage : réformer, à la lumière des sources, quelques jugements, acceptés sans contrôle, sur le pontificat de Benoît IX. Après une bibliographie sommaire des sources et des travaux, l'auteur traite des factions romaines, du début du XIe siècle, qui cherchaient à exercer une influence prépondérante sur les élections pontificales et sur les souverains pontifes. La famille des comtes de Tusculum l'emporte sur Crescentius avec Benoît VIII (1012) et la papauté reste l'apanage de ce parti jusqu'à l'intervention de Henri III à Sutry en 1046. Le second chapitre nous donne l'origine et les vicissitudes de la charge de patrice de Rome. Un rapide aperçu du rôle politique des Tusculum, de la situation lamentable de l'Église et du clergé, gangrénés par l'immoralité et la simonie, nous mène au chapitre III qui ouvre la partie vraiment originale de cette monographie. M. Messina, grâce à une analyse détaillée et critique des documents, établit que, contrairement à l'opinion traditionnelle, Benoît IX monta sur le trône de S. Pierre, non à dix ou douze ans, mais à un âge beaucoup plus avancé, au moins vingt-huit ans (p. 61).

C'est à tort qu'on place l'expulsion du pape en 1037 (ch. IV). Ce fait doit être reporté en 1044, comme il est montré au chapitre V. A l'annonce de l'arrivée de Henri III en Italie en 1045, Benoît IX se démet de sa dignité en faveur de Gratien (Grégoire VI). C'est, pour le savant professeur, l'occasion d'examiner l'accusation de simonie dont Grégoire VI fut l'objet. La solution proposée met assez d'harmonie dans les textes discordants de l'époque : Grégoire VI n'aurait pas acheté sa charge, mais il aurait seulement accordé à Benoît IX une certaine compensation pécuniaire pour lui permettre de vivre décemment. La déposition de Grégoire VI (1046) mise en rapport avec l'abdication de Benoît IX fait l'objet du chapitre VI. Arguments à l'appui, l'auteur se prononce pour la déposition de Grégoire, rejetant la thèse du libre retrait du pontife.

Dans son chapitre VII, M. Messina étudie le prétendu retour de Benoît IX au siège de Rome en 1049 et relate l'élection du successeur de Clément II et l'intervention courageuse et symptomatique de Wazon de Liége. Après l'examen des sources relatives à la conversion de Benoît IX, qui semble bien avoir fait pénitence de ses fautes, un résumé succinct des suggestions auxquelles l'auteur s'est attaché clôture cette intéressante publication.

Cet ouvrage est d'une réelle valeur historique et jette un peu de lumière sur ce pontificat jugé ordinairement avec une sévérité non justifiée. L'examen de la constitution de 824 d'où Mgr Duchesne tire le droit des empereurs de confirmer les élections pontificales, conduit l'auteur à nier que ce soit là la base du privilège impérial (p. 26).

Digitized by Google

Henri III revendiqua cette prérogative, mais elle ne peut dériver du titre de patrice qui lui fut conféré. Quant à l'âge précis auquel Benoît IX ceignit la tiare, l'auteur ne se prononce pas d'une façon certaine : il lui attribue tantôt 32 ans (p. 59), tantôt 28 ans au moins (p. 61). Les multiples preuves alléguées, sans être toutes apodictiques — certains textes souffriraient une interprétation quelque peu différente — constituent dans leur ensemble un appui sérieux en faveur de cette opinion et les historiens de cette époque devront désormais tenir compte d'une thèse aussi judicieusement établie.

La position de M. Messina dans la controverse relative à la déposition de Grégoire VI est seule soutenable, mais le caractère simoniaque ou non de l'avènement de ce pontife ne semble pas définitivement fixé ; enfin, la conversion de Benoît IX, quoique très probable, ne découle pas avec évidence des quelques textes apportés.

Bref, cette étude méthodique et d'une critique avertie prendra avantageusement place parmi les nombreux travaux qui traitent de cette époque si obscure des XIe et XIIe siècles.

E. Voosen.

G. Graf. *Ein Reformversuch innerhalb der koptischen Kirche im zwölften Jahrhundert.* (Collectanea Hierosolymitana. Veröffentlichungen der wissenschaftlichen Station der Görresgesellschaft in Jerusalem. T. II.) Paderborn, F. Schöningh, 1923. In-8, xv-208 p. M. 16.

M. Graf, actuellement curé de Donaualtheim en Bavière, avait amassé des matériaux lors de son séjour à la Görres-Station à Jérusalem jusqu'en 1911 ; le manuscrit du présent travail était terminé en 1918, mais ne put être livré que plus tard à l'impression par suite des événements que tout le monde connaît.

Après 25 pages destinées à nous donner un aperçu rapide de l'organisation des coptes et des melchites en Égypte, et à nous présenter les écrivains orientaux qu'il a utilisés, principalement Abu Salih et Michel de Damiette, l'auteur attaque le cœur de son sujet : la personne et le rôle du « réformateur » Markus ibn Mauhûb plus connu sous le nom de Markus ibn al-Kanbar.

Il y a bien des chances pour que les avatars de ce personnage ne soient qu'un exemple typique de ce qui a dû se passer plus d'une fois au cours de l'histoire, souvent obscure, de l'Église nationale égyptienne; le succès relatif de l'entreprise et en tout cas le trouble sérieux qu'elle a jeté dans la communauté dénotent chez son promoteur une certaine personnalité ; et voilà pourquoi son cas vaut la peine d'être examiné en détail, pour autant que la nature des sources le permet.

Son « cursus vitae » peut se déterminer avec assez de précision et de sûreté. Il est mort le 18 février 1208 au couvent d'al-Kusaïr, où il était

Digitized by Google

relégué depuis 20 ans pour expier sa vie passée ; c'est donc vers 1188 que se termina son apostolat. D'après Abu Salih, les foules suivirent Markus pendant plus de 15 ans, si bien que les débuts de sa réforme ont dû avoir lieu vers la fin du patriarchat de Jean V, mort le 29 avril 1166. C'est sous ce patriarchat que Markus reçut la prêtrise, et comme les canons exigeaient pour cette dignité 30 ans accomplis, le réformateur doit être né vers 1130-1135.

Si nous en croyons les sources arabes, d'une objectivité discutable, Markus, qui était un laïque marié, trompa son évêque en lui racontant que sa femme était entrée librement au couvent, alors qu'en fait elle s'était remariée ; aussi le patriarche excommunia le prêtre pour indignité et l'évêque pour négligence et légèreté. Malgré les foudres ecclésiastiques, Markus se mit avec entrain à interpréter la bible et à enseigner des usages peu conformes à la tradition de l'Église nationale. Son influence grandissante inquiéta le successeur de Jean, le patriarche Marc III (1166-1189). Celui-ci, voyant l'inutilité de ses admonestations écrites, le fit amener dans une cellule de l'église d'al-Mu'allaka au Caire et convoqua un synode, en janvier-février 1174 ; le novateur fut condamné à la relégation dans le couvent de S.-Antoine au sud d'Itfih. Des démarches auprès du patriarche firent élargir le prisonnier qui jura sur l'évangile et le corps de S. Antoine de rester fidèle à l'Église. Mais son solennel serment pas plus que les admonestations, les menaces, la suspension et l'excommunication ne le troublèrent dans la diffusion de ses idées ; il continua avec un réel succès son apostolat. Contre les autorités ecclésiastiques coalisées, Markus fit appel au bras séculier en la personne du vizir représentant de Saladin en Égypte ; mais il reçut une réponse assez inattendue : deux religions étant autorisées, s'il en quittait une il lui fallait embrasser l'autre c'est-à-dire l'Islam. Markus n'insista pas et bientôt chercha à se rapprocher du patriarche ; il prit de vive voix et par écrit tous les engagements que l'on voulut, mais recommença sa propagande et réunit autour de lui un nombre considérable d'adeptes. Finalement il quitta l'Église copte pour passer à l'Église melchite dont les pratiques répondaient mieux à ses aspirations ; mais là encore il aurait eu des démêlés avec la hiérarchie. Accusé de troubler l'ordre public, à l'occasion de manifestations tumultueuses provoquées probablement par ses adversaires, il fut poursuivi par l'autorité civile. Ne se sentant sans doute pas plus à l'aise chez les melchites que chez les coptes, il fit faire des démarches auprès de Marc III qui le reçut, mais fort sèchement, et l'envoya finir ses jours au couvent d'al-Kusaïr.

Il est bien difficile de juger un personnage sur les seuls renseignements émanant directement ou indirectement de ses adversaires ; et on n'ignore pas qu'en Orient surtout les querelles religieuses prennent volontiers un caractère très aigu et très passionné.

En tout cas si, abstraction faite de toutes les circonstances vraisemblablement dénaturées par les adversaires, on envisage les innovations

Digitized by Google

elles-mêmes, on constate que Markus ibn al-Kanbar paraît poussé par le seul désir de faire respecter et honorer dignement l'Eucharistie; c'est là visiblement le but de ses premières et principales innovations. Pour ma part je serais bien tenté de le regarder, non comme un caractère indiscipliné et brouillon, mais comme, nous dirions aujourd'hui, une belle âme qui souffrait du formalisme rigide en vertu duquel on distribuait le Saint des saints aux fidèles après une confession purement « rituelle » et on refusait aux mourants ce gage de salut. Le fait que c'est au sein de son Église qu'il voulait ces améliorations, la fidélité inébranlable de ses adeptes et sa retraite paisible de 20 ans à al-Kusaïr avec beaucoup des siens, plaident certainement en faveur de la pureté de ses intentions. Il est assez naturel d'autre part que devant la résistance très active du conservatisme officiel il se soit peu à peu rapproché des Melchites ; et le fait d'avoir quitté rapidement ces derniers pourrait simplement prouver qu'il ne trouva pas là non plus l'idéal qu'il cherchait.

Quelles furent exactement les innovations qu'il tenta de faire prévaloir ?

Il n'est pas facile de le savoir avec précision, et cela pour deux motifs : le premier est, que seuls ses adversaires nous en ont conservé le souvenir ; le second, que nous connaissons très imparfaitement les us et coutumes de l'Église copte.

Il paraît incontestable que Markus préconisa la confession privée sacramentelle et la communion en dehors de la messe ; sur les empêchements de mariage, les jeûnes, la circoncision, certaines pratiques de détail et même sur les natures et volontés du Christ, il paraît bien ne pas avoir pensé exactement comme les représentants officiels.

M. Graf se livre à propos de ces points à un examen critique minutieux des sources, en particulier des écrits de Michel de Damiette ; naturellement je ne puis le suivre ici dans cet exposé fort consciencieux ; je me contenterai de remarquer que ses vues sur la confession privée sacramentelle dans l'Église copte ne m'ont pas convaincu. Dans toute la littérature copte il n'y a pas la moindre trace de cet usage ; les moines de la haute Égypte, sur les occupations desquels nous sommes renseignés en détail, ne se confessaient pas ; qui plus est, ils mouraient tous « sans sacrements », selon la formule d'aujourd'hui. Qu'à l'époque de l'épidémie de simonie qui ravagea des pieds à la tête l'Église copte, la confession privée se soit sporadiquement infiltrée, grâce au cadeau dû au confesseur par le pénitent, il n'y aurait pas lieu d'en être autrement surpris. Mais jusqu'à preuve du contraire, je continue à croire que ce rit n'a jamais fait partie de la tradition nationale.

L'étude de M. Graf, à laquelle il a ajouté la traduction des sources arabes, est extrêmement intéressante et mérite de retenir l'attention ; peut-être risque-t-elle de passer inaperçue dans certains milieux par suite de son titre peu évocateur du contenu. N'eut-il pas mieux valu

Digitized by Google

l'intituler : La réforme d'ibn al-Kanbar, — Étude sur la confession, la communion, etc., dans l'Église copte au XIIe siècle ?

L. TH. LEFORT.

ROBERT LINHARDT. *Die Mystik des hl. Bernhard von Clairvaux.* Munich, Verlag Natur und Cultur, 1923. In-8, VII-247 p.

Une synthèse des doctrines du grand abbé de Clairvaux nous manquait. Certains étaient d'avis qu'il était très difficile, sinon impossible, de la fournir. M. Linhardt s'est attaché à réaliser cette œuvre, et nous livre dans les pages susmentionnées le résultat de ses efforts. A-t il réussi ? Et dans quelle mesure ?

Avec une très vive curiosité et un intérêt sincère nous avons abordé l'étude de ce livre. Très brève est la préface, une quinzaine de lignes à peine. Parcourant la liste d'auteurs qui y fait suite, nous avons remarqué que M. L. passe sous silence quelques travaux récents. Les noms de E. Kern, de G. Salvayre et de C. Butler n'y figurent pas. La *Vie de saint Bernard*, par M. Vacandard, est seulement citée dans la traduction allemande qui date de 1897. Ces lacunes s'expliquent-elles — si elles ne se justifient pas — par l'intention d'ailleurs très louable et très appréciée de l'auteur de puiser son exposé principalement dans les œuvres mêmes de saint Bernard ?

Dans quelques pages d'introduction, après des considérations sur les courants mystiques modernes, l'auteur nous présente la personnalité, à première vue très complexe, de l'abbé de Clairvaux, et trace les caractères et l'idée générale de son œuvre mystique. Jusqu'à ce jour, assure M. L., nous n'avons pas d'étude où l'on s'est efforcé de comprendre et de faire ressortir le caractère systématique de la personnalité de saint Bernard. Qu'il nous soit permis de rappeler ici un modeste essai : *La psychologie de saint Bernard* (Bruxelles, 1922). Nous nous y sommes appliqués à rattacher les multiples et si diverses manifestations de cette grande âme à un principe directif unique, qui permet, nous semble-t-il, d'en comprendre les plus sublimes élévations aussi bien que certaines spontanéités naturelles, qui, à première vue, paraissent des faiblesses. Nous partageons la conviction de l'auteur que l'on ne changera que peu de chose au portrait du saint tel que la tradition nous l'a remis. Toutefois l'on peut y accentuer certaines nuances, qui, sans détruire les traits essentiels, les mettent en plus fort relief et permettent de saisir plus parfaitement lumière et ombre, si légère soit-elle, de la physionomie intellectuelle et morale du saint.

La mystique de saint Bernard s'est développée, nous dit l'auteur, suivant une double voie : divine et christologique. Autour de ces deux réalités suprêmes, Dieu et le Christ, gravitent toutes les doctrines et toutes les aspirations de l'admirable moine. Pourquoi alors répartir l'exposé de sa mystique en *trois* points : *Die Gottesmystik, Die mystische*

Digitized by Google

Theologie, *Die Christusmystik* ? Par ailleurs, cette division en mystique divine et mystique christologique est difficile à justifier. Au surplus, tous les chapitres rangés sous la rubrique : *Die Gottesmystik*, traitent des divers genres de connaissance, soit naturelle, soit scientifique, soit mystique. Les matières de cette première partie auraient mieux trouvé place dans un chapitre préliminaire, intitulé : Degrés et évolution de la connaissance religieuse, suivant saint Bernard. L'objet de sa contemplation mystique aurait été ensuite compris dans trois divisions : Dieu, la créature, tout spécialement l'homme, et le Christ. La question si saint Bernard a admis une contemplation acquise, est trop importante et trop actuelle pour être expédiée dans une simple note au bas de la page. L'on remarquera également l'emploi d'une terminologie trop moderne, p. ex. *Rationales und Irrationales im religiösen Erkennen*. Le terme irrationnel, dans le sens qu'on lui prête ici, n'appartient pas au vocabulaire de saint Bernard.

Ces remarques faites — elles portent principalement sur l'ordonnance des matières — je m'empresse de rendre à l'auteur un hommage bien mérité pour son analyse claire et généralement complète des doctrines mystiques de l'abbé de Clairvaux. La deuxième partie : *Die mystische Theologie*, comprend les grandes lignes de la théologie dogmatique de saint Bernard. Il faut la considérer comme le solide fondement de l'œuvre spécifiquement mystique du grand docteur. Il convient de mettre en relief, dans cette partie, les pages où il est question de l'image de Dieu en l'homme et de la capacité naturelle à l'homme pour recevoir les perfections surnaturelles, la grâce et la gloire. Cette théorie, qui rehausse singulièrement la noblesse humaine, est empruntée par saint Bernard à saint Augustin et sera reprise au siècle suivant par le Docteur Angélique.

La troisième partie : *Die Christusmystik*, expose la doctrine proprement mystique de saint Bernard. Elle est subdivisée en deux sections : A. Les facteurs de la vie mystique. B. L'évolution de l'expérience mystique. Avec raison l'auteur défend la thèse que saint Bernard a expérimenté lui-même les secrets de l'union intime avec Dieu. Le Christ fut et demeura toujours le point central de sa mystique. Le principe, *per Christum hominem ad Christum Deum*, domine sa doctrine. Trois étapes se partagent la voie de l'union divine : la conversion ou le détachement du péché, la pratique des vertus, la perfection de la charité. Cette même évolution nous est présentée par l'image des trois baisers : le baiser des pieds, celui de la main et celui de la tête. Nous ne pouvons retracer ici, suivant l'auteur, tous les degrés de cette expérience religieuse. S. Bernard nous en parle dans un style fort imagé. L'abbé de Clairvaux ne recule point devant les plus hardies métaphores pour exprimer les sublimes réalités de l'union avec Dieu. L'épouse du Cantique des Cantiques lui prête son langage ardent, les élans irrésistibles de son cœur et de ses bras. L'homme sensuel ne comprend rien aux expressions de cet amour, ni aux effusions spiri-

Digitized by Google

tuelles qui traduisent les intimités dont jouit l'âme avec le Verbe, la montée de l'âme du Christ-Homme au Christ-Dieu, et le sens profond du baiser mystique.

Au cours de ces analyses, l'auteur redresse dans la marge inférieure certaines interprétations données par d'autres critiques, signale l'une ou l'autre source de la doctrine, ou esquisse une remarque d'ordre historique. Le dernier chapitre de l'ouvrage résume en quelques traits bien marqués l'influence de saint Bernard sur la littérature théologique et mystique depuis le XIe siècle jusqu'à la Réforme.

M. Linhardt a publié un beau livre. Il y aurait eu moyen d'y introduire une plus grande unité ; mais tel qu'il est, cet ouvrage permet d'avoir une vue systématique de la doctrine mystique de saint Bernard. M. L. a bien fait valoir cette doctrine. Sa belle synthèse constitue une très bonne introduction à une étude directe et plus approfondie de l'œuvre mystique du grand abbé de Clairvaux.

R. M. MARTIN, O. P.

WILLIAM FARRER. *Feudal Cambridgeshire.* Cambridge, University press, 1920. In-8, XI-354 p. Prix : 30 s.

L'auteur, qui est avantageusement connu par ses multiples publications de textes concernant l'époque féodale, annonce dans la préface que son but, en dressant l'inventaire des archives féodales du comté de Cambridge, est de fournir aux travailleurs un ouvrage de référence pour l'histoire seigneuriale de cette contrée. Il a compilé un grand nombre d'archives et de manuscrits ; il n'a pas visé cependant à être complet en dépouillant des collections manuscrites, des chartes privées ou des synthèses sur Cambridge, travail impossible parce qu'illimité et peu maniable. Les documents cités dans cet inventaire analytique sont des XIe (depuis la conquête), XIIe et XIIIe siècles ; ils renseignent les fiefs (baronnies, honneurs, fiefs de chevalier, sergenteries) et les seigneurs du comté de Cambridge. La matière est distribuée par centaines ; dans ces subdivisions, l'ordre chronologique est suivi. La table des noms de personnes et de lieux, dressée minutieusement, rendra beaucoup de services ; les historiens du droit et spécialement du droit féodal sauront gré à l'auteur d'avoir terminé son volume par une table de choses. La présentation du livre et l'impression font honneur aux presses universitaires.

Souhaitons que de nombreux recueils semblables à celui-ci volent le jour ; le problème du régime féodal en Angleterre apparaîtrait considérablement élucidé.

J. LAVALLEYE.

Digitized by Google

O. Oppermann. *Rheinische Urkundenstudien*. Erster Teil : *Die Kölnische-niederrheinischen Urkunden*. (Bijdragen van het Instituut voor middeleeuwsche geschiedenis der Rijks' Universiteit te Utrecht, uitgegeven door prof. O. Oppermann. VII) Utrecht, Instituut voor middeleeuwsche geschiedenis der Rijks' Universiteit, 1922. In-8, xii-458 p.

Ce livre plein d'érudition mais trop touffu est le fruit de patientes et minutieuses recherches. Il réunit, en une vingtaine de chapitres, autant de petites dissertations critiques, de nature diplomatique, relatives à des églises et à des maisons religieuses célèbres des anciens diocèses de Cologne et de Liége.

La lecture de ces études, difficiles déjà par leur objet, est rendue encore plus malaisée par le très fréquent renvoi, au moyen de sigles, à Stumpf ou Knipping. On peut se demander si le lecteur saisira d'emblée le sens d'une phrase comme celle-ci : « *Vom dem Diplom St 4061 soll unsere Untersuchung ausgehen. Es ist samt dem eingerückten Dk 295 Zugleich mit St. 4062 und dem Diplom von 1191 St. 4701 am 29. febr. 1215 von Friedrich II. durch Lac. II 51 bestätigt worden* » (p. 343). Semblable méthode, appliquée dans les 450 pages du livre de M. Oppermann, constitue évidemment un abus et n'est pas de nature à lui attirer beaucoup de lecteurs. De plus, il y a absence systématique de citations de monographies, telles celles de L. Lahaye, Baix, Roland. Mais, cette observation faite, il y a beaucoup de bien à dire du fond même de ces études singulièrement pénétrantes.

Les deux premiers chapitres, fort instructifs, traitent de la chancellerie archiépiscopale de Cologne du ixe au milieu du xiie siècle. Dans ce bureau d'écriture furent composés tous les actes administratifs soit par de simples clercs, soit par des chapelains ou des chanoines. C'est à l'un de ceux-ci, nommé Bero, qu'on attribue la rédaction, en 1084, d'un certain nombre de diplômes dont la critique a découvert la fausseté, notamment un acte soi-disant de 873 de l'archevêque Wilibert. Bero était un partisan de l'empereur Henri IV et antigrégorien notoire. Mais les partisans de Grégoire VII étaient aussi représentés au sein de la chancellerie et fabriquèrent, eux aussi, des pièces fausses, entre autres, un diplôme impérial de 1083 pour le chapitre de Münstereifel.

Quelques années après, au début du xiie siècle, une foule de privilèges, tous faux, sont sortis de la chancellerie archiépiscopale. Ils sont vraisemblablement l'œuvre du chapelain Thierry (1106-1127). Ils ont ceci de particulier qu'ils n'ont pas pour but d'accroître les pouvoirs de l'archevêque de Cologne ; Thierry tenait, en quelque sorte, officine ouverte de faux pour la composition desquels il utilisait habilement des données antérieures authentiques ou altérées. C'est ainsi qu'on met à sa charge : cinq chartes fausses du chapitre St-Cunibert de Cologne (dont Thierry faisait partie), trois du chapitre d'Essen,

Digitized by Google

d'autres de St-Hippolyte de Gerresheim, Ste-Ursule de Cologne et l'église de Stappenberg, deux du chapitre de Meschede, une de Ste-Cécile de Cologne, ainsi que de la cathédrale de cette ville. M. Oppermann conclut judicieusement de ce fait que l'identité d'écriture des chartes, données à deux ou plusieurs communautés religieuses, ne constitue donc pas un critère infaillible pour établir leur authenticité.

En dehors de la chancellerie archiépiscopale, il y avait, au XIIe siècle, plusieurs chancelleries moins importantes où, plus encore qu'à Cologne, on altérait ou on faussait totalement les actes. Nous pouvons à peine signaler ici les quatre groupes très importants de l'abbaye de Werden, de Siegburg, Saalfeld, Brauweiler, Deutz, Altenberg et Rolduc, du chapitre Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, et, enfin, de St-Georges, St-Séverin, Ste-Marie, St-Martin, et St-Pantaléon de Cologne. Tous leurs privilèges d'ordre temporel ou juridictionnel sont soumis par M. Oppermann à un examen sévère et à réquisitoire impitoyable.

Parmi les documents fabriqués de toute pièce, il faut placer aussi des chartes fameuses des abbayes bénédictines de Stavelot-Malmédy et de Waulsort. On savait par les études de Sackur qu'à Waulsort, l'abbé Wibald (de Stavelot) avait fait composer une bulle de Benoît VII, de 976, en même temps qu'un diplôme impérial de Lothaire III, de l'année 1136. On peut encore lui attribuer, d'après M. Oppermann, et à juste titre semble-t-il, la paternité, entre le 15 février et le 8 mai 1152, des diplômes de Lothaire III, du 17 août 1136, et du roi Conrad III, du 17 mai 1151. Ces pièces utilisent très vraisemblablement des documents diplomatiques de provenance stavelotaine et avaient pour but de placer le prieuré de Hastière (lez Dinant) sous l'autorité de l'abbé de Waulsort.

L'activité singulière, dans ce genre d'opérations, de l'abbé Wibald se retrouve déjà à Stavelot, vers 1130. Ici pareillement il est, sinon l'auteur, tout au moins l'inspirateur probable, de la fabrication de deux pièces inauthentiques : une bulle de Léon IX (3 sept. 1049) et un diplôme de Henri V (de 1110), composés, celui-ci avant 1131, celle-là avant 1128. (1) Une fois de plus, des documents faux ou altérés servent ici à former un dossier, à soutenir une cause : ils ont pour but de placer l'avouerie de Stavelot-Malmédy entre les mains de l'empereur et d'écarter ainsi, pièces à l'appui, les prétentions de Godefroid de Louvain, duc de Lothier († 1142), héritier des droits de Frédéric, duc de Basse-Lotharingie († 1065), avoué attitré de ces abbayes (Cfr *Triumphus Remacli*, dans MGH. SS., t. XI, p. 440).

Enfin, sont encore sorties de l'atelier de Stavelot : une charte altérée de 953 de l'archevêque Brunon, de Cologne, ainsi qu'une autre, de 1007, de l'archevêque Héribert, confirmant la possession des dîmes et

(1) M. Baix plaçait, en 1910, la composition possible de la bulle de Léon IX par l'abbé Wibald entre 1137 et 1143. Cfr *Analectes*... REUSENS, t. XXXVI (1910), p. 428. M. Oppermann ne cite pas ce travail très consciencieux.

Digitized by Google

églises dans la forêt des Ardennes. Cette dernière pièce a été composée entre 1138 et 1140, donc sous l'abbatiat du fameux Wibald.

Ces quelques faits donnent une idée de la richesse de renseignements, de suggestions et de conclusions nouvelles qu'apporte le livre de M. Oppermann. Pour l'histoire monastique et religieuse des régions rhénane et mosane du xe au xiiie siècle, c'est une publication critique de tout premier ordre.

H. Nelis.

G. Bohne. *Die Freiheitsstrafe in den italienischen Stadtrechten des 12.-16. Jahrhunderts.* Teil I : *Das Aufkommen der Freiheitsstrafe.* (Leipziger rechtswissenschaftliche Studien hrsg. von der Leipziger Juristen Fakultät. Fasc. 4.) Leipzig, Weicher, 1922. In-8, xxvii-279 p.

Sous ce titre, le Dr. Jur. Gotthold Bohne, Privatdozent à l'université de Leipzig, nous présente une bonne vue d'ensemble sur l'origine de la peine d'emprisonnement dans le droit coutumier des villes italiennes au moyen âge. Après avoir, dans une courte introduction, rapproché l'esprit des dispositions statutaires des idées de la Renaissance et de la philosophie de Kant, l'auteur étudie l'incarcération sous ces trois aspects : comme moyen de forcer l'individu à accomplir une action réclamée par le droit, comme moyen de s'assurer de la personne du prévenu tant en vue de sa sécurité personnelle que de celle de la société, comme moyen de punir le coupable. Mr B. s'occupe exclusivement de ce dernier point de vue ; il en recherche l'application chez les peuples d'Orient, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Germains, dans le droit sicilien et enfin dans le droit statutaire italien. Ayant ainsi situé son sujet dans l'espace et dans le temps et s'étant limité à la seule notion de pénalité, l'auteur examine en général les motifs et en particulier, au cours de l'histoire de l'Italie médiévale, les fondements de la privation de la liberté. Un chapitre important, consacré à l'influence exercée par l'Église sur la jurisprudence séculière, termine le volume. Alors même que sur certains points des réserves s'imposeraient, la partie de l'ouvrage où l'auteur étudie le rôle joué dans le développement du droit pénal par ce grand facteur de la Renaissance qu'est l'individualisme, est, à notre avis, la meilleure. Pourrait-on reprocher à Mr B. d'avoir voulu, dans son travail, embrasser trop de points de vue à la fois, c'est-à-dire d'avoir voulu faire de la philosophie, de l'histoire du droit pénal et de ce qu'il appelle de la « sociologie criminelle » ? Quoi qu'il en soit, il a le grand mérite d'avoir, à une époque où la science pénale est à l'ordre du jour en Italie, su dégager quelques grands principes du fouillis si dense des statuts communaux du moyen âge. La forte partie bibliographique, placée en tête du volume, n'est certes pas celle qui rendra le moins de services aux historiens.

E. Van Cauwenbergh.

Digitized by Google

C. WILKE. *Die Zisterzienserabtei Himmerode im 12. und 13. Jahrhundert.* (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens, hrsg. v. I. Herwegen. Fasc. 12.) Munster, Aschendorff, 1924. In-8, XVI-191 p.

Himmerode est le second couvent que les Cisterciens fondèrent en pays rhénan ; il subsiste encore actuellement des ruines importantes de son église, ainsi que, coïncidence remarquable, de l'église du monastère de Heisterbach dans le Siebengebirge, fondé par Himmerode en l'année 1189.

Dans l'introduction, on trouvera un bon aperçu critique des travaux consacrés jusqu'à ce jour à Himmerode et une esquisse de la situation générale dans l'archevêché de Trèves au moment de la fondation, qui replace le sujet dans son milieu historique.

L'histoire générale du couvent est traitée d'une manière approfondie. Concernant la date de la fondation et la liste des abbés, les conclusions de l'auteur sont nouvelles. La partie d'histoire spéciale n'est pas moins soignée. Les chapitres consacrés à l'organisation interne de l'abbaye méritent d'être signalés spécialement ; ils ne donnent pas seulement une bonne idée de la vie du moine cistercien pendant le moyen âge, mais traitent plus d'une question, que les travaux analogues passent complètement sous silence ou effleurent à peine. L'historien et le canoniste liront avec intérêt les chapitres suivants qui font connaître les rapports de l'abbaye avec ses supérieurs religieux, avec les couvents de Cisterciennes, avec le Saint-Siège, avec l'évêque du lieu et avec l'autorité civile.

Dans l'étude du passé d'une abbaye cistercienne, il était tout naturel de faire une large place à l'histoire économique. En parcourant la liste des fermes de Himmerode, on se rend compte du remarquable esprit d'organisation des moines cisterciens et du travail considérable qu'exigeait la bonne mise en valeur de possessions fort dispersées.

Cette étude, conçue et composée selon toutes les règles de la méthode historique, fait honneur à l'école du prof. Levison de Bonn. Signalons en finissant que la plaquette de G. WELLSTEIN, *Die Cistercienser Abtei U. L. F. von Himmerode in der Eifel,* qui est un guide destiné aux touristes, résume les conclusions de Wilke, mais sans le citer.

P. VOLK.

H. F. SCHMID. *Das Recht der Gründung und Ausstattung von Kirchen im kolonialen Teile der Magdeburger Kirchenprovinz während des Mittelalters.* Weimar, H. Böhlaus, 1924. In-8, VIII-213 p.

La partie de l'ancienne province ecclésiastique de Magdebourg située à l'est de l'Elbe et de la Saale était occupée au milieu du

Digitized by Google

XIIe siècle par des populations slaves, les Sorabes et les Lutizes ou Wilzes. A partir de cette date, des colons chrétiens de race germanique s'y établirent en grand nombre et y fondèrent de nouvelles églises. C'est au droit qui a régi la fondation et la dotation des églises paroissiales dans ces pays pendant le moyen âge que M. S. consacre cette étude, qui a paru en même temps comme article dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.* Kan. Abt. 1924, t. XIII, p. 1-214.

Pour bien comprendre ce droit et s'expliquer les diversités qu'on y rencontre, il était indispensable de rechercher les éléments dont il s'est formé. Or si les Wilzes, après s'être convertis au christianisme, étaient retombés en grande partie dans le paganisme, les Sorabes au contraire étaient restés fidèles à la foi chrétienne. Les colons trouvèrent chez eux une organisation paroissiale bien établie ; ils y apportèrent les coutumes de leur pays d'origine : Thuringe, Saxe et Pays-Bas. La fusion d'éléments du droit indigène et du droit importé donna le droit particulier de la partie orientale de la province de Magdebourg.

Après avoir fait connaître dans un premier chapitre les sources qu'il a examinées, leur importance pour le sujet étudié et leur valeur, M. S. étudie successivement, dans le second chapitre, la législation carolingienne sur la dotation des églises et le droit en vigueur en Thuringe et en Saxe, dans le pays des Sorabes et des Lutizes avant l'arrivée des colons, enfin dans les Pays-Bas. Pour chacun de ces pays, il recherche par qui les églises furent fondées, par les seigneurs ou par les fidèles, quelle était leur situation juridique, institution autonome ou propriété privée, quelle était l'étendue de leur ressort, l'importance et la nature de leur dotation, enfin comment et au profit de qui la dîme était perçue. Dans le troisième chapitre, M. S. reprend l'examen des mêmes questions pour l'époque de la colonisation et, en comparant les résultats à ceux du chapitre précédent, arrive aux conclusions suivantes : Dans le pays des Sorabes, les vestiges de l'ancienne législation locale sont nombreux : les églises ont souvent pour dotation tout un village ; la dîme est payée sous forme d'une redevance fixe ; l'entretien des églises incombe probablement aux paroissiens. Aux colons, le pays des Sorabes doit la fondation de nouvelles églises ; mais celles-ci sont moins bien dotées. Dans le pays des Lutizes au contraire, les immigrés et particulièrement les immigrés néerlandais imposent leurs coutumes : la dotation de leurs églises comprend généralement deux ou quatre menses ; la dîme est perçue sur les produits du sol et soumise à la division tripartite. Ce qui est commun aux deux pays est le régime de la propriété privée des églises ; la concordance entre les circonscriptions des paroisses et des fiefs est caractéristique sous ce rapport. Sans doute l'Église travaille à l'émancipation des institutions paroissiales, mais sans grand succès.

Enfin un dernier chapitre est consacré à l'origine des biens affectés spécialement au culte, des biens des fabriques, et à leur administration.

Digitized by Google

Celle-ci revient tantôt au curé, tantôt à la communauté, tantôt aux fabriciens. L'auteur se refuse à voir avec A. Schultze dans les fabriciens des églises rurales de simples organes des curés ; pour lui, ils sont les représentants de la communauté, qui est restée propriétaire des biens qu'elle a affectés au culte, comme les seigneurs ont conservé la propriété de la dot du bénéfice curial, et qui, à ce titre, entend intervenir dans leur administration. Si ni les seigneurs ni l'Église ne s'y sont opposés, c'est pour des raisons d'opportunité. Cette explication de l'origine des fabriciens peut être vraie dans certains cas ; mais nous croyons qu'il ne faudrait pas la proposer d'une façon exclusive.

Cette étude, richement documentée et bien charpentée, rendra grand service aux historiens du droit canonique ; elle mérite d'autant plus d'éloges que M. S. disposait de peu de sources directes et a dû réunir une foule de renseignements épars.

R. KOERPERICH.

H. RIEHL. *Baukunst in Oesterreich. Eine Stilkunde an Hand des österreichischen Kunstgutes.* T. I : *Das Mittelalter.* Vienne, Oesterreichischer Schulbücherverlag, 1924. In-8, 246 p., 75 fig. dans le texte, frontispice et 32 + VI pl. Prix : 90.000 cour.

Mme M. Leisching dirige, sous le patronage du ministère de l'Instruction publique de la République d'Autriche, une collection d'ouvrages de haute vulgarisation, concernant l'histoire de l'art autrichien, premier essai d'aperçu synthétique sur cet art régional. Des volumes sur la peinture, la sculpture, les arts graphiques sont en préparation. Deux autres volumes ont paru. Le premier s'occupe des arts techniques, le second de l'architecture du moyen âge.

Ce dernier, œuvre de M. Riehl, n'a pas pour objet l'histoire proprement dite de l'architecture autrichienne. L'auteur se propose plutôt de faire comprendre les « formes d'expression » de l'architecture du moyen âge, en se basant avant tout sur des exemples pris en Autriche. Il en arrive ainsi à rechercher comment l'architecture autrichienne est une résultante de la civilisation et du caractère national et obéit, dans tout le cours de son évolution, malgré des influences puissantes et variées, à des tendances qui se retrouvent dès le début. Ainsi la prédominance des *Hallekirchen* à l'époque gothique ne serait pas sans rapport avec des tendances qui se manifestent déjà chez les Germains dans l'aménagement de leur demeure.

Il n'est pas toujours aisé de suivre l'auteur dans ses considérations, parfois abstraites et à base philosophique. Mais le lecteur sera moins attiré par celles-ci que par les pages où il apprendra à connaître en eux-mêmes les monuments de la République d'Autriche (1).

(1) L'auteur inclut dans son enquête la ville d'Oldenbourg, en Hongrie, et les parties allemandes du Tyrol italien.

Digitized by Google

Une première partie de l'ouvrage comprend la période prégothique. Après des considérations générales sur la colonisation, la construction des temples et des villes, chez les Grecs et les Romains, l'auteur examine comment les Germains et l'Église chrétienne purent s'approprier l'héritage de l'antiquité ; il passe ensuite à la description de la maison et du village germaniques et à celle de l'église romane.

En Autriche les églises romanes conservées appartiennent aux années 1160-1270 environ et, dans les campagnes, à une période plus tardive encore. Les types sont variés et l'évolution du style ne présente aucune rigueur chronologique. La nef centrale est surélevée, le transept est souvent adopté. On constate tantôt l'influence saxonne (Hildesheim), comme à St-Pierre de Salzbourg, tantôt celle de la réforme clunisienne de Hirsau, comme à la cathédrale de Gurk (qui possède une crypte importante), St-Paul en Lavanthal et Seckau. Quelques églises sont voûtées : l'abbatiale cistercienne de Vikring a des voûtes transversales comme Fontenay, celle d'Heiligenkreuz adopte la voûte rhénane à nervures, l'église d'Innichen a des voûtes domicales, comme la Lombardie en connaît. L'influence lombarde se manifeste aussi à Klosterneubourg (tribunes, alternance des supports), à l'église des Franciscains et à l'*Alte Dom* (démoli) de Salzbourg. Signalons de petites églises comme Pulkau, constituées uniquement par une tour et une abside et des chapelles-ossuaires comme celle de Tulln, avec son riche portail. Les influences lombardo-provençale et normande se manifestent dans la sculpture des portails (Millstadt, St-Etienne de Vienne, Tulln, etc.). A partir de 1200, des éléments gothiques, propagés notamment par les cisterciens, s'infiltrent (Wiener-Neustadt ; bâtiments claustraux à Heiligenkreuz, Klosterneubourg, etc.).

La seconde partie, consacrée à l'époque gothique, débute par un chapitre où l'on trouvera des renseignements intéressants sur les châteaux de plaine et de montagne et sur le plan des villes autrichiennes. Parmi celles-ci, Vienne seule présente au moyen âge une assez grande importance.

En Autriche, l'introduction et le premier développement du style gothique plus pur dépend presque totalement des ordres religieux. Depuis la seconde moitié du XIIIe siècle les ordres mendiants élèvent quelques églises d'un type simple, comme à Friesach et à Krems, tandis que les dominicaines d'Imbach construisent une église (1300) de style élégant et bien français.

Les cisterciens développent le type de la *Hallekirche* germanique à Lelienfeld, au chœur à chevet droit d'Heiligenkreuz (vers 1295), à Neuberg et à Zwettl (1343), qui est, avec Murau, la seule église autrichienne avec arcs boutants. Les nefs de hauteur égale sont adoptées vers 1330 par les Augustins, les Minorites et les Carmélites à Vienne.

Entretemps, depuis la première moitié du XIVe siècle, les églises paroissiales gagnent en largeur et en clarté. St-Etienne à Vienne, collégiale depuis 1365, cathédrale depuis 1480 seulement, sera durant

Digitized by Google

deux siècles le centre principal de l'activité constructive. Le chœur, (1301-1340) avec abside centrale en saillie et deux absides latérales, adopte le plan terrier de la cathédrale de Ratisbonne, mais reprend les vaisseaux de hauteur égale de Ste-Elisabeth de Marbourg. Les trois nefs, dont la centrale est surélevée, mais sans éclairage direct, furent commencées en 1359, mais leurs voûtes à nervures compliquées ne furent achevées qu'au xve siècle. Deux tours monumentales prolongent les bras du transept, mais celle du sud seule a reçu son achèvement. M. Riehl vante, peut-être plus que de raison, le plan et l'élévation de cette vaste église, avec ses riches piliers, les gables de ses nefs, ses portails et son immense toiture polychrome.

L'influence de St-Etienne se remarque dans d'autres églises, mais seulement pour des détails : en Styrie, où l'architecture présente une certaine indépendance : à Strassengel (1346-1355) et à Pöllauberg, (1340-1374) et à Vienne même, à Maria-Stiegen (1394-1427). La jolie tour de Strassengel fut achevée en 1355.

Il s rait malaisé de définir les rapports entre l'architecture de l'Autriche et celle de la Bohême, où la cathédrale de Prague, de type bien français, fut commencée en 1340.

La prospérité de l'industrie extractive au xve siècle, amène la construction d'églises paroissiales de quelqu'importance en Styrie et dans le Tyrol. Les églises à nefs d'égale hauteur, salles de plus en plus régulières et ouvertes, vont dominer dorénavant. St-Georges de Wiener-Neustadt (1440-1460) en est un exemple. En Autriche proprement dite, où St-Étienne exerce plus d'influence, le chœur recevra une grande saillie, les arcades et piles auront une mouluration expressive, comme à Steyr, à Krems, à Eggerburg (beaucoup moins à la cathédrale de Graz). Ailleurs le chœur est peu saillant, la complication des nervures des voûtes va jusqu'à faire disparaître toute division entre les travées ou les nefs, la pile cylindrique sans chapiteau prédomine. Le transept fait défaut, l'espace entre les contreforts est incorporé dans l'église, on aménage des tribunes. Le chœur de l'église des Franciscains à Salzbourg (1408-1452) mérite ici une mention spéciale.

On s'accommode de l'église à deux nefs, qui présente des avantages pour la prédication et permet d'établir un autel pour la bourgeoisie et un autre pour les ouvriers de la mine. L'église de Rattenberg (1473-1573) en est un bel exemple ; celle de Schwaz (1490 1502) est plus monumentale encore, avec ses deux nefs étroites, flanquant les deux nefs principales.

Hallekirche à nef centrale avec deux autres nefs étroites, c'est le type adopté à l'église des Franciscains de Schwaz (1507-1515) et l'église de la cour à Innsprück (1553-1563). Ici la Renaissance se manifestait dans les détails ; mais ailleurs le gothique persiste jusqu'au début du xviie siècle et continue ensuite à pénétrer de son esprit les églises de style baroque.

La Renaissance avait influencé plus tôt la construction des palais et des maisons.

Digitized by Google

Signalons les listes des monuments, dont M. Riehl accompagne les divers chapitres de son ouvrage, et un aperçu bibliographique sommaire. Grâce aussi à des tables fort complètes, on retrouvera facilement, au milieu d'un exposé de théories, les notions positives sur les monuments autrichiens.

R. MAERE.

CL. BAEUMKER. *Des Alfred von Sareshel (Alfredus Anglicus) Schrift « De motu cordis »*. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. T. XXIII, fasc. 1-2. Munster, 1923.) In-8, XVIII-114 p.

En 1913, M. Cl. Baeumker présentait à l'académie royale de Bavière un rapport sur Alfred de Sareshel et la part qui lui revient par son écrit *De motu cordis* dans le mouvement des idées au commencement du XIIIe siècle. A plusieurs endroits de ce rapport le distingué historien faisait la critique des vues émises par C. S. Barach, en 1878, dans une vaste étude servant d'introduction à une série d'extraits inédits du *De motu cordis*. Il fut ainsi amené à donner une meilleure solution aux problèmes littéraires que soulevaient les questions touchant l'auteur, la date de composition, les sources de cet écrit, et les principales doctrines exposées par le philosophe anglais. C'est dans ces pages que M. Baeumker invite le lecteur à trouver les renseignements qui auraient dû trouver place dans l'introduction à la présente publication. Dans cette introduction, il se borne à fixer la date de composition à l'année 1210 plutôt qu'en 1215, à donner une description des manuscrits qui renferment le texte complet ou des extraits du *De motu cordis*, et l'exposé des règles suivies pour l'édition du texte.

Le *De motu cordis* est un ouvrage philosophique qui donne une vue d'ensemble sur les principales questions de la psycho-physiologie au moyen âge. Il fut dédié par son auteur au maître Alexandre Neckham, mort en 1217. Il comprend un prologue et seize chapitres. Sareshel y traite de la vie, du cœur — le siège de la vie — du mouvement propre au cœur, des espèces et des causes de ce mouvement; de l'esprit qui est le lien entre le corps et l'âme; de l'existence de l'esprit et de l'âme dès le premier moment de la conception; de la formation du cœur et des puissances nutritives dans l'embryon; de la formation du cerveau et de l'ordre établi entre les diverses facultés animales; de l'influence de l'âme quant à la constitution des différents éléments du corps animal; des fonctions exercées par chacun de ces éléments; des facultés de l'âme, des *habitus* et de l'acte dont ils sont le principe.

Il faut reconnaître à cet ouvrage une double importance. Il mérite d'attirer l'attention d'abord au point de vue de l'histoire des doctrines. C'est une œuvre où se rencontrent, sans vouloir se heurter, trois courants d'idées bien distincts, et que caractérisent les grands noms de Platon et des Néo-platoniciens, d'Aristote, de Galien et des practiciens de Salerne et de Montpellier. Au point de vue de l'histoire litté-

Digitized by Google

raire, Sareshel, par cet ouvrage, se présente comme un des plus anciens témoins de l'introduction en Occident des écrits de philosophie naturelle d'Aristote; il fournit la preuve positive qu'un certain nombre de ces écrits existait déjà en traduction gréco-latine vers 1215.

M. Baeumker a pris comme base de son édition sept manuscrits, qui datent les uns du XIIIe, les autres du XIVe siècle. Ils lui ont suffi pour reconstituer, à peu d'exceptions près, le texte avec une sûreté remarquable, et pour redresser les multiples incorrections que présentent les extraits publiés par M. Barach. Outre l'apparat critique, la marge inférieure donne l'indication des sources et de nombreuses notes explicatives de passages difficiles ou obscurs. Cette dernière partie, l'interprétation du texte, ne se trouve généralement pas dans les travaux du genre. Elle constitue cependant un mérite tout spécial de cette édition, et le lecteur ne saurait trop l'apprécier. Nous aurions préféré un autre système de renvoi à l'apparat critique. L'emploi des lettres de l'alphabet, parfois doublées, chargent considérablement le texte et en rendent la lecture peu agréable. Il faut noter encore le soin apporté à dresser d'excellentes tables, où sont relevés les noms de personnes figurant dans le texte, les noms des auteurs cités dans les notes, les vocables grecs ou de formation grecque usités par Sareshel; surtout la table analytique rendra des services signalés.

Les problèmes posés par le *De motu cordis* furent repris dans la suite. L'on connaît l'opuscule de saint Thomas qui porte le même titre. Dans les années 1323-1326, Henri de Lubeck, O. P., écrivit, à Paris, la *Quaestio : Utrum motus cordis sit ab anima*, dont le texte est conservé dans deux manuscrits. M. Baeumker n'a pas entrepris de retracer l'histoire des influences de l'écrit de Sareshel. Mais quelque jeune travailleur se laissera sans doute tenter par ce sujet, et, dans ce cas, sera heureux de pouvoir mettre à profit l'immense érudition déployée, une fois de plus, par le regretté historien dans cette publication. Même les historiens de la médecine lui demeureront reconnaissants.

R. M. MARTIN, O. P.

E. CERCHIARI. *Capellani Papae et Apostolicae Sedis auditores causarum sacri palatii apostolici seu Sacra Romana Rota ab origine ad diem usque 20 septembris 1870.* Rome, Typographie vaticane (en vente chez l'auteur : Piazza San Claudio, 92, Rome, VII), 1921. In-8, VIII-327, 334, XXXV-697 et 138 p. F. 260.

Mgr Cerchiari est conservateur aux archives de la Rote depuis le rétablissement de ce tribunal par Pie X en 1908. Comme il le déclare dans la préface, il a voulu faire connaître l'origine, l'histoire, les usages, la procédure et les auditeurs de l'ancienne Rote, non d'après les différents exposés des historiens qui ont traité ce sujet, mais d'après les documents authentiques. Ces quelques mots caractérisent

Digitized by Google

bien sa méthode ; il renvoie rarement aux travaux antérieurs et ne donne pas, sinon en termes très généraux, l'état des recherches historiques avant sa publication. On comprend d'autant moins cette manière de procéder que bon nombre de documents, sur lesquels il s'appuie, sont connus et ont été utilisés par ses devanciers. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, l'étendue des recherches qu'il a faites et sa connaissance approfondie du droit n'en recommandent pas moins son travail à l'attention des historiens.

Les quatre volumes, dont il se compose, sont de nature fort différente. Le premier est une étude historique proprement dite et trouve un complément dans la liste des auditeurs publiée dans le second volume ; les deux derniers contiennent une collection de documents justificatifs.

Le premier volume traite successivement de l'origine et du dévéloppement de la Rote, de son personnel, de sa procédure et du collège des auditeurs.

Le titre général de l'ouvrage laisse déjà entendre comment l'auteur pose la question de l'origine de la Rote. Ses débuts sont à placer à l'époque où est né l'office que ses membres ont rempli de tout temps et qui est nettement caractérisé par le nom qu'ils ont toujours porté, c'est-à-dire l'office de chapelain du pape faisant fonction d'auditeur dans les causes du palais apostolique. Or, depuis longtemps on a remarqué que les chapelains-auditeurs apparaissent dans les documents au début du XIIIe siècle, sous le pontificat d'Innocent IV ; si on a néanmoins voulu reculer l'origine de la Rote jusqu'au commencement du XIVe siècle, ou du moins jusqu'à la nomination d'auditeurs généraux au milieu du XIIIe siècle, c'est qu'on a trop négligé dans l'examen du problème l'étude des questions juridiques qui permet de donner aux textes toute leur valeur. Ce n'est pas une simple coïncidence, si les chapelains-auditeurs apparaissent précisément à l'époque où le pape Lucius III (1181-1185) vient de reconnaître le droit romain, retrouvé au siècle précédent, comme droit subsidiaire du droit canon : la création de l'office de chapelain-auditeur n'est qu'une conséquence de cette décision ; aussi est-ce à elle qu'il « faut faire remonter juridiquement l'origine de la Rote ». Pour établir cette manière de voir, l'auteur montre qu'à la suite de cette décision, la curie romaine fut réorganisée sur le modèle de la chancellerie ou auditoire impérial et que, dans cette réorganisation et en application des principes du droit nouveau, la fonction d'auditeur revenait aux chapelains, à un titre différent de celui des cardinaux. Cette preuve, que nous ne pouvons analyser dans le détail, fait la part très large au raisonnement et aux rapprochements avec le droit romain ; nous ne croyons pas qu'elle permet de considérer comme définitivement résolue la question de l'origine de la Rote.

En tout cas, jusqu'au pontificat d'Innocent IV, les chapelains appelés à faire fonction d'auditeurs sont désignés pour chaque cas en particulier. Lorsque ce pape eut réservé au Saint-Siège la connaissance en appel de certaines causes, les procès se multiplièrent en cour de Rome

Digitized by Google

et mandat général de les instruire *(audientiae commissio generalis)* fut donné aux chapelains qui prirent pendant quelque temps le nom de *auditores generales causarum curiae domini papae.* C'est dans cette innovation que E. Schneider a voulu voir l'origine du tribunal de la Rote ; ces auditeurs auraient eu dès le début pouvoir ordinaire pour instruire les causes d'appel et même, dès la fin du XIIIe siècle, pour prononcer la sentence. Mgr C. ne voit au contraire dans ce changement que la nomination de titulaires stables à la fonction déjà existante d'auditeur. Il examine longuement la question controversée de la nature du pouvoir des auditeurs ; pour des raisons sérieuses, il admet que leur pouvoir était délégué tant pour l'instruction que pour la décision des procès et qu'il en fut toujours ainsi, même lorsque la Rote fut devenu un tribunal collégial et indépendant.

La procédure collégiale fut introduite par une réforme de Clément IV. Auparavant l'auditeur, chargé de l'instruction de la cause, faisait rapport au pape dans le consistoire et recevait ordre de prendre l'avis soit de quelques cardinaux, soit d'hommes compétents et de prononcer la sentence qui était ensuite confirmée par le pape et publiée en son nom. Clément IV, au témoignage de Duranti, délibérait lui-même sur la décision à prendre avec les auditeurs présents à l'audience et dictait la sentence que le rapporteur, le ponent, ne faisait plus que promulguer. Les auditeurs devinrent ainsi les assesseurs du pape et les coauditeurs du ponent de la cause. Les successeurs de Clément IV ne continuèrent pas à intervenir personnellement dans tous les procès et donnèrent souvent dès le début aux auditeurs mandat de les instruire et de les décider ; mais la pratique de faire rapport aux autres autres auditeurs et de prononcer selon leur avis se maintint : la Rote était devenu un tribunal collégial.

La célèbre bulle de Jean XXII *Ratio juris* en fit, de l'avis de Mgr C., une institution autonome, séparée du consistoire, et réglementa son fonctionnement. Elle maintint la procédure collégiale, mais détermina que le ponent devait prendre l'avis des auditeurs *sui gradus.* Un document publié p. 218 prouve clairement que ces grades désignaient dans l'organisation de Jean XXII trois instances à la Rote même ; mais cette division en grades disparut bientôt et fit place à l'organisation par tours qui devait subsister jusqu'à la fin. Quelques années après, Benoît XIII reconnut aux auditeurs le titre de prélats de la maison du pape et d'officiers du Saint-Siège et leur assigna une salle spéciale dans le palais d'Avignon. De la forme du meuble de cette salle, qui contenait les rôles des procès, serait venu au tribunal le nom de Rote.

Sous les papes d'Avignon, les auditeurs n'étaient cependant pas encore constitués en collège ; ils ne le seront que sous Sixte IV, en 1471, qui fixa leur nombre à douze. Mgr C. consacrera les dernières pages de ce volume au collège des auditeurs, à son doyen, à son camerlingue et aux privilèges de ses dignitaires et de ses membres ; mais auparavant il complète l'exposé général du développement de

Digitized by Google

la Rote par des études spéciales sur son personnel et sur sa procédure.

Les auditeurs étaient nommés par motu proprio du pape ; plusieurs princes jouissaient cependant du privilège de désigner des auditeurs nationaux. Mgr C. expose les mesures prises par les souverains pontifes en vue d'assurer le choix d'auditeurs d'une science juridique remarquable et donnant toutes les garanties d'intégrité et il reproduit, en l'annotant, le passage de la préface des décisions *Coram Ansaldo de Ansaldis*, où se trouvent décrites en détail les solennités et les épreuves par lesquelles tout auditeur devait passer avant d'entrer en fonction. Ce cérémonial compliqué ne fut simplifié qu'en 1848. Chaque auditeur devait se choisir et faire approuver par le doyen un assesseur, *adjutor studii*, qui lui-même était aidé par des secrétaires ; il avait aussi ses notaires chargés de la rédaction des actes judiciaires. Au nom des parties, intervenaient les avocats, les procureurs, les solliciteurs et les agents. Notons que l'ancienne Rote n'avait pas de défenseur attitré du lien matrimonial ; un des principaux avocats de la curie était désigné dans chaque cas pour remplir cet office.

Les auditeurs suivaient à l'origine la procédure du code justinien ; bientôt cependant les papes cherchèrent à la simplifier et plus d'une fois, dès le XIIIe siècle ils dispensèrent les auditeurs de l'observer, préparant ainsi la réforme que Clément V fera au concile de Vienne. A partir de cette date, la procédure sommaire, dite clémentine, fut seule en usage, le style de la Rote se forma peu à peu et fut fixé par des constitutions apostoliques. Mgr C. étudie en détail l'origine et le développement de toutes les parties de la procédure de la Rote et fournit ainsi une intéressante contribution à l'histoire de la procédure canonique. Il fait connaître en même temps le cérémoniel judiciaire du tribunal : ouverture, réunions, serments, etc. Notons aussi les pages qu'il consacre aux décisions de la Rote et dans lesquelles il met bien en relief le caractère et la valeur juridique et historique des différentes collections de décisions que nous possédons.

Le second volume donne la série des auditeurs depuis Innocent III (1198-1216) jusqu'à la suppression du tribunal en 1870. Cette liste, qui n'a d'ailleurs pas la prétention d'être complète pour les premiers siècles, est dressée d'après les archives de la Rote et les registres des papes ; c'est aux mêmes sources que sont puisés presque exclusivement les renseignements biographiques qu'elle donne sur les auditeurs. Ceux-ci y sont groupés par siècle et par pontificat et au début de chaque paragraphe les principaux événements de l'histoire de la Rote sont rappelés brièvement. On trouve dans ce volume maint détail intéressant qui confirme ou complète ce qui a été dit dans le précédent ; le grand nombre de renseignements qu'il contient en fait un utile livre de consultation.

La partie documentaire comprend, comme nous l'avons dit, deux volumes. Cette division correspond assez exactement aux deux fonds qui forment les archives de la Rote conservées actuellement au

Digitized by Google

Vatican : les archives secrètes ou archives des auditeurs et les archives des notaires. Dans la préface au troisième volume, on trouve une brève histoire des archives de la Rote, l'indication des diverses séries de documents conservés dans les archives secrètes et quelques inventaires détaillés. Ce gros volume de sept cents pages contient 593 pièces, allant de l'année 1171 à l'année 1870 et provenant en très grande partie des archives secrètes. Elles ne sont pas toutes inédites ; mais on saura gré à Mgr C. de les avoir rassemblées et rendues plus facilement accessibles et on rendra hommage au soin avec lequel il les a éditées.

Le quatrième volume, qui ne comprend, en dehors des tables de tout l'ouvrage, qu'une centaine de pages, devait dans les intentions de l'auteur être beaucoup plus considérable. Il aurait voulu y publier, principalement d'après les archives des notaires, les formules judiciaires en usage à la Rote depuis les origines jusqu'à la suppression, et même, donner des reproductions en phototypie des quelques documents; mais les prix élevés de l'impression l'ont forcé à se limiter. Les formules anciennes pouvant se trouver facilement dans le *Speculum juris* de Guillaume Duranti et les formules modernes, dans le *Praxis recens* de Ridolphini, il s'est contenté de rééditer un *Manuale procuratorum Rotae*, imprimé à Rome après la réforme de Grégoire XVI et fort rare : *Pratica e procedura del Tribunale della Sacra Rota*, et de publier la procédure d'exécution d'un procès du XVIIe siècle.

Venant après de bonnes études historiques consacrées à la Rote, ce travail devait forcément reprendre des choses connues ; il ne manque cependant pas d'originalité. Les documents nouveaux qui y sont utilisés ont permis à Mgr Cerchiari d'élucider plus d'une question obscure ; historiens et juristes lui seront reconnaissants de les avoir publiés intégralement et rendus facilement accessibles.

R. KOERPERICH.

ALBERT STOHR. *Die Trinitätslehre des heiligen Bonaventura.* I. *Die wissenschaftliche Trinitätslehre.* (Münsterische Beiträge zur Theologie hrsg. von F. Diekamp und R. Stapper. Fasc. 3.) Munster-en-W., Aschendorff, 1923. In-8, XII-199 p. M. 6,70.

L'étude que vient de publier le Dr A. Stohr sur la doctrine de la Très Sainte Trinité chez S. Bonaventure, est sa dissertation doctorale, présentée à la faculté de théologie de Fribourg-en-Brisgau. L'auteur, tout en remarquant qu'on pourrait traiter le même sujet à un point de vue plutôt pratique, en développant les considérations pieuses qu'on retrouve sur le même thème chez S. Bonaventure, ne veut cependant donner, dans ce premier volume, qu'un exposé, systématique et historique en même temps, de la théologie du docteur séraphique sur le plus profond des mystères de notre religion catholique. Il compte dans un second volume, qu'il espère pouvoir achever bientôt, reprendre son

Digitized by Google

étude à ce premier point de vue et compléter de la sorte sa dissertation doctorale. Celle-ci débute par une question préliminaire très bien traitée sur les rapports entre le mystère de la Très Sainte Trinité et la raison naturelle (p. 7-24); suivent deux parties d'inégale longueur : 1. La Trinité dans l'Unité (p. 25-157); 2. L'Unité dans la Trinité (p. 158-186); une brève conclusion résume très utilement les thèses principales du livre. Toute cette étude est menée avec beaucoup de méthode; les notes historiques en rendent la lecture, malgré la difficulté du sujet, très intéressante; l'exposé est clair et, la typographie aidant beaucoup à en faire ressortir toujours les grandes lignes, on suit facilement la démonstration de l'auteur. N'aurait-il cependant pas été préférable de traiter pareil sujet dans la langue officielle de l'Église, langue également des sources étudiées? L'auteur aurait pu se dispenser ainsi de transcrire en note bien des textes; il n'aurait pas été obligé d'émailler son volume de mots latins et de placer à plus d'un endroit, entre parenthèses, l'équivalent latin des termes techniques inévitables en pareille matière. Bref, l'auteur nous a donné un ouvrage de belle allure et qui constitue une très utile contribution à l'étude historique du dogme.

H. LAMIROY.

K. HANQUET. *Documents relatifs au Grand Schisme.* T. I. *Suppliques de Clément VII (1378-1379).* (Analecta Vaticano-Belgica. T. VIII.) Rome, Institut historique belge, Bruxelles, Imbreghts, 1924. In-8, XXXVIII-693 p. F. 30.

Il importe souverainement aux historiens de pouvoir pénétrer quelque peu les sentiments des contemporains du Grand Schisme d'Occident et de connaître les motifs qui décidèrent les uns à opter pour le parti d'Urbain VI, les autres pour celui de Clément VII. La présente publication de M. Hanquet permet de faire des constatations des plus intéressantes.

Ce qui frappe tout d'abord c'est le nombre des suppliques présentées à Clément VII, du 31 octobre 1378 au 30 octobre 1379. 2513 pétitionnaires s'adressèrent au pape issu du scrutin de Fondi, préférablement à Urbain VI. Il est vrai que tous ne sont pas natifs de ce qui sera plus tard la Belgique, mais la proportion des Belges est remarquable. D'ailleurs, si des étrangers guignent les plantureuses prébendes de Flandre, c'est qu'ils comptent assurément sur l'adhésion de cette contrée à Clément VII. L'empressement à recourir à ce pontife, d'où qu'il provienne, montre avec évidence que l'état d'âme des contemporains était fort trouble. Le choix entre les deux papes rivaux ne découle pas chez eux de convictions profondes, appuyées sur des preuves convaincantes et irrécusables.

Il apparaît, en effet, du moins par l'ensemble des sources, que

Digitized by Google

l'opinion était mal ou point du tout renseignée, en pays liégois ou flamand, sur les origines du schisme et sur l'élection du 8 avril 1378. Il y courait des légendes fausses sur le conclave du Vatican. Le comte Louis de Mâle n'avait entendu que les partisans d'Urbain VI. En décembre 1378, si son clergé se prononce pour ce dernier, ce n'est pas par suite d'une conviction raisonnée. Il n'a pas la connaissance exacte des événements romains et il éprouve le besoin d'envoyer une mission en Italie afin de s'en enquérir.

Quelles considérations pèsent donc sur les Belges du XIVe siècle ? Il n'y a pas de doute à ce sujet. Il existe des sentiments de défiance vis-à-vis de la France qui soutient Clément VII. La politique joue un rôle prépondérant. Le clergé de Flandre calque sa ligne de conduite sur celle de son prince. Là où la politique a le plus de prépondérance, c'est à Liége. On y voit les deux prétendants au siège épiscopal recourir en même temps à Clément VII. Celui qui l'emportera — Arnoul de Hornes —, candidat d'Urbain VI, qui l'a opposé à celui de Clément VII, s'ingéniera à faire oublier à ce pontife la faveur qu'il a reçue de Rome. Aussi sollicitera-t-il maintes faveurs de Clément tant pour des tiers que pour lui-même. Au fond, il agit en opportuniste qui désire rester en bons termes avec les deux papes rivaux, jusqu'au jour où les événements lui montreront vers qui s'orienter définitivement. Quand il constatera que son peuple incline à suivre l'exemple donné par le roi des Romains, il se ralliera aussitôt à Urbain VI et reniera son passé sans vergogne.

L'attitude adoptée par Arnoul, si déconcertante qu'elle soit, n'a rien d'extraordinaire. Le recueil formé par M. Hanquet prouve qu'il eut de nombreux imitateurs. L'intérêt guide le choix des contemporains, telle est la conclusion qui en ressort. Dès lors, le problème que pose le Grand Schisme n'en devient que plus obscur. Si les partisans d'Urbain VI se décidèrent pour lui sans motifs juridiques, la question de sa légitimité devient des plus douteuses. Aussi M. Hanquet déclare tout crûment : « Le vrai pape, c'est pour nous Clément VII ». Si on lui oppose la lettre adressée à Louis de Mâle par Robert de Genève, lui-même, avant l'élection de Fondi et notifiant le résultat du conclave du 8 avril 1378, il réplique que la façon dont les événements sont embellis et le ton d'exagération de la missive corroborent l'affirmation maintes fois répétée que celle-ci fut imposée par Urbain (1).

G. MOLLAT.

---

(1) Signalons l'opinion de l'auteur d'après laquelle Clément VII signait G les suppliques, parce que cette initiale rappelait son ancien nom *Gebennensis cardinalis*. La chose est peut-être vraie, mais ce n'est qu'une hypothèse qui ne se vérifie pas pour tous les papes du XIVe siècle.

Digitized by Google

H. Finke. *Acta Concilii Constanciensis*. T. II. *Konzilstagebücher, Sermones, Reform- und Verfassungsakten*. Hrsg. in Verbindung mit J. Hollnsteiner. Munster-en-W., Regensbergsche Buchhandlung, 1923. In-8, VI-770 p. F. 100.

Pour se servir des termes mêmes d'une remarque très juste de Noël Valois, il était fort malaisé de s'orienter dans l'amas immense de documents qui se rapportent au concile de Constance : actes, procès-verbaux, cédules, factums et discours, publiés les uns dans les collections générales, telles que celles de Labbe et de Mansi, les autres dans le volume de Bourgeois de Chastenet ou dans l'énorme et indigeste recueil de Hermann Van der Hardt. « C'est Babel », a-t-on dit. Débrouiller l'écheveau, placer les faits à leurs dates, classer les sources et en faire la critique, rechercher les pièces inconnues ou mal éditées, en un mot, reprendre avec une science plus grande, une meilleure méthode et une autre ampleur, la publication des Actes de Constance, tel fut le programme de M. Heinrich Finke, professeur à l'université de Fribourg en Brisgau (cfr L. Salembier, dans RHE, 1908, t. IX, p. 500-501).

L'éminent maître prit, en quelque sorte, possession du sujet par un volume d'essais, paru en 1889 : *Forschungen und Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils*. Quant aux *Acta concilii Constanciensis*, le tome I vit le jour en 1896; il s'arrêtait à la veille de l'ouverture du concile, il n'embrassait que la période des préliminaires (*Akten zur Vorgeschichte des Konstanzer Konzils 1410-1414*. Munster). On ne possédait donc pas encore les Actes proprement dits. L'attente en fut bien longue, et la publication, tant de fois annoncée et si souvent espérée, fut même, à l'occasion, considérée comme « une conjecture purement gratuite ». (Cfr dom H. Leclercq, dans son éd. de l'*Histoire des Conciles* par Hefelé, t. VII, p. 167, note 1.)

M. Finke, abordant enfin, avec le second volume de ses *Acta*, le concile de Constance lui-même, s'explique parfaitement au sujet de ce retard : de nouveaux matériaux, connus après 1896, réclamèrent de nouveaux déplacements, étendirent le cercle des recherches et des études; le fonds seul de Barcelone exigea plus de dix années de travail. Ainsi s'accumulèrent les délais... De plus, M. Finke s'est même adjoint un collaborateur : le Dr Johannes Hollnsteiner, professeur d'histoire ecclésiastique à St-Florian (Autriche).

Le sous-titre du second volume des *Acta concilii Constanciensis* en indique tout à la fois l'objet et les trois grandes divisions : 1) journaux tenus pendant le concile; 2) sermons; 3) réforme et organisation.

Les journaux sont : les *Gesta concilii Constanciensis* de Guillaume Fillastre, le *Liber gestorum* de Jacques Cerretani et les *Acta concilii* de Guillaume de la Tour.

Les *Gesta concilii* (p. 2-9; p. 13-170) sont bien l'œuvre de Fillastre (ou Philastre), doyen de Reims (1392), créé cardinal, du titre de

Digitized by Google

Saint-Marc, par Jean XXIII en 1411. Déjà, dans ses *Forschungen*, M. Finke avait fait connaître ce journal et, par une série d'inductions ingénieuses, l'avait restitué à son auteur. Son opinion, généralement admise, a trouvé, depuis lors, ses preuves documentaires et décisives. Six copies — parmi lesquelles le n° 5598 de la Bibliothèque Vaticane, transcrit en 1421 — renferment en entier les *Gesta* du cardinal de Saint-Marc. Leur publication, faite ici intégralement et non plus seulement d'une manière fragmentaire, représente une des principales sources historiques pour le concile de Constance.

Guillaume Fillastre se manifeste à Constance tel qu'il s'était révélé aux jours agités du synode de Paris (1406) : l'homme aux conceptions hardies et pratiques. Curieuse individualité, dont les traits caractéristiques n'ont pas encore été suffisamment mis en lumière ! Personnage de curie, il fut un riche prébendier, et il n'y aurait pas lieu de trop insister sur de pures formules de circonstance ou de chancellerie pour en conclure chez Fillastre à un détachement des biens de la terre, qui serait singulier parmi les cardinaux de l'époque. (Sur la carrière bénéficiale de Fillastre, voir aussi H. Dubrulle, dans les *Annales de Saint-Louis-des-Français*, 1905-1906, t. X, p. 278-280)

Le *Liber gestorum* de Jacques Cerretani (p. 9-12 ; p. 171-348), qui était d'abord apparu à M. Finke comme une collection d'*actes officiels*, commence en 1413, au moment où Jean XXIII, forcé par les circonstances, expédie à Sigismond les cardinaux de Challant et Zarabella, accompagnés du célèbre savant grec Manuel Chrysoloras, pour s'entendre sur le lieu de réunion du concile. Il termine à l'élection de Martin V (11 nov. 1417), mais il perd beaucoup de son intérêt après la disparition de Jean XXIII. Jacques Cerretani *(Jacobus de Cerretanis)*, employé à la chancellerie pontificale, devint évêque de Teramo en 1429, jusqu'en juillet 1440 (ou mieux : jusqu'en 1443 ? Cfr F. Savini, *Septem dioeceses Aprutienses medii aevi in Vaticano Tabulario*, p. 107. Rome, 1912. Voir aussi C. Eubel, t. II, p. 90, éd. 1914).

Moins important, à coup sûr, est le *Journal* (p. 12 ; p. 349-365) de Guillaume de la Tour *(G. de Turre)*, archidiacre de Saint-Flour, au diocèse de Clermont, qui fut évêque de Rodez (1429).

On a prêché, on a discouru à Constance, comme dans toutes les assemblées ecclésiastiques (p. 367-539). L'intérêt de ces sermons ou de ces harangues — désignés généralement par les termes : *sermones* ou *collaciones* — est emprunté, avant tout, aux circonstances dans lesquelles ils ont été prononcés, telles, p. ex., la fuite et la déposition de Jean XXIII, la proclamation de la supériorité du concile, la condamnation de Jean Huss et de Jérôme de Prague, l'élection de Martin V, etc. Aussi est-il important d'en fixer, le mieux possible, la chronologie, comme l'a fait M. Finke. C'est la série la plus vivante des sources : on y saisit sur le vif, dans un cadre approprié, les rivalités nationales et les antagonismes personnels — toutes choses qui, sans cela, nous auraient échappé. Le genre est varié : allocutions de bienvenue,

Digitized by Google

oraisons funèbres, discours relatifs à la politique ecclésiastique et discours de polémique — ceux-ci mêmes, du reste, toujours dissimulés sous l'enveloppe religieuse. Le sermon, au sens strict du mot, avait lieu, le plus souvent, à la cathédrale, avant les sessions générales, durant la messe, d'ordinaire après l'évangile, quelquefois à l'issue de la messe. On a prêché aussi dans les autres églises. L'a-t-on fait en langue vulgaire ? C'est probable, mais il ne nous en est rien resté.

Des personnalités brillantes, des papes, des hommes éminents par leur science ou leur situation, abordent la chaire : Jean XXIII, Martin V, Pierre d'Ailly, Guillaume Fillastre, le cardinal Zarabella, Jean Dominique, etc. Il y a aussi les « anonymes », au nombre d'une soixantaine.

L'ensemble des « sermons » se retrouve dans deux groupes de manuscrits. Parmi ces derniers, en effet, les uns renferment exclusivement des sermons et des discours, ou, au moins, font à ceux-ci la part très large ; les autres, au contraire, beaucoup plus nombreux, n'en contiennent qu'à l'état de dispersion, mêlés à des sources d'une espèce différente. C'est en Allemagne que les sermons de Constance paraissent avoir rencontré un accueil particulièrement favorable. La mention : *predicabilis et utilis* indique l'usage qu'on en fit dans la suite.

Une fraction notable des sermons était connue depuis des siècles, par les *Œuvres* de Pierre d'Ailly et de Gerson, par les collections de Van der Hardt, de Walch, de Schelhorn, de Mansi, etc., fraction grossie par les apports les plus récents (cfr, par ex., Vidal, dans RHE, 1909, t. X, p. 493-520). Mais une révision générale des manuscrits était nécessaire. Elle aboutit, grâce aux recherches de M. Finke, à la découverte de douzaines de sermons. Fallait-il imprimer le tout ? C'était chose impossible et inutile. Même pour les *inédits*, on ne pouvait reproduire que les parties vraiment neuves et caractéristiques. Pour les autres sermons, déjà connus dans leur texte, et naturellement aussi pour ceux dont il ne reste que de simples mentions, il suffisait d'en dresser l'inventaire. Au total : 250 sermons et discours (p. 382-539). Ils sont disposés, dans les *Acta* de M. Finke, suivant l'ordre chronologique (1er nov. 1414-22 avril 1418), à l'exception d'une série, qu'il fallut mettre à part, de 45 sermons : ceux qui sont sans date ou douteux (p. 527-539). Il a été aussi dressé un index alphabétique des sermons d'après les *Incipit* (p. 540-545).

Depuis Van der Hardt et Walch, on n'avait guère tenu en haute estime, et pour le fond et pour la forme, les sermons du concile de Constance. Hauck lui-même n'y trouve de saillant que l'érudition scolastique. Les deux dissertations, si riches en résultats, du Dr P. Arendt ont montré tout le profit qu'en pouvait tirer l'historien (*Die Konstanzer Konzilspredigten*. I. Teil : *Aeussere Fragen und Untersuchungen*. II. *Die theologische und historische Bedeutung der K. Konzilspredigten*. 1921).

De nature assez variée sont les actes qui se rapportent à des questions de réforme et d'organisation (p. 547-779). Parmi ces questions, il en est

Digitized by Google

une qui domine les autres, c'est la thèse de la supériorité du concile sur le pape. D'autre part, il apparaît que le concile de Constance, au point de vue du développement de son organisation intérieure, se tient parfaitement entre les assemblées de Pise et de Bâle. Toute cette matière cependant n'est point ici épuisée : il faudra en attendre le complément dans ce qui se rattache intimement à l'histoire de Jean XXIII, à l'élection du pape, etc., c'est-à-dire dans le tome III, à paraître bientôt, des *Acta* de M. Finke.

M. Finke publie, d'après un manuscrit des Archives de l'État à Königsberg (p. 447-548; p. 580-592), un traité qui date des premiers temps du concile, sur la réforme : il est anonyme, mais l'auteur connaît, avant tout, la situation en France, en Catalogne et dans le nord de l'Italie, et son travail est riche en observations personnelles. A la question particulière des annates (p. 548-549) se rattachent deux dissertations (p. 592-602), auxquelles sont jointes les *Conclusiones* d'Elias, le vieil évêque de Le Puy-en-Velay, contre les menées simoniaques de son temps (p. 602-605). On sait que la nation française s'était prononcée pour l'abolition des annates, mais il fut impossible d'aboutir à une conclusion directement pratique.

Les *Avisamenta* (p. 549-573; p. 606-700), tels que ceux-ci nous sont connus, grâce aux recherches de M. Finke, permettent de mieux suivre la méthode de travail et les phases diverses de l'œuvre élaborée au sein des trois Commissions, depuis les propositions particulières jusqu'au décret lui-même de réforme générale, et les résultats acquis par l'étude de B. Hübler (*Die Constanzer Reformation*. Leipzig, 1867) sont tantôt rectifiés sur plusieurs points, tantôt confirmés ou largement dépassés. Suivant son procédé, l'auteur n'apporte ici, comme ailleurs, que des textes inédits ou des versions plus correctes : pour le reste, il s'en tient aux collections existantes. Il est impossible, dans une simple recension, d'entrer dans le détail, mais notons, cependant, l'importance que M. Finke attribue aux *Avisamenta* de la nation française, de janvier 1418 (p. 565-568; p. 672-682), complétés par un extrait de l'*Instructio ecclesie Gallicane* remise aux envoyés du duc de Bourgogne (p. 680-682), et leur portée vis-à-vis des dix-huit points fixés dans la 40e session générale (30 oct. 1417).

Contrairement à l'opinion de B. Hübler, M. Finke croit pouvoir affirmer que les *Avisamenta* présentés par les nations en janvier 1418, constituent la dernière tentative d'une réforme générale de l'Église, plutôt qu'une orientation nouvelle vers une législation réformatrice particulière.

M. Finke publie une double glose sur la prétendue *professio fidei* de Boniface VIII (p. 569-570; p. 682-688) et un réquisitoire élaboré par l'université de Paris contre les ordres mendiants, ainsi que la réplique de ces derniers : la dispute datait, on le sait, de la bulle *Regnans*

Digitized by Google

in excelsis d'Alexandre V (12 oct. 1409) et devait se prolonger bien au-delà du concile de Constance (p. 570-573; p. 689-700).

La question de la supériorité du concile sur le pape pourrait paraître avoir été résolue définitivement à la 5e session générale (6 avril 1415). En réalité, la controverse n'était pas éteinte. Il en existe une littérature (p. 573 576; p. 701-741). Sont ici données deux pièces favorables à la théorie conciliaire, dont l'une cherche à établir l'opinion nouvelle sur une large base spéculative (p. 701-705), puis nous avons — conservé dans un manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc de Venise — un petit dossier en faveur de la thèse traditionnelle, telle que celle ci fut proposée et défendue par le général des dominicains, Léonard Statius (p. 705-729). A cela, il faut ajouter l'affaire de l'église de Lyon : de fait, les droits du Saint-Siège furent sauvegardés, puisque Amédée de Talaru dut attendre jusqu'au 15 novembre 1417 (15 décembre, d'après Eubel, t. I, p. 366, éd. 1913) sa confirmation de Martin V (p. 575-576; p. 729-741).

Enfin, le copieux volume de M. Finke termine par des pièces relatives à des projets de réglementation qui, en fait, prévalurent, dans leur ensemble, pour la marche des discussions (p. 576; p. 742-770), et par des lettres se rapportant à des questions de réforme et d'administration (p. 579; p. 759-770).

F. Baix.

Anales Universitarios. Historia de la Universidad de Valladolid. Vol. I : *El Libro de Becerro* de fr. Vicente Velasquez de Figuerva, O. Pr., con notas y apendices de D. Mariano Alcocer sequidos de los Estatudos traducidos por D. Francisco Fernandez Moreno y con una introducción del Exmo. Sr. D. Calixto Valverde, Rector de la Universidad. — Vol. II : *Bulas apostólicas y privilegios reales*. Transcripción y notas de D. Mariano Alcocer. — Vol. III : *Expedientes de Provisiones de Cathédras*, ordenados y anotados por D. M. Alcocer. — Vol. IV : *Hacienda Universitaria y jurisdicción del Rector*, por D. M. Alcocer. Valladolid, Imprenta Castellana, 1918-1922. In-4, xvi-328-civ; 240 (et ix pl. hors texte); xv-444 et xl-296 p.

Cette magistrale publication que nous devons au labeur infatigable de M. Valverde, recteur de l'université de Valladolid, et de M. Alcocer, son dévoué bibliothécaire, tend à mettre en lumière le passé d'une des plus célèbres universités d'Espagne. Elle nous donne, en effet, les principaux documents qui permettront de reconstituer l'histoire du *Studium generale* de Valladolid.

Et d'abord, dans le premier volume, M. Alcocer publie le *Libro de Becerro*, composé en 1757 par Figuerva d'après les treize *Libros de Claustros*. Ce texte fut annoté plus tard par de Torrès, professeur et archiviste à l'université, qui y marqua les différences introduites par

Digitized by Google

le nouveau règlement des études de l'année 1771. L'éditeur actuel a reproduit ces notes, et il a contrôlé sur les originaux, pour autant qu'il a pu les retrouver, l'exactitude du texte de Figuerva. Ce *Libro de Becerro* ou cartulaire est la source la plus importante de l'histoire de l'université de Valladolid. Il comprend une foule de documents, allant du commencement du XVIe siècle à 1757 : privilèges pontificaux et royaux, documents intéressant la fondation des chaires et des collèges, les fêtes académiques, l'organisation de l'université, ses ressources, etc. M. Alcocer a eu la bonne idée de compléter ce recueil, en y ajoutant plusieurs « appendices » qui se rapportent surtout à l'histoire contemporaine. Ainsi, signalons 1) la publication des statuts rédigés entre 1517 et 1523, confirmés et quelque peu modifiés plus tard par Charles-Quint; 2) une notice sur la bibliothèque universitaire; 3) un *Catalogo de varones ilustres;* 4) la liste des recteurs depuis 1472. Les renseignements donnés ici sur les recteurs et sur leur activité littéraire nous paraissent trop sobres.

Dans le deuxième volume, M. Alcocer a rassemblé les bulles et les brefs pontificaux ainsi que les privilèges royaux accordés à l'université de Valladolid. La première bulle pontificale, donnée par Clément VII en 1384, reproduit la bulle de fondation, octroyée par le pape Clément VI, le 31 juillet 1346. Quant aux chartes royales, elles sont toutes rédigées en espagnol. M. Alcocer se contente de résumer la plupart d'entre elles.

Le troisième volume comprend d'abord les pièces se rapportant à la fondation et à l'organisation des chaires universitaires, et dont les plus anciennes remontent au commencement du XVIe siècle. Suit une biobibliographie des différents professeurs, dont le nom a été mentionné dans les documents précédents.

Enfin, le dernier volume contient l'inventaire des documents d'archives se rapportant à la vie économique de l'université, à la juridiction du recteur, au règlement actuel. Les pièces relatives à la juridiction du recteur sont particulièrement nombreuses. En effet, les archives universitaires renferment 95 liasses relatives à des causes civiles, examinées entre 1587 et 1766 ; 52 liasses relatives à 1245 causes criminelles, jugées de 1591 à la fin du XVIIIe s. ; 43 liasses qui se rapportent au pouvoir exécutif du recteur.

Tels sont, sommairement indiqués, les documents publiés dans cette collection. Dans les introductions, les éditeurs en résument les principaux renseignements. Il reste à signaler leurs conclusions relatives à l'histoire externe et interne du *Studium generale* de Valladolid.

D'après une opinion très probable, l'université de Valladolid a succédé à celle de Palencia, qui fut fondée en 1212 par Alphonse VIII : dès la seconde moitié du XIIIe siècle, en 1260, l'existence du *Studium generale* de Valladolid est attestée par les documents et, depuis lors, plus aucune mention n'est faite de l'université de Palencia. Celle-ci est signalée pour la dernière fois en 1244. On suppose donc à bon droit que

Digitized by Google

le centre d'études, créé à Palencia au commencement du XIIIe siècle, a été transféré peu après à Valladolid. Figuerva a même voulu préciser la date de ce transfert et affirme, sans nous en donner la preuve, qu'il fut fait en 1237 par le roi Fernando el Santo. Une charte de 1293, adressée par D. Sancho IV el Bravo à l'université d'Alcala, suppose que le *Studium generale* de Valladolid était déjà, à cette époque, très florissant. En 1393, les maîtres de l'université de Paris envoyèrent une consultation à leurs confrères de Valladolid touchant plusieurs erreurs philosophiques et religieuses.

Lors de son érection, l'université de Valladolid ne comprenait que la faculté de droit canonique et civil et celle des arts. En 1418, le pape Martin V créa la faculté de théologie, pour laquelle, en 1404, le roi Enrique III avait déjà fondé une chaire. Jusqu'au XVIe siècle, l'université comprenait 10 chaires : 4 à la faculté des arts, 2 de théologie, 4 de droit. Au XVIe siècle, ce nombre fut porté à 49 : 15 de droit, 11 de théologie, 9 de philosophie et de grammaire, 6 de médecine, dont la faculté fut créée au début de ce siècle. Les sept ordres religieux, qui avaient leur collège à Valladolid, étaient admis à enseigner à l'université, et leurs étudiants étaient autorisés à prendre des grades à condition d'être immatriculés à l'université et de se soumettre à la juridiction du recteur. Des chaires avaient été fondées, au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle pour permettre à des religieux d'exposer la doctrine des grands maîtres de leurs ordres : de S. Thomas, de Durand, de Duns Scot, de S. Anselme, de Suarez. En 1610, les Jésuites se chargèrent de l'enseignement de la grammaire et de la philosophie et, jusqu'à leur suppression en 1767, leur collège St-Ambroise resta célèbre. En 1771, le roi Carlos III fit une réforme générale des études supérieures ; il maintint cependant toutes les chaires de théologie. Celles-ci furent notablement réduites en 1807, puis supprimées en 1852.

En ce qui concerne la durée des études et la collation des grades, l'université de Valladolid adopta les règlements des autres grandes universités du moyen âge.

L'administration de l'université était confiée au recteur, d'abord élu annuellement, puis, à partir de 1611, désigné chaque année par le roi, au chancelier, à sept conseillers et à cinq députés. Les professeurs étaient élus par les étudiants, après une soutenance publique de thèses. A ces joutes académiques pouvaient prendre part les religieux. Le nombre de leurs candidats étaient cependant strictement limité à un par ordre ; une exception était faite en faveur du « Colegio de Santa Cruz » qui pouvait en présenter trois.

Comme dans les autres universités au moyen âge, les étudiants jouissaient de nombreuses faveurs et les gradés de plantureux bénéfices. Quant au recteur, il exerçait une juridiction complète, civile et ecclésiastique, sur tous les suppôts de l'université. Ces privilèges universitaires ont été diminués, puis supprimés par les pouvoirs centralisateurs. L'arrêt de 1846 enleva les restes d'autonomie que possédaient

Digitized by Google

encore en Espagne les instituts d'enseignement supérieur. En 1919, on est revenu quelque peu en arrière en accordant certains privilèges aux universités.

L'ancien régime assurait aussi aux universités une autonomie plus grande au point de vue économique. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'université de Valladolid avait des finances prospères, grâce aux nombreuses fondations des papes, des rois et d'autres bienfaiteurs. En 1855, ses biens furent confisqués par l'État. Ici encore, la loi de 1919 a fait un premier pas vers le rétablissement de la situation antérieure à 1855.

Enfin, les éditeurs donnent encore des renseignements sur les collèges universitaires et sur la bibliothèque. Celle-ci est en grande partie formée par la bibliothèque du collège des jésuites, supprimée en 1767. Elle comprend actuellement environ 52.000 volumes, dont plusieurs incunables.

L'histoire de l'université de Valladolid, telle qu'elle est reconstituée ici, est encore trop fragmentaire. Espérons que Mrs Valverde et Alcocer trouveront le temps de la compléter et de montrer ainsi le rôle remarquable qu'a joué en Espagne l'université de Valladolid.

L. GOLDARACENA.

M. DVORAK. ***Das Rätsel der Kunst der Brüder Van Eyck.*** **Munich, R. Piper, 1925. In-8, XXV-275 p., LXVIII pl. M. 12.**

A. SCHMARSOW. ***Hubert und Jan Van Eyck.*** **(*Kunstgeschichtliche Monographien.* T. XIX.) Leipzig, W. Hiersemann, 1924. In-8, 117 p., XXXII pl. en héliogr.**

MM. Dvorák, décédé en 1921, avait recueilli l'influence dont Fr. Wickhoff († 1909) jouissait à Vienne chez les historiens de l'art. Deux de ses admirateurs, MM. J. Wilde et K. M. Swoboda, ont voulu rendre plus accessible son étude principale, consacrée à l'énigme de l'art des Van Eyck. Ils la publient, sauf quelques corrections de forme, telle qu'elle paraissait en 1904, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen* de Vienne. Ils ajoutent seulement une étude complémentaire, parue en 1918 dans le *Jahrbuch der K. Preussischen Kunstsammlungen* de Berlin, où l'auteur traite des origines de la peinture hollandaise.

Dans la préface, les éditeurs exposent leurs vues sur la place qu'occupe Dvorák dans la question de Van Eyck et sur les recherches récentes dont celle-ci a fait l'objet.

Cet art est-il une création soudaine ou naît-il d'une lente évolution ? Quel est le courant antérieur et contemporain auquel il se rattache ? Quelle est, dans l'œuvre commune, la part d'Hubert et celle de Jean ? Quelles sont les peintures de Jean où le style est moins développé, et qui trahissent des débuts ?

Digitized by Google

M. Dvorák a fait beaucoup de théorie à propos de ces questions, il leur a donné une solution qui n'a guère prévalu parmi les critiques, mais il faut reconnaître qu'il les a envisagées avec une large compréhension et des connaissances étendues.

Depuis que Van Mander, reprenant le procédé de Vasari, attribua au premier grand peintre qu'il connaissait la création de la peinture flamande, de nombreuses théories, ont surgi pour expliquer ces origines d'une manière conforme aux diverses conceptions de l'histoire qui ont eu la vogue tour à tour. M. Dvorák passe ces théories en revue et en fait ressortir les faiblesses. Il rappelle aussi de quelles manières on a fait le départ entre les œuvres d'Hubert et celles de Jean, jusqu'à ce que, depuis Seeck et Weale, Hubert ait fini par être considéré comme le grand génie novateur. Mais Dvorák tient pour non avenues toutes les règles adoptées par les critiques, et il s'engage dans un fort long examen, pour établir lui-même un nouveau partage des œuvres entre les deux frères. L'inscription du tableau de Gand n'est pas une base suffisamment solide pour proclamer Hubert le plus grand des peintres, mais elle atteste son intervention dans l'exécution du polyptyque, et nous connaissons d'autre part des œuvres signées par Jean. C'est un double point de départ.

Un examen minutieux a convaincu l'auteur que Jean a une manière de peindre les lèvres, les yeux, les mains, une manière de draper, de concevoir le groupement, la perspective, le paysage, un choix du type, qui laisse loin derrière lui le style plus gothique, plus hiératique de Hubert.

Le style du frère aîné se retrouve dans les trois grandes figures du polyptyque et dans certains éléments du panneau central : l'adoration de l'Agneau. Mais déjà ici les groupes du fond, plus dégagés, et le paysage à perspective lointaine sont l'œuvre de Jean, qui est aussi le peintre des volets.

On s'accorde généralement à attribuer à Hubert quelques autres tableaux. C'est à tort, d'après l'auteur, car son style ne se reconnaît dans aucun d'eux. Bien au contraire, le Calvaire de Berlin, le Calvaire et le Jugement de Pétrograd, sont des œuvres de jeunesse de Jean, fort importantes pour l'évolution du style de celui-ci. A Jean appartient également la Madone de Rothschild. D'autres œuvres sont des copies de la seconde moitié du XVe siècle, telles les Stigmates de saint François au musée de Turin et les Saintes Femmes au Tombeau. La Fontaine de vie de Madrid est d'origine espagnole (1447-1459), et le nom de Luis Dalmau pourrait être cité à son sujet.

Après la répartition des œuvres, Dvorák consacre cent pages à assigner aux deux artistes leur place respective dans l'art de l'époque.

Depuis le XIIe siecle l'évolution de l'art consiste en une recherche continue d'individualisme et de naturel. Mais, à partir du XIVe siècle, la munificence de la cour des papes à Avignon, le train princier mené par les grands seigneurs français et, plus tard, par la riche bourgeoisie

Digitized by Google

des états de Bourgogne et de l'Italie, furent cause d'une grande efflorescence artistique.

A partir de 1350 les artistes du nord prennent conscience des progrès réalisés en Italie par le contact avec les antiques et, jusque vers 1380, des éléments italiens : coloris, rochers giottesques, anges siennois, se juxtaposent dans les œuvres, avec les éléments de l'art du nord. Ceci se retrouve à Cologne et à Prague, aussi bien qu'à Paris.

De 1380 à 1400, chez Jacquemart de Hesdin, chez Broederlam, chez Beauneveu, etc., l'art du nord s'assimile d'une manière plus intime ces éléments étrangers, tout en conservant quelques caractéristiques propres dans la manière de draper, un réalisme parfois vulgaire, etc.

Puis, au début du XVe siècle, il demeure des influences méridionales, mais dérivées cette fois des Italiens de la seconde moitié du XIVe siècle, plutôt que de Giotto et des Siennois. Surtout les artistes se sont maintenant formés un style à eux, plus parfait que celui de l'Italie. Ils conservent sans doute certaines conventions du moyen âge, mais ils ont su vivifier leur art par une observation de la nature plus développée. C'est le gothique français dans sa suprême puissance naturaliste, mais c'est en même temps le premier style des Pays-Bas : l'art des frères Limbourg, des Malouel, des Sluter, auquel se rattache l'art d'Hubert Van Eyck. Les Italiens, tel Pisanello, tel Gentile da Fabriano, vont maintenant s'en inspirer à leur tour.

Une dernière étape restait à franchir. Elle le fut, à partir de 1420, par le second style naturaliste, celui de Jean Van Eyck. Dorénavant l'art cherchera, non plus à serrer de près la nature dans chaque détail, tout en conservant pour l'ensemble le canevas ancien, mais il tendra à se libérer de celui-ci, à atteindre aussi le naturel dans l'ensemble de la composition.

Cette tendance nouvelle se retrouve dans certaines miniatures des Heures de Chantilly et plus encore des Heures de Turin, qui finissent de rattacher les œuvres de Jean Van Eyck à l'art de son époque. Ces œuvres ont de vraiment neuf la sûreté admirable par laquelle le maître crée la forme parfaite, là où ses prédécesseurs hésitent, et le génie qui rend un, ce qui n'était jusqu'alors que des découvertes isolées.

* * *

La publication des Heures de Milan par M. Hulin fut pour Dvorák une occasion d'examiner l'attribution à Hubert et à Jean Van Eyck, des miniatures de Turin et de Milan. Ici encore les conclusions sont fort neuves, mais elles ont laissé sceptiques plus d'un critique éminent.

D'après les armes reproduites, le costume, etc., les miniatures en question ne seraient pas antérieures à 1417, mais dateraient des dernières années de Jacqueline de Bavière (1433-1436) et des années suivantes. Le soi-disant cortège princier de Guillaume IV de Hollande n'aurait aucun caractère historique, mais serait une simple allégorie, dérivée de l'illustration habituelle du psaume 68.

Digitized by Google

Le style de ces œuvres rappelle parfois celui des peintures de jeunesse de Jean Van Eyck, mais, d'autre part, il présente avec celle-ci des différences marquantes. La manière de traiter les intérieurs, de concevoir l'espace, de rendre la lumière, d'introduire des personnages étrangers à l'action, tout cela dénote dans le miniaturiste principal un maître de 1430 environ, le fondateur de l'école hollandaise, curieux des problèmes qui préoccuperont celle-ci durant deux siècles.

D'après nouvel examen, ce maître, et non plus Jean Van Eyck, — peut-on songer à Van Ouwater, encore jeune? — aurait exécuté aussi les volets de Pétrograd. L'original du Portement de croix de Buda-Pesth, dernière œuvre du groupe, serait de lui également, et nous ramènerait vers 1450 environ.

A ce maître, d'une marquante personnalité, se rattachent les autres miniaturistes du volume. Trois notamment, dont le premier est parfois identifié avec Jean Van Eyck, quoiqu'il ne possède guère son talent, et dont le troisième n'est pas beaucoup supérieur aux artistes plus ordinaires, qui achevèrent les Heures de Milan.

Il s'agit donc d'un groupe d'artistes bien caractérisé qui, sur une commande venue de Hollande, enluminent ces pages. Vers 1450 des miniaturistes hollandais s'en inspirent, et dans la suite, la peinture hollandaise se distingue de l'art des Pays-Bas du sud, de la même manière qu'elles.

* * *

Au dire de ses éditeurs (Introduction, p. XI-XXVI) le problème de l'art des frères Van Eyck s'est peu éclairci, depuis la dernière étude de Dvorák.

Occasionnellement, lui-même a mieux spécifié les caractéristiques de Jean Van Eyck et les tendances idéalistes du moyen âge, dont il demeure imprégné.

L'exposition des primitifs français, la publication de H. Martin sur la miniature française, les études sur le maître de Flémalle, ne lui fournirent pas l'occasion de reprendre ses thèses à nouveau.

La question Hubert et Jean a parfois été reprise par d'autres, mais sans nouveau point de départ. Parfois (p. e. chez Friedländer) elle a été déclarée insoluble.

Dvorák ne s'est guère rallié aux solutions nouvelles que l'on a données à la question des œuvres de jeunesse de Jean, mais le temps lui a manqué pour exposer sa manière de voir sur les rapports entre Jean Van Eyck, le maître hollandais des Heures de Turin et de Milan, et le maître de Flémalle.

* * *

Pictor HUBERTUS, MAJOR QUO NEMO REPERTUS *incepit, pondusque* JOHANNES ARTE SECUNDUS *suscepit.* Cette inscription du polyptyque de Gand est le point de départ, elle est aussi l'aboutissement de la mono

Digitized by Google

graphie que M. A. Scharsow, professeur d'histoire de l'art à Leipzig, consacre aux frères Van Eyck. Ses conclusions se rattachent donc à la théorie que Weale et Seeck ont fait prévaloir. L'auteur examine le problème de la répartition des œuvres entre les deux frères, en se basant sur des arguments historiques et stylistiques, sans se préoccuper spécialement de la théorie d'évolution de Dvorák.

M. M. Conway regrette les flots de paroles, la complication des arguments, l'exposé obscur de Dvorák (*Burlington Magazine*, 1925, t. XLVI, p. 198). Qu'eut-il dit de M. Schmarsow, si les conclusions de celui-ci, assez rapprochées des siennes propres, ne l'eussent soutenu dans sa lecture ?

Une grande partie de l'ouvrage est consacrée au polyptyque de Gand. Celui-ci s'inspire de textes choisis de l'Apocalypse, et représente l'accomplissement de la Rédemption. L'auteur attache une importance, que nous avouons ne pas comprendre, à la manière dont les panneaux sont présentés : ils ne doivent pas être exposés tous sur un même plan, mais ses volets sont comme des coulisses, qui introduisent à la vue des panneaux fixes.

Adam et Eve ne font d'ailleurs pas partie de l'assemblée céleste à laquelle préside Dieu le Père : ce sont des statues à l'entrée de la porte du ciel.

Aussi, d'après M. Schmarsow, étaient-ils peints en grisaille tout d'abord. Jean Van Eyck, qui a obscurci sur plus d'un point la signification du retable de l'Agneau, les a mis en couleurs après coup. La part de Jean dans le polyptyque est d'ailleurs secondaire, elle se réduit, outre le changement mentionné, à des accessoires dans la scène de l'Annonciation, à deux figures de femmes dans le volet des ermites, à des orangers et autres arbres du midi, etc. (1)

M. Schmarsow suppose que l'original du tableau dont il existe une copie au Prado (L'Église et la Synagogue), fut commandé à Hubert Van Eyck (1419 1420) à la mort de Jean sans Peur. Cette commande aura amené l'artiste à Dijon, où il pouvait admirer le tableau de saint Denis par Malouel et les sculptures de Sluter. De là le superbe style plastique d'Hubert, auquel Jean fut redevable dans la suite de la perfection de son art. Jean excelle par l'observation fidèle de la nature, qui est à l'origine de ses grandes qualités de portraitiste.

Les portraits de Jacqueline de Bavière (conservé en copie), de l'homme à l'œillet (Berlin), et de Hermannstadt, sont attribués à Hubert.

Dans les œuvres datées peintes par Jean, la date se rapporterait

(1) M. Schmarsow croit que le polyptyque servait d'abord de retable à l'autel du S. Sacrement, dans le transept du XIIIe siècle de l'église St-Jean à Gand. Mais d'abord l'église St-Jean n'a sans doute jamais eu un transept gothique du XIIIe siècle. Ensuite, au témoignage de Münzer (1495), le retable ornait la chapelle où il se voit encore aujourd'hui, et dont la clef de voûte sculptée porte l'écusson de Josse Vijd.

Digitized by Google

seulement à l'achève ment du tableau, soit parfois à un travail assez accessoire. La Madone dans une église de Berlin, serait une œuvre achevée par Jean, mais commencée par Hubert. L'architecture de plusieurs tableaux serait en rapport avec des relevés de monuments que Jean aurait pris durant son voyage au Portugal.

Les deux Van Eyck débutèrent l'un et l'autre par la miniature. Hubert enlumina une série de pages pour le Livre d'Heures de Turin-Milan, notamment la chevauchée au bord de la mer, mais Jean illustra le volume à son tour entre 1422 et 1424. L'auteur cite en outre le nom de Marguerite Van Eyck, par exemple à propos de la miniature la Vierge entourée de saints. Il reprend donc, au moins en partie, les conclusions de MM. Durrieu et Hulin, à propos des *Très belles Heures du duc de Berry*.

* * *

Les deux ouvrages que nous venons d'analyser, montrent que l'accord entre les érudits est loin d'être parfait sur les problèmes que soulèvent les deux Van Eyck. On veut en savoir beaucoup plus que n'en révèlent les rares témoignages, et on finit par encombrer le terrain d'hypothèses, plus gratuites les unes que les autres. Sans doute, chez certains critiques, la formation de l'œil supplée dans une large mesure au manque de documents. Mais dans ce cas, comment celui qui connaît peut-il démontrer aux autres le bien fondé de ses opinions? Et comment celui qui est moins familiarisé avec des chefs-d'œuvre, peu nombreux et fort dispersés, peut-il distinguer le critique qui voit juste, de celui qui se fait illusion. La question des deux Van Eyck restera sans doute une énigme durant longtemps encore, et tel savant qui prétend qu'il faut renoncer à la résoudre, n'a peut-être pas tous les torts.

R. Maere.

H. Meuffels. *Sainte Lydwine de Schiedam.* (Collection « Les Saints ».) Paris, Lecoffre, 1925. In-12, 176 p.

Il y a des vies de saints où le merveilleux divin abonde. La vie de sainte Lydwine est de ce nombre. Merveilleuse, elle le fut par ses héroïques vertus; elle le fut spécialement par une patience digne de Job, le grand modèle biblique; elle le fut par le caractère nettement expiatoire qu'une généreuse acceptation donna à des souffrances effrayantes par leur durée comme par leur acuité; elle le fut encore par les faveurs singulières et les prodiges dont il plut à Dieu de l'auréoler.

Humble fille du peuple, Lydwine, à peine âgée de quinze ans, a résolu de quitter le monde pour se faire religieuse, quand un accident banal, une chute sur la glace, inaugure pour elle une série ininterrompue de douleurs ou, plutôt, un long martyre sans exemple. Durant

Digitized by Google

les trois premières années, la jeune infirme ne sait guère que gémir et implorer du ciel une prompte guérison. Mais parce que son état empire chaque jour, elle finit, la grâce et les conseils d'un bon prêtre aidant, par s'élever à la hauteur des intentions divines à son égard : comme le Christ Jésus, elle doit être victime, et elle le sera ; elle le sera de son plein gré, joyeusement même, et jusqu'au bout. A partir de ce moment, tous les maux, tous les tourments semblent s'abattre à la fois sur son pauvre corps ; il n'est pas un seul de ses membres dans lequel elle ne soit tiraillée, tenaillée, torturée, contrefaite au point d'en devenir hideuse à voir ; nul repos, nulle trêve, ni le jour ni la nuit. Incapable d'absorber la moindre parcelle d'aliment, elle passe de longues années, — le fait a été dûment constaté, — sans prendre d'autre nourriture que la sainte eucharistie. Les médecins les plus expérimentés ne comprennent rien à son cas ; ils le déclarent rebelle à toute médication et naturellement inexplicable. Cependant, loin de se plaindre, elle bénit la main crucifiante du Souverain Maître et garde sa bonne humeur. Oublieuse d'elle-même, elle ne songe qu'à faire du bien autour d'elle ; elle prodigue les bons conseils, les encouragements et les consolations aux nombreux visiteurs que son renom de sainteté et de charité lui attire. Des extases et d'autres manifestations célestes viennent parfois la réconforter ; mais elle n'en continue pas moins à souffrir dans son organisme sans aucun répit ni allègement jusqu'à l'heure de la délivrance finale, qui sonne enfin le 14 avril 1433. Née en 1380, Lydwine avait vécu 53 ans, dont trente-huit, gisante, on pourrait dire agonisante, sur son pauvre grabat.

M. Meuffels a bien souligné les traits les plus saillants de cette existence extraordinaire. La sainte nous apparaît clairement, dans les pages qu'il lui a consacrées, comme une de ces âmes d'élite qui prolongent et renouvellent, au profit de l'humanité entière, l'action réparatrice d'un Dieu Rédempteur.

J. Forget.

Camille Belmon. *Le Bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, 1460-1529.* Rodez, Grand Séminaire, Albi, Imprimerie des Orphelins-Apprentis, 1924. In-8, xviii-586 p., 5 grav. dans le texte, 11 planches hors-texte.

Ce copieux volume, abondamment illustré, narre par le menu la carrière d'un grand prélat, de qui l'auteur voudrait raviver la mémoire et relever le culte. Félicitons-nous de cette fidélité aux souvenirs illustres de l'Église ruthénienne, elle nous vaut l'intéressant récit d'une vie qui, pour ne sortir point de l'ordinaire, n'en est qu'une image plus fidèle des institutions et des mœurs du passé.

La famille d'Estaing se vante que l'un des plus anciens du nom aurait sauvé la vie à Philippe-Auguste, dans la bataille de Bouvines. Entre cette tradition et les documents divergents d'autre source, il

Digitized by Google

n'y a pas lieu d'hésiter, ce désaccord ne crée pas « un véritable problème dont la solution n'est pas du tout aisée » (p. 2). Né au château de la Salle, à Prades d'Aubrac, l'enfant fut élevé par son oncle, abbé d'Aubrac ; quand il en eut l'âge, on l'envoya compléter sa formation à Toulouse et à Pavie, où il fut promu maître en droit canonique. Déjà il est pourvu de dignités ecclésiastiques ; prieur de Parisot, chanoine de Rodez, chanoine de Lyon, etc., il est appelé au Grand Conseil du Roi vers 1493. Le 11 novembre 1501, le chapitre de Rodez l'élut pour succéder à l'évêque défunt, mais un compétiteur s'éleva, soutenu par César Borgia et le pape Alexandre VI. D'où procès. La solution en fut hâtée par la mort du pape et la disgrâce de César. François d'Estaing fut confirmé évêque de Rodez en 1504. Presque en même temps, Louis XII l'adjoignit à une ambassade auprès de Jules II, et le cardinal d'Amboise le créait vice-légat d'Avignon et gouverneur du Comtat-Venaissin. La résidence en son diocèse lui était difficile ; il se fit une loi cependant d'y passer chaque année un trimestre. M. B. raconte ensuite la part que prit l'évêque de Rodez au concile schismatique de Pise, part modeste, qui semble se borner à la présence et aux votes exigés par le roi. Plusieurs chapitres décrivent en détail le gouvernement temporel et spirituel de l'évêque et prouvent par là-même la ferveur de son zèle pastoral. François d'Estaing essaya de réformer son chapitre cathédral et son clergé par des ordonnances, de favoriser la dévotion à l'ange gardien par l'institution d'une fête spéciale que Léon X concéda en 1518. Les contestations et les procès ne manquent pas, soit avec les officiers royaux, soit avec des membres du clergé, soit avec les religieux du diocèse, particulièrement avec les bénédictins de Conques qui se laissèrent aller à d'inconcevables goujateries.

Notre prélat fut aussi un bâtisseur insigne. Rodez lui doit l'achèvement de sa cathédrale et sa tour d'une remarquable originalité. Après avoir tracé de tableau de la vie privée du Bienheureux et fait le récit de sa mort, l'A. consacre un dernier livre au « Saint ». C'est la partie la plus faible de l'ouvrage. Au point de vue historique les dépositions faites, en vue du procès de canonisation, plus d'un siècle après la mort, n'ont aucune valeur et les relations de prodiges réclameraient un examen approfondi. Il ne faut pas davantage faire fond sur les éloges officiels contenus dans les épitaphes et les inscriptions (cfr p. 35, p. 251), ou décernés dans les délibérations d'un chapitre (p. 37). Sans mettre en doute la réelle vertu du Bienheureux — tel est le titre que lui décerne la tradition ruthénienne — on hésite à trouver en lui des mérites assez éclatants pour obtenir les honneurs de la canonisation.

On lit avec intérêt, malgré quelques longueurs, le bel ouvrage de M. B. La narration est aisée, les événements remis dans leur cadre se déroulent sans heurt. L'A. a tiré bon parti des sources abondantes et sa critique en général est sûre.

Trop de fautes d'impression déparent le livre, mais il les rachète

Digitized by Google

par l'abondance et la beauté de l'illustration. En face de la p. 64 notamment, l'œil s'arrête sur une vue du clocher, prise des jardins de l'évêché, merveilleuse photographie d'art.

P. DEBONGNIE.

PETER DE ROO. *Materials for a History of Pope Alexander VI, his relatives and his time.* T. I : *Family de Borgia.* — T. II : *Roderic de Borgia from the cradle to the Throne.* — T. III : *Pope Alexander VI as a Supreme Pontife.* — T. IV : *Pope Alexander VI as a Temporal Prince.* — T. V : *Alexander VI and the Turks. His Death and Character.* Bruges, Desclée et de Brouwer, 1924. In-8, XLIV-613, XLIX-473, XXXV-566, XXXVIII-570 et XXIX-396 p. Avec plusieurs gravures et fac-similés d'écritures diverses ; 224 documents répartis entre les cinq tomes.

Ce recueil de documents est le résultat de longues recherches faites dans les archives pontificales et autres de Rome, en Italie, en Espagne, partout en un mot où son auteur estimait pouvoir trouver quelque chose sur le sujet. Les références au bas des pages, très nombreuses, de multiples sortes, et en plusieurs langues, attestent l'érudition, les peines et le soin qui ont présidé à ces recherches, les ont fait aboutir. Comme l'indique le titre ci-dessus, ces recherches avaient pour objet direct Alexandre VI, la famille des Borgia, et le recueil touche beaucoup à l'histoire ecclésiastique du temps, qui est aussi son objet indirect. C'est d'ailleurs plus qu'un simple recueil, c'est une histoire d'Alexandre VI, de sa famille et de son entourage, avec des discussions multipliées sur toutes les difficultés de détail, objections et problèmes qui se sont élevés et renouvelés sur la famille des Borgia ; et l'on sait combien ils sont, depuis trois siècles, nombreux et délicats. Il n'y a peut-être pas dans l'histoire de question qui ait soulevé plus de polémiques que celle d'Alexandre VI et de sa famille. Inutile d'insister là-dessus, puisque nous devrions mentionner la *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo !

Le programme exécuté, la composition de l'ouvrage correspond à son double caractère de recueil et d'histoire, les documents étant jetés, plus ou moins complets, selon les besoins de la cause, au milieu du récit, les plus importants renvoyés à la fin de chaque volume. Le programme était d'ailleurs assez complexe pour que l'auteur se soit vu obligé de le répartir en cinq volumes, ayant chacun son objet aussi bien délimité que possible. Le premier a pour objet la famille des Borgia, les parents et ancêtres d'Alexandre, ascendants collatéraux, tout y passe, mais on s'arrête surtout à la descendance en ligne directe, car Mgr de Roo s'attache à démontrer que César, Lucrèce Borgia et les autres prétendus fils du pontife, ne sont que ses neveux, fils de son frère Guillaume Raymond Borgia et de sa femme légitime, Vanotia de

Digitized by Google

Cathaneis. Le second volume raconte la vie du cardinal Rodrigue Borgia jusqu'à son élévation au pontificat ; le troisième, qui traite de ce pontificat, discute longuement le problème de son élection, car elle a été taxée de simonie par les historiens les plus sérieux, comme M. Pastor. Le tome quatrième, consacré au gouvernement du pape, le montre surtout aux prises avec de redoutables ennemis, Charles VIII roi de France et la féodalité romaine, qui furent aussi ses calomniateurs implacables. Le dernier volume porte pour titre Alexandre VI et les Turcs, sa mort et son caractère ; il condense et couronne, pour ses deux tiers au moins, le programme de justification dans lequel s'est engagé l'auteur, et réfute une fois de plus les accusations de népotisme, de dilapidation, de simonie et d'immoralité. L'ouvrage prend fin avec la mort de César en Espagne.

C'est une apologie, en effet, qu'a entreprise Mgr de Roo ; il ne s'en cache nullement, et l'affiche même, surtout dans les préfaces qu'il met en tête de chacun des volumes. Apologie bien documentée, avec une bibliographie détaillée à la suite de ces préfaces. On y énumère tous les volumes des archives du Vatican, des *Regesta pontificum* qui renferment les actes officiels du pape, de son administration temporelle et spirituelle, dans les États de l'Église comme dans l'Église universelle, avec le numéro d'ordre actuel de chacun et les titres, vieillis aujourd'hui, insignifiants et d'ailleurs peu exacts, qu'on a inscrits au dos de reliures du XVIIIe siècle. Enfin on y trouve une table détaillée des matières. Les documents empruntés soit aux archives officielles, soit aux imprimés, sont employés partout avec soin. Mais l'auteur n'apporte que ceux qui servent à sa thèse, ou ceux qu'il discute, parce qu'ils vont contre cette thèse.

L'apologie est en effet générale et complète : Alexandre VI fut un grand homme d'Église et d'État, très intelligent, cultivé, avec une grande expérience dans les affaires et une influence considérable dans la chrétienté, pendant vingt-cinq ans, jusqu'au moment où il devint pape. Et un grand pape d'ailleurs, doué de toutes les vertus, qui a marqué dans l'histoire de son temps. Mgr de Roo n'en fait pas un saint, mais le justifie de tous les vices qu'on lui a prêtés, comme de toutes les imputations qu'on a lancées contre lui pendant trois siècles. Ces accusations proviennent de pamphlets que ses ennemis ont dressés contre lui dès après sa mort, et même de documents officiels qui se trouvent, pareillement inventés, aux archives de famille du duc d'Osuna à Madrid (t. I, p. 180, 251-252 et 416). Les calomniateurs n'auraient pas craint de faire disparaître, dans le t. 880 des *Regesta pontificum*, des actes qui auraient réduit leur système à néant (*Ibid.*, p. 130 et note 48). Mgr de Roo a découvert au moins une troisième source de témoignages improvisés, dans un pamphlet de la Bibliothèque nationale Victor-Emmanuel à Rome, copié en plusieurs autres bibliothèques italiennes, qui serait, sous divers titres, une sorte de journal ou biographie du pape fabriquée immédiatement après sa mort (t. II, p. 39-41). Ces apocryphes ne sont

Digitized by Google

pas les seuls et l'historien en signale plusieurs autres au passage (t. I, p. 152-153, 436 ; t. IV, p. 119 sv. avec les références ; t. V, p. 245 sv.), sans parler des interpolations qu'il signale dans Burckhard, Infessura, Jacques de Volterra et autres annalistes du temps.

On se rend ainsi compte de l'ordonnance de l'ouvrage, et pourquoi l'auteur insiste davantage sur certains faits historiques, à propos desquels Alexandre VI a été attaqué, par exemple au tome II sa légation en Espagne sous Sixte IV ; son attitude lors de la découverte du Nouveau monde (tome III) et sa fameuse bulle de mai 1493 pour le partage des régions nouvellement connues entre l'Espagne et le Portugal. La révolte de Savonarole ne contient pas moins de près de cent pages du même volume. Au tome IV les relations du pape avec Charles VIII et la restauration par César du pouvoir temporel en Romagne, racontées longuement dans la plus grande partie du volume, ne présentent rien de nouveau, et les opérations contre les Turcs, croisade et autres entreprises, eurent si peu d'importance qu'on ne leur consacre qu'une trentaine de pages. Dans le récit des derniers jours du pape, on prend surtout en considération la fameuse légende de l'empoisonnement. Et du moment que l'ouvrage avait pour objet la discussion et l'apologétique beaucoup plus que le progrès d'érudition, l'historien n'a pas jugé à propos d'ajouter à ses volumes des index alphabétiques à l'usage de ceux qui voudraient les consulter.

Cette entreprise de réhabilitation a-t-elle réussi ? Il serait bien difficile, sinon impossible, de l'affirmer. Et d'abord à cause de sa difficulté. Depuis quatre siècles, historiens et érudits admettent presque à l'unanimité, comme des vérités historiques incontestables, un certain nombre de faits qui montrent que le cardinal Borgia n'était pas l'homme de toutes les vertus que prétend Mgr de Roo, et en particulier sa paternité à l'égard de Lucrèce Borgia et de ses frères. Aussi la démonstration a-t-elle dû être accueillie avec étonnement et un certain scepticisme par les savants les mieux disposés en faveur de son héros.

Le présent travail aura le mérite au moins d'avoir rouvert le procès, sous forme d'un appel de la sentence séculaire à une nouvelle mise en cause. Il attire l'attention sur des documents et des preuves qu'on jugeait jusqu'ici mériter toute créance et qu'il sera bon d'examiner encore et de discuter plus à fond. Il est en effet fort désirable qu'un pontificat et une personnalité comme ceux d'Alexandre VI, qui ont certainement marqué dans l'histoire et la politique du temps, soient purifiés d'un certain nombre de flétrissures dont les siècles suivants les ont marqués avec plus ou moins de raison. Mais cette reprise de la cause ne peut assurer de résultats qu'à deux conditions, que nous allons indiquer.

L'ouvrage présent aurait tout d'abord besoin d'être condensé fortement : il est long, diffus par ses redites qu'accentue la monotonie de l'argumentation ; il ne laisse sans réponse aucun des griefs contre Alexandre VI et il fatigue par cet entassement de discussions, parfois

Digitized by Google

sur des détails infimes. Qui veut trop prouver ou tout prouver risque de ne rien démontrer de décisif. Le choix des preuves n'est pas toujours d'ailleurs de toute rigueur historique et Mgr de Roo attache par exemple trop d'importance à des panégyriques, discours d'apparat ou de compliments diplomatiques, comme ceux d'ambassadeurs présentant leurs lettres de créance. Il y a quelque chose à prendre en tout cela, mais somme toute il aurait mieux valu mettre de côté cette littérature. L'enquête à laquelle nous invitons les historiens à la suite de Mgr de Roo serait provoquée efficacement par un court mémoire, un résumé de ces cinq volumes en deux ou trois cents pages, dans lesquelles on condenserait la discussion en même temps que les chefs d'accusation, en abordant, pièces en main, les deux ou trois principaux, tels que la filiation de la nombreuse postérité attribuée au cardinal chancelier, et encore le soupçon de simonie dans son élévation au pontificat. Les autres accusations pourraient être considérées comme quantité négligeable, sans importance du moins et imputables à la seule faiblesse humaine.

Une autre amélioration qui donnerait toute sa valeur et tout son sérieux à l'apologie par les documents qu'a entreprise Mgr de Roo, ce serait d'atténuer le ton de discussion souvent acerbe et peu juste, excessif, sinon déplacé, qu'il prend avec tous les historiens qui ont osé dire du mal d'Alexandre VI. Il n'épargne pas le grand historien catholique de notre époque, L. von Pastor et, en le prenant à partie à diverses reprises, il en parle parfois d'une manière choquante. Il est vrai qu'il lui fait amende honorable dans une petite note glissée à la dernière page de son tome V, au bas de l'Imprimatur, mais cette correction ne s'applique qu'à une autre note excessive en tête du tome premier. On pourrait en étendre l'application à beaucoup de cas et effacer d'autres expressions regrettables, non seulement à l'égard du professeur qui représente l'Autriche auprès du Saint-Siège, mais de plusieurs écrivains, à qui Rodrigue Borgia n'a pas eu l'heur de plaire, mais qui tout de même ont bien mérité de l'Église, comme le Français de l'Épinois, les Espagnols Fita, Zurita, l'Allemand de Reumont, etc. Un ton modéré, calme, tranquille, rend toujours service à la cause que l'on défend, et j'ai constaté dans ma carrière de professeur, que même le ton ironique qui consiste à ridiculiser l'adversaire, réussit assez peu, beaucoup moins qu'on ne prétend, quand il ne produit pas un effet contraire à celui que l'on cherche.

Du reste par là même qu'il réduira son œuvre à des proportions plus abordables, en se bornant pour ainsi dire à un exposé de la question, des faits et des arguments, l'auteur sera obligé de condenser son style, de supprimer les mouvements oratoires et les sorties pour le moins inutiles, et dommageables à tout point de vue, surtout quand elles sont multipliées ou répétées.

P. Richard.

Digitized by Google

E. R. Adair. *The Sources for the History of the Council in the sixteenth and seventeenth Centuries.* (Helps for Students. Fasc. 51.) Londres, SPCK, 1924. In-8, vi-96 p. Prix : 3 s. 6 d.

Ce livre est destiné à rendre les plus grands services aux historiens des institutions. L'auteur a voulu donner la bibliographie complète et raisonnée des sources concernant l'histoire du conseil privé, « ce corps représentatif de l'autorité royale », pendant les xvie et xviie siècles. Il résume rapidement l'évolution de ce rouage et montre ses diverses activités ; il indique tous les aspects de la question, qui pourraient tenter l'application d'un étudiant. Pour chaque point, Adair signale toutes les sources, manuscrites et imprimées. Pour les archives, il cite les collections avec le dépôt où elles sont conservées, et note ce qui a déjà fait l'objet d'éditions parmi ces documents. Quant aux livres, il s'efforce de donner des références complètes : nom de l'auteur, titre exact du volume, date de la première édition ou de celle qu'il juge être la meilleure. Pourquoi le lieu d'impression n'est-il indiqué qu'à titre exceptionnel ? Nous aurions aimé être renseignés sur le format des ouvrages et le nombre de leurs pages. Chaque livre cité est l'objet d'une analyse succincte. L'auteur est parvenu à rassembler une liste très fournie de références, son ouvrage a le mérite d'être à jour. Il fait suivre sa bibliographie d'une série de 15 annexes destinées à éclaircir certains problèmes envisagés au cours du développement. Signalons le chapitre intitulé « Conseil privé et les affaires ecclésiastiques » (p. 47-48) qui intéressera plus particulièrement les lecteurs de cette revue.

Nous nous permettrons de faire une remarque générale au sujet non pas du fond de l'ouvrage, qui nous paraît remarquable, mais de la forme. L'auteur n'a pas indiqué dans le texte la division de ses paragraphes ; ainsi les matières se succèdent sans espaces intercalaires marquant le titre du sujet étudié ; même les annexes ne sont pas séparées du reste de l'ouvrage. Cette disposition nuit à la clarté du livre. Puisse ce travail susciter de nombreuses études d'histoire constitutionnelle en Angleterre !

J. Lavalleye.

J.-B. Pineau. *Érasme. Sa pensée religieuse.* Paris, Les Presses universitaires de France, 1924. In-8, 275 p. Fr. 20.

J'appliquerais volontiers au présent ouvrage l'éloge que son auteur décerne à la Vie d'Érasme de Burigni : « ce livre a le charme des choses honnêtes. » Attachant, plein d'érudition (1) et fort bien écrit, il

(1) Je m'étonne que M. P. ne cite point parmi les ouvrages consultés : A. Renaudet, *Érasme, sa vie et ses œuvres jusqu'en 1517*, *Revue historique* (Paris), t. CXI, p. 225-262 et t. CXII, p. 241-274. De même, du même auteur, *Préréforme et Humanisme*, 1494-1517. Paris, 1916.

Digitized by Google

inspire confiance. M. Pineau mène avec beaucoup de calme, de sagesse et d'impartialité l'enquête qu'il a instituée. Il met sous nos yeux les pièces du procès, il pèse scrupuleusement le pour et le contre, il nous fait part, chemin faisant, du résultat de ses investigations.

Il accompagne Érasme depuis sa naissance jusqu'en 1518, date de la publication de la première édition des Colloques, s'attachant tout spécialement à étudier les idées religieuses de l'illustre écrivain. Ces idées, il les suit dans le prolongement de l'œuvre érasmienne ; il les cherche surtout dans la correspondance, si admirablement éditée par M. P. S. Allen, dans l'*Enchiridion militis christiani*, dans les Adages, dans l'*Éloge de la Folie*, dans les Colloques. C'est là, plus que dans ses travaux plus étendus qu'Érasme, dit M. Pineau, délivre son message. Ailleurs, il ménage son audience orthodoxe, il répète la doctrine traditionnelle.

Je ne chicanerai pas l'auteur sur un plan qu'il a librement choisi. Je m'étonnerai cependant qu'il ait laissé aussi délibérément de côté l'édition du Nouveau Testament publiée en 1516, alors que, de tous les ouvrages théologiques d'Érasme, c'est précisément l'un des plus représentatifs de sa pensée, de sa méthode et de ses qualités.

J'aurais voulu aussi que M. Pineau nous donnât, à la fin de son livre, une page de conclusions fermes. Au lieu de cela, il nous fournit celles-ci, si j'ose ainsi m'exprimer, par petits paquets ; elles sont éparpillées à travers tout le volume : conclusions dans la préface, conclusions aux pages 101, 110, 244, conclusions même, dans une longue note, au bas des pages 194 et 195.

Transcrivons-en quelques-unes, la chose en vaut la peine :

« Érasme est un esprit trop complexe, trop inquiet et trop personnel » pour que l'on puisse aisément l'enfermer dans une définition, ou le » ranger sous une rubrique commune. Je ne dis pas qu'il ne soit ou ne » veuille rester catholique. Sûrement, au moins, il l'a voulu : ce qui » ne suffit pas pour l'être, selon la formule fixée par Rome. En tout » cas, ses œuvres, étudiées jusqu'ici, sont assez déconcertantes et ne » témoignent pas d'un catholicisme bien traditionnel. J'ajoute que les » négations retentissantes de Luther, et les excès des humanistes » païens, purent l'aider à se reconnaître, et à modifier dans un sens » plus conservateur son attitude d'indépendance et de libre théologie. » Il y a plus d'affirmations catholiques et d'assurances de son loyalisme » envers l'Église dans les ouvrages d'Érasme vieillissant que dans ceux » de sa jeunesse et de sa maturité. » (P. 194-195, note).

« La pensée érasmienne est prudente et ne se laisse deviner qu'aux » initiés. Elle ne se montre presque jamais à découvert. Quelquefois, » un mot, une phrase la révèlent ; mais aussitôt elle se dérobe sous les » formules les plus orthodoxes. On est surpris et soudain rassuré. » L'humanisme et le christianisme y mêlent leurs expressions et leurs » doctrines. Érasme est un Protée. C'est un labeur que de le saisir et » de le fixer dans sa véritable nature. » (P. 110).

Digitized by Google

« Il est assez prudent pour ne rien pousser à l'extrême. Sa pensée, » qui redoute les hasards de la discussion ou de la réalisation, s'en- » veloppe de réticences. Elle n'avance rien qu'elle n'atténue aussitôt » par d'habiles ou de sages correctifs. Pour les abus mêmes de pra- » tiques et de doctrines qu'il juge dommageables à la piété chrétienne, » sa pente au scepticisme le prédispose à l'indulgence. Il est prêt aux » audaces et prompt aux rétractations. Il a des colères soudaines et de » soudains retours à la sérénité. Il condamne, et s'avise incontinent » des injustices et des dangers que recèlent ses condamnations. Il » affirme, et complète son affirmation par des « à moins que » ou des » « peut-être », qui témoignent du libéralisme et de la finesse de son » esprit. » (P. 103-104).

Tout cela, on le voit, est pris sur le vif et est fort judicieux. M. Pineau excelle à enfermer sa pensée dans des formules heureuses. Il possède aussi l'art de tracer des portraits fort ressemblants. Voici Érasme jeune (p. 27), voici Érasme à trente ans (p. 83), voici l'exquis John Colet (p. 90), « engagé tout entier dans sa religion comme J. H. Newman, mais dont l'influence sur Érasme fut plus morale qu'intellectuelle. »

En somme, un bon livre qui nous aide à mieux connaître et à mieux comprendre l'incomparable humaniste. Souhaitons que M. Pineau ne s'en tienne pas là et qu'il poursuive son étude au-delà des limites qu'il s'est assignées aujourd'hui.

ALPHONSE ROERSCH.

L. CARDAUNS. *Von Nizza bis Crépy. Europäische Politik in den Jahren 1534 bis 1544.* (Bibliothek des preussischen historischen Instituts in Rom. T. XIV.) Rome, W. Regenberg, 1923. In-8, XVI-380 p.

M. Ludwig Cardauns, ancien membre de l'Institut historique prussien de Rome, mort victime de la guerre, le 30 mars 1915, s'était particulièrement attaché à l'étude de la politique européenne depuis l'avènement au trône pontifical de Paul III en 1534. Dans les *Quellen und Forschungen* de l'Institut historique prussien il avait publié de remarquables articles sur les relations de Paul III avec Charles V et François Ier en 1535 et 1536, sur l'histoire de Charles V de 1536 à 1538, sur un projet conçu en 1540 pour le rétablissement de l'unité catholique dans la chrétienté. La *Bibliothek des preussischen historischen Instituts* s'était enrichie, en 1910, d'un important mémoire qu'il avait rédigé sur l'histoire des tentatives de réforme et d'union de 1538 à 1542; par ses soins avaient été éditées, en 1912, dans la collection des *Nuntiaturberichte*, la correspondance des nonces qui avaient pris part aux diètes de Ratisbonne et de Spire en 1541 et de 1542, celle de Farnèse et de Sfondrato en mission en Allemagne en 1541 et en 1545. Au moment où la guerre éclatait, le jeune érudit mettait la dernière

Digitized by Google

main à un ouvrage consacré à l'étude des vicissitudes de la politique européenne depuis la réconciliation de François Ier et de Charles V à Nice en 1538 jusqu'au traité de Crépy de 1544, qui mit fin à la guerre qui avait de nouveau éclaté entre les souverains rivaux. Cet ouvrage a paru par les soins de M. Schellhass en 1923 dans la *Bibliothek des preussischen historischen Instituts* ; il n'est pas trop tard pour en rendre compte.

L'auteur montre excellemment dans un premier chapitre, qui est une sorte d'introduction, comment une réconciliation complète était impossible entre l'empereur et le roi de France : des promesses solennelles d'éternelle amitié pouvaient s'échanger, la question du Milanais restait un obstacle à tout accord définitif. François Ier ne renonçait pas à l'espoir de rentrer directement ou indirectement en possession de ce duché ; à aucun prix Charles V ne consentait à le lui laisser. En vain de part et d'autre vit-on se discuter divers plans d'accomodement ; toujours ils se heurtèrent à cette difficulté ; au reste, dès le 28 octobre 1540, le roi d'Espagne avait attribué secrètement la Lombardie à son fils, le futur Philippe II.

La rivalité des deux grands souverains était une cause constante de troubles pour l'Europe ; l'ambition turque en était une autre, très étroitement liée à la première, car le roi Très chrétien était l'allié du sultan. Pour combattre le Turc, une sainte ligue s'était formée ; elle comprenait le pape, l'empereur et la république de Venise ; mais l'échec essuyé, en septembre 1538, devant Prevesa, amena sa dissolution. Venise traite bientôt avec le Grand Turc. Poussé tout à la fois par le désir d'assurer une principauté à son petit-fils et celui de combattre l'hérésie en Angleterre, Paul III renonce à partir de 1539 à la croisade. Charles V est seul à vouloir la poursuivre. Mais, agissant plus en roi d'Espagne qu'en chef du Saint-Empire romain germanique, il organise en 1541 une expédition contre Alger, ce nid de corsaires d'où partent les pirates qui dévastent la Méditerranée occidentale ; pendant ce temps, Soliman le Magnifique envahit la Hongrie et menace l'Autriche. Si la tentative de l'empereur échoue, elle a du moins pour effet imprévu d'écarter de Vienne le péril turc. Les longues négociations qui s'engagent secrètement avec le fameux amiral turc, Frédéric Barberousse, pour l'amener à trahir la cause de son souverain, sont exposées dans le plus grand détail ; il est possible qu'elles aient eu un fondement plus sérieux qu'on ne l'a cru jusqu'ici, qu'elles aient même eu chance d'aboutir : Frédéric Barberousse redoutant toujours d'être la victime d'intrigues à la cour du Sultan, aurait cherché à se ménager la facilité de passer, le cas échéant, au service de Charles V.

Cependant le conflit toujours latent entre François Ier et l'empereur ne tarde pas à dégénérer de nouveau en une guerre ouverte. Le prétexte de la reprise des hostilités est l'assassinat, le 3 juillet 1541, par des hommes au service de l'Espagne, d'agents diplomatiques français qui traversent la Lombardie pour se rendre à Venise. De

Digitized by Google

documents conservés aux Archives de Simancas M. Cardauns conclut que c'est au marquis de Vasto, le gouverneur de Milan, qu'il faut faire remonter la responsabilité de cet attentat ; l'empereur n'y aurait pas eu la moindre part. Si, en raison des difficultés que François Ier a avec son allié, le sultan, la rupture est retardée jusqu'au milieu de l'année 1542, les adversaires ne s'en préparent pas moins des plus activement à la guerre : leurs diplomates vont partout cherchant des alliés et ourdissent à travers l'Europe entière la chaîne de leurs intrigues. Le pape ardemment sollicité par l'une et l'autre partie demeure neutre ; s'il intervient dans le conflit, c'est pour tenter de le dénouer pacifiquement en proposant sa médiation. Mais Paul III est des plus suspects à l'empereur qui éprouve à son égard les sentiments de la plus vive antipathie : « Charles V peut combattre le roi de France, écrit M. Cardauns ; il méprise et hait Paul III » (p. 111). D'ailleurs les préoccupations religieuses et familiales viennent se compliquer étrangement chez le chef de l'Église et se compliquer de telle sorte que certains historiens ont suspecté, à tort sans doute, la sincérité des démarches du pontife. Venise assiégée elle aussi des demandes des parties reste neutre. Le plus grand nombre des princes d'Italie tiennent pour la cause impériale ; le roi de France garde toutefois quelques alliés. Vainement François Ier s'efforce-t-il d'entraîner dans son alliance les princes protestants d'Allemagne ; le landgrave Philippe de Hesse, que son double mariage a exposé à la rigueur des lois impériales, maintient dans la fidélité à l'empereur presque tous ses corréligionnaires. Le roi d'Angleterre contre qui Paul III aurait souhaité liguer les deux rivaux en une guerre sainte, s'est décidé pour Charles V tandis que le roi de France a obtenu l'appui de l'Écosse. Il n'est pas jusqu'aux souverains du nord de l'Europe qui ne soient sollicités d'entrer dans la lutte.

Ces préparatifs diplomatiques aboutirent à une guerre qui commença en avril 1542 avec l'entrée dans les Pays-Bas des troupes du duc de Clèves, l'allié de François Ier ; elle se termina, en septembre 1544, par l'invasion de la France. M. Cardauns en narre les péripéties sur les différents champs de bataille de Flandre, d'Allemagne, d'Italie et de France. Le pape se dépensa en d'infructueux efforts pour réconcilier les rivaux. Ce qui amena la fin de la lutte, ce fut l'état de lassitude auquel furent réduits l'un et l'autre adversaire, ce fut aussi le sentiment qu'eût Charles V qu'il lui serait impossible d'emporter Paris la capitale du royaume. Le traité qui restaura la paix fut signé à Crépy le 18 septembre 1544. La condition essentielle en était le mariage du duc d'Orléans, le fils de François Ier, soit avec Marie, la fille de l'empereur, apportant en dot les Pays-Bas avec la Franche-Comté, soit avec la nièce de l'empereur, la fille de Ferdinand, apportant en dot le Milanais ; Charles V avait quatre mois pour se décider. « Charles V, dit M. Cardauns, renonçait à abattre complètement la France et François Ier renonçait de son côté à s'approprier aussitôt l'enjeu de la lutte » (p. 357).

Digitized by Google

Ce livre dont nous ne pouvons donner que cet aperçu très sommaire, est plein de substance. Il apporte beaucoup de détails fort intéressants sur l'histoire de cette époque. Connaissant très bien la littérature du sujet, ayant beaucoup étudié la correspondance des agents diplomatiques, dans les divers dépôts d'archives de Paris, de Simancas, de Vienne et des principales villes d'Italie, M. Cardauns est parvenu à découvrir les ressorts secrets de la politique des petits et grands États et il a débrouillé avec le plus grand art les écheveaux diplomatiques les plus compliqués. Peut-être, pour qu'on comprît mieux encore la réaction des événements les uns sur les autres, eût-il été à souhaiter que son exposé eût été plus synthétique. Je sais qu'un des soucis de l'historien a été d'éclairer les questions les plus obscures; n'y serait-il pas parvenu aussi bien en montrant comment elles se mêlaient et se commandaient l'une l'autre? N'eût-il pas fallu tenir davantage compte de ce fait que le nœud des difficultés était à Rome tout comme dans les cours de François Ier et de Charles V? De-ci, de-là le récit s'illustre de portraits de personnages comme Nicolas Perrenot de Granvelle, Charles V et François Ier, portraits d'ailleurs bien venus.

Un appendice que des difficultés matérielles ont empêché de faire aussi copieux que l'auteur l'avait pensé, contient bon nombre de documents intéressants. Il est regrettable que cette importante contribution à l'histoire politique du XVIe siècle ne soit pas pourvu d'un index des noms de personnes qui aurait permis d'en tirer le meilleur parti (1).

A. LEMAN.

Concilium Tridentinum. Diariorum, actorum, epistularum, tractatuum nova collectio. Ed. SOCIETAS GOERRESIANA. T. IX. ***Actorum pars sexta complectens acta post sessionem sextam (XXII) usque ad finem concilii (17 sept. 1562-4 dec 1563).*** Ed. ST. EHSES. Fribourg-en-Br., Herder. 1924. In-4, XXXI-1193 p. M. 100.

Le *Concile de Trente*, édité par les soins de la Goerresgesellschaft, est une œuvre familière aux lecteurs de cette revue. A deux reprises différentes, en effet, de longues recensions ont appelé ici-même l'attention des historiens sur cette publication (RHE, 1905, t. VI, p. 857-883, compte rendu des tomes I et IV ; 1924, t. XX, p. 550 557, compte-rendu des tomes II, V, VIII et X). La méthode de travail des auteurs ainsi que leurs procédés d'édition y ont fait l'objet d'un exposé assez étendu pour qu'on puisse se dispenser d'y revenir encore ; il suffira de marquer ici en bref les caractéristiques principales du nouveau tome que la maison Herder offre aujourd'hui au monde savant.

(1) P. 208, *lire :* évêque de Cambrai, *au lieu de :* archevêque de Cambrai; p. 314, *lire :* évêque de Paris, Du Bellay, *au lieu de :* archevêque. Il n'y aura d'archevêché érigé à Cambrai qu'en 1559, à Paris qu'en 1622.

Digitized by Google

Dans la somme imposante de volumes que doit comprendre le *Concilium Tridentinum*, c'est à juste titre qu'on a réservé aux *Acta* de l'assemblée la part du lion : sur douze tomes, en effet, six leur sont attribués (t. IV-IX). Pour sa part, l'infatigable Mgr Ehses s'est chargé de l'édition des tomes IV, V, VIII et IX : c'est dire qu'avec le volume que nous présentons ici le savant prélat a terminé la tâche qui lui incombait.

Comme son titre l'indique, le tome IX renferme les *Acta* des trois dernières sessions du concile (XXIII-XXV). Mais avant de publier les documents qui se rapportent à la XXIIIe session, il reproduit les importantes discussions qui précédèrent cette assemblée. Quels sont les rapports qui unissent l'épiscopat catholique à l'évêque de Rome ? Est ce du pape ou n'est-ce pas plutôt du Christ que les évêques reçoivent directement juridiction ? Tandis que les Italiens défendaient avec acharnement la première opinion, les Espagnols, avec une égale opiniâtreté, soutenaient la seconde. Le remarquable discours que Laynez, général de la compagnie de Jésus, prononça dans la congrégagation générale du 20 octobre 1562, reste à coup sûr la pièce fondamentale de cette joute dogmatique : comme on sait, le savant jésuite soutint cette thèse que le pouvoir d'ordre vient directement de Dieu pour tous les évêques ; quant au pouvoir de juridiction, les évêques ne le reçoivent de Dieu que par l'intermédiaire des pontifes romains. Remarquons en passant que le texte original de ce discours — dont Pallavicini nous avait, en italien, transmis la substance, et qui, d'après cette version, avait été dans la suite traduit en latin — trouve en Mgr Ehses son premier éditeur (p. 94-101) : ce qui prouve une nouvelle fois, s'il le fallait encore prouver, que tout n'est pas dit sur le concile de Trente... Comme aucun des deux partis en présence n'était disposé à se ranger à l'avis de l'adversaire, il fallut passer outre et laisser pendante la question litigieuse.

Le terrain étant ainsi déblayé autant qu'il pouvait l'être, la XXIIIe session, qui se tint le 15 juillet 1563, fixa la doctrine relative au sacrement de l'Ordre : elle définit l'existence du sacrement, le caractère indélébile qu'il imprime, les divers degrés de la hiérarchie, la prééminence des évêques sur les prêtres. En affirmant que la hiérarchie comprend les évêques, les prêtres et les ministres, le concile n'eut garde de s'aventurer sur un sol que les discussions antérieures avaient révélé brûlant et il se contenta de déclarer, sans autre précision, qu'il en était ainsi *ordinatione divina* (c. 6). La même session XXIIIe vit naître, en outre, plusieurs décrets de réforme d'une importance considérable : elle imposa notamment la résidence à tous les pasteurs d'âmes (c. 2), sans trancher le problème du fondement immédiat, divin ou humain, de ce devoir ; elle porta aussi l'ordonnance fameuse, dont le retentissement fut enorme dans la chrétienté, sur l'érection des séminaires (c. 18).

Après avoir fixé la doctrine qui concerne le sacrement de l'Ordre,

Digitized by Google

il restait au concile à s'acquitter de la même tâche au sujet du mariage : c'est à quoi l'assemblée consacra sa XXIVe session (11 novembre 1563). Mais ici encore les décisions conciliaires furent précédées de laborieuses discussions. Une première difficulté concernait les mariages clandestins : tandis que certains affirmaient hautement le droit qu'avait l'Église d'invalider pareils mariages, d'autres ne pensaient pas que la société religieuse fut investie de ce pouvoir ; à côté de ces deux partis extrêmes, il s'en trouvait un troisième qui, tout en reconnaissant l'existence du droit, déconseillait d'en user pour l'instant. Au nombre des Pères qui mirent en doute le pouvoir de l'Église, signalons ici Martin Rythovius, évêque d'Ypres, délégué au concile par le gouvernement des Pays-Bas (voir p. 669 et 729). Rythovius demanda à l'assemblée de ne rien innover, étant donné l'incertitude de la doctrine et les conséquences périlleuses qu'amènerait sans doute une nouvelle législation. Antoine Havet, évêque de Namur, défendait un avis assez semblable à celui-là. Une seconde difficulté concernait les mariages contractés par les enfants sans le consentement de leurs parents. Les délégués du roi très-chrétien, fidèles échos d'un maître dont ils avaient mission de servir les desseins politiques, insistèrent avec énergie pour que le concile consentît à frapper de nullité les mariages ainsi contractés : pour prouver le bien-fondé de leur requête, ils firent appel, eux et leurs tenants, non seulement aux livres saints et à leurs commentateurs autorisés, mais aussi à Homère, Tite-Live, Térence et Dioclétien... Ce fut peine perdue, car l'assemblée œcuménique, qui invalida les mariages clandestins (c. 1. *Tametsi*) refusa de prendre la même mesure au sujet des unions contractées sans l'assentiment des parents. Cette avant-dernière session vit naître aussi plusieurs décisions remarquables concernant la réforme : elle ordonna la célébration triennale des conciles provinciaux, la célébration annuelle des synodes diocésains (c. 2), elle organisa la visite des diocèses (c. 8), elle supprima le cumul des bénéfices (c. 17).

La XXVe et dernière session se tint les 3 et 4 décembre 1563 : après avoir fixé la doctrine sur le purgatoire, le culte des saints et les indulgences, elle porta un décret important sur la réforme des réguliers et des moniales. Le même 4 décembre, les décisions conciliaires reçurent la signature de tous les membres présents : ils étaient deux cent trente-cinq (p. 1120, n. 2).

Tel est, présenté en un raccourci très sommaire, le contenu des douze cents et quelques pages que comporte le volume de Mgr Ehses. Comme dans les tomes précédemment parus, les procédés d'édition témoignent ici d'une attention et d'un soin qui méritent tous les éloges. Chaque document publié — et l'ouvrage en compte quatre cent deux — est muni du renvoi à la source ou aux sources où il se trouve ; les variantes, même minimes, sont notées ; les éditions antérieures sont signalées avec l'indication des mutilations qu'elles ont fait subir aux pièces reproduites. Les nombreux textes d'auteurs

Digitized by Google

ecclésiastiques ou profanes, de théologiens, de canonistes que l'on rencontre dans les pièces éditées, sont identifiés ou éventuellement rectifiés avec une compétence qui témoigne d'une érudition aussi vaste qu'elle est sûre. Une introduction diplomatique d'une certaine étendue (p. XI-XXXI) ouvre ce volume : le lecteur y trouve des notes précieuses sur les multiples sources que l'éditeur a consultées pour mener à bien son entreprise. Vraiment, que nous voilà loin des *Acta* publiés en 1874 par A. Theiner, avec les défauts que l'on sait...

Comme le poète ancien, Mgr Ehses peut donc se flatter d'avoir élevé un durable monument. Dans les pages de préface, il nous raconte les difficultés extraordinaires qui faillirent empêcher la publication de ce volume et comment la munificence d'un Benoît XV et d'un Pie XI parvint cependant à écarter les obstacles qui menaçaient l'œuvre commencée. Au terme de cette recension, redisons au docte prélat toute notre admiration pour le labeur immense qu'il a consacré au *Concilium Tridentinum*. A son nom, associons celui de la maison Herder qui, dans les circonstances particulièrement pénibles que traversent toutes les entreprises de librairie, a su maintenir la brillante réputation qui est depuis longtemps la sienne.

R. MICHEL.

CH. HIRSCHAUER. *La politique de saint Pie V en France (1566-1572).* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. 120.) Paris, Fontemoing et Cie, 1922.

Au moment où saint Pie V (cardinal Ghisleri, religieux de la famille dominicaine) prenait possession du siège pontifical, en succédant à Pie IV, le concile de Trente venait de clore ses assises. Le vœu tant de fois exprimé dans la chrétienté était enfin réalisé : l'Église s'était réformée dans son « chef et dans ses membres ». L'élévation de Pie V au souverain pontificat, grâce à l'influence du cardinal Borromée, apparut bien clairement comme signe de la volonté des cardinaux réunis en conclave d'assurer la continuité de la réforme. Mais ce n'était pas chose aisée : la chrétienté se débattait entre deux périls extrêmes, le péril turc, particulièrement menaçant dans la Méditerranée orientale et le péril protestant fortement accusé en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Le nouveau pape entreprit de faire face à ce double péril avec une énergie farouche. Défendre les intérêts spirituels de l'Église et réclamer la collaboration des princes chrétiens à cette tâche : telles sont l'idée dominante en même temps que l'unité du pontificat de Pie V. La bataille de Lépante enraya définitivement l'offensive turque dans la Méditerranée, sans cependant la briser complètement. La grande arme dont saint Pie V fit usage pour briser l'expansion de la réforme protestante fut l'application des décrets disciplinaires et dogmatiques du concile de Trente. Ce sont les efforts entrepris par ce pape pour lutter

Digitized by Google

contre le calvinisme en France, que Ch. Hirschauer nous détaille dans son ouvrage.

La nonciature de Michel de la Torre, en France (1566), a pour but de faire recevoir le concile de Trente dans l'entièreté de sa discipline en même temps que de préparer la réconciliation des deux couronnes de France et d'Espagne. La réalisation de la première partie de ce plan comporte la lutte contre le calvinisme français, car le pape est fermement convaincu qu'elle est une cause du salut pour la France : en effet, dans la pensée pontificale, il y a connexité étroite entre les intérêts spirituels de la religion catholique et les intérêts temporels du royaume de France. Il n'y a pas lieu de faire un grief à saint Pie V de cette conception politico-religieuse : catholiques et protestants pratiquent, avec un esprit égal de décision, l'intolérance, là où ils sont les maîtres, à l'égard de leurs adversaires en religion. D'ailleurs l'opinion est commune aux XVIe et XVIIe siècles que l'unité morale d'un État est synonyme d'unité dans la croyance et les pratiques religieuses. De ces principes découle une autre conséquence, aux yeux du souverain pontife : la solidarité d'intérêt qui doit unir tous les peuples catholiques dans la lutte contre l'hérésie protestante, sous quelque forme qu'elle se présente.

Aussi, Pie V ne ménage ni les secours militaires ni les appuis financiers à la royauté française pendant les guerres de religion. Mais sa déception est toujours grande, également, quand catholiques et protestants se mettent provisoirement d'accord dans des « paix » qui ne sont souvent, en fait, qu'une succession de concessions accordées aux calvinistes. La raison en est que la politique rigide de Pie V affronte la politique ondoyante de Catherine de Médicis, fortement influencée par les théories de Machiavel. Catherine de Médicis poursuit une politique de petits moyens et de desseins à courte portée : elle ne s'ingénie ni à prévoir les événements ni à contrecarrer leur développement. Son habileté suprême consiste à tenir la balance entre les deux partis calviniste et catholique : cette politique de bascule la conduira à l'organisation des massacres de la Saint Barthélémy.

Pour réaliser la seconde partie de son plan, la réconciliation des deux couronnes de France et d'Espagne, Pie V dépêcha comme nonce à Paris Fabio Mirto Frangipani (1568 1572), une créature des Farnèse, partisans de cette réconciliation : si le nonce ne put empêcher que Catherine de Médicis songeât à donner la main de Marguerite de Valois au futur Henri IV, il travailla cependant à maintenir la paix entre l'Espagne et la France malgré les efforts de la Toscane et de l'Angleterre pour entraîner la France, dans une guerre contre Philippe II.

Si, dans son court pontificat de six années, le pape n'avait pu frapper à mort la puissance turque ni abattre le calvinisme français, il avait, du moins, arrêté leurs progrès, d'un seul coup.

L'exposé de la politique religieuse tentée en France par Pie V que nous décrit M. Hirschauer, ancien membre de l'École française de

Digitized by Google

Rome, sert, en réalité, d'introduction à la publication des documents de la nonciature de France, de 1566 à 1572, instructions de la secrétairerie d'État pontificale aux nonces et lettres de ceux-ci au cardinal-secrétaire d'État que l'auteur a pu retrouver. M. Hirschauer donne, in-extenso, les lettres chiffrées ou secrètes tandis qu'il se contente d'une analyse fort succincte des lettres en clair : ce procédé est discutable, car l'importance d'un document ne se mesure pas à l'écriture dans laquelle on le transmet, mais aux données, renseignements ou directives qu'il contient. Bien souvent, l'écriture cryptographique ne sert qu'à voiler la connaissance de renseignements relatifs aux nonces ou à des personnages que la politique pontificale désire atteindre, par l'intermédiaire des nonces.

Une bonne table alphabétique des noms propres clôture la publication. Ce travail, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, contribue à mettre bien en évidence le rôle de premier plan tenu par la papauté dans la politique européenne après la Réforme et souligne ainsi l'importance capitale des correspondances des nonciatures pour l'étude de l'histoire politique, à l'époque moderne.

A. PASTURE.

P. LESOURD. *L'ambassade de France près le Saint-Siège sous l'Ancien Régime.* (Généralités.) Paris, Editions Spes, 1924. In-12, XIV-228 p. Fr. 7,50.

Comme le dit Mgr Baudrillart, qui a honoré ce livre d'une préface, « le choix du sujet est heureux : sujet d'histoire et sujet d'actualité ».

L'histoire de l'ambassade de France près le Saint-Siège, au dire de l'auteur, n'a jamais été traitée à fond. M. Lesourd, jeune archiviste paléographe distingué, est bien résolu à combler cette lacune et les dix conférences qu'il vient de faire à l'Institut catholique de Paris en janvier et février 1924, et qu'il publie telles qu'elles ont été prononcées, nous révèlent l'importance du sujet.

De toutes les ambassades, celle près du Saint-Siège était la plus importante, la plus convoitée. « Cette légation, dit un mémoire du XVIIe siècle, est grande et la première de toutes, parce qu'elle s'adresse au Pape, auquel, par le respect de la suprême dignité de l'Église, les princes chrétiens veulent déférer, outre qu'elle se fait à Rome qui est le bureau où toutes les grandes affaires se rapportent, se digèrent et se décident, et entre autres celles qui regardent les lois de France ».

Le clergé possédant aux XVe et XVIe siècles une culture supérieure à celle des autres classes de la nation, c'est parmi ses membres que les rois choisissent les ambassadeurs chargés de la défense de leurs intérêts à la cour pontificale.

Il n'en est plus de même dès la fin du XVIe siècle. Les fameuses libertés gallicanes en sont pour une bonne part la cause. Puis, un

Digitized by Google

ecclésiastique pouvait être soupçonné d'attendre du Pape un bénéfice ou un chapeau de cardinal. Enfin l'ambassadeur ecclésiastique ne pouvait user, « en raison de son titre de cardinal, d'archevêque, d'évêque ou d'abbé, de toutes les prérogatives attachées à sa charge ».

Quel était le laïc que l'on choisissait de préférence ?

Evidemment un très grand personnage et qu'un mémoire du temps définit de la sorte : « De bonnes mœurs, curieux observateur de la religion catholique, apostolique et romaine ; judicieux, éloquent, ingénieux, tempéré, courageux, accompagné de prud'homie et de pitié et qui ait, si ce peut, la connaissance de l'histoire, ou pour le moins, l'expérience des affaires du monde ; homme fait et non apprenti... ; de corpulence médiocre, bien proportionné ; non maladif ; de bonne rencontre ; avoir le visage assuré mais non effronté... » Nous pourrions continuer la description de cet ambassadeur idéal, mais il suffit. Malgré l'enthousiasme juvénil de M. Lesourd, il nous paraît que bien peu des grands personnages, envoyés comme ambassadeurs à Rome par le Roi Soleil et ses successeurs, aient répondu, même de loin, au signalement du mémoire cité plus haut.

Si nous ne pouvons estimer beaucoup la plupart des ambassadeurs que M. Lesourd nous présente, nous ne pouvons cependant refuser à ceux-ci d'avoir exerce leurs fonctions avec un éclat extérieur, une magnificence vraiment remarquable.

Rien de plus splendide, de plus éblouissant que les entrées des ambassadeurs de France dans la ville éternelle. Était-il bien nécessaire, comme le fait l'auteur, d'entrer dans les multiples détails d'un protocole qui, en dépit de sa splendeur, n'en reste pas moins assez puéril ?

Plus intéressantes sont les instructions données par les rois de France à leurs ambassadeurs, bien que celles-ci revêtent souvent un caractère si général qu'elles en deviennent monotones.

Nous ne pouvons non plus partager l'admiration professée par l'auteur pour le manuscrit intitulé « Mémoire pour les ambassadeurs que le Roi envoie à Rome » et dont l'auteur fut le maître de cérémonies près le Saint-Siège, La Buissière. Certes, l'auteur est un homme rompu au métier et ses conseils sont marqués au coin du bon sens ; mais il n'en reste pas moins vrai que dans leur ensemble ils peuvent être résumés et caractérisés par ces deux mots : faste et morgue. Au demeurant, les ambassadeurs de France montrèrent suffisamment qu'ils étaient pénétrés de la nécessité d'être en toute chose « fermes et vigoureux » lorsqu'ils eurent à traiter des questions comme celles du droit d'asile et du droit de régale !

Le chapitre le plus intéressant de l'étude est celui dans lequel l'auteur esquisse les portraits des ambassadeurs qui furent membres de l'Académie française.

« Représenter le plus grand roi du monde dans la première cour de la chrétienté, s'écrie M. Lesourd, et faire en même temps partie de la compagnie savante la plus illustre du monde... Ah ! Messieurs... Quel

Digitized by Google

gloire !... » Nous ne contredirons pas. Ce fut à n'en pas douter, à l'exception de Chateaubriand et de Maury, un très grand honneur pour les cardinaux d'Estrées, de Rohan et de Polignac, les ducs de Saint-Aignan et de Nivernais, les cardinaux de Bernis, le comte de Saint-Aulaire.

M. Lesourd, enthousiasmé par la nouveauté de son sujet, nous semble avoir l'admiration un peu facile et nous ne saurions, sans d'expresses réserves, conclure avec lui que « la personnalité éminente des ambassadeurs (de France) sous l'Ancien Régime, leur prestige personnel... leur conduite générale, les instructions qui leur furent remises, les auxiliaires qui leur furent donnés, les établissements qu'ils fondèrent... sont la cause et l'explication de cette flamme d'affection, d'admiration et de vénération dont la France a toujours joui à Rome... »

L. ANTHEUNIS.

J. ROSEROT DE MELIN. *Antonio Caracciolo, évêque de Troyes (1515?-1570)*. Paris, Letouzey et Ané, 1922. In-8, LIII-449 p.

L'histoire d'un évêque catholique qui, sans abjurer positivement sa foi première, passa au calvinisme ; le cas psychologique, peu banal assurément, d'un prélat qui, l'impossible gageure ! tendit une main au pape de Genève tout en voulant conserver l'autre dans celles du pape de Rome : telle est, en deux mots, la synthèse du livre attachant et solide que nous présentons ici. Ou plutôt non, et ce que nous venons de dire est injuste parce qu'incomplet. Le cas psychologique n'est pas tout dans l'ouvrage, tant s'en faut, et l'auteur à raison de nous inviter à remarquer tout de suite que c'est mal comprendre l'histoire générale que de la borner aux gestes des personnages de premier plan : les grands événements d'un pays ne se voient sous leur vrai jour que si l'on veut bien s'attarder de temps en temps en la compagnie des « illustres de second ordre ». Dans le visage d'Antonio Caracciolo, c'est donc la physionomie de toute une époque que nous pourrons discerner à loisir.

L'enfant qui allait occuper un jour le siège épiscopal de Troyes, naquit dans le royaume de Naples vers 1515. A cette époque, le prince de Melfi, son père, était un des grands seigneurs de l'Italie méridionale : titres somptueux, biens considérables, belle famille, il a vraiment tout ce qu'homme peut souhaiter en ce monde. Cette enviable fortune allait connaître bientôt un amer lendemain : entraîné dans la rivalité Valois-Habsbourg, Giovanni Caracciolo n'est plus en 1529 qu'un *fuoruscito* réfugié à la cour de François Ier. A cette époque, Antonio son fils, notre futur évêque, n'avait pas encore quinze ans. Si son éducation est encore à faire, sa sensibilité en revanche est déjà pleinement formée et c'est celle par essence d'un enfant de Naples, pétri de mélancolie et de vague mysticisme. A dix-huit ans, son instruction achevée, Antonio

Digitized by Google

entre à la Cour. Mais à peine deux ou trois années se sont-elles écoulées que le Napolitain à l'âme ardente s'évade, au grand étonnement de tous, des cénacles où il fait si bonne figure et court se réfugier dans la solitude : après différents essais de vie religieuse, il franchit enfin, le 15 août 1538, les portes de la riche abbaye de Saint-Victor-lez-Paris. Le 5 avril de l'année suivante, il reçoit la prêtrise des mains de l'évêque de Paris. Si cette biographie prenait fin à cette place, nous n'aurions ici rien autre que l'histoire simple et unie d'une vocation, superficielle peut-être, mais certainement généreuse. Du jour où Antonio a reçu le sacerdoce, d'autres acteurs vont entrer en scène : ses parents vont le poursuivre, importuns et pressants, pour lui rappeler, s'il venait à l'oublier, qu'il doit aux siens de jeter sur leur nom toute la gloire et tout le lustre dont il est capable. Le jeu était trop tentant pour ne pas réussir : la vocation va désormais tourner à la carrière.

Soutenu par la Cour, Antonio devait aboutir : le 2 mars 1544, après des années de machinations et d'intrigues, il reçoit la bénédiction qui le fait abbé de Saint-Victor. Enfin. au consistoire du 5 octobre 1551, Antonio est préconisé évêque de Troyes. L'ascension avait été facile : la chute allait suivre, totale et navrante. Rien pourtant, pour ceux qui n'étaient pas avertis, ne la faisait prévoir. Caracciolo, en effet, commença par se montrer un pasteur modèle. Il n'avait pas pris possession de son siège depuis quinze jours que les Troyens éprouvèrent la surprise, grande assurément pour l'époque, de voir leur évêque prêcher. Le succès, merveilleux au début, se gâta sans tarder : un évêque qui prêche et qui, dans son sermon, recourt parfois au texte grec pour mieux faire ressortir la force d'un passage de l'Écriture, c'était chose étonnante et Caracciolo était assurément un « novateur ». Le mot, en ce temps-là, avait quelque chose de redoutable et de périlleux. Dès cet instant, le nouvel évêque était compromis. Caracciolo, par malheur, — et la suite de son histoire devait bien le montrer, — ne faisait rien pour ruiner la diffamation et couper l'aile à la calomnie. Au contraire, ses relations privées avec « ceux de la religion », ses lectures, puisées en partie dans les écrits d'hérétiques notoires, le rendaient la proie facile des plus graves suspicions. Cependant il ne lui manquait ni vertu ni piété. Mais son tempérament le desservait entièrement, tempérament de poète et de rêveur, toujours prêt à faire bon marché de la vérité dogmatique. Dès cette époque, cet idéologue au zèle singulièrement indiscret n'avait-il pas imaginé de reconcilier en une seule église les adeptes de l'ancienne et de la nouvelle religion ? Excédé des guerres incessantes nées des dissensions religieuses, il avait résolu de se consacrer au rôle de « moyenneur », rôle héroïque et vain dont rien de bon ne devait et ne pouvait sortir.

En octobre 1562, chargé par Henri II d'une mission diplomatique auprès de la cour pontificale, Caracciolo prenait le chemin de Rome. Pareil voyage pouvait, s'il était habilement mené, lui valoir le chapeau

Digitized by Google

de cardinal et Antonio y comptait fortement. Contrairement à son attente, toutes les intrigues furent inutiles et vinrent se buter contre la volonté irréductiblement obstipée de Paul IV : c'est qu'en effet le pape était prévenu contre Caracciolo dont il savait l'hésitation doctrinale et l'attitude peu nette en matière de religion. Le nom de l'évêque de Troyes ne fut donc, et quoi qu'on fît, d'aucune promotion. La désillusion était forte et c'est plein d'amertume et d'aigreur que Caracciolo prit le chemin du retour.

C'est alors que, venant de Rome, il repassa par Genève où il eut avec Calvin une longue entrevue. Pareille démarche, faut-il le dire, était irréparable de la part d'un évêque catholique et tout autre que Caracciolo eût senti qu'il lui fallait désormais opter définitivement entre Rome et Genève. Mais le souple prélat n'alla pas si loin et ne se posa point l'alternative : rentré dans son diocèse, il observa cette attitude mitoyenne qui convenait si bien à son humeur, attitude catholique pour le fond, mais fortement conciliatrice et qui cadrait tout à fait avec le rôle de médiateur qu'il avait bénévolement assumé. Quelques années plus tard, eut lieu le fameux colloque de Poissy (1561). L'évêque de Troyes qui croyait, dur comme fer, à la vertu pacificatrice des conférences, en fut un des plus ardents protagonistes et l'un des membres les plus convaincus. Mais quand le colloque se fut terminé par le plus lamentable des échecs, Caracciolo était enfin désillusionné. Cette fois, son plan est bien arrêté : puisque l'entente officielle entre Rome et Genève s'est révélée impossible, il essayera de la réaliser pour sa modeste part auprès de l'église réformée de Troyes. C'est alors que l'on vit cette chose inouïe : un évêque, catholique et voulant le demeurer, qui s'adresse aux *Anciens* de sa ville épiscopale pour leur demander de le recevoir dans leur église et implorer d'eux de le reconnaître comme leur premier pasteur. Après quelques hésitations, l'insolite supplique reçut une réponse favorable et Antonio Caracciolo souscrivit la profession de foi des Églises réformées. Comme bien l'on pense, une opposition véhémente éclata aussitôt dans le camp catholique pour réclamer la destitution de l'évêque transfuge et prévaricateur. La Cour, pour des motifs relevant de la politique d'équilibre qui était alors la sienne, hésita quelque temps, mais un beau jour elle fit savoir à Caracciolo qu'il ne lui était plus possible de rester davantage à la tête de l'église de Troyes. Vers la fin de décembre 1561, le prélat napolitain résigna donc son évêché dans les mains de la reine. Le système biépiscopal de l'incorrigible et frivole rêveur n'avait pas, en tout, duré deux mois. Les réformés, dans les bras desquels il se jeta, par une réaction facile à comprendre, le reçurent assez mal. Rome, de son côté, soucieuse de réparer le scandale causé, jalouse aussi de l'intégrité de sa doctrine, le frappa sans ménagement : le 31 mars 1563, Pie IV prononçait solennellement sa déchéance. Le 29 août 1570, après des années de solitude amère, Caracciolo mourait, renié par les deux partis qu'il avait voulu réconcilier à tout prix, dût-il en coûter la vérité,

Digitized by Google

Nous conclurons cette curieuse histoire en disant avec l'auteur « que dans la galerie des évêques de Troyens, ce prince du pays de Naples fait une étrange figure. On le regarde avec les yeux étonnés de gens pliés dès longtemps aux disciplines du concile de Trente. Et à le regarder avec ces yeux là, on risque de ne pas le comprendre. Mais une rapide pensée vers la petite cité de Melfi toute frémissante dans son soleil, ou vers le cénacle où trône la Marguerite des Marguerites, et tout s'éclaire...

Cette physionomie de seigneur italien du XVIe siècle apparaît alors dans son jour vrai. Ce n'est pas le visage austère d'un théologien de Genève ; ce n'est pas non plus celui d'un « honnête » prélat de l'Église de Paul IV. C'est un homme qui vécut les passions, petites et grandes de son époque ; qui les vécut d'une vie ardente, toujours imprudente, généreuse souvent ».

Il nous resterait maintenant à dire quelques mots de la façon excellente dont M. Roserot de Melin s'est acquitté de sa tâche. Le travail de l'historien, on s'en doute par ce que nous avons dit au début de cette recension, était ici particulièrement ingrat : Antonio Caracciolo n'étant pas un « premier rôle », il était nécessaire de dépouiller un nombre considérable de sources pour aboutir à des résultats parfois un peu maigres d'apparence. La patience et la ténacité convenaient bien à pareil sujet : l'auteur les a eues l'une et l'autre à un rare degré et il n'est que juste de lui en être reconnaissant. L'information de l'œuvre est vaste : les sources documentaires de France et d'Italie ont été mises à contribution et scrupuleusement étudiées ; les sources narratives, de leur côté, n'ont pas été négligées, tant s'en faut. Si la documentation du travail est abondante, elle est aussi de la meilleure qualité : l'auteur n'est point parvenu sans doute à faire la lumière sur tous les points d'une physionomie assez estompée ; mais ce qu'il avance, il ne l'avance qu'à bon escient et sur des preuves dûment contrôlées. Nous nous en voudrions de terminer cette recension sans souligner tout ce qu'a d'heureux, malgré certaines apparences, le choix d'un sujet comme celui-ci : les monographies pareilles à celle de M. Roserot de Melin, aux dehors modestes et nullement réclamiers, sont en réalité extrêmement fécondes en résultats. C'est faire de bonne besogne historique, nul ne le niera, que de ne pas céder à la tentation facile de brosser une fresque avant d'avoir étudié avec soin et minutie chacun des personnages qui la devront composer un jour.

R. MICHEL.

A. BROU. *Saint François Xavier. Conditions et méthodes de son apostolat.* (Museum Lessianum. Section missiologique.) Bruges, Beyaert, 1925. In-8, VIII-86 p. Fr. 4,50.

P. DAHMEN, S. J. *Un Jésuite Brahme : Robert de Nobili, S. J., mis-*

Digitized by Google

sionnaire au Maduré **(1577-1656). (Museum Lessianum. Section missiologique.) Bruges, Beyaert, 1925. In-8, x-104 p. Fr. 5.**

Missiologie, missiologique, mots nouveaux et assez mal venus ; néologismes hybrides, d'une nécessité peut-être contestable, qui n'auront pas l'heur, je le crains, de plaire aux puristes de la philologie. Mais peu importe l'origine, peu importe la couleur de l'étiquette, dès que le sens en est clair ; et chacun comprend d'emblée ce à quoi prétend une « Section missiologique », venant s'ajouter, dans le *Museum Lessianum*, aux trois sections déjà avantageusement connues : section philosophique, section théologique, section ascétique et mystique. La nouvelle série sera d'ailleurs digne de ses devancières ; c'est l'impression que laisse l'examen de ses deux premiers numéros, dont nous transcrivons les titres ci-dessus.

L'une de ces études est du R. P. Brou, et elle constitue un utile supplément à son excellente histoire de *Saint François Xavier*. — Des écrivains modernes, tout en professant une juste admiration pour l'Apôtre des Indes, tout en rendant hommage aux ardeurs de son zèle, se déclarent peu satisfaits de ses procédés, peu enchantés des résultats. A les en croire, Xavier n'aurait rien édifié de bien stable, faute d'un plan nettement tracé et fidèlement suivi, faute de vues claires sur l'état, les mœurs, les difficultés des contrées à évangéliser. Il se serait dépensé, prodigué dans diverses directions, un peu au hasard, poussé par son humeur inquiète, sans prévoir l'avenir. En peu de pages, le P. Brou réduit ces critiques à leur juste valeur. Ceux qui les formulent si catégoriques, parfois si âpres, semblent ne pas tenir compte du milieu historique et géographique, ni des devoirs propres et multiples qui incombaient au saint religieux, ni des circonstances particulières de chaque cas. Lorsqu'il débarqua à Goa, en 1542, Xavier n'avait pas eu de précurseur de son espèce. Il était donc réduit à s'instruire par sa propre expérience, pour instruire ensuite les autres. C'est à quoi il visa incessamment. Il mourut dès 1552, n'ayant eu, pour affronter, pour ébaucher une tâche immense, que dix ans et quelques mois. Ce trop court espace de temps, il l'employa à remplir de son mieux, toute sa correspondance en fait foi, son triple mandat de missionnaire, de nonce apostolique et d'inspecteur royal des centres colonisateurs, en courant toujours au plus pressé et là où il espérait réaliser le plus de bien. Ainsi comprend-on qu'après quatre ou cinq mois consacrés aux Portugais de Goa, il se transporte soudain chez les Paravers, puis au royaume de Travancore, puis à Ceylan ; ainsi s'expliquent surtout ses trois grandes expéditions aux Moluques, au Japon et vers la Chine. De ces courses lointaines il rapporta d'utiles, d'indispensables indications pour ses successeurs, sans compter le puissant stimulant de son héroïque exemple; à ce double titre il a frayé la voie, il a été l'initiateur d'un vaste élan d'évangélisation qui devait produire tous

Digitized by Google

ses fruits quelques années plus tard. Qu'il se soit d'ailleurs convenablement préoccupé de l'instruction plus complète et de la persévérance des communautés de néophytes, c'est ce que prouvent son application à l'œuvre des catéchismes, la direction imprimée aux collèges-séminaires de Goa et de Coulam, et les mesures prises pour faire apprendre les langues de l'Inde aux premiers auxiliaires qui lui furent envoyés d'Europe.

— Si l'étude du R. P. Brou est plus ou moins apologétique, celle de son confrère le R. P. Dahmen, didactique avant tout, conduit directement, par l'examen raisonné d'un cas concret, à des conclusions pratiques.

Dès son arrivée au Maduré, en 1605, cinquante-trois ans après la mort de saint François Xavier, le P. Robert de Nobili est douloureusement frappé de l'état général des missions : l'œuvre de christianisation semble arrêtée, elle n'a pas entamé l'intérieur de la vaste presqu'île indienne. Il recherche les causes de cette situation. Il en découvre trois principales : l'usage trop fréquent du *compelle intrare*, par le recours abusif à l'autorité civile ; la manie de « portugaliser » tout, d'associer à la prédication évangélique l'exclusion de tous les usages locaux sans distinction, d'où l'opinion s'imposant de plus en plus aux indigènes, que *chrétien* est synonyme de *prangui* ou *portugais* ; l'ignorance, chez les missionnaires, des usages et des traditions de l'Inde, résultant surtout de l'ignorance des langues. Puisque donc les castes en particulier sont une institution actuellement indéracinable ; puisque, d'autre part, la caste des brahmes, la plus considérée, donne le ton à toutes les autres et que ses membres n'ont d'estime que pour leurs pareils, qu'ils ne veulent avoir de commerce qu'avec eux, le P. de Nobili, pour tout ce qui est attitude extérieure et relation sociale, se fera brahme. En conséquence, il adopte le costume et le genre de vie très austère et très renfermé de la corporation ; il n'admet plus que des brahmes à son service et dans son entourage ; surtout il s'adonne avec tant d'ardeur à l'étude du tamoul et du sanscrit qu'il se trouve bientôt en état de discuter avec les sommités de la science hindoue, de les convaincre ou de les réfuter par leurs propres livres sacrés. Et ainsi parvient-il, en assez peu de temps, à former un noyau de convertis, dont l'exemple est le signal d'un mouvement analogue dans les classes inférieures. Il permet du reste aux néophytes de garder tous ceux de leurs usages qui ne sont pas nécessairement contraires au dogme ou à la morale du christianisme. Cette conduite n'était, au fond, qu'une manière opportune de se faire tout à tous, une de ces formes d'adaptation que l'Église a toujours pratiquées. C'est ce que le brahme chrétien établit lui-même solidement dans plusieurs mémoires, en réponse aux accusations de ses détracteurs ; et son appréciation, sa méthode, furent solennellement approuvées, en 1623, par une bulle du pape Grégoire XV.

Il y a là, semble-t-il, une leçon de tactique pour tous les messagers

Digitized by Google

de la bonne parole, soit aux Indes, soit dans d'autres pays. Car la tactique, la méthode est indispensable au missionnaire, s'il veut réussir; la flamme du zèle, l'héroïsme même ne lui suffisent pas. Qu'il se souvienne notamment que son devoir est d'évangéliser, de faire des chrétiens sans plus ; qu'il se défie de la propension, assez naturelle, à « européaniser ». Par les temps de nationalisme aigu que nous vivons, cette tendance est moins de mise que jamais, elle est grosse des pires inconvénients.

J. FORGET.

M. VAUSSARD. *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi.* (Collection « Les Saints ».) Paris, Lecoffre, 1925. In-12, 178 p. Fr. 4.

Marie-Madeleine de Pazzi est de la famille hagiographique des Angèle de Foligno et des Catherine de Sienne ; elle continue en Italie au XVIe siècle la lignée spirituelle que ces deux grandes saintes y avaient représentée au XIIIe et au XIVe. Née en Florence en 1566, elle y mourut en 1607. Elle fut proclamée bienheureuse en 1626 et canonisée en 1669.

Dès sa première enfance, elle avait paru prévenue de grâces singulières et invinciblement attirée aux pratiques de la vie intérieure : au recueillement sous le regard de Dieu, à l'oraison, aux formes les plus diverses de la mortification, à la communion hebdomadaire, puis quotidienne. A seize ans, elle entrait au couvent des carmélites, et bientôt, avant même d'avoir achevé son noviciat, elle tombait fréquemment en extase et se trouvait favorisée de communications célestes. Ces visions, dont la plupart n'ont pas été écrites par elle, mais par ses compagnes, n'intéressaient généralement que sa direction et sa sanctification personnelles. Plusieurs toutefois concernaient le gouvernement de l'Église et devaient être notifiées aux évêques ou au pape. Les manifestations extraordinaires continuèrent ou se renouvelèrent pendant nombre d'années ; mais elles ne préservèrent pas la pieuse voyante de longues périodes d'aridité spirituelle ni d'autres épreuves intimes très douloureuses, auxquelles elle ajoutait encore toutes sortes de macérations dont le récit fait frémir la nature.

Une vie de ce genre fournirait matière, on le conçoit, à d'amples études de critique hagiographique et théologique. M. Vaussard n'aurait pu les aborder ici sans sortir du cadre imposé aux volumes de la collection « *Les Saints* ». Il a du moins habilement résumé, présenté clairement et élégamment les faits connus, et réuni dans ces pages un choix judicieux des textes les plus caractéristiques. On lui saura spécialement gré d'avoir parfaitement replacé dans son cadre historique et local l'intéressante figure de Marie-Madeleine de Pazzi. C'est bien là que tend et aboutit, dans les deux premiers chapitres de son livre, la description, aussi franche que pénétrante, de la situation religieuse de l'Italie, de Florence en particulier, au XVIe siècle.

J. FORGET.

Digitized by Google

Dr Fr. Xav. Kiefl. *Leibniz und die religiöse Wiedervereinigung Deutschlands. Seine Verhandlungen mit Bossuet und den Europaïschen Fürstenhofen über die Versöhnung der christlichen Konfessionen.* 2e édit. Ratisbonne, Kösel, 1925. In-8, 220 p. M. 5.

Il y a trente ans le Dr Kiefl publia une étude sur la notion de l'Église dans le plan de réunion conçu par Leibniz. Depuis lors ses travaux sur Leibniz se sont succédé à des intervalles plus ou moins réguliers. Le présent travail qui vient de paraître en deuxième, édition est le fruit d'études approfondies et révèle une véritable maîtrise dans l'art si difficile de pénétrer dans les pensées intimes du grand savant allemand, l'une des figures les plus compliquées du dix-septième siècle.

Le protestant Guhrauer avait défendu l'opinion que Leibniz n'avait été dans ses relations avec Bossuet que l'organe de la cour de Hanovre; Klopp avait accentué cette thèse en faisant de la princesse Sophie la cheville ouvrière de toutes les initiatives pacificatrices. D'après les catholiques, Leibniz aurait sacrifié la pacification religieuse aux intérêts politiques de la maison de Hanovre (thèse de Lachat) et son but unique aurait été de promouvoir la gloire de cette maison princière (cardinal Bausset).

Le Dr Kiefl n'a pas de peine à montrer que la politique hanovérienne est totalement étrangère aux démarches conciliatrices de Leibniz. La réunion des confessions chrétiennes a été pour Leibniz le but principal de sa vie; c'est à ce but qu'il a subordonné ses méditations philosophiques, ses recherches scientifiques et son activité diplomatique.

La carrière de Leibniz est retracée dans ce livre avec un soin minutieux. Ses relations avec les cours d'Allemagne, de France et de Russie, ses pourparlers avec Arnauld, Pellisson Fontanier, Spinola et Bossuet, ses efforts inlassables pour amener les théologiens protestants à des vues modérées, sont racontés avec un souci d'objectivité et un luxe d'érudition qui rassurent le lecteur. Peut-être cependant l'auteur s'est-il laissé entraîner par son patriotisme à juger trop sévèrement la politique française, surtout celle de Louis XIV, et à identifier, dans une trop large mesure, les intérêts du catholicisme avec ceux des pays allemands.

Mais on doit reconnaître la louable franchise avec laquelle le Dr Kiefl venge la mémoire de Bossuet contre ceux qui attribuent l'échec des efforts de Leibniz à des vues étroitement séculières de l'évêque de Meaux. Le Dr Kiefl établit péremptoirement que la correspondance entre Bossuet et Leibniz ne pouvait aboutir à un résultat pratique parce que la base de réunion chrétienne, présentée par le savant allemand, était destructive de la constitution de l'Église catholique. Dans ces négociations Bossuet nous apparaît comme un théologien et un controversiste de tout premier ordre, et avant tout comme un évêque qui défend pieusement et fidèlement le dépôt de la foi.

On se demande si l'auteur met suffisamment en relief tout ce que le

Digitized by Google

plan de Leibniz contenait de chimérique et si la sympathie pour le grand patriote allemand ne l'a pas entraîné à prendre au sérieux des propositions qui ne résistent pas à un examen serein et sobre de la réalité. Il est clair cependant que l'offre de pacification faite par Leibniz n'avait aucun fondement dans l'état réel du protestantisme; elle était basée uniquement sur des vues personnelles.

A l'heure actuelle où certains théologiens anglicans traitent périodiquement de la « réunion des Églises » avec un cardinal de l'Église romaine, le livre du Dr Kiefl mérite d'être lu et étudié par tous ceux qui veulent profiter des leçons de l'histoire.

AL. JANSSENS (Scheut).

H. LECLERCQ, O. S. B. *Les journées d'octobre et la fin de l'année 1789.* Paris, Letouzey et Ané, 1924. In-8, 653 p.

Nous avons, il y a peu de temps, dit aux lecteurs de la RHE tout le bien que nous pensions du grand ouvrage de Dom H. Leclercq : *La Régence pendant la minorité de Louis XV.* Voici que l'étonnante activité du savant bénédictin nous offre una nouvelle contribution à l'histoire de la France moderne. Dans cet exposé des journées d'octobre et des événements des derniers mois de 1789, nous retrouvons toutes les qualités de fond et de forme caractérisant les autres ouvrages de cet auteur dont l'extraordinaire facilité de travail ne nuit en rien aux soins requis par le dépouillement et la mise en valeur des innombrables sources exigés par l'élaboration de toute étude d'histoire contemporaine. Grâce aux recherches minutieuses faites à la fois dans les archives et dans les documents imprimés de tout genre, l'auteur parvient à retracer, heure par heure, la marche des événements. Nous assistons à toutes les péripéties du drame des 5 et 6 octobre, exposées à la lumière des témoignages les plus sûrs, et en, même temps, par une critique sagace l'auteur nous initie aux idées mêmes dont les faits et gestes de la foule révolutionnaire ne sont que l'inconsciente expression. La pensée directrice du mouvement nous est ainsi révélée d'une façon indiscutable.

Si nous nous plaçons au point de vue plus spécial de l'histoire ecclésiastique, nous trouvons dans le nouvel ouvrage de dom Leclercq plusieurs pages d'un intérêt capital. Il nous montre, notamment, avec beaucoup d'objectivité, comment la détresse financière du pays a introduit la question religieuse dans les travaux de l'Assemblée constituante. Scandalisés par la façon dont les biens de l'Église avaient été, en grande partie, détournés de leur destination pieuse pour servir au luxe des prélats et aux plaisirs des bénéficiaires, les constituants furent amenés tout naturellement, dans leur psychologie rudimentaire, à tenter de réformer l'Église en la ramenant à la pauvreté apostolique et,

Digitized by Google

en même temps, à combler le gouffre béant des finances publiques. Déjà les légistes de Louis XIV considéraient la propriété ecclésiastique comme « un usufruit gracieusement consenti par l'État, jusqu'à l'heure où des nécessités impérieuses l'amèneraient à en revendiquer la possession et à en trafiquer au prorata de ses besoins ». Les économistes du XVIIIe siècle avaient rajeuni cette théorie des légistes, beaucoup de cahiers de la noblesse et du tiers s'étaient déclarés favorables à une liquidation des bénéfices sans fonctions et des biens monastiques et le bas clergé, habitué à la pratique de la pauvreté, n'y contredisait point. Ainsi, estime dom Leclercq, les constituants ne furent pas « les athées, les incrédules, les sectaires qu'une rancune aveugle continue à nous représenter ».

Cependant c'était de trouver de l'argent que se préoccupaient avant tout les membres de l'Assemblée, une vaste opération devenait de plus en plus nécessaire et les biens du clergé devaient en faire les frais. Si le clergé avait eu le bon esprit de faire, comme l'avoue M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, une offre spontanée de quatre cents millions, à titre de don gratuit, tout eût été sauvé. Mais le clergé laissa passer cette occasion et ce fut un de ses membres, Talleyrand, qui, par sa motion du 10 octobre, devait être le principal artisan de la spoliation des biens ecclésiastiques.

Dom Leclercq montre très judicieusement la raison d'ordre psychologique qui poussa l'ambitieux évêque d'Autun à adopter cette attitude : suspect à l'ordre nouveau, il voulait donner des gages et les plus compromettants devaient être, pensait-il, les plus avantageux. « Si M. de Talleyrand ne s'inspira d'aucune pensée surnaturelle, sa motion n'en fut pas moins le signal providentiel du retour de l'Église de France à la pratique de la pauvreté évangélique et de sa purification » et l'auteur croit même que la grâce du repentir final fut le divin pardon accordé à l'indigne instrument qui empêcha l'Église de France de périr du « poison de la richesse ».

Quoi qu'il en soit, la lecture du livre de dom Leclercq montre à quel degré, exception faite pour le bas clergé qui, n'ayant pas part à cette richesse, pratiquait les vertus de son état, était tombée l'Église de France. L'opinion publique s'était tournée contre elle avec une brutalité que les manœuvres des francs-maçons et des mécréants ne suffiraient pas à expliquer, si le haut clergé n'avait pas donné prise par sa conduite à des sentiments de haine ou de mépris. « A bas la calotte ! c'est le clergé qui a fait notre mal ! » — « Tous les évêques à la lanterne ! » criaient les femmes en marche sur Versailles et, comme le dit très justement dom Leclercq (p. 233), la franc-maçonnerie a capté la Révolution, elle ne l'a pas créée.

Aussi dans le débat qui devait se terminer le 2 novembre, débat dont l'auteur nous retrace d'une façon à la fois très claire, très vivante et très complète toutes les péripéties, le clergé, malgré sa nombreuse représentation fut-il bien mal défendu. Si l'on excepte l'abbé Maury,

Digitized by Google

que dom Leclercq appelle pittoresquement un « prêtre hors cadre », pas un seul orateur digne de ce nom ne parla en sa faveur.

Cependant, en dépit des fautes du clergé, des besoins de réforme et des nécessités du trésor, la mesure de spoliation, présentée par Talleyrand, aggravée et dénaturée par Mirabeau, était, comme le prouve irréfutablement l'auteur, insoutenable en droit. La grande opération financière fut avant tout une vaste entreprise de rapine et ses résultats montrèrent qu'elle fut non seulement inique mais inopportune. Elle fut loin d'offrir tous les avantages que faisait miroiter le projet de l'évêque d'Autun.

Le vote de cette mesure inique, encore renforcée par le décret du 7 novembre, sonna le glas de la vieille Église de France. Tout Paris s'amusa du *Billet d'enterrement* de « très haut, très puissant et très magnifique seigneur, notre seigneur le clergé de France, décédé le 2 novembre, jour des morts, en la salle de l'Assemblée nationale » et le mot de la fin fut donné par Thomas Lindet, curé de Bernay et député des baillages d'Evreux, futur évêque constitutionnel, qui s'était fait accompagner à Paris par sa maîtresse et qui, se réjouissant des déboires de l'Église de France, s'écriait : « le clergé et la religion recevront ici le coup mortel ».

Certes, et c'est là un de ses plus grands mérites, dom Leclercq ne présente pas l'histoire des événements révolutionnaires dans le plan convenu des écrivains qui se qualifient « bien pensants ». Il choquera peut-être plusieurs lecteurs timorés ; mais en cherchant uniquement la vérité, à la lumière de la critique historique, il rendra à la religion même le plus signalé service. Son œuvre ne soulèvera que les critiques des esprits étroits et ignorants. Par contre, ceux qui veulent connaître le véritable aspect des choses et qui désirent se former ainsi sur le plus grand événement de l'histoire de France une opinion raisonnée et solide, ne pourraient trouver mieux que le livre dans lequel dom Leclercq a exposé ces journées d'octobre, à partir desquelles la Révolution « changea d'aspect et de sphère ».

CH. TERLINDEN.

ANDRÉ MATER. *La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation* (Le conclave de Venise). 1794-1799-1800. Paris, Presses universitaires, 1923. In-8, 157 p. Fr. 10.

Ce livre, à qui les événements récents donnent un grand caractère d'actualité, constitue une étude des plus instructives d'histoire diplomatique. Bien que l'auteur déclare qu'il serait téméraire de chercher dans le passé un argument exclusif pour ou contre une liaison diplomatique avec le Saint Siège, il n'en est pas moins intéressant d'exposer, par les documents mêmes, les vues et les mesures de la première

Digitized by Google

République touchant ses rapports avec la Curie. C'est ainsi que nous voyons la France de Danton envoyer, le 19 janvier 1793, un agent diplomatique, François Cacault, à Rome ; puis le Directoire, dans un article secret ajouté au traité de Bâle, désigner l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le chevalier d'Azara, comme médiateur entre la France et le Saint-Siège. Les négociations ne furent donc jamais complètement interrompues entre Paris et le Vatican et, sans la brusquerie du Directoire, le bref *Pastoralis sollicitudo*, dont M. Mater retrace la curieuse histoire, aurait mis fin à toutes les difficultés d'ordre religieux. Cacault, enfin installé dans son poste au mois d'août 1796, multiplie ses efforts pour rendre à la France son ancienne situation à Rome en vue d'un conclave, supposé probable à brève échéance, tandis que Bonaparte, employant la manière forte, imposait à Pie VI le traité de Tolentino. Le Pape accréditait à Paris un ministre laïque, le marquis Massimi, tandis que Joseph Bonaparte, pour qui Talleyrand préparait une très longue instruction inspirée des précédents de l'ancien régime, devenait ambassadeur à Rome. On sait que l'assassinat du général Duphot allait aboutir à la proclamation de la République romaine et à la mort en exil de Pie VI, mais, par contre-coup, la France n'allait pas être représentée au conclave. Sans refaire l'histoire de l'élection de Pie VII, sur laquelle le R. P. Ch. Van Duerm a publié un ouvrage fondamental, M. Mater nous donne de fort intéressants détails inédits sur la façon dont l'Espagne, qui représentait au conclave la France républicaine, s'acquitta de son mandat, empêchant l'Autriche d'imposer un pape de son choix et aidant le Sacré-Collège à se prononcer librement.

M. Mater nous montre ainsi qu'en dépit d'une rupture officielle, la France révolutionnaire et la Cour de Rome n'ont jamais cessé de se rechercher ; que le pape a désavoué, dès 1796, sinon ses condamnations de la constitution civile, du moins les directions politiques dont il les avait sanctionnées; et que le Directoire, en même temps qu'il songeait à détruire le gouvernement et le règne des papes, travaillait à maintenir sa propre influence dans le Sacré-Collège par des promotions de cardinaux et dans le conclave par l'exercice de l'exclusive. Les deux puissances ne pouvaient donc vivre en s'ignorant et le concordat ne fut que l'aboutissement d'un long travail de réconciliation.

M. Mater a beau dire que son récit ne comporte pas de conclusion pratique, il ne pourra nous empêcher de tendre l'oreille à l'éloquence des faits.

Ce petit travail basé sur de nombreuses sources inédites puisées dans les archives du Vatican et dans celles des Affaires Étrangères à Paris, se recommande par ses qualités extrinsèques comme par sa valeur intrinsèque à tous ceux qu'intéresse l'histoire des relations entre l'Église et les États.

CH. TERLINDEN.

Digitized by Google

A. OLICHON. *Monseigneur Lebeurier et l'union apostolique des prêtres séculiers du Sacré-Cœur.* Paris, Téqui, 1924. In-8, x-462 p.

Le titre de ce livre n'est double qu'en apparence ; c'est en réalité, sous deux noms, la désignation d'un objet unique : il s'agit d'une vie sacerdotale orientée tout entière vers la réalisation d'une œuvre ; il s'agit d'une œuvre, l'union apostolique, dont les origines et l'évolution constituent la trame principale de cette vie.

Considérée indépendamment de l'œuvre en question, la biographie de Mgr Lebeurier est des plus simples et des plus ordinaires, sans cesser d'être très édifiante. Victor-Emmanuel Lebeurier, né en 1832, prêtre du diocèse de Coutances, fut, pendant deux ans (1853-1855), professeur de seconde au petit séminaire de Saint-Lô. De là il passa au grand séminaire diocésain, pour y enseigner la philosophie. En 1859, il entrait dans la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice et était envoyé comme professeur ou directeur au grand séminaire d'Orléans. Il y resta jusqu'en 1865 ; mais à cette date, avec le plein consentement et la pleine approbation des supérieurs, il quitta la Compagnie, afin de pouvoir poursuivre plus librement ce qu'il considérait à bon droit comme sa vocation propre. Mgr Dupanloup, qui le tenait en haute estime, le mit alors à la tête de l'Oratoire d'Orléans ; puis, en 1867, il lui confia l'importante paroisse de Cléry, et, en 1870, il l'appela à la direction de son petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin. En 1877, M. Lebeurier se démit de cette dernière charge et vint se fixer à Paris, parce que cette ville était un centre éminemment propice aux relations multiples que lui imposait dès lors la grande affaire à laquelle il entendait se consacrer. De fait, c'est à cette affaire qu'il se donnera désormais jusqu'à sa mort (19 octobre 1918). Dans toutes ces situations, il se montra constamment homme du devoir et homme de Dieu ; partout il fit grand bien, inspirant la confiance et attirant les âmes par l'aménité et la gravité de ses manières, par une douce et industrieuse charité et par un dévouement sans bornes, ne possédant du reste, au témoignage de son biographe, ni éloquence extraordinaire ni aucun de ces dons brillants, exceptionnels, qui imposent d'emblée l'admiration ou la sympathie et font les entraîneurs d'hommes. Il ne devait sa force et il ne dut ses succès qu'à sa vertu, aux ardeurs de son zèle, à ses solides qualités intérieures.

Dès les débuts de son sacerdoce, l'abbé Lebeurier fut préoccupé des moyens de s'assurer à lui-même et d'assurer à ses confrères du clergé séculier la persévérance dans les habitudes de régularité et de ferveur contractées au séminaire. Son attention compatissante se portait en particulier sur les prêtres qui exercent le ministère paroissial à la campagne, au milieu de populations parfois grossières ou terre à terre, trop souvent indifférentes, sinon hostiles. L'idée lui vint d'organiser pour eux une sorte de vie commune analogue à celle que Barthélémy Holzhauser avait instituée en Allemagne, au XVIIe siècle. Cette

Digitized by Google

pensée le suivit dans tous les postes qu'il occupa d'abord, et il en sortit divers essais de groupement. Mais c'est proprement à Orléans que se forma sous son impulsion la première association des clercs séculiers. En 1862, elle ne comptait encore que huit adhérents. Mais bientôt, signalée à l'attention par une lettre publique de Mgr Dupanloup, elle vit venir à elle, de différents diocèses, plusieurs groupes à tendance similaire, nés tous çà et là d'un même désir, celui de procurer aux jeunes clercs, à leur sortie du séminaire, le réconfort de relations fraternelles et le soutien d'une règle qui les prémunît contre les périls de l'isolement. Vers la fin de cette année 1862, on put tenir une assemblée générale des associations diocésaines. Sept diocèses y étaient représentés. L'abbé Lebeurier fut élu président de la confédération naissante. C'est ce qui le décida et le força en quelque sorte à quitter la Compagnie de Saint-Sulpice, vouée exclusivement à la direction et à l'enseignement des pépinières sacerdotales.

L'œuvre dont il assumait la responsabilité méritait et réclamait tout son temps, toute son activité ; elle avait grand besoin de son intelligente et incessante sollicitude. Elle n'était qu'à ses débuts ; disons mieux : le plan en était à peine ébauché. Pour ses premiers adeptes et pour tous ses partisans, il s'agissait bien, en groupant les prêtres séculiers qui restent tels et qui vivent sous la pleine autorité de l'évêque, de les aider à se sanctifier et, conséquemment, à mieux remplir leur ministère ; il s'agissait spécialement de protéger le clergé des paroisses et surtout ses plus fraîches recrues contre l'action fatalement débilitante d'un isolement trop habituel, en établissant et en entretenant parmi eux les liens d'une fraternité plus étroite. Mais comment atteindre ce but ? Jusqu'où devrait-on imiter les congrégations religieuses ? Imposerait-on des vœux ? Imposerait-on du moins la mise en commun de l'excédent des revenus ecclésiastiques ? Personnellement, M. Lebeurier penchait fort vers une solution de ce genre, comme impliquant une plus haute perfection. Mais de graves considérations et le sentiment de la grande majorité des intéressés plaidaient plutôt pour un régime de communauté morale, reposant essentiellement sur la sujétion de tous à une règle suffisamment élastique et sur le contrôle exercé au moyen du bulletin de régularité, sans exclure toutefois, pour ceux qui le désireraient, la possibilité d'obligations individuelles surajoutées. Cette forme mitigée de vie commune, plus facilement conciliable avec les exigences du ministère actif et même du gouvernement épiscopal, rallia peu à peu l'universalité des suffrages et finit par être adoptée comme le seul minimum essentiel de ce qu'on appela l'Union apostolique des Prêtres du Sacré-Cœur. Ainsi constituée, cette Union fut, en 1880, honorée d'un bref de Léon XIII, qui ne contribua pas peu à sa diffusion. Le Souverain Pontife ne se bornait pas, comme souvent en pareil cas, à louer le but de l'entreprise, l'intention qui qui avait présidé aux premiers essais ; il signalait en détail et recommandait vivement les points principaux des statuts : le règlement de

Digitized by Google

vie ; l'ordre du jour comportant les exercices de piété traditionnels (méditation, examen particulier, visite au Saint Sacrement, etc.) ; le compte rendu par le bulletin de régularité ; des réunions et conférences périodiques, mensuelles, autant que possible. Deux ans après la publication du bref, l'Union comptait quarante groupes diocésains régulièrement organisés ; en 1900, presque tous les diocèses de France y étaient représentés. Mais depuis longtemps la pieuse institution avait franchi les limites de son pays d'origine. Dès 1872 elle s'implantait en Belgique et trouvait à Namur un premier foyer. Puis vinrent successivement l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Espagne, etc. En Italie, l'Union date de 1880, et à partir de l'année suivante elle eut l'honneur et la bonne fortune de compter parmi ses membres le chanoine Giuseppe Sarto, qui, devenu le pape Pie X, aimait à rappeler ce fait et témoigna toujours l'intérêt le plus vif à son ancienne famille spirituelle. Aussi bien, désireux d'en élargir les cadres, d'en étendre la salutaire influence, suggéra-t-il, en 1904, à Mgr Lebeurier, de mitiger quelques points des statuts et de simplifier le bulletin de régularité. A cette paternelle faveur et à cette réforme de Pie X, l'Union apostolique est redevable de nouveaux et considérables accroissements. A la mort de son fondateur, en 1918, elle groupait sous une règle commune environ 15.000 prêtres ; il y avait des unionistes non seulement dans les diverses contrées de l'Europe, mais aussi en Amérique, en Asie, dans le nord de l'Afrique et jusque dans les pays de missions. Pour que rien ne lui manquât en fait de recommandation autorisée, Benoît XV, après Léon XIII et Pie X, semble l'avoir prise sous son égide, en en consacrant et définissant exactement la situation canonique : par bref du 17 avril 1921, il l'a érigée en union primaire ayant son siège principal à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, avec pouvoir de s'agréger dans le monde entier les unions diocésaines.

Et voilà, pour nous borner à quelques traits essentiels, l'aboutissement d'efforts persévéramment continués durant près de soixante ans. Ce résultat semble assez beau, assez plein de promesses, pour nous intéresser au récit de l'existence d'où il est sorti. L'intérêt s'accroît de tout le parfum de vertu et de piété qui se dégage de la vie racontée ; il s'accroît aussi du talent peu ordinaire du biographe. M. le chanoine Olichon a su analyser finement et fidèlement retracer, sans nulle exagération dans l'éloge, le caractère un peu complexe et le cheminement prudent, mais tenace, de Mgr Lebeurier. Quant à l'œuvre poursuivie et réalisée par celui-ci, le lecteur, en comparant l'ampleur du succès avec la modicité des moyens et l'allure toujours si discrète, si peu bruyante, du fondateur, conclura, je pense, que l'entreprise a dû se trouver étonnamment en harmonie avec un ensemble de tendances subjectives, que l'union apostolique répond donc, par son esprit et son organisation, aux aspirations d'un bon nombre de prêtres à notre époque.

J. Forget.

Digitized by Google

Yves de la Brière. *Les Luttes présentes de l'Église.* Sixième série : *L'Église et l'État durant quatre années d'après-guerre.* (1920-1924). Paris, G. Beauchesne, 1925. In-8, 416 p.

Les lecteurs de la RHE admireront sans doute la fécondité littéraire du R. P. Yves de la Brière. Nous avions le plaisir naguère de signaler son beau volume sur l'*Organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine.* En voici un autre, qui continue à dérouler le tableau des *Luttes présentes de l'Église.* C'est le sixième de la série publiée sous ce titre et commençant en 1909. Il étudie les rapports de l'Église et de l'État durant quatre années d'après guerre : 1920, 1921, 1922, 1923. L'auteur assigne comme terme à cette période l'accord promulgué le 18 janvier 1924 au sujet du statut légal de la propriété ecclésiastique en France.

Les quatre premiers chapitres concernent directement le Saint-Siège : règne pontifical de Benoît XV, avènement de Pie XI, son encyclique inaugurale, ses encycliques pour le double centenaire de saint Thomas d'Aquin et de saint Josaphat de Polostk. On a plaisir à voir la mémoire de Benoît XV amplement vengée, par le simple exposé de faits, des ineptes accusations dont il fut l'objet en des heures tragiques, de la part d'esprits partiaux et enfiévrés, incapables de toute appréciation équitable, obéissant sans s'en douter à l'entraînement psychologique des multitudes passionnées. Par ses démarches et ses enseignements concernant la guerre, la paix et l'organisation internationale ; par sa conduite particulière à l'égard de l'Italie, de la France, des nations et des Églises de l'Europe orientale ; par son rôle dans la législation ecclésiastique, l'affirmation doctrinale et les œuvres de piété ou d'apostolat, ce pape nous apparaît tel qu'on doit concevoir le Chef de l'Église catholique, le Père commun des fidèles, réalisant tout le bien possible dans des conjonctures exceptionnellement difficiles.

Les cinq études suivantes se rapportent au grand événement que fut la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège. Elles retracent les démarches initiales accomplies dès le début de la présidence de Paul Deschanel ; les solennités romaines de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc ; le débat au Palais-Bourbon sur l'ambassade du Vatican ; le rétablissement de la nonciature apostolique à Paris. Un chapitre spécial est consacré au cardinal Amette, parce que ce nom est celui d'un grand ouvrier de la pacification religieuse et nationale. Trois autres études ont ensuite pour objet des affaires et des controverses de politique intérieure en France : la question des congrégations enseignantes ; la campagne anticléricale contre les Jésuites, tenus dans certaine presse pour auteurs manifestes ou occultes de toutes les résistances aux entreprises de déchristianisation et de bouleversement social ; la propagande catholique en faveur d'une participation équitable des écoles libres au budget officiel. Enfin, les derniers chapitres exposent avec détail les polémiques et les négociations

Digitized by Google

laborieuses sur le statut légal de la propriété ecclésiastique. Le lecteur remarquera surtout les chapitres 15e et 16e, où, par un examen approfondi et minutieux des textes et de la suite des discussions, l'auteur montre clair comme le jour que la formule définitive des associations diocésaines diffère essentiellement du système des associations cultuelles de 1905, des associations canonico-légales imaginées en 1906, et même des associations diocésaines en leur premier état, selon le projet de 1920. L'importance des améliorations réalisées et des garanties officiellement obtenues permettait à Pie XI de déclarer en toute vérité qu'il appliquait, dans des contingences nouvelles, les principes clairement énoncés et suivis par son glorieux prédécesseur Pie X.

Ce volume, comme ceux qui l'ont précédé dans la même collection et sous le même titre général, sera le bienvenu auprès de tous les esprits curieux d'informations méthodiques et précises sur la période historique la plus difficile à connaître exactement, c'est-à-dire sur l'histoire des années les plus récentes. On y trouvera une claire récapitulation des faits, une documentation aussi riche que consciencieuse. Mais précisément parce qu'il s'agit surtout d'un recueil documentaire, et non d'un manuel ni même d'un livre ordinaire, on ne devra pas chercher ici un ordre absolument rigoureux ni une idéale concision. Dans un choix de chroniques mensuelles, publiées d'abord dans la grande revue *Les Études* et réimprimées aujourd'hui presque sans retouches, quelques répétitions étaient inévitables. Il s'en faut d'ailleurs que ces redites diminuent la valeur testimoniale de l'ensemble. Quant aux conclusions ou appréciations générales tirées des événements dûment constatés, elles reflètent peut-être çà et là une forte dose d'optimisme ; mais, outre que cette disposition jaillit naturellement d'un ardent patriotisme, elle est une des conditions, un des éléments de ce courage dont nous avons tous si besoin au milieu des luttes contemporaines. Il n'en est pas moins vrai qu'après tant de pages où circule un souffle de radieux espoir, de joyeuse énergie, les dernières lignes du volume laissent une impression de pénible déconvenue. « A la date où nous sommes parvenus », dit le R. Père en finissant, « toute une période d'histoire est close : celle de l'apaisement religieux d'après-guerre. Une période nouvelle et plus douloureuse va s'ouvrir avec le « Trafalgar » du 11 mai 1924. » — Puisse ce revers inattendu secouer, réveiller au besoin tous les partisans du bon combat et stimuler leur ardeur à poursuivre une prompte et glorieuse revanche !

J. Forget.

Digitized by Google

CHRONIQUE (1).

Allemagne. — — Les questions de philosophie de l'histoire ont souvent occupé les penseurs allemands, qu'il s'agisse des lois générales du devenir historique ou des problèmes que pose sa connaissance. Certaines théories générales de la connaissance, comme celle de Rickert, prennent même pour point de départ l'examen de la connaissance historique. Sans pousser aussi loin ses investigations, le Dr J. Thyssen, Privatdozent de philosophie à Bonn, étudie l'objet de l'histoire au point de vue purement logique (*Die Einmaligkeit der Geschichte, eine geschichtslogische Untersuchung*. Bonn, F. Cohen, 1924. In-8, 260 p. Prix : br. 6,50 M., rel. 9 M.). Il commence par critiquer la thèse de Rickert, d'après laquelle l'objet de l'histoire est l'individuel en tant que déterminé par des caractères internes propres, par opposition aux sciences naturelles dont le domaine est l'universel, les caractères communs. Pour lui, c'est aussi l'individuel qui est l'objet propre de l'histoire, mais il est suffisamment déterminé par le seul fait de son existence dans le temps. L'histoire considère les événements sous l'angle de la succession individualisante, tandis que la géographie étudie les objets individualisés par l'espace et les autres sciences l'universel. Cela est vrai même des objets de l'histoire qui sont apparemment universels, comme les classes sociales à une époque déterminée, ce que M. Th. appelle « individus moyens ». Ce principe explique et l'objet de l'histoire et la forme logique de cette science et la place qu'elle occupe dans l'ensemble des sciences. M. Th. défend sa thèse avec force, mais d'une manière extrêmement abstraite et non sans excès de formalisme logique. Son livre, intéressant pourtant, rendrait plus de services aux historiens moins habitués à ces questions de logique pure, s'il illustrait sa démonstration d'exemples empruntés aux travaux historiques réels, au lieu de s'en tenir à des cas généraux ou fictifs. R. Kremer. C. SS. R.

— La *Deutsche Rundschau*, 1925, t. LI, p. 21-28, publie le discours inaugural de G. Mentz sur les relations entre la sociologie et l'histoire. D'après Mentz, la sociologie a pour objet d'établir les principes généraux de l'activité humaine, de déterminer le développement parallèle des fonctions sociales, de caractériser l'idéal de la société. L'histoire, au contraire, ne s'occupe que des faits particuliers et se sépare donc totalement de la sociologie. D'autre part, les deux sciences se rendent mutuellement des services. L'histoire fournit au sociologue les matériaux : les sources et les faits sur lesquels il doit établir ses généralisations ; la sociologie donne à l'historien des conceptions générales au moyen desquelles il devra juger les faits particuliers. En général, cependant, l'historien ne devra pas trop attendre des conclusions de la sociologie. Gr.

(1) *Le Comité de Rédaction sera reconnaissant aux Sociétés savantes, aux Auteurs et aux Libraires qui voudront bien lui adresser* (rue de Namur, 40, Louvain) *les nouvelles, les articles et les ouvrages qui peuvent être annoncés utilement soit dans la* Chronique, *soit dans la* Bibliographie *de la* Revue d'histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

— Nous venons de recevoir la seconde édition du beau travail du Dr MEINERTZ : *Jesus und die Heidenmission* (Munster, Aschendorff, 1925. In-8, 236 p. M. 9). La première édition, parue en 1908, inaugurait la précieuse collection des *Neutestamentliche Abhandlungen*, et avait surtout pour but de justifier et de stimuler la science des missions qui débutait alors dans l'Allemagne catholique. Les protestants, comme les catholiques, affirment leur devoir de porter l'Évangile à toutes les nations. Mais tandis que les catholiques croient accomplir ainsi un ordre donné par Jésus, de nombreux protestants, parmi leurs critiques, regardent cet ordre comme légendaire. M. Meinertz a entrepris de défendre par l'Écriture le point de vue catholique. Son ouvrage relève ainsi à la fois de l'exégèse, de la théologie biblique et de la *Missionswissenschaft*. Il fut très bien accueilli, même dans certains milieux protestants. Nous ne répèterons pas les éloges que la RHE lui décerna lors de son apparition (1908, p. 828-829) ; notons seulement que l'auteur tient compte des travaux nombreux publiés depuis 1908 pour fortifier et défendre ses positions, et rappelons la marche de la démonstration : état de la question (p. 1-19) ; universalisme dans l'Ancien Testament (19-38) ; prosélytisme des Juifs contemporains de Jésus (38-52) ; universalisme de Jésus et ordre formel d'évangélisation qu'il donna après sa résurrection (52-177) ; le résultat obtenu par l'examen des textes particuliers est confirmé par une étude d'ensemble sur l'exposé de la vie du Christ fait par chacun des évangélistes (177-196). Enfin, le dernier paragraphe, *Der Missionsbefehl und die weitere Entwickelung* (196-225), rencontre l'objection tirée de l'attitude historique des apôtres à l'égard de la prédication aux Gentils. Étude méthodique et précise, à la fois traditionnelle et critique, où bien des textes difficiles et obscurs sont judicieusement interprétés en tenant compte surtout de la mission historique de Jésus, de la pédagogie dont il usa dans l'éducation de ses apôtres, et des circonstances concrètes dans lesquelles ceux-ci durent exercer leur ministère.

E. TOBAC.

— Le *De Ecclesia* du P. DIECKMANN, S. J. (*Tractatus historico-dogmatici*. T. I : *De regno Dei. De Constitutione Ecclesiae*. Fribourg, Herder, 1925. In-8, XVIII-554 p. M. 15,50) mérite une mention spéciale dans cette Revue, et à cause de son objet qui relève pour une grande part de l'exégèse du Nouveau Testament, et à cause de sa méthode qui est strictement historique, et à cause de son érudition qui est considérable. Les deux premiers traités, contenus dans le présent volume, sont consacrés au règne de Dieu et à la constitution de l'Église. Un troisième traité étudiera le magistère ecclésiastique. Ils ont pour base les leçons de théologie fondamentale données par l'auteur au collège Saint-Ignace de Valkenburg et montrent avec quelle conscience des nécessités actuelles les jésuites allemands abordent l'apologétique. C'est toute une histoire du règne de Dieu dans l'Ancien et le Nouveau Testament que nous présente le premier traité ; et c'est une histoire de l'Église aussi, de son institution, de sa constitution à l'âge apostolique et postapostolique que nous trouvons dans le second traité. Certaines questions longuement examinées ailleurs, comme celle des notes de l'Église, sont ici brièvement indiquées, d'autres au contraire plus neuves reçoivent des développements considérables, comme celle de la nature du règne de Dieu annoncé par le Christ et de ses relations avec l'Église, comme celle aussi de la primauté et de l'organisation épiscopale de l'Eglise. Des notes abondantes et de nombreuses références bibliographiques révèlent l'étendue des lectures de l'auteur et inspirent dès le début confiance au lecteur.

E. T.

Digitized by Google

— W. Mundle reprend dans la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche*, 1925, t. XXIV, p. 55-77, la question de l'origine des prologues aux épîtres de S. Paul, qui se trouvent dans beaucoup de manuscrits de la Vulgate. Depuis les travaux de De Bruyne et de Corssen, on les considère généralement comme des œuvres marcionites. M., après examen, rejette cette hypothèse; il soutient que ces prologues expriment des idées de l'Église catholique primitive et cherche à établir sa manière de voir en les comparant aux écrits de S. Ignace martyr et à l'Ambrosiaster, qui, à son avis, serait antérieur aux prologues. Il défend aussi contre Harnack l'hypothèse que ces prologues réflètent des idées pélagiennes et dépendent de Pélage et que, par conséquent, il faut placer leur composition après la mort de Pélage. Gr.

— Dans la *Neue kirchliche Zeitschrift*, 1925, t. XXXVI, p. 291-323, P. Feine étudie les rapports de l'enseignement de S. Paul et de Jésus. Il trouve que Paul dépend totalement de Jésus tel que le font connaître les évangiles ; mais l'apôtre a médité profondément la vie de Jésus et l'a repensée ; ainsi s'explique qu'il cite si peu de paroles de Jésus et que, même là où il le fait, il leur donne une forme personnelle et les ramène à des idées générales. Les passages de ses épîtres qui rappellent des paroles du Seigneur sont, en effet, nombreux. Gr.

— L'étude consciencieuse et approfondie du Dr Kraft : *Die Evangelienzitate des H. Irenäus nach Ueberlieferung und Textart untersucht* (Biblische Studien. T. XXI, fasc. 4. Fribourg, Herder, 1924. In-8, xvi-116 p. M. 4) sera bien accueillie par les professionnels de la critique textuelle, même après le monumental ouvrage de Sanday et Turner, *Novum Testamentum Sancti Irenæi* (Old Latin Biblical Texts, nº vii. Oxford, 1923. Cfr RHE, 1924, p. 504-507) dont notre auteur a d'ailleurs pu prendre connaissance et dont il signale les lacunes dans sa préface.

On sait l'importance des citations bibliques des Pères et particulièrement de S. Irénée pour l'établissement du texte néotestamentaire du second siècle; mais on sait aussi combien il est difficile d'en fixer la teneur authentique et exacte. Préoccupés avant tout de la traduction latine et beaucoup moins de la reconstitution du texte grec de la Bible d'Irénée, les critiques anglais ont négligé de faire appel à toutes les sources d'information. Le critique allemand borne son étude aux citations évangéliques d'Irénée, mais utilise tous les matériaux qui peuvent servir à les établir rigoureusement; texte grec, traduction latine, version arménienne, emprunts d'Irénée dans S. Epiphane, S. Jean Damascène et les autres écrivains grecs, dans les fragments syriaques, arabes, coptes et éthiopiens. Il replace les citations évangéliques dans leur contexte immédiat, tient compte de la manière dont l'évêque de Lyon a coutume de les faire, du rôle des traducteurs et des *excerptores*, de la tradition textuelle. Cet examen minutieux a inspiré à M. Kraft une grande estime pour les deux versions d'Irénée, la latine et l'arménienne, qui, en cas d'accord, nous garantissent certainement le texte primitif de ses citations évangéliques.

La seconde partie de l'ouvrage, où l'auteur étudie les particularités du texte évangélique dont se servait Irénée, n'est ni moins importante, ni moins intéressante. Voici les principales conclusions auxquelles la collation des citations l'ont amené : Rien ne permet de conclure à une dépendance

Digitized by Google

directe du texte d'Irénée vis-à-vis du Diatessaron de Tatien. D'autre part, l'examen des leçons harmonisantes et des variantes, transpositions, additions, omissions ou altérations moindres, prouve que le texte d'Irénée a subi tantôt plus, tantôt moins, l'empreinte d'une harmonie évangélique grecque antérieure. Et celle-ci, qui exerça aussi son influence sur les anciens syriens, le Codex Bezae et les harmonies latines, doit remonter certainement au milieu du second siècle.

L'étude du Dr Kraft est originale; elle est conduite avec méthode et clarté, et fait honneur à la Faculté de Théologie de l'Université de Munich qui l'agréa comme Habilitationsschrift. E. TOBAC.

— Dans la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde der älteren Kirche*, 1925, t. XXIX, p. 1-16, A. v. HARNACK consacre un article à l'auteur du fragment de Muratori. Il trouve que les arguments apportés par Lightfoot, Robinson, Zahn, pour l'attribuer à Hippolyte, prouvent tout au plus que celui-ci pourrait en être l'auteur; que par contre d'autres raisons s'opposent à cette attribution. Il se demande ensuite pourquoi on veut à tout prix y voir une œuvre du diacre Hippolyte et répond franchement : parce que, si on renonçait à cette hypothèse, on serait forcé d'attribuer cette pièce importante, qui s'adresse à toute l'Église, à l'évêque de Rome (Victor ou Zéphyrin), ou du moins à une personnalité écrivant avec son autorisation. GR.

— HUGO BALL : *Byzantinisches Christentum. — Drei Heiligenleben.* Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1923. In-8, 291 p. — Les trois saints en question sont : Jean Climaque, Denys l'Aréopagite et Syméon Stylite. L'intérêt commun qui réunit ici ces trois personnages n'est pas ordinaire : Jean est *Climax* ou auteur de la célèbre « Échelle du Paradis », Denys a façonné les multiples échelons de la « Hiérarchie » du ciel et de l'Église, Syméon à son tour a atteint le sommet de sa colonne et n'y est accessible que par une échelle.

L'auteur se meut avec aisance sur toutes ces échelles; mais il n'en est pas de même du lecteur qui y gagne rapidement le vertige, au point de se demander souvent où il se trouve. Heureusement, au pied de l'échelle, je veux dire au bas des pages, il a parfois l'occasion de reprendre son sang-froid devant certaines notes à l'adresse des spécialistes. A titre d'exemple en voici une, destinée à MM. Styglmayr et Koch (p. 197, n. 7) : « Die vergleichende und historisierende Methode füllt zwar die Schränke mit Bücher, aber keineswegs die Köpfe mit neuen Gedanken. Sie ist eine flache und inproduktive Methode, die sich in Andeutungen, nicht aber in der Wesenserfassung ihres Gegenstandes erschöpft ». Après cela le lecteur nous permettra sans doute de... tirer l'échelle ! L. TH. LEFORT.

— La première partie du mémoire couronné du Dr F. FLASKAMP : *Die Missionsmethode des hl. Bonifatius* vient de paraître dans *Zeitschrift für Missionswissenschaft*, 1925, t. XV, p. 18-49. Il traite d'abord des rapports du saint avec sa patrie, avec Rome et avec les princes francs; il expose ensuite les conditions extérieures du travail d'évangélisation; enfin il donne des aperçus intéressants sur la répartition du travail entre les missionnaires et sur leurs moyens d'apostolat : prière, œuvres de charité, prédication, conversation. GR.

Digitized by Google

— Dans les *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften*, phil.-hist. Kl., 1923, Abh. 8, K. Hampe *(Papst Innozens IV. und die sizilische Verschwörung von 1246)* publie une lettre conservée dans le ms. 189 (autrefois 2807) de la bibliothèque de Pommersfelden, qui est un formulaire. La lettre y est insérée comme modèle sans indication de personnes ni de date. K. H. la considère à juste titre comme une lettre de l'année 1246, destinée à Innocent IV, dont l'expéditeur est fort probablement le cardinal Richard Annibaldi. Il y est question d'une invasion imminente des Romains dans le royaume sicilien de Frédéric II et l'espoir d'un prompt succès y est exprimé. De ce fait et d'autres indices concordants, l'éditeur admet au moins comme vraisemblable qu'Innocent IV, non seulement avait connaissance de la conjuration sicilienne, mais qu'il en espérait la réalisation de ses projets, qui étaient d'y anéantir la puissance des Hohenstaufen et d'assujettir le royaume de Sicile immédiatement au Saint-Siège. v. H.

— K. Hampe a trouvé dans la bibliothèque des comtes de Schönborn à Pommersfelden et publie dans les *Mitteilungen des Oesterreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, 1925, t. XV, p. 189-204, un mémoire du patriarche d'Aquilée, Grégoire de Montelongo (*Denkschrift Gregors von Montelongo an das Kardinalskollegium über die finanzielle Zerrüttung seines Patriarchats Aquileja aus dem Jahre 1252*). Grégoire de Montelongo fut pendant de longues années légat du pape en Lombardie et le principal adversaire militaire de l'empereur Frédéric II. Dans cette lettre, il se plaint que, grevé de lourdes dettes qu'il a contractées dans l'intérêt de l'Église romaine, il n'a reçu aucune aide du pape, et que celui-ci a même rendu un mandement en faveur de ses créanciers. Il relève ses mérites envers l'Eglise, expose ce qu'il a fait pour restaurer les finances de son patriarchat et comment il espère arriver à le libérer de ses dettes. Cette lettre confirme ce que nous savons d'autre part des difficultés d'argent dans lesquelles s'est débattu Grégoire de Montelongo et nous fait mieux connaître les moyens par lesquels il chercha courageusement à les vaincre. v. H.

— *Dans les Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1925, p. 168 svv., E. Sthamer continue ses *Studien über die sizilischen Register Friedrichs II*. Dans le premier article paru dans la même collection (1920, p. 584-610), l'auteur avait soutenu contre H. Niese (*Archiv für Urkundenforschung*, 1913, t. V, p. 1 svv.), en se basant sur des comparaisons de textes, que les extraits de Marseille, pour autant qu'ils concordent avec la partie du registre original conservée, proviennent de celui-ci. Ayant pu prendre connaissance de ce fragment original conservé à Naples, il y a trouvé des notes marginales confirmant son hypothèse. Il établit aussi que les extraits des registres de Frédéric II, découverts par Niese, sont des faux datant du XIVe siècle qui ont été insérés dans l'original. Il fait ensuite le relevé des nombreux faux connus et inconnus qui y ont été insérés et donne l'histoire de cet important document. Notons que Sthamer répète encore une fois que Charles d'Anjou n'est pas responsable de la disparition des registres originaux, et qu'en 1600 on ne possédait déjà plus que le fragment connu aujourd'hui. v. H.

— Dans l'*Archiv für kath. Kirchenrecht*, 1924, t. CIV, nous signalons deux articles du prof. F. Gillmann : *Zum Problem vom Privilegium Paulinum*

Digitized by Google

(p. 242-261). C'est un complément à l'étude de Al. Jemolo, qui n'a consulté que les sources imprimées (cfr RHE, 1924, t. XX, p. 171); on y trouvera l'exposé de la doctrine de Gandulphe, Praepositus, Étienne Langton, Gilbert, Alain, Vincent d'Espagne, Jean Teutonicus, Tancrède. — *Zur Frage der Abfassungszeit der Novelle des Johannes Andreae zu den Dekretalen Gregors IX.* (p. 261-275). G. place la composition plus tard que ne le fait Schulte : elle ne peut être antérieure à 1336, et peut-être même à 1339. Les *additiones in sextum* du même canoniste ont été, d'après lui, composées avant la *Novella in sextum*. GR.

— Le cod. lat. 11867 de la bibliothèque nationale de Paris contient une importante collection de modèles de lettres, dont K. HAMPE a déjà fait à plusieurs reprises des communications à l'académie de Heidelberg : *Mitteilungen aus der Capuaner Briefsammlung* (*Sitzungsberichte*, 1910, Abh. 8 et 13; 1911, Abh. 5; 1912, Abh. 14). La cinquième communication (*Sitzungsberichte*, 1923, n° 10) est intitulée : *Zur Gründungsgeschichte der Universität Neapel*. K. H. y publie un écrit, qu'il considère comme un mémoire présenté au printemps 1234 à Pierre de Vinea par les derniers membres de l'université de Naples, qui avait été supprimée. Un exposé de la situation difficile de la jeune université à cause des conflits avec le pape l'amène à cette conclusion, qui lui permet aussi de donner une bonne interprétation du texte et de rétablir celui-ci qui est souvent défectueux. Les auteurs du mémoire se plaignent de la suppression de l'université et désirent que l'empereur Frédéric II intervienne en faveur de son rétablissement, afin que les prédictions fâcheuses faites à Bologne lors de la fondation ne se réalisent pas au grand déshonneur de l'empereur. V. H.

— On sait que FR. BAETHGEN vient de publier, dans les *Monumenta Germaniae historica*, la chronique de Jean de Winterthur. A cette occasion, B. a étudié l'historiographie franciscaine du moyen âge et il fait paraître le résultat de son examen dans l'*Historische Zeitschrift*, 1925, t. CXXXI, p. 421-471. Les grands historiens franciscains Salimbene, Thomas de Pairè, Jean de Winterthur, etc., se servent, dans leurs ouvrages, de sources médiates, notamment de compilations composées par leurs confrères, ainsi que de traditions orales, conservées dans les milieux monastiques. Contrairement aux historiens du bas moyen âge, qui travaillaient à la demande des seigneurs et ne traitaient que des faits politiques, ils introduisent dans l'histoire toutes les classes de la société.

Les historiens franciscains avaient surtout pour but de préparer la matière aux prédicateurs et de leur fournir des « Exempla ». Ils insèrent de préférence dans leurs écrits des histoires merveilleuses. Cette conception anecdotique de l'histoire a fortement nui à l'historiographie, en ce qu'elle détruisait la recherche de la vérité et l'unité du passé. B. établit une comparaison fort suggestive entre les deux franciscains, Salimbene et Jean de Winterthur. Le premier est vaniteux, d'un caractère fort instable et joachimite convaincu; le second, adversaire du joachimisme, naïf, mais profondément religieux. Tous les deux, ils vantent outre mesure leur ordre, méprisent les autres religieux, combattent le pouvoir des évêques et tracent, sous l'influence des idées joachimites, un tableau très noir de la situation de l'Église. Ils jugent des personnes et des choses uniquement d'après leurs rapports avec l'ordre franciscain. GR.

Digitized by Google

— Une contribution importante *Zur Ueberlieferung der sogenannten Reformation Kaiser Siegmunds* est publiée par K. Beer dans les *Mitteilungen des Oesterreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, 1925, t. XL, p. 205-233. K. B. est chargé, comme on le sait, de donner une nouvelle édition critique de cet important programme de réforme de l'époque du concile de Bâle. En comparant soigneusement les manuscrits, il est arrivé à la conclusion que le ms. de Stuttgart (G) ne donne pas, comme l'a soutenu J. Haller (*Festgabe für Karl Müller*. Tubingue, 1922, p. 103 svv.), une version ancienne, mais dépend, ainsi que le ms. de Lucerne (K), d'une autre version (Y). Celle-ci provient probablement de l'auteur même du projet de réforme, qui serait un membre de la chancellerie du duc Guillaume de Bavière, le protecteur du concile; c'est une nouvelle rédaction de la version *Vulgata;* mais elle est faite sur un texte plus correct que celui qu'on trouve dans la plupart des mss et peut rendre de grands services pour rétablir le texte primitif. K et G sont des rédactions remaniées, la première par un ecclésiastique, la seconde, qui date de 1448, par un laïc. v. H.

— Le P. Th. Juengt donne dans la *Benediktinische Monatschrift*, 1925, t. VII, p. 219-224, des renseignements sur les « Pfrundoblaten » de Einsiedeln. C'étaient des clercs ou des laïcs que le couvent prenait à sa charge moyennant certaines prestations en argent ou en biens immeubles. Quelques contrats, où l'on peut voir les obligations qu'assumaient les contractants, sont publiés en annexe. Gr.

— M. Riemer publie dans la *Zeitschrift des Vereins für Kirchengeschichte der Provinz Sachsen*, 1924, t. XX, p. 92-107, des rapports sur les visites de couvents, faites pendant les années 1496-1498 dans le diocèse de Halberstadt et dans l'archevêché de Magdebourg. On y voit que la situation des couvents est très différente. Plusieurs sont très pauvres et la misère y a amené un grand relâchement de la discipline. Les visiteurs ne relevant dans d'autres que des abus insignifiants, on peut en conclure qu'on y menait une vie régulière. Gr.

— Dans l'article *Der Säkularisationsgedanke in seiner Auswirkung auf die Entwicklung der mittelalterlichen Kirchenverfassung*, paru dans l'*Historisches Jahrbuch*, 1924, t. XLIV, p. 197-240, G. Kallen admet que les sécularisations eurent pour conséquence l'établissement de la dîme carolingienne et l'attribution aux églises paroissiales par Louis le Pieux d'une dotation d'une mense libre de toute charge. Contre Pöschl, il soutient 1) que la constitution dans le temporel des églises ou des monastères d'une mense qui devait subvenir exclusivement aux besoins des chanoines ou des religieux, ne fait pas partie de l'œuvre réformatrice de Louis le Pieux, mais fut rendue nécessaire par les charges publiques qui grevaient les biens ecclésiastiques; 2) qu'elle ne date pas, pour les chapitres de la rive droite du Rhin, du IXe siècle, mais du Xe et même du XIe siècle; 3) que ces menses ne formaient pas un patrimoine dont les chapitres seuls étaient propriétaires. Gr.

— E. Joachim donne dans *Altpreussische Forschungen*, 1924, p. 1-22, un tableau de la situation dans le territoire de l'Ordre teutonique peu avant la Réforme au point de vue religieux, économique, scientifique et artistique. Il met en lumière la décadence de l'ordre et consacre des pages intéressantes u grand-maître Albert de Brandebourg, qui apostasia en 1525. Gr.

Digitized by Google

— Continuant ses études sur les églises bâties par les Cisterciens en Allemagne orientale, H. LUTSCH publie, dans les *Hansische Geschichtsblätter*, 1924, t. XXIX, p. 44 svv., l'histoire de la construction des églises abbatiales de Kolbatz, Elderen et Dobrilug. GR.

— L'*Archiv für die Geschichte der Hochstiftes Augsburg*, supprimé en 1921, vient de reparaître. Le Prof. A. SCHRÖDER y étudie (1925, t. VI, p. 233-296) : *Das Kirchweihfest und die Patrozinien des Domes zu Augsburg*. La fête de la dédicace ne date pas de la consécration de l'église actuelle en l'année 1065 ; elle est beaucoup plus ancienne et se rattache à une fête germanique de l'époque païenne. Dans ses recherches sur les saints qui y étaient honorés, l'auteur donne des renseignements importants sur les autels de la cathédrale et sur les reliques qu'elle possédait. GR.

— Dans les *Preussische Jahrbücher*, 1925, t. CC, p. 23-38, W. STOLZE examine le vrai caractère de la guerre des paysans allemands. Déclanchée dans l'Allemagne du Sud par les prédications de Zwingle, cette guerre fut dirigée d'abord contre les couvents, puis contre la noblesse qui prit la défense des institutions monastiques. La révolte s'étendit bientôt à toute l'Allemagne, à cause de la crise que traversa le pays. De l'avis de Stolze, les révoltés n'invoquèrent aucun grief sérieux d'ordre économique ou social. Excités par l'esprit de critique, si répandu à l'époque des conciles réformateurs, scandalisés à bon droit par la conduite peu édifiante de plusieurs seigneurs ecclésiastiques, ils profitèrent des troubles que provoqua la Réforme pour revendiquer la tolérance du nouvel évangile, la suppression du servage, des couvents et de la distinction entre prêtres et laïcs. Ainsi, tout en n'étant pas la cause de la guerre des paysans, la Réforme l'a rendue possible. GR.

— Affrontant la défaveur qui, en certains milieux, s'attache à ce nom, une collection hagiographique commence de paraître, qui s'intitule *Jesuiten, Lebensbilder grosser Gottestreiter*. Elle est dirigée par le R. P. K. KEMPF, S. J., et publiée à Fribourg en Br., chez Herder, en coquets volumes in-8 illustrés. Le R. P. S. NACHBAU y donne une vie de saint François Régis (*Der heilige Johannes Franziskus Régis*. 1924, IX-184 et 3 grav. M. 4). Biographie alerte qui utilise et met au point les travaux précédemment parus et fait revivre à nos yeux le grand apôtre des Cévennes. Le livre du R. P. A. Höss, S. J., est consacré à décrire l'apostolat et la vie intérieure d'un missionnaire allemand du XVIIe siècle (*P. Philipp Jeningen, S. J., ein Volksmissionär und Mystiker des XVII. Jahrhunderts*. 1924, XXIV-364 p. et 16 grav. dont 7 hors-texte, Fr. suisses 8,50). Personnage intéressant, dont l'originalité déconcertait les supérieurs (cfr la curieuse note de la p. 290), mais frappait d'admiration le populaire, il eût voulu exercer son zèle aux Indes, sur les traces mêmes de saint François-Xavier. Contraint de rester au pays, il prit pour tâche d'imiter aussi exactement que possible la vie et l'apostolat du saint. Son activité missionnaire eut pour théâtre la Bavière, où il organisa le pèlerinage de Schönenberg, le Palatinat et, d'une façon générale, l'Allemagne méridionale dévastée par les guerres du XVIIe siècle. C'est pour l'auteur l'occasion de nous faire un tableau instructif de la vie religieuse du peuple allemand au cours de ces dures épreuves. Enfin le P. Jeningen, favorisé de grâces singulières, est un mystique remarquable spécialement par sa dévotion au Sacré Cœur. Sans rien savoir, — et pour cause, car il leur est antérieur, — des révélations de Paray-le-Monial, il s'en fit le propagateur. Ces deux premières

Digitized by Google

publications font bien augurer de la série qu'elles commencent. Souhaitons-lui large diffusion et grand succès, à l'honneur des champions de l'Eglise et de tout le nom chrétien. P. DEBONGNIE.

— Dans un article important mais quelque peu embrouillé, paru dans le *Historisches Jahrbuch*, 1924, t. XLIV, p. 211-239, ARN. BERNEY montre la place qu'occupe dans l'histoire de l'historiographie allemande le prêtre Michel Ign. Schmidt (1736-1794) qui, comme on le sait, a été un des premiers à composer une grande histoire de l'Allemagne. Comme le prouve Berney, Schmidt tout en n'étant pas un rationaliste convaincu, a été fortement influencé par les idées de son époque, notamment par le Fébronianisme. Ces idées, de même que les sympathies personnelles de l'auteur, se manifestent très clairement dans son œuvre. GR.

— Le prof. H. SCHRÖRS, de Bonn, a consacré à un de ses anciens confrères de l'université une attachante biographie : *Ein vergessener Führer aus der rheinischen Geistesgeschichte des neunzehnten Jahrhunderts, Johann Wilhelm Joseph Braun* (1801-1863) (Bonn, Schroeder, 1925. In-8, XVI-624 p.). Il y retrace, d'une plume sûre et en s'appuyant sur une documentation abondante, le mouvement théologique, scientifique, politique et littéraire, d'un bon quart de siècle. L'exposé des polémiques religieuses, suscitées de 1830 à 1850 par les doctrines du théologien Hermès, est particulièrement captivant. H. N.

— L'*Historische Zeitschrift*, t. CXXXI, p. 240-262, publie le rapport que l'historien viennois H. v. SRBIK a présenté à la quatrième assemblée des historiens allemands, tenue à Francfort le 1er octobre 1924 : *Der Ideengehalt des Metternichschen Systems*. H. v. Srbik, qui était particulièrement qualifié pour traiter ce sujet, dégage très bien les idées fondamentales fort complexes du grand chancelier autrichien et, en particulier, détermine la place qu'y prenait la religion. Pour Metternich, la religion chrétienne et spécialement la religion catholique était, à côté de l'État, la grande institution d'éducation du peuple. Sans doute il voulait la maintenir sous le contrôle de l'État, mais il était adversaire de l'étatisme prôné par le joséphisme ; il voulait l'alliance des deux pouvoirs avec délimitation de la compétence de chacun. GR.

— Le livre de C. SCHMITT, *Politische Romantik*, dont la seconde édition vient de paraître (Munich, Duncker et Humblot, 1925. In-8, 234 p.), a trop peu retenu jusqu'ici l'attention des historiens de l'Église. Le titre est loin d'en indiquer tout le contenu et l'importance. L'auteur cherche à dégager le fonds d'idées du romantisme et à montrer ce qui lui revient en propre, si on le compare aux autres courants d'idées (Burke, de Maistre, de Bonald). Il remonte jusqu'à Descartes et Malebranche et analyse finement l'évolution intellectuelle du XVIIIe siècle. Il caractérise le romantisme de « subjectivierter Occasionalismus », voulant dire par là que les auteurs romantiques n'ont pas d'idées et de tendances propres, mais expriment des idées courantes et présentent les événements d'après leur mentalité inconstante et vague sans avoir des directives précises. Ce n'est que dans le dernier chapitre que l'auteur en arrive à son sujet proprement dit : les idées politiques des romantiques. Il y examine la vie et les travaux des théoriciens politiques du romantisme, et spécialement des convertis F. Schlegel et A. Müller, que les catholiques eux-mêmes ont tenu en si haute estime. D'après lui, on retrouve dans leurs théories politiques toute l'incohérence du romantisme : pas d'idées

Digitized by Google

propres, mais des idées empruntées à d'autres, conçues d'après les dispositions du moment et présentées, dans un style chargé de fleurs de rhétorique, de façon à plaire au gouvernement de la Restauration. Schmitt, qui est lui-même catholique, distingue nettement entre romantisme et catholicisme et met en garde contre le danger de voir dans les écrits des convertis de l'époque romantique le dernier mot de la philosophie catholique sur l'État. On pourra trouver que son travail est peu nuancé et demande à être contrôlé, mais on devra reconnaître que la manière dont il pose le problème du romantisme et la solution qu'il lui donne ne manquent pas d'originalité et orientent les recherches sur le mouvement des idées au XIXe siècle dans une nouvelle voie.

GR.

— Sous le titre : *Deutsche Akademiereden* (Munich, Meyer et Jessen, 1924. XII-355 p. M. 4,50), F. STRICH publie un choix de discours de circonstance prononcés par des savants allemands, dont plusieurs se trouvent difficilement en librairie. Parmi ceux qui intéressent l'histoire ecclésiastique, citons : SYBEL : *Ueber die neueren Darstellungen der deutschen Geschichte*, qui a donné occasion à la polémique avec Ficker sur le moyen âge allemand ; DÖLLINGER : *Die Juden in Europa* ; V. HARNACK : *Martin Luthers Bedeutung für die Geschichte der Wissenschaft und der Bildung* ; TROELTSCH : *Ueber Religion und Wirtschaft*.

GR.

— M. L. VON PASTOR a rassemblé en un charmant petit volume les passages de son *Histoire des Papes* se rapportant aux peintures de la Chapelle Sixtine, des Chambres et des Loges du Vatican : *Die Sixtinische Kapelle*. — *Die Stanzen und Loggien des Vatikans*. Fribourg-en-Br., Herder, 1925. In-16, 169 p. et 5 pl. M. 4.

Il est intéressant de trouver réunis des renseignements sûrs et des appréciations justes sur ces chefs-d'œuvre hors pair de la fresque italienne. L'auteur possède l'art d'exposer, sous une forme attrayante, le résultat de ses recherches érudites, et sa langue n'a rien de la structure entortillée qui rend la lecture de certains écrivains allemands si laborieuse. Il fait connaître l'histoire des œuvres décrites, leurs auteurs, la valeur des légendes, généralement recueillies par Vasari, qui ont cours à leur propos. Il fait connaître aussi l'idée qui a présidé au choix des sujets, l'état de conservation des œuvres et leur valeur artistique.

Toute note bibliographique a été délibérément exclue. Au besoin l'*Histoire des Papes* même pourra d'ailleurs fournir les citations désirées.

Il serait surtout agréable de pouvoir parcourir ce petit livre de poche, destiné à la vulgarisation, à Rome devant les fresques mêmes. Mais, malgré le nombre fort restreint de reproductions, sa lecture aura des charmes ailleurs également, même pour ceux qui ne connaissent que d'une manière imparfaite les chefs-d'œuvre ornant le palais des grands papes de la Renaissance.

R. MAERE.

— KONSTANTIN KEMPF, S. J. *Die Heiligkeit der Gesellschaft Jesu*. T. II : *In den Missionen*. Einsiedeln, Benziger, 1925. In-8, 300 p. — A l'heure qu'il est, l'évangélisation des peuples païens sollicite plus que jamais l'attention et le dévouement du monde catholique. Le livre que voici semble bien fait pour seconder cet heureux mouvement des esprits et des cœurs. L'auteur, le R. P. Kempf, aidé de quelques confrères, y a réuni, comme en un splendide palmarès, comme en un émouvant et éloquent panorama, une série d'es-

Digitized by Google

quisses biographiques de missionnaires, martyrs pour la plupart, appartenant à la Compagnie de Jésus. Longue et variée en est la liste : elle s'étend du milieu du XVIe siècle jusqu'en 1900, de saint François Xavier jusqu'aux récentes victimes des Boxers ; toutes les nationalités, ou peu s'en faut, y sont représentées. Mais plus divers encore et plus étendu nous apparaît le champ défriché par les généreux pionniers, fécondé de leurs sueurs et de leur sang : c'est, en Asie, l'Inde, le Tonkin, la Chine, le Japon ; c'est l'Afrique du Sud et l'Éthiopie ; c'est, en Amérique, le Brésil, le Pérou, le Paraguay, le Chili, la Colombie, le Mexique, le Canada. Dans cette galerie de portraits, quelques visages brillent d'un éclat particulier ; il y a, dans cette riche et édifiante nomenclature, certains noms qui se sont dès longtemps imposés à l'admiration universelle. Tels sont, après Xavier, Antoine Criminale, le premier martyr jésuite, le bienheureux Rodolphe Aquaviva, le bienheureux Jean de Britto, André Oviedo, patriarche d'Ethiopie, Joseph Anchieta, le thaumaturge du Brésil, saint Pierre Claver, l'apôtre des nègres, etc. L'ensemble de la collection est glorieux à l'Église et à la Compagnie de Jésus ; il laisse à l'âme une profonde impression et amènera sans doute de nouvelles recrues aux phalanges apostoliques. Pour que rien ne manque au charme attirant du petit volume, on y a inséré une douzaine de belles illustrations en photogravure.

J. FORGET.

— L'Académie allemande (*Deutsche Akademie*) vient d'être fondée officiellement dans une réunion solennelle, tenue le 5 mai dans la salle des fêtes de l'université de Munich. Elle a adopté le programme projeté par ses promoteurs, et que nous avons déjà exposé (RHE, 1925, t. XXI, p. 351). Nous pouvons préciser actuellement son organisation et faire connaître les premiers dignitaires. Ont été désignés : comme président général, le Dr G. PFEILSCHIFTER, professeur d'histoire ecclésiastique à Munich ; comme président de la section scientifique, le Dr H. ONCKEN, professeur d'histoire moderne à Munich ; comme président de la section pratique, le Prof. Dr H. HAUSHOFER.

Un « *petit conseil* », composé de neuf membres, est chargé de l'administration. Le « *sénat* » comprendra cent membres, nommés à vie, qui seront choisis parmi les savants les plus renommés et les plus représentatifs de la science allemande, sans distinction de parti ou de confession. Jusqu'à présent quatre-vingt-neuf membres ont été désignés parmi lesquels : Burdach, Dehio, Dopsch, Eucken, Finke, Harnack, Husserl, Kehr, Marcks, Mausbach, Meineke, Merkle, Ed. Meyer, Redlich, Schwartz, Stutz, Wilamowitz. Le « *grand conseil* » comprendra des délégués des associations locales que l'on se propose de fonder partout. Enfin la commission des finances sera choisie parmi les principaux représentants du commerce et de l'industrie.

Lors de la séance de fondation, les présidents ont fait connaître le programme de travail des différentes sections. En ce qui concerne la section historique, elle se propose de publier un abrégé de l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, un ouvrage d'ensemble sur l'activité des Allemands à l'étranger, une histoire du développement politique et culturel de la Rhénanie. Elle subventionnera la publication du recueil des *Deutsche Geschichtsquellen des 19. Jahrhunderts ;* enfin elle a pris sous sa protection la nouvelle édition des œuvres de Ranke.

GR.

— Comme nous l'avons dit (RHE, 1925, t. XXI, p. 351), des fêtes ont été organisées dans toutes les villes allemandes pour commémorer le millénaire

Digitized by Google

du rattachement de la Rhénanie à l'Allemagne. Au point de vue de l'histoire religieuse, nous devons signaler les richesses incomparables qui ont été réunies, à cette occasion, à Cologne. Elles ont été groupées de façon à mettre en lumière l'évolution religieuse et politique de la Rhénanie. On y trouve exposés les portraits des princes-électeurs ecclésiastiques, des chartes, des mss, des sceaux, les célèbres châsses de tout le pays rhénan parmi lesquelles la remarquable châsse des Rois-Mages de la cathédrale de Cologne. A cette occasion aussi, plusieurs ouvrages ont été publiés relatifs à l'histoire de la Rhénanie. Mentionnons, p. ex., *Frankreich und der Rhein*, ouvrage composé par des professeurs de l'université de Francfort (Francfort s.-M., Englert et Schlosser, 1925); P. WENTZCKE, *Rheinkampf* (2 vol. Berlin, K. Vowinckel, 1925). Plusieurs journaux et revues locales ont donné des articles historiques. Ainsi, dans le fascicule spécial (mai, 1925) que les *Ostdeutsche Monatshefte* ont consacré à cet anniversaire, G. WELLSTEIN, O. Cist., étudie l'histoire de la fondation des nombreuses maisons filiales que les Cisterciens et les Prémontrés rhénans ont établies autrefois dans l'Allemagne orientale : *Die grauen Mönche als Träger deutscher Kultur im Osten* (p. 117-131). Pour le passé monastique de la Prusse, B. SCHMID a donné une bonne contribution : *Rheinländer im Ordenslande* (p. 108-116). GR.

— A la séance publique de l'Académie des sciences de Berlin, le prof. E. MARCKS a fait un rapport circonstancié sur l'activité de la *Preussische historische Kommission* que l'Académie a fondée en 1923 dans le but d'assurer, pendant les années de détresse financière, la continuation de plusieurs grandes publications historiques prussiennes. Ces publications, sur l'origine et l'histoire desquelles le rapporteur donne de nombreux et intéressants renseignements, sont : *Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen ; Acta Borussica ; Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Grossen Kurfürsten ; Geschichtsquellen des 19. Jahrhunderts.*

Cette dernière collection, projetée depuis longtemgs, n'a pas pu être commencée, faute de ressources, et la commission a dû se borner à assurer la continuation partielle des trois séries en cours de publication. Le 39me volume de la correspondance de Frédéric le Grand a été achevé et va jusqu'à l'année 1773. Dans les *Acta Borussica*, on a travaillé aux actes de l'administration centrale; le 11me volume de ces actes (1756-1758) a été imprimé et le 12me (1759-1763) est prêt pour l'impression. Enfin, on a commencé la préparation du 22me et dernier volume des documents du règne du Grand Électeur qui concernent la politique extérieure, volume qui traitera des relations politiques avec les pays du Nord. Ont travaillé à la première série citée, le professeur VOLZ ; à la seconde, l'archiviste Dr POSNER ; à la troisième, l'archiviste Dr HEIN. Notons que l'Académie a mis pour 1925 à la disposition de la Commission d'histoire la somme de 3.000 M. GR.

— Les cercles d'études historiques et archéologiques de Saxe se sont groupés en une association dont le siège est à Dresde. Le directeur des archives principales de cette ville, Dr W. LIPPERT, a été choisi comme premier président. GR.

— L'Académie des sciences de Prusse a accordé les subsides suivants : 1.500 M. au Prof. STHAMER en vue de lui permettre de continuer ses travaux sur les registres de l'empereur Frédéric II et les Anjou et d'imprimer le second volume des *Dokumente zur Geschichte der Kastellbauten Kaiser*

Digitized by Google

Friedrichs II. und Karls I. v. Anjou; 3 000 M. à l'édition des lettres de B. G. Niebuhr; 400 M. pour la continuation du *Biographisches Jahrbuch;* 800 M. à la publication de catalogues de bibliothèques du moyen âge; 600 M. à la collection des Pères de l'Église. GR.

— Les grandes académies allemandes ont entrepris, avec la collaboration de la commission d'histoire de Munich, la publication d'un *Deutsches biographisches Jahrbuch.* Il sera la continuation du *Jahrbuch*, commencé par Bettelheim, qui était destiné à compléter l'*Allgemeine deutsche Biographie*. Le t. I comprendra les noms de ceux qui sont morts en 1914-1916. GR.

— Le dernier numéro de la *Thuringische-Sächsische Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1924, t. XIII, 200 p., contient une bibliographie très étendue de 982 monographies, concernant l'histoire de la Saxe, publiées pendant l'année 1923. Les ouvrages touchant la vie religieuse de cette province sont catalogués sous les nos 497-525. H. N.

— Le 29 octobre 1924, la *Gesellschaft für Kirchengeschichte* a tenu, à Magdebourg, sa sixième assemblée annuelle. La section des *Neutestamenter* s'y est réunie pour la troisième fois. Par suite d'une circonstance fortuite, 16 membres seulement étaient présents, sous la présidence de M. von Dobschütz. L'ordre du jour portait, comme les fois précédentes, sur l'épineuse question de l'établissement de l'apparat critique du *Novum testamentum graece*, de Nestle, pour lequel M. Edwin Nestle a préparé un projet de nouvelle édition. Après des observations de M. Deismann, il fut décidé à l'unanimité que le prochain *apparatus* ne devrait comprendre qu'une seule partie et tenir compte des remarques de M. H. Lietzmann présentées dans le *Zeitschr. für die neutest. Wissenschaft*, 1924, p. 154-157. Élargissant ensuite le problème, M. v. Dobschütz fit observer qu'en vue de cette édition critique du N. T., il y a lieu: 1) de rechercher dans les écrivains grecs des textes parallèles à ceux du N. T.; 2) de reviser soigneusement les citations du texte sacré et 3) de consacrer un soin spécial au commentaire touchant ces textes parallèles. H. N.

— A la faculté de théologie de Fribourg e. Br. vient d'être créé un « Institut für Caritaswissenschaft », sous la direction du Dr Keller. Le point de vue historique prendra une place marquante dans l'enseignement relatif à la bienfaisance. H. N.

— Le 11 mai dernier, le groupement, puissant en Allemagne, du « Börsenverein der Deutschen Buchhändler », de Leipzig, a fêté le centenaire de son existence. A cette occasion de nombreux discours (44) ont été prononcés pour célébrer cette entreprise. Nous n'avons à retenir ici que les services hautement méritoires qu'il a rendus aux études scientifiques et historiques en Allemagne et même à l'étranger. H. N.

— Le Dr Moldenhauer, de Madrid, a fait acquérir, par l'intermédiaire de la *Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft*, pour la *Staatsbibliothek* de Berlin, un lot fort important de copies de catalogues de collections manuscrites d'archives et de bibliothèques d'origine portugaise. Les répertoires constituent également de sérieux appoints pour l'histoire religieuse du Portugal. H. N.

— Le *Verband der Vereine katholischer Akademiker zur Pflege der katholischen Weltanschauung* manifeste une activité vraiment remarquable. A côté

Digitized by Google

des conférences données dans les différentes sections locales, et dont plusieurs se rapportent à l'histoire ecclésiastique, il a organisé des réunions générales, p. ex. à Dresde et à Essen, où furent traités plusieurs problèmes concernant la situation religieuse et la religion catholique. De plus, il publie des *Mitteilungen* (Cologne, Viktoriastrasse, 15) qui font connaître ses différentes entreprises et, depuis 1918, des annales (*Jahrbuch*. Augsbourg, Haas et Grabherr) dans lesquelles on peut relever plusieurs articles touchant l'histoire ecclésiastique. Enfin, il publie aussi, sous le titre *Der katholische Gedanke*, un recueil de travaux dont plusieurs, parmi les onze parus jusqu'à présent, intéressent l'historien. Citons : 1) K. Reinhardt, *Mystik und Pietismus* (1925. In-8, 256 p.), qui établit un parallèle entre la piété catholique et la piété protestante, en marquant leurs sources et leurs différences; 2) J. Mausbach, *Thomas v. Aquin als Meister christlicher Sittenlehre* (1925. In-8, 162 p.), où, dans la 3me partie, la théologie morale de S. Thomas est comparée à la philosophie morale moderne; 3) Th. Soiron, O. F. M., *Das Evangelium als Lebensform der Menschen* (1925. In-8. 82 p.), défend, outre le sens littéral, un sens mystique, également voulu par les auteurs sacrés. Gr.

— La librairie K. W. Hiersemann de Leipzig annonce que cette année paraîtra le premier volume du *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*. L'ouvrage complet comprendra 14 volumes, dont deux vol. de tables. Le prix de souscription est de 48 Marcs or par volume. Ce catalogue général des incunables est publié par une commission (*Kommission für den Gesamtkatalog der Wiegendrucke*) fondée en 1904 sous la présidence de K. Haebler, et présidée actuellement par le directeur de la bibliothèque universitaire de Bonn, E. v. Rath. La publication est subventionnée par le ministère prussien des sciences et patronnée par la société *Wiegendruckgesellschaft* fondée à Berlin en 1924 (NW. Unter den Linden, 38), qui a pour but de promouvoir l'étude et la connaissance des incunables.

La commission a fait depuis 1906 l'inventaire complet des incunables conservés dans les bibliothèques d'Allemagne, de Portugal, d'Espagne, de Belgique et d'Angleterre. Le même travail a été fait par des savants du pays en Suisse, aux États-Unis d'Amérique et dans les Dominions anglais. Enfin, la commission est largement renseignée sur les incunables conservés dans les pays de l'ancien empire autrichien, en Italie et en Pologne. Ces recherches donnent la garantie que le catalogue renseignera tous les incunables existants. Le 31 mars 1920, 37.639 descriptions d'incunables étaient rédigées; chacune contient, outre les notices bibliographiques, des renseignements précis sur l'auteur, l'imprimeur, les correcteurs, les dédicaces, les introductions et les conclusions du livre. Pour les incunables qui ne sont pas conservés en plus de 10 exemplaires, le catalogue indiquera toutes les bibliothèques qui les possèdent, et pour les autres, il donnera une liste assez longue des propriétaires. Gr.

— *Nominations*. — Le Dr W. Weber, professeur d'histoire ancienne à Tubingue, a été nommé à Halle.

Ont été nommés professeurs ordinaires à Koenigsberg : le Dr L. Zscharnack, professeur d'histoire ecclésiastique à Breslau, et le Dr W. Windelband, professeur d'histoire du moyen âge et des temps modernes à Heidelberg.

Ont été nommés professeurs extraordinaires : à Halle, le Dr H. W. Schornerus, Privatdozent d'histoire des religions et de missiologie; à Bern, pour

Digitized by Google

l'histoire du moyen âge, le Dr L. Kern, archiviste de la ville; à Munster, W. Mundle, Privatdozent d'exégèse du N. T.

Ont été promus à l'ordinariat les professeurs extraordinaires Dr W. Schuessler (hist. médiévale et moderne) de Rostock, Dr E. Taubler (hist. ancienne) à Heidelberg, Dr E. Duerr (hist. médiévale et moderne) à Bâle. Gr.

— *Décès.* — Le P. C. Wolfsgruber, décédé le 26 novembre 1924, professeur d'histoire ecclésiastique à Vienne, auteur de remarquables biographies d'hommes d'Église, p. ex. du card. Rauscher et du card. Schwarzenberg.

Le Prof. Dr Felix Rachfahl, de l'université de Fribourg en Br., décédé le 15 mars 1925, bien connu par son grand ouvrage sur Guillaume d'Orange.

Le Prof. Dr Fritz Vigener, professeur d'histoire à Giessen, directeur de l'*Historische Zeitschrift*, mort le 2 mai 1925. En 1924, il publia encore un grand ouvrage sur Mgr Ketteler. Gr.

Angleterre, Écosse, Irlande. — M. W. Douglas Simpson, *lecturer* d'histoire à l'université d'Aberdeen, a écrit une étude qui porte pour titre *The Origins of Christianity in Aberdeenshire* (Aberdeen, Wyllie, 1925. 62 p., et 37 figures et cartes), avec la préoccupation de montrer qu'on a exagéré l'importance de l'œuvre apostolique de S. Columba d'Iona parmi les Pictes. Selon M. Simpson, trois foyers de rayonnement apostolique se révèlent à l'historien qui étudie les origines du christianisme dans le comté d'Aberdeen et, en général, dans le pays occupé par les Pictes : 1° celui de Whithorn (Candida Casa), au ve siècle, d'où partirent S. Ninian et ses compagnons; 2° celui de Bangor en Irlande, d'où serait sorti S. Moluag; 3° celui de Glasgow, centre de S. Kentigern et de ses missionnaires gallois. A vrai dire, il n'y a d'établi historiquement que les missions de S. Columba, dont parle Adamnan, le biographe du saint, et celles de S. Ninian, sur lesquelles nous sommes brièvement renseignés par le Vénérable Bède. Il entre dans l'histoire des deux autres mouvements telle que la retrace M. Simpson une part énorme de conjecture. De vagues données traditionnelles tirées du folklore, des déductions hasardeuses extraites de l'archéologie locale et une infinité d'opinions émises par des auteurs modernes sont mises par lui sur le même plan que les sources anciennes. Sur ces dernières, d'ailleurs, il n'insiste guère, sans doute parce qu'il n'en peut tirer aucun argument en faveur de sa thèse favorite. L. G.

— La Vie de S. Samson, évêque de Dol, écrite vers 610-615, dans un latin peu classique, n'avait encore jamais été traduite en langue vulgaire. Surmontant les difficultés de la tâche, le Rev. T. Taylor, nous donne, de ce vieux texte, une traduction anglaise très méritoire, accompagnée de notes : *The Life of St. Samson of Dol* (Londres, S. P. C. K., 1925. xlii-82 p. Prix : 5 s.). Son livre fait partie de la collection des *Traductions de littérature chrétienne*, ve série : *Vies de saints celtiques*. S. Samson est le troisième saint de race bretonne dont la biographie trouve place dans cette série. Une très bonne introduction de 41 pages précède la traduction. Tout ce qu'on pouvait attendre d'un critique possédant bien son sujet et consciencieux y figure. Une esquisse des origines chrétiennes de la Bretagne occupe les premières pages (p. v-xi). M. Taylor fait bien ressortir le caractère monastique prédominant dans cette chrétienté, qui serait attribuable, en grande partie,

Digitized by Google

à la formation des évêques gaulois, anciens moines eux-mêmes ou très attachés au monachisme, qui travaillèrent à la conversion des Bretons insulaires. L'auteur présente ensuite un court résumé de la vie de S. Samson (p. XI-XII), rappelle le peu qu'on sait du biographe du saint et met le lecteur au courant des objections formulées contre la valeur et l'ancienneté de la *Vita Samsonis*. Il se rallie pour son compte à l'opinion défendue avec acharnement par le regretté M. F. Duine et par M. Loth, professeur au Collège de France, maintenant la date ancienne de la composition indiquée ci-dessus (p. XIV-XV). En passant, il dit son mot sur la question des abbayes-évêchés du type celtique et relève les particularités disciplinaires ou liturgiques intéressantes pour l'époque que nous fait connaître cette biographie (p. XV-XXIII). Les pages XXIII et suivantes sont consacrées à l'état de la Bretagne armoricaine à l'époque de S. Samson. Deux cartes de la péninsule au IVe et au VIe siècle, dessinées avec soin, viennent éclairer le texte. Enfin, les dernières pages de l'introduction contiennent un bon résumé de la longue querelle du siège de Dol avec la métropole de Tours (p. XXX-XXXIV), quelques éclaircissements sur Dol et sa cathédrale (dont une vue est donnée au frontispice), sur la diffusion du culte de S. Samson et finalement sur le caractère et le style de la *Vita* (p. XXXV-XLI). Il fallait beaucoup de savoir et d'habileté pour grouper avec méthode et clarté tant de choses en si peu de pages. L. G.

— *Early Christian Ireland, a Manual of Irish Christian Archaeology* (Dublin, Gill, 1925. 113 p. Prix : 2 s. 6 d.), que vient de publier le Rev. P. Power, professeur d'archéologie à University College (Cork), est un excellent résumé des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur l'archéologie chrétienne de l'Irlande médiévale. La discipline ecclésiastique et l'architecture religieuse, les tours rondes, les grandes croix dites celtiques, l'art décoratif irlandais, les anciens manuscrits, les Vies de saints, telles sont les matières étudiées dans les sept chapitres du volume. Après avoir indiqué les caractères généraux des monuments, l'auteur consacre aux spécimens les plus remarquables de chaque catégorie une description courte, mais qui montre qu'il connaît bien les objets dont il parle. Ses remarques sur les Vies de saints rédigées en irlandais ou en latin sont particulièrement judicieuses. Le *Codex Salmanticensis* n'a pas été édité par le marquis de Bute (p. 103 et 106), mais sous le patronage et avec le secours financier de ce Mécène par les Pères J. de Backer et Ch. de Smedt. On regrettera l'absence d'illustration et aussi le caractère incomplet de l'index. Un index doit permettre au chercheur d'atteindre rapidement non pas seulement quelques notions relevées plus ou moins arbitrairement par l'auteur, mais *tous* les points de détail du livre. Ceci est surtout désirable pour un manuel comme celui-ci.
L. G.

— *The Cambridge Book of Prose and Verse in illustration of English Literature from the beginnings to the Cycle of Romance*, par M. George Sampson (Cambridge University Press, 1924. XXXVIII-438 p. Prix : 10 s. 6 d.) est un recueil d'adaptations modernes de textes écrits soit en vieil anglais soit en latin étudiés dans le premier volume de la *Cambridge History of English Literature*. L. G.

— L'ouvrage de M. P. G. Thomas, *English Literature before Chaucer* (Londres, Arnold, 1924, IV-156 pages), qui se divise en deux parties (Période anglo-saxonne — Période de l'anglais moyen) offre des renseignements som-

Digitized by Google

maires sur la littérature chrétienne en langue anglaise avant Chaucer. Les pages 55 à 68 sont spécialement consacrées à la littérature religieuse (homélies, légendes, Vies de saints, œuvres didactiques, etc.). L. G.

— Après le *Livre de l'amant et de l'aimé*, de RAYMOND LULL (1923) paraît, dans la collection de la SPCK, l'*Art de la contemplation*, traduit en anglais comme le précédent par M. E. ALLISON PEERS (*The Art of Contemplation translated from the Catalan of Ramón Lull with an introductory Essay*. Londres, SPCK, 1925. In-16, IV-117 p. 3 s. 6 d.). Il ne s'agit pas ici d'une méthode psychologique d'oraison, mais bien plutôt de considérations diversement agencées sur les attributs divins, — Raymond Lull en compte seize, — pris soit isolément, soit en relation les uns avec les autres, ou avec les mystères de la foi chrétienne, ou encore médités dans certains textes de prière. Sur ces thèmes travaillent tour à tour les trois facultés de l'âme, telles que les mystiques ont accoutumé de les distinguer, la mémoire, l'intelligence et la volonté. Le mystique catalan les fait parfois dialoguer entre elles de façon assez curieuse. L'essai que M. A. P. a mis en tête de sa traduction, situe le traité dans l'œuvre de Lull et en relève de façon pénétrante les traits originaux. P. DEBONGNIE.

— Remarquable article anonyme sur la traduction de la Bible par William Tindale († 1536), ses mérites, ses défauts et sa portée : *Tindale's Bible* (*Times Literary Supplement* du 4 juin 1925, p. 373-374). L. G.

— Dans *Missionaries and annexation in the Pacific* (Oxford University Press, 1924. 101 pages. Prix : 6 s.), M. K. L. P. MARTIN montre les résultats politiques de l'activité des missionnaires anglais dans les îles du Pacifique au XIXe siècle. L'histoire de ces missions, qui est aussi celle du développement politique de la Polynésie, se divise en trois périodes : 1° celle des premiers établissements de missionnaires (1796-1850) ; 2° celle du développement commercial et du règlement des divers intérêts politiques européens en jeu, période qui se clôt par l'annexion des îles Fiji par la Grande-Bretagne (1850-1875) ; 3° celle de la continuation des annexions. Pendant la troisième période, les sphères d'influence se précisent, l'Allemagne et l'Amérique se présentent comme compétiteurs à côté de la Grande-Bretagne et de la France. L'action des missionnaires devient moins politique et plus exclusivement religieuse. L'annexion des îles Samoa par l'Allemagne et l'établissement du protectorat britannique sur les îles Tonga, ou de l'Amitié, marquent la fin du chapitre d'histoire religieuse coloniale étudié dans cet ouvrage bien documenté et composé avec soin. L. G.

— M. BERTRAM NEWMAN, auteur du livre récent *Cardinal Newman* (Londres, Bell and Sons, 1925. VIII-223 pages. Prix : 8 s. 6 d.), n'est pas parent du cardinal, malgré la similitude de nom. Il ne semble pas non plus qu'il soit catholique. Cependant nous ne voyons pas ce que le catholique le plus chatouilleux pourrait trouver à critiquer dans ses appréciations. Cette étude biographique et littéraire sur Newman, écrite avec une grande distinction de pensée et de style, ne pourra contribuer qu'à augmenter la gloire de cette grande mémoire. L'auteur a étudié avec un soin tout particulier la période catholique de la vie de Newman (1845-1890). La valeur idéologique, théologique et littéraire des principales œuvres du cardinal, l'*Essai sur le développement*, la *Grammaire de l'assentiment*, l'*Apologie*, le *Songe de Gerontius*, est

Digitized by Google

appréciée avec finesse et bien mise en relief. En ce qui concerne l'origine du *Songe*, une légère erreur s'est glissée (p. 94), laquelle a d'ailleurs été déjà relevée par un critique du *Month*. Ce n'est pas à l'occasion de la mort de Father Ambrose St John, arrivée en mai 1875, que le poème a été écrit, car il a été publié dans le *Month* dès avril-mai 1865. Il a été republié en novembre de cette même année avec une dédicace à la mémoire de l'oratorien, Father Joseph Gordon. L. G.

— P. N. Waggett, *Knowledge and Virtue* (The Hulsean Lectures for 1920-1921. Oxford), Clarendon Press, 1924. In-8, 217 p. — L'auteur de ces conférences, membre de la Société de S. Jean l'Évangéliste, traite de la crise religieuse d'après-guerre et recherche comment réagir contre l'emprise rationaliste grandissante, qui menace la foi des nations chrétiennes. Bien qu'il soit adonné à la vie active, le conférencier affirme la nécessité d'opérer, en matière religieuse, un retour vers l'intellectualisme; il conjure ses auditeurs de se défier des aspirations vagues de tout système sentimentaliste et il les invite à construire leur vie religieuse sur des convictions fortement établies. A cette occasion il présente quelques considérations assez dures, mais justes, ce nous semble, sur les modernistes catholiques, auxquels il reproche sévèrement d'avoir ébranlé les bases de la vie religieuse et morale.

L'auteur propose, à plusieurs reprises, Clément d'Alexandrie comme le type idéal du chrétien intellectuel ou « gnostique », répond aux objections courantes soulevées contre l'étude systématique de la doctrine chrétienne, et conclut en souhaitant à tous ses auditeurs et lecteurs une science chrétienne parfaite, tout illuminée par la grâce d'une suave union mystique avec le Christ. La lecture de ces conférences, où les tournures poétiques abondent et où les remarques fines, paradoxales, ne font pas défaut, s'impose à quiconque suit avec quelque attention le développement de la vie religieuse de l'Église anglicane. J. Coppens.

— Le tombeau d'Ethelbald, roi des Saxons de l'Ouest, fut découvert en 1858 au cours de travaux exécutés à la célèbre abbaye de Sherborne (Dorsetshire). Le cercueil du roi Ethelbert, son frère, inhumé en 866, a été trouvé en juin 1925, au cours de nouveaux travaux de restauration entrepris à la même abbaye. L. G.

— Le chanoine Edwin Burton, archiviste du diocèse de Westminster, esquisse l'histoire des archives confiées à ses soins éclairés dans *The Westminster diocesan archives* (*Tablet*, 4 juillet 1925, p. 6-8) et donne une idée sommaire de leur composition. Les pièces les plus anciennes remontent au xve siècle (dossier du mariage de Henry VIII et de Catherine d'Aragon). Il y a même une série de documents du xve siècle se rapportant aux Lollards. Les pièces séparées ont été classées chronologiquement et reliées en 50 ou 60 volumes. Le cardinal Manning a fait cataloguer et relier les papiers datant de l'année 1500 à l'année 1688. Le cardinal Vaughan a fait construire dans les bâtiments attenant à la nouvelle cathédrale une salle d'archives pourvue d'une installation qui réduit les risques d'incendie. Le cardinal Bourne a fait avancer jusqu'à l'année 1800 le catalogue et la reliure des pièces séparées. L'archiviste rend aussi hommage au zèle de deux de ses prédécesseurs, les Pères Knox et Stanton, de l'Oratoire de Londres. Deux autres articles du même auteur ont complété le précédent (*Tablet*, p. 110-111 et 174-175).

L. G.

Digitized by Google

— A notre époque d'utilitarisme les institutions vouées au culte désintéressé des choses de l'esprit ont des jours difficiles. C'est le cas de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. En juin, un appel a été lancé dans la presse dans lequel on annonçait la création d'une Association des Amis de la Bodléienne (*Friends of the Bodleian*). Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la bibliothèque, membres de l'université ou non, peuvent devenir membres de cette association en versant une souscription annuelle minima de 10 shillings. Les Amis de la Bodléienne recevront le *Bodleian Quarterly Record*, qui les tiendra au courant des nouvelles concernant l'association et la bibliothèque. On espère trouver ainsi les ressources dont on a besoin pour se procurer les manuscrits et les livres rares dont les revenus actuels ne permettent pas de faire l'achat. S'adresser au *Secretary of the Friends of the Bodleian*, Bodleian Library, Oxford. L. G.

— La *Wyclif Society*, fondée en 1882 pour éditer les œuvres latines de Wycliffe encore inédites, ayant terminé sa tâche, s'est dissoute au commencement de l'année présente. L. G.

— Le rapport annuel de la *Catholic Truth Society* atteste un progrès notable dans toutes les branches de l'activité de cette société. Il peut être intéressant de placer sous les yeux du lecteur la statistique des ventes de livres et brochures de la société pendant l'année 1924. En voici le détail : ouvrages de dévotion : 197.550 exemplaires ; ouvrages de controverse : 99.600 ; biographies : 85.150 ; doctrine chrétienne : 81.000 ; romans : 47.450 ; histoire : 43.500 ; Écriture sainte : 22.100 ; la religion et la science : 21.600 ; missions étrangères : 2.250 ; ouvrages divers : 13.200. La *Catholic Truth Society* (72, Victoria Street, Londres S. W. 1) publie un périodique, *Catholic Truth and Catholic Book Notes* (prix de la livraison : 6 d.), qui donne en général de bonnes notices bibliographiques. L. G.

— Le Dr WALTER SETON a fait, le 5 juin, à University College de Londres, une lecture sur les lettres de Mure de Rowallan et les papiers de Marie Stuart récemment acquis par la nation et qui seront bientôt déposés à la Bibliothèque des Avocats d'Édimbourg. L. G.

— La quatrième réunion annuelle de la Conférence historique anglo-américaine s'est tenue le 7 juillet à l'*Institute of historical Research* de Londres sous la présidence du Prof. A. F. POLLARD. Sir CHARLES FIRTH y a lu un mémoire (*The writing of History*), et un autre mémoire a été lu par le Prof. S. E. MORISON (*The Study of American History in England*). Il a été décidé qu'une conférence plénière anglo-américaine d'historiens et de professeurs d'histoire se tiendrait à Londres vers le 12 juillet 1926. L. G.

— Le 29 avril, le Dr A. C. BENSON, maître de Magdalene College (Cambridge), qui vient de mourir (17 juin) (voir *Décès*), a lu un mémoire à la *Royal Society of Literature* sur *The Art of the Biographer*. Citant comme les plus remarquables spécimens du genre la Vie de Johnson par Boswell, celle de Sterling par Carlyle et celle de Shelley par Hogg, il signale parmi les principaux écueils du biographe la tendance à l'idéalisation, qui fait de lui, inconsciemment ou non, un adepte et un illustrateur du culte des héros. L. G.

— La *Lingard Society* annonce les lectures suivantes pour le semestre d'hiver 1925-26 : le 12 octobre 1925, *The Influence of the Church on Interna-*

Digitized by Google

ional Law, par F. F. URQUHART, M. A., doyen de Balliol College (Oxford); le 9 novembre, *Witchcraft in England*, par Miss LETITIA FAIRFIELD, M. D., C. B. E.; le 14 décembre, *Traiano Boccalini, Satire and History in the Counter-Reformation* (Prof. EDMUND GARDNER); le 11 janvier 1926, *Vasco da Gama* (Prof. EDGAR PRESTAGE); le 8 février, *Spanish Colonial Policy in the sixteenth Century* (Miss H. DOUGLAS IRVINE); le 8 mars, *Antonio de Dominis* (V. J. B. TORR); le 12 avril, *The Popish Plot Trials* (R. MITCHELL BANKS, K. C., M. P.). L. G.

— La *Dublin Review* a reproduit, en avril 1925, le mémoire sur le cardinal Consalvi lu le 12 janvier à la *Lingard Society* par M. J. J. DWYER (tirage-à-part des *Lingard Papers* n° 2, 30 pages). Cette étude met parfaitement en lumière la haute personnalité de l'homme d'Église, le génie du diplomate et de l'homme politique, à propos duquel l'auteur dit en terminant : *Tanto nomini nullum par elogium*. Que M. Dwyer nous permette de le rassurer : le présent éloge ne paraîtra certainement pas indigne de cette grande mémoire. L. G.

— Un missel manuscrit, exécuté en 1532 et orné de miniatures attribuées à des élèves de Raphaël, a été vendu le 20 mai 1925 par la maison Christie, de Londres, pour la somme de 2.000 guinées à M. S. J. Phillips, de Bond Street. Le manuscrit, qui fut la propriété de Claude de France, épouse de François Ier, fit partie, au XVIIIe siècle, de la collection d'Horace Walpole à Strawberry Hill. Il passa ensuite dans celle de Lord Waldegrave, qui le paya 110 guinées, puis dans celle de feu Alfred de Rotschild. L. G.

— L'importante collection de documents manuscrits et imprimés relatifs à la période révolutionnaire, au Directoire et au Consulat, réunis par le comte de Crawford and Balcarres à Haig Hall (Wigan) vient d'être vendue. L'année dernière, un premier lot de 5.000 pièces comprenant des mémoires, biographies, journaux et brochures, acquis par la maison Quaritch, de Londres, avait été revendu en bloc à la Bibliothèque John Rylands de Manchester. Un autre lot comprenant des lettres autographes a été vendu, en décembre 1924, à différents acquéreurs pour la somme totale de 2.593 livres et 10 shillings. Un troisième lot de pièces de la période du Directoire et de celle du Consulat, vendu en avril 1925, a rapporté 3.078 livres et 15 shillings. L. G.

— La démarche suivante mérite d'être notée, car elle n'échappera pas sans doute à l'attention des historiens futurs des tendances actuelles de l'Église anglicane. Le 10 juin 1925, cinquante membres du clergé de cette confession adressaient aux archevêques de Cantorbéry et d'York une pétition pour demander que soient agréés les vœux émis, l'an dernier, par la *House of Clergy* touchant la « Réserve des dons sacrés » (*consecrated Gifts*) dans les églises anglicanes. Par *consecrated Gifts* le document entend le pain et le vin consacrés à l'autel. Il en réclame la conservation pour les malades et aussi comme objet de dévotion privée. Toutefois, les pétitionnaires déclarent ne pas approuver les innovations des plus avancés de leurs coreligionnaires, qui ont introduit l'usage de la bénédiction, de l'exposition et des processions du Saint-Sacrement, ainsi que d'autres cérémonies publiques de ce genre. Nous remarquons parmi les signataires de la susdite pétition des noms de personnages en vue. Citons notamment les suivants : C. A. ARLINGTON, *head*

Digitized by Google

master d'Eton College, F. R. Barry, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à King's College (Londres), A. E. Burn, doyen du chapitre de Salisbury, P. Dearmer, professeur d'art ecclésiastique à King's College (Londres), H L. Goudge, *Regius professor* de théologie et chanoine de Christ Church (Oxford), F. A. Iremonger, directeur du *Guardian*, C. F. Rogers, professeur de théologie pastorale à King's College (Londres). L. G.

Nominations. — L'université de Manchester a décidé de nommer professeur honoraire le professeur d'histoire T. F. Tout, qui prend sa retraite après 35 ans d'enseignement, et de lui conférer le grade de docteur ès lettres (Litt. D.) *honoris causa*.

Le professeur Basil Williams, de l'université Mac Gill de Montréal, succède à Sir Richard Lodge comme professeur d'histoire à l'université d'Édimbourg.

Le professeur Robert Mc Elroy, le successeur de Woodrow Wilson au département des sciences politiques et historiques de l'université de Princeton (États-Unis), a accepté d'occuper pendant une période de dix ans la chaire d'histoire d'Amérique (fondation Harmsworth) de l'université d'Oxford.

A la fin de mai, le Rev. A. J. Carlyle a été désigné pour donner les leçons d'histoire ecclésiastique de la fondation Birbeck à Cambridge de 1925 à 1927.

Par 987 voix Lord Cave, chancelier de Grande-Bretagne, a été élu, le 2 juillet, chancelier de l'université d'Oxford, en remplacement de Lord Curzon, décédé. Le compétiteur de Lord Cave, Lord Oxford and Asquith, a recueilli 441 voix. Des hommes d'Église éminents comme Robert Grosseteste, évêque de Lincoln, premier chancelier en 1224, et des saints comme Richard de Wyche, évêque de Chichester, en 1240, et Thomas Cantilupe, évêque de Hereford, en 1262, ont occupé autrefois ce poste que les grands partis politiques du pays se disputent avidement de nos jours. L. G.

Décès. — Le 20 mars, le Rev. John Skinner, D. D., principal émérite de Westminster College (Cambridge), auteur de nombreux ouvrages sur les questions bibliques. Il était né le 18 juillet 1851 à Inverurie (Aberdeenshire).

Le 1er avril, le Rev. W. J. S. Muntz, D. D., LL. D , auteur de *Rome, St Paul and the early Church. The Influence of Roman Law on St Paul's teaching and phraseology and on the Development of the Church* (1913).

Le 15 avril, le Dr C. F. Burney, professeur d'exégèse à Oxford, né le 4 novembre 1868, auteur de nombreux ouvrages sur l'Ancien Testament et de *Christian Revolution. An Essay in Reconstruction* (1921), *The Aramaic Origin of the fourth Gospel* (1922).

Le 28 avril, à Manresa House, Roehampton, le Rev. J H. Pollen, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire religieuse de l'Angleterre depuis la Réforme. Fils de J. H. Pollen, ancien *fellow* de Merton College, le P. Pollen était né le 21 septembre 1858, et il était entré en 1877 dans la Société de Jésus. Il a édité pour la *Catholic Record Society*, dont il fut un des fondateurs, *Unpublished documents relating to the English Martyrs* (1905-1909), et publié par ailleurs plusieurs ouvrages de grande valeur, notamment : *The English Catholics in the Reign of Queen Elizabeth* (1920) ; *Sources for the History of Roman Catholics in England, Ireland and Scotland from the Reformation Period to that of Emancipation, 1533-1795* (*Helps for Students of History*, n° 39, 1921) ; *Mary Queen of Scots and the Babington Plot* (*Publications of the Scottish History Society*, 1922).

Digitized by Google

Le 28 mai, à Hayward's Heath (Sussex), J. E. C. Bodley, historien bien connu pour sa connaissance de la France, de son état présent et de son passé. Né le 8 juin 1853, il passa par Balliol College (Oxford), dont Jowett était alors le *Master*. Bien qu'anglican, il fut l'ami intime du cardinal Manning, dont on a regretté qu'il n'ait pas écrit la vie. Bodley était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris. Il a publié : *The Church in France* (1906), *Cardinal Manning and other Essays* (1912), et il a donné plusieurs articles sur la France dans l'*Encyclopaedia Britannica*. Mais son *magnum opus* est l'ouvrage en deux volumes intitulé *France* (1re édit. 1898), dont il a lui-même donné une édition française.

Le 17 juin, A. C. Benson, maître de Magdalene College (Cambridge) depuis 1915, essayiste, biographe, poète et romancier. Il était né le 24 avril 1862. Citons, parmi ses nombreux ouvrages : *William Laud* (1887), *Fasti Etonenses* (1899), *Magdalene College, Cambridge* (1923). Il a édité avec Lord Esher les lettres de la reine Victoria (1re édition, 1907). Fils d'Edward White Benson, qui fut archevêque de Cantorbéry de 1883 à 1896, A. C. Benson était le frère d'une des plus brillantes recrues du catholicisme au XXe siècle, Mgr H. Benson, qui l'a précédé de quelques années dans la tombe. A. C. Benson a écrit la Vie de son père (*The Life of E. W. Benson, sometime Archbishop of Canterbury*, 1re édition, 1899), et il a consacré un livre de souvenirs à son frère (*Hugh : Memoirs of a Brother*, 1915). L. Gougaud, O. S. B.

Autriche. — Le *Kataloge griechischer Handschriften* (Graz, U. Moser, 1924. In-8, XII-84 p.) du Dr O. Schissel, professeur à l'université de Graz, est appelé à rendre de précieux services. Il contient le relevé de tous les catalogues imprimés de mss. grecs, classés par ordre de localité. Sous la rubrique : Généralités, il y a surtout la liste des mss. de l'A. et du N. T., ainsi que des *catènes*. Ce répertoire complète fort utilement une liste antérieure, publiée en 1904 par V. Gardthausen, Weinberger, Omont et le P. Ehrle. Il faut tenir compte aussi des détails complémentaires donnés par un spécialiste, le Dr Wendel, de Breslau, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 1925, p. 227-237. H. N.

— Sous le titre *Thomasschriften*, le distingué professeur de Graz, le Dr A. Michelitsch, a commencé une série de publications où trouveront place principalement des traductions d'œuvres de S. Thomas d'Aquin et de ses plus illustres disciples. La collection comprend deux sections : l'une *philosophique*, l'autre *théologique*. Le premier volume de la première section a paru peu de temps avant la guerre : *Thomasschriften. Untersuchungen über die Schriften Thomas' von Aquino. I. Band. Bibliographisches* (Graz, Styria, 1913, 8o, XII-252 p.) C'est la première partie d'un trio qui traitera des écrits de S. Thomas d'Aquin. On y trouve réunis un grand nombre de documents et de renseignements bibliographiques, dispersés dans diverses publications. Ils servent de base à l'histoire biographique et littéraire de saint Thomas. Ils ont été classés sous les rubriques suivantes : 1. *Quellen zur Lebensbeschreibung von Thomas von Aquino*. 2. *Bibliotheken mit echten oder unechten Thomas-Handschriften*. 3. *Die alten Kataloge der Thomasschriften*. 4. *Gedruckte Thomasschriften*. Un recueil de ce genre constitue un excellent instrument de travail. Le Dr M. a emprunté les éléments de ce recueil aux sources les plus autorisées. Mais depuis 1913 les recherches critiques dans ce domaine

Digitized by Google

ont fait du chemin ; et si ce travail, dans ses grandes lignes, ne se trouve pas démodé, il demande à être corrigé ou précisé pour certains détails. Il est même possible d'avoir de certaines pieces, p. ex., la Lettre de la Faculté des arts à Paris (p. 95) un texte tout à fait correct et complet (Cfr RHE, 1924, p. 103). Dans le second et le troisième volume de ce groupe l'auteur s'attachera à déterminer les écrits authentiques de S. Thomas et à traiter des écrits pseudo-thomistes. Est-il besoin de souligner les difficultés de cette tâche ? (Cfr RHE, 1922, p. 368-370). On ne peut la mener à bonne fin qu'à la condition de faire appel tant aux catalogues qu'aux manuscrits. L'examen d'un grand nombre de mss reste à faire. Il faut en outre, au prix d'une étude comparée des textes poursuivie jusqu'aux moindres détails, chercher à établir leur mutuelle dépendance et leur filiation, et voir s'il n'est pas possible de ramener leur multiplicité à quelque exemplaire type qui est à l'origine des différents groupes ou familles de mss. A l'heure actuelle on est encore bien loin, semble-t-il, de pouvoir donner une solution définitive. (Cfr Cl. Suermondt, O. P., dans les *Ephemerides theol. Lovanienses*, 1925, t. II, p. 240.)

Dans la section théologique de cette même collection a paru le premier volume : *Kommentatoren zur Summa theologiae des hl. Thomas von Aquin*, gesammelt von Dr A. Michelitsch (Graz, Styria, 1924, 203 p.). Complétant l'œuvre de Carboni († 1597), de Schottus (1618), de Quétif († 1698) et d'Echard († 1724), l'auteur y dresse un catalogue des commentaires tant complets que partiels de la Somme théologique. Ce relevé compte 662 ouvrages de l'espèce. Les auteurs sont rangés dans l'ordre alphabétique. Parmi eux 90 ont commenté toute la Somme, 21 la Prima Pars, 10 la I-II, 9 la II-II, 14 la Tertia Pars, neuf ont interprété le *Supplementum*. Le Dr M. ne s'est pas borné à donner de simples nomenclatures d'auteurs et de titres ouvrages ; souvent il enrichit la liste de courtes notices bio-bibliographiques. Il a même inséré, dans un but spécial, des extraits de texte parfois longs, lorsqu'il s'agit d'auteurs qui ont traité la question de la prémotion physique. Nous lui sommes très reconnaissants de ce choix ; mais du point de vue méthodique, il aurait mieux valu réunir ces extraits sous une rubrique distincte, p. ex., *Question spéciale*. Dans le présent arrangement, la marche de l'ouvrage est tant soit peu alourdie. D'autre part, dans l'ordre que nous proposons, cette suite de textes aurait permis au lecteur d'avoir, sans remuer beaucoup les pages, une vue plus nette de l'évolution de ce problème. Un premier *Appendice* fournit des notes sur des *Extraits*, des *Introductions*, des *Concordances*, des *Traductions* de la Somme, voire même sur des *Sermons* et des *Catéchismes* élaborés suivant le plan et la doctrine de cette œuvre unique. Dans un second *Appendice*, l'on trouve quelques documents qui se rapportent aux *Congregationes de auxiliis divinae gratiae*. Ce catalogue des Commentaires ne prétend pas être complet, mais il constitue un travail dont la richesse et l'utilité seront vivement appréciées. R.-M. Martin, O. P.

Belgique. — La remarquable étude de M. P. Waltzing sur *Le crime rituel reproché aux chrétiens du IIe siècle (Bull. Acad. roy. Belg.*, 1925, p. 205-239) raconte la naissance et explique la nature de cette fable absurde, qui a été colportée jusque vers le milieu du IIIe siècle. Tacite et Pline le jeune déjà se font l'écho de bruits populaires touchant le reproche d'anthropophagie ; or, il n'est pas difficile de deviner que le repas eucharistique des premiers

Digitized by Google

chrétiens a pu créer chez les païens la légende de l'homicide et de l'inceste. Les apologistes grecs comme Méliton, Justin et Athénagore laveront les chrétiens de ces calomnies; mais ce n'est qu'avec Minutius Felix d'abord, dans son *Octavius*, puis avec Tertullien, dans l'*Ad Nationes* et l'*Apologétique*, que la légende fut définitivement détruite. Notons qu'à ce propos, M. Waltzing se déclare encore en faveur de la dépendance de Tertullien vis-à-vis de Minutius Felix. H. N.

— Dom D. De Bruyne a publié, dans la *Revue Bénédictine*, 1925, t. XXXVII, p. 48-63, le texte de l'*Epistula Titi, discipuli Pauli, de dispositione sanctimonii*, dont il avait donné autrefois une notice sommaire (RBén., 1908, t. XXV, p. 150), d'après le manuscrit du VIIIe siècle *Mp th f* 28 de l'université de Wurzbourg, seul témoin connu de la lettre. Le texte en est très corrompu; l'orthographe barbare est amendée par quelques corrections, introduites entre crochets dans le texte ou proposées en note. L'éditeur voit dans l'*Epistula Titi* une exhortation à la chasteté (*sanctimonium*, *sanctimonia*), destinée à combattre la cohabitation d'ascètes masculins avec des femmes qui avaient fait vœu de virginité (*virgines subintroductae*). Les citations de livres apocryphes contenues dans la pièce ont été pour la plupart publiées dans la RBén. en 1908. Les écrits canoniques sont cités le plus souvent avec des additions et modifications importantes. Remarquons une allusion à Mc, III, 16 supposant un texte attribuant à tous les apôtres le nom de *filii tonitrui*. Les caractères linguistiques de la lettre indiquent une traduction du grec, faite par un africain peu cultivé. Le pseudo-Tite est à coup sûr un hérétique; rien ne permet d'ailleurs de préciser la secte à laquelle il appartenait : Pauliciens, Manichéens ou Priscillianistes. G. Rolland.

— Dom Urmer Berlière, O. S. B. *L'ordre monastique des origines au XIIe siècle*. 3e édit. (Collection « Pax ». T. I.) Maredsous, Abbaye bénédictine, 1924. — Plusieurs comptes rendus, publiés dans diverses revues, ont déjà souligné la haute valeur de ce travail. Bien que conçu sous forme de conférences, dans un but de vulgarisation, l'exposé du savant bénédictin est le résultat d'une étude fouillée de la littérature du sujet.

Il comprend une suite de chapitres, dont voici les entêtes : I. Les origines du monachisme; II. L'apostolat monastique; III. L'œuvre civilisatrice; IV. Cluny et la réforme monastique; V. Cluny et la lutte des investitures; VI. L'ordre de Citeaux.

Dans le chapitre relatif à l'influence clunisienne sur les idées de Grégoire VII, l'auteur maintient son opinion quant à l'importance primordiale du rôle de Cluny. Il connaît cependant les travaux de M. Fliche, qui, tout en admettant l'intervention de Cluny, en atténuent néanmoins l'envergure et donnent même une place prépondérante, dans le programme grégorien, aux tendances réformatrices venues des milieux lorrains.

Le chapitre VI, consacré à la réforme de Citeaux et à l'étendue de son action, est des plus suggestifs. Dom Berlière y reprend les conclusions d'une étude qu'il imprima jadis dans la RHE (1900, t. I, p. 448-471 et 1901, t. II, p. 253-290), et qui a mis parfaitement en lumière l'ampleur et les caractéristiques du mouvement monastique, qui vint rénover la vie religieuse au début du XIIe siècle.

L'ouvrage est à son sixième mille. Cet accueil sympathique du public est très mérité. P. Lefèvre.

Digitized by Google

— Le recueil des anciens cartulaires de Flandre, publié depuis presque un siècle par la société de l'Émulation, à Bruges, s'est enrichi d'un précieux volume dû au chanoine C. CALLEWAERT : *Chartes anciennes de l'abbaye de Zonnebeke* (Bruges, J. de Plancke, 1925. In-4, XI-180 p. et 1 pl.). C'est un choix de 143 chartes, de 1072 à 1512, où les actes du XIIe et du XIIIe siècle abondent ; le tout provient du séminaire épiscopal de Bruges, soit du chartrier, soit de deux cartulaires de Zonnebeke. L'édition des textes est fort soignée ; dans l'analyse des chartes l'auteur s'est tenu à la coutume consistant à moderniser les noms propres de personnes. La méthode me paraît périlleuse ; ainsi (p. 93) Beveslare devient Becelaere, Skirevelda, Schierevelde, etc. Il y a quelques pièces inconnues de Philippe d'Alsace. H. N.

— Dans la revue *Le Folklore brabançon*, 1925, t. IV, p. 205-285, M. J. GESSLER, professeur à l'Athénée de Hasselt, a examiné l'origine et le développement d'une légende religieuse : *La légende du chevalier voué au démon et sauvé par Ste Gertrude*. Il s'agit, en réalité, de la légende orientale du clerc Théophile sauvé par la Vierge des griffes de Satan ; ce fond antique est transformé et localisé au XIIIe siècle à Nivelles. Au siècle suivant, la légende se répand, avec le culte de Ste Gertrude, dans la littérature populaire flamande. Depuis lors, la légende du chevalier rayonne au loin : à Thielt, Louvain, Vorst, Landen, Looz, Curange, en Allemagne (Oldenbourg) et aujourd'hui encore à Heppeneert (lez-Maeseyck), lieu de pèlerinage. La première allusion à la légende se trouve dans une représentation sur la châsse de Ste Gertrude, à l'église de Nivelles ; la plus ancienne mention écrite est une addition du XVe siècle de la *Vita tripartita* de Ste Gertrude. Le consciencieux travail de M. Gessler a réussi pleinement à relier des données littéraires fort diverses et à expliquer leur enchainement. Deux observations seulement : p. 2, M. Philippen n'a jamais prétendu que Ste Begge soit la fondatrice des béguines ; p. 233, le livre de Saintyves a donné lieu à des appréciations très sévères. H. N.

— Dom U. BERLIÈRE a consacré à un sujet obscur et mal connu, les finances pontificales du XIVe siècle, une notice très fouillée : *Les décimes pontificales dans les anciens diocèses belges aux XIIIe et XIVe siècles*, dans les *Bull. Acad. roy. Belgique, Cl. Lettres*, 1925. p. 99-125. Il relève minutieusement toutes les décimes accordées aux papes, les motifs et la nature de leur octroi ainsi que le mode de leur perception. Pour justifier ces taxes extraordinaires, la curie romaine invoque habituellement la lutte contre les infidèles et contre les hérésies ; souvent aussi, au XIVe siècle, elle fait valoir des raisons d'ordre politique, ce dont les rois de France et d'autres souverains tirent un ample profit. Avec le temps, les décimes devinrent impopulaires, en Belgique comme ailleurs, par suite de leur trop grand nombre et des procédés peu scrupuleux de certains collecteurs. H. N.

— J. A. GORIS, *Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers, de 1488 à 1567*. (Univ. de Louvain. Recueil de travaux. 2e sér., fasc. 4.) Louvain, Uystpruyst, 1925. In-8, XII-712 p. et 9 pl. Fr. 60. — Cette remarquable dissertation contient deux chapitres qui concernent l'histoire religieuse : l'un, intitulé : la morale et les affaires (p. 503-545), expose les nouvelles questions de morale que les pratiques commerciales de l'époque suscitèrent en grand nombre et que les théologiens eurent à résoudre. L'auteur y publie in-extenso

Digitized by Google

un écrit que les docteurs de la faculté de théologie de Paris ont envoyé, au début du XVIe siècle, aux membres de la nation espagnole, résidant à Anvers, et dans lequel ils donnent leur avis sur plusieurs doutes qui leur avaient été soumis au sujet des gages, des contrats de change, etc. L'autre (p. 546-598) traite du « rôle politico-religieux des colonies méridionales ». On y relèvera plusieurs renseignements inédits sur la part que prirent les Italiens, les Espagnols et les Portugais dans les conflits suscités par le luthéranisme et le calvinisme, ainsi que sur leur participation à la réforme catholique, que déclencha, dans nos provinces, le gouvernement espagnol. A. D. M.

— *La Paix Notre-Dame à Liége. Trois siècles de vie bénédictine à l'ombre de la Cité Ardente*, 1627-1927. — Lettre-préface de M. le chanoine Wathelet. Liége, H. Poncelet [1925]. In-8, 143 p. — « Peu de monastères, nous dit l'avant-propos, pourraient revendiquer un passé aussi lointain que l'abbaye de la Paix Notre-Dame. Pour en découvrir les premières origines, il faut remonter jusqu'en 1234. » C'est alors qu'elle fut fondée dans la solitude de Flines, au comté de Flandre. En 1604, « un rameau, se détachant du tronc, va fleurir à Douai, et sur ce rejeton de la Paix Notre-Dame, d'abord cistercienne, Florence de Werquignœul greffe sa réforme bénédictine ». Moins de dix ans après, la pieuse maison se transporte à Namur et de là, elle passe à Liége, où elle continue à vivre jusqu'à nos jours.

Les troubles et les inquiétudes ne lui ont pas manqué. Elle a traversé la tourmente de 1789 et elle a subsisté, mais elle y a perdu presque toutes ses archives et ses chroniques. Les registres des vêtures, des professions et des anniversaires sont à peu près les seuls documents que l'on ait conservés et qui permettent de reconstituer la vie extérieure et la physionomie intime de l'abbaye, pendant les deux premiers siècles de son existence. Néanmoins une moniale de Liége (dame Placida, la nièce de notre grand historien Godefroid Kurth) a pu retracer, dans un livre d'un très vif intérêt et de belle teneur littéraire, les péripéties de cette glorieuse Paix Notre-Dame, qui, dans deux ans, célébrera son troisième centenaire. On se demandera peut-être pourquoi elle n'en a pas remis la publication à 1927. C'est qu'elle voulait l'offrir en respectueux hommage à Madame l'abbesse Placide Delhaes, qui a fêté, le 1r mai 1925, le soixantième anniversaire de sa profession monastique. L'événement méritait assurément une commémoration.

G. Doutrepont.

— Le cistercien Chr. Henriquez a publié à Anvers, en 1630, une *Vita b. Beatricis priorissae in Nazareth* (près de Lierre) en y joignant une traduction latine du traité mystique de Béatrice de Nazareth († 1268) intitulé : *De VII manieren van Minnen (De charitate Dei et de VII ejus gradibus)*. Le P. Reypens, S. J. a eu la bonne fortune de retrouver dans un ms. (du XVe s.) de la Nationalbibliothek de Vienne (B. VIII, p. 145, n. 15258) le texte brabançon même de ce traité. Cette découverte soulève une foule de questions concernant les origines de la mystique dans nos contrées, ses manifestations dans les couvents de cisterciennes et les monuments les plus anciens de la littérature flamande. Le texte de Béatrice de Nazareth semble avoir été fortement remanié. L'étude et l'édition critique du P. Reypens paraîtront dans les publications de l'Académie royale flamande. H. N.

— M. H. Lamy, abbé de Tongerloo, raconte dans les *Analecta Praemonstratensia*, 1925, t. I, p. 174-186; 261-286, l'histoire curieuse mais assez triste de

Digitized by Google

l'ancien historiographe des Prémontrés au XVIIIe siècle : *L'abbé Hugo d'Etival et la coopération des abbayes belges à son œuvre historique.* Ce sont d'abord les démêlés de l'abbé Hugues avec l'évêque de Toul ; ce conflit de juridiction se termina par sa nomination d'évêque *in partibus.* Comme historiographe, Hugues est l'auteur de l'œuvre inachevée des *Annales Praemonstratenses.* Dans cette entreprise le zèle de l'annaliste eut à essuyer aussi de cruels déboires : non seulement l'appui financier des abbayes belges (la circarie de Brabant ne souscrivit que 130 exemplaires) ne répondit pas à son attente, mais il trouva encore dans la personne de son ancien secrétaire, le chan. Blanpain, un plagiaire peu scrupuleux et un censeur sans mesure. C'est un chapitre très instructif de l'histoire monastique et intellectuelle du XVIIIe s. H. N.

— La cuve baptismale de Saint-Barthélemy à Liége ayant été exposée au Musée des Arts Décoratifs, à Paris, la question de sa date, sinon de son auteur, s'est posée à nouveau.

M. M. Laurent, reprenant de plus haut *La question des fonts de S. Barthélemy de Liége (Bulletin Monumental*, 1924, p. 327-348), rappelle d'abord les opinions anciennes et montre, à la suite de Godefroid Kurth, pourquoi elles ont été abandonnées.

Les archéologues français, pour des raisons de style, ne se sont pas laissé convaincre par les érudits liégeois. Enlart écrit encore dans la dernière édition de son *Manuel d'archéologie française* (2e éd. *Archéologie religieuse*, t. II, Paris, 1920, p. 886) : « La belle cuve baptismale en bronze de Saint-Barthélemy de Liége fut fondue, soit pour Hellin, abbé de Sainte-Marie (1107-1118), soit pour l'évêque Albéron (1138-1142), d'après les chroniques liégeoises. Seule la seconde date serait, à la rigueur, compatible avec le style, qui est de 1200 environ. »

Si l'on peut recuser ici le témoignage de Jean de Warnant, datant de 1350 environ, par contre celui du *Chronicon rythmicum* de 1118 (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XII, p. 419) n'est pas contestable. Or, il attribue les fonts à Hellin.

Une opinion fondée sur le style ne suffit pas pour enlever sa force probante à une date péremptoirement établie. D'ailleurs, l'épigraphie et le costume concordent avec les sources écrites, — ici M. Laurent fait appel, aux témoignages de Marcel Aubert et de Paul Deschamps et, pour le costume, à celui de M. Enlart lui-même. Il serait bien surprenant que le style, prudemment étudié, y contredît.

Ailleurs (*Ivoires prégothiques conservés en Belgique.* Bruxelles, 1912, p. 98) M. Laurent a déjà fait remarquer comment on retrouve dans les fonts de S. Barthélemy une parenté avec les ivoires liégeois des Xe-XIe siècles, et ses vues ont été confirmées par Goldschmidt (*Belgische Kunstdenkmäler*, I, p. 54).

J. Simons.

— Signalons deux notes de M. J. de Borchgrave d'Altena, sur des œuvres d'art mosan. La première restitue aux orfèvres de la Meuse du milieu du XIIe siècle, *Un plat de reliure mosan au musée de Cluny* (*Leodium*, 1924, nos 7-8, 8 p. et fig.). La seconde appelle l'attention sur *Le Calvaire du porche de l'église Saint-Jean* à Liége (*Chronique archéologique du pays de Liége*, 1925, p. 8-11 et fig.) Le Christ daterait du XVe siècle, la Vierge et saint Jean, des années 1210-1240. R. M.

Digitized by Google

— Le *Davidsfonds*, méritante société de littérature populaire flamande, célèbre son cinquantenaire (1875-1925) par la publication d'une édition revue de *Christelijke Kunst*, du P. TABYMANS, S. J. (1925. In-4, 125 p., 44 pl.). L'ouvrage vulgarise par la reproduction et par de bonnes descriptions des tableaux de l'école flamande, la plupart conservés en Belgique. Les primitifs, depuis Van Eyck, ont reçu dans le volume la part prépondérante. L'art moderne est représenté par une seule œuvre (Leys). Van der Goes, Jordaens, De Crayer ne sont pas mentionnés.

— Une exposition d'estampes, dessins, tableaux, aquarelles donnant les divers aspects de la ville de Bruges et de ses monuments a été organisée de décembre 1924 à février 1925; un catalogue en a été dressé : *Stad Brugge. Tentoonstelling van oude stadsgezichten in de groote zaal der Halle* (Bruges, Gruuthuuse, 1925. 57 p.). Les gravures sont inventoriées avec soin; on y signale les particularités qu'elles présentent concernant le vieux Bruges; les dimensions sont notées; enfin la provenance est exactement renseignée, ce qui constitue un grand intérêt : les documents graphiques exposés proviennent des collections publiques (archives de l'État, de la ville, bibliothèque de la ville, musée de Gruuthuuse); un très grand nombre a été prêté par des particuliers et des fabriques d'église. Le répertoire est donc une source d'information très complète. Les vues anciennes d'églises, de couvents, d'institutions charitables occupent une bonne place (nos 143-205).

J. LAVALLEYE.

— Pendant l'année scolaire 1924-1925, plusieurs dissertations, traitant directement d'histoire religieuse, ont été publiées par des étudiants de l'université de Louvain : pour l'obtention du grade de docteur et maître en théologie : R. BANDAS, *The Master-Idea of St. Paul's Epistles on the Redemption* (Bruges, Desclée. XXIX-436. Fr. 50); J. COPPENS, *L'imposition des mains et les rites connexes dans le N. T. et dans l'ancienne Église* (Paris, Gabalda. XXII-432 p. Fr. 35); M. PIETTE, *La réaction wesleyenne dans l'évolution protestante* (Bruxelles, Dewit. XVI-685-XVI p. Fr. 25); pour l'obtention du grade de docteur et maître en droit canon : J. BRYS, *De dispensatione in jure canonico praesentim apud decretistas et decretalistas usque ad saeculum decimum quartum* (Bruges, Beyaert. XXXII-276 p.); pour l'obtention du grade de docteur en sciences morales et historiques : J. LEFÈVRE, *L'abbaye norbertine d'Averbode, pendant l'époque moderne (1591-1797)*. T. I : *L'organisation constitutionnelle et la vie religieuse* (Louvain, Uystpruyst. XXIII-240 p.); R. VAN DOREN, *Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall* (VIIIe au XIe siècle) (Ibid., 160 p.); A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch. De Dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant* (1559-1596). (Tongerloo, Abbaye. LXII-382 p.); J. A. GORIS, *Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers de 1488 à 1567* (Louvain, Uystpruyst. XII-712 p. Fr. 60).

— L'*Association Belgique-Espagne*, fondée en 1923, sous la présidence d'honneur de Son Excellence le Marquis de Villalobar, s'est donné pour but de resserrer les liens d'amitié entre les deux pays, si intimement unis dans le passé. Dès sa fondation, cet organisme a fait preuve d'une grande activité scientifique. L'an dernier, pour célébrer la fête anniversaire de S. M. le Roi Alphonse XIII, elle a organisé, à Bruxelles, les 16 et 17 mai 1924, deux *Journées hispano-belges*, à l'occasion desquelles des conférences ont été

Digitized by Google

données au palais des Académies par M. de Llanos y Torriglia sur l'*Infante Isabelle au Musée du Prado* et par M. Pirenne sur l'*Espagne et la Belgique dans le passé*. En même temps, deux expositions de souvenirs relatifs à la période espagnole étaient ouvertes : l'une au Musée Ancien, dont M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, fit les honneurs en une conférence-promenade ; l'autre, aux Archives du Royaume, où M. Cuvelier présenta un ensemble remarquable de documents se rapportant à l'histoire de la Belgique aux XVIe et XVIIe siècles. Pour ne pas se laisser perdre le souvenir de ces importantes manifestations d'ordre scientifique, l'*Association Belgique-Espagne* a publié un *Mémorial* reproduisant les conférences faites en cette occasion au palais des Académies et au musée, ainsi que le catalogue des documents exposés aux Archives du Royaume. Cette publication de grand luxe (*L'Infante Isabelle au Musée du Prado. — L'Espagne et la Belgique dans le passé*. Bruxelles, Lesigne, 1925. In-4, 96 p.) fournit la documentation iconographique la plus complète jusqu'ici réunie concernant l'Infante Isabelle, en reproduisant les 45 clichés des chefs-d'œuvre des grands maîtres espagnols et flamands qui servirent à illustrer la conférence de M. de Llanos y Torriglia. On y suit toutes les étapes de la vie d'Isabelle, dans la splendeur des cours, dans les fastes des cérémonies publiques, comme dans la simplicité rustique de Tervueren et de Mariemont. Rien ne peut mieux nous renseigner sur le véritable caractère de l'Infante que ce magnifique ensemble à la fois artistique et documentaire.

L'activité de l'*Association Belgique-Espagne* s'est manifestée cette année encore, le 16 mai, anniversaire du Roi Alphonse XIII, par l'organisation à la Bibliothèque royale de Bruxelles d'une exposition de manuscrits, livres, estampes, cartes et plans, monnaies et médailles relatifs à l'histoire de *la Belgique sous les Habsbourg d'Espagne*. L'abondance des documents a obligé les organisateurs à se limiter au seul règne de Philippe II et à réserver pour l'an prochain les pièces concernant le XVIIe siècle.

Le catalogue illustré, publié aux frais de l'Association et dressé par les soins éclairés des conservateurs de la Bibliothèque royale : MM. Gaspar, Hissette, Tourneur et Vincent, constitue un précieux répertoire bibliographique et iconographique pour l'histoire de Belgique depuis la Pragmatique Sanction de 1549 jusqu'à la mort de Philippe II (Renaix, Leherte-Courtin, 1925. In-12, 48 p., 7 clichés). Cette époque est évoquée à nos yeux, année par année, dans l'évolution politique comme dans la vie populaire, l'état économique, l'activité commerciale et le mouvement scientifique et littéraire. Cet ensemble absolument complet permet au public de se former, en pleine connaissance de cause, un jugement objectif sur une période que les historiens du XIXe siècle ont trop souvent travestie au gré de leurs passions ou de leurs sentiments. C. T.

— Du 25 au 31 mars dernier a eu lieu à Bruxelles, à la Maison du Livre (rue de la Madeleine, 46), une intéressante exposition du livre liturgique. La partie moderne groupait un choix très varié de livres de piété, à l'usage des fidèles, sortis des presses bien connues de Brepols, Proost, de Turnhout, Zech, de Soignies, van Dieren, d'Anvers, et Desclée-de Brouwer, de Bruges, Tournai. La partie ancienne comprenait, depuis le XVIe siècle, des livres d'heures, des missels, des antiphonaires, des graduels, des bréviaires imprimés, provenant des PP. Bollandistes, des Trappistes de Westmalle, du Grand Séminaire de Bruges, du musée Plantin, etc. Espérons qu'à l'avenir les collections seront plus nombreuses et mieux classées. H. Nélis.

Digitized by Google

— Du 2 au 5 août dernier s'est tenu à Bruges le *Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique;* ces assises ont constitué un plein succès tant par la valeur des communications faites que par leur extrême variété. Le congrès comptait jusqu'à douze sections, dont la plus jeune en date, celle de liturgie et d'histoire ecclésiastique, ne fut pas la moins active. Beaucoup de lectures avaient trait à nos études; il suffira de citer ici celles du P. de Moreau (S Amand), P. de Ghellinck (histoire littéraire et doctrinale), dom Berlière (procurations épiscopales), P. Willaert (enseignement des PP. Jésuites), P. Kleyntjes (iconoclastes), dom Cabrol (liturgie en Belgique), dom van Assche (le carême), C. Callewaert (liturgie du baptême), dom G. Lefebvre (liturgie et histoire), dom Leclercq (l'Introït), dom Capelle (Assomption et évangile de Marthe et Marie), Mgr Batiffol (l'osculum à l'ordination des prêtres), P. de Corswarem (reliques et vie religieuse), dom Grégoire (glissement des évangiles), chan. van de Velde (origines du salut), J. Brys (liturgie et droit canon chez Sicardo di Cremona, au XIIe siècle), English (liturgie mariale en Flandre), Elias (Église et État en Belgique, de 1598 à 1621), van de Weghe (le Stevenisme), Lavalleye (retable d'Averbode), R. Maere (église Saint-Jacques à Bruges), P. P. Lefèvre (église et mobilier d'Averbode), et H. Nelis (œuvre paléographique de Windesheim en Belgique), etc. H. N.

— Le second fascicule du *Congrès archéologique et historique de Tongres* (1923) vient de paraître (Tongres, 1924. In-8, 153 p.). Il complète le fascicule Ier paru en 1923, et comprend notamment quelques études historiques sur la liturgie et les institutions religieuses de Tongres. R. M.

— Dom U. Berlière, qui rédige avec tant d'autorité, depuis 1893, le Bulletin d'histoire bénédictine, dans la *Revue bénédictine*, s'est vu obligé de se décharger de cette besogne à cause de ses multiples occupations. Dom Ph. Schmitz a repris cette succession à partir d'avril 1925. Il est inutile d'insister sur les services rendus par cette bibliographie systématique.

J. Lavalleye.

— Depuis janvier de cette année paraît à Bruxelles (r. P. Benoît, 18) un nouveau périodique : *La Revue héraldique et onomastique*, sous la direction de M. Edm. Niffle-Anciaux. Il traite de questions relatives aux sciences auxiliaires de l'histoire. Le ton de certains articles parus jusqu'à présent est parfois trop personnel. H. N.

— *Décès.* — M. Victor Fris, archiviste de la ville de Gand et chargé de cours à l'université de cette ville, auteur de nombreuses monographies sur l'histoire de Flandre du XVe et XVIe siècle ainsi que d'une histoire sociale de la ville de Gand. Il laisse en outre des études critiques remarquables sur l'historiographie flamande au moyen âge, parmi lesquelles il faut citer surtout sa monographie sur Meyerus et Sanderus. Quant à la Bibliographie historique de Gand, elle renferme de précieux aperçus sur les troubles religieux en Flandre au XVIe siècle. Le défunt était né à Grammont en 1877.

H. N.

Égypte. — Dans l'Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος d'Alexandrie, L. J. Filippides retrace l'histoire des origines chrétiennes des Cyclades (Ἡ χριστιανικὴ ἡλικία τῶν Κυκλάδων νήσων. Alexandrie, 1924, p. 78-105). Il reprend

Digitized by Google

et défend la thèse, autrefois soutenue par L. Ross, de la naissance de ces chrétientés dès l'âge apostolique. Le travail est enrichi d'une bonne bibliographie. A. P.

Espagne. — José M. de Alos y de Don. *Indice y extracto de las pruebas de los caballeros y señoras del habito de San Juan en el gran priorato de Cataluña.* Barcelone, Casals, 1925. In-8. — Ce travail contient l'analyse des documents généalogiques qui ont été présentés comme preuves lors de l'admission des chevaliers de l'ordre de Malte, originaires de la Catalogne. Dans la préface on trouve toutes les indications désirables au sujet des sources où les documents ont été puisés. La publication est faite sous forme de catalogue alphabétique. On a groupé toutes les indications relatives à une même famille : crayons généalogiques, descriptions d'armoiries, épitaphes, etc. L'intérêt de ce travail est, on le voit, d'ordre tout à fait spécial. Les indications nombreuses qu'on y trouve particulièrement pour l'époque moderne, pourront former une base excellente pour la publication d'un nobilaire catalan. J. Lefèvre.

États-Unis d'Amérique. — On sait que, dans les dernières années, la foi en la conception virginale de Jésus a été, aux États-Unis, l'objet de violentes attaques de la part de quelques critiques indépendants. C'est pour répondre aux difficultés soulevées par ces auteurs que B. L Conway vient de publier une excellente brochure : *The Virgin Birth.* New-York, Paulist Press, s. d. (1924). L'auteur expose avec clarté le point de vue traditionnel et ne néglige jamais de s'instruire dans les meilleurs travaux catholiques, pour le défendre, selon toutes les exigences de la méthode historique. Nous souhaitons à cette étude la plus large diffusion et nous espérons qu'elle constitue l'ébauche d'une belle monographie où l'auteur reprendra son sujet en tenant compte des hypothèses nouvelles, présentées par H. Leisegang, *Pneuma Hagion* (Leipzig, 1922) et E. Norden, *Die Geburt des Kindes. Geschichte einer religiösen Idee* (Leipzig, 1924). J. Coppens.

France. — M. Cavaignac, professeur à l'université de Strasbourg, a rendu un grand service aux étudiants, aux professeurs, à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire en publiant sa *Chronologie* (*Bibliothèque historique.* Paris, Payot, 1925. In-8, 214 p. Fr. 12). L'ouvrage comprend deux parties : une introduction technique et un mémento des principales dates réparties en 26 périodes depuis les premières civilisations jusqu'en 1919. Pour les époques les plus anciennes, en particulier pour l'Orient, il tient compte des travaux les plus récents Il donne aussi quelque développement aux dates qui ont de l'intérêt pour les origines de la grande guerre et pour la guerre elle-même. C'est comme un abrégé d'histoire universelle par les dates.

L'introduction a pour but de répondre à la question suivante : Comment les historiens déterminent-ils les dates, suivant notre comput, d'événements relatés par des sources étrangères au milieu européen actuel ? A cet effet, l'auteur suit une marche rétrograde, partant de la chronologie actuelle pour passer de proche en proche aux chronologies antérieures, médiévale, romaine, hellénistique, grecque, royale, orientale, en insistant chaque fois sur les raccords. Un fait n'est daté par nous que quand il est rapporté à une année

Digitized by Google

du comput auquel nous sommes habitués. D'où la nécessité d'établir d'abord nettement le principe de ce comput, pour faire comprendre comment les réductions se font ensuite d'un système à l'autre.

L'introduction est suivie des annexes suivantes : 1. Calendrier républicain ; 2. Ère de l'hégire ; 3. Spécimen des Fastes capitolins ; 4. Fête olympique 456-246 ; Pâque juive 1902-1921 ; 5. Spécimen de la chronique de Paros ; 6. Extrait de la liste des *limmu ;* Extrait des listes synchroniques ass. babyl. ; Extrait du papyrus de Turin ; Extrait de la pierre de Palerme ; 7. Éclipses de soleil 610-563.

L'ouvrage se termine par une petite étude sur la chronologie chrétienne primitive où l'on s'est efforcé de traiter les textes avec la prudence qui s'impose vis-à-vis de n'importe quel auteur placé, par rapport aux événements, dans la situation de Paul et de l'auteur des Actes. On place la mort de Jésus en avril 28, la conversion de S. Paul en 30, le concile de Jérusalem en 48 ou 49, la comparution de Paul à Corinthe devant Gallion en 52.

Nous le répétons, cet ouvrage clair et instructif, écrit à l'usage des candidats aux examens d'histoire, sera utile à tous ceux qui s'occupent d'études historiques, car il ne suppose présentes à l'esprit du lecteur que quelques notions historiques élémentaires. E. T.

— Dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* (1925, t. XI, p. 157-166), M. J. A. Brutails donne quelques conseils sur la question : *Comment il ne faut pas rédiger une monographie d'église*. Archéologues et historiens trouveront profit à lire ces pages brèves, inspirées par le bon sens à un auteur méthodique et expérimenté. Pourtant elles ne dispenseront pas de la lecture de l'article de M. E. Lefèvre-Pontalis : *Comment doit-on rédiger une monographie d'église* (*Bulletin monumental*, 1906, t. LXX, p. 453-482). On remarquera que les deux auteurs, autorisés l'un et l'autre, ne s'accordent pas en tous points sur le sens de certains termes techniques. R. M.

— La collection *Christianisme*, fondée et dirigée par M. Couchoud, veut être accessible à tous les esprits cultivés. Elle se propose d'étudier, en six cahiers annuels, les formes multiples et successives de la pensée et la vie chrétiennes. Les six fascicules de la première année ont paru. Le plus important et le plus discutable d'entre eux est sans contredit le troisième, dû à la plume de M. Couchoud lui-même : *Le mystère de Jésus* (Paris, 1924. In-16, 187 p. Fr. 6,50). L'auteur y reproduit presque textuellement, en les augmentant cependant de trois chapitres, deux études parues peu de temps auparavant dans le *Mercure de France : L'Énigme de Jésus* (1er mars 1923, p. 344-406) et *Le Mystère de Jésus* (1er mars 1924, p. 335-358). Voici comment M. Alfaric résume objectivement ces deux études (*Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, janvier-février 1925, p. 89) : « La première pose « l'énigme de Jésus », l'Homme-Dieu, qui comme Dieu remplit le monde et qui en tant qu'homme demeure insaisissable, car nous ne trouvons sur lui aucune donnée véritablement historique ni chez les auteurs juifs, ni chez les païens, ni chez les Évangélistes eux-mêmes, ni seulement chez Paul, le plus ancien témoin de la pensée chrétienne. En une seconde partie, l'énigme se résoud dans le « mystère de Jésus ». Entendons par là que le christianisme doit être rapproché des religions si vivantes au temps où il parut, qui révélaient à leurs initiés les mystères d'Osiris, d'Attis, d'Adonis ou de Mithra. Son

Digitized by Google

fondateur comme ceux de tous ces cultes secrets, est un dieu humanisé par la foi. Plus précisément il a commencé par être le Messie idéal, dont les Prophètes avaient annoncé l'épopée mystique. C'est ainsi qu'il apparaît dans les Lettres de Paul, dans l'Apocalypse johannique, dans l'Épître aux Hébreux et dans celle de Clément. Les Évangiles n'ont fait que traduire ces visions spirituelles dans une forme concrète, d'apparence historique, seule adaptée aux besoins de la masse croyante. Nous sommes loin ici de Renan ou même de Loisy. »

Le premier article de M. Couchoud fut discuté par M. Goguel, *A propos de l'énigme de Jésus (Mercure de France*, 1er juin 1923, p. 389-404), et par le R. P. de Grandmaison, *Jésus dans l'histoire* (*ibid.*, 15 août 1923, p. 22-48). Le *Mercure de France* refusa d'insérer un nouvel article de M. Goguel où il discutait la seconde étude de M. Couchoud. D'autre part, celui-ci a exposé ses théories dans une série des entretiens de l'*Union pour la vérité* (janvier-avril 1924) En réunissant ses deux études dans la collection *Christianisme*, l'auteur ne tient aucun compte des objections qui lui furent présentées par M. Goguel soit dans le *Mercure de France*, soit au cours des entretiens de l'*Union pour la vérité ;* il ne modifia sur aucun point ses conceptions, il ne jugea pas même à propos de dire en quoi les difficultés qu'on lui opposait ne lui paraissaient pas fondées. Ce silence étrange a déterminé M. Goguel à publier, en les développant, les remarques que les théories de M. Couchoud et les autres hypothèses mythiques paraissent lui suggérer. Et c'est ce qui nous vaut un intéressant volume de la *Bibliothèque historique : Jésus de Nazareth, mythe ou histoire ?* (Paris, Payot, 1925. In-8, 314 p. Fr. 15.)

M. Goguel se place résolument sur le terrain des faits. Il ne discute pas les théories plus ou moins compliquées proposées pour expliquer, autrement que par l'existence et par l'action de Jésus, l'apparition et le développement du christianisme. Y a-t-il des preuves suffisantes de l'existence historique de Jésus ? Telle est la question qu'il se propose d'examiner. Et, dès l'abord, il observe judicieusement (p. 34) que même s'il n'y en avait pas, « il se pourrait que l'explication de la genèse du christianisme par l'œuvre et l'enseignement du prophète de Nazareth fût moins conjecturale que celles qui font intervenir l'épopée de Gilgamesch, le système astral, le culte pré-chrétien de Josué-Jésus, une représentation mentale collective, ou le « document 70 ». L'ouvrage débute par un aperçu sur les théories de non-historicité jusqu'à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle. Nous avons nous-même rendu compte des controverses connues en Allemagne sous le nom de *Jesusbewegung* de 1909 à 1921, et nous avons insisté sur la part de responsabilité qui revient aux théologiens libéraux dans les hypothèses niant l'existence de Jésus (RHE, 1912, p. 385 ; 1923, p. 280-284). En France, si l'on néglige quelques polémistes, comme Arthur Heulhard, dont l'œuvre est plus proche du roman historique que de l'histoire, la thèse de la non-historicité a été défendue avec quelques réserves par Salomon Reinach, qui ne se prononce pas formellement pour la négative à cause du témoignage des épîtres pauliniennes, et dans toute son intégrité par Couchoud et Stahl. Ce dernier, dans une étude originale et paradoxale (*Le document 70*. Strasbourg, 1923), a cru pouvoir reconnaître dans le chapitre XII de l'Apocalypse, le document chrétien le plus ancien, en quelque sorte l'acte de naissance du christianisme. Le Messie apocalyptique enlevé au ciel immédiatement après sa naissance dont il y est question, aurait d'abord été concrétisé d'une manière symbolique dans le quatrième évangile, puis plus matériellement dans les synoptiques postérieurs à S. Jean,

Digitized by Google

Toutes les lettres de Paul seraient inauthentiques. Pour M. Couchoud, Jésus était à l'origine le dieu d'un mystère, un être spirituel; non encore historisé dans S. Paul, il l'est dans les évangiles, écrits mystiques, commentaires libres des textes bibliques et des souvenirs spirituels où se fondait la foi chrétienne. Celle-ci ne repose pas sur une biographie individuelle, mais sur une expérience mystique collective appuyant une histoire divine mystiquement révélée. On a cru à Jésus-Esprit à cause de ses manifestations et parce qu'on pensait découvrir son existence et lire son histoire dans Isaïe et dans les Psaumes.

M. Goguel examine ensuite les témoignages non chrétiens sur Jésus. S'ils ne sont guère explicites, ils ne sont cependant pas aussi inconsistants qu'on le dit parfois. Pas plus que le silence presque complet de Josèphe ou que la rareté et la sobriété des renseignements fournis par les historiens latins, Pline, Tacite et Suétone, l'absence d'un rapport de Pilate à l'empereur ne constitue une objection à l'historicité de Jésus. L'hypothèse de Robertson, de Smith et de Drews sur l'existence d'une secte de Nazaréens préchrétiens adorateurs de Jésus ne repose sur aucun fondement sérieux (Goguel, p. 56-76; cfr RHE, 1923, p. 281); d'autre part, les différences entre les idées de Jean-Baptiste et celles des chrétiens sont telles que si les deux mouvements sont nés sur le même terrain, le second ne peut pas être ramené au premier, mais apparaît par rapport à lui comme une création originale (p. 81). La polémique antichrétienne ne porte jamais sur l'existence de Jésus et le docétisme lui-même, quoi qu'on en dise, témoigne en sa faveur. Si les docètes avaient eu la plus petite raison de penser que le Christ n'était qu'une personne idéale sans réalité historique, ils n'auraient pas dépensé des trésors d'ingéniosité pour donner de son histoire une interprétation qui le dégageât complètement d'un contact trop immédiat avec l'humanité (p 96).

Le terrain ainsi déblayé par une sorte d'introduction qui comprend les cinq premiers chapitres de l'ouvrage et où l'auteur a rassemblé tous les faits extérieurs qui pourraient être apportés pour et contre l'existence de Jésus, M. Goguel étudie le témoignage même du Nouveau Testament.

Si S. Paul persécutait le christianisme, c'est parce qu'il considérait comme un blasphème et un sacrilège le fait de proclamer Messie et Fils de Dieu un crucifié. La croix domine déjà la période d'opposition de Paul au christianisme. L'identité foncière du christianisme de Paul et de celui de Jérusalem, la mention des frères du Seigneur, la prétention des apôtres de Jérusalem d'avoir été les témoins du Christ pendant son ministère, autant de preuves en faveur de l'existence historique de Jésus. Les allusions à un Christ mythique que Couchoud a cru découvrir dans certains textes des épîtres pauliniennes n'existent pas. La christologie de S. Paul serait incompréhensible si elle n'avait à sa base le fait historique du Christ. Il faut en dire autant de sa théologie en général qui ne peut se concevoir uniquement comme le développement de prémisses juives et helléniques, mais suppose la vie et la mort de Jésus. Les épîtres révèlent d'ailleurs chez leur auteur et leurs lecteurs une connaissance assez étendue des faits et des paroles de la vie de Jésus. Elles nous montrent que Jésus a vécu, agi, enseigné, que son existence nous sert de modèle, qu'il est mort sur la croix. Il en est de même des écrits non pauliniens du Nouveau Testament qui font si souvent appel à l'imitation de Jésus-Christ.

La théologie néo-testamentaire repose donc sur une tradition évangélique. Comment s'est-elle formée? Elle n'est pas la projection sur le plan de

Digitized by Google

l'histoire d'un drame rédempteur idéal. Elle s'appuie sur la réalité des événements. Diverses influences prophétiques, folkloriques, liturgiques et pratiques ont pu la modifier et l'amplifier, elles n'ont certainement pu la créer.

La foi en la résurrection de Jésus, base du christianisme, n'aurait jamais pu naître sans l'impression directe que Jésus, de son vivant, avait produite sur ceux qui s'étaient groupés autour de lui. Le christianisme sans l'existence et l'action de Jésus devient une énigme et un miracle.

Telles sont les thèses les plus marquantes de cet ouvrage si riche et si intéressant. Il est bien difficile de porter sur lui un jugement d'ensemble. Il contient beaucoup de bonnes choses et appelle tout autant de réserves. La démonstration, conduite avec clarté et méthode, s'appuie sur une vaste érudition. M. Goguel y met largement à contribution tous ses travaux antérieurs. C'est comme une synthèse qu'il nous en offre, une sorte d'introduction au Nouveau Testament en raccourci, où sont condensées des observations très justes sur les épîtres de S. Paul, sur les Évangiles, sur l'Apocalypse. D'autre part le lecteur remarquera immédiatement qu'il est en présence d'une réfutation du mythe du Christ d'après les postulats d'une théologie protestante très libérale. Et il y aurait beaucoup à redire sur la façon dont l'auteur comprend la théologie de S. Paul, la formation des Évangiles, le processus de la foi en la résurrection. En particulier il sacrifie beaucoup trop à la typologie. Ils seraient légion les textes évangéliques victimes d'influences prophétiques ! Mais nous ne pouvons nous étendre davantage. Une critique sévère demanderait qu'on reprît le travail point par point. E. Tobac.

— Dans deux nouvelles brochures, M. l'abbé Viteau étudie deux versets difficiles et souvent mal compris de l'évangile selon S. Matthieu (*Sur deux versets de S. Matthieu*. Paris, chez l'auteur, 75, rue de l'Assomption. In-8, 16 p.) et un passage plus controversé encore du IVe évangile (*Le miracle de Cana. Ibid.*, 17 p.). Il s'agit de Mt. XXVIII, 1, qu'il traduit de la façon suivante : « Après le Sabbat et à la dernière partie de la nuit, le jour commençant à luire pour le premier jour de la semaine, etc. » et de Mt. XXVIII, 16-17, qu'il faut rendre ainsi : « Or, les onze se rendirent dans la Galilée sur le mont où Jésus leur avait ordonné (de se rendre), et l'ayant vu, ils se prosternèrent devant lui, — un certain nombre cependant avaient eu un mouvement d'hésitation — et s'étant approché, Jésus se mit à leur parler, etc. ». Dans le récit du célèbre miracle de Cana, c'est le verset 4 qui constitue la difficulté capitale et spécialement la locution *τί ἐμοὶ καὶ σοί*. M. Viteau l'entend comme suit « Qu'y a-t-il que moi j'aie à faire pour toi ? Que désires-tu de moi, que veux-tu de moi ? Mon heure n'est-elle pas encore arrivée ? ». C'est l'explication proposée en partie par Bloomfield, en partie par Egger, et exposée déjà en 1856 par Berger de Xivrey dans son *Étude sur le texte et le style du Nouveau Testament*. E. T.

— Joseph Huby, S. J. *Évangile selon Saint Marc traduit et commenté*. (Verbum Salutis, II.) Paris, Beauchesne, 1924. In-8, XIX-425 p. Fr. 14. — Après le S. Matthieu du R. P. Durand, la collection *Verbum Salutis* publie le S. Marc du R. P. Huby : traduction nouvelle et commentaire basé sur les récents travaux conservateurs. On y retrouve la même alliance de la piété et de la science, avec peut-être plus de relief de l'élément critique que dans le précédent volume. Signaler cette légère nuance n'est pas restreindre

Digitized by Google

l'éloge. Les fidèles cultivés, à qui l'on destine ces ouvrages, aimeront sentir la ferme direction du maître qui n'ignore rien de ce qui pourrait les inquiéter. A mesure que défilent les épisodes évangéliques, ils admireront la manière habile dont sont digérés les renseignements archéologiques et historiques. Plus avertis, ils éprouveront avec quel sens sobre et délié ont été triées et retenues les observations les plus topiques en faveur de telle exégèse ou en réfutation de telle hypothèse. A l'occasion, la promesse de l'auteur de respecter le « clair-obscur » d'un passage difficile, comme le discours eschatologique, semblera même trop finement réalisée. L'on sera reconnaissant à l'esprit très sûr du R. P. Huby d'avoir montré dans cet ouvrage encore, les vertus de l'érudition et de l'analyse conjuguées avec le dynamisme d'un profond souffle religieux. A. REGNIER.

— Le tome IV de l'*Introduction au Nouveau Testament* de M. GOGUEL est réservé aux *Épîtres pauliniennes*. La première partie a paru (Paris, Leroux, 1925. In-16, 421 p. Fr. 26). Après une introduction consacrée au paulinisme et à l'histoire de la critique des épîtres pauliniennes, les deux premiers chapitres traitent des sources de la biographie de Paul et des points fixes de la chronologie paulinienne. Les chapitres III à VI racontent la vie de S. Paul jusqu'à son arrivée à Corinthe. Le chapitre VII examine les questions d'introduction relatives aux épîtres aux Thessaloniciens. Le chapitre VIII reprend la vie de l'Apôtre de Corinthe à Éphèse et le chapitre IX discute les questions soulevées par l'épître aux Philippiens.

Marquons les principales positions défendues par l'auteur, d'ailleurs avec prudence et modération. Le paulinisme soulève deux problèmes connexes mais distincts. L'un est d'ordre littéraire et regarde les épîtres, l'autre est d'ordre religieux et a pour objet l'histoire de la pensée paulinienne. Le premier seul sera traité dans cet ouvrage qui veut être une introduction aux épîtres de S. Paul. Mais il ne peut l'être que dans le cadre de la vie et de l'activité de l'Apôtre ; c'est pourquoi l'étude des lettres est insérée à sa place chronologique dans la trame de l'histoire de Paul. Le second problème, celui de la formation et des sources de la pensée paulinienne, ne sera pas ex-professo étudié ici, bien qu'on ne puisse en faire complètement abstraction en essayant de résoudre le problème des épîtres.

Comme sources de la biographie de S. Paul, on ne retient avec raison que les épîtres et les Actes des Apôtres, les écrits apocryphes, et en particulier les *Acta Pauli*, ne nous fournissant guère de matériaux utilisables. Nous lisons de très bonnes considérations sur le caractère des lettres pauliniennes et sur la façon dont s'est formée leur collection. Pour le premier point, M. Goguel se rallie aux conclusions de Deissmann, non sans faire cependant quelques réserves très justes. Mais n'y a-t-il pas une nuance assez marquée entre ces deux appréciations des épîtres que nous rencontrons à la page 47 et à la page 62 : « Il ne faudrait pas cependant les considérer comme de simples improvisations Elles supposent un long travail d'élaboration et une méditation prolongée... les développements qu'il donne portent le plus souvent sur des questions qui faisaient l'objet le plus habituel de ses méditations et de son enseignement et il est probable que les formules qu'il emploie alors sont celles dont il usait d'ordinaire dans sa prédication. » Et d'autre part : « Il ne faut pas voir dans les déclarations des épîtres des formules longuement méditées dont tous les termes sont soigneusement pesés

Digitized by Google

mais des effusions spontanées, conditionnées, dans une large mesure, par des dispositions du moment. »

Nous voudrions aussi un supplément de preuve avant d'admettre ce travail de restauration et de rédaction que M. Goguel est porté à attribuer à « l'éditeur des lettres de Paul » (p. 58-59).

Paul fut-il en contact avec la pensée religieuse grecque, pendant sa jeunesse ? Sa théorie du polythéisme, le caractère hellénique de sa pensée sacramentaire, l'idée du salut réalisé par la transformation progressive de la nature humaine et du Cosmos : autant d'éléments qui trahissent, aux yeux de M. Goguel, une influence hellénique qui se serait exercée directement ou indirectement sur Paul, vraisemblablement à l'époque de sa jeunesse et de sa formation.

Si Paul a pu rencontrer Jésus durant son ministère terrestre, il n'est néanmoins entré en contact avec le mouvement chrétien qu'après la passion. Le scandale de la croix domine déjà, à cette période, l'activité de Paul, comme elle la dominera encore après sa conversion, mais dans un sens bien différent. Le futur apôtre ne pouvait voir dans les chrétiens proclamant messie un crucifié et un maudit de Dieu, que des sacrilèges et des blasphémateurs, c'est pourquoi il les persécuta avec tant d'acharnement. Il est cependant vraisemblable qu'au cours des discussions qu'il soutint avec les chrétiens de Jérusalem, Paul fut mis au courant de ce qu'ils racontaient sur la vie et l'enseignement de celui qui était pour eux le Seigneur.

M. Goguel n'essaie pas d'expliquer la conversion de S. Paul. Si elle peut être expliquée, elle doit l'être par la vie intérieure de l'Apôtre. Et cependant elle ne fut certainement pas précédée d'une période de préparation consciente. « L'hypothèse d'un travail préparatoire inconscient est très vraisemblable ; il serait vain, en l'absence de toute donnée positive, de vouloir deviner ce qu'il a pu être. Mieux vaut avouer franchement notre ignorance sans essayer de la dissimuler derrière des constructions arbitraires. » (p. 207).

Par sa conversion, Paul fut amené à voir le Messie et le Fils de Dieu en Jésus crucifié. Il considèrera désormais tout le christianisme sous l'angle de la Croix. Si la théologie de S. Paul a pu s'enrichir et s'approfondir, elle ne s'est pas transformée, et les documents qui nous en restent ne permettent pas d'en retracer le développement génétique (p. 213).

La première épitre aux Thessaloniciens fut écrite à Corinthe en 50. La seconde est bien de S. Paul, mais pourrait avoir été adressée, — c'est une simple conjecture, – à l'église de Bérée. M. Goguel est favorable à l'hypothèse d'une captivité ephésienne de Paul, au cours de laquelle vers la fin de l'année 55, l'apôtre aurait écrit sa lettre aux Philippiens. E. Tobac.

— M. l'abbé Viteau recherche les énigmes des Évangiles. Après *Le rôle de Saint Jean* et *Le jour de la Pâque dans S. Jean* (cfr RHE. 1924, p. 156), il étudie le problème littéraire de *La fin de S. Jean-Baptiste dans les Évangiles* (Le Puy, Imprimerie Peyriller. In-8, 24 p. 1923). L'Évangile de Luc présente une lacune inexplicable, parce qu'il y manque la fin de S. Jean-Baptiste. Cette lacune se trouve être comblée par le récit de la décapitation dans l'évangile de S. Marc et ce récit se trouve s'ajuster aux récits de S. Luc sur le Baptiste. De là ce problème d'histoire littéraire : Pourquoi trouve-t-on dans Marc le récit de la mort du Baptiste qu'on aurait attendu naturellement dans Luc, et pourquoi ce récit figure-t-il dans Marc dans des conditions très particulières que l'auteur met en relief au cours de son

Digitized by Google

étude ? M. Viteau pourrait facilement donner à ce problème une solution très simple, mais il préfère que d'autres lui apportent la leur. É. TOBAC.

— Nos lecteurs connaissent déjà le but que se propose la nouvelle collection *Les Moralistes chrétiens* (Textes et Commentaires), publiée sous la direction de M. BAUDIN, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg (cfr RHE, 1925, t. XXI, p. 181). Les cinq premiers volumes parus sont consacrés à des auteurs à caractère très varié ; ils nous donnent déjà un large aperçu sur le contenu, les principes et la mentalité de la morale chrétienne. Quelques mots au sujet de chacun.

1) PH. E. LEGRAND. *Saint Jean Chrysostome.* Paris, Gabalda, 1924. In-16, 320 p. F. 10. — S. Jean Chrysostome est par excellence le prédicateur moraliste : au cours de ses homélies, il a touché à presque toutes les questions pratiques. Beaucoup de ses descriptions, de ses satires, de ses exhortations, seraient encore de mise actuellement : qu'on lise p. ex. ce qui est dit de l'aumône, de la charité, de l'amour de Dieu, des devoirs conjugaux. Le choix des textes, rendu difficile par l'extrême abondance des matières, est des plus réussis. Vu qu'il s'agit ici d'une prédication éminemment populaire, M. Legrand a cru ne devoir ajouter autre chose aux textes que quelques introductions. Signalons encore la notice préliminaire qui dépeint de la façon la plus heureuse les « traits essentiels de la physionomie morale du saint docteur ».

2) J. RIVIÈRE. *Saint Basile.* Paris, Gabalda, 1925. In-16, 320 p. F. 10. — L'activité littéraire du célèbre Cappadocien est très variée ; ce sont surtout ses homélies qui sont exploitées ici. Les extraits présentés donnent une idée nettement suffisante de ce que fut S. Basile comme moraliste. D'un caractère assez élevé, parfois même plus ou moins subtil, les textes exigeaient quelques mots de commentaire ; le nom de M. Rivière, qui du reste s'est inspiré des meilleurs travaux récents sur S. Basile, est garant de leur valeur.

3) E. GILSON. *Saint Thomas d'Aquin.* Paris, Gabalda, 1925. In-16, 380 p. F. 12. — Il n'était pas facile de condenser en un volume si réduit l'enseignement si riche du Docteur Angélique en matière de morale. M. Gilson y est parvenu en suivant dans ses grandes lignes le plan de la 2ª Pars de la Somme Théologique, et en empruntant la majorité de ses textes au même ouvrage. C'est bien ici que la morale chrétienne ne se montre pas irrationnelle et pleine de mépris pour la nature et la dignité humaine, comme on le lui reproche ; S. Thomas n'a-t-il pas, en effet, opéré la fusion du rationalisme hellénique et du surnaturalisme chrétien ? La forte plume de M. Gilson a bien mis en lumière, dans l'introduction et le commentaire, cette puissance de synthèse du grand docteur. Nous regrettons qu'en ce qui concerne la vertu de charité, nous en soyons réduits à un simple aperçu général de la doctrine : tout en étant une vertu théologale, la charité parfait tellement nos relations même naturelles avec Dieu, que les textes qui en parlent auraient bien mérité une place d'honneur.

4) J. CHEVALIER. *Pascal. Pensées sur la vérité de la Religion chrétienne.* Paris, Gabalda, 1925. 2 vol. in-16, XIX-291 et IV-315 p. F. 20. — Le caractère de ces volumes est tout autre que celui des précédents : il ne s'agit de rien moins que d'une édition complète des Pensées de Pascal. Mais, — c'est ce qui fait la nouveauté de cette édition, — M. Chevalier a essayé de grouper les Pensées suivant l'ordonnance que devait présenter l'ouvrage complet que Pascal méditait. Cela nous met donc en présence d'une interprétation

Digitized by Google

personnelle du matériel que constituent les Pensées ; d'autres sont possibles, mais il faut reconnaître que celle-ci est heureuse et témoigne d'une forte pénétration et d'une longue étude de spécialiste. La table analytique détaillée qui termine le deuxième volume rendra des services appréciables.

A. VAN HOVE.

— Dans une plaquette intitulée : *Le culte de saint Michel et le moyen âge latin*, (Paris, A. PICARD, 1922. In-8, XX-72 p.), Mme OLGA ROJDESTVENSKY présente aux érudits « le résumé d'un travail de plus longue haleine, portant le même titre, qui a paru en russe en 1918 » et dans lequel « tout ce qui représente la part d'érudition » a été sacrifié, pour ne garder que les grandes lignes et les conclusions de l'étude principale. D'abord, en ce qui concerne l'origine du culte de S. Michel (ch. I), elle rejette, comme dépourvue de preuve, l'opinion qui veut établir une filiation réelle entre le culte de Mercure, — Mercure-Wustan ou Mercure-Arverne, — et celui de S. Michel. Ensuite, elle repousse la thèse selon laquelle S. Michel se serait établi sur le sol d'Italie, comme un saint national des Lombards (ch. II); le culte de S. Michel lui paraît avoir été introduit, en Italie (p. 12), antérieurement à l'invasion des Lombards par les colonies grecques.

En Occident, ce culte fut importé dans l'église irlandaise et anglo-saxonne, grâce à la faveur dont jouissait la mentalité helléniste; les missionnaires irlandais et anglo-saxons des VIIe-VIIIe siècles le transportèrent sur le continent, dans le Nord de la Gaule (ch. III); à l'époque carolingienne et post-carolingienne S. Michel domina, dans l'esprit du peuple, tous les autres saints (ch. IV). Il fut vénéré comme le protecteur de l'empire et il symbolisait l'empereur luttant contre le paganisme et la simonie. Aussi les sanctuaires de S. Michel se sont-ils multipliés très rapidement et plusieurs d'entre-eux, notamment ceux du Mont Gargan et du Mont-St-Michel, devinrent des lieux de pèlerinages célèbres (ch. V).

Après avoir exposé l'origine et la diffusion du culte de S. Michel, l'auteur donne, au ch. VI, quelques considérations assez nébuleuses sur « l'image de S. Michel dans la légende latine ».

Cette plaquette de Mme Rojdestvensky présente sans aucun doute un vif intérêt. Mais pour les érudits, l'auteur lui a fait perdre beaucoup de valeur en y supprimant les références bibliographiques et les notes critiques.

EM. SPAEY.

— R. NAZ. *L'avouerie de l'abbaye de Marchiennes* (1038-1262). Paris, Les Presses universitaires de France, 1924. In-8, 122 p. Voici une bonne monographie concernant une question qui eut une importance considérable au moyen âge, tant en droit civil qu'en droit canonique. Après les travaux d'ensemble, publiés, en France par Flach et Senn, en Belgique par Pergameni, l'avouerie ecclésiastique n'a plus figure d'inconnue pour les juristes : il était d'autant plus intéressant de reprendre, en la concrétisant dans un cas-type, l'étude de cette curieuse institution. C'est ce qu'a fort bien compris M. Naz : appuyé sur de nombreux documents inédits, puisés pour la plupart aux archives départementales du Nord (*Fonds de Marchiennes)*, il nous trace un tableau bien étudié de l'avouerie de Marchiennes durant les deux cent vingt-cinq années de son existence : il y examine tour à tour l'origine de cette institution de représentation juridique, les fonctions des avoués, leurs exactions, leur disparition. Nul doute que civilistes et canonistes ne trouvent plaisir et profit à prendre connaissance de ce beau travail. R. MICHEL.

Digitized by Google

— Il y a lieu de citer l'article du P. Jérôme Goyens, O. F. M., paru dans la *France Franciscaine*, 1925, t. VIII, p. 309-336 : *Le monastère des sœurs grises à Wervicq. Chronologie et nécrologie.* Comme les archives du couvent ont péri au cours des temps, on sera heureux de pouvoir recourir ici aux tables de six registres, de 1426 à 1831, ainsi qu'au nécrologe, de 1593 à 1918. En annexe, un court aperçu des événements de 1914 à 1921. H. N.

— Dans les annales de l'érudition française, Papire Masson n'a pas la célébrité d'un Duchesne, d'un Baluze ou d'un Mabillon. Mais cette figure trop oubliée reparaît aujourd'hui en pleine lumière, grâce aux études que vient de lui consacrer Pierre Ronzy : *Un humaniste italianisant, Papire Masson (1544-1611)* et *Bibliographie critique des œuvres imprimées et manuscrites de Papire Masson (1544-1611).* (Bibliothèque de l'Institut français de Naples. 1re sér., t. I et II.) Paris, Éd. Champion, 1924. In-8, xxvii-691 et xiv-159 p. Fr. 72 les deux volumes. Tour à tour polémiste, historien, biographe, éditeur de textes, jurisconsulte, géographe, voire même poète latin, Masson a laissé une œuvre considérable, qui touche à l'histoire littéraire, politique, religieuse et intellectuelle du xvie siècle. Novice de la Compagnie de Jésus, qu'il devait quitter bientôt, il s'était formé en Italie et il garda toujours une vive admiration pour ce pays, pour ses écrivains, pour les disciplines scientifiques auxquelles était parvenue la Renaissance du xvie siècle. Ses vies des trois grands trécentistes, Dante, Pétrarque et Boccace, ont contribué, dans une mesure appréciable, à faire connaître en Europe ces glorieux représentants du génie italien. Comme historien, il est le premier en France qui substitue à l'histoire éloquente et verbeuse, imitée de l'antique, un art plus sobre, mais soutenu par la méthode moderne, le retour aux sources diplomatiques et littéraires et la critique des documents. Dans le domaine de l'histoire ecclésiastique, on lui doit, entre autres une histoire des papes, profondément imprégnée de l'esprit gallican, — car il fut un doctrinaire du gallicanisme, — et où se lit la première réfutation française de la légende de la papesse Jeanne. Toute cette production est recensée, analysée, évaluée par M. Ronzy, qui, en même temps, retrace, pas à pas, la vie de l'auteur, expose la genèse de chacune de ses œuvres, en relève les sources et en suit les prolongements. Sur un sujet de second plan, cela fait, en deux volumes de texte compact, un travail de premier ordre, où il ne faudrait chercher nul clinquant, mais aux vues larges et justes, poursuivi avec une patience exemplaire, exécuté avec un soin accompli, où chaque détail est minutieusement précisé, contrôlé et, au besoin, revisé, si bien qu'on a l'impression de se trouver devant un ouvrage définitif. A. Bayot.

— P. P. Bonneval. *Une des grandes lumières de l'Église : Saint François de Sales.* Avignon, Aubanel, 1925. In-12, xx-188 p. — Publié, après plusieurs autres, à l'occasion du 3e centenaire de la mort de saint François de Sales, ce petit volume n'est ni une biographie ou une esquisse biographique de celui dont il porte le nom, ni un exposé ou un résumé de l'ensemble de ses doctrines. Il s'attache à un des multiples aspects de cette si intéressante figure ; il nous présente l'évêque de Genève comme une lumière de choix, comme un flambeau resplendissant du monde catholique. Lumière, François de Sales l'a été par l'exemple d'une vie toute de sainteté et de suave charité ; il l'a été aussi et il l'est par les formes diverses de son activité : apôtre, il a éclairé les hérétiques et les pécheurs, pour les convertir ; directeur spirituel,

Digitized by Google

il a éclairé les âmes pieuses, pour les conduire dans la voie de la vraie dévotion ; fondateur de la Visitation, il a éclairé cet institut religieux, pour en guider tous les membres vers une haute perfection ; docteur enfin, il a éclairé et continue à éclairer toute l'Église par ses œuvres polémiques, ascétiques, mystiques, oratoires et épistolaires. M. le chanoine Bonneval n'a pas manqué de justifier brièvement chacun de ces aperçus par un choix de citations appropriées et bien commentées. Le plaisir qu'on trouve à lire son livre n'est pas dû uniquement à l'attrait que gardent toujours le nom et le souvenir de saint François de Sales. J. FORGET.

— On sait quels liens rattachent la société de Saint-Sulpice à la Vénérable Agnès de Langeac. Ce fut cette religieuse qui, mise en relation, de façon surnaturelle, avec M. Olier, prit une part décisive dans sa vocation à la vie parfaite et à sa formation. M. R. JEUNÉ, supérieur du séminaire de philosophie d'Issy, lui consacre un ouvrage intéressant et pieux, *Une mystique dominicaine. La Vénérable Agnès de Langeac* (*1602-1634*). (Paris, Pierre Téqui, 1924. In-12, XII-242 p. et 8 grav. hors-texte, fr. 6). Le livre est divisé en deux parties à peu près égales ; la première retrace *le pèlerinage terrestre* de la sainte religieuse ; la seconde, intitulée *l'héritage spirituel*, analyse les vertus qui la caractérisent et montre comment son esprit se maintient vivace dans les institutions auxquelles son nom est attaché. P. DEBONGNIE.

— A. HAMON, S. J. *Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur*. II. *L'aube de la dévotion*. Paris, Beauchesne, 1925. In-8, XXX-360 p. — La dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle est aujourd'hui comprise et pratiquée dans l'Église, avait-elle été pressentie ou préparée avant les révélations de Paray-le-Monial ? C'est la question que le R. P. Hamon se pose dans le second volume, complément naturel de son excellente *Vie de Sainte Marguerite-Marie*, que nos lecteurs connaissent (Cfr RHE, 1925, p. 177-178). Voici, en quelques mots, le sens de sa réponse. Les Pères de l'Église et les chrétiens des dix premiers siècles, si fidèles au culte de Jésus crucifié et de la plaie de son côté, ne sont pas allés jusqu'à adresser leurs adorations à son Cœur matériel. Saint Anselme y a-t-il songé ? Ce n'est pas certain. Saint Bernard semble au moins très près de cette idée, que ses disciples formuleront bientôt plus nettement que lui. Au XIIIe siècle, nous la trouvons clairement proposée dans les révélations de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde. Des contemporains de Gertrude, tels que saint François, sainte Claire, saint Bonaventure, et un peu plus tard, dans l'ordre de saint Dominique, Tauler, Suso, Catherine de Sienne, etc., unissent dans leurs pieuses ardeurs le culte du Cœur divin à celui du Dieu souffrant. Au XVe siècle, non seulement des âmes isolées, mais des congrégations religieuses, telles les Annonciades, paraissent attirées de ce côté. Enfin, au XVIe siècle, une série de noms marquants, dont les uns se rattachent à l'université de Cologne et d'autres appartiennent à la jeune Compagnie de Jésus, nous rappellent autant de dévots au Sacré-Cœur. Les développements et preuves, dont le P. Hamon entoure chacune de ces indications générales sont des plus intéressants et des plus instructifs. Il résulte d'ailleurs de l'ensemble, et c'est la conclusion de l'auteur, que « du XIIe au XVIIe siècle, la dévotion au Cœur de Jésus n'a jamais eu une vie propre, vraiment à elle », l'isolant assez complètement des dévotions voisines aux Plaies du Crucifié, à la sainte Face, etc. Et ceci nous explique le sous-titre du beau volume : *L'aube de la dévotion*. J. FORGET.

Digitized by Google

— Dans son ouvrage intitulé : *Le cantique populaire. Ses sources, son histoire, augmentés d'une bibliographie générale des anciens cantiques et Noëls* (Bibliothèque de l'art musical religieux) (Lyon, Janin, 1924. In-12, III-344 p. F. 10), M. Gastoué parle du cantique populaire du VIIIe jusqu'au XVIIIe siècle. J'avoue ma surprise de voir citées, en première page, des acclamations dont le texte se lit dans un ms. de Soissons de l'an 783 et dont la musique se trouverait « en neumes, dans un autre manuscrit presque du même temps » (p. 5). Jusqu'ici nous ne connaissions de fragments neumatiques que de la fin du IXe s.; aussi, vu l'importance du fait, M. Gastoué aurait-il dû préciser les circonstances de composition de ce manuscrit. Mais l'auteur semble viser un but de vulgarisation et de polémique. En effet, tout converge à discréditer les *cantiques* dits traditionnels, dont l'histoire est facile à faire, puisqu'ils ne remontent guère au moyen âge, et à exalter les primitifs et leurs imitations modernes. Cette note d'actualité rendra l'ouvrage plus attrayant, mais lui fait perdre la tenue rigoureusement scientifique, qui sied si bien à la musicologie religieuse et fait trop souvent défaut. Aussi les textes musicaux primitifs ne sont-ils transcrits que sur des bases ainsi énoncées : « il semble qu'il faille en interpréter ainsi la mesure » (p. 25). Il est d'ailleurs à remarquer que pareilles transcriptions, — dont la fausseté a été trop aveuglément reçue, — paraissent toujours boîteuses. Ce n'est que dans des mélodies dont l'écriture est sans mystères, qu'on retrouve une ligne musicale pure et belle, telle, l'*Ave, Mère du Rédempteur*, de Jehan Tisserant (XVe s.) (p. 85). La bibliographie complète des recueils de Cantiques et de Noëls, allant des incunables vers 1481, jusqu'à l'an X, est incontestablement la contribution scientifique la meilleure. Dom J. Kreps, O. S. B.

— Le livre apprécié de L. Roure sur les formes les plus représentatives de l'occultisme contemporain : *Au pays de l'occultisme ou par delà le catholicisme*, vient d'atteindre sa troisième édition (Paris, G. Beauchesne, 1925. In-12, 348 p. F. 12). L'accueil chaleureux qui échut à cet ouvrage, prouve à quel impérieux besoin il a répondu. Richement documenté, il décrit les principaux mouvements de fausse mystique et de fausse thaumaturgie, et joint à l'exposé des systèmes une critique aussi pénétrante qu'impartiale. Voici la suite des matières. Après une introduction sur les sources, vraies ou prétendues, de l'occultisme contemporain (2-40), l'auteur examine d'abord l'enseignement du « théosophisme » (41-84), puis la thérapeutique pseudo-religieuse ou pseudo-scientifique de la « Christian Science » (85-126), de M. E. Coué (127-145), et du prophète liégeois Antoine le Guérisseur (146-167), enfin les spéculations fantaisistes des « Amitiés spirituelles » de Sédir (168-201) et de la « Philosophie cosmique » (202-232), ainsi que les espérances messianiques des « Adventistes du septième jour » (232-254). L'ouvrage se termine par deux essais qui ne se rattachent qu'indirectement aux études précédentes : l'un expose la psychanalyse du Dr Freund et quelques-uns de ses aboutissants, l'autre s'occupe de plusieurs superstitions pratiquées pendant la guerre 1914-1918. A propos de la statue en bois du feld-maréchal Hindenburg, élevée à Berlin le 28 août 1915, L. Roure étudie brièvement le rite du clou. Pleines d'observations originales, ces études intéressent non seulement l'histoire des doctrines philosophiques et religieuses contemporaines, mais aussi l'histoire comparée des religions; plusieurs des aberrations signalées sont les manifestations de besoins obscurs et de tendances profondes de l'âme populaire et, à ce titre, doivent être comparées à certains mouvements religieux similaires, éclos jadis dans les milieux gréco-romains. J. Coppens.

Digitized by Google

— La Société d'archéologie française a étudié lors de son congrès annuel de 1923, la partie du bassin du Rhône située au sud de Lyon, entre Vienne et Montélimar. C'est une contrée où le christianisme se propagea dès avant Constantin et qui a conservé, outre certains souvenirs remontant à l'antiquité chrétienne, de nombreux monuments de l'époque préromane et romane. Le *Guide archéologique du Congrès* (Paris, A. Picard, 1925. In-8, 388 et LX p.; grav. dans le texte et pl. Fr. 30) a été rédigé, comme celui des congrès précédents, par des archéologues très compétents. M. J. Formigé décrit les monuments romains et les églises du moyen âge de Vienne, à l'exception de la cathédrale St-Maurice, étudiée par M. Deshoulières. Celui-ci décrit également les monuments de Montélimar et de certaines localités environnantes.

M. Marcel AUBERT étudie les monuments de Bourg-Saint-Andéol, tandis que M. J. Branchereau s'est réservé Viviers et Mélas. La notice sur la cathédrale de Valence est l'œuvre de MM. le chanoine Perrot et Noël Thiollier. Ce dernier, ainsi que MM. de Font-Reaulx et J. Vallery-Radot ont fourni la description de plusieurs autres monuments : à Champagne, à Valence, à St.-Antoine-en-Viennois, à Grignan, à Sure-la-Rousse, etc. Le volume enrichit une collection, dont l'intérêt est hautement apprécié, et qui forme, avec le *Bulletin monumental*, un instrument de travail indispensable à l'archéologue français. R. M.

— Les *Albums de la cathédrale de Bourges*, publiés par M. S. MUTÉ (Bourges, Cathédrale. In-4; I, 1924, 2 p. et pl. 1-16; II, 1924, 4 p. et pl. 17-40; III. 1925, 6 p. et pl. 41-72; IV, sous presse), ont été composés principalement comme souvenir du six centième anniversaire de la dédicace (5 mai 1925). Leurs belles planches phototypiques reproduisent des vues nombreuses du monument, de son décor sculpté, de ses verrières et de son mobilier, Ils forment un beau souvenir pour les touristes qui ont visité cette cathédrale, une des plus belles de France, et peuvent aussi rendre service aux historiens de l'art. Toutefois, pour ces derniers, l'auteur a travaillé beaucoup moins que ne l'a fait M. Houvet, dans ses beaux albums de la cathédrale de Chartres. Son œuvre est moins complète; elle ne semble d'ailleurs pas s'astreindre à un système. Au contraire, elle cherche à éviter la monotonie en ne donnant pas à la file toutes les planches concernant une même matière : architecture, sculpture, vitraux, ou celles qui se rapportent à une époque. De belles œuvres sculptées des XVe, XVIe et XVIIe siècles sont publiées avant que toute la sculpture des portails du XIIIe siècle ne soit reproduite, et trois vitraux du XVIe et XVIIe siècles figurent dans le second album, alors que les magnifiques vitraux du XIIIe siècle ne sont pas repris dans les trois albums déjà publiés.

Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir vulgarisé par un bel ouvrage, de prix modique, la connaissance de l'un des grands monuments de la France.

R. M.

— Des inventaires des monuments et objets d'art existent pour plusieurs départements français (Aisne, Aube, Finistère, Gironde, Seine et Oise). M. BÉGULE vient d'en publier un pour le département du Rhône *(Antiquités et richesses d'art du département du Rhône*. Lyon, Rey. 1925. In-fol., XVI-165 p.; 19 pl., 204 fig.). Cet ouvrage se recommande par la sûreté de la méthode, la clarté du plan et de l'exposition, la rigueur des descriptions, l'étendue des recherches, — l'auteur a étudié les édifices et le mobilier classés ou non de Lyon et des 270 communes du département. De très nombreuses reproductions illustrent ce répertoire : elles sont fort belles et d'un choix heureux.

Digitized by Google

Souhaitons que de multiples catalogues, s'inspirant de la méthode de M. Bégule, paraissent; ils rendront d'éminents services aux archéologues et aux architectes chargés de la conservation des monuments. J. LAVALLEYE.

— M. PRÉVOST, *Inventaire sommaire des pièces manuscrites contenues dans la collection Morel de Thoisy au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale* (Paris, Leroux, 1924, XXI-584 p.). Le fonds inventorié ici est, en grande partie, de nature juridique; mais il renferme aussi plusieurs documents intéressant l'histoire ecclésiastique, notamment pour le XVIIe siècle et le début du XVIIIe. J. LAVALLEYE.

— Le directeur des Archives nationales de Paris, CH.-V. LANGLOIS, va publier sous peu un travail destiné à rendre les plus grands services aux chercheurs, le *Répertoire critique des anciens inventaires d'archives françaises antérieurs à l'Ancien Régime.* J. LAVALLEYE.

— Dans les *Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger* (Paris, 1925) il y a lieu de remarquer les articles suivants : P. 40-54, M. J. GAY, *Remarques sur les papes grecs et syriens, de 678 à 718 ;* p. 67-78, P. FOURNIER, *De quelques infiltrations byzantines dans le droit canonique de l'époque carolingienne.* G. M.

— Le recueil des Positions de thèses soutenues par les élèves de l'école des Chartes en 1925 contient un bon nombre d'études relatives à l'histoire de l'Église. Ce sont : M. BAUDOT, *Histoire de l'abbaye de Saint-Maur des Fossés, des origines à l'année 925*; E. BONNAIRE, *Histoire des abbayes de Saint-Rion et de Beaufort, de leur fondation à l'introduction de la réforme des Prémontrés*; A. FABRE, *Essai sur l'histoire des évêques de Rodez, des origines du diocèse au XIVe siècle ;* B. DE GAULESAC, *La liquidation des biens de l'ordre du Temple, dans le Sud-Ouest de la France ;* J. HUBERT, *L'abbaye N.-D. de Déols, 917-1627 ;* A. LEMERLE, *Le grand cartulaire de Saint-Julien de Brioude ;* J. ODIER, *Jean de Roquetaillade, moine franciscain du XIVe siècle ;* S. OLIVIER, *Le temporel des prieurés simples, dépendant de Saint-Martin des Champs (XIVe siècle) ;* P. PRADEL, *Étude sur le chapitre de Saint-Nicolas de Montluçon ;* P. THOMAS-LACROIX, *Jean de Malestroit, chancelier de Bretagne, évêque de Saint-Brieuc et de Nantes.* G. M.

— Les 10, 12 et 13 mars Dom H. QUENTIN a donné à l'université de Strasbourg trois conférences sur *La Révision de la Vulgate et le problème critique de l'établissement du texte.*

La traduction de la Bible faite en latin au IVe siècle par saint Jérôme eut pour résultat d'éliminer les anciennes versions répandues en Italie. Mais celles-ci reprirent l'avantage perdu en pénétrant plus ou moins clandestinement dans la Vulgate. Aussi, dès le VIe siècle, Cassiodore et, à l'époque carolingienne, Alcuin et Théodulphe d'Orléans en revisèrent le texte corrompu. L'essai d'Alcuin eut plus de diffusion, mais à son tour il se corrompit. C'est pourquoi, au XIIIe siècle, les maîtres de l'université de Paris revisèrent la Vulgate. Leur version, de beaucoup inférieure à celle d'Alcuin, fit fortune. Le concile de Trente ayant décidé, en 1546, qu'une édition officielle de la Vulgate serait publiée, quatre commissions pontificales furent nommées. Elles travaillèrent avec zèle, mais leurs membres manquaient de principes

Digitized by Google

sûrs relatifs à l'établissement du texte. L'intervention peu heureuse de Sixte V entrava l'œuvre. Finalement l'édition officielle parut en 1592.

Au XIXe siècle, divers savants comme Vercellone, Wordsworth, White, Samuel Berger, s'occupèrent d'amasser des variantes ou de classer les manuscrits de la Vulgate. Leurs travaux méritoires serviront à la nouvelle équipe de moines bénédictins chargés, en 1907, par Pie X de préparer une nouvelle édition. Après avoir inventorié et photographié les manuscrits, il fallait établir le texte. On ne pouvait plus songer à user des procédés empiriques des gens du XVIe siècle qui consistaient à compter les témoins des textes sans les classer et à suivre le témoignage de la majorité. La critique du texte grec du N. T. amena, vers la fin du XVIIIe siècle, les travailleurs à formuler un ensemble de règles. J. J. Griesbach établit dans la 2e édition du N. T. publiée à Halle en 1796 les premiers principes relatifs à l'examen « de la bonté intrinsèque » des leçons diverses et à celui « des divers témoins ». Mais s'il comprit l'importance du groupement des manuscrits par familles, il ne sut pas donner le critère pour les discerner. K. Lachmann, plus tard, trouvera le principe fécond du classement des manuscrits par la communauté des fautes.

Quelles que soient les méthodes de détail employées jusqu'ici, elles ont toutes pour but de remonter à l'original. C'est contre quoi tend à réagir Dom Quentin. D'après lui, même dans les cas les plus favorables, les premiers témoins d'un texte sont séparés de l'original par un laps de temps plus ou moins considérable. Il faut donc être plus modeste et ne rechercher que l'*archétype*, et non plus l'original.

Si l'on veut atteindre cet archétype, il faut avant tout classer les manuscrits. Plusieurs cas peuvent se présenter : a) Si le classement des manuscrits aboutit à une famille unique, il faut ordinairement suivre les leçons du plus ancien manuscrit ; b) quand deux familles ont été constituées, l'accord des deux donnent la leçon de l'archétype ; quant au désaccord, il ne permet aucune solution empruntée à la considération des manuscrits ; c) quand il y a trois familles, l'accord des trois ou l'accord de deux contre une impose la leçon de la majorité des types.

La chose difficile est le classement des manuscrits. De désespoir, certains éditeurs de textes, comme J. Bédier (2e éd. du Lai de l'Ombre), ont renoncé à tout classement. Dom Quentin expose son système dont il montre les applications diverses. Le principe consiste à comparer les manuscrits par groupes de trois et à discerner les intermédiaires. On peut ainsi, de proche en proche, reconstituer l'arbre généalogique aboutissant à l'archétype dont dérivent les manuscrits conservés. G. M.

— Dans les salles du Jeu de Paume, aux Tuileries, a été ouverte une exposition d'art roumain. Les œuvres exposées proviennent de musées et de monastères. Elles consistent surtout en fresques, peintures sur bois, sculptures, étoffes brodées, pièces d'orfèvrerie du XIVe au XVIIIe siècle.

— Dans le courant du mois de juin a été inaugurée à l'hôtel Jean Charpentier, sis rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris, une exposition d'art ancien espagnol. Les œuvres exposées appartiennent en majorité à des collections privées Elles représentent surtout des sujets religieux. Certaines remontent au XIIe siècle. On remarquera particulièrement les primitifs catalans du XIVe et du XVe siècle. G. M.

Digitized by Google

— La librairie Letouzey et Ané (87, boul. Raspail, Paris VIe) met en souscription un *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, de F. VIGOUROUX, qui sera publié sous la direction de M. L. PIROT, professeur à l'institut catholique de Lille. G. M.

— M. MAXIME PETIT a entrepris à la librairie Larousse, la publication, avec la collaboration d'un grand nombre de savants, d'une *Histoire générale*. G. M.

— Une revue mensuelle bibliographique et littéraire s'est fondée à Paris, 1, rue de Rome (France : 7 fr., Union postale : 10 fr), sous le titre *Les Beaux Livres*. Elle a pour but de renseigner le public, sous une forme brève et condensée, sur le mouvement actuel des lettres et des idées. Elle ne parlera pas de toutes les productions littéraires, mais seulement de celles qui ont un mérite réel ou du moins de celles qui joignent aux qualités du style une valeur morale certaine. G. M.

— A l'occasion du VIIe centenaire de la mort de saint François d'Assise, l'Union intellectuelle franco-italienne a fait donner, en Sorbonne, une série de conférences sur l'influence franciscaine. M. Hauvette a parlé de Dante et de saint François et M. Masseron de saint François d'Assise. G. M.

— Le musée du palais des Papes, à Avignon, a acquis diverses peintures du XVe siècle, en particulier celles qui ornaient le reliquaire de sainte Marthe.

A la bibliothèque municipale de Rouen a eu lieu une exposition de reliures anciennes. On y admire en particulier le livre d'ivoire de la cathédrale et le livre d'heures de Pigouchet (1496).

A Saint-Denis, près Paris, s'ouvrira un musée municipal destiné à recueillir les fragments de sculpture de la basilique et de l'abbaye.

La Société d'histoire du droit a tenu les 2, 3 et 4 juin un congrès dans les salles de la faculté de droit de Paris. Les communications suivantes ont été faites : M. ROGER GRAND, *Les paix d'Aurillac, chartes communales du XIIIe siècle*; M. E. CHAMPEAUX, *Coutumier Vaudois de Quisard et les coutumes du duché de Bourgogne*; M. F. SOUDEL, *Note sur la franche aumône en Normandie. La juridiction des aumônes dans l'ancien diocèse de Rouen*; Mgr DIB, *Les manuscrits arabes du livre syro-romain*; M. DE TOURTOULON, *La table servie (Coran, Surate 5e, verset 35, et Synhedrin (Talmud de Babylone), IV, 5*; M. PH. MEYLAN, *Origine de l'effet extinctif de la « litis contestatio »*; M. G. MOLLAT, *A propos de la « Practica Inquisitionis » de Bernard Gui*; M. J. SIMON, a) *Solution transactionnelle d'un conflit de juridiction sous Philippe-le-Bon (privilège du canon)*. — b) *Poursuites répressives contre des lais (cour spirituelle de Nivelles, années 1768 et suivantes)*. G. M.

— L'administration de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, a ouvert une exposition de documents relatifs au jansénisme, à Port-Royal et aux convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard. G. M.

— L'office de documentation internationale contemporaine, organisé à la suite des décisions de la Société des Nations, a publié le premier numéro d'un *Bulletin de l'office de documentation internationale contemporaine* (Paris, A. Costes, 25 fr.), destiné à faire connaître les livres et articles de revue relatifs aux questions politiques, économiques et sociales, internationales ou nationales depuis 1919. G. M.

Digitized by Google

— L'éditeur Letouzey met en souscription (60 fr.), une *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium*, que publieront les Pères Assomptionnistes. G. M

— La *Revue d'Histoire franciscaine* annonce qu'elle organisera, en 1926, une exposition d'œuvres d'art d'inspiration franciscaine.

Une section lyonnaise de la Société de Saint-Jean a créé un groupement de jeunes artistes qui s'inspireront dans leurs œuvres de conceptions religieuses, et décidé la publication d'une revue trimestrielle : *Œuvres d'art religieux du diocèse de Lyon*, destinée à faire connaître les richesses artistiques du Lyonnais, tant anciennes que modernes. Ce périodique comprendra surtout des reproductions phototypiques qui seront accompagnées de notices propres à les faire mieux apprécier. G. M.

— *Académie des Inscriptions et belles-lettres.* — Le 9 mars, M. Ch. V. Langlois parle d'un petit livre anonyme que Nicolas de Lyre analysa et réfuta en 1334 et qui faisait allusion à un *Liber Simonis Cephae*, contenant une parole de Jésus inédite. L'opuscule pourrait être l'œuvre d'un rabbiniste du XIVe siècle.

Le 20 mars, M. de Mély retrace la vie d'un orfèvre parisien, Guillaume Boucher, tombé aux mains des Mongols, lors de la prise de Belgrade, en 1241, et emmené en captivité. L'artiste continua de travailler et exerça une influence sur l'architecture asiatique de son temps.

Le 27 mars, M. Bémont rappelle qu'au cours de fouilles faites en 1888, dans la cathédrale de Cantorbéry, on découvrit une tombe anonyme, qui renfermait un squelette d'homme, dont la tête était détachée et fendue. Il n'en fallut pas plus pour y reconnaître les ossements du bienheureux Thomas Becket. M. Bémont a montré péremptoirement que les ossements avaient été détruits en 1538, sur les ordres du roi d'Angleterre Henri VIII. — M. Enlart communique le résultat des dernières fouilles exécutées à Chypre. On a découvert une dalle funéraire portant une épitaphe française, qui est datée de 1340, et un blason qui révèle le nom de Pierre Podocathari; l'inscription latine qui l'accompagne pourrait être de 1364-1368.

Le 24 avril, M. G. Verdin parle d'un texte jusqu'ici inconnu de la passion de sainte Reine d'Alise, contenu dans un manuscrit du VIIIe siècle de la faculté de médecine de Montpellier et attribué au pseudo-Théophile. D'après cette découverte, la *Passion* de Marine pourrait avoir une origine plus ancienne. L'auteur signale l'opinion de M. Salomon Reinach, selon laquelle Regina serait un des qualificatifs de Junon et fait l'historique du plagiat hagiographique.

Le 8 mai, M. Omont donne quelques renseignements nouveaux sur un abbé de Saint-Denis (1326-1342), auteur d'un *Sanctilogium sive speculum legendarum*, dont il indique un manuscrit, conservé au musée britannique, à Londres. Une copie en deux volumes fut exécutée au XVe siècle, sur les ordres des chanoines de Saint-Victor de Paris, et est actuellement représentée par un manuscrit de la bibliothèque Mazarine et par un autre de la bibliothèque nationale.

Le 15 mai, M. Enlart établit qu'un manuscrit de la généalogie des comtes de Boulogne, exécuté sur l'ordre de Catherine de Médicis, a eu pour auteur le franciscain Jean d'Ancy. Un autre manuscrit sert à dater les vitraux de Vic-le-Comte, aujourd'hui disparus, qui y sont reproduits.

Digitized by Google

Le 22 mai, M. Théodore Reinach indique que les monuments connus au Cédron, sous le nom d'Absalom et de Zacharie, ne sont pas en réalité des tombeaux, mais les préfaces monumentales des tombeaux de Josaphat et des Apôtres. Tel est du moins ce qui ressort des fouilles exécutées par M. Slousch, à Jérusalem.

Le 29 mai, M. Paul Fournier retrace la biographie de Jean de Semur, professeur de droit canonique à l'université de Paris, conseiller au parlement et auditeur des causes apostoliques, mort en 1349 des suites de la peste noire.

— *Société nationale des antiquaires de France.* — Le 5 mars, M. Puig i Catafal expose son opinion sur l'âge du narthex de Saint-Philibert de Tournus. Au lieu d'y voir un spécimen des débuts de l'art roman en France, il propose de le dater de 1030 à 1040.

Le 12 mars, M. Plat montre que l'ancienne chapelle des Templiers et celle de Sainte-Catherine de l'Epinay-en-Berry ont eu un moine pour architecte. M. Deshoulières parle de divers chapitaux d'églises auvergnates.

Le 28 mai, M. Huart montre que deux panneaux existant au musée des arts décoratifs, à Paris, ont dû appartenir à la châsse de l'ancienne chapelle de Picardie, actuellement conservée au musée de Cluny.

Le 25 juin, M. J. Formigé expose le résultat des découvertes opérées à Vienne en Dauphinois. On a retrouvé en particulier les vestiges de l'église du xie siècle. L'orateur montre le prix qu'il convient d'attacher aux tapisseries du xvie siècle, remises en place. G. M.

— *Prix et concours.* — L'académie des Inscriptions et belles-lettres a décerné les récompenses suivantes pour le concours des antiquité nationales : 2e médaille, MM. Maurice Jusselin et Brandon, *L'église Saint-André et Saint-Nicolas de Chartres. Études et projets de restauration* ; 3e mention, M. l'abbé Dumont, *Le chapitre cathédral de Notre-Dame de Moulins (1378-1410)* et *La Réforme du prieuré d'Yzeure-lès-Moulins* ; 4e mention, M. G. Paul, *L'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu, recherches historiques et héraldiques.*

L'Académie des Inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Jean Raynaud (10.000 fr.) à M. Henry Cordier, décédé, pour l'ensemble de ses travaux.

Prix Le Senne (2.000 fr.) : M. Charles Meurgey, *Histoire de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie.*

Prix Ordinaire (2.000 fr.) : M. E. Perrin, *Catalogue des chartes de franchise de la Lorraine antérieures à 1350.*

Prix Gobert : 1r prix (9.000 fr.) : MM. Busquet et Bourrilly, *Histoire de la Provence ;* 2e prix (1.000 fr.) : M. Bloch, *Les Rois thaumaturges.*

L'Académie française a décerné les prix suivants :

Prix Broquette-Gonin (10.000 fr.) : M. Pierre Champion pour l'ensemble de ses œuvres.

Prix Thiers (2.800 fr.) : M. Geoffroy de Grandmaison : *L'Espagne et Napoléon.*

Prix Gobert (9.000 fr.) : M. Parisot, *Histoire de Lorraine.*

Prix de Courcel (2.400 fr.) : M. L. Levillain, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne.*

Prix Montyon : M. Bonnenfant, *L'Église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger ;* M. Baruzzi, *Saint-Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique.*

Digitized by Google

Prix JUTEAUX-DUVIGNEAUX : M. DESGRANGES, *Vingt ans de conférences contradictoires* (1.000 fr.) ; M. l'abbé BOUYSSONIE, *Batailles d'idées* (1.000 fr.) ; M. J. DE WHITTE, *Monseigneur Augouard* (500 fr.) ; M. CH. COMTE, *Le cardinal Mermillod d'après sa correspondance* (500 fr.).

Prix FABIEN : MGR GROUARD, *Souvenirs de soixante ans d'apostolat dans l'Alaska Mackensie* (1.000 fr.)

Prix CHARLES BLANC : M. A. GASTOUÉ, *Le cantique populaire en France* (500 fr.) . G. M.

— *Nominations.* — M. PIGANIOL a été nommé professeur titulaire d'histoire romaine à la faculté des lettres de Strasbourg.

MGR BATIFFOL a été nommé membre de la commission pontificale d'archéologie, chargée à Rome des fouilles dans les catacombes.

MGR JULIEN, évêque d'Arras, a été élu membre de l'académie des sciences morales et politiques, dans la section de morale.

M. JUSSERAND a été élu membre de l'académie des sciences morales et politiques.

Ont été élus correspondants nationaux de l'académie des inscriptions et belles-lettres MM. M. BESNIER, professeur à l'université de Caen, APPLETON, professeur honoraire à l'université de Lyon, et LEBLOND, président de la société archéologique de l'Oise.

M. LAPIE a été nommé recteur de l'université de Paris, en remplacement de M. Appell, admis à la retraite.

M. LIRONDELLE a été nommé recteur de l'université de Dijon, en remplacement de M. Rosset, qui reçoit les fonctions de directeur de l'enseignement primaire.

M. PIERRE LUCIEN-BRUN a été nommé maître de conférences à la faculté de droit de Lyon. G. M.

— *Décès.* — M. PIERRE-LOUIS HAVET, professeur à l'école des Hautes-Études, à la faculté des lettres de Paris et au collège de France, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, philologue de haut mérite, dont le *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins* (Paris, 1911) est le chef-d'œuvre.

M. RENÉ DESCHAMPS, ancien bibliothécaire à la bibliothèque nationale et bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.

M. LOUIS VINCENT GUILLOUARD, ancien professeur à la faculté de droit de Caen. On lui doit une *Étude sur la condition des lépreux au moyen âge, notamment d'après la coutume de Normandie* (Paris, 1875).

M. ÉLIE BERGER, ancien professeur à l'école des Chartes et membre de l'académie des inscriptions et belles lettres. L'œuvre scientifique de M. Berger est des plus honorables. Il publia les registres du pape Innocent IV (Paris, 1884-1897, 3 vol. in-4) dans la collection des registres de l'école française de Rome dont il avait été membre. Il écrivit une série importante de livres ou mémoires : *Notice sur divers manuscrits de la Bibliothèque Vaticane* (Paris, 1879) ; *Saint Louis et Innocent IV* (Paris, 1893) ; *Histoire de Blanche de Castille, reine de France* (Paris, 1895) ; *Layettes du trésor des Chartes*, t. IV (Paris, 1902) ; *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie* (Paris, 1916).

M. HENRY CORDIER, membre de l'Institut, président de la Société de géographie, professeur à l'école des langues orientales, auteur d'une *Biblio-*

Digitized by Google

theca sinica (Paris, 1878-1898, 11 vol.), d'une *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales* (Paris, 1901-1902, 3 vol.); *Sur le Père Marquette* (Paris, 1902); *La France et la Cochinchine* (Leide, 1906); *L'expédition de Chine de 1857-1858* (Paris, 1905); *Cinq lettres inédites du Père Gerbillon* (Leide, 1906); *La Chine en France au XVIIIe siècle* (Paris, 1910); *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle* (Paris, 1882): *L'expulsion de MM. Huc et Gabet du Tibet* (Paris, 1909); *La piété filiale et le culte des ancêtres en Chine* (Paris, 1910); *L'itinéraire de Marco Polo en Perse* (Paris, 1911); *Bibliotheca Indosinica* (Paris, 1912-1915, 4 vol.); *Bibliotheca japonica* (Paris, 1912); *Mélanges géographiques et historiques. Manuscrit inédit du Père A. Gaubil, S. J.* (Paris, 1915); *Le christianisme en Chine et en Asie centrale sous les Mongols* (Leide, 1918); *La suppression de la Compagnie de Jésus et la mission de Péking* (Leide, 1918); *Histoire générale de la Chine* (Paris, 1920, 4 vol.)

M. l'abbé Duplain, curé de Chirassimont (Loire), éditeur d'un *Journal d'un curé pendant la révolution* (1789-1801) (Lyon, 1891) et auteur de biographies paroissiales concernant Saint-Paul de Lyon et Saint-Julien dans le Rhône.

M. Marius Sépet, ancien conservateur à la bibliothèque nationale. Sa thèse de l'école des Chartes, soutenue en 1866, constituait un *Essai sur les procédés scéniques dans les drames liturgiques et les mystères du moyen âge*. Mais l'œuvre classique de M. Sépet fut sa *Jeanne d'Arc* (1869), qui eut jusqu'à dix-sept éditions. Son *Saint Louis* (Paris, 1898) a eu aussi un légitime succès. Il rédigea longtemps une chronique dans la *Revue des questions historiques* et y publia de nombreux articles.

M. Henry Joly, ancien professeur aux facultés des lettres de Dijon et de Paris, membre de l'académie des sciences morales et politiques. Il eut l'idée féconde de fournir au public lettré l'occasion de lire les vies des saints, non plus dans de gros volumes, mais dans des livres de format portatif. La collection *Les Saints* s'ouvrit par une remarquable *Psychologie des Saints* (Paris, 1897), qui fut suivie d'une *Sainte Thérèse* (Paris, 1904). On sait quel succès elle a obtenu. M. Joly écrivit encore des biographies du *Bienheureux Père Eudes (1601-1680)* (Paris, 1909); de *Saint Ignace de Loyola* (Paris, 1913); de *Malebranche* (Paris, 1901). On lui doit aussi des ouvrages sur *Les moralistes français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles* (Paris, 1900), sur *La compagnie de Saint-Sulpice* (Paris, 1914).

M. Homolle, membre de l'académie des inscriptions et belles lettres, ancien directeur de l'école française d'Athènes, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale à Paris, archéologue distingué.

M. Arthur Chuquet, professeur au collège de France et membre de l'académie des sciences morales et politiques, auteur d'un nombre considérable d'ouvrages concernant surtout l'histoire de la Révolution.

M. Recoura, attaché à la bibliothèque nationale de Paris. G. Mollat.

Grèce. — Le savant métropolite d'Athènes, Chr. Papadopoulos, a publié une esquisse historique des relations doctrinales entre l'Église orthodoxe et le protestantisme au XVIe siècle : étude à la fois historique et théologique, car l'auteur y définit la position doctrinale de l'orthodoxie vis-à-vis de la Réforme (Πρῶται σχέσεις τῶν ὀρθοδόξων πρὸς τοὺς διαμαρτυρομένους κατὰ τὸν ΙΣΤ' αἰῶνα. Athènes, 1924). Dans la Θεολογία d'Athènes (1925, t. III, p. 26-

Digitized by Google

74), le savant prélat continue l'étude de ce sujet, en poussant ses recherches jusqu'au XVIIe siècle. Il prépare ainsi les matériaux d'un grand ouvrage sur les relations entre les Églises d'Orient et celles d'Occident, y compris l'Église romaine. De son côté, le hiéromoine I. GEORGHÉVITCH a traité des relations entre le luthéranisme, l'anglicanisme et le catholicisme à l'époque de Henri VIII, dans une dissertation doctorale : Ἡ τῶν λουθηρανῶν ἐπιδρασις ἐπὶ τῆς ἐν Ἀγγλίᾳ μεταρρυθμίσεως (Athènes, 1924). A. PALMIERI.

— L'histoire ecclésiastique de l'île d'Andros a fait l'objet de deux savantes études du professeur D. P. PASCHALIS. La première a paru dans le *Bulletin* (δελτίον) *de la Société d'archéologie chrétienne* d'Athènes (1924) : Χριστιανικὴ Ἄνδρος, παλαιαὶ ἐκκλησίαι τῆς νήσου Ἄνδρου ; elle donne des notices historiques sur les églises grecques et latines de l'île. La seconde, qui a paru dans la Θεολογία d'Athènes (1924, t. II, p. 358-369), est consacrée à la hiérarchie de l'île et contient la biographie de l'évêque Néophyte Kampanis. A. PALMIERI.

— En 1919, Grégoire Tsokopoulas fonda, à Athènes, la *Société des Études byzantines*, qui avait pour but de faire connaître le passé de Byzance par des conférences, des communications savantes et de créer un périodique spécial et une bibliothèque byzantine à Athènes. Les conférences commencèrent dès 1919. Le métropolite d'Athènes, Mélétios, parla de la basilique de Sainte-Sophie et, dans une seconde conférence, des Lieux-Saints et des *prétentions* du Vatican à leur égard. En 1920, le métropolite de Smyrne, Chrysostome, traita des sept églises de l'Apocalypse, et l'archimandrite Chrysostome Papadopoulos, actuellement archevêque d'Athènes, des Lieux-Saints dans leurs relations avec Byzance. Parmi les conférences de 1923, signalons celles d'Anthime Papadopoulos sur le théâtre chrétien chez les Byzantins et sur les relations entre catholiques et orthodoxes à Byzance. Quand fut fondée l'université grecque de Salonique, la *Société* y obtint l'établissement de quatre chaires d'études byzantines, pour l'histoire de Byzance, de l'art byzantin, de la vie privée en cette ville et de la langue et littérature byzantine. M. Platon Rhodokanakis publia, sous les auspices de la *Société*, un ouvrage sur les impératrices et les princesses de Byzance.

Le premier volume de l'annuaire de la Société (ἐπετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, Athènes, 1924. 283 p.) renferme plusieurs études qui intéressent l'histoire ecclésiastique. F. KOUKOULIS a recueilli les renseignements fournis par Eustathe, métropolite de Salonique (XIIe s.), sur les mœurs, usages et traditions des habitants de Constantinople. B. K. STEPHANIDES consacre un long article (p. 55-85) aux relations des papes Célestin I et Léon I avec les empereurs byzantins et les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine ; l'auteur s'attache surtout à discuter le 28e canon de Chalcédoine et la primauté du Siège romain. Le professeur K. DYOVOUNIOTES examine le contenu du *cod.* 1267 de la bibliothèque de l'université d'Athènes ; ce manuscrit renferme, parmi d'autres documents, une dissertation contre l'authenticité des écrits mystiques de Macaire l'Égyptien, que K. D. attribue à Néophyte Kavsokalyvitis, écrivain grec du XVIIIe siècle (ἐπικρισις εἰς τὸ ἐπιγραφόμενον Μακαρίῳ τῷ Αἰγυπτίῳ ἐγχειρίδιον ἐξελέγχουσα αὐτὸ ὡς νόθον). Plusieurs articles concernent l'histoire monastique de l'empire byzantin. G. SOTIRIOS résume l'histoire du monastère τῆς φανερωμένης à Salamine ; il étudie surtout l'architecture de ce couvent et donne des détails intéressants sur les

Digitized by Google

origines et le développement de la basilique byzantine et de ses coupoles. J. K. VOGHIAZIDES donne la première partie de son histoire des Météores, s'appuyant surtout sur la chronique découverte, en 1858, par Léon Heuzey, N. J. GHIANNOPOULOS consacre une étude soignée aux monastères de l'éparchie de Dimitrias. C. PANTELIDES complète la liste des higoumènes du monastère de Kykkos (Chypre), donnée par Hackett dans son *History of the orthodox Church of Cyprus* (p. 345). Enfin, A. A. PAPADOPOULOS interprète du mystère eucharistique les expressions *θεανδρικὰ μυστήρια*, *θεανδρική πανδεσία*, qu'on rencontre chez Théophylacte Simocatta. A. PALMIERI.

— On discute vivement la possibilité et l'opportunité du concile œcuménique que la hiérarchie grecque orthodoxe projette de convoquer, à la suite de l'expulsion du patriarche Constantin VI de Constantinople. La presse religieuse examine la question de différents points de vue. Pour s'orienter, on peut lire la brochure de D. S. BALANOS, professeur de patrologie à l'université d'Athènes : *Εἶναι ἀναγκαία καὶ σκόπιμος ἡ σύγκλησις οἰκουμενικῆς συνόδου* ; (Athènes, 1925. 14 p.). Le même professeur, dans sa leçon d'ouverture (*Λόγος ἐναρκτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς πατρολογίας*. Athènes, 1924. 24 p.), a mis en relief l'importance de la patrologie et la différence qui la distingue de l'histoire ecclésiastique. A. PALMIERI.

Hongrie. — Peu de temps avant son décès en 1924, M. le comte Alexandre Apponyi, l'homme d'État hongrois bien connu, a fait don au Musée national, de Budapest, de sa belle bibliothèque de livres et de manuscrits conservée en son château de Lengyel. Cette collection portera le nom de *Bibliotheca Apponyiana ;* elle est fort riche en livres et opuscules anciens et modernes. Le défunt en avait lui-même dressé un bon catalogue. H. N.

Italie. — La lettre de l'empereur Claude aux Alexandrins publiée par IDRIS BELL en 1924, a fait l'objet d'une étude de G. DE SANCTIS, *Claudio e i Giudei d'Alessandria* dans la *Rivista di Filologia e di Istruzione classica*, 1924, p. 473-513. Dans les dernières lignes de cette lettre il crut reconnaître une allusion aux contestations entre juifs et chrétiens, à Alexandrie. Cette conclusion est acceptée par L. Tondelli dans la *Scuola Cattolica*, 1925, I, p. 20. A. Donini, au contraire, dans les *Ricerche Religiose*, 1925, t. I, p. 150-156, estime que cette opinion est sans fondement et que malgré quelque hâtive adhésion, elle tombera nécessairement parce que Claude ne parle pas de dissensions internes dans la communauté judaïque, mais seulement de conflits entre l'élément payen et l'élément juif de la population. Et pourtant, si on lit sans préventions la célèbre lettre on ne peut s'empêcher d'accepter l'opinion de De Sanctis, même en laissant de côté toute autre considération. P. P.

— En janvier 1925 a paru le premier fascicule des *Ricerche religiose* (cfr RHE, 1925, t. XXI, p. 392). Conformément au programme annoncé, il contient des études historiques, philosophiques et religieuses et des aperçus d'ensemble sur le mouvement général des idées. Signalons ici les principaux articles historiques. P. 14-34, BUONAIUTI aborde un problème de critique néotestamentaire avec une étude sur *Paolo ed Apollo*. Pour lui, Apollon est l'adversaire de Paul dans la prédication aux Corinthiens, celui qui détruit la paix commune (p. 20). Entre les deux il y avait une profonde différence de

Digitized by Google

méthode. Paul, « pour la réussite de sa prédication avait surtout confiance dans la force interne de l'Esprit, capable de faire naître et conserver chez les convertis la même expérience de foi et d'espérance, la même aptitude à juger des valeurs du monde et à comprendre les règles de la renaissance religieuse »; l'autre, au contraire, « appelait à l'aide de sa prédication toutes les ressources de la culture et de l'éloquence pour conquérir les intelligences plutôt que de transformer les cœurs » (p. 23). La première lettre aux Corinthiens est entièrement dirigée contre les effets pernicieux de cette infatuation intellectuelle; dans la seconde, l'âpreté de ton avec laquelle l'apôtre s'attaque à ceux qui ont trahi leur foi, est d'autant plus compréhensible, que son âme est restée profondément blessée en constatant que les admonestations de la première lettre n'avaient en aucune manière arrêté la propagande à tendance intellectuelle et laxiste d'Apollon, par laquelle la communauté s'était même laissé entraîner à la rébellion ouverte (p. 32). Buonaiuti admet en effet un voyage de Paul à Corinthe qui eut lieu entre l'envoi des deux lettres, et la rédaction d'une autre lettre, dont un fragment serait conservé dans la seconde aux Corinthiens. Malgré le succès momentané d'Apollon, Paul eut une victoire complète; Apollon fut obligé de disparaître. Que d'ingéniosité pour établir une thèse, basée uniquement sur des suppositions sans que jamais une preuve ne soit donnée! — A. Pincherlé, dans *L'ecclesiologia nella controversia donatista* (p. 35-55), étudie avec beaucoup de soin la doctrine de Parménien en relation avec celle d'Optat de Milève, et celle de Tichonius en relation avec celle de S. Augustin. L'auteur, qui admet comme établie la thèse de Buonaiuti de la dépendance de S. Augustin vis-à-vis de l'Ambrosiaster, termine en proposant l'étude de cette question : si et de quelle manière ce traité est en relation avec Tichonius. — Une notice sur *L'editto di Agrippino* (p. 56-78) due à un jeune érudit, Ambrogio Donnini, mérite également d'être signalée. Il y adopte la thèse de Bardy et prétend que le promulgateur du fameux édit dont parle Tertullien dans son *De Pudicitia*, I, 6, a été Agrippin de Carthage. Celui-ci aurait promulgué sa règle vers l'année 215. P. P.

— Dans le *Didascaleion* de Turin, 1923, t. I, fasc. 3, S. Colombo donne deux articles : dans l'un, *Gli acta Cypriani e alcuni sermoni di S. Agostino*, il examine l'usage que S. Augustin fait, dans les panégyriques du saint, des acta de S. Cyprien; dans l'autre, *Una silloge commodianea*, il soutient que le *Carmen apologeticum* de Commodien n'est pas autre chose qu'un sylloge de diverses pericopes entremêlées, dont la substance se retrouve plus ou moins élaborée dans les deux livres des *Instructiones* (p. 101-113). P. P.

— Dans les *Notizie degli scavi di antichità dell' Academia dei Lincei*, 1924, p. 341-353, G. Mancini donne connaissance de la *Scoperta di uno antico sepolcreto cristiano nel territorio veliterno, in località Solluna*. Déjà en 1922 on avait signalé ce cimetière qui se trouve entre le 21e et le 22e mille sur la via Appia Antica; il était en pleine activité à la fin du IVe siècle et avait été donné aux chrétiens par Faltonia Hilaritas, peut-être au début du siècle. On y réemploya des pierres tombales des cimetières païens voisins. Peut-être le cimetière servit-il aux chrétiens de la *Mansio ad sponsas*, qui se trouvait dans ces parages. Il ne dépendait certainement pas de l'église de Velletri. — Dans la même revue, A. Minto donne des précisions sur la *Scoperta di una cripta mitriaca a S. Maria di Capua Vetere*, dans une localité proche de

Digitized by Google

l'antique Capitolium de Capoue, où se trouvent encore de nombreux souterrains. Très importante est l'image de Mithra, peinte sur le mur de fond du sanctuaire. C'est un Mithra taurochtone, vêtu de rouge avec franges d'or, moins le revers du manteau, qui tombe des épaules et est doublé d'azur et constellé de sept étoiles d'or. D'autres fresques décorent le sanctuaire : vis-à-vis de Mithra, la lune sur un char; puis deux dadophores et d'autres scènes d'initiation, moins bien conservées. C'est un monument intéressant, qui vient s'ajouter aux nombreux monuments que l'on connaissait déjà et qui témoignent de la diffusion du culte de Mithra en Occident. P. P.

— Dans le *Bolletino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1924, t. LI, p. 63-145, PAOLINO MINGAZZINI décrit les *Iscrizioni di S. Silvestro in Capite* qui ont été publiées jusqu'à présent. Il ne s'agit que des inscriptions païennes, fixées aux parois de l'atrium, et provenant probablement de la nécropole, qui se trouvait entre la via Pinciana et la via Salaria, achetée par le recteur de l'église de S. Silvestro in Capite. — Dans le même bulletin, LUIGI CANTARELLI reproduit le texte des *Iscrizioni funerarie del Cardinale Guglielmo Freschi in S. Lorenzo fuori le Muri*. Freschi, lorsqu'il mourut en 1256, fut enseveli dans un magnifique sarcophage en marbre de facture classique et déposé dans la basilique du Verano. Dans une des inscriptions de la tombe, Freschi est appelé *vere catholicus*. Cantarelli suppose que ce titre lui a été donné en opposition au favori d'Innocent IV, le cardinal Ottaviano degli Ubaldini, qui reçut le chapeau le même jour que lui et fut nommé légat à sa place. Comme on le sait, la conduite d'Ubaldini ne fut certes pas exemplaire. — B. MANNA donne (*ibid.*, p. 163-224) *Contributi allo studio del cimetero di Ponziano sulla via Portuense*. Dans ce cimetière se trouvait la tombe des martyrs Abdon et Sennen; on y commémorait également le martyr Pigmenio (24 mars), un martyr Pollion et d'autres saints et personnages en relation avec ce cimetière. Suit une description du cimetière souterrain, des monuments, graffiti, peintures, cubicula. La mort vint frapper l'auteur avant qu'il ait pu achever son article. P. P.

— Le premier volume des *Carte dello Archivio capitolare di Santa Maria di Novara*, paru en 1913, dans la *Bibliotheca della Società storica subalpina*, était publié par les soins de F. GABOTTA, A. LIZIER, A. LEONE, G. B. MORANDI et O. SCARZELLO (In-8. 295 p.). Il reproduit, avec grand soin, 175 pièces datées du 3 décembre 729 au 19 janvier 1034. Le second volume (395 p.), publié en 1915, arrivait au 749e document, c'est-à-dire au 29 juin 1172. Le troisième volume, paru en 1924, est dû à la collaboration des trois derniers auteurs cités plus haut. Il comprend les documents qui vont jusqu'au 4 janvier 1205. L'importance de cette publication de documents, d'un des plus riches dépôts d'archives de l'Italie septentrionale, n'a pas besoin d'être mise en lumière. La publication continue. P. P.

— Dans la collection *Orientalia Christiana*, que fait paraître l'Institut pontifical oriental, le P. ALBERTO VACCARI publie un mémoire intéressant : *La Grecia nell' Italia meridionale; Studi letterari e bibliografici*. 56 p. L'auteur appelle Grèce, suivant un ancien usage, les populations grecques qui s'établirent dans la Calabre actuelle et dans les régions d'Otrante, pour les distinguer de la race de la *Magna Grecia* classique et des populations modernes italo-grecques, d'origine albanaise. Des moines grecs débarquèrent en grand nombre en Sicile et en Calabre, lorsqu'ils durent fuir d'Orient devant l'inva-

Digitized by Google

sion arabe; d'autres vinrent des pays byzantins à l'époque des luttes iconoclastes; enfin lorsque les Arabes occupèrent la Sicile, une grande partie de la population grecque monastique de l'île se déversa dans la Calabre. A partir de la conquête normande commença l'infiltration latine parmi les moines de l'Italie méridionale et avec elle, la décadence de l'influence grecque. L'auteur traite ensuite de l'étude de l'Ecriture sainte parmi les moines basiliens d'Italie et des manuscrits grecs bibliques qu'ils écrivirent pour leurs monastères et qui de là passèrent rapidement dans les bibliothèques d'Europe; quelques-uns même passèrent en Orient. Suit une étude des particularités de ces mss, de leur importance et, pour terminer, deux listes, l'une des mss qui ont été identifiés, l'autre des copistes et propriétaires de mss grecs, disposés d'après les villes ou régions où ils résidèrent. P. P.

— Giuseppe Scalia. *Gerolamo Savonarola e Santa Caterina de' Ricci.* Florence, Libreria editrice fiorentina, 1924. 431 p. — Ce travail aurait beaucoup gagné à être mieux ordonné et réduit de moitié. L'auteur montre que le monastère de Prato, où vécut la sainte, était imprégné de l'esprit de Savonarole. Il est moins concluant pour ce qui concerne les rapprochements entre les pensées de Savonarole et celles de la sainte; il doit admettre que « si certaines d'entre elles montrent des affinités, c'est occasionnellement » (p. 348). Sa thèse acquiert surtout valeur démonstrative par l'examen des faits et des relations spirituelles qui ont existé entre les deux personnages (p. 348). Leurs vies et leurs caractères sont bien étudiés et situés dans leur milieu. Savonarole, et dans sa vie intime et dans ses doctrines ascétiques, n'était pas « un rigoriste inhumain », mais « un homme doux, plein de tendresse et de compassion pour les âmes éprouvées ». Quant à la rébellion contre Alexandre VI, « elle s'inspirait de la profonde conviction qu'avait Savonarole d'être chargé d'une mission extraordinaire au sein de la société et de l'Église; il n'acceptait comme règle et guide de sa vie que l'inspiration, en laquelle il cherchait les ordres de Dieu... Cette obstination à ne suivre que l'impulsion personnelle, bien qu'elle fut fondée sur des faits d'apparence extraordinaire, l'amena à manquer aux lois de l'obéissance qui constituent la règle fondamentale de la discipline de l'Église. Certes sa conscience aura trouvé une justification devant Dieu, mais l'histoire se base sur des faits et ne peut enlever à la figure d'ascète et de mystique de Savonarole une ombre morale dont on n'a pu la justifier ». Ce jugement est certes prudent. Il me semble pourtant qu'en général, et cette remarque ne vaut pas seulement pour Scalia, on ne met pas assez en lumière la situation difficile de Savonarole; il connaissait les manœuvres de ses ennemis en curie romaine (la curie d'Alexandre VI!); il était impuissant contre elles; à la suite de l'interdiction de prêcher, obtenue par les moyens que l'on sait, il voyait s'effondrer son plan de réforme morale pour lequel il dépensait toutes ses énergies. La constatation des ruines qui s'accumulaient partout, dut exaspérer son caractère ardent et passionné pour la sainteté de l'Église. La victoire de ses ennemis était pour Savonarole la victoire des forces des ténèbres. P. P.

— Dans la *Bibliofilia, Rivista del libro* (1924, t. XXVI, p. 165-174, 253-265, [1925] 289-299, 359-372), éditée par L. Olschki, à Florence, Mgr G. Mercati a publié des *Notizie varie sopra Nicolò Madrussiense*. Né durant le premier quart du xve siècle à Cattaro, en Dalmatie, Nicolò étudia la théologie à Venise, devint évêque de Segna en 1457, ensuite de Modrussa en 1461; il eut des missions diplomatiques en Croatie, Bosnie et Hongrie. Paul II lui confia

Digitized by Google

des charges publiques dans les États pontificaux. Sous Sixte IV, il alla en Orient avec la flotte du cardinal Olivier Carafa; rentré en Italie, il occupa à nouveau des charges publiques jusqu'en 1480, date de sa mort. Mercati publie le prologue de son œuvre. *De mortalium felicitate;* des extraits de *De bellis Gothorum*, de même que de la *Defensio ecclesiasticae libertatis*. Une circonstance spéciale avait de l'importance pour le docte préfet de la Bibliothèque Vaticane : la bibliothèque de Nicolò passa en partie à la Vaticane. Il nous donne une liste de vingt manuscrits qui s'y trouvent; neuf autres passèrent à Santa Maria del Popolo et de là à la Bibliothèque Angelica. P. P.

— G. B. Pighi, *Gian Matteo Giberti vescovo di Verona*. 2e édit. Vérone, 1924. 219 p. — La première édition de ce travail a été présentée aux lecteurs de la Revue par le R. P. Van Ortroy (t. II, 1901, p. 372 sv.). Il conseillait à l'auteur de compléter sa documentation par des recherches aux archives vaticanes et la consultation des matériaux publiés dans le *Record Office* de Londres. Malheureusement ces conseils n'ont pas été suivis et la seconde édition, parue après 24 ans, se présente trop identique à la première. L'auteur a parcouru les documents des archives vaticanes en 1906, mais de manière insuffisante; de plus, il n'a pu consulter la littérature des dernières années. Quelques erreurs auraient pu être évitées. P. 10, il est dit que Giberti reçut l'abbaye de Rosazzio de Léon X, en 1519, tandis qu'en réalité elle lui fut conférée en mai 1527, par Clément VII; p. 58, il cite comme empoisonneur du cardinal Michiel, en 1503, Eschino ou Asquino di Forli, tandis que ce fut le sous-diacre Asquino di Colloredo, dans le Friuli. Un lapsus se trouve à la page 87 : Averardo Altobello, nonce pontifical, au lieu de Altobello Averaldo. Nous lisons, à la p. 88, que Giberti avait aidé la congrégation des clercs réguliers lorsque, après le sac de Rome, les douze premiers religieux étaient réduits à la dernière extrêmité et s'étaient réfugiés dans des grottes au Pincio. Le sac de Rome date de 1527; à ce moment les clercs réguliers s'étaient réfugiés à Venise, d'où ils ne retournèrent pas à Rome à cette époque. Giberti, d'autre part, était évêque de Vérone depuis 1524. Dans les sommaires des chapitres VII et VIII de la seconde partie, on trouve annoncés des sujets qui manquent dans le texte; une même anecdote est rapportée deux fois, p. 107 et p. 160; il n'est pas exact de dire que Giberti avait obtenu la pourpre pour Contarini encore laïc, à Polo et à d'autres (p. 165). Toutefois, malgré ces défauts, la biographie de Giberti restera un bon guide pour ceux qui voudront pousser plus avant les recherches sur ce grand évêque qui, après les mésaventures politiques de sa jeunesse, déploya, parvenu à l'âge mur, une si merveilleuse activité pastorale. P. P.

— A noter l'article de C. Bernheimer, *Una collezione privata di duecento manoscritti ebraici nel XV secolo*, paru dans la *Bibliofilia, Rivista del libro*, 1925, t. XXVI, p. 300-325. Dans une sentence du podestat de Bologne de 1454, se rapportant à des litiges entre familles juives, se trouve inclus un inventaire. Il contient entre autres choses, la liste des 206 livres que l'auteur nous donne avec annotations nombreuses. Outre la Bible et la Cabale, il y a des livres de médecine, de prières, et d'autres qu'il est difficile d'identifier. P. P.

— Dans un article très fouillé, Mgr Vaes a établi la date du séjour de Van Dijck en Italie, les villes visitées par le grand peintre, son activité pendant son voyage. [*Le séjour de Van Dijck en Italie* (mi-novembre 1621-automne 1627),

Digitized by Google

dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1924, fasc. 4, p. 163-234.] L'auteur ne s'est pas borné à compulser la riche littérature concernant ce sujet et, notamment, Bellori et Soprani; il a étudié et mis en œuvre, d'une manière critique, la biographie anonyme (de J.-F.-M. Michel, suivant une opinion toute récente émise par M. Donnet) de Van Dijck, conservée dans le ms. 546 de la bibliothèque du musée du Louvre, à Paris. Cette biographie est particulièrement importante parce que son auteur a utilisé les lettres adressées par le peintre anversois Corneille de Wael au riche amateur d'art. Luc Van Uffel, lettres dans lesquelles sont donnés de précieux détails sur le voyage de Van Dijck en Italie. A la suite de cette contribution, Mgr Vaes édite la partie du ms. de Paris, qui intéresse son sujet (p. 223-230), de même que des passages extraits des œuvres de Soprani et de Bellori.

J. LAVALLEYE.

— L'*Archivum Franciscanum Historicum*, t. XVII, p. 489-508, t. XVIII, p. 33-62, publie une étude très soignée de MIROSLAV PREMRON, *Serie dei vescovi romano-cattolici di Beograd*, basée sur les longues recherches faites par l'auteur dans les Archives du Vatican et de la Propagande. Belgrade, la capitale du royaume Yougoslave, dont il est question, eut, à partir de décembre 1618, un évêque de rite latin, distinct de l'évêque de Bosnie, pays confié aux soins des Franciscains. L'évêque de Bosnie fut toujours un franciscain, tandis que l'évêque de Belgrade fut souvent un prêtre séculier; presque tous ces évêques furent slaves. La série de ces évêques, entrecoupée de vacances parfois assez longues, se clôture en 1720. En cette année, Belgrade passa sous la domination de l'empereur, qui unit l'évêché de Belgrade à celui de Smederevo; à partir de cette date commence une série d'évêques allemands. L'étude de Premron met en lumière un point d'histoire assez important et peu connu des missions latines en Serbie. P. P.

— Notons dans la *Civiltà Cattolica*, 1925, t. I, p. 403-415, 516-522, l'article de G. SCHIO, *La dottrina christiana del B. Roberto Bellarmino proscritta nella Lombardia austriaca*. Il y est question d'une tentative, en 1775, du comte Carlo di Firmian, gouverneur du duché de Milan, de faire publier, sur ordre de Joseph II, le catéchisme de Bellarmin, avec des suppressions et des modifications. Cette tentative échoua à cause de l'opposition énergique de l'évêque de Pavie et de l'archevêque de Milan; des essais analogues ayant pour but d'introduire et d'imposer d'autres catéchismes, infectés des erreurs à la mode ou déjà condamnées, ne réussirent pas davantage. Toutefois, en 1789, on dut substituer, à Milan, au catéchisme de Bellarmin, un texte différent, mais de sentiments nettement catholiques. P. P.

— L'*Archivio Veneto-Tridentino*, 1924, t. VI, p. 68-114, donne un article de L. ALPAGO-NOVELLO, *Il conclave di Gregorio XVI*, dans lequel, après quelques renseignements biographiques sur les cardinaux les plus influents de ce conclave et sur le futur pape, l'auteur donne, avec annotations, la *relazione* contenue dans le codex Barberini lat. 4662, qui fut probablement compilée par l'un des conclavistes qui accompagnaient le cardinal Barberini et il la met en parallèle avec la relation de Mgr Pietro Dardano, imprimée déjà en 1879. La relation s'occupe presqu'exclusivement de la vie interne du conclave et c'est pourquoi l'article n'a pas l'importance qu'il aurait pu avoir si l'auteur en avait élargi le cadre. Le jugement de l'auteur sur Grégoire XVI mérite

Digitized by Google

d'être noté; il estime que l'histoire finira par se montrer moins sévère à son égard; beaucoup de faits honorent sa mémoire; les jugements impartiaux sont entièrement en sa faveur. P. P.

— *L'Inventaire des « Instrumenta miscellanea » des archives vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses*, publié par Dom U. Berlière, dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* (1924, fasc. 4, p. 5-162) rendra de très précieux services aux historiens de notre pays. « Cette collection factice de documents originaux et de copies comprend 60 cassettes en bois, contenant environ 4725 documents, allant de 819 jusqu'au XVIIe siècle, et même jusqu'au XIXe, mais la plupart se rapportant aux XIVe-XVIIe siècles. » En général, les actes concernent l'administration financière du Saint-Siège. L'inventaire signale 123 pièces datées du 1er août 1282 au 31 mars 1732. Une table des noms de personnes et de lieux (p. 127-162) termine l'article. J. Lavalleye.

— On sait que la *Pontificia Accademia di Archeologia* a été créée en 1821, sous Pie VII, et que, depuis lors, elle fait paraître des *Dissertazioni* et des *Atti*. Dans sa réunion du 30 juin 1921, elle a modifié ses statuts pour les rendre plus conformes aux nécessités présentes et pour permettre une plus grande activité sur le terrain des études d'archéologie, d'antiquité chrétienne et de l'histoire de l'art. Aux 15 tomes de dissertations qui furent publiées de 1821 à 1864, et qui forment la première série, s'étaient ajoutés 15 autres volumes, parus de 1881 à 1921, qui constituent la seconde série in-4. La troisième série, qui a débuté en 1923, comprendra sous le titre de *Atti della Pontificia Accademia di Archeologia* un double genre de publications : les *Rendiconti*, in-8 (t. I, paru en 1923; t. II, 1924); les *Memorie*, in-4. Nous donnons ici une brève analyse des articles publiés dans les deux volumes des *Rendiconti*. T. I, p. 65-68 (avec planche), Cosimo Stornajolo, *Instrumento greco di donazione di un terreno alla basilica di S. Pietro nell' isola Tarentina*. C'est un document de 1113, que certains historiens voulaient faire remonter à l'an 621, donnant ainsi à l'abbaye de St-Pierre près de Tarente une antiquité qu'elle n'a nullement; ce document prouve également que l'Italie méridionale resta byzantine, qu'elle conserva sa langue, ses rites, même après la conquête des Normands en 1071. — P. 95-105 (avec planches), Antonio Casamassa, *Il piu antico codice della regola monastica di sant' Agostino*. Il est question de la *regula tertia* ou bien *regula ad servos Dei* que Hugues Ménard (Migne, PL, t. CIII, c. 708) avait lue dans un manuscrit de Corbie et que les Mauristes, éditeurs de S. Augustin, reprirent dans leur édition (Migne, PL, t. XXXII). Depuis le milieu du XVIIIe siècle on avait perdu la trace de ce manuscrit. D'après Casamassa, il n'est pas perdu, mais se trouve partielle- à la Bibliothèque Impériale de Pétrograd, et à la Nationale de Paris, où il est catalogué parmi les manuscrits latins, sous le numéro 12634. C'est dans le manuscrit de Paris que se trouve la *regula tertia*. L'auteur conclut : la tradition manuscrite de la règle monastique de S. Augustin reste pendant longtemps obscure et dans l'état actuel des recherches elle ne commence que vers la fin du VIIe siècle ou tout au début du VIIIe. Le manuscrit de Corbie a précisément le mérite de sortir de l'incertitude cette histoire et d'en fixer le point de départ. Il fut en effet écrit vers cette date. — P. 107-119, C. Hülsen, *Osservazioni sulla biografia di Leone nel Liber Pontificalis*. Ce travail a une importance toute spéciale pour l'étude des églises romaines

Digitized by Google

au début du IXe siècle. Cette biographie est la plus longue de toutes; elle est très pauvre de faits, mais riche au contraire en nouvelles sur les dons faits par Léon III aux églises de Rome, disposées toutefois de telle manière que des renseignements concernant une même église se trouvent dispersés en quatre endroits différents. Au milieu du désordre qui en dérive, les anciens éditeurs ne surent s'y retrouver. Duchesne avait noté « qu'en général, dans les emprunts aux livres de compte, qui tiennent encore ici la place de l'histoire, l'ordre chronologique paraît avoir été observé. On distingue même, avec un peu d'attention, les relevés de chaque année ». Mais il n'avait pas appliqué son observation à la biographie de Léon III. Hülsen fait observer que les notices relatives à ce pontificat, en apparence désordonnées, sont disposés par ordre chronologique, année par année. Il s'attache plus spécialement à étudier la grande donation faite par Léon III, en 806, en faveur de toutes les églises de Rome et la liste presque complète dressée à cette occasion. Elle comprend 117 institutions, disposées par ordre, c'est-à-dire les basiliques du Sauveur, les églises dédiées à la Vierge, aux apôtres, les titres presbytéraux et diaconaux distribués par régions, les monastères et enfin trois oratoires, trois *xenodochia* et un hôpital. C'est l'ordre observé dans le livre des comptes de la curie. Hülsen donne également une autre liste : les travaux de restauration entrepris par le pape, classés par année de pontificat. — P. 169-174, HÜLSEN, *Sulle vicende del teatro di Marcello nel medio evo*. Le propriétaire de cet édifice n'était pas la famille Pierleoni, comme on le croyait généralement, mais, à partir de la moitié du XIIe siècle, la famille Fabi, ou plus exactement Faffi, jusqu'à ce que les Savelli en devinrent les maîtres, à la fin du XIIIe siècle. Les maisons fortifiées des Pierleoni étaient au contraire près de Saint-Nicolas-in-Carcere, du côté qui donne sur le Tibre. — P. 121-127, MGR ANGELO MERCATI, *Raffaello da Urbino e Antonio da Sangallo « maestri delle strade » di Roma sotto Leone X*. Cette notice révèle un côté ignoré de la vie des deux grands artistes, chargés par Léon X de tracer la *via Leonina*, appelée à présent via Ripetta, depuis le pont de Ripetta jusqu'à la place du peuple. — P. 129-143, CAMILLO SERAFINI, *Collezione Celati di monete pontificie acquistata per il medagliere Vaticano dal pontifice Benedetto XV*. L'auteur donne un aperçu de la formation du médaillier du Vatican, tout spécialement à partir de 1815, et des richesses qui en font partie grâce à l'acquisition de la collection de l'avocat Luigi Agenore Celati; le médaillier du Vatican est devenu le plus complet pour ce qui regarde les monnaies frappées par les papes. — P. 159-168, MGR G. BELVEDERI, *Il corpo di San Pietro a Bologna nell' antichissimo cimeterio dei Giudei*. Sous ce titre étrange sont fournies des indications sur la basilique des Saints Vital et Agricola à Bologne qui correspond à l'église de St-Pierre d'aujourd'hui et au cimetière juif où les deux saints furent ensevelis. Les Bolonais prétendirent avoir retrouvé dans cette église, en 1141, le corps de S. Pierre enseveli dans un sarcophage qui portait le nom de *Symon;* leurs affirmations trouvèrent un certain crédit jusqu'à ce que Eugène IV d'abord, Jules II ensuite, intervinrent pour mettre un terme à cette légende. — P. 175-183, SILVIO G. MERCATI, *Sulle formule epigrafiche « Christus hic est » e* Χριστὸς ἐνθαδὲ κατοικεῖ. La première de ces formules était connue seulement par une pierre tombale trouvée aux environs de Châtillon-sur-Seine, et publiée par Le Blant, Mercati la confronte avec une seconde inscription trouvée en 1877 à Fuente del Alamo, et avec deux autres de Henchir Gabel

Digitized by Google

Hamminat Beïda et de Ain Ghorab près de Constantine. La formule grecque correspond à la latine et se trouve sur deux pierres syriaques et sur une troisième trouvée à Herâkeh. Ces formules ne sont pas de caractère funéraire et moins encore eucharistique; c'est pourquoi l'inscription de Vix (Châtillon) ne peut avoir la signification que lui a attribuée Le Blant. — P. 185-214 (avec pl. et fac-sim.), P. Guidi, *L'antico documento cimeteriale cristiano noto sotto il nome di « Catalogo dei cimiteri di Roma »*. L'auteur donne les cinq versions de ce catalogue conservées dans les manuscrits et le texte des quatre éditions qui ont été faites par des écrivains du XVIe siècle de trois de ces textes; le tout avec notes et commentaires. L'auteur se réserve d'aborder, dans un autre article, l'examen de la valeur et de la nature du document.

T. II, p. 27-43 (avec ill.). Mgr G. P. Kirsch, *I santuari domestici dei martiri nei titoli romani ed altri simili santuari nelle chiese cristiane e nelle case private dei fideli*. Comme l'indique le titre, l'auteur ne veut pas parler des oratoires publics, qui furent nombreux à Rome, mais seulement des oratoires qui se trouvaient dans des maisons chrétiennes. Or, puisque les titres presbytéraux étaient originairement dans des maisons, adaptées pour l'usage des fidèles, ce sont les titres qui nous conservent la mémoire des oratoires privés. L'exemple le plus certain se rencontre dans le titre de Bizante, appelé ensuite de Pammachius, puis dans celui des Sts Jean et Paul. Avant que l'on y construisît la basilique, l'oratoire avait été enrichi de reliques de martyrs et grâce à cela était visité par les fidèles. Un autre exemple est celui de l'oratoire de St-Silvestre, dans l'ancien titre de Equizio, appelé plus tard des Sts Silvestre et Martin ai Monti. Puis, Kirsch parle des deux oratoires de Ste-Pudentienne et de Ste-Prisca; mais, pour ceux-ci, le fait est moins certain que pour les précédents. Suivent quelques données sur le culte des martyrs en relation avec les titres romains et d'autres églises où on vénère la mémoire du Sauveur ou des apôtres. — P. 39-56 (avec ill.), R. Paribene, *Un edificio sotteraneo di tarda età imperiale presso la via Salaria*. Description soignée du mystérieux monument découvert en 1923 près de la via Salaria. L'auteur ne veut pas y voir un sépulcre, un *nifeo*, et il croit peu probable qu'il s'agisse d'un édifice du culte chrétien. Il propose l'hypothèse d'un lieu de réunion pour une secte religieuse de caractère mystérieux, pour laquelle une immersion avait une signification sacrée. — P. 57-82 (avec pl. et ill.), Mgr J. Wilpert, *Un battistero ad nymphas b. Petri*. Contrairement à Paribene, W. estime qu'il s'agit d'un baptistère chrétien; et c'est dans ce sens qu'il interprète un fragment de mosaïque et des représentations symboliques de Diane, d'une nymphe, d'un cerf. Ce baptistère serait celui dont parle la *Passio Marcelli* (œuvre apocryphe du VIe siècle), lorsqu'il est dit « *ad nymphas b. Petri, ubi baptizabat* ». L'écrivain voulait décrire exactement ce qu'il avait sous les yeux : les nymphes qu'il voyait représentées; la mosaïque avec le baptême donné par S. Pierre. Toutefois le monument n'est pas antérieur à la première moitié du IVe siècle. Quant au fait qu'il fut construit au milieu de tombes païennes, il arriva ce qui se faisait pour l'érection des basiliques cimétériales édifiées en l'honneur des martyrs : on détruisit toutes les tombes environnantes. La conclusion dans l'état actuel des recherches semble bien ingénieuse plutôt que fondée et on préfère la prudente réserve de R. Paribene. — P. 116-135. Vasile Parvan, *Nuove considerazioni sul vescovato della Scizia Minore*. Au Ve siècle, il n'y avait dans ces régions qu'un seul évêché, celui de Tomi, bien que la contrée fut profondément chrétienne, comme l'at-

Digitized by Google

testent les monuments découverts en grand nombre au cours de ces dernières années; l'auteur en cite trente-et-un, mais ce chiffre pourra être porté jusqu'à soixante, lorsqu'on aura exploré d'autres ruines. La population de la campagne était en grande partie arienne. Pendant le ve siècle, une avalanche de barbares se déversa sur la Dobrugia, et lorsque Justinien reprit l'œuvre de protection des frontières, il trouva des Slaves installés dans les ruines des anciennes villes. Seul l'évêque de Tomi était reconnu par Constantinople. Peut-être y eut-il, dans l'intérieur du pays, d'autres évêques élus par la population, hérétiques et même catholiques, qui ne pouvaient ou ne voulaient pas être en communication avec Tomi. Cela expliquerait comment une *Notitia episcopatuum* de la fin du VIIIe siècle, publiée par De Boor, cite, contrairement à ce que donnent toutes les autres sources, outre le siège de Tomi, quatorze autres évêchés pour la Scythie mineure. Situation transitoire, disparaissant rapidement à la suite des nouvelles invasions, après le règne de Justinien. Cette belle étude sera certainement suivie d'autres de même valeur, au fur et à mesure que les fouilles se poursuivront. — P. 137-159 (avec pl. et ill.), G. MANCINI, *Gli scavi sotto la basilica di S. Crisogono in Trastevere.* Cette étude, comme la suivante, concerne un titre cardinalice, où des fouilles importantes furent exécutées en 1907, 1911 et 1914. Elle retrace l'histoire de l'ancienne basilique, qui était un des vingt-cinq titres presbytéraux et appartenait à la septième région. Restaurée plusieurs fois au cours du moyen âge, la basilique fut reconstruite par le cardinal titulaire Giovanni di Crema et consacrée en 1129; en 1123, on y avait consacré une chapelle; en 1127, un autel. Trois inscriptions l'attestent. Les restaurations successives ne changèrent pas sensiblement la construction du cardinal Giovanni. Les fouilles montrèrent que l'ancien titre fut construit au IVe siècle sur des murs de l'époque impériale. Les plus anciens de ceux-ci remontent à la fin du IIe siècle et se trouvent à environ huit mètres sous le niveau actuel de la rue. Il est encore impossible de fixer la destination de cet édifice. Il semble que l'ancien titre n'avait qu'une nef avec abside, une scola cantorum dont il reste une partie. Les peintures qui l'ornaient datent du VIIIe s. Entre le XIe et le XIIe siècle, la basilique fut fortifiée et sur les parois on retrouve des écussons. Mancini n'a pas eu connaissance d'une étude sur Giovanni di Crema publiée par le P. Orazio Premoli, dans la *Rassegna Nazionale* de 1917 (fasc. de février-mars), dans laquelle celui-ci donne le fac-similé des trois inscriptions et, d'après une gravure de Francino, la façade de la basilique avec le campanile, en 1588. — P. 161-168 (avec pl. et ill.), F. HERMANIN, *Nuove scoperte artistiche a S. Crisogono in Trastevere.* Il étudie les peintures retrouvées sur les parois de l'ancienne basilique et les met en rapport avec d'autres peintures de la même époque, conservées dans d'autres églises de Rome. — P. 169-184 (avec ill.), MGR WILPERT, *Appunti su alcuni sarcofagi cristiani.* Continuant infatigablement son grand travail pour le *Corpus Sarcophagorum Christianorum* (Cfr RHE, 1923, t. XIX, p. 321, 475; 1925, t. XXI, p. 189), Wilpert décrit plusieurs sarcophages chrétiens, retrouvés et restaurés à Rome, et la face d'un sarcophage d'Arles, détruit à l'époque de la Révolution, qui représente l'emblème constantinien avec des scènes de la vie de S. Pierre, en parfaite concordance avec les figurations des sarcophages romains. — P. 196-265, C. ALBIZZATI, *Il ciborio carolingio nella basilica Ambrosiana di Milano.* Le célèbre monument est étudié avec grand soin afin de fixer le moment de sa construction; il remonte à l'époque carolingienne; on

Digitized by Google

peut même dire que c'est le principal monument qui subsiste de cette époque. La destruction de la basilique vers la fin du XIIe siècle ne fut que partielle; le *ciborium* resta intact. Il est intéressant de souligner que l'art italien était assez vital à ce moment pour ne subir en aucune façon l'influence byzantine ou celle des pays du Nord.

Outre les deux volumes de *Rendiconti* que nous avons analysés, la *Pontificia Accademia di Archeologia* a publié, depuis sa réorganisation, un premier volume de *Memorie* en deux tomes. La première partie, parue en 1923, porte le titre spécial : *Miscellanea Giovanni Battista de Rossi*, en mémoire du centenaire de la naissance du célèbre archéologue. La place d'honneur dans ce volume est réservée à une étude de Mgr Duchesne sur la « *memoria apostolorum* » de la via Appia (p. 1-22). C'est Dom H. Quentin qui en a soigné la retouche, Mgr Duchesne n'ayant pu donner la dernière revision à cet article ni écrire la conclusion. L'article toutefois ne perd rien de son importance. Duchesne note avant tout que le 29 juin, la commémoraison des apôtres se fait non seulement à la via Aurelia et Ostiense mais également à l'Appia; que le pape Damase plaça à cet endroit une inscription rappelant une *depositio* des apôtres; que la basilique, appelée aujourd'hui de St-Sébastien, était déjà construite en 356, sur l'emplacement d'anciennes constructions chrétiennes du IIIe siècle, où des *graffiti* chrétiens attestent qu'on y vénérait les apôtres. Cette *Memoria Apostolorum* ne peut être identifiée avec le mausolée appelé *Platonia*, parce que celui-ci servit à ensevelir le corps du martyr St-Quirin, transporté de Pannonie. Duchesne cherche à préciser où se trouvait la *Memoria*; les dernières fouilles n'ont toutefois pas confirmé son hypothèse. La question plus grave est toujours celle-ci : comment a-t-on pu songer à une sépulture des apôtres à la via Appia si, au commencement du IIIe siècle, leurs trophées étaient vénérés au Vatican et sur la via Ostiense et si la même situation existait après Constantin ? La tradition ne nous aide en aucune façon à expliquer cette énigme; il ne reste que le fait d'une translation sous Valérien, en 258, à laquelle on dut recourir pour sauver les corps des apôtres d'une profanation possible. Il y aurait un souvenir de cette translation dans la notice du martyrologe hiéronymien, à la date du 25 janvier : *Romae translatio Pauli apostoli*; elle rappellerait précisément le transport du corps de S. Paul du cimetière de l'Appia à la tombe primitive sur la via Ostiense. Le dernier mot n'a pas encore été dit sur cette question si débattue. — P. 23-30. Mgr G. Mercati, *Due nuove memorie della basilica della Blacherne a Costantinopoli*, incendiée en 1434. La première est une brève note du cod. Urbin. grec 125 qui donne les mesures du monument; la seconde, une relation de l'incendie due à Isidore Egumène, qui plus tard devint métropolitain de Kiew et ensuite cardinal de curie. — P. 89-112. Paul Monceaux, *Cuicul chrétien* (Numidie), décrit les édifices chrétiens découverts à Djemila, l'ancienne Cuicul, située à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, à l'ouest de Constantine : une basilique ancienne; à droite une autre basilique plus récente et plus vaste à cinq nefs, toutes les deux avec des cryptes; une autre petite église avec abside et trois petites nefs; le baptistère qui communiquait directement avec l'établissement de bains; un édifice que l'on suppose avoir été la maison épiscopale. Ensuite l'auteur donne le texte, avec fac-similés, des inscriptions trouvées; elles nous donnent le nom de neuf martyrs de la communauté chrétienne de Cuicul avec le jour de leur anniversaire et le nom de

Digitized by Google

l'évêque Cresconius, constructeur de la nouvelle basilique. Nom connu, car il était présent à la grande conférence de 411. De même qu'à Thamugadi, le christianisme s'était d'abord implanté dans des faubourgs, autour de la colonie romaine ; il pénétra plus tard en ville. — P. 159-219 (avec fac-sim.) C. Silva Tarouca, *Giovanni « Archicantor » di S. Pietro a Roma e « l'ordo romanus » da lui composto* (680). Benedetto Biscop venu à Rome d'Angleterre, en 653, et cinq autres fois dans la suite, rapporta dans sa patrie une belle collection de livres et amena également, avec le consentement du pape, Giovanni, abbé de St-Martin et *archicantor* de la basilique de St-Pierre afin qu'il apprît le chant et l'ordre des cérémonies selon le rite romain au monastère de Wearmouth. L'archicantor composa également un *ordo* qui devait exposer tout ce qui devait se faire aux différentes fêtes de l'année. Il importait de savoir si cet ordo (ce serait le premier ordo romanus connu), était conservé. Silva Tarouca croit qu'il est précisément contenu dans le codex 349 de St-Gall, imprimé par Gerbert au XVIIIe siècle et indiqué comme œuvre d'un moine franc du VIIIe siècle. L'auteur en donne une nouvelle impression, mettant en parallèle le texte analogue du codex Vat. Palat. 574 (fol. 152-165), manuscrit important également, car il contient une copie exécutée au troisième tiers du VIIIe siècle d'un archétype appartenant probablement à la première moitié du VIIIe siècle. — P. 231-250. R. Lancianus, *Notas topographicas de burgo sancti Petri saeculo XVI ex archivis capitolino et Urbano excerpsit.* Lanciani donne des regestes, dressés par lui d'après les documents, concernant les rues, les édifices, les églises, les places, les ostéries du Borgo, groupant le tout sous des rubriques spéciales afin d'en faciliter la consultation.

T. I, 2e part., p. 1-43 (illustr.), Mgr Wilpert, *Le pitture dell' ipogeo di Aurelio Felicissimo presso il viale Manzoni in Roma.* On a déjà parlé de cet hypogée (RHE, 1923, t. XIX, p. 320 et sv.). Wilpert donne plus d'ampleur à l'hypothèse qu'il avait déjà proposée : l'hypogée était destiné à des chrétiens appartenant à une secte hérétique. Cette secte serait celle des carpocratiens. Je ne sais si l'ingénieuse interprétation des peintures qui sert de preuve à Wilpert sera acceptée comme définitive par les érudits. — P. 45-63, Silvio Mercati, *La stauroteca di Maestricht ora nella basilica Vaticana e una presunta epigrafe della chiesa del Calvario.* Ce précieux objet, dont on donne une excellente reproduction et une description soignée, fut donné par Frédéric II à l'église de Maestricht ; disparu à l'époque de la révolution française, il fut donné, en 1837, à Grégoire XVI qui le plaça dans la Basilique Vaticane dans le pilastre de Véronique, avec les reliques de la sainte Face et de la Lance. L'église de Maestricht tenta vainement de récupérer son trésor. C'est un reliquaire de la forme de croix patriarcale, sur un piédestal métallique que Grégoire XVI fit sculpter. Ce reliquaire fut décrit pour la première fois par Gretser dans son travail sur la sainte Croix, paru à Ingolstadt en 1605. Sur la partie antérieure il y a une inscription grecque qui rapporte que l'empereur Romain fit orner le reliquaire de pierres précieuses. Ce Romain peut être soit Romain II, fils de Constantin Porphyrogénète († 963), soit plutôt Romain III Argiro († 1032), car d'un ensemble d'indices il semble bien que le reliquaire date de la seconde moitié au Xe siècle ou du commencement du onzième. — P. 65-101, C. Marucchi, *L'ipogeo sepolcrale dei martiri greci nel cimetero di Callisto. Contributo alla topografia della Roma sotterranea.* Les martyrs dont il est question

Digitized by Google

sont rappelés par deux inscriptions déchiffrées jadis dans une crypte souterraine du cimetière de Callixte : les époux Adrias et Paolina avec Hippolyte et les deux frères Maria et Nione. Sur ces données fragmentaires un inconnu écrivit une *Passio*. On n'a pas encore identifié avec certitude la crypte des martyrs. Marucchi suppose, et non sans de bonnes raisons, que c'est la crypte appelée « des colonnes » dans le souterrain proche du couvent des Pères Trappistes. Des deux inscriptions on ne retrouva qu'un petit fragment transporté dans l'intérieur de la ville avec d'autres matériaux. — P. 103-108, D. H. QUENTIN, *Per la critica del Martirologio Geronimiano*. L'auteur cherche à reconstituer l'archétype du VIe-VIIe siècle de ce martyrologe qui nous est parvenu en si mauvais état. Il étudie les deux groupes dans lesquels on peut classer les manuscrits qui donnent le martyrologe. Les différences que l'on trouve dans ces textes, quant aux noms, aux nouvelles, aux latercules, sont-elles dues à des interpolations du texte primitif ou à un remaniement du latercule lui-même ? D. Q. répond affirmativement à la première question et fait ressortir les conséquences qui en dérivent pour les rapports entre les deux familles de manuscrits. P. PASCHINI.

— La deuxième édition du guide de M. H. MARUCCHI, sur *Le Forum et le Palatin, d'après les dernières découvertes* (Paris-Rome, 1925. In-8, VIII-382 p., 2 plans et fig. Prix : 25 fr.), intéresse aussi l'histoire de l'Église. Il y est question des souvenirs chrétiens qui se rattachent à ces quartiers vénérables de la Rome antique. On y trouvera notamment de précieux renseignements sur les églises qui y furent établies, telles S. Marie l'Antique, S. Césaire du Palatin, etc.

— Dans la revue *L'Arte*, 1925, t. XXVIII, p. 71-76, A. TESTI RASPONI (*Il monasterium sancti Laurentii formosi di Ravenna*) reprend en partie, sans le citer, le travail de F. FILIPPINI, *La vera interpretazione*, dont il a été question dans la RHE, 1924, t. XX, p. 640. La fameuse chapelle, en forme de croix, appartint au monastère de St-Laurent et la mosaïque représente réellement S. Laurent qui va au martyre. Il ne peut donc être question d'un oratoire de la croix. Le monastère de St-Laurent, avec la chapelle attenante, dépendait de l'église Sainte-Croix. P. P.

— Les Chevaliers de Colomb, à l'occasion de l'inauguration du patronage qu'ils ont édifié pour la jeunesse de Rome, entre la sacristie de St-Pierre et le palais du Saint-Office, ont publié un numéro commémoratif : luxueux volume in-folio de 45 pages, enrichi d'illustrations, édité par la typographie vaticane en 1924. Cette publication nous donne un article complet du cardinal EHRLE sur : *L'oratorio di San Pietro sul sito dell' antica « Scuola dei Franchi »*, p. 25-43, dans lequel il retrace l'histoire des institutions religieuses, qui furent édifiées autour de la basilique de St-Pierre au cours des siècles. Quelques lignes précisent ce que l'on sait de la tombe de S. Pierre sur la Via Cornelia et de la construction de la basilique. Au cours du VIIIe siècle les quatre *scholae* des étrangers sont construites autour de la plaine vaticane, qui s'étendait autour de Saint-Pierre : celle des Saxons sur le versant du Janicule ; des Lombards sur la hauteur occupée à présent par la cour S. Damase ; des Francs, là où est construit à présent l'oratoire ou patronage de St-Pierre ; des Frisons sur le Janicule, là où se trouve l'église

Digitized by Google

de St-Michel. Par la *Ruga Francorum*, route qui descendait du Monte Mario, on entrait dans la cité léonine par la porte *Vividaria* ou de St-Pierre. La décadence de ces scholae commence et se poursuit à la suite des invasions des Sarrasins, jusqu'à la fin du moyen âge. La *schola francorum* fut incorporée à la basilique vaticane ou plus exactement au monastère de St-Martin le Majeur, qui se chargeait du service du chœur à St-Pierre. Au retour des papes de l'exil d'Avignon, l'église de San Salvatore de Terrione ou de Ossibus, qui était une partie de l'ancienne schola, existait encore, au milieu de ruines et de terres incultes. Elle fut réédifiée et artistiquement restaurée sous Nicolas V, par Godefroy de Waya, chanoine de Liége et familier du pape, pour être abandonnée presqu'immédiatement après. Dans l'entretemps on organisait le cimetière, le *Campo Santo Sanctae Mariae Theutonicae Nationis*, avec église, hôpital et confrérie; on a voulu voir la continuation de la *Schola Francorum* dans cette institution qui ne cessa de se développer et de prospérer. En réalité, l'église du Sauveur et le terrain de la *Schola Francorum* furent concédés par Innocent VIII au corps de garde pontifical; cette situation perdura jusqu'à l'occupation napoléonienne en 1797. Au retour de Pie VII de France, cet endroit resta dans le plus grand abandon jusqu'à ce qu'on y établisse une écurie. La petite église de S. Salvatore de Terrione, restaurée avec goût, sert d'oratoire à la nouvelle institution, installée sur l'emplacement de ce qui fut la caserne des Cavallieri pontificaux. P. P.

— En automne 1924, à la suite de réparations urgentes qui durent être faites au baptistère de St-Jean de Latran, des fouilles intéressantes furent entreprises. Les architectes Costantino et Filippo Sneider en donnèrent une relation sommaire qui fut reproduite, avec plans, dans le numéro unique que le chapitre de St-Jean publia à l'occasion du XVIe centenaire de la dédicace de la Basilique (p. 64-68). Les fouilles mirent au jour trois salles de l'ancien palais, un calidarium et diverses murailles d'autres salles. Nous nous trouvons dans la partie de l'habitation réservée aux thermes. Au dessus de ceux-ci fut édifié le premier baptistère, de forme circulaire (construction par conséquent analogue à celle du mausolée de Ste-Constance) et sur celui-ci, le baptistère actuel de forme octogonale. Notons dans ce même numéro les articles de Mgr Wilpert, *Il trionfo della croce nei mosaici lateranensi*, p. 26-31; B. Biagetti, *Le pitture del Laterano*, p. 34-40; Livario Oliger, *S. Francesco e il Laterano*, p. 43-46, étude très bien conduite de la célèbre vision d'Innocent III; R. Casimiri, *L'antica scola cantorum romana e la sua fine nel 1370*. Supprimée par Urbain V, ses biens furent attribués à l'église du Latran comme en témoignent les documents allégués. P. P.

— La *semaine* d'ethnologie religieuse a tenu sa IVe session, du 17 au 25 septembre 1925, à Milan, à l'université du Sacré-Cœur. Dès que le rapport de ses conférences aura paru, nous en publierons un compte rendu détaillé.

— Par suite du décès de son directeur, M. Al. Bonucci, *La rivista trimestrale di studi filosofici e religiosi* (Pérouse) a cessé ses publications. Le périodique édité par Fornichi et Tucci : *Alle fonti delli religioni* cesse aussi de paraître. Ces deux publications seront remplacées par une nouvelle revue trimestrielle, dirigée par C. Fornichi, R. Pettazzoni et G. Tucci, *Studi e materiali di storia delle religioni*. (Rome, 89 Via Nazionale. Prix : 25 et 40 L.).

Digitized by Google

Pays Balkaniques : Bulgarie. — M. N. Gloubokowsky, actuellement attaché à l'université de Sofia, s'est appliqué spécialement à l'étude du problème de l'union des églises et a publié, à ce sujet, quelques articles remarquables dans *The Christian East* de Londres. Il a résumé ses idées touchant cette question dans un travail que publie l'annuaire (Godichnik) de la faculté de théologie de Sofia (1923-1924, t. I, p. 163-260), sous le titre : *L'Église orthodoxe et l'union chrétienne interconfessionnelle* (Pravoslavnata tzrkva i Khristianskoto merghdutzrkovno edinenie. Extrait. Sofia, 1925). L'auteur y démontre la nécessité vitale de l'union, remonte aux causes internes de la division, esquisse l'histoire des tentatives de réunion aux conciles de Lyon et de Florence, traite des nouvelles théories touchant la réconciliation des Églises et, en particulier, de la conférence de Lambeth (1920).

A. Palmieri.

— M. Protitch a publié un ouvrage qui mérite de retenir l'attention de l'historien de l'art : *L'architecture religieuse bulgare.* (La Bulgarie d'aujourd'hui. N° 4.) (Sofia, Impr. de la Cour, 1924. In-8, 72 p., 65 fig. dans le texte). Il signale trois périodes dans l'évolution architecturale de l'église. La première époque, qui correspond au premier royaume bulgare, après la domination byzantine (679-1187), est caractérisée par des basiliques à trois nefs de vastes dimensions, sans décoration intérieure, d'influence arménienne, au dire de l'auteur. Au début du XIIe siècle, l'influence romane d'Occident se joint aux apports orientaux : Ste Sophie de Sofia est le type d'aboutissement de cette période. Du XIIe à la fin du XIVe siècle, le christianisme byzantin s'impose et multiplie des édifices à plan restreint du modèle de ceux que l'on trouve à Constantinople et à Salonique ; la basilique primitive n'est pas cependant sans influencer cette architecture. Le troisième stade, le plus long, va de 1393 à 1878; la construction de grands édifices religieux est interdite sous la domination turque ; l'art religieux se réfugie dans les monastères.

J. Lavalleye.

Pays-Bas. — Le fasc. III (paru récemment), du tome Ier de l'*Oorkondenboek van het sticht Utrecht*, publié par le regretté S. Muller, Fz. (Utrecht, 1924. In-4, p. 297-471), va de l'année 1129 à 1197 (nos 326 à 532) et comprend l'édition non seulement des chartes des évêques d'Utrecht, mais des bulles et des diplômes impériaux adressés à ces évêques ou concernant leur diocèse. Le travail rentre donc plutôt dans le genre des régestes que dans celui des catalogues d'actes. Nous possédons désormais une édition, sinon critique, tout au moins très satisfaisante, de ces anciennes chartes. Une mention spéciale signale les actes faux ou suspects ; à noter aussi que des pièces non administratives sont imprimées ; c'est le cas de deux lettres de conseil, d'avant 1173, de l'abbesse, sainte Hildegarde. Ces actes étaient connus et reproduits, entre autres, dans Migne, PL, t. CXCVII, c. 321-322.

H. Nelis.

— Les stalles de l'abbaye cistercienne de S. Bernard-sur-Escaut sont conservées à Wouw (Brabant septentrional), depuis 1827. Elles ont été exécutées sous la direction de l'architecte Bouvaert (1690-1699), mais les statues de vertus et de saints qui les décoraient sont l'œuvre des sculpteurs Quellin le Jeune, Willemsens et Verbruggen. Quatorze de ces statues font encore aujourd'hui parties des stalles, quatre autres ont été remployées dans les

Digitized by Google

confessionaux et une dans la chaire de l'église de Wouw, la vingtième est entrée dans une collection privée.

Le P. C. Fruytier, O. C., publie sur ces stalles une étude bien documentée (*Het Koorgestoelte der Cistercienserabdij St-Bernard aan de Schelde, in de parochiekerk te Wouw*. Bergen-op-Zoom, Juten, 1924. In-8, 47 p. Extrait de *Taxandria*). Il donne d'intéressants renseignements sur l'abbaye de S.-Bernard, sur les auteurs des stalles et sur les bienheureux cisterciens que leurs statues paraissent représenter. R. M.

Pays Scandinaves. — La maison d'éditions « Steenske Forlag » à Oslo (Christiania) publie, depuis 1921, la collection *Norvegia Sacra* (Aarbok til Kundskab om den norske kirke i fortid oog samtid). Cette publication intéresse non seulement l'histoire plus spéciale de la Norvège ecclésiastique, mais encore celle de l'Église occidentale, particulièrement au moyen âge. Elle est dirigée par M. Oluf Kolsrud professeur de la faculté de théologie d'Oslo, médiéviste très versé dans l'histoire ecclésiastique des anciens diocèses norvégiens, et dont les vues dogmatiques et surtout canoniques se rapprochent sensiblement des conceptions médiévales, à en juger par ses articles sur les dernières nominations épiscopales dans l'église luthérienne de Norvège. Comme, d'autre part, la revue paraît sous les auspices des évêques luthériens, tant libéraux que conservateurs, et contient des contributions de théologiens de ces deux tendances si différentes, elle est toute qualifiée pour donner une image complète des divers courants qui se remarquent à l'heure actuelle dans les milieux théologiques luthériens de Norvège. Tandis que les pays voisins, la Suède, le Danemark et la Finlande, possèdent depuis longtemps des revues d'histoire ecclésiastique nationale, on s'est contenté jusqu'ici, en Norvège, de faire paraître des études historiques dans les quatre revues théologiques existantes; bien souvent elles s'y perdaient dans la masse et n'atteignaient pas tout le public capable de s'y intéresser. Pour remédier à cet inconvénient on a fondé un organe de centralisation. C'est la *Norvegia sacra*, qui paraît sous forme d'annales, et dont le programme très large comprend : 1) des études, des communications et des publications de sources nouvelles se rapportant à l'histoire ecclésiastique; 2) des notices relatives aux conditions religieuses actuelles de la Norvège; 3) des études sur des questions religieuses actuelles.

Chaque volume contient, en outre, le rapport officiel des évêques luthériens au ministère des cultes. Par la variété de ses articles : études d'histoire ecclésiastique proprement dite, de droit canonique, de biographie, de statistique, d'art, d'archéologie, de musique religieuse etc., la publication donne une idée nette de l'évolution de l'église régionale de Norvège sous tous les rapports et à toutes les époques : anglo-saxonne, romaine et luthérienne.

Le tome Ier a paru, comme il a été dit, en 1921. Parmi les contributions présentant un intérêt particulier pour l'histoire ecclésiastique il faut y signaler le discours prononcé par le Prof. Oluf Kolsrud à l'occasion du IXe centenaire de l'introduction du christianisme en Norvège. L'auteur y retrace, dans une étude à la fois condensée et documentée, l'œuvre grandiose du fondateur du christianisme norvégien, le roi martyr S. Olav. — Un article du Prof. Fredrik Paasche, de la faculté des lettres d'Oslo, donne une excellente orientation sur l'état des connaissances historiques touchant

Digitized by Google

les premiers temps du christianisme norrois. Le christianisme triompha assez facilement en Norvège et en Islande, non seulement à cause des efforts des rois norvégiens, mais encore parce que le peuple y était préparé de longue date, par suite de ses rapports suivis avec le monde occidental. L'influence du christianisme sur les conceptions religieuses, morales et surtout juridiques du peuple norvégien devint de plus en plus large et intime. L'église de Norvège qui, au début, était organisée comme les églises anglo-saxonnes, devint franchement catholique-romaine aux xe et xie siècles. — L'étude du pasteur JORGEN E. SIVERTSEN, sur la vie religieuse dans la Norvège septentrionale, donne des détails très intéressants mais trop brefs sur l'organisation ecclésiastique et l'art religieux du pays situé au nord du cercle boréal, au temps du catholicisme en Norvège. — Les autres parties du volume ont trait plus spécialement à l'histoire religieuse de la Norvège : ce sont, par exemple, une étude de H. WIERS-JENSEN sur le théâtre liturgique et sa dernière manifestation aux pays du Nord : le jeu de l'étoile, dans l'ancienne ville hanséatique de Bergen ; un aperçu sur l'œuvre d'évangélisation du Groenland par le missionnaire protestant Hans Egede au XVIIIe siècle. Ce pays qui, au moyen âge, comptait 280 fermes, 16 églises, 2 couvents et un siége épiscopal, était ensuite redevenu complètement païen. Plusieurs missionnaires avaient voulu y restaurer le christianisme : un bénédictin danois, un archevêque norvégien et un prêtre flamand Vincentius Kampe, le confesseur du roi de Danemark Christian II, avaient entrepris cette tâche. Après l'introduction de la Réforme en Danemark et en Norvège, il ne fut plus guère question d'une évangélisation suivie du Groenland jusqu'au moment où un jeune théologien de Copenhagne, Hans Egede, y commença, en 1721, son œuvre de colonisation et d'évangélisation. — On y trouve encore une étude de R. SLAATTELID sur la suppression de l'arrêté royal du 13 janvier 1741 concernant les réunions religieuses ; article très intéressant pour l'histoire de Norvège, ainsi que pour l'histoire ecclésiastique en général ; cet acte de suppression constitue, en effet, le premier pas vers l'introduction de la liberté de religion dans le royaume dano-norvégien. — Les autres articles de ce tome fournissent d'excellentes contributions à l'histoire plus spéciale de l'Église nationale de Norvège.

Dans le tome II, paru en 1922, M. THOR KIELLAND publie une monographie sur le reliquaire de S. Olav dans l'ancienne cathédrale de Trondhjem. — Le Prof. TARANGER, de la faculté de droit d'Oslo, y commente et analyse le privilège du roi Magnus Erlingsson à l'église de Norvège. Il examine le caractère général du document, les hypothèses de falsification, la date et le lieu, les titres du roi et de l'archevêque, les motifs religieux et les données chronologiques, pour en venir enfin à la conclusion de la pièce, qui déclare S. Olaf véritable seigneur du pays de Norvège, qu'il donne au roi Magnus comme à son délégué et vassal. Cette donation générale entraîne divers privilèges spéciaux pour l'église de Trondhjem : privilège des droits de douane d'un vaisseau de farine et autorisation d'exporter trente charges de blé en Islande ; protection juridique des pèlerins se rendant à Trondhjem ; peines contre les délits commis à l'intérieur de l'église ou du cimetière ; obligation du roi et de ses serviteurs de payer les dîmes ; confirmation de divers anciens privilèges de la cathédrale. L'auteur discute ensuite la question d'authenticité du document, dont malheureusement il n'existe qu'une transcription faite sur une première copie de 1276. A l'encontre de l'opinion

Digitized by Google

du célèbre historien norvégien Gustav Storm, qui considère le document comme une copie non authentiquée et partant de nulle valeur, il croit voir dans le document une transcription libre de la copie de 1276 ; la formule de souscription a été omise, si toutefois la copie originale en était revêtue. Ce défaut de forme, dit-il, prive sans doute le document de toute valeur juridique, mais ne constitue aucunement un indice de falsification. Au contraire, si on avait voulu créer un faux, le chapitre, qui avait toujours soin de collectionner de bonnes copies bien certifiées et le plus souvent exécutées en double, aurait eu un plus grand souci d'observer les formes légales. — L'article du professeur Oluf Kolsrud sur les frontières du diocèse de Stavanger, contient des détails sur l'érection de ce siège épiscopal au moyen âge. Comme le précédent, ce tome II renferme ensuite des articles se rapportant plus spécialement à l'histoire de l'Église nationale de Norvège : biographies de pasteurs, de prédicateurs et d'évêques, inventaire d'un presbytère en 1680, statistiques sur l'état actuel des évêchés, etc.

Il en est de même du tome III, paru en 1923, qui constitue un véritable recueil de documents pour servir à l'histoire de la Norvège ; parmi eux, il faut citer avant tout les documents concernant l'emprisonnement du fameux prédicateur norvégien Hans Nielsen Hauge, dont le rôle fut si considérable dans la vie religieuse et littéraire de la Norvège. L'édition de ces documents est donnée par le prof. Oluf Kolsrud dans un travail fait avec le plus grand soin. Signalons aussi un aperçu sur l'état des missions norvégiennes et une excellente bibliographie des écrits religieux parus en Norvège en 1922 ; celle-ci est due aux soins de M. Kolsrud et de M. Sommerfeldt, de la bibliothèque de l'université d'Oslo. — Le même numéro contient encore une conférence donnée à l'université d'Oslo par l'évêque luthérien islandais Jon Helgason sur les conditions de l'église d'Islande au temps du catholicisme. Cette conférence, qui mériterait d'être traduite, présente l'introduction et l'évolution du catholicisme en Islande comme un fait entièrement national. Le christianisme fut établi officiellement en Islande par l'Alting en l'an 1000. Il y fut reconnu juridiquement grâce à la protection des grands propriétaires du pays, qui se chargèrent, dès le début, de la construction des églises et du recrutement du clergé. Celui-ci posait un problème difficile. Pour les prêtres, on fit d'abord appel à des clercs étrangers ; quelquefois même les grands propriétaires se firent ordonner ; plus tard, on établit des séminaires, qui devinrent les centres de la vie religieuse et littéraire en Islande. Quant aux évêques, au début on dut se contenter de sujets étrangers de diverses nationalités ; mais peu à peu, on élut des Islandais capables, dont plusieurs se rendirent célèbres soit par la sainteté de leur vie, soit par leurs mérites littéraires. Le christianisme qui, dès son établissement, eut en Islande une forte organisation extérieure, y acquit aussi, quoique plus lentement, une influence profonde sur les mœurs de la population et y devint avant tout un élément de pacification. Mais au moment où les évêchés islandais passèrent de la juridiction des archevêques de Hambourg-Brême et de Lund sous celle des archevêques de Nidaros (Trondhjem), la situation changea d'un coup. Le droit de patronat y provoqua d'interminables luttes entre les grands propriétaires islandais et les évêques nommés par les métropolites norvégiens et pour la plupart étrangers au pays. Ces luttes amenèrent la décadence du clergé en Islande. Celui-ci abandonna les études théologiques pour ne s'occuper que des questions de

Digitized by Google

droit. Après une courte période de renaissance, vint enfin la ruine. Le clergé, décimé par la peste, se recruta très difficilement; les écoles se vidèrent ; les couvents se relâchèrent ; il ne se trouva plus guère au xve siècle un seul prêtre éminent. Ajoutez à cela que les métropolites de Nidaros continuèrent d'envoyer comme évêques en Islande des étrangers, dont plusieurs furent des sujets indignes, voire même des imposteurs. Les deux derniers évêques catholiques d'Islande se perdirent dans des luttes interminables au sujet de questions de juridiction. Malgré toutes ces misères, la population islandaise restait profondément attachée à la religion catholique, surtout à ses formes extérieures : sa liturgie, son culte, ses institutions. Aussi, au début, la Réforme n'y eut guère de succès. L'Islande, comme la Norvège d'ailleurs, passa très lentement au Protestantisme.

Cette courte analyse des trois tomes parus montrera aux lecteurs de la RHE que la *Norvegia sacra*, grâce à ses articles variés et généralement de toute première valeur, rendra de grands services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire religieuse des pays du Nord. A. VERBRAEKEN.

Suisse. — Jos. KINZIG, *Der hl. Petrus Canisius*. Einsiedeln, Benziger C^o, 1925. 128 p. Fr. 2,50. — Courte biographie, sans prétention scientifique, écrite dans un but d'édification, du grand apôtre de l'Allemagne à l'époque de la Réforme. Dans un récit entraînant et imagé, l'auteur fait connaître l'activité extraordinaire que Canisius a déployée tour à tour comme provincial, conseiller des princes et du pape, prédicateur et catéchiste, enfin comme écrivain. A. D. M.

— La *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 1925, t. XIX, p. 19-38, publie, sous la signature de Mgr FOLLETÊTE, la biographie de l'évêque-confesseur de Bâle, Eugène Lachat. Lachat, né le 14 octobre 1819, devint évêque de Bâle en 1863, au moment où les idées libérales dominaient dans les cantons orientaux de la Suisse et rendaient la situation des chefs de l'Église fort délicate. Il eut de nombreux conflits avec l'autorité séculière et, en 1873, fut déposé et banni. A la demande de Léon XIII, il donna en 1884 sa démission et fut nommé administrateur du Tessin. Il y mourut le 1er novembre 1884. GR.

— Cette année, du 31 août au 5 septembre, on a adjoint au cours de vacances de l'université de Genève une semaine de psychologie de la religion. La plupart des conférences qui y furent données, intéressent simplement les phénomènes religieux. Comme regardant plus directement l'histoire, notons la leçon de M. W. Cuendet sur Dürer et Rembrandt d'après leurs gravures.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du Gutenberg Museum, s'est tenue à Berne, du 21 décembre 1924 au 26 avril 1925, une très intéressante exposition de bibles imprimées, réunies depuis 25 ans par un savant collectionneur, M. Karl J. Lüthi. Elle montrait aux visiteurs une série très variée de bibles imprimées depuis le milieu du xve siècle et groupées en trois sections : 1) *Bibel im Urtext*; 2) *Die uebersetzte Bibel*; 3) *Die Bibel Illustration*. La deuxième section était particulièrement importante pour l'histoire ecclésiastique à l'époque moderne. Elle comprenait des bibles latines, des bibles éditées en langues nationales suisses (allemand,

Digitized by Google

français, romand, italien), des bibles publiées en Europe et hors d'Europe, les polyglottes, des bibles illustrées et des éditions sacrées richement reliées. De cette exposition, M. Lüthi a publié lui-même un précieux petit catalogue, illustré et muni d'une bonne bibliographie : *Führer und Katalog in die Ausstellung : Die Bibel in Wort und Bild im Laufe der Zeiten von Hand zu Hand* (dans *Gutenberg Museum*, 1924, t. X, n. 4. Bern, 1925. In-8 de 41 p.).

H. N.

— *Nomination.* — Le Dr W. Stein s'est fixé à Berne pour y donner un cours d'histoire de l'art. Gr.

— *Décès.* — Mgr Jak. Stammler, évêque de Bâle en Solothurn († 13 avril 1925), auteur de plusieurs travaux historiques.

Le Dr R. Wackernagel, décédé à Bâle en avril 1925, célèbre surtout par son histoire de la ville de Bâle. Gr.

Chine. — J de la Servière, S. J. *Les anciennes missions de la Compagnie de Jésus en Chine.* Chang-Haï, Imprimerie de la Mission, 1924. In-8, IV-82 p. — Donner une idée sommaire mais suffisamment nette de l'œuvre accomplie par les jésuites de la mission de Chine aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, tel est l'objet de cette brochure. Elle pourrait passer pour une sorte d'introduction et presque un résumé d'un autre ouvrage détaillé et documenté sur le même sujet, qui est dû à la plume du P. Al. Pfister et a pour titre : *Notices biographiques et bibliographiques.* L'aperçu historique du P. de la Servière, comme le volume de son confrère, auquel il renvoie souvent, embrasse toute la période qui va de la mort de saint François Xavier (1552) à celle du dernier missionnaire chinois de l'ancienne Compagnie (1814). L'auteur a aussi utilisé l'*Histoire de la mission du Kiang-nan*, par le P. Colombel et l'*Histoire de la Chine*, de M. Henri Cordier. La méthode suivie pour la transcription des noms propres est celle des PP. Zotolli et Debesse. J. Forget.

Digitized by Google

I. Table particulière de la Chronique.

(NOTICES ET NOUVELLES.)

1. Distribution des matières par pays.

Allemagne, 157-163; 333-352; 652-666.
Angleterre-Écosse-Irlande, 163-167; 352-360; 666-673.
Autriche, 167; 360-361; 673-674.
Belgique, 168-169; 361-372; 674-681.
Bulgarie, 170; 717.
Chine, 722.
Égypte, 681-682.
Espagne, 170; 372-378; 682.
États-Unis d'Amérique, 170-172; 378-379; 682.
France, 173-183; 379-386; 682-701.
Grèce, 386-387; 701-703.
Hongrie, 703.
Italie, 183-189; 387-392; 703-716.
Norvège, 718-721.
Palestine, 392-393.
Pays-Bas, 189-192; 393-394; 717-718.
Pologne, 192-193.
Roumanie, 193; 395-396.
Russie, 193-194.
Suède, 394-395.
Suisse, 194; 396-398; 721-722.
Syrie, 398.
Tchéco-Slovaquie, 194; 398.
Yougo-Slavie, 195-196.

2. Notices bibliographiques.

Albizzati, C. 712.
Alivizatou, A. S. 387.
Allen, H. M. 165.
Allen, P. S. 165.
Alpago-Novello, L. 708.
Antolin, G. 372.
Archutowski, J. 193.
Arseniev, N. v. 193, 343.
Aubert, M. 181.
Baethgen, Fr. 657.
Bakhuizen van den Brink, J. N. 189, 190.
Balanos, D. S. 703.
Ball, H. 655.
Ballester y Castell, R. 372.
Banczkiewicz, F. 192.
Barker, E. 163.
Baudot, M. 695.
Bauer, W. 347.
Baxter, J. H. 352.
Beck, E. 163, 165.
Becker, D. J. 374,
Beer, K. 658.
Bégule, 694.
Belvederi, G. 710.
Benson, A. C. 670.
Berdiaev, N. 193.
Berlière, U. 367, 675, 676, 709.
Berney, Arn. 660.
Bernheimer, C. 707,
Biagetti, B. 716.
Bidlo, J. 194.
Bihlmeyer, K. 336.
Bishop, W. C. 353.
Blondel, M. 179.
Bonenfant, P. 169.
Bonnaire, E. 695.
Bonneval, P. P. 691.
Bouygès, P. M. 398.
Bréhier, L. 172, 180.
Brindley, H. H. 165.
Brutails, J. A. 683.
Buchner, M. 349.
Buffin, C. Bon 366.
Buholzer, J. 344.
Buonaiuti, E. 703.
Burton, E. 669.
Butler, C. 176.
Buysse, P. 362.
Bijvank, A. W. 191, 192.
Callewaert, C. 676,

Digitized by Google

Canseco, L. D. 170.
Cantarelli, Z. 705.
Casamassa, A. 709.
Casimiri, R. 392, 716.
Castellucci, A. Mgr 392.
Catalan, J. 373.
Cavaignac, 682.
Cechelli, C. 186, 187, 391.
Cenci, P. 184, 185.
Chapman, J. 163.
Chevalier, J. 181, 689.
Christiani, H. J. 344.
Clemen, L. 341.
Clément, Mgr 182.
Colombo, S. 704.
Connolly, R. H. 163.
Conway, B. L. 682.
Conway, M. 172.
Cook, B. 172.
Cotton, Ch. 166.
Couchoud, 683-686.
Coulton, G. G. 164.
Cristiani, L. 177.
Crivelli, A. 389.
de Alos y de Dion, J. M. 682.
Debon, M. 182.
de Borchgrave d'Altena, J. 678.
De Bruyne, D. 675.
de Corswarem, 362.
Deedes, C. 354.
Degani, E. Mgr 388.
de Gaulesac, B. 695.
de Jerphanion, G. 383.
de la Servière, J. 722.
Delen, A. J. J. 169, 370.
Deloche, M. 381.
Demaret, H. 36 .
De Meulemeester, M. 369.
de Moreau, Ed. 361.
De Poorter, A. 361.
De Sanctis, G. 703.
Destrée, J. 168.
de Vaissière, P. 381.
de Wael, A. Mgr 346.
Dhorme, F. P. 189.
Dieckmann, 653.
Diulghérov, M. D. 170.
Dobschuetz, E. von 334.
Dölger, Fr. 162.
Döllinger, F. v. 661.
Donnini, A. 704.
Dow, W. 378.
Drews, A. 160, 161.
Duchesne, L. Mgr 713.
Dudok, G. 165.
Durand, 174.
Dwyer, J. J. 356, 671.
Dymes, D. M. E. 354.
Dyovouniotes, K. 702.
Ehrle, Cal 715.
Eisen, G. A. 170, 171, 172.
Fabre, A. 695.
Feine, P. 654.
Feltoe, C. L. 353.
Fierens, A. 168.
Fierens-Gevaert, H. 368.
Filangieri di Candida, R. 186.
Filippides, L. J. 681.
Filliatre, Ch. 179.
Fitzmaurice, E. B. 166.
Flaskamp, Fr. 338, 655.
Fletcher, J. 356.
Fliche, A. 384.
Fofi, P.-Fr. 165.
Folletête, Mgr 721.
Fortescue, J. W. 355.
Fournier, P. 695.
Frank, S. 193.
Fruytier, L. P. C. 718.
Galassi-Paluzzi, C. 187.
Galindo Romes, D. P. 170.
Ganz, P. 194.
Gasc-Desfossés, Éd. 380.
Gastoué, 693.
Gay, J. 695.
Georghévitch, I. 702.
Gessler, J. 676.
Gheorgiades, D. 387.
Ghiannopoulos, N. J. 703.
Ghibu, O. 396.
Gillmann, F. 161, 656.
Gilson, E. 181, 689.
Giovannoni, G. 391.
Gloubokowsky, N. 727.
Goetz, G. 338.
Goguel, M. 172, 173, 174, 683-686.
Goris, J. A. 676.
Gornisiewicz, A. 192.
Gougaud, L. 164.
Gouhier, M. 182.
Goyens, J. 169, 691.
Grabmann, M. 339.

Digitized by Google

Graham, R. 354.
Grenier, A. 181.
Greven, J. 341.
Grosso, O. 187.
Guenin, G. 380.
Guenter, H. 340.
Guidi, P. 711.
Guilloux, P. 382.
Guppy, H. 167.
Haefeli, L. 334.
Hamon, A. 177, 692.
Hampe, K. 656, 657.
Hanisch, E. 346.
Harlow, V. T. 166.
Harnack, A. von 157, 161, 348, 655, 661.
Harris, R. 338.
Helgason, J. 720.
Henry, J. 367.
Héring, J. 379.
Hermanin, F. 712.
Heurtebize, 381.
Hildebrand, R. P. 364.
Hinton, J. 163.
Hocedez, E. 165.
Höss, A. 659.
Holl, R. 338.
Hollsteiner, J. 360.
Holtzmann, W. 348.
Hubert, E. 364, 366.
Hubert, J. 695.
Huby, J. 686.
Hüffer, H. 396.
Huelsen, C. 391, 709.
Hüntemann, P. U. 387.
Hugon, Ed. 165.
Hunter-Blair, O. 164.
Jarrett, B. 164.
Jemolo, A. C. 186.
Jeuné, R. 692.
Joachim, E. 658.
Josi, E. 188.
Juelicher, A. 157.
Juengt, L. P. Th. 658.
Kallen, G. 658.
Kannengieser, 182.
Kattenbusch, F. 157.
Kempf, K. 661.
King, E. J. 164.
Kingsford, C. L. 166.
Kinzig, J. 721.
Kirch, K. 340.
Kirsch, J. P. Mgr 189, 346, 711.
Klein, F. 182.
Koch, H. 157, 338.
Kolsrud, O. 718, 720.
Koukoulis, F. 702.
Kraus, A. 398.
Krüger, G. 157, 158.
Kruitwagen, B. 363.
Kusey Rado. 196.
Laenen, J. 168.
Lagrange, M. J. 174.
Lahorgue, P. 179.
Lambotte, P. 358.
Lamy, H. 677.
Lanciani, R. 379, 714.
Langlois, Ch. V. 179.
Lanzoni, F. 390.
Lanzoni, J. 189.
Laurent, 678.
Le Bail, A. 176.
Ledos, G. 182.
Lees, B. A. 354.
Legendre, A. 181.
Legrand, H. 181.
Legrand, Ph. E. 689.
Lemerle, A. 695.
Lenett, A. E. 355.
Leone, A. 705.
Letts, M. 165.
Leube, H. 348.
Lévêque, R. 178.
Lhaude, P. 182.
Lietzmann, H. 157.
Lindsay, W. M. 358.
Little, M. A. G. 166.
Lloyd, E. 163.
Lodge, E. C. 355.
Loofs, Fr. 157.
Lossky, N. 193.
Loubier, H. 349.
Lowe, E. A. 353.
Lüthi, 722.
Lutsch, H. 659.
Mac Cann, J. 164.
Mac Cown, Ch. Charlton 159, 160.
Malden, H. E. 166.
Mancini, G. 704.
Mancini, P. 712.
Manna, B. 705.
Mantuani, J. M. 196.
Marcks, E. 663.

Digitized by Google

Martin, J.-B. 393.
Martin, K. L. P. 668.
Marucchi, C. 714.
Marucchi, H. 715.
Marucchi, O. 189.
Matter, P. 382.
Mawer, A. 167.
Mazurkiewicz, C. 192.
Meinertz, 653.
Mencherini, S. 388.
Mentz, G. 652.
Mercati, A. Mgr 710.
Mercati, G. Mgr 706, 713.
Mercati, S. 714.
Metzler, J. 342.
Michelitsch, A. 674.
Mihalcescu, J. 193.
Mingazzini, P. 705.
Minto, A. 704.
Moberg, A. 394.
Monceaux, A. 713.
Monneret de Villard, U. 391.
Montague Rhodes, J. 163.
Monti, G. M. 185.
Morandi, G. B. 705.
Moreau, F. 175.
Müller, G. 339.
Müller, K. 334.
Muller, S. 717.
Mundle, W. 654.
Munoz, A. 391.
Muté, S. 694.
Nachbau, S. 659.
Nagler, G. K. 347.
Naval, 375.
Naz, R. 690.
Nélis, H. 363.
Newman, B. 668.
Nothomb, J. 363.
Nouaillac, J. 380.
Novgorodtsev, P. J. 193.
Odier, J. 695.
Ogle, M. B. 163.
Oliger, L. 716.
Olivier, S. 695.
Opiota, J. 192.
Paasche, Fr. 718.
Paganeli, Sp. 386.
Pantelides, C. 703.
Papadopoulos, A. A. 703.
Papadopoulos, Chr. 701.
Paribene, R. 711.
Parvan, V. 711.
Paschalis, D. P. 702.
Paschini, P. 392.
Pastor, L. von 661.
Peers, E. Allison 668.
Perini, D. A. 185.
Petit, L. Mgr 393.
Petit, M. 697.
Pighi, G. B. 707.
Pincherlé, A. 704.
Placida, 677.
Ploegaerts, Th. 364.
Pogodine, A. J. 193.
Porter, W. S. 355.
Pouliot, M. 380.
Power, P. 667.
Pradel, P. 695.
Pratiman, J. S. 193.
Premrou, M. 708.
Prévost, 695.
Pribilla, M. 345.
Protitch, 717.
Pijper, F. 189, 190, 191.
Quentin, H. 188, 695, 715.
Réau, L. 181.
Retortillo y Tormos, A. 372.
Reypens, J. 677.
Riba Garcia, C. 374.
Richardson, R. K. 165.
Riemer, M. 658.
Rivière, J. 181, 689.
Rojdestvensky, O. 690.
Ronzy, P. 691.
Roure, L. 693.
Ruffini, 183.
Rupert-Jones, J. A. 164.
Sabatié, A. C. 182.
Sabatier, P. 166.
Salin, E. 343.
Sampson, G. 667.
Sauer, J. 195.
Scalia, G. 706.
Scarzello, O. 705.
Schiaparelli, L. 187.
Schio, G. 708.
Schissel, O. 673.
Schmid, B. 663.
Schmidt, C. 338.
Schmitt, C. 660.
Schneider, G. 333.

Digitized by Google

Schneider, R. 180.
Schröder, A. 659.
Schrörs, H. 660.
Schubring, P. 349.
Schultze, V. 195.
Scriban, 193.
Selwyn, E. G. 164.
Semenov, J. A. 194.
Serafini, C. 710.
Serrano, L. 373.
Seton, W. 166, 354.
Seton-Anderson, J. 164.
Silva Tarouca, C. 714.
Simedrea, T. 193.
Simon, 184.
Simpson, W. Douglas 666.
Singer, H. 345.
Sinko, T. 192.
Sinues Urbiola, J. 373.
Sivertsen, Jorgen E. 719.
Slaattelid, R. 719.
Smith, A. 356.
Soden, H. von 336.
Soil de Moriamé, E. 368.
Solmi, M. 187.
Solovev, A. V. 193.
Sommerfeldt, 720.
Soranzo, G. 390.
Spiegel, K. 343.
Srbik, H. von 660.
Staehlin, O. 158, 159.
Steele, Fr. M. 355.
Steele, R. 166.
Steffes, J. P. 345.
Stenton, M. F. M. 167.
Stevenson, W. H. 353.
Steinacker, A. 334.
Sthamer, E. 656.
Stoilov, A. P. 170.
Stolze, W. 659.
Stornajolo, C. 709.
Strich, F. 661.
Strzygowski, J. 172, 196.
Suermondt, Cl. 694.
Sybel, von 661.
Symons, Th. 163.
Tacchi-Venturi, P. 186.
Taeymans, 679.
Taranger, 719.
Taylor, T. 666.
Testi Rasponi, A. 715.
Thibaut, E. 168.
Thomas, P. G. 667.
Thomas-Lacroix, P. 695.
Thor Kielland, 719.
Thurston, H. 355.
Thyssen, J. 652.
Tixeront, 174, 175.
Tout, T. F. 164.
Troeltsch, 661.
Troitzky, S. 193.
Tsérov, J. 170.
Tupper, Fr. 163.
Twemlow, M. 165.
Tyre, J. W. 163.
Uzureau, 381.
Vaccari, A. 388, 705.
Vaes, M. 707.
Vale, G. 186.
Vance, J. G. 355.
Van den Gheyn, G. 168.
Vasic, M. 196.
Vasmer, M. 162.
Venturi, A. 391.
Villey, P. 182.
Vismara, S. 387.
Viteau, J. 686, 688.
Voghiazides, J. K. 703.
Volpe, G. 392.
Vycheslavtsev, B. 193.
Waggett, P. N. 669.
Wais, K. 192.
Walter, J. 177.
Waltzing, P. 674.
Watts, W. W. 356.
Weber, W. 157.
Weigand, M. E. 195.
Wellenstein, G. 663.
Wentzcke, P. 663.
Wiers-Jensen, H. 719.
Wilmart, A. 353.
Wilpert, J. 188, 195, 711, 712, 714, 716.
Wilson, H. A. 353.
Windisch, H. 174.
Withington, 166.
Wolf, G. 341.
Wright, J. A. 166.
Wulzinger, K. 349.
Zabughin, Vl. 389.
Zeiller, J. 195.
Zellinger, J. 349.
Zienkovsky, V. V. 193.

Digitized by Google

3. Collections. Encyclopédies et dictionnaires. Entreprises scientifiques.

ALLEMAGNE.

Untersuchungen zum Neuen Testament, 159.
Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit, 162.
Forschungen zum Deutschtum der Ostmarken, 162.
Aschendorffs zeitgemässe Schriften, 338.
Helden des Christentums, 340.
Aus der Welt christlicher Frömmigkeit, 343.
Schriften zur deutschen Politik, 345.
Mittelmeer-Länder und Orient, 349.
Quellen und Forschungen zur bergischen Geschichte, Kunst und Literatur, 350.
Neutestamentliche Abhandlungen, 653.
Monumenta Germaniae historica, 657.
Jesuiten, Lebensbilder grosser Gottestreiter, 659.
Acta Borussica, 663.

Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, 347.
Neues allgemeines Künstler-Lexikon, 347.
Deutsches biographisches Jahrbuch, 664.

Gesamtkatalog der Wiegendrucke, 665.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Traductions de littérature chrétienne. Ve série : Vie de saints celtiques, 666.

AUTRICHE.

Regesta Habsburgica, 167.
Thomasschriften, 673, 674.

BELGIQUE.

Museum Lessianum, 168, 363.
Bibliothèque thomiste, 362.

ESPAGNE.

Diccíonario histórico popular hispano-americano, 372.

FRANCE.

Verbum salutis, 174, 686.
Les grands ordres religieux, 176.
Les Saints, 177.
Les patries de l'art, 180.
Les moralistes chrétiens (textes et commentaires), 181, 689.
Classiques de l'histoire de France, 354.
Editions de la Revue d'ascétique et de mystique, 383.
Bibliothèque archéol. et historique (ann. à la revue *Syria*), 383.
Bibliothèque historique, 682.
Christianisme, 683-686.
Bibliothèque de l'art musical religieux, 693.

Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, 181.
Encyclopédies des Beaux-arts, 181.
Dictionnaire de la Bible (Supplément), 697.

Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium, 698.

ITALIE.

Romanità dei santi, 186.
Miscellanea Ehrle, 189.
Documenti franciscani, 389.
Orientalia christiana, 705.
Biblioteca della Società storica subalpina, 705.

PAYS-BAS.

Nijhoff's Handboeken, 190.
Amplissima collectio conciliorum, 393.

SUISSE.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 396.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Akty Jednoty Bratrske (documents pour l'histoire religieuse de Bohême et Moravie), 194.

Digitized by Google

4. Musées, archives et bibliothèques.

ALLEMAGNE.

Archiv für niederdeutsche Volkskunde, à Hambourg. 351.
Weltkriegsbücherei, 161.
Staatsbibliothek, de Berlin, 664.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Victoria and Albert Museum, à Londres, 356.
Archives du diocèse de Westminster, 669.
John Rylands Library à Manchester, 167, 671,
Bodleian Library, 670.

BELGIQUE.

Musée Plantin, 169.
Exposition du livre liturgique, à Bruxelles, 680.
Exposition d'art, à Bruges, 679.
Archives du Royaume, à Bruxelles, 679-680.

ESPAGNE.

Museo romantico de Madrid, 376.
Bibliothèque du séminaire de Jaca, 376.

FRANCE.

Musée Bossuet, 383.
Musées de Tuileries, 696.
Musée du palais des papes, à Avignon, 697.
Musée municipal de Saint-Denis (Paris), 697.
Archives nationales de Paris, 176, 182.
Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, 383.
Bibliothèque municipale de Rouen, 697.
Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, 697.

HONGRIE.

Bibliotheca Apponyiana, à Budapesth, 703.

PALESTINE.

Bibliothèque nationale juive et de l'université, à Jérusalem, 392.

SUISSE.

Exposition de la peinture suisse des XVe-XVIe siècles. Zurich, 194.
Gutenberg Museum de Berne, 721.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Archives de l'État, à Prague, 194.

5. Congrès.

ALLEMAGNE.

XIVe assemblée générale des historiens allemands, à Francfort, 348.
Gesellschaft f. Kirchengeschichte VIe ass., 664.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

4e réunion annuelle de la conférence historique anglo-américaine (Londres), 670.

BELGIQUE.

Journées hispano-belges de 1924, 679.
Congrès de la Fedération archéologique et historique de Belgique, à Bruges, 681.
Congrès archéologique et historique de Tongres (1923), 681.

ESPAGNE.

Congrès d'ascétique de Valladolid, 375.

FRANCE.

Congrès archéologique de France (1922), 180; (1923) 694.
Congrès de la Société d'histoire du droit, 697.

ITALIE.

Semaine d'ethnologie religieuse de Milan, 716.

6. Sociétés savantes (1).

ALLEMAGNE.

Preuss. Akad. der Wissensch. (Sitzungsberichte), 161, 338, 656, 663.

(1) Les *Bulletins* et les *Mémoires* des Sociétés savantes sont renseignés sous ce n° 6, et non sous les rubriques « Périodiques » ou « Collections » (nos 8 et 3).

Digitized by Google

Verein f. Geschichte d. Deutschen in Böhmen (Mitteilungen), 343.
Historische Gesellschaft, de Berlin, 348.
Thuringisch-sächsischer Verein, 348.
Bergische Geschichtsverein, 350.
Deutsche Akademie, 351, 662.
Heidelberger Akademie der Wissenschaften (Sitzungsberichte), 656.
Preussische historische Kommission, 663.
Association d'études historiques et archéologiques de Saxe, 663.
Gesellschaft für Kirchengeschichte, 664.
Verband der Vereine katholischer Akademiker zur Pflege der katholischen Weltanschauung, 664.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Modern language Association (publications), 163.
Camden Society (Miscellany), 165.
Britisch Society of Franciscan studies, 166.
Lingard society, 166. 356, 670.
English place name Society, 167.
Henry Bradshaw Society, 352.
Society for pure English, 353.
Canterbury and York Society, 354.
Royal historical Society (de Londres), 354.
Historical Association, 356, 357.
Wycliff Society, 670.
Catholic Truth Society, 670.
Royal Society of Literature, 670.

AUTRICHE.

Oesterreichische Institut für Geschichtsforschung (Mitteilgn), 656, 658.

BELGIQUE.

Société d'archéologie de Gand (Bulletin), 168.
Académie d'archéologie de Belgique (Bulletin), 168.
Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 169.
Académie royale de Belgique (Annuaire), 367.
Acad. royale de Belgique (Bulletin) 674, 676.
Davidsfonds, 679.
Association Belgique-Espagne, 679.

ESPAGNE.

Centro de estudios historicos (Anuario de historia del derecho espanol), 170.
Amigos del arte del Pais, 376.

FRANCE

Association des bibliothécaires français (Bulletin), 177.
Académie des inscriptions et belles-lettres, 182, 385. 698.
Société des antiquaires de l'Ouest, 380.
Académie des sciences morales et politiques, 385.
Société nationale des antiquaires de France, 385, 699.
Société thomiste, 385.
Union intellectuelle franco-italienne, 697.

GRÈCE.

Société des Études byzantines, 702.
Société d'archéologie chrétienne d'Athènes (Bulletin), 702.

ITALIE.

Società storica del Sannio (Atti), 185.
Associazione artistica fra i cultori di architettura in Roma, 391.
Nederlandsch historisch Instituut, 393.
Commissione archeologica comunale di Roma (Bolletino), 705.
Institut historique belge de Rome, 708.
Pontificia Accademia di archeologia (Atti), 709, 715.

ROUMANIE.

Analele Academie romane, 396.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Academia Velehradensis (Acta), 194.
Commission historique de la *Matice* moravienne, 194.
Académie des sciences de Prague (Rozpraavy), 398.

Digitized by Google

7 Universités et Instituts d'enseignement supérieur (1).

ALLEMAGNE.

Université de Salzbourg (chaires de philosophie), 351.
Institut supérieur des sciences politiques et commerciales de Detmold, 351.
Université de Hambourg, 351.
Institut für Caritaswissenschaft, à Fribourg-en-Br., 664.

AUTRICHE.

Akademische Historikerclub in Innsbruck (Festschrift), 334.

BELGIQUE.

Institut supérieur de philosophie de Louvain (Annales), 367.
Université de Louvain (Thèses), 371, 679.

ESPAGNE.

Université de Madrid, 375.

FRANCE.

Faculté des lettres de l'université de Strasbourg, 178.

ITALIE.

Université de Milan, 390.

SUISSE.

Université de Genève, 721.

SYRIE.

Université Saint-Joseph de Beyrouth, 398.

8. Périodiques.

ALLEMAGNE.

Berichte der Weltkriegsbücherei, 162.
Zeitschrift für slavische Philologie, 162.
Jahrbuch der asiatischen Kunst, 172.
Zeitschrift für Missionskunde und Religionswissenschaft, 336.
Zeitschrift f. d. neutest. Wissenschaft u. d. Kunde der älteren Kirche, 334, 338, 654, 655.
Zeitschrift für Kirchengeschichte, 338.
Internationale kirchliche Zeitschrift, 338.
Historisches Jahrbuch, 340, 658, 660.
Bonner Zeitschrift f. Theologie und Seelsorge, 341.
Mitteilungen d. Vereins f. Geschichte d. Deutschen in Böhmen, 343, 345.
Jahresberichte für Kultur und Geschichte der Slaven, 346.
Theologische Literaturzeitung, 348.
Neues Archiv f. sächs. Geschichte und Altertumskunde, 348.
Lit. Zentralblatt, 348.
Historisch-politische Blätter, 349.
Gelbe Hefte, 349.
Archiv für Reformationsgeschichte, 350.
Katholische Literaturkalender Deutschlands, 350.
Revue Rhénane, 383.
Deutsche Rundschau, 652.
Neue kirchliche Zeitschrift, 654.
Archiv für kath. Kirchenrecht, 656.
Benediktinische Monatschrift, 658.
Zeitschrift des Vereins f. Kirchengeschichte der Provinz Sachsen, 658.
Altpreussische Forschungen, 658.
Hansische Geschichtsblätter, 659.
Preussische Jahrbücher, 659.
Historische Zeitschrift, 657, 660.
Thuringische-Sächsische Zeitschrift f. Geschichte und Kunst, 664.
Zentralblatt f. Bibliothekswesen, 673.

ANGLETERRE-ÉCOSSE-IRLANDE.

Journal of theological studies, 163, 362.
Cymmrodorion record series, 163.
Downside Review, 163, 164.
Theology, 164, 355.
Studies, 164.
Notes and Queries, 164.
The antiquaries journal, 165.
Subject index to periodicals, 166.

(1) Les collections proprement universitaires sont renseignées sous ce n° 7 et non pas sous la rubrique « Collections » (n° 3).

Digitized by Google

Burlington Magazine, 172.
Essays and Studies by members of the English Association, 354.
Dublin Review, 356, 671.
Annual Bulletin of historical Literature, 357.
Apollo, a Journal of the Arts, 358.
Times, Literary Supplement, 668.
Tablet, 669.
The Christian East, 717.

AUTRICHE.

Mitteilungen d. oesterr. Inst. f. Geschichtsforschung, 360.

BELGIQUE.

Nouvelle revue théologique, 165.
De gulden passer. Le compas d'or, 169.
Franciscana, 169, 364.
Analecta praemonstratensia, 169, 370, 677.
Annales de la Soc. d'émulation de Bruges, 361.
Revue belge de philologie et d'hist., 363.
Byzantion, 370.
Revue bénédictine, 372, 675, 681.
Ephemerides theol. Lovanienses, 674.
Le Folklore brabançon, 676.
Leodium, 678.
Chronique archéologique du pays de Liége, 678.
La Revue héraldique et onomastique, 681.

BULGARIE.

Tzrkoven Viestnik (Messager ecclésiastique), 170.
Tzrkoven árkhiv (Archives ecclésiastiques), 170.

ÉGYPTE.

Ἐκκλησιαστικὸς Φάρος, 681.

ESPAGNE.

Analecta Montserratensia, 374.
Archivo ibero-americano, 376.

FRANCE.

Revue thomiste, 165.
Revue historique, 179.
Janus. Universae latinitatis recensio et libellus bimestris, 180.
Archives du diocèse de Luçon, 181.
Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéol. religieuse, 181.
Gazette des beaux-arts, 194.
Revue des bibliothèques, 361.
Annuaire bibliographique du Dauphiné, 383.
Syria, 383.
Revue d'histoire de l'Église de France, 683.
Revue d'histoire et de philosophie religieuses, 683.
La France franciscaine, 691.
Bulletin monumental, 678.
Les Beaux Livres, 697.
Bulletin de l'office de documentation internationale contemporaine, 697.
Revue d'histoire franciscaine, 698.

GRÈCE.

Πάνταινος, 387.
Νέα Σιών, 387.
Θεολογία, 701, 702.

ITALIE.

Scuola cattolica, 165, 188, 703.
Archivio storico per le provincie parmensi, 184.
Dedalo, Rassegna d'arte, 187.
Architettura e arti decorative. Rivista d'arte e di storia, 187.
Archivio storico italiano, 187.
Nuovo bolletino di archeologia cristiana, 188.
Rivista di archeologia cristiana, 188.
Didascaleion, 388, 704.
Archivio storico di Corsica, 392.
Ricerche religiose, 392, 703.
Rivista di filologia e di istruzione classica, 703.
Bibliofilia. Rivista del Libro, 706, 707.
Archivum franciscanum historicum, 708.
Civiltà cattolica, 708.
Archivio Veneto-Tridentino, 708.
L'Arte, 715.
La Rivista trimestrale di studi filosofici e religiosi, 716.
Alle fonti delle religioni, 716.
Studi e materiali di storia delle religioni, 716.

NORVÈGE.

Norvegia sacra, 718.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

Nieuw theol. tijdschrift, 173, 174.
Het Gildeboek, 191, 192.
De katholiek, 394.
Studia catholica, 394.

POLOGNE.

Przeglad teologiczny, 192.
Przeglad powszechny, 192.

ROUMANIE.

Biserice orthodoxa romana, 193.

SUISSE.

Zeitschrift für schweizerische Geschichte, 396.
Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte, 721.
Gutenberg Museum, 722.

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Casopis archivni skoly, 194.
Zeitschrift für Böhmen von Böhmen, 398.

9. Nominations.

Voir pages 167, 351, 352, 358, 377, 385, 397, 665, 666, 672, 700, 722.

10. Notices nécrologiques.

Baeumker, Cl. 162.
Barret, M. 359.
Benrath, K. 162.
Benson, A. C. 673.
Berger, E. 700.
Bernays, Is. 163.
Berthier, J. 397.
Bertrin, Chne 183.
Bodley, J. E. C. 673.
Bois, H. 183.
Braun, W. 163.
Burney, C. F. 672.
Canella y Secades, F. 377.
Carton, L. 386.
Casartelli, L. Ch. Mgr 359.
Chabot, Ch. 183.
Chuquet, A. 701.
Cordier, H. 700.
De Ceuleneer, A. 169.
de Leguina y Vidal, E. 377.
Delmont, Mgr Th. 183.
de Paredes, V. S. M. 377.
Depoin, L. J. 386.
de Santiago Vela, Gr. 378.
Deschamps, R. 700.
d'Haussonville, Cte 183.
Duclos, A. 372.
Duine, F. 386.
Duplain, 701.
Fris, V. 681.
Fulliquet, G. 397.
Geiger, K. 162.
Guillouard, L. V. 700.
Havet, P.-L. 700.
Homolle, 701.
Hügel, Fr. v. 360.
Hufschmied, M. 162.
Ilgen, Th. 162.
Jochner, G. v. 163.
Joly, H. 701.
Klussemann, Rob. 352.
Kondakov, N. P. 398.
Langlois, E. 183.
Legris, A. 385.
Mac Bee, S. 167.
Meister, A. 352.
Moulton, W. J. 359.
Muntz, W. J. S. 672.
Pacheco y Leiva, E. 378.
Pollen, J. H. 672.
Porret, J. A. 397.
Rachfahl, F. 666.
Rahir, Ed. 386.
Ramsay of Banff, J. 360.
Randolph, B. W. 359.
Recoura, 701.
Retana y Gamboa, W. E. 377.
Reuss, R.-E. 183.
Rott, Fr. Ed. 397.
Sahuc, J. 183.
Schrader, 183.
Seckel, E. 162.
Sépet, M. 701.
Seraphim, A., 162.
Sharpe, R. R. 360.
Simon, A. 378.
Skinner, J. 672.
Spitta, Fr. 162.
Stammler, J. Mgr 722.
Steck, R. 397.
Steiskal, Fr. 398.
Stevenson, W. H. 359.
Sutter, C. 162.
Unwin, G. 360.
Valladar, Fr. de P. 377.
Vigener, Fr. 666.
Wackernagel, R. 722.
White, H. G. Evelyn 167.
Wolfsgruber, C. 352.
Wolfsgruber, L. P. C. 666.

Digitized by Google

II. — Table générale des matières.

1. — ARTICLES.

P. BATIFFOL. LES RECOURS A ROME EN ORIENT AVANT LE CONCILE DE CHALCÉDOINE 5-32

M. CARREYRE. LE JANSÉNISME PENDANT LES PREMIERS MOIS DE LA RÉGENCE (SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1815) (à suivre) . 479-509

PH. GOBILLOT. SUR LA TONSURE CHRÉTIENNE ET SES PRÉTENDUES ORIGINES PAÏENNES 399-454

I. La tonsure des moines pakhômiens . . . 399

II. Les chrétiens en général et la tonsure . . . 406

III. La tonsure des clercs et des moines en Orient . 409

1. Les premiers témoignages 409

2. La cérémonie rituelle de la tonsure dans l'Église grecque 411

3. La forme de la tonsure dans l'Église grecque . 413

4. La tonsure dans les Églises orientales : syrienne, arménienne, etc. 419

IV. La tonsure des clercs et des moines en Occident . 424

1. Les premiers témoignages 424

2. Les débuts de la tonsure en couronne . . 427

3. L'expansion de l'usage de la tonsure en couronne 433

4. La tonsure celtique 440

V. Origine de la tonsure chrétienne 441

1. Explications diverses 441

2. L'influence du milieu ambiant. 447

P. GUILLOUX. ABÉLARD ET LE COUVENT DU PARACLET . . . 455-478

P. O'SHERIDAN. CE QUI RESTE DE LA PLUS ANCIENNE VIE DE RUYSBROECK 51-78 ; 215-248

P. G. THÉRY, O. P. LE TEXTE INTÉGRAL DE LA TRADUCTION DU PSEUDO-DENIS PAR HILDUIN . . . . . 33-50 ; 197-214

2. — MÉLANGES.

P. Demeuldre. Une contribution à l'histoire des martyrs . . 260-269

M. Dubruel. Les papiers de M. de Harlay à la Bibliothèque Nationale de Paris 269-275

P. Guilloux. Saint Augustin savait-il le grec ? 79-83

J. Lebon. Pour une édition critique des œuvres de saint Athanase. . 524-530

Pl. Lefèvre. La chapelle Notre-Dame de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles et son architecte 538-541

R. Maere. Omnia cadunt ! 84-88

E. Suys, S. J. La sentence portée contre Priscillien (Trèves 385) . . 530-538

É. Tobac. Le Christ nouvel Adam dans la théologie de S. Paul . . 249-260

É. Tobac. Une page d'histoire de l'exégèse 510-524

3. COMPTES RENDUS.

E. R. Adair. The sources for the history of the Council in the sixteenth and seventeenth centuries. (J. LAVALLEYE.) 623

Digitized by Google

D. M. Alcocer et D. C. Valverde. Anales universitarios. Historia de la Universidad de Valladolid. T. I-IV. (L. GOLDARACENA.) 608
B. Altaner. Der hl. Dominikus. (R. MARTIN.) 130
A. Amrhein. Reformationsgeschichtliche Mitteilungen aus dem Bistum Würzburg 1515-1573. (M. PIETTE.) 143
J. Angot des Rotours. La bienh. Thérèse de l'Enfant Jésus. (J. FORGET.) 153
Cl. Baeumker. Des Alfred von Sareshel (Alfredus Anglicus) Schrift « De motu cordis ». (R. M. MARTIN, O. P.) 596
Cl. Baeumker et B. S. von Waltershausen. Frühmittelalterliche Glossen des angeblichen Jepa zur Isagoge des Porphyrius. (R. M. MARTIN.) 577
Fr. Baix. Étude sur l'abbaye de Stavelot-Malmédy. 1re partie. (H. NÉLIS.) 558
A. Th. Bannister. The Cathedral Church of Hereford. (J. LAVALLEYE.) 316
O. Bardenhewer. Geschichte der altk. Lit. T. IV. (J. LEBON.) . . . 112
G. Bardy. Paul de Samosate. (J. FLAMION.) 281
A. Baumstark. Geschichte der syrischen Literatur. (R. DRAGUET.) . . 110
G. K. A. Bell. Documents on Christian Unity (1920-1924). (J. FORGET.) . 331
C. Belmon. Le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, 1460-1529. (P. DEBONGNIE.) 617
R. Berthelot. Un romantisme utilitaire. Étude sur le mouvement pragmatiste. (R. KREMER.) 155
G. Bohne. Die Freiheitsstrafe in den italienischen Stadtrechten des 12.-16. Jahrhunderts. T. I. (E. VAN CAUWENBERGH.) 590
W. Bousset. Apophtegmata. Stud. z. Geschichte d. ält. Mönchtum. (TH. LEFORT.) 101
J. Brassinne. Psautier liégeois du XIIIe siècle. Livre d'heures de Gijsbrecht de Brederode, évêque élu d'Utrecht. Deux livres d'heures néerlandais. (R. MAERE.) 315
O Braunsberg, *voir* **Canisius.**
A. Brou. Saint François Xavier. (J. FORGET.) 638
J. B. Bury. History of the later Roman empire (395-365). (G. CHAUVIN.) . 108
Canisii (Bti Petri), S. J., Epistulae et acta ed. O. Braunsberg. T. VIII (1581-1597). (F. WILLOCX.) 144
L. Cardauns. Von Nizza bis Crépy. (A. LEMAN.) 625
E. Cerchiari. Capellani Papae et Apostolicae Sedis auditores causarum sacri palatii apostolici seu Sacra Romana Rota ab origine ad diem usque 20 septembris 1870. 4 vol. (A. KOERPERICH.) 597
C. Colbert. The syntax of the De Civitate Dei of St. Augustine. (J. FORGET.) 114
Concilium Tridentinum. T. IX. Actorum pars sexta. Éd. St. Ehses. (R. MICHEL.) 628
J. Ch. Cox. English Church Fittings, Furniture and Accessories. (R. MAERE.) 125
P. Dahmen. Un Jésuite Brahme : Robert de Nobili, S. J. (J. FORGET.) . 638
Em De Backer, *voir* **J. de Ghellinck.**
L. de Carvalho e Castro. S. Bonaventure, le Docteur franciscain. (O. SAGAERT.) 132
J. de Ghellinck, Em. De Backer, J. Poukens et F. Lebacqz. Pour l'histoire du mot Sacramentum. I. Les anténicéens. (E. Remy.) . . 548
X. de Hornstein. Les grands mystiques allemands du XIVe s. (R. MARTIN.) 134
Y. de la Brière. L'organisation internationale du monde contemporain et la Papauté souveraine. (J. FORGET.) 330
Y. de la Brière. Les luttes présentes de l'Église. 6e série. (J. FORGET.) . 650
H. Delehaye. Les saints stylites. (TH. LEFORT.) 106

Digitized by Google

P. de Roo. Materials for a History of Pope Alexander VI. 5 vol. (P. RICHARD.) 619
F. Deshoulières. Souvigny et Bourbon l'Archambault. (A. FLICHE.) . . 127
M. De Wulf. Histoire de la philosophie médiévale. T. I. 5e édit. (L. VAN DER ESSEN.) 573
F. J. Dölger. Der heilige Fisch. 2 vol. (C. VAN CROMBRUGGHE.) . . 544
R. Draguet. Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ. (J. FLAMION.) . . 293
A. Dufourcq. Les religions païennes et la religion juive comparées. 6e édit. (J. FLAMION.) 89
F. Duine. Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIIe siècle. (L. GOUGAUD.) 564
F. Duine. Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne. (L. GOUGAUD.) 564
M. Dvorak. Das Rätsel der Kunst der Brüder Van Eyck. (R. MAERE.) . 611
St. Ehses, *voir* **Concilium Tridentinum.**
H. Eibl. Augustin und die Patristik. (J. FLAMION.) 116
Fl. M. Greir Evans. The principal Secretary of State. A survey of the office from 1558 to 1680. (L. ANTHEUNIS.) 145
J. Exler. The form of the ancient greek Letter. (J. FORGET.) . . . 96
W. Farrer. Feudal Cambridgeshire. (J. LAVALLEYE.) 187
R. Fawtier. Sainte Catherine de Sienne. (R.-M. MARTIN.) . . . 317
H. Finke. Acta concilii Constanciencis. T. II. (F. BAIX.) 604
J. K. Fotheringham. Eusebii Pamphili Chronici Canones. Lat. vert, S. Eus. Hieronymus. (J. FORGET.) 298
Magistri Gandulphi Bononiensis Sententiarum libri quatuor, ed. J. de Walter. (J. DE GHELLINCK, S. J.) 316
E. Gilson. Études de philosophie médiévale. (L. CHARLIER.) . . . 573
A. Goffin. La peinture des origines à la fin du XVIIIe siècle. (R. MAERE.) . 325
G. Golubovich. Bibl. bio-bibliografica della Terra Santa. T. IV (1333-1345). (F. WILLOCX.) 136
M. M. Goree. Saint Vincent Ferrier. (V. SEMPELS.) 137
Ch. Gore. The Church and the Ministry. (J. COPPENS.) 276
G. Graf. Ein Reformversuch innerhalb der koptischen Kirche im zwölften Jahrhundert. (L. TH. LEFORT.) 582
S. Grelewski. La réaction contre les ordalies en France depuis le IXe siècle jusqu'au Décret de Gratien. (G. MOLLAT.) 304
A. Guerra. Le costituzioni del collegio dei parrochi di Faenza dal 1300 al 1600. (P. PASCHINI.) 317
K. Hanquet. Documents relatifs au Grand Schisme. T. I : Suppliques de Clément VII. (G. MOLLAT.) 602
R. Harris et A. Mingana. The Odes and Psalms of Salomon. T. I-II. (J. LEBON.) 97
A. C. Headlam. The Life and Teaching of J.-C. (J. VANDERVORST.) . . 91
B. Heusinger. Servitium regis in der deutschen Kaiserzeit. (E. JORDAN.) 122
G. Hinnisdaels. L'Octavius de Minutius Felix et l'Apologétique de Tertullien. (J. FLAMION.) 279
Ch. Hirschauer. La politique de saint Pie V en France (1566-1572). (A. PASTURE.) 631
L. Honoré, S. J. Le secret de la confession. (AM. TEETAERT.) . . . 297
G. Horner, *voir* **Pistis Sophia.**
Fr. Xav. Kiefl. Leibniz und die religiöse Wiedervereinigung Deutschlands. 2e édit. (A. JANSSENS.) 642

Digitized by Google

W. Kienast Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich. T. I. (E. JORDAN.) . . 566
J. P. Kirsch. Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum. (P. DE PUNIET.) 555
J. Krieg. Die Landkapitel im Bistum Würzburg von der zweiten Hälfte des XIV. bis zur zweiten Hälfte des XVI. Jahrhunderts. (E. CORNET.) . . 320
J. Laenen. Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines. Les Institutions. (P. GILLET.) 298
J. Laporte. La doctrine de Port-Royal. T. I-II. (A. DE MEYER.) . . . 251
F. Lebacqz, *voir* **J. de Ghellinck**.
H. Leclercq. Les journées d'octobre et la fin de l'année 1789. (CH. TERLINDEN.) 643
B. Leib. Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe s. (M. VILLER.) . . . 124
P. Lesourd. L'ambassade de France près le Saint-Siège sous l'Ancien Régime. (L. ANTHEUNIS.) 633
D. Lindner. Die Anstellung der Hilfpriester. (R. KOERPERICH.) . . . 537
R. Linhardt. Die Mystik des hl. Bernhard von Clairvaux. (R. M. Martin.) 585
W. H. Mackean. Christian monasticism in Egypt. (TH. LEFORT.) . . 164
Fr. Macler. Documents d'art arménien. (R. MAERE.) 578
M. Manitius. Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters. T. II. (J. DE GHELLINCK.) 368
Al. Masseron. Les « Exemples » d'un ermite viennois. (E. DE MORBAU.) . 150
A. Mater. La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation. (CH. TERLINDEN.) 645
S. Messina. Benedetto IX. (E. VOOSEN.) 581
H. Meuffels. Sainte Lydwine de Schiedam. (J. FORGET.) 616
A. Michel. Histoire de l'art. T. VII. L'art en Europe au XVIIIe siècle. 1re partie. (A. FLICHE.) 327
A. Mingana, *voir* **R. Harris**.
A. Neumann. Francouzská Hussitica. [Gallica Hussitica.] T. I : : Actes et lettres de 1383-1435. (R. DRAGUET.) 322
Th. P. Oakley, Ph. D. English Penitential Discipline and anglo-saxon law in their joint influence. (P. FOURNIER.) 300
A. Olichon. Mgr Lebeurier et l'union apostolique des prêtres séculiers du Sacré-Cœur. (J. FORGET.) 647
O. Oppermann. Rheinische Urkundenstudien. T. I. (H. NÉLIS.) . . 588
G. Orfali. Gethsémani ou notice sur l'église de l'Agonie ou de la Prière. (R. MAERE.) 296
W. Parsons. A study of the vocabulary and theorie of the letters of St. Augustine. (J. FORGET.) 114
H. Pinard. L'étude comparée des religions. T. II. (E. REMY.) . . . 542
J.-B. Pineau. Érasme. Sa pensée religieuse. (A. ROERSCH.) . . . 623
Pistis Sophia, translated by G. Horner. (L. TH. LEFORT.) . . . 550
J. Poukens, S. J., *voir* **J. de Ghellinck**.
C. E. Raven. Apollinarianism. (J. LEBON.) 285
V. Redlich. Johann Rode von St. Mathias bei Trier, ein deutschen Reformabt des 15. Jh. (P. VOLK.) 140
H. Riehl. Baukunst in Oesterreich. T. I. (R. MAERE.) 593
C. G. Roland. Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux. (H. NÉLIS.) . 306
J. Roserot de Melin. Antonio Caracciolo, évêque de Troyes (1515?-1570). (R. MICHEL.). 635

Digitized by Google

Fr. Rousseau. Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur général de la congrégation de St-Maur. (L. ANTHEUNIS.) 250
R. Sabbadini. Giovanni da Ravenna, insigne figura d'umanista. (L. ANTHEUNIS) 324
A. Schmarsow. Hubert und Jan Van Eyck. (R. MAERE.) 611
A. Schmidt. Die Miniaturen des Gerokodex. (P. VOLK.) 305
H. F. Schmid. Das Recht der Gründung und Ausstattung von Kirchen im kolonialen Teile der Magdeburger Kirchenprovinz während des Mittelalters. (R. KOERPERICH.) 591
H. Sée. Les idées politiques en France au XVIIe s. (CH. TERLINDEN.) . . 148
W. Seton. Nicolas Glassberger and his Works. (E. DE MOREAU.) . . 129
Ang. Silvagni. Inscriptiones christianae urbis Romae. Nova series. T. I. (P. PASCHINI.). 552
P. Smith. A short history of christian Theophagy. (C. VAN CROMBRUGGHE.) 546
A. Stohr. Die Trinitätslehre des heiligen Bonaventura. T. I. (H. LAMIROY.) 601
H. Strohl. L'épanouissement de la pensée religieuse de Luther de 1505 à 1520. (M. VILLER) 142
G. Sznuro. Les origines du droit d'alternative bénéficiale. (G. MOLLAT.) . 323
G. Tangl. Die Teilnehmer an den allgemeinen Konzilien des Mittelalters. (E. JORDAN.) 562
The Cambridge Medieval history. T. II. (B. HEURTEBIZE.) 117
T. F. Tout. France and England. Their relations in the Middle Ages and [illegible] Now. (C. LECLÈRE.) 565
J. Trier. Der heilige Judocus. (J. CALBRECHT.) 568
D. C. Valverde, *voir* **D. M. Alcocer.**
M. Vaussard. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi. (J. FORGET.) . . . 641
J. v. Walter, *voir* **Gandulphus.**
B. S. v. Waltershausen, *voir* **Baeumker.**
E. Wellesz Aufgabe u. Probleme auf dem Gebiete der byzantinischen u. orientali chen Kirchenmusik. (H. VANDER MUEREN.) 120
G. P. Wetter. Altchristliche Liturgien. T. II. (J. COPPENS.) 277
C. Wilke. Die Zisterzienerabtei Himmerode im 12. und 13. Jahrhundert. (P. VOLK.) 591

4. CHRONIQUE.

(Voir pages 723-733 la *Table particulière de la chronique.*)

5. TABLES.

I. Table particulière de la chronique 723
II. Table générale des matières 734

(BIBLIOGRAPHIE.)

(La Bibliographie, ayant une pagination spéciale, forme un volume à part de 428* pages.)

On y trouvera à la fin trois tables :

I. TABLE ONOMASTIQUE 383*
II. REVUES DÉPOUILLÉES. SIGLES 420*
III. TABLE GÉNÉRALE DE LA BIBLIOGRAPHIE 426*

Digitized by Google

G. Graf. Ein Reformversuch innerhalb der koptischen Kirche im zwölften Jahrhundert. (L. Th. Lefort.) 582
R. Linhardt. Die Mystik des hl. Bernhard von Clairvaux. (R. M. Martin.) 585
W. Farrer. Feudal Cambridgeshire. (J. Lavalleye.) 587
O. Oppermann. Rheinische Urkundenstudien. T. I. (H. Nélis.) . . 588
G. Bohne. Die Freiheitsstrafe in den italienischen Stadtrechten des 12.-16. Jahrhunderts. T. I. (E. Van Cauwenbergh.) 590
C. Wilke. Die Zisterzienerabtei Himmerode im 12. und 13. Jahrhundert. (P. Volk.) 591
H. F. Schmid. Das Recht der Gründung und Ausstattung von Kirchen im kolonialen Teile der Magdeburger Kirchenprovinz während des Mittelalters. (R. Koerperich.) 591
H. Riehl. Baukunst in Oesterreich. T. I. (R. Maere.) 593
Cl. Baeumker. Des Alfred von Sareshel (Alfredus Anglicus) Schrift « De motu cordis ». (R. M. Martin, O. P.) 596
E. Cerchiari. Capellani Papae et Apostolicae Sedis auditores causarum sacri palatii apostolici seu Sacra Romana Rota ab origine ad diem usque 20 septembris 1870. 4 vol. (A. Koerperich.) 597
A. Stohr. Die Trinitätslehre des heiligen Bonaventura. T. I. (H. Lamiroy.) 601
K. Hanquet. Documents relatifs au Grand Schisme. T. I : Suppliques de Clément VII. (G. Mollat.) 602
H. Finke. Acta concilii Constanciensis. T. II. (F. Baix.) 604
D. M. Alcocer et D. C. Valverde. Anales universitarios. Historia de la Universidad de Valladolid. T. I-IV. (L. Goldaracena.) 608
M. Dvorak. Das Rätsel der Kunst der Brüder Van Eyck. (R. Maere.) . 611
A. Schmarsow. Hubert und Jan Van Eyck. (R. Maere.) 611
H. Meuffels. Sainte Lydwine de Schiedam. (J. Forget.) 616
C. Belmon. Le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, 1460-1529. (P. Debongnie.) 617
P. de Roo. Materials for a History of Pope Alexander VI. 5 vol. (P. Richard.) 619
E. R. Adair. The sources for the history of the Council in the sixteenth and seventeenth centuries. (J. Lavalleye.) 623
J.-B. Pineau. Érasme. Sa pensée religieuse. (A. Roersch.) 623
L. Cardauns. Von Nizza bis Crépy. (A. Leman.) 625
Concilium Tridentinum. T. IX. Actorum pars sexta. Éd. St. Ehses. (R. Michel.) 628
Ch. Hirschauer. La politique de saint Pie V en France (1566-1572). (A. Pasture.) 631
P. Lesourd. L'ambassade de France près le Saint-Siège sous l'Ancien Régime. (L. Antheunis.) 633
J. Roserot de Melin. Antonio Caracciolo, évêque de Troyes (1515?-1570). (R. Michel.). 635
A. Brou. Saint François Xavier. (J. Forget.) 638
P. Dahmen. Un Jésuite Brahme : Robert de Nobili, S. J. (J. Forget.) . 638
M. Vaussard. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi. (J. Forget.) 641
Fr. Xav. Kiefl. Leibniz und die religiöse Wiedervereinigung Deutschlands. 2e édit. (A. Janssens.) 642
H. Leclercq. Les journées d'octobre et la fin de l'année 1789. (Ch. Terlinden.) 643
A. Mater. La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation. (Ch. Terlinden.) 645
A. Olichon. Mgr Lebeurier et l'union apostolique des prêtres séculiers du Sacré-Cœur. (J. Forget.) 647
Y. de la Brière. Les luttes présentes de l'Église. 6e série. (J. Forget.) . 650

Digitized by Google

Digitized by Google